

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



112. e.6



Digitized by GOOS

112. e.6



Digitized by Goodles

BULLETIN DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

TOME XI.

LISTE

DE MM. LES COLLABORATEURS

DE LA VII SECTION

DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES

ET DE L'INDUSTRIE (1).

Rédacteurs principaux : MM. CHAMPOLLION-FIGRAC et CHAMPOL-

Philologie comparative (Vergleichende Sprachkunde, ou Linguistik des Allemands), et Ethnologie (Völkerkunde des Allemands). — Collab: MM. Agoub, Bianchi, de Chézy, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dubois (l'abbé), Dugas-Monthel, Gail, Garcin de Tassy, de Golbéry, Grangeret de Lagrange, Guigniaut, Hase, Héreau, Amédée Jaubert, Langlois, Letronne, Reinaud, Abel Rémusat, de Roguier, Rosellioi, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

MYTHOLOGIE. — Collab.: MM. Choppin d'Arnouville, Depping, Dubois (l'abbé), Dugas-Montbel, de Golbéry, Guigniaut, Métral.

ARCHEOLOGIE, NUMISMATIQUE. — Collab.: MM. Bottin, Coquequebert de Montbret, Dubois, de Golbéry, Letronne, Mionnet, Reinaud, Abel Rémusat, Rosellini, Baron Silvestre de Sacy.

HISTORR. — Collab.: MM. Michel Berr, Berthevin, Bottin, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dubois (l'abbé), Dugas-Montbel, Garcin de Tassy, Gence, Gley (l'abbé), de Golbéry, Hase, Héreau, A. Jaubert, Langlois, Letronne, Métral, Albert Montémont, A. Pellat, Reinaud, Abél Rémusat, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

(1) Ce Reeneil, composé de huit sections, anxquelles on peut a'abonner séparément, fait suite an Bulletin général et universel des ennonces et des nouvelles seientifiques, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année (1823) est de 40 fr. pour 4 vol. in 8°, ou 12 numéros, composés de 10 feuilles d'impressiou chacun.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

NUE JACOB, Nº 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS PHILOLOGIE; REDIGÉ PAR M. CHAMPOLLION.

7° SECTION DU BULLETIN UNIVERSEL,

SOUS LES AUSPICES

de Monseigneur le Dauphin,

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR LA

PROPAGATION DES CONNAISSANCES
SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES,
ET SOUS LA DIRECTION
DE M. LE BARON DE FÉRUSSAC.

TOME ONZIÈME,

A PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DU BULLETIN, rue de l'Abbaye, nº 3; Et chez Firmin Didot, rue Jacob, nº 24. Paris, Strasbourg et Londres, chez MM. TREUTTEL et WWRTE.



Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

- 1. Fracmens extraits des manuscrits du Vatican, adaptés aux 150 Psaumes de David; traduits sur les manuscrits originaux par feu l'abbé de Surlemonde, mis en ordre et publiés par M. J. H. M. De Viany. 1 vol. in-8° de plus de 600 pages; prix, 6 fr.; et 12 fr. papier vélin. Marseille, 1828; Baynié; et chez les principaux libraires de Paris et des départemens.
- 2. LETTRES SUR LES MANUSCRITS ORIENTAUX, particulièrement arabes, qui se trouvent dans les diverses bibliothèques d'Italie, par M. de Hammen (Biblioteca italiana; avril 1826. Janvier, avril et juillet 1827. Janvier et mai 1828.)

M. de Hammer, déjà connu par ses nombreux travaux sur la littérature arabe, persane et turque, parcourant il y a 3 ans l'Italie, s'attacha à examiner les manuscrits orientaux existant dans les principales villes de cette belle contrée. Un tel travail était devenu d'autant plus nécessaire, que la plupart de ces manuscrits, par la difficulté de trouver des personnes en état de les lire, étaient presque restés inconnus. Ce n'est pas que M. de Hammer ait eu l'intention de faire un catalogue complet. Le plus souvent il n'avait que quelques jours dont il pât disposer, et il se bornait à passer en revue les ouvrages historiques, ainsi que ceux qui lui paraissaient devoir offrir de l'intérêt. Ainsi, on ne doit pas s'attendre à trouver ici un travail raisonné, ce sont de simples indications qui attendent que quelqu'un, moins pressé, puisse les compléter et les mettre en œuvre.

Le travail de M. Hammer est rédigé en forme de lettres, et ces lettres se publient successivement dans la Bibliothèque italienne.

G. Tome XI.

Il a paru jusqu'ici cinq lettres, et ces lettres traitent des manuscrits qui se trouvent 1° dans la Bibliothèque Ambroisienne et dans le palais Trivalai à Milan; 2° dans la Bibliothèque royale de Naples; 3° dans la Bibliothèque du Vatican et dans les Bibliothèques Barberini, de la Minerva, Albani et Italinski à Rome; la Bibliothèque Italinski, depuis la publication de cêtte lettre, a passé en Russie, M. Italinski étant mort. Il résté encore à faire connaître les Bibliothèques de Florence, de Venise, etc. Dès que quelques nouvelles lettres auront paru, nous nous empresserons de les annoncer. Quant à la Bibliothèque de Turin, la notice des livres orientaux qui en font partie a déjà trouvé place dans le Bulletin; Tom. VII, n° 448.

- 3. Projet de Catalogue des Manuscrits arabes, fersans et turcs, de la Bibliothèque du roi de France; par M. Reinaud.
- M. Reinaud, dans l'introduction à sa Description des monumens Musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas, T. I^{er}, parlant des ressources multipliées qu'il a eues à sa disposition, s'exprime ainsi:
- « Par une circonstance particulière, nous nous sommes trouvé mieux à portée que personne d'exploiter les trésors de tout genre que renferment les manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi. Chargé par la confiance de M. Abel-Remusat, de les mettre en ordre, nous étions obligé de les examiner un à un, et cet examen a été pour nous une occasion presque continuelle d'étendre le cercle de nos lumières.
- « Cette entreprise nous occupe depuis plusieurs années, et son utilité ne doit pas être circonscrite dans l'enceinte de ce royal établissement. Il en sera fait part au public sons le titre de Catalogue des Manuscrits arabes, persons et turcs de la Bibliothèque du Roi. Déjà la moitié environ de la tâche est achevée, et le reste se poursuit avec activité. On aura une idée de l'importance de ce travail, quand on saura que l'ancien catalogue imprimé en 1739, fourmille d'erreurs; que d'ailleurs, depuis catte époque, le nombre des volumes a augmenté de pins du double. La collection, telle qu'elle est aujourd'hui, et en y comprenant les diverses acquisitions que nos Rois n'est cessé de faire depuis plusieurs siècles, offre l'ensemble le plus imposant qui existe en Europe, ce qui est dire, dans le monde civilisé: Annué

l'ouvrage qui en présentera un tableau à la fois exact et préeis, se peut manquer d'exciter l'intérêt, non-seulement des orientalistes de profession, mais de toutes les personnes qui recherchent la vraie instruction. Un tel ouvrage, enrichi des précieuses observations de M. Silvestre de Sacy et autres savans moderses, peut devenir le centre commun de la bibliographie orientale en Europe.

4. Sur les livres de droit des Hisdous. — (Asiat. Journ.; août 1828, pag. 155.)

Feu Br. Whyte Ellis avait préparé un travail sur la législation indienne. Ces matériaux ont été déposés dans la Bibliothèque de la Société littéraire de Madras; le président, M. C. E. Grey, en publie une partie qui traite des livres de droit des ladiens. Le sujet est divisé en trois sections: 1° des livres de droit en général chez les Indiens; 2° des différences qui existent entre les écoles de droit de l'Inde septentrionale et de l'Inde méridionale; 3° des livres qui jouissent de la plus haute autorité dans les écoles du Drâvida ou de l'Inde méridionale.

Le droit, sous le nom de *Dharma*, forme une des 14 branches de la science chez les Indiens. Elle se compose de 18 textes appelés *Smriti* et attribués à d'anciens sages, de gloses ou commentaires sur ces textes, (Vyakhyana), et de digestes (*Nibandhana-Grantha*) formés des textes originaux et des meilleurs commentaires. Ces commentaires et ces digestes sont fort nombreux.

Voici les traductions que l'on a faites jusqu'à présent de ces ouvrages. 1° Traduction par Halhed de la traduction persane du Vivadharnavaseton, sous le titre de code des Gentous (Londres 1787); 2° traduction par W. Jones des lois de Menou; 3° traduction par M. Colebrooke du digeste de Djagannatha Tarcapantchânana (Londres 1801); 4° traduction par le même M. Colebrooke du Ddydbhaga, ou traité des héritages, de Djîmoûta Vâhana, ainsi que de la portion du Vidjgnaneswariyam ou Mîtakchara, qui a rapport au même ebjet (Calcutta 1810); 5° traduction par M. Winch du Dayacrama Sangraha (Calcutta 1818); 6° traduction du Dattaka Minânsa et du Dattaka Tchandrika, par M. Sutherland.

M. Ellis cite quelques-unes des dissérences matérielles que

l'on remarque dans les lois suivies par les états qui appartiennent aux deux grandes divisions morales de l'Inde, appelées l'une Gôra ou Gôda, l'autre Drâvira ou Drâvida. Il paraît que la démarcation de chacune n'est pas bien déterminée. Après avoir tracé une esquisse historique des trois principautés tamoules, comprises dans la partie méridionale ou Drâvida, et décrit en peu de mots les diverses révolutions qu'a subies la presqu'île, il désigne les ouvrages de droit qui sont principalement en usage dans ces contrées, et donne quelques légers détails sur leurs auteurs et les matières qu'ils contiennent.

- 5. CLASSIC SELECTIONS, etc.—Recueil d'ouvrages classiques persans, 2 vol. in-4°, contenant: 1° Aklaki-Mowsunnee; 2° Zoleykha; 3° Behar-Danisch; 4° Divan Sadi; 5° Akhlahi-Jelali; 6° Leyla et Medjnoun; 8° Rookaatee-Jaamee; 8° Sobhet-Alabrar; 9° Inscha-Aboul-Fazel; 10° Sekander Nameh. Bostan, en persan, avec commentaires et un dictionnaire in-4°. Gulistan, Doorool-Mooktar, 2 vol. in-8°, d'environ 1500 pages. (Cet ouvrage est annoncé par l'Asiatic journal sans autre désignation).
- 6. HISTOIRE ET CRITIQUE DE L'OUVRAGE INTITULE LES MILLE ET UNE NUITS. (Hermes; Vol. 30, cah. 2, 1828, p. 157.)

Cet article, extrémement savant sous le rapport bibliographique, a pour but de déterminer quelle a pu être l'origine de ces contes connus sous le nom de 1001 nuits, et de passer en revue toutes les éditions et traductions qui en ont été publiées. Sans rien dire de précis sur le 1^{er} objet, l'auteur rappelle quel a été de tout temps le penchant des Orientaux pour les histoires et les récits, et finit par cette conclusion qui, au reste, n'est pas nouvelle, que l'ouvrage des 1001 nuits n'est qu'un cadre, où il a été permis de rassembler plus ou moins de contes, suivant le goût particulier ou la science de l'auteur ou de l'éditeur, sans qu'il se crût obligé de s'en tenir au nombre indiqué par le titre.

7. REMARQUES CRITIQUES SUR LE PREMIER TORE DE L'ÉDITION ARABE DES Mille et une Nuits de M. Habicht; par M. Fleischer, (Journal Asiatique; oct. 1827, p. 217 et suiv.)

Depuis quelque temps le goût se porte plus que jamais vers les contes Orientaux. C'est surtout la partie traduite de l'Arabe par Galland qui attire le public. Cette espèce d'enthousiasme

a donné l'idée de publier le texte arabe. Déjà les deux cent premières nuits avaient paru à Calcutta, en deux volumes in-8°. Il se publie maintenant à Breslau une édition complète de format in-12; cette édition doit avoir dix volumes, dont il en a paru trois. L'auteur est M. Habicht. Il annonce avoir fait usage d'un manuscrit apporté d'Afrique, plus complet que tous ceux qui étaient connus jusqu'ici. Malheureusement, M. Habicht, lorsqu'il a commencé son édition, était peu au fait de l'écriture des manuscrits. Du moins son premier volume fourmille de fautes, et ce n'est qu'en avançant qu'il a commencé à donner un texte plus correct. M. Fleischer voulant se rendre utile aux personnes qui liraient le premier volume, a relevé les variantes des manuscrits des Mille et une Nuits, qui se trouvent à Paris; il y a joint ses propres observations. Ainsi, l'on pourra désormais faire cette lecture avec tout le fruit désirable.

8. INCERTI AUGTORIS LIBER DE EXPUGNATIONE MEMPHIDIS ET ALEXANDRIE, vulgo adscriptus Abou-Abdallæ-Mohammedi Omari filio Wakidaeo Medinensi. Textum Arabicum ex Codice Bibliothecæ L. B. descripsit, plurimisque vitiis purgatum ediclit et annotationem adjecit H. A. HAMALER, Leidensis H. G. in-8°, xvi 150 et 220 pp.; pr. 7 thal. 16 gr. Leide, 1825; Luchtmans. (Allgem. Repertorium, de Beck; 1827, n° 2, p. 108.)

Le manuscrit arabe, petit in-4° de 229 pp., écrit vers l'au 1437, se trouve dans la bibliothèque de l'université de Leide. L'écriture en est très-lisible, mais remplie de fautes. D'après l'opinion générale des Arabes, c'est Abu-Abdallah-Mohammed-lhu-Omar-Ibn-Wakedal-Wakedi de Médine, qui en est l'auteur. Selon eux, cet auteur naquit en 747 de notre ère, et mourut en 823. Il présidait un tribunal sous les califes Haroun Alraschid et Almamoun. On lui attribue un grand nombre d'autres écrits sur les guerres qui ont été soutenues contre les Grecs et les Persans après la mort de Mahomet, entre autres la conquête de la Syrie, dont plusieurs manuscrits se trouvent dans différentes hibliothèques, et que Ockley a principalement consultés dans son Histoire des Sarrasins. On trouve dans ces manuscrits une critique qui n'est pas relative au texte; cependant, d'après l'opinion la plus générale, on y reconnaît le même auteur Al-

Wakid, à qui on attribue également la relation de la conquête de l'Égypte. M. Hamaker soutient au contraire que Al-Wakid n'est pas l'auteur de ces manuscrits, vu que leur auteur se fonde souvent sur l'autorité de Junis-Ibn-Abdal-Ala, écrivain postérieur à Al-Wakid. Il produit en outre d'autres preuves qui constatent que ces écrits ne peuvent dater d'une époque antérieure à la fin du 116 siècle, et qu'ils ne peuvent être non plus d'une époque postérieure au 14°, vu que le manuscrit de Saint-Pétersbourg a été écrit en 1371. Il présume que c'est vers ce temps-là que le même auteur a composé l'histoire de la conquête de l'Irak, ouvrage où l'on trouve l'histoire complète de la guerre des Perses, jusqu'à la mort de Jasdeschir, et qu'an attribue également à Al-Wakid, ainsi qu'un grand nembre d'autres ouvrages arabes, sortis de la plume de différens écrivains, tels que la prise de la ville de Bahnes, la conquête de l'Afrique, l'histoire du persan Selman, etc. M. Hamaker prétend que l'histoire de la prise de Bahnes, ou plutôt la conquête de la Haute-Égypte, qui se trouve dans un grand nombre de manuscrits, est tout-à-fait fabuleuse, attendu que le plagiaire suit presque exactement la description de la conquête de la Syrie, au point qu'il en reproduit souvent des passages entiers. Trois autres manuscrits que M. H. a eu l'occasion de voir, et qui ont pour objet la conquête de l'Afrique, sont de même faussement attribués à Al-Wakid. Ayant l'intention de s'étendre sur tous ces écrits dans un traite détaillé relatif à l'auteur arabe et à ses ouvrages, il exprime le désir d'apprendre des bibliothécaires ou des savans qui s'occupent de la littérature arabe . «'il existe encore des écrits attribués à Al-Wakid, afin de rendre son traité aussi complet et aussi exact que possible. L. D. L.

9. FRIDER. MUNTERI NOTITIA CODICIS CRECI EVANGELIUM JOAN-NIS variatum continentis. In-8° de 36 pp.; prix, 8 gr. Havniæ, 1828; Schubothe. (Ibid.; 1828, vol. 11, cah. 2, p. 136.)

Il y eut dans l'antiquité chrétienne deux évangiles altérés, celui des Hébreux et celui de Marcian, le premier ayant eu pour origine celui de S. Mathieu, et l'autre celui de S. Luc. H y eut de même un S. Marc complet. Le manuscrit que M. Münter nous fait connaître, est également un évangile altéré, et

qui a eu pour origine celui de S. Jean. Il se trouve dans les archives de la Société du Temple, à Paris, il a été comparé par le professeur Hohlenberg avec le texte de S. Jean, et c'est à cette comparaison que M. Münter doit les variantes qu'il nous fait connaître. Ce manuscrit, sur parchemin, est, dit-on, une copie d'un ancien Codex du Mont Athos. Il est écrit en lettres d'or par une main moins élégante qu'exercée. Il n'en manque auctine feuille; on n'y rencontre que fort peu de fautes, et celles qui s'y trouvent, proviennent pour la plupart de l'Iotacisme. M: Münter reporte le Codex du Mont Athos, ainsi que sa copie, au 13° siècle. Il renferme tous les écrits de S. Jean : l'évangile, les épîtres et l'apocalypse. Cette copie offre peu de variantes. mais plusieurs omissions, des additions, et l'évangile est divisé en 19 chapitres. Les variantes de ces manuscrits ne sauraient trouver leur origine dans les évangiles des Gnostiques ou des Parliciens, (qui font l'objet d'une dissertation inaugurale que M. le D' Schmidt publia à Copenhague en 1826); il coïncide dans plusieurs interprétations (non pas avec le texte antérieur!) avec les manuscrits Byzantins, Le texte est non-seulement tiré du manuscrit complet de S. Jean l'évangéliste, mais aussi des lectionnaires, et plusieurs passages portent l'empreinte de l'Orient et du moyen age. On y rencontre aussi fréquemment des latinismes, et le verset XV, 26, exprime le dogme latin de l'émanation du St.-Esprit. La division des chapitres s'écarte de celle des Grecs modernes. On y trouve aussi des changemens qui datent d'une époque postérieure, et que l'on ne trouve dans ausun autre Codex de S. Jean l'évangeliste, changememens qui., capendant, n'ont été faits en faveur d'aucune secte. Les 20° et as chapitres manquent,

Pars prior. In-8°, de 201 pp. Utrecht, 1827; Altheer. (Gotting. gel. Anzeig.; nov. 1827, no 178 et 179, p. 1769.)

L'auteur, connu per son Specimen criticum in Platonem, a fait une étude apéciale de la philosophie platonique. En publicate l'ouvrage que nous annonçons, il ne se proposait pas d'offeir une esquisse systématique de cette philosophie, ni d'examiner la solidisé de set dostrines, mels hien d'en faire ressortir tout se

qui est propre à donner une idée exsete de l'esprit de cette philosophie.

11. ÆSCHYLUS. Recensuit J. SCHOLEFIELD. Gr. in-8°, de 11 et 436 pp.; pr. 3 rthlr. 18 gr. Londres, 1828; Rivington. (Allgem. Repertor., de Beck; 1828, vol. I, cah. 6, p. 423.)

Cette édition mérite à peine la qualité de critique, et ne paraît être destinée qu'aux élèves à qui on se propose d'expliquer Eschyle. Les tragédies se suivent probablement dans le même ordre qu'elles ont été jouées. M. Scholefield y a ajouté les fragmens. Nous allons reproduire ce qu'il dit à cet égard pour donner en même temps un échantillon de sa latinité: « Fragments quæ in fine operis post alios congessi, minus sever è tractavi; quippe quæ e scriptorum omnigenarum citationibus erant eruenda, ubi omnia incerta, ne dicam corruptelis scatentia, videbantur. In hac parte operis plurima, quæ vel correxi vel non correxi, erunt ignoscenda.»

12. Aristophanis Acharnenses. Ex recensione G. Dimborrit. Gr. in-8°, de xxi et 104 pp.; pr. 14 gr. Leipzig, 1828; Reimer. (*Ibid.*; p. 424.)

Bien que M. Diadorf ait souvent eu recours aux interprétations d'Elmsley, cependant il n'a pas admis toutes ses explications, ayant corrigé le texte d'après des matériaux qui lui paraissaient plus convenables, de manière que l'écrit qu'il offre aux savans peut être considéré comme un travail de critique entièrement neuf. Les éditeurs qui ont servi de guide à M. Dindorf ont travaillé sur 7 manuscrits, dont les principaux sont celui de Ravenne et un autre de Florence, sur papier, et du 14º siècle. Les anciennes éditions ne lui ont été presque d'aucune utilité, attendu que celle d'Alde, dans laquelle les Acharnenses ne sont tirés que d'un seul manuscrit peu exact, ne diffère des deux des Junte, que par les fautes typographiques. Les notes placées sous le texte indiquent les variantes, les changemens que l'éditeur a cru devoir faire, les opinions auxquelles la diversité des interprétations a donné lieu, et les grammairiens et écrivains qui out cité et expliqué des passages. L'écrit est précédé des mémoires suivans : Ex 75, Idarestes mest dinamic nomedias, et mpl diapopat yapantipus du même; 4 mémoires grots sur la comédie, le mémoire sur les noms et les drames des auteurs de la comédie ancienne, et sur la différence entre τὸ το τοινίζειν et ἀττικίζειν, deux biographies d'Aristophane et quelques épigrammes.

L. D. L.

13. DE AUTHENTIA DECLAMATIONUM GORGIE etc.; par Schoen-BORN. In-4°, de 40 pp. Breslau, 1826; Kupfer. (*Ibid.*; 1826, vol. II, cah. 6, p. 449.)

Grand nombre de critiques ont considéré comme fausses les Déclamations qu'on a attribuées à Gorgias, et le profes. Bekker, dans son édition des orateurs attiques, leur assigne la dernière place. Des recherches savantes n'avaient pas encorc été faites à ce sujet. Gorgias fut, d'après les données des anciens, le premier qui enseigna la rhétorique. Alde Manuce publia le premier son Encomium Helenæ et son Apologia Palamedis, tandis que Fulvio Orsini éleva des doutes sur l'authenticité de cette dernière, et que le profes. Geel défendit celle-ci en combattant l'authenticité de la première. M. Schoenborn défend l'une et l'autre. Il faut observer qu'aucun de ces savans n'est appuyé dans sa décision par l'autorité d'un écrivain ancien, pas même par quelque grammairien. Ils citent bien d'autres écrits et discours de Gorgias, mais pas les deux en question. Le sujet de ces deux discours est du nombre de ceux que Gorgias avait l'habitude de traiter. Les manuscrits qui renferment ces discours ne sont pas très-anciens et proviennent de la même source.

14. Papris omboo-boss, etc. Papyrus grecs et autres monumens grecs du Musée I. et R. de Corte; traduits et commentés par Giovanni Petartini, de Corfou, etc. In-4° de xii et 75 p., avec 3 pl. lithogr. Vienne, 1826.

Les monumens grees dont cet ouvrage contient le texte et l'explication consistent en 3 inscriptions et en 3 papyrus. Je parlerai d'abord des inscriptions, dont l'une n'est d'aucun intérêt, et les deux autres ont été publiées souvent.

La 1^{re}, qui est l'épitaphe en 8 vers d'une actrice nommée Basilla, a été trouvée à Aquilée, en 1805. M. Coray l'a publiée le premier avec des explications (1); M. F. Jacobs l'a publiée de nouveau dans les Litterarische Analecten de Wolf (2), et en-

^{· (}t) Bons son Platarque, Tome IV, pag. 851.

⁽²⁾ Tome I, p. 104-107.

core une fois dans les notes de la deuxième édition de son Anthologie (1). Ces deux habiles critiques suit levé on signalé toutes les difficultés; et M. Petrettini, en mettant à profit leurs observations, me paraît n'y avoir ajouté rien d'intéressant.

La seconde inscription est chrétienne et absolument sans intérêt, puisqu'elle ne contient que le nom d'un enfant, avec l'indication de la durée de sa vie, et la formule è sipriva.

La 3° est la dédicace au roi Ptolèmée dieu Eupator, rapportée de Chypre et publiée par M. le barou de Hammer, et depuis bien souvent citée.

On peut donc avancer, sans crainte de se tromper beaucoup, que cette partie de l'ouvrage de M. Petrettini n'ajoutera rien à nos connaissances. Nous n'en dirons pas autant de l'autre partie, qui se compose du texte et de l'explication de trois papyrus.

On ignore absolument les circonstances de la découverte de ces 3 monumens; ou ne saurait même pas en quel lieu de l'Égypte ils ont été trouvés, si leur contenu ne nous apprenait qu'ils proviennent de Memphis ou des environs, et non de Thèbes, comme la plupart de ceux qu'on a rapportés jusqu'ici.

Le sujet du premier est neuf, mais de peu d'intérêt. C'est une supplique adressée à Sérapis et aux dieux qui siégent avec lui (καὶ διοί, εἰ μετὰ τοῦ Σεράπιες καθήμενοι) par Artémisia, fille de Damasis, qui les prie de rendre efficaces les imprécations qu'elle fait contre son père. Le papyrus est écrit en lettres majuscules fort distinctes; mais il y a des lacunes nombreuses et surtout fort grandes. La lecture que M. Petrettini a faite des parties qui restent n'est pas toujours exacte, et la restitution des lacunes m'a semblé quelquefois arbitraire, surtout aux quatre dermières lignes, dont il ne reste pas le quart. Les observations que l'auteur a présentées à l'appui montrent du saveir et de la sagacité; mais elles ne rendent pas plus probables la plupart des restitutions qu'il propose.

Son observation la plus importante concerne la date du papyrus. L'auteur croit reconnaître que les caractères sont fort anciens; il trouve en outre des *tonismes* dans le style, et if en conclut que le papyrus est antérieur à l'époque de la domination grecque. L'opinion de coux qui croient le suite de Sérepis

(1) Pag. 370, 371.



plus ancien en Égypte que le règne des Ptolémées, est assurément fort probable (1); mais jusqu'ici ils n'ont pu citer que des inductions en leur faveur, car les faits positifs leur ont manqué; et, par exemple, le nom du dieu Sérapis ne s'est encore trouvé que sur des monumens d'une époque postérieure à Alexandre. Cette opinion serait prouvée sans retour, si les observations de M. Petrettini étaient exactes. Je crois qu'elles ne le sont pas. Le papyrus est écrit en lettres capitales qui ont cela de particulier, qu'au lieu d'être les capitales usitées dans les papyrus, elles ont la forme des lettres lapidaires; à l'exception du z. qui a la figure du C, elles ressemblent à celles des inscriptions du temps des Ptolémées : je ne vois rien là qui annonce l'époque de Thucydide que lour assigne l'auteur, Quant aux ionismes, ils consistent dans les formes Apreparine, introjine; mais elles se rencontrent, par suite de la détérioration de la langue. dans des inscriptions du second ou même du troisième siècle de notre ère (2). D'ailleurs les grossières fautes de langage et d'orthographe qui se trouvent dans ce papyrus, prouvent la date assez récente de ce manuscrit, qui n'est certainement pas antérieur à la domination des Lagides.

Les deux autres papyrus sont réellement la partie importante de l'euvrage. M. Petrettini les distingue sous le nom de Papiri di Zoide, parce que c'est une femme nommée Zois qui y joue le principal rôle. On peut les mettre au rang des plus curieux que l'on connaisse, mais en même temps des plus difficiles à lire et à comprendre dans leur entier.

Lour contenu est le même, sauf quelques différences peu importantes, soit dans les noms, soit dans les dates. L'un et l'autre sont en assez mauvais état, surtout le second, dont il manque une grande partie : cependant la comparaison attentive de tous deux fournit quelque secours pour les restituer l'un et l'autre. La tâche serait plus facile, si M. Petrettini avait choisi un lithographe plus exercé. Malheureusement on ne peut rien voir en ce genre de plus pâteux que les fac-simile qu'il a donnés; et s'il a pu dire, avec raison, des originaux qu'il a sous les

⁽¹⁾ Voir le Mémoire de M. Guigniaut sur Sérapis, dans le Tome V du Tache de M. Burnoul.

⁽³⁾ Rocherches pour servir à l'histoire de l'Égypte, p. 372.

yeux,..... A dir vero, quei tratti di lettere sono talvolta cosi male scarabocchiati, che farebbero perdere il senno anche al più puziente mortale, que diront ses lecteurs, qui en sont réduits, pour les déchiffrer, à des lithographies aussi imparfaites?

Ce peu de succès tient à ce que M. Petrettini n'a pas été du tout heureux dans leur déchiffrement. En examinant avec attention ses copies, on reconnaît facilement, quelque imparfaites qu'elles soient, qu'il a très souvent lu dans le papyrus ce qui n'y est pas, et n'a pas toujours vu ce qui s'y trouve. Comme il y est question du paiement de certaines sommes, il importait surtout de connaître les signes numériques qui servent à les exprimer; on peut même dire que l'intelligence du sujet en dépendait entièrement: or, M. Petrettini ne s'en est fait aucune idée, comme on va lé voir.

Je n'ai ni le temps ni le désir de faire un mémoire sur ces papyrus, quoique assurément ils en vaillent bien la peine, et l'espace qui m'est accordé ne pourrait contenir les observations nombreuses auxquelles leur examen donnerait lieu. Je dois me contenter de faire quelques remarques sur le sujet en général, et, en faveur de ceux qui aiment ces études, donner un texte meilleur de l'un des deux.

La presque identité de ces deux papyrus est une chose, dit l'auteur, alquanto strana e non facile da spiegarsi: or, c'est précisément cette identité qui sert à nous en révéler le sujet. Il s'agit, en effet, du versement fait au trésor public d'une somme de 64,000 drachmes, ou de 10 talens 4,000 drachmes, valeur d'un jardin de 6 aroures 1/2 et 1/8 (ou 5/8); ce versement a dû s'effectuer en quatre paiemens égaux, de 16,000 drachmes, ou a talens 4,000 drachmes chacun, d'année en année, à la même époque; de telle sorte que la somme a dû être acquitée dans l'espace de quatre ans, à partir du mois pharmuthi de l'an xxx, jusqu'au même mois de l'an xxxiII. C'est Zoïs, fille d'Hérachide, qui doit cette somme et la paie. Voici pourquoi.

Un certain Dorion, en société avec d'autres, avait affermé une recette publique pour l'an xxix. Il avait donné ses biens en garantie de la somme convenue pour la ferme; mais, comme ils ne suffisaient pas, Thanubis, fille d'Ithoroys, se porta caution pour le reste, montant à 11 talens et 4,000 drachmes (70,000 drachmes), dont l'hypothèque fut le jardin en question. Comme Thanubis paya comptant au trésor 4,000 drachmes, la caution se trouva réduite à 11 talens (66,000 dr.). Cependant, ni Dorion, ni celle qui l'avait cautionné, ne pouvant payer à la requête faite par le trésor la somme qui était due, force fut de procéder à la vente du gage. Zoïs, fille de Thanubis, consentit à payer, pour le compte de sa mère, la somme à laquelle monterait la vente du jardin. Un autre Dorion, administrateur de la recette que Dorion avait affermée, fit mettre les biens de celui-ci en vente, plus le jardin de Thanubis, le 18 pharmuthi de l'an xxx. Ce jardin fut adjugé à Zoïs au prix de 10 talens et 4,000 drachmes (64,000 drachmes), ou 2,000 de moins qu'il ne fallait; mais ces 2,000 drachmes ayant été soldées par Thanubis elle-même, Zoïs se reconnut débitrice envers le trésor de la somme de 64,000 drachmes, qu'elle paya par quart, comme je l'ai dit.

Voilà, si je ne me trompe, le sujet de ces papyrus; mais, pour le comprendre, il fallait de toute nécessité connaître le sens des sigles numériques qui servent à exprimer toutes ces sommes d'argent.

Ceux qui ont jeté les yeux sur quelqu'un des contrats de vente grecs rapportés récemment d'Égypte, savent que l'énoncé des sommes commence très-souvent par un signe qui ressemble à un Z. Comme on ignorait la valeur de ce signe, on ne pouvait se faire une idée juste des lettres numériques qui le suivaient. M. Buttmann est, je crois, le premier qui, par une comparaison de plusieurs enregistremens (1), ait deviné qu'il représente le mot télavitor, et exprime une somme de 6,000 drachmes. La sigle doit être un composé des deux lettres T et A ou A. Cette observation est confirmée par les papyrus de Vienne, qui mettent le fait hors de doute.

L'acte dont chacun d'eux reproduit la teneur se compose de quatre parties. La 1^{re} est la déclaration du trapezite, qui atteste avoir reçu telle somme avec tels droits. La 2^e est la lettre de son supérieur, qui l'autorise à la percevoir. La 3^e est la pièce où sont exposées la nature et l'origine de la dette; j'en ai donné l'analyse plus haut. La 4^e enfin contient diverses déclarations des officiers publics, relatives à la somme payée.

Je vais donner le texte de chacune d'elles, tel qu'il faut le

(1) Erklærung der griech. Beischrift u. s. w. p. 25, 26.

lice, selon moi. Voici la première: je mets les chiffres en enractères ordinaires; le fac simile ci-joint montrera la forme qu'ils ent (n° 1 et 2) sur l'un et l'autre papyrus.

- » Ετους ΑΔ φιρμουθίς πέπτωκεν έπὶ την έμ Μέμφει βασιλικήν τραπέζαν
- # Καιρήμανι τῷ παρ' Αρακλέιδου τοῦ τραπεζίτου, παρόντος Χρυσίππου, παρά Ζωίδος τῆς
- 8 Αρπελάτδου, κατά την υποκειμίνην διαγραφήν, χαλκού, εδ άλλαγή, τάλαντα δύο, τετραποχίλιαι τάλαντα ΒΔ
- 4' iknuogh ZEcf ératogh PE tédanta Ba'IKcf

L'expression τῷ παρ' Ἡρακλείδου (l. 2), qui est dans les deux papyrus, a singulièrement embarrassé M. Petrettini: il ne lui trouve aucun sens; et, en conséquence, il introduit dans le texte τῷ παιδί, ce qui est on ne peut plus malheureux. ὁ παρά TIVOS, dans le style de l'épo ue, se dit d'un homme qui dépend d'un autre, qui est son subordonné, son vice-gérent ou son commis (1). Tout est semblable dans le second papyrus, excepté que la date est du 23 pharmuthi de l'an xxxiii, postérieure de deux ans environ, et que le nom de Chérémon est remplacé par celui d'Asclépiade. On pourra traduire : « L'an xxxx, le 6 de pharmuthi (2), a été versée à la caisse royale de Memphis, ès mains de Chérémon, exerçant pour Héraclide le trapézite, Chrysippe présent, par Zoïde, fille d'Héraclide, selon l'acte (3) ci-dessous, en monnaie de cuivre, dont le change sdoit être esfectué (4)], la somme de 2 talens et 4 mille drachmes, ci : 2 tal. et 4,000 drachmes; — [plus] le soixantième, ci: 266 2/3;

- (1) Peyron ad papyr. græc. p. 153.
- (2) Litt. est échue. Le sujet du verbe πέπτωχεν est τάλαντα; comme dens Polybe, ίξακισχίλια τάλαντα πεσείν τοῖς Λακεδαιμονίοις; II, 62, I. De cet emploi du verbe πίπτειν, résulte celui du mot πτώμα, qui désigne cette espèce de reçu. Ainsi, dviγγραφα πτώματος, dans un des papyrus de M. Grey, publié par le decteur Young.
 - (3) Aurpaph: c'est la traisième pièce contenant l'exposé de l'affaire.
- (4) L'énoncé de presque toutes les sommes est précédé des mots, χαλκοῦ εὖ ἐλλαγλ τάλαντα κ. τ. λ. Les mots εὖ ἀλλαγλ forment là une cepèce
 de parenthèse qui indique que, quoique les sommes soient exprimées en
 monnaie de cuivre qui est celle de compte, cependant les versemens au
 trésor doivent se faire en argent, d'après le rapport légal entre les deux
 suméraires. Je n'aperçois pas quel autre sens ces deux mots pourraient
 avoir.

- [ples] le centième, ci: 160. - [Total]: 2 talons et 4,426 drachines 2/3. » M. Petrettini a la de cette manière: ZIÁR. 1875 au élécure ZEZ - instès PR. et il a traduit, montes di name, 7051, quatro valte 7074, e cento 267 sessanta 160, ce qui ne présente pas plus de sens en grec qu'en italien.

Deux talens et 4,000 dr. font 16,000 drachmes, dont le 60° égale en esset 266 2/3, et le 100° 160; en tout 426 2/3, qui, ajoutés aux 16,000, sont exactement 16,426 dr. 2/3. Il n'y a donc aucua doute sur tous ces signes, dont la valeur est sixéa sans retour.

Je donnerai ici l'explication de quelques autres signes que j'ai découverts en lisant les papyrus du musée royal égyptien ; elle levera certaines difficultés qui pourraient arrêter dans la lecture de ces monumens.

Dans les deux énoncés de la somme totale, on aura remarqué que le nombre 4,000 est représenté par un A surmonté d'un crochet. En effet, la multiplication par mille est indiquée dans les papyrus par un crochet qui surmonte la lettre numérique.

Pour les nombres au-dessus, on les exprimait en les faisant précéder de la sigle du talent, qui équivant à 6,000, suivie du nombre de talens, puis de celui des drachmes.

Quand il n'y a qu'un talent, tantôt la sigle est suivie de la lettre A, santôt cette lettre n'est pas exprimés; en effet, elle est instile.

Les lettres numériques qui indiquent le nombre de drachmes, suivent presque toujours, sans intermédiaire, celles qui indiquent le nombre de talens : quelquefois elles en sont séparées par les signes (n° 3), qui sont la sigle du mot drachme, comme je m'en suis convaincu par une multitude d'exemples. Ce que, dans nos comptes, nous exprimons par le mot ci, s'exprime par un trait oblique, suivi quelquefois d'un autre plus petit horizontal (n° 4).

Quant aux signes des centaines, je n'ai trouvé que ceux du nombre neuf eents qui nient quelque chose de particulier; les voisi (n° 5): le second se trouve dans l'enregistrement du papyrus du cabinet du Roi, dans celui qu'a publié M. Buttmann, et dans un autre de M. Grey; ou n'en avait pas connu la valeur.

Pour compléter la démonstration, je transcrirai une addi-

Nº 14

tion avec son total, que j'ai trouvée dans un papyrus du musée royal égyptien (n° 6); la somme monte à 8,700 drachmes, ce qui est égal à un talent 2,700 drachmes, total exprimé dans le papyrus. J'ajoute (n° 15) l'énoncé d'une somme plus considérable, que je tire d'un papyrus dû musée royal égyptien: cette somme est de 678 talens et 5,460 drachmes, ou 4,073,460 drachmes.

Avcc cette clé, qu'il serait aussi facile qu'inutile d'étendre davantage, on pourra lire toutes les expressions de sommes qu'on trouvera désormais dans les papyrus.

Je reviens maintenant au texte que j'ai rapporté plus haut. On voit donc qu'il contient l'enregistrement d'une somme de 16,000 drachmes, plus les droits, qui se composent du soixantième et du centième de cette même somme.

La seconde pièce est au-dessous de la précédente; il y est dit:

« Théodore à Héraclide, salut. Reçois et impute à la recette de la nitrique de l'an xxix, selon l'acte ci-dessous, deux talens 4,000 dr., monnaie de cuivre, dont le change (doit être effectué); reçois en outre le soixantième et le centième (1), et tout autre droit qui pourrait appartenir au trésor royal, Dorion, l'antigraphe, souscrivant en même temps que rien n'est omis. Porte-toi bien : l'an xxxi, le 3 de pharmuthi.»

L'enregistrement est du 6 de pharmuthi: il a donc eu lieu trois jours après l'autorisation qu'on vient de lire. Dans le second papyrus, la date de la même autorisation est du 28 phaménoth; celle de l'enregistrement est du 25 du mois suivant; l'intervalle entre l'autorisation et l'enregistrement a donc été cette fois-là de 27 jours. Comme je l'ai dit, le soixantième et le centième étaient un droit du trésor: la réserve al li τι δλιε καθήκει... est bien fiscale; tous les cas, comme on voit, sont prévus. Le mot lyληψίς n'existe pas en grec: mais le second papyrus portant εἰς τὸ βασιλικὸν εἰς τὸν ἐ. τ. ν., le sens en est assez clair; et la traduction de M. Petrettini, registri delle riscossioni, est probablement assez près de l'exactitude. Mais l'expression τῆς Νιτρικῆς me semble très-difficile: la rapprocher, comme a fait M. Petrettini, du canton Nitriosis ou de la vallée des Lacs de Natron, est la première idée qui se présente: mais quoique

(z) M. Petrettini change arbitrairement viv E' xxi P' en và E' xxi P', parce qu'il ne comprend pas de quoi il s'agit.



ce canton ne soit pas très-éloigné du nome Memphitès, comme il s'agit du prix d'un terrain situé à Memphis même, on ne voit pas ce que le pays Nitriotis viendrait saire ici. D'une autre part, je trouve dans un papyrus du musée royal égyptien, contenant un fragment de recette, le mot viteixie, melé avec d'autres noms qui indiquent une espèce de perception (par exemple, Tocenic. είνου τέλους, δραχμής, νιτρικής, τετάρτης); il me semble done bien difficile qu'il n'en soit pas de même de ce mot. C'est peut-être un terme de la langue égyptienne avec forme grecque, comme otupiwate et autres qui se rencontrent dans les papyrus grecs-égyptiens; mais j'ignore ce qu'il signifie. Une autre expression remarquable est συνυπογράφοντος και Δωρίωνος του άντιγραφίως μηθέν προσπθαι. M. Petrettini a lu ήπτονίιθω, et traduit guarda che nulla manca. Mais outre que le verbe httereiodat a tout l'air d'un barbarisme, il m'est impossible de lire ici et dans l'autre papyrus autrement que ήγνοξθαι; tout à la fin, j'ai encore moins de doute sur la leçon codiv εύρίσκω ήγνοημένον, et non pas ήττονημένον, comme lit M. Petrettini. Il faut donc voir ici les temps de dyνοείθαι: et μπθέν ήγγοημένον ou ήγνοησθαι signifie qu'il n'y a point d'erreur, que tout est comme il faut. Dans le style de cette époque, ayvotiv a souvent le sens de se tromper, tomber dans l'erreur. Théodore annonce donc au trapézite Héraclide, que l'antigraphe Dorion a reconnu que tout est en règle, et qu'en conséquence on peut passer outre.

La 3^e partie, dans chacun des deux papyrus, est la principale; c'est celle où sont exposés la nature et le montant de la dette de 64,000 drachmes. Cette pièce, qui a 23 lignes, est fort curieuse, et pourrait faire la matière d'un long memoire. On trouvera le texte (1) que j'adopte très différent de celui de M. Petrettini; en comparant l'un et l'autre avec les fac simile, on verra qu'il en a presque partout manqué la lecture. J'y joins le texte des diverses pièces formant la 4^e partie. On aura donc, avec les deux parties rapportées plus haut, la totalité du premier de ces papyrus.

Pour ne pas alonger outre mesure cet article, ou n'être pas contraint d'en faire un second, je me bornerai à deux observa-

(1) On en trouve le texte à la fin de l'article de M. Letronne dans le Journal des Savans. Ce texte est accompagné de quelques notes explicatives.

G. Tome XI.

tions. Le prix de 64,000 drachmes est, comme on voit, celui d'un jardin de six aroures à et à, payable par quart: εἰς τιμὰν παραδίισου ἀρουρῶν ἔξ ἡμίσους δγδόου, μέρους τετάρτου. Je ne vois pas d'autre sens possible aux mots μέρους τετάρτου. Ce jardin, dont on donne les limites, était situé à Memphis, dans le village Δε-clepium; car je crois que tel est le sens de ἐν τύπω Ασκλαπαίω (lig. 3). Cette somme doit être payée en quatre fois, à partir de l'an xxx, et d'aunée en année jusqu'à l'an xxxiii.

Cela résulte surtout de la dernière phrase, qui, dans le premier papyrus, est ainsi conçue (lig. 21-23): ἀπὸ δὶ τῶν πρεκτιμένων] x. τ. λ. « Sur la somme susdite, 10 talens 4,000 drachmes, Zoïde, ci-dessus mentionnée, a fait le premier paiement de la même année (xxx); et maintenant, elle fait le second de l'an xxx1, montant à 2 talens 4,000 drachmes, monnaie de cuivre, dont le change [doit être effectué]. »

Il y avait donc déjà cu un premier paiement l'année précédente, probablement à la même époque, c'est-à-dire en pharmuthi. Comme l'autre papyrus est postérieur de deux ans, il doit se rapporter au quatrième et dernier versement. En effet, on trouve le rappel de ces divers acquits dans le commencement des 4 dernières lignes du second papyrus, ce qui permet de restituer ces lignes avec une certitude presque entière, quoiqu'il manque les 3 quarts de chacune d'elles.

προκειμένων $ZI\Delta$ (τ) [τετάχθα: Ζωίδα τὰν προγεγραμμέναν, τὰν μὲν πρώτην ἀναφορὰν] τοῦ Δ L φαρμουθί K [, χαλκοῦ, οὖ ἀλλαγὰ, $ZB\Delta$ (2), τὰν δὶ δευτέραν τοῦ Δ AL, καὶ] τὰν τρίτην τοῦ Δ B[L, καὶ νυνί τάσσεται τὰν τιστρτην τε καὶ τελευταίαν τοῦ Δ ΓL].

Voici la date des 4 paiemens: l'an xxx, 20 pharmuthi [acte perdu]; l'an xxxi, 6 pharmuthi [acte conservé]; l'an xxxii... pharmuthi [acte perdu]; l'an xxxiii, 25 pharmuthi [acte conservé].

Il est très-possible que les deux autres actes existent dans quelque collection particulière, soit en Europe, soit en Égypte, et qu'on les connaisse plus tard. M. Petrettini les croit du règne de Philométor: cela est fort probable; ils pourraient être



⁽¹⁾ Voyes la fue simile, nº 11.

⁽a) Le même, nº 14.

aussi bien du l'ègne de son frère Évergète II. Dans le premier cas, leur époque se renfermerait entre les années 152 et 149; dans le second, entre les années 141 et 138 avant notre ère.

Seconde observation: la surface du jardin en question est de 6 aroures 1/2 et 1/8, c'est-à-dire 5/8 (1). Dans le premier papyrus, cette superficie est exprimée par les caractères (nº 7); dans le second, elle l'est en toutes lettres docuer te finique èque No: il n'y a donc pas de doute sur la sigle du mot aroure. Cela est curieux; car voici la première sois que, dans un papyrus, la surface d'un terrain est exprimée en aroures; jusqu'à présent la seule mesure agraire dont il y ait été fait mention est la condée superficielle πόχυς οίκοπεδικός, dont la véritable valeur n'est pas connue, puisqu'on en est réduit à l'hypothèse ingénieuse, à la vérité, du comte de Balbe, mais enfin qui n'est qu'une hypothèse. Quoi qu'il en soit, l'aroure égyptienne étant un carré de 100 condées de côté, équivaut à (25m, 7 × 52m, 7) 27 ares 77 centiares. La surface du jardin était donc de 1 hectare 84 ares, ou de 5 arpens 1/3 environ. Son prix est estimé à 64,000 drachmes, monnaie de cuivre, ce qui fait environ 2 talens l'arpent. Il est bien fâcheux qu'on ne puisse évaluer ce numéraire; ce point éclaircirait une infinité de détails de l'économie publique de l'Égypte. Mais quel rapport existait en Égypte entre l'argent et le cuivre monnayés? Je ne crois pas que personne le sache.

Quant à la 4° partie composée de plusieurs pièces, la première n'est que la répétition abrégée de celle qui a été citée (plus haut, pag. 16); les autres sont des déclarations analogues d'of-

(1) Dans le premier papyrus, le nombre est exprimé par le signe (n° 7 de fue simile); dans le second, il est en toutes lettres. Il est étonnant que M. Petrettini n'est rien compris à cet énoncé. Dans son texte corrigé, il donne douges et : μέρους τετάρτου, et traduit sei arure ed un quarto, laissant ainsi de côté πμίσους όγδόου. Les mots μέρους τετάρτου ne peuvent s'entendre d'une portion de l'aroure. La fraction 1/2 et 1/8 = 5/8 est exprimée selon l'usage des Grecs, qui, pour la facilité du calcul, décomposalent les nombres fractionnaires de manière à avoir l'unité au numérateur; les minutes des longitudes et latitudes ne sont pas exprimées autrement dans les Tables de Ptolémée. Ainsi, dens un des papyrus de cabinet du Roi, πής, τρέτον πεντικαιδίκατον, c'est-à-dire, 1/3 et 1/15 = 2/8 de condée.

ficiers des finances, de l'antigraphe, du topogrammate, et de Chrysippe, qui a été présent au paiement: tout cela montre la complication des formalités qui accompagnaient les opérations de ce genre.

Dans le second papyrus, la 3e partie est également suivic de plusieurs petites pièces du même genre, mais différentes par leur contenu, autant qu'on en peut juger d'après l'état déplorable où elles se trouvent. Je lis d'abord : εἰ γραμματεῖς μετεύπουν [εἰς τὴν ἀναγραφήν; puis... Ἡλιόδωρος (?) δίξαι, καθότι [προγίγραπται, τιμὴν παραδίισου ἀρουρῶν ἔξ] ἡμίσους ὀγδόου, μέρους τετάρτου (1)...]; enfin : Παρὶὰ Ζωίδ[ος Δω] ρίω [ν] δίξαι καθότι προγγίγραπται τιμὴν παραδείσου τοῦ όντος ἐν Μέμφει ἐν τό[πιω λσκλη] πειίφ..... Le reste m'échappe tout-à-fait.

Je finis en recommandant ma copie à M. Petrettini, pour qu'il la compare aux originaux, la rectifie dans tous les points où cette comparaison ne leur serait pas favorable, et qu'il fasse un nouvel examen de ces manuscrits, dont il n'a pas, à beaucoup près, tiré le parti qu'il fallait. Je ne puis m'empécher de désirer qu'ils soient aussi l'objet d'un travail spécial de la part de M. Peyron, qui, par son premier mémoire sur les papyrus de Turin, a montré une sagacité si judicieuse et une connaissance aussi profonde qu'exacte de ce genre de monumens.

Addition à l'article précédent.

M. Amédée Peyron a devancé le vœu que je sormais en terminant le précédent article, imprimé tel qu'il a été lu au burcau du journal le 24 avril, mais dont les principaux détails étaient arrêtés bien avant que j'aie pu en achever la rédaction. Le 20 mai, M. le major Slade m'a apporté de Turin, de la part de ce savant philologue, un exemplaire en épreuves d'un mémoire inédit de sa composition sur les papyrus de Zois, accompagné d'une lettre datée du 6 mai. Les fac simile qui doivent être joints à ce mémoire n'étant pas prêts, M. Peyron n'a pu me les envoyer.

Quelle a été ma satisfaction de voir que, sans nous en avoir communiqué, nous nous sommes rencontrés sur presque tous les points! Nous entendons de la même manière le sujet et les principaux détails de ces curieux papyrus; nous donnous la

(1) Dans le fac simile, les mots defécu et mile ont été évidemment transposés par erreur.

même valeur aux sigles numériques qui faisaient la principale difficulté. Mon texte du premier des deux papyrus est aussi à peu près le même que celui de M. Peyron; et cet accord prouve que notre leçon est incontestable : il n'y a de différences que dans les troisième et quatrième parties; encore sont-elles bien légères. En voici quelques-unes, d'après un premier et rapide aperçu: l. 9 et 10, M. Peyron remplit les lacunes que j'ai laissecs en blanc; il lit άνταναιρωμένων et καὶ μήτε; l. 17, il lit των [ai] reo, que mon exemplaire du fac simile ne me semble pas autoriser; l. 31, il lit imazolou après Xpúsinnos, leçon douteuse. D'un autre côté, je crois avoir mieux lu les lignes 27 à 31. Il a hu comme moi thyresseu et thyresquérer, mais il n'a pas proposé de restitution pour la fin du deuxième papyrus. Quant à l'interprétation, M. Peyron donne un sens très-probable à xar' supiexertes (l. 15), que j'ai avoué ne pas comprendre; l. 4, il suspend le sens après on paiverat, tandis que j'en sais dépendre le verbe tival de la 1. 5; et je tiens encore à cette construction. Je crois également avoir raison de faire dépendre untir hyvonθαι du verbe ὑπογράφειν (l. 26 et 27); enfin je ne doute point que M. Peyron ne convienne qu'il n'a pas bien entendu nuissus erden (1. 1), qu'il croit signifier 1/8, tandis que ces mots veulent dire certainement 5/8 (1/2 et 1/8). A ces légères différences près, et quelques autres que je n'ai pas le temps de relever ici, nous sommes d'accord en tout; c'est un résultat dont on me permettra de m'applaudir.

Je dois m'empresser d'ajouter qu'au lieu des très-courtes notes auxquelles j'ai dûme borner dans un simple article de journal, M. Peyron a donné un commentaire excellent qui ne laisse presque aucun point sans explication suffisante. J'aurai occasion d'y revenir en rendant compte de la 2º et dernière partie de ses Papyri græci regii Taurinensis musei Ægyptii, dont il a eu la bonté de m'envoyer un exemplaire en épreuves par la même occasion. Cette fin couronne dignement un ouvrage aussi utile aux lettres qu'il est glorieux pour son auteur. (Extrait de l'article inséré dans le Journal des Savans du mois d'août 1828; p. 477 à 490.)

15. COLLECTION DES CLASSIQUES LATINS à l'usage des classes élémentaires et de grammaire, avec les signes de quantité et l'indication des mots composés, par MM. LEBOX et PRIEUR, 22

prof. au Collége royal de St.-Louis. In-18. Paris, 1827-28; Lassime et comp.

Cette entreprise littéraire, dont l'utilité est incontestable, tonche à sa fin. Le suffrage de divers membres de l'université, et surtout la manière dont les éditeurs ont exécuté leur travail, recommandent puissamment la collection que nous annonçons. Il serait difficile de mettre entre les mains des enfans qui commencent le latin, des livres qui leur rendissent plus faciles les premiers rudimens de cette langue; et nous invitons les chefs d'établissemens d'éducation à examiner la nouvelle édition des classiques, persuadés que nous sommes qu'ils en porteront, comme nous, le jugement le plus favorable. Indépendamment de la prosodie et de la décomposition des mots, on trouvera, au commencement de chaque volume, de très-bonnes observations sur les prépositions; et, à la suite du texte, un vocabulaire complet et détaillé de tous les mots employés dans l'ouvrage.

16. Lexicon Latino-carco-belgicum. — Dictionnaire latingrec-néerlandais; par l'abbé Olingen, membre de la Société de littérature de Leyde, etc., etc. 4^e et 5^e livr.; prix de chaque livraison, 1 fl. 50 c. Bruxelles, 1828; Remy.

L'ouvrage est terminé. Il forme un volume gr. in-8°, de près de 1150 pages à 2 colonnes, imprimées avec beaucoup de soin, du prix de 8 fl.

17. POETE LATINI VETERES, etc. — Les anciens Poètes latins, savoir: Catulle, Lucrèce, Virgile, Tibulle, Properce, Horace, Ovide, Manilius, Phèdre, Lucain, Perse, Silius Italicus, Stace, Valerius Flaccus, Juvenal, Martial, Claudien, Plaute, Térence, Sénèque, d'après les meilleures éditions. 1 vol. in-8°. Florence, 1827; Molini. (Il nuovo Ricoglitore; févr. 1828, p. 151.)

Ce volume ne contiendra pas moins de 1440 pages, ou 90 feuilles in-8°. Les caractères ont été fondus exprès, le papier est vélin collé, de la meilleure qualité qui se fabrique en Toscane. L'encre est de la fabrique de Firmin Didot, de Paris. Le texte sera conforme aux plus belles éditions, et la correction en est confiée à 4 personnes intelligentes.

Le volume sera publié en 6 cahiers de 15 feuilles. Le prix du volume est de 50 paoli de Florence, ou 28 liv. italiennes, payables, savoir: 5 liv. ital. à la réception de chacun des 5 premiers cahiers, et 3 liv. ital. à la réception du 6° et dernier.

18. M.Tulli Cicronis de Divinatione et de Fato libat, cum omnium eruditorum aquotationibus quas Joannis Davisii editio ultima habet. Textum denuò ad fidem complurium codd. insstorum, edd. vett. aliorumque adjumentorum recognovit, Friderici Caruzerii et Caroli Philippi Kaisseri, suasque animadversiones addidit Georg.-Henr. Mosea. In-8°. Francofurti, 1828; Broenner.

Nous reviendrons incessamment sur cette belle et savante édition.

- 19. L'OCTAVIUS DE MINUTIUS FELIX; nouvelle traduction par Antoine Pánicaud, avec le texte en regard. In-8° de 238 p. Lyon, 1828; imprim. de Durand.
- M. Péricaud, auquel nous devons déjà d'excellentes traductions d'auteurs latins, a donné, il y a quelques années, celle de Lucius Minutius Felix, un des apologistes de la religion chrétienne; il existait déjà deux traductions de cet auteur, mais ni l'une ni l'autre ne devait arrêter celui qui se sentait la force de tenter un nouveau travail. Les traductions de l'abbé du Mas, et de Perrot d'Ablancourt, qui parurent toutes les deux en 1637, ne sont plus lues depuis long-temps; et depuis lors, la traduction, en général, a fait trop de progrès pour ne pas refaire en entier celles dont les originaux méritent parmi nous une plus grande publicité.

Dans ce nombre, on ne fait pas assez d'attention aux premiers apologistes de la religion. Sans parler ici des preuves de la vérité du christianisme, puisées à leur source; sans parler du tableau admirable que présentent les vertus des premiers Chrétiens, peintes de couleurs si vives et de traits si touchans, il existe encore, dans ces sortes d'ouvrages, sous le point de vue de philosophie historique, un intérêt puissant qu'on serait coupable de négliger. Jamais, en effet, le monde n'offrit un spectacle plus extraordinaire qu'à cette époque de renouvellement, qui donnait à la société une face si différente de celle qu'elle avait eue jusqu'alors. D'autres mœurs, des vertus ignorées s'emparaient de tous les cœurs, détruisaient de honteux pré-

jugés, renversaient d'odieuses ambitions, subtituaient des idées d'ordre, de sacrifice, aux idées de violence et de tyrannie; faisient triompher de toutes parts la sainte cause de l'humanité, si évidemment méconnue, et arrivaient à la conquête de la terre par le seul moyen de la persuasion, plus forte que le fer des bourreaux.

Certes, des ouvrages destinés à nous faire connaître avec détails des temps qui ont eu une si grande influence sur les temps même où nous vivons, ne méritent pas qu'on les laisse tomber dans l'oubli, et nous devons signaler à la reconnaissance publique les estimables travaux qui les mettent à la portée d'un grand nombre de lecteurs. Ici, c'est bien plus la nature des idées que les formes du style qui nous intéresse. Sous ce dernier rapport, Minutius Felix laisse bien quelque chose à désirer. Le style de cet auteur, comme l'observe fort bien M. Péricaud dans sa préface (p. 4), « n'a pas toute cette pureté qu'on remarque dans les auteurs du bon siècle de la latinité; il est, parfois, affecté, obscur, déclamatoire, ce que l'on attribue à la profession d'avocat qu'exerçait Minutius, et même aussi au pays où il était né, car on croit que l'Afrique fut sa patrie. » Mais, au reste, ces défauts disparaissent tout à fait dans la traduction qui est fort bien écrite; on y trouve la concision, l'élégance et le ton grave que réclament les ouvrages de cette nature. Quelques citations recommanderont mieux cette production que nos paroles, et serviront en même temps à justifier nos éloges.

L'ouvrage que nous annonçons, le seul qui, nous soit resté de Minutius, est un dialogue dans le goût de ceux de Cicéron. Il est intitulé Octavius, du nom de l'interlocuteur qui est chargé de l'apologie de la Religion. La discussion s'engage entre Cecilius et lui; Minutius reste juge entre eux deux, la scène se passe sur les bords de la mer, non loin de la ville d'Ostie, et le lieu en est très-agréablement décrit, quoiqu'on y trouve un peu de ce ton déclamatoire que M. Péricaud signale avec raison. Cecilius parle le premier: après avoir établi quels sont l'incertitude de notre esprit et le peu de fondement de nos connaissances, il s'écrie: « Or, puisque rien n'est certain dans la nature, et que tout est soumis au caprice du hazard, ne scraitil pas mieux de conserver la croyance de nos ancêtres comme le plus sûr garant de la vérité? de suivre une religion transmise par

la tradition? d'adorer les dieux que nos parens nous ont appris à craindre avant de les connaître? et, sans juger nous-mêmes de nos divinités, de nous en rapporter à nos pères qui, dans un siècle grossier (1), et à la naissance du monde, ont mérité d'avoir des dieux pour biensaiteurs et pour rois? De là vient que chaque province, chaque ville, a un culte particulier et des dieux municipaux. Éleusis adore Cérès; la Phrygie, Cibèle; Épidaure, Esculape; Rome, tous les dieux. C'est en montrant dans la guerre une valeur religieuse; c'est en défendant leur ville avec le secours de leurs vestales et de leurs pontifes, c'est en suppliant les dieux irrités, que d'autres auraient blasphémés, lorsque, assiégés, et n'ayant plus d'autre retraite que le capitole, ils passaient, sans autre arme que le bouclier de la religion, à travers les Gaulois admirant leur sainte audace; c'est en se prosternant aux pieds des dieux vaincus, dans la chaleur même de la victoire, après avoir forcé les remparts ennemis; c'est en cherchant partout les dieux hospitaliers pour en faire les leurs; c'est, enfin, en élevant des autels aux dieux Mânes et aux dieux inconnus, que les Romains ont donné des lois à la terre, et étendu leur empire au-delà des limites de l'Océan et des lieux où le soleil finit son cours (p. 33 et 35). »

Pour achever de faire apprécier le mérite du traducteur, à côté de ces raisons, dont toute la force repose sur une vaine admiration pour un passé qui s'écroule, offrons un coin de l'admirable tableau des vertus chretiennes, si nouvelles, si étranges alors, et qui pourtant étaient sur le point de renverser entièrement tout cet échafaudage d'idolatrie sur lequel s'appuyaient, avec tant de confiance, les spectateurs des idées anciennes.

* Si nous passons pour être presque tous pauvres, dit Octavius à Cécilius, loin d'en rougir, nous en faisons gloire; le luxe énerve le courage, tandis que la frugalité l'affermit. Mais est-il pauvre, celui qui n'a besoin de rien, qui ne convoite pas le bien d'autrui, qui est riche devant Dieu? Un homme vraiment pauvre est celui qui, ayant beaucoup, désire encore davantage.
..... Cependant, si nous étions persuadés que les dons de

⁽¹⁾ Le texte porte rudi saculo. Peut-être le sens est-il plutôt, un siècle encore simple.

THE RESERVE OF THE PARTY OF THE

la fortune nous sussent utiles, nous les demanderions à Dieu, qui pourrait nous accorder ce qui lui plairait, puisque tout lui appartient; mais nous aimons mieux les mépriser que les possèder; nous ambitionnons plutôt la justice; nous demandons plutôt la patience; nous aimons mieux être bons que prodigues. Si nous sommes en proie aux infirmités, aux afflictions auxquelles l'humanité est sujette, ce n'est point une peine pour nous, c'est un combat. Le courage s'augmente dans les souffrances; le malheur est souvent l'école de la vertu; les sorces du corps et de l'esprit s'engourdissent dans l'inaction (p. 187 et 189).

Nous ne pousserons pas plus loin nos citations: ce qu'on vient de lire suffit pour faire connaître le style du traducteur; ajoutons qu'en regard de cette version élégante, se trouve un texte imprimé avec beaucoup de soin et de correction; et qu'enfin l'ouvrage est terminé par des notes remplies de goût et d'érudition.

DUGAS-MONTBEL.

20. GOTHOFREDI HERMANNI OPUSCULA. Iu-8°; vol. I de 1v et 370 p. Vol. II, de 370 p. Vol. III, de 336 p. Leipzig, 1827. (Goetting. gel. Anseigen; oct. 1827, n° 166, p. 1655, et avåt, 1828, n° 137, p. 1367).

Cette collection d'opuscules contient en grande partie des écrits de circonstance lus à l'académie de Lcipzig. La 1^{re} partie renserme les 17 écrits suivans: 1. De fundamento juris puniendi; 2. De poescos generibus; 3. De dramante comico-satrico; 4. De fragmento Clytemnestræ Sophoelis in duobus codd. reperto; 5. Commentatio de verbis quibus Graci incessum equorum indicant, ad Xenoph. de re equestri, cap. VII, 6. 7. De differentiá prosæ et poeticæ orationis disputatio; 8. Observationes de Græcæ linguæ dialectis; 9. Dissertatio de ellipsi et pleonasmo in Græca lingua; 10. De dialecto Pindari observationes; 11. De præceptis quibusdam Atticistarum dissertatio; 12, De cantico in Romanorum fabulis scenicis dissertatio; 13. Dissertatio de pronomine αὐτός; 14. Carmen sæculare Academice Lipsiensis; 15. Carmen in honores semisæculares comitis G. G. ab Hopfgarten; 16, Alexandro, Russorum imperatori, liberata Europa reduci; 17. In reditu Regis Friderici Augusti. - La seconde partie offre les 18 traités dont voici les titres : 1. De argumentis pro antiquitate Orphei Argonauticorum maxime à Kænigsmanno allates dissertatio; 2. 3. De legibus quibusdam subtilioribus sermonis Homerici; L. De Eschyli Glaucis dissertatio; 5. De versibus spuriis apud Æschylum dissertatio; 6. De Æschyli Persis dissertatio; 7. De metrorum quorundam mensura rhytmica dissertatio; 8. 9. De choro Eumenidum Eschyli; 10. De mythologid Græcorum antiquissima; 11. De historia Gracca primordiis dissertatio; 12. Censura novæ editionis Thesauri Stephaniani; 13. Equis miliora; 14. Epistola ad Fr. Lindemannum; 15. De R. Bentlejo ejusque editione Terentii dissertatio; 16. De Musis fluvialibus Epicharmi et Eumeli; 17. De compositione tetralogiarum tragicarum; 18. De Æschyli Danaidibus. - La troisième partie renferme les 13 mémoires suivans: 1. Euripidis fragmenta duo Phaëtontis e cod. Clermontano edita; 2. De Saginelis Æginetæ pictoria quinquertii; 3. De Æschyli Niobe; 4. Epistola ad Ferd. Steinacherum; 5, Epistola ad G. Seiffarthum (seulement sur le iota grec); 6. Prafatio ad Homeri Iliadem; 7. Prafatio ad Homeri Odysseam (complément de l'édition de Tauchnitz); 8. De epitriis Doriis; q. De emendatione per transpositionem verborum; 10. De Æschyli Philocteta; 11, De Æschyli Heliadibus; 12. Adnotationes ad Medeam ab Elmslejo editam; 13. De Rheso tragædia. Le journal cité observe que l'intérêt littéraire de la plupart de ces traités', et le style classique dans lequel ils sont écrits, ne manqueront pas d'assurer un accueil favorable à cette entreprise. L. D. L.

21. DICTIONARIUM SCOTO-CELTICUM. — Dictionnaire de la langue gaëlique; par la Société du pays montagneux de l'Écosse. 2 vol. in-4°; prix, 7 liv. st. 7 sh. Édimbourg, 1828; Blackwood. Londres; Cadell.

Ce dictionnaire renferme un ample vocabulaire de mots gaëliques tels qu'ils sont conservés dans le langage ordinaire, dans les manuscrits ou dans les ouvrages imprimés, avec leur signification et leurs diverses acceptions en anglais et en latin; le tout expliqué par des exemples et des phrases, accompagnés des remarques étymologiques et des vocabulaires de mots latins et anglais, avec leur traduction en langue gaëlique. Dans l'introduction, on fait connaître les sources auxquelles ses auteurs ont puisé; on y a joint un abrégé de la grammaire gaelique.

Ce grand ouvrage, qui a occupé, depuis 1814, l'attention d'un comité de la Société de haute Écosse, non-seulement présente un ensemble complet de la langue gaëlique d'Écosse, mais encore surpasse en étendue toute espèce de dictionnaire de la langue celtique.

22. OBSERVATIONS SUR UN PASSAGE DU DANTE, où il est question de Bagnacavallo dans la Romagne; par Vaccolini. (Giornale Arcadico; déc. 1826, vol. 96, p. 316).

Le passage du Dante dont il s'agit est ainsi conçu (Purgat., ch. XIV, v. 112-114):

Ben fa Bagnacaval che non rifiglia, En mal fa Castrocaro, et peggio Conio Che di figliar tai conti più s'impiglia.

Bagnacavallo et Castrocaro sont deux localités de la Romagne, de même que Conio, château aujourd'hui détruit. Ces seigneuries avaient leurs comtes particuliers. Les commentateurs pensent que Gui, qui parle ici, fait l'éloge de Bagnacavallo d'avoir laissé s'éteindre la race de ses mauvais comtes; qu'il blâme Castrocaro, et, plus encore, Conio, de perpétuer la domination des leurs, qui sont pires que tous les autres.

23. ROMANCERO E HISTORIA DEL MUY VALEROSO CABALLERO EL CID RUY DIAS DE BIBAR. — Romances et histoire du valeureux chevalier le Cid; recueillies par Jean d'Escobar. Édition complète, avec une traduction de la vie du Cid; par l'historien allemand Jean de Müller. In-18 de 364 pag.; Francfort, 1828; Broenner.

Parmi les anciennes romances espagnoles, celles qui chantent les exploits du Cid sont célèbres. Quelques-unes sont très-voisines du temps où vécut le Cid; d'autres ont été composées dans des temps postérieurs; aussi existe-t-il une grande différence dans le langage, le style et même l'orthographe des diverses romances. Jean d'Escobar les recueillit en un petit volume qui a été plusieurs fois imprimé; j'en connais au moins 4 éditions, une de Madrid, sans date, une de Lisbonne, 1615, une de Barcelone, 1626, enfin, une de Séville, 1632; il est vraisemblable qu'on en a fait d'autres éditions. Dans mon re-

cueil d'anciennes romances espagnoles (1), j'ai admis 96 de ces pièces. La jolie édition qui vient de paraître à Leipzig reproduit le recueil d'Escobar, ou plutôt celui de Gonçales del Reguero, donnée à Madrid en 1818; ce recueil comprend 78 romances, plus, 24 romances qu'on avait exclues de l'édition de Madrid, sous le singulier prétexte que ces romances ne s'accordent pas avec l'histoire, comme si les autres étaient bien historiques. On a ajouté une traduction espagnole de la vie du Cid, de Jean de Müller; il est à regretter que chaque romance n'ait pas aussi un sommaire pour en indiquer briévement le sujet. J'aurais désiré de plus que les romances fussent divisées en strophes. Un journal anglais, Literary chronicle, 1827, a blâmé, il est vrai, cette division en strophes, que j'ai adoptée pour mon recueil de romances espagnoles; mais je persiste à croire que les Espagnols divisaient ces poésies en strophes pour les chanter; ce qui le prouve, à mon avis, c'est que, dans la plupart de ces compositions, le sens est toujours complet au bout de chaque 4° vers.

Cette jolie édition, mieux imprimée que ne le sont beaucoup de livres allemands, sera agréable aux amateurs de l'ancienne littérature espagnole. Il est étonnant que la tragédie du Cid, inspirée à Corneille par les romances sur le grand guerrier, n'ait jamais engagé un libraire en France à publier aussi une édition de ce petit Romancero. Toutefois, les romances sur le Cid n'y sont pas inconnues. On en a traduit un bon nombre dans la Bibliothèque des Romans, et M. Creuzé de Lesser a donné, en 1814, dans un petit volume in-18, une traduction en vers du Romancero, ou du moins de la plus grande parties M. Hugo en a traduit aussi une partie, si je ne me trompe. Cette série de petites compositions, qui peignent avec naïveté un exploit du vaillant champion castillan ou quelque scène de sa vie, plaira toujours, comme un monument précieux de la littérature poétique du moyen âge. DEPPING.

- 24. Nouveau Dictionnaire Français-Hollandais; par le professeur G. D. J. Rainco, faisant suite au Dictionnaire hollandaisfrançais du même auteur. Tom. I^{er}. In-8°; prix, 6 fr. 77 c. Mons, 1828; Leroux.
- (1) Sammlung der besten alten spanischen Romanzen. Altenburg et Leipzig: 1817; ches Brockhaus:

25. STIQUIOTECHNIE, ou l'Art d'enseigner à lire en vingt leçons d'une heure, au moyen de l'analyse des sons de la parole; par J. J. Montánont, professeur de littérature grecque et latine. Br. in-8° de 72 pages; prix, 1 fr. 50 c. Paris, 1828; Chaumerot.

Depuis quelque temps il pleut des méthodes sur l'art, en apparence si simple et néanmoins dissicile, d'enseigner rapidement à lire aux ensans. Celle de M. J.-J. Montémont s'adresse plus particulièrement aux prosesseurs; elle a pour base les sons de la parole, qu'elle énonce par l'organe vocal à l'inspection seule de l'écriture; ses moyens sont deux lois invariables sur l'alliance des voyelles et des consonnes entr'elles, et sur la manière de diviser les mots en syllabes pour reconstruire en sons articulés les aignes représentatifs de la parole. L'auteur avance que, d'après sa méthode, un exercice assidu de 20 à 30 leçons d'une heure sussit pour apprendre à lire correctement, même à un ensant de six ans, qui sera docile et attentif aux leçons; il ajoute qu'elle peut s'appliquer aux masses par un enseignement simultané, ce qui offrirait une grande amélioration dans l'enseignement primaire.

a6. Langue musicale. — Rapport à l'Académie des beaux-arts de France, sur la langue musicale inventée par M. Sudan.

Dans votre séance du 26 janvier dernier (1828), M. Sudre a éu l'honneur de vous développer le système de sa langue musicale, de la parler sur son violon, de l'écrire avec des signaux musicaux, et d'en faire la traduction spontanée par son élève, lé jeune Deldevez, âgé de 11 ans. Plusieurs expériences ont été réitérées devant vous, toutes ont réussi. L'enfant a toujours traduit ce qui lui était transmis musicalement par M. Sudre, et cette traduction a toujours été conforme à ce que plusieurs d'entre vous avaient dicté.

L'Académie de musique a désiré que sa section de musique fit un rapport sur l'ouvrage de M. Sudre. Votre section a pensé qu'il lui serait utile, en ce cas, de prier plusieurs membres des différentes académies dont se compose l'Institut, de vouloir bien, pour cet examen, se réunir à elle et l'aider de leurs lumières; notre proposition a été accueillie, et nous nous sommes réunis le lundi, 18 de ce mois, dans une des salles de l'Institut.

Cette commission, dont les membres étaient MM. de Prony, Arago, le baron Fourier, Raoul-Rochette, Chérubini, Lesueur, Berton, Catel et Boieldieu, après avoir pris connaissance de tous les procédés inventés par M. Sudre, pour la formation de la langue musicale, et après plusieurs expériences faites et réitérées devant elle, a reconnu que l'auteur avait parsaitement atteint le but qu'il s'était proposé, celui de créer une véritable langue musicale; la Commission a donc pensé, qu'offrir aux hommes un nouveau moyen de se communiquer leurs idées, de les transmettre à des distances éloignées, et dans l'obscurité la plus profonde, était un véritable service rendu à la société, et que surtout, dans l'art de la guerre, l'emploi de ce langage pourrait, en certain cas, devenir très-utile, et servir de télégraphe nocturne, dans les circonstances où souvent les corps militaires ne peuvent se communiquer les ordres nécessaires à l'exécution de tels ou tels mouvemens. Les instrumens à vent seraient presque tous propres à l'emploi de ce moyen, surtout la petite clarinette, et il n'est pas de musique militaire qui n'en possède une. Il n'est pas non plus d'état-major, surteut en France, dans lequel on ne rencontre un officier sachant la musique, et puisqu'il nous est démontré qu'en 8 ou 10 leçons, lorsqu'on est musicien, on peut parler et écrire la langue de M. Sudre, et la traduire, ainsi que l'a fait devant nous le jeune Deldevez, nous sommes autorisés à croire que ce télégraphe musical pourrait s'employer facilement et utilement dans nos camps. L'officier recevrait l'ordre de son général, le traduirait musicalement, et le ferait transmettre d'une rive ou d'un camp à un autre, par l'un des musiciens de son corps. Cette expérience a été saite l'été dernier, à minuit, du pont des Arts au pont Royal, et elle a parfaitement réussi. Nous croyons donc devoir aussi faire remarquer à l'Académie que nous sommes assurés qu'il sera très-facile, par le moyen de la transposition musicale, d'obtenir des variétés de transmission de ce langage, semblables à celles qui sont en usage dans les correspondances diplomatiques, par chiffres et autres signes, et de manière à prévenir les inconvéniens qui résulteraient de cette transmission donnée en signes, dont tout le monde aurait intelligence.

La Commission oroit aussi que ce nouveau moyen de communication de la pensée peut offrir, dans d'autres circonstances de la vic, de grands avantages, et que le système de M. Sudre renserme en lui tous les germes d'une découverte ingénieuse et utile.

Nous avons l'honneur de vous proposer, Messieurs, d'accorder votre approbation à notre rapport.

Signés de Prony, Arago, membres de l'Académie des sciences, le baron Fourier, de l'Académie française; Raoul-Rochette, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; Chérubini, Le Sueur, Berton, Catel, Boieldieu, membres de l'Académie des beaux-arts; H. Berton, rapporteur.

27. DIE HOECESTE VERRINFACHUNG DER SCHREIBERUNST.— L'Art de l'écriture, réduit à son plus haut degré de simplification; par le conseiller D' Erdmann, médecin de S. M. le roi de Saxe. Avec 1 pl. (Dingler's Polytechn. Journal; 1826, Tom. XXI, cah. 3, p. 235.)

C'est une nouyelle méthode sténographique dont M. Erdmann est l'inventeur. Il n'emploie que 2 signes, le point et la ligne, dont les diverses positions, déterminées par 2 lignes horizontales parallèles, sussisent pour représenter toutes les lettres de l'alphabet allemand. Cette échelle offre 5 places pour chacun de ces signes. Les 5 places occupées par le point représentent les voyelles. La ligne tirée horizontalement, perpendiculairement, obliquement de bas en haut et obliquement de haut en bas, occupe 20 places pour représenter les 19 consonnes, plus le sch. Malgré cette grande simplification de signes, on conçoit facilement combien cette manière d'écrire serait compliquée, si l'on ne se servait pas de nombreuses abréviations, telles que la liaison des lignes horizontales, perpendiculaires et obliques, toutes les fois que ces diverses directions permettent de les combiner entr'elles, la suppression des voyelles, etc., etc. Or, ces abréviations indispensables, toujours susceptibles de nuire à la clarté, doivent necessairement saire naître une partie des difficultés que présentent les autres méthodes sténographiques.

L'auteur joint sur la planche qui accompagne son mémoire un exemple des abréviations que l'on peut introduire dans sa méthode; mais il est à regretter qu'il n'en donne pas l'explication.

G. 28. NOUVFAU SYSTÈME DE STÉMOGRAPHIE, OU Art d'éorire aussi vîte que l'on parle; par Hippolyte Prévost, un des stémographes qui recueillent les cours de MM. Villemain, Cousin et Guizot. 2° édit. Broch. in-8° de 47 pages, avec 4 pl.; prix, 1 fr. 50 c. Paris, 1828; Pichon et Didier.

L'art d'écrire aussi vîte que la parole, connu dans les anciennes républiques, n'a cessé d'être plus ou moins en honneur; m us il a dû trouver un plus grand nombre de partisans de nos jours, où la multiplicité de nos cours publics et le rôle que la tribune est appelée à jouér dans notre gouvernement représentatif en ont fait un besoin pour un plus grand nombre de personnes. Toutefois, cet art a-t-il des principes bien certains, et dont l'application ne soit pas entourée de trop de difficultés? Telle est la question importante à résoudre.

« A en juger (dit M. Prévost dans sa préface) par le petit nombre de sténographes qui existent, on s'imaginerait que la sténographie est un art bien difficile; et cependant, nous sommes à portée de le dire, cette écriture est plus facile que celle dont on se sert ordinairement. » Notre sentiment, à nous, est que la sténographie est un art qui demande un exercicestant et journalier pour offrir des résultats satisfaisans, et qu'il n'est vérital!ment utile qu'aux personnes qui en ont fait leur profession habituelle. Lorsqu'après une étude longue et persévérante, on est parvenu à se servir de cette écriture de convention avec autant d'habileté et de promptitude que de l'écriture ordinaire, tout n'est pas encore fait; car l'attention et la mémoire jouent un si grand rôle dans l'exercice de cette méthode, qu'à notre avis, bien pen de sténographes peut-être seraient en état de déchiffrer, après un certain laps de temps, ce qu'ils auraient écrit, même sur une matière qui ne leur serait pas entièrement étrangère.

Bien des essais ont été faits déjà pour réunir en corps de doctrine les préceptes de cet art, aussi sugitif que la parole qu'il est appelé à représenter. Nous avons sous les yeux une méthode publiée, en 1801, par M. Honoré Blanc, sous le titre d'Okygraphie (1), et dans la quelle nous trouvons des renseignemens curieux sur cet objet. Depuis long-temps, nous n'avons

⁽¹⁾ Iu-8° de Lx-67 pages, avec 15 pl. gravées. Paris, an IX (1801); Bidault.

G. Tome XI.

plus entendu parler de cette méthode, dont l'auteur, devançant l'emploi qu'on devait faire plus tard des prospectus et des anaonces décevantes des journaux, promettait de faire connaître et de développer en une seule leçon la théorie de ses principes abréviateurs. Si l'effet ent répondu à cette offre pompeuse, il n'existerait aujourd'hui personne qui ne fût à même d'employer la méthode okygraphique. L'auteur avait fait en même temps de cette méthode une espèce de chiffre diplomatique, et, avant de publier sa découverte, il avait cru devoir pressentir le ministre des Relations extérieures sur l'emploi que le gouvernement pourrait en faire; mais un des employés chargés de la correspondance secrète, auquel M. Blanc avait été adressé, répondit qu'il serait difficile de faire adopter une nouvelle méthode aux agens diplomatiques, et la proposition tomba d'elle-même.

Avant l'Okygraphie de M. Blanc, il avait déjà paru deux méthodes pour abréger l'écriture et la rendre plus rapide: l'une, sous le nom de Tachygraphie, imaginée par Coulon Thévenot, en 1790; la seconde, sous le titre de Sténographie, inventée par un Anglais nommé Taylor, et dont Bertin sit l'application à la langue française dans un ouvrage qui a paru pour la première lois en 1792, et dont nous connaissons une édition publiée en 1804 (1). Ces trois méthodes, comme on peut le voir par leur étymologie (2), diffèrent très-peu dans leur but; mais leurs résultats ne sont pas entièrement les mêmes. «La tachy graphie est, des trois procédés, celui qui offre le moins de réductions et qui, par l'extrême multiplicité de ses signes, exige une plus longue étude. Elle peut d'ailleurs donner lieu à de grandes méprises, en ce que le même caractère, un peu plus ou moins allongé, représente tantôt une lettre, tantôt une autre, inconvénient qui réclame de la part du tachygraphe un degré d'attention presque incompatible avec la rapidité qui doit présider à son opération. « La stinographie est plus rapide que la tachygra-

⁽a) Do ωχύς, vite, prompt, ταχλως, avec célérité, vite, στενές, étroit, resserré, et de γράφω, j'écris.



⁽¹⁾ On peut encore citer 2 ouvrages antérieurs à ceux-ei, savoir : la Tachygraphie de la Valade, imprimée à Paris en 1797, et le Parfait Alphabet du curé de Saint-Laurent, qui parut 10 ans après, c'est-à-dire en 1787.

phie; mais des années d'exercice sont nécessaires pour y acquérir quelque facilité; et, quand on saura que le principal moyen de réduction qu'elle emploie est de supprimer toutes les voyelles médiantes, et de n'exprimer celles qui commencent un mot que par un signe commun aux 5 voyelles et aux diphtongues, on sera tenté d'appliquer à la sténographie ce vers de Boileau:

l'évite d'être long, et je deviens obscur. »

L'auteur de l'Okygraphie, auquel nous empruntons ces deux jugemens, ajoute, à l'appui de celui qu'il porte sur la sténographie, une longue liste de mots qui doivent s'écrire de même dans le système de Taylor ou de Bertin, et qui présentent par conséquent une source d'erreurs fréquentes et inévitables, d'où penvent naître les plus graves inconvéniens. Fille et folle, par exemple, s'écriront de même; Colette, culotte, culte et calotte seront synonymes, ainsi que monstre et ministre, carême et crime, mal et miel, beauté fraîche et bête farouche; enfin, si un père écrit sténographiquement à son fils: Ménage ton argent, celui-ci pourra fort bien lire: Mange ton argent. M. Blanc reprochait encore à la sténographie l'impossibilité de rendre les noms propres et d'user également de mots nouveaux ou qui ne seraient pas déjà connus de ceux auxquels le sténographe pourrait s'adresser. L'okygraphie, à son tour, a essuyé quelques critiques assez vives; une lettre, publiée dans le temps par le sténographe Breton, tendait à prouver que la méthode de M. Blanc ne pouvait jamais devenir une écriture assez rapide, parce qu'il fallait une précision presque mathématique dans le placement de ses caractères pour éviter la confusion, reproche que celui-ci avait fait à la tachygraphie, comme on l'a déjà vu plus haut. L'okygraphie avait, d'ailleurs, un autre inconvénient, reconnu par l'inventeur lui-même, c'était d'exiger une assez grande surface pour son exécution; un livre imprimé okygraphiquement aurait présenté un volume aussi considérable que s'il eût été imprimé avec des caractères ordinaires (1).

M. Prévost est resté fidèle au système de sténographie qu'il a trouvé établi. Il supprime les voyelles médiales des mots,

⁽²⁾ Si l'on veut une méthode qui réduise les livres imprimés à un tiers de leur volume, on peut adopter la typographie ai ingénieusement imaginé par Prout, et dont l'abbé Sicard a rendu le compte le plus avantageux dans le repport qu'il en fit dans le temps à l'Institut national.

ainsi que le faisaient Taylor et Bertin, et comme on a vu plus haut que M. Blanc le leur reprochait avec une forte apparence de raison; il assure que cette absence de voyelles ne rend nullement difficile la reconstruction des mots et leur lecture, parce que son alphabet n'est pas seulement composé de consonnes, mais qu'il renferme encore les sons et les syllabes qui entrent le plus fréquemment dans la composition des mots. Il cite, pour exemple de l'amélioration introduite dans le système de Taylor et Bertin, le mot plan, pour lequel il emploie 2 signes au lieu de 3 qu'il aurait fallu à ceux-ci.

Du reste, nous ne nous engagerons pas à donner notre avis aux lecteurs sur la préférence que mérite l'une ou l'autre des 3 méthodes dont nous avons parlé, reconnaissant d'ailleurs notre insuffisance et notre peu de lumières à cet égard, malgré toutes les peines que nous nous sommes données pour satisfaire en ce point notre conscience et notre devoir de critique. Nous dirons seulement que nous avons cru remarquer, dans l'exposé de la méthode employée par M. Prévost, quelques améliorations que l'on devait attendre d'un auteur qui parcourt une carrière où d'autres étaient déjà entrés avant lui, et nous donnerons la division qu'il a suivie dans son ouvrage, asin de mettre les lecteurs plus à portée de juger du degré de consiance et d'interêt qu'ils doivent accorder à cet ouvrage, écrit dans un but d'utilité publique. Il fait connaître dans la première partie la manière de tracer les caractères sténographiques et les règles qui en régissent l'emploi; la 2e partie renserme les initiales; dans la 3º partie sont comprises les finales ou terminaisons; et enfan. dans la 4^t partie, qui n'est que le complément de son système. il communique à ceux qui ont le désir d'obtenir dans la pratique une grande rapidité quelques nouvelles règles et ses principaux moyens abréviatifs particuliers. On y trouve aussi un système de numération et de ponctuation. Le prix modique de cet ouvrage doit être un attrait de plus pour bien des personnes, et, si sa lecture pouvait suffire pour faire de bons sténographes, il obtiendrait bien rapidement un grand nombre d'éditions successives; mais, quel que soit son mérite, nous pensons que quelques leçons orales et pratiques, données par son auteur, auron t un plus sûr résultat, et nous engageons ceux qui éprouvent le besoin d'acquérir cet art à recourir à un moyen que ne remplaceront jamais les principes le mieux exposés et le mieux rédigés.

E. Héreau.

29. MANUEL DE CALLIGRAPHIE. Méthode complète de CARSTAIRS, dite Méthode américaine; ou l'Art d'écrire en peu de leçons, par des moyens prompts et faciles. In-18 de 120 pag., avec un atlas oblong, composé de 28 planches; prix, 3 fr. Paris, 1828; Roret.

Nous avons déjà annoncé (Bull, des Scienc. techn., Tom. IX, n° 348) un cahier oblong, publié par M. Chandelet, sous le titre de Système d'écriture américaine dévoilée, qui depuis a obtenu plusieurs éditions. Nous donnions, dans une note, le titre de la Méthode originale de Carstairs, traduite en français et formant un volume in-8°. Nous ne saurions juger ce que contient cet ouvrage, qui ne nous est point parvenu; mais nous serions portés à croire qu'il renferme des choses étrangères à son objet, puisque celui que nous annonçons, et dont le format est bien plus petit, nous a paru contenir encore quelques répétitions.

Les journaux ont retenti des éloges donnés à la Méthode de Carstairs, et le nombre considérable de maîtres qui enseignent ce nouveau système est une garantie du succès qu'il a obtenu, malgré les dénégations de quelques personnes, parmi lesquelles M. Raynaud, grammairien et calligraphe, s'est fait surtout remarquer par l'esprit et la vivacité de ses attaques dans une cause où il a cru que l'honneur français était intéressé. Nous regretterons, avec l'auteur du Manuel que nous annonçons, que ceux qui ont importé cette Méthode en France n'aient pas imité le noble désintéressement de son inventeur, et aient établi une espèce de monopole sur leurs concitoyens.

M. Trémery avait déjà publié en 1825 un précis de cette Méthode, avec un recueil de modèles gravés; mais, reconnaissant lui-même que ce premier ouvrage était incomplet, il a voulu faire jouir ses compatriotes de tout ce que renferme de bon et de réellement utile la dernière édition de l'ouvrage anglais, publiée à Londres, et c'est ce travail qu'il nous offre aujourd'hui.

M. Carstairs, persuadé: 1° que l'écriture, produite par le simple mouvement de l'articulation des doigts, ne peut jamais conduire à l'expédiée; 2° que celle qui résulte du simple mou-

vement du bras ou du poignet ne fournit que des caractères angulaires, a reconnu la nécessité de combiner ensemble le triple mouvement du bras, du poignet et des doigts; c'est là ce qui a été la base de son système. Voici les conditions qu'il exige, et que sa Méthode tend à développer dans ses élèves: 1º Il faut que l'élève puisse écrire dans tous les sens du papier avec facilité; 2º qu'il acquière et communique au bras et à la main un mouvement habituel et régulier, qui soit également applicable à toutes les lettres de l'alphabet, et donne, par son exécution, la même inclinaison à toutes les lettres, et qu'il observe la même distance entr'elles; 3º qu'il ne quitte pas la plume à chaque mot, mais qu'il lie, si cela lui est possible, les mots entr'eux; 4º que la touche de la plume soit légère et hardie, pour ajouter à l'uniformité du mouvement. Pour dispositions premières, il faut que le poignet de l'élève soit dirigé à plat sur la table, sans cependant y toucher; il doit être tenu en parallèle, à la hauteur d'un pouce, et il faut le faire mouvoir sur la surface des ongles des 3° et 4° doigts, lesquels doivent être rentrés sous la main.

L'ouvrage de M. Trémery reproduit avec soin toutes les indications nécessaires pour guider les lecteurs dans l'étude de cette Méthode, à laquelle nous avons vu plusieurs personnes devoir un changement fort avantageux et remarquable dans leur écriture. Il est à désirer que la connaissance s'en répande de plus en plus, et, pour ne citer qu'un exemple des grands inconvéniens que peut entraîner l'imperfection de l'écriture, nous signalerons avec l'auteur le cas, qui peut se représenter souvent, où une ordonnance, mal écrite par le médecin, serait mal lue par le pharmacien chargé d'en préparer le contenu, et dont l'erreur pourrait avoir alors un résultat si funeste pour les jours du malade.

Après les notions préliminaires, la 1^{re} partie du Manuel de M. Trémery contient une histoire de l'écriture, puis l'indication de diverses préparations pour obtenir toutes les espèces d'encre, et pour enlever l'écriture et la faire disparaître du papier ou du parchemin. La 2^e partie contient les indications matérielles nécessaires pour le développement de la Méthode de Carstairs, puis des leçons ou instructions sur chacune des planches qui composent l'atlas. Ces planches, au nombre de 28,

comme nous l'avons dit dans le titre de cet article, sont fort bien exécutées et gravées par M. Dien. Enfin, cette édition, beaucoup moins chère que celle qu'a publiée le libraire Colas, et qui est du prix de 10 fr. (1), nous paraît offrir tout ce que peuvent désirer les personnes qui voudraient mettre en pratique une méthode à laquelle on ne peut refuser une supériorité marquée sur toutes celles qui avaient été en usage jusqu'ici.

E. H.

MYTHOLOGIE.

30. Sulla Mitologia. — Sur la Mythologie; discours de Viue. Monti. Milan, 1823. (Biblioteca italiana; n° exviii, octobre 1825, p. 17.)

Ce discours du vénérable patriarche de la poésie italienne semble être une réponse indirecte aux auteurs modernes qui pensent que la nature seule peut fournir des inspirations sans qu'il soit nécessaire de recourir aux fictions de l'antiquité. L'ouvrage de Monti est en quelque sorte une réfutation du romantisme, qui, cherchant à s'affranchir de toutes les règles transmises par les anciens, et précieusement recueillies par leurs doctes partisans, se prive aussi des secours que nous offrent leurs lecons, et des conseils, muris par l'expérience, qui ont guidé la majeure partie de nos grands auteurs dans leurs immortelles compositions. Ce n'est pas que cette vénération, ce culte pour l'antiquité doive dégénérer en un enthousiasme fanatique, et que, pour aimer les anciens, il faille se traîner en rampant sur leurs traces; il ne s'agit que de garder un juste milieu entre une audace téméraire et une imitation servile. Toujours est-il que le respectable Monti recommande l'étude de l'antiquité comme une mine féconde et inépuisable de pensées aimables, brillantes, fortes et sublimes.

- 31. DE PHOENICIS FABULA apud Græcos, Romanos et populos Orientales Commentationis Particula I, etc.; par J. F. Hennichsen. In-8° de 30 pp. Copenhague, 1825; Schulz. (*Hei-deilberg. Jahrbüch. der Literatur*; 1826, cah. 9, sept., p. 904).
- (z) Une 2º édition de cet ouvrage, avec un atles in-4º de 26 pl., a para récemment, dit-ou, et se vend chez le même libraire, au prix de 5 fr.

On conçoit qu'un écrit de 30 pp., consacré à une matière sur laquelle il existe bien d'autres travaux, ne peut offrir que fort peu de chose, même s'il était doublé par la Particula II, à laquelle on doit s'attendre. Cependant l'opuscule que nous annonçons n'est pas sans mérite; car, ayant écarté tout ce qui n'est point essentiel, n'avant considéré la tradition que sous le rapport de son origine, et ayant rectifié, au moyen d'élémens chronologiques, plusieurs données des anciens, l'auteur a pu se frayer une voie qui exigeait peu de développemens. Le passage suivant fera connaître en partie l'opinion de l'auteur: « Ducibus itaque scriptoribus antiquis cum Müntero contendere andemus, Phœnicis fabulam esse astronomicam, Phœnicemque mortuum esse tempus præteritum annis volventibus transactum. Quot vero anni hoc cyclo comprehendantur, ob diversa veterum testimonia incertum est, maximè tamen probatum 500 annorum spatium, ab Herodoto atque antiquissimo quoque traditum. Myrrha mortuos condiebant Ægvptii, neque humabantur defuncti, sed in locis sacris servabantur. Fabula itaque sine dubio etiam hoc indicat, memoriam præterlapsi temporis à sacerdotibus templi Heliopolitani servatam fuisse. Cetera fortasse paulatim in ipså Græciá accessere commenta, sed Herodotum sequimur. Atque hæc hactenus plura enim de significatione hujus fabulæ in altera nostræ commentationis particula erunt dicenda.

Nous ajouterons à ce que dit le journal cité au titre, qu'il n'y a rien de bien neuf dans les propositions de l'auteur. Il est reçu en érudition, nous dirons il est prouvé, que la fable du Phénix était, en Égypte, un symbole de la grande période de 1460 ans fixes, comprenant 1461 anuées vagues : c'était la période sothiaque se renouvelant aussitôt qu'elle était terminée. Feu Larcher a traité ce sujet d'une manière très-satisfaisante.

32. DE CERCOPIBUS ET CYCLOPIBUS; par C. D. HÜLLMANN. In-4° de 15 pp.; prix, 8 gr. Cologne, 1826; Bach. (Beck, Allgem. Repertor.; A326, vol. IV, cah. 1 et 2, p. 98.)

Le professeur Loheck de Kænigsberg publia, en 1820, un programme sur les Cercopes (Kerkopes), où il prétendait que ces personnages mythologiques avaient été des joculatores, un-

mo sanniones, quibus Hercules stipatus fuerit, donec heroi ipsi insidias strucrent; que c'était d'eux que les bouffons des anciens rois avaient pris leur nom, et que ce nom avait été emprunté d'une espèce de singes hideux, parce qu'ils imitaient les grimaces et les gestes de ces animaux, afin d'exciter à rire. M. Hüllmann avance, dans le Mémoire que nous annonçons, une opinion opposée à celle de M. Lobeck, son ancien-collègue. D'après les notions qu'il a puisées à ce sujet dans les anciens écrivains, il croit devoir prendre les Cercopes pour des gesticulatores, veteratores, sycophantæ, versuti fallaciarum machinatores, qui quolibet modo populum fraude petiverint. Il part de l'étymologie des mots de έρχος, κερχος, κίρχος, κερος, κύλος, κύκλος, qui ont la signification de septum; wh, ch signifie dans plusieurs noms composés les yeux, le visage, tandis que dans plusieurs autres ce n'est qu'une simple finale sans ancune signification. Il s'en suit donc que les mots de Cyclope, Cercope, Cecrope, siguilient originairement, dans la véritable acception de ce mot, un circulateur, circulator. D'après les anciens grammairiens, les mots de Karach, Kiarob étaient synonymes, et le plus ancien nom des Cyclopes était Κερχωπες. C'étaient eux qui confectionnaient les murs circulaires (xúxlous) de grosses pierres (Cyclopia saxa). De là la tradition que les Cyclopes étaient les aborigènes de Sicile, où ils avaient été accueillis par un roi Cocalus (Cocles, Cyclops). D'après Hérodote, la tradition qui donne aux Cyclopes un œil au milieu du front, vient d'un usage établi parmi les Arimaspes qui se tenaient à la proximité de l'Altaï. Ce peuple, pour se garantir de la rigueur de l'hiver, qui durait pendant 8 mois de l'année, avait l'habitude de se couvrir la figure d'une espèce de réseau de criu, dont la forme était convexe, ayant vers le milieu du front un trou fendu en amande; de là la double signification de Κόκλ.ωπες: murorum cyclicorum auctores, et, per cyclos cernentes. Les Cercopes étaient aussi connus sous le nom de Coclites, Coclearii. Il paraît qu'ils ont cherché à tromper le peuple au moyen de cercles et d'autres signes astrologiques, et que c'est à cette occasion qu'on a attaché au nom de Cercope l'idée d'un jongleur, d'un fourbe, etc. L. D. L.

33. DE RELIGIONE ET OBACULO APOLLINIS DELPHICI COMMENTA-TIO, pars prior; par Chr. Fréd, Wilsten, theol. et juris. can did. 125 pag. in -8°. Copenhague, 1827; impr. da Seidelin. (Dansk litteratur Tidende; 1828, nº 24 et 25.)

Dans la Gazette littéraire danoise, qui nous fait connaître cette dissertation, on rappelle deux dissertations semblables, celles de Groddeck De oraculorum quæ Herodoti libris continentur natura; Gœttingue, 1796; et de Cordes Disputatio de oraculo Dodonaco; Groningue, 1826; et le rédacteur ajoute qu'il ne connaît aucune dissertation récente sur les oracles. Ceci semble prouver que les rédacteurs ont tort de ne pas lire le Bulletin, qui les tiendrait au courant des ouvrages philologiques. Le Bulletin a aunoncé en effet, dans les dernières années, deux ouvrages sur l'oracle de Delphes, l'un d'un savant d'Hollande, M. Merxlo, et l'autre d'un savant d'Italie, le comte de Mengotti (Toin. I, nº 383, et Tom. III, nº 558). La dissertation de M. Wilster laisse beaucoup à désirer. Il v règne peu d'ordre, et au lieu de puiser toujours aux sources, l'auteur paraît trop souvent s'être borné à reproduire les idées de Van Dale, les opinions d'Otfried Müller, auteur de l'ouvrage sur les Doriens, et celles de Tittmann, qui a publić une dissertation sur la ligue amphictyonique. Après avoir lu tout l'ouvrage, on ignore encore quelle idée l'auteur se fait de ces oracles des anciens; il paraît du moins être loin de les regarder comme une fourberie.

La Gazette littéraire danoise fait, sur la dissertation de M. Wilster, beaucoup d'observations critiques, contre lesquelles l'auteur a réclamé dans le n° 28 du même journal, où l'on trouve aussi une réplique du rédacteur de l'article critique; n'ayant pas reçu la dissertation même, nous ne pouvons qu'enregistrer les pièces de ce procès littéraire. D-c.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

34. Antiquités égyptiennes du Musée de Liverpool.

Le Muséum possède plusieurs belles antiquités égyptiennes, au nombre desquelles on remarque un beau papyrus trouvé dans la main d'une momie. Ce papyrus, qui a plus de 20 pieds de longueur, est chargé d'hiéroglyphes d'un beau dessin, et orné d'un grand nombre de peintures. L'une de ces dernières repré-

sente le jugement des morts, tel que le décrit Diodore de Sicile. Dans ce tablean, l'esprit du défunt est conduit par un génie devant le dieu Thoth, qui tient en main ses tablettes, sur lesquelles il consigne les résultats d'une épreuve faite devant lui, et qui consiste en ce que les actions du défunt sont pesées dans une balance. Dans un compartiment supérieur, l'âme du mort, guidée par le même génie, est introduite devant Osiris; cérémonie qui indique l'heureuse issue du jugement. On voit aussi, dans cette collection d'antiquités, une tête de momie non enveloppée, qui est celle d'une jeune femme, avec un nez mince et long, et de longues boucles de cheveux d'un brun foncé, caractères qui confirment l'opinion de Cuvier, de Blumenbach et autres savans, que les Égyptiens (de l'ère, au moins, à laquelle appartient cette momie) n'étaient point nègres. On remarque aussi, dans ce Musée, plusieurs souliers de momies, et une superbe sandale de seuilles de palmier tissées; le tout sait sur les deux formes, droite et gauche; en sorte que même cette mode moderne est d'origine égyptienne. J'ai en ma possession une figure d'Haspocrates en bronze, d'un travail exquis : le dieu est représenté le doigt sur ses lèvres, et le scarabée sacré sur la tête. Les contours du corps et l'expression gracieuse de la tête sont entièrement dans le style grec. (Lettre du D' Traill. Edinb. new philosoph. Journ.; 1 trim., 1827, p. 393.)

35. BILDER DES GRIECHISCHEN ALTERTHUMS. — Dessins d'objets de l'antiquité grecque, ou Recueil de dessins offrant les contrées les plus célèbres et les objets les plus importans de l'ancienne Grèce; par J. Honnen. Cah. X-XII; p. 139-178; planches LV-LXXII. Zurich, 1827; Orell. (Beck, Allgem. Repertor.; 1828, vol. I, cah. 2, p. 124.)

Les monumens antiques figurés dans ce cahier se succèdent dans l'ordre suivant: 55. Therpsichore, et Eros dompteur de lion, d'après 2 gemmes du Musée de Florence, et dont la première a pour inscription ελλιωνος, et la seconde πρωταρχος έποιει. 56. La tête de Dionysos, d'après le dessin de Seidelmann (le buste colossal, autrefois dans le Musée du Capitole, portait le nom d'Ariane. C'est Winkelmann qui a rendu à ce buste son vrai nom). 57. Marche triomphale de Dionysos, d'après les basreliefs de Zoëga. 58. Vue intérieure du théâtre de Tauromenium,

d'après Houel, Voy. pittor. en Sicile. 59. Le plan de ce théatre, avec une explication détaillée des différentes parties du théâtre grec. 60. Grand candelabre antique, richement orné, tiré de Millin, Monum. inéd. 61. Zeus Aigiochos, (d'après un Camée Onyx, appartenant autresois au chevalier Zulian de Venise), et un génie bachique (aîlé vers le milieu du corps), d'après Gori, l'un et l'autre au Musée de Florence. 62. Deux grands et superbes vases de marbre (autrefois dans la villa Medicis) représentant le sacrifice d'Iphigénie, d'après Piranesi. 63. Un grand vase bachique, de marbre, d'après le même Piraucsi. 64. Trépied, représentant le combat d'Hercule avec les fils d'Hippocoon, d'après Visconti, Mus. Pie-Clem., T. V. 65. Electre, Oreste et Pylade, d'après le dessin d'un vase, de la collection de Millingen; Peint. de vases grecs. 66. Thésée assommant Procruste, d'après deux dessins de vase, de la collection de Millingen. 67. Scènes burlesques, d'après des vases de Millingen. 68. A pollon du Belvédère. 69. Le buste d'Apollon, d'après un platre. 70. Apollon Saurocktone, d'après Winkelmann. 71. Apollon Musagète, d'après Visconti, M. P. Cl. T. II. 72. Un fragment de la tour des Vents à Athènes, d'après Stuart. Les explications méritent les mêmes éloges que celles du cahier précédent. L. D. L.

36. SELECTION OF VASES, etc. — Choix de vases, d'autels, de candélabres et de trépieds antiques, qui se trouvent dans le Musée royal, à Paris; gravés par Henry Moses; avec le texte par T. L. D. Londres, 1828; Cooke.

Ces dessins, au nombre de 9, doivent être familiers aux connaisseurs qui ont observé les chefs-d'œuvre de sculpture des Grecs et des Romains, qui occupent le premier rang dans les vastes et magnifiques salles du Louvre, à Paris. Parmi ces objets, on remarque surtout le grand candélabre de Piranési, qui forme le principal ornement de la salle du Candélabre, au centre de laquelle il est placé. Les dessins de cet intéressant ouvrage sont de Boys et Cooke; et ils ont été gravés par Moses. Les descriptions ne laissent rien à désirer; et l'ensemble de l'édition est d'une exécution élégante, (London liter, Gazette; 28 juin 1828.)

37. Homere d'apais les nonumens antiques; par Tischerie. 9° cahier. (Kunst und Alterthum von Goethe; vol. V, cah. 3, p. 40, 1826.)

Ce cahier contient: I. Fragment d'un bas-relief, style ancien, avec 3 figures, dont les noms se trouvent au bas de chacune: Agamemnon, Talthybius et Epeus. Le premier de ces noms est écrit de droite à gauche, et les deux autres de gauche à droite. Les jambes manquent à Agamemnon, assis sur une chaise; Talthybius et Epeus, tous les deux bien conservés, se tiennent derrière le roi. D'après les données des uns, ce monument a été trouvé dans l'île de Lesbos; selon d'autres, dans l'île de Samothrace. Il appartenait autrefois au comte de Choiseul-Gouffier, et se trouve aujourd'hni au Musée royal de Paris. Il est hors de doute que ce morceau est très-ancien et qu'il est exécuté dans l'ancien style grec. II. Achille remettant son épée dans le fourreau, dessiné d'après le fragment d'un basrelief trouvé dans l'île de Capri. Monument d'une époque plus rapprochée. III. Diomède, Ulysse et Dolon. Peintures de vases. Si M. Tischbein a exactement rendu ces objets au moyen de la lithographie et du coloriage, il y aurait lieu de douter que ce travail appartienne à l'art ancien des Grecs, comme l'auteur le prétend dans le texte; car, bien que les figures de Diomède et d'Ulysse soient en noir et à la silhouette, avec quelques traits blancs, et que ce genre appartienne au style ancien dans la peinture sur verres, cependant on trouve ce même genre sur des vases d'une époque de beaucoup postérieure. D'ailleurs, les membres de ces deux héros n'offrent point cette raideur prononcée qui caractérise l'ancien style. Cependant, il est possible que le dessinateur ait cru devoir faire quelque changement à sa manière. Quant à la figure de Dolon, l'ombre et la lumière qu'elle osse, sont un signe incontestable d'une époque postérieure, car, lorsque l'ombre et la lumière furent introduites dans la peinture. le style ancien était déjà oublié. IV. Antilochus porte à Achille la nouvelle de la mort de Patrocle. Dessin d'après le fragment d'un beau camée, autrefois appartenant à la comtesse Cheroffini, et déjà signalé par Winkelmann dans les Monum. ant. ined., no 129. V. VI. La prise de Troie, tableau de vase de 19 figures. Ce vase, trouvé dans les environs de Nola, en 1798, appartenait à la famille de Vivenzia, à Nola. Il se trouve aujourd'hui au Musée royal de Naples. L'exécution du dessin de ce tableau est aussi vicieuse, que les noms qu'on a donnés aux figures offrent de doute.

38. PRINTURES DE POLYGNOTE A DELPHES, dessinées et gravées d'après la description de Pausanias, par F. et J. RIEPERHAUSER. In-fol. Rome, 1826. (Antolog.; nº 78, juin 1827, Vol. XXVI, p. 100.)

Il y avait à Delphes deux fameux tableaux peints par Polygnote, desquels Pausanias donne une description historique dans son livre 10°. Le premier représentait la prise de Troie et l'embarquement des Grecs: l'autre, le Colloque d'Ulysse avec le devin Thyrésias, dans les enfers. Tous les deux, tant sous le rapport de la noblesse des sujets, que sous le rapport de la composition, peuvent être comptés parmi les chefs-d'œuvre de l'antiquité.

La description des tableaux de Polygnote représente admirablement à notre imagination le sens significatif de l'entière conception de cette œuvre poétique et sublime; mais on éprouverait une grande difficulté, si l'on voulait reproduire aux yeux l'ensemble de la composition, selon l'ordre et l'ordonnance que l'auteur lui-même a suivis dans cette peinture; car, si Pausanias a été exact et même minutioux en décrivant chaque groupe en particulier, il est incertain toutes les fois qu'il s'agit de rendre raison de la situation et de la disposition de ces mêmes groupes; du moins, il ne paraît pas qu'on puisse s'en rapporter en tout à ses paroles. Les commentaires du texte, souvent plus savans dans l'interprétation des mots que dans l'intelligence de l'art, se contredisent entr'eux, et presque toujours augmentent l'incertitude au lieu d'éclaircir les doutes. Les tentatives faites presqu'en concurrence par l'abbé Gédoyn et le comte de Caylus pour produire ces deux tableaux du peintre de Thasos, gravés à l'eau forte, n'ont pas été plus heureuses; mais, aujourd'hui, nous devons enfin à MM. Riepenhausen, frères, habiles peintres allemands, domiciliés à Rome, la reproduction dans une forme convenable, des peintures de Polygnote, parfaitement dessinées, et gravées de leur propre main, et, depuis peu de temps, il a été publié un grand tableau de la descente d'Ulysse aux enfers, disposé en vingt planches in-folio. La 22º représente, en petite dimension, le bel ensemble du tableau; les autres dessins représentent successivement les groupes détachés de cette noble composition, dessinés en grand et exactement conformes, quant à l'action de chaque figure et ses accessoires, aux expressions du texte de Pausanias, qui, traduit en français, sert de préface. Pour cette partie érudite, MM. Ricpenhausen se sout fait très-sagement aider par de savans philologues et antiquaires; mais ce qui est au-dessus de tout éloge, c'est la grande intelligence de l'art qu'ils ont déployée en reproduisant, dans l'étude de leurs dessins, et autant qu'il a été possible, le style de Polygnote. L'époque où florissait cet artiste peut se déterminer avec certitude, et elle fut assurément celle qui précéda l'époque de la splendeur des beaux-arts à Athènes. Il n'y a aucun motif de croire que la peinture, eu égard au dessin, fut moins avancée que la sculpture. Ceux qui ont admiré le temple de Thésée étaient les mêmes qui ont éprouvé un semblable sentiment d'admiration en voyant les peintures de Polygnote. C'est pourquoi MM. Riepenhausen, pour reproduire le dessin de ces peintures, se sout, avec raison, attachés aux modèles les ' plus parfaits que peut offrir la sculpture dans le même âge, et ils ont mis une égale intelligence à conserver exactement les formes dans les choses de détail; par exemple, la forme du sceptre qu'Agamemnon tient dans sa main est tirée d'un vase grec appartenant à M. Dodwell, et si, cependant, le choix des belles formes que les dessinateurs ont données aux figures, les rend quelquesois plus légères, loin que ce soit une faute, il convient parsaitement à un grand maître de s'élever au-dessus du commun des artistes, et de donner à la sigure des héros le caractère qui exprime le beau idéal de la nature.

Ce premier essai doit faire naître un grand désir de voir bientôt paraître l'ouvrage entier par la publication du 2^e tableau, représentant la prise de Troie; alors, les savans et les artistes, qui ont si justement applaudi au beau travail de MM. Riepenhausen frères, trouveront un nouvel objet d'étude et de satisfaction.

39. RACCOLTA DELLE PIU INSIGNI PABBRICHE DI ROMA ANTICA E SUE ADJACENEE.—Recueil des édifices les plus remarquables de Rome ancienne et de ses environs; mesurés de nouveau et dessinés par l'architecte Jos. Valadira, expliqués par des observations archéologiques de Phil. Aurèle Visconti. In-folatlantiq.; prix de chaque cah. 24 liv. ital. Rome, 1827; impr. de DeRomanis. (Bibliot. ital.; juin 1827.)

Jusqu'à présent il n'a paru, à ce qu'il semble, que 7 livraisons de cet ouvrage dont le commencement date de 1813. Chaque cahier ne fait connaître qu'un scul monument, mais avec tous ses développemens. Le Ier donne le Temple d'Antonin et de Faustine, dessiné sur 9 planches. Ce temple se distingue, non pas par sa grandeur, mais par ses belles proportions et par l'élégance des détails; dix colonnes de marbre cipolin, d'une seule pièce, en décorent le vestibule. Le IIe cahier contient le Temple dit de la Sibylle, à Tivoli, sur 10 planches. Ce temple, de forme ronde, n'est pas dans les proportions exactes de l'ordre corinthien. Cah. III, Temple dit de Vesta, à Rome, 5 pl. Il ne reste qu'une partie de ce temple dont les proportions ne s'accordent pas, selon l'auteur du texte, avec les règles de Vitruve qu'il a appliquées à tous les monumens de ce recueil. Cah. IV, Temple dit de Jupiter Stator; 9 pl. On regarde ce monument comme ayant été construit dans la plus helle époque de l'architecture romaine. Il en reste 3 colonnes magnifiques, avec base et chapitcau corinthien, ainsi qu'avec leur entablement. Le texte décrit tous les détails de l'architecture de ce temple. Cah. V, Temple de Jupiter Tonnant, 10 pl. Édifice bâti en marbre grec, mais malheureusement très-délabré; dans les fouilles faites il y a plusieurs années, on a retrouvé 3 colonnes; les ornemens sculptés sont d'une grande beauté. L'éditeur a ajouté la colonne honoraire érigée à Rome par l'empereur Phocas, et qui est aussi en marbre grec. Cah. VI, Thédtre de Marcellus, 7 pl. On sait que ce théâtre fut bâti par Auguste en l'honneur de son petit-fils chéri: il n'en reste plus qu'un segment de la partie amphithéatrale composée des gradins. En dehors, il y a un reste de colonnade d'ordre dorique sur lequel on a figuré l'ordre ionique; peut-être les deux étages étaient-ils surmontés d'un 3° o vrc. Ce monument a servi au célèbre Vignole à établir les proportions des ordres d'architecture dorique et ionique. Cah. VII, Temple dit de Mars Vengeur, 11 pl. Selon Pline, ce fut Auguste qui éleva, après la bataille de Philippes, ce temple votif, un des plus beaux de la capitale de l'empire romain. D-c.

40. ROUTES ROMAINES DANS LE NORTHUMBERLAND. (Gentleman's Magazine; janv. 1825, vol. XCI et XVIII de la nouvelle série, part. 1, nº 1, p. 39.)

On a déconvert les traces d'une route romaine qui formait une communication entre les deux branches du Watling-Street. qui traverse le Northumberland. Elle commence à Rochester et va vers Holystone, où Saint-Paulin, au rapport du vénérable Bède, convertit au christianisme plusieurs milliers de païens et les baptisa durant un voyage à Millfield où était Edwin, roi saxon. La route est large de 14 pieds; elle passe au pied d'une montagne où l'on voit un triple retranchement, dont la plus petite enceinte est taillée dans le roc à la profondeur de 8 ou 10 pieds dans quelques endroits; mais comme ce lieu manque d'eau, il ne peut avoir servi que de refuge aux habitans contre les invasions de l'ennemi. Selon toute apparence cette fortification est un ouvrage des Bretons. La route dont il s'agit va joindre la branche orientale du Watling-Street avant de traverser la rivière d'Alne, au nord de laquelle est la tour de Crawley, bâtie à l'angle oriental d'une station romaine sur un monticule situé près de la route, et qui pourrait être le Alauna Amnis de Richard de Cirencester.

41. ANTIQUITES ROMAINES DANS LE MIDI DE LA FRANCE, dédices à M. le comte de Chabrol de Volvie, conseiller d'état, préfet du département de la Seine, etc.; par M. Thumeloup.

Parmi les monumens qui font le plus d'honneur au génie et au goût des Romains, on peut ranger le temple de Nismes, connu sous le nom de *Muison carrée*. Proportions, sculpture, tout y est admirable. L'aspect en est aussi riche que majestueux. Ce temple est attribué à Agrippa. Un antiquaire célèbre, feu Seguier, a fait connaître l'inscription d'après les traces que l'on voit encore sur la frise et sur une partie de l'architrave. D'après lui, ce temple aurait été dédié aux deux petits-fils d'Auguste, lorsqu'ils étaient princes de la Jeunesse. Toutes les restaurations avant 1821 n'ont aidé que très-peu à sa conservation. Plusieurs au contraire lui ont été nuisibles; et cependant c'est encore aujourd'hui un des monumens les plus complets de l'antiquité.

Plusieurs artistes distingués l'ont dessiné, très-peu ont mis au jour leurs dessins. M. Thumeloup, ancien pensionnaire du

G. Toma XI.

,4

roi à l'académic de France à Rome, a mesuré et dessiné les détails avec tout le soin que l'architecture devait exiger. Une vue de grande dimension (format colombier et grand-aigle) vient d'être confiée par lui à M. Morcau, l'un de nos plus habiles graveurs à l'aqua-tinta. Elle a été reproduite avec beaucoup de talent et de succès. M. Thumeloup a joint à sa vue perspective le plan du temple, les détails géométraux, et un plan général de l'enceinte moderne, qui renferme encore quelques restes du Forum, qui ont été retrouvés lors des fouilles de 1821 et 1822. Ce Forum, comme ceux d'Italie, servait d'enceinte au temple, disposition que l'on retrouve souvent chez les Romains; par exemple, aux temples de Nerva-Trajan, et d'Antonin et Faustine.

La gravure se vend seule, ou avec le texte et les détails de l'architecture. Le prix est de 12 fr. pour la gravure seulement. On souscrit à Paris, chez l'auteur, rue Caumartin n° 1; Chaillou-Potrelle, marchand d'estampes rue Saint-Honoré n° 140, en face de l'Oratoire.

42. Lyon. Bains nomains.

M. Michoud aîné, propriétaire à Sainte-Colombe-les-Vienne. département du Rhône, en faisant faire des fouilles dans une ferre qui avoisine une ruine romaine appelée le Miroir, a fait une déconverte bien intéressante pour les amis de l'archéologie et des beaux arts. Cet amateur zélé a rencontré d'abord des tuyaux de chaleur en terre cuite et l'ensemble d'un hyppocauste ou foyer qui la conduit dans deux salles de bains revétues de marbre blanc; là, étaient des gradins, des débris de cuves de porphire, etc., etc. Il paraît que ces précieux restes d'antiquité out appartenu à des thermes magnifiques, qui ont été saccagés lors de l'irruption des barbares du nord dans les provinces. Pami les morceaux les plus marquans de cette découverte, on destingue des torses, des bustes, des bras, des jamhes, des pieds, des mains, en marbre, d'un excellent travail, mais surtout une Vénus Genitrix accroupie, et une Hygie debout, plus grande que nature, du meilleur style grec. Il est fâcheux que ces deux statues soient privées de teur tête; la première devait être groupée avec un amour, puisqu'une main d'enfant est restée attachée au dos de la déesse, La seconde,

noblement drapée, conserve encore autour d'un bras une portion de serpent qui caractérise l'idole de la santé. Dans les salles que nous venons de désigner, on a encore extrait plusieurs tronçons de colonnes cannelées, des chapiteaux corinthiens d'une grande proportion, et une quantité prodigieuse de placages de marbre qui ont dû, à cause de leur éclat brillant, faire appeler miroir l'édifice ruiné qui en était entièrement revêtu. On pourra d'ailleurs se faire une idée de la somptuosité de ce monument, quand on saura que feu M. Schneider, professeur de dessin à Vienne, y avait trouvé des charretées de marbres rares; des torses, des têtes d'une grande beauté, dont il avait enrichi le musée de la ville; et que les placages précieux du maître autel de Saint-Maurice, ainsi que ceux du magnifique mausolée de M. de Montmorin, ont été tirés de ce même endroit.

43. Fouilles faites en mars 1820, sur le monticule de Mouchette, au territoire de la ville de Joigny (Yonne). Extrait du rapport fait par M. Thibaut, notaire. (Mémoires de la Société rayale des antiquaires de France; Tome VII, p. 273.)

Au mois de février 1819, un maçon cherchant un banc de craie, trouva les ossemens de quatre cadavres et quelques petits vases de poterie commune: les os et les vases furent rendus à la terre. Continuant ses fouilles, le même ouvrier découvrit dans l'espace de quelques jours quarante-quatre fosses renfermant des squelettes plus ou moins altérés, avec des petits vases de diverses formes, placés auprès de la tête on de la poitrine. Mais le maçon, n'attachant aucun prix à ces vases, les brisa ou les recouvrit de terre. M. Bunon, sous-préfet de l'arrondissement, et quelques particuliers de Joigny, avertis de cette découverte, se rendirent sur les lieux et recueillirent les vases échappés à la destruction. Le préfet du département ordonna de continuer les fouilles, et de nouvelles fosses furent trouvées. Ces fosses, réunies à celles dont on vient de parler, s'élèvent au nombre de 137; toutes sont creusées dans le tuf, et, pour la plupart, à 3 on 4 pieds de profondeur; elles out ordinairement 6 pieds de long sur 2 de large. Tous les corps étaient couchés sur le dos, avant le plus souvent les bras étendus le long du corps, et rerement posés sur la poitrine; tous avaient la tête tournée vers l'orient. La grandeur ordinaire des squelettes était de 5 pieds à 5 pieds et 1. 36 fosses contenaient des vases ou des coupes: la plupart du temps, un vase et une coupe. Dans une autre on a trouvé un grand vase à 2 anses et un petit vase posé à plomb dans une coupe. La forme et la grandeur de ces vases varient ainsi que leur pâte; les uns out 2 anses, les autres n'en ont qu'une. Les coupes recueillies sont au nombre de 18; elles ont depuis 3 jusqu'à 6 pouces de diamètre. Les seuls objets de métal qui aient été trouvés dans les fosses, sont 3 anneaux et des clous entièrement rongés par la rouille. Ces clous prouvent que les corps furent enfermés dans des cercueils de bois. On conjecture que le monticule de Mouchette sut le cimetière d'une population chrétienne; car il est impossible de penser que ces tombes appartiennent à l'époque gauloise ou romaine. Il est probable que les inhumations dont il s'agit remontent à l'intervalle compris entre le quatrième et le dixième siècle de l'ère vulgaire.

44. Opissanté, etc. — Description du monastère de la Trinité à Pérémouischle, avec la généalogie des boyards de Khitrof, qui ont contribué à restaurer ce couvent, dévasté par les Lithuaniens. 21 p. in-8°. Moscou 1826; à l'université:

45. VOYAGE ABCHÉOLOGIQUE EN RUSSIE.

L'Académie impériale des sciences à Pétersbourg a résolu de faire faire à ses frais un voyage archéologique en Russie, cette intéressante entreprise sera confice au conseiller honoraire Stroef. (Journal des Débats; 11 nov. 1828.)

46. EPISTOLA, etc. — Lettre de J. Dav. Weber sur les colonnes acritanes et les monogrammes existant sur le devant de la chapelle Saint-Jean de l'église Saint-Marc de Venise etc. Venise 1826. (Antolog.; n° 81, vol. XXVII, sept. 1827, p. 114.)

Ces colonnes appelées acritanes parce qu'elles ont été apportées de Saint-Jean-d'Acre par les Vénitiens après la conquête de cette ville et de sa forteresse, sont décrites dans ce petit ouvrage, où l'on expose d'abord tout ce qui est relatif aux affaires de cette ville jusqu'à l'époque où les Vénitiens s'en sont rendus maîtres, et l'on continue ensuite l'histoire de ces co-

lonnes depuis leur transport à Venise jusqu'à la destination qu'elles ont aujourd'hui. En rapportant les diverses interprétations données aux monogrammes qui y sont sculptés, le savant auteur pense qu'ils doivent être ainsi expliqués: A Dieu suprême, très-haut, très-grand, et à son fils qui exauce, qui intercède, qui protège, qui sauve, à qui soient honneur et gloire.

47. Chronological History, etc. — Histoire chronologique et Description des monumens d'architecture chrétienne en Angleterrre, par J. Baitton. In-4°, avec planches. Londres, 1826.

Ce volume peut également former le 5° de la collection entière, ou être considéré comme un ouvrage distinct et complet. Il commence par une préface plus étendue que le sujet ne le comportait, et qui traite de l'introduction et des progrès du christianisme en Angleterre.

Le 1^{er} chapitre offre l'explication des différens termes employés pour désigner les deux styles d'architecture, dont le caractère essentiel est la voûte cintrée ou la voûte pointue. Le sty e du cintre est généralement regardé comme une imitation dégénérée de l'architecture romaine. Le style à ogive ouvre un vaste champ aux conjectures : il a reçu tour à tour les épithètes de germain, de gothique, de sarrazin, d'arabe, d'italien, de normand, de français, d'anglais, ou simplément de pointu. M. Britton rapporte les opinions des divers auteurs sur l'origine de ce dernier style, il les analyse et les examine avec talent et justice.

Le 2^e chapitre est consacré à l'histoire des progrès et des caractères de l'architecture ecclésiastique ou chrétienne (suivant M. Britton) de l'Angleterre. Il reconnaît qu'il est presque impossible de déterminer l'époque à laquelle le style pointu, improprement nommé gothique, remplace le style normand; il ne pense pas qu'on puisse la faire descendre plus bas que le règne d'Étienne, vers l'an 1165. Il donne une foule de détails fort curieux, tant sur l'origine, les progrès et les vicissitudes de l'architecture ecclésiastique, que sur l'époque à laquelle ont été construits les monumens les plus curieux dans le style qui les distingue, tels que la cathédrale de Salisbury, etc.

L'auteur donne, dans le 3^e chapitre, de nouveaux éclaircisse-

mens qui achèvent de jeter le plus grand jour sur le sujet. Le volume est terminé par une appendice dont voici le contenu : 1° une table alphabétique des architectes et des fondateurs d'édifices dans la Grande-Bretagne, pendant le moyen age; 2° une liste chronologique des monumens ecclésiastiques, avec l'indication des dates, des fondateurs et des architectes; 3° une liste chronologique de monumens d'architecture; 4° une liste de chaires; 5° les fonts de baptème; 6° les croix de pierre; 7° un vocabulaire des termes d'architecture; 8° une table qui se rapporte aux matières contenues dans les einq volumes des Antiquités architectoniques'; 9° un index alphabétique des noms de personnes et de lieux et de termes qui se trouvent dans le présent volume.

48. MONUMENT A LA HAVARE.

On trouve dans le 1^{er} cahier des Annales des sciences, d'agriculture et des arts, qui se publie à la Havane, et dont le 1^{er} numéro a paru en juillet 1827, l'article suivant: Annonce de la description d'un monument situé sur la place d'armes de la Havane, qu'on vient de dégager des masures qui l'entouraient.

— Ce monument rappelle, suivant l'auteur, l'introduction du christianisme dans l'île de Cuba; mais on ne nous dit pas ce que pouvait être ce monument qui ne peut remonter au-delà de la fin du 15^e siècle, époque de la découverte de l'île de Cuba par Colomb.

49. Explication des inscriptions d'une ancienne pierre gravée, par M. Kopp. (Heidelberg. Jahrbüch. der Literatur; 1828, cah. 6, p. 561, avec une fig.

Le comte de Caylus a publié dans le Tom. VI, pl. 21, de son Recueil, etc., la pierre gravée dont s'occupe M. Kopp. Elle représente d'un côté une Vénus marine avec les mois ETEPKOTS IMAPA MENOI; de l'autre côté, on lit:

IÁWCA
BAWGÁ
AONHIHKAI
EAAECAI
AYTONTAPT
APOYCKO
TIN

M. Kopp interprète cette double inscription ainsi qu'il suit :

ετε Στιργω σ' ύδαρα Μινει
Απο ε te aquosa Memphi!

26 Izm Ezőzmő Adoni la nai la hafat autou taprapou.

Lao Sabaoth Adoni veri et conoede calcare ipsius tartari ozottev.

tenebricosum.

L'auteur ajoute un commentaire pour justifier sa manière de lire. Comme il ne paraît pas douteux que la pierre gravée vienne de l'Égypte, il ne trouve rien d'étonnant dans l'orthographe des mots grecs, qui est souvent corrompue dans les inscriptions grecques faites en Égypte, ainsi que M. Niebuhr l'a fait voir dans ses remarques sur les inscriptions du recueil de M. Gau: Antiquités de la Nubie. D-o.

50. Delle iscrizioni Veneziane etc. — Inscriptions de Venise, recueillies et publiées par Emmanuel-Antoine Cigogna de Venise. 5^e cahier, 1^{er} du 2^e vol. in-4^o de 101 pages, avec une gravure; prix, L. 3-09 d'Autriche. Venise, 1827; impr. de Picotti. (Bibliot. ital.; mai 1828, no 149, p. 248).

L'auteur ne se borne pas simplement aux inscriptions en les commentant, mais il prend encore occasion de faire l'histoire des différentes époques auxquelles elles se rapportent et celle des personnes qu'elles concernent. Cet ouvrage n'est donc point d'une petite importance pour l'histoire ecclésiastique, pour la biographie et pour l'antiquaire. Il aide encore à la littérature, parcequ'on y parle des hommes lettrés et que l'on y donne un catalogue de leurs écrits et des éditions qui en ont été faites. Enfin, il peut être aussi regardé comme important pour les beaux-arts, étant, lorsqu'il est nécessaire, enrichi de planches représentant les monumens dont il est question. Il mérite donc à juste titre une place distinguée parmi les collections de ce genre. Le 1er volume a déjà paru ainsi que le 1er cahier du second. L'ouvrage sera divisé en 20 cahiers environ, au prix de 20 cent. ital. la feuille en papier commun. Le 5e cahier, qui est le 1er du 2e vol., contient les inscriptions de l'église du Corpus Domini et de St-André de la Chartreuse.

51. AUTEL VOTIF DÉGOUVERT À BORDEAUX. On vient de découvrir à Bordeaux, dans les fouilles d'un pavilion de la ci-devant Intendance, un beau monument en marbre, consistant en un piédestal rectangle en marbre gris, avec une inscription latine. Il appartenait à un monument votif érigé à *Tutela*, décsse mystérieuse de l'antique Bordeaux. L'inscription, très-bien conservée, peut servir à constater le 2^e consulat de Julianus, en 224, qui, bien que mentionné déjà sur les marbres du Capitole, était révoqué en doute par quelques antiquaires. La face opposée à l'inscription est décorée d'une couronne de chêne. (*Journ. des artistes*; 1828, n° 9, p. 142).

- 52. Uzben den Werth der Mase und Gewichte, etc. —Sur la véritable détermination des poids et mesures des anciens Romains, fondée sur les originaux existant au musée Bourbon de Naples. Traité lu à l'académie de Naples par Luc de Samuele Cagnazzi, traduit de l'italien, précédé d'un avant-propos par J. Alb. de Schornberg. Avec 1 pl. in-8°; prix, 1 fl. 12 k. Copenhague, 1828; Schubothe.
- 53. TABELLARISCHE UEBERSICHT etc.—Tableau synoptique des anciennes monnaies romaines les plus connues, comparées avec les monnaies attiques, pour servir à l'histoire de l'époque de Cicéron et d'Auguste; par M. H. L. HARTMANN. In-4° de 1v et 66 pp.; prix, 21 gr. Leipzig, 1828; Hartmann. (Beck, Allgem. Repertor.; 1828, vol 1, cah. 2 p. 128).

Paucton, Romé de l'Ile, Grosse, Wurm, nous ont donné, dans le temps moderne, des tableaux métrologiques, qui embrassent en même temps les monnaies anciennes; mais bien qu'ils soient calculés d'une manière plus exacte que ceux qui les ont précédés, cependant ils n'offrent pas, à beaucoup près, tous les détails de ceux que nous annonçons, et ce sont spécialement ces détails qui les rendent indispensables à la lecture des anciens. Ils servent en même temps à déterminer les monnaies attiques. Après l'introduction, où l'auteur parle des changemens du poids des monnaies de cuivre des Romains, et de leur rapport avec les drachmes grecques, il offre, 1°, dans des tableaux synoptiques, le calcul des monnaies romaines et attiques, tant en cuivre qu'en argent; 2° les déterminations anciennes des monnaies romaines et attiques; 3° le calcul des monnaies d'or chez les Romains et les Grecs. L. D. L.

54. DESCRIPTION DE QUELQUES ANCIENNES MÉDAILLES D'ESPAGNE ET D'ITALIE; par Fréd. MUNTER. Avec 1 pl. (Miscellanea hasniensia; Tom. II, cah. 2, p. 385).

De Gades ou Cadix. Tête d'Hercule coiffé de la peau de la tête du lion, au revers 2 mots phéniciens, 2 poissons et le croissant de la lune. Bronze. Cette médaille diffère d'autres semblables publiées par Velasquez, Florez et Bayer, en ce que la massue se trouve devant le profil de la tête d'Hercule, tandis que sur les autres elle est derrière la tête.

De Malaca ou Malaga. Tête de Vulcain coiffée d'un bonnet pointu, au revers un astre rayonnant. Auprès de la tête on voit 2 lettres phéniciennes, reste d'un mot effacé. Bronze. Tychsen a prouvé que les médailles espagnoles à tête de Vulcain, que les savans d'Espagne ne savaient appliquer à aucune ville, appartenaient à Malaga, que Strabon paraît ranger parmi les colonies phéniciennes. Les lettres phéniciennes sont, suivant Tychsen, le reste du mot Astarté; nom d'une divinité principale. L'astre sur la médaille en question est l'étoile du soir ou de Vénus, en sorte que Vulcain et Vénus seraient ici, comme dans beaucoup d'autres monumens antiques, les symboles de la force procréante et de la force concevante de la nature.

De Sagonte (?). Tête de Bacchus, avec le thyrse sur l'épaule droite, une étoile devant le profil; au revers un taureau à face humaine; devant ce taureau un astre, et au-dessus un carré avec 5 caractères inconnus, et au-dessus de ce carré un astre. Argent. Les numismates ne s'accordent pas sur la valeur du taureau à face humaine qu'on voit sur beaucoup de médailles antiques, surtout de la Campanie, ainsi que de la Sicile et de quelques villes grecques. Les uns ont pensé que c'était un symbole de fleuves, que l'on figurait en effet avec des cornes lorsqu'on les personnifiait; Eckhel et d'autres ont pensé au contraire que ce symbole était celui de Bacchus que la Campanie révérait sous le nom d'Hebon, M. Münter voit aussi un Bacchus dans le taureau à face de vieillard de la médaille en question. Sestini, qui en a publié une semblable, présume que c'est une médaille de Sagonte; il interprête les 4 caractères incommus en lisant Bersical: c'était, suivant les auteurs espagnols, une ville des Ilergitains; les auteurs anciens n'en parlent point. M. Sestini présume que des habitans de cette ville sont allés s'établir

à Sagonte, et que c'est de là que la médaille porte le nom de leur métropole. M. Münter ne voit de certain que le caractère espagnol de la médaille.

De Populonia en Étrurie. Masque autour duquel il y a des traces de lettres; 3 globules dans l'aire de la médaille. Bronze. Eckhel, Sestini et Avellino ont fait connaître en tout 15 médailles de l'autique ville de Populonia, qui était déjà ruinée du temps de Strabon. La médaille décrite par M. Münter est la 16°. Toutes ces médailles sont d'un style grossier. Le masque, qui peut représenter la tête de Gorgone on la lune, selon Eckhel, se voit aussi sur les médailles de Camarina en Sicile, qui, pour cette raison, ont été quelquefois confondues avec celles de Populonia.

De Télamon en Étrurie. Vase à une anse; auprès de ce vase un petit globe, marque de l'once; au revers prone de navire. Bronze. Télamon, père d'Ajax, passait pour le fondateur de la ville étrusque; c'est à cette origine que paraît faire allusion la proue de navire, symbole du vaisseau d'Argos. On voit assez souvent sur les médailles étrusques un vase à 2 anses : sur la médaille en question le vasc n'est qu'à une anse. La médaille n'a point de légende. Selon Millin, on trouve beaucoup de médailles sans légende à Hatria, dans l'ancienne Étrurie.

D'Albe dans le Latium. Tête de Pallas; au revers un aigle debout sur la foudre et étendant les aîles. Argent. D'autres médailles pareilles à celles-ci portent le mot alba. On en déterre assez souvent à Albano, ville qui a remplacé l'ancienne Alba Longa, et qui porte encore un griffon dans ses armes.

De Nola en Campanie. Tête d'Apollon lauréée; derrière, la lettre A; et devant, AIΩN. Au revers le bœuf Hébon, au-dessus duquel plane une victoire ailée; au-dessous sont les traces des lettres ΩN. Bronze. Une médaille semblable, conservée à Gotha et publiée par Schlichtegroll, porte le commencement du mot ΜΩΛΑΙΩΝ dont on lit ici la fin; celle de M. Münter a de plus la marque A. Tout le type de la médaille est celui des médailles de Campanie.

De Tarente en Calabre. Homme nu sur un dauphin et les lettres... PAZ; au revers un hippocampe. Br. saucé d'arg. Médaille semblable à une médaille de Tarente publiée par Avelline; elle est remarquable par la fraude du fabricateur qui a voulu



faire pesser une pièce en bronze pour une pièce en argent : cette fraude est presque aussi ancienne que l'art monétaire, (Voy. Neumann : Numi inediti , II , p. 197).

D'Heraclée en Lucanie. 1º Tête de Pallas, une scylle ou femme-poisson figurée sur son casque; au-dessus on lit les lettres KYNO.. HPAKA. (rétrogr.) Au revers Hercule nu et de-bout, tenant de la main droite la massue, et de la gauche l'arc; la dépouille du lion est suspendue sur son bras gauche. Dans l'aire, un hibou volant, et les lettres AAL Arg.

2º La même, mais sans la legende de l'envers. Arg.

3º Tête de Pallas, avec le mot KYNOYN. L'Hercule nu, portant sur le bras la dépouille du lion, tient un vase dans sa main droite; dans l'aire sont les lettres AR. Br. — Ces médailles dif-

fèrent des autres médailles d'Héraclée par les noms des magistrats qui y sont inscrits. Le nom de KYNOYN était jusqu'à présent inédit. Les lettres AAI paraissent indiquer le nom de KAAI qu'on lit aussi, (du moins KAA) sur une médaille d'Héraclée, publiée par M. Avellino; Italiæ veteris numismata; vol. 1, Naples, 1808). Dans la 1^{re} d'argent, le nom de la ville est écrit à l'ancienne manière, de droite à gauche. Le type de toutes ces pièces est assez élégant.

4° Téte de Pallas, et les lettres. TAN. Au revers Hercule debout, étouffant le lion. Arg. — M. Avellino a fait connaître une médaille d'Héraclée avec la légende ΗΡΑΚΑΕΩΤΑΝ, tandis que les autres médailles de cette ville ont ΗΡΑΚΑΗΙΩΝ ou ΗΗΡΑΚΑΕΙΩΝ. Les 2 lettres de notre médaille n° 4 sont évidemment la terminaison du mot de la médaille de M. Avellino. Le travail de cette pièce est moins délicat que celui des 3 autres.

De Thurium en Lucanie. 1° Tête de Diane, avec le carquois. Au revers GOYPION; un Mercure marchant, tenant de la main droite une patère et de la gauche une bourse; dans l'aire.. AEON. Br.

2° Tête de jeune homme casquée; au revers tête de bœuf avec des infules ou bandelettes pendantes; au-dessus 80Y, et sur les côtés AI. Br.

3º Tête d'Apollon; derrière, AP; au revers, ΘΟΥΡΙΩΝ, et une lyre. Br. Magnan et Mionnet ont donné les 2 premières; mais le Mercure et la bourse n'y sont pas très-reconnaissables. La 3º ressemble à une médaille donnée par M. Sestini, mais qui porte une autre sigle, 40.

Des Bruttiens. Tête de Mars casquée; au revers BPETTION, une victoire couronnant un trophée; le monogramme BP (rétrogr.) M. Münter pense que le monogramme composé des lettres K et B indique les mots KONZENTIAZ BPETTION, et que par conséquent la médaille vient des anciens habitans de la ville de Cosenza. Il est donc porté à attribuer aux Cosentins toutes les médailles marquées du même monogramme.

2º Tête de la Victoire munie du diadême et aîlée; la foudre au-dessous; au revers la Victoire sur un char à simple attelage; au-dessous, BPEZZION. Le changement du T en S dans le mot Brettion (des Bruttiens) n'empêche pas l'auteur d'attribuer cette médaille aux Bruttiens : le type est parsaitement semblable à celui des autres médailles de ce peuple.

De Crotone dans le pays des Bruttiens. 1° KAIZAP. Tête d'Auguste jeune, nue; au revers ΚΡΟΤΩ... Τ. (Κρενιάτων) foudre ailée. Br. Eckhel avait prétendu que les villes d'Italie n'avaient jamais figuré sur leurs monnaies la tête des empereurs; M. Münter se présente avec cette médaille pour renverser la thèse soutenue par le savant numismate; il cite d'ailleurs l'ouvrage du prince Torremuzzo sur les médailles siciliennes pour faire voir que les habitans d'Agrigente, Messine, Panormus etc., ont figuré sur leurs monnaies les têtes d'Anguste, Livie et Tibère.

2º Tête de Junon Lacinia; dans l'aire B. KP ...; au revers Hercule avanavouvos, assis sur la dépouille du lion, tenant de la main droite un vase et de la gauche une massue. Br. argenté. Cette médaille élégante est très-connue : M. Munter ne cite son exemplaire que parce qu'étant de bronze argenté, il fournit une nouvelle preuve des fraudes commises dans l'antiquité sur les monnaies.

De Locres dans le pays des Bruttiens. Têtes des Dioscures attachées ensemble; au revers AOKPON; Jupiter assis, étendant la main droite, et tenant de la gauche une lance : derrière sa tête une corne d'abondance. Br. Cette médaille dissère de celles qu'ont publiées MM. Magnan, Sestini et Mionnet, en ce qu'on n'y voit point l'aigle perché sur la main droite de Jupiter.

55. Problèmes numismatiques: médailles du Bosphork Cimmérien,

Dans le nombre des médailles qu'on découvre sur les bords de l'ancien Bosphore Cimmérien, et dans les contrées voisines, on rencontre souvent des pièces en bronze, qui, offrant des types variés, portent le monogramme commun BAE. On a conjecturé avec raison que ce monogramme renfermait le titre et le nom d'un roi, exprimé par les initiales BA. E; et comme dans la série des rois du Bosphore dont les médailles nous sont parvenues, on ne connaissait que le seul Eupator dont le nom commençât par E, on u'a pas balancé à attribuer à ce prince toutes les pièces avec le monogramme BAE. Avant de combattre cette opinion, je décrirai les différens types de ces médailles:

- 1. Tête diadémée d'un jeune homme, à gauche; devant, la harpa.—Revers: buste de Priape, à droite, posé sur un therme, de la base duquel s'élève une branche de palmier ornée de bandelettes; dans le champ, à gauche, le monogramme BAE; à droite, la lettre Z.-Br 5.
- 2. Tete laurée d'Apollon, à droite, dans une couronne de laurier. Revers: trépied, et à côté, une branche de laurier. Dans le champ, à gauche BAE, à droite, A, Br. 5.
- 3. Tête laurée d'un jeune homme, à droite, dans une couronne de chêne. — Revers: BAE; buste d'un bosuf, à droite — 6r. 5.
- 4. Tête imberbe, casquée, à droite, avec un bouclier.—
 Revers: BAE; buste de cheval, à droite, Br. 4.
- 5. Tete barbue, à droite, dans un cercle orné de globules.

 Revers: BAE; dragon, se dressant sur sa queue, à droite—
 Br. 4.
- 6. Tête d'un jeune homme, à droite, dans un cercle orné de globules. Revers: BAE; lévrier accroupi, à droite, tournant la tête à gauche, Br. 3.
- 7. Tête barbue, à droite. Revers: symbole indistinct, peut-être un poisson, ou une corne d'abondance, entre BAE et la lettre A. Br. 3.
- 8. Lion, courant à droite; au-dessus, un astre; le tout dans une couronne de chêne. Revers: branche de palmier, à laquelle est attachée, avec des bandelettes, une couronne de peuplier; dans le champ, à droite, le monogramme BAE, et plus bas, la lettre r. Br. 4.

9. Tête barbue diadémée, avec deux contremarques, dont l'une offre le monogramme BAE; l'autre un capricorne. — Revere: BAE. Dauphin; plus bas, un carquois et un arc. — Br. 2. cette dernière médaille se trouve dans le Musée de Gotha, et a été décrite par M. Sestini, dans le IX volume de ses Lettres namismatiques; peut-être est-ce la même que le nº 7.

Ce qui paraît avoir le plus contribué à faire croire que toutes ces médailles appartiennent au roi Eupator, c'est qu'il en
existe de ce roi qui offrent d'un côté un temple avec le mot KATIE,
et de l'autre le monogramme BAEY, accompagné de quelques
autres lettres. Ces dernières pièces ont été évidemment imitées
de celles de Cotys I, qui présentent aussi un temple avec KATIE
et le monogramme BAK. Elles ont, quant au goût de la fabrique et à la forme des lettres, trop d'analogie avec la monnaie
certaine d'Eupator, pour pouvoir être attribuées à tout autre
roi qu'à lui; mais elles diffèrent en tout tellement des pièces
décrites plus haut, qu'il est impossible de les confondre, et de
les croire de la même époque et du même prince.

Voici en quoi consiste principalement cette différence : 1º les médailles qu'on peut avec certitude attribuer à Eupator, portent le monogranime BAEY; les nôtres n'ont que BAE, 2º La forme de l'E est en croissant sur les premières; elle est angufaire sur les nôtres; ce qui ne se voit sur aucuhé médaille du Bosphore de l'époque à laquelle a regné Eupator. 3º Le métal de nos médailles, leur fabrique et le dessin des figures qu'on y voit, offrant plus de pureté et d'élégance que n'en présente la monnaie d'Eupator, on doit les croire de beaucoup antérieures au siècle de ce roi. 4º Les têtes qu'elles représentent et qui sont évidemment des têtes de divinités, ainsi que tous les autres types, ne conviennent pas non plus au temps d'Eupator, et dénotent une époque beaucoup plus ancienne, même antérieure à notre ère. 5° La contremarque du capricorne qu'on voit sur une de ces médailles convient à Auguste; donc la médaille doit être antérieure au règne de cet empereur. Il paraît donc certain que les neuf médailles décrites plus haut ne sauraient être attribuées à Eupator qui a régné sous Antonin et Maro-Aurèle, et qu'elles sont d'un siècle très-antérieur à ce prince. Mais, comme c'est principalement dans le Bosphore qu'on les désouvre, elles ne sauraient appartenir qu'à un roi

de cette contrée. Et quel serait ce roi sous lequel ces médailles ont pu être frappées? C'est un problème que nous cherche-rons sinon à résoudre, au moins à éclaireir.

L'histoire ne nous fait connaître, avant Eupator, qu'un seul roi du Bosphore dont le nom puisse convenir à la lettre initiale renfermée dans le monogramme BAE. Ce roi est Eumélus. petit-fils de Leucon, qui'a régné 5 ans et 5 mois, entre les années 310 et 304 avant notre ère. Il serait iuntile de nommer Eubiotas, dont parle Lucien, mais qui n'a été imaginé que pour figurer dans le roman de cet auteur. - Les médailles connues de Leucon, de Paerisade et de Spartocus, nous sont voir que les rois du Bosphore de cette époque faissient frapper leur monnaie à l'imitation de celle des princes macédoniens, leurs contemporains ou leurs devanciers. Les médailles de Leucon ressemblent à celles d'Alexandre-le-Grand; celles de Paerisade sont calquées sur celles de Lysimaque. Les pièces décrites plus haut ont aussi une certaine analogie avec quelques-unes en bronze de Cassandre, qui offrent un trépied, un lion avec un astre, et expriment aussi le titre et le nom du roi par les initiales BA.K. ou B. K. M. Mionnet décrit quelques médailles en brenze d'Alexandre-le-Grand et de Philippe-Aridée, qui désiguent également les noms de ces princes par les lettres B. A. et BA. ef: et on trouve des pièces de Séleucus-Nicator, qui n'expriment son nom qu'au moyen d'une semblable abréviation, Or, comme Eumélus, fils de Leucon, a régné dans le Bosphore postérieurement à Alexandre-le-Grand et à Philippe-Aridée, et que son règne entier s'est écoulé pendant que Cassandre necupait le trône de Macédoine, et Séleucus celui de Syrie, il serait pent-être possible d'attribuer les neuf médailles décrites plus haut à cet Enmélus, roi du Bosphore.

Cette idée, que j'ai eu occasion de communiquer, dès l'an 1822, à quelques célèbres antiquaires de Paris, ainsi qu'au savant directeur des musées d'Odessa et de Kertch, n'a point été rejetée par ces savans. Cependant plusieurs objections s'élèvent pour la combattre : 1° un autre archéologue a cherché à prouver par de savantes recherches qu'aucune des médailles connues jusqu'à présent des rois Leucon, Paerisade et Spartocus n'a pu être frappée antérieurement à la lacune de 170 ans, qui existe dans les annales du Bosphore. Or, comme cette lacune ne commence qu'après le règne de Paerisade II, fils de Spartocus

IV, et petit-fils de notre Eumélus, il est impossible d'admettre que nos médailles appartiennent à cet Eumélus, puisque l'on ne saurait croire qu'il se soit arrogé, le premier, dans le Bosphore, le titre de roi sur la monnaie. L'histoire de son règne, que Diodore nous a conservée, ne permettrait pas d'adopter cette supposition; 2º le style et la fabrique de nos pièces paraissent dénoter une époque un peu postérieure à celle à laguelle les belles médailles de Leucon, de Paerisade et de Spartocus ont été frappées; 3º enfin on voit sur nos médailles les lettres numérales A, F, A et Z, qui désignent évidemment les années 1, 3, 4 et 6 du règne du roi. Or, comme Eumélus, fils de Leucon, n'a régné que 5 ans et 5 mois, il est clair que ces médailles ne sauraient lui appartenir (1).

Si ces objections contrebalancent l'opinion avancée plus haut, par laquelle les neuf médailles dont nous nous occupons pourraient être attribuées à Eumelus, fils de Leucon, on peut supposer qu'elles ont été frappées sous un Eumélus II, dont le règne, inconnu dans l'histoire, se sera écoulé dans l'intervalle de cette lacune de 170 années, qui existe dans les annales du Bosphore. On voit sur la monnaie d'Antigone-Gonatas, de Démétrius II, de Philippe V, et de Persée, rois de Macédoine, contemporains de cette lacune, les mêmes abréviations de leurs titres et de leurs noms, que sur les médailles d'Alexandre-le-Grand, de Philippe III et de Cassandre : Eumélus II peut donc avoir imité en partie cette monnaie, en exprimant son nom et son titre par le monogramme BAE. Cette hypothèse ajouterait un roi de plus dans la liste des princes du Bosphore, et contribuerait à remplir une portion de la lacune en question. Les savans archéologues qui s'occupent de l'histoire obscure du Bosphore cimmérien, et auxquels je soumets ces idées et ces recherches, résoudront peut-être ce problème numismatique d'une manière plus satisfaisante. (Journal d'Odessa; 1827, nos 60 et 61.)

56. Sur les anciennes monnaies suédoises ayant en une valeur forcée. (Konst en Letterbode; 1826, nº 49.)

Sous le règne de l'aventureux Charles XII, roi de Suède, le ministre Gœrtz, n'ayant pas de quoi suffire aux dépenses du

(1) Cette conclusion n'est pas très-fondée: le chiffre Z indiquerait la 6° année du règne d'Eumélus, qui régna en effet 5 années entières, et 5 mois de la 6°.

(N. du R.)

roi, sit frapper des monnaies de cuivre auxquelles on imposa de, sorce une valeur de monnaies d'argent; chacune pesait un \(\frac{1}{4}\) d'once, et valait \(\frac{1}{34}\) d'un écu d'\(\text{a}\), ent : cependant le gouvernement leur donnait la valeur d'un écu entier. Comme on mettait sur quelques – unes pour essigies des sigures mythologiques, le public appelait ironiquement ces pièces les Dieux de Gærtz.

On connaît 10 de ces pièces; la 1^{re} de l'an 1715, portant d'un côté une couronne royale, et au revers les mots suédois 1 Daler S. M. (1 écu d'argent); la seconde parut en 1716, et la 3^e en 1717; l'année d'après, il en fut frappé 6, dont une représentait un guerrier armé, et les autres portaient les images de Jupiter, Phébus, Mercure, Mars et Saturne. La 10^e et dernière monnaie de cette espèce a le millésime 1719, quoique mise en circulation depuis la fin de 1718, et porte le symbole de l'Espérance avec l'ancre et le mot Espérance. Cette 10^e monnaie est la plus rare; comme le roi périt à l'époque où elle fut mise en circulation, elle conserva très-peu de temps sa valeur forcée, et on la réduisit comme les autres à leur taux comme monnaie de cuivre.

HISTOIRE.

57. RESUME DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE; par M. H. F. J. E.TRUP. Traduit sur le manuscrit de l'auteur; par L. A. In-8°
de xiv et 510 pp. Soroe, 1826. Holm. (Iéna. Allgem. Literat. Zeitung; févr., 1828, Supplém., n° 10.)

Le plan sur lequel l'auteur a travaillé nous paraît aussi simple que convenable. Il a divisé son ouvrage de la manière suivante: A. Histoire ancienne jusqu'à 476 ans après J.-C.; 1. Temps obscurs jusqu'à 560 ans avant J.-C.; 2. Période des Persans et des Grees jusqu'à 336 ans avant J.-C.; 3. Période macédonienne jusqu'à 146 aus avant J.-C.; 4. Période romaine. B. Moyen. dec, de 476-1519. 1° jusqu'à 814. 2° Temps de la féodalité jusqu'à 1096. 3° Période de la hiérarchie. C. Histoire moderne. 1° Période de la réformation depuis 1519 jusqu'à 1661; 2°, de 1661 à 1786; 3° Période de la révolution. L'auteur a jugé nécessaire de séparer dans chacune de ces 3 périodes de l'histoire moderne, l'histoire des événemens qui sont d'un intérêt.

G. Tome XI.

gánérel, de celle des pays en particulier, ou de l'histoire spéciale.

58. DICTIONNAIRE CLASSIQUE DES NOMS PROPRES DE L'ANTIQUITÉ SACRÉE ET PROFANE, contenant l'explication de tous les noms mythologiques, historiques, géographiques, ainsi que des noms d'usages, dignités, etc., que l'on rencontre dans la lecture des écrivains grecs, romains et hébreux; avec la citation des passages originaux où ces noms se trouvent mentionnés; précedé de tables chronologiques, des fastes consulaires, de la série des archontes et des empereurs, et suivi de tableaux synoptiques des poids, monnaies et mesures de toute espèce, de la série des chiffres et des calendriers des anciens; ouvrage adopté par le Conseil royal de l'Université pour l'usage des Collèges et Institutions; par M. N. BOUILLET, prof. de philos. au Collége de Sminte-Barbe. 2º édit. gr. in-8º sur 2 colonnes. To. 1er de xx, 82 et 682 p. de texte; Tome 2e, 660 et 54 p.; prix, 18 fr. Paris, 1828; Belin-Mandar et Devaux.

Cette 2^e édition ne paraît offrir aucune différence avec la 1^{re}, c'est sans doute une réimpression pure et simple, et cet ouvrage est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'entrer à son sujet dans aucun détail.

59. HISTOIRE GÉMÉRALE DE L'INDE ANCIENNE ET MODERNE, depuis l'an 2000 avant J.-C. jusqu'à nos jours, précédée d'une notice géographique, etc., avec une carte de l'Inde ancienne et moderne; par M. de Marlès. 6 vol. in-8°; prix, 42 fr. Paris, 1828; Eymery. (Suite et sin. Voy. le Bull., Tom. X, p. 381).

Le 2º volume est consacré en entier à l'examen de la religion et de la mythologie des Hindous, de leur philosophie et de leur morale. M. de Marlès y expose d'abord les différens systèmes des Brahmines sur la création, et donne une idée de la cosmographie hindoue. Il traite ensuite de la religion et de la mythologie avec beaucoup d'ordre et de clarté. Distinguant la religion ésotérique d'avec l'exotérique, il prouve bien que les Hindous croient en l'unité de Dieu, à l'immatérialité et à l'immortalité de l'ame, aux récompenses et aux peines futures, etc. Li faut, disent les Brahmines, aimer et adorer Dieu. La vie

dure peu. Malheur à celui qui n'en profite pas peur pratiquer la vertu, seul bien qui peut nous survivre.... Les plaisirs que l'on goûte dans le ciel sont tous spirituels... ils ravissent l'ame en remplissant tous ses désirs.... Jouir de Dieu, voilà la mesure... de la félicité des élus.... Il faut servir Dieu pour lui-même et sans aucun intérêt personnel (T. II, p. 41.) Pour trancher le nœud de la difficulté touchant le libre arbitre que les Hindous. quoiqu'on croie généralement le contraire, admettent dans l'homme aussi bien que les Musulmans, les Brahmines refusent à Dieu la prescience des actions sutures des hommes. M. de Marlès justifie avec raison les Hindous d'une foule de reproches qu'on leur adresse; mais il va beaucoup trop loin lorsqu'il dit, dans son enthousiasme, que « cette religion n'aurait point de rivale si nous n'avions celle de l'Évangile. (T. I, p. 5.) Eh quoi! la religion musulmane, sondée sur la Bible, où rien de mythologique ne vient altérer la pureté du culte, n'est donc pas digne d'être la rivale de la religion de Brahma! Mais M. de Marlès a une antipathie prononcée pour l'islamisme; il dit que cette religion « ne fit qu'ajouter l'intolérance aux autres fléaux qui affligent les hommes » (T. III, p. 347), comme si les empereurs romains qui persécutèrent si cruellement les premiers · Chrétiens, n'étaient pas intolérans; comme si les Chrétiens qui s'entredéchiraient à l'époque où parut Mahomet, n'étaient pas intolérans eux-mêmes. Eh quoi! M. de Marlès ose mettre audessus de l'islamisme une religion où mille êtres phantastiques reçoivent un culte ridicule, une religion qui recommande aux veuves de se brûler sur le cadavre de leurs époux, aux gens pieux de se suicider pour aller au ciel (1), et qui engage ceux qui n'ont pas le courage de se donner la mort, de pratiquer mille austérités révoltantes, comme de se laisser tomber sur des pointes de fer, de marcher nu-pieds sur des charbons ardens, de se percer la langue et les côtés avec des roseaux pointus, et mille autres gentillesses pareilles. L'islamisme, au contraire, a emprunté ses dogmes et sa morale à l'Ancien et au Nouveau

⁽¹⁾ Soit en se coupant le con, ou en se brâlant, soit en se laissant mourir de faim, ou en se laissant dévorer par des Crocodiles, soit enfin en se faisant écraser sous les roues du char où l'on promène l'idole de Jaghernaut (T. II, p. 217).

Testament; et tant qu'il a été dominant dans l'Hindoustan, on doit dire à la louange des Musulmans, qu'ils ont empêché les sacrifices humains que les Anglais ont la barbare politique de tolérer dans les provinces soumises à leur empire. Mais il est de mode de parler contre la religion musulmane et de représenter Mahomet comme un brigand ambitieux, le glaive d'une main et le Coran de l'autre, quoique l'Asie et l'Afrique soient là pour témoigner le contraire. En effet, des milliers de Chrétiens fidèles à leur culte peuplent encore ces contrées, tandis que de tous les Musulmans qui ont occupé l'Espagne, le Portugal, une partie de l'Italie, la Sicile, etc., il ne reste pas un seul individu. tous avant été ou chassés, ou tués, ou baptisés par tolérance. Nous sommes fâchés que M. de Marlès, qui paraît avoir des idées très-saines en matière de religion, ait cependant cédé en ce point à l'usage qui, pour être universel, n'en est pas moins injustc.

M. de Marlès consacre ensuite un chapitre de 56 pages à la Trinité hindoue, qu'il compare avec les croyances analogues qui se trouvent chez différens peuples. Il voit la Trinité chez les Persans, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Thibétains, les Tartares, les Scandinaves, les Américains, les Chinois, enfin chez les anciens Hébreux. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point ces rapprochemens sont fondés; mais nous ferons seulement observer combien sont faibles les raisons sur lesquelles M. de Marlès, et les personnes qui soutiennent que les anciens Hébreux ont cru à la trinité, se fondent pour étayer leur système. Le mot élohim, disent-ils, employe pour désigner Dicu dans le premier verset de la Génèse, a une forme plurielle, donc on a voulu indiquer qu'il y a plusieurs personnes en Dieu. Mais ici, comme dans les cas analogues, la forme plurielle est employée uniquement par respect; c'est une sorte de figure orientale, ainsi que le démontre évidemment le contexte. Les mêmes personnes trouvent que ces paroles de la Génèse « Faisons l'homme à notre image » sont une autre preuve de la pluralité des personnes. Mais cette expression tient à la même cause. On n'a qu'à ouvrir le Coran et l'on verra que Mahomet qui, certes, n'est pas trinitaire, fait toujours parler Dieu au pluriel. Ensin, elles observent qu'il est dit dans la Génèse que « l'esprit de Dieu se mouvait sur les eaux » et que ces

mots désignent évidemment le Saint-Esprit. Mais le mot que l'on traduit par esprit est rouh, qui signifie proprement souffle, vent; or, en hébreu, un souffle de Dieu signifie purement et simplement un grand vent, comme des arbres de Dieu, signifient de grands arbres; des montagnes de Dieu, de hautes montagnes, etc. On voit que ces preuves ne sont guère concluantes. Il en est de même de plusieurs autres qu'il serait trop long de rapporter ici.

Après avoir parlé de la Trinité hindoue, c'est-à-dire de Brahma, Dieu créateur; de Vichnou, Dieu conservateur, et de Siva, nommé aussi plus souvent Maha-Deo, Dieu régénérateur, des dix incarnations de la 2^e personne de la Trinité hindoue et de son apparition sous la forme de Krichna, M. de Marlès fait connaître les dieux du 2º ordre, les déesses, les planètes, qui sont l'objet d'un culte, et qui, en sanscrit, aussi bien qu'en hindoustani, comme dans nos langues d'Europe, donnent leurs noms aux 7 jours de la semaine. Il parle ensuite de quelques autres objets du culte ou du moins des honneurs des Hindous, tels que la vache, le lotus, etc., du dogme de la métempsycose et autres croyances et pratiques indiennes, telles que celle de se faire transporter au bord du Gange lorsqu'on est malade, afin d'avoir le bonheur de mourir dans un des trois millions cinq cent mille lieux consacrés ou réputés saints sur les rives du fleuve (II, 175), et surtout à Bénarès, où on assure qu'un Anglais, à l'imitation des Hindous, fit construire une pagode et y rendit l'ame comme il en avait le désir (T. II, p. 273.)

M. de Marlès trace ensuite le tableau des quatre degrés de probation des Brahmines, de la vie des joghis ou yoguis (et non yogis), c'est-à-dire pénitens, et des fakirs ou moines indiens, qu'il ne faut pas confondre avec les sosis, philosophes musulmans. Les Hindous sont fort tolérans, ainsi que l'observe M. de Marlès « Le ciel, disent-ils, ressemble à un palais qui aurait plusieurs portes, et où chacun arrive d'un côté opposé; car tout culte est agréable à Dieu, de quelque nature qu'il soit.... La véritable religion est celle du cœur; les formes du culte sont des accessoires indissérens » (T.II, p. 279). Ils ne contestent ni la vérité ni la sainteté de l'Évangile, ils prétendent au contraire qu'il se concilie parfaitement avec leur chastrs (T. II, p. 278). M. de Marlès consacre ensuite quelques pages aux sectateurs de

Bouddha, dont la doctrine est bien peu connue jusqu'ici; aux jains et aux sikhs (et non seikhs). Puis il examine les rapports qui existent entre la religion hindoue et celle des autres peuples. A propos des Égyptiens, dont il compare la religion avec le brahmanisme, il dit, emporté par la haîne qu'il paraît avoir vouée aux Musulmans, que « ses modernes et farouches dominateurs travaillent depuis 12 siècles à ruiner ses institutions en y éteignant les lumières, et à tarir les sources de la prospérité, en donnant des fers à un peuple jadis agriculteur et commercant » (II. 309). Mais il aurait dù se souvenir qu'un héros. ami des sciences, protecteur des arts et de l'agriculture, est en ce moment à la tête du gouvernement de l'Égypte, que cet homme illustre, qui a envoyé à Paris l'élite de la jeunesse égyptienne pour s'instruire au foyer de nos lumières, vient d'accueillir avec enthousiasme le savant M. Champollion, qui est allé puiser dans la terre des Pharaons de nouveaux matériaux pour donner plus de développemens à la belle découverte qui lui assure une place dans les fastes littéraires de la France. Non, l'Égypte n'offre pas aujourd'hui, comme nous l'assure M. de Marlès, l'image de la misère dans les campagnes, la solitude dans les villes, la dégradation et l'abrutissement dans les habitans dégénérés. L'Égypte est actuellement une contrée presque européenne, où la civilisation fait chaque jour de rapides progrès.

M. de Marlès examine ensuite les doctrines des six écoles ou systèmes de philosophie des Hindous, que nous avons été dans le cas de faire connaître dans ce journal, en rendant compte des savantes dissertations de M. Colebrooke; il passe ensuite en revue les principaux philosophes de l'Inde, donné des détails intéressans sur la langue sanscrite et les idiômes vivans de l'Inde, parmi lesquels il cite l'hindi ou hindoustani, langue usitée dans toute la partie occidentale, qu'il dit être dérivée du sanscrit, ce qui est loin d'être prouvé. Il est à croire au contraire, ainsi que le pensait Langlès, d'après Jones, que l'ancien hindi était la langue des autochthones, et que le sanscrit fut apporté dans l'Inde par des conquérans étrangers. M. de Marlès s'étend ensuite sur les védas, sur la poésie sanscrite, sur les sciences et les arts. La médecine a été assez cultivée par les Hindous; ils sont très-ignorans, à la vérité, en anatomie, et confessent la

supériorité des chirurgiens européens; mais ils prétendent être plus habiles que nos médecins. Ils ont quelques manies singulières, celle, par exemple, de trouver dans le poivre des qualités rafraîchissantes, opinion que, du reste, le peuple a généralement dans le midi de la France. Ils sont, dit-on, très-intéressés, à l'égard des riches; mais on doit dire à leur élage qu'ils donnent gratuitement tous leurs soins aux pauvres et qu'ils leur fournissent même les remèdes. Ils guérissent la morsure des reptiles dangereux en introduisant dans la plaie nu charbon ardent; le feu, disent-ils, absorbe peu à peu le venin, et cette opération ne fait pas beaucoup souffrir. Quand il faut absolument tirer du sang au malade, on lui applique des sangsues (III, 135). On ne connaît pas dans les Indes la profession d'accoucheur, les femmes se laisseraient mourir plutêt que d'avoir recours à un accoucheur (III, 218).

Les Hindous, comme tous les peuples de l'Orient, n'ont ni peintres, ni tableaux. Ils n'ont jamais connu l'art heureux de mêler les couleurs pour les nuancer, ils u'ont pas même soup-conné l'ingénieuse méthode du clair obscur; mais s'ils sont arriérés dans bien des arts que nous avons cultivés en Europe avec avantage, ils nous surpassent ausei dans quelques uns, dans celui, par exemple, de préparer le coton et de former ces tissus précieux, dont la finesse est telle, qu'une pièce de 30 aunes de long peut tenir roulée dans le creux des deux mains. Des voyageurs ont vu des mousselines dont le tissu était si délié, que mises en neuf doubles, elles laissent apercevoir la couleur et la forme de ce qui est dessons (III, 166).

En examinant la législation des Hindous, M. de Marlès observe que l'oignon, l'ail et le vin sont prohibés par les institutes de Menou, sous peine de bannissement (III, 183). Nous ferons observer à ce sujet que les législateurs orientaux ont en général réprouvé le vin (1), et que Mahomet n'a fait que suivre les idées reçues en le défendant à ses sectateurs. Le code de Menou recommande à celui qui veut choisir une épouse, de prendre garde qu'elle n'ait point les cheseux rouges, qu'elle n'aime pas trop à parler, qu'elle ne vienne pas d'une famille où il n'y a que des filles, etc. Le même code décrit ainsi le corps humain: « une maison qui a des os pour solives et pour

(1) Moise avait défendu aux Lévitte d'en faire usage. Foy. Lévit: , X, 4.

chevrons; des tendons et des nerfs pour cordes; des muscles et du sang pour ciment; une frèle peau pour couverture (III, 193). «Le roi, lit-on dans le livre auquel nous venons d'emprunter les citations qui précèdent, doit être un modèle de toutes les vertus.... Il aura sept ou huit ministres... versés dans la science des lois. Il discutera avec cux les affaires de la paix, de la guerre, des alliances étrangères, celles de l'administration intérieure. Il sera très-circonspect dans le choix de ses ambassadeurs. car ses ambassadeurs doivent le représenter.... Le joueur de profession et celui qui tient maison de jeu, doivent être punis du supplice des voleurs. Quand l'esprit du jeu domine dans un pays, on peut regarder comme prochaine la ruine du prince et de l'empire.... Pour que les crimes ne restent pas impunis, on a des agens secrets, généralement des hommes repris de justice ou des volenrs de profession, lesquels se glissent partout, écoutent, épient et donnent à la justice les moyens d'agir.» (T. III, p. 189, 193, 194, 199, 200).

Enfin, M. de Marlès aborde l'histoire du pays dont il a fait counaître le sol, les habitans et les institutions. Elle se divise en trois parties. La première contient l'histoire ancienne depuis l'an 2000 environ avant J.-C., jusqu'à l'invasion de Mahmoud-le-Gagnévide, en l'an 1000 de notre ère; la deuxième contient l'histoire moderne depuis cette époque jusqu'au règne de l'empereur mogol Akbar; la troisième, enfin, contient l'histoire des règnes suivans jusqu'à nos jours, où nous voyons encore un descendant de Timour occuper les débris du trône de Dehli.

Nous n'essaierons pas de suivre M. de Marlès à travers le dédale immense des événemens qui se sont succédés sans interruption dans l'Inde depuis les temps fabuleux jusqu'à nos jours, et le lecteur nous en saura gré sans doute. Nous n'aurions guère à lui faire connaître que des invasions, des révoltes, des assassinats, des crimes sans nombre, et, au milieu de tant d'horreurs, un petit nombre de bonnes actions presque inapercues. D'ailleurs, comment se retrouver au milieu de tant de faits? M. de Marlès n'a pas eu la précaution de donner des tables des souverains des diverses parties de l'Inde, dont il parle dans son histoire; son récit est en général très-concis, et son style, trop relevé peut-être pour l'histoire, nuit un peu à la clarté si nècessaire dans un ouvrage de ce geure. Ce défaut se fait surtout

sentir dans la première partie, où il trace, dans 115 pages, l'histoire de 3,000 ans.

A la suite de l'histoire se trouvent quatre morceaux importans, sous le titre d'appendices. Le 1^{er} est consacré à des considérations sur l'accroissement de la puissance anglaise dans l'Inde. M. de Marlès parle à ce propos de l'événement malheureux arrivé à Bombay en 1802, à Hajji-Khalil (et non Khoulil) Khan, ambassadeur persan, qui fut tué en voulant appaiser une querelle qui s'était élevée entre ses gens et des Sipahis; que les Anglais lui avaient donnés pour sa garde (T. VI, p. 116). M. de Marlès aurait pu ajouter que Paris a dans ses murs le fils de ce personnage éminent, Mohammed Ismaïl-Khan, qui, depuis 12 ans environ, est en Europe pour son instruction et son agrément (1).

Une notice particulière sur la célèbre Nour-Mahal, nommée aussi Nour-Jahan, vient ensuite, puis on lit des détails curieux sur Haïder-Ali (et non Hyder) et Tippou-Sahib, son fils; enfin, l'onvrage se termine par un tableau du commerce actuel de l'Inde, de ses exportations en Europe, des importations, des échanges, du commerce intérieur et avec les pays voisins, des poids, des mesnres, des monnaies, etc. Deux cartes, une de l'Inde ancienne, une de la moderne, ornent utilement cet ouvrage, et deux bonnes tables des matières, une à la fin du tome III^e, et une autre à la fin du VI^e et dérnier, facilitent les recherches du lecteur.

Nous ne terminerons pas cette analyse rapide sans déclarer que, malgré les taches légères que nous avons signalées et d'autres qu'un examen approfondi pourrait faire apercevoir, M. de Marlès a rendu un service important à la littérature française en réunissant avec goût et méthode en quelques volumes des notions éparses dans un très-grand nombre. Nous ajouterons que cet ouvrage est bien écrit et bien pensé, qu'il réunit en un mot les deux grandes qualités utile dulci. Garcin pu Tassy.

- 60. HISTOIRE OTTOMANE; par M. DE HAMMER. Tome III, contenant les règnes de Suleiman I, 1520-1566, et de Sclim II,
- (1) On peut lire une lettre qu'il écrivit à l'auteur de cet article à l'époque de sa réception en qualité de membre de la Société asiatique. Cette lettre est remarquable par l'éloquence orientale des expressions. Voyez le journal asiatique; Tom. V, p. 381, anuée 1824.

1566-1574. Préface, pp. VIII; Histoire, pp. 617; Notes et Éclaircissemens, pp. 618-804. In-80. Pest, 1828; Hartleben. Le présent volume, que l'auteur infatigable a fait succéder si rapidement au second, contient le période le plus brillant de l'histoire ottomane; cet empire n'a fait que déchoir depuis, et le public saura gré à M. de Hammer des détails dans lesquels il est entré. En nous abstenant de suivre le fil chronologique, nous donnerons les extensions que l'empire tere reçut sous ce règne, en commençant par l'Europe. La prise Sabacs et de Belgrad en 1521, la victoire de Mohacs et l'invasion de toute la Hongrie en 1526, le siège de Vienne 3 années après la campaque contre Charles V, en 1532, qui fut suivie d'un traité de paix humiliant pour l'Autriche; l'expédition en Moldavie, en 1538, de nouvelles conquêtes en Hongrie et la prise de Grene (Strigonium), en 1543, et enfin la dernière campagne, en 1566, où Suleiman expira le 6 septembre sous les murs de la forteresse de Seigeth, qui fut prise deux jours après sous les ordres du grand-visir Mohammed Sokolli, qui avait réussi à cacher la mort du sultan.

La première expédition en Perse, en 1534, se distingua par la prise de Tauris et celle de Bagdad; la seconde, en 1549, par celle de Van; la troisième, en 1554, porta la dévastation dans les contrées adjacentes. La prise de l'île de Rhodes, en 1522, fut achetée par la perte de 100,000 hommes; la conquête de presque toutes les îles de l'Archipel, sur les Vénitiens, fut plus facile; en même temps Kaireddin (Barberousse), et après lui Torghud (Dragut) de la côte septentrionale de l'Afrique, belayaient en tout sens la Méditerranée. Suleiman pacha, gouverneur d'Égypte, conquit le Yemen, et assiégea, mais en vain, les Portugais dans Diu, port et forteresse de la presqu'île de Guzerate aux Indes, en 1538.

Les débauches de Sélim II l'empêchèrent de faire des conquêtes en personne, mais les vastes plans du Suleiman se retrouvent dans le véritable souverain, le grand-visir Mekammed Sokolli, qui voulut percer l'isthme de Suez et joindre, au moyen d'nn canal, le Don et le Volga : ce dernier projet fut sur le point d'être exécuté lorsque le gouvernement russe l'empêcha. La conquête de l'île de Chypre, vû les pertes énormes des conquérans, peut presque être envisagée comme un échec

(1572), et la grande victoire navale de Lépente (le 8 octobre 1571), remportée sur la flotte turque par Don Juan d'Autriche, quoique, comme celle de Tchéchmè, sans résultat immédiat, est le véritable point de décroissance de la puissance turque par mer.

La constitution ottomane eut son plus grand développement sous Suleiman; le Mollah Ibrahim rédigea (d'après p. 467) un code, qui sert généralement encore aujourd'hui; le Kanounnamé du monarque même se distingue par une douceur que, peut-être, l'on chercherait en vain dans les législations d'alors en Europe. L'état militaire, basé en partie sur une sorte de système féodal, se montait à 48,000 hommes de troupes réglées, dont 20,000 Janissaires et 15,000 Sipahis; la cavalerie féodale s'élevait à 130,000, dont 80,000 en Europe; la somme totale d'une telle armée, telle qu'on la vit à la seconde expédition de Hongrie, pouvait surpasser 250,000 hommes, avec 300 houches à feu; la flotte au complet se composait de 300 voiles, elle en avait autant à la bataille de Lépante.

Les jurisconsultes, les ulémas qui, comme les rabins, s'occupaient du droit et de la théologie, jouissaient d'un privilège précieux sous un gouvernement despotique : de n'avoir jamais à craindre la confiscation de leurs biens (p. 469), et la fondation de nombreuses académies richement dotées, contribua à répandre le savoir; on cite partout le moufti Ebusund, auteur du plus vaste commentaire sur le Coran, et Taschköprisade, dont le grand ouvrage encyclopédique fut extrait plus tard par Hadschi Khaifa, qui, à son tour, est la base de la Bibliothèque orientale de d'Herbelot. M. de Hammer a donné, p. 664, un écrit italien du grand-visir Ibrahim; un pacha (d'après p. 723), dans un écrit latia, cite le Nouveau Testament et Cicéron. Nous remarquerons qu'en général on est revenu de nos jours de l'opinion que les Orientaux ne connaissaient et n'estimaient que leur propre littérature; on a trouvé que les Chinois avaient imprimé des dictionnaires polyglottes, qu'Aristote était étudié jusque dans l'île de Ceylan, par des Brahmanes, et l'histoire de la chute de la dynastie des Sefi, écrite en latin par le P. Krusinski, en Perse, fut imprimée à Constantinople, traduite en turc par un Turc, la même année où la traduction française parut à Paris (en 1729).

Nous avons trouvé une mention de la poste aux pigeons, dont les Turcs se servirent en Hongrie en 1552 (p. 299); le premier café fut établi à Constantinople en 1554, quoiqu'il y en eût depuis long-temps en Égypte, en Syrie et probablement aussi en Arabie. La première mention que l'on en trouve dans l'Europe chrétienne est à Londres en 1636 (1); mais ce ne fut qu'une quarantaine d'années après, à Amsterdam, que les cafés acquirent quelque célébrité et même une certaine influence dans les opinions politiques; on remarquera que ce fut vers ce même temps que prirent naissance un grand nombre de feuilles politiques et littéraires en Hollande.

Deux passages curieux sur Suleiman ont été fournis à M. de Hammer par des résidans vénitiens à Constantinople, et nous allons en saire part à nos lecteurs. Le premier est de 1520, année de l'avènement du monarque: « Persetto Turco, observa molto la lege, connive li Christiani, trata mal li Ebrei; è per tona che studia, obstinato nella sua opinione, di età 25 (26), di natura cholerico, bruno, porta un turbante molto sopra gli occhi, che li rende un aspetto oscuro di giudizio. » P. 626. L'autre est de 1549: « Sultano Solimano Imperatore d'anni 62 (58), longo della persona, eccede la statuta mediocre, magro, di color fosco, ha in saccia una mirabile grandezza, raro e poca carne e di ca preto solo che habbia la pelle rossa, non beve vino ma acque, molto delicate. — Servatore della sua legge, sa prosessione di non mancar mai alla sua sede. » P. 728.

Le style de M. de Hammer est resté à peu près le même pour les 3 tomes; ni la pureté ni la simplicité ne s'y font remarquer; l'auteur cherche, à la vérité, à lui donner du coloris et une certaine élégance; mais elle rappelle plutôt celle des auteurs byzantins ou du latin du moyen âge, que celle de l'antiquité classique; l'effet que ce style fait sur le lecteur ressemble à celui d'Ammien Marcellin; M. Hamaker (2) croit que la lecture de bon nombre d'auteurs orientaux, et surtout d'écrivains tures, a porté M. de Hammer à les imiter; néanmoins, pour le fond, le style de M. de Hormayr, compatriote de M. de Hammer, dans son Histoire générale des temps modeines, est à peu près

⁽¹⁾ Correspondance de Schlerzer, VIII, 315.

⁽²⁾ Bibliotheca critica nova, IV, 296, Lugd. Batav., 828.

le même et n'en diffère que pour la forme. M. Rückert a rendu la prose rimée (le sedj') du Hariri en allemand; mais nous croyons que dans un ouvrage d'histoire, comme l'histoire ottomane, cette imitation est totalement superflue et même choquante. La langue allemande, comme le grec, d'après le système assez compliqué de sa syntaxe, admet des phrases d'une certaine étendue, mais un période composé de 54 lignes (p. 494) nous semble trop alongé.

De nombreuses négligences dans le premier volume ont fait supposer à M. Hamaker (1) que M. de Hammer n'avait pas la mémoire très-fidèle, et qu'il ne revoyait plus ce qu'il avait écrit; dans le présent volume il est arrivé à l'auteur, qui, aux pages 646, 662, 713 et ailleurs, reprend les inexactitudes chronol. de quelques écrivains, de placer la Saint-Barthélemy en 1570, et de faire servir Fernand Cortez, le conquérant futur du Mexique, dans l'armée de Charles Quint, en 1541 (p. 587 et 241). Un peu moins de précipitation dans la rédaction et quelque soin dans la révision auraient fait disparaître ces anachronismes dans des dates connues de tout le monde (2).

Tournefort est une bien faible autorité pour prouver (d'après p. 193) que l'évangéliste saint Jean a écrit l'Apocalypse dans l'île de Pathmos, et sur les présens accordés par Swiatopulk aux Magyars (p. 300), ce n'était pas Istuanfi, mais Thurocz qu'il fallait citer. Nous pensons que l'auteur nommé (p. 592) Taliaccozzo (Taliacotius) est Tagliacozzi, de même que le Sambucco (p. 636) (Sambucus) est le littérateur hongrois bien connu Samboki. V. le Magasin hongrois, I, 414; IV, 498. S.

61. MÉMOIRE SUR LES BYNASTIES MUSULMANES qui ont successivement occupé la Mauritanie; par le Père Joseph de Saint-Antoine Moura. (Mémoir. de l'Acud. roy. des Sciences de Lisbonne; Tom. X, 1827, p. 47-140.)

On ne possédait jusqu'ici que des notions incomplètes ou

⁽¹⁾ lb. IV, 3o3.

⁽²⁾ Nous signalons à cette occasion un passage de l'Asiatic journal, XXV, 806, où l'on place une invasion de Khâlid dans l'Iude en 632, c'esta-dire avant qu'un Arabe n'ent mis le pied en Perse, et 4 années avant la bataille du Yermonk gagnée par ce même Khâlid et dont le résultat fut la conquête de la Syrie.

confuses sur les princes musulmans qui ont régné sur les coutrées de Fez et de Maruc. Les uns s'étaient bornés à traiter quelques époques en particulier, les autres avaient rassemblé des matériaux sans choix et sans critique. L'auteur du mémoire que nous annonçons présente de bonnes garanties. Le P. de Moura est un de ces religieux portugais qui, se destinant à la carrière des langues orientales, vont passer quelques années sur les côtes d'Afrique pour se perfectionner dans la commaissance de la langue arabe, et qui ensuite remplissent les fonctions d'interprètes du gouvernement. Un membre de l'Académie de Lisbonne, le P. de Sousa, maître de l'auteur, ayant composé une liste chronologique des princes musulmans de Mauritanie, et n'ayant pas eu le temps d'y mettre la dernière main, l'Académie charges le P. de Moura de la revoir et d'y faire toutes les améliorations convenables. Le P. de Moura, à cette occasion, se mit à lire les diverses chroniques arabes qui étaient à sa disposition et qui se rapportaient à son sujet, et le mémoire dont il est ici question est le fruit de ces recherches.

L'auteur déclare avoir fait usage de trois chroniques arabes. savoir, 1º l'histoire de Cartas, qui commence vers l'an 172 de l'hégire (788 de J.-C.), lorsque les gouverneurs d'Afrique se rendirent indépendans des califes de Bagdad, et qui se termine à l'an 726 de l'hégire (1326 de J.-C.), époque où vivait l'auteur. Cet ouvrage avait été jadis traduit en français par Petis de Lacroix fils; la traduction et le texte se trouvent manuscrits à la Bibliothèque du Roi. Il a paru depuis une nouvelle traduction allemande par seu François de Dombey. Enfin, le P. de Moura lui-même vient d'en donner une traduction portugaise, sous le titre de Historia dos soberanos mohammetanos das primeiras quatro dinastias, e de parte da quinta, que reinarao na Mauritania, Lisbonne, 1828, un gros volume in-80. -2º Une histoire anonyme de Maroc, qui commence à l'endroit où finit celle de Cartas, et se termine au commencement du seizième siècle de notre ère. 3° Une histoire anonyme qui se poursuit jusqu'à l'an 1130 de l'hégire (1727 de J.-C.).

Pour les temps postérieurs, l'anteur s'est servi des divers renseignemens qu'il avait anciennement recueillis pendant son séjour en Afrique, et de ceux qui lui sont parvenus depuis. C'est ainsi qu'il a pu retracer un tableau chropologique et his-

torique des événemens et des révolutions qui out eu lieu à Fes et à Maroc, depuis la fin du huitième siècle de notre ère, jusqu'à nos jours. L'auteur déclare au reste s'en être tenu au récit des auteurs qui lui servaient de guide, se bornant, la plupart du temps, à reproduire leurs expressions. Ainsi, ce ne sont le plus souvent que des matériaux, et on ne doit pas lire le livre sans défiance, surtout pour ce qui concerne les relations des Musulmans avec les Chrétiens. On ne peut cependant qu'applaudir à l'idée qu'a eue l'auteur d'éclaireir cette partie de l'histoire du moyen âge, partie qui est d'un grand intérêt, principalement par rapport à l'Espagne et au Portugal qui furent pendant long temps exposés aux invasions des Maures d'Afrique.

62. FASTI HELLENICI.—Fastes Helléniques; Chronologie civile et littéraire de la Grèce, depuis la LV° jusqu'à la CXXIV° olympiade; par Henry-Fynes CLINTON. 2° édit. revue et augmentée. In-4° de Lx et 467 pp. Oxford, 1827; de l'imp. de Clarendon. (Allgem. Repertorium, de Beck; 1827, vol. 2, cah. 6, p. 460.)

La i re édition, publice en 1824, n'avait que xuv et 329 p. L'auteur a carichi celle-ci en traitant les matières avec plus d'étendue que dans la précédente. Il a en outre reproduit en entier des passages d'écrivains, cités comme autorités, et qu'on n'est pas toujours en mesure de consulter.

L. D. L.

63. HISTOIRE DE L'ÉVÉNEMENT DE L'ILE DE CHIO (OU Turque); par WARID, pacha de cette île. In-8° de 50 pages. (Journal asiatique; mars 1827, p. 167.)

Cette histoire du dernier massacre de Chio, est assurément, comme le dit le rédacteur de l'article cité, un des ouvrages les plus intéressans dont on puisse rendre compte, pour caractériser le ton et le style des gouverneurs turcs lorsqu'ils écrivent l'histoire, non pas des siècles passés, mais de nos temps, où les Turcs ont trouvé tant de défenseurs dans les cabinets de l'Europe.

Il n'est personne qui ne se rappelle la conquête faite, il y a quelques années, par les Tures sur les Chrétiens, de l'île de Chio, et les horribles massacres qui l'accompagnèrent. La relation que nous annescens ici, a pour auteur le pacha même qui commandait alors à Chio; elle est dédiée au sultan Mahmoud. On y voit un exemple du ton emphatique et de la manière de penser des écrivains tures. Il est à regretter que l'extrait qu'en donne le Journal asiatique ne soit pas plus long et qu'on ne puisse pas se faire une idée de l'ensemble de l'écrit.

64. DE ARGENTARIIS ET NUMMULARIIS Commentatio; scripsit W. T. KRAUT. In-8° de viii et 136 pp. Gætting, 1826; Dieterich. (Gotting. gcl. Anzeigen; nov. 1827, n° 178 ct 179, p. 1779.)

Dans le chap. I, de argentariorum nominibus, l'auteur, en opposition avec le plus grand nombre des écrivains modernes, s'attache à démontrer que les Romains faisaient une différence sensible entre les argentarii et les nummularii. Le chap. II (argentariorum et nummulariorum brevis historia) n'est pas susceptible d'une analyse. Chap. III, argentariorum et nummulariorum negotia. Les principales occupations des premiers · étaient de faire les paiemens de leurs cliens, de prêter de l'argent à intérêts, de faire le courtage et les ventes, et de régler les héritages. Les derniers faisaient à peu près les mêmes affaires: mais leur principale occupation consistait dans le change. Chap. IV, de tabernis et mensis argentariorum et nummalariorum. Chap. V, de argentariorum societatibus. Afin de donner une plus grande étendue à leurs affaires, les banquiers avaient l'habitude de former des associations, composées d'un nombre plus ou moins fort d'individus. Il est remarquable que ces associations isolées furent qualifiées de plures rei credendi et debendi. Cette circonstance explique, l. 27. pr. D. de pact, l. 31. § 1. D. de novat. l. 34. pr. de recep. et l. 28. pr. D. de jurejar. Chap. VI, de argentariorum et nummulariorum in imperio Romano externa conditione corumque collegiis. Chap. VII, de codicibus argentariorum et nummulariorum. Les banquiers, ainsi que les changeurs, étaient obligés d'enregistrer exactement leurs affaires. Leurs livres étaient considérés comme des documens authentiques. Chap. VIII, de editione rationum argentariorum et nummulariorum. Comme il était important pour ceux qui faisaient des affaires avec eux, soit directement ou indirectement, de voir leurs livres, les prêteurs les obligeaient de les rendre publics. Chap. IX, de literarum obligatione. X, de constituto ab argentariis inito. XI, de privilegio quo ii, qui apud argentarium nummulariumve deposuerant, fruebantur. Chap. XII, de compensatione apud argentarios. Chap. XIII, de privilegiis quæ Justinianus argentariis dedit.

L. D. L.

65. LETTRE DE L. A. NARDI sur le lieu où se forma le triumvirat entre Octave, Antoine et Lépide. (Giorn. arcad.; juin 1825, p. 337.)

L'auteur n'a que des conjectures à présenter; il s'attache aux récits de Plutarque et de Florus de présérence à ceux de Dion-Cassius et d'Appien, qui, ayant vécu, l'un deux, et l'autre trois siècles environ après le fait historique dont il s'agit, n'ont pu, selon lui, être aussi, bien informés des circonstances de temps et de lieu qui s'y rapportent. Florus dit qu'Octave, Antoine et Lépide se réunirent entre Pérouse et Bologne au confluent ; Plutarque place la scone dans une petite île du fleuve, c'est-à-dire, vraisemblablement, du Rubicon, que les armées ne pouvaient franchir sans le consentement du sénat. Quoiqu'il en soit, les données fournies à ce-sujet par ces deux historiens sont bien vagues et bien insuffisantes; et nous pensons qu'il faut se résigner à ignorer long-temps encore une particularité locale sur laquelle nous ne trouvons, dans les anciens, aucun document precis. Au reste, la question discutée dans la lettre de M. Nardi paraîtra, sans doute, à plus d'une personne, sinon tout-à-fait oiseuse, au moins d'une importance secondaire.

66. TABULE HISTORIE ECCLESIASTICE Secundum ordinem synchronisticum et periodos digestæ; par C. Schoene. In-fol. de 63 pp. Berlin, 1828; Reimer. (Allg. Repertor., de Beck; 1828, vol. I., cah. 6, p. 422.)

L'auteur divise l'histoire ecclésiastique en 7 périodes, et la conduit jusqu'en 1827. La 7º est la plus riche et la plus satisfaisante. Ses tables offrent plusieurs colonnes cousacrées à la classification des événemens historiques relatifs à l'église. Il paraît que ces tables chronologiques méritent d'être recommandées, tant sous le rapport de la disposition bien entendue du plan, que sous celui de la richesse des matières. L. D. L.

67. GESCHICHTE DER AUSBREITUNG, etc. -- Histoire de la pro-G. Tome XI. 6 pagation de la religion chrétienne, opérée par les églises de Hambourg et de Brème, dans les pays voisins situés au Nord, depuis Charlemagne jusqu'à l'époque de Henri IV; et Traité géographique sur le Danemark et les pays voisins, situés au nord de ce royaume; par Adam de Brème. Traduite du latin, et accompagnée de notes explicatives, par Karsten Misegars. In-8° de xxiv et 367 pp. Brème; 1825. (Gotting. gel. Anzeig.; sept. 1826, n° 154, p. 1529.)

Voici la première traduction allemande de l'Historia Ecclesiastica de Adamus Bramensis (1). Cet ouvrage offre non seulcment des données précieuses sous le rapport de l'histoire de l'Église dans le Nord, mais aussi des matières d'un intérêt plus général. Quant à la version, le traducteur ne s'est pas contenté de la rendre avec la plus grande fidélité, il l'a en outre enrichie d'un grand nombre de remarques explicatives, tant sous le rapport des mots que sous celui des choses. L. D. L.

86. HISTOIRE DU GNOSTICISME ET DE SON INFLUENCE SUR LES SECTES RELIGIRUSES ET PHILOSOPHQUES DES SIX PREMIERS SIÈCLES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE; par M. Jacques MATTER, professeur à l'Académie de Strasbourg. Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles lettres. 2 vol. in-8° et 1 vol. de planches; prix, 18 fr. Paris, 1828; Levrault. (Premier article.)

La question que l'Institut a proposée pour le concours de 1826 ne porte point sur une de ces spécialités qui ne profitent qu'aux seuls érudits; elle intéresse éminemment l'esprit humain, ses progrès, sa marche vers un autre ordre de choses. Les antiques doctrines de Zoroastre se communiquent aux Juiss pendant leur captivité à Babylone, elles enfantent la cabale, et se mètent aux préceptes de Platon. Les hommes dépositaires de ces richesses diverses, les portent jusque dans le christianisme; ils s'y érigent en docteurs, et toutes les fois que les doctrines exotériques des apôtres sont contraires aux leurs, ils avancent hardiment que les commentaires historiques et les lettres pastorales des fondateurs de la religion ont été tronquées, interpolées,

⁽¹⁾ On l'appelait ainsi à cause de son canonicat de Brème, Adam était nath' de Sans.

falsifiées avec autant d'ignorance que de mauvaise soi, et qu'il appartient aux dépositaires de l'enseignement exotérique d'y rétablir la primitive pureté des textes. Les gnostiques sont donc d'une famille de philosophes religieux qui veulent, par une sorte de révélation, de manisestation divine dont ils se disent les véritables conservateurs, rétablir dans la religion nouvelle la théosophie et la pneumatologie des sectes dont l'héritage compose leurs croyances. C'est, dit M. Matter, la dernière apparition du monde ancien venant pour lutter encore une sois avec son successeur avant que de lui céder tout l'avenir.

L'introduction est claire, précise et savante; elle fait connaître parfaitement le sujet, elle indique toutes les sources, tous les monumens; ensin, elle nomme tous les ouvrages des modernes qui ont traité ce même sujet. Le lecteur, dès les premières pages, reconnaît qu'il se consie, pour l'étude de cette grande question, à un guide sûr, et qui sait juger les autorités auxquelles il lui faudra recourir. Nous citerons ce qui est dit sur St.-Irénée, Tertullien, Justin le martyr, Origène, Clément d'Alexandrie, etc.

La 1re chose à faire était de déterminer le sens des mots Trues, et Truesias, qui d'abord n'avaient point de signification spéciale pour désigner aucune secte. Le premier se traduit tout simplement par connaissance; le second, par doué de la faculté de connaître. C'est dans Py thagore et dans Platon que l'on trouve en Grèce les premières traces du langage et des idées du gnosticisme, qui ne désigne encore que la science supérieure. En ce sens, il se rattachait aux sanctuaires de la Thrace et de la Samothrace, ainsi qu'à ceux d'Eleusis. Les Grecs ont toujours distingué entre les doctrines ésotériques et les doctrines exotériques. M. Matter réfute victorieusement l'opinion selon laquelle le mot Gnosis aurait plus spécialement désigné les doctrines orientales. Il aborde ensuite les deux plus illustres chess de l'école judaïque d'Alexandrie, Aristobule et Philon, qui essayèreut de faire briller l'antique religion de leurs pères de tous les rayons épars dans d'autres systèmes. Aristobule était contemporain de Ptolémée Évergète II; sa méthode consistait à regarder tous les saits consignés dans les livres juifs, comme cachant de profondes allégories; il sut prêter à Moïse les idées des plus grands écrivains de la Grèce; il alla jusqu'à prétendre que Platon devait aux Juifs ses plus sublimes pensées; enfin, il

composa sous les noms d'Orphée, de Linus, d'Homère et d'Hésiode, des vers où il déposa des principes judaïques, pour faire croire que les auteurs les plus vénérés enseignaient la même chose que Moïse. Philon, tout en adoptant le système allégorique quant aux livres juiss, y admettait aussi un sens littéral, Dieu ayant voulu, disait-il, s'accommoder à la faible intelligence de son peuple; mais il appartient à celui qui a la clé de la science d'interprêter suivant ses lumières. M. Matter examine avec soin le système de Philon et sa théorie du logos, image de Dieu, forme plus brillante que le feu, véhicule sous lequel Dieu agit sur l'univers. Ce Logos est créateur, mais il n'est pas le père de l'univers. La vie de l'homme se compose de deux principes, l'un rationnel (Dieu souffla son halcine dans les narines de l'homme); l'autre irrationnel, et qui vient des esprits insernaux comme ministres de Dieu. Ces esprits sont les protecteurs des hommes, mais ils n'ont pas eu assez de puissance pour mieux faire. Quant à Dicu, il s'est uni à la Sophia ou Science, et lui a communiqué le germe de la création, et elle a enfanté le monde matériel. M. Matter établit que dès les temps les plus anciens, le syncrétisme existait chez les Juiss; il prouve qu'à Babylone il v a eu des relations très-intimes entre les vainqueurs et les vaincus; cela lui donné occasion de présenter une rapide mais brillante analyse des doctrines du Zend-Avesta. L'Être Suprème y est qualifié de Temps sans bornes; il est tellement enveloppé dans sa gloire, qu'il ne peut être pour l'espèce humaine que l'objet d'une silencieuse vénération. Sa première émanation sut la lumière primitive, et de cette lumière sortit le roi de lumière Ormuzd. Celui-ci commença par créer six génies nommés Amshapands; ce sont ses organes auprès des esprits infernaux. Ces Amshapands, dont Ormuzd est le premier, sont des deux sexes; les Kabbalistes et les Gnostiques les ont adoptés dans leurs systèmes, avec cette distinction. La seconde série des créations produisit les vingt huit izeds, dont Mithra est le chef; enfin, le troisième ordre des esprits est celui des Férouers, qui sont les pensées d'Ormuzd. Cependant Ahriman était, comme Ormuzd, émané de la lumière primitive; mais, ambitieux et plein d'orgueil, il était devenu jaloux du premier né. Condamné aux ténèbres pour douze mille ans, il avait créé une foule innombrable de mauvais génies, de Dews

qui remplissaient le monde et y disputaient partout l'empire auxiliaire d'Ormuzd. Aux sept Amshapands étaient opposés sept achidews, attachés aux sept planètes; aux Izeds et aux Férouers résistait l'immense corps des Dews. Ces Dews répandidirent tous les maux de l'ordre physique et moral, la pauvreté, les maladies, l'impureté, etc., etc. Au milieu de cette lutte, Arimane était intervenu jusque dans la création de l'homme, il avait séduit le premier couple; mais au moment où la terre sera le plus profondément affligée des maux que les esprits de perdition verseront sur elle, trois prophètes apparaîtront et porteront aux mortels les secours de leurs lumières. L'un d'eux, Sossiosch, jugera les bons et les méchans. Après la résurrection universelle, les bons seront conduits par les esprits purs au séjour de l'éternelle félicité. M. Matter fait judicieusement remarquer combien il y a d'analogie entre tout ceci et ce que les Juis apportaient eux-mêmes; puis, il parle des Mages et des Chaldéens, prouve que les Juis ont dû se pénétrer de leur doctrine et connaître aussi celle des Indous; enfin il nous montre la kabbale naissant de tout cela au milieu des Juiss de la Palestine, qui manquaient de communications avec les Grecs. Il y a des traces évidentes des doctrines kabbalistiques dans les écrits de Daniel : l'idée de l'émanation en est l'âme, le caractère essentiel; c'est aussi celui du zoroastrisme. Il y a donc lieu de croire que les Juifs doivent cette idée à leurs rapports avec les Perses; enfin la cabale est à côté du zoroastrisme comme la copie auprès de l'original. Le vieux des jours est ici à la place du temps sans bornes; il est infini, ensoph; mais on ne saurait le connaître, c'est un œil fermé; tout est émané de lui; plus un être est rapproché de lui, plus il est parsait; plus il s'en éloigne sur l'échelle des émanations, plus il perd en pureté. D'abord la lumière primitive remplissant tout, l'Être Suprême qui existait dans cette lumière, résolut de déployer et de manifester les persections: il forma un espace vide autour de lui, et y laissa tomber sa première émanation, principe de tout ce qui existe, force génératrice et conceptive, père et mère à la fois. C'est de cette double force désignée par les deux premières lettres du mot Jehovah, qu'est émané Adam Kadmon, le premier né de Dieu, le créateur, le conservateur du monde, l'homme primitif. M. Matter poursuit l'analyse des doctrines kabbalistiques sur

l'émanation des génies et des mondes qui vont de déchéance en déchéance, depuis Azeluth, monde de pure émanation, jusqu'à ce quatrième monde appelé Asiah, où règnent les Kleppoth, esprits méchans, dont Behal est le chef. Quand la lutte sera terminée, l'Éternel viendra rétablir la primitive harmonie. La théorie sur la migration des âmes succède à ces ingénieux développemens. Non content d'avoir montré les doctrines de l'Orient dans la Kabbale, l'auteur les signale dans le Talmud, dans la version des Septante, et dans les apocryphes composés par des écrivains d'Alexandrie.

Dans un prochain article, nous nous occuperons des traces des doctrines gnostiques, postérieures à l'établissement du christianisme. Mais nos lecteurs comprendront ce qu'ils doivent attendre d'un écrivain qui a ouvert à l'histoire des voies si neuves, et qui a si bien saisi, parmi les doctrines de l'Orient et du platonisme, celles qui donnèrent naissance à cette innombrable multitude de philosophes ou plutôt de théosophes (qu'on nous passe cette expression, qu'il emploie lui-même avec beaucoup de bouheur). Ainsi se trouvera désormais résolue une des plus importantes questions sur l'antiquité, une question tellement difficile qu'on ne l'avait jamais traitée encore sous un point de vue général.

P. DE GOLBÉRY.

- 69. UEBER DIE VERWARDSCHAFT, etc. Sur l'affinité entre les doctrines gnostiques et théosophiques, et les systèmes religieux de l'Orient, principalement le Buddhisme; par S. S. SCHNIDT. In-4°. Leipzig, 1827; Cnobloch.
- 70. RECHERCHES HISTORIQUES SUR LES CROISADES ET LES TEM-PLIERS, l'origine de la noblesse et de l'ancienne chevalerie, les cours d'amour, les tournois, les duels ou combats judiciaires, les tribunaux secrets; suivies de la description de l'ancien Musée au Dépôt central de l'artillerie de France, à Paris; par le Chevalier Jacob; ouv. orné de 4 fig. au trait. In-8° de 228 p. Paris, 1828; Éverat.

L'on conçoit que M. le Chev. Jacob n'a point prétendu traiter à fond les sujets nombreux dont il s'occupe dans un ouvrage de 230 pages. C'est un précis propre à rappeler aux gens instruits ce qu'ils ont lu, et à donner aux personnes qui veulent connaître cette partie de notre histoire et de nos anciens usages une idée des résultats principaux des travaux des érudits. Cet ouvrage est divisé en 24 chapitres, dont quelques- uns n'ont que 2 pages. Des notes accompagnent chaque chapitre; elles sont destinées à donner quelques développemens ou à rapporter des témoignages en faveur des faits avancés sur chaque objet. On y voit la preuve des nombreuses recherches de l'auteur, et qu'il a consulté avec fruit les écrivains allemands. L'un des chapitres traités avec le plus de détail est relatif aux tribunaux secrets ou veluniques. M. Jacob s'attache à faire connaître l'origine et l'esprit de cette institution des temps de barbarie, sur laquelle on a maintenant un bon ouvrage allemand, publié par M. Wigand. Les derniers chapitres sont consacrés aux anciennes machines de guerre, aux anciennes armures, aux armes et à nne description du Musée de l'artillerie. 4 planches au trait, trèsbien lithographiées, représentent d'anciennes armures, des armes offensives et un croisé tout équipé.

71. MANUEL DU DROIT ROMAIN, OU Examen sur les Institutes de Justinien, présenté par demandes et réponses; précédé d'une Introduction contenant une Esquisse de l'Histoire du Droit romain, et une Bibliothèque des meilleurs livres à consulter, tant sur l'Histoire que sur les Principes de ce Droit; par M. E. LAGRANGE. In-18 de 17 feuilles; prix, 5 fr. 50 c. Paris, 1828; Mansut fils.

Nous nous bornerons à mentionner le titre de cet ouvrage, qui suffit pour indiquer le but de son auteur. Cet ouvrage sort des attributions de notre Recueil, mais il appartient à la classe des nombreux ouvrages sur le droit romain, et, comme tel, à l'histoire des institutions humaines, et nous ne croyons pas inutile de le signaler à ceux de nos lecteurs qui s'occupent de cette étude importante.

72. LETTRE SUR LES PROCÈS INTENTÉS AUX ANIMAUX; PAR M. BER-RIAT ST. PAIX. (*Thémis*; 1826, Tom. VIII, p. 45.)

Il n'est rien d'absurde que n'aient enfanté les siècles barbares La vie, l'innocence, l'honneur et la fortune des hommes dépendirent long-temps de la chance d'un combat; l'épée était la balance de la justice; ensuite on ne créa des juges que pour leur voir brûler des sorciers, pendre des porcs et des Anes, et faire solennellement des procès aux rats et à d'autres animaux malfaisans. Une sentence ordonnait sérieusement à des insectes de cesser leurs ravages sous des peines graves. Ces poursuites judiciaires étaient faites avec toute la solennité de la procédure; car on ne les condamnait point sans un avocat qui prenait leur désense. Dans un recueil de consultations publié en 1531 par Chassanée, on traite à ce sujet des questions qui feraient envoyer à l'hôpital des fous celui qui les traiterait aujourd'hui; mais tel était alors l'esprit d'ignorance et de superstition, qu'on appliquait les règles de la législation des Romains à la bête, qui ne peut avoir d'autres lois que celles de l'instinct. Sans doute, il aurait été fort heureux pour l'humanité, qu'au lieu de condamner au feu tant de malheureux qu'on croyait communiquer avec les démons, les tribunaux n'eussent condamné que des animaux malfaisans; mais, ce qu'il y avait de plus étrange, c'est qu'on lançait alors la foudre de l'excommunication sur des insectes, comme s'ils avaient eu la conscience de leur salut. Ce genre de peine est amplement discuté sous le titre de excommunicatione animalium insectorum (1).

73. UEBER DAS STUDIUM DES NORDISCHEN RECHTS IN ALLGE-MEINEN. — De l'étude du droit septentrional en général, et du droit danois en particulier; par le D^r Chr. Paulsen. 51 p. in-8°. Kiel, 1827; librairie de l'Université.

Selon l'auteur, l'étude de l'histoire du droit septentrional est d'autant plus importante, que, par les Varègues, les Danois et les Suédois, ce droit a été répandu en Russie, et, par les Danois et les Normands, dans la Normandie, en se modifiaut suivant les localités et le caractère particulier des nations qui l'ont adopté. M. Paulsen trouve d'ailleurs, dans ce droit ancien, des prévisions pour toutes sortes de transactions dans la vie sociale. Le Nord avait une navigation très active, ainsi le droit maritime devait prévoir tous les différends qui pouvaient naître du commerce sur mer. Dans l'intérieur, il existait des contrées agricoles, pastorales, des forêts, des mines; la Scandinavie présentait les diverses formes de gouvernement, depuis le régime républicain d'Islande, jusqu'à la monarchie de Norvége.

(1) Un mémoire plus développé sur cette matière, par le même auteur, paraîtra dans le 8° vol. des Mémoires de la Société des Antiq. de France.

L'auteur recommande surtout les sagas islandaises comme une source de connaissances historiques sur le droit des Scandinaves, et il indique celles qui, sous ce rapport, sont les plus importantes.

D.

- 74. Sur les obigines russes. Extraits de manuscrits orientaux adressés par M. de Hammer à M. le C. de Romanzof, dans une suite de lettres, depuis l'an 1816, jusqu'à 1823. In-4°. prix, 7 fr. 50 c. Pétersbourg, 1828; Graeff.-Paris, H. Bossange.
- 75. Assemblée a Smolense, sur le Driéper, des ambassadeurs ausses et polonais; 1615. (Sièverni Arkhif. Archives du Nord; mars 1827, n° 5, p. 3.)

Durant les troubles qui suivirent la mort de Boris Godounof, Vladislas, fils du roi Sigismond, fut appelé au trône de Russie; mais la noblesse et le peuple, exaspérés des vexations des Polonais, se soulevérent bientôt contre ces maîtres cruels, et offrirent la couronne au jeune Michel Romanof. Ce prince, à son avenement, voulant consolider ses droits et mettre fin aux longues guerres qui avaient armé la Pologne contre ses états, entra en négociations avec Sigismond. Des ambassadeurs russes et polonais furent envoyés à Smolensk. Ces derniers y arrivèrent le 20 septembre (v. s.), avec une escorte de 10 mille hommes, et accompagnés d'Érasme Heidélius Ressenstein, ambassadeur de l'empereur Mathias, qui, après quelques pourparlers, fut choisi pour médiateur entre les deux puissances.

Six conférences eurent lieu pour déterminer les bases d'un armistice. La cinquième fut si orageuse, que les Russes et les Polonais tirèrent leurs sabres en plein conseil, et en scraient venus aux mains, si l'ambassadeur allemand ne les eût arrêtés.

Dès-lors, les Polonais refusèrent d'assister à aucune entrevue, ct chargèrent Heidélius de demander aux Russes leur ultimatum, dont voici la substance:

Le Tsar abandonnait Smolensk, occupé déjà par les troupes polonaises, à condition:

- 1º Que Vladislas renoncerait à ses prétentions au trône de Russie :
- 2º Qu'on rendrait la liberté au métropolitain Philarète, père du Tsar, et au prince Galitzin, envoyés comme ambassadeurs

auprès de Sigismond, et que celui-ci avait retenus prisonniers contre le droit des gens;

- 3º Qu'on s'entendrait sur l'échange des prisonniers;
- 4º Qu'on rendrait aux Russes le corps du Tsar Vassili Ivanovitch Chouïsky, mort en Pologne, et l'image de St.-Nicolas de Mojaïsk, enlevée par les Polonais.

Les ambassadeurs polonais avaient accepté cet ultimatum, et la minute du traité était déjà préparée lorsqu'ils retirèrent leur consentement et retournèrent soudain près de leur cour. Heidélius les suivit, quoique fort mécontent de leur indécision. En conséquence, tout fut rompu, et la guerre recommença.

N. de Roguira.

76. VERSUCH EINER ENTWICKLUNG, etc. — Essai d'un traité sur la langue, l'origine, l'histoire, la mythologie et les rapports civils des Livoniens, des Lithuaniens et des Esthoniens; avec des considérations sur quelques peuples voisins de la mer Baltique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'introduction du Christianisme; avec une topographie et une carte topographique de ces pays, au commencement du 13° siècle; par J. L. DE PARROT, directeur des domaines du roy. de Wurtemberg. I et II vol. in-8°, de plus de 900 pp. Stuttgart, 1828; Holfmann. (Heidelberger Jahrbücher der Literatur; juin 1828, 6° cah., supplém. n° 6.)

Cet excellent ouvrage nous apprend à connaître la langue esthonienne, ses mérites, son extension et son affinité avec d'autres langues, ainsi que le peuple qui la parle, et dont l'origine se retrouve chez les Celtes. Le journal allemand, cité au titre, nous promet une analyse détaillée de ce travail.

- 77. I. RECUBIL DE LETTRES, PROCLAMATIONS ET DISCOURS DE CHARLES JEAN, Prince royal, ensuite Roi de Suède et de Norvége. In-8º de 326 p. Stockholm, 1825; Delcen.
- 78. II. PROCLAMATIONS DE S. A. R. LE PRINCE ROYAL DE SUÈDE, et Bulletins publiés au quartier général de l'armée combinée du nord de l'Allemagne, depuis le commencement des opérations jusqu'au 12 février 1814; précédées de notes qui expliquent les causes de la guerre. In-8° de 189 p. Stockholm, 1826; Deleen.

Ces deux ouvrages, peu connus en France, sont d'un intéret réel, mais différent: tous deux offrent des documens dont l'histoire sera son profit; mais dans l'un, le premier, l'on trouve plus spécialement des pièces qui concernent les rapports du Prince royal d'abord, et ensuite du Roi de Suède, avec la nation suédoise. Dans le 26, on lit, avec un vis intérêt, quelques documens diplomatiques qui se rattachent au fameux blocus continental, à la conduite de la Suède dans la grande coalition des puissances contre Napoléon, et surtout une lettre du Prince royal à Napoléon, où cette conduite est expliquée avec détail, et où il répond à une note du duc de Bassano, relative à l'interruption des relations diplomatiques entrè la Ffance et la Suède. Le reste de ce 2e volume, c. à d. la plus grande partie du livre, contient les bulletins des opérations de l'armée combinée du nord de l'Allemagne, que commandait le Prince royal de Suède. Nous rendrons compte, dans la 8º section, de cette partie, qui est presque entièrement militaire.

La lecture des pièces nombreuses qui composent le 1er ouvrage que nous annonçons, prouve avec quelle sagesse le Prince royal de Suède a su diriger sa conduite pour commander, à une nation dont il ignorait les mœurs et les loix, un véritable attachement et un dévouement auquel il a le glorieux avantage de devoir la conservation de sa couronne. Plusieurs des discours que nous avons sous les yeux pourraient être cités pour la noblesse et l'élévation des idées : nous mentionnerons spécialement le discours du Roi Charles Jean, alors Prince royal, prononcé au Conseil d'État le jour ou S. A. R. le Duc de Sudermanie, son fils, venait y siéger, pour la 1re fois, le 14 juillet 1817. Ce discours fut prononcé devant le Roi de Suède. On v trouve une certaine alliance du langage antique sur les vertus nécessaires aux souverains, avec les idées que les lumières des temps modernes nous ont données sur leurs devoirs dans l'administration des états, « Dans les soins que j'ai pris pour vous préparer à l'exercice des hautes fonctions publiques, . dit le Prince royal à son fils, « j'ai principalement insisté sur l'étude de l'histoire. C'est maintenant que vous allez sentir combien ses lecons peuvent vous être utiles. Elle vous a fait connaître l'origine des princes, quelle est la source de leurs titres, comment ces titres se perdent et se détruisent. Elle a du

vous convaincre qu'un prince doit racheter la faveur de son rang par de grandes vertus et des qualités supérieures; que par de belles actions on excite l'admiration des peuples, mais qu'il faut en faire de bonnes pour s'attirer leur amour. Tout ce que l'intérêt et la flatterie ont inventé pour donner aux princes le change sur leurs actions disparaît bientôt à la lumière de la vérité. Utilité, justice: c'est là le sceau que respectent les temps, la scule illustration durable.

« Voilà, mon fils, ce que l'étude de l'histoire a déjà dû vous apprendre. Gravez dans votre cœur ses profondes leçons; songez que l'auguste couronne que décerne un peuple libre, sera toujours mal affermie sur une tête gonfiée d'orgueil et de caprices; qu'il faut s'y préparer par un sentiment profond du devoir des rois et des droits des peuples.

« Malheur au prince qui se persuade qu'en effaçant les traces des droits de sa nation, il rehausse l'éclat et le pouvoir du trône. Souvenez-vous, mon fils, que le prince le plus sage est celui qui suit de l'œil les élémens qui menacent de détruire les empires, qui les saisit avant que l'explosion n'arrive, et qui sait prévenir leur retour par son propre respect pour les lois.

« J'ai reconnu, » dit plus loin le Prince royal, « combien il est rare et même difficile de s'élever à la hauteur d'où il convient de considérer les questions qui concernent l'administration de l'État, quand on veut en saisir les rapports sans lesquels on ne peut en avoir la solution exacte. J'ai reconnu que les lois partielles (ou de circonstance) étaient presque toujours empreintes d'une couleur d'individualité; que c'était là le vice radical et le plus dissicile à éviter, parce qu'il tient à la saiblesse humaine, et que chaque ordre de l'État (ou chaque parti) est naturellement porté à tourner à son avantage la marche administrative. Je vous signale cet écueil; vous le verrez souvent paraître. Vous verrez que le mot administrer a un sens dissérent dans le langage de chaque classe de l'État, et si on ne prend soin de leur faire entendre que cette latitude que chacune réclame, ne peut être permise qu'autant qu'elle se concilie avec l'intérêt commun, auquel il est indispensable de les subordonner toutes, vous n'aurez jamais qu'un système décousu, incohérent et versatile, qui amènerait infailliblement l'augmentation du prix des denrées nécessaires aux premiers besoins de la vie,

la misère du peuple, et, avec elle, les agitations tumultneuses, qui démoralisent les nations et qui sont les premières causes de leur décadence. »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce recueil intéressant, et qui mérite l'attention de tous les hommes d'état. F.

79. Britarce, etc. — Matériaux pour servir à l'histoire du Mecklembourg; par le D^T H. R. Schrorter. Vol. I, cah. 1. In·4° de xvi, 44 et xxiv pp.; pr., 18 gr. Rostock, 1826; Stiller. (*Beck; Allgem. Repertor.*; Leipzig, 1826; vol. IV, cah. 1 et 2, p. 92.)

Le 1^{er} nº de ce recueil, offre: 1º la chronique de Rostock, en bas-allemand, depuis 1310 jusqu'à 1314: elle se trouve dans la bibliothèque de l'Université de Rostock; 2º specimen diplomatarii Rostochiensis 1268 — 1322, se composant de 20 documens sur différens sujets.

80. DER RECENSBURGISCHEN CHRONIK, etc.—Troisième volume de la Chronique de Ratisbonne, d'après les sources, tirée des archives royales et des dépôts publics de Ratisbonne; par C. CR. GEMEINER. Ratisbonne, 1821. 4° et dernier vol. de la même chronique, avec une biographie de Gemeiner; par le D' KIEFHABER. (Heidelberg. Jahrbücher der Literatur; mars 1826, p. 251.)

Le 2° volume de cet ouvrage termine la série des anciennes familles nobles; la 3° commence au premier trésorier Lempold Gumberg, en 1430. L'auteur donne une foule de notions intéressantes, tant sur l'histoire de la Bavière en général, que sur celle de Ratisbonne en particulier; il s'attache de temps en temps à relever des erreurs commises par des écrivains qui n'ont pas eu, comme lui, le courage et la patience de compulser les documens originaux et authentiques. Il donne, en supplément, une notice importante et d'un grand intérêtsur l'origine de Ratisbonne.

M. Gemeiner étant mort en novembre 1824, le D^r Kiefhaber a continué son ouvrage. Le 4^e volume, qu'il a publié, va de 1497 à 1525. On y trouve des détails curieux sur ce période fécond en événemens, surtout concernant la religion; les mœurs du clergé romain y sont peintes avec autant d'énergie que de

sidélité. En un mot, M. Gemeiner a trouvé dans M. Kieshaber un digne continuateur.

81. HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA BELGIQUE; par M. DEWEZ, membre de l'Institut roy. des Pays-Bas, etc. Tom. VII, in-8°; prix, 6 fr. Bruxelles, 1828; Tarlier.

Ce volume termine l'ouvrage.

82. COLLECTION DES Scriptores rerum Belgicarum.

Le gouvernement belge vient d'arrêter que les meilleurs matériaux historiques relatifs aux Pays-Bas, seraient publiés aux frais de l'état, et qu'on donnerait ainsisuite au projet qui, conçu sous le règne de Marie Trérèse, est exposé nettement dans le prodromus de M. de Nélis. D'abord il a été résolu qu'on s'occuperait de Jean de Nélu, Nicolas de Clerq, Pierre à Thymo, Edmond de Dinter, Jean Molinet, Antoine de Lalain, et d'une relation des troubles de Gand, sous Charles-Quint, faite par un témoin oculaire. Cette première série se composera aussi des chroniques de St.-Bavon, si l'on réussit à s'en procurer des copies. Le format in-8° a été adopté: les éditeurs, sobres de notes et de commentaires, se borneront à tout ce qui sera de nature à éclaireir les endroits où une explication deviendra indispensable.

i Tandis que les autres nations dit M. de Reissenberg l'un des éditeurs recueillaient avec soin leurs Annales, aurious-nous négligé les nôtres, si belles, si riches en nobles traditions? et cependant, telle est l'espèce de satalité attachée à tout ce qui est bon et utile, qu'à peine était-il question de mettre au jour des écrits loués, appréciés, désirés depuis long-temps par tous les doctes, que la malignité cherchait à répandre de la désaveur sur cette entreprisse dont elle dénaturait le plan. Mais il est un moyen tout naturel de répondre à ces critiques anticipées, c'est de redoubler de zèle et de soin pour que l'attente du gouvernement et de la république des lettres soit dignement remplie. (Archives pour l'histoire civile et litt. des Pays-Bas; Louvain, 1827.

83. Recesta sive rerum Boicarum Autographa ad annum usque

MCCC e Regni scriniis feliciter in summas contracta juxtaque genuinam terræ stirpisque diversitatem in Bavarica, Alemannica et Franconica synchronistice disposita, cura Caroli H. de Lano. Vol. III, de 479 p., et Vol. IV, part. I et II, de 782 p. in-4°. Munich, 1828. (Goetting. gelehrte Anzeigen; avril 1828, p. 599.) Voy. Bullet., Tom. VI, n° 63.

Le 3^e volume de ces analyses de Chartes bavaroises embrasse la période depuis 1251 jusqu'à 1275; la 1^{re} partie du 4^e vol., celle de 1275 à 1290; et la 2^e partie, celle de 1290 à 1300, avec une série de supplémens.

84. Guillaume Tell et la Révolution de 1307, ou Histoire des trois premiers cantons, jusqu'au traité de Brunnen en 1315, et Réfutation de la fameuse brochure: Guillaume Tell, fable danoise; par J. J. HISELY, D^r en philos. In-8° de viit et 280 pag. Delft, 1826; Allart.

L'ouvrage se divise en 4 parties: 1° état primitif des cantons d'Uri, Schwyz et Unterwalden; 2° histoire de Guillaume Tell; 3° défense de Guillaume Tell, ou Réfutation de la fable danoise; 4° les deux défenses de Guillaume Tell, publiées en Suisse, par Balthasar et de Haller. On a réimprimé la brochure suisse de la fable danoise, brochure devenue fort rare. Si M. Hisely fait preuve, dans tout son ouvrage, d'un savoir déjà très-vaste, d'une grande érudition dans la littérature historique, ancienne et moderne, de la connaissance exacte de plusieurs langues; dans la réfutation de la brochure suisse, il montre surtout cet esprit de critique sans lequel on n'est pas historien. (Revue Encyclop.; avril 1828, p. 151.)

85. A CHRONOLOGICAL etc.—Esquisse chronologique de l'histoire de Bristol, et Guide de l'étranger dans les rues et le voisinage de cette ville; par John Evans, imprimeur. In-8°, 376 p. (Gentleman's Magasine, janvier 1825, p. 41.)

L'histoire de Bristol, antérieure à la conquête de l'Angleterre par les Normands, est couverte de ténèbres. Il paraît certain que les Romains eurent une station militaire à Clifton; mais ils ne firent que s'emparer d'un poste auparavant occupé par les Bretons. On peut croire que Clifton était la forteresse métropolitaine du pays, et que les forteresses secondaires étaient à King-werton Hill, à Blaize Castle, à Knoll Park, etc. Il faut avouer, au reste, qu'on est réduit à des conjectures sur l'origine de Bristol. On sait que les Anglo-Saxons désignaient par certains termes les stations des Romains, comme Cester, Strut, Burgh, Dun, Wick, etc.; mais l'itinéraire d'Antonin ne présente aucun nom qui, traduit dans la langue Anglo-Saxonne, se rapproche du nom ancien ou moderne de la ville de Bristol. Nous laissons aux antiquaires de profession le soin et l'honneur de débrouiller l'histoire primitive de cette importante cité. E. C. D. A.

86. Grand Alberto Generalogico, etc. Grand-Arbre généalogique des peuples italiens; par P. Fiocent. 2 feuilles; prix, 9 liv. 20 c. d'Italie. Milan 1827; Stacchi. (Biblioteca italiana; juillet 1827, pag. 131.)

Cet arbre généalogique des peuples d'Italie remonte aux plus anciennes époques de l'histoire. Autant qu'il a été possible, les diverses races qui ont peuplé l'Italie sont ramenées à leur type primitif, dont des lignes prolongées montrent les progrès, les mélanges et la fusion dans d'autres races. Des colonnes chronologiques placées à droite et à gauche du tableau, marquent les époques de ces révolutions, indiquent les grandes découvertes dans les sciences, les noms de leurs auteurs italiens et ceux des grands hommes qui ont illustré cette contrée. Le journal cité au titre relève quelques erreurs d'orthographe et de classification dans l'énoncé de ces noms, ce sont de légères taches qui n'ôtent rien au mérite de ce tableau. On a employé successivement, pour l'ordre des temps, l'ère du commencement du monde, jusqu'à l'ère de la fondation de Rome, et celle-ci jusqu'à la première année de l'ère chrétienne.

87. UEBER EINEN UNGEDRUCKTEN CODEX, etc. — Sur un Code inédit des lois municipales de Pise; dissertation lue à l'Académie royale des sciences de Berlin; par M. de RAUMER, profess. d'Hist. à l'Univers. de Berlin. In-4° de 12 p. Berlin 1828.

Pendant son sejour à Florence, M. de Raumer eut tonnaissance d'un Code manuscrit des lois municipales de Pise, qui existait dans les archives; il ne put qu'y jeter un coup d'œil; mais de retour à Berlin, il en rendit compte à l'Académie, qui chargea M. de Savigny, alors en Italie, d'en faire faire une copie. C'est sur cette copie que M. de Raumer a écrit la dissertation qu'il vient de publier : destinée à une lecture publique, elle est trop abrégée, et ne satisfait pas suffisamment la curiosité qu'elle excite; les documens détaillés sur l'état et la civilisation du moyen âge sont si rares que, lorsqu'on en rencontre de nouveaux, on ne saurait les faire trop bien connaître. Ce recueil des lois municipales de Pise est composé de 60 feuillets d'une écriture très-serrée : chaque feuillet est divisé en deux parties à peu près égales, dont l'une porte en titre : Incipit liber constitutionum Pisanæ civitatis; l'autre: Constitutum usus Pisanæ civitatis; ce qui indique que la première est un recueil de lois écrites, la seconde un recueil de coutumes. La première partie porte à la fin la date de 1260; tandis qu'en tête de la seconde on lit qu'elle a été faite en 1161. Pise avait donc, dès l'an 1161, un recueil de lois municipales. Ni l'une, ni l'autre des deux parties n'est un Code rédigé à neuf et d'ensemble : ce ne sont pas non plus de pures collections particulières, formées dans un but d'intérêt ou de science, et dépourvues de tout caractère officiel; on y lit: Si quis (quid) in fraudem constitutionum aliquarum in hoc volumine scriptarum factum fuerit, tanquam si contra ipsam constitutionem nominatim fuctum fuerit, habeatur... ita omnia hujus voluminis constituta interpretari decernimus. Ce sont donc des recueils des lois et coutumes de la cité, rédigés par ordre du pouvoir public et revêtus de sa sanction.

La plupart des dispositions qui y sont contenues, ont pour objet le droit et la procédure civile; elles répandent beaucoup de lumières sur le commerce des villes d'Italie, ses pratiques, les relations et les affaires auxquelles il donnait lieu. Quelques-unes ont trait à l'état des personnes, et indiquent un assez grand nombre de précautions adoptées pour la garantie et même l'extension de la liberté. Quelques autres enfin donnent des éclaircissemens indirects sur la constitution de la république, ses magistrats, les règles de leur élection, le mode de délibération, soit de l'assemblée populaire, soit du sénat, etc.

Il serait fort désirable que ce Code pisan fût publié, et que nous pussions chercher dans le texte même tous les faits qui,

G. Tome XI.

à coup sûr, s'y révéleraient à un examen attentif. (Revue française; juill. 1828, pag. 240.)

- 88 I. MEMORIAS PARA A HISTORIA E THEORIA BAS CORTES GE-BAES QUE EM PORTUGAL SE CELEBRARAO. — Mémoires pour servir à l'histoire et à la théorie des Cortès généraux qui ont été assemblés en Portugal; disposés et rédigés par le vicomte de Santarem, membre de la Commission chargée de publier les anciens Cortès. Part. 1 et 2. 49 et 118 pag., pet. in-4°. Lisbonne, 1827 et 1828; Imprim. Roy.
- 89 II. ALGUNS DOCUMENTOS PAR SERVIREM A PARTE 1º E 2º DAS MEMORIAS etc. Documens à l'appui de la 1^{re} et 2º parties des Mémoires pour servir à l'histoire et à la théorie des Cortès généraux du Portugal. 2 cah. de 108 et 346 pag., pet. in-4°. Lisbonne, 1828; Imprim. Roy.

Il scrait à désirer que l'on possédât sur les cortès ou assemblées nationales du Portugal, un ouvrage comme Marina en a composé un sur les cortès de l'Espagne. Pour celui qui voudra se charger d'un travail de ce genre, les 4 brochures publiées par le vicomte de Santarem seront d'un grand secours. Dans sa qualité de membre de la Commission chargée, en 1827, de publier les extraits des actes des anciens cortès, l'auteur a en à sa disposition les pièces originales conservées dans les archives royales de Torre do Pomba, archives très-riches en documens, et où ont déjà puisé plusieurs savans Portugais, comme on le voit par leurs citations, dans le recueil des mémoires de l'académie des sciences à Lisbonne.

M. de Santarem est persuadé que le Portugal est un des pays de l'Europe qui, les premiers, ont cu une représentation des 3 états, savoir : de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie. L'auteur s'excuse de la précipitation qu'il a été obligé de mettre dans son travail à cause des circonstances, et il espère qu'on lui pardonnera de n'avoir pas employé tout le soin qu'il fallait pour une matière sur laquelle on a si peu écrit.

Dans la 1^{re} partie ou brochure, M. de Santarem fait conmaître la manière de procéder dans les cortès, le mode des élections et des convocations, celui des délibérations et des votes, le cérémonial qui s'observait dans les séances solennelles, le sout appuyé sur les actes des archives, et traité sommairement, pour donner probablement aux cortès de 1827 une espèce de guide.

La 2º partie, plus étendue que la précédente, offre aussi plus d'intérêt. L'auteur y donne une courte indication de tous les objets traités dans les anciens cortès, depuis 1409 jusqu'en 1653. Apparemment on ne possède pas de sommaires des transactions des cortès antérieurs à l'an 1409; ce qui est d'autant plus à regretter, que l'on voit dans ces sommaires à-peuprès toutes les doléances, tous les griefs, tous les projets, tous les vœux, et même tous les préjugés de la nation portugaise, exprimés par l'organe de ses représentans. Cette revue est un bon supplément à l'histoire de la nation, et devra être consultée par les historiens. Dans les cortès de l'an 1409, les députés demandèrent, par exemple, que les veuves et filles des bons hommes (homens bons) ne sussent pas contraintes à se marier contre leur volonté, que l'on limitat le temps pendant lequel les grands et hidalgos devaient rester à la cour, qu'on ne levât point l'impôt dit almotaceria sur le pain, le vin et la viande consommés par les paysans; que la justice du roi fît indemniser les personnes dépouillées par les grands et par les hidalgos; qu'on ne donnat plus d'emplois publics aux Juiss; que les prélats et richommes, en prenant leur pain et leur vin, ne l'enlevassent pas à d'autres personnes; que l'on ne s'emparât point des fils et des femmes de ceux qui, obligés de servir le roi, ne paraissaient pas; que l'on convoquât les cortès de 3 en 3 ans.

Les a cahiers de documens contiennent des pièces originales relatives aux cortès et tirées des archives du sénat de Lisbonne et des archives royales de Torre do Tomba. De ces 2 cahiers, le premier est peu important: on n'y trouve guère autre chose que quelques formules de procuration et de votes aux cortès du 16° et 17° siècle; mais le second, beaucoup plus volumineux, donne en entier les capitulations ou doléances de quelques cortès du 14° et 15° siècles, avec les réponses du roi à tous les griefs. Ces cortès sont ceux d'Elvas, en 1399, d'Evora, en 1481 et 82, ceux de Coïmbre en 1439, et de Lisbonne, en 1498. Les griefs qui y sont exposés très en détail, pourraient sufire pour donner une idée assez juste de l'état de la société d'alors, de la justice, de l'administration publique, de la situation de peuple, etc. Nous prenons quelques traits au hasard,

Les cortès de 1399 demandèrent que le roi voulût bier respecter les priviléges des diverses villes et bourgs, à quoi le roi répondit que les villes et bourgs n'avaient qu'à produire les titres originaux constatant leurs priviléges, et qu'il était prêt à les confirmer. Les cortès avaient fait observer que les femmes publiques donnaient aux femmes honnêtes un grand scandale par leurs parures; ils avaient demandé par conséquent que le vair et autre parure leur fussent interdits. Le roi répliqua naïvement qu'il valait mieux laisser aux femmes publiques les costumes qu'elles avaient, parce qu'elles perdraient trop d'argent à les réformer. On s'était plaint que dans les provinces les autorités publiques levassent un tribut sur les veuves qui se remariaient avant l'expiration du terme d'un an et un jour après la mort du mari. Le roi déclara qu'à l'avenir les veuves, dans ce cas, ne seraient plus réputées infâmes, et que les autorités royales n'auraient pas le droit de lever une amende sur elles. Les cavaliers usés par l'âge demandaient à n'être plus tenus à faire le service auprès du roi, ni à entretenir chevaux et armes pour le prince, ce qui leur fut accordé. Ils avaient représenté encore que ceux d'entre eux qui étaient débiteurs des Juiss, étaient quelquesois empêchés de tenir chevaux et armes pour le service du prince : le roi répondit que s'ils pouvaient prouver leur impossibilité de s'acquitter envers leurs créanciers, il leur ferait grâce. Les cortès avaient représenté que beaucoup d'individus s'étaient enfuis pour se soustraire aux poursuites résultant des accusations portées contre eux pour crime de maléfice par suite de dénonciations. Le roi leur accorda une amnistie générale. On avait représenté au prince qu'il était injuste de forcer les veuves et filles habitant sur les terres de son domaine, d'épouser les gens à qui il donnait des lettres de jussion. Dans sa réponse, le roi reconnaît que le mariage doit être entièrement libre, et il promet de ne plus expédier de lettres de ce genre. Dans ces cortès il fut aussi question des clercs mariés; ce qui prouve qu'à cette époque le célibat n'était pas observé en Portugal comme état indispensable du clergé. Aux cortès d'Evora, en 1481 et 82, on se plaignit encore de ce que les femmes de manvaise vie scandalisaient par leur voisinage et leur luxe les honnêtes femmes; on demanda qu'elles vécussent isolément, ce qui fut accordé. On obtint de même que les Juiss et les Maures

eussent des costumes qui les distinguassent des Chrétiens, que les premiers fussent tenus d'habiter la juiverie, et sussent empèchés de travailler dans les campagnes. On insista sur la poursuite des juges prévaricateurs, sur la prohibition de l'or, de l'argent et des étoffes de luxe pour la parure, excepté pour celle des grands et des hidalgos. On se plaignit des mœurs dissolues du clergé, et on demanda que les prêtres fussent tenus de renvoyer leurs concubines. Le roi promit de révoquer les lettres par lesquelles il avait accordé aux prêtres un délai pour ce renvoi. Les cortès voulurent encore que les fils de paysans et d'artisans sussent tenus à rester sidèles à l'état de leurs pères. que l'on interdît aux notaires apostoliques le droit de lancer des mandats contre les Portugais, et de jeter le trouble dans les familles par leurs pouvoirs étrangers, que l'on empêchât les évêques d'envoyer à Rome l'or et l'argent du royaume pour les Annates, que l'on ne permît plus aux vaisseaux étrangers de faire des chargemens dans les ports du Portugal. Dans ces cortès, on s'occupa beaucoup plus de l'organisation de la justice que dans les précédens, et une grande partie des capitulations présentées au roi roulent sur cette matière.

Il serait à désirer que M. de Santarem continuât ce travail; il fournirait au moins de précieux matériaux à ceux qui voudraient faire des recherches sur l'état civil et politique du Portugal au moyen âge.

DEPPING.

90. HISTOIRE DES FRANÇAIS, par J. C. L. SIMONDE DE SIS-MONDI. Tom. X, XI, XII, in -8° de 643, 632 et 655 pag.; prix, 8 fr. chaque. Paris, 1828; Treuttel et Würtz.

Le Tom. X commence vers la fin de l'année 1328, et par l'avénement de Philippe VI ou de Valois au trône; le Tome XII finit par la mort de Charles VI, et avec l'année 1422. Cette nouvelle livraison d'un ouvrage si important, fera l'objet d'un article étendu dans un de nos plus prochains cahiers.

A. M.

91. MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA VILLE ET DU PORT DE ROCHEFORT; par M. THOMAS, ancien commissaire de la marine. In 8° de 296 p. Rochefort, 1828; Faye.

La Société de littérature, sciences et arts de Rochesort cou-

cut, il y a quelques années, le projet de rectifier et de continuer l'histoire de la ville. Ses membres et tous les citoyens furent invités à s'occuper de recherches relatives à cet objet, et à rédiger des mémoires par lesquels on pût atteindre le but proposé. Telle est l'origine du recueil que nous annonçons. L'ouvrage de M. Thomas renferme un grand nombre de mémoires et de notices qui se rapportent à diverses branches d'administration publique; deux de ces pièces seulement peuvent se référer à la 7^e section du Bulletin; l'une concerne l'origine de Rochefort, et l'autre la bibliothèque de la ville. Nous en avons extrait la substance.

Rochefort, qui, dans le 11º siècle, n'était qu'un château bâti dans les marais et entouré de quelques cabanes habitées par des pêcheurs, figure dans l'histoire des guerres politiques et religieuses. Il fut plusieurs fois pris et repris par les seigneurs du pays. En 1307, Philippe-Le-Bel le trouvant à sa convenance le prit en échange pour la baronie de Pauléon. Néanmoins la châtellenie de Rochefort ne resta pas long-temps annexée au domaine de la Couronne, car les Anglais s'en emparèrent en 1356. Le roi de France (Jean le Bon) en ayant recouvré la propriété, l'aliéna pour en faire don à Guichard d'Angles, sénéchal de Saintonge. En vertu du traité de Brétigny, conclu en mai 1360, cette terre fut cédée aux Anglais. Mais en 1368, plusieurs seigneurs d'Aquitaine ayant à se plaindre du prince de Galles, le citèrent devant la cour des pairs. Celui-ci sit défaut, et fut déclaré par un arrêt du 10 mai 1370, déchu de toutes ses possessions en France; et le roi Charles V réincorpora à son domaine la châtellenie de Rochefort. En novembre 1428, Charles VII, pressé par les Anglais et se voyant sur le point d'être dépouillé de ses états, fit avec Jacques Ier, roi d'Écosse, un traité par lequel celui-ci s'engageait à fournir au roi de France un secours de six mille hommes, et recevait en don le comté de Saintonge et la seigneurie de Rochefort. En 1458, cette terre fut concédée à Olivier de Coetivy, et en 1465 elle devint la propriété de Charles d'Anjou, qui ne la garda que quatorze ans. Après avoir été remise au domaine de la Couronne et en avoir été encore distraite, elle revint au roi en 1554. A cette époque, le pays d'Aunis était en proie à la guerre civile allumée par le fanatisme religieux. Le château

de Rochefort fut tour à tour possédé, perdu, reconquis par les Protestans et les Catholiques; il appartint depuis à plusieurs seigneurs, jusqu'à ce qu'il fut repris sous Louis XIV, en 1666, comme dépendance de la Couronne, moyennant la promesse d'un remboursement qui n'eut pas lieu. C'est, à proprement parler, de cette époque que date l'histoire de la ville de Rochefort. Colbert, cherchant un lieu convenable pour créer un nouveau port sur l'Océan, jeta les yeux sur Rochesort, fit promptement commencer les travaux, qui se poursuivirent avec une telle activité, que dès le mois de novembre de la même année, une partie de la flotte de Beaufort vint désarmer à Rochefort; Le souvenir de cette époque fut consacré par une médaille qui représente, d'un côté, le buste du roi avec cette légende : Ludovicus XIV, rex christianissimus; et de l'autre, le plan de la ville et de l'arsenal. Neptune paraît sur un rocher au milieu de la Charente; la légende est : Urbe et navali fundatis ; l'exergue porte: Rupefortium 1666.

Le noyan de la bibliothèque de Rochefort se compose de livres provenant de celle des Capucins, laquelle abondait surtout en livres de dévotion. Le nombre des volumes s'est accra peu à peu et s'élève aujourd'hui à plus de huit mille. Cette bibliothèque, indépendamment des ouvrages les plus estimés et les plus usuels de littérature, d'histoire, de jurisprudence, de philosophie, renferme des livres rares et précieux, et quelques manuscrits. Au reste, l'établissement fréquenté par de nombreux lecteurs prospère par les soins de M. Dubois, professeur de rhétorique au collège de la ville, lequel méritait par ses connaissances d'y être préposé.

E. C. D. A.

92. Essai historique sur la révolution du Paraguay et le gouvernement dictatorial du D^r Francia; par MM. de Rengger et Longchamp, D. M. 2^e édit. In-8^o de 21 feuilles, avec une carte des états situés sur le Rio Paraguay, le Parana et l'Uruguay; prix, 7 fr. Paris. 1827; Hector Bossange.

Le Paraguay, vaste région de l'Amérique méridionale, a seconé le joug de la cour de Madrid, sans éprouver les malheurs attachés ordinairement aux révolutions. La république de Buénos-Ayres euvoya, dans l'année 1810, un corps de trompes pour soumettre ce pays à sa domination. Quoique ectte expédition n'eût pas obtenu le succès désiré, elle fit naître parmi les officiers de l'armée du Paraguay, l'idée de rendre leur patrie indépendante. Le gouvernement du roi d'Espagne fut remplacé par une Junte dont l'administration fut si mauvaise, qu'elle tomba d'elle-même. Alors on élut deux consuls, Yégros et Francia. Celui-ci était considéré comme l'homme le plus capable de gouverner les affaires publiques. Il était fils d'un Français établi au Paraguay; ce fut dans des couvens de Moines qu'il reçut sa première éducation, qu'il étudia la théologie, et qu'il puisa quelque connaissance de la science des lois. Il avait acquis dans la profession d'avocat, de la réputation par son savoir, par son désintéressement, par son caractère singulier.

Nº 92

Le jour qu'il prit possession du consulat, il sit pressentir l'amour excessif qu'il avait pour le pouvoir, en s'asseyant sur un fauteuil où se trouvait écrit le nom de César, et laissant à son collégue celui qui portait le nom de Pompée. Il ne tarda pas en effet à se rendre maître, par ses intrigues, des suffrages du peuple, pour obtenir la dictature, qui ne fut d'abord que temporaire; mais son ambition ne put être satisfaite que par la dictature à vie. Pour arriver à cette dignité suprême, il mit d'abord de la modération dans l'administration des affaires; mais quand il se vit revêtu d'un pouvoir immense et sans bornes, il gouverna l'état avec un sceptre de fer. Comme son humeur dépendait des variations de l'air, son despotisme devint ombrageux et jaloux; tout se fit dans l'état par lui et pour lui; il n'eut plus d'ami; nul ne sut dépositaire de sa pensée qu'il ne confiait jamais à la foi d'autrui. De crainte de laisser transpirer ses desseins ou de communiquer une petite portion de son pouvoir, il ne s'environnait d'aucun conseil et ne suivait que sa volonté, qu'il faisait exécuter avec autant de promptitude que de sévérité.

Son caractère, aigri par une conjuration qu'on trama contre sa personne, devint si farouche, que sa présence inspirait de l'effroi. Quand il paraissait en public ou qu'il passait dans les rues, tout le monde le fuyait comme une bête féroce. Il faisait abattre les maisons qui génaient son passage, voulant avoir de l'espace autour de lui, pour écarter ceux qui ne craindraient pas d'attenter à ses jours. Il ne marcha plus qu'armé et accompagné d'une garde. Les murs de son habitation étaient tapisses de sabres nus. Ses plus familiers ne l'approchaient qu'à une certaine distance, avec les bras pendans et les mains ouvertes, comme s'il avait eu devant ses yeux un poignard prêt à le frapper. Pour plus de sûreté, il n'habitait pas toujours le même lieu, ni la même maison, et jamais il ne se couchait sans avoir lui-même fermé les verroux. Il ne mangeait guère que les mets qu'il avait examinés ou préparés de sa main, de crainte de périr par le poison; son ame était agitée de toutes les frayeurs que donne la violence du pouvoir.

Jamais tyrannie plus extréme ne fut pourtant accompagnée de vertus plus admirables. Sobre, actif, économe, laborieux, vigilant, il sait vivre de peu et sans aucun faste. Il n'emploie que trois ou quatre domestiques à son service; sa maison ressemble plutôt à celle d'un simple citoyen qu'à la demeure d'un prince ou d'un dictateur. Ses mœurs sont d'une sévérité exemplaire. Il fuit les voluptés, qu'il juge pernicieuses au pouvoir. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ses qualités, c'est qu'il est resté pauvre, célibataire, sans femme et sans enfans, avec un pouvoir qui doit périr après lui, et des richesses dont il n'est avare que pour l'état. Il aime les arts et les sciences utiles à la prospérité de son pays, si bien qu'il ne passe aucun jour sans consacrer quelques heures à l'étude; il sait tout ce qu'il est possible d'apprendre dans un pays où règne encore l'ignorance.

On dirait que la fortune a fait naître un tel homme pour conduire par la tyrannie ses concitoyens à la liberté. Son génie a pénétré le caractère de sa nation; il a vu que, placée sous un ciel brûlant, fermée par des fleuves, environnée de déserts et de peuplades sauvages, elle était ignorante, superstitieuse et d'une indolence extrême, quoiqu'elle ne manquât ni d'intelligence ni d'esprit naturel, que les âmes et les corps se trouvaient sans ressort, et comme affaissés sous le poids de ces vices qui provenaient autant du climat que des mauvaises institutions transplantées par les Espagnols. Comme la nature, sans beaucoup de travail, y prodigue ses dons, on restait plongé dans une apathie ennemie de toute espèce de félicité publique.

Francia a bien jugé qu'avec de pareils vices, un peuple, qui devait sa liberté à la fayeur des circonstances plutôt qu'à des vertus trempées dans l'adversité, retomberait bientôt dans la

servitude et l'abrutissement. Il n'entrevit d'autre remède pour établir et consolider la liberté, que d'extirper par la violence, des vices profondément enracinés, et de lui imposer des vertus capables de faire un jour sa prospérité. Il a donc entrepris de réformer sa nation comme un père qui châtic avec barbarie ses enfans pour corriger leurs mauvais penchans. Voici les moyens violens qu'il a mis en pratique pour atteindre un but si digne pourtant d'une âme élevée et qui pénètre l'avenir.

Nº 92

Dès qu'il fut parvenu à la dictature, il s'occupa d'affermir son pouvoir et de le rendre de plus en plus absolu; il ne souffrait pas la moindre contradiction, ni la plus petite résistance à sa volonté, exigeant de chacun une obéissance passive et sans murmure. Comme un pareil pouvoir ne pouvait reposer que sur une force également redoutable au dedans et au dehors, il mit d'abord ses soins à créer une armée bien disciplinée, avenglément soumise, aussi propre à la désense de l'état qu'à servir son autorité. Il renvoya beaucoup d'officiers dont la fidélité lui paraissait suspecte, parce qu'ils appartenaient à des familles puissantes qui lui inspiraient de la crainte; il les remplaça par des hommes qu'il tira de la basse classe du peuple, et qui s'attachèrent à lui par intérêt, si ce n'est par reconnaissance. Le soldat qu'il laissait, hors du service, vivre selon sa fantaisie, n'avait pas moins d'attachement pour sa personne. Tous devinrent les instrumens de son caprice et de ses volontés.

Quelque dévouée que soit une armée, elle ne garantit pas suffisamment une puissance qui se montre terrible et sans frein. Francia crut donc ne pouvoir la conserver qu'en établissant une police d'une nature telle, qu'on ne pouvait rien entreprendre ni contre son gouvernement ni contre sa personne sans qu'il en fût informé; car il n'ignorait point que sa tyrannie le faisait haïr. Chaque employé ne fut pas seulement chargé de surveiller les citoyens, mais il devait lui servir d'espion sûr et fidèle; quiconque était informé de la moindre atteinte portée à son autorité, soit par des actions, soit par des paroles, essuyait la même peine que l'auteur de l'attentat s'il ne se hâtait de le dénoncer; ainsi les citoyens se surveillaient les uns et les autres. Dès-lors plus d'amitié, plus de concorde, plus d'union dans les familles; on ne s'abordait qu'avec crainte, on n'osait parler. Mais, sans une police de cette nature, il aurait été difficile d'ar-

rêter ou de prévenir les conspirations que fait toujours naître la tyrannie.

Comme on ne pénétrait point les desseins de Francia, on le regardait comme un affreux tyran dont il fallait délivrer la patrie. Une vaste conjuration ne tarda pas à se former contre lui. Quoiqu'il eût dans le principe arrêté l'un des chess de l'entreprise, il ne parvint à la découvrir que par la révélation qu'un conjuré en sit à un moine au tribunal de la pénitence. Le moment de l'exécution était fixé au vendredi saint 1820. Les conjurés devaient poignarder le dictateur et les principaux chefs du gouvernement. Francia en sut tellement irrité, qu'il punit la conjuration à la manière des tyrans. On vit, au milieu des tortures, des frères dénoncer des frères, un père accuser ses enfans. Les exécutions furent nombreuses et durèrent plus d'une année. Le sang qu'il fit verser répandit dans tout le Paraguay une grande terreur, qu'il continua d'entretenir en jettant dans les fers une multitude de citoyens; sa persécution s'arrêta surtout sur un grand nombre d'Espagnols, qu'il retint d'une manière barbare dans les prisons d'état. Il ne leur rendit la liberté qu'en les dépouillant de leurs richesses.

La tyrannic est si odieuse de sa nature, qu'on ne saurait la justifier, quand même elle tournerait à l'avantage public, puisque, se souillant de crime et de sang, elle viole tous les droits de l'humanité, de la nature et de la société. Cependant Francia, qui n'était pas un stupide tyran, se promettait de tirer de grands avantages d'un pouvoir qu'il maintenait par la terreur. Il entreprit, à l'aide de la tyrannie, de réformer sa nation, et c'est dans cette entreprise que se montre le plus beau côté de son génie. Tant que les Paraguays auraient eu des communications avec les autres peuples, il ne pouvait introduire parmi eux des réformes salutaires, parce qu'outre un esprit d'inquiétude et de révolte, ils auraient reçu du dehors plus de vices qu'il n'en aurait pu corriger au dedans. Francia fit donc une chose neuve et bien digne des législateurs de l'antiquité, en désendant toute espèce de relations, de correspondance et de commerce avec les nations étrangères. Il ne permit à personne de sortir du pays sous quelque prétexté que ce pût être.

Aucun étranger ne pouvait entrer au Paraguay, y séjourner, en partir, sans une permission qu'il n'accordait qu'avec une

circonspection extrême. Il mit tant de rigueur dans cette mesure, qu'il ne se fit aucun scrupule de retenir prisonniers dans ses états des Anglais, des Italiens, des Portugais, et des individus d'autres pays. M. Bonpland, compagnon de voyage du baron de Humboldt, ayant été enlevé par ses soldats dans une bourgade de sauvages, n'a pu', après plusieurs années de captivité, obtenir la permission de revoir la France, sa patrie.

Ce qui facilitait singulièrement Francia dans son dessein, c'est que le Paraguay se trouvant dans l'interieur de l'Amérique, à une grande distance de la mer, avec laquelle il n'a de communication que par ses fleuves, dont le cours l'entoure et en forme une presqu'île, il était d'autant plus difficile d'y entrer et d'en sortir sans permission, qu'au-delà de ces fleuves se trouvent des déserts et des forêts où le voyageur est exposé à périr.

Cependant, pour interdire de plus en plus toute correspondance au dehors et même dans l'intérieur, il supprima la poste aux lettres, et mit des entraves prodigieuses au commerce. Aucun navire ne pouvait aborder ni mettre à la voile sans permission. Le peu de marchandise qui venait de l'étranger payait des droits exhorbitans; bientôt les négocians cessèrent de fréquenter ces parages. Les navires du pays pourrissaient dans les ports. Ainsi, sur terre comme par mer, les Paraguays cessèrent d'avoir toute espèce de relations avec les autres peuples, si bien qu'on ne savait pas mieux ce qui se passait chez eux qu'ils ne savaient ce qui se passait en Europe et dans les autres états d'Amérique. Excepté le pays où ils vivaient, le monde entier était pour eux comme s'il n'eût pas existé.

Dès que les Paraguays furent de cette manière isolés et séparés des autres peuples, ils furent obligés de renoncer aux voyages, qu'ils aimaient singulièrement; car ils allaient, sans beaucoup de profit et souvent par esprit de légèreté, courir le monde. Non-seulement ils furent forcés de rester chez eux, mais de chercher dans leurs propres ressources les moyens de satisfaire à leurs besoins. Dès-lors ils s'adonnèrent à la culture des champs, à l'éducation des troupeaux, aux différens arts mécaniques. On ne pouvait plus rien demander aux autres peuples ni rien en recevoir.

Bientôt le Paraguay changea de sace : l'industrie est la sille

du besoin. Des campagnes naguère en friche et désertes se couvrirent de moissons. On établit de tous côtés des bergeries; de belles races d'animaux se multiplièrent au sein de vastes et fertiles pâturages. Le nombre des chevaux qu'on faisait venir auparavant de l'étranger s'accrut au point d'en avoir au-delà des besoins. Rien n'augmente en effet les richesses comme les troupeaux, qui fournissent des vêtemens et de la nourriture, et dont les soins forment l'une des plus douces occupations de la vie.

L'agriculture, sans laquelle l'homme reste sauvage, ne fait pas de progrès sans que les autres arts ne se perfectionnent. Outre les instrumens du labourage, il fallut des machines pour la fabrication des laines et du coton, qu'on ne pouvait plus vendre à l'étranger; on aurait manqué sans cela de toile et de drap. Ce fut alors que les arts mécaniques sortirent de cet état d'enfance et de rudesse, où les tenait auparavant l'inertie des ouvriers. On éleva des ateliers qui fabriquèrent la plupart des choses nécessaires aux usages de l'homme, et pour lesquelles le Paraguay avait été tributaire des autres nations, ce qui le tenait dans la pauvreté malgré la fertilité de son sol.

Cet état de prospérité n'arrivait point sans le génie de Francia, et sans beaucoup d'actes de tyrannie. Il n'y avait point d'hommes plus adonnés à la paresse que les Paraguays. C'était un délice pour eux de ne rien faire. Ils passaient une partie de leur vie à cheval, à l'église, au jeu, avec les femmes. Ce fut par ces motifs que Francia, doué par la nature d'une activité extraordinaire, mit tout en œuvre pour combattre cette apathie de corps et d'esprit. Il força tout le monde au travail en punissant la paresse comme un crime. Il condamnait à la prison ceux qui négligeaient d'ensemencer leur champ ou de soigner leurs troupeaux. Si par défaut de surveillance, un pâtre laissait égarer quelques-unes de ses bêtes, il les confisquait au profit de l'état pour le rendre plus vigilant. Il ne s'en rapportait pas toujours à la confiance d'autrui; il parcourait la campagne à cheval, visitait les ateliers, les marchés, les magasins, et voyait tout par lui-même, et communiquait à tout sa pensée, son action, tant il avait à cœur la prospérité de son pays.

Francia fut singulièrement favorisé dans ces entreprises par un événement désastreux qu'il sut faire tourner à l'avantage de l'agriculture. Les champs du Paraguay ayant été dévastés par d'innombrables essaims de sauterelles, les habitans, se voyant à la veille d'être désolés par la famine, étaient plongés dans une grande consternation; on murmurait contre le dictateur de ce qu'il avait interdit et détruit le commerce, qui était la seule voie pour les empêcher de mourir de faim. Sans s'inquiéter de ces murmures, il ordonna, sous des peines sévères, de confier de nouvelles semences à la terre, et ce ne fut pas sans une espèce de prodige qu'on la vit porter une seconde moisson; ce qui révéla que le Paraguay était d'une fertilité incomparable. Depuis ce temps, veillant à ce qu'une partie des champs fût deux fois ensemencée durant l'année, il fit régner et circuler l'abondance.

Comme il y avait dans le pays une multitude de chiens qui, devenus sauvages après avoir abandonné leurs maîtres, s'associaient, à l'imitation des loups, pour commettre des carnages dans les bergeries, il ordonnait de temps à autre de les détruire. Alors on tuait la plupart des chiens, qu'ils fussent ou non sauvages; ce qui n'était pas toujours facile de reconnaître. Lorsqu'il donnait de pareils ordres, qui chagrinaient un peu les habitans, on répandait le bruit qu'un chien avait aboyé contre le cheval du dictateur. C'était une manière détournée de blâmer sa tyrannie, ce que l'on u'osait faire ouvertement.

Francia ne faisait point fleurir l'agriculture sans améliorer les autres arts, en employant toujours avec un pareil succès la crainte, la menace et les châtimens, comme pour forcer la nature humaine à produire ce qu'elle crée naturellement dans une société bien organisée. Il ne se montrait pas seulement l'ennemi de l'oisiveté, mais il exigeait que tout ouvrier perfectionnat son art, selon le degré de son intelligence, et, dans cette intention, il le réprimandait, le menaçait, le punissait même avec une rigueur arbitraire et sans exemple, tellement que, visitant un atelier, il fit mettre aux fers un ouvrier pour avoir mal fait la vis à pointer d'un canon. Son esprit, naturellement inventif, cherchait à tout perfectionner. Il se mit si fort en colère contre un cordonnier qui n'avait pas coupé des ceintures de cuir d'après une forme qu'il avait imaginée, qu'il fit dresser une potence pour l'y attacher, s'il ne faisait pas mieux à l'avenir. Il finit par inspirer tant de terreur aux ouvriers, qu'il

rendit les forgerons serruriers, les orfèvres fondeurs, les maçons architectes. C'est ainsi qu'il déracinait du cœur des Paraguays la paresse, pour y faire germer l'amour du travail et l'émulation des arts.

Comme les habitans de la capitale n'en continuaient pas moins à vivre dans l'inaction, il imagina de faire abattre la plus grande partic des maisons de la ville, qui ressemblait à un grand village bâti irrégulièrement sur un amphithéâtre et rempli de rues étroites, tortueuses, et de cloaques impurs. C'était un moyen de rompre leurs habitudes de mollesse, de donner une nouvelle vie aux arts et d'embellir la ville par des constructions dont la régularité charmerait la vue. Chacun ne démolit qu'à regret sa maison; plusieurs manquaient d'argent pour en faire reconstruire une autre; ce qui aurait excité beaucoup de plaintes s'il n'avait pris soin de les étouffer. Il ne souffrait pas de représentation, et voulait que sa volonté sût sur-le-champ exécutée. Il savait que s'il s'était amusé à écouter les discours de chacun, il ne serait jamais venu à bout de réformer les mœurs de sa nation et d'accomplir son ouvrage. Aiusi, sans s'inquiéter de violer le droit de propriété, détruisant pour créer, et bouleversant la société jusque dans ses fondemens, il livrait une guerre éternelle à la paresse d'une nation qu'il voulait rendre digne de la liberté, que la tyrannie rendrait plus chère à la chute de sa dictature, sachant fort bien qu'un peuple fainéant est destiné à rester toujours esclave.

Cependant il employa une partie du trésor de l'état à reconstruire la capitale. Il aida les habitans en payant les maîtres ouvriers, et faisant travailler des gens condamnés à la prison; il ouvrit aussi de nouvelles routes avec les bras des gens de la campagne; il fallait que chacun mît la main à l'œuvre; les uns bâtissaient, les autres labouraient, d'autres ouvraient des routes; on entendait de tons côtés le bruit des ateliers. On avait assez à faire chez soi sans avoir de relation de commerce avec l'étranger. La capitale, où l'on n'arrivait que par de belles routes, devint, à force de travaux, une nouvelle ville plus belle, plus saine, plus régulière que l'ancienne, et digne d'être un jour le siége d'une république, dont le fondement était ainsi jeté par la main de la tyrannie.

Toutesois, il n'y avait guère de pays où l'on vécût avec plus

de liberté, pourvu qu'on ne se mélât en aucune manière des affaires du gouvernement. La police, qui veillait à la sûreté du dictateur, s'occupait aussi de prévenir et de faire punir les crimes, qui devenaient de jour en jour plus rares. Les routes étaient purgées de brigands. Cette sécurité satisfit beaucoup d'étrangers, qui s'établirent au Paraguay pour s'éloigner des orages qui s'élevaient chez les républiques naissantes de l'Amérique. Comme il y avait dans la capitale des vagabonds, des gens sans aveu, des femmes prostituées, il en forma une colonie sur une frontière de l'état, autant pour les chasser de la ville que pour contenir sur ce point une tribu de farouches sauvages qui dévastaient les terres.

L'un des plus grands fléaux pour le Paraguay était d'être entouré de peuplades sauvages qui venaient ravager les campagnes, enlever les bestiaux, piller les récoltes, commettre toute espèce de dégâts, sans qu'on pût trouver aucun moven de les contenir ni de les punir, car ils s'enfonçaient ensuite dans les déserts, où il n'était guère possible de les atteindre, et leurs dilapidations restaient impunies. Ces dégâts se commettaient surtout le long du fleuve du Rio-Paraguay; les sauvages profitaient du temps où les eaux étaient basses pour le traverser et se répandre dans la campagne; ce qui causait une grande désolation et nuisait beaucoup à l'agriculture. On se souciait peu de labourer des champs pour en faire piller les récoltes, et d'élever des troupeaux pour les voir enlever par des sauvages.

Le dictateur, qui n'avait rien tant à cœur que la fécondité des terres, fit bâtir de distance en distance de petits forts en palissade, dont les plus considérables étaient gardés par la troupe de ligne, et les autres par les gens des villages. Dans le temps où les eaux du fleuve étaient basses, on faisait avec des bateaux la garde sur le fleuve; comme les différens postes communiquaient ensemble, au signal de l'approche de l'ennemi, la troupe de ligne se réunissait aux habitans, qui avaient alors des officiers capables de diriger les manœuvres. Ce fut de cette manière que la campagne fut à l'abri de ces affreuses dévastations.

Sans l'ordre et l'économie, un état penche vers sa ruine. Le dictateur administrait en bon père de famille les finances de

l'état, dont les revenus consistaient dans des droits de vente et de papier timbré, dans les dîmes levées sur les champs, et des impôts sur les maisons, dans les douanes, dans la confiscation des biens des condamnés ou des étrangers qui mouraient sans enlans, et surtout dans le produit des terres de l'état, où l'on nourrissait beaucoup de troupeaux. Il surveillait tout avec une attention extrême, il taxait le prix des denrées pour réprimer l'avidité du marchand, et s'entretenait fréquemment avec des pâtres et des laboureurs sur les moyens de perfectionner l'agriculture et d'améliorer la race des troupeaux. Il souffrait si peu qu'on le trompât, qu'au moyen de lignes qu'il traça avec de la craie sur une pièce de drap, ayant prouvé à un tailleur qu'il était un fripon, il le fit mettre en prison.

Ce fut par cet ordre, cette surveillance et cette activité qu'il accrut les richesses publiques, au milieu desquelles il vivait comme un simple citoyen; il n'avait pour tout bien que la moitié d'une maison en ville et une petite campagne qu'il tenait de l'héritage de ses parens. Il aimait si peu les richesses, qu'avant de tenir en main les affaires publiques, se trouvant avoir huit cent piastres, il considéra cette somme comme trop forte pour les besoins d'un seul homme, il la joua, la perdit et s'en réjouit. Son âme se montrait tellement dégagée de toute avarice, qu'il était toujours en retard de toucher les appointemens attachés à la dictature.

C'est principalement sur les mœurs que le dictateur étendait ses réformes, et comme elles se trouvaient infectées d'un esprit de superstition, il s'occupa de le déraciuer. Il défendit les processions et les cérémonies nocturnes de l'église, comme étant un ren lez-vous d'intrigue et de corruption; il détruisit les moines, trop adonnés, sous ce ciel brûlant, au désordre et à l'incontinence; et renversa le tribunal de l'Inquisition comme le plus dangereux ennemi d'une religion d'amour et de charité. Il crut devoir réformer le calendrier en abolissant un grand nombre de fêtes qui nourrissaient l'oisiveté dont il s'était déclaré le mortel ennemi. Ce fut par ces innovations qu'il secoua le jong du pape, dont il méconnaissait l'autorité au point de dire qu'il en ferait son premier vicaire, si jamais il débarquait au Paraguay. La tolérance qu'il avait pour toutes les religions ne l'empêchait pas de prendre un ton de sarcasme et de plaisanterie sur de

G. Tome XI.

Digitized by Google

puériles croyances, tellement, qu'un capitaine ayant demandé l'image d'un saint pour la placer dans un fort, il lui répondit que les balles, et non pas les saints, gardaient la frontière des états.

Malgré la haine qu'on portait à la tyrannie du dictateur, on sentit bien qu'il en faisait usage pour le bien commun, puisqu'il n'en tirait aucun profit. Il était sans exemple de voir un homme, arrivé à la puissance suprême, vivre sans femme, sans le faste et les pompes de la grandeur, et rester pauvre, tenant eu main toutes les richesses de l'état. Quoiqu'il fût dans un âge avancé, il ne songeait point à transmettre, par héritage, une puissance qui ne devait pas lui survivre. Si, par des coups d'autorité, il avait isolé sa nation, n'était-ce pas pour réformer ses mœurs, l'habituer au travail, lui faire aimer les arts, la dégager de tout esprit de superstition, lui donner des vertus d'ordre, d'économie et de constance, et fixer le bonheur de chaque samille autour du foyer domestique? Sa tyrannie, quelque coupable qu'elle pût être, n'offrait point autour d'elle l'aspect de la désolation et de la misère. S'il avait détruit le commerce au dehors, n'avait-il pas créé une armée, ouvert des rontes, rebâti la capitale, enrichi l'agriculture, animé les arts, contenu dans le respect de farouches nations, fait régner la tranquillité au dedans, au dehors, sans aucune guerre étrangère ni civile, événement rare pour un état naissant? On ne pouvait donc blamer son despotisme sans louer en même temps la plupart de ses actions et de ses vertus.

Quand Francia eut achevé d'introduire dans l'état les réformes qu'il avait jugées utiles, et qu'il remarqua qu'on se relâchait de la haine qu'on lui portait, il ne se montra plus si dur
dans le gouvernement. Il ouvrit les prisons d'état, il n'écouta
plus avec la même facilité les dénonciations, si bien, qu'il punissait les dénonciateurs. Il coufia des emplois civils et militaires à des personnes plus dignes de les remplir. Ses manières
devinrent plus douces; son humeur fut moins farouche et plus
traitable. Alors la terreur dont il s'était environnée, se dissipant peu à peu, fit entrevoir le jour où la liberté, sans discordes civiles, allait luire sur le Paraguay. Il avait préparé les
mœurs à recevoir la semence de bonnes lois. On peut dire de
lui qu'il ne fut guère de plus méchant tyran ni de meilleur citoyen.

A. Mitaal.

MÉLANGES.

93. Société assatique de Calcutta. - Séance du 2 janvier 1828.

Il est donné lecture d'un essai sur la formation d'un alphabet universel, par le D' Butter, de Ghazeepore. Depuis le temps de l'évêque Wilkins jusqu'à celui du D' Gilchrist, nombre de savans se sont exercés sur ce sujet difficile. L'auteur observe que l'écriture peut représenter, soit l'innombrable série des. idées qui viennent à l'esprit, cas dans lequel les caractères de cette écriture doivent aussi être innombrables; soit le nombre. comparativement limité, des sons que la voix humaine est capable d'articuler, et que l'on emploie dans des combinaisons infinies pour exprimer ces mêmes idées; autre cas dans lequel le nombre de ces caractères doit être également limité. Les idées peuvent être rendues par un signe figuratif complet ou abrégé. comme ceux des aborigènes du Mexique ou des anciens Égyptiens; ou bien lorsqu'elles se rapportent à des qualités abstraites, leur expression peut exiger le concours de figures symbohques, comme dans la partie idéographique des hiéroglyphes de l'ancienne Egypte. En outre, si on évite avec soin le grand persectionnement qui consiste à représenter de simples sons par ces figures, le mouvement rapide de l'écriture et la tendance constante qui porte à abréger, finiront par réduire cette espèce d'écriture à la condition des caractères chinois modernes et écrits, dont l'étude et la connaissance complète exigent le cours de toute la vie.

Le meilleur mode d'écriture est celui qui représente les différens sons des langues parlées; et, sans s'arrêter au système chimérique de l'évêque Wilkins, il faut tenter un effort, quelqu'imparfait qu'il puisse être, pour constater et classer les sons de plusieurs des langages qui se parlent présentement dans différentes parties du monde. Le D^r Butter propose de prendre pour base de la classification des sons, la différence qui existe entre la voix haute et la voix basse. Les sons étant ainsi classés et arrangés, nous apercevrons plus clairement les moyens d'adapter à chacun d'eux un symbole ou une combinaison de symboles qui leur soient appropriés. « Nous pouvons, dit l'auteur, choisir pour modèle l'une des langues de l'Europe, et assigner inaltérablement l'une de ses lettres et combinaisons de lettres, suivant l'usage le plus général de cette langue, à chacun des sons résultant de l'arrangement mentionné ci-dessus; mais ce mode aurait le désavantage d'être inintelligible pour les autres nations européennes, qui jamais, probablement, ne se montreraient disposées à l'adopter. »

Au lieu donc de suivre implicitement aucune des langues de l'Europe, nous pouvons prendre le termé moyen de toutes, et adapter à chaque son la lettre ou les lettres romaines dont on se sert le plus généralement dans toute l'Europe pour le représenter. Ce principe, adopté par l'évêque Wilkins, par Franklin et par Jones, fut suivi et perfectionné par le D' Wilkins, par M. Shakespeare et par quelques autres savans orientalistes. Sen élégante simplicité et son indépendance de toute nationalité, finiront probablement par le faire adopter en général. Il est, dans la construction d'un alphabet parfait, un principe que l'on ne doit pas perdre de vue, et qui consiste à représenter chaque son par une lettre simple; et, comme en se servant de l'alphabet romain, dejà si limité en lui-même, il était impossible de s'astreindre à cette règle, on jugea qu'il fallait en varier les caractères par d'autres signes prosodiques, ou par une accentuation particulière et par des combinaisons de ces divers types.

Le D' Butter est d'avis qu'il convient, dans la construction d'un alphabet entièrement nouveau, de tenir rigoureusement aux principes suivans, autant qu'ils sont susceptibles de s'accorder entr'eux: d'abord, la briéveté, en évitant toutesois l'abus des ellipses, grandes sources de la corruption du langage; en second lieu, la netteté des caractères: chaque lettre, écrite avec soin, devrait être facile à distinguer, au premier coup d'œil, de toutes les autres prises, tant isolément que dans leur ensemble. Ensin, l'aptitude de chaque lettre à se lier à la précédente et aux suivantes sans que l'écrivain soit obligé de lever la plume. Il n'est pas difficile de construire nombre d'alphabets différens sondés sur les mêmes principes. Le D' Butter a adopté la figure la plus simple qui se présente d'abord à l'esprit; savoir: une ligne coupée d'œillets, de crochets et de contours centraux. (Asiatic journ.; juillet 1828, p. 59).

94. Transactions of the Literary Society, etc. — Mémoires de la Société littéraire de Madras. Part. I. In-4° de 120 p. Londres, 1827. (Asiatic Journ.; sept. 1828, p. 332.)

La Société littéraire de Madras, pendant quelques années. n'a existé que de nom. Elle vient de publier le premier fascicule de ses Transactions. On y distingue: 10 un travail sur les livres de droit des Indiens, extrait par M. Gray des papiers de seu Fr. Whyte Ellis; 20 un compte rendu sur quelques anciens tombeaux dans le voisinage d'Oupulgutt; par le capt. R. Joung. Ces tombeaux, que les habitans du pays regardent comme les demeures des mauvais esprits, nommés Rakchasas, consistent en un certain nombre de pierres grossières et non taillées, placées perpendiculairement sur la terre. En ouvrant ces tombeaux, on trouve d'abord un cercueil en pierre brute, rempli de terre. et, à la profondeur de 3 ou 4 pieds, quelques pots de terre cuite. contenant des ossemens qui paraissent brûlés. On dit que ce sont les tombeaux d'une race de Malais venus des îles orientales. Le D' Voysey a reconnu qu'un des crânes était celui d'une indienne, sans aucun caractère malai; 3º un article sur l'alphahet indien, par M. Whish; 40 un autre sur l'origine et l'antiquité du Zodiaque indien, par M. G. Hyne; 5° suit l'extrait d'une lettre de M. Jones, avec la gravure d'une pierre chargée de caractères cunéiformes et trouvée dans un canal qui va d'Hellsh au Tigre près de Bagdad; 6º la traduction d'une ancienne donation en dialecte Carnataka, avec 6 pl. où le texte se trouve gravé.

95. Apricu mistorique des travaux de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, depuis 1726 jusqu'à 1826. (Recueil des actes de la séance solennelle de cette Académie, tenue le 29 déc. 1826; Pétersbourg, 1827, in-4°, p. 21 à 42. — Paris, H. Bossange; prix, 6 fr. 50 c.)

L'acte de fondation de l'Académie imp. de St.-Pétersbourg futsigné le 21 décembre 1725 par l'impératrice Catherine I, qui accomplit sinsi l'une des vues arrêtées par Pierre-le-Grand. L'Académie tint sa première séance publique le 27 décembre de la même année; la seconde eut lieu en présence de l'Impératrice, le 1⁶⁷ août 1726, et c'est de ce jour que l'Académie date sa constitution définitive. Une fête semi-séculaire fut fixée par Catherine II, au 29 décembre 1776 : le même jour, en 1826, a donc

été celui de la fête séculaire académique, qui a donné lieu au discours que nous analysons.

Elle fut précédée d'une députation à la famille impériale; et, d'après les vœux de l'Académie, non-seulement l'Empereur permit que le prince héritier de l'empire, le Césarévitch et grand-duc Constantin, et le grand-duc Michel, fussent inscrits au nombre des membres honoraires, mais encore S. M. manifesta ce désir pour lui-même. Le diplôme de membre honoraire fut aussi offert au roi de Prusse. La séance eut lieu ensuite au jour fixé, en la présence de toute la famille impériale, y compris l'Impératrice-mère, l'Impératrice-régnante et la grande duchesse Hélène. Les académiciens furent présentés individuellement à l'Empereur.

C'est dans cette réunion solennelle que fut prononcé, en français, le discours contenant l'aperçu historique des travaux de l'Académie durant le premier siècle de son existence. Nous y remarquons, dans l'ordre des matières de notre Bulleun, qu'un règlement de 1747 avait soustrait de la série des attributions académiques, l'histoire et ses sciences accessoires, et que la classe chargée de ces objets fut rétablie en 1803. C'est aux temps postérieurs à cette dernière année que se rapportent les travaux de Krug, Lehrberg et Kæhler, qui ont répandu des lumières nouvelles sur la numismatique du pays qui formait l'empire russe. Il en est de même des recherches de MM. Frachn et Graefe sur la philologie orientale, grecque ou latine.

L'Académie n'a pas mis moins de soins à compléter et à enrichir ses musées et ses collections. C'est ainsi qu'elle a acquis successivement sa collection de médailles grecques et romaines de Suchtelen, les objets en or trouvés dans les tombeaux de la Sibérie, envoyés à l'Académie d'après les oukases de Pierre I, rendus en 1720 et 1721. Le Musée Asiatique a aussi été fondé, et accru surtout par les soins particuliers du président actuel de l'Académie, et qui réunit les livres, les manuscrits et les monumens de l'Asie. A ce Musée Asiatique a été joint un Musée Égyptien, dont le fond principal est la collection de M. Castiglione, de Milan, et comprenant environ mille objets achetés pour le prix de 40,000 roubles, et un journal français ne doit pas s'abstenir de dire que, d'après le discours que nous avons sous les yeux, ce sont les travaux d'un savant français, ceux de M.

Champollion le jeune, qui ont déterminé l'Académie à faire cette acquisition, et à fonder un Musée qui devient par là une collection de monumens pour l'histoire.

Ce discours est suivi de la série des questions proposées par l'Académie impériale. Il y en a denx qui out pour objet l'histoire du droit russe comparé à celui des nations slaves. Le concours devant être fermé au 1^{er} janvier 1829, nous nous abstenons de les rapporter, en regrettant que la lenteur des communications fasse parvenir si tard en France les ouvrages imprimés par les Académies du Nord.

Le même recueil contient la liste des membres nouvellement associés aux travaux de l'Académie, et nous trouvons dans la : liste des membres honoraires externes, résidant à Paris, MM. Poisson, Ch. Dupin, Thénard, Abel-Remusat et Champollion le jeune.

96. Sogiété boy. Asiatique de la Grande-Bretagne et d'Ir-

28 juin 1828. — Sir W. Ouseley présente deux fragmens de marbre des ruines de Persépolis. Un de ces morceaux porte la représentation d'une boucle de cheveux, et a appartenu à l'un des quatre quadrupèdes placés à l'entrée principale. D'anciens voyageurs disent que l'on trouvait dans ces ruines les dorures encore fraiches: le 2° fragment est recouvert d'une couche de conleur jaune, mais qui n'a aueun rapport avec la dorure. On y distingue une inscription en caractères cunéiformes.

On lit un écrit du Dr Livingstone sur l'origine et l'antique civilisation des Chinois. L'auteur recherche d'abord quelle a pu être l'instruction d'Adam et de ses descendans immédiats, et suppose qu'elle a dû être bien plus étendue que celle de leur postérité. Il croit qu'une colonie d'Hébreux s'est établie fort anciennement dans la Chine avant la promulgation du Décalogue par Moïse.

On communique des renseignemens sur le Bouddhisme, obtenus par M. Hodgson d'un vieux prêtre Bouddhiste résidant à Patan. Ces renseignemens sont sous la forme de demandes et de réponses, accompagnées de notes de M. Hodgson. On y a joint quelques dessins exécutés par un artiste du Népâl, et représentant les temples bouddhistes appelés Viharas et Tchétyas, et les formes différentes des cinq Bouddhas célestes.

12 juillet. Le lieut.-col. Tod présente un manuscrit sur l'art de la guerre chez les anciens Rajputs, intitulé Sangrama sara ou Essence des butailles. Il renferme des descriptions de combats tirées des poèmes antiques. M. Tod fait encore hommage à la Société d'une centaine de manuscrits originaux, nommés Akhars ou journaux de la cour du Mogol, principalement du règne-de Bahadur Shah, de 1707 à 1712. Ils sont d'une extrême importance pour cette partie de l'histoire de l'Inde, et jettent quelque lumière sur la véritable cause de la décadence de l'empire Mogol.

On lit une lettre du baron W. de Humboldt sur la méthode à suivre dans la comparaison des langues.

19 juillet. On lit la section du mariage, dans le digeste des lois siamoises du capitaine Low.

26 juillet. M. Fullarton présente un beau manuscrit en Pali, qu'il tient d'un prêtre de Mergui, et qui renserme un compte authentique des doctrines bouddhistes prosessées dans l'empire Birman.— On lit un rapport de M. Thomas sur une sculpture représentant les trois symbôles de la triade indienne.

97. ATHÉNÉE DE BRESCIA.—Prix accordés dans le concours de l'année 1828. (Annali univ. di statist.; Vol. 16, mai 1828, p. 224).

L'Athénée de Brescia, dans sa séance du 12 avril, a adjugé le grand prix biennal au chevalier Jules Cordero, des comtes de St-Quintino, conservateur du Musée roy. Égyptien de Turin, pour le mémoire sur la question suivante proposée par le programme du 20 août 1826.

• Déterminer le genre d'architecture employé en Italie à l'é-

- « poque de la domination des Lombards: rechercher si cette « architecture eut une origine: établir les caractères particu-« liers qui la distinguent, principalement dans la construction « des temples, en ce qui regarde leurs décorations internes et « externes, de même que la distribution du plan, le choix et « l'emploi des matériaux employés à leur construction. Désigner « enfin les principaux édifices de cette architecture qui se trou-« vent en Italie. »
- 98. Académiz della Causca; Concours pour l'année 1830. C'est pour la 3⁶ fois que l'objet du programme suivant est proposé

aux recherches des savans de l'Italie, et même de la France. On demande comment et en quel temps se sont formées les langues italienne, provençale et française, aux dépens de leur souche commune: quelles circonstances contribuèrent principalément à imprimer à l'idiôme italien le caractère qui le distingue : quand et à quelle occasion peut-on remarquer une différence notable entre le langage du peuple et celui des écrivains? Quelle influence ces deux sortes de langage exercèrent-ils l'un sur l'autre? Dans quelle partie de l'Italie la langue populaire fut-elle le moins éloignée de celle des livres? Les poètes siciliens eurentils quelque influence sur les révolutions de la langue écrite? Si avant le Dante, Pétrarque et Boccace, quelqu'un des dialectes italiens avait obtenu la prééminence sur les autres : pourquoi la langue italienne, formée et perfectionnée la première, fille aînée de la langue latine, ressemblant mieux à sa mère qu'aucune de ses sœurs, n'a pourtant pas obtenu l'honneur d'être la langue de la diplomatie et des principales relations entre les peuples?

99. Société des Antiquaires de Normandie. Séance du 5 décembre 1828. (Journal de Caen; 7 déc. 1828).

Le secrétaire a communiqué à la Société une courte description du château de Beaumont à Englesqueville, arrondissement de Bayeux. Situé sur une éminence naturelle, ce château présente une enceinte assez vaste de murailles, au milieu desquelles existent encore des constructions civiles du XII^e siècle : tout ce qui reste de ces anciennes constructions est extrêmement curieux à étudier. L'obscur donjon du Xe et du XIe siècle, a fait place à une habitation moins sévère, et les progrès du luxe sont visibles dans la décoration intérieure des appartemens. On y voit, comme dans le donjon de Chamboy (Orne), des corniches supportées par des modillons, des murs garnis d'arcades, et la plupart des sculpturcs qui ornent nos églises de la même époque: tout ce qui reste d'ancien dans ce château peut fournir un bon horizon chronologique pour distinguer les constructions civiles du XIIe siècle de celles du XIe et des temps antérieurs.

M. Léchaudé-d'Anisy a mis sous les yeux de la Compagnie une collection de dessins très-soignés des anciennes maisons de Caen, pour faire suite à l'ouvrage de M. Jolimont sur les monumens du Calvados. Ces dessins doivent être incessamment publiés.

M. de Caumont a donné de nouveaux détails sur les travaux de M. de Gerville. Cet autiquaire distingué vient de reconnaître dans le Cotentin, deux camps romains, dont l'un rempli de tuiles, se trouve sur l'ancienne voie qui conduisait de Cosetia (Coutances) à Coriallum. Dans la forêt de Barnavast à 2 \frac{1}{2} lieues de Valognes, M. de Gerville a remarqué les vestiges d'une ville antique qui n'a été mentionnée par aucun géographe, et dont l'étendue paraît comparable à celle des villes actuelles de Bayeux ou de Coutances.

La Société a ensuite entendu un Mémoire de M. Auguste Le-Prévost de Rouen, sur une châsse du XIIIe siècle conservée dans l'église de Saint-Taurin à Évreux. Elle représente une chapelle avec un clocher central et des contresorts surmontés de clochetons. Toutes les pièces chargées de bas-reliefs sont d'argent doré, les surfaces unies, de cuivre doré; le plan de l'édifice est rectangulaire, chacune des faces principales est ornée de trois arcs ogives; tout le luxe et toute la variété des détails de l'architecture gothique ont été prodigués dans la décoration des arcades des pignons qui les surmontent, et des autres parties de ce magnifique ouvrage. Autrefois, on y remarquait en outre 135 pierres précieuses incrustées, qui en ont été arrachées on ne sait à quelle époque. La hauteur totale de ce reliquaire est d'environ 3 pieds, y compris le clocher central. Les bas-reliefs qui le recouvment représentent les principaux traits de la vie de Saint-Taurin. M. Lambert en a fait plusieurs dessins, qui seront réunis au Mémoire de M. Le Prévost. MM. Gervais, Roger et Deshayes ont été chargés d'examiner cette production.

La séance a été terminée par la lecture d'une notice de M. Vaultier, professeur de littérature latine et membre de la Société, sur une portion de Mosaïque découverte à Vieux en 1813.

M. Rever, dont nous avons annoncé la mort, a légué sa bibliothèque et son cabinet d'antiquités à la ville d'Évreux.

100. MÉNOIRE SUR L'ORIGINE EUROPÉENNE D'HOMÈRE, OU Développemens ultérieurs de l'opinion sur l'époque et la patrie d'Homère; par le D' Bernard THIRASCH, à Halberstadt. (Jahrbücher für Philologie; 1826, vol. I, cah. 2, p. 435.)

Déjà M. Thiersch avait soutenu l'opinion que le chantre de l'Iliade était originaire du Péloponèse, et vivait à l'époque qui s'écoula entre la prise de Troie et l'invasion des Héraclides, c. à d. de l'an 1184 à 1100. Cette opinion ayant été vivement attaquée dans les journaux de philologie allemands, l'auteur a cru devoir la soutenir dans un nouveau mémoire dont voici un court précis. Un philologue anglais avait déjà combattu l'opinion générale qui fait naître Homère en Asie. Le poète donne bien moins de détails sur cette partie du monde, et il cite peu de lieux, à l'exception de ceux qui étaient situés sur l'Hellespont, dans le grand_espace qu'embrassent ses poèmes : il passe même sous silence beaucoup de lieux remarquables qui étaient dans le voisinage de Troie, tels que Smyrne, Sarde, Éphèse, Cume, Pergame, ainsi que Pisène, Colophon, Magnésie, le mont Caléné et les fleuves Cibotus, Caïque et Pactole. Si Homère avait été originaire de l'Asie mineure, dit Bryant, aufait-il gardé un silence complet sur des lieux anciens et aussi remarquables, tandis qu'il parle avec exactitude de tant de localités étrangères? L'Hellade était le pays qu'il connaissait le mieux, ainsi que l'ont déjà fait remarquer Ératosthène et Apollodore.

M. Thiersch va plus loin; il cherche à faire voir que la géographie et l'histoire du Péloponnèse sont le plus familières au chantre de l'Iliade: dans ses comparaisons, il donne la préférence aux localités du Péloponnèse : il compare Nausicaé à Diane sur le Taygète et l'Érymanthe. Un poète ionien n'aurait-il pas pensé plutôt à des montagnes de sa patrie, qu'à des monts de la Laconie et de l'Arcadie, consacrés à la même divinité, par exemple, le Latmos? Il connaît d'ailleurs exactement les localités de toute la Grèce, et n'entasse point, comme Virgile, l'Olympe et l'Ossa sur le Pélion, c. à d. les grandes montagnes sur les petites : Homère, les connaissant mieux, les range dans la proportion de leur grandeur. Homère a beaucoup d'allusions à l'histoire grecque antérieure au siège de Troie : dans ces allusions, il y en a peu qui se rapportent à l'Asie mineure; est-il question, au contraire, des événemens de la Grèce, surtout de ceux du Péloponnèse, le poète annonce des connaissances qu'un Grec de l'Ionie ne pouvait guère avoir. L'histoire des Pyliens, par exemple, est raccontée dans un grand détail: Nestor expose l'origine de la querelle entre les Pyliens et les Éléens; il fait mention de la guerre entre les Pyliens et les Arcadiens: Nestor cite les héros qu'il a vaincus à la course et à la lutte, etc. C'est avec le même détail que le poète fait racconter par Phénix le combat entre les Étoliens et les Kurètes, auprès de Kalydon. Ce qu'Homère dit des aventures d'Hercule se rapporte surtout au Péloponnèse, et est dégagé du merveilleux dans lequei on a enveloppé dans la suite l'histoire de ce personnage mythologique.

Voici maintenant ce que M. Thiersch pense de l'époque où a vécu Homère. Ce poète parle du temps qui suivit immédiatement la prise de Troie; il représente ce temps comme un temps de paix et de calme. En effet, pendant les 80 ans qui suivirent l'expédition des Grecs dans la Troade, l'histoire ne fait mention d'aucun trouble dans le Péloponnèse; elle passe même cette époque sous silence. C'est dans cette époque de repos que les Grecs ont dû éprouver le plus de plaisir aux chants des rhapsodes qui leur retraçaient leurs hauts faits. Le butin rapporté de Troic, les relations que les Grecs avaient eucs avec des peuples et des contrées inconnues auparavant, devaient nécessairement contribuer à la prospérité du pays, et agrandir le cercle de leurs idées : c'était un temps favorable à la poésie épique. Plus tard, les Doriens font des invasions dans le Péloponnèse; les peuples de la Péninsule sont subjugués ou chassés de leurs foyers: les Ioniens, vaincus par les Achéens, passent l'isthme, pour se rendre dans l'Attique, patrie de leurs ancêtres. Les fils de Codrus les conduisirent dans l'Asie, où il fallut livrer des combats aux Cariens, aux Lydiens et à d'autres peuples, et où ces colons se combattirent mutuellement. M. Thiersch ne pense point que ce fût là un temps propice à la poésie épique. Il ne conçoit l'existence du chantre de l'Iliade que parmi les premiers descendans des vainqueurs de Troie, et dans un temps de paix et de prospérité.

De 23 pp. Baudissen, 1828; Mon. (Allgem. Repertorium, de Beck; 1828, vol. I, cah. 3, p. 384.)

L'auteur commence par déterminer la ville natale de Strabon. D'après lui, c'est Amasia, dans le Pont, (pays qui fut alors différent de celui de Cappadoce), où un grand nombre de Grecs avaient établi leur demeure. Il parle ensuite de la famille de Strabon, et combat, à cette occasion, deux opinions émises par le professeur Müller, 1º que Strabon prétendait à tort qu'il avait existé dans l'ancienne Attique une tribu sacerdotale. M. Siebel réplique à cette réfutation, que Strabon avait probablement trouvé le nom de Talistre, au lieu de Talestre, pour désigner le nom d'une tribu, et qu'il avait expliqué le premier de ces deux mots par ispanoici; 2º que Strabon prétendait descendre d'une tribu sacerdotale, dont l'existence ne se trouve confirmée par aucun indice dans les anciens écrivains; qu'il est plus probable que Strabon est issu d'une race distinguée, và l'éduration soignée qu'on lui avait donnée, et la grande fortune dont il jouissait. Il fut contemporain de Pompée, Cicéron, César, Auguste et Tibère; du moins, il a vécu jusqu'en 771 de Rome, et peut avoir atteint l'âge de 90 ans. L. D. L.

102. Notice historique sur les ancêtres, le lieu de naissance et la vie de St.-Bernard; par C.-X. Girault. (Annuaire hist. et statist. de la Côte-d'Or; 1824.)

M. Girault ne donne sur la famille et la vie de St.-Bernard aucun nouveau renseignement. Le célèbre orateur sacré était né en 1091, au Château de Fontaine, près Dijon; son père, Tesselin-le-Roux, était seigneur du village de ce nom. Sur l'emplacement du château de Fontaine, on construisit, dans le 17° siècle, un couvent de Feuillans, en vertu de lettres-patentes de Louis XIII. M. Girault décrit cet édifice, et ajoute quelques détails sur sa dégradation depuis la révolution. En 1821, un 4° acquéreur arrêta les destructions, et assura, par des réparations, la conservation des chapelles existantes; elles sout un des beaux monumens d'architecture »... Il paraît que c'est M. Girault lui-même qui a sauve de la destruction ce qui restait de l'ancien convent.

103. Mémoires sur la vie de Benjamin Franklin, écrits par lui-même. Trad. nouvelle, 2 vol. in-12 de viij-346 et 257 p., avec 2 portraits grav.; prix, 6 fr. Paris, 1828; J. Renouard.

Le but des éditeurs a été de rassembler tout ce que Franklin a écrit sur sa vie, en élaguant ce qui, dans les diverses éditions anglaises ou françaises, soit des œuvres de cet homme célèbre, soit de ses mémoires en particulier, était étranger aux événemens de sa vie.

Les deux premières parties des Mémoires ont été consues bien avant leur suite; celle-ci a été publiée en 4 autres parties par William Temple. Les éditeurs ayant eu communication des manuscrits des deux premières parties que Franklin avait entièrement terminées, ils ont rétabli dans leur intégrité quelques pages qui terminent la 2° partie. Ils ont composé, avec ce qui était connu, une 3° partie, qui renserme toute la suite des Mémoires de Franklin. On trouve, dans cette 3° partie, l'interrogatoire subi par Franklin devant la Chambre des communes, dans l'enquête relative au rappel de l'acte du timbre. Ce morceau n'avait été publié dans aucune édition des Mémoires. Les soins apportés à cette édition en font un ouvrage aussi attachant qu'instructif, en même temps qu'un charmant livre par la beaute du papier et de l'impression. Cette édition fait suite aux Mélanges de Franklin, publiés par les mêmes libraires.

104. HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE MOLIÈRE; par Jules Taschereau. 2^e édition, revue et augmentée. In-8° de 352 pages; prix, 7 fr. Paris, 1828; Brissot-Thivars.

· Nous possédions déjà deax ouvrages semblables sur La Foataine et sur J.-J. Rousseau, le premier dû à M. Walckenaer, et le second à M. Musset-Pathay. M. Taschereau les a pris pour guides dans son travail sur l'histoire et sur la vie d'un écrivain qui méritait à tant de titres l'hommage qu'il reçoit de la postérité. Le même amour, le même dévouement pour son héros, la même conscience, unie au même zèle pour la vérité, que l'on a remarqués chez ses devanciers, ont animé l'esprit et dirigé les recherches de M. Taschereau. Nous reviendrons sur son ouvrage pour en signaler les points importans, et nous aurons surtout l'occasion de réfuter, en nous appuyant des preuves qu'il a rassemblées, une assertion trop long-temps accréditée et qui tendait à faire peser l'accusation la plus grave sur les mœnrs d'un écrivain qui a si bien peint celles de son siècle. 105. NOTIZIE STORICHE. - Notices historiques sur G. B. L. Seroux d'Agincourt; par GHERARDO DE Rossi, In-8°. Venise, - 1827; Alvisopoli.

106. ARRALES MIOGRAPHIQUES, ou Complément annuel et continuation de toutes les biographies ou dictionnaires historiques contenant la vie des personnes remarquables en tous genres, mortes dans le cours de chaque année. — Année 1827, 1^{re} partie. In-8° de 324 pag.; prix, 5 fr. Paris, 1828; Schubart et Heideloff.

En rendant compte, l'année dernière, des Annales biographiques pour 1826, nous avions exprimé combien, dans notre opinion, la comparaison avec l'Annuaire nécrologique de M. Mahul, ouvrage qui, cependant, n'était pas sans reproche, leur était peu favorable : la 1re partie des Annales pour 1827 ne gagnerait pas davantage, il faut le dire, à un semblable parallèle. Aux imperfections que nous avions signalées, vient encore s'ajouter un titre évidemment trompeur: sur 42 notices que renferme cette première partie, 7 seulement sont consacrées à des personnages morts dans la courant de 1827, les autres apparticnnent à 1820, 21, 22, 23, 24, 25 et 1826; même, dans l'article Raïevski, la date de la mort n'est pas indiquée. Cependant. malgré l'incurie que supposent de telles omissions, plusieurs articles ne manquent point d'intérêt, grâce surtout au caractère, au talent, ou à la vie aventureuse des hommes dont le biographe avait à s'occuper; d'où l'on peut conclure qu'un peu plus de conscience, soit dans le choix et la disposition des faits, soit dans la rédaction proprement dite, eût procuré au lecteur à la fois plus de plaisir et de profit. La notice sur lord Byron, par exemple, est loin de teuir ce que son étendue semble promettre; il y règne un désordre qui sent la précipitation, et le nombre de choses nouvelles qu'on peut y apprendre sur ce grand poète, s'accorde mal avec la fastueuse nomenclature de sources biographiques qui la termine. L'article Bellart semble de deux mains dissérentes; la première moitié est écrite d'un style négligé, contraint, et renferme une erreur grave relativement au général Menou, que M. Bellart défendit après le 13 vendémiaire; il ne commandait pas l'armée des Sections, mais une partie des troupes de la Convention, et il fut mis en jugement pour n'avoir pas su dissiper le rassemblement de sectionnaires qui s'était formé, le 12 vendémiaire, rue Vivienne et rue des Filles-Saint-Thomas. Dans la dernière moitié de la notice, le biographe examine avec sévérité la conduite et les principes de M. Bellart, devenu procureur-général. Après ces deux articles, les plus importans et peut-être aussi les meilleurs du volume, sont ceux du pasteur Oberlin, du statuaire Lemot, de Marc-Auguste Pictet et Guill. Maurice, fondateurs de la Revue britannique, aujour-d'hui Bibliothèque universelle; du physicien Volta, de madame Guizot, par M. Ch. de Rémuzat, et de lord Brskine, par M. Taillandier. Quelques autres ont été empruntés à divers journaux, tels que la Revue encyclopédique, la Eibliographie de la France, de M. Beuchot, la France littéraire de M. Quérard; et, dans l'article Amoreux qu'a fourni ce dernier recueil, le rédacteur n'a pas même pris la peine de substituer à l'ordre alphabétique des ouvrages, adopté par M. Quérard, l'ordre chronologique, beaucoup plus convenable à un article de biographie.

A. MÉTRAL.

- 107. HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE ET RÉNALDIQUE des pairs de France, des grands dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe; précédée de la généalogie de la maison de France; par M. le chevalier de Courcelles. Tome IX^e; in-4° de 86 feuilles ¼, plus une planche. Paris, 1828; l'auteur, rue de Sèvres, 111; Arthus Bertrand.
- 108. I. Ménoires pour servir a la vie du général Lafavette, et à l'histoire de l'Assemblée constituante, rédigés par M. Regnault-Warin. 2 vol. in-8°. Paris, 1824.
- 109. II. MEMOIRS OF THE LIFE OF GILBERT MOTIER LAFAYETTE.—
 Mémoires de la vie de Gilbert Motier Lasayette; par le général
 H. L. VILLAUME DUCOUDRAY-HOLSTEIN, qui, sous le nom
 supposé de Pierre Feldmann, contribua à son élargissement
 des prisons d'Olmütz. Traduit sur le manuscrit français. In-12
 de 305 pp. New-York, 1824. (North American Review;
 n° XLVI, janvier 1825, p. 147.)

Parmi les ouvrages qui ont paru dans ces derniers temps sur le général Lafayette, soit en Europe, soit en Amérique, nous avons choisi, comme les plus remarquables, ceux de M. Regnault Warin et du général Ducoudray-Holstein. Toutefois, nous voyons avec regret que ces deux productions laissent beaucoup à désirer: peu dignes du sujet auquel elles sont consacrées, elles

ne sauraient donner une idée exacte des temps où vécut Lafayette, et des événemens auxquels il prit une part si considérable.

L'ouvrage de M. Regnault-Warin est un livre mal digéré. Quoique intitulé Mémoires de Lafayette, il n'est cependant rien moins qu'une biographie; il est plein de discussions politiques d'un mauvais style, et dont le but n'est pas toujours facile à découvrir; et ceux qui veulent apprendre quelque chose de la vie et du caractère de Lafayette, ne trouveront que peu de documens épars dans les deux volumes ou rejetés dans un appendix à la fin du second.

L'ecrit publié par le général Ducoudray-Holstein est encore plus mauvais. Il ne mérite aucune confiance. Près de la moitié de l'ouvrage est consacrée aux cinq ans qui s'écoulèrent depuis le moment où Lafayette quitta l'armée en août 1792, jusqu'à sa sortie des prisons d'Olmütz. Et quand on compare cette moitié avec les récits de Toulongeon et de Bollmann, avec les actes universellement connus du général, avec les détails que peuvent donner des témoins encore vivans, on ne saurait la considérer comme autre chose qu'un mauvais roman.

110. Notice sur les Archives du département de la Côte-D'Or; par M. Boudot, conservateur; précédée d'une lettre dédicatoire à M. d'Arbaud-Jouques, cons. d'État, préfet du départ. Br. in-16. Dijon, 1828 (Extr. de l'Annuaire pour 1828).

Les archives du département de la Côte-d'Or ont été, à différentes époques, mutilées par des pertes, des vols, des enlèvemens, des envois et brûleries de titres. Aux années 1626, 1680, 1792, 1793, 1794, 1814 et 1815, se rattachent les souvenirs de ces désastres. La plus grande de ces pertes, dit M. Boudot, est l'enlèvement que firent les commissaires de la marine, en 1793 et 1794, de 80 milliers de parchemin pour faire des gargousses, parce qu'il fut fait sans choix et sans ménagement. Les troupes allices vinrent empirer le mal en 1814 et 1815; pendant plusieurs jours les soldats se sont chauffés avec des papiers du dépôt.

Néanmoins, ces archives sont encore extrêmement riches. Elles forment deux grandes divisions: 1º Archives de la ci-deeant Chambre dés comptes de Dijon; 2º Archives ecclésiastiques

G. Tome XI.

(clergé séculier et clergé régulier), réunies aux archives départementales.

Les archives de la Chambre des comptes sont classées en 20 séries dans la notice; elles se composent d'une immense collection de chartes ondulées, dentelées ou chyrographiées, et de diplômes et autres actes et documens anciens en langue latine, en français, ou en idiômes et dialectes des différentes provinces du royaume.

Une partie de ces pièces concernent l'ancien comté de Bourgogne, ses souverains, leur administration, la féodalité, la noblesse, le clergé, et n'offrent plus guère d'intérêt que pour l'histoire ou pour quelques anciennes familles; mais M. Boudot ne les présente pas moins comme une source féconde de matériaux pour une histoire des ducs de Bourgogne de la première et de la seconde race, plus vraie, ce sont ses expressions, que celle publiée dans ces derniers temps, et qui tient peut être autant du roman que de l'histoire.

D'autres pièces, et en grand nombre, sont relatives à l'état des citoyens, aux propriétés territoriales, aux diverses branches de l'économic publique dans les temps qui ont précédé le nouvel ordre de choses, à l'histoire des localités, aux mœurs, aux usages.

Ainsi, l'homme qui voudra se livrer à des recherches utiles dans ce riche dépôt, consultera avec fruit dans les archives de la Chambre des comptes:

- 1º Les registres des actes de naturalisation et de franchise des particuliers des deux Bourgognes, et s'y arrêtera avec curiosité sur les actes de naturalisation des enfans du cardinal Rollin, d'un grand nombre d'enfans naturels de prêtres et de religieuses, d'enfans de nobles (1).
- 2º Les terriers, censiers, reconnaissances générales, manuels, arpentages, plans.
 - 3º Les protocoles des anciens tabellions des ducs de Bour-
- (1) L'histoire nous a transmis les détails de la guerre faite en 1420, par le duc de Lorraine aux Toulois, au sujet d'une ancienne concession faite par les empereurs à ses ayeux, de tous les enfans de prêtres. Les Bourgeuis lui avaient refusé de lui remettre cenx qui étaient dans leur ville; ils furent défaits, et le droit fut converti en une redevance aumelle de six cents francs, avec la charge de faire dire à perpétuité, dans la grande église, une messe, en expiation des termes injurieux dont ils l'étaient servis envers le Duc.



gogne, depuis 1300 jusqu'en 1476, et de ceux qui leur ont succédé jusqu'à l'an 1500; protocoles qui renserment des actes précieux et rares pour les annales de la France, et dans lesquels on recueille la preuve si positive qu'anciennement les registres de l'état civil n'étaient pas entre les mains du clergé, et que, dans la province de Bourgogne, n'a pas été exécutée de suite l'ordonnance de François I^{er}, de 1539, qui ordonne qu'il serait tenu des registres de baptêmes et de mariages.

- 4º Les rôles des feux de chaque ville et village de la Bourgogne, avec les noms et surnoms dés habitans, depuis 1300.
- 5º Les déclarations faites en 1666 des biens communaux des villes, bourgs et villages de la province de Bourgone et pays réunis.
- 6º Les registres des actes de la confiscation des biens des Juifs et des Protestans.

Passant légèrement sur les Layettes ecclésiastiques, qui ne concernent aujourd'hui que des établissemens qui n'existent plus, à moins qu'il ne veuille se livrer à un examen philosophique des circonstances presque toujours curieuses qui ont amené leur riche dotation, il recueillera avec avidité, dans les Archives générales du département, des remarques sur le droit public, sur les usages, les dignités, les qualifications personnelles ou héréditaires dans les différentes classes de l'État, et une infinité de traits historiques qui y sont répandus, concernant:

- 1º L'histoire particulière de chaque lieu.
- 2º L'histoire particulière des villes capitales de la province et de chacune des autres villes et bourgs.
 - 3º L'histoire de la Bourgogne en général.
- 4º L'histoire des pays de Bresse, Bugey, Valromey, Gex et Dombes.
 - 5° L'histoire du comté de Bourgogne.
 - 6º L'histoire de France.
 - 7. L'histoire des mœurs, lois, usages et coutumes de la province.
- 8º La valeur des auciennes monnaies, le prix des denrées pour chaque siècle, et les anciens poids et mesures.
- 9° Enfin, une masse innombrable de mots tirés du celtique, du latin et du teuton, qui ont forme la langue romane, l'idiôme et le langage de nos pères, leurs termes forgés du latin, leur orthographe primitive, etc., inconnus dans tous nos ouvrages

et dictionnaires de diplomatique, et susceptibles de leur former un très-volumineux supplément.

La formation et la conservation des archives fut, dans les temps les plus reculés, une des branches de haute administration les plus soignées. Elle le fut surtout sous le gouvernement des ducs de Bourgogne. A Dijon, le logement du concierge, dès l'an 1394, était nommé l'hôtel de la conciergerie de la Chambre des comptes. Cet office de concierge était alors trèsrecherché par des gens de distinction, et fut en honneur pendant plusieurs siècles. En 1420, le concierge fut un Jacques de Busseuil, écuyer, Chambellan et premier maître d'hôtel de Monsieur. Ce Jacques de Busseuil avait commandé des troupes et avait été employé dans des négociations diplomatiques.

Le Portier, ou huissier de la Chambre des comptes, ne devait savoir ni lire ni écrire. Il ne depait être si hardi d'approcher des burcaux, et regarder aucun papier étant sus iceux ou ailleurs.

Le Garde des chartes du Duc était toujours d'un mérite distingué et d'une fidélité à l'épreuve. Lorsqu'il avait prêté le serment, on lui livrait une clé du trésor des chartes. Il ne devait permettre à personne l'entrée du trésor, ni souffrir qu'on lût ou copiât aucun titre, sans un ordre exprès du Duc ou de la Chambre des Comptes.

On n'a découvert, dans le dépôt de la Chambre des comptes de Dijon, aucune charte ou diplôme écrit sur parchemin, antérieurement au 6° siècle. Avant cette époque, dit M. Boudot, le parchemin servait pour les livres, et le papier d'Égypte pour les diplômes. Il y a des chartes, dans les archives de la Côte-d'Or, qui n'excèdent pas l'étendue d'une carte à jouer; et il y a un rouleau, daté de l'an 1230, qui est formé de 43 peaux de parchemin, portant de longueur 33 mètres $\frac{2}{3}$ (104 pieds), sur $\frac{2}{3}$ de mètre (ou deux pieds) de largeur. Il n'est écrit que d'un côté. Il y a aussi, dans les mèmes archives, des polyptiques, nécrologes et protocoles de notaires, en papiers de coton, dont l'usage n'était devenu général en France, que depuis son importation de l'Orient, au commencement du 13 siècle; le papier de chiffon ne succéda à celui de coton, dans les archives de la Côte-d'Or, que vers le milieu du 14° siècle, quoique son invention fût du 13°.

« Les archives possèdent une de ces tables de bois dont ou faisait des livres appelés *Codices*, provenant de l'abbaye de Citeaux; elle est recouverte des deux côtés en cire qui paraît noire

ou d'un vert si obscur, qu'il est difficile de le distinguer du noir; des bandes de peaux collées de distance en distance, sur le dos de chaque ais, et rapprochées les unes des autres, en ont formé un livre. Ces tablettes de cire paraissent avoir été un ancien ouvrage qui n'intéressait point les religieux de cet ordre; ils l'ont effacé en rendant uni l'enduit de cire; on y déchiffre encore des traits d'une écriture plus ancienne que celle qu'on y lit et qui est un sommaire des revenus de l'abbaye et de ses dépenses. Toutes les tablettes de cire que l'on connaît ne remontent point au-delà des dernières années du 14° siècle; mais celles-ci portent une écriture de la fin du 12°, quoique ces tablettes fussent plus anciennes; leur usage a duré jusqu'à ce que le papier de chiffon ait prévalu.»

111. VOYAGE DE M. CHAMPOLLION LE JEUNE EN ÉGYPTE. Seconde Lettre. — Alexandrie, le 13 septembre 1828.

Mon départ pour le Caire est définitivement arrêté pour demain, tous nos préparatifs étant heureusement terminés, ainsi que ce que je puis appeler l'organisation de l'expédition, chacun ayant sa part officielle d'action pour le bien de tous. Le docteur Ricci est chargé de la santé et des vivres; M. Duchesne, de l'arsenal; M. Bibent, des fouilles, ustensiles et engins; M. Lhôte, des finances; M. Gaetano Rosellini, du mobilier et des bagages, etc. Nous avons avec nous deux domestiques et un cuisinier arabes; deux autres domestiques barabras; mon homme à moi, Soliman, est un Arabe, de belle mine, et dont le service est excellent.

Deux bâtimens à voile nous porteront sur le Nil; l'un est le plus grand maash du pays, et qui a été monté par S. A. Mehemed-Ali: je l'ai nommé l'Isis; l'autre est une dahabié, où cinq personnes logeront assez commodément; j'en ai donné le commandement à M. Duchesne, en survivance du bon docteur Raddi qui doit nous quitter pour aller à la chasse des papillons dans le désert libyque. Cette dahabié a reçu le nom d'Athyr: nous voguerons ainsi sous les auspices des deux déesses les plus joviales du Panthéon égyptien. D'Alexandrie au Caire, nous ne nous arrêterons qu'à Kerioun, l'ancienne Chereus des Grecs, et à Ssa-el-Hagar, l'antique Saïs. Je dois ces politesses à la patrie du rusé Psammétichus, et du brutal Apriès; enfin, je verrai s'îl reste quelques débris de Siouph à Saouafé, où naquit Ama-

sis, et à Saïs, quelques traces du collége où Platon et tant d'autres Grecs allèrent à l'école.

Notre santé se soutient, et l'épreuve du climat d'Alexandrie, qui est une ville toute libyque, est d'un très-bon augure. Nous sommes tous enchantés de notre voyage, et heureux d'avoir échappé aux dépêches télégraphiques qui devaient nous retarder. Les circonstances de mauvaise apparence ont toutes tourné pour nous; quelques difficultés inattendues sont applanies: nous voyageons pour le Roi et pour la science; nous serons heureux partout.

Je viens à l'instant (8 heures du soir) de prendre congé du vice-roi. S. A. a été on ne peut pas plus gracieuse; je l'ai price d'agréer notre gratitude pour la protection ouverte qu'elle veut bien nous assurer. Le vice-roi a répondu que les princes chrétiens traitant ses sujets avec distinction, la réciprocité était pour lui un devoir. Nous avons parlé hiéroglyphes, et il m'a demandé une traduction des inscriptions des obélisques d'Alexandrie. Je me suis empressé de la lui promettre, et elle lui sera remise demain matin, mise en langue turque par M. le chancelier du consulat de France. S. A. a désiré savoir jusqu'à quel point de la Nubie je pousserai mon voyage, et elle m'a assuré que nous trouverions partout honneurs et protections : je lui ai exprimé ma reconnaissance dans les termes les plus flatteurs, et je puis dire qu'il les repoussait d'une manière fort aimable; ces bons musulmans nous ont traités avec une franchise qui nous charme. Adieu,

Troisième lettre. ... Au Caire le 27 septembre 1828.

C'est le 14 de ce mois, au matin, que j'ai quitté Alexandrie, après avoir arboré le pavillon de France. Nous avons pris le canal nommé le Mahhmoudiéh, auquel ont travaillé MM. Coste et Masi; il suit la direction générale de l'ancien canal d'Alexandrie; mais il fait beaucoup moins de détours, et se rend plus directement au Nil, en passant entre le lac Maréotis, à droite, et celui d'Edkou, à gauche. Nous débouchames dans le fleuve, le 15 de très-bonne heure, et je conçus dès lors les transports de joie des Arabes d'occident, lorsque, quittant les sables libyques d'Alexandrie, ils entrent dans la branche canopique, et sont frappés de la vue des tapis de verdure du Delta, couvert

d'arbres de toute espèce, au-dessus desquels s'élèvent les centaines de minarets des nombreux villages qui sont dispersés sur cette terre de prédilection. Ce spectacle est véritablement enchanteur, et la renommée de la fertilité de la campague d'Égypte n'est point exagérée.

Le fleuve est immense, et les rives en sont délicieuses. Nous simes une courte halte à Fouah, où nous arrivames à midi. A 7 heures ½ du soir, nous dépassames Desouk; c'est le lieu où le respectable Salt a expiré il y a quelques mois. Le 16, à 6 heures du matin je trouvai, en m'éveillant, le Maasch amarré dans le voisinage de Ssa-el-Hagar, où j'avais recommandé d'aborder pour visiter les ruines de Saïs, devant lesquelles je ne pouvais passer sans respect.

Nos fusils sur l'épaule, nous gagnames le village qui est à une demi-heure du fleuve; nos jeunes artistes chassèrent en chemin, et firent lever deux schacals qui s'échappèrent à toutes jambes à travers les coups de fusils. Nous nous dirigeames sur une grande enceinte que nous apercevions dans la plaine depuis le matin. L'inondation, qui convrait une partie des terrains, nous força de faire quelques détours, et nous passames sur une première nécropole égyptienne, bâtie en briques crues. Sa surface est couverte de débris de poterie, et j'y ramassai quelques fragmons de figurines funéraires : la grande enceinte n'était abordable que par une porte forcée tout à fait moderne. Je n'essaierai point de rendre l'impression que j'éprouvai après avoir dépassé cette porte, et en trouvant sous mes yeux des masses énormes de 80 pieds de hauteur, semblables à des rochers déchirés par la foudre ou par des tremblemens de terre. Je courus vers le milieu de cette immense circonvallation, et reconnus encore des constructions égyptiennes en briques crues, de 15 pouces de long, 7 de large et 5 d'épaisseur. C'était aussi une nécropole, et cela nous expliqua une chose jusqu'ici assez embarrassante, savoir ce que faisaient de leurs momies les villes situées dans la Basse-Égypte, et loin des montagnes. Cette seconde nécropole de Saïs, dans les débris colossaux de laquelle on reconnaît encore plusieurs étages de petites chambres funéraires (et il devait y en avoir un nombre infini), n'a pas moins de 1400 pieds de longueur, et près de 500 de large. Sur les parois de quelques-unes des chambres, on trouve encore un grand

vase de terre cuite, qui servait à renfermer les intestins des morts, et sesait l'office des vases dits canopes. Nous avons reconnu du bitume au fond de l'un d'entre eux.

A droite et à gauche de cette nécropole existent deux monticules, sur l'un desquels nous avons trouvé des débris de granit rose, de granit gris, de beau grès rouge et de marbre blanc, dit de Thèbes. Cette dernière particularité intéressera infiniment notre ami Dubois, qui a tant travaillé sur les matières employées dans les monumens de l'antiquité; des légendes de Pharaons sont sculptées sur ce marbre blanc, et j'en ai recueilli de beaux échantillons.

Les dimensions de la grande enceinte qui renfermait ces édifices, sont vraiment étonnantes. Le parallélograme, dont les petits côtés n'ont pas moins de 1440 pieds, et les grands 2160, a ainsi plus de 7000 pieds de tour. La hauteur de cette muraille peut être estimée à 80 pieds, et son épaisseur mesurée est de 54 pieds: on pourrait donc y compter les grandes briques par millions.

Cette circonvallation de géant me paraît avoir renfermé les principaux édifices sacrés de Saïs. Tous ceux dont il reste des débris étaient des nécropoles; et, d'après les indications fournies par Hérodote, l'enceinte que j'ai visitée renfermerait les tombeaux d'Apriès et des rois Saites ses ancêtres. De l'autre côté de ceux-ci, serait le monument funéraire de l'usurpateur Amasis. La partie de l'enceinte, vers le Nil, a pu aisément contenir le grand temple de Néith, la grande déesse de Saïs, et nous avons donné la chasse à coups de fusils à des chonettes, oiseau sacré de Minerve ou Néith, que les médailles de Saïs et celles d'Athènes sa fille, portent pour armes parlantes. A quelques centaines de toises de l'angle voisin de la fausse porte, existent des collines qui couvrent une 3e nécropole. Elle était celle des gens de qualité : on y a déjà fouillé, et j'y ai vu un énorme sarcophage en basalte vert, celui d'un gardien des temples sous Psammetichus IIe. M. Rosetti, son possesseur, m'avait permis de l'emporter, mais la dépense serait trop considérable, et le monument n'est pas assez important pour la risquer. A mon retour en Basse-Égypte je scrai faire des fouilles sur ce point-là et sur quelques autres, si l'état des fonds me le permet. Cette dernière remarque est importante; avec peu de fonds on peut

faire beaucoup, et je serais affligé de quitter ce pays sans avoir pu assurer, à peu de frais, l'acquisition de monumens de choix, les plus propres à enrichir nos collections royales, et à éclairer les travaux historiques de nos savans. J'ai l'espoir qu'on voudra bien m'aider pour l'accomplissement de ces vues d'une utilité incontestable.

Cette première visite à Saïs ne sera pas la dernière; je quittai ce lieu à 6 heures du soir. Le lendemain, 17 septembre, nous passames devant Schabour. Le 18, à 9 heures du matin, nous simes halte à Nuder, où des Almèh nous donnèrent un concert vocal et instrumental, suivi des gambades et des chants grottesques habituels aux baladins. A midi et demi nous étions devant Tharraneh, où je vis des monticules de natron transportés des lacs qui le produisent. Le soir nous dépassames Mit-Salaméh, triste village assis dans le désert libyque; et, faute de vent, nous passâmes une partie de la nuit sur la rive verdoyante du Delta, près du village d'Aschmoun. Le 19 au matin, nous vîmes enfin les Pyramides, dont on pouvait déjà apprécier les masses, quoique nous sussions à 8 lieues de distance. A une heure trois quart, nous arrivames au sommet du Delta (Bathn-el-Bakarah, le ventre de la vache), à l'endroit même où le fleuve se partage en deux grandes branches, celle de Rosette et celle de Damiette. La vue est magnifique, et la largeur du Nil étonnante. A l'occident, les Pyramides s'élèvent au milieu des palmiers; une multitude de barques et de bâtimens se croisent dans tous les sens; à l'orient, le village très-pittoresque de Schorafeh, daus la direction d'Héliopolis: le fond du tableau est occupé par le mont Mokattam, que couronne la citadelle du Caire, et dont la base est cachée par la forêt de Minarets de cette grande capitale. A 3 heures nous vîmes le Caire plus distinctement : c'est là que les matelots vinrent nous demander le bakschis de bonne arrivée. L'orateur était accompagné de deux camarades habillés d'une façon très-bizarre, des bonnets en pain de sucre, barriolés de couleurs tranchantes; des barbes et d'énormes moustaches d'étoupe blanche; des langes étroites. serrant et dessinant toutes les parties de leur corps; et chacun d'eux s'était ajusté d'énormes accessoires en linge blanc fortement tordu. Ce costume, ces insignes et leurs postures grottesques figuraient au mieux les vieux saunes peints sur les vases

x38

grecs d'ancien style. Quelques minutes après, notre maasch donna sur un banc de sable et fut arrêté tout court; nos matelots se jetèrent au Nil pour le dégager, en se servant du nom d'Allah, et bien plus efficacement de leurs larges et robustes épaules; la plupart de ces mariniers sont des hercules admirablement taillés, d'une force étonnante, et ressemblant à des statues de bronze nouvellement coulées, quand ils sorteut du fleuve. Ce travail d'une demic heure suffit pour dégager le bàtiment. Nous passames devant Embabéh, et après avoir salue le champ de bataille des Pyramides, nous abordames au port de Boulaq, à 5 heures précises. La journée du 20 se passa en préparatifs de départ pour le Caire, et plusieurs convois d'ans et de chameaux transportèrent en ville nos lits, malles et effets, pour meubler la maison que j'avais fait louer d'avance. A 5 heures du soir, suivi de ma caravane, et enfourchant nos anes, bien plus beaux que ceux d'Alexandrie, je partis pour le Caire. Le Janissaire du Consulat ouvrait la marche, le drogman était avec moi, et toute la jeunesse paradait à ma suite : je m'aperçus que cela ne déplaisait nullement aux Arabes, qui criaient Fransaoui (français) avec une certaine satisfaction.

Nous arrivions au Caire au bon moment; ce jour là et k lendemain étaient ceux de la fête que les Musulmans célébraieut pour la naissance du Prophète. La grande et imposante place d'Ezbekieh, dont l'inondation occupe le milieu, était couverte de monde entourant les baladins, les danseuses, les chanteuses, et de très-helles tentes sous lesquelles on pratiquait des actes de dévotion. Ici, des Musulmans assis lisaient en cadence des chapitres du Coran; là, 300 dévots, rangés en lignes parallèles, assis, mouvant incessamment le haut de leur corps en avant et en arrière comme des poupées à charnière, chantaient en chœur, La-Allah-Ell' Allah (il n'y a point d'autre Dieu que Dieu'; plus loin, 500 énergunènes, debout, rangés circulairement, et se sentant les coudes, sautaient en cadence, et poussaient, du fond de leur poitrine épuisée, le nom d'Atlah, mille fois répéte, mais d'un ton si sourd, si caverneux, que je n'ai entendu de ma vie un chœur plus infernal : cet effroyable bourdonnement semblait sortir des profondeurs du Tartare. A côté de ces religieuses démonstrations, circulaient les musiciens et les filles de joie; des jeux de bagues, des escarpolettes de tout genre étaient en

pleine activité: ce mêlange de jeux profanes et de pratiques religieuses, joint à l'étrangeté des figures et à l'extrême variété des costumes, formait un spectacle infiniment curieux, et que je n'oublierai jamais. En quittant la place nous traversâmes une partie de la ville pour gagner notre logement.

On a dit beaucoup de mal du Caire : pour moi, je m'y trouve fort bien, et ces rues de 8 à 10 pieds de largeur, si décriées, me paraissent parsaitement bien calculées pour éviter les trop grandes chaleurs. Sans être pavées, elles sont d'une propreté fort remarquable. Le Caire est une ville tout-à-fait monumentale : la plus grande partie des maisons est en pierre, et à chaque instant on y remarque des portes sculptées dans le goût arabe : une multitude de mosquées, plus élégantes les unes que les autres, couvertes d'arabesques du meilleur goût, et ornées de minarets admirables de richesse et de grace, donnent à cette capitale un aspect imposant et très-varié. Je l'ai parcourue dans tous les sens, et je découvre chaque jour de nouveaux édifices que je n'avais pas encore soupconnés. Graces à la dynastie des Thouloumides, aux califes Fathimites, aux sultans Ayoubites, et aux mamlouks Buharites, le Caire est encore une ville des mille et une nuits, quoique la barbarie ait détruit ou laissé détruire en très-grande partie les délicieux produits des arts et de la civilisation arabes. J'ai fait mes premières dévotions dans la mosquée de Thouloum, édifice du 9e siècle, modèle d'élégance et de grandeur, que je ne puis assez admirer, quoique à moitié ruiné. Pendant que j'en considérais la porte, un vieux scheik me sit proposer d'entrer dans la mosquée : j'acceptai avec empressement, et, franchissant lestement la première porte, on m'arrêta tout court à la seconde : il fallait entrer dans le lieu saint sans chaussure; j'avais des bottes, mais j'étais sans bas ; la difficulté était pressante. Je quitte mes bottes, j'emprunte un mouchoir à mon janissaire pour envelopper mon pied droit, un autre mouchoir à mon domestique Nubien Mohammed, pour mon pied gauche, et me voilà sur le parquet en marbre de l'enceinte sacrée; c'est sans contredit le plus beau monument arabe qui reste en Égypte. La délicatesse des sculptures est incroyable, et cette suite de portiques en arcades est d'un effet charmant. Je ne parlerai ici ni des autres mosquées, ni des tombeaux des califes et des sultans mamlouks, qui 140

forment autour du Caire une seconde ville plus magnifique encore que la première; cela me ménerait trop loin, et c'en est assez de la vieille Égypte, sans m'occuper de la nouvelle.

Lundi 22 septembre, je montai à la citadelle du Caire, pour rendre visite à Habid-Essendi, gouverneur, et l'un des hommes les plus estimés par le vice-roi. Il me reçut fort agréablement, causa beaucoup avec moi sur les monumens de la Haute-Égypte, et me donna quelques conscils pour les étudier plus à l'aise. En sortant de chez le gouverneur, je parcourus la citadelle, et je trouvai d'abord des blocs énormes de grès, portant un bas-relief, où est figuré le roi Psammétichus II, faisant la dédicace d'un propylon : je l'ai fait copier avec soin. D'autres blocs épars, et qui ont appartenu au même monument de Memphis d'où ces pierresont été apportées, m'ont offert une particularité fort curieuse. Chacune de ces pierres, parfaitement dressées et taillées, porte une marque constatant sous quel roi le bloc a été tiré de la carrière; la légende royale, accompagnée d'un titre qui fait connaître la destination du bloc pour Memphis, est gravée dans une aire carrée et creuse. J'ai recueilli sur divers blocs les marques de trois rois: Psammétichus II, Apriés, son fils, et Amasis, successeur de ce dernier : ces trois légendes nous donnent donc la durée de la construction de l'édifice dont ces blocs faisaient partie. Un peu plus loin, sont les ruines du palais royal du fameux Salahh-Eddin (le sultan Saladin), le chef de la dynastie des Ayoubites; un incendic a dévoré les toits, il y a 4 ans, et depuis quelques mois, on démolit par fois ce qui reste de ce grand et beau monument : j'ai pu reconnaître une salle carrée, la principale du palais. Plus de 30 colonnes de granit rose portant encore les traces de la dorure épaisse qui couvrait leur fût, sont debout, et leurs énormes chapiteaux de sculpture arabe, imitation grossière de vieux chapitaux égyptiens, sont entassés sur les décombres. Ces chapitaux, que les Arabes avaient ajoutés à ces colonnes grecques ou romaines, sont tirés de blocs de granit enlevés aux ruines de Memphis, et la plupart portent encore des traces de sculptures hiéroglyphiques : j'ai même trouvé sur l'un d'entre eux, à la partie qui joignait le fût à la colonne, nn bas-relief représentant le roi Nectaneebe, faisant une offrande aux dieux. Dans une de mes courses à la citadelle, où je suis allé plusieurs fois pour faire dessiner les débris égyptiers, j'ai visité le fameux puits de Joseph, c. à d, le puits que

le grand Saladia (Salahh-Eddin - Joussouf) a fait creuser dans la citadelle non loin de son palais; c'est un grand ouvrage. J'ai vu aussi la ménagerie du pacha, consistant en un lion, deux tigres et un éléphant; je suis arrivé trop tard pour voir l'hippopotame vivant; la pauvre bête venait de mourir d'un coup de soleil, pris en faisant sa siesta sans précaution; mais j'en ai vu la peau empaillée à la turque, et pendue au-dessus de la porte principale de la citadelle. J'ai visité avant hier Mahammed-Bey, delfterdar (trésorier) du pacha. Il m'a fait montrer la maison qu'il construit à Boulaq sur le Nil, et dans les murailles de laquelle il a fait encastrer, comme ornement, d'assez beaux bas-reliefs égyptiens, venant de Sakkara; c'est un pas fort remarquable, fait par un des ministres du pacha, assez renommé pour son opposition à la réforme.

J'ai trouvé ici notre agent consulaire, M. Derche, malade, et, parmi les étrangers, lord Prudhoe, M. Burton et le major Félix, Anglais qui s'occupent beaucoup d'hiéroglyphes, et qui me comblent de bontés. Je n'ai encore fait aucune acquisition : je présume que notre arrivée a fait hausser le prix des antiquités; mais cela ne peut durer long-temps. Je pars demain ou après pour Memphis; je ne reviendrai pas au Caire cette année; nous débarquerons près de Mit-Rahiné, (le centre des ruines de la vieille ville), où je m'établirai; je pousserai de là des reconnaissances sur Sakkara, Dahschour et toute la plaine de Memphis, jusqu'aux grandes pyramides de Gizéh, d'où j'espère dater ma prochaine lettre. Après avoir couru le sol de la seconde capitale égyptienne, je mets le cap sur Thèbes, où je serai vers la fin d'octobre, après m'être arrêté quelques heures à Abydos et à Dendéra. Ma santé est toujours excellente et meilleure qu'en Europe; il est vrai que je suis un homme tout nouveau; ma tête rasée est couverte d'un énorme turban; je suis complétement habillé à la turque, une belle moustache couvre ma bouche, et un large cimeterre pend à mon côté: ce costume est trèschaud, et c'est justement ce qui convient en Égypte; on y sue à plaisir et l'on s'y porte de même. Les arabes me prennent partout pour un naturel; dans peu je pourrai joindre l'illusion de la parole à celle des habits; je débrouille mon arabe, et à force de jargonner, on ne me prendra plus pour un débutant. J'ai déjà recueilli des coquilles du Nil pour M. de Férussac..... J'attends impatiemment des lettres de Paris Adieu.

une perte réelle par la mort de M. Jean-Baptiste Gail, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, lecteur et professeur royal de langue grecque au Collége de France, conservateur des manuscrits grecs à la Bibliothèque du Roichevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Vladimir. Il est décédé à Paris, le 5 février 1829, après une maladie de près de deux mois. Il était âgé de 73 ans. Sa vie fut des plus actives, des plus laborieuses; voué à la prospérité des études grecques depuis sa jeunesse, il ne perdit jamais de vue ce but de toute son existence: on lui doit à la fois de bons livres élémentaires, de bonnes traductions et de savans commentaires. Sa mémoire sera l'objet de la vénération de ses nombreux diseiples.

TABLE

DES ARTICLES DE CE CAHIER.

Philologie, Ethnographie et Linguistique,	
Fragmens de manuscr. du Vatican; J. H. M. De Viany	1
Lettres sur les manuscr. orientaux; Hammer	II.
Projet de catalogue des manuscr. orientaux de la Biblioth. royale;	
Reinaud	1
Sur les livres de droit des Hindous	3
Classic Selections	(
Histoire et critique des Mille et une Nuits	lb.
Remarques critiques sur le Tome I de l'édition des Mille et une Nuits de M. Habicht; Fleischer	I b
Incerti auctoris liber de expugnatione Memphidis et Alexandria	
Notitia codicis graci evangelium Joannis variatum continentis; Fr.	•
Münter	•
Initia philosophiæ platonicæ; P. G. Van Heusde	7
Eschyle, nonv. édition; J. Scholefield	
Aristophanis Acharnenses; G. Dindorf	H
De authentia declamationum Gorgiæ; Schönborn	9
Papiri græco-egizi; J. Petrettini	<i>Ib</i>
Collection des classiques latins; Leroy et Prieur	2
Lexicon latino-graco belgicum; l'abbe Olinger,	2
Poetæ latini veteres	21
Ciceronis, de Divinatione; Creuzer, Kaisser et Moser	2:
L'Octavius de Minutius Felix; Ant. Péricand	15
Gothofr. Hermanni opuscula	20
Dictionarium scoto-celticum	2
Observations sur un passage du Dante; Vaccolini	21
Romancero e historia del muy valeroso caballero el Cid, etc.; Jean	-
d'Escobar	16.
Nouveau Dictionnaire français-hollandais; G. D. J. Raingo	29
Stigniotechnie; J. J. Montémont	30

Table des articles.	143
Langue musicale; Sudre	13
Die höchste Vereinfachung der Schreibkunst; Erdmann	32
Nouveau système de sténographie; Hipp. Prévost	33
Manuel de Cailigraphie; Carstairs et Trémery	37
Mythologie.	
Sulla Hitologia; Monti	38
De Phænicis fabula apud Græcos, etc.; J. F. Henrichsen	16
De Cercopibus et Cyclopibus; C. D. Hüllmann	40
De religione et oraculo Apollinis Delphici commentatio; C. F. Wilster. Archæologie, Numismatique.	41
Antiquités égyptiennes du Musée de Liverpool	42
Bilder des griechischen Alterthums; J. Horner	43
Selection of vases, etc.; Henr. Moses	44
Homère, d'après les monumens antiques; Tischbein,	45
Peintures de Polygnote, à Délphes; J. et F. Riepenhausen	46
Raccolta delle più insegui fabbriche di Roma antica e sue aggiacenzie:	
Valadier et Viscouti	47
Rontes romaines dans le Northumberland	49
Antiquités romaines dans le midi de la France; Thumeloup	16
Bains romains près de Lyon	50
Fouilles faites sur le monticule de Mouchette, près de Joigny	
(Yonne); Thibant	51
Description du monastère de la Trinité, à Pérémouischle	52
Voyage archéologique en Russie	16.
Lettre de J. Dav. Weber sur les colonnes scritanes	16.
Chronological history; Britton	53
Monument à la Havane	54
Explication des inscriptions d'une ancienne pierre gravée; Kopp	16
Delle iserizioni veneziane; E. A. Cicogna	55
Autel votif découvert à Bordeaux	16
Ueber den Werth der Mase und Gewichte, etc.; Cagnazzi et J. Alb.	
de Schönberg	56
Tablean synopt. des anciennes monnaies romaines; H. L. Hartmann.	16.
Description de quelques anciennes médailles d'Espagne et d'Italie;	
Fr. Münter	57
Problèmes numismatiques	61
Sur les anciennes monnaies suédoises	64
Résume de l'histoire aniverselle; H. F. J. Estrap	65
Dictionnaire classique des noms propres de l'antiquité sacrée et	
profane ; N. Bouillet	66
Histoire ottomane; J. de Hammer	1b.
Mémoire sur les dynasties musulmanes de la Mauritanie ; le P. Jos.	73
de Saint-Antoine Moura	77
Fasti Hellenici; H. F. Clinton.	79
Histoire de l'évenement de l'île de Chio; Vahid Pacha	16.
De argentariis et nummulariis; W. T. Kraut	80
Lettre sur le triumvirat; L. A Nardi	81
Tabulæ kistoriæ ecclesiasticæ ; C. Schöne	16.
Histoire de la propagation de la religion chrétienne dans les pays	
situés au nord de l'Allemagne; Adam. et K. Misegnes	82
Minales du Canadaisme e Matter	74

Sur l'affinité entre les doctrines gnostiques et théosophiques ; S. S. Schmidt.	86
Recherches historiques sur les Croisades et les Templiers; Jacob	Ib.
Manuel du Droit romain; E. Lagrange	87
Lettre sur les procès intentés aux animaux ; Berriat-Saint-Prix	16
Ueber das Studium des nordischen Rechts; Chr. Paulsen	88
Sur les origines russes; de Hammer	89
Assemblée à Smolensk, des ambassadeurs russes et polonais	16.
Essai d'un traité sur la langue, l'origine, l'histoire, etc., des Livo-	
niens, des Lithnaniens et des Esthoniens; J. L. de Parrot	90
Recueil de Lettres, Proclamations, etc., de Charles Jean, prince	-
royal de Suède	16.
Matériaux pour servir à l'histoire du Mecklembourg; H. R. Schröter.	93
Chronique de Ratisbonne, 3e vol.; C. Ch. Gemeiner et Kieshaber	16.
Histoire générale de la Belgique; Dewez	94
Regesta, sive rerum Boicarum autographa; H. de Lang	Ib.
Guillanme Tell; J. J. Hisely	
Esquisse chronologique de l'histoire de Bristol; J. Evans	95 <i>Ib</i> .
Gran Albero genealogico; P. Fiocchi	
Sur un Code inédit des lois municipales de Pise; Raumer	96 <i>lb.</i>
Memoria para a historia e a theoria das Cortes generaes do Portugal.	19.
—Alguns documentos para as memorias; le vic. de Santarem	
Histoire des Français; J. C. L. Sismonde de Sismondi	98
Mémoires relatifs à la ville et au port de Rochefort; Thomas	101
Essai histor. sur la révolution du Paragnay; Rengger et Longchamp.	16.
Mélanges.	103
•	
Société asiatique de Calcutta	115
Mémoires de la Société littéraire de Madras.	117
Aperçu historique des travaux de l'Académie impériale de Saint-	
Pétersbourg	Ib.
Société asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande	119
Athenee de Brescia. — Academie Della Crusca	120
Societé des antiquaires de Normandie	121
Mémoire sur l'origine européenne d'Homère; B. Thiersch	122
De Strabonis patria, genere, ætate, etc.; Siebel	124
Notice historique sur les ancêtres, la patrie et la vie de StBernard;	
C. X. Girault	125
Mémoires sur la vie de Benj. Franklin	16.
Histoire de la vie et des ouvrages de Molière; Jules Taschereau	126
Notices historiques sur Seroux d'Agineourt; Gherardo de Rossi	Ib.
Annales biographiques	127
Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France; Courcelles.	128
Mémoires pour servir à la vie du général-Lafayette ; Regnault-Warin.	
- Memoirs of the life of Gilbert Motier Lafayette; H. L. Villaume	
Ducondray-Holstein	16.
Notice sur les Archives du département de la Côte-d'Or; Boudot	129
Voyage de M. Champollion le jeune en Egypte (2° et 3° Lettres)	133
Néprologie : T. R. Gail	

PARIS. — IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT, RUE JACOB, Nº 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIOUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

113. Nouvelle méthode pour étudier les langues anciennes ET VIVANTES, PAR M. DE FABECE.

L'étude des langues étrangères, qui est devenue si nécessaire à la jeunesse actuelle, se présente malheureusement environnce de difficultés si nombreuses, et entraîne une perte de temps si grande, que l'esprit est contraint de renoncer aux avantages qu'il en pourrait tirer. Cette considération, et une infinité d'autres qu'il serait trop long de développer ici, nous ont déterminés à parler d'une découverte qui est de nature à remédier au mal, et qui, d'ailleurs, mérite à tous égards la plus grande attention.

Nous voulons parler de la nouvelle méthode d'après laquelle M. de Fabre enseigne actuellement la langue allemande à Paris. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de nous convaincre, tant à Florence qu'à Paris, dun supériorité de cette méthode par les résultats qu'elle donne, et l'étude approfondie que nous en avons faite nous a démontré qu'on pourrait indubitablement l'appliquer, non seulement aux langues grecque et latine, mais encore aux langues vivantes.

Cette nouvelle méthode offre l'avantage de conduire en peu de temps l'élève au but vers lequel il tend, et de lui épargner tous les détails arides et fastidieux qui jusqu'à présent ont été inséparables de l'étude de toute langue étrangère, et cela sans négliger de familiariser l'élève avec les formes des mots, avec les analogies sur lesquelles est fondée la composition des mots. et de lui donner une idée claire et précise de la construction et du génie de la langue qu'il se propose d'étudier. D....w.

114. Dissentation sur l'étymologie; par M. Champollion-FIGEAC. 24 p. in-8°. Paris 1829; Moreau.

Cette dissertation, très-sommaire, a été insérée dans le G. TOME XI.

Digitized by Google

plus secondes de celle de Virgile et de Ciséron. C'est encore la critique moderne qui est appelée à faire, s'il se peut, la généalogie de Rome.

Sa puissance fut aussi l'agent d'un second période de confusion des langues et de mélanges des peuples : la simple esquisse de ce tableau est au-dessus des forces de la plus habile et de la plus tenace critique, et cependant il lui faut avoir le courage de l'entreprendre, trait à trait, élément par élément, les séparant d'abord pour les grouper ensuite selon des analogies indubitablement reconnues, composant ainsi successivement les masses principales, qu'il ne ramènera jamais, peutêtre, à cette unité désirable, sans doute, mais qu'il est plus facile de croire que de démontrer, tant le monde est vieux, et tant ses premiers âges sont pour nous incertains.

L'état actuel des langues est l'ouvrage de la puissance romaine; elle avait mis en communauté de servitude l'Asie, l'Afrique et d'Europe : les barbares du Nord posèrent bientôt leur épée dans la balance; mais, s'ils apprirent quelque chose, ils gâtèrent aussi ce que nous savions. L'Europe romaine s'abâtardit en subissant cette nouvelle influence; la civilisation ne fit que reculer loin du but; le morcellement des empires morcela aussi l'intelligence générale; les peuples, sans liberté, furent sans génie, et tout dormait dans l'obscurité du même tombeau, quand les Turcs rejetèrent sur l'Europe les débris de la Grèce, qui réveillèrent les grands souvenirs de Rome. De nouveaux états se créèrent de nouveaux idiomes: voilà déjà le troisième période connu de la confusion des langues et des idées; voilà le terrain véritable sur lequel doit s'exercer aujourd'hui la science étymologique.

Après la renaissance des lettres, des savans de divers paysavertis par le petit nombre d'exemples qu'ils rencontraient dans les auteurs anciens, excités aussi sans doute par la conviction éclairée de l'utilité de leurs recherches, s'adonnèrent sux études étymologiques. Mais il faut encore ici faire la part des idées reçues ou dominantes.

..... De vaius systèmes servirent utilement la véritable science, et de très bons esprits ne redoutèrent pas de s'y engager. Au 17^e siècle, l'érudition se montrait riche de bons exemples et de bons préceptes; des mots grecs et latins, on

était arrivé aux langues mêmes; la science grammaticale se perfectionna par l'analyse; la pratique apprit à préférer le doute à toute interprétation incertaine. Bien de grandes questions furent soulevées, et l'on prit sagement sur les plus graves le parti d'un plus amplement informé. La méthode s'offrit à tous comme le fil conducteur dans tous ces labyrinthes : on s'adonna avec ardeur aux recherches sur les langues; des intérêts qui n'étaient pas purement littéraires entretenaient néanmoins cette ardeur, et quelques principes féconds en bonnes conséquences s'introduisirent enfin dans l'école, accrédités par le succès même de ceux qui les avaient dévoilés. On comprit finalement que c'était à l'histoire des vicissitudes diverses d'une nation à éclairer les investigations relatives à la langue de cette nation; on soupconna qu'il pourrait se trouver de l'arabe dans l'espagnol et dans le portugais, du français et du saxon dans l'anglais, du grec et du latin partout. Poussant ensuite plus hant, ou fut conduit à examiner s'il n'y aurait pas d'influence asiatique dans le grec d'Europe, du grec et de l'estruque dans le latin; et la science étymologique ayant alors reconnu son véritable objet, put distinguer, avec le secours de l'histoire, les langues influentes des langues influencées, et l'on vit bientôt, en effet, se produire à l'envi, dans tous les états lettrés, des recherches étymologiques sur les idiomes nationaux : Henry Étienne, dans son Trésor de la langue grecque, avait montré l'utilité des lexiques où les mots, ramenés à leur racine originelle, sont rangés à la suite dans l'ordre de leur composition; et les travaux sur la langue arabe ou sur quelques idiomes bibliques, justifiaient pleinement les tentatives de ce genre. Mais on sentit heureusement qu'elles n'étaient possibles et fructueuses qu'à l'égard des langues dont la formation toute logique, et procédant par des principes constans préalablement admis, pouvaient se prêter pour cela même à une décomposition méthodique; et tels n'étaient pas les idiomes modernes sur lesquels les savans du temps avaient à opérer. Comme ils étaient presque tous le produit du troisième période de consusion déjà énoncé, ce n'était plus sur des mots analogues d'origine et de formation, que les linguistes devaient porter le scalpel de l'analyse et appliquer les règles d'assimilation; c'était par masses de mots qu'ils devaient procéder, parce qu'il y avait partout un peu de tout. Guidés par ce premier principe, avertis par l'histoire sur les vicissitudes de la nation, et conséquemment de la langue qu'ils étudiaient, ils jugèrent sans peine qu'il leur fallait d'abord dresser une sorte de géographie de cette langue, et que l'examen de ses mots, en prenant pour guides les faits de l'histoire, porterait successivement leurs recherches vers les climats les plus opposés. Quand ils en furent là, les plus utiles principes de la science étaient reconnus, et ils furent appliqués avec plus ou moins de succès, selon l'étendue d'esprit et de jugement propre à chaque investigateur.

C'est ici, cependant, le lieu de faire remarquer combien les louables travaux qui viennent d'être rappelés nuisirent indirectement à la science même. En ne considérant que ses résultats, on la crut très-aisée et à la portée de tous les esprits; on la déconsidéra, parce que les plus médiocres furent les plus hardis. Malheureusement on ne les méprisa pas; on s'en divertit, et Ménage en fut réduit à avouer ses recherches presque comme une faute ou une méprise, parce que, de son temps, la science des étymologies n'était plus regardée que comme un agréable amusement. Aujourd'hui, je n'oserais pas affirmer qu'elle soit plus estimée : pour leurs traveux philologiques, les hommes les plus instruits n'osent recourir aux étymologies qu'incognito, et il n'y a que les moins habiles qui soient les moins réservés. Mais la liguistique rend trop de bons services à l'histoire, pour que la véritable science des étymologies ne reprenne pas, dans l'estime publique, la place qui lui est due : c'est aux savans, dont l'Europe lettrée honore le plus les travaux, à la lui assurer.

Pour exposer sommairement les principes les plus utiles de la science des étymologies; pour les présenter avec toute la clarté nécessaire, et afin de ne pas les priver de la certitude que doivent leur donner l'unité d'origine et l'analogie des exemples, nous devons les tirer d'un seul idiome, propre toutefois, par son état actuel, à suffire à toutes les discussions, à toutes les démonstrations, et ce ne sera pas s'arrêter à celui de tous où les effets de profonde confusion et d'inextricables mélanges sont le moins sensibles, que de préférer la langue française.

Considérée dans son état actuel, la langue française est composée des mots qui nous sont restés des dialectes gaulois, et des mots qui s'y sont mêlés avec eux par la succession des siècles, et provenant du grec, du latin, des idiomes d'outre Rhin, de l'arabe et de ses dérivations en usage dans l'Orient. Ce sont-là les sources les plus abondantes où notre langue a puisé; toutefois ces sources se multiplieraient presque à l'infini, si l'on considérait ici autre chose que les masses principales; on pourrait trouver cent mots importés de cent pays divers; mais isolés entre eux et de tous les autres, n'ayant pas, si on peut le dire, pris racine dans notre langue, ni formé une samille, ils ne sont plus que des locutions individualisées et adoptées pour un besoin ou pour un moment. Nous ne mettons pas non plus dans le compte des influences exotique, l'italien, l'espagnol ni l'anglais : ces idiomes ont pu transmettre au français des mots qu'ils avaient eux-mêmes empruntés à un autre idiome, mais celui-ci étant déjà au nombre de nos origines, cette communanté d'emprunts peut dispenser de noter minutieusement ces transmissions en général réciproques.

Outre les mots, notre langue a aussi sa constitution grammaticale, et cette constitution est, à l'égard de toutes les langues, l'essence même de la science étymologique; c'est l'ensemble des règles pour la formation des mots, conséquemment aussi la règle de leur décomposition ou de leur étymologie. Ignorer ces règles, c'est vouloir analyser chimiquement une substance solide en la brisant à coups de marteau. On doit donc connaître ces lois essentielles de la vitalité de notre langue: les principales sont, en outre de toute la phraséologie, 1° les désinences, 2° les augmens initiaux, 3° le mot radical, 4° l'euphonie, 5° l'orthographe et ses variations.

Les désinences ne sont, de fait, que des particules affixes ou sjoutées à la fin des mots; assemblage de lettres toujours monosyllabiques, n'ayant par elles-mêmes aucune acception propre, pour nous du moins aujourd'hui, et pour toute fonction que celle de signes moniteurs du caractère particulier et phraséologique du mot dont ils sont la dernière syllabe. Les désinences sont donc un des élémens principaux de toute langue hien faite, un instrument grammatical d'un usage univer-

sel pour tous les mots, à la seule exception des noms propres et des mots radicaux caractérisés par l'absence même des désinences. C'est cet instrument qui, avec les mots radicaux, fait les noms, les adjectifs, les verbes et les adverbes, les genres et les nombrs, et d'un seul monosyllabe de deux ou trois lettres, compose les mots les plus longs de notre langue, ceux de cinq ou de six syllabes et de douze à quinze lettres. Les désinences ont cependant pour notre langue une valeur conventionnelle, mais absolue, qui modifie, dans un sens déterminé, l'idée dont le mot écrit est le signe; elles ont toute la régularité qui distingue les idiomes anciens les plus estimés; on ne les viole pas sans inconvénient, et ce n'est pas la faute de la langue si nos grammairiens ont négligé ce point de sa constitution. L'étymologiste doit donc porter sur lui les premiers efforts de son attention, et s'il reconnaît exactement la nature de la désinence du mot qu'il analyse, ce mot se dégage aussitôt de la partie qui déguise le plus sensiblement sa racine primitive. Le critique doit donc posséder à fond la connaissance des désinences propres, on ne sait pourquoi ni comment, à la langue dont il s'occupe.

Il en est de même des augmens initiaux, ou placés au commencement des mots. Ces particules sont toujours des prépositions, d'ordinaire monosyllabiques comme les désinences, parce qu'elles devaient, les unes et les autres, entrer dans la formation des mots sans leur imposer un trop grand nombre do syllabes. Au contraire des désinences, les prépositions ont un sens par elles-mêmes, une acception propre, qui, frappant selon ce sens, sur le mot radical auquel elle est unie, modifie l'idée absolue dont ce mot est le signe, au moyen de l'acception, absolue aussi, qui est celle de la préposition. Il en résulte une nouvelle idée qui est la combinaison des deux autres, sans être absolument ni l'un ni l'autre. L'étymologiste doit ·donc opérer sur ces prépositions avec la même attention qu'il l'a fait sur les désinences, et après les avoir tranchées, le mot radical se montre de plus en plus libre des accessoires qui l'enveloppaient.

Ce mot radical, ou racine du mot, est le véritable but vers lequel tendent les recherches analytiques de l'étymologiste. S'il l'a reconnu avec certitude, il s'enquiert alors de sa véritable origine. Après avoir déterminé, je dirai en toute conscience, l'acception pure, incontestable, généralement reçue, de ce mot radical, il appelle à son aide toutes les langues qui, par leur influence connue sur le français, ont pu lui donner ce mot radical, et il fera honneur de ce don à celle de ces langues, et à la plus prochaine, où ce mot se retrouve avec la même acception. Son but est alors atteint; il a pour résultat, 1º l'origine certaine du mot radical, 2º son mode de formation au moyen des élémens de sa composition en son état actuel; 3º l'acception rigoureuse qui en est la conséquence; et il a obtenu de ce mot une étymologie incontestable, démontrée par sa décomposition, son origine et son élément radical.

Un autre élément, que j'appellerai secondaire, doit aussi êtres pris en considération par l'étymologiste; c'est l'influence de l'euphonie. On appelle ainsi le soin qu'on se donne pour que la consonnance résultant de la série des syllabes qui se succèdent dans la prononciation d'un mot, ne frappe pas désagréablement l'oreille; et ici, trop souvent la raison a dù se soumettre au goût, si ce n'est aux exigeances d'une puérile délicatesse. C'est elle qui a fait du mot augustus le nom de mois août. L'euphonie supprime donc arbitrairement des lettres dans les mots, même des plus nécessaires pour en constater l'origine, comme le sont les consonnes; et nous dirons, à ce sujet, que toute étymologie serait suspecte, qui, dans l'examen de la racine de ce mot, ne l'assimilerait au mot d'une autre langue, qu'en sacrifiant quelqu'une des consonnes. Cellesci sont comme la charpente du vaisseau; les voyelles peuvent n'en être que le revêtement; mais il est prudent de n'y toucher qu'avec précaution. Dans les langues où, comme celles de l'Orient, on n'écrit pas les voyelles rigoureusement, où souvent encore les dialectes particuliers ne diffèrent entre eux que par l'emploi non uniforme de certaines voyelles, il est permis d'user de cette disparité pour s'éclairer; mais, dans - les idiomes de notre Occident, on ne doit point renoncer trop légèrement à tenir compte des voyelles ; elles prouvent parfois quelque chose, pourquoi vouloir que jamais elles ne prouvent rien? Ajoutous que l'euphonie n'est pas absolument restrictive, et qu'elle est aussi souvent caractérisée par l'addition de quelques lettres, que par la suppression de plusieurs. On donnera

donc à l'euphonie certaines lettres évidemment isolées, qui n'appartiennent ni à la racine des mots, ni à la désinence, ni aux augmens initiaux.

L'orthographe est un point extrêmement essentiel dans les recherches étymologiques sur la langue française. La fausseté de l'étymologie, en apparence la puls régulière, d'un mot français d'après son orthographe actuelle, serait bien souvent démontrée par sa seule orthographe ancienne. C'est donc un principe important dans le sujet actuel, de rechercher d'abord dans les auteurs de tous les siècles de notre littérature, comment ils ont écrit le mot dont on veut connaître l'étymologie. Il y a deux avantages marquans dans cet examen: 1º on se rapproche plus sûrement de la véritable origine du mot; 2º on connaît quelles ont été ses acceptions successives, et les modifications qu'il a subies, à cet égard, par l'effet du temps. Par exemple, il ne faudrait pas remonter bien haut pour voir que le verbe permettre n'avait qu'un sens actif, et ne s'employait jamais sans un complément; on permettait la faculté de faire une chose; on transmettait cette faculté, permittere, et l'acception du mot répondait alors à son étymologie; elle s'en écarte totalement aujourd'hui. Il est certain que l'orthographe et la prononciation sont dans une dépendance mutuelle : l'orthographe, avec tous ses agens, figure la prononciation au moyen des valeurs conventionnelles données aux signes de l'écriture, et la prononciation n'est que l'expression tonique de ces mêmes valeurs. Dans l'intérêt des étymologies, j'oserai dire dans l'intérêt de l'existence et de la généalogie littéraire et philosophique de toute langue écrite, la meilleure orthographe sera celle qui respectera le plus les formes originelles des mots. Le procédé contraire a de graves inconvéniens, et si l'on y ajoute la variabilité des acceptions trop facilement inventées, trop facilement admises, on comprendra comment chaque siècle, en France, a pu et pourra avoir sa langue française. Un plus grand mal encore résulte de l'introduction de mots mal faits, et je donne ce nom à tous ceux qui, même légitimés par leur racine, blessent cependant l'un des principes constitutifs de la langue, et particulièrement celui des désinences qui n'ont rien d'arbitraire dans leur expression. On pourrait prendre pour exemple le mot utiliser, repoussé, non sans raison, par les écrivains

qui respectent la langue: ce mot n'est pas analogique aux lois constitutives de l'idiome, et si utiliser doit signifier rendre utile, profitable, on devait dire utilifier, comme clarifier, rendre clair, purifier, rendre pur, etc. On peut eiter beaucoup de mots qui justifieraient utiliser, mais ce sont des mots aussi mal faits, que l'usage peut absoudre, mais que le bon goût et les bonnes règles n'adopteront que par respect pour cet usage même.

Après cet exposé très-sommaire des principes essentiels de la science étymologique (et de longs développemens sur un tel sujet n'auraient rien de superflu), nous citerons quelques exemples, pris des mots les plus longs de notre langue :

Disagniament : ment, desinence des adverbes; able, désinence d'un adjectif participe; dé, augment initial, emportant l'idée contraire à l'action du mot devant lequel il est placé (faire, défaire; mêler, démêler, etc.) à article ayant en composition le sens d'avec (à plaisir, avec plaisir); gré, racine du mot, d'où il résulte que le s, entre dé et a, n'est qu'une lettre euphonique. Ainsi, le mot désagréablement, de six syllabes et de quinze lettres, est ramené à un mot radical monosyllabique, et de trois lettres seulement, gré, analogue à grat, racine du latin gratus, qui a le même sens.

INDIVIDUALEMENT: ment, désinence adverbiale; el, elle. désinence adjective; in, préposition négative, non; di, signe de l'idée séparer (en grec, étrusque, etc.); idu et vidu, soit du latin videre, videri, dividere, parce que ce qui est séparé est we deux on plusieurs fois; soit plutôt, comme le veut Vossins, du mot étrusque et latin iduo, je sépare, je divise : un individu est donc un être qui n'est pas ou qui ne peut être divisé. Individuellement a le même sens adverbialement, et la racine de ce mot de sept syllabes est, en définitive, le mot italiote id, qui a fait le verbe iduo, viduo avec le v enphonique, et qu'on retrouve dans le latin dividia, discorde, divido, je divise, fait de l'ancien latin dididuo, ou le second d est euphonique, et qui avait le même sens; divis, divise (portion de la fasce dans un blason), diviser et tous ses temps et modes ; diviseur, divisibilité, divisif, division, et peut-être divorce, avec tous leurs composés, appartiennent à cette même racine, et l'augment di, est aussi employé dans une foule d'autres mots, tels que discorde, dispersion, et avec le même sens.

Au sujet du mot français individuellement, il suffit de remonter au mot latin, l'étymologiste n'étant pas tenu de poursuivre une racine jusqu'à son origine primitive : il doit seulement, la rapporter à la langue influente la plus prochaine, et dans le cas présent, c'est le latin. La même règle s'explique au mot suivant :

GIRAFFE : il est arrivé tout fait dans le français ; c'est le mot arabe zorafeh, et l'on peut s'en tenir à la seule énonciation de cette origine. Si l'on veut cependant remonter plus haut, on peut considérer que les syllabes de ce mot n'ont, en arabe, aucun sens analogue à ce quadrupède, et l'explication qu'en donnent les lexiques est tout-à-fait arbitraire. On en conclut tout naturellement que la langue arabe aussi a reçu ce mot tout fait d'un autre idiome. Si l'on s'avance dans cette recherche, on trouve que le mot égyptien sor-aphé est composé de deux racines qui signifient rigoureusement long col ou tête alongée, et tel est le caractère éminent de la giraffe. Ce mot est donc d'origine égyptienne, et la girasse, en effet, venue des contrées au midi de l'Égypte, et qui n'a pu être connue des Arabes que par les Égyptiens, est plusieurs fois figurée sur leurs anciens monumens, non-seulement de sculpture, mais encore dans les peintures de manuscrits, et ce fait n'est pas indifférent pour justifier l'étymologie du nom français de ce singulier quadrupède.

Tous les mots de notre langue n'exigent point le même travail anatomique; mais il n'en est pas non plus dont cette opération ne pût rendre un compte satisfaisant à un bon esprit. On doit remarquer, à cet égard, que ceci ne s'applique absolument qu'aux mots véritablement français, je veux dire à ceux qui, nés d'une racine dont l'origine primitive ou secondaire peut être ou non déterminée, ont suivi dans leurs accroissemens ou composition, les règles imposées par la constitution grammaticale de la langue française. De celles-ci, la plupart sont communes à d'autres idiomes, surtout au latin, et quelques autres, venant on ne sait d'où, lui sont tout à fait inconnues. Pour les articles et les cas, par exemple, le latin n'a pas les premiers et emploie les seconds; le français, an contraire, ne connaît pas le cas, et a adopté les articles : le gree a admis les uns et les autres. On ne considérera donc pas comme français

quant à l'étymologie, les mots introduits d'une autre langue, tout faits, d'un seul jet, dans la langue française : ils sont composés selon la constitution propre à l'idiome d'où ils sont tirés. Si donc on veut les analyser, c'est à cette constitution qu'il faut reconrir, et tels sont les mots de notre langue, qui sont tout grecs, tout arabes, etc., dont les désinences, les augmens, l'euphonie, etc., ont suivi les règles de ces langues même. Leur origine, une fois reconnue, donne bientôt leur véritable étymologie.

Mais l'espace nous presse d'imposer des limites à l'exposition plus complète d'un sujet propre à un grand nombre d'importantes considérations. Nous n'en ajoutons plus qu'une que l'état, aujourd'hui si prospère, de l'étude comparative des langues, nous fait un devoir de ne pas omettre. Nous dirons donc que l'utilité de cette étude, nommée récemment linguistique, ne pouvant être douteuse, il faut ne pas la décréditer par l'usage d'une méthode erronée. Cette comparaison, pour être fructueuse, doit reposer sur des élémens bien déterminés. incontestables, certains pour tous en raison même de leur authenticité. Mais dans l'état actuel des choses, ce sont ces élémens qui nous manquent pour la plupart, et cependant on se hâte de combiner le petit nombre de ceux qui sont acquis. d'en conclure absolument des choses quelquesois très-surprenantes, mais qui, malheureusement, ne portent avec elles aucune conviction : c'est ce que nous appelons décréditer habilement la science. On travaille sur des vocabulaires, des recueils de mots venus de tous les coins du monde : mais quelle foi ajouter à ces nomenclatures recueillies par des voyageurs, d'ordinaire fort curieux, mais qui, ne voyageant pas pour les former, les dressent au hasard, les transcrivent comme ils peuvent avec notre alphabet, figurent bien ou mal des sons entièrement étrangers à notre idiome, après avoir bien ou mal ententin ce qu'on leur dit, en supposant encore que ceux qu'ils ont interrogés savaient bien ce qu'on leur demandait et aussi ce qu'ils répondaient. Il n'en est pas ainsi des langues écrites, mais la variété de la prononciation, sur laquelle les linguistes s'accordent si peu, est encore ici une chance commune d'erreurs. On ne doit donc pas s'étonner de ces rapprochemens de laugues, de ces analogies, quelquesois si inattendues, que les presses de l'Europe produisent si fréquennent: mais on les admire plus qu'on ne les estime; ils prouvent que quesois beaucoup d'esprit ou d'imagination, et plus souvent peu de connaissances positives sur le sujet. La véritable science est plus prudente, elle repose sur des certitudes, elle ne fait pas chaque jour une découverte nouvolle, mais elle seule aux éclaire la philosophie de l'histoire, la guide dans ses recherches sur les origines et les fortunes diverses de la civilisation; elle seule enfin obtient et mérite l'approbation et la reconnaissance des hommes.

115. ORIGINE ORIENTALE D'UNE EXCLAMATION DU PEUPLE EN E-PAGNE. (Personnal narrative of adventures in the Peninsula. Londres, 1827; Musray.)

Le jurement dont les muletiers d'Espagne et de Portugale servent pour hâter l'allure de leurs bêtes de somme, ou pour les gronder, se ressent fortement de son origine orientale. Ils disent, arra mulo! on arraiva mulo! et cela d'un son de vaix guttural et trainant, assez semblable au grondement de l'espire canine. L'origine de ce mot est indubitablement le arr des bébreux, execratus est; mais proprement parlant propellere, aligere, comme venant, suivant Schultens, du ar des Arabes Arraiva! est un terme qui s'emploie, en général, dans le sem d'imprécation, d'exécration. Le mot grec dok, jurement, provient aussi de cette racine; et ce mot semble avoir eu, même au temps d'Homère, la propriété particulière d'aider à conduire le bétail. Voyez sa description des chevaux des OEscides, dans laquelle on trouve ce vers:

Nolla de perlixiciai apeaneda, rolla d'apeil.

Iliad. p. 431.

Le mot avoint, que Shakspeare met dans la bouche de se sorcières, ne pourrait-il pas dériver de la même source? (London liter. Gazette; 31 mars 1827.)

116. LITTÉRATURE HEBRAÏQUE.

On vient de faire dans la littérature biblique une découverte importante qui ne peut manquer de fixer l'attention des Chritiens et des hommes de lettres. It s'agit du livre de Jasher, dont îl est fait mention dans Josué, chap. To, et dans le second

livre de Samuel, chap. 1. Cet ancien ouvrage fut obtenu à grands' frais par Alcuzim, l'homme le plus illustre de son temps, à Gazan en Perse, où il paraît avoir été conservé depuis l'époque du retour des Juiss de la captivité de Babylone, ayant été transporté par Cyrus dans son propre pays. (Courier. Galignani's Messeng.; 12 nov. 1828.)

117. CHRESTOMATHIE MANDCHOU, ou Recueil de textes mandchoux, destiné aux personnes qui veulent s'occuper de l'étude de cette langue; par M. J. Klaphoth. In-8° de 273 p. Paris, 1828; Merlin.

Le zèle pour l'étude des idiomes savans de l'Asie ne se ralentit pas, et les ouvrages nécessaires à leur enseignement se succèdent avec rapidité. La langue chinoise, qu'on a cru, pendant plus de deux siècles, la plus difficile à apprendre, offre à présent un vaste champ aux recherches des personnes studieuses et disposées à exploiter la riche littérature de la nation la plus policée de l'Orient. C'est le résultat de la publication du dictionnaire chinois, ordonnée sous le règne impérial, et de celle de l'excellente grammaire de M. Abel-Rémusat. La littérature mandchoue est, pour ainsi dire, le complément de la chinoise; il est donc probable que l'apparition de cette Chrestomathie aura également une influence favorable sur la direction de l'étude de toutes les deux.

Les Mandchoux, qui sont actuellement les maîtres de la Chine, étaient, avant de dévenir conquérans, un peuple chasseur; ils n'avaient aucune culture littéraire; et si leurs ancêtres, les Djourdje, en ont en une, ils l'avaient absolument perdue avec la domination de la Chine septentrionale. Les premiers empereurs de la dynastie mandchoue, avant d'avoir soumis le Leao toung, se servaient de la langue mongole dans leur correspondance diplomatique. Ce ne fut qu'en 1599 que l'empereur Thaëtsou, voulant donner une écriture à son peuple, chargea Erdeni baksi et Gagat djargoutsi d'en former une d'après celle des Mongols. Ceux-ci font usage depuis long-temps d'un alphabet dérivé de celui des Ouïgours, peuplade turque de l'Asie centrale, qui avait été civilisée de bonne heure; elle employait une écriture formée d'après celle des Syriens, que vraisembla-blement des prêtres nestosiens leur avaient portée.

L'écriture des Mandchoux fut bientôt arrivée à sa perfection actuelle; et depuis la conquête qu'ils firent, en 1644, de la Chine, leur littérature s'est enrichie d'un grand nombre d'ouvrages, consistant pour la plupart en traductions de livres Chinois. Ces traductions donnent une certaine facilité pour l'intelligence des textes originaux; et c'est principalement sous ce point de vue que les missionnaires catholiques qui ont résidé à Péking, se sont occupés d'apprendre le mandchou, et de composer des livres élémentaires pour l'étude de cette langue.

Le P. Amiot envoya en Europe sa traduction du dictionnaire alphabétique mandchou-chinois, intitulé Mandchou-isaboukha bitkhe, ainsi qu'un extrait français de la grammaire de la même langue, composée en latin par le P. Gerbillon, et insérée dans le recneil de Thévenot. M. Langlès fot chargé de l'édition de ces deux ouvrages, dont le dernier fut inséré dans le XIIe volume des Mémoires concernant les Chinois, et le premier publié à part en trois volumes in-4°. On avait donc en Europe une grammaire et un lexique de la langue mandchoue; mais on manquait de textes dans cet idiome, indispensablement nécessaires pour se livrer avec fruit à son étude, Cette considération a déterminé M. Klaproth à faire paraitre l'ouvrage qui fait l'objet de cet article. Cette publication est un service essentiel rendu à la philologie asiatique. Ne prétendant pas donner ici une analyse complète de ce travail important, nous nous contentons d'en indiquer le contenu en général.

Le premier morceau est la traduction mandeboue d'une collection de proverbes et d'aphorismes chinois, connue sous le titre de Ming hien tsy. L'éditeur y a ajouté une version française qui nous a paru très exacte. Vient après, le texte mandehou du Livre des récompenses et des peines de That chang ou Lao kiun. Ce titre ne veut pas dire que c'est un ouvrage de That chang même, il indique seulement que ce traité est fondé sur sa doctrine, et en effet il commence par une sentence de ce philosophe célèbre. C'est ainsi que nous parlons des ouvrages de Confucius, quoique les livres qu'on désigne sous ce nom, ne soient que rédigés par ses disciples. M. Abel-Remusat avait déjà donné une traduction de ce traité, faite sur le

texte chinois; mais M. Klaproth l'a retraduit du mandehou, qui en diffère dans plusieurs endroits. Deux autres opuscules moraux ne sont donnés qu'en original; ils sont si faciles que l'éditeur a cru devoir les laisser sans traduction, pour servir à exercer les commencans. C'est aussi le cas de l'histoire de l'origine de la puissance mongole sous Tchingiz-khan, extraite du Tai yuan gouroun ni soudouri bitkhé. Le cinquième morceau est le texte du traité de paix entre la Russie et la Chine; il est accompagné d'une traduction et de notes. Il est suivi par l'original mandchou de l'Éloge de là ville de Moukden, poème de l'empereur Khian Loung, avec une nouvelle version francaise. Les personnes qui s'occupent de la littérature chinoise doivent savoir gré à M. Klaproth d'avoir mis dans le plus grand jour la manière blamable avec laquelle les derniers missionnaires jésuites faisaient leurs prétendues traductions du chinois, non seulement en défigurant le sens des textes, mais en le délayant encore dans un torrent de phrases qui leur paraissaient élégantes. Ce reproche tombe principalement sur le P. Amidt qui, dans cette occasion, a rempli plus de cent soixante pages avec la matière, qui, littéralement traduite, n'en occupe dans le livre de M. Klaproth que trente-cinq. Ce dernier met quelques passages de la version de son prédécesseur, en parallèle avec la sienne; mais nous pensons qu'il aurait dû multiplier ces exemples, et nous le faisons pour lui, en en donnant deux ici qui nous ont paru extrêmement frappans.

Texte mandchou, p. 79.

Bioangian moudouri, koukoulou sekhekouri ilitsi tougi dekdeme; foulgian moukhulou ouentchekhen midaldjatsi boldjon milarambi. Ania goaidakha takhura de nitchoukhé bandzifi.

Traduction de M. Klaproth, p. 256.

Le dragon vert, dont la crinière se dresse comme un nuage, et le dragon rouge sans cornes, qui ouvre les vagues en remuant sa queue en zigzags; enfin l'huître, dans laquelle se forme la perle pendant une longue suite d'années.

Traduction d'Amiot, p. 44.

Mais le dragon vert, lorsqu'avec sa crinière hérissée, il sorme des nuages sur la surface des eaux; mais le rouge mo-honlou quand, avec sa queue tortueuse, il soulève ou abaisse

G. Tome XI.

١.

les ondes, les appaise, ou les irrite à son gré, nous étouseront, neus raviront d'admiration.

Ce serait ici le lieu de parler des coquillages; tout ce qui les constitue, leur solidité, leur éclat, leur variété, leur grand nombre, n'embellissent pas moins la nature dans les lieux que nous possédons, que tout ce dont j'ai fait mention jusqu'à présent. Brillante nacre, vous représenterez pour tous les testacées! ouvrez vos précieuses écailles, et laissez-nous voir let globes plus précieux encore que vous renfermez; vous, surtout, qui pouvez compter sur une longue suite d'années d'une tranquille vie, montrez-nous ces magnifiques perles que vous avez travaillées avec tant de auccès.

Texte mandchou, p. 77.

Boudjan otsi, soundjata sata i djakdan, toumen aniaï mailasoun, dakuri khada de ahka be dalime, louk seme wedzi bandzifi; khali be elbeme nioangiakan sehoungaian singeri schan moo tsi tcholgoropi niokhokon aïan fedokho moo be emilembi; amba djalgassou moo djakun mingan ania be niengnieri oboumbi; ania gosidaka mousikha moo baïtaku tourgoun de djabschaboukhabi.

Traduction de M. Klaproth, p. 255.

Quant aux forêts, (on y trouve) le pin à cinq feuilles articulées, le cyprès de dix mille années, qui, rangé par étages sur les rochers, cache le ciel, forme des forêts épaisses, couvre les marais, surpasse la taille élancée de l'arbre verdâtre aux oreilles de souris (Sophora japonica), et cache le saule élevé et d'un vert clair; le frène altier qui dure pendant huit mille printemps; l'âgé mousicha moo, pour lequel son utilité est un avantage.

Traduction d'Amiot, p. 37.

Après avoir parcouru les campagues, après avoir erré sur les bords humides des rivières et des étangs, entrons un moment dans nos forêts pour y admirer les merveilles d'un antre genre, que la nature nous offre dans quelques-uns des arbres qui les embellissent. Le Tchaktan, de la classe des hants pins, nous invite à observer, en passant, la singularité de ses feuilles pointues, qui sortent d'une même gaine, toujours su nombre de cinq. Le sombre Mailasoun, cette espèce de Cyprès, qui pousse sa viejusqu'au delà de cent siècles, fixera plus long-temps mes

regards. Ses branches touffues s'étendent horizontalement; placées les unes sur les autres à distance toujours égale, elles forment des couches symétriques, qui paraissent autant de cercles, dont les rayons partant du tronc, comme de leur centre commun, vont tracer, en s'écartant, les différens points d'une même circonférence. La lumière du jour ne saurait pénétrer à travers son épais feuillage, il garantit des ardeurs du soleil le vert acacia, il embellit le pâle saule en le couvrant de son ombre, et la terre, autour de son pied, n'est jamais sans une moite fraicheur. Plus loin, nous trouvons le frêne altier qui, après quatre-vingt siècles, n'est encore que dans son printemps; le Mousiha, qui doit à son inutilité la longue vic dont il jouit.

Nous nous permettons de faire observer que, dans le passage précédent, le sens des mots mandchoux Djakun mingan ania be niengnieri oboumbi, est mieux rendu par le P. Amiot que par M. Klaproth; car ils signifient, « le frêne altier qui, pendant huit mille années est dans son printemps; » M. Klaproth dit seulement « le frêne altier , qui dure pendant huit mille printemps, » Le texte mandchou de cet ouvrage est assez correctement imprimé, à l'exception de quelques l'mis pour des m et des kh pour des g. Ce n'est que dans la traduction française, p. 258, qu'il y a un passage rendu obscur, par une erreur typographique. On y lit: - les empereurs nos ayenx illustres et nos saints prédécesseurs, Wentsou et Chin tsoung, descendent alors; » les mots Wentsou et Chin tsoung, auraient dû être mis entre deux parenthèses, car ce qui précède est la traduction de ces deux expressions chinoises, comme on le voit par la note même de M. Klaproth, dans laquelle il observe que le P. Amiot s'est trompé en prenant Wen tson et Chin tsoung pour des noms d'empereurs mandchoux. $\mathbf{D} \dots \mathbf{w}$.

118. CROIR DE FABLES TRADUITES EN TURC, par un Effendi de Constantinople, et publiées avec une version française et un glossaire; par L. Victor LETELLIER. In-8° de xviij-223 p.; prix, 15 fr. Paris, 1826; Dondey-Dupré.

La langue turque est, pour ainsi dire, un phénomène dans l'histoire de la philologie; c'est une langue presque sans littérature: elle n'a ni poètes, ni rhéteurs, ni savans. Les Turcs traduisent et n'inventent pas : à l'exception de quelques chroni-

queurs auxquels on a l'excessive bonté de donner le nom d'historiens, tous les livres qu'ils possèdent sont empruntés aux Arabes ou aux Persans. Quant à leur propre idiôme, ils ne s'en servent que pour parler et faire leur correspondance; encore n'est-on censé écrire ou parler le turc avec quelque élégance qu'à mesure qu'on y introduit un plus grand nombre de mots arabes. Les affaires administratives se traitent également en turc dans les pays soumis au Grand-Seigneur: c'est, en un mot, la langue des firmans et des passeports. Aussi, pour pallier cette nullité littéraire, ceux qui ont borné au turc leurs études philologiques, se plaisent-ils à exagérer l'importance diplomatique de cette langue, si pauvre par elle-même, et dont le mécanisme grammatical mérite seul peut-être quelque attention.

L'ouvrage que nous annonçons est une nouvelle preuve de cette indigence: c'est un recueil de fables déjà connues dans les quaire parties du monde, et que l'Effendi de Constantinople a prises un peu partout pour les traduire, ou plutôt pour les mutiler dans sa propre langue et dans le dialecte le plus vulgaire qui se soit jamais parlé sur les rives du Bosphore. La Fontaine lui-même, notre aimable La Fontaine, travesti par l'Effendi turc, s'est vu dépouiller de toute sa grâce. En veuton avoir une idée? La fable du Corbeau et du Renard est dans toutes les mémoires; voici ce qu'elle est devenue dans la version turque, dont l'éditeur nous donne ainsi la traduction:

« Le Corbeau et le Renard.

"Un Corbeau ayant volé un fromage, et le tenant dans son bec, alla se percher sur un arbre. Un rusé Renard, assis au pied de l'arbre, apercevant ce fromage dans le bec du Corbean, forma le projet de le lui prendre, et lui adressant la parole: ô mon cher Corbeau, lui dit-il, que vous êtes beau! que vous êtes joli! si votre voix ressemble à votre plumage, vous êtes digne d'être le roi des oiseaux. Le fou Corbeau, ravi de cette louange, et voulant faire entendre sa voix, laisse tomber le fromage. Le Renard, accourant aussitôt, s'en saisit et lui dit: apprenez, mon cher Corbeau, que celui qui écoute les louanges du flatteur, perd sans fruit ce qu'il a acquis. Cette leçon que je viens de donner vaut mieux que le fromage tombé de votre bec. Ce dit, il s'en alla.

• Ne soyez point sier des louanges d'un flatteur, car celui-ci travaille évidemment à votre perte. • A. iig. Kleine Griechische Poetische Anthologie, etc. — Petite Anthologie poétique grecque, contenant des morceaux faciles pour les commençans, les ge, 10° et 11° chants de l'Odyssée, des règles pour faire des vers grecs et un vocabulaire grec-allemand; par F. T. Friedmann. In-4° de viie et 143 pag. Braunschweig, 1825; Lucius. (Heidelb. Jahrbüch. der Literat.; 19° année, 12° cah., déc. 1826, p. 1247.)

M. Friedmann a choisi trois des livres les plus intéressans de l'Odyssée d'Homère; ils occupent 53 pages de ce volume. Les règles de la versification grecque ne portent que sur les vers hexamètres et pentamètres, qui ne constituent qu'une assez saible partie de la science métrique des Grecs. On trouve aussi dans ce livre plusieurs morceaux bien choisis de l'Anthologie palatine, et deux idylles, l'une de Bion, l'autre de Théocrite. Le vocabulaire pourrait être abrégé de beaucoup; ainsi l'on pourrait supprimer les verbes composés auxquels la préposition n'ajoute que son sens propre. En établissant, par exemple, un fois que zarà exprime, en général, le mouvement de haut en bas, il était inutile de mettre dans un compendium, tel que celui-ci, les composés καταδαίνω, καταδαίλω, κατάγω, κατακλίνω, καταπιπτω, etc. Nous sommes partisans de cette omission, non seulement parce que c'est autant d'espace de gagné, mais aussi, et bien plus encore, parce que, de cette manière, les étudians se déshabituent de feuilleter machinalement un dictionnaire, et s'accoutument à résléchir. Au reste, le livre est imprimé avec soin, nous n'y avons remarqué qu'un petit nombre de fautes typographiques; par exemple, p. 16, δ έτσι pour δί τσι, Ποσεινάων pour Ποσειδάων; p. 26, αρφυρα pour άρουρα; p. 58, νεκύεσσιν pour νέκυσσιν. W.

120. PLATONIS DIALOGOS SELECTOS recensuit et commentariis in usum scholarum 'instruxit God. Stallbaum. (Aussi sous le titre suivant: Bibliotheca græca virorum doctorum; opera recognita et commentariis in usum scholarum instructa, curantibus T. Jacobs et Vol. Chr. T. Rost. B. scriptorum orat. pedestris. Vol. XII, sect. 12.) 195 pp. in-12; Gotha et Erfort, 1828; Hennings. (Aligem. Repertorium, de Beck, vol. I, cah. 6, p. 424.)

Le journal allemand signale ce travail comme un excellent

écrit, sous le rapport de la critique et de l'exegèse. Le texte est corrigé d'après les meilleurs mauuscrits et les plus certaines règles grammaticales. Au bas du texte se trouvent les variantes des manuscrits, les différens changemens qui y ont été portés par les éditeurs, et les motifs qui ont fait adopter telle ou telle interprétation.

L. D. L.

121. PAUSANIE GRECIE DESCRIPTIO. Edidit, græca emendavit, latinam Amasæi interpretationem castigatam adjunxit, et adnotationes atque indices adjecit C. G. Sierris. Vol. IV. cui et tabulæ in dextro Leschæ delphicæ pariete à Polygnoto pictæ adumbratio, et Excerpta ex præfationibus priscarunt editionum Pausaniæ addita sunt. Gr. in-8° de xxvi-354 et 328 pp. Leipzig, 1827; Reimer. (Ibid.; p. 428.)

Ce volume offre les deux derniers livres de l'anteur grec-Il porte en tête un extrait des avant-propos des éditions précédentes, depuis celle de Marcus Musurus et Aide Manuce, jusqu'à l'édition de Facius. Vient ensuite l'avant-propos du savant éditeur, où il s'exprime de la manière suivante sur le but de son édition: « Nihil volui, nisi ab oratione Pausania maculas injurià negligentiaque hominum adspersas, quantum fieri posset, abstergere; deinde, quid quoque loco ille dixisset aut dixisse videretur, planum reddere, idque, ubi opus esset, aliorum scriptorum testimoniis confirmare; tum rerum, quas ille persequutus est, ubi et quam possem explicationem addere; denique reprehensiones que viderentur inique esse, ab ejus opere desendere; postremò, si fieri posset, esticere ut, qui mea uteretur, prioribus non indigeret editionibus. » L'éditeur a consacré un soin particulier à recueillir avec critique les différens matériaux et les remarques dues aux philologues et aux archéologues. Il paraît qu'il n'a pu se servir de l'édition de Becker que dans les notes du 10^e livre.

122. HELLANICI LESBII FRACMENTA. E variis scriptoribus collegit, emendavit, illustravit, commentationem de Hellanici ætate, vita, et scriptis in universum præmisit, et indices adjecit T. G. Stuaz. Editio altera, aucta et emendata, cui accessit G. Canteau Syntagma de ratione emendandi græcos auctores. Gr. in-8° de xviii et 261 pp.; pr. 1 rthlr. 4 gr.

Leipzig, 1826; Hartmann. (Ibid.; 1826, vol. 11, cab. 6, p. 444.)

La 1re édition fut publice, en 1787, par le prof. Sture. Un savant angleis y copia tous les fragmens d'Hellanieus et les fit insérer, sans acicune observation, dans le Museum eriticam de Cambridge, Classical Researches, nº v. Une controfaçon de l'édition de M. Sturz parut à Leipuig en 1796, dans la collection intitulée : Auctores gracei minores. Il s'en suit que l'édition que nous annonçons aujeurd'bui, est la seconde preprement dite. Elle est considérablement augmentée, 1º par des additions tirées de sources depuis pen découvertes; 2º par le texte des écrivains dont on a tiré parti pour la biographie de l'auteur; 3º par l'écrit de Guil. Cauterus, de ratione emendandi gracos anchores syntagma recens auctum (Aniverpia, 1571, Plantin.), publié de nouveau, corrigé et augmenté par Sturz.

L. D. L.

123. DIONIS CASSII COCCEIANI HISTORIABUM ROMANABUM QUE suprasunt GRECA, ex codd. mss. aliisque subsidiis supplevit et emendavit, Xiphilini epitomen librorum Dionis Casaii æque emendatam addidit; latina versio ut Græcis yerbis magis responderet operam dedit; fragmenta et indicem gracum valde auxit, annotationes ex editione Reimariana omnes repetiit, multasque tam Joh. Jac. Reiskii et aliorum quam suas notas adjecit F. G. Stunzius. 8 vol. de 600 à 900 pages. Leipzig, 1824 et 1825; Kühn. (Ibid.; 1827, vol. 2, cah. a, n° a, p. 81.)

D'après le journal que nous venons de citer, l'édition dont nous nous occupons doit être considérée comme la plus complète, vu qu'elle renferme non-seulement tout ce qu'on trouve dans celle de Reimarus, mais qu'elle offre en outre besucanp de choses nouvelles qui n'étaient pas encore consuss à l'époque de la publication de cette dernière. On trouve en tête du 1er vol. la dédicace de l'édition de H. S. Reimarus au card. Quirini, et son avant-propos où il cite les éditions antérieures de Dion Cassius, ainsi que les matériaux qui ont été employés. M. Sturz a enrichi ces citations d'un grand nombre d'additions qui renferment, entre autres, les variantes et les fragmens que Morelli a publiés, d'après un manuscrit de Venise du XI siècle.

Ces additions sont aussi connaître que Xiphilin et d'autres épitomateurs de D. C., ainsi que la première édition si différente des éditions qui l'ont suivie, ont été comparés d'une manière plus exacte; qu'on s'est servi des corrections des critiques les plus distingués, et qu'on a revu la traduction latine de Lœwenklau. Les résultats des comparaisons se trouvent indiqués sur plusieurs pages. L'éditeur a aussi enrichi d'additions le traité de Reimarus sur les fragmens des 35 premiers livres, et ce dernier les a rangés en 3 classes. M. Sturz a été en mesure de profiter des recherches comparatives, faites par le conservateur de la Bibliothèque Médicis à Florence, sur les manuscrits dont Gronovius a fait connaître, quelques fragmens. Ces manuscrits sont au nombre de trois, l'un est du 10e siècle (Plut. 70, cod. 8, avec un fragment qui commence au 36e livre et qui finit dans le 50°.); le second est du 15° siècle (Plut. 70, 10, depuis le 42e jusqu'à la sin du 60e livre) et quelques fragmens du 38e livre. Le troisième offre un extrait du traité de Nili adscensu (Plut. 58, cod. 44.). M. le professeur Peyron a non-seulement procuré à l'éditeur une description exacte du manuscrit de Turin, du 16° siècle (depuis le 37° jusqu'au 60° 'livre), et dont les choses les plus importantes se trouvent signalées dans l'avant-propos de l'édition que nous annonçons, ' mais il a aussi extrait les variantes des 37e et 59e livres. Ce manuscrit ne remplit point de lacunes, et il n'y a que quelques variantes qui soient précieuses. Reimarus n'ayant sait mention que d'une partie des variantes du Xiphilin (manuscrit de Coislin), M. Sturz les a citées toutes d'après Montfaucon. Il a également employé les variantes de 2 manuscrits de Naples (l'un de la Biblioth. roy., et l'autre de celle du prince della Rovella) et . de quelques autres manuscrits qui, de la Bibliothèque des Augustins, ont passé dans celle du Roi, et qui n'offrent que des traductions latines du Xiphilin. L. D. L.

124. ΤΡΑΓΟΥΔΙΑ ΡΩΜΑΙΚΑ, etc. — Chansons nationales en grec moderne, recueillies et publices par M. FAUBIEL; traduites du français en allemand, par M. de Müller. 1^{re} partie. Chansons historiques. In-8° de lexel et 120 pp. 2° parlie. Chansons romantiques et domestiques, avec un appendice, de 227 pag.; prix, 2 rthlr. Leipzig, 1825; Voss. (Ibid.; 1826, vol. I, cah. 2, pag. 114.)

On trouve dans plusieurs descriptions de voyages, ainsi que dans d'autres écrits relatifs à la Grèce moderne, des échantillons précieux des chansons nationales des Grecs de nos jours; mais aucune de ces collections n'offre un choix aussi heureux et une traduction aussi bien faite que celle que nous annoncons. Elle renferme des chansons nationales d'une époque plus éloignée, et d'une date tout à fait récente. Le noyau de cette collection est dû aux chansons que MM. Koray, de Paris, et And. Mustoxidi, de Corfou, ont bien voulu procurer à M. Fauriel; mais la plus grande partie lui fut envoyée de différentes provinces grecques, par des indigènes qui s'empressaient de coopérer à une entreprise, pour eux, tout-à-fait patriotique. Secondé par des savans grecs, il fit un choix critique, et traduisit textuellement en prose française toutes les chansons qui lui paraissaient les plus convenables, en en expliquant les données historiques et les allusions. Le traducteur allemand a reproduit toutes les observations essentielles du traducteur français, les ayant enrichies de notices géographiques et topographiques. M. Müller, dans sa traduction, a imité la mesure grecque et rendu sa version en vers allemands aussi exactement que l'a fait la prose française. De cette manière, le travail de M. Müller mérite d'être recommandé aux Allemands, non seulement comme un monument de la poésie nationale des Grecs modernes, mais aussi sous le rapport de l'exécution poétique dans leur langue nationale. Mais, outre les mérites littéraires que peut avoir cette collection, il y en a encore un autre qui réclame l'attention à un titre bien plus légitime, c'est que ces chansons offrent des matériaux précieux à l'histoire des héros grecs, au tableau des mœurs, des usages, de la facon de penser, de la vie domestique de ce peuple, principalement dans les 18e et 19e siècles. L'ouvrage est divisé par chapitres. Le premier contient 35 chansons des Klephtes. Les notices offrent des détails historiques sur les principaux chefs dont ces chansons expriment la louange, surtout de Christos Milionis, l'ainé des héros de cette collection, d'Andrutzos, mort comme captif au bagne de Constantinople, en 1800, et de Niko-Tzaras. Les chansons dont le sujet est puisé dans l'histoire, sont au nombre de 10, dont 8 offrent les faits d'armes et les événemens arrivés dans la guerre que les Souliotes eu-

rent à souteuir contre Ali Pacha. - Le second vol., on plutôt le 3º chapitre, offre des chansons romantiques plus ou moins étendues et sur divers sujets. L'appendice renferme plusieurs chansons historiques; le sujet des unes est emprunté à une épaque plus reculée, et celui des autres, aux événemens récens. Le nº 12 de ces dernières a pour objet la mort héroique de Georgakis ou Gorgakis, le même qui, avec quelques-uns de acs compagnons d'armés, s'était enfermé dans le couvent de Sekos en Moldavie, pour s'ensevelir sous ses raines au moyen d'une mine de poudre, afin de ne point tomber entre les mains de l'ennemi, Le nº 13 a pour objet la captivité et l'exécution à Constantinople de Pharmakis, compagnen d'armes de Gorgakis; la 14º la price de Tripolitza, en 1821; la 19º repporte dans un ordre chronologique, les exploits de Georgis Skateverga. Cette chanson n'a été admise que pour son sujet historique et en même temps comme échantillon du dialecte crétois. M. Fauriel, pendent son sejour à Trieste et à Venise, syest eu l'occasion de faire une neuvelle collection de chansons grecques par le moyen des Grees qu'il trouve dans ces dem villes, promet d'en donner la traduction dans un autre ouvrage qu'il se propose de publier. L. D. L.

125. M. Tullii Ciceronis opera que supersunt omnia, ac deperationem fragmenta. Recognovit et singulis libris ad optimam quamque recensionem castigatis, cum varietate Lambiniana (M DLXVI), Grævio-Garatoniana, etc.; ac præstantissimarum cujusque libri editionum integra, relique vera accurato delecto brevique annotatione critica, edidit J. Casp. Orellius. Vol. IV, Pars I; gr. in-8° de 576 pp. Zurich, 1828; Orell. (Ibid.; 1828, vol. I, cah. 6, p. 430.) Ce volume renferme les Academica; de finibus bonorum et malorum; Tusculanæ disputationes; de republica libri sex; de legibus libri III. Les nombreuses éditions que l'auteur a consultées sont indiquées dans le journal auquel nous devons cette annonce.

L. D. L.

126. DE AUTHENTIA SECUNDE ORATIONIS CATHINABLE. Seripsit H. G. I. CLUDIUS, D' phil. (Neues Archiv für Philologie; 1827, cah, 4.)

Le célèbre philologue Wolf avait dit un jour à M. Cludies

que l'authenticité d'une des Catilinaires lui paraissait suspecte. et que cette harangue était la 2º ou la 3°. Obligé dans la suite d'expliquer les Catilinaires dans une classe, M. Cludius les examina avec plus d'attention, et il aequit alors la conviction que la 2º, qui pourtant passe pour un beau morcean d'éloguence. est plutôt l'ouvrage d'un rhéteur qui a imité le style cicéronien que la harangue du prince des ocateurs. L'auteur assure que rien ne pourra détruire en lui cette conviction : mili quidem tam firmiter hæret hæo persuasio, nullis ut possit in posterum rationibus eripi. Il ne doute pas qu'elle ne soit partagée par tous ceux qui voudront soumettre la harangue en question à un examen aussi sévère que le sien. A cet effet, il prend divers passages de la harangue, et il s'efforce de prouver que ce sont des déclamations indignes de Cîcéron, ou prises dans d'antres harangues du même orateur. Au sujet du passage relatif à Catilina : Abiit, excessit, evasit, erupit, M. Cludius fait cette remarque énergique : Dura prædica ilia, qua hoc concequere possint. Me quidem hic locus primus advertit at deciamatorem agnoscerem... Quocunque te vertas, non efficias ut hac ulle modo tolerabilia videantur. Quintilien a en beau loner ce passage de Cicéron; M. Cludius est de l'avis de Cecilius, cité par le même Quintilien, qui voyait un pléonasme deus ces 4 verbes accumulés. M. Cludius n'est pas non plus de l'avis de son compatriote Dering, qui prétend que c'est en comparant l'évasion de Catilina à une chasse que Cicéron s'est servi de ces & verbes.

127. C. JULII CESARIS COMMENTARIS de bello Gallico et civili. Accedunt libri de bello Alexandrino, Africano et Hispanienai. Avec des notes géographiques, historiques, critiques et grammaticales; édition publiée par M. Ant. Morbe. (Heidelb. Jahrbüch der. Liter.; déc. 1826, p. 1225.)

M. Moebe, par son édition des Discours choisis de Cieéron et d'autres publications du même genre, s'est déjà fait connaître pour un latiniste consommé, et les notes dont il enrichit ses éditions ont mérité et obtenu le suffrage public. On peut s'étonner pourtant qu'il se présente, en 1826, avec une édition de César accompagnée de notes en allemand, après que Herzog a publié en 1824 un long commentaire sur cet auteur

dans la même langue, et qu'en 1825 Held a donné aussi des notes allemandes sur le même ouvrage. Néanmoins il paraît que le nouvel éditeur ne doit pas beaucoup redouter la concurrence. Toutefois le journal allemand ne loue pas exclusivement le travail de M. Moebe; car il relève plusieurs inexactitudes qui lui sont échappées. Au reste, le critique convient que la majeure partie des explications du commentateur sont de la plus grande justesse, et il recommande cette édition comme propre à donner, sans le secours d'un maître, l'intelligence des Mémoires de Jules César.

128. Decii Junii Junialis satiras XVI recensuit et annotationibus instruxit Ernest. Guill. Weber, philosophise doctor et prof. gymnasii Wimar. In-8°, x et 380 pp. Weimar, 1825. (Heidelb. Jahrbücher der Liverat.; 19° année, avril 1826, p. 377.)

Quiconque est tant soit pen familiarisé avec Juvénal coaviendra facilement qu'une nouvelle édition critique de ce poète, même après celles d'Achaintre et de Rupert, n'est pas une entreprise superflue. L'édition de M. Weber offrira le rétablissement du texte dans toute sa pureté, et l'explication d'une infmité de passages difficiles. Six ans auparavant, l'éditeur s'était fait connaître dans le monde savant par ses Animadrersiones in Juvenalis satiras, travail qu'il reproduit presque entièrement dans la nouvelle publication. Le journal allemand regrette que M. Weber n'ait pas indiqué au-dessous du texte les variantes qu'il a empruntées à Rupert. Au reste, à partir de la page 131, les notes remplissent tout le volume : l'éditeur craint presque de les avoir faites trop longues, et d'avoir dépassé les bornes dans lesquelles il devait se rensermer; cependant l'auteur de l'article sait des vœux pour que M. Weber pousse ses recherches plus loin, et continue à gratifier le public du fruit de ses travenix. W.

129. MONUMENTA GERMANIE HISTORICA, indè ab anno Chr. 500 usque ad annum 1500, auspiciis Societatis aperiendis fontibus rerum germanicarum medii ævi, edidit G. H. Pertz. Tom. I, 660 p. in-fol. Hanovre, 1826; Hahn. (Goetting. gelehrte Anzeigen; 1826, nos 143 et 144.)

La publication du recueil des historiens d'Allemagne du

moyen âge est une des plus grandes entreprises de librairie que l'on ait faites dans ce pays depuis le commencement du 19e siècle. Il a fallu les souscriptions de la Société d'histoire nationale fondée à Francfort, et celles de plusieurs souverains, pour la mettre à exécution. On s'y est préparé mûrement; on a discuté le plan du recueil dans un ouvrage périodique spécial où ont été accueillies diverses opinions. L'archiviste Pertz, rédecteur du recueil, a visité les bibliothèques et les dépôts de manuscrits d'Allemagne, d'Italie, de France et d'Angleterre, et ce n'est qu'après avoir bien arrêté le plan que l'on a commencé l'impression. Ce plan consiste à réimprimer, en 5 sections ou divisions indépendantes l'une de l'autre, les chroniques originales, les lois, chartes, lettres et autres pièces historiques relatives à l'Allemagne du moyen âge; de choisir parmi les chroniques celles qui ne sont pas de simples compilations de sources déjà connues, et d'en donner un texte agesi pur que possible. Ce plan exigeait un grand travail préparatoire; il falluit examiner les diverses chroniques pour savoir lesquelles avaient le mérite de l'originalité, et s'enquérir des éditions et des manuscrits qui promettaient le texte le plus sidèle. On a jugé à propos de classer ces chroniques par groupes : ainsi les 24 premiers morceaux du zer vol. sont les Annales Germanorum antiquissimi, par lesquels commence l'historiographie allemande. Ces annales sont tirées des calendriers que l'on tenait dans les églises et convens, et dans le squels on inscrivait les événemens remarquables. Les plus anciens proviennent de la Belgique, et datent de la fin du 7º siècle. La chronique qu'on a appelée jusqu'à présent Chronicon Bedanum porte ici le titre de Annales Sancti-Amandi, parce que l'éditeur est persuadé qu'elle provient de l'abbaye de Saint-Amand; il a acquis la certitude que le Chronicon Bed. a été copiée par les Annales Tiliani jusqu'à l'an 740, par les Annales Petaviani jusqu'à l'an 770, et par les Annales Laubacenses jusqu'a l'an 701. Dans chacune de ces chroniques, la continuation est un travail original, que les Annales Sancti-Amandi continuent jusqu'à l'au 810, en sorte que cet ouvrage présente 4 parties faites par des contemporains. Les Annales Laubacenses, qui paraissent ici pour la première fois, ont été trouvées par M. Pertz à Monza; il les a intitulées Annales de Laubach,

parce que cette abhaye y est mentionnée au commencement. Am n° 5 commencement les chroniques du Haut-Rhin, savoir : celles de l'abhaye de Murbach, qui furent copiées dans plasieurs comvens, et s'étendent jusqu'à l'an 768; les Annales Laureshamenses, rétablies d'après le manuscrit original qui se conserve à Vienne; les Annales Atamannici, écrites dans les 3 alabayes de Murbach, Ruichenau et St.-Gal; les Annales Guefferbytani, rétablies d'après le manuscrit original, avec les continuations d'autours anonymes jusqu'à l'an 823; les Annales Nesariani, rétablies d'après l'original déposé nu Vuticus; les Annales Sangationses (breves, brevissimi et majores), Angiennes et Weingartenses.

Viennent enmite les chroniques bavaroises, savoir : les Amales Invavenses, majores et minores; les Amales Satisburgenses, depuis t'an 499 jusqu'en 1049, publiées pour la première fois sur le manuscrit de Vienne; Annales Sancti-Emmeranni Ratisponensis, majores et minores.

Parmi les chroniques de Franconie, M. Pertz n'a encore pris que les Annales autiqui faldenses, imprimées pour la première fois sur un manuscrit de Vienne. Les Annales de Würtzbourg n'ont pu entrer dans ce volume, l'auteur n'ayant pas encore sollationné le manuscrit de Paris.

Chroniques du Bas-Rhin. Annales Colonienses, publiées pour la première fois complètement; Annales Brunvilarenses, de 2000 à 1125, auparavant inédites, et provenant de la succession de Gaetano Marini à Rome.

Ghroniques frunçaises. Annales Sanctæ-Columbæ Senonessis (1), de l'an 706 à 1218, imprimées pour la première fois d'après le manuscrit original conservé au Vatican. Cette chronique a de l'intérêt aussi pour la France; on y voit que les sois gaelphes etaient de la maison de Bourgogne : en effet, des a frères de l'impératrice Judith, l'ainé eut 2 fils : Conrad, père de Rodolphe, roi de Bourgogne, et le fameux abbé Hogues; le endet, Rodolphe, out aussi deux fils : Guelphe, abbé de Sainte-Colombe, et Conrad, counte de Paris. Annales Lugdamenses, de l'an 769 à 841, impeimées sur le manuscrit original conservé à Rome, d'après lequel Mubillon en avait déjà publié une

⁽t) Dom Martin a public un Chronicon Sanctæ Columbæ senonensis.
[Note du Rédact.

grande paraie. Annales Weitsemburgenses, de 763 à 846, imprimées pour la première fois d'après le manuscrit original conservé à Wolfenbuttel. L'éditeur a placé à la suite de touteu ces petites chroniques les Annales Laurissenses minores, de l'an 680 à 817, complétées d'après un manuscrit de Reims conservé à Berne.

M. Pertz donne ensuite les grandes chroniques du 8° et 96 siècles; d'abord les Annales Laurissenses et Einhardi (Eginhardi) Annales, comme étant les sources les plus importantes pour l'histoire de Charlemagne et de son fils et successeur, jusqu'à l'an 829. Dans l'introduction, l'éditeur cherche à dissiper les doutes sur l'auteur Éginhard. Nous avons appris qu'en revenant de Paris, M. Pertz a trouvé à la bibliothèque de Laon des lettres d'Éginhard; elles paraîtront probablement avec la vie d'Éginhard, qui doit précéder, dans le 2e volume, la vita Karoli (1). A Éginbard succède, dans le 1er vol., le Poëta Sazo, dont les vers ont été revus sur le manuscrit de Wolsenbuttel. Chronicon Moissiacense, imprimé, d'après le texte donné par Martenne et Durand, sous le titre de Annales Anianenses, et qui parait à l'éditeur être le véritable Annales Mettenses; M. Pertz ne les a fait imprimer que jusqu'à l'an 768, parce que le reste est copié sur d'autres chrouiques insérées dans ce volume, principalement sur la chronique de Réginon, que don Bouquet a négligée. Annales Fuldenses; l'éditeur recherche l'origine et les auteurs de cette chronique. Annales Bertiniani; texte corrigé en quelques endroits. Annales Vedastini; l'éditeur donne en petit-texte le Chronicon de Normannorum gestis, qui n'est qu'un mauvais extrait des deux chroniques précédentes. Reginonis Chronicon ; le texte en était très-corrompu ; il a été rétabli d'après les manuscrits, ainsi que la continuation, qui est une des principales sources pour l'histoire du 10° siècle. Une table des matières et un glossaire terminent ce volume important.

- 130. INVECTIVA LINI COLUCII SALUTATI reipublicæ Florentinæ à secretis in Antonium Luscum Vicentinum de eadem republica malé sentientem; codex ineditus. In-4°, 1826. Florence; Margheri. (Antologie; sept. 1826, n° 69, p. 147.)
- (e) Les lettres d'Égishard ont été publiées par Duchesse et par dom Bouquet. Le manuscrit de ces lettres, qui appartenait à la ville de Laon, viont d'être acquis par la bibliothèque du Roi. (N. du B.)

Cet ouvrage, publié pour la première fois par M. Moreni, de Florence, présente le tableau politique et littéraire de l'Italie à la fin du 13e siècle et au commencement du 14e. Salutati s'attache à justifier les Florentins du reproche de lâcheté et de servilité que leur adresse Antoine Lusco. Il attribue à ses compatriotes une constance et un courage plus que romains dans la défense de leur liberté, « bien céleste et plus précieux que toutes les richesses de l'univers; » il dit que tous les Florentins sont animés du même esprit, et prêts à verser leur sang pour la conservation de leur indépendance; il prend même l'offensive, et avance que Lusco ne sait ce que c'est que la liberté, la vraie liberté, c'est-à-dire celle qui veille au maintien des lois. Le journal italien croit pouvoir conclure de cette polémique que les deux adversaires avaient raison, parce que · Lusco voulait parler de cette liberté qui existait de fait, non seulement à Florence, mais dans les autres républiques italiennes; » et que « Salutati faisait le panégyrique de celle qui était la gardienne des lois, de celle qui aurait dû exister. » La préface de M. Moreni, l'éditeur, paraît au critique pleine d'une solide érudition; elle est écrite, selon lui, en bon latin, non par pédanterie, mais pour la faire cadrer avec les Invectives de Lusco et de Salutati, lesquelles sont écrites dans cette langue.

W.

131. RAYMUNDI CUNICHII (è Societate Jesu) EPIGRAMMATA
XXXIV, à Francisco Cancellienio collecta. Rome.

Ce recueil peu intéressant se compose d'éloges, de complimens et de flatteries, adressés à divers personnages célèbres et occupant des postes éminens, tels que Pie VI, le cardinal Spinelli, Benoît Stay, Noel Saliceti, etc. Quelques-unes de ces épigrammes sont du genre satyrique; sans toutefois choquer le bon goût, elles sont dépourvues du sel et de la finesse qui se font remarquer à chaque page dans Martial et J.-B. Rousseau-W.

132. Enda Semundan mins vroda. — Edda rhytmics seu antiquior vulgo semundina dicta. Pars III, contin. carmina Voeluspá, Hávamál et Rysmal. Ex cod. Bibliothece regie Hafniensis pergameno, neo non diversis legati srnamagnesani et aliorum membraneis chartaceisque melioris note manu-

scriptis. Cum interpretatione latina, lectionibus variis, notis, glossario vocum, etc. In-4°; prix, 12 rixdal. Copenhague, 1828; Gyldendal.

133. EVANGELII SECUNDUM MATTHEUM VERSIO FRANCICA SECULE IX, NEC NON GOTHICA SEC. IV QUOD SUPEREST. — Version en langue francique (1) (du 1xe siècle) de l'Évangile de saint Mathieu, d'après le Codex de Saint-Gall, dans lequel Tatien a concilié les quatre Évangélistes, comparée avec l'édition que Schilter a donnée du manuscrit d'Oxford, et accompagnée de ce qui reste encore de la traduction gothique, par S. André Schmeller. 1 vol. de vi et 106 pages. Stuttgart, 1827; Cotta. (Goetting. gelehrte Anzeigen; 21 avril 1826.)

Ce travail, entrepris consciencieusement et avec les connaissances mécessaires, fait sentir d'autant plus vivement le besoin d'une édition critique de la traduction de Tatien, que l'on ferait d'après les deux manuscrits. Zahn s'était dévoué jusqu'à la fin de ses jours à ce travail : ses travaux n'ont pas été perdus; ils contiennent des recherches très-étendues sur Tatien, avec une excellente copie du manuscrit de Saint-Gall. Il serait à désirer que l'on fit un choix parmi ces travaux, et qu'on les publiât.

La pensée de séparer Saint Mathieu de l'harmonie des quatre évangélistes, et de le systématiser autant que possible, présentait beaucoup d'attrait, par cela seul qu'il est très-avantageux pour ceux qui veulent faire usage de l'ancienne traduction, de pouvoir la trouver en suivant l'ordre des évangiles. On aurait dà suivre le même plan à l'égard de Saint Marc, de Saint Luc et de Saint Jean. Ce plan n'aurait pu être exécuté en totalité, parce que Tatien n'a point fait entrer dans son travail tous les textes des évangélistes. C'est pourquoi M. Schmeller, qui voulait donner un Saint Mathieu complet, a rédigé luimême les versets qui manquaient, et les a fait insérer en caractères italiques. L'auteur a fait ce travail avec beaucoup de soin; mais il ne saurait donner une certitude complète. Beaucoup de mots qui auraient dû être imprimés en caractères italiques ne l'ont pas été; par exemple : tho pilatus, 28. 59. 28.

⁽¹⁾ Foy., sa sujet de cette langue, l'ouvrage întitulé: Langue et fittérature des anciens Francs, par M. Gley. In-8°. Paris, 1824; Michaud.
G. TOME XI.

60, biwant then, 28. 61; then in sinemo niwen grabe; car tous ces mots ne se trouvent pas dans l'ancien texte. Il u'est pas étonnant que, relativement à l'orthographe, l'auteur ait été obligé de se déterminer pour une écriture quelconque; car, non seulement le manuscrit d'Oxford et celui de Saint-Gall différent considérablement sous ce rapport, mais encore plusieurs copistes du manuscrit de Saint-Gall différent sensiblement entre eux: par exemple, M. Schmeller écrit, 16. 1, arougit; 17. 17, diafal; 14. 19, mitthui. Le texte de Saint-Gall porte: 1. 20, araugita; 2. 7, araugita; 17. 3, arougta; 4. 11, diuval; 15. 22, tiuval; quelquefois mitthui, d'autres fois mittui, et ensia mitdui. Quant à la version gothique, il n'y a rien à en dire, parce qu'on n'a rien imprimé de nouveau à son sujet. C. R.

134. Découverte d'une nouvelle langue. — Langue Ruske. (Nouvelles Annales des voyages; oct. 1828, p. 134-136.)

L'article que l'on va lire est une discussion scientifique suscitée par l'article des Nouvelles Annales des voyages mentionné ci-dessous. Quant à l'attaque, aussi inconvenante qu'inattendue, que cet article renserme contre le Bulletin, et que nous regrettons qu'un recueil estimable ait accueillie et publiée, nous n'avons rien à y répondre. Nous préviendrons sculement que l'auteur de cette attaque, voulant rester inconnu, et présenter en même temps une autorité à ses lecteurs, a osé s'emparer du nom d'un étranger, d'un Russe qui avait habité Paris, d'où · il était absent alors. M. J. Titoff, dont on a si outrageusement et si impudemment compromis le nom et la réputation, en ayant été informé à son retour à Paris, a envoyé au rédacteur des Nouvelles Annales des voyuges sa dénégation complète, et des observations remplies de force et de mesure, en exigeent leur insertion dans ce journal. Nous ignorons si elle a eu lieu; mais nous nous sommes engagés à publier cette lettre et ces observations, si les éditeurs du Recueil auquel elles sont adressées se refusaient, contre toute attente, à cette juste réparation.

Réponse de M. GLEY. Paris, 16 décembre 1628.

Aux rédacteurs des Nouvelles Annales des voyages et des sciences géographiques.

Le nº d'octobre de vos Annales n'est tombé entre mes mains

que samedi demier. J'ai été surpris et affligé d'y trouver, p. 134, un article signé J. Titoff, et intitulé: Découverte d'une langue inconnue. En attaquant ce que j'ai dit dans le Bulletin des sciences historiques (août 1828, p. 223 et suiv.) sur les langues slaves, ce savant a donné à la discussion une certaine apreté qui n'est point française. N'auriez-vous pas pu l'engager à adoucir les formes et les expressions de sa polémique? L'honneur de vos Annales, recueil si précieux pour les sciences, n'y était-il pas intéressé? Voici, en effet, ce qu'on lit sur le frontispice du cahier que j'ai sous les yeux.

« Des savans qui ont consacré leurs études aux recherches sur la géographie, les mœurs et la langue des peuples anciens et modernes; d'autres qui sont allés porter un œil observateur dans différentes contrées du globe, veulent bien seconder les rédacteurs dans leurs travaux. Nommer MM. Adelung, Beautems-Beaupré, de Buch, Dureau de la Malle, Gley, de Hammer, Hase, Humboldt, Jaubert de Passa, l'amiral Krusenstern, Lapie, Letronne, Abel Rémusat, Rehmann, Rossel, Eusèbe Salverte, Schoell, etc., c'est dire que les Nouvelles Annales des voyages se recommandent à l'attention des lecteurs par une foule de morceaux d'une érudition profonde et variée, d'une critique éclairée et judicieuse, et par des aperçus neufs et piquans.

Certainement vous m'avez élevé beaucoup trop haut quand vous avez daigné me placer au milieu de savans aussi respectables par la profondeur et l'étendue de leurs connaissances; mais cet honneur, dont je me reconnais indigne, ne devait-il pas être pour moi un titre de protection dans les Nouvelles Annales? Après ce que vous dites de moi dans la première page, ne mettez-vous pas ces Annales en contradiction avec elles-mêmes quand vous permettez à un étranger d'y insérer un article où il s'exprime sur un de vos collaborateurs en termes si hasardés et si peu mesurés?

Mais venons au fond de la question, et laissons l'auteur de l'article auquel je réponds s'attacher aux personnalités.

Se proposant de consondre ceux qui, dans le Bulletin des sciences, prétendent avoir fait la découverte d'une langue inconnue, il commence par relever un passage inséré dans le cahier de janvier 1826 (p. 31) de ce recueil. Je rendais compte, dans cet article, du Mictionnaire de la langue polonaise, publié par Lindé. En annonçant ce bel ouvrage, je disais : « Chaque mot polonais y est rendu en allemand, en bohémien, en moravien, en slovaque (langue que l'on parle dans les environs de Presbourg), en croate, en dalmatien, en bosniaque, en styrien, en carinthien, en ragusan ou monténégrin, en slavon, en sorabe ou lusacien, en russe vulgaire ou moderne, et en russe liturgique ou ancien slavon, employé dans les livres d'église. Pour chaque dialecte, il donne des exemples tirés des auteurs nationaux etc.. On voit, par le dictionnaire de Lindé, quelle grande étendue occupent en Europe les nations slaves et leurs différens idiômes. Il ne sera peut-être pas hors de propos d'insérer ici les réflexions suivantes, tirées d'un ouvrage moderne.

« Les anciens Slaves avaient successivement occupé la Mésie, la Dacie, la Pannonie, la Dardanie, la Liburnie, l'Illyrie, la Dalmatie, l'Istrie, l'Épire et une partie du Péloponèse. Avant couvert ces contrées de leurs colonies, ils y introduisirent la langue slave, qui est encore aujourd'hui celle des peuples qui habitent la Circassie, la Russie, la Prusse proprement dite, la Poméranie, la Pologne, la Lusace, la Silésie, la Bohême, la Moravie, une partie de la Hongrie, la Dalmatie, la Bosnie, la Croatie, la Servie, la Carniole, la Carinthie et une partie de la Grèce. Les armées turques, russes, autrichiennes et prussiennes trouvent partout dans leurs rangs des hommes qui parlent slave. Dans la capitale des Musulmans, dans leurs sérails, la langue slave est plus en usage que les autres idiômes usités dans ce pays. Le sultan est obligé de parler slave lo.squ'il veut s'entretenir avec les Circassiennes et avec la plus grande partie des femmes qui peuplent son harem. »

Ce dernier passage est tiré de mon Voyage en Allemagne et en Pologne (Paris, 1816), et je l'avais pris dans des dissertations qui, au commencement du 17^e siècle, mirent en mouvement toute l'université de Prague. Sudet, professeur en cette université, avait publié, en 1614 et 1615, deux thèses, dans lesquelles il cherchait à établir que les Russes, les Roxolans et les Bohémiens avaient eu une seule et même origine; que l'ancienne Roxolanie était le berceau des Russes et cefui des Bohémiens. Troile, recteur de l'université, publié contre cette

opinion deux thèses. Dans la première, il disait: Bohemos origine Roxolanos esse qui scripsit, nescio an porcellus loquatur. La seconde est intitulée: De Bohemid pid contrà Roxolanos; Prague, 1615. Sudet ayant répliqué, Troile lui opposa une troisième thèse, intitulée: Anti-Roxolania; Prague, 1616. Il y dit entre autres: Maneat Roxolanus qui suos veteres pro barbaris agnoscit. L'université de Prague donna gain de cause à Troîle, et Sudet fut admonêté pour avoir osé faire imprimer ses thèses sans avoir l'approbation de l'université et du recteur.

On peut lire à la Bibliothèque royale les pièces de ce procès; c'est la que j'ai puisé les passages que M. J. Titoff blame avec si peu de mesure.

Cette discussion a précédé de 200 ans celle qui s'est élevéc, en 1812 et 1813, dans le sein de l'Institut. Un académicien, M. Petit-Radel, chargé de composer des inscriptions pour célébrer l'entrée de la grande-armée en Russie, donnait aux Russes le nom de Roxolans, qui lui paraissait plus sonore, plus poétique. Un autre académicien, M. Daunou, repoussa cette dernière dénomination. Des mémoires pour et contre furent lus; on voulut bien me consulter. Je dis et je prouvai que l'on donne dans l'histoire le nom de Roxolanie à la Gallicie et aux provinces qui composent aujourd'hui la Russie Rouge; que Lemberg et Kieff sont les villes principales de cette Roxolanie; que ses habitans se sont toujours distingués des Russes par leurs mœurs, leurs lois et leur langue; qu'ils parlent le ruske, qui, depuis 10 siècles, est la langue lithurgique de tous les peuples formant la grande famille des Slaves.

J'assistai en 1813 aux séances de l'Institut, où les deux académiciens exposèrent leur opinion. On argumentait vivement, mais avec une décence et une urbanité que ne connaît point l'auteur de l'article dirigé contre moi dans les Nouvelles Annales des voyages.

En parlant des Roxolans, que l'on me permette de dire quelques mots sur cette illustre esclave qui sut captiver Soliman-le-Grand, et qui, étant devenue l'épouse de ce fier sultan, lui donna Bajazet et Sélim II. La Biographie universelle, qui l'appelle Roxelane, la fait Russe d'origine. D'autres biographies ont prétendu qu'elle était née en France. Les manuscrits historiques découverts et publiés à Varsovie, en 1822, par

J. Urs. Niemcewicz (1) ont conduit à de nouvelles recherches et à des données plus exactes. Parmi ces pièces historiques se trouvent plusieurs lettres adressées par Soliman à Sigismond I^{es}, roi de Pologne. Dans l'une d'elles, le sultan dit : « Ton ambassadeur Opalinski pourra te dire dans quel bonheur il a trouvé ta sœur et mon épouse. »

On a voulu savoir ce qu'était cette sœur de Sigismond, épouse de Soliman, et d'après des recherches faites sur les lieux, on est arrivé aux indications suivantes. Roxolane, et non Roxelane, née à Rochotyn, dans la Russie Rouge, d'un prêtre grec, pope de cette paroisse, enlevée par les Tatars, fut conduite à Constantinople et achetée pour le sérail impérial. Par sa beauté, sa gaîté, elle sut gagner le cœur de Soliman. On l'appela Roxolane, d'après le nom que les anciennes chroniques donnent à sa patrie. Après l'avoir épousée, Soliman disait, pour excuser son mariage: « Roxolane n'est point mon esclave; c'est une princesse qui appartient à la maison du roi de Pologne. » Il avait sans doute été facile aux flatteurs d'ame ner le sultan à cette croyance; et qui aurait pu être tenté de vouloir le tirer de l'erreur? La correspondance de Soliman fait voir qu'en cela il était de bonne foi. Ce qui est bien certain, c'est que les Polonais en profitèrent; par les soins de Roxolane, leurs liaisons avec Soliman furent constamment paisibles et heureuses. Or, Roxolane parlait non le russe, corrompu par les Tatars, mais l'antique langue des Roxolans, que nous appelons ruske, et qui, depuis 10 siècles, est la langue liturgique de la grande famille slave.

Envisageons maintenant de plus près la question principale. Selon M. J. Titoff, les savans collaborateurs du Bulletin des sciences historiques, ne sachant mettre aucune borne à l'ardeur de leur ambition, viennent de découvrir une langue qui, jusqu'à prèsent, était restée inconnue; c'est ce qu'ils appellent la langue ruske.

Asin d'établir clairement la question, nous disons : 1° Le ruske n'est point la langue russe; ce n'est point cette langue que les Tatars-Mongols ont corrompue par le mélange de leur idiôme; 2° le ruske en usage dans la Roxolanie est pur. Toute la famille slave l'emploie dans ses livres liturgiques; il a se

(1) Voyez Bulletin des sciences historiques; octobre 1828, p. 319.

littérature, ses règles grammaticales et ses imprimeries, qui ne sont point employées pour le russe moderne.

1º La langue russe s'est, depuis 600 ans, corrompue par le mélange de mots tatars ou mongols. Schlœzer dit, dans la préface qui précède son édition de Nestor: « La période des Mongols a été longue et terrible; elle a duré depuis 1224 jusqu'en 1462, et, sous ces peuples barbares, tout devint barbare en Russie. Il est surprenant que, pendant cette époque de misère et de désolation, il se soit encore trouvé des hommes qui aient eu le courage de copier les vieilles chroniques et d'en composer de nouvelles. Les Russes, qu'alors on commença à appeler Moscovites, séparés de la Grèce et du reste de l'Europe, n'avaient plus de communication qu'avec la grande horde. »

Les anciens annalistes sont d'accord avec Karamsin, avec Naruszewicz et avec tous les historiens modernes, quand ils parlent de la position abjecte et humiliante dans laquelle les Tatars-Mongols tinrent la Russie moscovite pendant plus de 200 ans. En 1241, les petits-fils de Vladimir-le-Grand étaient si humblement soumis, que quelques-uns d'entre eux servaient de guide aux barbares pour entrer en Pologne. La bataille sanglante de Liegnitz (15 avril 1241) arrêta le torrent; les barbares, essrayés par le dévouement et le courage héroïque des Polonais, se replièrent sur la Moravie, la Hongrie, et l'Europe fut sauvée; mais la Moscovie plia sous le joug pendant deux siècles. Les Mongols y entraient quand cela leur convenait pour emmener les habitans, qu'à coups de fouet ils poussaient devant cux, dit un témoin oculaire, comme de vils troupeaux. Les Mongols venaient lever les tributs, et les tzars de Moscou se courbaient devant eux. Les princes de la maison régnante, les enfans du grand Vladimir, se disputant entre eux pour s'arracher les lambeaux échappés aux barbares, ces princes dégénérés couraient à la grande horde pour s'accuser mutnellement et se supplanter. L'humiliation sut si grande, qu'il y eut de ces princes que le grand-khan condamnait à porter au cou une planche percée, et le prince restait nuit et jour courbé sous le poids. Il y en eut qui épousèrent les filles des Tatars, et, dans les classes moins élevées, on allait au-devant de ces unions. Comment, pendant que la Moscovie se soumettait à

une pareille servitude, comment aurait-elle pu conserver dans sa pureté la langue nationale, et la protéger contre l'influence du peuple vainqueur? M. Titoss croit que les véritablès mots tatars sont assez rarcs dans le russe, et que leur nombre ne va peut-être pas à trois cents. Contentons-nous de cette concession. Mais les barbares n'ont-ils pas introduit d'autres modifications grammaticales dans la langue du peuple vaincu? Qui oserait le dire? Qui pourrait le prouver?

On peut, sur ces questions, consulter les Annales patriotiques (Otiétchestvenniya zapisski), juin 1825, nº 62. On y trouve un article intéressant sous ce titre : Influence des Tatars-Mongols sur les mœurs russes. Après avoir parlé des changemens que les Tatars avaient introduits dans l'habillement, les mœurs et les habitudes des Russes, l'auteur de cet article dit: « Les Mongols ont également introduit dans la langue russe une infinité de leurs mots qui expriment le nom d'objets dont l'usage avait passé de l'Asie en Russie pendant l'espace de 300 ans.... Indépendamment de ces mots, ils y ont fait entrer particulièrement tous les noms de pierres précieuses..... Non-seulement la langue, mais la littérature même, ressentit l'influence tatare. C'est aux Mongols que les Russes ont emprunté leurs contes, remplis de descriptions pompeuses, d'allégories, de sécries, de noms tatares et mongols. On peut bien dire que. sous la domination de ces barbares, les Russes devinrent, pour ainsi dire, Asiatiques. Quoiqu'ils dussent être les ennemis du peuple vainqueur, cependant ils entraient volontiers à son service. Aussi beaucoup de nobles familles russes tirent leur origine des Tatares; telles sont les Stroganof, Sabourof, Mansourof, Khanisof, Talyzine, Khitroff, Youschkof, Apraxino, Petervo-Solovof, Kolokoltzof, Mestchenki, Bakhmitief. Daschkof, Rostoptchine, Youssoupof, Bibikof, Kotchoubey, etc. .

2º Le ruske a sa littérature particulière. Ne citons qu'un de ses poètes, Zimorowicz (Simon). Cet auteur léger, élégant, appartenait à nne de ces familles arméniennes qui, réfugiées dans la Roxolanie, étaient, par leur industrie, parvenues aux premières magistratures de Lemberg. Simon, qui cultivait le genre simple de la muse pastorale, a publié: 1º Roxolanki, so iest ruskie panny na wescle Bartlomicia Zimorowicza; przez



Simeona Zimorowicza, Lemberg, 1634; réimprimé à Cracovie même année, à Varsovie 1778, et publié de nouveau à Varsovie 1803; 2° Sielanki nowe ruskie roznym stanom dla rabuwy teras s'wiezo wydane przez Simeona Zimorowicza, Lemberg, 1663; Varsovie, 1770, 1778 et 1805.

Si M. Titoss me le permet, je traduirai ainsi le commencement de ces deux pièces: les Roxolanes ou les Dames ruskes; — Nouveaux rondeaux ruskes.

Ces deux pièces, auxquelles on pourrait en joindre beaucoup d'autres, ne sont russes ni quant au langage, ni quant aux caractères de l'alphabet.

Ignace Danilowicz, nommé professeur du droit lithuanien à l'université de Kharkhoff, se rendant de S. Pétersbourg au lieu de sa destination, passa par Moscou, où il visita la bibliothèque du comte Tolstoy, qui est si riche en monumens slavons du moyen âge. Devant, d'après les fonctions qui lui sont confiées, s'attacher particulièrement, dans ses leçons, à expliquer les anciens statuts de la Lithuanie, il chercha, dans la bibliothèque qu'il visitait, les diplômes qui ont un rapport direct avec sa mission. Il nomme rusko-lithuanien, ou bialoruske, ou bianc-ruske, le dialecte dans lequel ils sont écrits. Il y en a depuis le 12^e siècle. On voit que, même dans le 16^e siècle, on parlait le ruske ou rusko-lithuanien à Lemberg, comme à Wilna et à Knyzsyn. C'était la langue dont on se servait dans la chancellerie des Jagellons et des Sigismond, pour les affaires qui regardaient la Russie Rouge et la Lithuanie.

C'est un professeur enseignant dans une université de l'empire russe, c'est Danilowicz, qui dit aux Russes que leur langue s'est corrompue pendant la triste période des Mongols, et que le nusur s'est conservé dans sa pureté primitive.

Le savant Lelewell, qui a complété Danilowicz, a publié 8 diplômes donnés en langue ruske (Dziennik Warszawski; déc. 1826). J'ai publié dans le Bulletin des sciences historiques, août 1828, quelques morceaux pris fidèlement dans ces diplômes; la copie a été soigneusement collationnée. M. Titoss dit le contraire, et, selon lui, j'ai mal copié et mal traduit. C'est chose facile à vérisier; cela se fera quand je pourrai me procurer les originaux que j'ai eu sous les yeux. Mais admettons que le traducteur et l'imprimeur se soient trompés; les fautes

qui peuvent leur avoir échappé prouveraient-elles la thèse que notre savant critique veut défendre?

4º On a publié à Moscou, 1824, les Archives de la Russie-Blanche, recueillies par Grygorowick. Le Bulletin des sciences historiques (fév. 1826, p. 138) dit en annonçant le tome 1er de ces Archives: « Ce premier tome comprend 57 anciens diplômes, rangés selon l'ordre chronologique. Ils ont presque tous pour objet les priviléges que les rois de Pologne ont accordés aux habitans de la Russie-Blanche avant que ces contrées eussent été incorporées à l'empire russe par le traité d'Andruszow. Ils ont ordinairement rapport aux libertés civiles et religieuses de ces habitans, qui, en général, sont attachés au rit gree. Quelques-uns de ces diplômes sont en latin, la plupart en polonais ou en ruske, qui est le langage usité dans la Russie-Blanche. Avant la réunion à l'empire russe, cet idiôme, qui, n'étant ni le polonais ni le russe, est assujetti à des règles particulières, était même employé dans les transactions publiques, ce que le gouvernement russe ne permet plus ; cependant les habitans de la Russie-Blanche continuent à se servir de leur dialecte particulier dans leurs rapports sociaux et commerciaux. On ne peut déterminer d'une manière bien précise quelle était la population de la Russie-Blanche lorsqu'en 1772 se sit le premier partage de la Pologne; mais il paraît, d'après des documens assez certains, qu'en 1789, dix-sept ans après la réunion à la Russie, la métropole de l'église ruske comptait 1,926 églises catholiques, 2,126 ecclésiastiques et 1,239,652 habitans catholiques. La population entière, en y joignaut les habitans professant d'autres cultes, était de 3,248,659 ames.

Voilà des faits positifs; pour les réfuter, il faut en produire d'autres qui les confondent et qui soient bien avérés. Il ne suf-fit point ici de crier à l'absurdité.

5° Nestor, le père de l'histoire russe, mort à Kief en 1116, y avait écrit sa Chronique dans l'ancien langage que nous appelons ruske on roxolan, et auquel d'autres donnent le nom de vicux slavon. Schlœzer a publié en 1802 cette chronique sous ce titre: Annales russes de Nestor dans leur langue originale slavone. L'ouvrage est dédié à l'empereur Alexandre. Ce savant dit dans sa préface : « La langue dans laquelle a écrit Nestor est le vieux slavon, qui a passé dans les livres liturgi-

ques dont se servent les nations slaves appartenant au rit grec. Ces nations, dont le nombre va bien à 60, sont les Russes, les Polonais, les Bohémiens, les Moraviens, les Croates, les Bosniens, les Illyriens, les Dalmates, etc., et tous ont introduit des changemens dans l'ancien langage. La langue originale est le vieux slavon; mais qui pourrait montrer l'époque où les différens dialectes se sont séparés de la langue originale par les modifications qui les distinguent aujourd'hui? Quand le vieux slavon, en se modifiant, a-t-il formé la laugue russe telle que nous la parlons? Pour cela, nous n'avons que des données confuses et imparfaites..... Nestor a été reproduit dans un grand nombre de manuscrits; mais où est l'original de cet ancien auteur? En 1721, Tatistcheff, à qui Pierre-le-Grand avait donné une mission en Sibérie, y découvrit un ancien codex. qui, à en juger par l'écriture et le style, lui parut être l'original de Nestor. Celui qui en était le propriétaire l'avait étudié; il se chargea de le copier : mais malheureusement, pour rendre l'original intelligible, il avait rendu les mots et les phrases qui lui paraissaient trop antiques, en russe moderne. »

Le même auteur explique la différence qu'il y a entre le vieux slavon et le russe moderne, qui, selon lui, ne s'est formé et n'a été imprimé tel qu'il est que dans le commencement du 18° siècle. Pierre-le-Grand, se trouvant en 1698 à Amsterdam, y avait fait établir une imprimerie avec les caractères du russe moderne. En 1711, cette imprimerie fut transférée à Pétersbourg, et on commença à y faire paraître les ukases et quelques journaux. Le tzar voulut que l'on se servit aussi de ces nouveaux caractères pour imprimer les ouvrages écrits en vieux slavon, et on obéit. La chronique de Nestor, publiée par Schlæzer, a paru en caractères latins, et Danilowicz, ainsi que Lelewell, se sont servis des mêmes caractères.

Enfin, tirons une conclusion. Il y a une langue originale qui appartient à tous les peuples slaves. Les Russes, courbés sons le joug des Tatares, ont corrompu la langue de leurs pères; l'ancien slavon, ou le ruske, s'est conservé pur dans le pays des Roxolans: leur idiôme est conforme à la langue liturgique; leur dialecte n'est point une langue inconnue nouvellement découverte; c'est la langue que parlaient les anciens Slaves.

6° La langue ruske a ses caractères typographiques et ses imprimeries particulières. Pierre-le-Grand en établit une à Moscou; Théodore Polycarpe, qui en était le directeur, publia en 1704 un Dictionnarium trilingue où ce vieil idiôme slavon est expliqué en grec et en latin. Il y a plusieurs imprimeries pareilles à Kiow; il y en a une à Poczajew, maison religieuse qui suit la règle de Saint-Basile, entre Lemberg et Kiow. Il y en a également à Saint-Pétersbourg; un archevêque de Zagrab ou Agram en a établi une dans la capitale de la Croatie, et l'Autriche a fait ériger à Bude et à Venise de ces imprimeries, pour les sujets autrichiens qui suivent le rit slavon.

Je me suis hâté de vous donner ces renseignemens; peut-être suffiront-ils pour éclaircir l'article de M. Titoff. Je pourrai développer le sujet quand les originaux me seront parvenus.

Je vous prie de vouloir bien insérer ma lettre dans un de vos prochains cahiers.

Je suis, etc.

G. GLBY.

135. Fables Polonaises de Krasicki, prince et archevêque de Guesne; traduites par J. B. M. de Vienne. Un vol. in-18. Paris, 1828; Firmin Didot.

A une époque encore récente, notre littérature, riche, mais dédaigneuse, se renfermait dans le cercle qui lui était tracé par les auteurs célèbres dont elle avait recueilli le brillant héritage. Des limites avaient été imposées au goût; le langage lui-même semblait rester stationnaire, comme si la pensée, désormais stérile, devait s'arrêter, ou rétrograder vers le passé. Depuis quelque temps, au contraire, on a senti que le beau ne pouvait être le partage exclusif d'un peuple; une généreuse émulation s'est manifestée, et chaque nation a vu se naturaliser parmi elle les œuvres du génie. La Russie elle-même a payé son tribut à cette curiosité qui constitue le caractère distinctif de l'époque, et les fables de Kriloff, accueillies naguère avec intérêt, n'ont pas trompé l'attente de leur savant éditeur. C'est donc avec empressement que nous annonçons au public la muse de Krasicki dont celle de M. de Vienne est la digné interprête. Jeté en Lithuanie par les événemens de la guerre, M. de Vienne trouva dans l'étude d'une nouvelle littérature, quelques adoucissemens au sort d'un captif. La sympathie du talent et le

souvenir si doux de la patrie sur une terre étrangère, remplirent son cœur du désir de faire connaître à la France les productions du Lafontaine Polonais: heureux projet que le succès
vient de couronner. Son ouvrage sera goûté sous le rapport
du mérite littéraire, mais il se recommande plus particulièrement aux lecteurs du Bulletin, habitués à la recherche des
connaissances positives. Le style, c'est l'homme; c'est aussi l'expression de la société. L'application que nous faisons ici de
cette pensée d'un écrivain distingué du dernier siècle, indique
assez le double motif d'intérêt qui s'attache à la lecture des
fables Polonaises.

N. de Roa.

136. Acte n'un conte Consad de Wustenberg, fait à Saint-Jean d'Acre en Syrie dans l'année 1228, avec des observations par l'éditeur. (Wustembergishe Jahrbücher für vaterlændische Geschichte; 1828, p. 93).

Cet acte, par lequel Conrad, comte de Grüningen, donne son domaine de Marpach aux hospitaliers teutoniques à Jérusalem, est fort important pour l'histoire du Wurtemberg. C'est le document le plus ancien que l'on possède en ce genre : le sceau, attachéau titre original, est au nom de Conrad de Wurtemberg, et prouve les antiques rapports qui ont existé entre la famille de Wurtemberg et celle des comtes de Grüningen. Cette pièce, qui date de l'an 1228, est encore fort intéressante sous ce point de vue, qu'elle nous révèle un fait jusqu'à présent inconnu; c'est que le Wurtemberg, comme les autres pays de l'Allemagne, avait fourni des soutiens à la cause des croisades.

137. DEUTSCHE SPAACHLEHRE - Grammaire allemande avec co second titre: Organisme du langage considéré comme introduction à la grammaire allemando; par le Dr. Ch. Fer. BECKER. 1er vol. gr. in-8° de xvi et 368 p. Francfort sur le Mein, 1827; Reinherr. (Gætting. gelehrte Anzeig.; mai 1828, p. 697).

En 1824, l'auteur a fait paraître un ouvrage intitulé: de la formation des mots de la langue allemande, ou développement organique de cette langue. Dans l'analyse, l'idée que le langage doit être considéré comme un produit organique de la nature humaine, et même comme un tout organique divisé en ses parties, n'avait été appliquée dans le premier ouvrage de l'auteur.

qu'à un élément spécial du langage, savoir : l'étymologie. Dans ce second essai, l'auteur s'est proposé de traiter sous un point de vue physiologique, le langage pris dans son ensemble, et d'en exposer tous les rapports comme étant des rapports organiques. La première section traite de l'organisme du langage en général. Le langage est une fonction organique de l'espèce. Car la vie humaine n'exige pas seulement, comme celle des animaux, une coexistence purement instinctive qui est la condition nécessaire à la propagation de l'espèce, elle demande en outre une communication bienveillante des idées, un développement commun de la vie intellectuelle, par lequel la vie intellectuelle devient également un attribut de l'espèce. - Sous ce rapport, le langage peut être comparé aux fonctions sexuelles, et suppose un double appareil d'organes. L'un pour donner : organes de la parole - L'autre pour recevoir : organes auditifs. Ces organes atteignent de bonne heure leur développement, et, par cela même, ils indiquent la destination infiniment plus élevée de la vie intellectuelle. Dans la respiration et dans une foule d'autres fonctions, la volonté agit plus par voie de restriction, que par voie d'action. L'homme parle parce qu'il pense; il se tait parce que telle est sa volonté; il n'apprend pas à parler, il apprend à se taire.

Le langage considéré comme produit naturel organique se manifestant, non avec spontanéité et conscience, mais par une nécessité interne, se distingue de toute œuvre de l'art et de l'invention des hommes. S'il fallait encore une preuve de la justesse de cette opinion, on la trouverait dans les rapports entre les voyelles, dans les langues dérivées d'une langue mère. La seconde section traite de la formation organique des sons. On ne saurait assez recommander à l'attention de l'observateur le rôle que jouent les sons qui se forment par l'aspiration. Troisième section. Formation organique des mots, racines, agglutination. Langues synthétiques et analytiques. Quatrième section. Formation organique de la proposition. 1. C'est en général le prédicat qui est la notion principale dans la proposition. 2. Rapports de la proposition simple. 3. De la proposition composée. 4. Topique et flexion.

L'investigation historique du langage, dit l'auteur, est à l'enseignement proprement dit du langage, ce que l'histoire

naturelle est à l'enseignement des sciences naturelles. Il faut par conséquent qu'elle soit comparative comme l'histoire naturelle: de même que la zoologie comparative fait connaître les rapports organiques des corps des animaux, de même la théorie comparée des langues et des idiômes de différens temps et de différens peuples, met en évidence les rapports organiques du langage, et les résultats des investigations historiques sur le langage ne sont importans et utiles, que parce qu'ils mettent en évidence les rapports organiques de la langue. La zoologie comparative nous a appris que des différentes fonctions animales et des organes qui y sont relatifs, les uns ont atteint le plus haut degré de développement dans telle classe d'animaux, les antres dans telle autre classe, et que les fonctions principales de la vie animale sont à certains égards réparties parmi les différentes classes d'animaux. Nous pouvons, dit-il, attendre des résultats analogues de l'étude comparée des langues. Cette étude nous apprendra, que parmi les fonctions organiques particulières au langage, il en est qui ont atteint leur plus haut degré de développement dans telle langue particulière, et d'autres, dans tel autre idiôme, et que l'ensemble des langues peut seul faire connaître tous les rapports organiques du langage dans leur perfection. Ainsi, par exemple, la partie du rythme semble s'être développée d'une manière plus parsaite dans la langue allemande, l'euphonie, par contre, dans la langue latine et dans l'idiôme grec; et de même que la conjugaison du verbe semble avoir atteint, dans la langue grecque, son plus haut développement, de même la déclinaison du substantif semble avoir atteint le sien dans la langue sinlandaise.

Nous ajouterons que, dans toutes les conjectures que l'auteur hazarde, il se montre subtil, mais non tranchant. C. R.

138. Dissertation critique et afologétique sur la langue Basque; pa r un ecclésisstique du diocèse de Bayonne.; prix, 2 fr. 25, Bayonne Cluzcan. (Gaceta de Bayona; 1829, Nº 30, p. 3.)

L'auteur, après avoir fait l'éloge des travaux de Larramendi, qui a écrit la grammaire de la langue basque, expose la nécessité d'examiner plus philosophiquement cet idiôme, et d'y chercher son économie sans tenir compte des théories grammaticales que l'on a appliquées avec plus ou moins de bonheur à d'antres langues. Pour se livrer à des recherches de cette nature, il faut connaître les principes de la grammaire générale. L'auteur possède parfaitement cette connaissance, quoique sa modestie l'oblige souvent à citer les auteurs distingués qui ont écrit sur cette matière.

Il examine d'abord les sons de l'idiôme basque, puis les élémens grammaticaux, qu'il réduit à deux, savoir : le nom et le verbe. Sous la dénomination de nom, il comprend l'adjectif, le participe et l'infinitif des verbes ; il réduit les adverbes à des cas du nom, ce qu'ils sont en effet dans le basque. Les articles sont incorporés au nom comme enclytiques. Il n'y a pas de prépositions, parce que cette langue désigne par un grand nombre de cas les diverses relations d'une chose avec d'autres. Il ne dit rien des conjonctions, et quoique sa théorie grammaticale soit de peu d'importance dans toutes les langues, la théorie philosophique est plus importante, et offre plus de difficultés.

Le Basque n'admet que les cinq voyelles principales a, e, i, o, u, comme l'Espagnol, sans aucun mélange de sons intermédiaires; aussi la prononciation en est-elle claire et forte. — Le Basque a un nombre convenable de consonnes. Des articulations anciennes, il a conservé l, s, comme on les prononce en Castillan, et les aspirées ph, kh, th, comme ne les prononce aucune nation moderne. L'auteur fait remarquer avec raison que l'aspiration d'une consonne exige deux conditions, savoir: 1º Que l'on n'altère point le son propre à ce genre d'articulations, et que l'on donne à ce son le degré de force convenable. Enfin le Basque a rejeté les sons, qui lui sont étrangers, du v, x, z, g, j, comme les prononcent les Français. Disons que l'Espagnol n'a rejeté de ces sons que celui du v, et en a même conservé la forme. Cette partie de la dissertation est écrite avec beaucoup de talent, et avec une érudition très-judiciense.

Cependant la theorie de la déclinaison dans laquelle consiste le génie propre à cette langue, nous semble meilleure. Elle n'a pas de genre. L'auteur fait ressortir les avantages de ce défaut; il pourrait même le considérer comme la cause de la nouveauté et de la grâce que doit avoir le nom personnifié dans les mouvemens oratoires ou poétiques, parce qu'on lui donne alors un genre correspondant à des qualités. Le Basque n'a qu'une déclinaison qui consiste toute entière en inflexions avec deux

nombres, le singulier et le pluriel désinis, et le nombre indésini, qui est particulier à cette langue, et dans lequel l'appellatif se prend dans toute sa généralité sans être ni singulier ni pluriel, et sans être déterminé d'aucune manière. — Il en résulte què, lorsque le nombre est sussissamment indiqué par le contexte de la phrase, le Basque laisse le nom et les adjectifs qui s'y rapportent, indésinis, sans qu'il ait besoin d'employer le pluriel, de la même manière qu'en algèbre, on lit et l'on écrit 4 a au lieu de 4 aes. Les Basques qui n'ont pas appris le Castillan dès leur enfance, lorsqu'ils commencent à le parler, emploient le singulier de cette langue au lieu de l'indésini qu'elle ne connaît point, et disent quatre soldat vétu, au lieu de dire quatre soldats vétus, solécisme que les Espagnols appellent concordance basque.

D'après l'autenr, la déclinaison, dans le basque, consiste en 45 cas, 15 pour l'indéfini, 15 pour le singulier et 15 pour le pluriel. Tous ces cas auxquels il donne des noms inconnus dans les grammaires vulgaires, et, à notre avis, avec beaucoup de tact, différent par leurs inflexions.

l'ai déja dit que cette langue ne connaît point la préposition, parce que les divers rapports du nom s'expriment par les terminaisous. Reste à savoir si elles n'ont pas été des enclytiques, ou des pospositions qui ont ou ont eu autresois une valeur séparée du nom, et qui ont fini par s'y incorporer, ce qui arrive relativement à l'articlé, et évidemment à l'égard des inflexions gatie, gante; la même remarque s'applique à la langue castillane en ce qui touche l'auxiliaire hé, his, dans les suturs de l'indicatif et aux imparsaits du subjonctif. Il n'y a point d'effet sans cause, et où pourrait-on mieux trouver la raison des déclinaisons, si ce n'est dans la valeur de prépositions qui forment par elles-mêmes les dernières lettres des cas? Cet examen très-difficile, pour ne pas dire impossible, dans les langues anciennes, pourrait se faire avec plus d'espoir d'un résultat satisfaisant, à l'égard des langues que l'on parle aujourd'hut.

L'auteur passe ensuite à la conjugaison, et après avoir prouvé que l'infinitif est un véritable non soumis aux règles de la déclinaison, il démontre que la conjugaison dans l'idiôme basque se forme de ce nom combiné avec les deux verbes auxiliaires propres à cette langue, et qui ont à peu près la même

Digitized by Google

signification que ser et haber dans le Castillan. Il prouve aussi que le verbe basque représente l'affirmation qui exprime la conscience de celui qui parle, et dans laquelle consiste essentiellement l'acte du jugement. Il explique ensuite l'art vraiment admirable, suivant lequel se combinent les pronoms de deux en deux et de trois en trois pour indiquer la personne et les relations du verbe, avec beaucoup de facilité et derapidité.

Une particularité du verbe, s'est que l'on peut former avec chacune de ses terminaisons un nom ou un participe susceptible d'être décliné; de même que l'on peut former avec chaque cas de la déclinaison de nouveaux noms qui ont la signification du premier, modifiée suivant la nature de ce cas.

Les théories philosophiques de la déclinaison et de la conjugaison présentées pour la première fois au public dans cet ouvrage, prouvent que le Basque est un idiôme simple, perce que sa formation s'accorde avec les principes naturels du langage; libre dans son allure, parce que les terminaisons lui permettent de renverser l'ordre grammatical de la phrase; susceptible d'exprimer la succession logique des idées, parce que les règles en sont pour ainsi dire architectoniques, de même que de rendre les mouvemens pathétiques de l'imagination et des passions, par la facilité que cet idiôme a de créer des mots nouveaux pour peindre de nouvelles images et de nouveaux sentimens. Ces qualités, que le petit nombre des écrivains basques, et le peu d'étendue du pays, ont renducs presque inutiles pour l'éloquence et la poésie, peuvent lui être communes avec d'autres langues, et les richesses littéraires infiniment plus grandes de ces dernières suffiraient pour les balancer. Le caractère par lequel l'idiôme basque diffère des autres idiômes de l'Europe occidentale, c'est son originalité, qui consiste, comme celle de toutes les langues primitives, dans la décomposition qu'on peut faire de tous ses mots en racines significatives. Il suffit à un Basque d'entendre prononcer le nom d'un peuple, pour deviner sur le champ les principales qualités du territoire qu'occupe ce peuple. Ce caractère lui est commun avec le Chinois, l'Arabe et une foule d'autres langues primitives. L'auteur développe suffisamment ce caractère en le faisant sentir par divers mots. L'étymologie qu'il donne aux noms de la semaine honore autant son bon esprit de critique que sa piété.

Nots se pouvous nous empécher de recommander la lecture de cet ouvrage, tant à ceux qui parlent le Basque et qui doivent chercher à connaître philosophiquement cet idiome, qu'à ceux qui examinent avec attention une sation, une langue et un gouvernement dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et qui se sont maintenus pendant tant de siècles, iselés, pour ainsi dire, au milieu des convulsions de la barbarie et de la civilisation, sans éprouver aucune altération notable. Lh où le philologue termine ses observations, tloivent commencer colles de l'antiquaire et de l'historien.

C. R.

13g. Dictionnatae Basque, Espacnol et Français; par M. F. Lectuse, de Paris, professeur de littérature grecque et de langue hébraîque à la faculté des lettres de Toulouse. 2 vol. in-8°, de 1000 p. à 2 col.; prix, 20 fr.

Le même Dictionnaire réuni en un seul vol. in-4°, à 3 colonnes; précédé d'une dissertation philologique sur les langues, considérées principalement sous le rapport de leur filiation et de leur connexion, et orné d'une carté de la Cantabrié espaguele et française; prix, 25 fc.

140. Cours THEORIQUE ET PRATIQUE DE GRAMMAIRE PRANÇAISM, à l'usage des pensionnats et des personnes qui veulent apprendre la langue sans maître; par C. A. DELVART. In-80 de vui et 575 p., avec une appendice; prix, 8 fr. Paris, 1828; Lenormant père et Pichard.

Cet duvrage n'est, si l'ou veut, qu'une compilation; mais cette compilation est, en général, faite avec asses de discernement. Quoique l'auteur n'aborde pas, à beaucoup près, toutes les questions auxquelles peut donner lieu la grammaire de notre langue, il s'attache néanmoins à résoudre les difficultés les plus sérieuses, et qui nous arrêtent le plus fréquemment dans le discours écrit ou parlé.

Le plan adopté dans le nouveau Cours de Grammaire française est à peu près le même que celui qu'on trouve suivi dans la plupart des livres de ce genre, si ce n'est que M. Delvart a mis à la suité de chaque chapitre un exercice cacologique, relatif sun règles qu'il renferme. Cette méthode, qui d'ailleurs à est pas nouvelle, a, sans contredit, l'avantage d'offrir immédiatement l'application des préceptes que l'on vient de donner; mais, d'un autre côté, comme elle interrompt continuellement la série de faits grammaticaux que présente l'ouvrage, elle détruit l'unité qui doit exister entre toutes les parties d'un même corps de doctrine; en ce sens, toutefois, que les exercices dont il s'agit empêchent l'étudiant de voir clairement et du premier abord, la liaison d'un chapitre avec celui qui le précède ou qui le suit.

Après avoir parlé de l'ensemble de la nouvelle Grammeire, il est bon d'entrer dans quelques détails, et de signaler plasieurs des passages, en assez grand nombre, qui nous ont para donner prise à la critique.

D'abord, l'auteur adopte, pour la Grammaire en général, la définition surannée de la plupart de ses devanciers, c'est-àdire, que la science qui a pour objet les fondemens de la théorie du langage, est transformée en « l'art de parler et d'écrite correctement. . Ce n'est pas tout: M. Delvart ajonte à cette définition ridicule une proposition que nous ergyons lui appartenir, à lui seul, et qui n'a pas besoin d'être qualifiée. « Pour parler et pour écrire correctement, dit-il, on se sert de mots. » Nous le prions de nous apprendre de quoi l'on se sert pour parler et pour écrire incorrectement. M. Delvart veut, (p. 3), qu'on ait donné, par analogie, le genre masculin on séminin à des choses qui ne sont ni males ni femelles, « selon qu'elles paraissent imiter la force, le courage des êtres males, ou la faiblesse, la douceur des êtres femelles »; et il donne comme exemples les mots livre, table, soleil, lune. L'auteur voudra-t-il bien nous dire en quoi consistent la force ou le courage d'un livre, et la faiblesse ou la douceur d'une table? Nous lisons, (p. 207), que le verbe hair prend un tréma sur l'à à toutes les personnes, excepté aux trois premières du présent de l'indicatif, etc. Noss rendons à M. Delvart la justice de croire qu'il ne compte pas plus de trois personnes, quoique les termes qu'il emploie semblent, en quelque sorte, savoriser une opinion disserente: Ce qu'il a voulu dire vaut mieux que ce qu'il a dit. L'auteur avertit à la page suivante, de ne pas confoadre recourrir avec recouvrer; cette observation a, seion nous, qualque chosa de naïf: pourquoi ne recommande-t-il pas aussi de bien distinguer murir de murer, affermir d'affermer, suitr de saler, etq.

Dans cette phrase (p. 400): « certains philosophes anciens ne savaient pas que la terre tourne autour du soleil, » notre grammairien regarde le mot tourne comme un subjonctif: il est pourtant assez clair que c'est le présent indicatif.

Le volume renferme, sous le titre d'Observations particulières, une contre épreuve (du moins en grande partie) des Remarques détachées qui terminent la Grammaire des Grammaires de M. Girault-Duvivier, qui, du reste, n'est citée nulle part. Mais, pour ne parier ici que de M. Delvart, dont l'ouvrage seul nous occupe, nous ferons sur cette avant-dernière section de son livre deux on trois observations qui ne seront peut-être pas de son goût. Nous trouvons un article sur les mots amnistie et armistice. L'auteur, sidèle à sa désiance contre la sagacité de ses lecteurs, parait craindre qu'on ne prenne ces deux termes l'un pour l'autre. Quant à nous, nous ne voyons entre eux qu'un faible rapport de consonnance. Que n'a-t-il fait aussi. pendant qu'il y était, un article sur cimeterre et cimetière, sur livre et lievre, futaie et futaine, mulet et mulot, etc., etc.? certes, il existe, matériellement parlant, entre ces mots pris deux à deux, un rapport plus étroit qu'entre ceux que notre grammairien prend la peine de différencier.-Il est dit (p. 494) que le mot fraction n'est d'usage que dans quelques phrases consacrées, comme dans la fraction de l'hostie. M. Delvart ignore-t-il qu'on l'emploie sans cesse en arithmétique. - On lit (p. 501) « L'Académie, Trévoux, Wailly, etc., écrivent ce mot (solennel) par deux n : ceux qui écrivent solemnel font donc une faute. D'ailleurs solennei est conforme à l'étymologie, » etc. Ce raisonnement a la même force de logique que celui qui serait ainsi concu : « Pratiquez la tempérance parce qu'Hippocrate la recommande; d'ailleurs, elle est nécessaire à la santé. » Ainsi, comme on voit, M. Delvart donne, comme raison principale et décisive, le motif accessoire et subsidiaire, et vice versa.

L'appendice est un volume assez mince, qui, comme on l'a vu en tête de cette analyse, renferme les corrigés des exercices répandus dans la Grammaire, exercices qui forment à peu près les cinq onxièmes du livre. Cette partie de l'ouvrage nous paraît hors de toute proportion avec le reste; nous pensons que, dans tous les cas, elle aurait pu être abrégée de moitié sans inconvénient; et qu'elle l'eût été avec avantage pour les étudians, si l'auteur avait secru d'autant la partie explicative et théorique de sa Grammaire.

Le Bulletin étant établi dans l'intérêt de la science plutôt que dans celui des auteurs, M. Delvart voudra bien nous pardonner les critiques que nous nous sommes permises sur son ouvrage, qui, d'ailleurs, est celui d'un homme instruit, et mérite, sous plus d'un rapport, l'attention et l'estime du public éclairé.

E. C. D. A.

MYTHOLOGIE.

- 241. ATTRIBUTS DES DIVINITES DE LA VABLE, précédés des symboles des fleurs et des animeux les plus connus; per J. B. Pavan. In-18 d'une feuille. Paris, 1828; passage Vére-Dodat, n 1.
- 142. PRISCE VETERUM BORRALIUM MYTHOLOGIE LEXICON, cuncta illius cosmologica, theosophica et dæmonica numina, entia et loca ordine alphabetico indicans, illustrans et è magnà parte, cum exteris ista contingentibus, comparans. Accedit Septentrionalium, Gothorum, Scandinavorum aut Danorum gentile calendarium, ex Asià oriundum, jam primum expositum et cum variis cognatarum gentium fastis, festis et solennibus ritibus vel superstitionibus collatum. Auctore Finno Magnusen, professore. In-4°; prix, 10 rixdal. Copenhague, 1828; Gyldendal.

Ce dictionnaire fait partie du 3° volume de la nouvelle édition de l'Edda: on l'a imprimé séparément pour les amateurs des dictionnaires mythologiques.

D.

143. UEBER DIE DRUIDER, etc. Sur les Druides des Celtes et sur les prêtres des anciens Germains; par C. C. BARTE. Grand in-8° de 232 pages; prix, 1 thaler. Erlangen, 1826; Palm. (Leipzig. Liter. Zeitung; mai, 1828, n° 136, p. 1083).

L'auteur traite son objet dans les chapitres suivans : 1º du nom des druides, 2º de l'organisation du druidisme, 3º de l'éducation scientifique et des connaissances des druides, 4º de la religion des druides, 5º du culte des druides, 6º de l'inv

finence politique des druides, 7° des druidesses, 8° de l'extinction des druides, 9° sur l'origine du druidisme, 10° des prêtres germaniques, 11° des femmes sages (doctes) des Germains. Il paraît que l'auteur, déjà honorablement connu par d'autres écrits historiques, déploie dans celui-ci une connaissance profonde de la matière qu'il traite.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

- 144. Costumes des anciens, par Thomas Hc/., publiés par D. Vincent Boens et Van den Bunggraare. 4º édit., 6º liv. in-4º; prix, 1 fr. 80 c. Bruxelles, 1827; Tarlier.
- 145. MISCELLANKA PROENICIA, sive Commentarii de rebus Phœnicum, quibus inscriptiones multe lapidum ac nummorum, nominaque proprie hominum et locorum explicantur, item puniese gentis lingua et religiones passim illustrantur. Auctore Henri Ar. Hamakka. In-4°, avec 5 pl. lithograph.; prik 21 fr. 16 c., Leyde 1828; Luchtmans.
- 146. Description des monumens musulmans du gabinet du duc de Blacas, par M. Reinaud, avec planches; Tom. 2; prix, 18 fr. les 2 vol., et 30 fr. papier velin. Paris, 1828; Dondey-Dupré. (Voy. Bulletin, Tom. X, n° 39.)

Nous avons dit en rendant compte du 1es volume de cet ouvrage, que l'histoire des Musulmons apparaissait ici sous les fermes d'une belle femme chargée de pierres précienses et de diverses parures, dont les inscriptions révélaient sa croyance, sa religion, ses mœurs et son caractère. Ce rapport sous lequel nous avons envisagé cet ouvrage devient toujours plus véritable par la nature des faits et des développemens que renferme le second volume enrichi de planches. La division qu'a suivie M. Reinaud nous a paru la plus convenable. Il s'occupe d'abord des pierres qui se rapportent à Dieu, ensuite de celles qui se rapportent aux patriarches ou aux saints musulmans, enfin de celles qui n'ont d'autre objet qu'une pensée pieuse, morale on superstitieuse.

Le formule le plus usitée des Musulmans est connue en ces

termes. « Au nom du Dieu clément et miséricordieux. » Lorsque ces paroles descendirent pour la première fois du ciel, dit un de leurs docteurs, les nuages coururent vers l'Orient, les vents retinrent leur halcine, la mer se souleva, et tout ce qui respire prêta une orcille attentive; aussitôt les anges rebelles quittèrent le ciel, et Dieu jura par sa toute-puissance que qui-conque respecterait ces paroles serait heureux en cette vie et en l'autre. Aussi les Musulmans se servent de cette invocation dans toutes les actions de la vie, ils la font en se levant, en se couchant, en s'asseyant, avant de se mettre à table, on la voit sur leur cachet, en tête de leurs écrits et des objets qui servent à leur usage. Selon eux, tous leurs grands personnages ne sont arrivés que par cette invocation à ce degré de vertu qui fait l'admiration des siècles, comme si Dieu leur eut prêté son bras.

Le caractère de la divinité d'après l'alcoran se trouve gravé sur des pierres précieuses. On y lit ces paroles sublimes. « Le Dieu au-delà duquel il n'y en a pas d'autre, vit et subsiste par lui-même, il n'est pas sujet au dormir ni au sommeil. A lui appartient ce qui est au ciel et sur la terre. Qui pourrait intercèder auprès de lui, si ce n'est par un effet de sa volonté? Il connaît l'avenir aussi bien que le passé, et nul ne possède de sa science que ce qu'il veut bien accorder. Son trône embrasse les cieux et la terre, et il les conserve l'un et l'autre sans peine; lui seul est grand et sublime. »

On voit sur d'autres pierres les nombreux attributs de la divinité, je vais en citer quelques uns : « O toi qui resserres ! & toi qui étends! ô toi qui élèves! ô toi qui abaisses! ô toi qui vois! ô sage! ô toi qui glorifies! ô toi qui avilis! ô toi qui écoutes! ô équitable! ô bon, » La plupart de ces attributs en forme de prières, sont tirés de l'alcoran. Telle est la haute idée que les Musulmans ont de la divinité qu'ils représentent la tête couverte d'un voile, comme impénétrable à la vue des mortels.

Parmi les pierres qui se rapportent à leurs prophètes, il n'en est point de plus considérable pour l'histoire que celle qui trace le portrait de Mahomet en ces paroles: « Il était bien proportionné; son teint était éclatant et tirant un peu sur blanc; il exhalait une odeur agréable, il avait les sourcils bien fendus, ses cheveux tiraient sur le blanc; il avait le fond des yeux bleu, le front large, les oreilles petites, le nez aquilin et les dents biens coupées; sa figure et sa barbe étaient rondes, et ses mains longues, ses doigts affilés, sa taille épaisse; il n'avait pas de poil sur le corps, si ce n'est depuis la fossette du gosier jusqu'au nombril. Entre ses deux épaules était le sceau de la prophétie; on y lisait ces paroles : vas où tu voudras, tu seras victorieux.

Ce signalement du prophète qu'on trouve fréquemment, soit sur des pierres, soit sur du papier, est porté comme un objet de dévotion. Celui qui après moi lira la description de mon corps, a dit Mahomet, c'est comme s'il me voyait moi-même, et quiconque l'aura regardée par amour de moi, Dien le délivrera du feu de l'enfer. Il sera même affranchi des peines du sépulchre, et, au jour de la résurrection, il ne se montrera pas au.

On lit sur un sceau qu'on voit au ministère des affaires étrangères ces mots : « O mon Dieu, par les mérites de celui qui approcha de ton trône jusqu'à la distance de deux arcs, Youssouf devienne le ministre des deux mondes ! - C'était le sceau du grand visir, en l'an 1800; il est l'expression de l'orgueil d'un barbare qui voudrait soumettre à son empire le ciel et la terre. Pour en comprendre le sens, écoutez Mahomet rapportant un miracle selon lui plus merveilleux que celui de tous les prophètes ensemble. « Une nuit, pendant que j'étais endormi, l'ange Gabriel se présenta devant moi et me dit de le suivre; en même temps il me prit par la main, et me faisant monter sur une jument céleste appelée Alborac, il me conduisit à travers les airs. Nous voyagions entre le ciel et la terre, èt avec une telle rapidité, qu'en moins d'un instant nous nous trouvames sur le mont Sinaï. Là, nous nous arrêtames pour faire une prière, après quoi, reprenant notre route, nous arrivames à Bethléem, patrie de Jésus, fils de Marie; nous nous y arrêtames encore pour faire une prière, ensuite nous nous rendimes à Jérusalem, au temple de Solomon, (on y montre l'anneau où Mahomet attacha sa jument); après avoir prié de nonveau, l'ange Gabriel me prit avec lui, et me convrant de ses ailes, m'éleva jusqu'aux cienx. Nous parconrâmes les sept cienx, saluant les archanges et les anges que nous rencontrions, et conversant partieulièrement avec les prophètes qui m'avaient précédé. Arrivé enfin auprès du trône de Dien, je m'avançai tout seul, et m'en approchai à la distance de deux arcs. Là, je vis des choses que la langue ne peut exprimer, ni l'esprit concevoir. Après avoir joui quelque temps de l'entretien du Seigneur je retournai vers Gabriel et nous descendîmes à Jérusalem.

C'est bien le ton, le langage et l'audace d'un prophète menteur, mais doué d'une imagination forte et brillante. Ce voyage qui sert de preuve à sa religion est célébré chaque année per une fête. Ainsi s'expliquent les mots de ce sceau : qui s'approcha de son trône jusqu'à la distance de deux arcs. Youssouf le ministre se rapporte à Joseph ministre d'un soi d'Égypte, comme lui ministre de la Cour Ottomane. Beaucoup d'autres inseriptions se rapportent également à Mahomet, à sa famille, à ses compagnons, et à d'autres prophètes pour lesquels l'Orient a de la vénération; toutes ont un caractère religieux qui mérite d'être étudié. A la Mecque, on y baise l'image de la pantoufie du prophète. C'est surtout avec une dévotion ardente qu'on . intercède de toutes parts Ali; son nom se trouve sur beaucoup de pierres. Sur les murs des écoles, sont affichées ces paroles, a mon cœur dit sans cesse, invoque Ali; mon ame du fond de mon corps s'écrie, seront dissipés chaque poil qui me pousse aur la tête et sur le corps. Proclame les noms de Dieu, de Mahomet et d'Ali. »

Dans les empires despotiques d'Orient où l'en ne voit qu'un maître et des esclaves, il n'y a d'autre esprit que celui de la religion. C'est bien ce que révèlent toutes les inscriptions des pierres précieuses dont s'est occupé avec tant de fruit M. Reinaud. Cet esprit anime surtout la guerre. Le fils de Tamerian se fit lire, la veille d'une grande bataille, douze mille fois le chapitre de la victoire dans l'alcoran. Le même usage règne ches les Ottomans, un grand nombre d'officiers sont choisis pour réciter quatre-vingt-douze fois par semaine le 1^{ex} chapitre de l'alcoran. Ce qui rend surtont ces peuples redoutables dans la guerre, c'est qu'ils croient au dogme de la fatalité et combattent pour la religion. Une pierre porte cette idée: « On ne peut se garantir du destin; il n'y a pas d'abri qui en défende.» Leurs armes ont des inscriptions religiouses, telle est par exem-

ple celle-ci, « Il n'y a de brave qu'Ali et d'épée que Doulsékar, » L'alcoran dit: « Mahomet et ceux qui sont avec lui sont terri» bles contre les infidèles, et bienveillans entre eux. » C'est bien cet esprit que montrent aujourd'hui les Ottomans dans la guerre contre les Russes. Les mosquées sont leur patrie.

L'auteur s'est aussi occupé des plaques à falisman, des miroirs magiques, propres à se garantir des charmes et des sortilèges astrologiques dont on se sert pour pénètrer le secret des choses, deviner l'avenir, se préserver de divers accidens et sa procurer les biens les plus dignes d'envie; des vases représentant les planètes, des vases à inscriptions, représentant des chasses, des combats et d'autres scènes de la vie, et des tasses à boire où l'on trouve inscrite cette belle pensée sur l'eau, exprimée à la manière de l'Orient; « Comment ma beauté ne serait-elle pas sière lorsque tout le monde recherche ma présence? « L'ouvrage se termine par les tapis où sont représentées des pensées sous l'allégorie des sieurs, et par les pierres sépulahrales qui portent des idées morales et religieuses.

Rien n'est négligé dans l'ouvrage pour faire connaître le véritable sens de chaque inscription; c'est une lumière nouvelle répendue sur l'histoire de l'Orient. Ces sortes d'inscriptions sont un recueil de pensées intimes et profondes qui dominent ces barbares et qui servent à peindre leur caractère objet le plus important de l'histoire et dont pourtant les historiens s'occupent peu. Les monumens ont du moins cet avantage, c'est qu'ils ne sont pas menteurs.

A. Matale.

147. DES ANTIQUITÉS DE L'ÉTRURIE; par M. DOROW; conseiller aulique du roi de Prusse.

Je pense que les antiquités de l'Étrurie ont des rapports manifestes avec celles de l'Orient; c'est là, et non pas en Grèce, que nous devons chercher des éclaircissemens sur les idées religieuses et sur les monumens antiques de l'Étrurie. Ces monumens étaient restés tout-à-fait inconnus, et je suis le premier qui en aie parlé dans une dissertation que j'ai publiée à Rome, sous le titre Notizie intorno alcuni vasi Etruschi. La nouveauté du sujet me fait espérer qu'on jugera mes observations avec indulgence.

C'est uniquement dans l'ancienne Étrurie, et surtout à Chiusi,

l'ancienne Clusium, qu'on a découvert les vases de terre noire qui font le sujet de ce mémoire; ces vases me semblent pour la plupart ne pas être cuits au feu, mais avoir été simplement séchés au soleil: les groupes mythologiques qui les couvrent sont en relief, le style du travail paraît être Oriental; ainsi les idées que ces tableaux expriment trouveront probablement leur explication dans l'Asie, car ils représentent presque les mêmes scènes qu'on voit sur les bas-reliefs de Persépolis et dans les hiéroglyphes de l'Égypte.

Le caractère de tous ces tableaux indique d'abord une liaison intime avec les ouvrages de l'art qu'on trouve en Égypte; il nous transporte dans une ère mythologique de laquelle dérivent toutes les religions qui ont existé dans l'Asie occidentale et dans l'Asie antérieure.

Ces vases noirs surtout confirment évidemment l'origine orientale des idées exprimées sur ces monumens étrusques. Je passe sous silence les Canopes que jusqu'ici l'on n'a trouvé qu'à Chiusi, les intéressantes figures à quatre alles, et tant d'autres tableaux qui peuvent servir à défendre l'opinion en question contre celle de plusieurs savans qui soutiennent que les arts et la langue de l'Étrurie tirent leur origine uniquement de la Grèce.

Je suis occupé maintenant de publier un ouvrage dans lequel on trouvera toutes ces représentations (1).

Peut-être même ne serait-il pas trop hardi de supposer qu'avant l'arrivée des Pélasges et des Thyrrhéniens, deux peuples souvent confondus, mais certainement d'origine absolument différente, l'Étrurie était habitée par une nation qui avait déjà atteint un haut degré de civilisation, et que ces Pélasges, à peine sortis de l'état sauvage, étant devenus maîtres de l'Étrnrie, il arriva ce dont on a vu plus tard des exemples dans les migrations des peuples, qu'à la vérité les vainqueurs subjuguèrent le peuple envahi, mais que celui-ci par sa supériorité intellectuelle, soumit ses vainqueurs, qui adoptèrent

(1) Voyage archéologique dans l'ancienne Étrurie, par M. Dorow; avec 16 planches, contenant une suite d'antiquités trouvées par l'autenr ou conservées dans la galerie de Florence. Chez J. S. Merlin, quai Saint-Augustin, n° 7, à Paris. Il parsitra du 15 au 20 mai 1829.

ses mœurs, ses usages, sa religion et en partie même sa langue, de sorte que les deux peuples se fondirent en un seul.

Les Pélasges, faible branche des peuplades grecques alors peu intimement unies entre elles, et dans l'enfance sous le rapport des institutions politiques, attirés en Étrurie par les récits qu'ils avaient entendu faire de ce pays déjà si avancé en civilisation, n'y apportèrent que des traces de l'ordre de choses qui commençaient à exister dans leur patris; ils trouvèrent un pays où les arts, les sciences florissaient; où la forme du genvernement était régulière, ils s'incorporèrent à la nation qu'ils étaient venus conquérir.

Si donc il est très-vraisemblable que les Pélasges et les Tyrrhéniens n'ont pas été les premiers habitans de l'Étrurie, et qu'ils n'y ont pas transplanté les germes des arts et des mœurs de la Grèce comme le pensent des savans italiens, d'apprès les restes des monnmens de la langue des Étrusques, une seconde question se présente : quelle langue, quelle religion, et quels usages les Pélasges ont-ils trouvé en Étrurie? ce qui est identique avec cette autre question : d'où et de quelle manière a-t-elle originairement reçu ses habitans?

Des fouilles exécutées heureusement pendant mon séjour en Italie, dans l'ancienne Étrurie, et la collection importante de ces monumens que j'ai formée, donnent de grands éclaircissemens sur cette nation vraiment mémorable (1).

(1) Je erois devoir ici faire mention d'une opération que j'ai ordennée l'antomne dernier et qui approche de sa fin; elle consiste à faire arpenter et mesurer les environs de Tarquinium (Corneto). Il n'existait jusqu'ici ni cartes ni descriptions topographiques exactes de ce capton, ni même de toute la partie méridionale de l'ancienne Etrurie comprise entre la mer et le Tibre, jusqu'à une ligne passant par Cosa, Cære et Cortona; ce travail, dont j'ai confié l'exécution à M. J. H. Westphal, connu par son excellente carte des environs de Naples, a fait découvrir beaucoup de choses mouveilles; la gravare de ces cartes sera bientôt achevée. Dans la carte de Tarquinium on a donné la plan le plus exact de tonte la Nécropolis; on y voit l'indication de 593 hypogées, qui, avec 7 autres trop éloignée pour pouvoir être représentés, portent la quantité totale à 600 tomutt.

Pour base de sa carte de Tarquinium, M. Westabal a pu prendre le relevé et le dessin excellent de mon digne et respectable ami sir W. Gell; travail que cet ami, aussi savant qu'aimable, avait fait expressement pour moi, et qui a été un guide parfait pour retrouver l'aucien chemin et les portes de Tarquinium.

. M. Rasul-Rochette, que j'ai mis en possession de toutes les notes et observations qui peuvent être de quelque intérêt pour les sciences d'antiquité, à l'égard de la déconverte et du genre des tombeaux, a lu à l'Académie des belles lettres et à celle des beaux arts de l'Institut de France, un mémoire très spirituel sur ces découvertes remarquables que j'ai faites dans le courant des mois de février - mai 1828, dans ces contrées tout-à-fait inconnues jusqu'alors, et par lesquelles j'ai attiré l'attention sur une voie qui a été suivie par d'autres vers la fin de l'anmée 1828. Les résultats importans pour les sciences d'antiquités étrusques amenés par-là, furent la cause des ordres que le vénérable eardinal Galeff, camerlingue de la Sainte Eglise, fit donner, et d'après lesquels dorénavant tout ce qui à été trouvé et tout ce qui sera découvert à l'avenir, doit être remis au gouvernement romain, celui-ci voulant former un musée national pour dette branche importante de la science de gantiquité, Cette agréable nouvelle nous est communiquée par les feuilles publiques.

Croyant que le passage du rapport de M. Raoul-Rochette où il s'agit particulièrement de l'histoire de mes découvertes pourra être de quelque intérêt pour les lecteurs du Bulletin, je le transcris textuellement. Il y est dit:

• La collection dont j'ai l'honneur d'entretenir l'Académie est à tous égards une des plus importantes qui aient été formées dans les dernières années si riches en déconvertes antiques; elle est surtout extrémement remarquable entre toutes les collections de vases peints, par le vaste ensemble qu'elle présente de monumens de ce genre, trouvés uniquement dans les sépultures d'anciennes villes étrusques, et qu'on peut regarder, avec plus ou moins de probabilité, comme provenant en partie de l'art et de l'industrie étrusques.

Il est présumable que dans le grand nombre des vases les plus incontestablement reconnus pour grecs et qui sont aujour-d'hui disséminés en tant de lieux divers, il en est plusients qui apparsionnent par la fabrique à l'antique Ésturie; mais en n'en a la certitude pour aucun de ces vases qui ont fini par perdre, en passant de mains en mains, toute espèce de traces de leur première origine; tandis que la collection entière de M. Dotow, formée dans les lieux où les monumens avaient été

trouvés, et presqu'au moment même de leur découverte, sans qu'aucune main étrangère se soit, pour ainsi dire, interposée entre leur antique et leur nouvelle situation, surtout sans qu'aucune industrie moderne se soit exercée sur les monumens eux-mêmes, a conservé tout à la fois le caractère de son antiquité et la certitude de son origine; deublé mérite qui la rend infiniment recommandable.

Tons les vases de cette collection proviennent des tombenux de Corneto, l'antique Tarquinia, et de la contrée où étaient situées les villes étrusques de Vulci, de Coriolo et de Gravisur. aujourd'hui Piano-de-Voce, Ponte-Bodio, Montalto et Canino dans l'État Romain, sur une étendue de 20 milles italiens. environ & : milles d'Allemagne de circonférence. Ce fut lord Kinnair qui le premier, en 1825, fit faire dans la Nécropolis de Tarquinia des fouilles dont le résultat n'enrichit que trop faiblement le noble Ecossais, aux frais et par les soins duquel elles avaient été entreprises : un petit nombre des vases trouvés à cette occasion dans les tombeaux étrusques de Corneto. sortit du pays par cette voie; mais la plus grande partie demeura la propriété de la commune, et s'y trouvait encore dans l'état même où elle avait été trouvée, lorsqu'au mois de juillet 1827, je fis à Corneto le voyage dont j'ai rendu compté à l'Académie. Plus tard, de nouvelles souilles saites aux frais de M' l'évêque de Corneto, cardinal Gozzola, et dirigées par Vittorio Massi, produisirent la découverte de plusieure chambres sépulchrales oraées de peintures; un petit nombre de vases tronvés à cette occasion dans ces mêmes hypogées, passa dans les mains de Vittorio Massi, qui avait déjà réuni une assez grando quantité de monumens semblables, tous provenant d'anciennes sépultures étrusques, et ce fut cette collection particulière, jointe à celle de Corneto, où beaucoup de rares objets de l'art étrusque se trouvaient d'ailleurs réunis, qui forma la base de la collection d'antiquités étrusques de M., Derow.

Vers la fin de 1827, des pâtres trouvèrent dans les environs de Ponte-Bodio, l'ancienne Coriolo, la superbe patère représentant un mariage grec, monument du style grec le plus exquis et de l'exécution la plus achevée; cette patère, vendue d'abord aux gens d'affaires de Lucion Bunaparte, à Cémino,

puis revendue par ceax-ci à des marchands de curiosités à Rome, passa des mains de ces derniers dans celles de M. Dorrow; mais ce ne fut pas là l'unique fruit de cette importante découverte: l'attention de M. Dorow, éveillée par un monument si précieux, se fixa toute entière sur une localité qui avait été complettement négligée jusqu'à ce moment: un voyage qu'il fit à Canino, des perquisitions actives dans tous les lieux environnans, et des sacrifices de toute espèce, eurent pour résultat la réunion, opérée enfin entre ses mains, de tous les vases déterrés dans les mois d'avril, mai et juin 1828, aux anvirons de Ponte-Bodio, Montalto et Piano-de-Voce, l'antique territoire étrusque de Coriolo, Gravisce et Vulci.

Ce n'est pas ici le lieu de parler de l'enthousiasme avec lequel le résultat des acquisitions de M. Dorow fut accueilli en Italie et particulièrement à Rome; cet enthousiasme auquel se mélèrent bientôt des intérêts étrangers à ceux de la science, s'exhalta jusqu'à susciter un procès dont les détails seraient ici tout-à-fait déplacés, dont le but n'avait rien d'archéologique, puisqu'il ne tendait qu'à dépouiller M. Dorow du fruit de ses travaux et de ses sacrifices, et qui d'ailleurs terminé heureusement par la généreuse autorité du Saint-Père, a laissé à peu près intact dans les mains de M. Dorow, le riche trésor qu'il était parvenu à recueillir. Ce sont les monumens eux-mêmes qui méritent de fixer l'attention de l'Académie, et c'est aussi sur ces monumens seuls, qu'il me convient de l'appeler.

Une observation générale, qu'il n'est pas sans intérêt de consigner ici, c'est qu'il règne une assez grande différence dans la manière dont les tombes étrusques sont construites on disposées, dans le territoire de Corneto et dans celui de Canino: dans la première de ces localités, les sépultures crousées dans le tuf à une profondeur moyenne de 8 ou 10 pieds, sont recouvertes en buttes de terre en forme de tumulus, qui rendent l'antique Nécropolis de Tarquinia facile à reconnaître sur toute son étendue et à embrasser d'un seul coup d'œil, bien que ces tumulus aient été considérablement affectés dans leur forme et dans leur élévation primitive par le cours des âges ci par la main des hommes : quelquesois même ces tumulus consistèrent originaisement en une masse régulièrement arrôndie, élevée sur un soubaisement en maçonnerie, qui rappelle la

forme de quelques tombeaux romains des beaux temps de la république et de l'empire; et j'ai vu découvrir un de ces tumulus étrusques de Corneto, parfaitement conservé dans son soubassement, et construit avec beaucoup de soin et de précision. Mais dans les Nécropolis de Coriolo, de Vulci et de Gravisce, les tombeaux, creusés à une plus grande profondeur, ne supportent à l'extérieur aucun amas de terre rapportée qui indique l'existence de ces sépultures souterraines : le sol, semé de blé, n'y offre d'ailleurs aucun vestige apparent des chambres sépulchrales qui s'y trouvent cachées à plus de 15 pieds de profondeur, de sorte que ce n'est qu'un heureux hazard qui peut conduire à les découvrir. Ces chambres, du reste, sont plus bases, mais en même temps d'une plus grande étendue que celles de Corneto: il ne paraît pas qu'on y ait trouvé jusques ici de peintures, non plus que dans les tombeaux grecs de la grande Grèce; mais en revanche il s'y est rencontré un assez grand nombre de ces vases peints qui servaient sans doute aux mêmes usages, et qui, par les représentations mystiques et funéraires dont ils sont ornés, remplissaient dans ces tombeaux étrusques, aussi bien que dans les sépultures grecques, le même objet que les peintures observées dans les grottes de Corneto, dans celles de Chiusi, et dans quelques autres tombeaux de la campagne de Rome, qui était primitivement un territoire étrusque.

Une autre observation qui résulte des recherches de M. Dorow et qu'il importe aussi de recueillir, c'est que la plupart
de ces hypogées de Canino avaient été précédemment fouillés,
et cela dans des temps qui ne paraissent pas très-éloignés:
M. Dorow en a acquis la preuve dans un vase du 16° siècle,
qui s'y est trouvé parmi des débris de vases grecs. Je crois
qu'on peut former la même présomption, avec encore plus de
fondement, au sujet des grottes de Corneto, dans lesquelles il
a été cependant trouvé, lors des dernières fouilles, quelques
objets en or, quelques bijoux, qui n'auraient pas échappé à
l'investigation, si les tombeaux dont il s'agit avaient été visités aupararvant: d'un autre côté, dans quelques unes des sépultares, même récemment découvertes, les elous de Bronse,
qui servaient probablement à attacher les armes et les ustensiles déposés dans les tombeaux, se sont encore trouvés fixés

Digitized by Google

aux parois de ces grottes; mais les objets qui devaient y être suspendus avaient disparu, à l'exception de quelques vases dont la matière était trop vile pour tenter la cupidité. Généralement parlant, les tombeaux de Corneta ont fourpi plus d'objets de bronze ou de matières précieuses que coux de Canino, dans lesquels il n'a été trouvé que quelques vases et un casque de métal, tandis qu'à Corneto, on a déterré, outre un bouclier ciselé, de plus de trois pieds de diamètre et richement orné de figures d'hommes et d'animaux, des idoles, diverses parties d'un char, entr'autres le masque qui s'ajustait probablement au timou, des vases, des plaques d'or sur bronze et faisant partie d'une armure, et enfin des bijoux d'or. Dans ces objets de métal de Corneto, le style semble se rapprocher, bien plus que dans les fragmens du char votif revêtu de plaques d'argent doré, trouvé il y a quelques années près de Pérugia, et publié par M. Millingen, du style égyptien, qui n'est sans doute qu'un style primitif lié à des idées orientales. Le masque de bronze dont il a été parlé a des yeux rapportés en émail, conformément au système de cette sculpture polychrome qui paraît avoir été la plus anciennement connue et pratiquée dans la Grèce, après la sculpture en hois; et c'est du reste l'un des bronzes étrusques les plus remarquables et les mieux caractérisés que l'on possède, sous le double rapport du style et de l'antiquité. Avec le bouclier et les plaques d'or indiqués plus haut, il s'est trouvé aussi de petites idoles en terre émaillée bleuâtre, absolument semblables à celles qu'on trouve par milliers dans les catacombes de l'Égypte; et cette singulière analogie pourrait donner quelque poids à la conjecture indiquée plus haut, sur la ressemblance entre le style égyptien et celui des bronzes de Corneta; mais j'avoue que, faute d'une certitude complète relativement aux lieux où ont été trouvées ces idoles égyptiennes, je n'oscrais trop insister sur un pareil rapprochement. »

Mais je m'arrête ici pour revenir au détail de mes collections, dès que j'aurai pris une résolution à l'égand de leur publication.

^{148.} You am Russia on Pounds, d'après l'ouvrage publié à Londres en 1819, etc. XIª hvr. (Voy. le Bullen; Tom. E, nº 366).

Ce charmant ouvrage continue à mériter la faveur du public éclairé, par son exécution toujours plus soignée. On voit qu'il est du à un amateur des arts, qui tient surtout à produire un bel ouvrage sur un des sujets les plus faits pour piquer la curiosité et l'intérêt.

Les planches de cette nouvelle livraison offrent, 1° la vue générale d'une maison de campagne; 2° la vue intérieure du temple de Jupiter; la vue intérieure du tombeau de Nœvoleia; 4° trois dessins de mosaïques en couleur, d'une parfaite exécution; 5° le plan de la maison de chirurgie.

Une feuille imprimée fait aussi partie de cette livraison.

Nous ferons connaître le texte lorsqu'il sera terminé, et que

l'on pourra en suivre les diverses parties.

D.

149. DESCRIZIONE DELLA VILLA ADRIANA, etc. --- Description de la Villa Adriana; par Ant. Nizav, profess. d'archéologie à l'Université de Rome. In-8° de 62 pag., avec une planche. Rome, 1827; impr. de Ajani. (Biblioth. ital.; n° CXLIV, dés. 1827, p. 621.)

Un des admirables vestiges de la magnificence romaine est certainement ce qui nous reste de la fameuse Villa que l'empereur Adrien, de retour de ses voyages d'Orient, sit construire pour ses délices près de Tivoli. La situation n'en pouvait être ni plus agréable, ni plus salubre; elle égalait, en circuit, la ville des sept collines, et représentait, en petit, les lieux et les édifices les plus célèbres du monde, et qui avaient plus particulièrement frappé cet empereur dans ses longs veyages. Située à droite de la route moderne de Tivoli, dont elle est éloignée de deux milles du côté du midi, elle occupe une colline entourée de deux vallées, qui, par leur situation, se distinguent en septentrionale et méridionale, lesquelles se réunissent à la plaine traversée par l'Aniene. Les nombreux cyprès qui croissent actuellement sur le sol semblent être plantés là pour décorer d'ornemens funèbres ces pompeuses ruines de la magnificence romaine, et les indiquer de loin à la curiosité du voyageur. Sa destruction paraît devoir être attribuée aux Goths et ensuite aux Lombards, nonobstant toutes autres causes secondaires. L'auteur démontre avec une savante et saine critique, qu'elle a été construite dans l'espace de plu-

sieurs années, et selon des modes différens qui se reconnaissent sur la face des édifices, et il s'appuie à la fois des anciens auteurs, des inscriptions et de la forme de ces monumens euxmêmes. Les choses les plus remarquables étaient le Lycée, l'Académie, le Prytanée, le Porcile d'Athènes, le Canope d'Égypte, le Tempé de Thessalie. Outre les palais, les bains et les nombreuses statues qui l'ornaient, on y voyait aussi les lieux qui se rapportaient à la vie future, tel que le Tartare. On ne doit point s'étonner si les fouilles faites dans ces ruines ont produit les plus précieux monumens de sculpture et de peinture antiques, consistant principalement en de très-belles statues et mosaïques que l'on voit aujourd'hui dans le Musée de Rome. Beaucoup d'autres en ont déjà parlé et notamment tontes les histoires de la ville de Tivoli. Ligorio, et plus récemment Pirmesi, en ont donné le plan, et c'est ce dernier qui est joint à l'ouvrage de M. Nibby, qui s'en est occupé avec plus de soin, de jugement et d'érudition que les autres. Il a divisé les édifices de la ville en 12 grandes sections, 1º la Palestre ou Gymnase, qui comprend les théâtres grec et latin et le Nympheum (Ninfeo, en italien); 2° le Pœcile; 3° la Bibliothèque; 4° les logemens des gardes; 5º le Palais impérial; 6º le Stade; 7º les Bains; 8º le Canope; 9º l'Académie, qui comprend l'autre théâtre, ou plutôt l'Odéon; 10° les Enfers; 11° le Lycée; 12° le Prytanée; et il a indiqué d'une manière plausible et succincte la situation et l'usage de chacun de ces édifices.

150. MONUMENS DÉCOUVERTS DANS LA COMMUNE DE DAMAS (départem. des Vosges). (Journal de la Société d'émulation du départ. des Vosges; n° 1^{er}, juillet 1825.)

Dans un domaine rural appartenant à M. de Razey, ancien conseiller à la Cour royale de Nancy, on a découvert des fondations d'anciens bâtimens, des débris de statues, des triples voûtes en moëllons, des cercueils et une de ces meules portatives, nommées trusatiles, semblable à celles dont se servaient les anciens. On a trouvé aussi les ossemens d'un guerrier enterré avec ses armes, un tombeau antique qui ne contensit que des cendres éparses, des morceaux d'urnes funéraires et de vases dits lacrymatoires, des médailles du Haut-Empire en bronze, deux anneaux de même métal, enfin, un dé à jouer

en ivoire. Dans un pré de la même commune, on a mis à découvert un édifice très-considérable parfaitement orienté; un pavé de pierres posées debout et réunies par du mortier régnait en avant du bâtiment. Les fouilles ont encore procuré des médailles romaines et gauloises en bronze, des fragmens d'ornemens en cuivre doré, des anneaux, des morceaux de poterie romaine et de verroterie. La grande quantité de cendres, de charbon et de tuiles calcinées que présente cet endroit atteste qu'il fut le théâtre d'un vaste incendie. A l'un des angles du bâtiment principal, on a rencontré un caveau profond et voûté, sans aucun jour, ayant servi de sépulture et repfermant plusieurs squelettes d'hommes et de femmes de différens ages. A côté de ces squelettes, se trouvaient des épées, des poignards, des couteaux de sacrificateurs, de petites haches en ser et en bronze, des instrumens ayant servi à épiler et rongés par l'oxide, des morceaux de larges amphores de terre commune, et des défenses de sanglier en abondance. Près de l'autre angle du même édifice, on a découvert un cabinet de bain, où l'on distinguait encore l'emplacement du foyer et plusieurs des petits piliers de briques qui servaient à soutenir le pavé sous lequel se propageaient la flamme et la chaleur. En revemant vers Damas, on rencontre de nonveaux indices d'antiquités. Quelques coups de pioche ont mis à nu les fondations d'un autre bâtiment, et le hasard a fait jaillir une petite médaille en bronze du Bas-Empire. Au nord-ouest du village, outre des fondations, on trouve des squelettes de guerriers d'une haute stature, tantôt épars confusément, tantôt placés la tête vers le couchant: quelques-uns étaient recouverts de chaux vive; tous avaient à leur côté nne épée longue et massive, toute rongée de rouille. Sur le même point, on a découvert trois plaques de fer incrustées d'argent et une agrafe de cuivre doré, enrichie de morceaux de verre de couleur taillés à facettes, des fers de lances et de flèches, une trusatile ou pierre meulière de beau granite, etc. Un peu plus loin, sur l'emplacement d'un petit bois où furent ensevelies les victimes de la peste de 1636, on a trouvé une belle médaille en argent de Philippe IV, roi d'Espagne et duc de Bourgogne; cette médaille, ainsi que les autres, a été déposée au Musée du département.

151. Essat sur la recherche de Monumens antiques et d'inscriptions tumulaires et votives dans le départ. de l'Ain; par le comte de Mouria-Mailla. (Annaire du départ. de l'Ain p pour 1827.)

Trois inscriptions déjà connues sont rapportées et commentées dans cet essai. La première est celle de Meximieux, publiée par Guichenon; elle fait mention d'un Præfectus Fabrorum. La a° est celle de Bourg; elle ne contient que des noms romains: La 3°, qui est une inscription d'Izernore, publiée également par Guichenon, est vouée par Tutellus à Mercure. En parlant des ruines de cette ancienne ville, l'auteur nous apprend en note qu'il a acheté des habitans d'Izernore plusieurs médailles, savoir, 3 Adrien et 1 Trajan d'Argent, 1 Marc-Aurèle petit brofize et 3 Antonins grand bronze. Le médaillier du départ. de l'Ain, que possède le comte de Moyra-Mailla, se compose de 800 médailles en argent et de 300 en bronze, grand, moyen et petit.

152. Antiquités de Bavai, départ. du Nord.

Il se passe peu de jours sans que le hazard fasse découvrir à Bavai quelques antiquités romaines. Il est d'usage dans cette ville, lorsqu'un habitant a besoin de pierres à bâtir ou à paver, de faire simplement une fouille dans un jardin ou un champ; en est toujours sûr de rencontrer, dans la ville ou dans un rayon d'une lieue de son centre, une construction romaine qui fournit des pierres en abondance. Un halftant de la rue-des Juifs se livrait, la semaine dernière, à cette occupation dans son jardin, lorsqu'il découvrit un grand squelette conché de l'est à l'ouest, ayant entre les jambes un glaive à deux tranchans, dont la lame seule avait trois pieds et demi de longueur. Ses pieds reposaient sur un casque en bonze sans cimier, et ayant la forme d'une grande calotte à visière. Près de la tête était un petit vase en terre grise, qui contenait une médaille romaine du règne d'Antonin-le-Pieux.

· 153. Antiquités de Faéius.

Le Ministre de l'intérieur a fait mettre une somme de 4,000 francs à la disposition de l'autorité locale pour être employée à faire des fouilles dans l'amphithéatre de Fréjus (Var.). Les

travaux ont commence il y a environ un mois, et déjà on a découvert un gradin bien conservé, un tronçon de colonne en marbre blanc, une médaille en bronze à l'effigie d'Adrien, et plusieurs morceaux de marbre bien travaillés et qui paraissent avoir fait partie d'une frise. Les ouvriers continuent à déblayer l'intérieur du monument. C'est M. Tessier, architecte, qui dirige les travaux.

154. HISTORISCH ONDERZOEK, etc. — Recherches historiques sur l'origine et la vraie dénomination des lieux publics, et sur quelques autres antiquités de la ville d'Anvers. In-8° de 25, et 293 p., av. fig. Anvers, 1828; Van der Hey.

Le travail sur le nom des rues qui, au premier coup-d'æil, paraît dénué d'intérêt, a tiré de l'oubli des noms qui ne méritent pas d'y être condamnés, ainsi que des traits de mœurs intéressans. Une pièce tirée des archives de la ville, offre, par exemple, des détails très-curieux sur un spéculateur du XVIº siècle, aussi habile et aussi entreprenant que les financiers de nos jours, mais d'une industrie honnête, d'une hardiesse légitime: c'était Gilbert Van Schoonbeke qui construisit la nouvelle ville en 1547. Des chartes non publiées par Miræus, sont relatives aux agrandissemens d'Anvers, et servent à nous faire connaître l'ancien système municipal. Parmi les anecdotes qui caractérisent mieux les époques diverses, que les peintures ou les réflexions les plus ingénieuses, je citerai celles de quelques bourgeois condamnés, en 1396, pour fréquentation de filles publiques ou de folle vie (putierscape), à accomplir un pélerinagé à St-Jacques en Galice, et à faire construire, à leur retout une verge des murs de la ville. Les amateurs de la statistique ne manqueront pas de consulter un dénombrement des maisons et foyers de la ville d'Anvers, exécuté par les commissaires-députés du Brabant, en 1496, et la comparaison qu'on établit entre cet état de choses et ceux des années 1480, 1526 et 1827. On y voit qu'en 1480, Anvers comptait 5118 maisons dans ses murs, dont 182 inhabitées, et 471 maisons du St.-Esprit ou Maisons de paueres. Hors les murs, il y avait 550 habitations et foyers. En 1496, la ville s'était accrue de 1133 habitations. En 1526, le nombre total des maisons s'élevait à 8,785, savoir: 7943 dans l'enceinte des murs, dont 1262 à deux foyers, 186 à trois, 32 à quatre, 15 à cinq, 3 à six et 5 à sept. De plus, il y avait 14 couvens, comprenant 555 personnes. Les faubourgs avaient 842 maisons. — Dix planches ajoutent un nouveau prix à ce recueil. Deux représentent Anvers aux XV^e et XVI^e siècles. Le plan très-vaste de Virgile de Bologne a été reproduit par la lithographie. Nous dirons, à cette occasion, qu'au château d'Heverlé, appartenant au duc d'Aremberg, on rencontre dans un salon une vue du port d'Anvers, peinte en 1657, par J. B. Bonnecroy. Enfin, pour ne rien laisser à désirer, on a enrichi le livre de deux tables fort amples des lieux et des familles, suivies d'un glossaire de mots vieillis. (Revue encycl.; août 1828, p. 429).

155. Account of IRISH ANTIQUAR. RESEARCHES. — Compte readu des Recherches d'antiquités irlandaises; par sir William Britam. 242 pp. Dublin, 1826. (Dublin Philosoph. Journal, n° V; août 1826, p. 356, et Gentlem. Magaz.; sept. 1826, p. 244.)

L'auteur de cet ouvrage a puisé aux sources les plus authentiques; il a consulté les registres des cours de justice, tous les actes publics, papiers et documens dont il a pu commaître l'existence, et en a extrait tout ce qu'il y a trouvé de relatif aux antiquités de l'Irlande; il y a employé vingt ans de sa vie et a tout mis à contribution pour se procurer une masse considérable de matériaux et de pièces originales sur le même sujet: en un mot, il n'a rien épargné pour mériter, par la mouveauté et l'exactitude de son travail, l'attention et la confiance du public.

Nous n'avons pas l'intention d'examiner dans toutes ses parties l'ouvrage de M. Betham; nous citerons seulement quelques-unes de ses particularités les plus intéressantes. Le dessein de l'auteur paraît avoir été simplement la publication de fragmens historiques et non d'un recueil complet et systématique d'antiquités irlandaises.

Le sujet du premier essai est une boîte renfermant un exemplaire latin des évangiles, et que l'auteur affirme avoir appartenu à l'Abbaye de Roscrea; elle est de cuivre argenté. Le manuscrit est signé Dimma mac Nathi, c'est-à-dire Dimma, fils de Nathi: on fait remonter son origine au 7° siècle; toujours est-il qu'il est assez bien conservé: son format est petit in 4°;

il est composé de 74 feuillets; les portraits de trois évangélistes se trouvent au commencement de leurs écrits; en tête de l'évangile de St. Jean, on voit un aigle d'une forme assez singulière.

M. Betham parle ensuite d'une relique appelée Caak ou Cathach, et qui est la propriété de la famille O'Donnel. C'est le psautier de St. Columbkill. Cet autre manuscrit est aussi dans une boite de cuivre, que la superstition ne permettait pas d'ouvrir, dans la pensée que ce serait attirer toutes sortes de maux sur ses propriétaires. Cette boite, que l'on croyait contenir les os de St. Columbkill, était hermétiquement fermée et scellée depuis plus d'un siècle; elle fut ouverte et examinée sans aucun événement surnaturel. Elle renfermait une seconde botte de bois grossièment travaillée, dans laquelle on trouve le livre dont nous venons de parler : ce livre a beaucoup souffert des injures du temps et est en très-mauvais état; tous les feuillets qui précèdent le 39e psaume ont disparu; le dernier ne contient que les 13 premiers versets du 106e psaume. La boite est divisée en 3 compartimens; dans celui du milieu, est une figure assise de St. Columbkill: ses cheveux flottent sur les épaules, sa main droite est élevée, et il tient un livre de la gauche. Les bras de son siège présentent des aigles ciselés ' très-curieux.

Vient ensuite, dans les Antiquités irlandaises, une esquisse historique de la famille O'Donnell, qui a produit des hommes distingués en plus d'un genre, ou célèbres par leurs aventures.

L'auteur parle d'une 3° bolte trouvée en Irlande, sur laquelle il a lu la date de l'an 503 de J.-C. Elle est ornée de crucifix et de 12 figures, que l'on a prises pour celles des apôtres. D'autres figures se voient également sur toutes les faces, entre celles de la Vierge, de l'enfant Jésus, d'un prêtre, etc. A la bolte, tient un anneau auquel est attaché une chaîne qui, peutêtre, servait à la suspendre à un autel ou au cou d'un prêtre. Cette boîte, du reste, est faite sur le même modèle que celle de Dimma, et renfermait, sans doute, comme elle, un manuscrit, comme l'indique l'espace vide qui se trouve à l'un des côtés.

156. UPSAIA DOMETRIA MED DESS MARKWARDIGHTEM, --- LA Cathédrale d'Upsal et ses curiosités; dessinées et décrites par Fred. Verner et J. H. Schnorden. Cab. 1-3, grand in-4°, avec 18 pl. Stockholm, 1826; lithographie de Müller. (Sous, cab. XI, n° 1.)

Tout l'ouvrage est lithographié, texte et planches. La description est très-courte; cependant il contient les principaux traits de l'histoire et de la description de ce monument. Le dessinateur n'a pas toujours bien choisi ses sujets, d'ailleurs plusieurs planches sont mal lithographiées ou mal tirées. Aussi ces vues ne sont-elles pas propres à donner une haute idée du monument qui est l'objet de l'ouvrage.

157. ESTRAIT DE L'INVENTAIRE ET DU PROCÉS-VERBAL DE VENTE DU MOBILIER DU CARDINAL MARARIN, dressé en 1649, en vertu d'un strêt du Parlement portant confiscation; par M. Co-QUEBERT DE MONTBRET. (Mémoires de la Société rey. des antiquaires de France; Tom. VII, p. 343.)

Cet extrait a été fait sur la minute même; les articles qui ont été choisis sont au nombre de cent vingt-neuf, et comprennent une foule d'objets plus ou moins précieux qu'il serait trop long de détailler. Tout ce que nous pouvons dire ici, c'est que le mobilier du cardinal répondait, soit pour la variété, soit pour la magnificence, aux éminentes dignités dont il était revêtu. L'inventaire en question montre jusqu'où allait le luxe de ce prince de l'église, premier ministre d'un grand royaume.

w.

- 158. I. INSCRIPTIONES ANTIQUE A CONITE CAROLO VIDUA IN TUR-CICO ITINERE COLLECTE. In-8°. Lutetiæ Parisiorum, 1826; Dondey-Dupré.
- 159. II. Analyse currique du Recueil d'inscriptions grecques et latines de M. le comte de Vidua; par M. Lethonne.In-8°, Paris, 1828; Dondey-Dupré.

Nous ne pouvons mieux faire connaître l'intéressant Recueil de M. de Vidua que par l'extrait suivant de l'analyse que M. Letronne en a donnée dans le Journal des Savans, et qui, comme complément de l'ouvrage analysé, a été réimprimé de

même format, avec quelques additions, et sous le titre transcrit ci-dessus. Notre extrait ne sera pas trop abrégé, l'ouvrage et l'analyse paraissant n'avoir été destinés qu'à des amis. Nous ferons usage des corrections et de quelques notes que l'enteur de l'analyse nous a communiquées en manuscrit.

Le comte de Vidua rend compte, dans une courte préface. du but qu'il s'est proposé en publiant cette collection. A son départ de Turin, il ne songeait pas à voyager en Turquie; il se dirigea vers le nord. Mais, après avoir parcouru le Danemark, la Suède, la Laponie et la Russie, il out le désir de visiter la partie méridionale de la Turquie d'Europe, les bords de la mer d'Asof et de la mer Noire; une fois pervenu presque aux portes de Constantinople, il ne voulut pes revenir sens avoir vu cette capitale, et sans avoir visité les principales provinces de l'empire ettoman. Notre voyageur se proposait d'étadier surtout les mœurs et les institutions des habitans, et de contempler les vestiges de monumens antiques : il n'entrait pas dans son plan de recueillir des inscriptions, pensant que toutes celles qu'il pourrait rencoutrer avaient été copiées par ses prédécesseurs, et que, s'il s'en trouvait d'inédites, elles devaient être requeillies seulement par des hommes versés dans la langue grecque et les antiquités. Bientôt cependant il changes d'avis; à mesure que les inscriptions antiques se présentèrent devant ses yeux, l'idée que peut-être d'autres ne les avaient pas vues ou les avaient mal copiées, devint pour lui un motif suffisant pour qu'il essayat de les copier lui-même avec tont le soin dont il était capable.

Au retour de ses longs voyages, il hésitait encore à publice ces inscriptions, ne vitio mihi verteretur (dit-il modestement), in gracis litteris atque antiquitatibus haud versato, vetustarum inscriptionum volumen emittere. Déjà même il avait à peu près renoucé à cette publication (et jam de illis edendis consilium ferme abjeceram), lorsque, en parcourant mes Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte, il lut cè passage : « Puisse cet exemple montrer aux voyageurs combien il importe à leur propre gloire de faire connaître le plus tôt possible les monumens dont ils ont rapporté des dessins ou des copies, ou de les communiquer aux personnes capables d'en tirer parti! Rien n'est indifférent en pareille matière; et telle inscription ou tel dessin d'hiéroglyphes, retenu depuis dix ans dans le portefeuille inac-

cessible de quelque voyageur, contient peut-être le germe d'une découverte importante qui enrichirait déjà le domaine de la science, et dont il aurait pu assurer l'honneur à son pays (1).» Hæc. verba, dit l'auteur, ita me commoverunt, ut omni dubitatione rejecté, mea tandem vulgare statuerim.

Une fois cette résolution prise, le comte de Vidua compulsa les recueils d'inscriptions de Gruter, de Reinesius, de Muratori, de Spon, de Pococke, de Chandler, de Chishull, et les principaux voyageurs, afin de retrancher de sa collection toutes les inscriptions déjà publiées, et de ne conserver que les inédites et celles dont on ne possédait que d'inexactes copies : sa collection s'est trouvée de cette manière considérablement diminuée, surtout en ce qui concerne l'Égypte et la Nubie. Telle qu'elle est, elle présente encore beaucoup d'intérêt; et quand mon livre n'aurait en d'autre résultat que d'avoir occasioné cette publication, j'aurais encore à m'applaudir de l'avoir composé.

- Le comte de Vidua a joint à chaque inscription une courte notice indiquant le lieu où elle a été découverte, et la forme, les dimensions, ainsi que l'état de la pierre; quelquefois aussi il présente des observations historiques et chronologiques : Raro tamen, dit-il, et parce, quum nihil antiquius habuerim quam eruditi partes omnino detrectare, eruditis vero illustrandi emendandi, supplendi, enucleandi materiam suppeditare. Ces paroles modestes montrent que notre voyageur est loin d'afficher des prétentions à la science : il donne ses copies telles qu'il les a prises, sans s'occuper d'en remplir les lacunes, ou de corriger les fautes inévitables dans la transcription de monumens plus on moins frustres et altérés. Il a proposé toutefois quelques corrections peu importantes, et une seule restitution complète; mais il a eu le soin de prévenir qu'il les doit aux lamières d'un savant Italien. M. de Vidua, voulant donner une représentation aussi exacte que possible de ses copies, a pris le parti de les faire lithographier : elles occupent cinquante planches de grandeur in .8°. On a, de cette manière, la forme et la disposition des lettres, et l'on peut, avec plus d'espoir de succès, en essayer la restitution.

L'auteur les a divisées, selon l'ordre de son voyage, en 12 chapitres, dont chacun contient toutes celles qui out été trou-

^{&#}x27;- (1) Introd. p. zzvij.

vées dans un même pays, savoir: 1° (Inscriptiones) Sarmaties; 2° Bithynienses; 3° Troadis; 4° Pergami ac Tei; 5° Egypti; 6° Nubienses; 7° Syriæ; 8° Cypri; 9° Rhodienses; 10° Chii; 11° Cycladum; 12° Atticæ. Je vais passer en revue chacan de ces chapitres.

L Ce que l'auteur appelle Sarmatiæ inscriptiones se compose de deux fragmens insignifians qu'il a vus dans le musée de la nouvelle ville de Nicolaef, près des restes de l'ancienne Olbia : il avait copié d'autres inscriptions en Crimée; mais, les ayant trouvées, plus tard, dans les Antiquités du Bosphore de M. Raoul-Rochette, il a jugé inutile de les donner de neuveau.

II. Les Bithynienses sont au nombre de seise. La première est une dédicace d'une mère à son fils, déjà publiée par Pococke (Inser. ant. p. 31), mais moins exactement. Le nom de la mère dans les deux copies est écrit KAAYAIA AGEMEN; il faut un nom de femme, probablement Admais, ou Admon. La seconde et la troisième sont tumulaires, l'une latine, l'autre gracque, et n'ont aucun intérêt. La quatrième existe à Nicée sur une architrave: Gruter l'a déjà publiée d'après les papiers de Buabeq (pag. 1078, 2), mais d'une manière très-imparfaite; la copie du comte de Vidua est à peu près intacte.

Celle de Busbeq ne contenait pas le nom de KAATAROZ, et l'absence de ce nom faisait une grande difficulté. On voit maintenant que l'inscription est du règne de Marc-Aurèle Claude II, et que la date est de l'an 269 de notre ère (1). La même copie portait ENOIEI MAKPEINOY au lieu de EMIOYRM-MAKPEINOY. Gruter et Reinesius, ne pouvant se rendre compte des génitifs qui suivent, ont supposé qu'il y avait à la fin le mot imuscousever : mais, d'après la copie exacte du comte de Vidua, la place manque pour ce mot; et d'ailleurs, ils n'ont pas fait attention que les participes έπιμεληθέντος, έπιμελουμένου on immedativen, immedentiven, se mettent toujours avant les noms; il en est de même du curam agente ou agentibus des Latins. Il est done clair que les noms qui terminent l'inscription ne peuvent dépendre, selon l'usage, que de ini; et, en effet, le leçen EnfoyemmakPEINOY, dans la copie de M. de Vidua. ne peut être que in Obida[siou] Manpsivon. L'inscription de Nicée est done un nouvel exemple à ajouter à ceux que j'ai déjà ci-

⁽¹⁾ Conf. Eckhell, Doctr. numm. VII, 470.

tés (t), pour prouver que le verbe a été souvent omis dans les inscriptions dont l'objet est de conserver le souvenir de la construction d'un temple, de murailles, ou d'un tombeau. Il résalte de cette inscription que, sous le règne de Claude II, on construisit à Nicée une nouvelle enceinte.

La cinquième est une dédicace extrêmement frustre, et qu'il me paraît impossible de rétablir; Pococke et Sestini l'ont déjà donnée, mais dans un état plus imparfait encore; elle commence par les mots τη ΣΕΒΑΣΤΩ ΤΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΩΝΟ. ΚΟΙ, qui pourraient être τὸ σεδαςῷ τῶν αὐτοκρατόρων οῖκω.

La 6° a été tronvée par le comte de Vidua sur un rocher qui domine le lac Ascanius, et que les Romains avaient coupé pour élargir la route de Nicée à Apamée (de Bithynie). Cette inscription, qui avait échappé à ses prédécesseurs, parce qu'on auit ordinairement le bord septentrional du lac, est en latin et su grec. La partie latine, placée au-dessus de l'autre, a été fort endommagée par le temps; mais, comme la version grecque est heureusement en assez bon état, sauf une lacune au mi-hieu, en comparant les deux textes l'un avec l'autre, on parvient sans peine à les rétablir tous deux complètement. M. de Vidua donne cette restitution, qu'il doit à un savant italien, et à laquelle il y a peu de chose à ajouter. Nous nous contenterous de rapporter ici la partie latine:

NERO. CLAUDIVS. DIVI

CLAVDÍ. FILIVS. GERMANICI, CÆSARIS. NEPOS
TIBERI. CÆSARIS. AVG. PRONEPOS. DIVI. AUG., ABNEPOS
CÆSAR. AVGVSTVS. GERMANICVS. PONT. MAX. TRIB. POT. IIII
IMPERATOR. V. CONSVL. III. VIAM. AB. APAMÆA. AD. NICÆAM
COLLAPSAM. VETVSTATE. RESTITVIT. MVNIENDAM. CVRAVIT
PER CAIVM. IVLIVM. AQVILAM. PROC. SVVM.

Le troisième consulat de Néron répond à l'an 58 de Jésus Christ; et comme Néron fut consul paur la quatrième fois en l'an 60, M. de Vidua en conclut que la date de l'inseription est entre 58 et 60. Mais l'indication de la quatrième puissance tribunitienne fixe la date à l'an 58 précisément. Le tente grec porte ATTOKPATOP TO E, et l'on a rempli en canadquence la lacune qui existe à l'endroit correspondant du tente latin,

(1) Recherches pour gerair à l'aisteine de l'Egypte, p. 422 et suit.

per les mots IMPERATOR F. Le somte de Vidua observe que, sur une inscription du recueil de Spon, qui est également de la quatrième puissance tribunitienne et du troisième consulat de Néron, ce prince y porte le titre d'IMPERATOR. ITE-RVM. Ce rapprochement devait l'avertir qu'il y a une faute dens sa copie, et qu'au lieu de AYTOKPATOP TO E, l'original porte, sans nul doute, TO B; cela est confirmé par les médailles (1). Il faut, en conséquence, mettre dans la restitution latine IMPERATOR. 11. on IMP. ITERVM. Il y a, je crois, une autre faute dans le texte grec ; au lieu de MPOZ NEIKAIAZ (dat Annuala;), it doit y avoir sur l'original NEIKAIAN. Les mots MFNIENDAM CFRAVIT sont rendus dans la version grecque par les mois KATAZKEYAZOHNAI [[POZETAKZEN (sic): la faute d'orthographe KZ pour E, qui a la même prononciation, se retrouve dans d'autres monumens de l'époque romaine.

La sixième existe sur un autel élégant à Is-Nikmid, l'ancienne Nicomedie; c'est un hommage rendu à Julia Domna, femme de Septime Sévère, la première impératrice qui reçut le thre de mater castrorum, until orpatonides : elle est curieuse par les titres que prend la ville de Nicomédie. On y remarque aussi la réunion de deux mots, Αδγούστα et Σεδαστή, dont l'un n'est pourtant que la traduction de l'autre. Eckhell en a déjà cité des exemples qui s'appliquent à Sabina et aux empereurs Constance et Justinien (2). Il passit que les Grecs, auteurs de ces inscriptions, auront considéré l'un des deux titres comme faisant partie du nom de l'impératrice ou de l'empereur; et, des lors, ils auront cru devoir y ajouter ce titre. La même singularité se remarque dans une autre inscription également trouvée à Nicomédie par M. le comte de Vidua; elle est inscrite sur un piédestal qui a dû supporter une statue de Caracalla: ce prince y est appelé ATFOYETOE, ce qui n'empêche pas que ion nom ne soit accompagné du titre Za Cagrés.

Le titre de métropole, joint à celui de première de Bithymie et le Pont, que porte Nicomédie dans cette inscription, se rouve sur les médailles de cette ville, depuis Domitien,

⁽¹⁾ Conf. Eckbell. Destr. num. VI, 263.

⁽a) Eckh. Doctr. num. VIII, 359.

Les ruines de Nicomédie ont encore fourni à M. le counte de Vidua cinq autres inscriptions tumulaires, dont une seule presente quelques particularités nouvelles.

lee Adrienne, Antonienne.

III. Les inscriptions copiées dans la Troade sont au nombre de douze; six ont déjà été publiées: mais les copies du comte de Vidua offrent des différences. Parmi les inédites, on remaque celle-ci:

OI NEOI
TON FYMNAZIAPXON
AZKAAHONA KAAAH
HOYXPHMATIZAN
NEONHPO...

Probablement: οἱ νέοι, τὸυ γυμνασίαρχου λοκλαπίωνα Καλίετω, κρηματίσαν[τα τῶν]υίων προ[δουλου]. « Les jeunes gens honorent le Gymnasiarque Asclapion, fils de Callippe, surnommé Conseiler des jeunes gens. » On peut voir l'explication du mot χρηματίζειν en ce sens, dans mes Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte, pag. 288.

La suivante est un fragment contenant une dédicace à Cérès et Proserpine :

AMIETATOPOYIE MHTPIKAIKOPHAN

- ... Αρισταγόρου.... Απμήτρι καλ Κόρη άνόθηκεν.
- (1) Caylus, Recueil, II, 215, 216.

Cct autre fragment n'est guère remarquable que par un titre qui manque aux Lexiques

Ψ. В.

ΠΟΕΠΙΣΤΆΤΗΝ. AYP. MENA NANΩΧΕΡΑΡΙΟΝ

Ψηφίσματι βευλής. Υποιπιστάτην Αυρήλιον Μίνανδρον Ανωχεράριον. Ce dernier nom, assez étrange, se retrouve dans un antre fragment; et le personnage y porte le titre de υποπαιδετρίδης.

Une inscription extrêmement fruste paraît avoir fait partie d'une lettre officielle.

IV. Pergami ac Tei inscriptiones. Ce chapitre en contient 8, dont une seule provient de Téos. La première est un oracle en vers hexamètres, dont 29 sont conservés. Il est gravé sur une table de marbre qu'on a découverte en 1818, en rétablissant la maison d'un particulier à Pergame. M. de Vidua pense, d'après la forme des lettres, que l'inscription est fort ancienne; mais quelques fragmens de lignes en prose qui précèdent les vers, offrent des traces évidentes de l'époque romaine; on y distingue plusieurs fois le nom romain KAAYAIOE, et l'on sait que ce prénom ne se rencontre fréquemment, joint aux noms grecs, qu'à partir du règne de Claude. D'ailleurs, ce préambule se termine par les mots suivans : ... τὸν χρήσμου έδοξεν τη βουλή, και τω δήμω της μητροπολεως της Ασίας, και δίς νεωκώ ρου πρώτης, Περγαμηνών πόλεως, έν στήλαις άναγράψαντας έπί τε τής άγορᾶς και των ιερών άναστήσαι [τους ταμίας]. « Il a plu au sénat et au peuple de la métropole de l'Asie, deux fois première néocore, ville des Pergaméniens, d'ordonner aux questeurs de faire inscrire cet oracle sur des stèles, et de les placer dans l'Agora et dans les temples. » Or, le titre de deux fois néocore ne paraît sur les médailles de Pergame qu'à partir du règne de Marc-Aurèle (1); elle le garde jusqu'au règne de Caracalla sous lequel cette ville prit le titre de trois fois néocore; la date.de l'inscription se place donc sous le règne de ce prince. Une médaille de Caracalla, au musée impérial de Vienne (2), montre que l'adjectif πρώτης appartient à γεωχόρου, et non pas à Περγαμηray Solter.

La seconde est une dédicace, un hommage rendu par la

(1) Rasche, Lexic. rei namm. III, part. 11, col. 854.

(2) Eckhell, D. N., 11, p. 472.

G. Tome XI.

. .15



wille à un particulier († δήμος δύμμος ν Μονίστρατον Μονίδις τον καὶ Τρύφωνκ, γυμνασιαρχήσαντα καλῶς); la troisième ne contient que des noms propres; la quatrième est une dédicace (ἐππκόφ διᾶ Αρροδίτη), dont la forme est déjà connue; la cinquième, une dédicace à l'empereur Adrien (Δότοκράτορι Αδριανῷ Ολυμπίω, σωτῶρι, καὶ κτιστῷ, Γαῖος Αντιος Αλέξανδρος); la sixième, une inscription latine, déjà publiée par Smith et Muratori (p. DCLXIX, n. 4); la septième, un fragment mutilé, dont il reste ce qui suit:

KAI THI AIOEKOYPITAN ZYM BIAGANA IBGANA

ΠΡΟΕΣΤΩΤΟΣ ΤΕΛΕΣΦΟΡΙΩΝΟΣ ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΟΝΤΟΣ ΑΣΚΑΗΠΙΛΛΟΥ.

• Et à la communauté des hommes Dioscurites, le chef étant Telesphorion, et le greffier Asclépiade. » Il s'agit là d'une congrégation, ou d'une confrérie de gens vivant ensemble (συμδίωσες) (1), comme les académiciens du musée d'Alexandrie:
elle était probablement sous l'invocation ou la protection des Dioscures, d'où les membres avaient pris leur nom de Διοσκυρίναι δύθρες, expression dont je ne connais pas d'autre exemple.

La huitième, trouvée dans les ruines de Téos (Bodrun), est un fragment extrêmement mutilé d'une dédicace en l'honneur d'un empereur, consul pour la seconde fois; on peut deviner encore dans ce fragment le nom de Téiens, car les lettres HKAIO ΔΗΜΟΣΟΤΙ nous représentent sans doute : βουλ] à καὶ δ δίμος ὁ Τ[πίσν].

V. Egypti inscriptiones. L'auteur avait copié un assez grand nombre d'inscriptions en Égypte; mais comme elles ont été publiées toutes, il n'en a conservé, dans sa collection, que deux, parce que ses copies présentent des variantes qui ne sont pas sans intérêt. L'une est celle des colonnes d'Antinoé, que j'ai restituée dans mon ouvrage (2); M. de Vidua ne le connaissait

- (1) Συμβίωσις est employé quelquefois en grec pour signifier l'action de vivre ensemble; le convictus des Latins: mais on le trouve rarement avec le sens de réunion de gens vivant ensemble, le κοινόδιον du grec ecclésiastique. Il y en a un exemple dans Artémidore: εδοξέ τις ἐν συμβιώσει καὶ φρατρία τοῖς συμβιώτεις ἀναστειλάμενον ἐπάστφ προσουρείν. Oneiroer. IV, 44, p. 356, Reiff.)
 - (2) Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte yete., p. 200, suiv.

pas; il n'a donc pu comparer sa copie qu'avec celle de M. Hamilton, dont il avait l'ouvrage avec lui en Égypte. Cette copie, plus exacte, a confirmé les conjectures sur lesquellès j'avais fondé ma restitution, et particulièrement la plus importante, celle de la neuvième ligne, sur laquelle toute la restitution repose. Mais nous devons à M. de Vidua la connaissance de la vraie date: la copie de M. Jomard portait L. IA. III, celle de M. Hamilton L. IA. IIT; les lettres placées après l'indication de l'année m'ayant paru ne pouvoir être que le commencement du nom du mois EIIIot, je devais préférer la leçon de M. Jomard, attendu que le mois d'épiphi de l'an xiv du règne d'Alexandre Sévère répond à juin et juillet de l'an 234 de notre ère, et que ce prince est mort au mois de mars de cette même année. M. de Vidua a lu bien distinctement L. IA, l'an xiv; mais, en même temps, il a constaté que la première lettre du mois suivant est un T; et comme le mois tybi est le seul mois égyptien dont le nom commence par un T, il n'y a plus de doute à ce sujet : ce mois répond à décembre et janvier ; ainsi, la dédicace a été faite de décembre 233 à janvier 234. L'expression bio vixne m'avait fait présumer que l'érection des colonnes d'Antinoé se rapportait à la guerre des Perses, commencée en 232 : la détermination de la date s'accorde également bien avec cette conjecture ; seulement la dédicace se rapporte à la victoire d'Alexandre Sévère contre les Perses, ce qui est plus naturel (1).

L'autre inscription, rapportée par M. de Vidua, est celle d'Apollonopolis Parva; sa copie confirme pleinement la restitution ZOTHPEZ que j'avais proposée, d'après des considérations historiques et paléographiques. Quant au nom de la divinité, M. Hamilton l'avait lu AHOHPEI; mais, comme le dessin figuré de l'inscription, publié par la Commission d'Égypte, porte distinctement HAIOI, j'avais du préférer cette leçon en bonne critique. L'original porte, sans nul doute, la leçon APOHPEI; et je dois dire ici que M. Guigniaut, qui s'est beaucoup occupé de mythologie ancienne, m'a depuis long-temps té-

⁽²⁾ M. Jomard avait conjecturé aussi que l'inscription se rapportait à cette victoire; mais sa conjecture était inadmissible, d'après la leçon LIA [l'an xx] qu'il adoptait, puisque l'an xx répond à l'an 232, et que la victoire d'Alexandre Sévère est de l'an 233.

moigné ses doutes sur la leçon HAMÎ; d'après le nom d'Apollonopolis que portait la ville, il ne balançait pas à croire qu'il n'y cût ÀPOHPEI. Le fait a justifié sa conjecture (1).

VI. Inscriptiones Nubienses. Le comte de Vidua n'a publié que 4 inscriptions entre toutes celles qu'il avait recueillies; le première déjà donnée par M. Gau, les 3 autres inédites: l'une est latine, et a été inscrite sur le propylon de Dekké (Pselcis):

DEO, MAGNO, MERGVRIO

ADORAVIT......

LEG. 11. TRAIANE, FORTI[S...

NONIS, FEBR. ANNO. XI. 1MP. TRAIANI
SCRIPSIT.....

La Notice de l'empire place la seconde légion trajane à Apollonopolis Magna (2), dans la haute Égypte; mais il paraît qu'elle était divisée en deux parties, puisque la même notice (3) place aussi une legio secunda trajana à Parembole dans la basse Égypte.

Les deux autres inscriptions ont été trouvées près d'Ipsambul; elles sont toutes deux chrétiennes et funéraires.

M. de Vidua dit que la date de l'une et de l'autre est comptée de l'ère des martyrs; mais, dans celle-ci du moins, cette ère n'est exprimée nulle part, si toutefois j'ai bien lu cet endroit du texte. L'autre se termine par les lettres ΦΑΡ: Δ: ΑΠΟ-ΜΑΡΤΥ: ΥΘ: il est difficile de savoir au juste ce que signifie la ligature, ou la sigle de la fin; je pense toutefois que c'est un Y, auquel il manque le trait supérieur de gauche; dans ce cas, on lira φαρμουθί Δ, ἀπὸ μαρτύρων ΥΘ. « Le 4 pharmuthi, l'an 409 depuis les martyrs; » ce qui répond à l'an 692 de notre ère.

VII. Syrice inscriptiones. Le comte de Vidua, après avoir visité l'Égypte, passa en Syrie, et parcourut une partie des contrées que Burckhardt a décrites; il y copia plusieurs des inscriptions qui ont été publiées dans le second volume des Voyages de ce savant explorateur, et quelques autres qui lui étaient échappées. Mais il n'a conservé dans son onvrage que celles qu'il a crues inédites, ou que les copies de Burckhardt reproduisaient avec peu d'exactitude.

⁽¹⁾ M. Champollion le jeune vient encore de le vérifier. Voyez sa lettre datée de Thèbes. (Note du Rédacteur.)

⁽²⁾ Not. utr. imp. p. 204.

⁽³⁾ Ead. p. 212.

Le village de Jeras ou Djerasch, dans l'ancienne Auranitis, a été reconnu, par Seetzen, pour être l'ancienne ville de Gerasa (1). Parmi ses débris d'antiquité, ce voyageur a trouvé 2 blocs (A et B), portant des fragmens d'une inscription qui a dû être placée sur un des côtés d'une porte. Le comte de Vidua les a retrouvés, et a copié de nouveau les lettres qu'ils portent. Il en a, de plus, découvert un troisième (C): les voici tous les trois, tels que ces voyageurs les ont donnés:



C'est précisément le dernier bloc qui fournit le moyen de rétablir l'inscription entière. 1º La disposition des lettres qui commencent chaque ligne, dans le bloc A, prouve qu'il était le premier de tous; et, comme il a deux lignes de moins que le suivant, il faut qu'une fracture les lui ait enlevées : à la première inspection, on reconnaît que ces deux ligues ont dù se trouver à la partie supérieure. 2º La première ligne du bloc C s'ajuste exactement au bout de la seconde ligne du bloc B, et ainsi des autres ; il était donc placé après ce dernier ; seulement une fracture à la partie supérieure en a enlevé une ligne. 3º Les mots qui se lisent sur le bloc B ne peuvent correspondre à ceux du bloc A : il y en avait évidemment un autre entr'enx : et, de même, après le bloc C, il y en avait, sans aucun doute, encore un cinquième; car les lettres THIIANTO, qui forment la troisième ligne du bloc C, ont dû être suivies des lettres COI-KOYCEBAC, donnant la formule connue καὶ τοῦ σύμπαντος οίκου

⁽¹⁾ Annales des Voyages, VII, 172.

es6seroŭ (1); et en effet, les trois dernières lettres du dernier mot se lisent au commencement de la troisième ligne du bloc A. D'après ces observations, voici comme je propose de restituer l'inscription entière:

	2° blos manquant.		C.	Pe plue mendant
		1	[•
. тпарсотир	I.ACTQNAYT	OKPATO	PONKYPIO.	NHMON "
. OCOYKAICA	. POCTPAIAN	ОТААРІ	ANOTYTOY	TITOTA I OY.
ANTONEI	NOYCEBACTO	YKAIAYP	HAIOYKAI	CAPOCYIOYAY.
TOYKAITON	attotteknon	KAITOTC	YNIIANTO	COIKOACEBYC
TOYKAHEPA	CCYNKAHTOYK	VIVHWOL	TOYPOMAI	OMHHOAIC
топропуа	ONTEKAITH	NCTOAN	ΑΦΙЄΡΩС	eneni
KOPNHAI	отк	PATICTO	тупатіко	THECE. CEB.
<u> </u>			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	

N. B. Les lettres ponctuées sur les blocs A, B, C, indiquentiles restitutions: quant aux blocs 2° et 5°, il est inutile d'avertir que tout ce qui s'y trouve est conjectural.

[Υπέρ σωτηρίας τῶν αὐτ]οκράτο[ρων, κυρίων ἡμῶν, θεοῦ καίσαρος Τραιαν]οῦ Αδριανοῦ [υἰοῦ, Τίτου Αλλίου] Αντωυεί[νου σεδαστο]ῦ, καὶ Αὐρκλίου καί[σαρος υἰοῦ αὐ]τοῦ καὶ τῶν [αὐτοῦ τέκνων] καὶ τοῦ σύμπαντο[ε οἴκου σεδασ[τοῦ καὶ ἰερᾶ[ς συγκλήτου, καὶ] δήμο[υ τοῦ] Ρωμαί]ων, ἡ πολις] τὸ πρόπυλ[όν τε καὶ τὴν] στοὰ[ν] ἀριέρω[σεν, ἐπὶ (Ου διὰ)... Κορνκλί[ου....κρα]τίστ[ου] ὑπατ[ικοῦ, πρεσδευτοῦ σεδαστοῦ.]

Antonin Auguste, fils du dieu César Trajan Adrien; d'Aurèle César son fils; des enfans de celui-ci; de toute leur maison; du sénat sacré [de Rome] et du peuple romain, la ville a consacré le propylon et le portique, sous (ou par les soins de).... Cornelius..... très-puissant consulaire, lieutenant d'Auguste.

Ce n'est-pas ici le lieu de justifier les diverses parties de cette restitution: pour les personnes versées dans l'histoire de cette époque et dans la paléographie, il suffit de la leur présenter, pour qu'elles jugent de sa convenance et du degré de

(x) S'il était permis de changer TOY en KOY, à la troisième ligne du bloc A, on lirait σύμπαντος αὐτῶν οἶκου, expression plus usitée. L'age ou l'autre des deux expressions est la vraie.

Digitized by Google

certitude qu'elle peut avoir. Je me contente d'observer qu'elle fixe la date de la consécration d'une grande masse d'édifices à Gerasa.

A Hatné, bourg situé à environ douze heures de Damas, notre voyageur trouva deux inscriptions latines qui sont des dédicaces de la septième cohorte à l'empereur Titus Æliua Hadrien Antonin, et à Sabina Tranquilla, femme de Gordien.

Une inscription plus importante est celle que notre voyageur copia dans le désert entre Damas et Palmyre, à environ trois heures de cette dernière: elle est répétée sur deux stylobates. C'est une dédicace de la ville à Jupiter très-haut, datée du 21 dystrus de l'an 425, ce qui répond à l'an 114 de notre ère. La voici en caractères ordinaires:

Δεί δφίστο καλ έπηκός, ή πόλες εδχήν.

Ετους ΕΚΥ, δύστρου ΑΚ, επί άργυροταμιών Ζεδείδου και Μοαμάδου, και Μαλοχίμου Ιαριδωλέους, και Ιαραίου Νουρδώλου, και Αναγίδος Μαλίγου.

- « A Jupiter très-haut, et qui écoute favorablement, la ville, [en accomplissement] d'un vœu.
- « L'an 425, le 21 dystrus, étant régisseurs Zébide, Mosmède, Malochimus Isribolès, Isréus Nurbélus, et Ananis Malichus. »

Parmi les noms des *argyrotames*, ou régisseurs, sous l'administration desquels cette dédicace a été faite, se trouve celui de Mohamed; ce qui rend cette inscription fort remarquable (1).

(La fin au prochain cahier.)

160. ANTIGEITA CICERONIANE, etc. — Antiquités cicéroniennes et Inscriptions qui se trouvent dans la Villa Formiana, château de Gaëte. In-4°, avec 5 pl. Naples, 1827; Borel.

Les planches représentent : le plan de la dite Villa ; le Bain; le Cénotaphe et Tombeau de Cicéron; les Ornemens de la fontaine; quelques stèles.

- 161. Notice sur quelques pièces de monnaie trouvées dans des tumuli du district méridional de l'Inde; par sir Ant. Carlièle. (Archæologia, or miscell, tracts; vol. XXI, p. 1.)
- (1) Le nom de Mohamed se retrouve dans quelques chartes du moyen Âge, et parté par des obrétiens français. (Note du Rédequete.)

Les tumuli ou levées de terre abondent dans la province de Coimbatonr: et ils sont constamment enteurés d'une chaîne de pierres brutes ou de fragmens de rochers; le diamètre des plus vastes enceintes est souvent de oent pieds. Le centre de chaque tumulus est couvert d'une large pierre non taillée, qui sert de converture aux quatre compartimens qui le divisent; les parois et les séparations sont également de pierre brute; et des mortaises avec des tenons qui tombent en poussière, servent à fixer le comble sur les murs. Une de ces pierres contenait trois cent pieds cubes de granite; et, vu l'impossibilité de la remuer dans son entier, elle fut coupée en quatre parties égales pour mettre à découvert les caveaux dont elle formait le toit. Les prêtres indiens appellent les élévations dont il s'agit Paundour coulis, mots dont le dernier signifie tertre ou monticule de terre.

Le premier tumulus examiné par le colonel Caldwell, était fermé d'une pierre du genre de celles dont nous venons de parder, longue de vingt pieds et large de douze; et contenait quatre compartimens égaux, d'une hauteur d'environ six pieds. Chacune de ces petites chambres avait extérieurement une ouverture d'un pied sur dix-huit pouces (anglais), et semblable à la bouche d'un four. On trouva dans ces chambres des vases d'une terre très-sine, montés sur trois pieds et entièrement pleins d'une substance terreuse qui paraissait calcinée, et avec laquelle étaient mélés des morceaux d'ossemens brûlés. A quelque distance de ces vases, étaient éparses une quantité d'armes, telles que des piques et des épées d'une forme singulière et d'un travail grossier; mais les parties métalliques, consistant dans du fer, étaient tellement oxidées, qu'il fut impossible de conserver entière aucune de ces armes; cependant il fut faeile de reconnaître leurs formes en écartant soigneusement -avec une petite truelle la terre qui les recouvrait. Elles étaient entièrement inconnues aux naturels du pays, et quelques-unes d'elles ressemblaient à des pioches.

Dans le tumulus dont la converture fut coupée en quatre morceaux, étaient déposés des vases de terre noire luisante, d'environ douze pouces de diamètre. Le mode de fabrication de cette poterie est maintenant inconnu, et le travail est très-supéridar à celui de la vaisselle qui se fait aujourd'hui dans cette

partie de l'Inde. On trouve dans ces vases des pièces d'argent carrées, dont les angles étaient évidemment usés par le frai; en outre, deux pièces d'or de même grandeur et de même type; de plus, des restes de pièces de cuivre semblables aux précédentes pour le volume et l'empreinte. On a mis également à découvert des coupes de quatre pouces de diamètre. Chaque vase renfermait la même substance que ceux dont nous avons parlé ci-dessus. Il s'en est trouvé un d'une grandeur extraordinaire dont on n'a pu expliquer l'usage. Ce morceau d'une très-belle poterie, était ouvert à chaque bout, avait la forme d'un sablier et portait 18 ponces de long sur 6 pouces de diamètre. Sur le sol d'une des chambres du tumulus, étaient 20 grains plats, rouges et semblables à de la cornaline. D'après leur situation respective, ces grains avaient évidemment été enfilés ensemble : ils conservaient encore la même disposition que lorsqu'ils étaient réunis en chapelet.

162. DESCRIPTION DES MÉDAILLES ANTIQUES DU CABINET DE FEU M. ALLIER DE HAUTEROCHE; par M. DUMERSAN, employé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque du Roi. In-4°, accompagné de 16 planches; prix, 15 fr. Paris, 1828; Debure frères.

Il n'est pas d'amateurs de médailles qui n'ait entendu parler de la riche collection de M. Allier de Hauteroche. M. de Hauteroche, conduit de bonne heure dans le Levant, et plein des souvenirs que nous ont laissés les anciens, s'était attaché à recueillir les médailles grecques et romaines, et son cabinet était devenu l'un des plus beaux qu'ait jamais possédés un simple particulier.

Ce cabinet était surtout riche en médailles, et déjà il en avait fait graver une partie, lorsque la mort est venu le surprendre au milieu de ses recherches. Les héritiers ont cru devoir, du moins autant qu'il était en eux, remplir ses intentions.

Cette collection se compose de plus de 5,000 pièces, presque toutes du plus beau choix, et en grande partie inédites. La description qu'en donne M. Dumersan est faite seulement pour les personnes qui ne sont pas étrangères à la numismatique. L'auteur a jugé inutile de s'appesantir sur les pièces déjà publiées et connues. Il ne s'arrête qu'à celles qui sont inédites,

ou qui sont importantes sous le rapport de l'art et de la rarcié. Pour celles-ci, il entre dans les détails, et sait quelquesois usage des notes manuscrites qu'avait laissées seu M. Allier de Hauteroche.

Les médailles gravées s'arrêtent à la ville de Cnide en Carie. Elles sont au nombre de 379, et on en doit le dessin et la gravare à M. de Saint-Auge Desmaisons, avantagensement connu par des travaux du même genre. Il est fâcheux que la mort n'ait pas permis à M. de Hauteroche de continuer cette suite jusqu'à la fin.

Les médailles sont en ce moment à vendre. On peut s'adresser à M. Midy d'Ermesnil, rue de l'Échiquier, n° 4, à Paris. Les cuivres seront cédés avec les médailles. D'après ce que nous avons dit, on n'aura pas de peine à se représenter l'importance de cette collection. Assurément, pour en former une semblable, il faudrait, outre le temps et les recherches, de certaines occasions qu'on n'est pas sûr de rencontrer. Il serait donc à désirer que quelque Musée royal en fit l'acquisition. Par exemple, où cette collection serait-elle mieux placée que dans le Cabinet du Roi de France, connu pour être le plus riche qui ait jamais existé?

163. CATALOGUE DES COINS DU CABINET DE LA MONNAIE ROYALE DES MÉDAILES. In-8º de 133 p.; prix, 2 fr. 50 c. Paris, 1828; Pihan Delaforest.

Ce catalogue doit intéresser particulièrement les amateurs de médailles modernes, œux surtout qui désireraient completter des suites déjà commencées. L'administration de la monnaie des médailles a mis en tête de ce catalogue le tarif des prix anquels on peut se procurer les pièces qu'elle frappe, et ces prix sont fondés uniquement sur l'espèce du métal employé, or, argent, platine ou bronze, et sur les dimensions de la médaille, qui sont de 12 à 36 lignes. Pour le bronze, le prix de chaque pièce est de 1 fr. 50 c. pour le plus petit modèle, 12 lignes, et s'élève jusqu'à 12 fr. pour celui de 36 lignes: si les coins sont fournis par des particuliers, ces prix sont diminués de moitié.

On voit par le catalogue que nous avons sous les youx, que la monnaie des médailles possède encore quelques coins ancieus, 1 du règne de Charles VIII, 9 de Louis XII, et un certain nombre de François I, Henri II, François II, Charles IX,

Digitized by Google

Henri III, Henri IV et Louis XIII. Le nombre total des coins relatifs à ces princes est de 87. La série relative à Louis XIV ne comprend pas moins de 504 pièces différentes, et la gloire d'un tel règne explique suffisamment le nombre des monumens qui l'ont consacrée. Il y en a 200 pour le règne de Louis XV. Le règne suivant fut trop agité pour que les arts aient pu trouver le calme si nécessaire à leurs productions; 60 pièces seulement se rapportent à cette mémorable époque. On trouve immédiatement après, dans le catalogue, la liste des médailles de Louis XVIII, au nombre de 71, et le rédacteur du catalogue nous permettra sans doute de ne pas comprendre dans ce nombre, comme il a cru pouvoir le faire, celles de ces médailles qui ont été frappées avant 1814. Il s'agit ici seulement de l'intérêt des collecteurs qui ne comprendraient pas comment ils doivent insérer dans la suite des médailles du feu roi, frappées depuis 1814, des pièces qui, datant de 1795 et années suivantes, et portent les insignes de la république ou de l'empire. Car nous aurions à faire remarquer aussi que le catalogue que nous annonçons donnerait une idée bien incomplette des richesses numismatiques du Cabinet de la Monnaie des médailles, si l'on ne considérait qu'on n'a pas compris dans ce catologue les coins des innombrables et très-belles médailles gravées par nos meilleurs artistes, depuis 1790 jusqu'en 1814. Ces médailles existent partout; on ne les serait donc pas connaître en en donnant la liste : on ne peut pas faire que les artistes qui les ont gravées, que l'Académie qui les a composées, ne les comptent au nombre de leurs ouvrages, et qu'on n'en connaisse des descriptions qu'on trouve partout: il fallait donc, ce nous semble, donner un catalogue complet pour l'honneur de la Monnaie des médailles; ce qui n'obligeait nullement à fournir aux amateurs celles des pièces qu'on croirait ne pas devoir frapper, et puisque la Monnaie des médailles vend ses ouvrages, il n'y aurait pas grand mal à ce qu'elle ne renonçat pas à quelques produits qui, aujourd'hui où tout se vend, seraient bien inossensiss.

Les médailles du règne de Charles X terminent le catalogue; elles sont au nombre de 20 : la gloire et les bienfaits d'un tel règne nous promettent de nombreux supplémens.

L. R.

164. LETTRE de Henri Ellis, écuy., sur le sceau de Geoffroi, évêque de Lincoln, et fils naturel de Henri II, roi d'Angleterre. (*Archæologia*; vol. XXI, p. 31.)

L'empreinte de ce sceau, marquée sur de la cire rouge, est de forme ovale. L'évêque, à qui l'on a donné la figure d'un jeune homme, y est représenté tenant dans sa main droite une espèce de crosse pastorale; il est vêtu d'une robe à longues manches et a la tête nue. L'inscription, dont les deux premiers mots sont tronqués en partie, est ainsi conçue:

SIGILLUM, GALAFRIDI. CLERICI. REGIS. ANGLORUM. FILII.

On n'est pas d'accord sur l'époque de la naissance de ce Geoffroi. Carte a tort de la fixer à l'an 1151, trois ans avant l'avènement de son père au trône d'Angleterre. Tous les historiens disent qu'il fut promu, en 1175, au siège épiscopal de Lincoln.

Giraldus Cambrensis, qui résidait à la cour du roi Henri II, et a écrit la vie du prélat, rapporte qu'il fut élevé à l'épiscopat lorsqu'il avait à peine vingt ans; et Diceto affirme qu'il obtint une dispense d'âge pour être revêtu de cette dignité. Son élection fut confirmée au concile de Woodstock. Brompton nous apprend que Henri ne voulut point qu'il fût sacré à cause de son extrème jeunesse, et l'envoya à Tours pour achever son éducation. Geoffroi occupa, pendant sept ans, le siège de Lincoln qu'il résigna en 1182, ayant été nommé chancelier d'Angleterre. C'est en cette dernière qualité qu'il est nommé dans le testament de Henri, qui fut fait en sa présence.

Sous Richard I, Geoffroi fut appelé au siége archiépiscopal d'York; mais la dernière partie de sa vie fut très-malheureuse. La fortune et le pouvoir en firent un sujet rebelle; il fut dépouillé de ses dignités et de ses revenus, et mournt dans l'exil en 1213.

165. Músée de Peinture et de Sculpture; par MM. Réveil et Duchesne aîné. In-12. Paris, 1828-1829; Audot.

Il a déjà paru 44 livraisons de cet ouvrage, qui doit en avoir 100, du prix de 1 fr. chacune (1). Nous avons appelé plusieurs fois l'attention de nos lecteurs sur le mérite de l'exécution du texte et des gravures de cette jolie collection; nous lui consacrerons quelques lignes dans notre prochain cahier.

(s) Il paraît une livraison tous les 10 jours. Les nouveaux souscripteurs, qui ne voudraient pas retirer à la fois tout ce qui est publié, pourront s'abonner, à raison de 2 livraisons seulement jusqu'à ce qu'ils se soient mis au courant,

HISTOIRE.

166. VERSUCH EINES AUSFÜHRLICHEN LEHRBUCHS DER CHRONO-LOGIE. Élémens complets de chronologie. Essai par H. A. E. Wagner. 1^{re} Partie. Avec 6 pl. Gr. in-8°, de xx et 769 pp.; pr. 4 rthlr. Leipzig, 1826; Hartmann. (Algem. Repertor., de Beck; 1826, vol. II, cah. 1, p. 36.)

Dans son introduction, l'auteur s'attache à développer l'idée du temps, le besoin d'une chronologie et la nécessité de diviser cette science en chronologie mathématique et chronologie historique. Cette x^{re} partie est consacrée à la chronologie mathématique. Elle est divisée en deux sections, dont la 1^{re} s'étend sur les élémens d'astronomie, et la 2^e sur l'application des principes de cette science. On rencontre fréquemment dans le corps de l'ouvrage, comme preuves, des passages entiers d'astronomes et de mathématiciens distingués. L'auteur trouve dans le journal allemand les plus grands éloges.

L. D. L.

167. Allgemeine historische Taschenbibliother für Jedermann. — Bibliothèque portative pour l'histoire universelle, à l'usage de tout le monde. 19° Partie. Histoire de Venise; (en 5 petits volumes), par le Dr. Frad. Philippi; În-8°. Dresde, 1828. — 20° Partie. Histoire de Bavière (en 3 petits vol.); par le Dr. Gustave Klemm. 1n-8°; Dresde, 1828; Hilscher. (Leipzig. Literat. Zeitung; 2vr. 1828, p. 827, 833).

Les matières consignées dans le premier de ces deux ouvrages, histoire de Venise, se trouvent traitées dans les périodes tivans: 1 (Depuis les temps les plus reculés de Venise jusn'à l'origine de la puissance ducale. 2.) Depuis l'établissement es doges jusqu'à l'institution du sénat. 3) Depuis l'instituon du sénat jusqu'au partage de l'empire grec et l'origine de domination des mers par les Vénitiens (1173 à 1205).
) Depuis le partage de l'empire grec jusqu'à l'institution du onseil des dix; (1205 — 1310.) 5) Depuis l'instituon du tribunal des dix, jusqu'à celle de l'inquisition politique 1310 — 1457.) 6) Depuis l'institution de l'inquisition polique jusqu'à la décadence de la domination da commerce aritime des Vénitiens, occasionée par les voyages de dé-

convertes par mer (1457-1493). 7) Depuis la chute de la domination du commerce maritime des vénitiens jusqu'à la perte de toutes leurs possessions en Italie, effectuée par la ligue de Cambray, (1493-1518). 8) Depuis la perte des possessions sur le continent italien jusqu'à l'époque où le pouvoir du Conseil des dix se trouva restreint (1518-1605). 9) Depuis la restriction du pouvoir des dix jusqu'à la décadence de la république (1605-1789). 10) Depuis la décadence de la république, jusqu'à sa dissolution; depuis 1789-1798 (plutôt jusqu'à 1797, attendu que sa dissolution fut prononcée au traité de paix de Campo Formio). Telles sont les matières que l'auteur traite dans ces 5 petits volumes. La bibliothèque portative lui doit déjà l'histoire de plusieurs États libres, dont la bonne méthode et l'élégance du style se retrouvent aussi dans l'ouvrage que nous annonçons.

Le second travail, l'histoire de Bavière, comprend 3 petits volumes. Le 1^{er} renferme les événemens qui eurent lieu depuis les temps primitifs jusqu'à la proscription de Henri le Lion; le 2^e embrasse le moyen âge, depuis l'arrivée des Wittelsbach en Bavière, jusqu'à l'avénement du prince (plus tard électeur) Maximilien I (1598); le 3^e est consacré au temps moderne, (1598-1826). Quant à ce dernier période, on reproche à l'auteur de l'avoir traité avec trop de briéveté, bien qu'il n'ait omis aucun des principaux événemens qui forment la chaîne de l'histoire de ce pays.

L. D. L.

168. HANDBUCH DER GESCHICHTE DER STAATEN, etc. Histoire des États de l'antiquité principalement considérés sous le rapport de leur organisation, leur commerce et leurs colonies; par D. H. L. HEEREN, prof. d'histoire à l'univ. de Goetting. Gr. in-8°, de xviii et 556 pp.; pr. 2 thal. 12 gr. Goetting, 1828; Roewer (Allgem. Repert. de Beck; 1828, vol. 1, cah. 6, p. 468).

Ce volume est le 7^e des œuvres historiques de l'auteur. Dans l'avant-propos, il fait connaître le point de vue sous lequel il a traité l'histoire des États de l'antiquité. Quant au corps de l'ouvrage, il présente toutes les corrections que les découvertes scientifiques ont pu nécessiter. Cette observation est principalement relative à l'histoire d'Égypte, de Grèce et de Rome. L'auteur a eu également soin de faire connaître les

écrits les plus importans qui ont paru depuis, en les accompagnant d'une critique, tantôt sévère sans amertume, tantôt indulgente sans partialité.

L. D. L.

169. A HISTORY OF THE MARRATTAS, etc. — Histoire des Mahrattes; par J. Grant Duff, écuy. 3 vol. in-8°. Londres, 1826; Longman et comp. (Monthly Review; août 1826, p. 337).

Si l'on examine cet ouvrage avec sévérité, il ne saurait soutenir la comparaison avec nos chefs-d'œuvre historiques. Le style est sans affectation; mais quoiqu'il soit généralement clair et simple, il manque souvent de chaleur et d'énergie. Bien que sous soyons loin de nous aveugler sur les défants de l'histoire les Mahrattes, nous reconnaissons toutefois qu'elle mérite des éloges à bien des égards; elle est le fruit de recherches conciencieuses et assidues; elle prouve dans son auteur un jugenent sain et droit. M. Duff a rendu un service signalé à la ittérature historique; et nous ne craignons pas de lui prédire pour son livre un rang distingué et une réputation durable.

Les manuscrits originaux de l'Inde sont les principaux matériaux employés par notre historien pour la composition de son ouvrage; à l'aide de ces précieux monumens, il a pu retracer les vicissitudes qu'a subies le pays des Mahrattes : ces annales 'édigées d'une manière claire et précise embrassent un période le cinq siècles.

Les détails que donne M. Duss sur les sources auxquelles it puisé sont d'un haut intérêt. Il nous apprend qu'a l'époque u renversement du gouvernement des Peishwas, leurs papiers ublics et particuliers les plus importans lui furent communiués par M. Elphinstone, revêtu de l'autorité suprême dans le lécan, en qualité de commissaire envoyé pour prendre posseson des pays conquis.

En tête de l'ouvrage, se trouve un chapitre d'observations ir la géographie, les principaux traits, le climat, les habitans, religion, l'instruction, l'histoire ancienne et les institutions a pays des Mahrattes. Chaque ligne de cette introduction est leine d'intérêt; nous regrettons seulement qu'elle soit aussi peu éveloppée sur tout ce qui concerne les institutions politiques. a partie historique proprement dite est, et devait être la plus endue; l'auteur parcourt avec la plus scrupuleuse exactitude

les événemens qui ont plusieurs fois changé la face de l'état. Peut-être reprochera-t-on à l'auteur de manquer quelquefois de critique; mais on ne saurait assurément lui refuser un ardent amour pour la vérité et une patience à l'épreuve pour la chercher et la connaître.

W.

170. HISTOIRE DE LA LÉGISLATION; PAR M. DE PASTORET. 9 vol. in-8°.3° article: Législation des Égyptieus. Paris; Impr. Royale.

Quand une nation célèbre dont l'origine se perd dans la nuit du temps, a rempli le monde de sa gloire, pour peu que son histoire offre du vague et de l'incertitude, elle devient pour la postérité le sujet d'une multitude d'ouvrages, d'interprétations et de commentaires; c'est ce qui est arrivé pour l'Égypte qui de nos jours a tant occupé les savans. Mais quels que soient les efforts qu'on entreprenne de faire, il faudra s'en rapporter, surtout pour les usages, les mœurs et les lois, aux auteurs de l'antiquité qui ont visité l'Égypte, ou qui en ont été les contemporains; c'est d'après ces auteurs que M. de Pastoret a fait l'histoire de la législation égyptienne. Peut-être a-t-il donné trop d'étendue aux autorités de la Bible en ne distinguant point assez les époques particulières de quelques lois; mais cette différence de temps, et ce degré d'autorité ne peuvent guere apporter que de légères différences dans un ouvrage bâti sur des fondemens antiques et vénérables. C'est moins sous la domination des pasteurs, des Grecs et surtout des Romains, qu'il faut juger les institutions de ce peuple, que dans les temps antérieurs, parce qu'elles furent successivement altérées, ou modifiées par la conquête.

Le gouvernement de l'Égypte ne fut long-temps qu'un collége de prêtres versés dans la science des astres, de la nature, de la morale et des choses utiles au bonheur; toutes leurs divinités ne sont que les symboles de ces connaissances. Le gouvernement ne s'échappa de leurs mains, que pour passer dans celles d'un soldat. Depuis, une longue suite de rois régna sur l'Égypte avec un pouvoir qui ne fut pas tout-à-fait absolu, puisque les prêtres conservèrent une grande influence dans l'état, et que les guerriers formaient une corporation redoutable. L'Égypte qui a duré si long-temps, n'a pas moins été exposée à des troubles; c'est la destinée commune des corps politiques, quelque bien organisés qu'ils soient. Quand la fortune place sur le trône un méchant prince, il brise toutes les barrières qui le contiennent dans les voies de la justice.

Si l'on considère tout ce qui se passait à la cour des rois de l'Égypte, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'ils jouissaient d'une grande puissance. La bassesse des courtisans, nombre d'officiers domestiques, des enfans de prêtres, une garde changeante et mobile, les adulations qu'on leur prodiguait, beaucoup d'actes de cruauté et de tyrannie commis sons de mauvais princes, aucune loi pour la régence, l'empire, de temps à autre, assigé par des révoltes qui changeaient la dynastie, le deuil général qui éclatait à la mort du prince, comme si la nature entière eût dû le pleurer, des grands de l'empire portant le dévouement jusqu'à se donner la mort et s'enfermer avec eux dans le même tombeau, les statues des rois placées à côté de celles des dieux, leur nom invoqué dans le serment, leur ame qu'on considérait comme supérieure à celle des autres hommes, tout parait démontrer que le monarque y jouissait d'un pouvoir immense. Mais ce pouvoir, quelque considérable qu'il parût, trouvait néanmoins des bornes dans deux grandes institutions, le corps des prêtres et le corps des guerriers; les uns étaient les conseillers du trône, et les autres en étaient le bras: ils avaient d'autant plus de puissance, que les professions en étaient héréditaires. Chacun de ces corps avait son esprit, ses maximes et ses règles, qui servaient de frein à l'autorité du monarque. Les prêtres l'initiaient aux mystères sacrés, et les soldats le formaient au métier des armes; tout monarque était ainsi roi, prêtre et soldat; ce qu'il voulait comme roi, il ne le Douvait pas toujours comme prêtre, et ce qu'il voulait comme prêtre, il ne le pouvait pas toujours comme soldat. Comme ils étaient rois avant tout, de crainte qu'ils n'abusassent de leur pouvoir, ils ne devaient point vivre comme les autres hommes; des devoirs leur étaient prescrits à des heures déterminées du jour et de la nuit. Un pontifice était chargé de leur faire la lecture des actions et des pensées des grands hommes pour leur servir d'exemple, et après la mort, leur mémoire était jugée, si bien qu'on a vu de mauvais princes privés de la sépulture. A 12 vérité, la législation n'avait posé aucune limite au pouvoir des rois, mais ce pouvoir était contenu dans les digues par 245

des nsages, des maximes, des liens et des rivalités de corps que la tyrannie pouvait violer, mais ne violait pas toujours impunément. Ainsi le gouvernement de l'Égypte appartenait plutôt à la monarchie qu'au despotisme.

La sagesse et le caractère de la plupart des lois de l'Égypte confirment cette vérité que M. de Pastoret semble mettre plus qu'en doute. L'empire était partagé en provinces; indépendamment des guerriers et des prêtres, il y avait une troisième classe d'habitans, composée des artisans et des cultivateurs, dont les professions étaient aussi héréditaires et en honneur. Les terres étaient partagées entr'elles, l'impôt se percevait avec équité; les prêtres n'en payaient pas, La douane, la pêche, les mines formaient un revenu considérable. Ces institutions ne pourraient guère se concilier avec le despotisme, où l'on ne voit qu'un maître et des esclaves.

Les prêtres, outre les fonctions variées et nombreuses du sacerdoce, étaient chargés de l'administration de la justice. Chaque province avait son tribunal, chaque tribunal nommait ses juges; chaque ville avait des magistrats particuliers. Au sommet de la hiérarchie judiciaire, était une cour composée de trente juges et d'un président. Les villes de Memphis, d'Hédiopolis et de Thèbes en fournissaient dix chacune. Les livres rensermant le dépôt de la législation étaient sur leurs tables ; on représentait les juges sans mains et les yeux baissés. Ils prêtaient un serment admirable. C'était de désobéir au roi s'il leur commandait une injustice. De crainte que l'éloquence ne charmat l'oreille et n'égarat le cœur, on déposait simplement par écrit le sujet de la contestation; on ne permettait la réplique qu'une fois, le président touchait avec la figure de la vérité le plaideur qui avait gagné son procès. Cette manière de rendre la justice est de l'essence même de la monarchie.

Aucun tribunal ne fut plus singulier que le tribunal des morts. Il était formé de quarante deux juges. Chaque province avait le sien. Ils siégeaient ordinairement sur le rivage d'un lac. L'accusation était ouverte à tout le monde; mais quiconque cherchait à flétrir la vie d'un homme vertueux était puni sévèrement. Le jugement était-il favorable, une barque recevait le cercueil pour le conduire dans la demeure éternelle du silence. Les maisons étaient remplies de momies, et souveat ce n'était

que long-temps après la mort qu'on était jugé. Ainsi se trouvait un tribunal sur les limites de la vie pour accorder la sépulture à la vertu et la refuser au vice; tribunal devant lequel les rois même comparaissaient, et qui ne se concilierait point avec la corruption du despotisme qui flétrit toutes les vertus, sauf l'obéissance qui n'en est pas même une dans cet état, parce qu'elle est l'effet de la crainte.

M. de Pastoret nous fait connaître avec beaucoup de détail ce qui se rapporte aux institutions religieuses, le caractère des prêtres, leur admirable frugalité, leur vêtement, leur manière de vivre, les nombreuses divinités de l'Égypte, les règles et les cérémonies du culte, la pompe des fêtes, les prédictions, les sacrifices et le choix des victimes. Les maximes de la morale étaient gravées sur les temples. L'œil de la divinité au centre de l'univers était représenté par un œil et un disque. Un éléphant à la chasse d'une souris, indiquait que l'homme puissant ne devait pas s'abaisser; le ciel répandant la rosée, exprimait la reconnaissance; l'égoïsme était dépeint par une aigle qui bâtit son nid dans un désert. Ces prêtres, leur religion, leur morale sont des digues naturelles à la monarchie.

Si nous jettons un coup d'œil sur les lois qui régissaient les personnes, nous les voyons en rapport avec l'esprit de ce gouvernement.

Dans un climat dont la fertilité devint si prodigieuse par l'art, tout encourageait au mariage, afin que la fécondité de l'homme répondît à celle de la terre. Aussi la différence du culte, relativement aux animaux sacrés, n'était pas un obstacle à ce lien, on pouvait épouser une étrangère, épouser plusieurs femmes; le prêtre n'en épousait qu'une seule. On permettait l'union du frère et de la sœur; on tolérait le concubinage; le mariage était soumis à des formes légales; la femme suivait son époux partout où il habitait; elle jouissait néanmoins d'une considération particulière qui semblait l'élever au-dessus du pouvoir du mari. Tous les enfans étaient légitimes, même ceux d'une esclave. Le droit de la naissance venait du père; l'adoption était admise pour tenir lieu de la paternité. Chaque enfant portait le nom d'une divinité, la puissance paternelle était dans des limites avouées par la nature; c'était une obligation pour

les enfans, et particulièrement pour les filles, de nourrir un père indigent; surtout on respectait la vieillesse.

Les lois veillaient sur l'éducation, on accoutumait la jeunesse à la frugalité, on lui enseignait la morale et la religion; mais on ne cultivait point le cœnr sans fortifier le corps. On l'exercait aux combats de la lutte, on l'instruisait à monter à cheval, à conduire un char dans la carrière. La loi prenait soin de régler ces exercices, pour ne pas donner au corps une force dangereuse, elle réglait aussi le chant et la musique pour ne point amollir les ames, et n'inspirer que de vertueuses pensées; la musique était liée à la majesté des lois et au culte des dieux. Chaque enfant devait apprendre la profession de son père, et les arts étaient ainsi un héritage de famille. Comme la stabilité était un des traits du caractère de la nation, les lois imposaient aux arts du dessin, et même à l'architecture, des bornes qu'il n'était guère permis de dépasser; on aimait mieux la constance que la perfection, la solidité que de fragiles ornemens. Esprit de durée qui n'est point dans le despotisme, qui détruit plutôt qu'il ne conserve, si bien que Montesquieu, pour le peindre, nous a montré des sauvages qui abattent l'arbre pour en manger le fruit.

Quant aux lois qui régissent les contrats, elles sont à peu près les mêmes dans tous les gouvernemens. L'Égypte en avait pourtant une qui prouve l'ascendant de ses mœurs monarchiques et religieuses: on ne pouvait emprunter sans donner en gage le corps de son père; un peu de poussière servait d'hypothèque, et ce gage était le plus sûr de tous, tant il y avait du déshonneur à ne pas le retirer.

La police avait des lois qu'on ne saurait trop admirer, si la sévérité des peines s'y-trouvait proportionnée au délis. Pour prévenir la mendicité, la paresse, le vagabondage, le vol, on était obligé de déclarer chaque année, sous peine de mort, son nom, son état, ses biens, le gain de son industrie. On ne négligeait rien pour régler les inondations du Nil, et prévenir la disette. On fortifiait le sol; on établissait des magasins de subsistance. La salubrité des villes et la santé des habitans furent l'objet de plusienrs réglemens; on nettoyait les canaux, on faisait fréquemment usage de bains, de parfums, on lavait soigneusement les vases, les coupes, les vêtemens. Les prêtres

brûlaient le matin de la résine, pour purifier l'air de la nuit et réveiller l'esprit. A midi, ils brûlaient de la myrrhe, pour dissiper les vapeurs qu'élève le soleil; un autre aromate, le Kyphi, était destiné au sacrifice du soir. Une maladie menaçait-elle la santé publique? on allumait des feux de bois odoriférans pour purifier l'air. Les lois religieuses s'unissaient aux lois de police pour prescrire des jeunes, la sobriété, des ablutions; pour défendre tantôt d'une manière directe, tantôt d'une manière détournée, des alimens nuisibles à la santé. La circoncision, les embaumemens, le soin de la sépulture étaient des lois d'hygiène.

Les maladies devaient être traitées suivant les règles déposées dans des livres religieux. Le médecin, sons peine de
mort, répondait de la vie du malade, s'il s'était écarté de ces
règles, dont l'une était de ne le purger que le quatrième jour.
On guérissait aussi les malades dans les temples: Platon y recouvra la santé, Aspasie sa heauté défigurée par un mal au
visage; la médecine d'ailleurs était connue de tout le monde.
Chaque maladie avait son médecin. Les femmes présidaient
aux accouchemens. Les médecins étaient payés par l'état. De
pareils réglemens, qui assuraient l'existence, la santé, prolongeaient la vie, augmentaient la population, ne peuvent être que
l'ouvrage d'un gouvernement tempéré.

Les guerriers avaient aussi leurs règles. La honte et le mépris flétrissaient la désobéissance et la lâcheté. Mais cette peine me faisait point descendre le désespoir dans le cœur, on pouvait la racheter par d'éclatans exploits. Les soldats vivaient en commun. Les noms de père, de fils et d'époux enflammaient leur courage, ils s'exerçaient sans cesse aux manœuvres de la guerre. C'était parmi eux qu'on choisissait les rois, lorsque la dynastie venait à manquer. Ils imploraient les dieux avant le combat, et les remerciaient de la victoire dont ils déposaient les trophées dans les temples. Le monarque, qui leur accordait de grandes récompenses, pouvait convoquer ou licencier l'arméé; mais elle n'en était pas moins un corps vivant dans l'état, et capable de lui résister, tandis que, dans le despotisme, une armée dissoute va se perdre et se disperser parmi des esclaves.

L'amour de la vengeance domine les sauvages; cet amour se conserve encore long-temps après la formation des sociétés, et c'est la raison pour laquelle la plupart des lois criminelles de l'antiquité plus voisine de l'état de nature, ont un caractère de cruauté indépendant de la nature du gouvernement. Aussi l'Égypte a-t-elle des peines tout-à-fait barbares. M. de Pastoret est peut-être trop sévère, lorsqu'il les attribue à la tyrannie. Mais en même temps il fait preuve d'une habileté rare, lorsqu'il reconstruit le code des lois criminelles de l'Égypte. Nous y voyons l'assassinat volontaire puni de mort, soit qu'il ait été commis sur une personne libre ou sur un esclave. Celui qui ne l'avait pas empêché était regardé comme complice; le calomniateur puni de la peine qu'aurait subie l'accusé; le parricide déchiré et brûlé vif; le père assassin de son fils, condamné à tenir dans ses bras, durant trois jours, le corps du fils assassiné; l'homme coupable d'adultère, frappé de mille coups de fouets, et la femme défigurée par le nez coupé ; le viol d'une femme libre puni par la mutilation; l'altération de la monnaie et toute espèce de crimes de faux, punis par les deux mains coupées; le meurtre même involontaire d'un animal sacré, la révélation du lieu de la sépulture d'Apis, un bœuf immolé sans être marqué du sceau des victimes, la violation d'un serment religieux, tous ces crimes emportaient le dernier supplice. A travers la disproportion de ces peines, qui montrent une législation qui respire trop la vengeance, on trouve au moins quelques dispositions consolantes pour l'humanité. Le monarque avait droit de faire grace. La femme enceinte n'était point conduite au supplice. On enivrait le patient avant l'exécution, et l'ivresse lui voilait l'horreur de ses derniers momens; loi si conforme à l'humanité, qu'elle devrait être adoptee chez tous les peuples, d'autant que l'appareil et l'effroi du supplice sont plus que suffisans pour inspirer la terreur au crime, et la pitié commande d'en retrancher tout ce qui en est inutile, telle est la présence d'esprit du patient.

Des légistes ont proposé de nos jours l'abolition de la peine de mort; mais ne serait-il pas imprudent de la mettre à l'épreuve, sans la remplacer par le simulacre d'un supplice propre à inspirer de l'effroi? Ainsi Artaxercès ordonna, pour punir les seigneurs de sa cour, qu'on fouettât leurs habits. Rien de plus barbare, par exemple, que d'accompagner le patient au supplice avec des chants lugubres de mort, comme cela se pratique en quelques pays. Faire assister un homme vivant à son enterrement, c'est un autre supplice. Que de lois barbares il reste encore à effacer des codes de l'Europe!

Presque toutes les lois d'Égypte dont M. Pastoret a présenté un bel ensemble ne sauraient appartenir au despotisme; qu'il nous permette de dissérer en ce point de son opinion. En effet, les sociétés humaines sont régies par trois espèces principales de gouvernement, la république, la monarchie et le despotisme, qui sont susceptibles de différentes modifications, mais qui n'en ont pas moins un caractère déterminé, soit par le principe qui les anime, soit par la nature de leurs institutions. Il ne serait guère plus vrai de dire qu'avant la révolution, la France n'était pas une monarchie, que de le dire de l'Égypte. C'est un bonheur sans doute, autant pour les princes que pour les peuples, que ces constitutions qui règlent les droits et les devoirs de tous dans l'état; mais, sans elles, la monarchie qui peut exister d'une manière moins parfaite, ne doit pas être confondue avec le despotisme, qui reçoit néanmoins quelques limites. Bossuet et Montesquieu considéraient l'Égypte comme une monarchie.

Tant de sagesse, tant de savoir, tant de sollicitudes, tant de vigilance, une population si nombreuse, ne peuvent se concilier avec la violence et la crainte, élémens du despotisme. Si nous considérons, outre céla, tout ce qu'a fait d'immortel cette nation; les canaux et les lacs qu'elle a creusés; ses pyramides, ses temples majestueux, ses statues colossales, ses obélisques, les hauteurs qu'elles a élevées pour se garantir des inondations de son fleuve, le flanc des montagnes qu'elle a ouvert pour y loger les morts, il faut reconnaître que l'Égypte était animée par un esprit d'immortalité qui portait aux choses sublimes. Le despotisme ne produit rien de semblable. La dégradation et la misère où l'Égypte est tombée attestent qu'elle eut un gouvernement tout différent de celui d'aujourd'hui.

Louons néanmoins les vues élevées et biensaisantes de M. de Pastoret. En ne suivant pas ces distinctions classiques, il s'est proposé un grand but qui résulte de l'esprit et de l'ensemble de son ouvrage. Ce but est le désir de voir s'établir, dans toutes les monarchies, des gouvernemens constitutionnels, en les présentant sans cesse comme un modèle qu'il place entre les troubles de la démocratie, et les malheurs du despotisme. A

l'appui de l'expérience de toutes les législations qui ont paru sur la terre, il indique, tant aux nations qu'aux princes, la véritable route qu'ils ont à suivre pour leur bonheur réciproque. Ce ne sont point de ces illusions politiques dont se bercent quelques esprits qui ne savent pas combien il est difficile de mettre un frein aux passions des hommes, mais trois mille ans du passé, qui instruisent les siècles à venir; et ce que je vois surtout de remarquable dans lés progrès de la science des gouvernemens, c'est qu'après tant d'épreuves, de troubles, de guerres, de divisions, d'élévation et de décadence, tant de veilles, de méditations et d'innombrables écrits, on revient au simple gouvernement des peuplades de sauvages qui ont un chef et des assemlées; ce qui forme la base de tout état constitutionnel. Ainsi, les peuples et les hommes, après avoir abandonné une fois la nature, s'égarent longtemps et pendant des siècles avant d'y revenir. Malheureusement leurs erreurs leur coûtent bien du sang et des larmes.

A. MÉTRAL.

171. GESCHICHTE DER CARTHAGER. — Histoire des Carthaginois, d'après les documens authentiques; par le D' Guill. Boetticher. In-8° de XII et 486 p., avec une carte; 1827. (Gætting. gelehrte Anzeigen; avril 1828, p. 665.)

Une histoire de Carthage ne peut contenir des faits plus nombreux que ceux que les historiens nous ont rapportés, et ils ont été très-incomplets. Nous renoncerions volontiers à une partie de l'histoire des guerres de cette république, si nous pouvions obtenir, par compensation, une explication plus exacte de ses rapports intérieurs. Mais il faudra que nous nous contentions des faits consignés dans les sources, aussi long-temps qu'on ne retrouvera pas, dans un codex rescriptus, la section que, dans son grand ouvrage sur la politique, Aristote avait consacrée au gouvernement de Carthage. Toutefois, même réduit à ces sources uniques, on peut encore mériter une couronne si l'on sait en faire usage avec un judicieux esprit de critique! Tel est aussi le criterium avec lequel nous jugerons l'ouvrage de l'auteur.

Il a divisé son histoire en 3 périodes. La 1^{re}, depuis la fondation de Carthage jusqu'à la guerre avec Syracuse, 480 années avant Jésus-Christ. La 2^e jusqu'au commencement des guerres de Carthage avec la République romaine, 264 années avant J.C. La 3e jusqu'à la destruction de Carthage. Tout le monde sait que nous ne possédons point d'histoire suivie du premier période, si l'on excepte les récits extrêmement brefs de Justin. C'est pourquoi l'auteur y a suppléé d'une manière fort judicicuse, par une exposition de la république de Carthage, considérée dans toutes ses parties et dans toutes ses relations de détail. Ici, comme dans la constitution même, il est certains points spéciaux sur lesquels on ne peut donner que des conjectures, comme, par exemple, le rapport de la gerusia (conseil des anciens) avec le sénat proprement dit; ainsi que les pentarchies. Nous ne nous y arrêterons donc pas. En ce qui touche le commerce du pays, nous ferons remarquer que l'auteur place aussi dans le Bilma actuel le dernier des peuples connus d'Hérodote, savoir, les Atlantes, Encore aujourd'hui, Bilma est le but ordinaire des voyages des habitans du Fezzan, parce que c'est le lieu où se font les échanges avec les caravanes du Soudan, qui sont forcées de s'y rendre pour chercher du sel (annnellement 30,000 chargemens de chameaux); car il n'y en a point dans un lieu plus rapproché. Il n'est donc pas étonnant qu'Hérodote n'ait pu obtenir de ses Garamantes de plus amples détails sur les habitans du Fezzan; leurs expéditions se bornaient là. Le voyage de découvertes des Nasamons jusqu'au Joliba, perd aussi tout caractère merveilleux, du moment que l'on s'en tient aux expressions d'Hérodote. Ils voulurent, dit cet historien, essayer s'ils pourraient pénétrer au-delà des régions connucs (par conséquent le pays des Atlantes), et ils arrivèrent ainsi d'une manière toute naturelle au Joliba.

L'auteur croit reconnaître les 4 élémens dans les 4 dieux principaux des Carthaginois, savoir, Baal, Astarte, Esculape et Poseidon (Neptune); comme les Grecs appellent les deux derniers. Nous nous en rapporterons, à cet égard, au jugement cles mythologues. Dans l'examen que l'auteur fait de l'état de la civilisation des Carthaginois, il a oublié de parler d'un point important, savoir, de leur patriotisme, dont ils ont donné tant cle preuves éclatantes, et qui les porta assez fréquemment à se sacrifier volontairement pour le bien de leur patrie.

Dans le 2° et dans le 3° période, l'histoire de Carthage n'est malheureusement, comme tout le monde sait, que l'histoire des guerres de cette république. L'auteur a traité cette partie de son sujet avec beaucoup d'exactitude, et en saisant fréquemment usage des sources qu'il a indiquées; particulièrement de Zonaras, qui puisa principalement ses récits dans les livres de Dion qui ont été perdus, et dont nous possédons les extraits (Excerpta). Nous avons surtout porté notre attention sur ce que l'auteur nous dit du développement des rapports politiques extérieurs de Carthage. L'auteur a parfaitement caractérisé l'origine du parti démocratique qui se forma contre le sénat par suite de la lutte qui avait éclaté entre Hannon-le-Grand et Hamilcar, et qui, autant que nous en pouvons juger, a amené en grande partie les vicissitudes internes de la république. La réforme qu'après la seconde guerre punique Annibal opéra, comme préteur, dans la constitution, est exposée d'après Tite-Live. L'auteur dit préteur, au lieu de Suffète. Nous ne savons s'il a eu raison en cela, mais peu importe. Cependant il serait désirable que le rapport du questeur avec l'ordre des juges, ordo judicum, fût déterminé d'une manière plus claire. Mais nous pensons que l'ordre des juges doit s'entendre du centumvirat, que nous regardons comme ne formant qu'une seule et même institution avec la gerusia, mais non avec le collége des cent quatre hommes (centum et quatuor viri). Du moins ainsi, tout s'explique de la manière la plus naturelle, si toutefois l'on considère comme en dehors de la gerusia les pentarchies, parce qu'elles ne formeraient que des branches d'administration particulières. Il serait difficile de révoquer en doute les relations secrètes qui existaient entre Annibal et Antiochus, même avant qu'Annibal ne s'enfuît de Carthage. Et, sous ce rapport, la conduite du sénat romain, à son égard, est excusable. Ses dernieres destinées, et la destruction de l'état sont racontées avec une exactitude et un intérêt que personne assurément ne leur contestera. Une carte ajoutée à l'ouvrage fournit, d'après les nouvelles explications d'Estrup, un dessin plus exact de la localité de Carthage. Ce dessiu semble bien fait, sous plusieurs rapports; cependant nous ne pourrons jamais, à cet égard, arriver à une certitude complète sur tous les points, tant parce que les documens fournis par les historiens sont incomplets, que parce que la localité actuelle a subi diverses altérations. C. R.

172. MÉMOIRE SUR LÉS ÎLES ET LA COURSE COUSACRÉES A ACHILLE dans le Pont-Euxin, avec des éclaircissemens sur les antiquités du littoral de la Sarmatie, et des recherches sur les honneurs que les Grecs ont rendus à Achille et aux autres héros de la guerre de Troie; par H. DE KOEBLER; avec deux cartes géographiques. (Mémoires de l'Acad. imp. de St.-Pétersbourg; Tom. X, pag. 531.)

Les Milésiens, qui sondèrent sur les côtes du Pont-Euxin les colonies d'Istrus et d'Olbie, apportèrent dans ces parages le culte d'Achille, si prosondément vénéré dans l'Ionie, leur pays; et consacrèrent, entre autres lieux, à ce héros sameux, deux îles situées, l'une, vis-à-vis des bouches du Danube; l'autre, près de l'embouchure du Borysthène (aujourd'hui Dnieper). La première s'appelle Leucé dans la géographie ancienne; M. Kæhler, d'appès Ptolémée, donne à l'autre le nom de Borysthénis. Partout où le sils de Pélée était honoré, des courses étaient célébrées en son honneur sur des langues de terre, qui, pour cela, surent nommées, par extension, dromes (des dans le course).

Après Pindare, Euripide est le plus ancien des poètes grecs, à notre connaissance, qui parle de l'île de Leucé: c'est dans son Andromaque. Dans l'Iphigénie en Tauride du même auteur, il n'est question que des rivages blancs et du Drome d'Achille; mais cette mention peut autoriser à croire que la tradition relative à la course d'Achille est d'une aussi haute antiquité que celle de son île de Leucé.

Aucun éctivain ancien ne parle de deux îles consacrées à Achille. Ceux qui nomment l'île de Leucé omettent celle de Borysthénis, ou ne la citent pas comme un lieu consacré au héros thessalien; et ceux qui la mentionnent avec cette circonstance passent la première sous silence.

Pindare, Euripide, Strabon, Philostrate, Arrien, Quintus de Smyrne, Hermias, le scholiaste de Platon, Hésychius et Étienne de Byzance, ne nous ont transmis que des notions vagues sur l'île de Leucé; le même Philostrate, Pline, Démétrius de Callatis, Conon, Ptolémée, Priscien et Ammien Marcellin, ont commis des erreurs plus ou moins graves sur la position de cette île et du Drome d'Achille. L'obscur Lycophron est le premier des auteurs de l'antiquité qui ait fixé d'une manière positive, quoique inexacte, la situation de Leucé: il la place à

l'embouchure du fleuve celtique; c'est ainsi qu'il appelle le Danube à cause des nations celtes établies sur ses rives. Il n'oublie pas de nommer, à cette occasion, le Drome d'Achille. Maxime de Tyr et Pausanias assignent la même position à l'île de Leucé.

Passant aux documens laissés par les anciens sur l'île de Borysthénis, M. Kœhler remarque que Strabon est le premier auteur qui en fasse mention; et ce géographe la décrit si clairement qu'il est impossible de la confondre avec l'île de Leucé. Le texte de Pomponius Mela, d'Arrien, de Martianus Capella et de Ptolémée, n'est pas moins explicite. Personne, avant ce dernier, n'avait donné à cette île le nom de Borysthénis.

Les Dromes ou Courses d'Achille sont si intimement liés à l'histoire des îles consacrées à ce héros, qu'il a paru indispensable à l'auteur du mémoire de comparer les relations que les anciens nous ont données des premiers, avant de continuer ses recherches sur Leucé et Borysthénis.

Quoiqu'il ne soit pas probable que la tradition de la Course d'Achille soit plus ancienne que l'établissement de son culte dans les deux îles, néanmoins l'origine de la course remonte au commencement de la guerre de Troie; et, par ce motif, M. Kæhler croit utile d'examiner préalablement les détails que les écrivains grecs et latins nous ont transmis sur ce sujet. Hérodote, Euripide et Lycophron paraissent en première ligne. Ce dernier dit qu'Achille, se trouvant sur le Drome, pleura pendant cinq ans sa chère Iphigénie, que Diane avait changée en une vieille femme pour la soustraire au fer des Grecs. Plusieurs conjectures ont été mises en avant pour expliquer le nom de Drome d'Achille donné à la langue de terre ainsi appelée.

M. Kæhler regarde comme la plus probable la tradition conservée par Pomponius Mela, qui rapporte qu'une tempête ayant forcé Achille d'entrer dans le Pont-Euxin, le héros s'était exercé à la course sur cette langue de terre, où il avait séjourné tandis que le camp des Grecs se reposait. Pline et Ammien Marcellin parlent à peu près dans le même sens. Le pays illustré par la Course d'Achille était bien peuplé. Denys d'Alexandrie nomme les habitans Taures; Pline les appelle Taures, Scythes et Sarmates. Le Drome lui-même n'a probablement jamais été habité: le terrain étant très-bas et, par consequent, exposé aux inondations.

M. Kæhler revient, dans la troisième section, à l'île de Leucé, à laquelle cette partie de son mémoire est spécialement consacrée. Il rappelle, d'après Philostrate et Quintus de Smyrne,
l'origine mythologique de cette terre, que Neptune, à la prière
de Thétis, fit sortir du Pont-Euxin. Cette île a reçu diverses
dénominations; les anciens ne sont pas d'accord sur l'origine
de celle de Leucé. Les uns la font venir de la couleur blanche
que prennent les eaux écumantes de la mer qui environne l'île;
les autres, de la couleur du rocher dont l'île est formée: M.
Kæhler incline à cette dernière opinion, qui est celle d'Arrien.
D'autres, parmi lesquels nous citerons Denys le Périégète et
Tzetzès, veulent que le nom de Leucé ait été donné à l'île d'Achille à cause de la grande quantité d'oiseaux blancs qui habitaient et couvraient ses côtes.

L'île, an rapport de Scylax, d'Arrien et d'Ammien Marcellin. était inhabitée; mais elle était bien plantée d'arbres: plusieurs sources y entretenaient la fraicheur, et un bel édifice y était consacré au héros, qui y faisait son séjour, recevait les sacrifices qu'on lui offrait et rendait des oracles. La renommée de cette île lui fit donner les épithètes de πολυώγυμος et de μεγαλώyourse; selon Philostrate, on la qualifiait aussi de sacrée, parce qu'elle servait de refuge aux marins. Dans le temple, se trouvait la statue d'Achille, dout parle Pausanias, et à laquelle Philostrate dit qu'on avait réuni celle d'Hélène. Ces deux auteurs donnent à Achille, pour épouse, la femme de Ménélas; d'après le témoignage de Simonide et d'Ibycus, reproduit par Lycophron, Dosiade et Apollonius, ce serait Médée qui aurait été unie au fils de Pélée. Mais, si l'on s'en rapporte à une traduction fort ancienne que nous a conservée Antoninus Liberalis, Iphigénie, que Clytemnestre aurait fait passer pour sa fille, bien qu'elle fût véritablement celle de Thésée et d'Hélène, ayant passé quelque temps en Tauride et recouvré sa jeunesse, aurait été conduite par Diane dans l'île de Leucé, où elle serait devenue l'épouse d'Achille, après avoir reçu de la déesse le don de l'immortalité.

Quoique l'île ne fût pas peuplée, il n'en faut pas conclure que le temple n'cût ni prêtres ni gardiens; il est, au contraire, fort vraisemblable qu'un certain nombre de personnes y étaient attachées, soit pour le desservir, soit pour veiller à sa conservation.

Digitized by Google

On lit dans quelques auteurs que les oiseaux marins, qu'on voyait en grand nombre sur l'île de Leucé, faisaient le service du temple, qu'ils le balayaient et le nettoyaient avec leurs ailes imbibées d'eau de la mer, et qu'aucun d'eux n'osait voler audessus de l'édifice.

M. Kæhler jette un coup-d'œil sur les sacrifices offerts à Achille, et sur l'asyle qu'offrait le mouillage de Leucé aux navigateurs, qui, pourtant, d'après Philostrate, ne pouvaient y former d'établissemens, par respect pour le héros auquel l'île était consacrée. Au coucher du soleil, tous les marins devaient, selon le même, s'éloigner ou du moins passer la nuit sur leurs vaisseaux si les vents étaient contraires; celui qui aurait manqué à cette obligation ne l'aurait fait qu'au péril de sa vie. C'était à la chûte du jour qu'Achille et sa compagne se mettaient à table pour boire, chanter et se réjouir. L'accès de Leucé était interdit aux femmes; le héros extermina une troupe d'Amazones qui envahirent son île avec des intentions hostiles; il n'eut qu'à se montrer pour effrayer leurs chevaux, qui les renversèrent, les foulèrent aux pieds et leur déchirèrent les bras, le sein et les entrailles.

Mais Achille recevait avec bonté les voyageurs, les curieux et les navigateurs que la tempête avait jetés dans son île. Des héros, ses compatriotes, ses anciens compagnons d'armes, le visitaient de temps à autre. Parmi ceux-ci, on cite Protésilas, à qui la Chersonnèse de Thrace avait été assignée pour y passer les jours de son immortalité; Patrocle, qui partageait avec le héros le séjour de l'île. Les deux Ajax et Antiloque continuaient aussi les relations d'amitié qui les avaient liés pendant leur vie au fils de Pélée.

Après quelques digressions, dans lesquelles nous ne pouvons le suivre, M. Kæhler passe à la topographie de Leucé, sur laquelle de précieux détails lui ont été fournis par l'amiral Greig. Les anciens auteurs ne s'accordent pas sur l'étendue de cette île. Pline lui donne 10,000 pas ou 80 stades de tour; Pausanias, plus exact que les autres écrivains de l'antiquité, ne compte que 20 stades de circuit; Philostrate évalue la longueur de l'île à 30 stades, et Clarke, voyageur moderne, la porte à un mille anglais. D'après le plan du capitaine Kritzky, le périple de Leucé est de 925 sagènes, qui font à peu près 7 10 de nos

lieues. La latitude de l'île est de 45°, 15', 53", et sa longitude, comptée du méridien de Paris, de 27°, 46', 14". Elle est éloignée de la côte d'environ 42 lieues. Cet flot n'est qu'un bloc de roche calcaire, dont les bords élevés et coupés à pic sur plusieurs points, atteignent dans quelques endroits une hauteur de plus de sept pieds. C'est à tort que Pline parle d'un port de Leucé: cette île n'en a point. Elle n'est d'ailleurs couverte que d'une couche de terre épaisse d'un pied ou de deux au plus, si ce n'est dans quelques ravins où le sol peut avoir quatre pieds de prosondeur. L'étendue du plateau de Leucé a 423 pieds du nord au sud, et 343 de l'est à l'ouest. Le temple d'Achille, dont les ruines existent encore, y occupait un espace de 92 pieds carrés. L'intérieur de cet édifice est divisé, du nord au sud, par une muraille, en deux parties égales, dont l'une forme encore trois appartemens. Le sanctuaire du héros a environ 65 pieds de long sur 40 : de large. Il est très-vraisemblable, d'après quelques circonstances locales et un passage de Philostrate, que l'entrée du temple était du côté de l'orient. Le monument est construit d'énormes blocs de pierre calcaire blanche, grossièrement taillés et placés à sec les uns sur les autres. Les proportions en sont belles et grandes, et s'accordent avec le respect des anciens pour la mémoire d'Achille. Dans les temps anciens, ce temple était enrichi d'ornemens en marbre blanc, dont des morceaux considérables furent enlevés en 1814 et en 1823: d'autres sont encore dispersés sur le plateau. Les fouilles faites dans cet endroit ont procuré des vases en terre cuite portant des inscriptions grecques et latines. Vers le nord-est de cet emplacement, est un puits taillé dans le roc, et qui a six pieds de circonférence sur quinze de profondeur. Ce puits était sans doute affecté au service du temple.

Le célèbre Mannert a confondu Leucé avec le Drome d'Achille; il va même jusqu'à croire qu'elle n'a jamais existé. M. Barbié du Bocage, par de légers motifs, partage les doutes du géographe allemand, et prétend que cette île n'est indiquée sur aucune carte moderne. M. Kæhler démontre la fausseté de cette assertion.

Le Drome ou la Course d'Achille n'était pas moins célèbre dans l'antiquité que l'île consacrée à ce héros, Pomponius Méla et Strabon en ont donné une description exacte; mais celle du

dernier a été mal interprétée. Ptolémée a suivi des relations différentes et paraît n'avoir pas même connu les noms que portaient les diverses localités du Drome dans les beaux siècles de la Grèce. Danville et Mannert, qui se sont attachés, de préférence, à ce dernier, ont commis, d'après lui, des erreurs graves et en ont ajouté d'autres. Si ces deux grands géographes ont failli, il ne faut pas demander ce qu'a fait M. Barbié du Bocage.

Strabon évalue la longueur du Drome à 1,000 stades, qui équivalent à 52,061 environ de nos lieues. Pline, d'après Agrippa, la fixe à 80,000 pas, qui égalent 640 stades; et ajoute que le Drome est éloigné de 125,000 pas de l'îlc de Leucé. La largeur de ce terrain est, selon Strabon, de deux stades; il a raison pour une partie du Drome, mais il se trompe en ne donnant que 40 stades à l'isthme, qui en a environ 105.

La langue de terre qui porte le nom de Course d'Achille, est inhabitée, non-seulement parce qu'étant très-basse, elle est, comme on l'a remarqué, sujette aux inondations, mais encore à cause de la quantité de moucherons et d'autres insectes ailés dont elle est infestée. Cette dernière raison empêche même de tirer parti de ses pâturages pour les bestiaux. Le Drome se trouve aujourd'hui dans le même état qu'avant le quatrième siècle de notre ère; le bras situé au nord-ouest ne tient plus à l'isthme et est divisé en deux parties. Camers, Isaac Vossius, Barnes, Kuster, Moreri, Assemanni et Wernsdorf, induits en erreur par Charles Étienne et Hofmann, ont confondu l'île avec la course d'Achille. Quelques modernes ont prétendu qu'Euripide et Arrien sont tombés dans la même méprise : mais c'est sans raison. M. Kæhler signale quelques bévues échappées à plusieurs géographes sur le nom et la position du Drome; il montre que Meletius, Ferrari, Peysonnel, Delisle, Clarke, Thornton, Sanson, etc., n'ont donné, de ce lieu, que des notions fort imparsaites, soit dans leurs livres, soit dans leurs cartes géographiques.

Lorsque, en 1824, on jeta les fondemens d'un phare dans le Drome, on fouilla un tumulus, dans lequel fut trouvée une grande quantité de médailles d'argent et de bronze, des flèches, des boutons, etc. La plupart de ces médailles étaient bien conservées. M. Kæhler saisit ici l'occasion, comme il l'a fait ailleurs, de revendiquer au sujet d'une inscription de Kertch, la priorité d'une correction mal à propos attribuée à M. Raoul-Rochette. Cette découverte de médailles est intéressante pour la numismatique, mais n'est d'aucune importance pour l'histoire et la géographie; car, non-seulement ces pièces ne pourraient prouver que la langue de terre est le Drome d'Achille, si les anciens géographes ne nous l'avaient appris; mais encore il est impossible d'en tirer aucun argument à l'appui de ce fait incontestable. On ne saurait non plus rien en induire quant au commerce des colonies grecques établies sur les bords du Pont-Euxin, ni pour l'époque de leur grande prospérité, ni pour celle de leur état de décadence et de misère.

M. Kæhler passe à la topographie de l'île appelée par les anciens Achillea, lle d'Achille et Borysthénis, et qui porte aujourd'hui le nom de Bérézan. L'étymologie de ce nom est fort incertaine et n'est appuyée que sur des conjectures. La latitude de l'île de Bérézan est de 46°, 35′, 30″; sa longitude, du méridien de Paris, est de 28°, 57′, 17″. Sa longueur est de 860,002 mètres; sa largeur, de 384 1200 à 406 1600 mètres, et son cricuit, de 2,194 1000 mètres; sa distance, de la pointe de Kinbourn, est de 7540 mètres. La côte méridionale est élevée de 18 2001 mètres; et la côte septentrionale, de 14 1000,000 mètres.

On ne voit plus à Bérézan aucun reste de monumens antiques; on y trouve quelques fortifications modernes bâties prohablement avec des débris d'anciennes constructions. Les seules preuves, encore existantes, que cette île était autrefois habitée, consistent dans quelques tertres hauts de deux ou trois pieds, situés vers la partie méridionale; on y découvre, mêlés ensemble, des charbons et des fragmens de vases d'argile, quelquefois des médailles et des morceaux de pierre avec des inscriptions.

Les auteurs anciens ne nous ont laissé que fort peu de renseignemens sur l'île de Borysthénis. La raison en est simple et se trouve dans sa position même. Située au fond du golfe septentrional du Pont-Euxin, elle n'était guère visitée que par les marchands que leur négoce appelait à Olbie; tandis qu'aucun vaisseau sortant du Bosphore de Thrace, ne pouvait entrer dans le golfe septentrional de la mer Noire sans rencontrer l'île de Leucé, qui, se trouvant sur leur chemin, leur offrait un ancrage et un abri contre le gros temps, ainsi qu'à ceux qui

Digitized by Google

Nº 172

faisaient voile du Pont-Euxin vers le détroit de Byzance. M. Kochler pense que Leucé doit être considérée comme le sanctuaire d'Achille, commun à toutes les villes maritimes de la Sarmatie, mais que Borysthénis n'était qu'un établissement religieux fondé et consacré à Achille par les Olbiens. Les écrivains de l'antiquité nous ont appris à peu près tout ce que nous savons de Leucé, car les monumens, quelque considérables qu'ils soient, sont presque muets sur l'histoire de cette île. Nous observons tout le contraire pour Borysthénis, dont les anciens n'ont, pour ainsi dire, rien dit (si l'on excepte quelques mots d'un fragment de Dion Chrysostome), et sur laquelle nous trouvons des documens importans dans les inscriptions qui y ont été découvertes.

M. Kæhler analyse le fragment de Dion Chrysostome. Ce morceau, assez obscur, se rapporte au voyage que fit le rhéteur à Olbie, où Achille avait un temple, ainsi que dans une île voisine « nommée île d'Achille ». Ensuite notre antiquaire rapporte et examine les trois inscriptions qui attestent hautement que le culte d'Achille était établi à Borysthènis. Il avait déjà publié la première dans ses remarques, si sévères, sur l'ouvrage de M. Raonl Rochette, intitulé: Antiquités grecques du Bosphore cimmérien; Potocki et Clarke avaient transcrit la seconde; mais la troisième était encore inédite: ainsi, nous ne parlerons que de cette dernière, dont voici le texte et la traduction tels que M. Kæhler les donne.

AFAGHITYXHI
EIIIAPKONTON
IIEPINEIKHPATON
AAAATOY...OFAZ
ETEGANONIEPATEY
ZAZTOAEYTEPON
AXIAAHIIONTAPXHI

« Avec la bonne Fortune, Sous Nicératus, fils de Dadatus et ses archontes, Ogas remplissant la seconde fois la charge de prêtre, a consacré une couronne à Achille Pontarque. Dans cette inscription, comme dans les deux autres, Achille est surnommé *Pontarque*. « Rien ne prouve mieux, dit l'auteur du Mémoire, la vénération extraordinaire que les Olbiens avaient pour Achille, et la préférence qu'ils lui accordaient sur les au-

tres divinités de cette ville, que la circonstance que les archontes, dont la dignité était la plus éminente dans cette république, présentèrent leurs offrandes à Achille, et que les magistrats inférieurs, comme les stratèges et les agoranomes consacrèrent les leurs, soit à Apollon Prostatès ou Ithyporus, soit à Hermès Agoræus.

Le promontoire de la course d'Achille, dit aussi le bois sucré d'Achille, et nommé par Ptolémée cap du bois sacré d'Hécate, fut appele par les Turcs Kil-bournou, le cap d'Achille, et porte aujourd'hui, par corruption du précédent, le nom de Kinbourn. Il paraît très probable à M. Kœhler que les Olbiens célébraient les courses d'Achille sur cette langue de terre, et non dans l'île de Borysthénis, dont le sol, plus élevé de quatorze pieds au midi qu'au nord, était peu favorable à cet exercice. Cette raison, qui nous semble très-faible, est apparemment fondée sur la supposition que les Olbiens prenaient, dans leurs courses, pour point de départ la partie du Drome où ils abordaient; mais il faudrait encore admettre une seconde hypothèse pour justifier la conjecture de M. Kœhler : c'est-à-dire qu'au lieu de s'embarquer à Olbie même, et de faire route le long de la côte, par le limen du Borysthène (trajet qui leur était d'autant plus familier qu'ils le faisaient sans cesse pour le commerce), ils préférassent de suivre le chemin de terre jusqu'à la pointe qui ferme, à l'est, le golfe Sagarique. Cette petite critique, dans laquelle nous avons uniquement en vue l'intérêt de la science, n'est, au surplus, qu'une simple observation que nous soumettons à l'illustre auteur, dont le vaste savoir est au-dessus de tout éloge.

M. Kæhler se livre ensuite à des recherches étendues sur la ville d'Olbie, située sur la rive droite de l'ancien Hypanis, et renommée par le commerce très-actif qu'elle entretenait avec les Grecs et quelques peuples septentrionaux, parmi lesquels on cite, d'après Hérodote, les Mélanchlænes. Des inscriptions et des médailles nombreuses ont jeté un assez grand jour sur les principaux points de l'histoire d'Olbie et de ses environs. Nous ne pouvons suivre M. Kæhler dans tous les développemens auxquels il se livre; s'il n'épuise pas la matière, il faut convenir qu'il ne laissera pas plus à faire qu'à reprendre à ceux qui tra-

vailleront après lui sur le même sujet : et nous affirmons que c'est bien peu dire.

Dans sa cinquième et dernière section, M. Koehler examine. toujours à l'aide des auteurs, une foule de points de la géographie ancienne, tant de l'Europe que de l'Asie; il passe en revue upe multitude de localités ou de faits historiques ayant rapport au culte d'Achille; on se convaincra facilement à la lecture de cette partie du Mémoire, que jamais héros ni souverain n'a, dans les temps suivans, joui de tant de gloire et d'une renommée aussi étendue. L'auteur fait ici preuve de la même sagacité, de la même profondeur d'érudition et de la même force de jugement que partout ailleurs. Mais il est temps de terminer cet article déjà bien long; et nous ne pouvons analyser les dernières investigations de M. Kæhler, ainsi que nous l'avons fait pour les autres sections, c'est-à-dire pour celles qui traitent spécialement des îles et du Drome d'Achille : matières sur lesquelles nous avons dù entrer dans quelques détails, comme formant le principal sujet du savant Mémoire dont nous avons entrepris l'analyse. E. C. D. A.

173. GESCHICHTE DES KAISERTHUMS VON TRAPEZUNT.—Histoire de l'empire de Trébizonde; par M. Fallmerayer, professeur d'histoire universelle au lycée de Landshut; ouvrage qui a été couronné par l'Académie royale des sciences de Copenhague. In-4° de 370 pages. Munich, 1827; Weber.

L'histoire de l'empire de Trébizonde avait été négligée jusqu'ici. On ignorait par quelle suite d'événemens cette partie de l'empire grec se rendit indépendante de la métropole. On ne connaissait pas même le nombre des princes qui y régnèrent successivement. C'est ce qui fâit que les auteurs de l'Art de vérifier les dates, et les autres chronologistes n'avaient pas cru devoir en présenter la suite complète.

Cependant cet empire qui se forma vers la fin du 12e siècle de notre ère, et qui dut sa principale stabilité au démembrement de l'empire de Constantinople par les latins, jeta pendant quelque temps un certain éclat: maître d'une grande partie des côtes de la mer Noire, jusqu'à plusieurs journées dans l'intérieur des terres, il comprit dans ses limites la Colchide et d'autres contrées, et ne succomba qu'après Constantinople sous les coups de Mahomet II.

M. Fallmerayer, pour la composition de son ouvrage, ne s'est pas borné, comme on avait fait jusqu'ici, au petit nombre de matériaux rassemblés par Ducange, Banduri et autres érudits. Pénétré de l'idée qu'il fallait enfin étendre sur cette partie de l'histoire, l'esprit de recherche et de critique qui a déjà rendu de si grands services, il a fouillé dans toutes les bibliothèques, et mis à contribution les livres manuscrits et imprimés qui se rapportaient à son objet. La découverte qui, en ce genre, lui a été la plus utile, est celle d'une chronique inédite de Michel Panaretos, secrétaire de la cour de Trébizonde. Cette chronique, conservée dans la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, commence à la fondation de l'empire de Trébizonde et se termine à l'an 1382 de notre ère, temps où vivait l'auteur. Ce n'est pas seulement une suite de noms de princes, accompagnés de l'époque précise où ils ont régné, on y trouve une relation détaillée des principaux événemens de chaque règue, des guerres qui les ensanglantèrent, des institutions qui en prolongèrent le souvenir.

M. Fallmerayer commence par donner un tableau abrégé des révolutions auxquelles fut en proie le pays de Trébizonde, depuis les plus anciens temps historiques, jusqu'aux 12° et 13° siècles de notre ère. C'est une espèce d'introduction.

Vient ensuite l'ouvrage proprement dit, composé de 3 livres. Le premier retrace l'établissement d'un prince de la maison des Compènes, appelé Alexis, dans la Colchide, en 1186 de notre ère. Les guerriers d'Occident ayant pris Constantinople en 1204, et tout l'empire étant tombé dans la confusion, Alexis profita du désordre général, pour se rendre maître de Trébizonde; et dès ce moment toute la partie des côtes de la mer Noire située entre l'orient et le midi formèrent un empire à part. Vainement les Paleologue qui parvinrent à rétablir l'étendart grec à Constantinople, essayèrent de reconquérir cette partie de l'empire; vainement les Turcs seldjoukides et ottomans, successivement maîtres de l'intérieur de l'Asie mineure, voulurent achever de somettre cette belle région aux lois de Mahomet; les empereurs de Trébizonde, désendus à la fois par la mer et les montagnes, maintinrent leur indépendance, et o'est à cet avantage qu'est dû le grand renom dont jouit pendant long-temps parmi nous l'empire de Trébizonde.

Mais cet éclat commença à se ternir vers l'an 1340 de notre ère; à cette époque la puissance impériale perdant sa suprématie, les grands vassaux se rendirent presque indépendans; l'esprit de faction se propagea parmi les peuples, et il n'est presque plus question, dans l'histoire de cette époque, que de massacres de princes, de soulèvemens de provinces, d'invasions étrangères, jusqu'à ce que Mahomet II, déjà maître de Constantinople, se présentant avec une armée formidable, la ville de Trébizonde ouvrit ses portes sans résistance, et son dernier empereur, appelé David, fut transféré à Andrinople où on le mit à mort. Le récit des événemens qui eurent lieu dans l'intervalle, est l'objet du second livre.

Le 3e livre est consacré au tableau du climat et des productions naturelles de l'empire de Trébizonde, ainsi que de la forme du gouvernement qui y fut établi, des croyances religieuses et philosophiques qui y furent professées, enfin des mœurs et des usages qui s'y trouvèrent en vigueur. On voit dans ce livre que Trébizonde, bâtie sur le penchant d'un montagne, et environnée de côteaux couronnés d'oliviers, de citronniers, de vignes et de belles maisons de campagne, était défendue au nord et au couchant par de profonds ravins; le palais impérial. dont le cardinal Bessarion, originaire du pays, vante en termes magnifiques l'architecture et la richesse, dominait la ville. Le territoire produisait en abondance de la soie et des vins recherchés; des arts très-avancés, l'industrie, le commerce enrichissaient une population nombreuse. On cultivait à Trébizonde la philosophie, l'astronomie, les sciences théologiques, et les habitans, jusqu'à la chûte de l'empire, furent aussi lettrés que l'étaient alors la plupart des nations européennes. M. Fallmerayer donne beaucoup de détails sur leurs compositions littéraires, sur leur vie publique et privée, mais il ne paraît pas que l'étude des sciences ait développé en eux les qualités qui seules font prospérer un état; turbulens, vindicatifs, perpétuellement armés les uns contre les autres, ils durent leur longue existence politique, bien moins à leur patriotisme qu'aux hautes chaînes de montagnes qui protégeaient leur territoire.

Les observations qu'on vient de lire suffisent pour donner une idée de l'importance de l'ouvrage. L'auteur procède avec critique et méthode, et malgré la vaste érudition dont il fait preuve, on le suit dans son récit sans peine et sans satigue, et ce récit ne se borne pas à une sèche liste de noms et de dates, l'auteur ayant entremélé dans le récit les saits intéressaps qui étaient parvenus à sa connaissance. Une circonstance qui prouve à quel point il a cherché à rendre son travail à la sois exact et complet; c'est que lorsqu'il remporta le prix proposé par l'Académie de Copenhague, il n'avait pas encore pu mettre à contribution la chronique de Michel Panaretos. Aussitôt, comme s'il n'eût encore rien sait, il se mit en marche pour Venise, et ne commença l'impression de son ouvrage, que lorsque toutes les ressouces littéraires connues eurent passé sous ses yeux. Un tel exemple de zèle est sans doute trop rare pour ne pas mériter d'être relevé.

174. Essai sur l'histoire cénérale du christianisme; par M. Charles Coquerel. 2º édition. In-8º de xiv et 292 p.; prix, 6 fr. Paris, 1828; Sautelet.

Cet ouvrage, qui a le triple mérite d'être consciencieux, methodique et bien écrit, est celui d'un calviniste, sincèrement
attaché à la religion de ses pères. L'auteur saisit avec empressement les occasions qui se présentent d'attaquer l'église catholique et le clergé romain; et bien que l'esprit de secte ait par
fois communiqué un peu d'amertume à ses censures, nous lui
devons néanmoins la justice de convenir que la plupart de ses
critiques, abstraction faite des termes dans lesquels elles sont
conçues, obtiendront l'approbation de tout lecteur exempt de
préventions; car, pour une qui, peut-être, manque d'exactitude, on en trouvera dix que l'impartialité, première vertu de
l'historien, ne saurait désavouer.

M. Coquerel examine d'abord l'origine, l'antiquité et les caractères de l'idée religieuse : il esquisse rapidement l'histoire des principales religions des anciens peuples; sous le rapport historique, nous ne trouvons dans ce chapitre presque rien qui n'ait été dit ailleurs. L'auteur ramène ensuite tous les cultes à un seul et même principe consistant en quatre idées fondamentales: « la recherche d'une cause, le mystère des phénomènes (du monde physique), le besoin de consolation et l'espoir de l'immortalité. » Il conclut que toutes les religions se ressemblent en ce sens, qu'elles ont une source commune. — Ces bases

plicitement de ces abominations; et il est porté à croire qua l'ouvrage cité par M. Regnault appartient plutôt aux Nosairiens, autres sectaires qui dérivent de la même souche que les Druzes, et qui professent encore plus de licence.

Nous profitons de cette occasion pour exprimer nos regrets de ce que M. de Sacy ne se décide pas à faire enfin jouir le public d'un travail qui l'a occupé pendant tant d'années, et qui ne pourrait manquer d'être bien accueilli, à une époque surtout où l'on est si curieux de ce qui tient aux mœurs et aux croyances.

R.

176. MANICHEORUM INDULGENTIAS CUM BREVI TOTIUS MANI-CHEISMI ADUMBRATIONE È FONTIBUS DESCRIPSIT A. F. V. DE WECNERN, Phil. D. Gr. in-8° de 194 p. Leipzig, 1827; Reclam. (Allg. Repertor. de Beck; 1828, vol. 1, cah. 6', p. 421.)

L'auteur émet, dans les prolégomènes, son opinion sur 5 écrivains qui, jusqu'à présent, ont spécialement traité du Manichéisme, observe ce que ces travaux laissent encore à désirer, et cite les sources auxquelles on a empruté tout ce qui a été dit relativement à l'histoire et à la doctrine de Manès. Parmi ces 5 écrivains, l'auteur fait surtout remarquer Ephraim le Syrico, disant que cet auteur, qu'il paraît avoir principalement consulté, n'a été mis à profit que très-négligemment. La première partie de son traité présente un exposé précis de toute la doctrine de Manès. Cette partic est divisée en 3 chapitres que voici : 1. Theologia S. Manetis; de divino numine sententiæ. Il a reconnu deux divinités ou deux génies, le bon et le maurais. 2. Cosmologia S. Manetis; de homine et mundo sententice (sur la création de l'homme et du monde, et sur l'état de l'homme sur la terre). 3. Christologia S. Manetis; de Christo ejusque opere sententiæ. Dans la seconde partie l'auteur traite de son objet principal, c'est-à-dire de indulgentiis seu peccatorum remissionibus, quas Manichæi exercuere. Dans le 1er chapitre il est question des indulgences des Manichéens d'après Éphraïm, Le 2^e présente les opinions des Manichéens sur les deux ames, sur la volonté, le péché, la pénitence et l'absolution. Dans le 3e l'auteur s'attache à expliquer le sens dans lequel Manès s'était appelé le Paraklète. Le 4° enfin est consacré à la doctrine des

Manichéens, et l'appendice offre la seconde hymne d'Éphraïm contre les hérétiques. Cette pièce est reproduite en langue syriaque avec la traduction et des remarques.

L. D. L.

177. Sur les Cosaques ou Kasars. Extrait de la seconde partie des recherches critiques sur l'histoire de Russie, par M. Évers. (Siéverni arkhif. — Archives du Nord; n° 23 et 24, pag. 172 — 178. St-Pét., Déc. 1826.)

Parmi les peuples soumis à la principauté de Tmoutorokan par Mitislaf Vladimirovitch, en 1022, et qui payaient tribut à ce prince, il faut remarquer les Kassogues. Ils habitaient sans doute les pays connus par Constantin Porphyrogénète, sous le nom de Kabaxia, et qui n'est autre que la Kabardie actuelle (z). C'est vraisemblamement la même contrée que Massoudi appelle Kaschek, et dont les marchands fréquentaient la ville de Trébizonde (2). Ibn-el-Wardi fait aussi mention du peuple Kaschek et loue avec enthousiasme la beauté des femmes de ce pays (3). Si toutes ces circonstances réunies nous font reconnaître ces Tcherkesses ou Circassiens dans les Kascheks, il s'en suit évidemment qu'il faut remonter à ces mêmes Tcherkesses pour découvrir l'origine des premiers Cosaques, d'autant plus que chez leurs voisins, les Ossétiniens, ces Cosaques portent encore aujourd'hui le nom de Kassakhi Casach. (Voy. le Voyage de Güldenstedt. 1. 466.)

On s'accorde parfaitement avec ce que dit Boltine, dans la première partie de ses observations sur l'histoire de Leclerc : « En 1282, le Bashak de la principauté tatare de Koursk appela

- (1) A Tamatarcha octodecim, aut viginti milliaribus fluvius est Ucruch appellatus, qui Zichiam à Tamatarcha separat. Ab Ucruch usque Nicopsin flumen, in quo etiam urbs ejusdem nominis habetur, Zichia est, ad spatium milliarium trecentorum: supra Zichiam Paragia regio jacet; supra Paragiam Casachia; supra Casachiam, mons Caucasus; supra montem Caucasum, Alania regio. (Banduri imp. Orient. I, 113.
- (a)... Tout ce pays, jusqu'à la mer de Constantinople, était trèspeuplé; sur le bord de cette mer est la ville de Trébizonde, où tous les ans des marchands musulmans, Roum, Arméniens et ceux du pays de Kaschek se rendent en grand nombre pour vendre et acheter des marchandises. (Notices et extraits des manuscrits de la Biblioth. du Roi, I, 16.
- (3) Opus cosmographicum, Ibn-el-Wardi. Edition de And. Hilander,

les Tcherkesses du pays de Beschtaï ou Pétigorie, et il en peupla, sous le nom de Kasaks, plusieurs villages qu'il leur désigna pour habitations. Les brigandages qu'ils exercèrent dans toute la contrée ayant excité de nombreuses plaintes contre eux, Oleg, prince de Koursk, avec l'autorisation du Khan, détruisit leurs demeures, en tua un grand nombre et força le reste à prendre la fuite. Ces derniers, réunis à des transsuges russes, se cachèrent, pour échapper à toutes les poursuites, dans des forêts et des défilés de montagnes, d'où ils infectèrent pendant long-temps les pays environnans. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'on parvînt à les chasser de leurs retraites et à les anéantir entièrement. Une de leurs bandes, ne voyant plus de sûreté dans les lieux où elle s'était retirée, se réfugia auprès du Baskak de Kanef, qui leur assigna un emplacement sur les bords du bas Dniéper. Là ils se construisirent une petite ville, ou pour mieux dire, une manière de forteresse qu'ils appelèrent Tcherkask, par la raison que la plus grande partie de ceux qui composaient cette bande étaient de la race des Tcherkesses.

Pour expliquer les deux noms de ce peuple, il est nécessaire d'avoir recours à son histoire la plus ancienne, qui n'a, bien entendu, d'autre base que la tradition : voici donc ce que dit cette tradition. Les ancêtres des Tcherkesses étaient sortis de l'Égypte ou de l'Arabie, pour venir s'établir en Crimée. Une de leurs tribus se donnait le nom de Kabares, mais tous reçurent des Tatares celui de Tcherkesses, qui signifie voleurs, brigands. Leur séjour en Crimée se prouve encore, parce que la partie supérieure du fleuve Belbek s'appelle Kabardie; le beau pays entre cette rivière et la Castcha, Tcherkesse, et la vallée du Tcherkesse, Tscherkes-Tüs. Lorsqu'ils quittèrent la Crimée dans le 7^e siècle de l'Hégyre, ils donnèrent ce nom au peuple qu'ils trouvèrent dans leurs véritables demeures, et qui, d'après les Ossétiniens portèrent celui de Kassakhes, jusqu'à leur fusion avec les étrangers. Il est difficile de déterminer avec précision de quelle race était ce peuple; mais on peut avancer, sans craindre de pécher contre la vraisemblance, qu'ils étaient Turcs; car, 1º les Kassaks habitaient dans le pays des Kozars; 2º on voit encore aujourd'hui sur le Caucase la peuplade des Kassakis qui parlent la langue turque (1); 3° outre leur idiome particulier les

(1) Le district de Kaslakhi est situé sur la rive droite du Kur au-des-

Tcherkesses parlent et écrivent le tatare; 4° la plus grande partie des noms polovtsi (tatars) mentionnés dans les annales russes, se rencontrent aussi chez les Tcherkesses; 5° leurs mœurs sont presque généralement tatares.

C'est ainsi que s'explique la liaison entre la Casachie de Constantin, les Kassoques de Nestor, les Tcherkesses et les Kasaques ou Cosaques modernes, liaison que l'on a si souvent présumée et dont on a si souvent douté. Tant que les Tatars restèrent maîtres des provinces méridionales de l'empire de Russie, on ne connaissait point de Cosaques russes; leur origine remonte à l'époque où la domination des Talars cessa dans ces contrées.

LISTE de quelques mots kassaks et turcs.

Kossek.	Ture.	Prençais.	Kasai.	Ture.	Français.
ikė. jutsch. djort. hett. alti. jedi. sekis. dokous. one. iguirmi. otouss. kyroh jer. asou.	bir iki iki dört bett alti iedi sekis dokous oa jigremi otouss kirk jer sou ode adam	dens. trois. trois. cioq. six. sept. huit. neuf. dix. vingt. treute. quarante. la terre. l'eeu. le fen.	ortaïaschly. ana. ouschahb basch dior koulak boini techigni amdschek tschourek ssjüt jab touss koumüsch demondous	kischi	l'homme, mère, enfant. La tête. l'œil. l'oreille. le con. l'épaule. les seins. le pain. le lait. l'huite, le sel. l'argent. le for. le jour-le jour-
			-		

A. J.

178. Sun l'origine de la grande princesse Olga. (Annales patriotiques. — Otietschestvennia zapisski; mars 1826, nº 71, pag. 361.)

Il n'existe encore aucune certitude dans l'histoire de Russie sur la grande princesse Olga, si celèbre dans les fastes moscovites.

sons de l'Indscha jusqu'au district de Vortschabo et en partie jusqu'à Gandji; au sud on trouve l'arrondissement de Bampek. (Hildenstein, pag. 362). Reinegga le connaîtaussi et dit, Tome II, 94, « Ces montagnes (à Bambek), de même que les fertiles vallées que l'on y trouve, sont habitées par des peuples qui tirent leur origine des Cosaques du Don, et qui, pour cette raison, portent ainsi que la contrée le nom Kasak ». L'erreur de Reinegga est évidente. Il aura sans donte voulu dire que les Cosaques du Don venaient de ceux du Caucase (Karkarskie.)

Khilkof (2º édit., 1784, pag. 33.) la regarde comme petite fille de Gostomouisle.

Tatistchef (Hist. de Russie, T. 11, pag. 372.) dément la basse origine de cette princesse et dit aussi: « Il est bien plus probable qu'elle était de la famille des anciens princes Slavons et petite fille de Gostomouisle. — Oleg changea par amour en celui d'Olga le nom slovénien Prekrassa (belle) qu'elle portait d'abord. »

Yémine. (T. 1. pag. 114.) • Tout fait supposer qu'Oleg se rappelant les bonnes dispositions de Gostomouisle auquel lui et Rurik étaient redevables du trône, s'empressa de prouver sa reconnaissance par une alliance entre les deux familles. •

Le prince Stcherbatof, (T. 1, pag. 201.) ne fait aucune mention de l'objet de cette petite discussion.

Boltine. (dans ses remarques sur l'hist. de Stcherbatof; t. 1, pag. 208.) Joachim dit expressement que « Olga était de la famille de Gostomouisle, et qu'elle se nommait Prekrassa. Cette assertion me paraît plus vraisemblable qu'aucune autre, plus en rapport avec l'illustration de son époux, et plus conforme aux circonstances. »

Eilaguine, (Essai sur la Russie, pag. 196.) dit également, en refutant ceux qui prétendent qu'Olga était de la basse extraction: « Joachim est celui dont le récit est le plus probable, lorsqu'il dit qu'elle fut prise à Izborsk, et que si elle n'était pas précisément petite fille de Gostomouisle, elle était du moins princesse de son sang. »

Ainsi tous les historiens russes du 8° siècle ont été induits en erreur par la chronique supposée de Joachim, en croyant qu'Olga était slovénienne et petite fille de Gostomouisle. Au reste cette opinion, antérieure encore à l'apparition de la chronique de Joachim, remonte au temps du tsar Jean Vassiliévitch, lorsque, par un patriotisme fort mal entendu, des ignorans croyaient embellir l'histoire de leur pays en la défigurant par leurs mensonges : c'est ainsi qu'à cette époque ils fesaient descendre le tsar Jean Vassilièvitch de l'empereur Auguste, et que, pour justifier le titre de tsar, ils fondaient les droits du prince russe sur ce que les empereurs grecs avaient envoyé une couronne et un manteau impérial à Monomaque; alors ils voulu-

rent également donner une origine illustre et slavonne à la princesse Olga, en l'affiliant à la fille de Gostomouisle. Mais la critique, même la moins sévère, doit faire justice de cette assertion, car l'histoire ne reconnaît point l'existence d'un Gostomouisle.

Stritter est le premier des savans historiens qui ait dit (T. 1, pag. 27.) « L'histoire ne peut rien dire de précis sur l'origine d'Olga. »

Schlæzer. (Nestor; T. 11, pag. 594.) « On ignore entièrement son origine, le lieu de sa naissance, son âge et tant d'autres circonstances dont on serait si curieux d'être instruit. »

Karamsin: (T. 11, pag. 128.) • En 903. Oleg choisit pour épouse d'Igor.... Olga... Elle fut amenée à Kief de Pleskof, au-jourd'hui Pskof: ainsi dit Nestor. Mais, dans sa vie particulière et dans d'autres histoires plus modernes, il est dit qu'Olga était d'une famille varègue fort obscure, et qu'elle habitait dans le village de Vouiboutska, près de Pskof.»

Mais tout cela ne dit pas si Olga était d'origine varègue ou slavonne : tâchons de déméler la vérité au milieu de tous les témoignages plus ou moins authentiques.

Nestor dit tout simplement (Schloezer, T. 11, pag. 592) « Igor étant devenu grand, il alla trouver Oleg et il en fut écouté. On lui amena de Pleskof une femme nommée Olga. » Si elle eut été slavonne, Nestor aurait-il omis cette circonstance qui avait trait à l'illustration de notre héroine? Un pareil silence est très-important dans l'état de la question.

D'après Karamsin, il est dit seulement, dans la vie de cette princesse, qu'elle était de race varègue. Quoique cette vie ne soit pas un des plus anciens ouvrages russes, il a cependant été rédigé sur des manuscrits fort anciens, car depuis long-temps le nom d'Olga figurait au nombre des saintes honorées par l'église, et le témoignage de l'auteur de cette vie est d'autant plus remarquable ici, qu'il n'aurait pas osé donner à sainte Olga, une origine obscure et surtout étrangère, s'il n'y avait été contraint par des traditions ou par des relations authentiques.

Dans le livre des degrés, (Stépennaïa Kniga; T. 1, pag. 6.) La grande princesse Olga reçut au baptème le nom d'Hélène. Nous rélèbrons ici sa fête, comme étant née dans le pays de Pleskof, au village de Vouiboutsk, près des frontières des pos-

sessions allemandes. Elle parlait le langage des Varègues, n'était de race ni de prince, ni de boyard, mais bien d'une condition obscure. »

Puisqu'aucun des historiens que l'on vient de citer en dernier lieu ne lui donne une origine slavonne, il n'est point douteux qu'Olga était normande; d'ailleurs voici une autre preuve encore: Olga était un nom normand-varègue, malgré ce qu'en disent Tatistchef et d'aprés lui Karamsin qui prétendent que ce fut Oleg qui lui donna ce nom pour désigner l'amour que lui portait Igor; mais l'histoire ne rapporte rien sur cet amour d'Oleg pour Igor, et d'Igor pour Oleg; il est bien plus vraisemblable que ce nom était et fut toujours depuis celui de la grande princesse. On trouve chez les Normands beaucoup de noms de femmes qui vienuent de celui des hommes, par exemple: Dir, Dirva; Regnvald, Regnvalda; et par analogie, Oleg, Olga. Chez les Slavons c'est le contraire.

Oleg embrassa le christianisme, et ceci est encore une preuve de son origine slavonne, car les premiers russes furent normands, jusqu'à l'année 988, époque où Vladimir fit précipiter l'idole du dieu Péroun; il n'est pas fait mention dans les annales de la Russie d'un seul russe qui ait reçu le baptême. Les Slaves, peuple fixé, n'auraient pas admis ce changement comme les Normands, dont la vie était sans cesse errante et agitée. Enfin toute la vie d'Olga, son infatigable activité, ses voyages à Constantinople dénotent plutôt le génie des Normands que celui des Slaves.

J.....T.

179. DES FAMILLES RUSSES QUI FONT PARTIE DE LA NOBLESSE SUÉDOISE. (Siéverni Arkhif. — Archives du Nord; fév. 1827, nº 4, pag. 309.)

Il résulte des rôles et documens héraldiques publiés à Stockholm, pendant les années 1755, 1764, 1781 et 1807, que 10 familles d'origine russe font partie de la noblesse suédoise, voici leurs noms:

Aminof, Apollof, Boutourlin, Golavitch, Kalitin, Klementief, Nasakin, Peresvetof-Morath, Rosladin, Roubtzof.

L'auteur de l'article cité, fournit quelques détails généalogiques sur chacune d'elles, à l'appui des faits qu'il rapporte. Il démontre aussi que la famille des Toll sont de la même tige que celle des Lévachof.

N. de Roggiera.

Digitized by Google

180. ESSAI DE DÉVELOPPEMENT DES CAUSES DE L'ABDICATION DE CHRISTINE, REINE DE SUEDE; par C. Th. JAERTA. Mémoire couronné par l'Académie suédoise. (Svensku Academiens Handlingar; vol. 11, pag. 161.)

C'est en prenant pour base les mots de Christine: « J'ai préséré la conservation de l'État à toute autre considération, j'ai tout sacrifié avec joie à ses intérêts », que l'auteur cherche à expliquer les motifs de l'abdication de cette princesse. La Suède avait pris, par les victoires de ses armées, un essor qu'il était difficile de soutenir; la vieille aristocratie de la Suède élevait de grandes prétentions, et se plaignait de l'élévation des parvenus sous les derniers rois. Les ennemis de la Suède n'attendaient peut-être que la mort de Christine pour se venger de tout le mal qu'ils avaient essuyé sous Gustave Adolphe. Toutes ces considérations durent engager la reine à assurer, de son vivant, la succession au prince héréditaire, et à remettre les rènes de l'État dans les mains d'un homme et d'un chef d'armée, aimant la gloire. Cette princesse était peut-être ambitieuse aussi de l'admiration que devait exciter sa renonciation volontaire et désintéressée à l'éclat d'un trône et à la puissance du sceptre. D.

181. DE STEDINCIS. COMMENTATIO quam.... scripsit publicèque desendet C. A. Scharling, candid. theol. 153 p. in 8°. Copenhague, 1828.

Steding est un canton maritime de la province de Frise, qui jouissait, au moyen âge, d'une sorte d'indépendance communale, et dont les habitans, simples paysans, défendirent leur franchise contre les comtes d'Oldenbourg et les archevêques de Brême. L'auteur raconte d'une manière très-intéressante les détails de ces guerres des paysans frisons contre la noblesse et le clergé. Pour mieux dompter les Stédingiens, on les accusa d'hérésies, et on prêcha contr'eux une croisade, comme on fit en France contre les Albigeois. Un moyen aussi violent termina la résistance des Stédingiens, et depuis ce temps l'histoire ne s'occupe plus de cette portion de la Frise.

D-c.

182. Geschichte von Hessen, etc. - Histoire de Hesse; par Chr. Rommel. 3º partie. Depuis le partage entre les fils de Louis G. Tome XI.

Digitized by Google

le Débonnaire, jusqu'au partage entre les fils de Philippe le Magnanime. 1⁷⁰ section: jusqu'à l'introduction de la doctrine de Luther en Hesse, 1458—1528. Cassel, 1828; chez l'auteur. (Goetting. gelehrte Anzeig.; sept. 1828, nº 155, p. 1557.)

Ce volume est divisé en 2 sections principales, dont la 2^e doit incessamment paraître. La 1^{re} expose l'histoire de cinq Landgraves qui ont précédé Philippe: Louis II, Henri III, Guillaume I, II et III. La 2^e section renfermera tout le moyen âge de l'histoire de Hesse, jusqu'à 1567, époque de la mort de Philippe. L. D. L.

183. HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE D'ANGLETERRE, depuis l'avènement de Henri III jusqu'à la mort de Georges II; par Henri Hallam. Traduction revue et publiée par M. Guizot, et précédée d'une préface de l'éditeur. Tom. 2° et 3°, in-8°; prix, 7 fr. le volume (il y en aura 5). Paris, 1828; Guibert. (Voy. Bulletin, Tom. X, août, 1828, p. 230—233.)

Nous nous contentons d'annoncer aujourd'hui la publication de ces 2 volumes d'un ouvrage au sujet duquel nous sommes déjà entrés dans quelques considérations générales, lors de la publication du 1^{er} volume. Nous y reviendrons, lorsque les tom. 4 et 5, qui doivent le compléter, auront paru. La préface de l'éditeur, M. Guizot, promise par le prospectus, est publiée avec le tom. 3^e, mais un avis au relieur indique qu'elle doit être mise en tête du 1^{er} volume, où est sa véritable place.

Nous n'avons rien denouvea uà dire sur cette préface, qui est, à fort peu de chose près, la reproduction de l'excellent article inséré par l'auteur dans le cahier de mars 1828 de la Revue française, au sujet de la publication originale du même ouvrage en Angleterre, et dont nous croyons avoir suffisamment fait apprécier le mérite, dans notre premier article, par les fragmens que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs.

*184. Doutes historiques sur l'exhumation de Cromwell, de Bradshaw et d'Ireton. (Gentleman's Magazine; mai 1825, p. 320.)

On a dit et on a souvent répété que les corps de Cromwell, de Bradshaw et d'Ireton avaient été extraits de leurs tombeaux

et trainés à Tyburn sur des claies; qu'ils y furent pendus et restèrent dans cet état, depuis dix heures du matin jusqu'au coucher du soleil au jour suivant; qu'ensuite leurs têtes furent coupées et exposées dans des lieux publics, et que leurs troncs furent enterrés ensemble, dans une fosse creusée sous les potences. Ce récit est évidemment faux quant à Ireton qui, comme le dit Hume, mourut en Irlande de la peste, peu de temps après le siège de Limerick. Pour Bradshaw, il n'est guère douteux, d'après ce qu'assirme le savant et judicieux Blackburn, que, pour échapper à la réaction qui menaçait tous les partisans de la révolution, il se réfugia à la Jamaïque et y finit ses jours. L'anecdote n'est pas moins absurde relativement à Cromwell; des historiens dignes de foi assurent que les parens du Protecteur délibérèrent sur ce qu'ils feraient de son corps; et que voulant le soustraire aux insultes de ses ennemis, ils le mirent dans un cercueil de plomb qu'ils jetèrent dans l'endroit le plus profond de la Tamise.

185. MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA LÉGISLATION RT DES COUTUMES DU PORTUGAL; par Ant. Caet. do Anamal. 5º mémoire. (Histor. e Memor. da acad. real das scienc. de Lisboa; tom. VI, part. 2; et tom. VII, pag. 350.)

Nous avons brièvement annoncé les 4 premiers mémoires du même auteur sur l'histoire de la législation et de l'état civil du Portugal. (Bulletin, Tom. X, nº 80, juill. 1828.) Dans ces 4 mémoires l'auteur avait traité des époques antérieures à l'établissement de la monarchie portugaise. Arrivé dans le 5° mémoire aux temps monarchiques, M. do Amaral se livre à des recherches très-étendues; il discute d'abord l'origine de la monarchie, en s'appuyant non-seulement sur les historiens connus, mais aussi sur les chartes des archives du Portugal. Dans le chapitre 2, l'auteur devait examiner la constitution, la forme du gouvernement, les Cortès; ce chapitre est renvoyé à la fin du mémoire, nous présumons que le chapitre est omis par des motifs qu'on n'osc pas avouer. Dans le chapitre 3, l'auteur fait connaître l'influence du clergé sur le gouvernement dans les premiers temps, des prérogatives de ce clergé et des abus qui en sont résultés. Il n'est pas rare de lire dans les chartes des passages tels que celui-ci, extrait d'une charte de D.

Alfonse Henriquez, de l'an 1132, en faveur du monastère d'Arouca: facio cautum tali modo ut omnem rem illam quæ ad regem pertinet etc. dimitto et dono, ut illis qui habitaverint in monasterium illum, habeant semper facultatem faciendi quæ voluerint; les moines se faisaient même accorder les mêmes honneurs que les chevaliers: Clerici de Penamacor sint liberi ab omni fisco laicali et habcant honores et hereditates sicut milites; charte de l'an 1195. Prædicto monasterio concedimus omnem jurisdictionem civilem et criminalem, salvo homicidio, rauso (rapto?) et stercore in ore; charte du monastère de Saint-Vincent, 1176. Les richesses et les prérogatives des couvens furent portées à un tel excès, que les rois furent obligés de prendre des mesures pour les limiter. Les démèlés avec les papes occupent une place assez considérable dans l'histoire du Portugal, comme dans celle d'autres pays; aussi M. do Amaral se livre-t-il à une longue discussion sur cet objet. Dans le chapitre suivant l'auteur examine quels étaient les priviléges des vassaux ou de la noblesse. Il explique les termes de solares, honras, coutos, employés pont désigner les prérogatives des nobles; les solares étaient les manoirs, terres ou fiefs; quant aux 2 autres mots, ils sont expliqués par Ducange aux mots honor et cautum. Au sujet des obligations et prérogatives des grands vassaux, M. do Amaral cite encore une foule de chartes curieuses; par exemple celle où il est dit ce qui suit: Dedi et concedi fideli vassallo meo Gunsalvo Menendi de Sousa locum illum Alcanede ad populandum tali videlicet pacto ut ambo habeamus populationem ipsam per medium etc. Les grands vassaux ou richommes formaient le conseil du roi. Ego D. Sancius rex Port. vobis concilio de Barqueiros coram meis Divitibus Hominibus et meam aulam hanc cartam meis propriis manibus roboro; charte de l'an 1261. L'auteur termine par une revue des dignités de la cour. Dans le 5e chapitre, l'auteur arrive à la législation. Il ne faut pas chercher de code dans le 12e siècle; il n'y avait que des coutumes; l'auteur donne une liste des forals ou chartes relatives à la juridiction, accordées à différentes villes et bourgs. Dans la charte d'Aroche, de l'an 1255 on lit : Do vobis popularibus de Arouche forum et costume de Elvas; et dans celle de Sylves, de l'an 1266, le roi accorde à cette ville forum, usura et consuetuilines civitatis Ulixbon, excepta jugada de pane. Ces coutumes spéciales formèrent dans l'origine de la monarchie le droit public du Portugal, avec les restes du code des Visigoths, et les ordonnances des Cortès. Plusieurs chartes font allusion aux dispositions du code des Visigoths, sicut in legibus Gotorum invenitur, lex canit Gotorum, etc.

A la fin du mémoire on donne le chapitre qui manque à sa place, sur la forme du gouvernement et sur les Cortès. L'auteur prouve par des documens, qu'au commencement de la monarchie, les prelats et les grands vassaux formaient le conseil secret du roi, mais qu'ils n'avaient qu'une voix consultative, et qu'ils ne formaient point un corps législatif. L'expression consentientibus nostri palacii majoribus, charte de 1097, ne paraît pas à l'auteur exprimer autre chose: il prétend que le roi ne convoquait ordinairement les Cortès que sur les plaintes du peuple, au sujet d'atteintes portées à ses franchises, et que le roi conservait intact son pouvoir monarchique. M. do Amaral ne nous informe pas à quelle époque il renvoie le pouvoir législatif des Cortès. Une note nous apprend que l'auteur est mort sans avoir achevé son travail.

186. CRONICA GENERAL DEL PRINCIPADO DE CATALUÑA. — Chronique générale de la principauté de Catalogne. (Annoncc.)

On a ouvert à Barcelone une souscription aux 2^e et 3^e parties inédites de la chronique générale de la principauté de Catalogne, que Jérôme Pujades, docteur en droit, composa au commencement du 17^e siècle, après avoir examiné les archives de la couronne d'Aragon, et celles du Roussillon et d'autres provinces de France relevant immédiatement de la Catalogne. Le prix de cet ouvrage, qui sera publié par D. Félix Torres de Amat, D. Prospero de Bofarrull, premier archiviste de la couronne d'Aragon, et D. Alberto Pujol, prêtre, sera de 4 pesetas et demi par tome. On souscrit à la librairie de Torner (1). (Gaceta de Bayona; 27 octob. 1828.) C. R.

187. Notice chronologique sur les moeurs, coutumes et usaces anciens dans la Bourgogne; par M. Amanton. (Annuaire du départ. de la Côc-d'Or pour l'an 1827.)

L'auteur a extrait des historiens bourguignons une foule de

(1) La chronique de Pujades existe parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, à Paris, en 4 vol. in folio. Le tome 1^{er} a été anciennement imprimé; il diffère du manuscrit en ce que l'un est en espaguol et l'autre en catalan. (N. d. R.)

Digitized by Google

traits de mœurs qu'il a rangés par ordre chronologique, et qui, dans un annuaire, forment un morceau curieux : nous en citerons quelques exemples.

An 1384. « Par un privilége de la ville de Dijon, tout larron qui y demeurait était acquitté du larcin par lui commis en payant au prévôt 65 sols d'amende..... Ce singulier code pénal fut révoqué en 1486.

- 1391. « Le duc Philippe-le-Hardi est le premier qui se soit occupé du pavé des rues de Dijon..... La 1^{re} rue pavée fut la rue Neuve, par laquelle passait le Suzon..... Avant qu'on cût pavé la ville, le pourpre et les fluxions étaient des maladies communes. Auxonne a été pavée à peu près dans le même temps que Dijon.
- 1397. « Une ordonnance municipale défend aux habitans de Dijon de tenir chiens, oiseaux et filets, et ne permet la chasse qu'aux bourgeois vivant de leurs rentes.
- 1399. « Le duc Philippe-le-Hardi acheta de Dyne Raponde un Tite-Live enluminé de lettres d'or et d'imaiges pour la somme de 500 liv. (environ 4,500 fr.). Ce bel ouvrage fut envoyé à un cardinal du concile de Constance par le duc Jean. Un livre de la Propriété des choses coûta au même duc 400 écus d'or; une bible en français, de lettres très-bien historiées, armoiriée de ses armes, garnie de fermoirs d'argent, fut payée 600 écus d'or à Jacques Raponde, Lombard.
- 1409. « La police de Dijon ordonne que les hommes iront le mardi et jeudi aux étuves (bains publics), et les femmes, le lundi et mercredi; et si quelqu'un se veuille bouter avec les femmes à force, il paiera 60 sols d'amende.
- 1437. « Thomas Policout fut condamné par le bailli de Màcon à être ars (brûlé), comme enferturier, devinateur, invocateur des diables.
- 1432. Une ordonnance municipale rejette la demande des sergens de la ville de Dijon, qui désiraient jouir du privilége qu'avaient les ménétriers d'aller le jour de l'an de porte en porte pour chercher leurs étrennes et corner le dorlot (louanges débitées à la porte d'une maison). La même ordonnance interdit le dorlot aux ménétriers.
- 1449. « Il fut désendu aux oblayeurs (marchands d'oublies) de les crier la nuit dans les rues de Dijon.
- 1534. « Saive, maire de Dijon, fit défendre aux ouvriers, artisans et autres de porter barbe longue de plus de 15 jours,

parce que des brigands, épieurs de chemins et coureurs, sous barbe longue, se rendaient méconnaissables. L'année suivante, le même maire ordonna de nouveau aux habitans de faire leur barbe, sous peine de prison.

D.

188. ATLAS POLITIQUE DE LA FRANCE, sa législation, ses fastes militaires, depuis 1789 jusqu'au règne de Charles X, avec les antécédens depuis 1774; par M. Weiss de la Richerie, N° 1, 2 et 3. 3 feuilles in-plano. Paris, 1828; Bossange père, Treuttel et Würtz.

Ces tableaux, relatifs à un période de temps si fécond en événemens de tout genre, renferment tous les faits importans pour l'histoire qui ont signalé cette partie de nos annales. Queix que l'auteur rapporte purement et simplement ces faits sans les juger, sans en tirer d'inductions, sans les lier à leurs causes prochaines ou éloignées, nous nous efforcerons toutefois d'en donner une analyse. Le principal, pour ne pas dire le seul mérite de ce travail, est l'exactitude, et l'on doit convenir que, sous le rapport de la fidélité, l'Atlas politique se recommande hautement à l'estime publique.

La 1re colonne du 1er tableau embrasse les faits précurseurs de la révolution, lesquels remontent, d'après M. Weiss, à l'année 1774, et dont le premier est le renvoi de Turgot, qui, voulant modérer le régime séodal par des édits pleins de sagesse. eprouva une vive opposition de la part du Parlement, rappelé depuis peu de sou exil. Dès cette époque : l'état de la France se compliqua de plus en plus, et la fermentation des esprits, devenant tous les jours plus vive, amena des événemens qui mirent notre patric à deux doigts de sa perte. - Le même tableau offre des détails intéressans sur le roi, sa cour, la haute administration. L'auteur trace avec rapidité les événemens de Paris du 12 au 16 juillet et du 17 au 16 octobre 1789, et ceux de Versailles du 5 au 6 octobre de la même année. Il rapporte succinctement les séances de l'assemblée des états généraux et de l'assemblée nationale, appelée depuis constituante. On trouve dans le même tableau des extraits, soit des discours ou des messages de Louis XVI à ces assemblées, soit des procès-verbaux des séances ou des journaux du temps. M. Weiss ne néglige pas toutesois la politique extérieure; il consacre une colonne aux événemens politiques arrivés hors de la France, et qui se rattachent indirectement à la révolution française. Dans le premier tableau, ces évènemens vont depuis les premières hostilités qui éclatèrent entre les Anglais et les Américains jusqu'à la soumission de la Belgique aux armes de l'empereur Léopold II.

Le 2e tableau commence par un extrait des déclarations préliminaires de l'acte constitutionnel rédigé en 1791 par un comité composé de quatorze membres de l'assemblée constituante, parmi lesquels on remarque Talleyrand-Périgord, Syeyes, A. de Lameth, Barnave et Pétion. Nous trouvons ensuite des détails assez curieux sur les principaux clubs et réunions populaires qui se formèrent à Paris dans les années 1789, 1790 et 1791; sur la situation politique de cette ville et des départemens, et sur le départ du roi dans la nuit du 19 au 20 juin 1791, et l'arrestation de ce prince à Varennes. Deux grandes colonnes du même tableau embrassent les séances et les opérations de l'assemblée constituante depuis sa translation de Versailles à Paris jusqu'à sa séparation, c'est-à-dire du 19 octobre 1789 jusqu'au 30 septembre 1790. Le nombre de ses décrets est d'environ 2,500. Elle déclare que sa mission est finie. Le roi assiste à la clôture. Dans une des colonnes supplémentaires, M. Weiss met sous les yeux du lecteur les articles les plus remarquables du fameux livre rouge, dont l'assemblée constituante, dans sa séance du 5 mars 1790, demanda communication aux ministres. C'était un registre in-folio, relié en maroquin rouge, contenant le journal des sommes payées sur les bons du roi, « Ce livre, dit madame de Stael, attestait les torts de Louis XV et la trop grande bonté de Louis XVI. Le dépouillement de ce registre donne pour résultat la somme de 228 millions, reçue par diverses personnes à titre de pensions, de gratifications, de récompenses, etc. Le comte de Provence figure dans le livre rouge pour 17,524,000 livres, et le comte d'Artois pour 26,550,000 livres. Au reste, les profusions se sont étendues sur environ quarante personnes. Le même tableau contient quelques autres articles qui méritent d'être lus; nous citerons ceux qui se rapportent à l'administration de la justice, à la fête de la fédération au Champ-de-Mars, et au retour du roi à Paris, retour suivî d'un manifeste énergique.

Nous lisons en tête du 3° tableau un court aperçu sur les



dernières années du règne de Louis XVI. La première colonne montre dans quelles dispositions se trouvaient les princes étrangers relativement à la révolution française. Nous y voyons les premiers succès des armes républicaines, et le commencement de cette série de victoires qui illustra la France durant un quart de siècle, et compensa, en quelque sorte, les divisions intestines qui déchirèrent notre pays pendant ce période de glorieuse et de sanglante mémoire. M. Weiss fait voir ensuite quel était l'état des partis en 1791 et 1792. L'an 1791 vit la nation française se diviser en quatre partis principaux, dont chacun offrait des nuances d'opinion plus ou moins nombreuses, plus ou moins tranchées. Ces partis étaient : 1º les constitutionnels, à la tête desquels se trouvaient quelques-uns des membres les plus influens de l'assemblée constituante, tels que La Fayette, La Rochefoucault, les frères Lameth, Bailly, etc.; 2º les républicains, qui, en organisant dans toute la France des assemblées populaires, s'efforçaient de propager leurs doctrines dans toutes les classes de la société, et parvinrent à gouverner le gouvernement lui-même; 3º les modérés, appelés aussi indifférens ou neutres, partisans de tous les régimes, pourvu qu'ils ne craignent eux-mêmes ni pour leur vie, ni pour leurs propriétés, et que leurs intérêts personnels ne soient en rien compromis; 4º les aristocrates, qui révaient encore l'ancien ordre de choses : ces derniers, ennemis de la liberté du peuple, et voulant recouvrer à tout prix les priviléges que la constitution leur avait enlevés, se composaient de la presque totalité de la noblesse et du haut clergé. - Des troubles sérieux éclatent dans tous les départemens et dans les colonies françaises. M. Weiss trace les événemens les plus horriblement remarquables de ce temps; de là il passe aux glorieux faits d'armes, qui jettent un voile, transparent, il est vrai, sur une époque aussi désastreuse, et met sous nos yeux les savantes marches des généraux français, qui effacent un revers par vingt succès. On ne lira pas sans intérêt les événemens dont la capitale fut alors le théâtre, tels que le triomphe de Pétion, élu maire de Paris; l'émeute populaire des faubourgs, dont les habitans, au nombre d'environ 15,000, inondent les salles de l'assemblée législative et le palais des Tuileries, et pénètrent, en poussant d'essrayantes vociferations, jusqu'à la chambre du roi, à qui ils prodiguent les me-

naces et les outrages; la fameuse journée du 10 août 1792, qui porte les caractères de la plus violente exaspération, et fut annoncée par de biens sinistres présages. - Les deux grandes colonnes du milieu renserment les séances de l'assemblée nationale, dite législative, depuis le 1er octobre 1791 jusqu'au 20 sept. 1792, et remplacée par la Convention depuis cette dernière époque jusqu'à sa dissolution; mais les séances mentionnées dans ce tableau ne vont que jusqu'au procès de Louis XVI inclusivement. La première de ces colonnes fait voir que, dès la sin de 1791, la France marchait vers sa ruine par une pente rapide, et qu'une force aveugle, mais irrésistible, l'entraînait dans l'abîme. Comment, en esset, pourrait-on nier cette vérité, quand on voit une assemblée appelée à fixer les destinées d'une nation consacrer l'impunité d'hommes souillés de crimes, tels qu'un Jourdan (dit coupe-tête) et ses complices. Matthieu Dumas et Stanislas Girardin s'élèvent avec courage contre cette amnistie; mais c'est en vain : le meurtre et le brigandage sont à l'ordre du jour, et deviennent un brevet de civisme. - Nous abordons la Convention, dont les excès sont jugés aujourd'hui. Des noms qui rappellent ce que la burbarie a de plus monstrueux frappent nos regards; Robespierre, Marat, Collot-d'Herbois, Carrier, Danton, etc., paraissent sur la scène, et préludent déjà aux actes sanguinaires que leur suggérera plus tard leur impitoyable férocité. Mais les yeux aiment à se reposer sur d'autres noms, que la philantropie et l'humanité environnent d'une auréole de gloire; le contraste relève encore l'éclat dont brillent, dans nos fastes révolutionnaires, les Boissy-d'Anglas et les Lanjuinais. Louis XVI est condamné à mort à la majorité de 53 voix; un appel nominal sur la question de sursis à l'exécution de la sentence produit une majorité de 35 voix pour le rejet de la proposition : le roi monte sur l'échafaud, et est inhumé comme un simplé particulier dans le lieu de sépulture de la section où il est mort. - La colonne suivante présente quelques détails sur la vie privée de Louis XVI et de sa famille dans la prison du Temple, sur les privations de tout genre qui lui étaient imposées par la plus minutieuse cruauté, sur les derniers moniens de ce prince, sur les scènes sanglantes données par les septembriseurs, etc. Au bas de cette colonne est rapporté en substance l'acte enonciatif contre le roi. Nous ne reproduirons pas ici le tableau de ces cruelles imputations; encore bien moins jugerons-nous les opinions manifestées à cet égard par les membres de la Convention : les uns, acharnés contre ce prince infortuné, demandent sa mort à grands cris; les autres se contentent de l'exil ou de la prison; d'autres sont absens ou refusent de voter; quelques-uns ont le courage de se déclarer incompétens, ou même d'invoquer en faveur du monarque les droits de l'humanité, M. Weiss cite les noms des conventionnels qui, dans l'expression libre de leurs votes, n'écoutèrent que des sentimens généreux; parmi eux, nous remarquons Lanjuinais, Daunou et Kersaint. Les événemens de la guerre occupent la colonne suivante, qui offre de beaux faits d'armes à notre admiration: à ces exploits guerriers se rattachent les noms fameux de Custine, de Kellermann, le vainqueur de Valmy, et de . Dumouriez, dont la défection n'a pas encore terni la gloire du héros de Jemmapes et du conquérant de la Belgique. L'auteur jette ensuite un coup-d'œil sur l'état de la France à la fin de 1792 et au commencement de 1793. Nous voyons que notre armée active se composait de 203,000 hommes, et que les troupes en garnison formaient un effectif de 200,000. La Convention, dans son aveuglement, décrète une nouvelle création d'assignats; la somme de papier-monnaie en circulation s'élève, par suite de cette émission, à deux milliards neuf cent mille francs. Le commerce, l'industrie, l'agriculture, les arts, languissent, ou même sont tout-à-fait nuls. Si, d'une part, l'arbre de la liberté est planté dans un grand nombre de départemens, de l'autre, la famine moissonne une partie de la population. -Enfin, M. Weiss donne, dans la dernière colonne, un résumé chronologique des principaux faits de l'histoire de l'Europe, depuis 1789 jusqu'au 21 janvier 1793. Les événemens n'y sont qu'indiqués; mais ce résumé a l'avantage d'exposer rapidement, suivant leurs dates respectives, tous ceux qui peuvent offrir quelque intérêt pour le période qu'il embrasse.

Nous rendrons successivement compte des autres livraisons à mesure qu'elles paraîtront, si, comme nous l'espérons, M. Weiss poursuit une entreprise utile et qui lui sait honneur.

E. C. D. A.

189. ILLUSTRATIONS OF THE LITERARY HISTORY, etc. — Commentaires sur l'histoire littéraire du 18^e siècle, consistant en mémoires authentiques et en lettres originales de personnages marquans, et destinés à faire suite aux anecdotes littéraires; par John Nichols. Vol. V. Londres, 1828. (Lond. and Paris Observ.; 8 juin 1828.)

Cct ouvrage est un volumineux répertoire de faits et de lettres; c'est une masse et non un choix de matériaux qui peuvent avoir quelque intérêt pour les contemporains de l'époque à laquelle se rattache le recueil, mais qui n'ont guères d'attraits pour la génération actuelle. Le lecteur peut quelquefois être dédommagé de sa peine par un article curieux; mais il court aussi la chance d'y gagner un violent mal de tête par la fatigue que doit apporter cet amas monstrueux de caractères grands, moyens et petits; ce farrago de textes, de titres, de notes, de lettres, de dissertations, de mémoires, d'épitaphes, etc., comme entassés les uns sur les autres. Néanmoins nous avons remarqué et nous citerons avec éloge la biographie de mademoiselle Gulston, écrite par elle-même; c'est un morceau de choix et de bon goût, et nous sommes convaincus que les amateurs de ce genre d'écrits confirmeront notre jugement.

- 190. HISTOIRE SUCCINCTE ET BIOGRAPHIQUE DU, XIX^e SIÈCLE, ornée des portraits de tous les souverains connus de cette époque, et des hommes qui se sont illustrés de leur temps. (1^{re} livraison.) Gr. in-8°. Bruxelles, 1829; de Stobbeleir. Il paraîtra tous les mois une livr. de 6 portraits avec texte; prix, 2 fr. 64 c.; avec les portraits sur papier de Chine, 3 fr. 70 c.
- 191. OBSERVACIONES SOBRE LAS LEGES DE INDIOS, e sobre la independencia de America. Observations sur les lois des Indes et sur l'indépendance de l'Amérique; par L. Lopez Mendez. (Extrait de la Biblioteca americana. Londres, 1823.) (North American Review; n° 44, juillet 1824)

Il existe un recueil espagnol des lois des colonies espagnoles en Amérique, sous le titre de Recopilacion de leyes de los reynos de las Indias, nouv. édit., Madrid, 1774. M. Mendez fait voir les défauts de ce code, ainsi que les vices de l'administration espagnole dans les colonies qui se sont rendues indépendantes,

et qui expliquent l'insurrection qui les a affranchies. Cette brochure pourra servir à faire connaître aussi l'organisation du gouvernement dans ces colonies, en parlant des 4 vice-royautés de Mexico, Pérou, Nouvelle-Grenade et Buenos-Ayres; des 5 capitaineries-générales de Yucatan, Guatemala, Venezuela, Chili et Cuba; des 13 audiences royales ou principaux tribunaux, des cabildos ou corps municipaux, etc., ainsi que des divers impôts, tels que l'alcavala ou droit sur les ventes et achats, l'almoxarifazgo ou droit d'entrée dans les ports, l'armada et l'armadilla ou droits sur les marchandises, les bulas de cruzada ou bulles d'exemption, que débitait le gouvernement, et qui exemptaient l'acquéreur des peines ecclésiastiques, des peines du purgatoire, etc. L'auteur tracè aussi le tableau moral et intellectuel des colonies sous l'ancien régime.

MÉLANGES.

192. Thèses sun l'Histoire, la Philologie et l'archeologie, soutenues à l'université d'Upsal, et publiées en 1826 et 1827. (Swea; cah. 11, nos 1 et 2.)

En 1826. Stræmmersten, Norbeck, etc., de Pelagianismo, 4 part., 6 3 feuilles. - Sevén, de Augustinismo dissertatio, 1 3 f. - Modin, Dissert. de ortu et incrementis Monophysitarum. ... Boethius, Carmen Jacobi propheticum, Genes. xLIX, sueth. redd. et observat. illustratum; 1 1 f. - Sæderlund, Nordlander, Tærnstrand, etc., Scholia selecta in Esaï; 34 part., 52 f.-Læstadius, De periodis historiæ imprimis antiquæ, $1^{\frac{3}{4}}$ f. — Lundwick, Ellmin, etc., Amytæ græcanicæ poetriæ quæ extant residua, part. 4-7; 5 \(\frac{1}{2}\) f. -- Jonsson, Sellen, Frieberg, etc. Odarion 14-29 Anacreontis, melici vatis; 7 part., 10 1/4 f. -Dahlfeldt, Brogren, etc.. Catalogus numorum cuficorum in numophylacio acad. Upsal., 4 part., 7 \(\frac{3}{4}\) f. — Jærta, Opiniones historicorum de numero incolarum Sveciæ pristinis temporibus permagno, quanam probabilitate nitantur disquisitio; 3 f. --Aurivillius, Historia imprimis Archuz Ben Ulug in Ægyptum; 1 : f. - Rundquist, Ebn Arabschahi de vere carmen, svethice versum et analysi grammatica philologicaque dilucidatum; part. 1, 1 1/4 f. - Westman, Concio funebris Periclis ex libri

secundi Thucydidis capit. 35-46, in svecanam linguam translata; 2 f. - Winquist, Oratio Periclis ad atheniens. populum de bello peloponnes. continuando, svethice versa; 1 1 f. - Euren, Ad mysteria, imprimis græca, observationes; pars 1, 2 f. - Almquist, Joh. Chrysostomi prima de Providentia oratio svethice reddita; pars 1, 1 1 f. - Een, De templo Solna dissert. histor. topographica; 1 1/2 f. - Bahr et Herlitz Myrus, græc. poetriæ epigrammata et Mnemosyne; 2 part., 3 ½ f. -Wassrin, De Corinna poetria græca dissertatio; 1 3 f. - Wistrand, Praxillæ, græcanicæ vatis, quæ extant residua; 1 3 f. --Iggestroem, Hagborg, Aminoff, Lefler, Erynnæ, græc. vatis, que extant residua; veterum poetarum in Erynnam encomiastica carmina; Erynnæ in Romam hymnus; Erynnæ ætas, patria, seripta: 4 dissert.; 5 3 f. - Brattstræm, Telesilla, græc. vates, 1 1/4 f. - Sjæberg, Cleobulina græc. vatis ænigmata; 1 3 f. - Hallander, Scheele, Hagberg, De Romanis ante Horatium satyrarum scriptoribus; 3 part., 5 \(\frac{1}{2}\) f. \(-\text{Wallinder}, Anjou, historica institutionis linguæ latinæ adumbratio; 2 part., 3 f. — Utterberg, De fœderis hanseatici cum Suecia commerciis; part. 1', 2 1/4 f. - Green, Legatio Johannis Skytte sen. in Daniam, 1615; part. 7, 1 $\frac{3}{4}$ f.

193. EINIGE NACHRICHTEN, etc. — Quelques détails sur les écoles les plus anciennes de Goettingue, et particulièrement sur le gymnase fondé en 1586, sa constitution ou organisation, les études que l'on y fait, ses lois et sa discipline; par M. J. F. A. KERSTEN. (Goettingische gelehrte Anzeigen; 3 novembre 1827, pag. 1756.)

L'écrit que nous avons sous les yeux a paru sous la forme d'une circulaire d'invitation adressée aux personnes qui devaient assister à la solennité littéraire fixée au 15 octobre de cette année. Si l'on considère que, nonobstant les travaux d'un Ruhkopf et de quelques autres savans, une grande obscurité plane encore sur l'histoire de notre ancien système d'enseignement, on se convaincra aisément qu'il n'est point de sujets qui s'adaptent mieux à de pareilles circulaires, que ceux qui ont trait aux destinées primitives de nos écoles. En ce qui concerne le gymnase de cette ville, l'intérêt s'accroît encore, parce que l'ancienne célébrité et le vaste local de cet établissement

dans le ci-devant couvent (Pauliner Kloster) où est actuellement la bibliothèque, n'a pas été sans influence sur le choix de Goettingue lors de la fondation de l'université. On ne sait quand a été fondée ici la première école savante. On en trouve les plus anciens vestiges dans deux actes des années 1312 et 1339, dans lesquels un Rector scholarum gottengensium, nommé Ludolph, paraît comme témoin; mais c'est aussi tout ce que nous savons à cet égard. En l'année 1494, fut fondée une école pour l'enseignement du latin ; elle était placée à côté de la demeure du curé de la paroisse, derrière l'église de Saint-Jean; mais on en fit ensuite la demeure du fossoyeur. Lorsque cette demeure fut démolie en l'année 1774, époque où l'on construisit la nouvelle habitation pour le curé de la paroisse, on trouva sur une poutre de ce bâtiment une inscription latine qui donnait la date de sa fondation. Les professeurs étaient un recteur, un conrector, un cantor et deux collaborateurs. L'enseignement se bornait à la langue latine.

Ce n'est qu'à l'époque de la réformation que se fit sentir, ici comme partout ailleurs, le besoin d'un système d'enseignement plus complet. C'est ainsi que, grâce à l'activité de Luther, le magistrat de la ville fonda, dans les années 1529 et 1530, sous le nom de pédagogium, dans le Pauliner Kloster, et à côté de l'école où l'on enseignait le latin, une institution d'un ordre plus élevé, dont les dépenses nécessaires furent assurces par les revenus que donnaient le caland, c'est àdire les fonds que l'on économisait pendant les vacances, et les biens ecclésiastiques, qui étaient rentrés dans le domaine public; et dans l'année 1542, trois magistri legentes y furent établis professeurs; mais les temps étaient trop peu favorables, et le pédagogium qui venait d'être fondé disparut au milieu des horreurs de la guerre de religion, et après l'anéantissement de la ligue de Smalkalde. Cependant le magistrat résolut de le rétablir le plus promptement possible, et de l'améliorer; mais il ne put réaliser ce projet qu'en 1586. L'ancienne école latine fut supprimée et réunie au pédagogiums Ces deux institutions formèrent ainsi, l'une l'école supérieure. et l'autre l'école inférieure, et chacune sut divisée en trois classes. On trouva un excellent directeur dans la personne d'Henri Petreius, ci-devant recteur à Francsort, qu'il avait été obligé de quitter par suite de doctrines erronées qu'on lui imputait. Les

Digitized by Google

maîtres des classes supérieures avaient le titre de professeurs. Les classes inférieures formaient, à proprement parler, une école pour la ville. On prit pour modèle, tant en ce qui concernait les matières à étudier que le mode d'enseignement à suivre, le gymnase de Strasbourg, qui jouissait alors d'une grande célébrité, L'écrit de M. Kersten contient de plus amples détails, tant à cet égard que sur l'organisation de la discipline, qui devint d'autant plus facile que les professeurs étaient logés dans le ci-devant couvent; il fournit par conséquent des documens précieux et féconds pour l'histoire du système d'enseignement que l'on suivait alors : toutefois il n'embrasse, comme on le voit, que la période la plus reculée; mais, en terminant, l'auteur exprime l'espérance de continuer son travail pour les périodes suivantes, et, s'il tient parole, il est certain que des remerciemens lui seront adressés, même de la part d'étrangers qui ont fait leurs premières études à cette université.

194. Société des antiquaires de Normandie. — Séance du 10 janvier 1829.

La Société reçoit un grand nombre d'ouvrages imprimés, parmi lesquels on remarque l'histoire de la ville et des comtes d'Eu, par M. Estencelin; les Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord, séant à Copenhague; une dissertation sur les sceaux de Richard-Cœur-de-Lion, par M. Deville, de Rouen; une Notice sur la statue pédestre en marbre blanc trouvée à Lilleboane le 31 mars 1828, par M. E. Gaillard; la 5° livraison de la Statistique de la Flèche, par M. Pesche; un Mémoire sur les fouilles faites dans le camp romain de Vermand, par M. Mangon de La Lande; 16 coins celtiques en bronze, trouvés dans les landes du département de la Manche, sont envoyés de Villedieu pour le musée de la Société.

M. Rafn, secrétaire de la Société roy. des antiquaires du Nord, exprime le désir que cette académie éprouve d'entrer en relation avec la Société des antiquaires de Normandie; il fait parvenir le fac simile d'une inscription trouvée en 1824 sur la côte occidentale du Groenland, à 73 degrés de latitude Nord, et qui prouve que dès le 12^e siècle cette côte a été visitée par des navigateurs scandinaves. M. Gaillard, chargé de la surveillance des fouilles faites à Lillebonne, annonce l'envoi d'un Mé-

moire sur les thermes antiques découverts dans cette ville. La Société royale des antiquaires d'Écosse étant dans l'intention d'admettre au nombre de ses correspondans cinq membres de la Société des antiquaires de Normandie, désire que cette compagnie confère le même titre à cinq de ses membres les plus distingués, et présente pour candidats MM. sir Walter Scott, baronnet, président de la Société royale d'Édimbourg; Thomas Thompson, esq., membre du conseil de la même société; le D' Brunton, profess. d'hébren et de langues orientales à l'université d'Édimbourg; le D' Brewster, éditeur de l'Encyclopédie d'Édimbourg et du Journal des Sciences, publié dans cette ville; et le D' Auviel Drummond Hay, secrétaire-général de la Société. Les cinq candidats sont admis à l'unanimité.

MM. Gervais, Roger et Deshayes font un rapport sur un mémoire de M. Auguste le Prévôt, relatif à la châsse de Saint Taurin, d'Évreux. M. Lair met ensuite sous les yeux de la compagnie plusicurs petits cylindres en terre cuite, qui ont été découverts avec beaucoup d'autres de même espèce près du château de Villers-sur-Mer, arrondissement de Pont-l'Évêque. Il est difficile de savoir quel était l'usage de ces objets et à quelle époque ils peuvent remonter; mais on suppose qu'ils sont fort anciens, parce qu'on a déjà trouvé quelques monnaies de la première race et des médailles romaines dans la commune de Villers.

On entend un mémoire sur l'influence des Normands dans la politique et la littérature, adressé par M. Chesnon, membre de la Société: l'auteur se livre à toutes les considérations auxquelles an pareil sujet pouvait donner lieu, et son discours, écrit avec élégance, se distingue par un grand nombre d'apercus judicieux.

M. Gervais annonce que plusieurs tombeaux rangés les uns à côté des autres ont été trouvés dernièrement à Feuguerolles, sur la propriété de M. Duperré-Delisle; ils contenaient presque tous des squelettes qui présentaient plusieurs particularités remarquables. M. Gervais s'engage à prendre de nouveaux renseignemens sur cette découverte.

La séance se termine par la lecture d'un mémoire fort important de M. Auguste le Prévôt, de Rouen, sur quelques monumens religieux du département de l'Eure.

G. TOMB XI,

MM, Lair et de Caumont, rapporteurs.

M. Lair demande que chaque année on donne la plus grande publicité aux offrandes qui auront été faites au muséum d'antiquités que la Société a commencé à former dans la ville de Caen.

Vous savez, dit M. Lair, combien cet établissement peut acquérir d'importance : déjà il renferme beaucoup d'objets précièux; mais combien d'autres objets sont perdus chaque jour, faute de trouver une voix amie qui les réclame! C'est en faisant connaître votre collection, en publiant les noms de ceux qui l'ont déjà enrichie, que vous pourrez prévenir de pareilles pertes, et engager vos concitoyens à seconder les efforts que vous ne cessez de faire pour enrichir votre ville d'un nouvel établissement. » La proposition est adoptée, et le secrétaire est chargé de faire imprimer le catalogue des objets offerts au muséum d'antiquités, avec les noms des donateurs.

195. JEAN-PIERRE THRIOE, auteur de l'histoire de Cyrène, premier maître de l'école de la cathédrale de Roeskilde en Dancmark, est mort le 1/3 janvier 1827, dans la 35° année de son âge. Son ouvrage parut à Copenhague, en 1819, sous le titre de Historia Cyrenes, pars I², de initiis coloniæ et periodo rerum cyrenensium, 279 p. in-8°. L'auteur avait resondu et achevé ce travail important; la nouvelle édition ne tardera pas à paraître. (Dansk Literatur-Tidende; 1827, n° 7.)

196. BIOGRAPHIE DES PAYS-BAS. — Nous venons de recevoir la 1^{re} livraison de la Biographie Nationale, ou Dictionnaire historique de tous les hommes morts et vivans; nés dans le royaume des Pays-Bas, et qui se sont rendus célèbres par leurs talens, leurs vertus ou leurs actions. Cet ouvrage important, et qui tiendra un rang distingué dans la bibliothèque de tout Belge, pour qui le mot de Patrie n'est pas un mot vide de sens, est rédigé par une seciété de gens de lettres du pays. Cette 1^{re} livraison s'étend jusqu'à la lettre C, et se termine à Charles-Quint le Gantois. Quelques articles, tels que ceux des deux van Artevelde, qui, au XIV^e siècle, jouèrent un si grand rôle dans l'histoire de la Flandre, et surtout à Gand, ne m'ont paru rien contenir de nouveau; au contraire, on n'a nullement profité des recherches faîtes depuis

une quiusaine d'années, pour rendre justice à la mémoire de ces deux hommes célèbres, qui furent factieux, si l'on veut, mais dont le caractère ne fut point tel que nous le retracèrent les écrivains de la maison de Bourgogne. M. Dewez lui-même, qui avait été trompé sur leur compte, leur a rendu justice dans l'Histoire de la Belgique, qu'il publie maintenant, et nous lui en savons très-bon gré; mais, d'un autre côté, la Biographie se recommande infiniment par la plupart des nouveaux articles, qui ont été rédigés avec un soin digne d'éloges, et ont dû coûter à leurs rédacteurs beaucoup de recherches. Ils sont écrits avec une impartialité, une modération et un caractère calme qu'on ne rencontre guère dans ces sortes d'ouvrages. (Messager des Sc. et des Arts; 1^{re} et 2^e livr., 1827, p. 70.)

197. MÉMOIRES SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DE L'HISTORIEN PORTU-GAIS FR. ANTOINE BRANDAO; par Fr. Fortun. de S. BOAVEN-TURA. (Memor. da Acad. real das scienc. de Lisboa; Tom. VIII, part. 2.)

Le moine Fr. Antoine Brandon, qu'on écrit Brandão, né en 1584, et mort en 1637 au couvent des bénédictins d'Alcobaça, était historiographe, ou, selon l'expression portugaise, chronista-mor du Portugal, comme Bernardo de Brito, autre moine qui passe aussi pour un des meilleurs historiens portugais. M. de S. Boaventura compare Brito à Xénophon, et Brandon à Thucydide. Brandon avait extrait beaucoup de documens des riches archives de Torre do Tombo, ainsi que des cartulaires des établissemens publics de Lisbonne; on lui fait surtout un mérite d'avoir tiré de l'obscurité les actes des cortès de Lamego, sur lesquels se fonde l'ordre de la succession au trône en Portugal. Brandon continua le grand ouvrage historique Monarchia lusitana, commencé par Brito; il laissa au monastère d'Alcobaça plusieurs manuscrits, sur lesquels M. de S. Boaventura donne quelques renseignemens. D.

198. Sacoto, etc. — Essai sur la vie et les ouvrages d'Antonio Canova; par Giov. Rosini. In-8°. Pise, 1825; Capurro. (Antologia; déc. 1825.)

Après la vie de Canova, publice à Prato, en 1824, par Mel-

Digitized by Google

chior Missirini, cette notice est l'ouvrage le plus important qui ait été publié jusqu'à ce jour, en Italie, sur l'histoire de ce grand homme. Sa destination a été d'accompagner la description de l'œuvre de ce maître, par la comtesse Albrizzi. La notice de M. Rosini semble contenir peu de faits nouveaux à ajouter à la volumineuse publication de Missirini. Le ton de son récit ne diffère point d'ailleurs de celui que les biographes italiens semblent avoir irrévocablement adopté; et où l'on voit toute la naïveté des faits s'engloutir sous les périodes laudatives et l'emphase ampoulée des auteurs. Le mérite, et même le caractère de Canova sont des choses sur lesquelles les Italiens n'entendent pas plus raison que sur tout le reste. La gloire du grand sculpteur en souffrira, comme en a souffert dans l'étranger celle de plus d'un homme illustre de ce pays. Permis à l'amitié du comte Cicognara d'envisager cet artiste comme l'apogée à laquelle l'art du ciseau est arrivé depuis sa renaissance jusqu'à nos jours, et comme le but auquel tendait constamment son travail (sur l'histoire de la sculpture). Mais qu'est-ce que cette solidarité de tout un peuple qui ne permet pas à une seule voix de descendre du ton du panégyrique le plus exalté? N'appartientdrait-il plus à l'Italie de nous donner la véritable biographie de ses grands hommes?

199. DE PRIVATIS ATQUE ILLUSTRIORIBUS PUBLICIS VETERUM RO-MANORUM BIBLIOTHECIS, eorumque fatis; par le prof. Poppe. 22 pp. in-4°. Berlin, 1826; Spener. (Jahrbüch. für Philologie; 1826, vol. II, cah. 2.)

Pour cette dissertation, l'auteur a fait usage de traités plus anciens, entr'autres de celui de Lurzenius, De Templo et Bibliotheca Apollinis Palatini, Francker, 1719. Il divise son sujet en 2 sections, 1º Bibliothèques particulières; 2º Bibliothèques publiques. Pendant les 5 premiers siècles, Rome ne paraît avoir eu ni littérature, ni bibliothèques. La première bibliothèque considérable fut apportée à Rome pur Æmilius Probus, l'an 586, après le sac des trésors du roi Persée; mais on ignore si cette bibliothèque fut conservée, ou si elle fut mise en vente. Après la prise d'Athènes, Sylla enrichit Rome de la belle bibliothèque de Pisistrate; il la transmit à son fils; on ignore le sort ultérieur de cette collection. A l'exemple de Sylla, Lucul-

lus choisit dans le butin du Pont une bibliothèque pour son usage et pour celui des studieux. On cite encore la bibliothèque particulière de Térence Varron; malheureusement elle fut dissipée après la mort du propriétaire. Cicéron aussi posséda une belle bibliothèque. Aulegelle fait mention encore de la belle bibliothèque de Tiburce; il y en avait beaucoup d'autres dans les municipes et les colonies. Epaphrodite de Chéronée passe pour avoir possédé 30,000 volumes, et Serenus Sammonicus 62,000, qui furent légués à l'empereur Gordien.

Quant aux bibliothèques publiques, Auguste fut le premier qui en établit une à Rome; elle fut placée sous le vestibule du Temple de la Liberté, sur le mont Aventin. Bientôt après, ce même empereur fonda encore 2 bibliothèques, l'Octavienne, sous le portique de sa sœur Octavie, et la Palatine, dans le temple d'Apollon, au mont Palatin; celle-ci était riche en ouvrages grecs et latins, et les auteurs regardaient comme un honneur d'y avoir leurs ouvrages placés : sous le règne de Commode, ce trésor littéraire devint la proie des flammes. Dans le palais de Tibère, sur la même montagne, se trouva encore une bibliothèque, la Tibérienne; elle devint aussi la proie des flammes, sous le règne de Néron. Une autre grande bibliothèque publique de Rome sut la Capitoline, dont la fondation est attribuée par Donat à Adrien, et avec plus d'apparence de vérité par Lipse, à Domitien; un incendie la détruisit comme les précédentes, sous le règne de Commode. Enfin, Aulegelle fait mention de la bibliothèque Ulpienne ou du temple de Trajan, qui fut transportée dans la suite sur la colline Viminale pour l'embellissement des bains de Dioclétien. Du temps de Constantin, on comptait à Rome, selon P. Victor, 29 bibliothèques publiques, dont les plus belles étaient la Palatine, restaurée après l'incendie, et l'Upienne. D-c.

200. Biblioteca Valenciana, o adiciones y continuacion de los escritores de esto reino. — Bibliothèque de Valence, ou additions et continuation de la notice de D. Vic. Ximeno sur les écrivains de ce royaume; par D. Justo Pastor Fustera. Valence; librairie de l'auteur. (Extrait du prospectus.)

D. Vicente Ximeno a publié, dans la 1^{re} moitié du dernier siècle, un ouvrage bibliographique sur les Valençais: Escritores

del reino de Valenciu, desde la conquista de esta capital, hasta el año 1748. M. Fuster, libraire à Valence, a pris à tâche de compléter et de continuer cette bibliographie. S'étant procuré des renseignemens qui ont été inconnus aux bibliographes précédens D. Nic. Antonio, P. Rodriguez et Ximeno, il complétera les notices sur les auteurs anciens, et il ajoutera celles qui concernent les auteurs postérieurs à 1748. Il comprendra même les auteurs vivans dans sa liste, mais en s'abstenant à leur égard de tout éloge et de toute critique. Son ouvrage sera imprimé dans le même format et dans la même justification que celui de Ximeno qu'il doit servir à compléter. Il formera a vol. in-fol., dont le 1er comprendra les auteurs qui ont vécu depuis le 13º jusqu'au 17º siècle, et le second ceux qui ont écrit depuis le commencement du 18º siècle jusqu'à nos jours; en tout, l'auteur parlera d'environ 800 écrivains. Il comprendra dans ce nombre les auteurs arabes qui ont fleuri dans le royaume de Valence, et sur lesquels il existe quelque renseignemens dans les ouvrages de Casiri et de Conde.

La Société roy. économique de Valence a fourni pour l'impression de cette *Bibliothèque Valençaise* un secours de 4,000 réaux vellon. Prix de souscript, pour les 2 vol., 60 réaux. D.

201. DICTIONARIUM EDITIONUM tum selectarum tum optimarum ductorum classicorum et Graecorum et Romanorum, ad optimos bibliographorum libros collatum emendavit, supplevit, notulisque criticis instruxit D^rW. Hebenstreit. In-8° de 271 pp. Vienne, 1828. (Goetting. gel. Anzeig.; sept. 1828, n° 156, p. 1560.)

L'auteur n'a eu l'intention que d'indiquer les principaux classiques. Il les cite dans l'ordre alphabétique, avec l'indication de la première édition de chacun. Quant aux autres éditions, il n'en cite que les plus remarquables, dont il donne les titres complets.

202. CATALOGI LIBRORUM MANUSCRIPTORUM qui in bibliothecis Galliæ, Helvetiæ, Hispaniæ, Lusitaniæ, Belgii, Britanniæ, asservantur; auct. G. Hænel. In 4°. Lipsiæ, 1828; Hinrichs.

Cet ouvrage est proposé par souscription; il se composera de 4 livraisons, chacune de 20 feuilles environ, in-4°, grand format à deux colonnes, petit-texte Les catalogues se succéderont

dans l'ordre géographique des pays; mais, dans chaque pays, ils suivront l'ordre alphabétique que présentent les noms des bibliothèques. Dans plusieurs de ces catalogues se trouvent marqués les numéros des manuscrits et leur état actuel. La collection sera accompagnée d'une table alphabétique des auteurs et des ouvrages. La première livraison paraîtra à la foire de Pâques 1829. Le prix de souscription n'excédera pas 2 rixd. par livraison. On souscrit chez Hinrichs à Leipzig, et à Paris chez Treuttel et Würtz. (Journal gén. de la litt. étr.; octobre 1828, p. 320.)

203. Éditions des œuvres de Pétrarque.

LE ROI CHARLES X, sur la proposition du baron de la Bouillerie, ministre d'état et intendant-général de sa maison, vient encore d'enrichir la France d'un monument littéraire, unique en son genre, élevé à la gloire de Pétrarque. S. M. a daigné faire l'acquisition de la collection précieuse que formait depuis nombre d'années M. Marsand, professeur de l'université de Padoue, à qui l'on est redevable de la meilleure édition des œuvres poétiques de Pétrarque. Cette collection ou bibliothèque, dont le catalogue descriptif a été publié sous le titre de Biblioteca Petrarchesca, un vol. in-4°, à Milan, chez Giusti, se compose d'environ quo volumes, et est divisé en trois parties. La 2re comprend la suite complète des éditions qui ont été données des œuvres poétiques de Pétrarque depuis l'année 1470 jusqu'à nos jours. La 2º réunit toutes les traductions latines, françaises, espagnoles, allemandes et anglaises, qui ont été publiées de ces poésies; tous les commentaires qui en ont été donnés, et toutes les publications qui ont été faites sur la vie de Pétrarque. La 3^e se compose d'une collection d'anciens et précieux manuscrits sur vélin ou papier, avec des miniatures relatives aux poésies de Pétrarque. Cette bibliothèque, qui est en route, doit être placée dans l'un des cabinets de la bibliothèque particulière du roi et du conseil-d'état, au Louvre. (Nouveau journal de Paris; 2 nov. 1828, p. 3.)

204. VONAGE DE M. CHAMPOLLION LE JEUEE EN ÉCYPTE.

Quatrième leure. Sakkarah, le 5 octobre 1828.

Nous sommes restés au Kaire jusqu'au 30 septembre, et le

soir du même jour nous avons couché dans notre maasch, afin de mettre à la voile le lendemain de bonne heure pour gagner l'ancien emplacement de Memphis. Le 1er octobre, nous passames la nuit devant le village de Massarah, sur la rive orientale du Nil, et le lendemain, à six heures du matin, nous courûmes la plaine pour atteindre de grandes carrières que je youlais visiter, parce que Memphis, sise sur la rive opposée, et précisément en face, doit être sortie de leurs vastes flancs, Le journée fut excessivement pénible; mais je visitai presque une à une toutes les cavernes dont le penchant de la montagne de Thorra est criblé. J'ai constaté que ces carrières de beau calcaire blanc ont été exploitées à toutes les époques, et j'ai trouvé 1º une inscription datée du mois de Paophi de l'an IV de l'empereur Auguste; 2º une seconde inscription de l'an VII, même mois, d'un Ptolémée qui doit être Soter Ier, puisqu'il n'y a pas de surnom; 3º une inscription de l'an II du roi Acoris, l'un des insurgés contre les Perses; enfin deux de ces carrières et les plus vastes ont été ouvertes l'an XXII du roi Amosis, le père de la 18e dynastie, comme portent textuellement deux belles stèles sculptées à même dans le roc, à côté des deux entrées. Ces mêmes stèles indiquent aussi que les pierres de cette carrière ont été employées aux constructions des temples de Phtha, d'Apis et d'Ammon à Memphis, et cette indication donne la date de ces mêmes temples bien connus de l'antiquité. J'ai trouvé aussi, dans une autre carrière, pour l'époque pharaonique, deux monolithes tracés à l'encre rouge sur les parois, avec une finesse extrême, et une admirable sureté de main: la corniche de l'un de ces monolithes, qui n'ont été que mis en projet, saus commencement d'exécution, porte le prénom et le nom propre de Psamméthicus Ier. Ainsi, les carrières de la montagne arabique, entre Thorrak et Massarah, ont été exploitées sous les Pharaons, les Perses, les Lagides, les Romains et dans les temps modernes : j'ajoute que cela tient à leur voisinage des capitales successives de l'Égypte, Memphis, Fosthath et le Kaire. Rentrés le soir dans nos vaisseaux, comme les Grecs venant de livrer un assaut à la ville de Troye, mais plus houreux qu'eux, puisque nous emportions quelque butin, je sis mettre à la voile pour Bédréchéin, village situé à peu de distance sur le bord occidental du Nil. Le lendemain, de bonne

heure, nous partimes pour l'immense bois de dattiers, qui couvre l'emplacement de Memphis : passé le village de Bédréchein, qui est à un quart-d'heure dans les terres, on s'apercoit qu'on soule le sol antique d'une grande cité, aux blocs de granit dispersés dans la plaine, et à ceux qui déchirent le terrain et se font encore jour à travers les sables qui ne tarderont pas à les recouvrir pour jamais. Entre ce village et celui de Mit-Rahineh, s'élèvent deux longues collines parallèles qui m'ont. paru être les éboulemens d'une enceinte immense, construite en briques crues comme celle de Saïs, et renfermant jadis les principaux édifices sacrés de Memphis. C'est dans l'intérieur de cette enceinte que nous avons vu le grand colosse exhumé par M. Caviglia. Il me tardait d'examiner ce monument, dont j'avais beaucoup entendu parler, et j'avoue que je sus agréablement surpris de trouver un magnifique morceau de sculpture égyptienne. Le colosse, dont une partie des jambes a disparu, n'a pas moins de 34 pieds et demi de long. Il est tombé la face contre terre, ce qui a conservé le visage parsaitement intact. Sa physionomie sustit pour me le faire reconnaître comme une statue de Sésostris, car c'est en grand le pendant le plus fidèle du beau Sésostris de Turin; les inscriptions des bras, du pectoral et de la ceinture confirmèrent mon idée, et il n'est plus douteux qu'il existe, à Turin et à Memphis, deux portraits du plus grand des Pharaons. J'ai fait dessiner cette tête avec un soin extrême, et relever toutes les légendes. Ce colosse n'était point seul; et si j'obtiens des fonds spéciaux pour des fouilles en grand à Memphis, je puis répondre, en moins de trois mois, de peupler le Musée du Louvre de statucs des plus riches matières et du plus grand intérêt pour l'histoire. Ce colosse, devant lequel sont de grandes substructions calcaires, était, selon toute apparence, placé devant une grande porte et devait avoir des pendans: j'ai fait faire quelques fouilles pour m'en assurer, mais le temps me manquera. Un peu plus loin et sur le même axe. existent encore des petits colosses du même Pharaon, en granit rose, mais en fort mauvais état. C'était encore une porte.

Au nord du colosse exista un temple de Vénus (Hathor), construit en calcaire blanc, et hors de la grande enceinte, du côté de l'orient: j'ai continué des fouilles commencées par Caviglia, le résultat a été de constater dans cet endroit même

l'existence d'un temple orné de colonnes-pilastres accouplées, et en granit rose, et dédié à *Phtha* et à *Hathôr* (Vulcain et Vénus), les deux grandes divinités de Memphis, par Ramsès-le-Grand. L'enceinte principale renfermait aussi, du côté de l'est, une vaste nécropole semblable à celle que j'ai reconnue à Saïs.

C'est le 4 octobre que je suis venu camper à Sakkarak, car nous sommes sous la tente; une d'elles est occupée par nos domestiques: tous les soirs, sept ou huit Bédouins choisis d'avance font la garde de nuit, et les commissions le jour; ce sont de braves et excellentes gens, quand on les traite en hommes.

J'ai visité ici, à Sakkara, la plaine des momies, l'ancien cimetière de Memphis, parsemé de pyramides et de tombeaux violés. Cette localité, graces à la rapace barbarie des marchands d'antiquités, est presque tout-à-fait nulle pour l'étude: les tombeaux ornés de sculptures sont, pour la plupart, dévastés, ou recomblés après avoir été pillés. Ce désert est affreux, il est formé par une suite de petits monticules de sable produits des fouilles et des bouleversemens, le tout parsemé d'ossemens humains, débris des vieilles générations. Deux tombeaux seuls ont attiré notre attention, et m'ont dédommagé du triste aspect de ce champ de désolation. J'ai trouvé, dans l'un d'eux, une série d'oiseaux sculptés sur les parois, et accompagnés de leurs noms en hiéroglyphes; cinq espèces de gazelles avec leurs noms; et enfin quelques scènes domestiques, telles que l'action de traire le jait, deux cuisiniers exerçant leur art, etc.

Cinquième lettre. — Au pied des pyramides de Gizèh, le 8 octobre 1828.

J'ai transporté mon camp et mes pénates à l'ombre des grandes pyramides, depuis hier que, quittant Sakkarah pour visiter l'une des merveilles du monde, sept chameaux et vingt ânes ont transporté nous et nos bagages à travers le désert qui sépare les pyramides méridionales de celles de Gizèh, les plus célèbres de toutes, et qu'il me fallait voir enfin avant de partir pour la Haute-Égypthe. Ces merveilles ont besoin d'être étudiées de près pour être bien appréciées; elles semblent diminuer de hauteur à mesure qu'on en approche, et ce n'est qu'en touchant les blocs de pierre dont elles sont formées, qu'on a

une idée juste de leur masse et de leur immensité. Il y a peu à faire ici, et lorsqu'on aura eopié des scènes de la vie domestique sculptées dans un tombeau voisin de la deuxième pyramide, je regagnerai nos embarcations qui viendront nous prendre à Gizèh, et nous cinglerons à force de voile pour la Haute-Égypte, mon véritable quartier-général. Thèbes est là, et on y arrive toujours trop tard.

Sauf un peu de fatigue de la journée d'hier, nous nous portons fort bien. Mais point encore de nouvelle d'Europe!.... Adieu.

Sixième lettre. — Béni-Hassan, le 5, et à Monfalouth, le 8 novembre 1828.

Je comptais être à Thèbes le 1^{er} novembre; voici déjà le 5, et je me trouve encore à Béni-Hassan. C'est un peu la faute de ceux qui ont déjà décrit les hypogées de cette localité, et en ont donné une si mince idée. Je comptais expédier ces grottes en une journée; mais elles en ont pris quinze sans que j'en éprouve le moindre regret; mais je dois reprendre mon récit de plus haut.

Ma dernière lettre était datée des grandes Pyramides, où je suis resté campé trois jours, non pour ces masses énormes et de si peu d'effet lorsqu'on les voit de près, mais pour l'examen et le dépouillement des grottes sépulchrales creusées dans le voisinage. Une, entre autres, celle d'un certain Eimai, nous a fourni une série de bas-relies très-curieux pour la connaissance des arts et métiers de l'ancienne Égypte, et je dois donner un soin très-particulier à la recherche des monumens de ce genre, qui sont aussi bien de l'histoire que les grands tableaux de bataille des palais de Thèbes. J'ai trouvé autour des Pyramides plusieurs tombeaux de princes (fils de roi) et de grands personnages, mais peu d'inscriptions d'un très-grand intérêt.

Je quittai les Pyramides le 11 octobre pour revenir sur mes pas et gagner notre ancien campement de Sakkarah, à travers le désert, et de là notre floue, mouillée à Bédréchéin, où nous arrivames le soir même, grâce à nos infatigables baudets et aux chameaux qui portaient tout notre bagage. Nous mîmes à la voile pour la haute Égypte, et ce ne fut que le 20 octobre, après avoir éprouvé tout l'ennui du calme plat et du manque total de vent du nord, que nous arrivames à Miniéh, d'où je fis répartir de suite, après une visite à la filature de coton, montée en machines européennes, et après l'achat de quelques provisions indispensables. On se dirigea sur Saouadéh pour voir un hypogée grec d'ordre dorique, déjà décrit. De là nous cinglames vers Zaouyet-el-Maïetin, où nous fames rendus le 20 même au soir; là existent quelques hypogées décorés de basreliefs relatifs à la vie domestique et civile; j'ai fait copier tout ce qu'il y avait d'intéressant, et nous ne le quittames que le 23 au soir, pour courir à Béni-Hassan à la faveur d'une bourrasque à laquelle nous dûmes d'y arriver le même jour sur les minuit.

A l'aube du jour, quelques-uns de nos jeunes gens étant allés, en éclaireurs, visiter les grottes voisines, rapportèrent qu'il y avait peu à faire, vu que les peintures étaient à peu près effacées. Je montai néanmoins, au lever du soleil, visiter ces hypogées, et je fus agréablement surpris de trouver une étonnante série de peintures parfaitement visibles jusque dans leurs moindres détails, lorsqu'elles étaient mouillées avec une éponge et qu'on avait enlevé la croûte de poussière fine qui les recouvrait, et qui avait donné le change à nos compagnons. Dès ce moment on se mit à l'ouvrage, et par la vertu de nos échelles, et de l'admirable éponge, la plus belle conquête que l'industrie humaine ait pu faire, nous vîmes se dérouler à nos yeux la plus ancienne série de peintures qu'on puisse imaginer, toutes relatives à la vie civile, aux arts et métiers, et ce qui était neuf, à la caste militaire. J'ai fait, dans les deux premiers hypogées, une moisson immense, et cependant une moisson plus riche nous attendait dans les deux tombes les plus reculées vers le Nord : ces deux hypogées, dont l'architecture et quelques détails intérieurs ont été mal reproduits, offrent cela de particulier (ainsi que plusieurs petits tombeaux voisins), que la porte de l'hypogée est précédée d'un portique taillé à jour dans le roc, et formé de colonnes qui ressemblent, à s'y méprendre à la première vue, au dorique grec de Sicile et d'Italie. Elles sont canelées, à base arrondie, et presque toutes d'une belle proportion. L'intérieur des deux derniers hypogées était ou est encore soutenu par des colonnes semblables : nous y avons tous vu le véritable type du vieux dorique grec, et je l'affirme sans craindre d'établir mon opinion sur des monumens du temps romain, car ces deux hypogées, les plus beaux de tous, portent leur date et appartiennent au règne d'Osortasen, 2° roi de la 23° dynastie (Tanite), et par conséquent remontent au 9° siècle avant J.-C. J'ajouterai que le plus beau des deux portiques, encore intact, celui de l'hypogée d'un chef administrateur des terres orientales de l'Heptanomide, nommé Nehôthph, est composé de ces colonnes doriques sans base, comme à Pæstum et dans tous les beaux temples grecs-doriques.

Les peintures du tombeau de Néhôthph sont de véritables gouaches, d'une finesse et d'une beauté de dessin fort remarquables: c'est ce que j'ai vu de plus beau jusqu'ici en Égypte; les animaux, quadrupèdes, oiseaux et poissons y sont peints avec tant de finesse et de vérité, que les copies coloriées que j'en ai fait prendre, ressemblent aux gravures coloriées de nos beaux ouvrages d'histoire naturelle: nous aurons besoin de l'affirmation des 14 témoins qui les ont vues, pour qu'on croie en Europe à la fidélité de nos dessins, qui sont d'une exactitude parfaite.

C'est dans ce même hypogée que j'ai trouvé un tableau du plus haut intérêt : il représente quinze prisonniers, hommes, femmes ou enfans, pris par un des fils de Néhôthph, et présentés à ce chef par un scribe royal, qui offre en même temps une feuille de papyrus sur laquelle est relatée la date de la prise, et le nombre de captifs, qui était de 37. Ces captifs, grands et d'une physionomie toute particulière, à nez aquilin pour la plupart, étaient blancs comparativement aux Égyptiens, puisqu'on a peint leurs chairs en jaune roux pour imiter ce que nous nommons la couleur de chair. Les hommes et les femmes sont habillés d'étoffes très-riches, peintes (surtout celles des femmes) comme les tuniques de dames grecques, sur les vases grecs du vieux style : la tunique, la coiffure et la chaussure des femmes captives peintes à Béni-Hassan, ressemblent à celles des grecques des vieux vases, et j'ai retrouvé sur la robe d'une d'elles l'ornement enroulé si connu sous le nom de grecque, peint en rouge, bleu et noir, et tracé verticalement. Ces détails piqueront la curiosité et réveilleront l'intérêt de mos archéelogues et celui de notre ami M. Dubois (1), que j'ai regretté, ici

(1) M. Dubois fait partie de la commission de savans et d'ertistes envoyée

Nº 204

plus qu'ailleurs, de n'avoir pas à mes côtés, parce que notre opinion sur l'avancement de l'art en Égypte y trouve des preuves archi-authentiques. Les hommes captifs, à barbe pointue, sont armés d'arcs et de lances, et l'un d'entre eux tient en main une lyre grecque de vieux style. Sont-ce des Grecs? Je le crois fermement, mais des Grecs ioniens, ou un peuple d'Asie-Mineure, voisin des colonies ioniennes et participant de leurs mours et de leurs habitudes; ce serait une chose bien curieuse que des Grecs du 9e siècle avant J.-C., peints avec fidélité par des mains égyptiennes. J'ai fait copier ce long tableau en couleur avec une exactitude toute particulière : pas un coup de pinceau qui ne soit dans l'original.

Les 15 jours passés à Béni-Hassan ont été monotones, mais fructueux : au lever du soleil nous montions aux hypogées dessiner, colorier et écrire, en donnant une heure au plus à un modeste repas, qu'on nous apportait des barques, pris à terre sur le sable, dans la grande salle de l'hypogée, d'où nous appercevions à travers les colonnes en dorique primitif les magnifiques plaines de l'Heptanomide; le soleil couchant, admirable dans ce pays-ci, donnait seul le signal du repos; on regagnait la barque pour souper, se coucher et recommencer le lendemais.

Cette vie de tombeaux a eu pour résultat un porte-seuille de dessins parfaitement faits et d'une exactitude complète, qui s'élèvent déjà à plus de 300. J'ose dire qu'avec ces seules richesses, mon voyage d'Égypte serait déjà bien rempli, à l'architecture près, dont je ne m'occupe que dans les lieux qui n'ont pas été visités ou connus. Voici un petit crayon de mes conquêtes : cette note sera divisée par matières alphabétiquement, rangées comme l'est mon porte-feuille pendant le voyage, afin d'avoir sous la main les dessins déjà faits et de pouvoir les comparer vîte avec les monumens nouveaux du même genre.

10 AGRICULTURE. - Dessins représentant le labourage avec les bœufs ou à bras d'hommes; le semage, le foulage des terres par les béliers, et non par les pores, comme le dit Hérodote; cinq sortes de charrue; le piochage, la moisson du blé; la moissen du lin; la mise en gerbe de ces deux espèces de plantes; le mise en meule, le battage, le mesurage, le dépôt su en Morée par le gouvernement. Il est chargé de diriger la partie archéo-

logique des secherohes qui serqui faites deus sette contries (Mete de l'É.)

Digitized by Google

grenier; deux dessins de grands greniers sur des plans différens; le lin transporté par des ânes; une foule d'autres travaux agricoles, et entr'autres la récolte du Lotus; la culture de la vigne, la vendange, son transport, l'égrénage, le pressoir de deux espèces, l'un à force de bras et l'autre à mécanique; la mise en bouteilles ou jarres, et le transport à la cave; la fabrication du vin cuit, etc.; la culture du jardin, la cueillette des bamich, des figues, etc.; la culture de l'oignon, l'arrosage, etc., le tout, comme tous les tableaux suivans, avec légendes hiéroglyphiques explicatives; plus, l'intendant de la maison des champs et ses secrétaires.

2º ARTS ET MÉTIERS. - Collection de tableaux, pour la plupart coloriés, aun de bien déterminer la nature des objets, et représentant : le sculpteur en pierre, le sculpteur sur bois, le peintre de statues, le peintre d'objets d'architecture; meubles et menuiserie; le peintre peignant un tableau, avec son chevalet; des scribes et commis aux écritures de toute espèce; les ouvriers des carrières transportant des blocs de pierre; l'art du potier avec toutes les opérations: les marcheurs pétrissant la terre avec les pieds, d'autres avec les mains; la mise de l'argile en cône, le cône placé sur le tour; le potier faisant la panse, le gouleau du vase, etc.; la 1re cuite au four, la seconde au séchoir, etc.; la coupe du bois; les fabricans de cannes, d'avirons et de rames; le charpentier, le menuisier; le sabricant de meubles; les scieurs de bois; les corroyeurs; le coloriage des cuirs ou maroquins; le cordonnier; la filature; le tissage des toiles à divers métiers; le verrier et toutes ses opérations; l'orfèvre, le bijoutier, le forgeron.

3º CASTE MILITAIRE. — L'éducation de la caste militaire et tous ses exercices gymnastiques, représentés en plus de 200 tableaux, où sont retracées toutes les poses et attitudes que peuvent prendre deux habiles lutteurs, attaquant, se défendant, reculant, avançant, de bout, renversés, etc.; on verra par là si l'art égyptien se contentait de figures de profil, les jambes unies et les bras collés contre les hanches. J'ai copié toute cette curieuse série de militaires nus, luttant ensemble; plus une soixantaine de figures représentant des soldats de toute arme, de tout rang, la petite guerre, un siége, la tortue et le bélier, les punitions militaires, un champ de bataille, et les préparatifs

d'un repas militaire; enfin la fabrication des lances, javelots, arcs, flèches, massues, haches d'armes, etc.

4° CHART, MUSIQUE ET DANSE. — Un tableau représentant un concert vocal et instrumental; un chanteur qu'un musicien accompagne sur la harpe est secondé par deux chœurs, l'un de quatre hommes, l'autre de cinq femmes, et celles-ci battent la mesure avec leurs mains; c'est un opéra tout entier; des joueurs de harpe de tout sexe, des joueurs de flûte traversière, de flageolet, d'une sorte de conque, etc.; des danseurs faisant diverses figures, avec les noms des pas qu'ils dansent; enfin, une collection très-curieuse de dessins représentant les danseuses (ou filles publiques de l'ancienne Égypte), dansant, chantant, jouant à la peaume, faisant divers tours de force et d'adresse.

5° Un nombre considérable de dessins représentant l'Éducation des Bestiaux; les bouviers, les bœufs de toute espèce, les vaches, les veaux, le tirage du lait, la fabrication du fromage et du beurre; les chevriers, les gardeurs d'ânes, les bergers et leurs moutons; des scèncs relatives à l'art vétérinaire; enfin la basse-cour, comprenant l'éducation d'une foule d'espèces d'oies et de canards, et celle d'une espèce de cigogne qui était domestique dans l'ancienne Égypte.

6° Une première base de recueil Iconographique, comprenant les *portraits* des rois égyptiens et de grands personnages. Ce porte-feuille sera complété en Thébaïde.

7º Dessins relatifs aux Jeux, Exencices et Divertissenes.

— On y remarque la mourre, le jeu de la paille, une sorte de main-chaude, le mail, le jen de piquets plantés en terre, divers jeux de force; la chasse à la bête fauve; un tableau représentant une grande chasse dans le désert, et où sont figurées 15 à 20 espèces de quadrupèdes; tableaux représentant le retour de la chasse; le gibier est porté mort ou conduit vivant; plusieurs tableaux représentant la chasse des oiseaux au filet; un de ces tableaux est de grande dimension et gouaché avec toutes les couleurs et le faire de l'original; enfin, le dessin en grand des divers piéges pour prendre les oiseaux; ces instrumens de chasse sont peints isolément dans quelques hypogées; plusieurs tableaux relatifs à la pêche: 1º la pêche à la ligne; 2º à la ligne avec canne; 3º au trident ou au bident; 4º au filet; plus la préparation des poissons, etc.

- 8º Justice domestique. J'ai réuni sous ce titre une quinzaine de dessins de bas-reliefs représentant des délits commis par des domestiques; l'arrestation du prévenu, son accusation, sa défense, son jugement par les intendans de la maison; sa condamnation et l'exécution, qui se borne à la bastonade dont procès-verbal est remis, avec le corps du procès, entre les mains du maître par l'intendant de la maison.
- 9º Le Ménace. J'ai réuni, dans cette série déjà fort nombreuse, tout ce qui se rapporte à la vie privée ou intérieure. Ces dessins fort curieux représentent : 1° diverses maisons égyptiennes, plus ou moins somptueuses; 2º les vases de diverses formes, ustensiles et meubles, le tout colorié parce que les couleurs indiquent invariablement la matière; 3º un superbe palanquin; 4º des espèces de chambres à portes battantes, portées sur un traineau et qui ont servi de voitures aux anciens grands personnages de l'Égypte; 5° les singes, chats et chiens qui faisaient partie de la maison, ainsi que des nains et autres individus mal conformés, qui, 1500 ans et plus avant J.-C., servaient à désopiler la rate des seigneurs égyptiens, aussi bien que, 1500 ans après, celle de nos vieux barons d'Europe; 6º les officiers d'une grande maison, intendans, scribes, etc.; 7º les domestiques portant les provisions de bouche de toute espèce; les servantes apportant aussi divers comestibles; 8º la manière de tuer les bœuss et de les dépécer pour le service de la maison; 9° une suite de dessins représentant des cuisiniers préparant des mets de diverses sortes; 10° enfin, les domestiques portant les mets préparés à la table du maître.
 - 100 MONUMENS HISTORIQUES. Ce recueil contient toutes les inscriptions, bas-reliefs et monumens de tout genre portant des légendes royales avec une date exprimée, que j'ai vus jusque-ici.
 - 11º MONUMENS ARLIGIEUX. Toutes les images des différentes divinités, dessinées en grand et coloriées d'après les plus beaux bas-reliefs. Ce recueil s'accroîtra prodigieusement à mesure que j'avancerai dans la Thébaïde.
 - 120 NAVIGATION. Recueil de dessins représentant la construction des bâtimens et barques de diverses espèces, et les jeux des mariniers, tout-à-sait analogues aux joutes qui ont lieu sur la Seine dans les grands jours de sête.

13° Enfin Zooloois. — Une suite de quadrupèdes, d'oiseaux, de reptiles, d'insectes et de poissons, dessinés et coloriés avec toute fidélité d'après les bas-reliefs peints ou les peintures les mieux conservées. Ce recueil, qui compte déjà près de 200 individus, est du plus haut intérêt : les oiseaux sont magnifiques, les poissons peints dans la dernière perfection, et on aura par là une idée de ce qu'était un hypogée égyptien un peu soigné. Nous avons déjà recueilli le dessin de plus de 14 espèces différentes de chiens de garde ou de chasse, depuis le lévrier jusqu'au basset à jambes torses; j'espère que MM. Cuvier et Geoffroi St.-Hilaire me sauront gré de leur rapporter ainsi l'histoire naturelle égyptienne en aussi bon ordre.

J'espère completter et étendre dignement ces diverses séries, puisque je n'ai encore vu, pour ainsi dire, aucun monument égyptien; les grands édifices ne commencent en effet qu'à Abydos, et je n'y serai que dans 10 jours.

J'ai passé, le cœur serré, en face d'Aschmounein, en regrettant son magnifique portique détruit tout récemment; hier, Antinoë ne nous a plus montré que des débris; tous ses édifices ont été démolis; il ne reste plus que quelques colonnes de granit, qu'on n'a pu remuer.

Je me suis consolé un peu de la perte de ces monumens, en en retrouvant un fort intéressant et dont personne n'a parlé jusqu'ici. Nous avons reconnu dans une vallée déserte de la montagne arabique, vis à-vis Béni-hassan-el-aamar, un petit temple creusé dans le roc, dont la décoration, commencée par Thoutmosis IVe, a été continuée par Mandouéi de la XVIIIe dynastie; ce temple, orné de beaux bas-reliefs coloriés, est dédié à la déesse Pascht ou Pépascht, qui est la Bubastis des Grecs, et la Diane des Romains: les géographes nous ont indiqué à Beni-hassan la position nommée Speos-Artemidos (la grotte de Diane), et ils ont raison puisque je viens de retrouver le temple creusé dans le roc (le Speos), de la déesse : et ce monument, qui ne présente en scène que des images de Bubastis, la Diane égyptienne, est cerné par divers hypogées de chats sacrés (l'animal de Bubastis), les uns creusés dans le roc, un entre autres construit sous le règne d'Alexandre, fils d'Alexandre-le-Grand. Devant le temple, sous le sable, est un grand banc de momies de chats pliés dans des nattes et entre-mèlés

de quelques chiens; plus loin, entre la vallée et le Nil, dans la pleine déserte, sont deux très-grands entrepôts de momies de chats en paquets, et recouverts de 2 pieds de sable.

Cette nuit j'arriverai à Siouth (Lycopolis). et demain je remettrai cette lettre aux autorités locales pour qu'elle soit envoyée au Caire, de la à Alexandrie, et de là enfin en Europe; puisse-t-elle être mieux dirigée que les vôtres, car je n'ai rien reçu d'Europe depuis mon départ de Toulon. Ma santé se soutient et j'espère que le bon air de Thèbes m'assurera la contimuation de ce bienfait. Adieu.

Septième lettre. - Thèbes, le 24 novembre 1828.

Ma dernière lettre datée de Béni-hassan, continuée en remontant le Nil et close à Osiouth, a du en partir du 10 au 12 de ce mois; elle parviendra par Livourne. Dieu veuille qu'elle arrive plus promptement que celles qui, depuis mon départ de France, m'ont été adressées par ceux qui se souviennent de moi; je n'en ai reçu aucune! C'est hier seulement, et par un capitaine de navire anglais, qui parcourt l'Égypte, que j'ai appris que le D' Pariset y était aussi arrivé et qu'il se trouve dans ce mement au Caire: mais je n'en sais pas davantage pour cela sur ma famille. S'il en était autrement, et que je fusse tranquille sur la santé de tous les miens, je serais le plus heureux des honmes, car enfin je suis au centre de la vieille Égypte, et ses plus hautes merveilles sont à quelques toises de ma barque. Voici d'abord la suite de mon itinéraire.

C'est le 10 novembre que je quittai Osiouth, après avoir visité ses hypogées parfaitement décrits par MM. Jollois et Devilliers, dont je reconnais chaque jour à Thèbes l'extrême exactitude. Le 11 au matin nous passames devant Qaou el-Kebir (Anteopolis), et mon maasch traversa à pleines voiles l'emplacement du temple que le Nil a complètement engloutisans en laisser les moindres vestiges. Quelques ruines d'Akhmim (celles de Panopolis) reçurent ma visite le 12, et je fus assez heureux pour y trouver un bloc sculpté qui m'a donné l'époque du temple, qui est de Ptolémée Philopator, et l'image du dieu Pan, lequel n'est autre chose, comme je l'avais établi d'avance, que l'Ammon-générateur de mon Panthéon. L'après midi et la nuit suivante se passèrent en fêtes, bal, tours de force et concert

chez l'un des commandans de la haute Égypte, Mohammedaga, qui envoya sa cange, ses gens et son cheval pour me ramener, avec tous mes compagnons, à Saouadji que j'avais quitté le matin, et où il fallut retourner bon gré mal gré pour ne pas désobliger ce brave homme, bon vivant, bon convive, et ne respirant que la joie et les plaisirs. L'air de Malbrough, que nos jeunes gens lui chantèrent en chœur, le sit pâmer de plaisir, et ses musiciens curent aussitôt l'ordre de l'apprendre.

Nous partimes le 13 au matin, comblés des dons du brave Osmanli. A midi, on dépassa Ptolémais où il n'existe plus rien de remarquable. Sur les 4 heures, en longeant le Djebel-et-asserat, nous aperçûmes les premiers crocodiles; ils étaient 4, couchés sur un îlot de sable, et une foule d'oiseaux circulaient au milieu d'eux. J'ignore si dans le nombre était le Trochilus de notre ami Geoffroi St.-Hilaire. Peu de temps après nous débarquames à Girgé. Le vent était faible le 15, et nous fimes peu de chemin. Mais nos nouveaux compagnons, les crocodiles, semblaient vouloir nous en dédommager; j'en comptai 21 grouppés sur un même îlot, et une bordée de coups de fusil à balle, tirée d'assez près, n'gût d'autre résultat que de disperser ce conciliabule. Ils se jettèrent au Nil et nous perdîmes un quart-d'heure à désengraver notre maasch qui s'était trop approché de l'îlot.

Le 16 au soir, nous arrivâmes ensin à Dendéra. Il faisait un clair de lune magnifique, et nous n'étions qu'à une heure de distance des temples: pouvions-nous résister à la tentation? Souper et partir sur le champ furent l'affaire d'un instant : seuls et sans guides, mais armés jusqu'aux dents, nous prâmes à travers champs, présumant que les temples étaient en ligne droite de notre maasch. Nous marchâmes ainsi, chantant les marches des opéras les plus nouveaux, pendant une heure et demie saus rien trouver. On découvrit enfin un homme; nous l'appelons, mais il s'enfuit à toutes jambes nous prenant pour des Bédouins, car, habillés à l'orientale et couverts d'un grand bernous blanc à capuchon, hous ressemblions, pour l'Égyptien, à une tribu de Bédouins, tandis qu'un Européen nous eût pris. sans balancer, pour un chapitre de chartreux bien annés. On m'amena le fuyard, et le plaçant entre quatre de nous, je lui ordonnai de nous conduire aux temples. Ce pauvre diable, peu rassuré d'abord, nous mit dans la bonne voie et finit par marcher de bonne grace : maigre, sec, noir, couvert de vieux haillons, c'était une momie ambulante : mais il nous guida fort bien et nous le traitames de même. Les temples nous apparurent enfin. Je n'essaierai pas de décrire l'impression que nous sit le grand Propylon et surtout le portique du grand Temple. On peut bien le mesurer, mais en donner une idée, c'est impossible. C'est la grâce et la majestée réunies au plus haut degré. Nous y restâmes deux heures en extase, courant les grandes salles avec notre pauvre falot, et cherchant à lire les inscriptions extérieures au clair de la lune. On ne rentra au maasch qu'à trois heures du matin pour retourner aux temples à 7 heures. C'est là que nous passâmes toute la journée du 17. Ce qui était magnifique à la clarté de la lune, l'était encore plus lorsque les rayons du soleil nous firent distinguer tous les détails. Je vis dès-lors que j'avais sous les yeux un chef-d'œuvre d'architecture, couvert de sculptures de détail du plus mauvais style. N'en déplaise à personne, les bas-reliefs de Dendéra sont détestables, et cela ne pouvait être autrement : ils sont d'un temps de décadence. La sculpture s'était déjà corrompue, tandis que l'architecture, moins sujette à varier puisqu'elle est un art chiffre, s'était soutenue digne des dieux de l'Égypte et de l'admiration de tous les siècles. Voici les époques de la décoration : la partie la plus ancienne est la muraille extérieure, à l'extrémité du Temple, où sont figurés, de proportions colossales, Cléopâtre et son fils Ptolémée-Cæsar. Les bas reliefs supérieurs sont du temps de l'empereur Auguste, ainsi que les murailles extérieures latérales du Naos, à l'exception de quelques petites portions qui sont de l'époque de Néron. Le Pronaos est tout entier couvert de légendes impériales de Tibère, de Caïus, de Claule et de Néron; mais dans tout l'intérieur du Naos. ainsi que dans les chambres et les édifices construits sur la terrasse du Temple, il n'existe pas un seul cartouche sculpté: tous sont vides et rien n'a été effacé; mais toutes les sculptures de ces appartemens, comme celles de tout l'intérieur du Temple, sont du plus mauvais style, et ne peuvent remonter plus haut que les temps de Trajan ou d'Antonin. Elles ressemblent à celles du propylon du sud-ouest (du sud-est?) qui est de ce dernier empereur, et qui, étant dédié à Isis, conduisait au

temple de oette déesse, placé derrière le grand temple, qui est bien le temple de Hthôr (Vénus), comme le montrent les mille, et une dédicaces dont il est couvert, et non pas le temple d'Isis, comme l'a cru la Commission d'Égypte. Le grand propylon est couvert des images des empereurs Domitien et Trajan. Quant au Typhonium, il a été décoré sous Trajan, Adrien et Antonin le pieux.

Le 18 au matin, je quittai le maasch, et courus visiter les ruines de Coptos (Kesth); il n'y existe rien d'entier. Les temples ont été démolis par les Chrétiens qui employèrent les matériaux à bâtir une grande église dans les ruines de laquelle on trouve des portions nombreuses de bas-reliefs égyptiens. J'y ai reconnu les légendes royales de Nectanèbe, d'Auguste, de Claude et de Trajan, et plus loin, quelques pierres d'un petit édifice bâti sous les Ptolémées. Ainsi la ville de Coptos renfermait peu de monumens de la haute antiquité, si l'on s'en rapporte à ce qui existe maintenant à la surface du sol.

Les ruines de Qous (Apollinopolis Parva), où j'arrivai le lendemain matin 19, présentent bien plus d'intérêt quoiqu'il n'existe de ses anciens édifices que le haut d'un propylon à moitié ensoui. Ce propylon est dédié au dieu Aroëris dont les images, sculptées sur toutes ses faces, sont adorées du côté qui regarde le Nil, c'est-à-dire sur la face principale, la plus anciennement sculptée par la reine Cléopâtre Cocce, qui y prend le surnom de Philométore, et par son fils Ptolémée Soter IIe, qui se décore aussi du titre de Philométor. Mais la face supérieure du propylon, celle qui regarde le temple, couverte de sculptures et terminée avec beaucoup de soin, porte partout les légendes royales de Ptolèmée Alexandre I en toutes lettres; il prend aussi le surnom de Philométor. Quant à l'inscription grecque, la restitution de ΣΩΤΗΡΕΣ, au commencement de la seconde ligne, proposée par M. Letronne, est indubitable. Car ou y lit encore très-distinctement... THPEZ, et cela sur la face principale où sont les images et les dédicaces de Cléopatre Cocce et de son fils Ptolémée Philométor Soter II.

Mais M. Letronne a mal à propos restitué HAIMI là où il faut réellement APMHPEI, transcription exacte du nom égyptien du dieu auquel est dédié le propylon, car on lit très-distinctement emeore dans l'inscription grecque APOHPRISEOI (1). J'ai trouvé aussi dans les ruines de Qous une moitié de stèle datée du 1^{ex} de paoni de l'an XVI de Pharaon Rainsès-Metamoun, et relative à son retour d'une expédition militaire; j'aurai une bonne empreinte de ce monument trop lourd pour penser à l'emporter.

C'est dans la matinée du 20 novembre que le vent, lassé de mous contrarier depuis deux jours et de nous fermer l'entrée du sanctuaire, me permit d'aborder enfin à Thèbes! Ce nom était déjà bien grand dans ma pensée, il est devenu colossal depuis que j'ai parcouru les ruines de la vieille capitale, l'aînée de toutes les villes du monde; pendant quatre jours entiers j'ai couru de merveille en merveille. Le premier jour, je visitai le palais de Kourma, les colosses du Memnonium, et le prétendu tombeau d'Osimandyas, qui ne porte d'autres légendes que oeiles de Rhamsès le Grand et de deux de ses descendans; le mom de ce palais est écrit sur toutes ses murailles; les Égyptiens l'appelaient le Rhamesséion, comme ils nommaient Aménophion le Memnonium, et Mandouéion le palais de Kourna. Le prétendu colosse d'Osimandyas est un admirable colosse de Rhamsès le Grand (1).

Le second jour fut tout entier passé à Médinet-haben, étonnante réunion d'édifices où je trouvai des propylées d'Antonin,

- (1) M. Letronne a déjà dit d'où est venne son erreur. Voir son explication des inscriptions du recueil de M. de Vidua. Ou y trouve, quant au
 mom de la divinité (du temple d'Apollonopolis Parva), que M. Hamilton
 l'avait lu ΑΡΩΗΡΕΙ: mais comme le dessin figuré dans la Description de
 l'Égypte porte distinctement ΗΛΙΩΙ, il avait dù préfèrer cette leçon en
 bonne critique: ne pouvant supposer qu'on eut figuré minutéeusement une
 inscription, pour y insérer un mot qui n'existe pas. C'est ce qui est arrivé,
 et il est évident qu'on doit préfèrer le texte de M. Hamilton, l'original
 portant sons mul doute la leçon ΑΡΩΗΡΕΙ. M. Guigniaut, qui e'est beaucoup occupé de mythologie ancienne, avait depuis long-temps témoigné
 ses doutes sur la leçon ΗΛΙΩΙ; d'après le nom d'Apollonopolis que portait la ville, il ne balançait pas à croire qu'il n'y cût ΑΡΩΗΡΕΙ: le fait a
 justifié sa conjecture. » (Note de l'É.)
- (2) Ces observations mettent hors de doute l'opinion soutenue par M. Letronne il y a quelques années, et que ce savant a reproduite récemment dans un mémoire spécial, où il établit que cet ancien édifice ne peut être lémonument d'Osimandyas décrit par Diodoce de Sicile. (Note de l'É.)

Nº 204

d'Hadrien et des Ptolémées, un édifice de Nectanèbe, un autre de l'éthiopien Tharaca, un petit palais de Thoutmosis III (Mæris), enfin l'énorme et gigantesque palais de Rhamses-Méiamoun, couvert de bas-reliefs historiques.

Le troisième jour, j'allai visiter les vieux rois thébains dans leurs tombes, ou plutôt dans leurs palais creusés au ciseau dans la montagne de Biban-el-Molouk: là, du matin au soir, à la lueur des flambeaux, je me lassai à parcourir des enfilades d'appartemens couverts de sculptures et de peintures, pour la plupart d'une étonnante fraîcheur; c'est là que j'ai recueilli, en courant, des faits d'un haut intérêt pour l'histoire; j'y ai vu un tombeau de roi martelé d'un bout à l'autre, excepté dans les parties où se trouvaient sculptées les images de la reine sa mère et celles de sa femme qu'on a religieusement respectées, ainst que leurs légendes. C'est, sans aucun doute, le tombeau d'un roi condamné par jugement après sa mort. J'en ai vu un second, celui d'un roi thébain des plus anciennes époques, envahi postérieurement par un roi de la XIXe dynastie, qui a fait couvrir de stuc tous les vieux cartouches pour y mettre le sien, et s'emparer ainsi des bas-reliefs et des inscriptions tracées pour son prédécesseur. Il faut cependant dire que l'usurpateur fit creuser une seconde salle funéraire pour y mettre son sarcophage, afin de ne point déplacer celui de son ancien. A l'exception de ce tombeau là, tous les autres appartiennent à des rois des XVIIIe et XIXe ou XXe dynasties : mais on n'y voit ni le tombeau de Sésostris, ni celui de Mœris. Je ne parle point ici d'une foule de petits temples et édifices épars au milieu de ces grandes choses: je mentionnerai seulement un petit temple de la déesse Hathôr (Vénus), dédié par Ptolémée Épiphane, et un temple de Thôth près de Médinet-habou, dédié par Ptolémée Évergète IIe et ses deux femmes; dans les bas-relicfs de ce temple, ce Ptolémée fait des offrandes à tous ses ancêtres mâles et femelles, Épiphane et Cléopâtre, Philopator et Arsinoć, Évergète et Bérénice, Philadelphe et Arsinoë. Tous ces Lagides sont représentés en pied, avec leurs surnoms grees traduits en égyptien, en dehors de leurs cartouches. Du reste, ce temple est d'un fort mauvais goût à cause de l'époque.

Le quatrième jour, (hier 23), je quittai la rive gauche du



Nil pour visiter la partie orientale de Thèbes. Je vis d'abord Lougsor, palais immense, précédé de deux obélisques de près de 80 pieds, d'un seul bloc de granit rose, d'un travail exquis, accompagnés de quatre colosses de même matière, et de 30 pieds de hauteur environ, car ils sont enfouis jusqu'à la poitrine. C'est encore là du Rhamsès le Grand. Les autres parties du palais sont des rois Mandonei, Horus et Aménophis-Memnon; plus, des réparations et additions de Sabacon l'éthiopien et de quelques Ptolémées, avec un sanctuaire tout en granit, d'Alexandre, fils du conquérant. J'allai enfin au palais ou plutôt à la ville de monamens, à Karnac. Là m'apparut toute la magnificence pharaonique, tout ce que les hommes ont imaginé et exécuté de plus grand. Tout ce que j'avais vu à Thèbes, tout ce que j'avais admiré avec enthousiasme sur la rive gauche, me parut misérable en comparaison des conceptions gigantesques dont j'étais entouré. Je me garderai bien de vouloir rien décrire; car, ou mes expressions ne vaudraient que la millième partie de ce qu'on doit dire en parlant de tels objets, ou bien si j'en traçais une saible esquisse, même fort décolorée, on me prendrait pour un enthousiaste, peut-être même pour un fou. Il suffira d'ajouter qu'aucun peuple ancien ni moderne n'a conçu l'art de l'architecture sur une échelle aussi sublime, aussi large, aussi grandiose que le firent les vieux Égyptiens; ils concevaient en hommes de 100 pieds de haut, et l'imagination qui, en Europe, s'élance bien au-dessus de nos portiques, s'arrête et tombe impuissante aux picds des 140 colonnes de la salle hypostyle de Karnac.

Dans ce palais merveilleux, j'ai contemplé les portraits de la plupart des vieux Pharaons connus par leurs grandes actions, et ce sont des portraits véritables; représentés cent fois dans les bas-reliefs des murs intérieurs et extérieurs, chacun conserve une physionomie propre et qui n'a aucun rapport avec celle de ses prédécesseurs ou successeurs; là, dans des tableaux colossals, d'une sculpture véritablement grande et toute héroique, plus parfaite qu'on ne peut le croire en Europe, on voit Mandoueï combattant les peuples ennemis de l'Égypte, et rentrant en triomphateur dans sa patrie; plus loin, les campagnes de Rhamsès Sésostris; ailleurs Sésonchès traînant aux pieds de la

Trinité thébaine, Ammon, Mouth et Khons, les chofs de plus de trente nations vaincues, parmi lesquelles j'ai retrouvé, comme cela devait être, et en toutes lettres, loudahamalek, le royaume des Juiss ou de Juda. C'est là un commentaire à joindre au chapitre XIV du 1er livre des Rois, qui raconte en effet l'arrivée de Sésonchis à Jérusalem et ses succès : ainsi l'identité que. nous avons établie entre le Schéschonk égyptien, le Sésonchis de Manéthon et le Sésae ou Schéschok de la Bible, est confirmée de la manière la plus satisfaisante. J'ai trouvé autour des palais de Karnac une foule d'édifices de toutes les époques, et lorsque, au retour de la seconde cataracte vers laquelle je fais voile demain, je viendrai m'établir pour 5 ou 6 mois à Thèbes, je m'attends à une récolte immense de saits historiques, puisque, en courant Thèbes comme je l'ai fait pendant 4 jours, sans voir même un seul des milliers d'hypogées qui criblent la montagne Libyque, j'ai déjà recueilli des documens fort importans.

Je joins ici la traduction de la partie chronologique d'unne stèle que j'ai vue à Alexandrie: elle est très-importante pour la chronologie des derniers Saïtes de la XXVI^e dynastie. J'ai de plus des copies d'inscriptions hiéroglyphiques gravées aur des rochers, sur la route de Cosseir, qui donnent la durée expresse du règne des rois de la dynastie persane.

J'omets une foule d'autres résultats curieux; je devrais passer tout mon temps à écrire, s'il fallait détailler toutes mes observations nouvelles. J'écris ce que je puis dans les momens où les ruines égyptiennes me permettent de respirer au milieu de tous ces travaux, et de ces jouissances réellement trop vives si elles devaient se renouveler souvent ailleurs comme à Thèbes.

Ma santé est excellente; le climat me convient et je me porte bien mieux qu'à Paris. Les gens du pays nous accablent de politesses: j'ai dans ce moment-ci dans ma petite chambre 1° um Aga ture commandant en chef de Kourna, dans le palais de Mandoueï; a° le Scheik-el-Bélad de Médinet-Hahon, donnant ses ordres au Ramesséium et au palais de Ramsès-Méiamon; enfin un Scheik de Karnac devant lequel tout se prosterme dans les colonnades du vieux palais des rois d'Égypte. Je leur fais porter de temps en temps des pipes et du café, et mon drogman est chargé de les amuser pendant que j'écris; je n'ai que la peine de répondre par intervalles réglés Thaibèr, (cela va bien] à la question Ente-Thaïeb (cela va-t-il bien)? que m'adressent régulièrement toutes les dix minutes ces braves gens que j'invite à dîner à tour de rôle. On nous comble de présens; nous avons un troupeau de moutons et une cinquantaine de poules qui, dans ce moment-ci, paissent et fouillent autour du portique du palais de Kourna. Nous donnons en retour de la poudre et autres bagatelles. Je voudrais bien que le docteur Pariset vint me joindre, nous pourrions causer Europe, dont je n'ai aucune nouvelle, pas même d'Alexandrie. J'écrirai de Syène, avant de franchir la première cataracte, si cependant j'ai une occasion pour faire descendre mes lettres. J'envoie celle-ci à Osyouth où j'ai établi un agent Copte pour notre correspondance. J'ai recueilli à Béni-Hassan beaucoup de fossiles pour M. de Férussac; j'en ai trouvé aussi de très-beaux à Thèbes. J'espère aussi que notre vénérable ami M. Dacier trouvera quelques distractions à ses souffrances dans le peu que j'ai pu dire des magnificences de cette Thèbes qui excitait tant son enthousiasme à cause de l'honneur qui en revient à l'esprit humain : je lui en dirai encore davantage. Il ne manque à mes satisfactions que celle de recevoir des lettres de France... Adieu,

205. Notice sur la bibliothèque de la ville de Lyon. (Archives historiques, statistiques et linéraires du département du Rhône; n° 36; octobre 1828).

La bibliothèque publique de Lyon est une des plus belles de l'Europe. L'emplacement en fut acheté par la ville vers 1527, sous le règne de François 1^{er}. La tradition veut que ce ne fut que vers la fin du règne de Louis XIII, et sur les dessins du jésuite frère Martel Ange, né à Lyon, que l'on construisit le superbe vaisseau de la bibliothèque. Vers 1577, François Gérard, grand prévôt de l'église de Bourg, lui avait légué sa belle librairie, Henri III lui avait envoyé des livres de controverse et de théologie, et Henri IV et Louis XIII l'enrichirent de bons livres et principalement de belles éditions.

Cet établissement a eu ses vicissitudes comme tout ce qui de sa nature est bon et utile. Dévoré en partie, en 1644, par l'incendie qui détruisit les bâtimens contigus du collège, elle fut presqu'aussitôt restaurée par les soins du consulat de Lyon, et enrichie par la libéralité de trois habitans de la ville, qui lui léguèrent leurs bibliothèques particulières et un revent annuel. Ce fut à Louis XIV qu'elle dut quelques-uns de ses beaux trésors littéraires. Tant que les jésuites, possesseurs du collége, eurent la bibliothèque en leur pouvoir, elle ne fut point publique, mais les amis des sciences, des lettres et des arts en avaient facilement l'entrée.

Des mains des jésuites, expulsés de France, cet établissement passa, en 1762, dans celles des oratoriens, et fut, à la même époque à peu près, augmenté considérablement par la réunion de la bibliothèque des avocats, et devint, dès ce moment, publique. Par suite de cette réunion il se trouva un grand nombre de livres doubles, avec lesquels on réalisa un fond de 16,000 fr., qui fut employé en acquisition de livres. La bibliothèque de Lyon comptait 44,000 volumes, lorsque la révolution française éclata.

Ensevelie sous les décombres des bâtimens du collège, au siège de Lyon de 1793, dépouillée peu après de ses livres, de ses manuscrits les plus précieux, dont quelques-uns passèrent à la bibliothèque nationale à Paris, et le plus grand nombre chez les Anglais; livrée à la suite de ces enlèvemens à la discrétion de soldats volontaires casernés dans les bâtimens du collége, qui employaient, pour faire cuire leurs alimens, les livres qu'ils prenaient au hazard; décimée par un juge de paix, qui, sous prétexte d'anéantir les ouvrages de dévotion, nouvel Omar, se faisait amener, chaque décade, plusieurs charretées de livres pour alimenter son poêle et ceux du comité de la section; privée enfin, pour comble d'insortune, par la hache révolutionnaire, des soins de deux hommes zélés qui veillaient avec un zèle religieux à la conservation de précieux débris, c'en était fait de la bibliothèque de la ville de Lyon sans l'établissement de l'école centrale qui fut installée en 1794. Sous l'influence de cette institution, qui laisse encore des regrets aujourd'hui aux véritables amis des sciences, la bibliothèque de Lyon se reconstitua, et elle se trouvait fort enrichie des ressources puisées dans les bibliothèques et dans les dépôts scientifiques des maisons religieuses supprimées, lorsqu'après la destruction de l'École centrale, Delandine en devint le conservateur. Il garda ce poste 17 aus. A sa mort, ce savant avait déjà publié sept volumes d'un catalogue enrichi du fruit de ses

longues recherches en biographie et en bibliographie. Les 3 premiers volumes contiennent les manuscrits, le 4e et le 5e les belles-lettres, le 6e le théâtre, le 7e l'histoire, qui devait comprendre plusieurs tomes et dont le 8^e a été publié par son fils. son successeur temporaire, et il n'y a pas de doute que cet important catalogue serait aujourd'hui terminé, si des dispositions nouvelles, conçues dans des vues d'économie locale, n'étaient venues en suspendre la rédaction, pour y substituer un catalogue rédigé sur le plan de celui que dressent les libraires pour leur usage particulier, c'est-à-dire un répertoire par ordre alphabétique de tous les livres de la bibliothèque, précédé du nom de l'auteur de chaque ouvrage, lorsque cet auteur est connu. Sans doute lorsque ce laconique catalogue sera achevé, ce sera déjà quelque chose, puisqu'on connaîtra le nombre des livres; mais avec celui de M. Delandine, on aurait en outre pu se faire une idée de leur mérite intrinsèque. Espérons que des temps plus prospères pour les sinances municipales de Lyon feront reprendre et achever ee précieux monument littéraire. BOTTIN.

206. VERMISCHTE HISTORISCHE SCHRIFTEN. — Mélanges d'histoire, par le D^r Ernst Münch, prof. d'hist. ecclésiast. à Liége. 2 vol. in-8° de 374 et 322 pag. Ludwigsburg, 1828; Nast.

La plupart de ces mélanges sont des morceaux biographiques tirés de l'histoire ancienne et moderne. Le premier morceau, qui est aussi le plus étendu, et dont tous les détails paraissent être tirés de bonne source, est la vie du roi Enzius, fils naturel de Frédéric II, empereur d'Allemagne, que les Bolonais firent mourir en prison. M. Munch cite partout les assertions des chroniques, et ajoute des pièces justificatives. L'auteur affirme avec raison que c'est la première fois que la vie de de ce dernier rejeton de la famille suaboise des. Hohenstaufen est donnée avec tous les développpemens. M. Munch a pris moins de peine pour le second morceau, intitulé: Don Pedro le Sévère et Inez de Castro, pour lequel n'ont guère été consultés que des ouvrages modernes : la Lusiade du Camoens est citée en notes parmi les sources. Vient ensuite une traduction des confessions on de l'autobiographie de Pétrarque. Au poète italien succèdent, dans cette galerie historique, Trapéa Pœtus, peint d'après les historiens romains, puis Hippatie d'Alexandrie, qui appartient à l'école néoplatonicienne. On a sur cette femme célèbre 4 dissertations latines de Wernsdorf. L'histoire du roi de Norvége Hakon-Yart, qui régna au 10^e siècle, termine le premier volume; c'est d'après les historiens irlandais que l'auteur a retracé le règne de ce prince.

Dans le 2^e volume on trouve d'abord une notice des personnages qui se signalèrent au commencement de la réforme religieuse en Allemagne, Lienhard Kaiser et une semme Wehdelmuth de Munchendamm; tous deux furent brûlés vifs à cause de leur attachement au protestantisme, et moururent en héros. M. Munch a raconté la vie d'une femme Fulvie Olympie Morata, italienne savante du 16e siècle, qui épousa un médecin allemand, et mourut à Heidelberg. On a publié ses œuvres en latin. M. Munch a traduit quelques passages des discours qu'elle prononça en chaire, en expliquant les œuvres de Cicéron. L'anteur fait connaître aussi quelques lettres d'Olympie, qui annoncent un esprit très-élevé. Après la vie de cette italienne savante, viennent celles du cardinal Marone, qui présida au concile de Trente, et d'Étienne Porcaro, autre Rienzi, qui conspira contre le gouvernement papal de Rome, et dont la conjuration est le sujet d'une notice d'Alberti, dans le Tom. XXV du Recueil historique de Muratori. A la suite de ces morceaux biographiques l'auteur a fait réimprimer sa dissertation sur la fausse donation de Constantin.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE CAHIER.

Philologie, Ethnographie et Linguistique. Nonvelle méthode pour étudier les langues anciennes et vivantes;	
Fabeck	145
Dissertation sur l'étymologie; Champollion-Figeac	
Origine orientale d'une exclamation du peuple en Espagne	150
Littérature hébraïque	
Chrestomathie Mandchou; J. Klaproth	
Choix de l'ables traduites en turc ; L. V. Letellier	163
Petite authologie poétique grecque; F. T. Friedmann	
Platonis dialogos selectos recensuit, etc. G. Stallbaum	16

Table des articles.	319
Pausanice Gracia descriptio; C. G. Siehelis	166
Hollanici Lesbii fragmenta; T. G. Stura	16.
Dionis Cassii Cocociani historiarum romanarum quæ supersunt; Y.	
G. Sturz	167
Chansons nationales enfgree moderne; Fauriel et Müller	
M. T. Ciceronis opera, etc.; J. G. Orell	170
De authentia secunda orationis Catilinaria; H. G. L. Cludius	16.
J. Casaris commentarii, etc.; Aut. Moebe	
D. Juvenalis satiras recensuit etc. B. G. Weber	172
Monumenta Germanico historica; G. H. Pertz	
Invectiva Lini Colneii Salutati	
Raymundi Cunichii epigrammata; V. Cancellleri	
Edda thythmica seu antiquior vulgo samundina dicta	
Erangelä secundum Matthaum versio francica; S. A. Schmeller	177
Langue ruske; G. Gley	178
Fables polonaises de Krasicki ; J. B. M. de Vienne	188
Acte d'un comte Conrad de Wartemberg	189
Grammeire allemande; C. F. Becker	. <i>Ib</i> .
Dissertation critique et apologétique enr la langue basque	
Dictionnaire basque-espagnol-français; F. Lécluse	
Cours théorique et pratique de Grammaire fiançaise; C. A Delvart.	
	. 20.
Mythologie.	
Attributs des divinités de la Fable; J. B. Payan	
Prisca veterum Borealiam mythologiae lexicon; Finn Magnusen	. 16.
Sur les Druides des Celtes, etc.; C. C. Barth	. <i>16</i> .
Archæologie, Numismatique.	
Costumes des Anciens; Thom. Hope	
Miscellanea phanicia; H. A. Hamaker	
Description des monumens musulmans du duc de Blaces; Reinaud	
Des antiquités de l'Éturie; Dorow	
Vues des raines de Pompéi	
Descrizione della villa Adriana	
Monumens découverts dans la commune de Damas (Vosges)	
Essai sur les recherches de monumens antiques, etc., dans le départ	
de l'Ain; Moyria-Mailla	
Antiquités de Bavai (Nord)	. <i>Ib</i> .
Antiquités de Fréjus	. <i>Ib</i> .
Recherches historiques sur l'origine et la dénomination des lieux	K
publics, etc.; d'Anvers	. 215
Account of irish antiquarian researches; W. Betham	
La cathédrale d'Upsal et ses curiosités; F. Verner et J. H. Schröder	r. 218
Extreit de l'inventaire et du procès-verbal de vente du mobilier de	13
cardinal Mazarin; Coquebert de Montbret	. <i>1</i> 6.
Inscriptiones untiquæ a comite Car. Vidua collectæ Analyse cri	
tique du Recueil d'inscript, du comte de Vidua; Letronne	
Antichità ciceroniane	. 231
Notice sur quelques pièces de monnaies trouvées dans des tumuli d	u
district méridional de l'Inde; A. Carlisle	
Description des médailles autiques du cabinet de M. Allier de Han	l-
teroche; Dumersan,	. 233
Catalogue des coins du Cábinet de la monnaie royale des Médailles.	. 234
Lettre da H. Ellis sur le soesu de Geoffroi	. 235
Musée de maintaire et de soninture : Réveil et Duchesse siné	. 236

Histoire.	
Élémens complets de chronologie; H. A. E. Wagner	237
Bibliothèque portative de l'histoire universelle; F. Philippi et G.	
Klemm	16.
	238
	239
Histoire de la législation; Pastoret	240
Histoire des Carthaginois; G. Böttiger	
Mémoire sur les îles et la course consacrée à Achille; H. de Köhler.	251
	260
	263
Observat, sur une pratique superstitiouse attribuée aux Druses, etc.;	
Silvestre de Sacy	266
Silvestre de Sacy	166
Sur les Cosaques ou Kasaks; Évers	267
Sur l'origine de la grande princesse Olga	269
Des familles russes qui font partie de la noblesse suédoise	272
Essai sur les causes de l'abdication de la reine Christine; C. Th. Jacrts.	
De Stedingis Commentatio; C. A. Scharling	lb.
Histoire de Hesse; C. Rommel	Ib.
Histoire constitutionnelle d'Angleterre; H. Hallam	274
Doutes historiques sur l'exhumation de Bradshaw, d'Ireton et Cromwel.	
Mémoires pour servir à Thistoire de la législation et des contumes	
du Portugal; A. C. do Amaral	275
Cronica general del principado de Cataluña	277
Notice chronologique sur les mœurs, coutumes et usages anciens	
dans la Bourgogne; Amanton	16.
Atlas politique de la France; Weiss de la Richerie	279
Illustrations of the litterary history of the eightenth century; J. Ni-	
chols	284
Histoire succincte et biographique du 19e siècle	Ib.
Observaciones sobre las leges de Indias, etc.; L. Lopez Mendez	Ib.
Mélanges.	
Thèses sur l'histoire, la philologie et l'archæologie, soutenues à	
l'Université d'Upeal	283
Détails sur les écoles les plus anciennes de Gœttingue ; J. Kersten.	287
Société des antiquaires de Normandie	288
Mort de Jean-Pierre Thrige, auteur de l'histoire de Cyrène, etc	290
Biographie des Pays-Bas	16
Mémoires sur la vie et les écrits de Fr. Ant. Brandao; S. Boaventura.	. 29
Essai sur la vic et les ouvrages de Canova; J. Rosini	Ib.
De privatis et publicis veterum Romanorum bibliothecis; Poppe	29
Biblioteca valenciana; J. P. Fuster	293
Dictionarium editionum auctorum classicorum Græcorum et Romano-	
rum; W. Hebenstreit	29
Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Gallia, Helre-	
tiæ. Hispaniæ, Britanniæ, etc., asservantur; G. Hænel	18
Éditions des œuvres de Pétrarque	29
Voyage de M. Champoliton jeune en Égypte	
Notice sur la Biblioth. de la ville de Lyon	31
Matterna and the first through the contract of the same and the same a	211

PARIS. — IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT, RUE JACOB, Nº 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

205. Comité pour la traduction d'ouvrages en langues orientales, à Londres. (Asiatic journal; juin 1828, p. 801.)

Dans une assemblée récente des personnes qui ont souscrit pour cette entreprise scientifique, le duc de Saxe-Cobourg présida.

Sir Gore Ouseley, en sa qualité de président du comité des traductions orientales, fit lecture du prospectus de l'établissement, de la liste de ses protecteurs et souscripteurs, ainsi que de celle des membres qui, dans l'origine, avaient composé le Comité de la Société; liste qui, depuis, s'était augmentée des moms des omientalistes anglais les plus distingués.

Sir G. Ouscley lut ensuite le rapport des travaux du Comité, depuis l'époque de son institution jusqu'à présent, et la liste des traductions dont la publication lui avait été proposée.

Voici les ouvrages qui ont été agréés, et qui se trouvent, en partie, prêts à être mis sous presse, savoir:

- 1º Le Cural; ouvrage sur les Éthiques; par Tiruvalluven; traduit par Richard Clarke. Cet ancien ouvrage, écrit du style le plus pur de la poésie Tamoule, jouit d'une haute réputation dans tout le midi de l'Inde.
- 2^c Les Annales d' Elias, métropolitain de Nisibi, traduites par le Rev. d' Josiah Forshall. Cette chronique syriaque contient la nomenclature chronologique des principales dynasties du monde, des mémoires succincts sur les patriarches de l'Église nestorienne, et des notices sur les événemens les plus remarquables survenus en Orient, depuis la naissance du Christ jusqu'au commencement du 11^e siècle.
- 3° Akhlak-i Naseri, de Nacer-Ed-Din de Tous, dans la Bucharie; traduit par le Rev. H. G. Keene. — Cet ouvrage persan, sur les Éthiques, composé d'après des modèles grecs, est très-estimé en Perse.

G. Tome XI.

- 4º Une copie collationnée du manuscrit syriaque du Nouveau Testament, tant nestorien que jacobite, tel qu'il a été introduit en Angleterre par le Rev. de professeur Lee. Cette copie contiendra les diverses leçons de tous les manuscrits syriaques du Nouveau Testament, qui existent dans le muséum britannique et les bibliothèques d'Oxford, de Cambridge, etc.
- 5° Les Didascalia, ou Constitutions apostoliques de l'Église abyssinienne; traduites par T. P. Platt. Cet ancien ouvrage éthiopien, inconnu en Europe, contient l'exposé de nombre d'opinions d'un haut intérêt.
- 6° Le Boustan de Sadi; traduit par James Ross. Ce poème, très-estimé en Perse, se compose de contes et de fables allégoriques, dont les sujets sont puisés dans la liste des devoirs moraux de la vie sociale.
- 7º Le Tarik-i Afghan; traduit par le D'Bernard Dorn.—Cet ouvrage est une histoire des Afghans, qui prétendent descendre des Juifs. Il sera accompagné d'une notice sur les tribus afgahnes.
- 8° Voyages d'Eslia Essendi; traduits par M. le conseiller de Hammer. — Cet ouvrage contient la relation, en langue turque, des voyages d'Evlia dans toutes les parties de l'empire turc, dans le Turkestan, etc., faits dans le commencement du 7° siècle.
- 9° Annales de Nalma; traduites par le Rev. Dr Henderson.

 Cette histoire turque s'étend de 1622 à 1692; elle comprend la relation de l'invasion de l'Allemagne par les Turcs, des sièges de Bude, de Vienne, etc.
- 10° Histoire des Berbers, par Ibn Khaledoun; traduction du Rev. 4 prof. Lee. Cet ouvrage arabe, rare et précieux, contient une notice sur l'origine, les progrès et la décadence des dynasties qui gouvernèrent la côte septentrionale de l'Afrique.
- par le Rev. d. C. Renouard. Cet ouvrage arabe fut écrit l'an de grâce 1163. Il avait pour objet de donner l'explication d'une grande sphère d'argent faite pour Roger, roi de Sicile. Ce glebe est divisé de manière à correspondre aux 7 climats décrits par Ptolémée.
- 12° Khitat Makrisi; ou Histoire et Statistique de l'Égypte; traduction d'Abraham Salamé. — Cet ouvrage arabe contient la relation de la conquête de l'Égypte par les califes, faite en l'an

de grâce 640, et une notice sur les cités et les rivières, et sur les habitans tant anciens que modernés de ce pays.

- 13º Une partie du Rouret us Sufa, de Mirkond; traduction de David Shea, écuy. Cette partie de l'ouvrage persan est celle qui contient l'histoire de la Perse, depuis Kalomurs jusqu'à la mort d'Alexandre-le-grand.
- 14º Meher va Mouchteri; traduction du Doct. Bernhard Dorn.
 Ce poème, très-populaire en Perse, célèbre l'amitié et les aventures de Meher et de Mouchteri, fils du roi Chapour, et de grand-visir.
- 15° Hatim tal; traduction de Duncan Forbes, co-directeur avec M. Arnot de l'Institution orientale. On voit dans ce roman persan la relation des 7 aventures périlleuses de Hatim, chef àrabe.
- 16° Ferhad va Chirin; traduction de James Mitchell. Ce poème persan contient l'histoire de Ferhad, statuaire célèbre, et de Chirin, princesse de Perse. L'ouvrage comprend, en outre, plusieurs légendes curieuses sur Adam, Mahomet, etc.

Il est dit dans ce rapport, que le montant des souscriptions pour la publication des manuscrits orientanx est de 1,099 liv. st. par an.

L'assemblée vota des remercîmens au duc de Clarence, pour le zèle que ce prince avait manifesté dans l'intérêt de l'établissement.

206. SLOVAR FRANTSOUSKO-ARABSKII. — Dictionnaire françaisarabe; par M. Jacob Bracchen. (Siévernaia Ptchéla — Abeille du Nord; 22 sept. 1825, n° 144.)

La publication de ce dictionnaire français-arabe de M. Jacob Berggren, voyageur suédois nouvellement arrivé à St-Péters-bourg, satisfera l'impatience et l'attente du monde savant. 15 feuilles de ce nouveau lexique sont déjà imprimées avec un luxe qui fait honneur aux typographes russes, et l'on peut affirmer qu'aucun des dictionnaires du même genre, imprimés soit à Londres, soit à Paris, ne saurait entrer en comparaison avec celui de M. Berggren, sous le rapport typographique. Ce savant est le premier étranger qui ait, à dessein, entrepris le voyage de St.-Pétersbourg, pour y faire imprimer un ouvrage, et surtout un ouvrage à l'usage des langues asiatiques (1). La feuille du

(1) D'après les journaux du Nord, M. Berggren a déjà abandonné

dictionnaire précité, imprimé sur grand papier in-quarto, en petits caractères, au nombre de mille exemplaires, ne revient, le papier compris, qu'à 60 roubles, tandis qu'à Paris on ne pourrait l'imprimer à moins de 160 francs. Et de plus, l'imprimerie de l'Académie impériale des sciences de St.-Pétersbourg s'est attachée plusieurs compositeurs asiatiques, ce qui ne peut que contribuer à la beauté et à l'exactitude du texte oriental.

Quant au mérite de l'ouvrage lui-même, M. Berggren a voulu que son livre fût à-la-fois un dictionnaire, un guide, et un mentor pour les voyageurs, et en général pour tous les étrangers déjà établis, ou qui voudraient s'établir dans un pays de l'Orient, où l'on fait usage de la langue arabe. Pour leur en faciliter l'intelligence, et leur éviter l'étude trop compliquée de l'écriture arabe, M. Berggren a représenté la prononciation de chaque mot en regard du texte et en lettres latines. Il a enrichi son dictionnaire d'une infinité d'observations pleines d'intérêt sur la géographie de la Syrie, sur les mœurs, les coutumes, les cultes des différentes tribus asiatiques, sur les productions de chaque province; et à l'article Ruines par exemple, il parle de toutes les ruines, de toutes les antiquités qui se trouvent en Syrie et dans le Haouran. Au mot arabe, il décrit toutes les tribus Bédouïnes qui habitent la Syrie. En un mot, chaque période renferme, soit la description de quelqu'objet digne de l'intérêt général, soit quelques proverbes ou quelques sentences arabes, dont la plupart mériteraient de passer dans les autres - langues. Le dictionnaire de M. Berggren contieut les mots des 3 dialectes arabes, du syriaque, de l'égyptien et du barbaresque; et outre ce mérite lexicographique, il peut servir comme d'une espèce d'encyclopédie pour les Européens qui voyagent, ou qui sont établis dans l'Orient. La lecture de cet ouvrage sera même utile et profitable pour ceux qui, n'ayant point l'intention d'apprendre la langue arabe, voudraient acquérir des connaissances sur l'histoire, les antiquités, la statistique et l'histoire naturelle de l'Orient. On trouve au commencement du dictionnaire une grammaire abrégée de la langue arabe moderne, ainsi qu'une carte géographique de la Syrie et de l'Égypte. M. Berggren est retourné à Stockholm pour y faire imprimer cette entreprise, et il est douteux que le dictionnaire paraisse jameis. Nous ignorons les motifs du mécentement de l'auteur.

son voyage en Orient; mais, avant son départ, il a confié le soin de veiller à la publication de son lexique, à son ami et collégue, M. Senkofsky, professeur de l'université impériale de St.-Petersbourg. Le choix d'un orientaliste aussi éclairé ne peut que tourner au profit de l'ouvrage, M. Senkofsky ayant déjà donné tant de preuves de son talent et de ses hautes connaissances dans les langues orientales.

A propos du mot barbe, voici ce que dit, dans son dictionnaire, M. Berggren, qui ne manque jamais l'occasion d'éclairer ses lecteurs.

- "Les barbiers arabes connaissent mieux qu'aucun des coëffeurs européens l'art de teindre en noir les barbes grises, blanches et rousses; ils prennent 120 drachmes de sumach qu'ils font bouillir dans 360 drachmes d'eau naturelle, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que les deux tiers du liquide. Après avoir passé ce résidu, ils l'exposent au soleil dans une bouteille de verre, et y ajoutent, jusqu'à la masse de cinq drachmes, du vitriol vert, de la noix de Galle, de l'alun et de jeunes bourgeons de chatnigniers. Tout cela une fois préparé, ils lavent la barbe qu'ils veulent teindre, et quand elle est bien sèche, ils la frottent avec cette composition, qui doit rester pendant une heure, afin que les poils en absorbent bien la substance. On la fait disparaître avec de l'eau chaude, et dès lors la barbe devient noire et brillante. »
- 207. CARMEN MARSURA DIGTUM ABI BECRI MUHAMMEDIS IBN
 HOSEINI JBN DOREDDI AZDIENSIS, cum scholiis integris nunc
 primum editis Abi Abdallah Ibn Heschami, collatis codicibus Parisiensibus, Havniensibus nec non recensione Ibn
 Chaluviæ; editum, interpretatione latiuå, prolegomenis et
 notis instructum; par L. N. Boisen. 94 pag., et 45 p. de texte
 arabe. In-4°. Copenhague, 1828.
- 208. Mémoires d'Histoire et de Litterature orientales, extraits des *Mémoires de l'Institut* (Académie des inscriptions et belles-lettres; Tom. VII et VIII); par M. le Baron Silvestar de Sacy. In-4° de 242 p. Paris, 1823; Imprim. roy.

Ces Mémoires se distinguent par cette érudition solide et vraie qui caractèrise les savans écrits de M. le baron de Sacy

Digitized by Google

et le fait considérer depuis long-temps comme le premier orientaliste de l'Europe. Ils sont au nombre de quatre.

Le 1^{er} et le 3^e roulent sur la nature et les révolutions du droit de propriété territoriale en Égypte, depuis la conquête de ce pays par les Musulmans jusqu'à l'expédition des Français. Ces deux Mémoires, imprimés dans les Tom. VII et VIII de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, font suite à une autre dissertation également imprimée dans le Tom. 1^{er} des Mémoires de l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne, p. 1-165, qui a été aussi tirée à part, comme celles-ci, avec quelques autres Mémoires de l'auteur, sous le titre de Mémoires d'histoire et de littérature orientale, extraits des Mémoires de l'Institut; Paris, 1818.

L'objet de ces trois Mémoires est de découvrir par quel enchaînement de circonstances une contrée sur laquelle le vainqueur ne s'était réservé que des droits régaliens, se trouve aujourd'hui, et se trouvait déjà, lorsqu'elle passa sous la domination ottomane, appartenir en propriété à ses souverains; et de faire connaître comment le gouvernement de l'Égypte est devenu successivement propriétaire de toutes les terres, et à quelles conditions il les a concédées, à différentes époques, aux particuliers, considérés tantôt comme simples fermiers, tantôt comme usufruitiers, tantôt ensin comme propriétaires, mais non avec une pleine et entière propriété.

On a vu, dans le 1^{er} de ces Mémoires, quel a été l'état de la propriété territoriale en Égypte depuis la conquête de ce pays par Sélim I^{er} jusqu'à l'époque de l'expédition française. Le savant académicien y indique l'origine du système d'administration des terres que les Français ont trouvé établi en Égypte; il prouve que les souverains ottomans, en se regardant comme propriétaires exclusifs des terres, ne firent que succéder aux droits prétendus par les sultans circassiens, et que les changemens survenus depuis cette époque ont plutôt diminué ce droit du souverain en partagnant cette propriété avec les tenanciers, qu'ils ne l'ont étendu ou fortifié.

Aujourd'hui M. de Sacy examine, dans les deux derniers Mémoires, comment ces droits avaient pris naissance, et il fait voir qu'ils ne sont nullement le résultat de la conquête primitive de l'Égypte par les Musulmans, ni l'exécution d'un système développé peu à peu, mais bien l'effet d'une multitude de révolutions successives, de la dépopulation de l'Égypte et de l'établissement de diverses colonies arabes, appelées à différentes époques pour remplacer les habitans exterminés ou dispersés par l'action et la réaction des causes politiques.

Ces deux Mémoires, riches de faits et de citations, prouvent bien que le droit que les souverains actuels de l'Égypte exercent sur toutes les propriétés foncières de ce pays, n'est qu'un abus d'autorité, un droit usurpé, que l'usage, il est vrai, a en quelque sorte consacré, mais qui, dans son origine, est illégitime, et dérive uniquement de la violence, et non d'une législation avouée et reconnue. C'est ainsi que chez tous les peuples on peut remonter à la source de tous les genres d'oppression et suivre les progrès du despotisme à travers la nuit des temps.

Le 2^e Mémoire du recueil dont nous parlons a rapport à une correspondance inédite de Tamerlan avec Charles VI (Mémoires de l'Académie des inscript.; Tom. VI). Les pièces qui la constituent sont une lettre du prince Mogol écrite en persan, une prétendue traduction latine de cette lettre, une traduction latine d'une lettre écrite par un des fils de Tamerlan; enfin, la copie de la réponse du roi de France.

M. de Sacy fait connaître ces dissérentes pièces, et donne la traduction véritable de la première. Cette lettre du vainqueur de Bajazet paraît n'être qu'une réponse à une autre lettre que le roi de France devait lui avoir écrite. Il annonce qu'il est on ne peut mieux disposé envers les marchands français; qu'ils peuvent venir librement dans ses états, sûrs d'y être bien vus et traités avec égards, car, dit-il, le monde prospère par les négocians: Dounià babàzargan abadànast. Cette lettre, écrite à la sollicitation des missionnaires, n'a du reste pas une grande importance, comme l'observe l'habile orientaliste dont nous analysons le travail. Ainsi, les historiens qui en ont parlé comme d'une véritable ambassade et d'une négociation politique de la part de Tamerlan, ne l'ont point envisagée sous son vrai point de vue.

L'objet du 4^e et dernier Mémoire du recueil que nous examinons, est de faire connaître un traité conclu en 1387, entre les Génois de Péra et un prince des Bulgares nommé Juanchus.

(Mém. de l'Acad. des inscript.; Tom. VII, pp. 55 et 292). Ce traité, dont plusieurs articles sont fort curieux, fournit à M. de Sacy l'occasion de se livrer à de savantes considérations pour savoir quel est ce Juanchus, et quelle était la nation sur laquelle il commandait. Nous n'essayerons pas de suivre l'auteur dans ses pénibles recherches, bien faites pour satisfaire les érudits.

G. T.

- 209. Abrégé de la Grannaire Turque, outre les principes de cette langue, les idiotismes des discours familiers, et un petit vocabulaire en français, turc et hongrois; par J. Ch. de Besse. Gr. in-8°; prix, 1 flor. 50 kr. Pesth, 1829; Wigand.
- 310. IDYLLES DE THÉOCRITE, traduites en vers français, par M. Servan de Sugny. 2º édition. Paris, 1829. In-8º de 326 pages.

Il faut bien nous y résigner, nous autres translateurs du grec en français, notre renommée n'étourdit pas le monde; nos succès n'excitent pas la bile des envieux; soit que nos efforts s'exhalent en vers faciles comme ceux de M. de Sugny, soit què notre désir de nous rapprocher des modèles nous fasse lutter en vile prose, nos ouvrages n'attirent point l'attention du grand nombre. Il y a quelque cinquante ans, une traduction de Théocrite aurait fait événement; on en aurait aurait parlé dans les salons des lettrés, et les dames auraient cité des vers. Aujourd'hui, il faut bien nous y résigner, nos livres font peu de bruit, nos éditions ne s'exécutent que lentement, et ne s'écoulent qu'avec peine; tout au plus occupons-nous quelques instans des lecteurs intrépides qui, rares, et surnageant sur le gouffre politique, se plaisent encore aux doux souvenirs de l'antiquité. Eh bien soit, notre lot n'est pas tant à mépriser; si nous ne comptons pas les suffrages, nous en apprécions la valeur, ce qui vaut mieux peut-être. Si nous ne fatiguons pas la renommée, nous jouissons en paix de nos loisirs. Le calme de l'étude est souvent préférable au tumulte éclatant de la politique; le silence du cabinet vaut mieux que les agitations de la tribune, et dans une noble indépendance il nous est encore permis de goûter les biens ineffables que procure le commerce des muses.

C'est ce que semble avoir parfaitement compris l'élégant imitateur de Théocrite. A sa manière, on sent qu'il est surtout entraîné par le charme que lui inspire son modèle. On n'y voit aucun calcul pour arriver au succès, aucun travail pour se faire une réputation; son premier besoin est d'exprimer ce qu'il éprouve, la pensée d'être auteur ne vient qu'après. Il y a dans sa poésie quelque chose de tendre et d'harmonieux qui exclut toute autre idée que la poésie elle-même. Pour lui, Théocrite paraît bien plus un texte à des vers agréables, qu'un type sur lequel il s'ajuste péniblement; il traduit moins qu'il n'imite, mais il imite toujours avec grâce.

Peut-être je me trompe; mais lorsqu'on veut reproduire en vers les ouvrages de l'antiquité, c'est ainsi qu'il faut s'y prendre; nos vers offrent trop d'obstacles au traducteur pour qu'il soit exact. Le désir de tout rendre dessèche son imagination, et nuit souvent à cet abandon qui est comme l'ame de la poésie. Laissons cette fidélité sévère aux traducteurs en prose que gènent de moins nombreuses entraves, et conservons à chaque genre le caractère qui lui est propre. On a souvent mis en question si les poètes anciens devaient être traduits en vers ou en prose; question vaine et sans objet; chaque travail a son mérite quand il est fait dans la direction convenable. Mais l'un n'est pas l'autre, et l'un surtout ne dispense pas de l'autre; ce sont deux sortes de travaux d'une nature toute différente.

Ce serait donc une mauvaise méthode pour juger cette traduction, dont une seconde édition atteste le mérite, que d'examiner minutieusement chaque mot, que de regarder avec soin si telle expression est bien reproduite, si tel sens est rigoureusement exprimé. Il faut lire les vers de M. de Sugny sans les alligner sur ceux du poète grec, il faut les lire pour cux-mêmes, on y trouvera le plaisir qu'on est en droit d'en attendre; et cette tournure aisée et sans apprêt qui sied si bien à la muse bucolique.

Cependant, on doit le dire pour être juste, et l'auteur vaut bien la peine qu'on soit juste envers lui, chaque qualité renferme en soi le défaut qui lui est presque inhérent; le style ferme est parfois sec et dur; le style gracieux manque aussi par fois de précision et d'énergie. Celui de M. de Sugny n'est pas toujours exempt de ce reproche. On pourrait remarquer aussi

dans son ouvrage certaines expressions qui n'appartieunent pas à l'antiquité de l'auteur qu'il traduit. Cette fidélité, qui tend à reproduire l'époque du modèle, me semble une chose indispensable, même en vers. Il ne faut pas faire d'anachronisme de pensées, sous peine de tout défigurer, d'effacer toute couleur locale; c'est là principalement le contre-sens qu'il faut éviter.

J'observe, par exemple, que Théocrite n'emploie jamais cette mythologie qui place Apollon et les Muses sur le Pinde, sur l'Hélicon, sur les bords du Permesse; ainsi, je blâmerais ce passage:

Muses que faisiez-vous quand le jeune Dephuls Terminalt dans les pleurs une trop courte vie? Étien-vous sur le Pinde ou dans la Thesselie? (p. 41.)

Il y a bien des observations à faire ici; d'abord Théocrite ne s'adresse pas aux Muses, mais aux Nymphes. Secondement, le Pinde était une montagne de la Thessalie, de sorte qu'on ne doit pas les distinguer. Enfin, il n'est pas question dans le grec de la montagne du Pinde, mais d'une rivière de ce nom qui se jetait dans le Céphisse, non loin de la ville de Lillée (Strab., IX, 427). Tous les traducteurs s'y sont trompés, et ont pris le nom du fleuve pour celui de la montagne; cependant le sens est très-clair:

..... πως ποπα Νύμφαι; ξ κατά Πγειώ καλά τέμπεα, ξ κατά Πίνδω; (id. α 66-7).

« Où étiez-vous, Nymphes? étiez-vous dans les frais valors du Pénée, ou dans ceux du Pindus?» Il est évident qu'on doit construire en ajoutant à la fin du v. 67: À MATÉ MALÉ TÉMME BÉNÉE, l'ellipse est incontestable, comme l'observe très-bien la scholie qui se rapporte au vers 69. Je contesterais aussi cet autre passage de l'idylle 5:

Comblé sur l'Hélicon des plus douces faveurs
J'immolai l'autre jour une chèvre aux neuf sœurs. (p. 93.)

Le texte dit simplement: rei Müsei µs quivive; les Muses me chérissent. Je crois qu'il y aurait aussi à reprendre cette expression des neuf Sours, que Théocrite n'emploie jamais, quoique dans une autre circonstance, mais une soule, il ait parlé des neuf Muses. C'est au commencement de l'idylle XI, adressée au médecim Nicias:

γνώσκιν δ' οίμαι τὸ καλῶς, ἰατρὸν Γοντα, καὶ ταῖς ἐννία δὰ πιφιλαμένον Γξοχα Μοίσαις (id. ιά 5 et 6). ce que M. de Sugny traduit:

Que pare comme toi sa brillante jeuncase

De laurier d'Épidaure et des fleurs du Permesse. (p. 128.)

Théocrite ne parle jamais ni d'Épideure ni du Permesse. Aucen traducteur, ni en vers ni en prose, n'a osé hasarder le mot propre, médecin. Ne pourrait-on pas, sans trop de vulgarité, traduire ainsi tout le commencement de cette idylle? « Contre l'amour, ô Nicias, il n'est aucun liniment, aucune boisson, aucun autre remède à employer que celui des habitantes de Pierie. Mais cette recette agréable et salutaire aux hommes n'est pas aisée à trouver. Je sais pourtant que tu la connais, toi qui; médecin habile, n'en est pas moins cher aux neuf Muses. » Ailleurs le traducteur dit encore:

O filles d'Apollon, 6 nymphes du Permesse. (p. 120.)
pour rendre -ce vers :

Νόμφαι Κας αλίδες Παρνάσιον αίπος έχοισαι (id. ζ. 148).

«Nymphes de Castalie, qui habitez les sommets du Parnasse.» On pourrait multiplier beaucoup de telles citations; ces exemples suffisent. Ici il ne s'agit pas de fautes précisément, mais d'un système de traduction; or, tout système peut s'attaquer et se défendre; c'est donc une idée que j'expose plus qu'une censure que je fais.

L'auteur a joint quelques notes à sa traduction; j'ai vu avec peine, peut-être suis-je trop pointilleux, que les citations grecques avaient beaucoup de fautes; on n'est pas tenu de citer du grec, mais quand on s'y décide, comme on ne le donne que pour ceux qui le savent, il faut y mettre de la correction. Au reste, ces notes annoncent une grande lecture et la connaissance de plusieurs langues. J'aurais désiré que M. de Sugny eût indiqué les sources de ses citations; il en coûte fort peu à celui qui travaille, et c'est une grande économie de temps à celui qui cherche quand il veut recourir aux textes. Les érudits ne doivent pas négliger les bonnes habitudes.

Maintenant que M. de Sugny me permette quelques observations à l'occasion de ces notes. Je lui demande de n'y voir qu'une

Digitized by Google

simple causerie philologique sur un auteur qu'il aime, et dont il a pu rendre la lecture si attachante, même à ceux qui peuvent lire l'auteur original.

A la page 232, l'auteur a raison de dire que notre mot coupe ne rend pas exactement ce que les Grecs nommaient un cissybion (Moovible). Le cissybion était une coupe ou un vase champêtre; c'était la coupe des bergers. Homère n'empleie ce mot que lorsqu'il est question de la coupe du Cyclope ou du pasteur Eumée (Conf. od. ; 346, ¿ 78, x' 52). Sans doute le clasybion devait ressembler à une large écuelle, avec ses deux oreilles (dupus), et dès-lors on conçoit que sur un vase de cette dimension on pouvait aisément représenter une jeune fille et ses prétendans, plus loin un pécheur, enfin un jeune enfant sous une vigne, et deux renards qui cherchent à manger les raisins. Le cissybion, dans l'origine, fut fait avec du bois de lière, c'est même de là que vient son nom, parce que lière se dit en grec Kisses (Cf. Macrob., Satur. V, 21. Athen. Deip. XI, 477, a-c. Eust., p. 1751, l. 48-9). De là sans doute le préjugé, que boire dans une coupe de lière guérissait les mélancoliques. « Hujus quoque ligni (Ederæ) vase Splenicos bibentes sanari invenio; dit Pline (Hist. nat., lib. 24, c. 47, ed. Miller). On aura dit d'abord aux hypocondriaques, buvez dans le cissybion, dans la coupe de lière, c'est-à-dire menez une vie active, sobre, frugale comme les habitans de la campagne, et puis ce sera devenu un aphorisme de médecine. Voici comment Samonicus l'a mis en vers dans son poème intitulé: De Medicind:

> Quando lien tumido circumligat ilia vinclo, Et plenom splenis demonstrant membra rigorem, Mollibus ex hedera tornantur pocula lignis Hinc trahet assuetos ager quoscumque liquores. (csp. 24.)

Au reste, c'est le même qui recommandait de porter sur soi le quatrième livre de l'Iliade, comme présérvatif de la fièvre quarte. Dans le chap. 50, intitulé: Quartuanæ typo medicando, on trouve ce vers:

Meoniæ Iliados quartum suppone timenti.

A l'occasion de ce vers qui, dans la seconde idylle revient plusieurs fois comme refrein:

O philtres, rappelez un amant infidèle.

M. de S...y donne cette note: «Le texte dit littéralement Yungx (oiseau sacré) ramène mon amant dans ma maison (p. 239). » Puis l'auteur cite la traduction d'un passage de Pindare par Chabanon, pour expliquer le vers de Théocrite. D'abord je crois qu'il fallait écrire Iynx pour suivre la véritable orthographe grecque; ensuite je ne tronve pas que les vers de Pindare expliquent quel est cet oiseau dont les anciens se servaient dans les enchantemens. Peut-être fallait-il dire que c'est celui que nous nommons en français le Torcol. « Cet oiseau, dit Buffon, se reconnaît au premier coup d'œil, par un signe ou plutôt par une habitude qui n'appartient qu'à lui; c'est de tordre et de tourner le cou de côté et en arrière, la tête renversée vers le dos et les yeux à demi fermés, pendant tout le temps que dure ce mouvement, qui n'a rien de précipité, et qui est au contraire lent, sinueux, et semblable aux replis ondoyans du reptile (Hist. des oiseaux, Tom. XIII, p. 125 et suiv).» Comme ces mouvemens donnent divers aspects à son plumage, mélangé de gris, de noir et de tanné, Pindare le caractèrise par l'épithète de varié (moustles toyya) (Pyth., 4, v. 381). Buffon ajoute un plus plus loin : « Ce sout apparemment ces bisaires attitudes et ces tortures naturelles qui ont anciennement frappé les yeux de la superstition quand elle adopta cet oiseau dans les enchantemens, et qu'elle en prescrivit l'usage comme du plus puissant des philtres (L. c., p. 129). » La scholie qui se rapporte au vers 17 de cette seconde idylle, a donc grand tort. de confondre l'Iynx avec le Hoche-Queue (outouvyls), car ils n'ont rien de commun.

M. de Sugny a eu raison de rendre τογξ par le terme générique de philtre. Ce mot avait en grec une acception fort étendue, de là ces tournures Γυγγι δ΄ Γικομαι, je suis entraîné par le désir (Pind., Nem., IV, 56), et cette autre de Diogène de Laërce: τοικότη τις προσῶν Γυγξ Δωγίνους τοῖς λόγεις (L., VI, segm. 76), tant était puissant le charme des discours de Diogène. C'est dans le même sens que les Grecs dissient les Sirènes de la conversation: δοαι τῆς ἐμιλίας αδτῆς αὶ σειφῶνες (Aristhen., cap. 1).

Dans la même idylle, et à l'occasion des vers suivans:

Puisse-t-il sur le seuil de mon triste séjour A mes pieds prosterné, surpassant ma misère, Comme ce globe d'or rouler dans la poussière! j'aurais voulu que l'interprète nous ent dit quelque chose sur ce globe que les magiciennes faisaient tourner dans les enchantemens. Il y a dans le grec: xú; divité édu péusic, à xûxuec, comme tourne ce Rhombe d'airain (v. 30). M. Nodier prétend que « le Rhombus des anciens était précisément ce que nous avons appelé le Diable (Exam. des dict. de la langue française au mot Rhombus). Je ne crois pas cela fort prouvé; mais il y avait une bonne note à faire sur ce point. Gail traduit: « Agité par mon bras, ce sabot tourne et roule autour de moi; que, poussé par la main de Vénus, l'infidèle roule ainsi autour de ma demeure (p. 17 et 18 de l'éd. in-18). Je crois que c'est là le sens.

O Diane, reçois ce mystique froment;
Tu fléchis les cœurs durs, et te voix caressante
Assoupit aux enfère le sombre Rhedamente....
Mais j'entends, etc. (Idy. 2, p. 69.)

Voici la note qui se rapporte à ce passage : « Quelques interprètes prétendent qu'il saut dire: O Diane fléchis, etc., à l'impératif. Heinsius, qui adopte ce dernier sens (également préféré par Gooffroy), observe que les Doriens aimaient à se servir de l'optatif au lieu de l'impératif (le texte dit xivioais). Casaubon et Henry Estienne paraissent d'un avis contraire, et j'ai suivi leur interprétation (p. 239). » Et M. de Sugny a très-bien fait; on sait parsaitement que non-seulement en Dorique, mais que dans tous les dialectes l'optatif parfois remplace l'impératif; -nous-mêmes, en français, selon la circonstance, nous disons: je désire que vous fassiez cela, et non pas faites cela. Alors, comme l'observe Eustathe, le discours prend la forme optative au lieu d'employer l'impératif. τότε αντί προς ακτικόδ , εδετικώς δ λόγος σχηματίζεται (p. 10, l. 40); mais ici ce n'est pas le cas, et une prière adressée à la divinité dans un moment de passion, m'admet pas ces locutions détournées. Il est bien plus naturel de supposer qu'il y a un verbe sous-entendu, tel que bet ou wast per; Diane, accours, exauce ma prière, toi qui stéchirais, etc.) par la même raison, je ne crois pas que dans ce passage le sens doive être suspendu. Tout en conservant une partie de la phrase, ne pourrait-on pas dire?

> O Diane, reçois ce mystique froment; Accours, à Déité, dont la voix caressante Fléchirait sun enfers le sombre Rhadamante.

Pardon, de refaire ainsi la poésie de l'auteur, co n'est que pour mieux expliquer ma pensée. Mais il y a ici une remarque plus importante à faire, c'est sur le mot de Rhadamante; si Théocrite avait voulu parler du juge des enfers, il aurait écrit Parameter, car son nom au nominatif est Parameter, par un et non par un r. Je pense donc qu'il faut lire comme Gaisford dans son édition des Poet. Minor:

... rù d', Aprepu, nai rèv év ada

mivirate à dèdμαντα, ou mieux πινήσαις άδάμαντα (Théoe., 6' 33-4). Alors le sens serait : «Diane, toi qui pourrais émouvoir au sein des enfers l'inflexible même. » άδάμαντα signifie ici Pluton, c'est τὸν ἀδάμαντα, le Dieu inflexible, comme l'observe Valkenaer. Herman propose une autre correction qui me semble moins plausible (Voyez Gaisford, endroit cité). Geoffroy fait sur cet emdroit une note qui prouve qu'il n'a pas compris Casaubon. Il mêle ce qui a rapport à Rhadamante avec la question de l'impératif, deux choses qui n'ont pas la moindre analogie.

Je lis dans la troisième idylle, page 79:

Hélas l'charchant naguère à pénétrer ton cour, La feuille du pavot m'apprit tout mon malheur, Et sans rendre aucun sou, entre mes doigts pressée, D'un funeste présage accabla ma pensée.

On ne conçoit pas comment une feuille de pavot puisse rendre un son quand elle est pressée entre les doigts. J'ai eu recours aux notes, et voici ce que j'ai trouvé: « Chez les anciens, lorsqu'un amant voulait savoir s'il était aimé, il mettait une feuille de pavot sur sa main, sur son épaule et même sur son coude, et la frappait ensuite : si cette feuille rendait un son, il jugeait qu'il était aimé, et qu'il ne l'était pas si elle n'en rendait point (p. 249-50). » Une seuille de pavot placé sur l'épaule ou sur le coude ne peut pas plus rendre un son que pressée entre les doigts. M. de Sugny, malheureusement, a voulu suivre Longe-Pierre dans cette explication, et le traducteur Dandinière, comme l'appelait J. B. Rousseau, est un fort pauvre guide. Au reste, aucun interprète français n'a expliqué ce passage d'une manière satisfaisante. Voici le sens, à ce que je crois. Je suis le texte de Gaisford, ou plutôt du scholiaste, il me paraît infiniment préférable :

εύδο το τηλίφιλου ποτημαζάμενου πλατάγησεν Δλλ' αυτως άπαλώ ποτί πάχει έξιμαράνος (id γ'-29-30).

Mot à mot : « La feuille de pavot étant frappée, ne rendit aucun son, mais au contraire elle se flétrit par le coude délicat. เล้าสมัติ สล่ายเ. Nous expliquerons cela tout-à-l'heure. Voyons d'abord comment une feuille de pavot, frappée de certaine manière, peut produire un son. Julius Pollux (IX, 127) nous apprend qu'il est ici question d'un jeu que nous tous avons répété cent fois. Il s'agit de fermer légèrement la main, en laissant une saible ouverture formée par l'index et le pouce; on pose au bord de cette ouverture la seuille de pavot, de manière à intercepter tout passage à l'air; puis de la main droite on frappe à plat sur la feuille; l'air comprimé la fait éclater, en se déchirant elle produit une détonnation assez forte, si le coup est bien donné; dans ce cas le présage était heureux. Si au contraire la main droite ne frappe pas horizontalement, si c'est le poignet qui porte, alors la feuille meurtrie, macérée par un coup donné à faux, ne produit aucun son; c'est ce qui arriva au berger de Théocrite. Certainement par desta mégei il faut entendre le poignet. Les scholiastes s'y sont trompés, et ont cru que le poète parlait ici du coude, ce qui donne un sens ridicule. Pour en finir sur ce passage, disons que c'était de ce jeu lui-même, de cette espèce de divination que la feuille de pavot se nommait rnliviles, ou, ce qui est la même chose, onliviles, car presque toujours en Éolique le ; se confondait avec le &, c'est-à-dire la forte avec la faible (Eusth., p. 1618, l. 35 seq., et le sch. de Théocr. au v. 29); or, Indiados, composé de Indou montrer, et de outiv aimer, signifiait que cette feuille montrait si l'on était aimé. De cette manière tout s'explique aisément. Du temps de Théocrite, on n'avait pas besoin de ces longs commentaires, parce que le mot matendes avait une acception connue de tout le monde.

Au risque d'alonger des observations déjà trop longues, qu'on me permette de dire encore quelques mots sur l'idylle 28, intitulée la mort d'Adonis. Peut-être M. de Sugny aurait-il du prévenir dans ses notes que, selon quelques critiques, cette pièce n'était pas de Théocrite; une telle question valait la peine d'être examinée et d'être traitée un peu plus sérieusement que ne l'a fait Geoffroy, qui croyait sans doute rédiger un feuilleton. Je n'entrerai point dans cette discussion, mais je dirai que cette idylle, soit de Théocrite, soit d'un autre, a été imitée

par une lyonnaise célèbre, Pernette Du Guillet, dont les poésies, devenues extrémement rares, viennent enfin d'être retrouvées par un amateur distingué (M. de Soleinne) (1); maintenant donc tout nous fait espérer que ces œuvres seront bientôt reproduites par les mains habiles qui nous ont déjà donné une si bonne édition des œuvres de Louise Labbé (2). En attendant, voici un échantillon des vers de notre compatriote, et de cet ancien système de traduction dans lequel l'auteur original n'offre qu'un thème à l'imitateur, pour faire des variations qui n'ont aucun rapport avec le texte. Dans le grec, Vénus désolée de la mort d'Adonis ordonne aux Amours

> De saisir, d'amener près d'elle Le monstre qui trancha ses jours.

> > (Trad. de M. Sugny, p. 221.)

Pernette trouve cela trop simple; elle suppose donc que l'Amour et Psyché, jouant aux échecs, sont interrompus par les cris de mauvaise augure que fait entendre le cygne de Vénus:

Amour avecques Paiches Qu'il tenait à sa plaisance Ionoit ensemble aux Eschets En très-grand resionyssance.

Mais bien tost il a ouy Bien loing lamenter un cygne Dequoy pen s'est resiony, Et là prins pour mauluais signe.

Leisson le ieu, ie vous pry Dict il d'une voix amere Et allons ouyr le cri Du messager de ma mère.

Lors tous deux s'en vont bouter A la prochaine fenestre, Et leur veue droict gecter Là, où l'oyseau pounoit estre.

(p. 49.)

Il y a loin d'une telle fiction au récit de Théocrite; cependant

- (1) Rymes de Gentile et vertvevse Dame D. Pernette Dygnillet Lyon.solee. A Lyon par lezn de Tournes 1545. in-8°.
- (2) EVVRES de LOVIZE LABÉ LIONNOIZE. A LION PAR DYBAND ET PEREIN. MDCCCXXIIII. in-8°.
 - G. Tome XI.

il faut dire que la muse française n'est pas toujours si éloignée de son modèle, et que même elle semble parfois vouloir lutter de précision avec lui, comme dans cette strophe:

> L'un le traynoit par la corde L'esguillonant, et hurtant, L'autre sans miséricorde De son arc l'alloit battant.

(p. 52.)

Ce qui donne le sens assez littéral de ces 4 vers grecs :

δ φ. το το τοξοις (id. λ' V. 11-4).

Cette fidélité au texte en certains endroits me ferait croire que c'est sur notre auteur que Pernette Du Guillet fit ses premiers essais er langue grecque, car, au rapport d'Antoine Dumoulin, le premier éditeur de ses œuvres, elle savait non-seulement l'italien et l'espagnol, mais après auoit ià bien auant passé les rudiments de la langue latine aspirant à la grecque (si la lampe de sa vie eust peu veiller iusques au soir de son eage) quand les cieux enuiant tel heur la nous ranirent (p. 4 et 5). En un autre endroit de ces œuvres, et dans la pièce intitulée Parfaicte amytié, elle joue sur une phrase très-usitée du grec vulgaire:

Et au partir lui dit: Callimera; (p. 39.)

d'où l'on peut conclure qu'elle prit ses premières leçons de quelque Grec alors établi à Lyon; car c'est ainsi que les Grecs modernes prononcent καλλή ήμέρα, par contraction καλλήμερα (bon jour). Plus loin on lit aussi :

Je le deuois prendre a augure, Que plus, qu'elle, il m'estimera, Et pour ma bonne auanture, Mesmes qu'il est mon Imera.

(p. 3s.)

c'est-à-dire mon jour, ma lumière, ma vie. Certainement si elle n'avait pas reçu ses premières leçons d'un Grec, elle n'eut pas prononcé l'èta en i.

M. de Sugny me pardonnera de terminer par cette digressioa, en faveur d'une jeune dame qui reçut le jour, comme lui, sur les bords rians de la Saône; qui fut, comme lui, sensible as charme des beaux vers, et qui peut-être, comme lui, dut ses plus douces inspirations aux accens mélodieux du poète de Syracuse.

DUCAS-MONTBEL.

211. SCHOLIA IN ÆLII ARISTIDIS SOPHISTE ORATIONES PANATHE-MAICAM ET PLATONICAS PLURIMA, EX PARTE nunc primum ex codd. mscr. edidit G. Frommel. In-8°, de xx et 528 pp. Francfort, 1828; Broenner. (Goetting. gel. Anzeigen; août 1828; n° 137, p. 1365.)

Déjà dans l'antiquité la grande érudition du rhéteur Aristide avait donné naissance à un commentaire généralement lu, et nombre de savans possédaient des manuscrits qui renfermaient ou tout l'Aristide, ou une partie de ses discours, enrichis de scholies. Cependant personne n'avait entrepris la publication d'une édition complète de cet écrivain. Il fut réservé à M. Werfer de se charger de cette tâche, et à M. Frommel de continuer ce travail après la mort précoce de son prédécesseur. Nous ne parlerons pas des scholies que Samuel Jebb a reproduites dans son édition d'Aristide : elles sont tellement tronquées et dénaturées, qu'à peine peuvent-elles offrir quelque utilité. La plus riche source de ces scholies se trouve dans un codex de Leyde, dont la copie a été communiquée à l'éditeur par les soins du bibliothécaire Geel. Il paraît qu'elles ont été extraites d'un commentaire du rhéteur Sapatras d'Apamée, le même qui avait aussi écrit des prolégomènes pour les discours d'Aristide. La copie du codex de Leyde n'ayant été communiquée à l'éditeur qu'après l'impression des autres scholies, il ne put faire d'autre changement que d'ajouter à la fin de son travail les variantes tirées de la comparaison avec le codex de Leyde, ainsi que les passages qui lui paraissaient être plus complets. Il s'est trouvé dans le même cas relativement aux résultats de la comparaison de 3 manuscrits de Paris. Il s'en suit que la principale partie du livre ne se compose que d'un rapprochement des scholies publiées par Jebb, avec celles qui se trouvent dans Photius, et de celles des manuscrits Palatin et Schellersheim, avec quelques manuscrits de Munich. On ne saurait méconnaître la sollicitude que l'éditeur a mise dans l'exploitation de tant de matériaux divers; cependant on conçoit que l'altération du texte de ces scholies offre encore un très vaste champ à la critique conjecturale. Il faut espérer que l'importance historique d'une foule de ces fragmens ne laissera pas que d'occasioner des recherches critiques, dont les résultats pourraient amener des données extrémement curieuses. Tel est par exemple, dans ces scholies, le fragment d'Andration, lequel fait connaître les noms des dix guerriers qui accompagnèrent Périclès leur chef contre Samos, et qui furent nommés chacun à son tour et pour un an, commandant des Phylènes attiques. Voici leurs noms dans l'ordre de leur nomination: Socrate d'Anagyrus (Erechtheis), Sophocle de Colonos (Ægeis), Andocide de Cydathenæon (Pandionis), Chreon le Scambonide (Leontis), Périclès de Cholargos (Acamantis), Glaucon le Caraméen (Acamantis), Callistrates d'Acharnæ, (Œneis), Xénophon de Melite (Cecropis). Il manque ici les 3 derniers phylènes de l'ordre ordinaire, les Hippothoontis. Acantis et Antiochis. L. D. L.

212. THEONIS SMYRNEI, PLATONICI, EXPOSITIO EORUM QUE IN ARITHMETICIS AD PLATONIS LECTIONEM UTILIA SUNT. Bullialdi interpretationem latinam, lectionis diversitatem suamque annotationem addidit J. J. de Gelder. Gr. in-8°, de 1v,lxxII et 194 pp. Leipzig, 1827; Weigel. (Beck: Allgemeines Repertorium; 1828, vol. I, cah. 3, p. 203.)

L'avant propos est suivi des Præmonenda de ætate, scriptis et doctrina Theonis Smyrnæi, où l'auteur a principalement profité des données de Bouillaud. Le chap. 1er traite de l'époque de Théon, c'est-à-dire de celle de l'empereur Hadrien et de Plutarque, ami de Théon. D'après l'auteur, Théon est représenté par le buste de marbre qui se trouve au musée du Capitole et qui est connu sous le nom de Théon le platonicien. Il paraît que ce buste n'a pas été destiné au peuple, mais bien à un temple. Théon, né à Smyrne, après le règne de Tibère, s'est principalement voué à l'astronomie et à la philosophie de Platon. L'auteur cite les dissérens philosophes et autres hommes distingués qui ont porté le nom de Théon. Ces citations s'étendent jusqu'au 6e siècle. Dans le 2e chapitre, il fait connaître les divers écrits perdus ou encore existans de Théon; le 3e est consacré à l'érudition de ce classique. L'auteur aborde principalement la connexion de la philosophie platonique avec les connaissances mathématiques. Le 4e chap. sait connaître les manuscrits qui ont donné naissance aux ouvrages imprimés, ainsi que les bibliothèques où les uns et les autres se trouvent. Toutes ces indications sont ici beaucoup plus complètes que dans l'édition de Harless. Elles se trouvent en outre enrichies du nom des savans qui ont traduit en latin ou publié des écrits de Théon. L'auteur parle ensuite de l'édition de Bouillaud, ayant pour objet les ecrits de Théon de arithmetica et de musica. Il a copié le texte d'un manuscrit du 16e siècle, tiré d'un manuscrit plus ancien, appartenant alors à J. A. de Thou; les corrections qu'il a jugées nécessaires de faire, se trouvent conformes à trois autres manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, et les variantes sont reproduites dans les notes. La rareté de cette édition, l'utilité de Pécrit de Théon sur l'arithmétique pour expliquer plusieurs passages des dialogues de Platon, et la possibilité de comparer cet écrit avec deux manuscrits de Leyde, ont engagé l'auteur à faire réimprimer le livre sur l'arithmétique. Ces manuscrits se trouvent, l'un parmi ceux de Scaliger; c'est une copie faite vers la fin du 16e siècle, sur un manuscrit beaucoup plus ancien. Il ne renferme que le livre sur l'arithmétique. L'autre, sur papier, est de la collection de Voss. Il offre, entr'autres écrits, un fragment du même livre. « His auxiliis (dit l'auteur, dont la latinité serait susceptible de plus de clarté et de pureté) certe quod potui feci, non quod volui. Textum libelli de arithmetica emendare conatus sum cui latinam versionem Bullialdi, paucis locis mutatam subjeci, præcipua lectionis diversitate notata, » Après le texte, divisé en 32 chapitres, on trouve les annotations, avec des notes de Boulliaud, à la discrétion de l'auteur. Dans ses remarques, il rend compte de l'interprétation qu'il a cru devoir adopter, il explique les expressions propres aux mathématiciens, les passages de Platon et d'autres écrivains que Théon a eus sous les yeux, ainsi que le sens et les principes de ce classique. Un appendice offre la nomenclature des expressions mathématiques interprétées par Théon, et une liste des choses et des mots ex-L. D. L. pliqués dans ce travail.

213. Soproclis Tracordiz septem; ad optimorum exemplarium fidem ac præcipue codicis vetustissimi florentini emendatæ, cum annotatione tantum non integra Brunckii et Schæferi, et aliorum selecta. Accedunt deperditarum tragædiarum frag-

menta. 2 vol. in-8°; pr. 1 liv. st. 4 sh. Londres, 1827; Whit-taker.

De ces tragédies, Ajax, Antigone, les Trachiniennes, Philoctète et Electre paraîtront séparément, chacune au prix de 3 sh. 6 d. Cette édition comprend plus de matières en 2 vol., que n'en renferme aucune des précédentes. Les notes de Brunck y sont insérées presque en entier, avec nombre d'autres de Schæfer, d'Erfurt, et de quelques critiques modernes. On y a aussi ajouté les passages de Suidas et d'Eustathe, qui ont rapport à Sophocle. D'après le bon usage qu'on a fait des meilleurs manuscrits dans les citations, nous croyons reconnaître la main du professeur Gaisford. Son ami, le Dr Elmsley, a consacré une partie de ses veilles à commenter son tragique favori. Les manuscrits dont on s'est servi dans la présente édition ont été collationnés avec soin par ce savant, à Florence, à Rome et à Naples (les collations sont aujourd'hui la propriété de l'imprimerie de Clarendon); et lorsque indépendamment de ces diverses sources où on a puisé, nous jetons un coup-d'œil sur la beauté, et (autant que nous avons pu en juger) sur l'exactitude de l'exécution typographique, nous voyons avec un plaisir particulier dans un tel ouvrage, ce qu'on peut appeler véritablement la première édition d'un tragique grec. (British Critic, 1827.) L

214. Longi pastoralium Libri Quatuor. E duobus codicibus Mss. italicis nunc primum integros græce edidit Paulus Ludovicus Courier. Exemplar romanum emendatius et auctius reddendum curavit Ludovicus de Pinner. In-8°. Paris (Annonce).

L'édition de Longus publiée à Rome chez Contedini, en 1810, par les soins de feu M. P. L. Courier, tirée à 52 exemplaires seulement, était devenue un livre presque impossible à trouver, et le véritable texte du trop fameux fragment de Florence ne se trouvait cependant que dans l'édition du texte complet; car la publication séparée de ce morceau qui fut seul généralement répandu, fourmille de fautes typographiques; et c'est ainsi que le morceau fut réimprimé depuis par MM. Passow et Auch-Eloy. L'édition de Rome elle-même, bien qu'infiniment correcte pour le corps des lettres, fourmille de fautes d'accens et de ponctuation. M. de Pinner a fait réimprimer très correctement le texte de Courier, en plaçant les notes grecques de ce savant toujours

an bas des pages. Dans le supplément de notes latines se trouvent refondues et rapportées à leur place toutes les observations insérées, après la publication de l'édition de Rome par Courier, dans ses notes sur sa traduction française et sur l'âne de Lucien ou Lucius. Le lecteur aura ainsi tout ce que Courier a écrit sur Longus. Pour donner encore plus de mérite à cette édition, M. de Pinner a dans ces notes latines ajouté:

- 1º Un extrait complet des observations de Brunck, conservées à la Bibliothèque du Roi.
- 2º Les conjectures de M. Coraï, prises de son édition magnifique, imprimée par M. F. Didot, en 1802, qui, bien que consignées par Chardon la Rochette, T. 2 de ses Mélanges de crit., etc., paraissent être restées presque inconnues.
- 3° Les observations sur Longus par Wyttenbach, consignées dans la Bibliotheca critica, p. 4, et de M. Boissonade, dispersées dans ses savans commentaires.

Quelquefois aussi, selon l'occasion, M. de Pinner a cru devoir éclaireir plus amplement quelques points de grammaire ou de lexicographie.

Dans sa préface latine, le nouvel éditeur, après avoir exposé les principes suivis dans cette nouvelle édition, nous donne un catalogue étendu et bibliographique à peu près complet des romans grecs postérieurs ou inédits, ou négligemment publiés.

Une table des auteurs cités par P. L. Courier, et un index des mots expliqués par M. de Pinner terminent cette édition, que nous croyons pouvoir annoncer comme le complément de toutes celles de ce charmant ouvrage.

Cette édition, imprimée avec grand soin par MM. Firmin Didot, dans le format de leur belle collection des classiques grecs, paraîtra incessamment. La traduction française qu'ils ont imprimée sous les yeux de M. Courier se vend séparément: iu-8° et in-12.

215. Bibliothèque latine prançaise, ou Collection des classiques latins, avec la traduction en regard, publiée sous les auspices de S. A. R. Mgr. le Dauphin; par C. L. F. Panckoucke. In-8°. Livraisons I à XVIII. Paris, 1825-1829; Panckoucke. 7 fr. chaque livraison d'un volume.

Jaloux de nationaliser en France la littérature romaine, M. Panckoucke, universellement connu par ses belles et immenses publications, a conçu l'heureuse idée de former une collection complète des classiques latins traduits dans notre langue. Afin que le succès répondît à l'importance et à l'utilité incontestable de son entreprise, il a cru judicieusement devoir s'adjoindre les littérateurs, non seulement les plus distingués par leur érudition, mais encore le plus spécialement versés dans la langue de Cicéron et de Virgile. Parmi les savans qui concourent à l'érection de ce beau monument littéraire, nous citerons MM. Champollion-Figeac, Villemain, V. Leclerc, Andrieux, Naudet, Burnouf et de Golbéry. Ces noms, auxquels se rattache une juste célébrité, sont pour le public une garantie plus que suffisante d'un travail qui ne laisse rien à désirer.

Tous les auteurs latins, soit en prose, soit en vers, feront partie de la nouvelle collection. L'éditeur s'est fait une loi de prendre pour point de départ l'époque à laquelle les Romains commencèrent à avoir réellement une littérature et de s'arrêter à ce temps de décadence où le génie et l'imagination, menacés d'une extinction totale, sont près de s'abîmer dans une affreuse barbarie. Le texte de chaque écrivain, soumis à une nouvelle récension, est établi d'après les manuscrits et les éditions les plus estimées. Deux ou trois traductions seulement, entre celles qui existent déjà, seront conservées; encore seront-elles retouchées avec le plus grand soin partout où il en sera besoin: ce sont, par exemple, celles de Dussaulx, pour Juvénai; de Sacy, pour Pline le jeune, etc. Ainsi les amateurs de la belle latinité trouveront en regard d'un texte pur et correct, une version dont la scrupuleuse fidélité rivalisera avec une élégance de style toujours soutenue. Tous les ouvrages seront précédés d'une notice biographique sur leurs auteurs et sur les traducteurs anciens dont le travail doit entrer dans la collection. Des notes, dans lesquelles un goût sévère s'alliera à une saine critique, serviront à éclaireir les passages qui exigent une explication spéciale sous le rapport de l'histoire, de la mythologie, des antiquités, de la géographie et de la philologie.

S. A. R. le Dauphin, l'auguste protecteur du Bulletin universel, a daigné agréer la dédicace de la Bibliothèque latine-française. Les auteurs actuellement publiés sont Juvénal, Velleïus Paterculus, Pline le jeune, Florus, Cornelius Nepos, Justin, Valère-Maxime, Jules-César, Quinte-Curce et Valerius Flaccus. Pline l'ancien, Lucrèce, Sénèque le poète, Cicéron, Suétone, Ovide, Salluste et Stace sont sous presse et paraîtront très prochainement. Les volumes que nous avons sous les yeux sont d'une belle exécution typographique. Un article détaillé sera consacré dans le Bulletin à chaque ouvrage en particulier, que l'on peut acquérir séparément. La collection entière formera de 120 à 130 volumes.

216. Specimen nove de Bellis Julii Cesaris commentariorum aecensionis.—Discours par C. E. Ch. Schneider, docteur et professeur de l'université de Bréslau. In-4°. Breslau, 1827.

Ce discours a été écrit à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi Frédéric-Guillaume III, le 3 août 1827. L'auteur expose de nouvelles vues sur l'édition des Commentaires , qu'il prépare. Il énumère les ressources qu'il s'est procurées, l'examen qu'il a fait ou fait faire de plusieurs manuscrits, l'usage qu'en ont fait les éditeurs qui l'ont précédé, et le parti que l'on peut encore en tirer pour obtenir une plus parfaite correction du texte. M. Schneider s'attache surtout aux anciennes éditions, à la 1re particulièrement, celle de 1469, que Oudendorp avoue n'avoir pu consulter. Une idée nous a paru remarquable dans ce discours. C'est la classification par famille des principales éditions des Commentaires. Il leur reconnaît cinq générations, en tète de chacune desquelles il place comme leur souche 1º l'édition princeps de 1469; 20 celle de Florence, copiée dans celle de Venise, 1511; 3° celle des Aldes, 1513; 4° celle de Vascosan, que celle de Frélon, à Lyon, a reproduite à peu près, etil met dans la même lignée les éditions de Robert Étienne et de Gryphius; la 5° génération procède de l'édition de Juste Lipse, perfectionnée par Scaliger, dont le travail fut encore amélioré par Oudendorp. Quant aux éditions particulières qui ont été remarquées, celles de Godwin, Grævius, Cellarius, Davisius, Clarke, ils ne consultèrent point de manuscrits ou les reproduisirent tout simplement. M. Schneider recommande ensuite les éditions de Morus, Oberlin, Dachn et Kreyssig; il nous semble luimême très bien préparé pour ajouter encore par ses recherches à tout ce qu'il y a de recommandable dans les travaux de ses prédécesseurs. C. F.

217. COMMERTABIUS IN APOCALYPSIN JOHANNIS EXECUTIOUS ET CRITICUS; par G. H. A. EWALD, professeur à Goettingue. Gr. in-8° de IV et 328 p. Leipzig, 1828; Hahn. (Goettinguche gelehrte Anzeigen; avril 1828, p. 609.)

Le dernier livre de la Bible est aussi celui qui, en apparence, présente le plus d'obscurités. Jamais ouvrage ne fut plus complètement et plus long-temps méconnu par les hommes pour lesquels il n'était point positivement destiné, que l'Apocalypse. On ne peut comparer à cet ouvrage que le livre de Daniel. L'Apocalypse écrite suivant ce commentaire dans l'année 60 de l'ère chrétienne, et inspirée à l'auteur par les dangers plutôt extérieurs qu'intérieurs qui menaçaient alors le christianisme, et surtout par les persécutions sanglantes qu'éprouvaient les partisans innocens de la croyance nouvelle, rattache au tableau des circonstances de l'époque, et d'après le but principal dans lequel elle avait été conçue, des espérances et des vœux pour un avenir prochain, et le pressentiment de temps plus heureux. Sans l'enthousiasme avec lequel cet ouvrage est écrit, il est été difficile, dit le journal de Goettingue, de maintenir le christianisme naissant au milieu des tempétes déchaînées contre lui.

Il est facile de démontrer comment les images renfermées dans l'Apocalypse ont pu être méconnues plus tard. Depuis le deuxième siècle de l'ère chrétienne, les Chrétiens et les Juis se séparèrent toujours davantage, et c'est ainsi que la connaissance, ou du moins le sentiment vif des idées et des formes juives, se perdit insensiblement parmi les Chrétiens éclaires. Et comme avec le temps où l'Apocalypse parut, et dans lequel elle était très-compréhensible, on perdit également le souvenir des circonstances présentées dans des tableaux, ainsi que la connaissance du motif qui l'avait inspirée, et que l'on commença à croire que tout ce qui était contenu dans ce livre avait trait à l'avenir, il n'est pas étonnant que dès la fin du deuxième siècle, ainsi que le dit Irénée, le sens profond et le but de l'ouvrage commencèrent par être méconnus, et le furent toujours davantage, ainsi que le prétendent les Pères de l'Église qui vinrent ensuite. Cette opinion se conserva à travers le moyen âge jusqu'à nos jours, et personne n'ignore que ses partisans ont appliqué le sens de ce livre, et même des passages spéciaux, à des événemens historiques importans de tous les temps.

Eichhorn et Herder auront toujours le mérite d'avoir sait les premiers pas vers une interprétation plus raisonnable; le premier, en disant que le prophète annonçait la chute du judaïsme; et l'autre qu'il prédisait à la fois la chute du judaïsme et du paganisme. De cette manière, le prophète reste du moins un prophète de son temps, et traite un sujet que l'on peut concevoir. Mais l'idée que le prophète décrit le renversement du judaïsme, qu'avant Herder, Wetstein avait déjà émise, repose sur des interprétations forcées et inadmissibles, de passages particuliers, et ces commentaires abondent d'ailleurs en hypothèses et en conjectures. Dans son traité sur l'Apocalypse, le professeur Bleek a élevé des doutes très-judicieux sur les interprétations d'Eichhorn et de Herder. Mais on ne saurait admettre l'idée de ce savant que le livre a été composé de parties incohérentes et écrites en divers temps. Quoiqu'il s'agisse de représenter un drame, on découvre néanmoins, dans la composition du livre entier et dans la division de ses parties, un grand art qui est parfaitement développé, et l'auteur a fait passer dans les moindres parties de l'ouvrage la trichotomie ainsi que l'heptatomie à cause du caractère sacré de ces nombres. On doit considérer Jean comme le véritable auteur du livre. D'ailleurs, il s'annonce comme tel et sans aucun déguisement; ce livre n'est certainement pas écrit comme celui de Daniel au nom du prophète. Mais après avoir bien pesé toutes les raisons, surfout l'idiome de l'ouvrage, l'auteur du commentaire n'a pu l'attribuer à Saint-Jean. Le livre lui-même s'oppose à ce qu'on l'attribue à l'un des douze apôtres, et le passage, 21-14, conduit à un auteur qui est pénétré d'une haute estime pour les douze apôtres. Pour expliquer l'Apocalypse, on eut recours antérieurement à des moyens ou auxiliaires inusités, comme par exemple le livre d'Henoch; et l'interprétation éprouvait un vif plaisir à démontrer que, d'après son but, son esprit, son siècle et son idiome, l'ouvrage ne devait être ni trop estimé ni estimé trop peu. Ce qui n'arrive que trop souvent.

218. Dr. G. LANGII COMMENTATIO DE DIFFICILI HORATII LOCO IN SAT. I, 4, 87 et 88. In-8° de 56 p. Halle, 1826. (Beck: *Allgem. Repertor.*; 1826, vol. 2, cah. 4, p. 305.)

Le passage indiqué dans le titre a été expliqué et corrigé de

différentes manières. On examine ici tous les essais qui ont été faits à cet égard, puis on propose de lire aquis au lieu de quavis. L'auteur dit qu'on peut aussi lire, conformement à quelques manuscrits, amet au lieu d'avet; que chez Hor. le pluriel d'aquæ se trouvait souvent au lieu du singulier; que la première syllabe d'aquæ était longue chez Lucr. vi, 868, et qu'on pouvait lire ce mot comme étant composé de 3 syllabes. L'auteur rejette le mot d'imus que plusieurs, s'en rapportant à quelques manuscrits, ont voulu admettre au lieu d'unus. Un autre changement moins force pourrait peut-être se faire de la manière suivante:

E quibus unus amet quamvis adspergere cunctos (quamquam cunctos soleat conspergere excepto eo qui aquam praebet, tamen potus tunc quoque eum adsperget.)

par Georges Hamilton, recteur de Killermogh. (Transactions of the royal irish academy; vol. XIV; antiquités, p. 3.)

Cette dissertation peut être considérée comme un supplément à deux sermons, l'un de Hurd, l'autre de Horsley, dans lesquels ces deux évêques s'efforcent de réfuter quelques assertions du célèbre Collins, qui oppose aux prophéties de la Bible quelques vers de Senèque le tragique, considérés par lui comme une prédiction de la découverte de l'Amérique et du Groenland; Collins défie Wollaston de lui citer une seule prophétie aussi claire, aussi positive que le passage du poète latin. M. Hamilton appelle l'érudition au secours de la susceptibilité religieuse des deux prélats, pour prouver que les paroles de Sénèque ne sont rien moins que l'effet de la prescience, et n'ont d'autre fondement qu'une ancienne tradition sur l'existence d'une region transatlantique. Il invoque le témoignage d'un grand nombre d'auteurs, dont les textes, sans fournir des armes à son adversaire, ne militent pourtant pas tous en sa faveur; il sait même, à notre avis, une fausse application de certains passages de ces écrivains. Au reste, bien que les documens les plus concluans, n'offrent, à l'égard de l'Amérique, que des conjectures plus ou moins plausibles, il est hors de doute qu'il existait chez les Grecs, qui l'ont transmise aux Romains, une vieille tradition relative à un continent situé par de là l'Océan : c'est ce qu'attestent Platon, Aristote, Diodore, Virgile, etc. Et si Sénèque a parlé au futur de ce qui est exprimé chez ces auteurs au présent on au parfait, c'est, selon nous, parce qu'il mit en scène Médée, qui a, comme magicienne, le don de lire dans l'avenir, et ne croit pouvoir rien annoncer de plus grand que la découverte d'un nouvel univers. Que le poète tragique ait fait allusion à des traditions accréditées, ou que le passage cité soit le fruit d'une imagination fantastique, il faut convenir que Collins a étrangement abusé de ses paroles; mais on avouera aussi que, pour des paradoxes qui ne méritent pas de réfutation, M. Hamilton aurait pu s'épargner le luxe d'érudition qu'il lui a plu d'étaler.

220. Frachente, etc.—Fragmens relatifs à l'histoire de la langue des peuples hongrois et slaves, rédigés d'après les sources grecques; par Grég. Dankowszky. 1^{er} cahier, contenant l'histoire ancienne de la langue des peuples slaves. In -8° de 52 pp. Presbourg, 1825. (*Heidelb. Jahrbüch. der Literat.*; mai 1826, p. 483.)

L'auteur met à contribution les auteurs grecs qui ont parlé des Scythes et chez lesquels se trouvent des mots, noms propres ou communs, de la langue de cette nation. Il cite comme appartenant à cet idiome, les mots Ταξιτί, Απία, Θαμιμασάδας, Αρτίμπασα, ὁι τόσυρος, Αράξης, etc. Le journal allemand adresse quelques conseils à M. Dankowszky pour la suite de son travail : il l'exhorte à ne pas se laisser trop séduire par l'analogie des noms, à fonder sur autre chose que sur quelques mots le rapport d'affinité qu'il trouve entre les Scythes et plusieurs peuples de l'Europe, à s'appuyer davantage sur les faits historiques consignés dans les anciens auteurs, à profiter des recherches de ses devanciers sur le même sujet; enfin, à faire une étude plus approfondie des écrivains de l'antiquité. W.

221. ILLUSTRAZIONE AL CODICE AUTOGRAFO DI MESSER FRANCESCO
PETRARCA Stato occulto alla republica letteraria fin dall anno
1501. — Remarques sur un manuscrit autographe de Pétrarque, inconnu à la république des lettres depuis l'année
1501, et qui appartenait alors à Pierre Bembo. Pétersbourg, 1825. (Siévernaïa ptchéla — Abeille du nord; 25 fév.
1826, nº 24.)

L'auteur de la brochure, le chevalier Arrighi, est maintenant possesseur de ce manuscrit, qu'il prétend être de la main de Pétrarque lui-même. M. Arrighi appuie son assertion sur 16 preuves qui doivent en démontrer l'authenticité. A. J.

222. DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, Où les mots sont classés par familles; contenant les mots du Dictionnaire de l'Académie française, avec les principaux termes d'arts, de sciences et de métiers; par B. de Roquepon; précédé d'une dissertation sur les étymologies; par M. Champollion Figrac. 2 vol. grand in-8°; prix, 20 fr. Paris, 1829; Gœury.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage, et nous en donnerons une analyse complète, propre à en faire connaître tout l'utilité et tout le mérite.

223. JOURNAL CHÉRORÉE. Il paraît actuellement à la Nouvelle-Echota, chef-lieu du territoire des Chérokées, un journal hebdomadaire, publié par un individu de cette nation. Il est imprimé en anglais, avec la traduction chérokée en regard, et l'abonnement n'en coûte que 13 francs par an. Le premier numéro, intitulé le Phénix chérokée, a paru le 21 février 1828. Il renserme: 1º deux articles sur la bonne conscience et la flatterie; 2º la constitution adoptée par la nation, au mois de juillet 1827, et dont on a fait connaître les principales dispositions dans les 60° et 61° nos du Bulletin de la Société de géographie; 3º une lettre de M. Thomas L. Kiney, au secrétaire de la guerre sur l'émigration des Indiens; 4º le Pater noster, en prose et en vers chérokées, que la Société se propose de faire lithographier; 5º le récit du danger que Washington courut à Westpoint de tomber entre les mains des Anglais; 6° l'alphabet chérokée; 7° une lettre du président Jesserson, adressée aux députés chérokées, le 9 janvier 1809; et 80 un exposé de la marche que l'auteur se propose de suivre dans la conduite de son journal.

L'alphabet chérokée se compose de 85 lettres, classées, sans système ni méthode, dans l'ordre qu'elles se sont présentées à l'esprit de M. Guess, qui en est l'inventeur. Chaque caractère exprime une syllabe, à l'exception d'un seul, qui a le son de notre s, et qui se combine de tant de manières différentes, que,

si on le supprimait, il faudrait y substituer 17 nouveaux caractères: ce qui porterait à 102 le mombre des lettres de l'alphabet, et le rendrait entièrement syllabique. Il résulte de là, et du peu de syllabes que renferme la langue, que l'étude en est beaucoup plus facile que celle de l'anglais. Aussi, un élève anglais, qui se rappelle les longs mois qu'il a passés avant de pouvoir épeler son abécédaire, est-il étonné de voir un jeune chérokée intelligent apprendre à lire sa langue en un jour, et n'y en mettre jamais plus de deux ou trois. (London literary Gazette, févr. 1829. Cette Gazette, ainsi que le Bulletin de la Soc. de Géographie, ont donné un spécimen de l'écriture chéroquoise.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

224. DE LA NÉCESSITÉ D'ÉTRE EXACT dans la représentation et la description des monumens archéologiques, et des graves conséquences auxquelles entraîne l'oubli de cette règle; suivi d'une dissertation critique sur un bas-relief qui se trouve dans la ville de Clermont; par J. J. JORAND, peintre, etc. (Mémoires de la Société royale des antiquaires de France; Tom. VII, p. 257.)

La première condition, pour bien faire juger d'un monument, est de le décrire avec exactitude par le moyen du discours, ou mieux encore, de le reproduire par le secours du dessin; mais dans l'un ou l'autre cas, l'intention ne suffit point; il faut en avoir préparé les moyens par des études suivies; il faut être assez versé dans la connaissance des arts et des antiquités pour représenter les monumens d'une manière fidèle. Ce n'est que par une grande et constante habitude de comparer, et surtout de dessiner ces restes précieux des arts, qu'on peut éviter de tomber dans de fausses interprétations.

Si, par exemple, un accessoire, tout à la fois propre à caractériser une figure ou un grouppe est devenu fruste; si ce n'est plus que la masse, en quelque sorte, de ce détail qui s'offre à nos regards, on ne peut se flatter alors d'en deviner le sens que par l'analogie qu'il offre avec ce qu'on a déjà observé de semblable dans d'autres monumens. Cette vérité est surtout frappante dans l'étude de la science numismatique; combien de signes, d'emblémes, de caractères semblent inexplicables au premier abord, et cessent bientôt de l'être pour celui à qui une grande pratique permettra de reconnaître les signes les moins apparens.

Nous ne parlerons pas de la négligence qu'on met souvent à reproduire le style des figures, ainsi que le caractère de la figure; ce sont cependant des choses d'autant plus importantes qu'elles servent à fixer l'époque des monumens, lorsque les artistes n'ont pas eu soin d'y mettre les dates; omission trèscommune dans les monumens de l'antiquité et surtout du moyen âge.

Un savant fort recommandable croyait voir, dans les sculptures qui décorent une des portes de l'église de St.-Julien au Mans, le signe de l'écrevisse, au lieu d'une main placée au point d'intersection d'une croix grecque entourée de l'auréole; et plus bas, dans la même voussure, ce même auteur crut reconnaître le bélier dans l'agneau, image du Christ.

Mais une preuve bien frappante des erreurs dans lesquelles peut nous jeter notre imagination, quand elle n'est point dirigée par une étude assidue des arts, c'est l'explication qu'ont donnée divers écrivains d'un fragment de sculpture qui se voit à Clermont-Ferrand, et qui sert aujourd'hui de linteau à une des fenètres d'une maison particulière de la rue des Bohèmes. Pour ne parler que de la description donnée par M. Gault, la dernière que nous connaissions, M. Jorand assure qu'elle est pleine d'inexactitude, soit dans le dessin, qui n'est d'ailleurs que celui de Simeoni; soit dans le texte, qui renferme quantité de notions fausses ou hasardées. Ce bas-relief représente une tête de femme ayant des ailes au front, des écailles tout autour de la face, et, de chaque côté, un serpent à deux têtes. M. Gault prend ces écailles pour celles du poisson législateur des Babyloniens; tandis que ce sont tout simplement celles de l'égide.

Si M. Gault avait soigneusement examiné ce bas-relief, il aurait reconnu, par le caractère de la sculpture, le style romain du temps des empereurs d'Orient. S'il l'avait comparé avec les monumens de diverses époques, il y aurait vu la représentation d'une tête de Méduse; et, avec une connaissance moins vague des antiquités celtiques, il n'en aurait pas fait un emblème de la religion des Druides, mais il l'aurait considéré comme le

tympan du fronton d'une porte, qui était probablement celle d'un temple. W.

225. LETTRE DE M. FRÉD. THIERSCH, conseiller du roi de Bavière, à M. Jos. Tambroni, sur deux statues du Vatican, et sur l'expression des affections de l'âme dans les ouvrages de l'art antique. (Giorn. arcad.; avril 1823, vol. LII, p. 63.)

Les deux statues dont il s'agit paraissent être la répétition l'une de l'autre, et représentent chacune nne femme assise et vétue. L'une se tronve dans le musée Pio-Clémentin, et l'autre dans le musée Chiaramonti. Celle-ci a de moins la tête, la partie insérieure des deux bras et plus de la moitié du corps, des genoux aux pieds. La main gauche, posée sur un fragment du siège, s'est conservée, et indique la position où était le bras de ce côté. Cette statue porte une tunique agrafée, et dont les plis sont arrangés avec beaucoup de symétrie : ce qui atteste et l'uniformité du style antique et le soin minutieux que mettaient les artistes de cette époque jusques dans les plus petits détails. Elle avait autrefois la tête couverte d'un voile, dont une partie se reconnaît encore facilement sur son cou. Ce morceau d'antiquité est d'ailleurs, non de style étrusque, comme on l'a cru, mais de style grec très-pur. Quant à la statue du musée Pio-Clémentin, bien qu'elle paraisse entière, elle n'a pas souffert moins de dégradation que l'autre; seulement, elle a été restaurée, mais par des mains inhabiles; car l'artiste qui l'a rajustée n'a pu ni saisir l'idée de l'original, ni suivre en aucune manière le goût de l'antique.

Ces statues sont dans l'attitude d'une personne accablée de douleur : c'est-à-dire, assises, le corps penché en avant; la tête posée sur la main et soutenue par le bras, et le coude appuyé sur la cuisse. M. Thiersch entre dans des considérations intéressantes sur les diverses postures données à plusieurs statues, suivant la cause, la nature ou l'intensité de la douleur attribuée aux personnes représentées par ces statues; il fait voir que l'artiste doit étudier avec soin la nature physique et morale de l'homme, et avoir égard aux modifications extérieures que subit notre corps par suite des affections de notre âme. Ce savant antiquaire sait uné juste et ingénieuse application des principes qu'il vient d'exposer: il cite le Laocoon, si digne de l'admira-

Digitized by Google

tion de tous les connaisseurs; le groupe de Niobé, l'Apollon du Vatican, une statue de la galerie de Dresde, prise d'abord pour une Agrippine, puis pour une Niobée, et reconnue enfin pour être une Ariadne abandonnée par Thésée.

M. Thiersch recherche quels personnages peuvent représenter ces deux statues, qu'il considère comme une copie l'une de l'autre. Il passe en revue les déesses et les femmes célèbres les plus connues par leurs infortunes. Les premières qui s'offrent à son esprit sont : Vénus désolée de la mort d'Adonis, Phèdre tourmentée par un amour incestueux dont elle a horreur, Andromaque pleurant son Hector, Ariadne délaissée par un amant ingrat, Pénélope désespérant de revoir son époux. Mais, ne voyant aucun des attributs de Vénus, M. Thiersch ne peut se décider pour la déesse; il n'a plus qu'à opter entre les quatre mortelles; un petit meuble placé à côté du siège de la statue lui facilitera le moyen de fixer son choix : c'est une corbeille ayant la forme de celles que les Grecs nommaient relacos, et qui servaient à mettre de la laine et les instrumens nécessaires aux ouvrages de femmes. Hélène avait reçu de Polybe, roi d'Égypte, un talarus d'argent bordé d'or.

Cette corbeille ne permet pas à M. Thiersch d'admettre Phèdre et Ariadne comme étant représentées par les statues du Vatican. Restent donc Andromaque et Pénélope, toutes deux également célèbres pour leur amour conjugal et leur assiduité aux travaux domestiques. Pour se décider entre ces deux femmes, notre antiquaire compare avec les statues un bas-relief troyen, de terre cuite, et dont le sujet ne saurait être douteux. Ce morceau représente une femme placée dans la même attitude que les deux statues, et qui, comme celle-ci, a auprès d'elle une corbeille à ouvrage. Il existe un autre bas-relief qui, d'après la dimension, les ornemens, etc., a certainement appartenu au même morceau que le précédent; et où l'on voit Ulysse se lavant les pieds, et reconnu par sa nourrice Euryclée, en présence de deux bergers, Eumée et Philétius, qui lui étaient demeurés fidèles. Cette circonstance, combinée avec l'identité de sujet qui existe évidemment entre la première partie du bas-relief de terre cuite et les statues des musées Chiaramonti et Pio-Clementin, prouve incontestablement que celles-ci représentent la chaste Pénélope soupirant après le retour d'Ulysse, que son absence a plongée dans une profonde affliction. W.

226. DÉCOUVERTES A POMPÉI.

On a découvert, dans une petite maison derrière la Cripta di eumachina, plusieurs tableaux représentant: Hercule et Iole.

— Une femme nue, dansant, embrassant du bras droit le coud'un taureau, et tenant dans la main gauche un voile de couleur violet-pâle. — Deux centaures, sur un fond noir, portant sur leur dos de jeunes Bacchantes. Ces tableaux sont d'un beau style et d'une parfaite conservation.

227. Mosaïque antique découverte à Trieste en 1825, et décrite par M. Dom. de Rossetti. (Antologia; mars 1826, n° 63, p. 135.)

Cette mosaique, quoique dégradée, a pu néanmoins être mesurée assez exactement. Elle est de forme circulaire, et a environ treize pieds de diamètre. Elle est composée de petits morceaux de terre cuite et de petits cubes de marbre blanc, noir sale, rouge et jaune. « Ce bariolage, et toute l'exécution du travail, dit M. de Rossetti, attestent un temps de barbarie, ou du moins un ouvrier inhabile. La mosaïque n'a pour base que la terre et une couche légère de mauvais ciment; et, par suite de cette construction vicieuse, le pavé, au lieu de former un plan horizontal, est enfoncé dans beaucoup d'endroits, et présente des ondulations très-sensibles. Dans cette mosaïque, se trouve une bande large d'un pied sept pouces, composée de six cercles concentriques en couleurs sur fond blanc. Le principal de ces cercles représente une chaîne de cœurs dont chacun renferme un triangle. » Il paraît que la mosaïque de Trieste date d'une époque un peu antérieure à Justinien. M. de Rossetti tire de la position de ce monument quelques inductions qui peuvent être utiles à ceux qui voudront reconnaître et dessiner l'ancienne topographie de Trieste.

228. USTENSILES RELIGIEUX ANTIQUES expliqués par M. le comte Galeani Napione di Cocconato. (Giorn. arcad.; oct. 1823, p. 106; déc. 1823, p. 360; fév. 1824, p. 194; mars 1825, p. 194; mai 1825, p. 157; juin 1825, p. 301.)

Une collection d'ustensiles roligieux païens, en argent, sut déterrée en 1777, dans la Tarantaise, au pied du mont Iserano. Les objets trouvés sont dix patères d'argent, presque toutes

ornées d'images de dieux, peintes ou en relief, appartenant toutes à une même époque, autant que je puis croire, et consacrées à un même culte; deux tasses d'argent pur sans aucun ornement, un simpulum, un grand vase uni, rond et sans auses, trois cuillers de diverses grandeurs, deux anses mobiles, un clou romain et d'autres petits morceaux d'argent. Cette découverte, une des plus belles qui aient jamais été faites, est certainement unique en son genre. Et je ne pense pas qu'à œ mobilier sacré du culte païen, il manque quelqu'un des ustensiles qui pouvaient appartenir à un temple riche, et se fabriquer avec l'argent. Le clou romain et les anses mobiles, dont on a parlé en dernier lieu, sont, peut-être, des restes de l'acerra ou boîte à encens, que portait un des enfans employés au service des autels, comme on le voit sur des bas-reliefs en marbre où sont représentés des sacrifices. La cassette, étant de bois ou d'une matière moins durable encore, se sera pourrie dans la terre. Les trois cuillers auront servi à prendre l'encens de cette acerra, et à le mettre brûler sur la cassolette.

Il est vraisemblable que les patères dont il a été question plus haut, servaient d'encensoirs, et que les noms différens donnés à cette sorte de vases tirent leur origine, non d'une forme différente, mais de l'usage auquel on les employait. Il est constant qu'un même mot signifie souvent des choses différentes, ainsi qu'un meuble ou ustensile quelconque porte un autre nom que tel ou tel ayant la même forme. Fornutus, dans Morestelli, dit que l'acerra était la coupe avec laquelle se faisaient les libations; tandis que Festus affirme que ce mot désigne le vase sur lequel on brûlait de l'encens. De là vient probablement le grand nombre des patères qui composent notre collection d'ustensiles sacrés, et parmi lesquelles s'en trouve une sans ornemens qui semble encore noircie par le feu.

Les bas-reliefs de la première patère, lesquels sont d'un travail élégant, représentent sur l'anse l'effigie nue de Jupiter, que chacun peut reconnaître à la foudre qu'il tient d'une main, et à la lance ou plutôt au sceptre qu'il brandit de l'autre. Sur la seconde patère (c'est-à-dire toujours sur l'anse), est la moitié d'une figure de femme tenant au bras une corne d'abondance. Au-dessous se voient un autel embrasé, un caducée et quelques autres emblèmes qu'il est impossible de distinguer, le

métal étant oxidé dans cette partie. La troisième patère offre l'image de Mercure, qui se reconnaît au chapeau et au caducée. Ses formes, et notaimment la poitrine, sont celles d'une femme; il porte au con un collier ou une guirlande de fruits. De chaque côté est un masque bachique; au-dessous, on remarque une tète de Mars armée d'un casque, et portant une barbe épaisse et courte; plus bas encore, on voit un autel sur lequel sont des fruits. D'un côté de l'autel, et sur le même plan, il y a un oiseau, et de l'autre, une petite cruche. Sont aussi représentées deux chèvres, l'une debout et l'autre couchée; elles sont parfaitement exécutées. Deux cornes d'abondance sur lesquelles se trouvent deux oiseaux qui la becquètent, forment l'ornement qui unit de chaque côté l'anse à la coupe. Sur la 4e patère est représenté le même Mercure caressant un enfant placé sur une colonne. Au-dessous sont de même deux masques et un thyrse, auquel est attaché un ruban noué avec élégance. On retrouve encore Mercure sur la 5^e patère; auprès, sont deux têtes de dauphins. Plus bas, est un petit temple ayant deux portes cintrées et des degrés ; à côté s'élèvent deux arbres , dont l'un est un pin. Au-dessous des chèvres, des corbeilles pleines de fruits et deux oiseaux à bec crochu forment l'ornemeut qui entoure la circonférence de cette patère. La 6e offre de nouveau Mercure avec le caducée et la bourse, et un autel en face. Derrière lui, se lisent les deux lettres w. B. Les 4 autres patères sont unies à quelques petits ornemens près, tels que des fleurs, des tètes d'oiseaux aquatiques, et autres du même genre.

Je ne dirai rien des autres vases, tasses et ustensiles: car ils ne méritent pas une description particulière. Je ferai observer seulement que le simpulum a la forme d'un de ceux qui se voient dans la planche annexée à l'ouvrage de La Chausse, c'est-à-dire qu'il ressemble à une cuiller à manche tordu. W.

229. Notice sur un Hercule trouvé à Tailly, près de Beaune (Côte-d'Or); par M. Morelot. (Mémoires de la Société royale des antiquaires de France; Tom. VII, p. 355.)

En 1819, un laboureur trouva dans un champ situé dans la commune de Tailly, un bloc de pierre sculpté en demi-relief, que tout le village s'imagina être un saint. Cette pierre était de l'espèce dite coquillère; et les petits coquillages, à moitié cristallisés, étaient réunis par une sorte de pâte calcaire fort grossière. Il n'est pas douteux que cette sorte de pierre ait été choisie à dessein par le sculpteur, qui dût trouver une très-grande sacilité à travailler un bloc qui n'offrait aucune résistance à son ciseau. La pierre est si peu homogène qu'on aperçoit au milieu du ventre de la statue une longue crevasse, qui n'est que le résultat de la destruction de la pâte calcaire.

Le corps de la statue, qu'il était aisé de reconnaître pour être celle d'Hercule, est nu, excepté au cou, où l'on remarque une espèce de pli formé sans doute par la peau du lion, dont on voit encore quelques traces sur l'épaule. De sa main gauche, la statue tient une massue sur laquelle elle paraît s'appuyer, et qui a éprouvé des altérations telles qu'elle est rongée de plus de moitié, tant par l'effet du temps, que par la mauvaise qualité de la pierre. La main droite est placée entre les deux cornes d'un animal qu'il est facile de reconnaître pour la biche du mont Ménale. La tête de la statue est assez bien proportionnée; mais les traits du visage sont effacés. Ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont deux cornes qui partent de la partie postérieure du coronal, vers la suture de cet os avec les pariétaux, et sont d'une forme différente de celles qu'on donne aux faunes et aux satyres.

La hauteur totale de la pierre est de deux pieds dix pouces, et sa largeur est de treize pouces. La tête a quatre pouces de grandeur, le cou quatorze lignes, le tronc neuf pouces neuf lignes, les extrémités inférieures sept pouces cinq lignes, les bras six pouces; enfin, la massue est haute de dix pouces.

Le défaut de proportion et le mauvais goût de cet ouvrage nous portent à croire que sa confection remonte à une époque antérieure à l'entrée de César dans la Gaule, d'autant plus que les ouvrages exécutés depuis cette invasion ont un caractère de régularité et de perfection qu'on chercherait en vain dans ceux des siècles précédens. Cet Hercule n'est pas non plus de l'époque où les arts tombèrent en décadence; car il est encore trop mal sculpté pour le temps de Constantin; et l'on sait, qu'après ce prince, le christianisme, qui se répandit d'une manière exclusive dans tout l'empire, ne souffrait pas qu'on érigeât des statues aux dieux du paganisme. Il serait donc permis de penser que l'Hercule de Tailly date du temps où les Pho-

céens se répandirent dans la Gaule, et établirent un commerce régulier avec les habitans de cette contrée.

Quant aux cornes que porte la statue, c'est un ornement emblématique assez extraordinaire; on peut croire qu'elles sont l'embléme de la force, ou que ce sont des rayons représentant ceux du soleil, avec lequel on a quelquefois identifié Hercule.

Enfin, il est probable que cette statue était placée dans une sorte de chapelle, nommée par les anciens sacellum; que derrière l'autel du dieu il y avait une mortaise qui devait servir à recevoir une espèce de queue en forme de tenon, qu'on remarque au bas de la statue; ce tenon s'emboîtait dans la mortaise et fixait d'une manière invariable l'objet du culte de nos aïeux.

W.

230. DÉCOUVERTES A ROME.

On a découvert dans des fouilles, à Rome, au mois de janvier dernier, dans le jardin des moines de Latran, une statue colossale de Vespasien, à laquelle manque un bras, et une statue de sa fille Julia. Ces deux statues sont en marbre, et se distinguent par leurs belles draperies à raies rouges qui représentent la couleur propre de la toga picta. On a aussi trouvé une tête colossale de Junon, dans le meilleur style grec. (Journ. des artistes; 2º année, 2º série, nº 1ºr, 1828.)

231. ANTIQUITÉS DÉCOUVERTES À TOLOCHENAZ, dans le canton de Vaud, en Suisse. (Feuille du canton de Vaud; nº 170; xive année, 1827, nº 2.)

Au printemps de 1827, on commença à défricher un monticule qui, de temps immémorial, servait de pâturage; on ne tarda pas à trouver une suite nombreuse de tombes composées de pierres brutes de 2 à 5 pouces d'épaisseur, et si bien jointes, qu'au premier coup-d'œil on serait tenté de croire qu'elles sont unies par du ciment. La plupart de ces tombes étaient pleines de terre et contenaient des squelettes. Une seule était vide de terre et renfermait deux squelettes, dont l'un était, selon toute apparence, celui d'un homme, et l'autre celui d'une femme. Tous deux étaient couchés sur la face; cette circonstance frappante porta M. Kaupert à examiner les squelettes des autres tombes : tous étaient couchés dans la même position, et avaient

la tête vers l'occident, et les pieds vers l'orient. Dans quelquesunes de ces tombes, on trouva des plaques en fer qui doivent avoir été des agrases, et présentent la même sorme que celles qui furent découvertes à Arnex en 1822; seulement clles sont d'un travail beaucoup plus grossier. Elles sont ornées d'arabesques, et l'on présume que ce sont des débris d'armures provenant des hordes de Sarrazins qui, au moyen âge, traversaient la Suisse pour aller en Italie et en revenir. Deux autres tombes, qui paraissent avoir reçu des corps de femmes, renfermaient chacune un vase conique, de pierre ollaire, de quatre à ciuq pouces de hauteur sur trois de diamètre à l'ouverture. Ces vases ne contenaient que de la terre; et on ne sait à quel usage ils ont pu être destinés : ils sont d'ailleurs grossièrement tournés, comme ceux qui se fabriquent de nos jours chez les Grisons et dans la Suisse italienne. W.

232. Tombelles de Bousemont. — Extrait de la notice de M. Parisot. (Journal de la Société d'émulation du départ. des Vosges; n° V, 1826, p. 227.)

Les tumuli dont il est question sont au nombre de quatre. et sont placés à chaque angle d'un losange à peu près régulier. La forme de ces monticules est conique, et leur hauteur actuelle varie de 1^m,75 à 2^m,25. Dans le tumulus situé au sud du quadrilatère, on a d'abord trouvé, à un mêtre et demi environ de profondeur, deux anneaux de bronze, recouverts de patine antique et parfaitement conservés; deux bracelets de cuivre, une petite quantité de cendres et quelques charbons. Les fouilles faites dans le tumulus du nord ont mis à découvert, 1º quatre lames de fer de largeur inégale, longues de 25 à 40 centimètres et rongées de rouille; 2º quatre plaques de fer également oxidées, et qui servaient probablement à assujettir le ceinturon auquel les lances étaient suspendues; 3° un fer de lance et un fer de flèche non moins rouillés; 4º une sibule en cuivre très-bien conservée, longue de sept centimètres, et attachée à un morceau de peau encore garnie de poil; 5° la moitié à peu près d'un disque tranchant de cuivre, orné de ciselures, ayant un diamètre de neuf centimètres ; 6° une urne cinéraire de terre noirâtre, remplie de cendres, et travaillée intérieurement en spirale; 7° deux petits morceaux d'agathe polie et taillée circulairement; 8º beaucoup de cendres et quelques morceaux de charbon.

Des fouilles faites dans d'autres endroits de la même commune ont sait découvrir des morceaux de ces tuiles plates et à rebords dont les Romains nous ont transmis l'usage, des instrumens d'agriculture, des médailles d'argent et de bronze de Séleucus, et de onze empereurs romains; deux bœuss de pierre sur un même piédestal, des tuiles creuses du genre de celles qu'on appelait imbrices, des fondations nombreuses d'édifices assez vastes, un pavé d'une très-grande étendue, fait de chaux et de ciment à la manière des Romains; des peintures à fresque représentant des guirlandes de fleurs, un sphinx et d'autres animaux dont on n'a pu reconnaître l'espèce, vu l'état de dégradation des murs; des grains de colliers en terre cuite, semblables à ceux que M. Bottin regarde comme une parure des Gaulois; enfin d'autres médailles, parmi lesquelles on remarque une Sabine, en argent, un Hadrien, du même métal et également bien conservé, deux Commode, une Faustine, une Lucille, etc. W.

233. Ménoire sur les Antiquités de la ville d'Eu et de son territoire; par M. L. Estancelin. (Mém. de la Soc. des antiquaires de Normandie; année 1825, p. 1.)

Les nombreux débris d'antiquités romaines trouvés dans les environs d'Eu ne laissent aucun doute sur l'existence d'une ville dont le nom s'est perdu et dont l'histoire n'a pas conservé le moindre souvenir. M. Estancelin est convaincu qu'Eu n'existe dans sa situation actuelle que depuis le 6e siècle au plus, et s'efforce de prouver qu'il existait long-temps auparavant dans une autre partie de son territoire.

A une demi-lieue environ, au sud-est de la ville, est un bois appelé le Bois-l'Abbé, et dans lequel se trouve un grand nombre de monticules plus ou moins élevés. L'auteur du Mémoire remarqua que les arbres qui croissaient sur ces éminences ne prospéraient point. Examinant le terrain de près, il vit à la surface du sol des morceaux de marbre poli. Ayant appris ensuite que des ouvriers traçant une route au travers du bois, avaient découvert, il y a quarante ans, un gros mur, au-dessus duquel était une large pierre couverte de caractères, il conçut le désir de fouiller ce terrain.

Les premiers travaux n'amenèrent que des morceaux de tuiles, de briques et de ciment. A deux pieds de profondeur, on trouva une muraille épaisse de quatre pieds, et dont les fondemens n'atteignaient qu'une profondeur de neuf pieds. Cette muraille est faite de briques, de pierre et de ciment si dur, que le pic ne l'entame que difficilement. La face de l'ouest, entièrement mise à jour, présente une longueur de 40 pieds. Vers le nord, on trouva une assise d'énormes pierres de taille qui formaient le soubassement de constructions supérieures. A dix pieds de distance régnait un autre mur, dont il n'existe plus que des parties de fondations, qui, situées à des intervalles irréguliers, pourraient faire croire que le péristyle de l'édifice était de ce côté. L'intérieur et les approches de ce péristyle étaient encombrés de fragmens de pierre, dont quelques-uns ont de trois à quatre pieds de largeur. Ils sont ornés de sculptures d'assez bon goût, représentant des palmettes, des rosaces, des feuilles d'acanthe, des boucliers, des épées, etc. Parmi les débris, on a remarqué plusieurs espèces de marbre rare et précieux, tels le vert et le jaune antique, le marbre de Carrare, etc. Tous ces fragmens paraissent avoir formé ce que les anciens nommaient opus reticulatum. Ont été aussi mis à découvert des morceaux de poterie plus ou moins fine et de dissérentes couleurs, plus deux petites urnes unies (campana), une lampe de terre, des morceaux de verre en lames assez épaisses, des débris d'un placage de ciment peint en rouge ou en vert, une petite lionne en bronze, d'un bon travail; un grand nombre de médailles romaines et gauloises, des instrumens et des armes de fer oxidés, des ossemens humains, des vases, des meubles, une patère de cuivre et des cless de bronze.

Parmi les médailles, il y en a plusieurs d'Auguste, en grand et en moyen bronze, portant en exergue patre patrie. Rom. Et aug.; une seule de Nîmes (col. Nem.), quelques-unes de Tibère et de Caligula, huit ou dix de Néron, avec différens revers; une de Domitien, deux ou trois de Vespasien, de Titus, de Trajan et d'Adrien, un grand nombre des Antonins et des femmes de cette famille. Les médailles gauloises, fort nombreuses, sont pour la plupart indéchiffrables; sur plusieurs d'entr'elles est représenté un cheval très-mal dessiné; sur d'autres, on voit un bœuf assez bien fait, avec le mot cirmanus; et sur le revers, une tête de jeune homme avec des cheveux bouclés.

M. Estancelin recherche ensuite si les ruines des environs d'En sont les restes d'une ville, quel était le nom de cette ville. comment et à quelle époque elle fut détruite. Pour parvenir à son but, ne trouvant rien dans les auteurs de l'antiquité, il a recours au raisonnement et aux écrivains du moven âge. D'après l'étendue et l'importance des ruines dont il vient de donner le description, il ne doute point que ce soient celles d'une antique cité: c'est sur quoi chacun tombera d'accord avec lui. Il prouve par le titre de la donation du Bois-l'Abbé, faite, en 1190, par le comte Jean à l'abbaye d'Eu, que, dès le 12^e siècle de notre ère, la ville ruinée était convertie en forêt; il croit pouvoir rapporter sa destruction au quatrième siècle, époque à laquelle les barbares du nord, selon Grégoire de Tours, mirent tout à feu et à sang dans la Gaule, et détruisirent les villes de fond en comble. Il est en effet assez probable, que la cité neustrienne subit le sort de tant d'autres. Ce qui précède explique assez comment il arriva qu'elle fut presqu'entièrement anéantie; etiam periere ruinæ. Enfin, M. Estancelin s'efforce de retrouver le nom ancien de la ville qui n'est plus. Il consulte la table Théodosienne qui ne le conduit qu'à des probabilités; mais il rapporte un passage beaucoup plus concluant d'Adrien de Valois. Cet écrivain eite une ville appelée Augusta villa Ambianorum, qui, selon notre antiquaire, doit être celle qui faisait le sujet de son Mémoire, et dont il croit reconnaître le nom trèscorrompu dans celui du village d'Aoûte, séparé des ruines du Bois-l'Abbé par la longueur de la vallée seulement, et toujours désigné, d'ailleurs, dans les plus anciens actes, sous la dénomination de Augusta. Nous fondant sur cette proximité et cette ressemblance de noms, nous ajouterons, en terminant, qu'il est possible que la cité en ruines s'étendît anciennement jusqu'au lieu occupé aujourd'hui par le village, qui, étant dans ce cas très-probable, la seule partie sauvée de la destruction, aurait naturellement conservé le nom de la ville entière dont il serait le reste.

234. Mémoire sur l'ancienne ville des Gaules qui a porté le nom de Samarobriva; par M. Mangon de la Lande. In-8°. Saint-Quentin, 1827; Tilloy.

Amiens et Saint-Quentin prétendent concurremment au nom

de l'antique Samarobriva: M. Rigollot est l'avocat de la première de ces villes, et M. Mangon de la Lande, celui de la seconde. Les deux cités prennent une égale part à la marche de leur cause, encouragent leurs champions, les excitent par leurs suffrages, et attendent le jugement des doctes sur cette patriotique controverse. Il faut espérer qu'elle finira bientôt; les mémoires des avocats sont empreints déjà de cette vivacité qui prouve que chacun d'eux fait sienne et personnelle cette question de géographie comparée, et ce que nous serons remarquer d'abord, c'est qu'aucun des deux écrivains, dans leurs laborieuses recherches et dans leur énumération des autorités de toute sorte en ce qui touche le sujet de leurs écrits, n'a connu ni cité le travail d'un homme de grand poids qui a aussi examiné tous les points accessoires de la question principale si chaudement controversée, je veux dire les Observations sur la situation de quelques peuples de la Belgique et sur la position de quelques places de ce pays, lors de sa conquête par les Romains, par Fai-ART, mémoire inséré dans le Tom. XLVII du Recueil de l'Académie des inscriptions, pag. 435 à 457. Ces observations nous ont paru très-propres à éclaircir bien des difficultés et sur les distances réciproques des lieux, tirées du texte de César, et sur les corretions probables qui peuvent être admises, ou rejetées comme trop hardies. Quoiqu'il en soit, M. Mangon de la Lande reprend une à une les objections de M. Rigollot, en examine la solidité et la justesse, explique et corrobore par de nouveaux faits ou des considérations nouvelles ses propres assertions et les conséquences qu'il a tirées du texte des Commentaires, des distances qui y sont mentionnées, appliquées aux localités modernes, et la bonne foi de sa discussion pourra séduire plus d'un lecteur et l'entraîner à reconnaître Samarobriva (Pont sur la Somme, selon l'étymologie très-probable qu'il en donne) dans l'emplacement actuel de Saint-Quentin. Nous ne pouvons qu'applaudir au zèle qui se montre dans beaucoup de villes de la France pour en éclairer ou illustrer les antiquités. Les doutes de la géographie comparée sont encore en grand nombre: honneur à ceux qui, comme MM. Rigollot et Mangon de la Lande consacrent leurs lumières et leur zèle à les diminuer: ce sont autant de certitudes que l'histoire doit y gagner, et la vérité sur les lieux ne peut manquer d'en répandre sur les faits.

L. R.

235. Mémoire sur les auines de Vieil-Évaeux (Eure); par Rever. In-8°, avec 16 planches. Évreux, 1827; Ancelin.

Le volume que nous annonçons a été imprimé par l'ordre de la Société d'émulation du département de l'Eure; il serait trèsutile que les Sociétés littéraires de nos provinces suivissent cet exemple. Nous sommes convaincus que de très-bons mémoires sur des faits particuliers de l'histoire de France, de très-exactes descriptions des monumens qui existent dans chaque localité, sont communiqués à ces Sociétés; mais ces travaux sont perdus pour la science, tant qu'ils restent enfouis dans leurs cartons. Aujourd'hui une émulation généreuse excite le zèle de l'administration publique, et les plus honorables citoyens de nos villes concourent de tous leurs moyens à en rechercher les illustrations de tous les temps, à les faire connaître, à appeler sur elles l'attention et la justice des écrivains qui reproduisent nos annales nationales: c'est sans contredit leur préparer d'excellens matériaux déjà bien élaborés.

Feu M. Rever a travaillé d'après ces idées que son zèle lui suggèrait de prime abord, et les recherches sur Vieil-Évreux en sont le fruit. Le volume que nous annonçons en est le résultat : il se compose d'une suite de mémoires et de notes plus on moins étendus. La première moitié du volume, celle qui se rapporte aux fouilles et aux découvertes primitives, a déjà été annoncée dans le Bulletin, Tom. VIII, nº 327; il ne nous reste donc à faire connaître que la 2e partie. Elle renferme beaucoup de recherches physiques et chimiques sur des faits relatifs aux monuments découverts; nous avons annoncé aussi son opinion, et les faits sur lesquels il la fonde, au sujet du platine qu'il croit avoir été connu des anciens (Voy. le Bulletin, Tom. IX, no 124\. Ce que nous avons à remarquer de nouveau pour les lecteurs du Bulletin dans le volume de M. Rover. se borne donc aux planches et à leur explication. Ces planches représentent les divers objets antiques trouvés dans les fouilles; il y a une grande pierre levée de l'époque gauloise; presque tout le reste est romain; ce sont des constructions, restes de bains et autres édifices; des poteries à reliefs ou communes, des portions de mosaïques, des ustensiles en bronze, et parmi eux se trouve un mors de bride en fer, des figurines dont plusieurs sont du style égyptien, ce qui a été remarque déjà parmi les figures découvertes dans des ruines romaines; il y a aussi des médailles comme partout ailleurs. On peut donc considérer le volume des mémoires de M. Rever comme une bonne monographie sur les antiquités de Vieil-Évreux, où M. Rever reconnaît comme le *Mediolanum* chef-lieu du peuple *Aulerci*. L. R.

HISTOIRE.

236. DELL' ORIGINE DEI COGNOMI, etc.—Sur l'origine des noms et surnoms; lettre de L. CIBRARIO à Jos. MANNO. In-8°. Turin, 1827; Pic.

L'ouvrage de M. Cibrario vient après ceux de De la Roque, réinprimé par l'auteur à la suite de son Traité de la noblesse, Rouen 1735. Le P. Menestrier, dans son véritable art du blason, Montfaucon et Mabillon ont aussi traité le même sujet, et nous avons rendu compte dans le Bulletin de 1827. Tom. IV nº 146, de l'ouvrage plus général sur les noms d'hommes, publié par M. Eusèbe Salverte. M. Cibrario n'ajoute rien aux notions spéciales sur la matière; mais il sait de ses principes une application plus particulière aux noms propres italiens; il en cite 486, quelques-uns comparés aux noms français correspondans, dont il donne l'origine, et, en ce point, ses recherches et sa bonne critique commandent toute confiance en ses déductions. Il rapporte ces origines des noms et surnoms à 10 causes dont l'influence doit se retrouver dans tous les autres pays, et qui sont: 1º les noms d'anciennes familles romaines; 2º la patrie des personnages; 3º les qualités physiques; 4º les qualités de l'esprit ou du cœur; 5º les fonctions publiques et autres qualités honorifiques; 6° les noms des pères, mères, femmes, oncles, etc.; 7° les titres et dignités; 8° des terres et possessions; 9º les grandes actions, supériorité dans les professions, etc.; 10° des distinctions reçues, etc. M. Cibrario fait remarquer ensuite comment l'usage a corrompu l'origine et la véritable orthographe de beaucoup de noms propres, surtout quand ils passent d'une langue dans une autre. On voit donc que sa lettre est un bon sommaire sur le sujet qu'il y a traité. Le volume est terminé par une notice sur Philibert de Pingone: on la trouvera aux mélanges biographiques du Bulletin.

237. KATA SANKALITA; A COLLECTION OF MEMOIRS, etc.—Collection des mémoires sur l'astronomie chronologique indienne;

Digitized by Google

par le lieutenant-colonel John Warren. In-4°, 557 pag. Madras, 1825; imprim. du collége.

L'auteur, Français de naissance, mais au service d'Angleterre depuis 1791, avait d'abord pour but d'expliquer le calendrier tamoul; mais ce dernier étant basé sur des traités écrits en sanscrit, M. Warren étendit son travail, en lui conservant toute-fois sa forme primitive, ce qui en rend la lecture assez fatigante. On a cru s'apercevoir, bien que les théories soient toutes tirées de livres sanscrits, qu'il y a eu des notions étrangères mélées à ce fond, ce qui diminue, sous de certains rapports, le mérite littéraire de ce travail. De plus, l'auteur, de son propre aveu (p. 351), ne connaissant pas le sanscrit, a dû s'en rapporter ou à des travaux précédens de Davis, ou à des pandits du pays dont on n'est pas toujours sûr de tirer des notions certaines, comme les exemples de Bentley, et surtout de Wilford, le prouvent.

Les Indiens aiment, en toutes choses, les chiffres poussés à l'excès, peut-être parce qu'ils supposent qu'ils en seraient moins sujets à l'erreur; ils ont eu la patience de calculer le nombre des jours, et peut-être même des minutes, contenu dans la grande période astronomique (Mahajug) de 4,320,000 années; et l'auteur se plaint de ce que les logarithmes devenant tout-àfait inutiles, il faille à tout instant recourir à la règle de trois (Treirasika), aussi longue qu'ennuyeuse.

La 1^{re} partie de l'ouvrage contient l'exposition de l'année solaire en usage chez les Tamouls. Cette année est partagée en 6 saisons (ritu), dont chacune contient 2 mois; les jours sont de deux sortes: le Savan se compose du temps écoulé entre 2 levers du soleil, et le Saura comprend le temps que met le soleil à décrire un degré de l'écliptique. L'année civile admettant, comme chez nous, des jours intercalaires, les astronomes ont tâché de remédier à cet inconvénient en divisant l'année en 2 parties inégales, où les fractions des jours se trouvent compriscs. La durée du Savan a été diversement évaluée à 365 jours, 6', 12", 30", à 36", 34", ou à 12" 36". Les tables que l'auteur a ajoutées à son traité supposent le premier méridien à Avanti, que l'on croit être Oudjein, ou plutôt à Sanka (1), une des 4 villes imaginaires que les Indiens placent sous l'équateur à 90° de distance. D'autres astronomes prennent pour point de départ

^{(1) 75° 53&#}x27; 15" E. de Greenwich. 73° 33' o" E. de Paris.

la petite île de *Ramissuram* (1), située entre Ceylan et la Terre ferme, à 9° 18" 7" lat. sept., célèbre par son observatoire et par une ancienne pagode.

N° 237

La seconde partie, contenant l'année luni-solaire, était sans contredit la plus difficile à traiter, et l'auteur avoue que souvent il était réduit à deviner avant de pouvoir démontrer; l'obscurité de ce calendrier est telle, que M. Warren pense que ses auteurs l'ont fait à dessein de dérober le secret de leurs principes à l'astronome aussi bien qu'au chronologiste; aussi Jones, qui s'était occupé précédemment de ce sujet, s'était contenté de l'efficurer (2). L'année commence avec la nouvelle lune qui précède l'année solaire; elle se partage en 12 mois auxquels on njoute, au besoin, un 13°; chacun de ces mois est divisé en 2 Pakcha, dont le 1er est nommé Jakla ou Joutcha (éclairé), et l'autre Krichna on Bakoula (sombre); chaque Pakcha contient 15 Tidhi ou jours lunaires de 23 heures 37' 27" et 1; l'année solaire en contient 371. Suit l'exposé de la gnomonique indienne, où l'auteur a étendu les découvertes de Davis, et l'exposition du système des intercalations pour accorder cette année, ainsi construite, avec l'année solaire. Il est vrai que l'auteur, dans cette exposition, est sorti de son sujet, son but étant l'utilité pratique, et l'année luni-solaire a cessé d'être en usage, excepté dans le Tellinga; mais des recherches sur des antiquités sont toujours sûres d'être bien reçues en Europe.

Vient ensuite la triple exposition du cycle sexagésimal de Jupiter (*Urihaspati Tchakra*), qui n'a jamais beaucoup servi en astronomie, mais très-fréquemment en chronologie, et l'auteur a consacré une quarantaine de pages (245-289) à donner des règles générales accompagnées d'exemples, destinées à faire voir la manière de calculer la date quelconque d'un ancien monument indien.

M. Warren a ajouté un traité sur l'année musulmane d'après des autorités un peu anciennes; cette partie ne saurait être d'aucun usage en Europe, où l'on possède les travaux d'*Ideler* et de *Navoni* à ce sujet; mais, aux Indes, les livres scientifiques sont très-rares, et on aime à trouver réuni dans un volume tout ce qui se rapporte au même sujet.

⁽²⁾ V. le Mémoire The lunar year of the Hindus. Asiatic Res. III, 257-293, édit. de Calcutta.



^{(1) 79° 22&#}x27; 5" Gr. 77° 1' 5" Paris.

L'auteur déclare, à différentes reprises, que l'astronomie pratique est son unique point de vue; toutefois on se demande si, d'après les données qu'il fournit, on est à même de voir plus clair dans la question sur l'antiquité de l'astronomie chez les Indiens, admise par Burrow(1) et niée avec une égale assurance par Bentley. Il est vrai que ce dernier, ne sachant pas le sanscrit (2), a pu être trompé par des pandits, de même que son ami Wilford; le P. Hardouin, dans son système connu, avait au moins lu les auteurs de l'antiquité; mais lorsque Bentley traite les pouranas de romans modernes (3), sans pouvoir en lire une ligne, on trouve, avec Colebrooke, qu'on peut facilement renverser son système par ses propres armes.

Il est clair que des progrès quelconques en astronomie doivent être précédés de progrès dans les mathématiques pures. Il est prouvé que nos chissres sont d'origine indienne, et que jamais les lettres de l'alphabet n'ont servi chez ce peuple comme numérales (4); l'invention du zéro ne saurait lui être refusée, quoique le mot Sunya, qui le désigne, ne se trouve pas avec cette signification dans l'Amara Kocha (p. 263, éd. Colebr.); les Arabes, en le nommant zifr (dont nous avons fait chiffre), qui signifie vide, n'ont fait que traduire le mot sanscrit qui a la même signification; dans la notation algébrique placée à gauche, en hant du chiffre, il désigne le minus. Burrow (5) avait déjà le dessein de traduire un traité sanscrit d'arithmétique; Taylor et Colebrooke l'exécutèrent. Le premier remarque (6) que, d'après une superstition très-répandue, la connaissance de ce traité donne un pouvoir surnaturel, tel que de compter en un instant les feuilles d'un arbre, etc. Cette idée se trouvant déjà dans le Mahabharata (7), il y a lieu de présumer que la connaissance de cette science lui est antérieure. C'était une opinion assez accréditée en Europe, que les Indiens se servaient de leurs formules sans les comprendre. M. Warren observe

- (1) Asiatic Res., II, 488, 489, édit. Calc.
- (2) Asiatic Journal, xx1, 364, 365.
- (3) Asiatic Res., VIII, 241.
- (4) Taylor, Liliwati introd. 35. Bombay, 816.
- (5) Asiatic Res., II, 489.
- (6) Liliwati, 38.
- (7) Nalus, 20, 9-11, p. 144, édit. Bopp.
 - G. Toma XI.

(p. 93, not.) avec raison que beaucoup de géomètres et d'astronomes, qui se servent des formules données par la *Mécanique céleste*, sont dans le même cas. Au surplus, Davis et Taylor (1) ont trouvé que cette opinion n'était pas fondée.

Pour l'algèbre, le traité de Brahmagypta, traduit par Colebrooke, contient des théories qui n'ont été retrouvées que dans le siècle passé par Euler et Lagrange. Il est vrai que cet auteur n'est que du septième siècle de notre ère; mais en fait de sciences mathématiques, les derniers livres sont toujours les plus usités; de la même manière Ptolémée éclipsa Marinus, et Strabon fit oublier Eratosthène. Il serait possible au reste qu'un ouvrage réputé d'un âge mythique, fût assez moderne; car les Indiens avaient l'habitude, selon la remarque judicieuse de M. de Schlegel (2), de mettre leurs nouvelles découvertes sous les noms que déjà l'antiquité révérait.

La traduction d'un traité complet d'astronomie serait sans doute le meilleur moyen pour faire cesser les incertitudes au sujet des connaissances que les Indiens y pouvaient avoir. Colebrooke (3) les suppose plus forts en théorie qu'en observation; toujours est-il vrai (4) que les Indiens, en admettant que la distance d'Oudjein à Panca (sous l'équateur) est la 16^e partie de la circonférence, ne se sont trompés que d'un quarante-cinquième. Nous ignorons si cette évaluation est celle d'Aryabhatta dont parle Colebrooke (5); si cela était, elle serait vraisemblable et antérieure à notre ère.

D'après tout ce qui précède, nous croyons avoir fait voir qu'à la vérité il faut encore des développemens et surtout des faits ultérieurs, mais que déjà maintenaut on se sent porté à se décider pour l'affirmative dans la question relative aux connaissances que l'inde antique pouvait avoir dans différentes branches des sciences exactes. Au reste, ces peuples avaient, comme les Grecs, le talent de s'identifier, même avec les inventions importées. La laugue sanscrite est si flexible et si riche, que jamais, ou bien rarement, un mot étranger n'indique des idées ou des inventions étrangères.

- (1) Asiatic Res., II, 228, 244, Liliwati, 37.
- (2) Bibliothèque indienne, II, 472.
- (3) Asiatic Journal, xx1, 365.
- (4) Liliwati, 3g.
- (5) Brahmegypta and Bhascara, xxx1x; London, 819.

a38. Copie d'une lettre écuite de l'Inde en 1537, à Constantino de Priuli, reçue par celui-ci en 1539, et contenant diverses choses merveilleuses relatives à cette contrée. 40 pp.. Venise, 1824; Alvisopoli. (Giorn. arcad. di scienze etc.; juin 1824, vol. 66, p. 325.)

La lettre que nous annonçons fut écrite par Massio Priuli à ses amis de Venise, sa patrie. Imprimée pour la première sois dans le 16° siècle, par Marcolino, elle est devenue sort rare et est presque tombée dans l'oubli. L'abbé Moschini en a publié une nouvelle édition précédée d'une savante présace.

Après un préambule consacré à la piété filiale, à l'amour de la patrie et à l'amitié, Maffio Priuli entre en matière et parle des mœurs indiennes en commençant par la religion. Il raconte lus supplices que s'imposent les Indiens pour honorer leurs dieux. Mais nous ne pouvons nous empêcher de croire que ce récit est au moins exagéré : le lecteur va en juger. « Les uns, dit-il, se déchirent la chair et en donnent des lambeaux aux assistans qui les conservent précieusement et s'en servent dans leurs ablutions après les avoir réduites en cendres. Les autres, non contens de cette espèce de boucherie, s'arrachent une côte et un nerf de la gorge, et en font un arc avec lequel ils lancent aux spectateurs les plus éloignés des morceaux de leur chair, accompagnant de telles horreurs d'une sorte de chant an milieu duquel ils expirent. »

Passant aux autres usages de la vie, Priuli donne des renseignemens sur les vaisseaux indiens, dont les pièces sont assemblées non au moyen de clous, mais avec des cordes dont la matière est l'écorce de l'arbre qui produit les noix d'Inde. Selon
l'auteur, cet arbre leur sert à faire les vaisseaux, les voiles, les
ancres, les haubans et les mâts; il leur procure de plus une nourriture et une boisson abondantes. Suivant le même, les Indiens
vont tout nus, excepté qu'ils portent une ceinture faite de toile
de coton; ils se laissent croître leurs cheveux et leurs ongles,
sans jamais les couper. Priuh dit que les langues de l'Inde sont
très nombreuses, et qu'il en a compté jusqu'à deux cent-soixante
deux.

Nom lisons encore dans cette lettre que la chair humaine était celle qu'almaient le mieux les habitans d'une île de l'Inde qu'il ne nomme pas; que « le fils vend son père quand celui-ci est

vieux, parce qu'il est plus honorable d'être mangé que de mourir naturellement.

L'auteur rapporte que dans un pays de l'Inde, celui qui veut donner un régal, sert à ses convives un chien mort et plein de vers; et que plus il sent mauvais plus on le trouve bon. Ensuite il entre dans des détails assez circonstanciés, sur divers usages de l'Inde peu curieux, ou que l'on trouve dans toutes les relations des voyages; les bornes d'un simple extrait ne nous permettant pas de les transcrire, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage original.

239. Hellenische Alterthumskunde etc. — Antiquité hellénique, considérée sous le rapport de la politique; par Guill. Wachsmuth, profess. d'histoire à l'université de Leipzig. 1rd partie: Constitutions et rapports politiques extérieurs des états helléniques. 2^e division: Depuis les guerres contre les Perses jusqu'à la fin de l'indépendance des Hellènes. In-8^o de x11 et 536 pp.; prix 2 thlr. 18 gr. Halle, 1828; Hemmerde. (Leipzig. Literat. Zeitung; mars 1828, p. 501.)

Cette seconde division termine à peu près la moitié de tout l'ouvrage. Nous n'en signalerons que les chapitres les plus in-. portans. Ce sont : p. 1-18, la fameuse guerre contre les Perses; p. 18-83, la démocratie en général et la démocratie athénieum en particulier; p. 58-69, Périclès, ses compagnons et ses adversaires; p. 99-109, l'oligarchie; p. 141-147, caractère de la guerre du Péloponèse et l'influence qu'elle a exercée en général sur l'économie intérieure des états helléniques; p. 147-208, état intérieur d'Athènes pendant la guerre; p. 265-283, la démocratie athénienne en général, l'assemblée du peuple et la démagogie, les tribunaux et les sycophantes, la comédie ancienne, Cléon et Nicias, Alcibiades, ses amis et ses adversaires, les menées des oligarques etc., la nouvelle démocratie athéniense depuis son origine jusqu'à l'époque de Philippe; p. 307-316, démocratie hellénique en général, depuis la fin de la guerre du Péloponèse. La 2e partie aura pour objet; a) l'administration en gé néral; b) économie politique; c) administration judiciaire, militaire, de police, établissemens de bienfaisance; d) éducacion et instruction publique, réglemens relatifs à la vie physique et morale; e) sciences, arts et religion.

240. Fn. CREUZERI ORATIO de civitate Athenarum humanitatis parente. In-8°. Francsort-sur-Mein, 1826; Brœnner.

M. Creuzer a prononcé ce discours à Leyde après avoir quitté Heidelberg; ses amis et ses élèves l'ont engagé depuis à le faire imprimer, et on doit lui savoir gré d'avoir cédé à leurs instances. Ce discours est tout-à-fait in genere laudativo, et il n'y a pas autre chose à dire lorsqu'on doit parler d'Athènes, le véritable foyer de la civilisation de l'antique Grèce.

M. Creuzer rappelle donc tous les succès de la ville de Minerve dans tous les genres, et les noms de ses hommes devenus eélèbres dans la paix et dans la guerre, les camps et les cités, les arts et les sciences, les lettres et la philosophie. Le sujet était vaste, et l'orateur ne pouvait qu'être embarrassé de l'abondance des matériaux. Du reste, s'il rappelle sommairement la gloire d'Athènes, c'est pour intéresser de plus en plus la génération présente à la résurrection de la Grèce. Ce motif est si noble qu'on ne peut que louer M. Creuzer d'avoir choisi un tel sujet; l'autorité de son nom doit en donner beaucoup à ses conseils. Selon l'usage, il a commencé par l'éloge des célèbres érudits de Leyde; il devait cette politesse à ses nouveaux hôtes, et il y a satisfait. Quelques notes expliquent celles de ses phrases où il n'a pu donner à ses idées plus d'extension que le genre oratoire ne lui permettait de le faire.

241. HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION GRECQUE; par M. Alexandre Soutzo, témoin oculaire d'une grande partie des faits qu'il expose. In-8° de 466 pages, avec le portrait lithogr. d'Alexandre Hypsilantis. Paris, 1829; Firmin Didot.

«La plupart des historiens de la révolution grecque ont rédigé leurs écrits d'après les rapports souvent erronés de quelques voyageurs, ou les relations intéressées des différens partis qui ont déchiré la Grèce: dans leurs ouvrages la vérité se trouve altérée de mille manières; les actions d'éclat de nos plus grands capitaines y sont défigurées ou méconnues; les traits originaux de leur caractère, omis ou dénaturés, leurs noms même mutilés ou laissés dans l'oubli; les événemens les plus remarquables, entassés saus ordre et sans liaison, sont attribués à des causes secondaires et souvent à des hommes qui n'ont jamais existé, ou qui méritent peu de fixer les regards de la postérité.

« Quant à moi, ajoute l'auteur, voulant retracer fidèlement les faits mémorables qui ont signalé la lutte dans laquelle ma patrie se trouve encore engagée, j'ai visité les lieux où je pouvais puiser aux sources mêmes; mes relations avec tous ceux qui ont influé sur les destinées de la Grèce m'ont éclairé sur leurs sentimens et sur leur conduite; mon refus constant d'accepter aucun emploi m'a laissé libre d'engagemens envers tous les partis. Riche de documens authentiques, exempt de toute passion, sans condescendance pour le vice, sans enthousiasme pour la vertu même, je consacrerai ma plume à la vérité, et je distribuerai le blâme et la louange avec l'équité d'un juge impartial. »

La première partie de cette citation, c'est-à-dire le jugement porté par l'auteur sur les historiens qui l'ont devancé dans le recit des événemens qui ont signalé la régénération de la Grèce, bien qu'à certains égards il soit en effet applicable à plusieus ouvrages que l'on nous a donnés sur ce sujet, paraîtra sans doute un peu sévère de la part d'un écrivain qui entre dans la même carrière, et qui se présente devant le juge naturel de tous, le public. C'est un engagement formel, d'ailleurs, de ne point escourir les mêmes reproches et de faire mieux que ses prédéces. seurs, et l'on sera fondé sans doute à se montrer d'autant plus sévère à son égard qu'il l'est plus lui-même pour les autres. Quant à la seconde partie de la citation, nous y trouvons en effet des garanties personnelles, et les considérations tirées surtout de la position de l'écrivain doivent nous donner tout lieu d'espérer qu'il aura bien rempli sa tâche. C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans un prochain article. E. H.

242. Institutes de Gaius, traduites en Français; par J. B. E. Boulet. 3º et 4º commentaires. In-8º. Paris 1827; Mansut fils.

En annonçant la traduction des deux premiers commentaires de Gaius (Bull. 1827, Tom. VII, n° 32), nous louâmes les efforts ordinairement heureux que M. Boulet avait faits pour reproduire fidèlement et sans paraphrase, la pensée du jurisconsulte romain, tout en regrettant qu'il cût trop souvent sacrifé le soin de l'élégance au désir de l'exactitude. Nous relevâmes en même temps quelques-uns des passages où il nous parut n'avoir pas saisi le sens du texte original. Malheureusement, nous ne

pouvons féliciter aujourd'hui M. Boulet sur ses progrès dans. l'art de traduire. Son nouveau travail paraît avoir été fait avec trop de précipitation; des fautes assez nombreuses s'y font remarquer, et, indépendamment des contre-sens absolus, dans beaucoup d'endroits, les termes employés sont tellement vagues, la construction et la liaison des phrases tellement négligées, que le sens reste obscur et confus. Par exemple, M. Boulet traduit mancipio dare par vendre (comm. 4, § 117), mancipare par livrer (ib. § 131), ce qui est d'autant plus inexact, que mancipare est employé dans te paragraphe en opposition avec vacuam possessionem tradere; autre exemple: Aliquando tamen civis romanus libertus tanquam latinus moritur, VELUTI si latinus salvo jure patroni ab imperatore jus Quiritium consecutus suerit (comm. 3, § 72). Quelquefois cependant un affranchi, citoyen romain, meurt latin, DE MÂNE QUE LORSQUE, PAR EXEMPLE, l'empereur a accordé au latin, etc., traduction qui ferait croire que le cas indiqué n'est pas celui que le jurisconsulte avait en vae en commençant sa phrase, mais un autre cas semblable au premier.

Voici des contre-sens encore plus graves. Comm. 3 § 125. Lex vicesima hereditatum ne veut pas dire la loi 20 des hérédités, comme le veut M. Boulet, mais la loi sur l'impôt du vingtième qui se percevait sur les successions testamentaires des citoyens romains. La méprise est d'autant plus singulière, qu'à cet impôt se ratache une révolution importante dans le droit public des Romains. On sait que l'empereur Caracalla, non content d'avoir élevé le taux de cette contribution au dixième et supprimé diverses exemptions, étendit tout d'un coup la classe des contribuables, en déclarant que tous les hommes libres de naissance, habitant l'empire romain, seraient citoyens.

§ 180. Tollitur adhuc obligatio litis contestatione, si modo legitimo judicio fuerit actum. Nam tunc obligatio quidem principalis dissolvitur, incipit autem teneri reus litis contestatione: sed si condemnatus sit, sublata litis contestatione, incipit ex causa judicati teneri. » Ce paragraphe est fort important, car en le rapprochant des §§ 103-109 du commentaire 4, il fait disparaître la contradiction qui existait dans les hivres de Justinien, entre le principe que la litiscontestation opère novation, et le principe que la chose jugée n'éteint pas l'action ipso jure, mais fournit seulement une

exception. Nous apprenons que cette novation ne s'opérait que dans certains judicia legitima, et que précisément dans ces cas, l'action était supprimée ipso jure, et l'exception rei judicatæ devenait superflue.

Voici comment M. Boulet rend la dernière phrase de ce paragraphe: « Si la litiscontestation est terminée et que le défendeur soit condamné, c'est alors la force de la chose jugée qui l'oblige. » Le sens est évidemment: si le défendeur est condamné, alors l'obligation produite par la litiscontestation étant éteinte, il commence à être obligé en vertu d'une nouvelle obligation, celle résultant du jugement.

\$ 221. «Si filiæ meæ, quæ Titio nupta est, injuriam feceris, non solum filiæ nomine tecum agi injuriarum potest, verum etiam meo quoque et Titii nomine. « Trad. « Si vous avez fait injure à ma fille, épouse de Titius, je puis vous poursuivre tant au nom de ma fille que de mon chef et de celui de Titius. » Le texte dit bien que l'injure faite à une femme mariée donne lieu à trois actions, mais il ne dit pas, et il ne devait pas dire en effet, que le père de cette femme pût exercer, outre son action et celle de sa fille, celle qui appartient au mari.

Dans le 4^e commentaire, les contre-sens sont plus fréquens. Quelques-uns, sans doute, peuvent être attribués à la précipitation; car plus d'une fois, lorsque la même phrase se présente de nouveau le sens en est alors bien rendu. Ainsi, au § 21, où il est question de l'action de la loi per manus injectionem, le texte porte : « Nec licebat judicato manum sibi depellere, et pro se lege agere; sed vindicem dabat, qui pro se causam agere solebat. » Ce que M. Boulet traduit ainsi : Celui-ci, qui avait subi jugement, ne pouvait se dégager et n'avait en sa faveur aucuse action de la loi, mais il présentait une caution qui prenait son fait et cause. » Et cependant un peu plus loin, \$24 et \$25, il traduit avec plus de raison, pro se lege agere par se défendre soi-même. Quand on lit dans les notes, p. 426, qu'il y avait des « formules imitées des actions de la loi, quæ ad legis actionem exprimenter et d'autres formules qui valaient de leur propre force, que sud 'wi et potestate constant »; et que « la condiction, quoiqu'elle porte le nom d'une action de la loi ainsi nommée, n'est pas cependant imitatrice de cette action : Nulla formula ad condictionis fictionem exprimitur »; quand on lit, dis-je, cette analyse exacte du

texte de Gaius à la fin du volume, il y a lieu de s'étonner de trouver dans la traduction les passages correspondans ainsi défigures : « de plus, parmi les actions, les unes ont besoin d'une fiction pour être légitimes (§ 10). Quand à la condiction, aucune fiction ne l'a étendue aux formules (§ 33). »

\$ 11. « Sacramenti actio generalis erat : de quibus enim rebus ut aliter ageretur lege cautum non erat, de his sacramento agebatur. » Cela ne veut pas dire que l'action du sacramentum s'appliquait aux cas *même* pour lesquels la loi n'avait pas donné d'autre action », puisque c'était précisément pour ces cas qu'elle servait principalement.

Dans le § 45, Gaius explique ce que c'est que les formules in jus conceptæ. Ce sont celles in quibus de jure quæritur. « Quales sunt quibus intendimus nostrum esse aliquid ex jure Quiritium, aut nobis dari oportere, aut pro sure damnum decidi oportere: in quibus juris civilis intentio est; » ce que M. Boulet rend ainsi: • Telles sont celles au moyen desquelles nous soutenons qu'une chose nous appartient par le droit quiritaire, qu'il y a obligation de nous donner, ou qu'un vol nous a causé quelque dommage : en ces divers cas l'intention est du droit civil. » Si l'intentio de l'action surti était conçue, comme le dit M. Boulet, elle serait au contraire concepta in factum, puisqu'une intentio in jus concepta doit présenter la question de savoir si tel droit appartient à un tel, si un tel doit donner, doit réparer le dommage comme voleur. Un peu plus loin, M. Boulet dit que « en certains cas, par exemple lorsqu'il s'agit de dépôt et de commodat, le Préteur donne encore des formules in jus conceptæ et in factum conceptæ. » Ces deux exemples ne sont point signalés comme des cas où le Préteur donne encore des actions in jus et des actions in factum, car il n'en donne jamais d'autres; mais comme des cas particuliers où il propose à la fois des formules in jus et des formules in suctum. La traduction que M. Boulet donne ensuite des deux formules n'en fait pas bien ressortir la différence caractéristique.

§ 51. « La condamnation est d'une somme indéterminée de de deux manières. Dans certains cas, elle fixe la somme d'une manière absolue, et alors on dit qu'elle renferme taxe. » Si la partie de la formule appelée condemnatio, fixait d'une manière absolue la somme à laquelle le défendeur doit être condamné,

elle ne serait plus incertæ, mais certæ pecuniæ. Il fallait dire qu'elle renfermait une limite que le juge ne pouvait dépasser, cum aliqué præfinitione.

§ 63 et 64. « Judici.... compensationis rationem habere... formulæ verbis præcipitur; sed quia id bonæ fidei judicio conveniens videtur, id officio ejus contineri dicitur. Alia causa est illius actionis qua argentarius experitur; nam is cogitur cum compensatione agere, cum compensatio verbis formulæ comprehendatur. Itaque argentarius, ab initio compensatione facta, minus intendit sibi dari oportere. » Le sens de ce passage est évident, malgré deux lacunes faciles à suppléer. Gaius dit que dans les actions de bonne soi, quoique la formule n'ordonne pas expressément au juge d'admettre la compensation, on regarde cependant comme de son devoir d'y avoir égard, parce que cela est conforme à l'équité, tandis que dans l'action donnée au banquier la compensation est exprimée en termes formels; aussi le banquier, faisant d'abord la compensation, prétend (intendit) qu'on doit lui donner seulement le restant. Il est bien difficile de démêler ce sens dans la traduction de M. Boulet. « Dans ces sortes d'actions, le juge, pour établir la compensation, n'est pas astreint aux termes de la formule; car on a cru qu'il était dans la nature de ces actions de laisser au juge cette faculté. Il en est différemment si l'action est intentée par un argenturius qui sera forcé d'agir avec compensation, parce que la compensation sera établie dans les termes de la formule elle-même. Aussi l'argentarius, après avoir, dès le commencement de la formule, établi la compensation, restreint ensuite sa demande. » Un peu plus bas (§ 65), il est question de celui qui a acheté les biens d'un homme en déconfiture, et qui étant ainsi devenu son successeur in universum ejus, exerce ses actions. « Item debet cum deductione agere bonorum emptor, ita ut in hoc solum adversarius condemnetur quod superest deducto eo quod invicem tibi de fraudatoris nomine debet. » Trad. « Doit encore agir, déduction faite après que la déduction de ce que l'adversaire vous doit, pour cause frauduleuse, a été faite, » au lieu de ce qui vons est du par le débiteur en déconfiture.

Judicium imperio continens n'est point un jugement sondé sur l'autorité, comme dit M. Boulet, § 104, mais une action renfermée dans la durée des sonctions du magistrat, c'est-à-dire qui est périmée si elle n'est jugée avant l'expiration de la magistrature du Préteur ou du Proconsul qui l'a donnée, par opposition aux judicia legitima, qui, d'après la loi Julia judiciaria se périmaient par dix-huit mois fixes. Cette distinction n'a aucun rapport, comme Gaius l'explique lui même, avec la division des actions en civiles et prétoriennes; et quand on dit de ces dernières que le Préteur les donne intra annum, cela ne veut pas dire dans l'année de sa magistrature, comme le croit M. Boulet, S 110, mais bien dans l'année du fait qui donne lieu à l'action, car après l'année de la magistrature, le Préteur ne donne ni action civile ni action prétorienne.

M. Boulet présente d'une manière un peu confuse tout ce qui concerne les præscriptiones, dont le principal usage était de limiter ce que le demandeur entendait soumettre à la décision du juge (deducere in judicium), afin de se réserver une nouvelle action en vertu de la même cause. Ainsi il traduit ces mots du paragraphe 131: « Necesse est ut cum hac præscriptione agamus », par ceux-ci: « Il faut poursuivre au moyen de la prescription, et cette phrase du § 133 « Ea res agatur, quod præjudicium hereditati non fiat, » par celle-ci: qu'il soit statué sur ce qu'aucun préjudice ne soit causé à l'hérédité. »

Nous remarquerons à cette occasion, que M. Boulet n'est pas heureux pour les formules, et qu'il est en général difficile de reconnaître dans ses traductions, les diverses parties qui composent une formule d'action, quoi qu'elles soient nettement tranchées et clairement expliquées dans le texte latin.

Dans le § 169, après avoir traité de l'action appelée cascellianum seu secutorium judicium, qui a pour but la restitution de la possession adjugée à l'adversaire pendant le litige, Gaius passe à une autre action qui tend à la restitution des fruits perçus pendant cette possession provisoire, et qui s'appelle fructuarium judicium. Il ajoute que cette action est aussi nommée sécutoire, mais non pas cascellienne comme la première : « dicitur autem et hoc judicium secutorium, sed non æque cascellanium vocatur. » Trad. « Cette action se nomme encore sécutoire,... mais ce n'est pas indifféremment qu'on la nomme cascellienne.

La plupart des fautes que nous avons relevées dénotent une connaissance un peu superficielle du droit romain, et prouvent que pour bien traduire il est aussi essentiel de posséder la matière traitée par l'auteur, que de bien savoir la langue dans

laquelle il a écrit. On rencontre aussi quelques fautes qui pourraient faire douter que le traducteur remplit suffisamment cette seconde condition, s'il n'était aussi naturel de les imputer à la précipitation; par exemple dans la traduction des passages suivans: in paucissimis causis, dans les causes les moins importantes (c. 4, § 54); unde tu illum vi dejecisti (formule de l'interdit unde vi), de ce que vous l'avez expulsé par violence (§ 154); quamvis heredes dupli non amplius obligati sunt, quoique les héritiers ne puissent être obligés pour plus du double (§ 172), tandis que le sens naturel, qui est aussi le véritable, est celui-ci: quoique les héritiers ne soient plus obligés au double (comme l'était le défunt.)

Nous terminons cet article en exprimant le regret que M. Boulet n'ait pas donné une indication des points principaux sur lesquels la découverte de Gaius a apporté des lumières nouvelles, détruit des erreurs accréditées, confirmé on rectifié les conjectures des interprètes. Cette indication formerait un complément très utile d'une traduction des Institutes de Gaius, et encouragerait les jeunes gens à étudier ce précieux monument du droit romain, non altéré par les compilateurs grecs ou barbares.

243. HISTOIRE DE RUSSIE ET DE PIERRE-LE-GRAND; par M. le général comte de Ségur, auteur de l'Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année 1812. In-8° de VIII-583 pages. Paris, 1829; Baudouin.

Essayer de renfermer en un seul volume l'histoire d'un peuple comme la Russie, celle d'un siècle aussi fécond en événemens et en résultats de tous genres que celui de Pierre-le-Grand, pourra paraître une entreprise un peu difficile, sinon téméraire. Mais l'auteur annonce d'avance qu'il a négligé les détails, qu'il ne s'est attaché qu'à la charpente du colosse russe. « Je n'ai prétendu, dit - il, suivre sa croissance que dans ses phases les plus importantes, que dans ses plus grands mouvemens : en d'autres termes, j'ai cherché la raison ou l'esprit de sa longue histoire; j'ai voulu la resserrer, la réduire, l'encadrer dans un tableau presque synoptique; je me suis efforcé de tracer ce tableau en caractères lisibles pour des gens de tout sexe et de tout âge. »

Il ne faut donc s'attendre à trouver dans l'ouvrage de M. de Ségur que l'indication rapide, la physionomie morale, pour ainsi ` dire, des faits principaux de l'histoire du peuple russe. Cette histoire ne sera, en quelque sorte, que le vestibule de l'édifice qu'il a voulu élever au législateur, au héros, au réformateur de son siècle, dans le Nord. La réputation que l'auteur s'est faite par la publication de son Histoire de Napoléon et de la Grande Armée en 1812, nous donne lieu d'espérer que son nouvel ouvrage sera plein d'intérêt. Un de nos collaborateurs, en rendant compte dans le Bullet, des sc. militaires (Tom. VL, nº 107). de celui que nous venons de rappeler, a dit avec raison : « C'est bien moins l'histoire militaire de la guerre même que les grandes scènes qu'elle offrit que M. de Ségur a voulu retracer. » Il en sera de même sans doute du volume que nous annonçons, et sur lequel nous nous proposons de revenir : nous devons nous attendre à y trouver plutôt des aperçus brillans que des recherches historiques bien profondes. Souhaitons de n'avoir pas aussi à confirmer cet autre jugement de notre collaborateur qui disait, dans l'article auquel nous renvoyons et au sujet du premier ouvrage de l'auteur : « ni la richesse du coloris dont il a paré son récit, ni l'intérêt dramatique qu'il a su y répandre ne peuvent obtenir grâce pour l'inexactitude des vues générales et d'une multitude de détails. » E. H.

244. Sur le sVarègues (Sievernaïa ptchéla. — Abeille du Nord; n° 9; 21 janv. 1826.)

M. Rasmussen, professeur à Stockholm, a publié une dissertation, de commercio Arabum Persaramque cum Russia et Scandinavia medio aevo, dont nous avons parlé, et dans laquelle, après avoir examiné les différentes opinions émises jusqu'à ce jour sur les Varègues, il soutient par de nouvelles preuves qu'ils étaient Scandinaves. A cette occasion, l'Observateur de Riga fait l'observation suivante: « Rien de plus étrange, dit-il, que le peu d'accord qui règne parmi les historiens au sujet des Varègues, tandis que nous possédons l'ouvrage de Ville-Hardouin, historien français, qui, ayant combattu et véeu pendant quelque temps au milieu d'eux, mérite sans doute quelque croyance. Dans la description qu'il fait de la conquête de Constantinople par les Francs, cet auteur, qui y prit une part fort active, dit

expressément que les gardes du corps ou satellites des empereurs grecs étaient tous des Anglais et des Danois, » Est-il donc encore besoin d'autres témoignages pour reconnaître que le nom de Varègue, dans le Nord, désignait en général un homme armé, un guerrier? — Demander aujourd'hui où se trouvait le pays des Varègues, c'est commettre la même erreur que ceux qui, dans cinq cents ans d'ici, en lisant qu'au 19^e siècle il y a eu des dragons dans les troupes européennes, se mettraient l'esprit à la torture pour deviner la situation du pays appellé Dragonie.

A. J.

245. APERÇU MISTORIQUE ET STATISTIQUE DE LA FINLANDE. (Vestnik yevropoui. — Courrier de l'Europe; oct. 1826, n° 19 et 20, pag. 161.)

La grande principauté ou le grand duché de Fínlande doit ce nom au principal peuple qui l'habite. Les Finois étaient anciennement très-nombreux; car aujourd'hui même ils occupent tout le nord de l'Europe et une partie de l'Asie. Il est même hors de doute qu'ils s'étendaient fort avant vers le Sud; mais resserrés dans la Scandinavie par les races gothiques, et chasés de l'Europe orientale par les Slaves, les Huns, les Mongols et les Tatars, ils furent peu à peu contraints de rester dans les contrées septentrionales. On trouve la preuve de leur habitation primitive dans les noms de plusieurs fleuves, lacs et cantons de la Russie dont on ne saurait expliquer la signification mi par la langue russe, ni par celle des Tatars.

Les Finois habitaient la Tavastie (1), la Carélie (2), la Savolaxie (3), les Bothnies orientale et occidentale (4), cependant on ne les voit plus dans ces deux dernières provinces dès la fin du XIII^e siècle. Le nom de ce peuple était connu dès les temps les plus reculés. Tacite et Ptolémée en font mention. Jornandès les divise en habitans des forêts et Finois gardeurs de troupeaux. Procope et Alfred-le-Grand leur donnaient les mêmes noms.

Les opinions sur leur origine sont très-partagées; mais la plus

- (1) Où sont sujourd'hui les gouvernemens d'Azof, de Kiménégardak et de Tavastong.
 - (a) Les gouvernemens actuels de Wibourg et d'Olometak.
 - (3) Les gouvernemens actuels de Wibourg et de Kouopiosk.
- (4) Le Bothnie orientale comprend aujourd'hui les provinces de Wass et d'Onliaborg l'occidentale; la province auddoise du même nom.

raisonnable est celle de Lehrberg qui les affilie au peuple schoude : leurs principales races sont: les Laplandais ou Lapons qui occupent la partie la plus septentrionale de l'Europe; les Finois proprement dits, habitans du grand duché de Finlande (1); les Estes, dans le gouvernement d'Esthonie, et le nord du gouvernement de Livonie; les Liviens, entre les Latisches de la Livonie et la Courlande; les Permiakes, dans le gouvernement de Perme, qui habitaient autrefois dans les provinces de Novgorod et d'Archangel; les Ziriané, dans le gouvernement de Vologda, aux environs d'Oustiouque, et dans celui de Perme; les Vogoulitches, non loin des monts Oural, dans les gouvernemens de Perme et de Tobolsk; les Votiaks, dans les provinces de Viatkov et d'Orenbourg; les Tchéremisses, dans celles de Kasan et de Simbirsk; les Tchouvaches, dans celles de Viatka, de Simbirsk et de Nijegorod; les Mordviens, dans les gouvernemens de Kasan, Penza, Simbirsk, Orenbourg, Nijegorod, et dans quelques endroits de celui de Tobolsk; les Ostiaks de l'Oby, sur les rives de l'Oby, de la Konda et de l'Irtisch; les Teptéri, dans le gouvernement d'Orenbourg. Les races finoises qui ont disparu sont : les Tchoudes zavolotski, les Vesses, qui habitaient près du lac Blanc (Béloié ozéro), et les Mériens, aux environs de Rostof, près du lac Péreslafsk.

Les Finois doivent leur nom aux Germains, car Fen ou Fenne, en langue germanique, signifie marais, pâturage, lieu bas et humide. Ils ont été nommés ainsi vraisemblablement, parce que dès les temps les plus reculés, ils ont habité dans des contrées marécageuses et couvertes de forêts. Ils se donnent eux-mêmes le nom de Souomalaissi, c. à d. habitans des marais. De ce mot les Russes ont formé celui de soum, et ils ont appelé le souverain de la Finlande prince de Soum.

A l'exemple des Normands, les Finois exerçaient le métier de pirates sur les côtes de la Suède. Erik Edouardson, roi de ce pays, profita de cette circonstance pour soumettre la Finlande à sa domination et y répandre les semences du christianisme. Les barbares défendirent leur indépendance avec intrépidité;

(1) On les nomme musi *ljoriens* du nom de la rivière ljora, ou *Ingermaniandais* de l'Ingermaniandie qui comprensitiont le pays entre le Ladoga, la Néva, le golfe de l'inlande, la Narwa, et les gouvernemens de Pahof et de Kovgored.

mais enfin ayant été battus, ils commencèrent à embrasser la religion chrétienne, et reçurent le baptême de Henri, évêque d'Upsal. Afin de maintenir ses nouveaux sujets dans la dépendance, il fonda la ville de Wibourg dans la Carélie, fit construire une église à Rendamek, où il établit un siège épiscopal qui fut transféré à Abo, en l'année 1300. Après avoir chassé les Finois et les Lappes de la Bothnie orientale, il peupla ce pays de Suédois (1158). A la mort d'Erik, la Finlande se révolta, et ses habitans s'opposèrent ouvertement à l'introduction du christianisme. Dans leur fureur ils immolèrent sur les autels de leurs idoles les enfans de ceux d'entre leurs compatriotes qui avaient été baptisés. Ces cruautés exercées contre les Chrétiens engagèrent le comte Birger à marcher contre la Finlande en 1249. Il vainquit les habitans de la Tavastie, les força de se faire de nouveau Chrétiens, et construisit la forteresse de Tavastehous, dont la nombreuse garnison devait provoquer le respect et la crainte des insurgés. Dans une troisième campagne en 1293, la Finlande fut entièrement soumise par les Suédois; et le maréchal Torkel Knoutzon fonda les places de Neischlot et de Karlscrona, fortifia Wibourg et restaura la fortification de Kexholm.

Les Russes firent également de nombreuses incursions dans cette contrée. En 1042, Wladimir, fils du grand prince Yaroslaf marche contre les Yames et les défait. En 1123, Vsévolod, fils de Wladimir Monomaque, n'est pas moins heureux dans une expédition coutre la Finlande. En 1227, nouvelle invasion des Novgorodiens dans ce pays. Dans la même année, des prêtres sont envoyés pour baptiser les habitans de la Carélie. En 1294, les Novgorodiens s'emparent de Kexholm, et en 1295, ils détruisent la forteresse de Landskron, qui fut reconstruite par les Suédois en 1301, et reprise par les Russes en 1301, malgré la courageuse et opiniâtre résistance du célèbre et valeurenx Sten-Stour. En 1323, traité d'Orckhof entre les Suédois et le grand prince George de Moscou. En 1348, le traité est rompu par Magnus Erikson, roi de Suède; mais bientôt après la paix est de nouveau signée à Dorpat, et les deux peuples reconnaissent les conditions du traité d'Orckhof. La rivière Sestra est désignée pour servir de limite entre les états respectifs. 1475 et 1480, les Russes entrent en Finlande, mais ils sont repoussés;

ils essaient vainement de prendre Wibourg; ils éprouvent la résistance la plus forte de la part de la garnison commandée par le brave Canut Posse.

Jusqu'à l'an 1554, la Finlande fut souvent exposée aux incursions des Russes; la paix obtenue par Canut, gouverneur d'Abo, envoyé en qualité d'ambassadeur à Moscou par Gustave Erikson, ne put même en arrêter entièrement le cours.

En 1605, Charles IX, roi de Suède, fonda la ville de Wasa, en Bothsie. La même année, il confirma les priviléges accordés à Helsingfors dans la Nilandie, et en 1607 la ville de Kaïanborg s'éleva par son ordre dans la partie septentrionale de la Bothnie, et les fortifications de Wibourg furent restaurées.

En 1617, en vertu du'traité de Stolbof (village entre Tikhoin et Ladoga), le Tsar Michel Féodorovitch cède à Gustave Adolphe Kexholm, la Carélie et l'Inguermanlandie. La frontière de la Russie fut désignée entre Ladoga et Isterbourg, près de la Lava qui se jette dans le lac Ladoga. Le comte Pierre Bragué, gouverneur de Finlande, ne négligea rien pour propager la civilisation dans cette contrée. En 1640, il fonda l'université d'Abo, et en 1642, il établit une in primerie de caractères en langue finoise. En 1697, famine horrible qui désola ce pays et fit périr une grande partie des habitans.

Pierre I^{er}, vainqueur de Charles XII, à Pultava, porta toutes ses forces contre la Finlande. En 1710, les Russes, commandés par l'amiral comte Apraxin, s'emparent de Wibourg, d'Abo et des îles Aland. Pendant le cours de cette guerre, qui dura jusqu'en 1721, les Russes parvinrent jusqu'aux rivières Tornéo et Kémi, et prirent même la forteresse de Kaïanborg. La paix fut enfin signée à Nistadt: la Russie obtint la Livonie, l'Inguermanlandie, une partie de la Carélie, le district de Wibourg, les îles d'Oesel, de Dago, de Mons, et Pierre I^{er} rendit à Frédéric, roi de Suède, le reste de la Finlande, et paya en outre deux millions de reichsthalers.

En 1741, sous le règne de l'impératrice Élisabeth, les Suédois ayant exigé plusieurs choses contraires aux intérêts de la Russie, le feld-maréchal comte Lascy recut ordre d'entrer en Finlande. Après s'être emparé de Frederiksham, cet habile général se dirigea immédiatement sur Abo, et s'étant rendu maître de la grande route qui conduisait à cette ville, il coupa

Digitized by Google

toutes les communications de l'ennemi avec le continent. 17,000 Suédois furent, par cette manœuvre, obligés de se rendre prisonniers de guerre. Un événement aussi malheureux pour ces derniers les força de demander la paix, qui fut signée à Abo, en 1743. En vertu de ce traité, la Russie gagna 226 milles de terrain en Finlande, et 70,000 habitans.

En 1808 la guerre recommença avec la Suède, qui refusait de souscrire au système continental; et après les succès rapides du général comte Buxhowden, la paix fut conclue à Frideriksham, et la Finlande réunie pour toujours à l'empire de Russie. Voici des détails fort intéressans sur cette contrée, extraits du rapport fait à l'empereur Alexandre par le comte Buxhowdea. « De superbes ports sur toutes les côtes des golfes de Finlande et de Bothnie, offrent les plus grandes commodités pour entretenir une nombreuse flotte : les bois de construction dont abonde toute la Finlande suédoise, et la facilité de les transporter jusqu'aux ports mêmes, présentent une foule d'avantages pour la construction des vaisseaux. Le commerce des bois de construction et de chaussage est la principale branche de la richesse de la Finlande, Bien que cette contrée ne soit pas abondante en productious de la terre, comme les provinces de la Russie méridionale, cependant il y a deux ans que l'on a exporté d'ici une grande quantité de blé pour l'étranger, et maintenant même (1808), malgré les mauvaises récoltes qui se sont succédées depuis deux ans, on n'aperçoit pas ici des traces trop grandes de disette. Les habitans de la Finlande se distinguent par un esprit d'ordre, beaucoup de propreté, des mœurs douces et un degré assez supérieur de civilisation. Un grand nombre de mines de fer et de cuivre, la possibilité de multiplier les manufactures et autres établissemens pour encourager l'industrie, tout cela présente de très-grands avantages en faveur de la Finlande.

Ce gouvernement offre maintenant une surface de 311,890 verstes carrées, dont un tiers de lacs et de marais, et les deux autres tiers de terre ferme. État de la population: en 1810, 1,054,810 des deux sexes; en 1815, 1,095,957; en 1820, 1,177,546; en 1824, 1,288,423. La masse de la population se compose de Finois; on en compte un million environ dans le grand duché de Finlande, y compris le gouvernement de Wi-

bourg; le reste des habitans peut se diviser de la manière suivante: 150,000 Suédois et Caréliens; 3,000 Russes domiciliés; 4,000 Lapons; il existe même quelques familles allemandes dans le gouvernement de Wibourg, et un petit nombre de Bohémiens dans ceux d'Ouléaborg et de Wasa.

La Finlande se divise en deux éparchies de la confession luthérienne; mais, parmi les Caréliens, on compte près de 20,000 individus qui suivent la religion grecque-russe. J.... T.

246. ALIGEMEINES SCHRIFTSTELLER UND GELEBRTEN LEXICON DER PROVINZEN LIVLAND, ESTHLAND UND KURLAND. — Dictionnaire général des auteurs et savans des provinces de Livonie, Esthonie et Courlande; rédigé par Jean-Fred. de RECKE, conseiller-d'état russe, et Ch. Ed. Napierski. Vol. I et A - F. 624 p. in-8°. Mitau, 1827; Steffenhagen.

Les travaux des savans de Livonie, Esthonie et Courlande sont si peu connus hors de leur pays, que MM. de Recke et Napierski ont rendu service à la littérature du Nord, en publiant un dictionnaire bibliographique de leur contrée. Nous avons déjà eu occasion de parler d'une dissertation de M. Napierski sur les historiens livoniens, estlandais et courlandais. M. de Recke a inséré, si nous sommes bien informés, plusieurs mémoires dans le recueil de la Société savante de Courlande. Les deux rédacteurs ont pris pour modèle le Dictionnaire allemand de Meusel; comme ce laborieux bibliographe, ils donnent d'abord une courte notice sur chaque auteur, et la font suivre d'un catalogue de ses écrits, même des articles qu'il a fait insérer dans les journaux; nous aurions désiré qu'ils eussent donné aussi quelques détails sur les ouvrages, au lieu d'en énoncer simplement le titre. Meusel, obligé d'embrasser une littérature très-riche, n'a pu entrer dans ces détails; mais ils seraient bien vus dans un dictionnaire provincial. MM. de Recke et Napierski ne se sont pas réduits aux auteurs nés dans les 3 provinces russes; ils ont cité aussi tous ceux qui y ont séjourné quelque temps, ou qui ont seulement écrit sur ces contrées. C'est ainsi qu'ils ont compris dans leur liste le comte de Bray, ambassadeur de Bavière, auteur d'un Essai historique sur la Livonie; Brasey, comte de Léon, officier-supérieur russe, qui était fils du conseiller Moreau, à Dijon, et dont les Mémoires politiques, amusans et satyriques, Véritopolie 1716,3 vol. in-12, contiennent quelques renseignemens historiques sur la même Livonie; puis l'aventurier Cavallo, homme bizarre, mort en 1805, dont on ne connaît pas l'origine, qui vécut quelque temps en Courlande, et qui, dans sa folie, prenait les titres de Vincentius, dux de magno Cavallo, medicus, botanicus, chymicus, pharmaceuticus, poëta, propheta, lama lamorum, pontifes pontificum, etc. Il portait un costume de cour du siècle de Louis XIV, était toujours muni d'argent sans pratiquer aucun état, et publiait des brochures qui n'avaient pas le sens commun. Les rédacteurs ont compris aussi dans leur dictionnaire Adelung et Busching qui se sont occupés de la géographie et des langues des 3 provinces. On a admis l'abbé Edgeworth, confesseur de Louis XVI, parçe qu'il est mort à Mitau, en 1807. Le 1er volume se termine à la lettre F, il sera probablement suivi de 2 autres. Si les éditeurs y donnent les mêmes soins, comme on n'en peut douter, ce sera un bon dictionnaire provincial de plus. D-c.

247. Kunzgerasste Geschichte des Kænigreichs Bayern. Histoire abrégée du royaume de Bavière, par J. M. Genaic, à l'usage des écoles primaires en Bavière. In -8° de 104 pp; pr., 6 gr. Würzbourg, 1826; Etlinger. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; juin 1828, 1° 145, p. 1157.)

Il paraîtrait, d'après le jugement du Journal allemand, que ce précis historique n'offre pas toute la perfection dont il est susceptible, et qu'il ne saurait être employé avec utilité qu'an moyen des corrections et des commentaires d'un maître versé dans cette matière.

L. D. L.

248. Annals of the house of Hanover. — Annales de la maison de Hanovre, recueillies et mises en ordre par sir Andrew Halliday, médecin ordinaire du duc de Clarence. 2 vol. gr. in-8°. Londres, 1826; Sams. (Monthly Review; août 1826, p. 384.)

Cet ouvrage, qui n'est qu'une compilation, est celui d'un homme laborieux qui se pique moins d'atteindre une haute renommée que d'être utile à ses compatriotes. L'exactitude, qualité essentielle à ces sortes d'écrits, constitue le principal mérite des Annales de la Maison de Hanovre. Le style en est as-

sez correct, et, bien qu'il soit sans élévation, il est toujours au niveau du sujet. Le Journal anglais relève quelques erreurs faciles à corriger, et qui, pour la plupart, ne sont que d'inadvertence, ou résultent d'un peu trop de confiance accordée à des autorités quelquefois suspectes.

W.

249. Minoire couronné en réponse a cette question proposée par l'Académie royale de Bruxelles: « Quel était l'état de la legislation et des tribunaux ou cours de justice dans les Pays-Bas autrichiens, avant l'invasion des armées françaises dans ce pays, et quels sont les changemens que la Révolution française et la réunion de ces provinces à la France, pendant près de vingt ans, ont opérés dans la législation et l'administration de la législation civile et criminelle? » par M. Pycke, avocat à Courtrai. xxvi et 295 pag. in-4°. Bruxelles, 1823. (Mémoires sur les questions propos. par l'Acad. roy. des sc. et belles-lettres de Bruxelles; Tom. IV, 1824.)

Après avoir, dans son introduction, jeté un coup-d'œil rapide sur l'histoire de la Belgique, M. Pycke annonce qu'il divisera son Mémoire en trois parties principales, dont la 1^{re} comprendra l'état de l'ancienne législation, considérée dans ses diverses branches et subdivisions; la 2^e présentera l'état des anciens tribunaux ou cours de justice; la 3^e indiquera les changemens opérés tant dans la législation que dans les tribunaux pendant la réunion de la Belgique à la France.

L'ancienne législation, objet de la 1^{re} partie, se composant de lois politiques, de lois civiles et de lois criminelles, chacune de ces matières est traitée dans un chapitre particulier. En commençant le chapitre 1^{er}, consacré aux lois politiques, l'auteur observe qu'à l'exception du Brabant et du Limbourg, qui jouissaient de leur charte constitutionnelle, appelée la joyeuse entrée, les provinces belgiques n'avaient point de recueil de leurs lois fondamentales. Après avoir subi plusieurs changemens, tant avant et sous le règne de Charles V, que pendant celui de Charles VI, le gouvernement des Pays-Bas fut complétement organisé par lettres patentes des 1^{er} octobre 1531, 2 juin 1702 et 2 janvier 1718, et cette organisation fut arrêtée d'une manière définitive par l'édit du 19 septembre 1725. C'est de ce dernier état, qui a subsisté, avec très-peu de variations,

jusqu'à sa suppression, en 1793, que M. Pycke présente les points les plus intéressans pour la législation politique, en s'occupant successivement du conseil d'état, du conseil privé, du conseil des finances, des chambres des comptes, etc. Telle est la matière du 1er paragraphe. Dans le 2e, qui a pour objet le pouvoir législatif, l'auteur traite d'abord des formes de la législation en général et des formes particulières de la publication des lois pour les provinces du Brabant et du Limbourg. Le § 3 est consacre aux états provinciaux et aux principes constitutionnels communs à toutes les provinces. Un de ces principes était que les Belges ne pouvaient être chargés d'impôts sans le consentement exprès des états provinciaux; de là cette maxime: la Belgique n'est pas un pays d'impôts, mais de subsides. Les § 4-10 s'occupent successivement des états des diverses provinces et des principes constitutionnels particuliers à chacune. Les SS 11 et 12 traitent de l'état militaire, et des communes et bourgeoisies.

Dans le chap. 2, destiné aux lois civiles, l'auteur annence que le droit civil belgique se composait des édits, ordonnances et déclarations du souverain, des coutnmes particulières, de la coutume générale, du droit romain, des statuts et règlemes politiques des villes et communautés séculières, des arrêts des cours souveraines, des sentences des juges subalternes et des avis des avocats. Il traite séparément de ces diverses sources du droit, et observe, à l'égard des lois romaines, qu'elles avaient conservé dans les Pays-Bas leur autorité législative, autant qu'elles n'avaient pas été changées, modifiées ou remplacées par les édits, ordonnances et autres lois des souverains du pays, ou par les coutumes homologuées, dont la réunion, au nombre de trois au moins, formait le droit commun coutumier, qui était préféré au droit romain. Au sujet des consultations d'avocats, M. Pycke rapporte que, lorsque des avocats étaient désignés par le juge supérieur pour donner leur avis dans les causes instruites par un juge subalterne, celui-ci était obligé de se conformer à cet avis. Ces consultations, que donnaient les avocats par forme de jugemens, s'appelaient avis pro judice. M. Pycke consacre deux paragraphes de ce chapitre au droit féodal et au droit canonique.

Dans le chapitre 3, notre auteur traite de la législation cri-



minelle, d'abord sous le rapport de la procédure, ensuite sous celui des crimes et des pénalités.

La 2º partie du mémoire, qui présente l'état des tribunaux ou cours de justice, contient, dans le chapitre 1ºr, des considérations générales sur l'administration de la justice, et, dans le chap. 2, les règles sur les attributions du grand conseil, des conseils provinciaux et des autres tribunaux.

Dans la 3º partie, M. Pycke retrace les changemens que la Révolution française et la réunion des Pays-Bas à la France ont fait éprouver à la législation de ce pays, sous le triple rapport de l'ordre politique ou constitutionnel, de l'ordre civil et de l'ordre criminel. Le chapitre 1er offre le tableau des révolutions successives qu'a subies le gouvernement français depuis l'an 3 jusqu'en 1814; il ne présente rien de nouveau pour des lecteurs français. Il est plus curieux pour nous de connaître le jugement que l'auteur belge porte sur nos codes, dont plusieurs sont encore en vigueur, sauf quelques modifications, dans une grande partie du royaume des Pays Bas. « Le code de procédure civile, auquel on reproche à juste titre un excès de formes trop minutieuses et trop propres à satisfaire l'avidité des procureurs, renserme d'ailleurs d'excellentes règles sur l'instruction de la procédure, et de très-bonnes dispositions législatives sur le fond des contestations. - - « La loi de brumaire an 4 était le code pénal et de procédure criminelle le plus sage et le mieux rédigé qui fût encore sorti des mains d'aucun législateur; il sera long-temps regretté par les sages magistrats et les bons jurisconsultes; et il a subsisté avec un succès complet, jusqu'à ce qu'il fût remplacé par deux codes impériaux, etc. » - « Ce code (le code pénal de 1810) se ressent beaucoup de l'esprit et de la nature du gouvernement sous lequel il a pris naissance. Tous les hommes de bien réunissent leurs vœux pour en solliciter la réformation, qu'on pourrait à juste titre appeler une épuration des peines que le despotisme impérial avait inventées pour l'enchaînement de son peuple. » - « Nous considérons la loi sur la police rurale (du 28 septembre 1791) comme une des meilleures lois de la Révolution; mais s'il fallait choisir entre tous les codes, entre toutes les lois que la France nous a laissés, nous décernerions la couronne au code civil. Ce chefd'œuvre de législation fut entrepris, etc.... Les principaux

ţ

caractères de ce code consistent à être sans mélange de droit politique; à être simple, uniforme, à la portée de tous et égal pour les citoyens de toutes les classes. Il a un système de proportions et de combinaisons tel que l'esprit de chaque partie est en corrélation avec l'esprit général ou homogène de son ensemble; il a un ordre naturel qui forme la règle et qui n'admet que des exceptions indispensables; les conséquences de détail sont abandonnées à l'enseignement et à la jurisprudence ; il est dégagé des subtilités scolastiques. Ce sont souvent les droits et la justice qui sortent triomphans des controverses de l'ancien régime. Ses principes sont fondés sur la raison, la justice, les mœurs; ils ont pour base et pour objet la liberté, l'égalité, la prospérité, les conventions de tous les genres de la société civile. Son style est clair, simple, laconique et sententieux. Après cet éloge auquel nous voudrions pouvoir souscrire sans restriction, mais que, malheureusement, nous ne pouvons nous empêcher de trouver exagéré sur plusieurs points, M. Pycke continue ainsi : « Mais il était impossible que ce code eût tout prévu, qu'il fût exempt de tout désaut; un pareil ouvrage ne sortira jamais de la main des hommes..... Nous avons l'espoir que les nouveaux codes nationaux (annoncés par l'art. 163 de la loi fondamentale) ne sortiront des mains de nos législateurs qu'avec des améliorations sensibles dans plusieurs branches défectueuses de nos lois modernes. Nous ne résistons pas à la nécessité de provoquer, 1º la réforme de la loi sur les tutelles et sur l'administration des biens des mineurs; il s'y trouve des lacunes et des négligences à corriger; l'affection supposée des parens appelés à former le conseil de famille du mineur, a séduit le législateur; l'hypothèque légale sur les biens des tuteurs n'est qu'une sûreté idéale lorsque les tuteurs ne possèdent point des immeubles, et cela arrive souvent, surtout à la campagne; 2º la révision du titre sur les absens, qui présente aussi des lacunes et même des dispositions vicieuses; 3º le raffermissement et la simplification du système hypothécaire; les formalités y sont trop multipliées et trop génantes; les principes de publicité et de spécialité sont excellens; mais ils peuvent être mieux organisés. Nous pourrions signaler d'autres dispositions à retoucher, etc. »

En effet, l'auteur aurait pu encore indiquer les dispositions

relatives à la translation de la propriété, et aux suspensions de prescriptions, ainsi que les formalités, à la fois génantes et illusoires, prescrites pour les donations entre-vifs. Ce mémoire, un peu superficiel sous le rapport scientifique et critique, présente une indication assez étendue de documens législatifs : c'est un tableau intéressant de l'organisation politique et judiciaire de la Belgique.

C.-A. Pallat.

250. KLEINE SCHRIFTEN, etc. — Opuscules politiques et historiques; par G. F. Kolb. 400 pp. in-8°. Spire, 1826; Kolb. (*Heidelberg. Jahrbücher der Literatur*; 19° année, avril 1826, p. 400.)

Cet recueil consiste dans plusieurs écrits dignes d'attention et plus ou moins étendus, sur des faits statistiques et historiques. Les essais les plus remarquables sont ceux qui traitent des dettes et des revenus des états de l'Europe; de la puissance croissante de la Russie; sur les causes de quelques révolutions des temps modernes; du caractère de Charlemagne, de Pierre-le-Grand et de Napoléon; de la dépopulation de l'Espagne par l'inquisition, etc. M. Kolb fait preuve, dans son ouvrage, d'une grande impartialité et d'un savoir très-étendu. W.

251. PROUVE ERNER GESCHIEDENIS DER KRUISTOGTEN. — Essai sur les Croisades, jusqu'à la conquête de Ptolémaïs, en 1291; par N. G. Van Kampen. Part. 11 et 111, gr.8°; pr., 7 flor. 80 c. Harlem, 1825; Bohn. (Vaderlands. Letter-Oefening.; déc. 1826, p. 655.)

Dans le 1^{er} volume, l'auteur hollandais était arrivé à l'année 1161; ce volume se compose d'une introduction et de deux livres racontant l'un la prise de Jérusalem, et l'autre le règue des cinq premiers rois Francs. Les 3 livres du vol. 11 exposent l'histoire de la seconde et de la 3^e Croisade, et l'auteur s'arrête à la destruction de Jérusalem en 1244. Il est probable qu'un 4^e volume terminera l'ouvrage. On assure que le nouvel historien a puisé aux sources. Nous ignorons s'il a fait usage des auteurs orientaux.

D.

252. STORIA D'ITALIA, etc. — Histoire d'Italie depuis la chûte de l'empire romain en Occident jusqu'à nos jours; par B. S. A. 2 vol. in-18, avec des gravures historiques et une carte géographique de l'Italie. Milan, 1827; Stella. (Nuovo Ricoglitore;

Il y a lieu de croire que cette esquisse est véridique et pleise de faits. Elle a le mérite de renfermer des choses peu connues jusqu'à présent; et peut, à ce titre, être regardée comme un des bons abrégés historiques relatifs à l'Italie.

253. Paécis historique des évènemens de la névolution me Palerme en 1820, par le lieut.-gén. sir Richard Church, témoin oculaire. (*Monthly Magazine*; fév. et mars 1826, pag. 113 et 225).

L'auteur raconte des évènemens auxquels il prit une part active en qualité de général commandant une division militaire en Sicile, où il fut envoyé après avoir rétabli dans la Poulle ce qu'il nomme l'ordre et la tranquillité. La révolution de l'alerme, qui était une conséquence nécessaire de celle de Naples, s'annonça par une fermentation sourde qui régnait dans le peuple à l'approche des fêtes de Sainte-Rosalie. Le 14 juillet, on apprit dans la capitale de la Sicile que le parti constitutionnel avait triomphé à Naples, et que le roi avait été obligé de traiter avec les chefs de l'insurrection; les mêmes dépêches annoacèrent que ce souverain avait rendu un décret dans lequel il déclarait accepter la constitution d'Espagne, et que le prince héréditaire était nommé lieutenant-général du royaume. At viço-roi de Sicile était transmis l'ordre de proclamer à Paleme la constitution d'Espagne. Les hommes du bâtiment qui avait apporté les nouvelles étaient descendus à terre et parcoursient les rues de Palerme portant la cocarde tricolore à leurs chapeaux. Ce signe de la liberté fut promptement adopté par le peuple, avant même que les dépêches reçues de Naples sussent officiellement connues du public. Ils avaient même ajouté à leurs cocardes une quatrième couleur, le jaune, pour l'indépendance de la Sicile, qu'ils réclamaient à grands cris avec la constitution d'Espagne.

Dans la matinée du 15 juillet, le général-commandant et tous les officiers généraux qui se trouvaient à Palerme, avec une grande partie de la noblesse sicilienne, accompagnèrent le viceroi à l'église où l'on célébra avec pompe la fête solennelle de sainte Rosalie. La foule était considérable à l'église, et les cris de vice Sainte Rosalie, vive l'Indépendance, vive la Constitution d'Espagne, se firent entendre pendant la cérémonie, au-dedans

et au-dehors de la cathédrale. Le soir, on tira sur la place du sénat des seux d'artifices qui attirèrent une soule immense. Il était difficile que, dans un tel état d'enthousiasme, il n'y ent un peu de désordre, M. Church parut avec quelques officiers pour appaiser le tumulte; mais sa présence ne fit qu'augmenter l'exaspération de la multitude. Dans la foule, on distinguait. notamment un prêtre qui s'avança vers le général anglais, et lui enjoignit, avec des gestes menacans, de crier vive l'Indépendance. Celui-ci ne savait comment se tirer d'une position aussi critique; plusieurs fois il fut tenté de tirer son épée, sur la garde de laquelle il tenait toujours la main, et d'immoler le prêtre à sa colère; mais sentant la gravité des conséquences que pouvait avoir pour lui et les siens ce parti violent, il se modéra et crut plus prudent d'opposer le calme et le sangfroid aux effrayantes vociférations du peuple. Mais le prêtre ne se rebutant pas du peu de succès que ces menaces avaient obtenu, revint à la charge et voulut encore faire crier à M. Church vive l'Indépendance, vive la Liberté, lui disant qu'il serait massacré s'il s'y refusait. Ses aides-de-camp, alarmés et craignant pour sa vie, le prièrent instamment de se rendre au désir de la multitude; mais il demeura inébranlable. Alors le peuple entra dans une fureur qu'il serait impossible de décrire, et se porta aux plus grands excès. Le général Church et ses compagnons furent assaillis à coups de pierre; il fut lui-même atteint à la tête et aux épaules. Mais il eut le bonheur de trouver sur la place du sénat un carrosse dans lequel il monta précipitamment; et, quoique poursuivi par les mutins qui l'atteignirent et montèrent sur la voiture malgré la vîtesse des chevaux, il parvint cafin à se soustraire à la rage de ces forcenés. Il quitta Palerme sur une petite embarcation, et se dirigea yers le mont Pellegrino, puis recut du vice-roi l'ordre de se retirer à Trappani. Pendant ce temps-là, le peuple se porta vers l'aubesge où logeait le général Church, tua ou blessa quelques soldats de la garde, visita toute la maison, et la quitta aux cris répétés de vire l'Indépendance, et au milieu des plus horribles menaces contre le général et contre l'aubergiste.

M. Church ne trouva pas les babitans de Trappani mieux disposés en sa faveur que ceux de Palerme; il traite, en conséquence, les uns et les autres de Carbonari. Voyant qu'il n'y

avait rien à faire dans cette ville, il songea à retourner à Palerme, où sa présence était au moins inutile au rétablissement du bon ordre qu'il prétendait ramener. En outre, le peuple de Trappaui, où les idées libérales s'étaient propagées, songeait à lui faire un mauvais parti; le général sentit la nécessité de s'éloigner de ce port, et se dirigea vers Marsala où il ne s'arrêta que quelques heures. Il retourna à Trappani où il ne fut pas mieux accueilli que la première fois; car on le menaça de tirer sur son embarcation s'il ne se retirait : ce qu'il fit. Il rencontra une flotille dont le commandant lui apprit que tout était perdu à Palerme, que les bagnes avaient été ouverts, et que le viceroi n'avait échappé qu'avec peine à la fureur des révoltés. Après quelques jours d'une navigation sans intérêt pour le lecteur, le général Church arriva à Naples, où le régime constitutionnel était en vigueur. Le drapeau tricolore y flottait sur les forteresses et les palais. M. Church fut arrêté par les ordres du général Pepe, et renfermé au château de l'Œuf, comme suspect au gouvernement, qui voyait en lui un homme dangereux pour la tranquillité publique.

254. TENTATIVO PER RITARDARE L'ESTINZIONE DELL' ELOQUENZA.

— Essai pour retarder la décadence de l'éloquence en Italie;
par le prof. Charles Antoine Pezzi. 1 vol. in-12; prix, 1 l. 30.
Milan, 1827; Sonzogno. (Il Ricoglitore; janv. 1827, p. 66).

Après avoir exposé l'état de l'éloquence en Italie, l'auteur cherche à lui tracer de nouvelles routes. Eschine, dit-il, dans son plaidoyer contre Ctésiphon, parle de l'usage qu'on observait à Athènes à l'égard des orateurs. Un héraut criait sur la place où se tenait l'assemblée du peuple: quel est celui d'entre vous qui, ayant plus de 50 ans, désire prendre la parole pour l'intérêt du bien public! Moi, je viens remplir en ce jour, dit l'auteur, l'office de ce héraut, et faire entendre ma voix à tous les gens de bien. L'égoïsme ronge les cœurs, la discorde cause la ruine commune, et trahit les espérances; l'arrogance ne peut connaître le bien et fait croître le mal; quel est celui qui veut parler pour combattre ces abus?—Il faut créer des moyens pour détruire l'indigence, pour faire aimer la morale qui nous porte à l'accomplissement de nos devoirs, pour rendre la vie du laboureur moins misérable, pour occuper l'oisiveté des pri-

sonniers, pour détourner les regards des richesses périssables; quel est celui qui se propose de traiter de pareils sujets! Quiconque veut réveiller dans les ames ces desseins généreux, ces riches vertus, ces perilleux travaux, dont les exemples deviennent chaque jour plus rares, qu'il prenne la parole! Qu'un esprit lumineux se consacre à éclairer les hommes et dissiper leurs terreurs, qu'un autre plus étendu s'emploie au progrès des sciences et des lettres, que le sage nous conduise sur les routes de la vraie gloire et de la véritable félicité, que l'homme de bien se propose pour exemple dans la pratique de la vertu, que le philantrope aille plaindre et secourir le malheur. Que ceux qui, par de si heaux efforts, voudront obtenir la reconnaissance du public, je les en conjure, qu'ils ne gardent point le silence! Tels sont les sujets sur lesquels l'auteur appelle l'attention de ses concitoyens. On ne saurait que louer ses vues ; elles sont d'un homme qui veut le bien; mais elles ne sauraient conduire à cette sublime éloquence dont les ressorts ne sont que dans l'amour de la patrie. Sans cet amour l'éloquence languit et périt; il n'y a plus de grandes passions, et le zèle qui reste pour l bien public n'est plus un mobile assez puissant pour l'élo-A. MÉTRAL. quence.

255. MEMOIRE TENDANT A PROUVER QU'AVANT LE RÉGNE DU ROT DENIS IL N'EXISTAIT POINT EN PORTUGAL de loi qui défendit aux églises et monastères l'acquisition des biens fonciers; par Fr. Man. TRIGOZO D'ARAGÃO MORATO. (Memor. da Acad. R. das scienc. de Lisboa; Tom. VII, part. 1).

L'auteur parcourt l'histoire du Portugal depuis le temps des Empereurs romains jusqu'au règne du roi Denis, au 14e siècle, pour prouver que les églises et monastères ont toujours acquis des biens sans que les rois y aient mis obstacle et sans qu'aucune loi ait restreint les donations. On lit bien dans quelques chartes l'approbation ou le consentement des rois; mais une foule d'autres chartes ne font pas la moindre mention de cette approbation qui ne paraît nullement avoir été nécessaire. Dans des royaumes voisins, tels que celui de Léon, on a pris de bonne heure quelques mesures pour limiter l'accumulation des biens de main morte; mais l'auteur pense que ces mesures n'ont eu aucune influence sur le Portugal; ce n'est que sous le règne de

Denis que le bien de l'état fit comprendre au gouvernement la nécessité de restreindre l'immense libéralité des donateurs. M. Trigozo d'Aragão Morato a ajouté en notes les extraits d'une foule de chartes de donations adressées aux églises et monastères; quelques-unes ont des considérans curieux. Le cavalier Gil Martins fonda en 1288, 500 maravedis pour des messes en faveur des ames de ceux qu'il a tués, sait ou ordonné, contribué ou conseille de tuer. D'autres lèguent des biens par crainte de l'enfer. Un 3° veut que si ses fils sont bons, ils jonissent de ces biens; sinon, les biens appartiendront au couvent Saint-Jean: Si autem non fuerint boni, veniat Sancto Johanni. D'autres lèguent leurs biens sous la condition d'être nourris par le couvent, et d'être traités comme les moines. Dans une des chartes de ce genre, le donateur, nommé Menendizi, l'an 1078, avoue que les moines lui ont donné une femme maure pour le servir : il veut qu'après sa mort, cêtte femme retourne dans la propriété des moines avec tout son avoir : Et accepi de vobis in beneficio una moura que serviel me in vita mea, et post obitum meum reniat ista moura et mea hereditate et meo aver quantum habuerin, ad monasterio Sancti Johannis. D-c.

- 256. Mémoire sur les Juifs en Portugal; par J. Jos. Ferreira Gordo. (*Memor. da Acad. real das scienc. de Lisboa*; Tom. VIII, part. 2°).
- Ce mémoire, propre à servir à l'histoire des Juiss en Europe, est divisé en 12 chapitres; nous allons suivre l'auteur dans les subdivisions de son travail.
- Chap. 1⁶⁷. Batrée des Juifs dans la péninsule espagnole. L'époque de cette entrée est incertaine. En Portugal, les Juifs furent tolérés long-temps en raison de leur aptitude au commerce.
 Quand Ferdinand, surnommé le Catholique, chassa les Juis
 de l'Espagne, il en refina un bon nombre dans le Portugal, où
 le roi Jean II tira un parti fiscal de leur détresse, en les soumettant à un tribut de 8 cruzades par tête pour le délai de 8 mois
 qu'il leur accorda pour s'embarquer. Ceux qui ne seraient pas,
 partis au bout de 8 mois devaient être esclaves du fisc. D. Manuel leur fit grâce de cette peine; mais voulant s'allier à la maison de Castille, ce prince fut obligé de souscrire à deux conditions; il fallut se liguer avec l'Espagne contre la France, et

chasser les Juiss de ses états. En vain/ses ministres lui représentèrent l'utilité des Juiss en Portugal, Manuel les expulsa par arrêt de l'an 1496, en leur laissant un terme de 8 mois pour évacuer le Portugal, sous peine de mort en cas de désobéissance; il se fit suggérer une mesure plus injuste, et que l'on tint secrète: le dimanche de Pâques on devait retirer aux Juiss les ensans âgés de moins de 14 ans, pour les instruire dans le Christianisme et les baptiser. Plusieurs Juiss tuèrent leurs ensans pour les soustraire à la conversion; beaucoup de familles se sauvèrent chez les Maures, d'autres se firent baptiser. De là vint la distinction entre Chrétiens vieux et Chrétiens nouveaux. Ce dernier titre sut en Portugal un titre de réprobation qui, selon l'auteur du mémoire, subsiste encore, et qui prouve, ditil, le peu de fruit qu'on tire des conversions violentes.

Chap. 2. Obligation des Juifs de porter des marques distinczives. En Portugal, comme ailleurs, on forçait les Juifs à porter des marques sur leurs habits pour les distinguer des Chrétiens. Un concordat du roi Denis, de l'an 1289, est un des plus anciens documens qui leur impose cette obligation en Portugal. Il fallut renouveler souvent l'ordre de porter la marque. En 1391, il leur fut enjoint d'avoir sur leur habillement, au devant de la poitrine, un morceau rond d'étoffe rouge. Aux cortès d'Evora; en 1481, on se plaignit du luxe de la parure des Juifs et des Maures, et de la difficulté de les distinguer des Chrétiens: on leur défendit la soie et les broderies. L'obligation de porter la marque fut encore imposée, dans le 16° siècle, aux Juifs à qui on permettait de venir faire le commerce dans le royaume.

Chap. 3. Ordres tendant à empêcher le commerce entre Juifs et Chrétiens. Dans toutes les villes ou villages où il y avait plus de 10 Juifs, ils avaient une juiverie que l'on fermait le soir. Les Maureries ou quartiers des Maures étaient comme des camps dans les campagnes, parce que les Maures étaient un peuple agricole; les juiveries étaient au contraire en dedans de l'enceinte des villes et villages. On n'y pouvait tenir des domestiques chrétiens; les femmes chrétiennes n'y pouvaient entrer; d'un autre côté les Juifs ne pouvaient point entrer dans les maisons des femmes non mariées, à moins qu'ils ne sussent accompagnés de deux Chrétiennes. Ces désenses surent souvent enfreintes.

- Chap. 4. De la juridiction du grund rabbin. Le droit particulier des Juiss du Portugal se trouve dans le livre 2 du code d'Alfonse. Les rois accordaient le titre de grand rabbin à des Juiss dont ils voulaient récompenser les services signalés. Il rendait la justice en dernière instance, scellait ses actes d'un sceau aux armes du royaume, et faisait parvenir ses ordres aux rabbins des communes juives.
- Chap. 5. De l'auditeur et des autres officiers du grand rabbin. Ce chef avait toujours un auditeur (ouvidor) chargé de connaître des choses dont il ne pouvait s'occuper lui-même, et dont les fonctions répondaient à celles du corrégidor de la cour (corregedor da corte) chez les Chretiens. Il avait de plus un chancelier pour l'expédition des actes, un secrétaire et un porteiro assermenté pour mettre à exécution les sentences.
- Chap. 6. Des auditeurs de districts. Chacun des 7 districts dans lesquels le royaume était divisé, avait un auditeur élu par le grand rabbin. Celui du district d'Estremadure résidait à Santarem, celui de Haut-Beira à Viseu, celui de Bas-Beira à Covilliam, celui d'Entre Douro et Minho à Porto, celui de Trasos-Montes à Torre de Moncorvo, celui d'Alemtejo à Evora, enfin l'auditeur du royaume d'Algarve à Faro: chacun scellait ses actes aux armes du Portugal; il connaissait des causes jugées par les rabbins des communes, et portées en appel devant lui; chaque auditeur avait également un chancelier et un gréfier; ces deux fonctionnaires pouvaient être Juifs ou Chrétiens.
- Chap. 7. Des rabbins des communes. Chaque ville avait un rabbin renouvelé tous les ans, et confirmé par le grand rabbin. Des notaires particuliers étaient chargés de la rédaction des transactions civiles entre Juifs. Jusqu'au règne de Jean I, ils se servirent de la langue hébraïque, elle leur fut interdite ensuite.
- Chap. 8. Ordre de justice chez les Juifs pour les affaires civiles et les délits. Le rabbin du lieu prononçait en première instance; on pouvait appeler de ses sentences au grand rabbin ou à son auditeur. Les grands criminels étaient renvoyés devant le chef des alcades. On prouvait son droit par écriture, par serment et par témoins. Le Juif prêtait serment, selon le Coutumier de Béja, sur les 5 livres de Moise appelés Toura, dans la synagogue, en présence du rabbin. Dans les contestations entre Juifs et Chrétiens, le témoignage d'un Chrétien contre un Juif

était valable, mais on ne laissait témoigner un Juif contre un Chrétien.

Chap. 9. Des priviléges dont jouissaient les Juifs portugais. Pendant quelque temps les Juifs passèrent pour les meilleurs financiers; le roi don Denis eut pour ministre des finances le grand rabbin Judas; un autre Judas fut grand trésorier de don Ferdinand, et David, également israélite de naissance, fut le confident de ce princé. Mais une loi du roi Édouard défendit aux Juiss et aux Maures d'occuper des emplois auprès des rois. reines, infans et prélats. Sous le règne du roi Jean I, son premier médecin, Moïse, présenta à ce prince une bulle de Boniface IX, de l'an 1389, qui en confirmait une autre de Clément VI, de l'an 1389; dans les deux bulles les papes désendaient aux Chrétiens de troubler les Juiss dans l'exercice de leur religion, de violer leurs cimetières, et de leur imposer d'autres tributs que ceux auxquels les Chrétiens étaient assujettis. En conséquence de ces bulles, le roi de Portugal ordonna, en 1392, de respecter les droits des Juifs.

Chap 10. Priviléges des Juifs qui embrassèrent le Christianisme avant la conversion générale. Il était défendu, sous peine
de 60 sols, de les appeler tornadiço, girouettes, et comme les
juges ecclésiastiques ne punissaient guère cette injure, la connaissance en fut attribuée aux juges séculiers. Les Juifs convertis n'étaient point tenus, comme les autres vassaux, à avoir un
cheval pour le service du roi. Si la femme d'un Juif converti
persistait, au bout d'un an, dans le judaïsme, le mari pouvait
la renvoyer avec le douaire ou le guete. Le fils converti d'un
Juif ne pouvait être déshérité par sa famille; on était au contraire obligé de lui donner son patrimoine dès sa conversion.
S'il était fils unique, on était obligé de lui abandonner les 2 tiers
de tous les biens de la famille, qui disposait alors librement de
l'autre tiers.

Chap. 11. Privilèges des Juis convertis depuis la conversion générale. Il y eut d'abord beaucoup de discorde entre les Chrétiens vieux et nouveaux. En 1506, on cria au miracle parce que dans l'église des Dominicains à Lisbonne, un reliquaire brillait d'une manière particulière; un Juis converti se permit de dire que cela provenait d'une lumière qui frappait le reliquaire. Là dessus grand tumulte chez les vieux Chrétiens. Les

Digitized by Google

équipages des navires français, hollandais et allemands qui étaient à l'ancre dans le Tage, s'en mélèrent; on se battit avec acharnement pendant quelques jours; environ a mille individus périrent; une grande partie consistait en Chrétiens nouveaux. L'année suivante, le roi D. Manuel ordonna qu'à l'avenir il ne serait fait aucune distinction entre Chrétiens vieux et nouveaux. Les successeurs de ce prince promulguèrent des ordres semblables; néanmoins le préjugé populaire continua d'être hostile envers les familles des convertis. En 1601, il fallut défendre d'appeler quelqu'un Chrétien nouveau, marrano ou Juif, et encore, en 1773, on crut nécessaire de rappeler les anciennes défenses.

Chap. 12. Lois contre l'émigration des Chrétiens nouveaux. Don Manuel avait désendu, en 1499, aux Chrétiens nouveaux de sortir du royaume et de vendre leurs biens sans sa permission. Il révoqua cette désense en 1507; puis voyant apparemment le grand empressement des Juis convertis à quitter le Portugal, il désendit de nouveau leur sortie pour l'Afrique et pour tous les pays habités par les Maures. Don Jean III prohiba, en 1532, toute sortie quelconque des familles converties; en 1567, on leur désendit de passer dans l'Inde, au Brésil, aux îles, etc. Don Sébastien révoqua les désenses de sortir en 1577; Philippe II les rétablit, et Philippe III de Castille les révoqua de nouveau, puis les remit en vigueur; la prohibition des sorties sut désinitivement abolie en 1629.

Toutes les assertions de l'auteur sont appuyées sur des documens, particulièrement sur le code Alphonsin. Si l'on ajoute au mémoire de M. F. Gordo le travail important sur la littérature hébraïque en Portugal, inséré dans le recueil des Mémoires de littérature portugaise, et un mémoire sur la culture de l'hébreu par les Portugais catholiques, publié également par l'Académie de Lisbonne, et dont nous parlerons dans un autre article; on a une masse de matériaux intéressans sur l'hébraïsme en Portugal.

256. Travaux de l'Académie royale d'histoire a Madrid.

A la fin de novembre 1828, l'Académie royale d'histoire de Madrid a terminé son année académique; les fonctions du président, D. Martin Fernandez de Navarrete, ont cessé. Dans la dernière séance qui eut lieu le vendredi 28 de ce mois, M. Fernandez prononça un discours obligé, dans lequel il exposa la série des travaux auxquels ce corps savant s'était livré sous sa direction. Nous en donnerons à nos lecteurs une analyse succincte.

Plusieurs commissions ont été chargées de hâter la publication de la chronique du roi Don Ferdinand IV, qui était arretée depuis plus de 20 ans. Elle est aujourd'hui achevée et préte pour l'impression. Le même travail a été fait pour les 20 premiers livres de l'histoire générale des Indes, de Gonzalo Fernandez de Oviedo. On a fait graver plusieurs dessins qui y seront ajoutés; ces dessins représentent divers ustensiles des Indiens, des animaux, des plantes, des fruits et d'autres objets d'histoire naturelle. Les matériaux du Tome 7 des Mémoires académiques, qui ne tarderont pas à être livrés au public, ont été préparés; ce sont des dissertations sur la numismatique, la lithologie, l'histoire de Castille, d'Aragon, de Navarre et des Indes. Cette variété rendra la lecture de ce tome plus agréable. Le fuero real (forum regium) du Roi Don Alonso le sage, est également prêt pour l'impression. On en a confronté le texte avec un grand nombre de codes qui existent dans diverses bibliothèques. Toutefois, l'académie ne s'est pas contentée de ces codes; malgré leur caractère authentique, des recherches ont été faites par ses ordres à Cordoue, Valladolid, Sahagun, Burgos, Onà et San Millan, afin de découvrir un code légal, qui pût inspirer une confiance absolue. Ses efforts n'ont pas été inutiles; le livre intitulé le Miroir des Lois, Espéjo de las leyes, sera ajouté à ce volume. Il n'en existe plus qu'un original dont l'académie possède déjà une copie correcte.

Les séances hebdomadaires de l'académie ont été consacrées à la lecture des travaux scientifiques des membres qui la composent. M. Miñano a lu successivement les principaux articles de son dictonnaire géographique et statistique de l'Espagne et du Portugal, qui, par ordre du roi, a été soumis au jugement de l'académie. M. Cean Bermudez a lu la vie du célèbre architecte Juan de Herrera, à laquelle il a fait de nombreuses additions, et qu'il a enrichie d'explications nouvelles. Il a lu aussi une traduction de l'art du vrai dans les arts du dessin, ouvrage écrit en italien, par M. Milizia, avec d'excellentes notes et des observations profondes sur le sujet.

M. Gonzalez Carvajal a lu sa traduction en vers castillans des lamentations de Jérémie, et du cantique sacré de Débora. ainsi que le savant éloge historique d'Arias Montano. M. de Hautefort, membre corespondant de l'académie, a présenté divers chapitres de l'ouvrage qu'il fait, sur le Conventus juridicus de César-Augusta; M. Canal, une notice biographique et littéraire de notre digne collègue, le P. M. Frias; les mémoires sur la vie de maître Fr. Louis de Léon, recueillis par le vieux et respectable père Merino, et quelques chapitres du Tome 44 de l'Espagne sacrée. On a lu les réflexions de don Santiago Estafance, sur la situation des anciens lieux appelés Ateliana, Barberiana et Gracuris, d'après l'itinéraire d'Antonin, et des mémoires sur la vie de D. Alonzo VI. M. Matute y Gabiria a présenté son mémoire sur l'ancienne Italie, qui, ensuite, a été publié. M. don Jayme Ripoll a continué l'envoi des documens qu'il imprime, et qui sont presque tous tirés des archives de l'église de Vich; ces documens sont destinés à éclairer l'histoire de cette église, ainsi que celle des autres églises du même diocèse. MM. Torres, Amat et Bofarrull ont présenté la chronique de Catalogne, du docteur Pujades, expliquée par des notes et des documens, et complétée par la seconde et la troisième partie, encore inédites, que l'on croyait perdues; M. Marma, l'histoire de la vie de Jésus-Christ, renvoyée par ordre du roi à l'examen de l'académie; M. Lista, son mémoire sur les caractères de la féodalité en Espagne, et son discours sur l'histoire de notre littérature; M. Muso, son discours sur la. nécessité où se trouve tout gouvernement de joindre la fermeté à la prudence, pour assurer le bien être des sujets, comme l'enseigne l'histoire d'Espagne depuis les temps les plus reculés: M. D. Francisco Antonio Gonzalez, ses travaux érudits où se trouvent l'explication des légendes diverses, médailles et inscriptions arabes, trouvées à Cordoue, Lanjaroz, Badajoz.

Mais c'est surtout le directeur de l'académie qui a contribué à rendre intéressantes les séances de ce corps littéraire, par la lecture qu'il a faite de son introduction à la collection des voyages et découvertes de nos anciens navigateurs; de la troisième partie de la dissertation sur l'histoire de l'art nautique et des mathématiques en Espagne; de la notice historique

des découvertes que firent les Espagnols, de tout le continent Américain; de la biographie d'Alonso de Hojeda et du marquis de la Enseñada; d'une notice historique sur Americ Vespuce, et l'examen de ses voyages, avec d'autres observations analogues, préparées pour le Tome 3, qui sera publié incessamment.

L'académie a aussi reçu et examiné un grand nombre de monnaies celtiques, romaines et arabes, et d'inscriptions antiques. Elles sont dues au zèle et à la générosité de ses membres et d'autres littérateurs laborieux, qui les ont découvertes dans le corrégiment d'Alcira, à Taragonne, dans la vallée d'Olanez, aux environs de Gijon, à Cordoue, à Lanjaron, Alcala de Chesbert, -Almararron, Villafranca de Cordoue, las Cabrillas, Alborache, royaume de Valence, à Cadix, Badajoz, Cabeza del Griego, et Borja. - D. Antonio Lopez, de Cordoue, membre correspondant de l'académie, a envoyé de Constantinople, d'autres monnaies turques, grecques et du bas-empire, et depuis son retour en Espagne il a donné à l'académie de nouvelles preuves de dévouement et de libéralité. Nous ne devons point passer sous .silence la déférence avec laquelle la municipalité de Cadix consulta l'académie, sur la légalité de certaines monnaies trèsanciennes, dont elle avait fait sculpter les types en pierre, pour en décorer la façade de la municipalité, et rappeler ainsi leur antiquité reculée. Il en résulta une controverse littéraire que · l'académie termina avec cette impartialité et cette prudence qui la caractérisent.

L'académie a aussi examiné différens ouvrages qui lui ont été soumis par le Roi; entr'autres un ouvrage intitulé de l'aggrandissement, de la décadence, et de la restauration de la maison de Bourbou. Divers articles du dictionnaire biographique des Espagnols célèbres, entrepris par MM. Cortena et Hualde; ainsi que la traduction que ces deux savans ont faite de l'allemand en espagnol, de l'histoire de la littérature espagnole, par Bouterweck, enrichie d'un grand nombre de notes pleines d'érudition. Enfin le traité de chronologie théorique et pratique de Garriga; et le catalogue d'un monétaire volumineux envoyé de Florence.

On a entretenu une correspondance active avec les personnes résidant hors de Madrid; il en est résulté de grandes facilités pour la vérification de divers points historiques. M. Thomas

Gonzalez a envoyé de Simancas dont les archives sont confiées à sa garde, quelques documens qui fixent le jour et les circonstances de la mort du connétable D. Alvaro de Luna, point qui, jusqu'à présent, avait été vivement controversé entre les historiens, et sur lequel il n'y avait que des doutes. D. Manuel Cesareo del Castillo, académicien laborieux, a envoyé entre autres notices quelques œuvres inédites du P. Mariana; M. Bofarrull, des poésies du roi Don Pèdre IV, d'Aragon; M. Zuasnavar, son essai sur la législation de la Navarre; le P. Muñoz, de l'ordre des Augustins, son traité sur la véritable origine de la religion, et ses principales époques. Plusieurs hommes de lettres français, tels que MM. Raynouard, Jullien, Raoul-Rochette et de La Roquette, ont envoyé à l'académie quelquesuns de leurs ouvrages. Plus tard, M. de La Roquette a fait présent à l'académic de son édition de l'histoire d'Amérique, par Robertson, éclaircie par des notes très-importantes. La Société "des antiquaires de France a fait hommage des tomes 6 et 7 deses mémoires; et l'académie des sciences de Paris; de trois tomes de ses mémoires, et du premier de ceux des savans étrangers. La Société littéraire de Londres, qui vient de s'établir, a fait présent à l'académie du tome 1er de ses investigations; et le vicomte de Santarem, ministre des affaires étrangères et grand archiviste du royaume de Portugal, de divers mémoires numismatiques, lithologiques et diplomatiques, qui expliquent l'histoire de son pays, ainsi que celle de toute la péninsule.

Tels sont les travaux par lesquels l'académie royale d'histoire a enrichi les diverses branches de son institution: ils sont dus en grande partie à l'union cordiale et à l'harmonie parfaite qui règne entre tous ses membres, et à laquelle a puissamment contribué le caractère doux et conciliant de son chef immédiat, le S. D. Martin Fernandez de Navarrete, qui a été réélu aux fonctions de la présidence à l'unanimité des voix. (Gacette de Bayona, 12 déc. 1828.)

257. L'HISTORIAL DU JONGLEUR, Chroniques et Légendes françaises, publiées par Ferd. Langlé et Émile Morice. 1 vol. in-8°, imprimé en gothique par Firmin Didot avec initiales, vignettes et fleurons enluminés et dorés à l'imitation des manuscrits orginaux. Prix, 45 fr.; relié par Thouvenin, 60; avec les vignettes en noir, 16. Il y a 10 exèmplaires tirés sur papier imitant la peau vélin, avec les dorures en relief comme dans les manuscrits originaux. Ces applications, faites par un procédé nouvellement inventé, n'ont jamais été employées. Prix, 120 fr. Paris, 1829; Firmin Didot et Lami Denozan.

Les éditeurs de cet ouvrage curieux, sur lequel nous nous proposons de revenir dans un prochain cahier, avaient déjà publié un recueil de tableaux tirés de manuscrits inédits du moyen âge, et auquel ils ont donné le titre suivant: Les Contes du gay sçavoir. Ce volume, qui ne nous est point parvenu, est pareil au précédent, pour l'exécution et les ornemens typographiques, et se vend au même prix. Il n'en reste plus, dit-on, qu'un petit nombre d'exemplaires. Ces a ouvrages nous semblent très-propres à donner une idée de la richesse des premiers livres imprimés vers la fin du 15° siècle.

E. H.

258. LE COMBAT DE TRENTE BRETONS CONTRE TRENTE ANGLAIS, publié par M. CRAPELET, d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi. In-8°. Paris, 1827; Renouard. (Le Breton; vol. 1^{er}, p. 461.)

Voiei le sujet de ce poème: Au temps des guerres civiles, vers le milieu du 14^e siècle, à l'époque où Jean de Montfort défendait sa couronne contre Charles de Blois, soutenu par la France, trente guerriers Bretons tenant pour Charles, sont conduits par Beaumanoir au Chêne de Mi-Voie, contre l'Anglais Bembrough, dont la troupe se composait de vingt de ses compatriotes, de six Allemands et de quatre Brabançons. Les Bretons restent maîtres du champ de bataille.

Les secours que l'éditeur a eus à sa disposition sont, 1° un manuscrit presque contemporain, trouvé en 1813 à la Bibliothèque royale; 2° un passage connu de Froissart; 3° le procès-verbal de la restauration du monument de Mi-Voie en 1819; 4° l'armorial des trente ou plutôt des trente-un chevaliers bretons dont les descendans de plusieurs existent encore.

Le poème se compose de 519 vers; il ne présente le combat que sous l'aspect le plus favorable pour les Bretons, et passe sous silence les exploits des vaincus. Le chroniqueur Froissard, en sa qualité d'historien, rend justice à la bravoure des Anglais qui, en effet, combattirent vaillamment jusqu'à la dernière extrémité; quoiqu'il en soit, tous les doutes pe sont pas encore éclaircis, non-seulement sur le motif, mais encore sur la réalité de ce combat.

Au reste, le poème est, sous le rapport littéraire, inférieur aux chansons attribuées à Clotilde de Surville. L'éditeur donne un fac-simile curieux des a premières pages du manuscrit, qu'on croit être du commencement du 15° siècle. Le texte est imprimé en caractères gothiques, quoique cette écriture, dit le journal breton, n'appartienne ni à l'époque du fait, ni à celle de l'écrit; il est reproduit plus loin en caractères modernes, et a reçu une physionomie moderne par le changement des mots ou des tournures, qui ne seraient pas intelligibles pour tout le monde. Mais, selon la même feuille, cette disposition, qui a pour but de faciliter l'intelligence du texte, est peu heureuse, le charme du rhythme est détruit, et la force ou la naïveté des expressions disparaît sous cette nouvelle forme. W.

259. RECHERCHES SUR LES CAHURSINS OU Caorsins du moyen âge, extraites d'un mémoire sur l'état civil, commercial et littéraire des Juiss, depuis le 5° siècle jusqu'au 16°; par M. DEPPING. (Mémoires de la Société royale des antiquaires dé France; Tom. VII, p. 334.)

Les historiens français modernes ont pensé que les Cahursins venaient d'Italie, et qu'ils étaient à peu près les mêmes que les Lombards. Réciproquement, les Italiens accusent les Français d'avoir donné naissance à cette peuplade d'usuriers et d'avoir même envoyé ce fléau en Italie. Muratori, se fondant sur queques autorités recommandables, veut que ce soit la ville de Cahors, dont les habitans se nommaient en effet Cahursins, qui ait répandu en France et dans les pays voisins cette horde de vagabonds. Mathieu Paris dit positivement que les Cahursins étaient des banquiers français, et que le roi Henri III expulsa de son royaume les Cahursins, surtout ceux de Sens.

Néanmoins, ces données ne sont pas aussi concluantes que Muratori a prétendu le prouver; car, si les Cahursins étaient de Cahors, comment se fait-il qu'en France même ont ait igno-

ré cette origine? L'ordonnance de janvier 1268, rendue par Louis IX, fait mention des Cahursins comme de marchands étrangers; dans une ordonnance de Charles d'Anjou et dans les statuts de l'église de Meaux, les Cahursins sont traités d'usuriers étrangers.

On voit qu'il y a des témoignages pour et contre l'origine française des Cahursins. Une troisième opinion, qui est, peutêtre, la mieux fondée, les fait venir d'un pays intermédiaire, du Piémont: ce qui explique pourquoi Italiens et Français les considéraient comme étrangers. Des actes publics des Dauphins. publiés par Valbonnais, attestent que, dans le moyen âge, le Dauphiné était plein de banquiers étrangers. Une chronique d'Asti affirme qu'en 1226, les marchands de cette ville piémontaise commencèrent à prêter à usure en France. Une autre ville du Piémont, Cavours ou Cavors (en latin Caburum) s'appellait en italien Caorsa. C'est probablement de cette ville que parle le Dante (L'Enfer, chant x1), quand il dit qu'un des cercles de la demeure des réprouvés est réservé aux scélérats pires que ceux de Sodome et de Caorsa. Un manuscrit de l'ancienne bibliothèque de St.-Germain, citait, entr'autres dictons au sujet de diverses villes, celui d'usurier de Cahorse; et Guigneuil, dans son vieux poème de la pérégrination de la vie humaine, fait naître la convoitise (l'avarice) à Chaourse. Après l'expulsion des Juifs de Zurich, un banquier d'Asti, nommé Brandan Pelleta, fut autorisé à exercer son état à Zurich sous le titre de Kawersch, c'est-à-dire de Cahursin.

Henri III, duc de Brabant, proscrivit les Juiss et les Cahursins par acte de dernière volonté, en leur permettant de rester dans ses domaines à condition qu'ils promettraient de faire un commerce honnête; Philippe, fils de Louis IX, rendit une ordonnance à peu près semblable. Toujours est-il, enfin, que les Cahursins disparaissent de l'histoire dans le 14° siècle. Mais il reste aussi à savoir pourquoi cette peuplade usurière tira son nom de Caorsa plutôt que de toute autre ville du Piémont.

260. CHARTE DU ROI CHARLES V.

« Charles, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, au vicomte de Vire, ou à son lieutenant, salut. Comme pour obvier à la malevolence et emprise de notre adversaire d'Engleterre, lequel a entencion et propos de venir et descendre ou païs de Normendie, de dens brief temps, pour faire et porter guerre à nous, et à nos suigez, et pour mettre siège devant aucunes bonnes villes et chasteaulx d'icellui païs, si comme de ce sommes tous adcertenez, nous avons commis et ordené par noz autres Lettres le Bailli de Caen, appeller avecques lui le chastellain de Vire, pour veoir et visiter nôtre chastel dudit lieu et pour icellui faire emparer garnir avitailler et mettre en estat de toute dessense, sans aucun délay. Pourquoy nous te mandons commandons et estroitement enjoignons, que tout ce que les dis emparemens et fortificacions cousteront à faire, tu paies et délivres des deniers de la recepte ordinaire et extraordinaire, ou de ton propre, en cas que lesd. receptes ne souffiroient. Non obstant quelconques despenses de fieux aumosnes, rentes perpetueles, dons, gaiges, assignacions à vie ou à tems, par nous on nos predecesseurs faiz, à quelconques personnes de notre lignage, clers, estudianz ou autres, pour quelconques causes que ce soit; et pour plus prestement garnir et avitailler led. chastel de vivres et autres choses convenables et nécessaires, pour la seurté tuicion et deffense d'icellui, tu faces empruns aux gens plus puissans et riches de lad. ville, et païs d'environ, de blez, vins, grains, sel, sidres, chars, corvoises, à tel quantité que led. chastel soit garni et avitaillé souffisanment pour deux ans prouchains; et voulons et ordenons que premierement les choses dessus dites faites et acomplies lesdiz emprunz ou le juste pris et valeur diceux, tu paies rendes et resuitue à ceulx à qui il appartendra des premiers deniers à recevoir de ces dites receptes; et tout ce que par toy sera païe pour les causes dessus dites, par rapportant ces presentes, ou copie dicelles, souls scel autentique, avecques lettres de recognoissance des personnes qui aront faiz lesdiz prests, Nous voulous estre alloé en tes comptes, par noz amés et feaulx gens de noz comptes à Paris, sanz contredit. Si garde que en ces choses n'ait par toy aucun déssaut, car nous t'en punirions tellement que ce soit exemple as autres. Donné à Paris, le xxve jour de Janvier, l'an de grace Mil CCC. soixante et onze, et de notre Règne, le viiie. Par le Roy, Guiffart.»

Cette charte nous a été communiquée par M^r M. Moët, commis principal au ministère de la guerre. Elle se rapporte à un passage de l'histoire de France par Mézerai, tome 11, pag. 483 et 484, ann. 1370 et 1371. Le roi d'Angleterre était Édouard III. R.

261. LOUIS XI A NANTES. (*Lycée armoricain*; 6^e année, XI^e vol., LXII^e livraison; fév. 1828.)

« Dès son avènement à la couronne, Louis XI, après avoir reçu à Tours l'hommage de François II, fit un voyage en Bretagne, cachant, sous le prétexte d'un pélerinage à St.-Sauveur de Redon, l'intention réelle de s'assurer de l'état des forces du duché, et d'enlever Françoise d'Amboise, veuve de Pierre II. La fermeté du duc fit échouer ce projet. François II reçut ce monarque avec plus d'ostentation que de franchise. Les deux princes se sentaient divisés par la haine, car la dissimulation commence les inimitiés. » Ed. Richer, histoire de Bretagne.

Un manuscrit du 15^e siècle raconte, dans le style naïf du temps, les circonstances de l'arrivée et du séjour du roi à Nantes, en novembre 1641. Le roi avait fait savoir la veille au duc François, par le héraut Normandie, qu'ayant entrepris un voyage à St.-Sauveur de Redon asin de satisfaire à un vœu, il désirait le saluer dans sa cité de Nantes. Cet avis causa de la rumeur, et les préparatifs faits pour recevoir cette visite importune, eurent plutôt l'air d'être pour un siége que pour une réception royale. « Cependant le son des trompettes se fit entendre aux barrières et l'attention générale se porta vers le cortége du roi. - Le voilà, le voilà, s'écria Guillaume! J'aperçois déjà sa garde écossaise, que précède le beau sire Olivier de Quelen, avec ses francs archers: monseigneur le duc est plus heureux que le roi, il peut du moins confier à des Bretons la garde de sa personne. - Mais, où donc est le roi, demanda Guion? - Voyez-vous, tout près de monseigneur le duc, si beau, si fier avec son manteau garni d'hermine, sa brillante cotte d'armes, chargée de son blason, et qui représente un cavalier dont le casque est surmonté de hautes cornes; voyez-vous, dis-je, cet homme à piètre mine, au visage pâle et alongé comme s'il sortait de la léproserie de St.-Lazare, mais dont l'œil est vif et perçant? Avec sa casaque usée, sa calotte et son petit chapeau en fourrure, lequel est garni des images de la Vierge et de Notre-Dame d'Embrun, sa conseillère; il ne ressemble pas mal à un marchand du Bourgmain ou de l'Échellerie..... C'est le Roi. — Ouoi, c'est là le Roi? — Oui, lui-même; n'a-til pas l'air d'être le très-humble valet de monseigneur le duc, dont le riche costume relève encore la bonne mine? Mais le malin monarque ne semble pas prendre garde à ce petit triomphe de son allié; il est tout occupé de quêter les suffrages de la foule : remarquez comme il s'efforce de sourire gracieusement aux nobles et hauts barons qui l'entourent, aux sires de Rieux, de Derval, de Rohan, Duchaffaud, de Matestrois, à Guillaume Chauvin, à Olivier de Quelen; mais il ne sera pas aussi heureux auprès du grand maître Olivier, qu'avec les sires de Montauban et de Pons-l'abbé, que vous apercevrez aux côtés de messires Antoine de Châteauneuf, mignon du roi, Jacques de Villiers, Gilles Du Fay, comte de Dunois, duc de Berry.....

Après avoir fait une réponse flatteuse à l'université qui venait de le haranguer, « Louis se hâta d'ôter son chapeau en apercevant l'évêque, suivi de son clergé. Respectable Guillaume, dit-il d'un air humble et contrit, vous voyez un pauvre pécheur qui vient accomplir un vœu à St.-Sauveur : il réclame vos prières et celles de votre clergé près du très-illustre Saint Pierre, patron de votre cathédrale et de notre Dame de Bon-Secours dont j'irai implorer l'assistance. Puis apercevant les duchesses, il s'efforça de prendre un air gracieux et dit tout haut, en s'approchant du duc: Paques Dieu, mon beau neveu, vous êtes bien heureux d'avoir, dans votre cour, tant de nobles et hautes princesses et merveilleuses beautés. Sire, répliqua François, trois ducs, nos prédécesseurs, que Dieu absolve, ont laissé à notre garde leurs nobles veuves; une encore manque à cette réunion, c'est la pieuse Françoise d'Amboise, veuve de messire Pierre II; elle ne tardera pas sans doute à se rendre à Nantes, en apprenant l'arrivée de Votre Majesté. Le roi se tut, mais un léger sourire erra sur ses lèvres, et il échangea un regard avec Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, père de la princesse. Pour avoir le mot de ce regard mystérieux, il faut se rappeler que le vicomte était d'accord avec le roi pour l'enlèvement de la riche héritière. Le roi avait d'abord essayé s'il pourrait personnellement gagner quelque chose sur l'esprit de la princesse,

et s'était présenté chez elle accompagné de Thouars, Montauban et Bahois, père et oncles de la princesse d'Amboise.

« Son maintien était composé, et il y avait dans sa physiononomie une expression extraordinaide; il s'approcha de la duchesse en souriant. Les dames d'honneur et le page s'éloignèrent
avec respect. Une demi-heure était à peine écoulée, lorsqu'on
entendit un grand cri, au même instant la porte s'ouvrit, et le
roi, en sortant avec les trois seigneurs qui paraissaient furieux,
dit avec une tranquillité apparente, aux gens de la duchesse:
votre maîtresse vient de se trouver mal, secourez-la.... Sortons, ajouta-t-il, elle me ferait mettre en colère, si je n'y prenais garde. Et saisissant son chapeau, il plaça devant lui l'image
de notre Dame d'Embrun qui y était attachée, et s'éloigna en
murmurant quelques prières. »

La tentative d'enlèvement suivit cette entrevue ; elle eut lieu à 11 heures du soir et elle manqua par suite de la gelée qui avait glacé la Loire au-dessus des ponts, et empêcha le départ de la barque qui devait l'emporter. « A minuit, Tannegui Duchâtel entre précipitamment dans la salle où se donnaient les fêtes, et où le roi, affectant un air joyeux, ranimait la gaîté des spectateurs. Son air était agité, le roi tressaillit. Monseigneur le duc, dit le sire Duchâtel, on a tenté de commettre un acte inique, on a voulu enlever la duchesse Françoise. - Enlever la duchesse, et qui donc osc se permettre cet attentat, s'écria le duc avec emportement? et ses yeux s'arrêtèrent sur le roi, qui resta calme et impassible. Monseigneur, reprit Tannegui, vos archers et les bourgeois ont arraché la duchesse des mains des coupables, qui ont résisté long-temps, en se disant gens du roi et du vicomte de Thouars; le trouble est dans la ville, et le peuple en rumeur poursuit les coupables et veut en tirer vengeance. Louis palit un moment. Allez, Tannegui, et vous, Monsieur l'amiral, reprit vivement le duc, calmez cette agitation et que la duchesse soit placée sous votre sauve-garde.

« Tannegui et l'amiral sortirent : les Bretons et les Français s'étaient levés et étaient venus se placer, chacun de leur côté, près de leur souverain. D'où vient donc, Sire, dit le duc, en s'efforçant de réprimer sa colère, que le vicomte de Thouars se permet une telle entreprise en votre nom? — Mon cousin, répondit le roi avec tranquillité, le vicomte de Thouars est le père

de Françoise, il a tout droit sur elle. — Non pas, tant qu'elle est dans mes états et sous ma protection; mais je connais les desseins que l'on a de son apanage, je sais que votre favori... — Duc François, oubliez-vous que vous êtes devant votre souverain? — Mon souverain, murmura le duc, je n'en comnais point d'autre que moi dans mes états? — Prince! adien, dit le roi en lui lançant un sombre regard; puis se retournant vers sa suite, il dit: que tout soit prêt pour le départ, au lever de l'au-rore. »

Tous les historiens bretons disent que le roi et le duc se séparèrent fâchés; et ce fut dans l'année suivante qu'ent lieu la guerre du bien public. SEB. B.

- 262. RECHERCHES SUR UNE RÉPONSE ATTRIBUÉE À SULLY, et remarques sur quelques lettres inédites de ce ministre; lues à la Société royale des antiquaires de France, les 29 mars et 9 avril, par M. Berriat-Saint-Prix. (Memoires de la Société royale des antiquaires de France; tome VII, p. 307.)
- « Le pape lui ayant écrit (à Sully) une lettre qui commençait par des éloges de son ministère, et finissait par le prier d'entrer dans la bonne voie, le duc lui répondit qu'il ne cessait, de son côté, de prier Dieu pour la conversion de Sa Sainteté. « Cette anecdote, rapportée dans le dictionnaire historique de Chaudon, publié en 1771, est littéralement répétée dans toutes les éditions subséquentes de 1804 à 1823; et, ce qu'il y a de remarquable, elle se trouve dans la traduction italienne de l'ouvrage de Chaudou.

Les littérateurs chargés de revoir les diverses éditions du Dictionnaire historique, ont, sans doute, jugé inutile de vérifier l'anecdote; pensant que celui qui l'avait le premier publiée, étant ecclésiastique, n'avait pas légèrement adopté une répartie propre à ridiculiser le chef de l'église. Mais il est invraisemblable que le premier ministre du roi très-chrétien se soit permis, de gaîté de cœur, une plaisanterie qui pouvait compromettre hautement les intérêts de son maître. Sully savait combien la cour de Rome était susceptible, et que le roi avait le plas grand besoin de la ménager; on ne peut donc supposer qu'il ait aussi ouvertement violé les convenances envers le prince qui devait être le plus attaché à leur observation.

D'ailleurs, toute la correspondance de Sully vient à l'appui de ces doutes légitimes; et une lettre achèvera de convaincre que l'anecdote a été défigurée dans les dictionnaires historiques. Le ministre de Henri IV, écrivant au pape, lui dit : « j'adresse mes ardentes prières à ce grand Dieu, asin qu'il lui plaise assister et illuminer de son saint esprit votre zèle et béatitude. et lui donner de plus en plus entière connaissance de la vérité et bonne volonté, etc. » On voit que, bien que cette phrase soit susceptible d'une interprétation maligne, elle est néanmoins encore en termes assez généraux pour que le pape pût la prendre dans un sens savorable, surtout étant précédée de louanges non équivoques et très-flatteuses pour le saint père. Aussi apprenons-nous que Paul V prit en bonne part les vœux de Sully: le cardinal Duperron écrit à celui-ci : « Le pape a pris un contentement non pareil à la lecture de votre lettre, et croit qu'elle lui a apporté un des plus grands plaisirs qu'il ait eus depuis son pontificat.... Il la lut avec moi par trois fois, s'écriant... que vous lui faisiez trop d'honneur, qu'il vous était obligé et ne pouvait se lasser d'estimer votre style et de dire : voilà une belle lettre, de belles considérations, de belles paroles » etc. Les inductions de phrases aussi positives se tirent d'elles-mêmes, car les paroles du pape sont évidemment incompatibles avec celles qu'on attribue aussi gratuitement au grave duc de Sully.

263. HISTOIRE VERITABLE DU PRISONNIER D'ÉTAT communément appelé le *Masque de fer*, tirée de documens déposés aux archives de France; par Agar Ellis. Mai 1826. (*Monthly Magazine*; nouv. série, juin 1826, vol. I, n° 6, p. 627.)

Le premier auteur qui se soit occupé de rechercher qui était le Masque de fer est, je crois, Voltaire. Ne considérant que le fait des précautions extraordinaires prises pour cacher le prisonnier et s'assurer de sa personne, et les bruits vagues de respect que lui portait le gouverneur de la prison, il en inféra que le captif devait être un prince du sang royal, et conjectura, avec sa précipitation ordinaire, qu'il était frère aîné ou jumeau de Louis XIV. L'extrême improbabilité de cette supposition fit surgir une foule d'autres conjectures; et un grand nombre de personnages furent désignés par des écrivains distingués comme

ayant été l'illustre prisonnier. Celui qui s'est le plus approché de la vérité n'a cependant fait qu'une histoire plausible. Louis XV, qui prétendait tout savoir sur ce sujet (on ne sait qui le lui aurait appris), s'amusait de l'embarras des investigateurs, et déclara plusieurs fois que tous étaient dans l'erreur. Le duc de Choiseul essaya de lui arracher son secret par l'intermédiaire de M^{me} de Pompadour; mais tout ce qu'il put en tirer fut, que le prisonnier était le ministre d'un prince italien: le ministre lui-même, pressant le roi de questions, n'obtint pas d'autre réponse. M^{me} Campan rapporte avoir entendu dire à Louis XVI, parlant à la reine, que le Masque de fer était un prisonnier dangereux par son humeur intrigante, et qu'il était sujet du duc de Masque.

· L'histoire de ce personnage mystérieux peut se réduire aux faits suivans. C'était un Bolonais nommé Mattioli, professeur de droit civil à l'université de Bologne, et qui, ayant ensuite passé au service du troisième duc de Mantoue, devint secrétaire d'état peu de temps avant la mort de ce prince. A l'avenement du quatrième duc, l'administration fut confiée à d'autres mains, et Mattioli se trouva sans emploi. Quelque temps après, D'Estrades, ambassadent français à Venise, désirant faire tomber dans la possession de son maître Casal, capitale du Montferrat et la clef du Milanais, employa Mattioli à conduire cette intrigue. Le duc de Montferrat, manquant d'argent et désirant s'en procurer à tout prix, accepta sans hésiter les propositions qui lui furent faites, et donna à Mattioli, avec qui il avait été intimement lié autrefois, la faculté de traiter des conditions avec la cour de France. Cette affaire requérait beaucoup de pradence et de discrétion, car la reddition de la ville devait blesser les intérêts de l'Autriche et de l'Espagne. Mattioli partit pour Paris, où il fut reçu avec la plus grande distinction par Louis XIV, qui le combla de présens. Mais, à son retour en Italie, on ne sait pour quelle raison, gagné probablement par des largesses supérieures à celles qu'il avait reçues, il arrêta le cours de la. négociation. Louis XIV, déçu de son espoir, résolut de se venger. Catinat tâcha de l'attirer en-deça des frontières de France pour se saisir de sa personne. Mattioli tomba dans le piège et fut remis à la garde de St.-Mars à Pignérol. Ceci arriva en 1679. St.-Mars ayant passé, en 1681, à la prison d'état d'Exiles, recut l'ordre d'emmener avec lui Mattioli et un autre prisonnier qui était un prêtre agé. Le prêtre mourut à Exiles. En 1687, St.-Mars fut nommé gouverneur des îles Ste.-Marguerite et St.-Honorat, près des côtes de Provence, et fut encore suivi dans cette résidence par son prisonnier. Il y resta jusqu'en 1698, époque à laquelle il fut promu au commandement de la Bastille, où il conduisit son inséparable Mattioli. Ce déplacement fut le dernier; Mattioli mourut en 1703. Il avait le visage couvert d'un masque, non de fer, mais de velours, et attaché par derrière avec un cadenas; il le portait dans ses voyages de prison en prison, et toutes les fois qu'il était visité par son médecin ou son confesseur.

Ces faits sont tirés de pièces authentiques, telles que la correspondance de D'Estrade et de Louvois; d'autres lettres qui prouvent les tergiversations de Mattioli et la résolution de Louis XIV de le faire arrêter, des rapports de Catinat au ministre, et des communications entre ceux-ci et St.-Mars. Dans sa correspondance officielle avec Louvois, St.-Mars dit qu'il a été obligé de punir un prisonnier pour avoir écrit sur un plat d'étain ses plaintes contre la cruauté du roi, et avoir jeté ce plat par la fenètre. Cette particularité explique l'histoire du plat d'argent ramassé par un pêcheur et rapporté au gouverneur de la prison.

On voit que l'ouvrage anglais n'est qu'une copie de l'écrit sur le même sujet publié en France par M. Delort, qui a fait, pour cela, toutes les recherches propres à éclaircir ce doute historique. M. Ellis le déclare, non dans le titre de son livre, mais dans sa préface.

264. ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE NAPOLEON, par J. C. BAILLEUL, ancien député de la Seine-Inférieure. 6° liv. in-8°, pag. 381-396; prix, 1 fr. 25 c. Paris, 1828; Renard. (Voy. le Bull., Tom. X, n° 290.)

Dans l'article auquel nous renvoyons, nous avons parlé de l'introduction, et nous avons fait connaître le plan adopté par l'auteur de cet ouviage; nous reviendrons sur l'exécution, en annonçant la 7^e livraison, qui doit compléter le 1^{er} volume (1).

E. H.

(1) Cette livraison (p. 397-560) vient de paraître, et les auteurs ont G. Tone XI. 27

, Digitized by Google

265. Essai sur l'étude de l'Histoire des pars composant le département de l'Ain, pour la recherche et l'observation des monumens militaires, expéditions, travaux et ouvrages de défense ou d'attaque dont il reste des vestiges ou des notices; par M. Riboud. (Annuaire du départ. de l'Ain pour les années 1824, 1825, 1827.)

L'auteur distingue l'age antique et le moyen age, ce qui forme les deux divisions de son travail.

1º Age antique. M. Riboud réclame pour le delta de Bugey, l'application du passage de Polybe, qui dit qu'Annibal ayant traversé le Rhône aborda au confluent de ce fleuve avec un de ses affluens en un lieu appelé Ile par les Gaulois. Il pense avec d'autres auteurs que le confluent désigné par l'historien grec est celui du Rhône et de la Saône, et que le général carthaginois traversa la Tarentaise, le petit St.-Bernard et la ville d'Aoste pour descendre dans le pays des Taurini; on voit que M. Riboud est de l'avis de M. André de Luc et du général Melvill. Le territoire de l'Ain, dit-il, offrit à Annibal sûreté et ressources de tout genre; il y était couvert par le Rhône, la Saone, l'Ain et les montagnes, et il pouvait s'y préparer à l'ascension prochaine des montagnes. » Ce qui confirme l'auteur dans son opinion, c'est qu'on a trouvé, il y a plus de 50 ans, un os d'éléphant, non fossile, enseveli dans la grève sur les bords de l'Ain, à plusieurs pieds de profondeur, entre Prisy et Varambon. Cet os a passé dans le cabinet de l'académie de Dijon, où peut-être il existe encore. M. Riboud présume que c'est un reste d'un des éléphans de l'armée carthaginoise, et que cet animal se nova en traversant l'Ain.

M. Riboud passe ensuite aux campagnes de César. Selon son opinion, c'est à l'extrémité septentrionale du département actuel de l'Ain que fut tentée l'invasion helvétienne; c'est là qu'elle échoua par la résistance de Labienus: c'est en ce point qu'existe le mur ou ouvrage défensif de César... Sur ce territoire il reçut 2 fois les députés helvétiens, et il dut le parcou-

fait distribuer en même temps la couverture et le titre du volume, auquel l'auteur a fait subir une modification. Voici celui que portere décormis son ouvrage: Histoire de Napoléon; études sur les causes de son élération et de sa chute.

rir quand il se porta en Italie et jusqu'en Illyrie pour y aller chercher des légions. Entre Gex et Versoix on trouve les traces d'une chaussée passant près de Sauverny et se dirigeant de l'est à l'ouest, du lac au mont Jura; on l'appelle la chaussée des Romains, et la tradition en attribue la construction à César, ce qui, au reste, est la coutume à l'égard d'un grand nombre d'anciens monumens de France dont on ignore l'origine. Comme cette chaussée ne mène qu'à une montagne, M. Riboud ne croit pas que ce soit une ancienne voie; il pense plutôt que c'est un rempart faisant partie du retranchement que le capitaine romain fit élever pour empêcher les Helvétiens de pénétrer dans la Gaule de ce côté-ci. - On trouve les restes d'un camp romain sur la montagne appelée Roche de Quiron, qui fait partie de la chaîne du Revermont. « Sur le plateau de cette montagne, dit l'auteur, sont disposés des retranchemens formés en pierre brute, et couverts de gazons; leur base sur le sol est actuellement de 7 à 8 mètres, et leur élévation verticale est d'environ a mètres, ce qui suppose qu'ils en avaient au moins 3, si l'on tient compte de l'abaissement produit dans le laps de près de 19 siècles... Ces retranchemens, aujourd'hui chargés de broussailles, sont désendus par de petits vallons extérieurs ou par des fossés; ils forment une enceinte divisée en 2 parties ou sections par une ligne de même genre. » L'auteur, après avoir décrit avec beaucoup de détail cet ancien camp, cherche à prouver que c'est un ouvrage de César, qui a voulu s'assurer d'une position forte et centrale entre le Rhône et la Saône, entre la Séquanie, l'Helvétie, enfin entre les Allobroges et les Eduens. Les noms de Césériat, Mont-Juli, Romans, que portent des localités du voisinage, lui paraissent appuyer cette conjecture : il est même tenté de faire dériver le nom de Quiron du mot latin quiritum ou quirum. M. Riboud réfute ceux qui ont attribué le camp de Quiron à Sergius Galba et à Albin. L'auteur fait connaître ensuite les restes de quelques voies romaines, tours de signaux, attribués aux Romains.

Nous regrettons de ne pouvoir rien dire de la 2^e partie de ce mémoire, l'annuaire pour 1826 nous étant inconnu et ne nous ayant pas été envoyé par les éditeurs.

La dernière partie du mémoire de M. Riboud est un peu diffuse. Après un long préambule, l'auteur donne des détails sur l'expédition de François Ier contre le duc de Savoie, puis sur celle d'Henri IV, qui ont eu pour résultat la réunion du Bugey à la France. Puis vient une notice sur les châteaux-forts ruinés. les débris de fortifications et autres monumens anciens qui subsistaient dans la Bresse, le Bugey, etc., au commencement du 17e siècle; notice dans laquelle l'auteur indique tous les bourgs de cette contrée qui ont été ou qui sont encore clos de murailles, et décrit surtout les anciennes fortifications de la ville de Bourg. Revenant ensuite aux temps les plus anciens, M. Riboud fait connaître les tumuli, appelés dans le pays Poypes, et les cônes moins élevés mais plus nombreux, qu'on trouve disposés en lignes assez régulières sur les crètes et plateaux des montagnes, et qui consistent en pierres brutes amoncelées. L'auteur assure qu'ils sont disposés en rangs très-marqués sur les anciennes marches ou frontières, et qu'il en existe une ligne assez étendue sur le mont Février, non loin de Cuiseaux, vers l'ancienne frontière de la Bourgogne.

Par une autre transition, l'auteur revient aux forts actuellement existant dans le département de l'Ain, et décrit la citadelle de Bourg, le fort de l'Écluse (démoli) et celui de Pierre-Chatel. D.

266. RECHERCHES SUR LES SOURCES ANTIQUES DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE; par Jules Bracer de Xivrey, membre de plusieurs Sociétés savantes. In-8° de 288 p.; prix, 6 fr. Paris, 1828; Crapelet.

Nous reviendrons sur cet ouvrage, qui a valu à son auteur le titre de membre de l'Académie de Toulouse, et que l'éditeur publie pour servir d'introduction à l'étude approfondie de la langue et de la littérature française.

Dans la pensée qu'il peut être annexé à la collection de nos anciens écrivains, sortie de ses presses, M. Crapelet en a fait tirer quelques exemplaires sur papier jésus vélin; ces exemplaires sont du prix de 15 fr., chaque, cartonnés. E. H.

267. QUESTIONS DE LITTÉRATURE LÉCALE: DU PLAGIAT, de la supposition d'auteurs, des supercheries qui ont rapport aux livres; par Charles Nodier. 2º édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. In-8º de 1v-226 pages; prix, 4 fr. 50 c. Paris, 1828; Roret, Crapelet et Papinot. Le premier titre de cet ouvrage nous avait d'abord induit en erreur; nous nous réservions d'en rendre compte dans la 6° section du Bulletin, pensant que l'auteur y discutait un point de droit et de législation et qu'il indiquait des moyens de réprimer ou de punir le plagiat. La lecture attentive que nous en avons faite nous a convaincu qu'il appartient de droit à notre section de philologie par le point de vue où l'auteur s'est placé pour traiter cette question délicate, autant que par l'érudition qu'il y a semée. Cette érudition, aussi variée qu'agréable, est revêtue d'ailleurs d'une forme neuve et piquante et de ce style iromique qu'on sait être propre à l'auteur, et qu'il semble avoir hérité de Voltaire, quoiqu'il ne le ménage pourtant guère toutes les fois que l'occasion s'en présente.

Nous espérons pouvoir revenir sur cet ouvrage pour en faire apprécier le mérite à ceux de nos lecteurs qui ne le connaîtraient point. Cette 2^e édition, d'ailleurs, paraît être si différente de la première qu'elle constitue un livre presqu'entièrement neuf et qui, par conséquent, demande une mention spéciale dans notre Bulletin.

E. H.

268. ISOCRAPHIE DES NOMMES CÉLÈBRES, ou Collection de fac simile de lettres autographes et de signatures dont les originaux se trouvent à la Bibliothèque du Roi etc. Paris, 1828 et 1829; Treuttel et Würtz, etc. Grand in-4°; prix de chaque livraison composée de 24 fac-simile, 6 fr., papier ordinaire, et 10 fr. en papier vélin.

Nous avons déjà rendu compte des premières livraisons de cette belle collection; nous avons fait remarquer la fidélité de son exécution, la bonne réussite des planches, l'exactitude de la publication, et surtout son importance réelle pour l'histoire. Aujourd'hui que les ao livraisons qui composent la 1^{re} série sont terminées, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit, et recommander de nouveau cet ouvrage sous tous les rapports. Le nombre de collections publiques et particulières d'autographes qui ont concouru à enrichir celle-ci, qui en est la copie, la multiplicité de noms célèbres qui y sont réunis, et qui ne s'élèvent pas à moins de près de 500, doivent exciter un intérêt de plus d'un genre, servir aux amateurs à reconnaître l'origine de pièces manuscrites dont ils ne savent

pas toujours toute l'importance, à l'observateur à étudier les traits de l'écriture d'hommes célèbres pour vérifier les systèmes des physiologistes, enfin, à l'homme du monde à apprendre une foule d'anecdotes toujours curieuses et souvent fort piquantes: l'historien lui-même y puisera avec certitude des faits et des dates qu'il ne trouverait peut-être pas ailleurs. Le choix des autographes a été fait avec une grande sévérité: il est peu d'hommes illustres dont on ne reproduise une lettre ou au moins la signature, et parmi eux ne se trouvent pas comme remplissage d'éditeur des noms d'un ordre inférieur; on n'a pas mêlé l'ivraie au bon grain. La France n'a pas fourni seule le foad de cette riche nomenclature : l'étranger y a concouru aussi, et l'on ne gecherchera pas avec moins d'empressement les lettres d'hommes tels que Alfieri, Camden, Metastase, Pallas, Winckelmann, Banks, Paoli, Sparmann, Washington, Hume, Leibnits, Bernini, Boerhaave, Huygens, Marlborough, Mélanchton, Bonnet, Jefferson, Wieland, Puffendorf, Pope, Albert Durer, et tant d'autres, y compris des souverains de divers pays et plusieurs papes ou cardinaux. On voit par là quels ont été les soins des éditeurs pour fouiller dans tous les recueils et en extraire les pièces les plus importantes et les plus curieuses. On ne saurait remplir plus honorablement les engagemens contractés avec le public lettré.

Le succès de la première collection de 20 livraisons les a engagés à lui donner, comme ils l'avaient annoncé par le prospectus, un supplément de 10 livraisons, au plus, du même format et aux mêmes conditions. Nous ne doutons pas qu'elle ne trouve le même accueil : il ne peut y avoir une manière plus agréable de retrouver les principaux souvenirs de l'histoire moderne; on voit la main, et quelquefois les plus secrètes pensées des hommes dont on admire les actions ou les ouvrages.

L. R.

MÉLANGES.

269. VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE EN RUSSIE.

L'académie des soiences de St.-Pétersbourg vient d'adopter le plan d'un voyage archéologique en Russie, qui lui a été soumis en mars 1828 par M. Strojess, archéologue distingué. Ce voyage complétera celui de Muller en Sibérie. Le but de cette expédition scientifique est de visiter et de décrire toutes les bibliothèques des couvens et celles qui appartiennent au clergé, et d'en extraire tout ce qui offrira de l'intérêt. A son retour, M. Strojess publiera un catalogue général et systématique des bibliothèques de l'empire de Russie, d'après un modèle qui a déjà été présenté à l'Académie. (Allgem. Zeitung; 27 fèvr. 1829.)

470. Academie novale de Berliu. (Leipzig. Literatur Zeitung; juillet 1828, p. 1329.)

Cette académie a tenu une séance publique le 24 janvier 1828 pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Frédéric II. — Le D^e Schleyermacher a ouvert la séance en remplacement du secrétaire de la classe historico-philologique de l'académie; puis le baron de Humboldt a lu un traité sur la langue des insulaires de la mer du Sud.

271. Société ROYALE DE GOETTINGUE. Question mise au concours pour l'année 1829 par la classe d'histoire et de philologie.

Exponatur historia systematum chronologicorum, quæ Græci indè à temporibus logographorum usque ad Eusebium, maxime viri litterati alexandrini composuerunt; in qua potissimum ad fontes, ex quibus ii temporum indicationes hauserunt, atque ad rationes et calculos, quos computationibus suis fundamento posuerunt, attendendum est.

Les mémoires devront être envoyés avant la fin de septembre 1829. Le prix est de 50 ducats,

172. SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE DE PERTE.

L'assemblée anniversaire de cette Société d'Écosse eut lieu le 24 novembre. Lord Gray occupait le fauteuil. Au nombre des livres présentés dans cette occasion, se trouvaient un magnifique exemplaire, in-folio, du catalogue de la bibliothèque de Kinfauns-Castle, enluminé à la manière du livre de prières d'Albert Durer; un exemplaire de la Sylva américaine de Michaux, en 3 vol. in-8°, avec planches color., et plusieurs autres beaux ouvrages. On montra aussi une grande collection d'objets curieux de Burmah et de la Tatarie chinoise, envoyés

en Angleterre, indépendamment de nombre de dons saits par différentes personnes. Il fut fait lecture d'un rapport relatif au volume des Transactions de la Société, dont nous parlerons dans un cah. prochain. A ce rapport se trouvait jointe une lettre de sir Walter Scott, adressée au secrétaire, et dans laquelle le savant Baronet exprimait, non-seulement son approbation de l'ouvrage, mais encore sa parfaite adhésion aux vues du secrétaire relativement à la conspiration de Gowry, et entrait dans une investigation détaillée de certaines circonstances liées à cette mystérieuse affaire. Après la lecture du rapport, M. Morison lut une dissertation sur quelques faits et traditions qui avaient trait aux progrès des armes romaines en Écosse; et le D' Anderson, de l'académie de Perth, lut un essai sur la température de l'Océan, et d'après les faits recueillis dans cette recherche, combattit les notions régnantes qui tendaient à , établir que la chaleur de la terre augmentait vers son centre. (Lond. liter. gaz., 27 déc. 1828).

273. Société royale de lettérature de Londres. — Séance du 16 mai 1827.

Le secrétaire fait lecture d'un mémoire de M. Sharon Turner, sur les ressemblances que l'on découvre entre les langues anglo-saxonne et persanne.

L'origine la plus probable des Saxons, qui ait été proposée jusqu'à ce jour, selon M. Turner, les fait descendre des Sacaisunii ou Sacassani, dont Pline et Strabon font mention comme d'un peuple qui habitait primitivement les régions de la Perse situées aux environs de la mer Caspienne. A l'appui de cette opinion, on a fait observer que plusieurs mots de la langue persanne actuelle ressemblent presque à ceux qui, dans le Saxon, ont la même signification. Cambden, d'après Jos. Scaliger, cite 5 exemples frappans de ces analogies. Ce premier trait de lumière a donné lieu à l'essai actuel qui a pour objet de constater, par une comparaison analytique des deux langues, s'il s'y rencontre un nombre de coïncidences tel que l'on puisse en inférer que la Perse fut, ainsi qu'on le suppose communément, la patrie de nos ancètres saxons. Bien que, en admettant cette opinion comme fondée, la séparation totale des deux nations, durant une période d'au moins 2,000 ans, l'émigration progressive des Saxons le long des contrées du nord de l'Asie et à travers

toute la largeur de la surface supérieure de l'Europe, et les nombreuses vicissitudes qu'ils ont subies, sont autant de causes qui doivent avoir eu grandement pour effet d'effacer ou de modifier les caractères de similitude primitive qui existaient entre leurs langages respectifs. Toutefois, la comparaison faite par l'auteur du mémoire durant le court espace de temps qu'il a pu consacrer à cet objet, a eu pour résultat la découverte de 162 mots persans qui ont une affinité directe avec un même nombre de termes anglo-saxons ayant la même signification. A cette liste, il en a ajouté une de 57 analogies semblables existant entre la dernière de ces langues et le Zend, ou ancien persan, et une troisième consistant en 43 coïncidences de la même langue avec le Pehlvi, langage intermédiaire en usage en Perse, et participant du persan moderne et du Zend.

M. Turner pense qu'une investigation plus élaborée de ces analogies contribuerait à confirmer l'origine asiatique des Saxons. A en juger par les échantillons de comparaison consignés dans son ingénieuse notice, nous sommes portés à croire qu'une telle investigation, faite avec une patience et une attention proportionnées à l'intérêt du sujet, ne saurait guère manquer de mettre le fait hors de toute espèce de doute. (Lond. Liter. Gasette; 7 juillet 1827.)

274. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE MACON, pendant l'année 1826; par M. Alex. Mottin, Secrétaire perpétuel.

Le Secrétaire perpétuel présente d'abord des considérations sur quelques pièces de monnaie trouvées près de Lugny, et sur quelques-unes desquelles se trouve une croix jointe à la lettre initiale du mot Lugdunum, de cette manière: L. Ces pièces ont fourni à M. Cochard, correspondant de la Société, le sujet d'une dissertation sur le droit qu'avait la ville de Lyon de battre monnaie, sur l'évaluation des monnaies du moyen âge, sur l'hommage que les rois de France, comme successeurs des Dauphins, étaient obligés de rendre à l'Église de Vienne. — Suivent quelques observations sur un sceau assez curieux provenant du cabinet du savant Peiresc, et qui a été publié et gravé dans le XVIII^e vol. des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Peu satisfait des explications données à ce sujet

par Ménestrier et Secousse, M. Cochard rappelle la découverte faite par un bibliothécaire de Genève, d'un vieux manuscrit offrant une identité frappante avec le sceau dont il s'agit. Al'aide de ce manuscrit, dont aucun auteur n'a parlé, l'honorable correspondant de la Société a cru-recomaître que ce sceau appartient à l'espace de temps compris entre les années 1312 et 1331 se fondant sur ce qu'on y trouve les armes de Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, et celles de Guillaume de Roussillon, évéque de Valence; il pense que cette association comprenait le pape, à cause d'Avignon, le roi de Sicile, à cause de la Provence, le comte de Valentinois ou peut-être l'évêque de Gap, l'archeveque d'Arles, le prince d'Orange de la maison de Baux, le Dauphin et l'Église de Vienne. Il y trouve encore d'autres saits historiques, que les bornes de cet article ne nous permettent pas de rapporter. M. Cochard fait connaître enfin une pièce de monnaie de l'abbaye de Cluny, que possède M. de Pina, maire de Grenoble; d'un côté on voit une clef avec la légende Petrus et Paulus; sur le revers, est une croix accostée de 4 points, avec ces mots autour : Cluniaco Cenobis.

Deux petites statues de bronze sont devenues l'objet d'intéressantes observations pour M. de Lamartine. La plus grande paraît représenter un Cupidon adulte, de mauvais goût et d'un style grossier. Elle ne saurait être d'une haute antiquité. La seconde statue, beaucoup plus petite, est malheureusement mutilée; la main gauche et les deux pieds sont cassés. Elle représente Mercure, et ne porte d'autre vêtement qu'un demi-manteau qui lui couvre assez élégamment l'épaule gauche. Dans la main droite est une bourse, attribut essentiel du dieu des marchands. M. Lamartine distingue dans cette statuette, à travers les altérations que le temps lui a fait subir, des formes agréablement dessinées, un torse tourné avec aisance, et cette pureté de goût qui appartient aux bonnes écoles de l'antiquité.

275. Société d'émulation du département du Jura; (séance publique du 16 novembre 1827). In-8° de 52 pag. Loss-le-Saulaier, 1827; Gauthier.

M. Baudot, de Dijon, a adressé à la Société un Mémoire intitulé: Considérations sur l'histoire de l'art en France, dans le temps du moyen-âge et gothique, particulièrement en ce qui

concerne la religion chrétienne en Bourgogne. Par l'histoire de l'art, M. Baudot entend celle de l'architecture et de la sculpture appliquées aux monumens religieux. L'ouvrage renferme une foule de détails curieux et intéressans, relatifs à la théogonie des Gaulois et à l'influence qu'exerçèrent sur la religion de nos ancetres les communications qu'ils eurent avec les Grecs et les Romains. Il retrace les diverses superstitions qui nous restent encore de l'héritage du polythéïsme, et insiste particulièrement sur les transactions qui s'établissent entre le culte des naturels d'un pays et celui des peuples qui y introduisent le leur.

M. Maillard de Chambure, autre membre de l'Académie de Dijon, fait hommage à la Société d'émulation d'un Mémoire sur un fragment d'une statue du bœuf Apis, trouvé, en 1822, dans le département de la Côte-d'Or, près de Semur, dans le lieu où existait anciennement la ville d'Alexia. Cette dissertation, qui, d'ailleurs, est accompagnée d'un dessin, tend à établir que le bœuf Apis était adoré dans la Gaule, et y avait des autels; que le fragment en question se rapporte au culte de ce dieu; enfin, que l'œuf placé sous son pied doit s'entendre du pouvoir du bœuf Apis ou du soleil sur la terre, figurée par l'œuf.

Des fouilles faites dans une vaste caverne d'où jaillit la principale source de la Cuisance ont procuré la découverte de a squelettes humains gisans sous une large pierre en forme de tombe, et si pesante que 4 hommes très-vigoureux ne purent la renverser qu'avec peine. Ils étaient couchés sur le dos, et avaient les pieds vers le Sud. A droite de l'un d'eux, était un couteau en bronze, dont le manche était pourri et tombait en poussière. Deux longues épingles de même metal se trouvaient à gauche; et sur la poitrine on voyait un certain nombre de petites portions de fil de cuivre tourné en spirale.

M. Pallu, bibliothécaire de la ville de Dole, a offert à la Société la 1^{re} partie d'une biographie de cet arrondissement. L'auteur est exhorté à continuer un ouvrage qui doit offrir des noms justement célèbres, tels que Jacques Molai et Charles Dutillet, et qui sera un juste hommage rendu à la mémoire des citoyens qui défendirent si héroïquement la ville de Dole en 1479.

 servir à la littérature des classiques grecs et romains; par M. G. VEESENMEYER, prof. au gymn. roy. d'Ulm. In-8^b de v1 et 122 pp.; pr. 14 gr. Ulm, 1826; Stettin. (*Leipsig. Literat. Zeitung*; mars 1828, p. 425.)

L'auteur assure, dans son avant-propos, avoir eu sous les yeux les écrits dont il s'occupe dans ce travail. Il commence par les dictionnaires et les grammaires. Trois des premiers ont été l'objet de ses recherches, 1) un extrait du dictionnaire greco-latin de Jean Craston ou Creston, pet. in-4°, sans millésime et sans l'indication du lieu de l'impression; 2) le dictionnaire grec de Petrus Dasypodius, in-40 oblong, Strasbourg, 1539; 3) Lexicon gracum Simon Grynaeus, in 4º oblong, Bâle, 1539. L'auteur promet de donner, dans la continuation de ce recueil (si toutefois elle peut avoir lieu), un traité détaillé sur les dictionnaires latins. — Les grammaires auxquelles M. Veesenmeyer a consacré une attention particulière, sout: 1) Alphabetum græcum, Oratio dominica, Angelica Salutatio, Symbolum apostolicum, Christi servatoris apud Matth. Evangeliographum Decreta, Gr. et lat. Basil. ap. Io. Frobenium MDXVIII, petit in-4°; 2) le Supplément à la grammaire grecque de Constantin Lascaris, par Aldus Manutius, sans millésime (probeblement entre 1498 et 1503); 3) le 1er livre de la grammaire latino-grecque de Théod. Gaza, in-4°; Bâle, 1516. Le 3° et le 4º livre de cette grammaire ont paru à Bâle en 1518. M. V. donne plusieurs bonnes notices relatives à ces deux livres. Viennent ensuite des remarques sur des éditions et des éditeurs de classiques grecs: 1) Examen des remarques sur le 9° livre de l'Iliade d'Homère, par Cons. Hornejus, in-8°, Helmstaedt, 1620; 2) sur une édition de Démosthène, 1570, in-fol.; 3) sur une édition inconnue du discours de Platon, intitulé: Axiochus, probablement publie par Melanchthon; 4) l'édition de Vest Amerpach des poèmes de Phocylide et de Pythagore. Pocmate Pythagoræ et Phocylidis græca cum duplici interpretatione, in-8°, Strasbourg, 1539. En 1546, les théologiens de Louvain ont placé cet ouvrage au nombre des écrits prohibés; 5) l'explication des sentences de Theognis, par Melanchthon, publiée par Jean Mayor; Wittemberg, 1560; 6) deux éditions d'Antonin, et la collection de Fables de Neveletus; Francsort, 1610; 7) A qui doit-on attribuer la 1re édition de: Oratio Synesii de dono?

D'après l'auteur, ce fut Esrom Rüdinger. Elle fut publiée à Bâle en 1567; 8) Claudius Therœus ou Ferœus; 7 feuilles, 1540. M. Veesenmeyer pense que ces noms appartiennent à deux individus différens; 9) sur l'édition latine de Ptolémée; in-fol., Strasbourg, 1525); 10) deux éditions de l'Aphthonius; 11) un hymne sur Apollon, par un anonyme, expliquée par Jos. Alex. Brassicanus; 12) de l'Editio princeps des condisciples de Théon; Rome, 1520, in-4°; 13) quelques remarques sur les éditions du Josephe.

A la page 49, commencent les notices relatives à la littérature des écrivains latins; 1) sur un manuscrit du Cicero de officiis, sur parchemin, de 56 seuilles in-8°; probablement du 14° siècle; 2) fragmens d'un manuscrit du Térence; également du 14° siècle; 3) une édition inconnue du Valerius Maximus. Elle a pour titre: Valerii Maximi factorum dictorumque memorabilium exempla, libris quidem novem jam olim digesta, nuper autem à mendis plærisque restituta, labore atque opera Jac. Mycylli. Una cum duplicí indice, etc. Francof. ex officina Typogr. Pet. Brubachii, in-8° de 559 pp., publiée entre 1540-1558; 4) sur 4 éditions du Saluste, in-4°, Francof., 1512 et 1517; Haganoze, 1529, et Lugduni, 1536, toutes les deux in-8°; 5) sur la 1re édition du Vellejus Paterculus, Basil., 1520, et sur l'édition qui a paru à Bâle en 1545, toutes les deux in-fol., et l'édition de Miller, de Berlin, in-8°, 1545; 6) indications de quelques anciennes éditions d'écrits de Virgile; 7) indication de quelques anciennes éditions d'écrits d'Ovide; 8) corrections et additions à la liste des éditions dénotée dans l'édition de Deux-Ponts des Scriptorum minorum historiæ romanæ; 9) Observation sur les 3 éditions du Pseudo Macer. La première parut sous le titre de: Emilius Macer de herbarum virtutibus jam primum emaculatior tersiorque in lucem æditus. Præterea Strabi Galli, Poetæ et Theologi clarissimi, hortulus vernatissimus, uterque scholüs Jo. Atrociani illustratus. In-8°, Basil., 1527. La 2º porte le titre de Æmilius Macer de herbarum virtutibus, cum Jo. Atrociani commentariis longe utilissimis et nunquam antea impressis. Ad hæc Strabi, etc. Friburgi, ap. Jo. Fabrum Emmeum Juliacensem, 1530, in-8°. La 3°: Macri de materia medica libri V versibus conscripti, per Janum Cornarium; emendati ac annotati et nunquam antea ex lato editi. Viennent ensuite des notices sur les éditions de l'Atrocianus et sur la vie de cet écrivain. L. D. L.

277. BIOGRAPHIE UNIVERSELLE ET PORTATIVE DES CONTEMPORAINS, ou Dictionnaire historique des hommes célèbres de toutes les nations, morts ou vivans, qui, depuis la Révolution française sont acquis de la célébrité par leurs écrits, leurs actions, leurs vertus ou leurs crimes; ouvrage entièrement neuf, publié sous la direction de M. Alphonse Rabbe. (Prospectus nouveau). In-8° d'un ¼ de feuille. Paris, rue Saint-Andrédes-Arts, n° 65.

L'ouvrage aura un seul vol. in-8°. Il avait été d'abord promis en 25 ou 30 livraisons. On annonce aujourd'hui qu'il en aura 60. Il en paraît 22. Prix de chaque livr., 2 fr. 50 c. On en promet une tous les 15 jours.

278. August Ludwig von Schlozza's, etc.—Biographie d'Auguste-Louis de Schloezer; par son fils aîné, Chrét. de Schlozzan. 2 vol. in-8°, de xiv-492 et 253 pp. Leipzig, 1828. (Allgemein. Repertor., de Beck, 1828, vol. I, cah. 6, p. 442.)

Des événemens extraordinaires, des travaux scientifiques, une influence marquante sur ses contemporains, des particularités personnelles, tels sont les matériaux du tableau biographique qu'un fils impartial déroule à nos yeux. A. L. de Schloezer naquit le 5 juillet 1735, à laggstad, dans le Hohenlohe-Kirchberg, où son père était prédicateur. Il termina sa carrière honorable à Goettingue, le 9 sept. 1809. Dès son âge le plus tendre, il avait l'habitude de conserver la copie de tout ce qu'il avait écrit, ainsi que les lettres qu'on lui avait adressées. C'est cette foule de matériaux qui a servi au travail que nous annonçons. Schloezer s'était fort distingué sous le rapport de l'histoire, de la politique, de l'ethnographie et de l'étymologie. Son caractère insociable, son ambition démésurée et son tempérament mélancolique lui avaient fait des ennemis, même parmi les hommes les plus distingués, partout où son étoile l'avait conduit. L. D. L.

279. DIZIONARIO ISTORICO DEGLI UOMINI CELEBRI, etc. — Dictionnaire historique des hommes célèbres de toutes les nations, composé pour l'usage de la jeunesse; par G. M. OLIVIER-POLI. vol. 1 et 2. In-12. Milan, 1827; Sonzogno.

Ces 2 vol. appartiennent à la Bibliothèque d'éducation, qui se publie par le libraire Sonzogno, et forment les volumes 32 et 33 de ce recueil. L'éditeur assure que le Dictionnaire historique des hommes célèbres, publié à Naples par Olivier Poli, est un ouvrage parfaitement adapté à son objet, qui est d'instruire agréablement la jeunesse italienne. Les articles que nous avons examinés rapidement (dit le rédacteur) répondent la plupart aux promesses de l'auteur. Nous avons distingué les noms de plusieurs littérateurs et autres Italiens célèbres qui étaient trèsimparfaitement décrits dans les dictionnaires français et autres nations ultramontaines. Les articles qui concernent Acquaviva, Aldrovandi, Alfieri, Boscovich, etc., sont dignes d'éloges.

280. SAINT-VICELIN; par E. Ch. KRUSE. In-8° de 6 feuilles; pr., 10 gr. Altona, 1826; Hammerich. (Iena. Allg. Liter. Zeitung; juillet 1827, n° 139, p. 150.)

Cet opuscule offre la biographie de Saint-Vicelin, homme vertueux et de grand mérite, qui contribua éminemment à l'introduction du Christianisme dans le Holstein et dans les pays voisins des Vendes. Il naquit vers la fin du 11e siècle, dans une petite ville de Saxe, aujourd'hui connue sous le nom de Hameln. Orphelin en bas âge et réduit à la misère par la mauvaise foi de ses tuteurs, une dame noble se chargea de son éducation. Envoyé à l'école de Paderborn, il fit tant de progrès dans ses études, qu'il surpassa bientôt tous les élèves, et qu'il sut nommé aide de son maître, recteur de l'école. En 1115, on lui consia le rectorat de l'école de Brême. En 1121, il se rendit à Paris, dans le but d'y étudier la philosophie et la théologie. Il reçut la prètrise à Magdebourg, en 1124. Animé du désir des conversions, il s'adressa à Henri, roi des Vendes, afin d'en obtenir la permission de prêcher l'évangile dans ses états. Ses efforts, comme missionnaire zélé, furent couronnés des plus brillans succès. La parole divine, prononcée par un homme vertueux, renversa bientôt les idoles. Après avoir consacré la plus grande partie de sa vie à la propagation du Christianisme, il sut revêtu de la dignité d'évêque d'Oldenbourg. Il mourut en 1154, âgé de plus L. D. L. de 70 ans.

281. ÉLOGE DU CONTE MAGNUS GABRIEL DE LA GARDIE, Chancelier de Suède; par M. Franzen. (Svenska Academiens Handlingar; Vol. XI, Stockholm, 1827, p. 31.)

Cet éloge est un morceau historique très-étendu et d'un grand intérêt. Magnus Gabriel de la Gardie, issu d'une famille languedocienne qui s'était établie en Livonie, naquit en 1622, à Reval; mais il sit ses études en Suède, et voyagea ensuite en France, où il eut beaucoup de succès à la Cour : voilà ce qui détermina la jeune reine Christine, à qui De la Gardie plut beaucoup, de le renvoyer à Paris, en qualité de son ambassadeur, quoique le chancelier Oxenstiern trouvât inconvenant de consier une ambassade si importante à un jeune homme de 18 ans. Quand il revint en Suède, Christine l'admit dans son conseil, lui fit épouser la princesse Euphrosine, et l'éleva même au rang de chancelier du royaume. Tant de faveurs attirèrent des ennemis à son protégé. Oxenstiern lui fut presque constamment contraire dans le conseil. De la Gardie déploya un faste qui choqua les courtisans. Il tomba en disgrâce, et ce ne fut qu'après l'abdication de Christine, qu'il fut tiré de l'espèce d'exil où il avait vécu quelque temps. Charles Gustave lui consia le commandement de l'armée suédoise en Lithuanie, ainsi que les négociations avec la Russie. Après la mort d'Oxenstiern, De la Gardie fut rétabli dans le rang de chancelier, et conserva la faveur du roi jusqu'à sa mort, en 1685. Les savans considéraient De la Gardie comme leur Mécène; il avait institué une Société pour les recherches archéologiques. Il avait fait bâtir un grand nombre d'églises et d'écoles; c'est de lui que vient le sameux Codex argenteus à Upsal, contenant les évangiles en gothique par Ulphilas. Ce manuscrit, enlevé par les Suédois à Prague, avait disparu de la Suède, on ne sait comment; De la Gardie le retrouva en Flandre, et le racheta pour 600 florins. Lagerloef fait de cet homme d'État un portrait flatteur, dont voici quelques traits: « Ingenium acre et vastum quod nihil non caperet; animus excelsus et maximis quibuscunque negotiis par; facundia tanta, quanta satis prædicari vix unquam poterit, quia vix æqualem unquam habitura est;... huc accedebat augustum oris et frontis decus, et totius corporis imperatoria quædam species, etc. » On a récemment frappé une médaille portant d'un côté l'essigie de De la Gardie, et représentant de l'autre un arcen-ciel au-dessus de la mer, avec cette légende: Media ninborum in parte corruscat; au-dessous on lit: Sublimis, largus, magnificus, ob. 1686.

283. DEM GEDECHTHISS CARL AUGUSTS, GROSSHERZOGS VON SACHSEN. — A la mémoire de Charles Auguste, grand-duc de Saxe Weimar; lu à l'Acad. d'Erfurt, le 17 déc. 1828, par M. de Frorier. 16 p. in-4° (sans date).

L'auteur, dans cette espèce de discours funèbre, rappelle les principaux événemens du dernier grand-duc de Saxe Weimar, né en 1757, et indique sommairement les institutions, les lois et les améliorations dues à ce prince. M. de Froriep, établi à Weimar depuis 1816, a eu occasion de voir ce prince de près, et de se convaincre du bien qu'il faisait au pays; c'est sous le règne de Charles Auguste, que Weimar, par ses établissemens publics, par le bon accueil qu'y recevaient les savans, les littérateurs et les artistes, etc., mérita le surnom de l'Athènes de l'Allemagne.

284. Notizie, etc. — Notice sur Philibert Pingone; par M. Cibbanio. (A la suite de sa Lettre sur l'origine des noms et surnoms; Turin, 1827, in-8°, pag. 57. Voy. supra n° 236 pag. 366.

Emmanuel-Philibert de Pingone naquit à Chambéry le 18 juin 1525. Sa famille était originaire d'Aix en Provence. Il étudia en Savoie, à Paris et à Padone. Il alla à Rome en 1550, et fut ensuite employé par le duc de Savoie dans des négociations avec la France. Il fut prieur d'Aiguebelle, acheta la baronnie de Cusy, et parvint aux fonctions de président du Conseil suprême de Genève, conseiller d'État de Savoie, et mourut à Turin, le 18 avril 1582. Il s'occupait beaucoup d'études historiques, faisant copier les anciens monumens, recueillir les inscriptions antiques, et il entreprit de publier celles de Turin mais l'ouvrage ne vit pas le jour. Peu de ses autres ouvrages furent également rendus publics; voici la liste de ceux qui sont connus et qui sont restés manuscrits; 1º un volume sur les antiquités romaines, écrit vers 1550; 2º les Annales de Chambéri, d'Aoste, de Verceil, d'Asti et de Nice; 3º l'Histoire de Savoie, en 30 livres, aux archives royales; 4º Antiquités allobro-

Digitized by Google

giques, vers 1554; 5° Vie de Jean-Michel Pingone, poëte lauréat à Rome; 6° Portrait des ducs de Savoie, avec uné inscription latine en vers pour chaque personnage. Les autres ouvrages de Pingone ont été imprimés.

285. Dissertatio de Jacobo Coeur; exhibuit Car. Henr. Tramaux, Parisiensis. In-4°. Gottingæ, 126; Huth.

C'est pour obtenir ses grades en philosophie à l'Université de Gottingue, que M. Ternaux a produit cette dissertation. C'est une biographie de Jacques Cœur, qui fournit un nouvel exemple de l'ingratitude des Cours. Après de grands services rendus à son pays, Jacques Cœur fut contraint de chercher un refuge hors de France. Né à Bourges, d'une famille commerçante, il ramassa une immense fortune par de lointaines entreprises; il fut chargé des finances de l'État, quand elles furent épuisées; il concourut à les rétablir, prit part aux négociations extérieures, et jouit à la Cour des plus grandes faveurs. Elles lui suscitèrent des ennemis. George de la Trémouille se déclara son ennemi acharné; Chabanne partagea son irritation; Agnès Sorel mourut alors; on dit que Cœur l'avait empoisonnée; Jeanne de Vendôme, femme du seigneur de Mortagne se porta pour témoin de cette imposture, et Charles VII fit emprisonner Jacques Cœur, et le dépouilla de tous ses biens et de tous ses titres. Ses ennemis s'enrichirent de ses dépouilles; ses enfans et descendans n'obtinrent ensuite de Louis XI que de tardives et incomplètes réparations.

Cette dissertation est un bon précis de l'histoire de Jacques Cœur, dont les historiens du temps parlent beaucoup, sans toutefois que l'on connaisse avec quelque certitude le lieu et le temps où Cœur cessa de vivre. On doit aussi remarquer que c'est un point de l'histoire de sa patrie qu'un Français, qui prend ses grades dans une Université étrangère très-célèbre, choisit pour sujet de sa thèse : il y a là un sentiment qui ne peut que l'honorer. La thèse est dédiée à notre célèbre citoyen M. Ternaux : comme Jacques Cœur, celui-ci consacre sa fortune et ses veilles à l'honneur et aux prospérités de la France : des temps meilleurs promettent à ses travaux, comme à sa mémoire, une gratitude que rien ne peut ni affaiblir ni détourner : la voix publique est libre aujourd'hui dans l'expression de ses plus nobles sentimens.

286. Mimoires du Venitien J. Casanova de Selegalt. Tom. X et XI, traduits de l'allemand par M. Aubert de Vitay. 2 vol. in-12 de près de 600 p.; prix, 7 fr. Paris, 1828; Tournachon-Molin. (Voy. Bulletin, Tom. X, nos 226 et 292.)

Dans les deux articles auxquels nous renvoyons, nous avons donné en détail l'historique de ces mémoires, et nous avons sait connaître suffisamment l'intérêt puissant qu'ils doivent offrir à la curiosité des lecteurs; en mettant sous leurs yeux les passages les plus saillans de la préface du traducteur et les traits qui peignent le mieux le caractère de l'homme dont ils nous racontent la vie. Un double attrait s'attache en effet à leur lecture; il est peu de mémoires qui retracent plus fidèlement la physionomie morale du siècle dans lequel vécut Casanova, peu de romans qui soient aussi féconds en aventures extraordinaires. Un autre mérite, aux yeux de certains lecteurs, caractérise encore l'édition originale de cet ouvrage; c'est la nudité des tableaux et des récits, qu'une plume chaste a dû voiler en les faisant passer dans notre langue, liberté qu'ont osé blamer amèrement certains critiques amoureux du scandale. Il en restera toujours assez dans les faits, ces faits porteront toujours avec eux un cachet de réprobation morale assez puissant pour qu'il soit inutile d'aider au dégoût par le cynisme de l'expression, et nous félicitons le traducteur de ce qu'il a voulu que la lecture de ces Mémoires pût devenir générale, et porter ainsi sa leçon avec elle, au lieu de rester circonscrite dans un cercle où elle n'aurait pu que donner des exemples dangereux.

Les a nouveaux volumes que nous annonçons aujourd'hui sont aussi féconds que les précédens en aventures de tout genre; la rencontre que fait Casanova d'une de ses filles qu'il ne connaît point, dont il devient épris, et qu'il est sur le point d'épouser, ainsi que l'histoire de Pauline, sont même d'un intérêt supérieur à tout ce que pourrait inventer l'imagination la plus heureuse et la plus variée. Nous pourrions citer encore dans ce genre l'enlèvement burlesque de la signora Corticelli, les aventures de madem. Desarmoises et de son amant, le singulier moyen que Casanova emploie pour louer une partie de la maison qu'il occupe à Londres, et se procurer en même temps une compagnie agréable; mais nous préférons apprendre aux lecteurs qu'ils trouveront encore dans ces a volumes des détails intéressans sur des personnages célèbres de l'époque, avec les-

quels Casanova eut des haisons ou des rapports plus ou moins intimes. Raphaël Mengs, Winckelmann, les cardinaux Albani, Passionéi et Tamburini, le Pape, dont l'auteur de ces Mémoires reçoit l'ordre de l'Éperon-d'Or, le duc de Matalone, le marquis Galiani, lord Tulow-Lismore, Poinsinet (l'auteur de la jolie comédie du Cercle), la fameuse Roman, maîtresse de Louis XV, le chevalier, ou plutôt la chevalière d'Éon, lady Harrington, lord Hervey, Garrick, et une foule d'autres, sont garans de l'intérêt historique qui se rattache à la lecture de ces Tom. X et XI, dans lesquels on suivra d'ailleurs, avec un sentiment de honte pour le héros et pour l'héroïne de cette aventure, les détails de toutes les ruses que Casanova mit en usage pour tromper la sotte crédulité de la marquise d'Urfé.

E. Héreau.

287. Mémoires, correspondance et opuscules inédits de Paul-Louis Courier. 2 vol. in-8°; prix, 14 fr. Paris, 1828; Sautelet et Alexandre Mesnier.

Paul-Louis Courier, quels qu'aient été les événemens politiques où son nom s'est trouvé mélé, paraîtra sans doute à la postérité, comme il a dû paraître à ceux qui l'ont connu personnellement, bon, loyal, franc et honnête, ce qui n'exclut nullement en lui un esprit frondeur, d'autant plus porté à ne pas épargner son siècle et ses contemporains, qu'il n'attendait ries d'eux. C'est à cette franchise et à cette loyauté même, qui ressortent si bien de la lecture de sa correspondance, qu'est due en grande partie cette originalité de style, qui tient à une originalité d'esprit et de caractère si peu commune aujourd'hui, où les hommes ressemblent à ces pièces de monnaie usées par un long frottement et dont l'empreinte primitive est presque effacéc. Un étrange spectacle, que pouvait offrir seule l'époque où Courier entra dans le monde et où la France était toutemilitaire, c'est de voir un homme aussi peu fait que lui pour la vie aventureuse des camps conduit à embrasser un métier où l'obéissance aveugle est le premier des devoirs.

Un autre spectacle aussi curieux, c'est de voir naître ou de moins se développer, au sein d'une carrière aussi agitée et aussi contraire à ses goûts naturels, cet amour de la science et des recherches philosophiques et littéraires. Vivant au milieu des camps et des hasards de la guerre, n'ayant d'autre bibliothèque que celle qu'il porte avec lui, d'autre cabinet de travail qu'une tente, ou la salle commune d'une maison occupée militairement, il est déjà entré en correspondance avec les 10mmes les plus distingués dans les lettres; nommer les Coraï, les Akerblad, les Danse-Villoison, les Clavier, les Boissonade, les Silvestre de Sacy, etc., c'est dire à la fois quelle était dèslors la nature de ses occupations favorites et l'estime que ces savans célèbres professaient pour sa personne et pour ses travaux. C'est de cette époque que date sa publication des Pastorales de Longus et sa querelle avec le bibliothécaire de Florence, que la Lettre à M. Renouard, modèle si parfait de bonne plaisanterie, a voué sans doute, à bon droit, au ridicule. C'est à cette occasion qu'il écrivait à M. de Tournon, préset à Rome (Tom. 26, p. 24): « J'ai cru devoir faire moi-même les frais de l'impression (de son Longus), ayant appris que quelques gens, assez méprisables d'ailleurs, m'accusaient de spéculation dans l'affaire de la tache d'encre; je pensais qu'on pourrait bien se moquer de moi d'employer ainsi mon loisir et mon argent, mais non pas en faire un sujet de persécution. »

Plus tard, nous retrouvons le même homme, toujours insouciant, toujours philosophe, usant toujours de son fraucparler sur toutes choses, apprenant à peine, par la perte de sa liberté, à être plus réservé; ne voyant-dans tout ce qui lui arrive, dans tout ce qui l'entoure, que l'intérêt de la vérité, ou de ce qu'il croit la vérité, et jouissant comme un ensant de la gloire que ses persécutions attachent à son nom; ne recevant ses inspirations que de lui-même, n'attendant rien ni du gouvernement, ni même du parti qui le flattait et dont il semblait un des organes les plus éloquens. Du reste, aucune aventure sacheuse, aucun contre-temps ne l'émeut, pas même le refus que fait l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'admettre dans son sein; il s'en exprime franchement dans une lettre à M. Raoul-Rochette (p. 131), en lui annonçant la publication d'un nouveau travail : « Je n'étais point fait, dit-il, pour être académicien; c'était à moi une insigne folie de me mettre sur les rangs; seulement, je ne veux pas qu'on me croie plus sot encore que je ne suis. »

Une note écrite en tête du recueil de cent lettres (1804-1812) conservées par l'auteur lui-même et que l'on a retrouvées dans ses papiers, est conçue en ces termes : « Rome, 19 mars 1812. Si quelqu'un voit ceci, on s'étonnera que j'aie voulu conserver

de pareilles misères; mais le fait est que ces chiffons, qui ne signifient rien pour tout autre, me rappellent à moi mille souvenirs, et qu'ayant déjà passé la meilleure et la plus belle partie de ma vie, je me plais désormais à regarder en arrière..... A ces cent lettres, les éditeurs en ont encore joint 62, ou du moins des fragmens de 62 qui conduisent le lecteur jusqu'à l'assasssinat de Courier, arrivé le 10 avril 1825. Peut-être auraitpu nous épargner quelques-unes de ces lettres, où il n'est question que d'affaires de famille, ainsi que quelques-uns des opuscules littéraires, dont on a chargé sa mémoire et qui nous paraissent bien au-dessous de tout ce que nous connaissions de lui; mais sans doute les éditeurs auront voulu ajouter ces 2 volumes complets de correspondance aux 4 volumes de ses æuvres, qui ont été publiés à Bruxelles et qui nous sont point parvenus (1). E. HÉBRAU.

288. ATHÉNÉE DE FLORENCE. (*Antologia*; nº 81, sept. 1827, Vol. XXVII, p. 148).

Dans un mémoire latin relatif aux médailles, figures et inscriptions runiques trouvées dans divers caves sépulchrales du Danemark et autres contrées du Nord, lu dans une des séances de l'Athénée de Florence, le chev. Ciampi émet son opinion et ses conjectures tendant à conclure que les médailles étaient des Amulettes avec l'empreinte des génies des héros, des Cabires et autres demi-dieux de l'Edda, de symboles, etc., etc., originairement apportés 'par les Celtes qui retournaient de l'Orient dans le Nord; par les Phéniciens et autres peuples orientaux qui, par leur commerce maritime, les transportaient avec eux, ainsi que d'autres symboles des temps chrétiens apportés de Grèce et d'Italie par les Varangi et autres septentrionaux qui passaient par Constantinople et à Rome soit pour le service de la cour impériale, soit par des motifs religieux. Quant aux caractères runiques, après avoir exposé et examiné les opinions des divers savans, sans en excepter le chev. Lanzi, M. Ciampi propose la sienne, qui est que ces caractères ne sont autre chose que des altérations diverses arrivées à différentes époques, des anciens caractères grecs et latins portés par les

(1) Une liste des ouvrages de Courier imprimés jusqu'ici, et dont le présente publication est destinée à former le complément, se trouve à la fin da la notice que les éditeurs lui ont consacrée en tête du 1° volume de cette Correspondance.

Celtes et les Scandinaves dans le Nord, à leur retour de l'Orient et de l'Occident dans les Gaules ou dans le Septentrion; il appuie son opinion d'un passage de Jules César (de bello Gallico), lequel lui paraît tout-à-fait décisif.

TABLE

DES ARTICLES DE CE CAHIER.

Philologie, Ethnographie et Linguistique.	
Comité pour la traduction d'onvrages en langues orientales	321
Dictionnaire français-arabe; J. Berggren	323
Carmen Maksura dictum Abi Becri, etc.—Mémoires d'histoire et de	
littérature orientale	325
Abregé de la Grammaire turque; J. Ch. de BosseIdylles de Théo-	_
crite, trad. en Français; M. Servan de Sugny	328
Scholia Æhii Aristidis sophistæ orationes, etc.; G. Frommel	339
Theonis Smyrnæi, platonici, expositio corum qua in arithmeticis ad Platonis lectionem utilia sunt; J. J. de Gelder	340
Sophoclis tragædiæ septem	341
Longi pastoraliam libri; P. L. Courier	342
Bibliothèque latiue-française; Panckoucke	343
Specimen novæ de bellis J. Cæsaris commentatiorum recensionis; C. E.	343
Ch. Schneider.	345
Commentarius in apocalypsin Johannis; G. H. Éwald	346
Dr. G. Langii commentatio de difficili Horatii in loco Sat. 1	347
Observations sur un passage de la Médée de Sénèque; G. Hamilton.	348
Figures relatifs à l'histoire des peuples hongrois et slaves; Gr.	340
Dankowszky.— Illustrazione al codice autografo di Petrarca	349
Dictionnaire étymologique de la langue française; B. de Roquefort.	
-Journal Chérokée	350
Archæologie, Numismatique.	
De la nécessité d'être exact dans la représentation et la description	
des monumeus; J. J. Jorand	351
Lettre de M. Fr. Thiersch sur deux statues du Vatican	853
Découvertes à Pompéi Mosaïque antique découverte à Trieste;	-
Rossetti. — Ustensiles religieux antiques expliqués ; Napione	355
Notice sur un Hercule trouvé à Tailly; Morelot	357
Découvertes à Rome Antiquités découvertes à Tolochenaz	359
Tombelles de Bousemont; Parisot	360
Mémoire sur les antiquités de la ville d'Eu; L. Estancelin	361
Mémoire sur l'ancienne ville des Gaules qui a porté le nom de Sama-	
robriva; Mangon de la Lande	363
Mémoire sur les ruines de Vieil-Évreux; Rever	
Histoire.	000
Dell' origine di cognomi, etc.; Cibrario Kata san Kalita, ou Col-	
lection de Memoires sur l'astronomie chronologique indicane; J.	200
Warren	366 371
Copie d'une lettre écrite de l'Inde; Priuli	
Antiquité hellénique; G. Wachsmuth	372
Pr. Creuzeri oratio de civitate Athenarum.— Histoire de la révolution	272
grecque; A. Soutso	3/3

Institutes de Gaius; Boulet	374
Histoire de Russie et de Pierre-le-Grand ; de Ségur	380
Sur les Varègues	381
Aperça historiq. et statistiq. de la Finlande	382
Dictionnaire général des auteurs et savans de la Livonie, de l'Es-	
thonie et de la Courlande; J. Fr. Napierski	387
Histoire abregée du royaume de Bavière; J. M. Gehrig.— Annals	
of the house of Hanover; A. Halliday	388
Mémoire couronné par l'Académie royale de Bruxelles; Pycke	389
Opuscules politiques et historiques; G. F. Kolb Essai sur les	
Croisades; N. G. Van Kampen.—Histoire d'Italie; B. S. A	393
Précis historique des évènemens de la révolution de Palerme, en 1820;	
sir R. Church	394
Tentativa per ritardar l'estinzione dell'eloquenza in Italia; Ch. Ant.	904
Pezzi	390
Mémoire sur l'acquisition des biens fonciers par les églises et les mo-	
nastères; Fr. Man. Trigoso d'Aragao Morato	38/
Mémoire sur Juis en Portugal; Ferreira Gordo	
Travaux de l'Académie d'histoire à Madrid	104
L distorial du jongieur; F. Langie et B. Morice	400
Le combat de trente Bretons contre trente Anglais; Crapelet Recherches sur les Cahursins ou Caorsins; Depping	101
Charte du roi Charles V	100
Louis XI à Nantes	
Recherches sur une réponse attribuée à Sully; Berriat-St-Prix	414
Histoire véritable du prisonnier appelé le Masque de fer; A. Ellis	415
Études sur l'histoire de Napoléon ; Bailleul	417
Essai sur l'étude de l'hist, du pays formant le départ, de l'Ain	418
Recherches sur les sources antiques de la littérature française; J.	•
Berger de Xivrey.— Questions de littérature légale; Ch. Nodier	
Isographie des hommes célèbres	421
Mélanges.	
Académie des sciences de Pétersbourg	722
Académie royale de Berlin.— Société reyale de Gœttingue.— Société	
littéraire et archéologique de Perth	423
Société royale de littérature de Londres	424
Société d'agriculture , sciences et belles-lettres de Mâcom	425
Société d'émulation du départ, du Jura	426
Recueil bibliographique et biographique pour servir à la littérature	
des classiques grecs et latins ; G. Veesenmayer	427
Biographie univers, et portative des contemporains; A Rabbe.	
Biographie d'Aug. Louis de Schlæzer; Chr. de Schlæzer Dizio-	
nario istorico degli uomini celebri; G. M. Olivier-Poli	439
Saint-Vicelin: R. Ch. Kruse	131
Eloge du comte Magnus Gabriel de la Gardie; Franzen	453
A la mémoire da Charles-Auguste, grand-duc de Weimar; Froriep-	(22
-Notice sur Philibert Pingone; Cibrario	433
Dissertatio de Jacobo Cœur; C. H. Ternaux	432
Mémoires de J. Casanova de Seingalt; Aubert-de-Vitry	73¥
Mémoires, correspondance et opuscules de P. L. Courier	738 234

PARIS. — IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT, RUR JACOB, Nº 24.

 ${\sf Digitized} \ {\sf by} \ Google$

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

289. Neues Archiv für Philologie und Padagogir. — Nouvelles archives pour la philologie et l'éducation, publiées conjointement avec plusieurs savans; par Godefroi Serbodr. 3° année. 4 cah. in-8. Hanovre 1828; Hahn.

Voici les principaux articles contenus dans les 4 derniers cahiers de ce recueil, dont les cahiers précédens ont été annoncés dans le *Bulletin*.

Observations sur la bibliographie récente des fables de Phèdre; par le D' Schwabe, 26 et 36 articles. M. Schwabe, savant éditeur et commentateur de Phèdre, continue d'examiner les diverses éditions du fabuliste, publiées dans les derniers temps. Il s'arrête longuement sur celle qui a été publiée à Paris par le prof. Lemaire, et que seu M. Gail a revue et augmentée de ses notes et de celles de M. Schwabe, sans parler de plusieurs autres pièces qui sont entrées dans cette édition, en a vol. in-8. Le texte est celui de M. Schwabe même. Celui-ci trouve les planches de son édition, représentant des monumens anciens relatifs aux fables de Phèdre, mal copiées dans l'édition de Lemaire', où l'on a négligé aussi d'intercaler, au 1 er volume, les corrections que M. Schwabe a été obligé de mettre à la fin; au 2e vol. de l'édition de M. Lemaire, on a au moins évité cette négligence. M. Schwabe exprime le désir que les savans de France examinent, sous les rapports paléographique et philologique, le manuscrit des fables de Phèdre, connu sons le nom de Codex Pithoei, que l'on croyait perdu, et qui existe encore à Paris, comme on sait maintenant. Il signale aux savans un autre manuscrit des mêmes fables, le Codex P. Danielis, qui doit se trou. ver dans la bibliothèque du Vatican. L'âge de l'un et l'autre manuscrit, bien déterminé, pourra porter quelque poids dans la balance, lorsqu'il s'agira de déterminer l'authenticité des fables attribuées à Phèdre. M. Schwabe, déjà octogénaire, annonce

G. Tome XI.

Digitized by Google

29

qu'il laissera beaucoup de matériaux pour une nouvelle édition de son *Phèdre*, publié à Brunswick en 1806. L'auteur examiné encore d'autres éditions du fabuliste latin, ainsi que les ouvrages qui ont paru au sujet des fables de Perotto.

Le Pylus de Messénie, ville de Nestor; par Vælcker. Strabon a cherché à prouver que la résidence de Nestor était située dans la Triphylie; d'autres se sont décidés pour le Pylus de l'Élide; M. Vælcker est d'avis que c'est le Pylus de la Messénie, actuelement Navarln, qui a été la résidence de Nestor. Il s'appuie, entre autres argumens, sur un passage de l'Odyssée d'où il résulte que Pheræ était à moitié chemin entre Pylus et Sparte, ce qui ne pourrait pas s'appliquer, selon M. Vælcker, au Pylus de la Triphylie.

De hiatu in versibus Horatii lyricis; par Lindemann. Dans un passage des odes d'Horace:

> Nube candenti humeros amictus Augur Apollo. Carm., lib. r, a, 3a,

quelques critiques ont voulu substituer candentes ou candentis à candenti, pour éviter l'hiatus qui leur paraissait une faute. M. Lindemann se pronouce pour candenti, et fait voir qu'il y a plusieurs hiatus dans les odes d'Horace, par exemple: Ossibus et capiti inhumato; jam Dædaleo ocior Icaro, etc.

Cornelii Nepotis liber, utrum opus integrum, an vero operu majoris pars quædam sit habendus; par le prof. Mosche. Suivant l'auteur, Cornelius Nepos a écrit une suite de livres sur les hommes illustres dans tous les genres, c'est-à-dire sur les rois, généraux, hommes d'état, savans, philosophes, etc. L'écrit Imperatorum excellentium liber en est une partie.

Grævii dictata ad Taciti Germaniam manuscripta, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Copenhague. Les notes de Grævius méritent d'être consultées par les éditeurs et traducteurs futurs de la Germanie de Tacite.

Bibliographie des ouvrages concernant la Grèce moderne, et publiés depuis 1821; par le D^r Kind. L'auteur a classé ces ouvrages selon qu'ils se rapportent à l'histoire, la géographie, la littérature ou la politique. Une pareille bibliographie manque en France. D'après le travail de M. Kind, il serait facile d'en faire une, continuée jusqu'à cette année.

Sur les marmscrits des bibliothèques russes, par le D' Clossius à Dorpat. Ce sont particulièrement les manuscrits d'ouvrages grecs et latins, dans les bibliothèques de Pétersbourg, que l'auteur fait connaître. La bibliothèque impériale publique de la capitale possède plus de 850 manuscrits anciens, dont une partie a été recueillie par M. de Doubrowski dans ses voyages. Il s'y trouve un petit Tite-Live imprimé à Paris en 1588, avec cette note écrite en français par Doubrowski : « Ce livre de Tite-Live m'a été donné par le célèbre Jean-Jacques Rousseau pendant son dernier et court séjour à Paris. Il l'a eu presque en même temps de Court de Gebelin, mais il a servi aussi au 16º siècle au duc Laurent de Médicis, dont les armes sont effacées à dessein. Catherine de Médicis l'apporta en France, et le donna à l'abbaye de Saint-Denis, près Paris, dont la bibliothèque a souffert beaucoup pendant la révolution des gens de la prétendue religion réformée, et passa de main en main jusque vers le milieu de ce siècle. Le marquis de Paulmy l'a donné à M. Court de Gebelin, dont le nom sera à jamais immortel pour ses recherches pleines d'érudition et relatives à l'origine des lettres. Il tomba entre mes mains, comme je viens de le dire, en 1778.

De l'époque et de la patrie de Denis Périegète; par le D' Schirlitz. Il n'y a aucune certitude sur la patrie et l'époque de ce géographe. On en a fait 1° un Asiate, en lui donnant pour patrie soit Charax, soit la Bithynie; 2° un Africain, le faisant naître soit à Alexandrie, soit à Charax dans la région Syrtique; et 3° un Européen, soit de Byzance, soit de quelque ville de la Grèce. M. Schirlitz est porté à croire que Denis vivait sous Auguste, et qu'il était Africain; ce sont pourtant de simples conjectures.

Aug. Böckhii Proœmia indicibus lectionum universitatis Berolinensis scripta, ex majore numero selecta. Ce sont divers morceaux tirés des Cours de philologie grecque du savant philologue prussien, tels que la bataille de Marathon, des inscriptions trouvées en Grèce, etc.

Essai sur la guerre de Troie, comme fait historique; par M. Plass. En recherchant les causes du siége de Troie, l'auteur porte l'attention des savans sur un passage de Pausanias, 9, 5, 7 et 8, qui parle de deux expéditions des Grecs, dont l'une échoua, et l'autre finit par la prise de la ville de Priam. Il

rappelle aussi une assertion d'Hérodote, portant qu'Hélène ne fut point à Troie. A l'égard des détails de la guerre, M. Plass compare les vers d'Homère aux assertions des historiens grecs et d'autres auteurs anciens, qui ont rapporté des faits ou des traditions.

Des diverses espèces d'investiture; par le Dr Franke. C'est le seul article sur le moyen âge que nous ayons trouvé dans ces Archives philologiques. L'auteur renvoie fréquemment au Glossaire de Du Cange; il distingue l'investiture civile et l'investiture ecclésiastique, et indique les marques dont on faisait usage pour chacune d'elles. Pour la première, on employait des mottes de terre, des branches d'olivier ou de noisetier, du blé, des chiens et des cors de chasse; pour l'investiture ecclésiastique, c'étaient la crosse et l'anneau, le capuchon du prieur, le calice, les cloches, le missel, etc.

De particulis UT NE; par M. Wagner. Les grammairiens regardent ne et ut ne comme identiques quant à la signification. M. Wagner n'est pas de cet avis; ne, selon lui, est la simple négation, ut ne est une négation absolue à l'égard d'une assertion ou d'une chose dont il vient d'être question: in omnibus locis qui aliud quidpiam, contra quam fieri solet atque consuevit, optari a nobis vel praccipi vel expectari ostendunt, binae istae particulae a scriptoribus latinis constanter junctim ponuntur. L'auteur montre dans une foule de passages des anciens l'application de sa remarque.

Animadvers. crit. in Plutarchi moralia; par le prof. Bæhr. Ces notes n'ont que deux pages et demie.

Specimen lectionum in C. Valerii Catulli Carmina; par le D' Sprengel. L'auteur indique comment on peut rétablir la véritable leçon dans un grand nombre de passages altérés des vers de Catulle.

Les 4 cahiers dont nous venons de nous occuper contiennent en outre l'analyse critique de beaucoup de petites dissertations philologiques publiées dans les hautes écoles d'Allemagne.

D-c.

290. Andre Th. Hoffmanni Grammatice syriace libri iii, avec 3 Tableaux d'écriture aramaïque. Un vol. in-4° de xvi et 418 p. Halle, 1827; Hartmann. (Goettingische gel. Anzigen; nov. 1828, p. 1737.)

La grammaire syriaque de J. D. Michaelis, la meilleure et la plus complète qui ait paru dans les temps modernes, était depuis quelques années hors du commerce de la librairie. M. Hofmann en a composé une plus parfaite encore; entreprise depuis plusieurs années, elle se distingue par une grande érudition et mérite de remplacer celle de Michaelis, dont la publication remonte à 40 ans. L'auteur n'a point approfondi les principes de la langue syriaque, il n'a pas mis à profit les progrès faits de nos jours, tant dans le langage en général, que dans les langues sémitiques en particulier, et s'est borné à exposer dans une série de régles entre lesquelles il n'existe aucune liaison, et seulement sous le rapport du mécanisme, les élémens, les caractères et la syntaxe de cette langue. Les commençans n'en pourront pas moins employer avec succès cette grammaire, jusqu'à ce qu'une main habile parvienne à donner à la grammaire syriaque une forme nouvelle, adaptée au génie de la langue syriaque et aux exigences de notre époque.

291. CHRESTONATHIE ARABE, ou Extraits de divers écrivains arabes tant en prose qu'en vers, avec une traduction française et des notes, à l'usage des élèves de l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes. 2° édit. corrigée et augm.; par M. le baron Silvestre de Sacy. Tom. II et III, gr. in-8°. de l'imp. royale. Paris, 1826 et 1827; Debure frères.

Nous avons rendu compte du tom. 1^{er} de cet important ouvrage (Tom. VII, p. 103); nous consacrerons incessamment un article à ces 2 derniers volumes.

292. ANTHOLOGIE GRAMMATICALE ARABE, OU MOrceaux choisis de divers grammairiens et scholiastes arabes, avec une traduction française et des notes, pouvant faire suite à la *Chrestomathie arabe*; par M. le baron Silvestre de Sacy. Grand in-8° de x - 5 20 et 186 p. de texte arabe. Imprim. roy. Paris, 1829; Debure frères.

Nous rendrons compte dans un de nos prochains cahiers de ce savant ouvrage que les orientalistes de l'Europe attendaient avec impatience, et qui sert de complément à la Chrestomathie arabe.

293. ÉCOLE CALMOUQUE A PÉTERSBOURS.

On a établi auprès du ministère de l'Intérieur, à Pétersbourg, une école calmouque. M. I. J. Schmidt, connu par ses travaux sur la littérature des Calmouks et des Mongols, est nommé directeur de cet institut, dont l'utilité doit nécessairement devenir très-grande dans un empire qui compte parmi ses sujets de nombreuses tribus de ces nations, pour la civilisation desquelles on n'avait jusqu'à présent rien fait. Sous le directeur sont placés deux autres maîtres chargés d'enseigner aux élèves les premiers élémens des sciences. Ils sont Calmouks de naissance. Le nombre des élèves est fixé à 16, dont 6 Calmouks et 10 Russes. Ces derniers apprendront la langue de leurs condisciples, pour servir plus tard d'interprètes ou pour propager la civilisation parmi les nomades qui campent sur les bords du Volga et du Don. (L'Universel; 11 mars 1829.)

294. ANALECTA ARABICA edidit, vertit et illustravit E. F. C. Rosenmüller. I^{re}, partie: 23 p. de texte arabe, xii de préface, 44 de traduction, de notes et de dictionnaire latin-arabe. — II^o partie: 39 p. de texte arabe, viii de préface, 55 de traduction, de notes et de dictionnaire arabe-latin. In-8°. Leipzig, 1825; Barth. (Heidelb. Jahrbüch. der Literut.; mai, 1826, p. 443.)

L'extrême netteté avec laquelle le texte arabe des Analecta est imprimé, ne contribuera pas peu à leur procurer des lecteurs. On verra avec un égal plaisir quels secours l'éditeur a fournis pour l'intelligence de ces extraits : une traduction latine avec des notes savantes, et un lexique approprié au texte et dans lequel chaque mot est accompagné d'une citation de texte; de manière que l'étudiant peut être sûr d'avoir trouvé le vrai sens du mot qu'il cherche.

295. Demostrenis Philippick orationes V, et Libanii vita Demosthenis ejusdemque argumenta ex recensione J. Berreni cum 3 codd. mscr. collata edidit, prolegomenis et annotatione perpetua illustravit Joan. Theod. Vornel, gymnas. Francfort rector. In-12 de p. 1-xx — 1,312 — 1-324; prix, 10 fr.; papier vélin, 16 fr. Francfurti, mocccxxix; Brœnner. — Peris; Debure frères.

Il sussira de donner le détail des morceaux qui composent

cet excellent ouvrage pour le recommander à l'estime de tous les amis des lettres grecques. Il est divisé en deux parties : la première, précédée d'un avertissement au lecteur, dans lequel l'anteur expose son dessein, la manière dont il l'a exécuté, et donne une notice des manuscrits qu'il a consultés, comprend d'abord la vie de Démosthènes par Libanius. L'éditeur a préféré avec raison cette courte notice, parce qu'elle indique suffisamment tout ce qui doit servir à l'intelligence des discours de Démosthène, comme le dit Libanius lui-même: jea dous uni most πατάληψη Δχριδιστέραν των λόγων συντέλειν (§ I). Viennent ensuite de savans prolégomènes sur les quatre premiers discours de Démosthènes, dans lesquels M. Vœmel s'attache à faire connaître Olynthe et Amphipolis, les deux villes qui forment le sujet principal des trois premiers discours, et à donner les motifs de la première Philippique. Suivent les quatre premiers discours. c'est-à-dire les trois Olynthiennes et la première Philippique. Chacun de ces discours est précédé de l'argument composé par le même Libanius, auteur de la vie; à la suite de l'argument se trouve la disposition sommaire des raisons alléguées par l'orateur, et l'ordre dans lequel il les a disposées. Quant au dernier discours qui traite de la paix, M. Vœmel a cru devoir y ajouter des prolégomènes particuliers pour développer les circonstances qui ont amené ce cinquième discours; comme les précédens, il est précédé de l'argument de Libanius, de celui d'un anonyme et de la disposition logique des raisonnemens de l'orateur.

La seconde partie, qui recommence une pagination, comprend des commentaires sur tous les textes qui viennent d'être énumérés, et une table assez détaillée des mots et des matières; elle pourrait être plus abondante.

C'est surtout dans ces commentaires que M. Vœmel a déployé toutes les richesses de son érudition; elles étaient d'autant plus indispensables, qu'aucune traduction n'accompagne, soit la vie et les argumens de Libanius, soit les harangues même de Démosthène; ainsi, dans beaucoup d'occasions, il était nécessaire d'expliquer certains passages, et d'y joindre des éclaircissemens historiques pour en faciliter l'intelligence. Sous ce double point de vue, on ne saurait asses donner d'éloges à M. Vœmel; son livre est un livre fait en conscience, et toutes ses observations

sont aussi justes qu'ingénieuses; il sait beaucoup, et sait bien.

L'exécution typographique est soignée; elle laisse peu de choses à désirer, et le texte grec est très-pur. J'indiquerai seulement une faute dans la vie de Démosthènes, à la fin de la section 3, p. 5, où l'on a laissé échapper dixagratio pour dixagτηρίφ. Je crois qu'on en trouverait bien peu de ce genre. La disposition des notes exigeait encore plus de soins. J'ai remarqué quelques oublis malheureusement inévitables dans un travail si minutieux et si compliqué. J'en citerai deux exemples : ainsi, 1re Philippique, sec. 6, note 4, au sujet de cette phrase: zei προσέχειν τὸν νουν τούτοις έθθιουσιν απαντις, l'auteur renvoie à la 1re Olynthienne, sec. 5; mais j'ai en vain cherché à cette section 5; ni le texte, ni les notes ne m'ont rien offert qui cât quelque rapport avec l'expression προσέχειν τον νούν. Cependant une note était d'autant plus exigée que, dans ce cas-ci, mosέχειν τὸν νοῦν ne signifie pas, selon l'acception commune, préter son attention, mais accorder son affection, comme dans ce passage de la Cyropédie: obts of Mindon fittor et durg (Kuatapu) aporείγον τὸν νοῦν, ή καὶ ποόσ θεν (l. 5, c. 5, sec. 12); « les Mèdes no lui témoignèrent (à Cyaxare) pas moins d'affection qu'auparavant »; sens qui n'est pas indiqué par Henri Étienne. A ce même discours, les notes 2 et 3 de la sec. 12 ont été omises dans les commentaires; mais ces légères imperfections sont loin d'affai-·blir le mérite de cet excellent travail.

Puisque nous en sommes à la typographie, je pense avec M. Vœmel qu'on doit accueillir l'introduction des deux points (:) dans la ponctuation des phrases grecques. Adoptons tout ce qui tend à répandre de la clarté sur l'interprétation des textes, et à rendre leur lecture plus facile. Les langues anciennes ont bien assez d'obscurités par elles-mêmes, sans en ajouter de superflues. Mettons, autant que possible, cet instrument à la portée du plus grand nombre. Ne fermons pas, comme autrefois, les portes de l'initiation, pour paraître les seuls instruits. Il y a plus de charlatanisme que de science à s'entourer ainsi de pédantesques inutilités, et tâchons d'abréger l'étude des mots, pour laisser plus de temps à la connaissance des idées. En voilà beaucoup trop sans doute à l'occasion d'une innovation bien légère et de peu d'importance; mais il ne faut rien négliger, et les plus petites vérités doivent être dites. Je ne finirai pas cet

article sans former des vosux pour que l'auteur donne une suite à une si intéressante publication. Ce serait un grand bienfait qu'une édition complète de Démosthènes, faite toute entière sur le modèle de ce premier volume.

DUGAS-MONTABLE

296. AUCTARIUM LEXICI LATINO-GRECI MANUALIS EX OPTIMIS SCRIPTORIBUS GRECIS collectum a Jo. Ren. Guil. Beckio, prof. à l'Univ. de Leipzig. In-8° de viii et 106 p.; prix 6 gr. Leipzig, 1828; Hinrichs. (Allgem. Repertor., de Beck; 1828, vol. II, cah. 2, p. 135.

L'avant-propos, écrit dans un style classique, nous fait connaître le but de cette addition : elle appartient à un dictionnaire latin-grec que l'auteur publia il y a 11 ans. « Labori meo, dit-il, hoc magis propositum fuit, ut specimen exhiberet tabulæ, in qua græcæ linguæ copiæ cuin latinæ paupertate comparatæ conspicerentur quam ut materia amplior præberetur pueris latina græce vertere jussis. » C'est de là qu'un grand nombre de mots latins offrent plusieurs mots grecs, souvent des expressions poétiques et d'autres qu'on ne rencontre que fort rarement dans les classiques. Tous ces mots sont le plus souvent suivis de la citation des écrivains qui les ont employés. Pour donner à son dictionnaire plus d'extension et toute l'exactitude dont il pouvait être susceptible, l'auteur entreprit de relire de nouveau les auteurs grecs, et d'y recueillir les expressions et locutions qui lui paraissaient propres à donner à son dictionnaire un plus haut degré de perfection. L. D. L.

297. Corpus scriptorum Historiæ Byzantinæ, pars xx.— Cantacuzenus, vol. 1, curá Schopeni. In-8°. Bonnæ, 1828; Weber.

Cette belle collection, dirigée par M. Niebuhr, marchera désormais à grands pas; déjà l'Agathias a été annoncé dans notre journal, voici le Cantacuzène (car ce 20° vol. n'est que le second dans l'ordre des publications), et depuis qu'il a paru, Léon le diacre et Nicéphore Grégoras ont aussi vu le jour. Nous leur consacrerons à chacun un article particulier. Dans un avertissement, M. Schopen nous dit qu'il a suivi l'édition de Paris qui avait été imprimée en 1645, sur un manuscrit de la bibliothèque du chancelier Séguier. La version latine est celle de Pontanus, publiée à Ingolstadt en 1603: on fait ici un grand éloge de la sagacité et de l'érudition que le savant anonyme auquel on doit

l'édition de Paris, a déployées dans ses corrections et ses conjectures, et l'on en fait un fréquent usage en regrettant qu'il n'ait pas lui-même apporté le même soin aux derniers livres qu'aux premiers. M. Schopen a joint ses corrections à celles-là, mais il n'a eu à sa disposition aucun manuscrit. MM. Niehuhr et Grauert l'ont toutesois enrichi d'ingénieuses conjectures. Après cet avertisssement, que termine le jugement de Gibbon sur Cantacuzène, viennent les préfaces de l'édition de Paris, et de Pontanus, puis la vie de Cantacuzène, écrite par ce savant; enfin, une explication des dignités et des fonctions du palais et de l'église. Dans la vie de Cantacusère, nous apprenons que sa mère s'appelait Théodora et que le sang l'unissait à l'empereur Michel Paléologue, au moyen de ce que Théodora était la petite nièce de cet empereur. Il eut d'Irène sa femme trois fils et trois filles dont la plus jeune fut mariée à l'emperent Joan Paléologue. Cantacuzène, avant d'être associé à l'empire, gouverna la Thrace; il exerçait une grande influence dans les affaires de l'état, enfin il avait un caractère généreux; souvent il fit reconstruire et réparer à ses frais des forts et des villes ; il pourvut aux frais de sépulture de l'empereur Andronicus, qui lui · avait quatre fois offert de partager sa puissance. Il finit par se retirer dans un monastère voisin de Constantinople, au lieu de conserver pour lui le gouvernement. Cantacuzène jouissait de richesses immenses; il comptait parmi ses possessions des îles, des villes, des châteaux, cinq mille bœufs dans les pâturages, mille attelages de charrue, deux cents chameaux, cinq oents Anes, cinquante mille porce, soixante-dix mille moutons, etc., etc. Le premier volume renferme les 2 premiers livres de l'histoire que ce prince nous a laissée, la version est au-dessous du texte; entre l'une et l'autre sont écrites les variantes et les conjectures. Les années sont indiquées à la marge, et la pagination de l'édition est aussi marquée pour la facilité des recherches.

P. DE GOLBÉRY.

298. DIALOGUE sur le Discours du marquis César Lucchesini relatif à la création de la vraie tragédie grecque, due à Eschyle; par S. Betti. (Giornale arcad.; nov. 1824, p. 180.)

Ce dialogue, dont les interlocuteurs sont des hommes instruits et des amateurs de la littérature ancienne, roule, en

grande partie, sur les règles données par Aristote et Longin, sur-les principaux ressorts de la tragédie. Nous y trouvons une critique sage et éclairée, des rapprochemens ingénieux entre les anciens et les modernes; et hien que cet entretien renferme beaucoup de choses qui se rencontrent ailleurs, il sera lu avec fruit par ceux que leur goût porte à étudier le théâtre des anciens.

299. HISTOIRE NATURELLE DE PLINE. Traduct. nouvelle avec le texte en regard et des notes; par Ajasson de Grandsagne, accompagnée de notes sur l'Astronomie, la Météorologie, la Physique, la Géographie, l'Archéologie, la Botanique, la Minéralogie, la matière médicale, les Beaux-arts, etc., etc.; par une Société de savans. Annotée, pour la zoologie, par M. le B. G. Cuvier. Panckoucke éditeur. (Prospectus.)

a Une édition et une traduction complètes de l'Histoire naturelle de Pline seraient un heau présent à faire à la littérature, mais qui exigerait pour réussir le concours si rare d'hommes donés de vastes connaissances dans des genres très-différens. > Telles sont les expressions dont se sert M. Cuvier en parlant de cet illustre écrivain (1).

Les plus habiles éditeurs de Pline ont semblé oublier que cette Histoire naturelle est une encyclopédie de la civilisation antique; et que, quelque bornée qu'ait pu être en quelques points cette civilisation, nul ne peut embrasser avec supériorité tous ses détails.

De là l'insuffisance de tant de volumineux commentaires; de là le peu de fruit qu'on peut retirer des notes, soit critiques, soit exégétiques, soit scientifiques et historiques de Pintianus, d'Hermolaüs Barbarus, de Gelenius, de Beatus Rhenanus, et même de Gronovius. Saumaise, malgré l'ampleur des deux énormes in-folio qu'il a publiés sous le titre d'Exercices Pliniens (Exercitationes Pliniance), a peu jeté de lumière sur ce qu'il voulait éclaircir; Dalechamp, excellent pour son temps dans tout ce qui regarde l'homme, les mammifères et la matière médicale, est encore plus au-dessous des connaissances actuelles qu'il n'était au-dessus de son siècle: Hardouin, compilateur asses exact de ce que l'on a dit avant lui, y mêle trop de para-

⁽z) Biograph. mir. Teme XXXV, p. 76.

doxes et d'explications ridicules, délayées à plaisir dans une molle et sastidieuse élégance; Brotier, au contraire, pèche par le laconisme, et ses six mille notes sont loin de sussire sous quelque rapport qu'on les envisage. Nous ne parlons ici ni de celles que le comte de la Tour-Lezzonico a entassées dans le livre ix de ses Disquisitiones Plinianæ, comme pour démontrer à tout lecteur combien il était étranger à la philologie, ni de celles qui rendent la traduction de Poinsinet de Sivry un monument de ridicule et d'esprit faux. D'ailleurs, ces notes eussent-elles été parsaites dans le temps, la plupart seraient encore à resaire.

Et que l'on n'objecte pas la possibilité de lire Pline sans commentaire. On le peut sans doute; mais combien de pages en lirat-on ainsi avec fruit? Point de milieu; ou vous-même vous avez longuement travaillé sur tel ou tel livre de Pline, ou, pour bien le comprendre, il vous faut le travail d'un autre. Or, ce travail n'existe pas: on l'a tenté, mais nul n'y a complètement réussi, parce que, seul, nul ne pouvait y réussir.

Pour nous, à qui l'aspect de cette grande lacune a inspiré l'idée de la combler, quelle que soit la supériorité des lumières actuelles et la facilité de trouver sur presque tous les objets effleurés par Pline, mille renseignemens nouveaux, nous n'aurions pas osé, seuls et abandonnés à nous-mêmes, tenter cette entreprise aventureuse. Mais d'heureuses circonstances nous ont fourni les moyens que jusqu'ici personne n'avait songé à mettre en œuvre.

Honorés de la bienveillance de plusieurs savans, non mois distingués par leur zèle désintéressé pour la science que par leurs rares talens, nous avons obtenu d'eux la promesse, soit d'une collaboration active, soit de notes tant historiques que théoriques sur les diverses branches de connaissances cultivées par les anciens. Nommons ici parmi ceux dont nous possédons déjà des travaux:

Pour la nomenclature des auteurs cités par Pline, MM. Daunou, le D' Lemercier, et Thurot; pour la cosmographie, l'astronomie, la physique, etc., etc., MM. L. Fouché, Fourier, Lacroix; pour la géographie, MM. Dusgate, Letronne, L. Marcus et Valentin Parisot. Nous avons été secondés d'une manière particulière par M. Parisot pour la traduction de la géographie; pour la zoologie, M. G. Cuvier; pour l'anatomie, MM. P. Ro-

bert, Valenciennes, Hipp. Vergne; pour la botanique, MM. Decandolle, Desfontaines, Fée, de Jussieu, Kunth; pour la mattière médicale, MM. Descuret, Doé, Guibourt, Robiquet, H. Thibaud; pour la minéralogie, MM. Beudant, Brongniart, Lafosse; pour les beaux arts, l'archéologie, etc., etc., MM. Éméric David, E. Dolo, El. Johanneau, Liskenne, Louis, Mongès, Panckoucke, Quatremère de Quincy.

Ces notes, presque toutes inédites et toutes signées par les auteurs, seront rédigées dans le même esprit et sur les mêmes proportions. On s'y gardera des longueurs, des inutilités qui ont, jusqu'à présent, encombré tous les commentaires: les dissertations ne s'y trouveront admises que lorsqu'elles rouleront sur des idées totalement neuves, et dont les pièces justificatives n'existeraient point ailleurs.

Quant à la traduction, on sait aujourd'hui quelle méthode doit suivre celui qui vise à reproduire dans une langue quelconque les chefs-d'œuvre d'un idiôme étranger. L'école ouverte il y a 20 ans par Laporte, Dutheil et Gueroult, et suivie aujourd'hui avec succès par les traducteurs de la Bibliothèque latine-française, est la seule dont nous concevions les doctrines : elle est la seule qui ait compris comment un traducteur peut unir la fidélité et la liberté. C'est assez dire que la manière de ces maîtres nous servira, ou pour mieux dire, nous a servi de modèle, La traduction de l'ouvrage est en grande partie achevée : rien n'entravera la publication (1).

Depuis long-temps nous nous occupions de réunir, avec les conseils de M. Cuvier, les matériaux de cette grande entreprise; elle n'a été retardée que pour lui donner la perfection désirée; mais quelles que soient nos richesses en ce genre, nous conjurons les savans et les hommes de lettres de nous aider de leurs lumières, et de nous communiquer ce qu'ils pourraient posséder de relatif à notre auteur. Nous recevrons avec une grande reconnaissance toutes les notes, les renseignemens et les observations qu'on voudra bien nous transmettre, lors même que nous posséderions déja ces matériaux, et nous nous ferons un strict

(1) Cette traduction fait partie de la Bibliothèque latine française: l'éditeur actuel eu avait conçu le projet depuis long-temps, comme on peut le voir dans le Moniteur du 30 octobre 1812 et les journaux de la même époque.

devoir et un vrai plaisir de rendre à chacun le témoignage da à son zèle. J.-B. F. Stéph. Atassou de Grandsague.

Conditions de la souscription: Le 1^{er} volume est publié; les autres se suivront de mois en mois; prix de chaque volume, y fr. Il a été tiré très-peu d'exemplaires format cavalier superfia. Le prix de chaque volume sera de 14 fr. Paris, Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14, et à tous les libraires de la France et de l'étranger.

300. CAII VELLEII PATERCULI HISTORIE ROMANE LIBRI DUO. Textu recognito, insigniore varietate lectionum indicibusque adjectis, edidit Arm. Heim. Clubius. In-8° de xxiv et 253 pag. Hanovre, 1825; Hahn. (Heidelberg. Jarbücher der Literatur; 34° vol., p. 258.)

Ce travail répond, en général, à l'idée qu'on a pu s'en former d'après le plan de l'éditeur, et offre tout ce qu'on peut raisonnablement exiger dans une édition manuelle. L'introduction, écrite en bon latin, contient ce qu'il y a de plus important à savoir sur la vie et les ouvrages de l'historien; le texte est pur, et cette édition peut, sans difficulté, être mise entre les mains des étudians.

Puisque nous avons signalé ce qu'il y a d'estimable dans cette édition de Velleius Paterculus, nous devons aussi faire connaître ce qui nous a paru mériter une critique. Nous désirerions, par exemple, que l'auteur n'eût donné que les meilleures variantes; car c'est excéder les limites d'une édition manuelle que d'y faire entrer celles de tous les manuscrits. D'un autre côté, le lecteur y verrait avec plaisir un plus grand nombre d'explications et de notes grammaticales utiles à l'intelligence de l'auteur. On doit dire aussi que l'éditeur, malgré toute sa diligence et son attention, a commis des fautes qui indiquent de la précipitation, fautes dont, au reste, plusieurs sont rectifiées dans les addenda. Le journal allemand lui conseille de conférer de nouveau, entr'elles, les anciennes éditions, et lui fait espérer un heureux résultat de ce travail.

301. In D. Junii Juvenalis satiras commentarii vetusti. Post P. Pithoei curas auxit, virorum doctorum suisque notis instruxit D. A. G. Cramer, J. C. et antecessor. In-8° de 556 p.

Hambourg, 18a3; Perthes et Besser. (Ibid.; mai, 18a6, p. 43a.)

- M. Cramer a soigneusement rassemblé dans ce volume tous les commentaires anciens relatifs à Juvénal. Il les a soumis à un nouvel examen et a ajouté au travail de ses devanciers un grand nombre de notes sur les passages obscurs si fréquens dans le satirique latin. Il s'est efforcé d'aplanir autant que possible toutes les difficultés non encore levées avant lui par les commentateurs, qui, trop souvent, les éludent ou omettent d'en donner la solution; bien qu'ils s'étendent longuement sur les passages qui n'ont guère besoin d'explication.

 W.
- 302. P. Papinii Statii Libri quinque Silvanum; ex vetustis exemplaribus recensuit et notas atque emendationes adjecit Jer. Marklandus.—Nouvelle édition plus complète, avec une table des matières; par J. Sillig. In-4° de xxxiii et 423 p. Dresde et Londres, 1827; Wagner. (Gætting. gelehrte Anzeigen; juillet 1828, n° 121.)

Un siècle vermit de s'écouler lorsque parut la célèbre édition du Stace de Markland que nous annonçons ajourd'hui. Le D' J. Sillig de Dresde, avantageusement connu par les éditions de Catulle et ses écrits archéologiques, en est l'auteur. Nous n'appellerons l'attention du lecteur que sur les additions dont cette nouvelle édition est enrichie. M. Sillig est resté fidèle à la loi qu'il s'était imposée de reproduire Markland dans toute sa pureté. Les additions et corrections que Markland avait indiquées à la fin de son ouvrage, ont toutefois passé dans le texte. L'auteur a ajouté à cette édition une table des matières et une table des auteurs; et en outre, dans un Epinètrae, la manière de lire tout-à-fait divergente du Codex Rehdigerianus, d'après la comparaison faite par le professeur Hand. L'impression et le papier sont dignes de l'ouvrage.

C. R.

- 303. REMARKS EXPLANATORY AND ILLUSTRATIVE OF THE TERRITIAN METRES. Remarques sur les mètres de Térence; et Esquisse de l'histoire, etc., de la comédie ancienne; par John M'CAUL, prof. au collége de la Trinité de Dublin. In-8.; prix, 4 sh. Londres, 1829; Longman.
- 304. CHARTE DE COMMUNE, EN LANGUE ROMANE, POUR LA VILLE

DE GRÉALOU (en Quercy); publiée avec sa traduction française, et des Recherches sur quelques points de l'histoire de la langue romane en Europe et dans le Levant; par M. Charpollion-Fiorac. In-8° de 160 pag. Paris, 1829; Firmin-Didot père et fils.

Nous reviendrons sur cette publication d'un monument inédit du 13^e siècle, et qui, dans sa première partie, contient une nomenclature copto-romane et arabe, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Roi.

305. MULTLINÉGRAPHE OU Directeur pour improviser ou apprendre à écrire sans maître et perfectionner son écriture, par M. L.-J. DUBLAR, de l'académie de Douai, de l'Instruction publique, de plusieurs Sociétés, auteur de divers ouvrages, etc. Prix du Multlinégraphe, appelé Directeur, compris texte, instructions, planche, etc., 10 fr. Le même plus élégant, compris idem, 20 fr. Il y en a aussi du prix de 50 fr. Paris, chez l'auteur, rue des Boulangers, n°s 13 et 34.

L'auteur développera son système en séance publique où tout souscripteur aura droit d'entrée aux places réservées.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

306. COLLECTION JANKOWICH donnée au musée national de Pesth. (Jahrbüch. der Literat.; Vol. XXXV, feuille d'annonces, p. 40).

Cette précieuse Collection renferme des objets d'antiquité grecque et romaine faits de diverses matières, telles que le bronze, le fer, la pierre, d'argile et de verre; de vieilles armes hongroises de fer, de cuivre et de bronze; des tasses à boire, des pots et des gobelets d'argent, de cristal, d'ivoire, d'ambre jaune et de coquilles, avec de l'or ou des pierres précieuses enchâssées. Outre une foule d'autres objets du plus grand prix, en or et en pierreries, on trouve dans la Collection Jankowich des médailles grecques, romaines, arabes, persanes, hongroises, transulbanes et serviennes, d'or, d'argent et de cuivre; des tableaux des grands maîtres; des gravures en cuivre et en bois des plus célèbres artistes hongrois et étrangers.

Parmi les manuscrits de la Collection, on remarque une quantité considérable de documens originaux relatifs à l'Allemagne, à la Bohême, à la Hongrie, à la Transylvanie, à la Croatie et à la Dalmatie; des manuscrits d'auteurs grecs et latins classiques et du moyen âge, dont le plus ancien est du 8° siècle, et qui sont écrits partie sur parchemin et partie sur papier; des manuscrits hébraïques, arabes, turcs, allemands, serviens, valaques, dont le plus nouveau date du 16° siècle, et beaucoup d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer.

La Collection n'est pas moins riche en livres imprimés; nous signalerons particulièrement, 1° une bibliothèque hongroise qui comprend tous les auteurs qui ont écrit les annales de la Hongrie en général, ou qui n'ont publié que quelques parties de l'histoire de cette contrée; 2° une collection d'auteurs classiques grecs et latins, plus de cent exemplaires des éditions dites principes, des commentaires, des traductions, et une foule d'ouvrages de philologie; 3° une grande quantité d'ouvrages regardés par les bibliographes comme extrêmement rares, et relatifs à divers objets scientifiques; 4° une collection de l'histoire civile et religieuse de tous les peuples de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; enfin, une multitude d'autres livres écrits dans toutes les langues et dans toutes les branches des connaissances humaines.

307. TEMPLE ANTÉ-DILUVIEN DIT DES GÉANS, découvert dans l'île de Calypso, aujourd'hui Gozo, près de Malte; par L. MAZZARA, en 1827. In-fol. de 5 feuilles de texte et de 17 pl. lithogr. Paris, 1828; chez l'auteur, rue Basse-du-Rempart, n° 56, et chez Engelmann et compaguie.

L'auteur de ce curieux ouvrage a découvert, en parcourant l'île de Gozo, voisine de Malte, les ruines d'un très-antique monument. Peintre habile, il a figuré avec soin l'ensemble et les détails de ces ruines imposantes par les masses qui les composent, et il fait part au public de cette intéressante découverte, en accompagnant les notions qu'il a recueillies, de 11 planches lithographiées avec beaucoup de talent.

L'étude de ces ruines a suggéré à M. Mazzara des rapprochemens avec d'autres monumens anciens déjà connus, et qu'il retrace dans 6 autres planches; il communique à ses lecteurs

G. Tone XI.

ses observations, ses réflexions sur l'origine et les progrès de l'art chez les anciens. Nous donnerons d'abord une idée matérielle de cet ouvrage, puis nous ferons connaître le monument découvert par M. Mazzara; nous terminerons l'annonce de cet ouvrage par l'exposé des vues qu'il émet et des rapprochemens qu'il fait entre les constructions de ce temple et les monumens égyptiens ou étrusques qu'il cite.

Après une courte introduction, l'auteur donne en peu de lignes, sous le titre: Quelques fragmens sur l'histoire de Make et sur l'histoire de Gozo, un aperçu des opinions des anciens au sujet de ces deux îles. Puis il passe à l'explication des 11 planches relatives au temple des Géans, et des 6 autres planches représentant les monumens qu'il compare à ce temple.

Gozo est, comme l'on sait, l'île Gandus ou Gaulus, de Strabon et de Pline. M. Mazzara s'appuie de l'autorité de Pomponius Mela et de Callimaque, pour y reconnaître l'île de Calypo d'Homère et de Fénelon. Le monument dont il s'agit est appelé par les habitans la Tour des Géans. Malheureusement, chaque jour les pierres taillées en sont eulevées par eux pour les besoins de la population, et c'est un service rendu à la science d'en avoir retracé l'état actuel avant qu'une destruction complète n'achève d'en effacer les moindres vestiges. M. Massara pense qu'à l'époque où le temple fut bâti, Malte, Camino et Gozo étaient réunis; mais les preuves qu'il apporte pour appuyer cette assertion sont loin d'être convaincantes. Le Fungus melitensis, ainsi appelé par Pline, se trouve sur un rocher détaché de l'île de Gozo; donc, du temps de Pline, les trois îles n'étaient point distinctes; mais on peut faire observer à M. Mazzara qu'en supposant qu'il ait retrouvé sur ce rocher le Fungus melitensis de Pline, rien ne prouve que ce champignon ne se trouve pas aussi à Malte. Enfin, M. Mazzara ne conçoit pas comment un monument aussi considérable aurait été édifé dans une île aussi petite que Gozo, et il en tire encore une preuve en faveur de sa conjecture.

M. Mazzara se livre ensuite à des calculs et à des réflexions sur l'antiquité du monde et sur les effets du déluge, et il croît pouvoir assigner au *Temple des Géans* une origine anté-diluvienne. Nous ne le suivrons pas dans cette partie de son récit, cela nous mènerait trop loin. Nous nous bornerons à signaler,

à faire connaître le monument qu'il a découvert, c'est là la partie importante de son ouvrage; quant aux conjectures, chacun les adopte ou les rejette selon ses goûts et l'étendue de ses connaissances.

Une ancienne tradition des habitans, rapportée par je ne sais quel auteur, désigne un des six villages de l'île de Gozo, celui qui est situé au centre de l'île, comme étant bâti sur les ruines d'une ville phénicienne ou grecque. Malheureusement. M. Mazzara ne nous donne aucun renseignement sur la topographie de cette petite île; il n'indique même pas l'emplacement des ruines qu'il décrit, il en donne seulement une idée générale en ces termes: «La construction de ce temple, qui semble se consondre avec l'origine du monde, est composée de masses informes de rochers entassés les uns sur les autres, ses parois ont été revêtues de pierres taillées, rangées irrégulièrement. Les ruines font naître l'idée d'une antiquité toute primitive, etc. » Mais ce qui est tout-à-fait facheux, c'est que M. Mazzara n'ait donné aucune mesure ni de la superficie occupée par le monument ni d'aucune des parties qui le composent. En général, l'explication des planches offre peu de détails; nous allons, en indiquant le sujet de chacune de ces planches, en extraire ceux qui peuvent instruire le lecteur.

Planche 1^{re}. Vue topographique de l'Île Calypso, aujourd'hui Gozo, prise de Malte, du sommet de la colline qui conduit à l'église de Jamelleja. Cette vue, très-bien dessinée comme toutes les planches de cet ouvrage, montre la situation respective des trois îles de Malte, Camino et Gozo, ainsi que la forme et l'aspect général de cette dernière île.

Cette même vue, mais sur une échelle beaucoup plus grande, et également dessinée par M. Mazzara, a été lithographiée chez M. Engelmann, et forme un très-beau dessin qui se vend à part. L'auteur a fait exécuter sur son dessin un pendant à cette lithographie, c'est la vue générale du port de Malte, avec les escadres anglaises et russes à leur retour de la bataille de Navarin. Ces deux vues, du plus bel effet, ont 2 pieds 3 pouces de long sur 9 pouces de hauteur.

La planche a est la vue générale perspective des ruines du temple. La planche 3 offre le plan des ruines. On voit qu'elles consistent en deux monumens distincts, l'un un peu plus petit et dont l'axe est incliné sur celui du grand; peut-être existaitil un troisième édifice opposé à ce plus petit monument, et construit également sur un axe oblique par rapport au grand temple qui occupait ainsi le milieu de ces trois constructions. Des fouilles pourraient éclaircir cette supposition. La figure générale de ces deux temples est celle d'une double croix dont les branches, fort larges, sont arrondies à leurs extrémités et formaient ainsi comme 4 chapelles latérales. Ces édifices sont entourés de masses de rochers qui les encadrent et qui semblent cependant avoir été disposés avec un certain art. L'entrée du grand temple, figurée planche 4, est imposante par les quartiers de rochers qui composent les montans de cette vaste ouverture. D'énormes dalles forment le seuil de cette entrée; des constructions que l'auteur compare à deux autels, et qu'il nomme ainsi, se voient dans le grand temple, l'un dans une des chapelles de droite, l'autre dans une des chapelles de gauche. Quelques ornemens sculptés se voient sur des pierres voisines de l'un de ces autels, entr'autres un serpent, Dissérentes niches se'voient encore clairement dans quelques parties de ces édifices, et sur une partie de leurs parois un revêtement de pierres taillées. La planche 7 représente la nef du temple. La planche 8 donne la vue extérieure de l'entrée du petit temple. Ici il semblerait clairement que c'est une construction exécutée au milieu des rochers naturellement disposés par couches et partagés en parallèlepipèdes, ainsi que l'on en voit dans beaucoup de localités. La planche 9, qui représente cette entrée prise de l'intérieur, étonne par la vue des quartiers de rochers qui paraissent taillés en parallèlepipèdes assez réguliers, et qui sont debout à l'instar des supports des dolmens druidiques.

La planche 10, d'un effet très-pittoresque, représente un rocher qui se trouve à l'extrémité de l'île de Gozo, appelé pierre du général, entouré par la mer et inaccessible. Les habitans sont cependant parvenus à y attacher une double corde sur laquelle roule une sorte de caisse dans laquelle on s'embarque pour aller de la pointe de l'île sur cette cîme isolée. M. Mazzara assure que les habitans vont chercher sur ces rochers le Fungus melitensis, mais il ne dit pas à quel usage on l'emploie, et certes il faut un grand attrait pour les engager à ce périlleux trajet.

D. F.

M. Mazzara, jaloux de retrouver tous les lieux célèbres de l'île de Calypso, a voulu surtout reconnaître la fameuse grotte de la charmante nymphe. Il y est, dit-il, parvenu, et il figure cette grotte pittoresque sur la planche 11°. L'entrée est tapissée d'énormes Cactus.

Pour appuyer ses observations sur l'origin esupposée anté-diluvienne du Temple des Géans et ses rapports de construction avec quelques monumens égyptiens et étrusques, M. Mazzara figure sur les six planches qui suivent, 1° les souterrains dits Bains de Cléopâtre, ou catacombes près d'Alexandrie; 2° l'entrée de la grande pyramide de Memphis; 3° la porte de la citadelle d'Alatri et une ancienne porte de la ville d'Arpino dans le Latium; 4° enfin, dans la planche 17, il figure quelques autres constructions du Latium, analogues aux précédentes.

Cet ouvrage curieux mérite de fixer l'attention des archéologues par le monument qu'il leur signale. Il est à désirer qu'il soit visité de nouveau avec les soins convenables. Dans tous les cas, M. Mazzara a rendu un veritable service à la science en appellant l'attention des savans sur ce singulier monument.

308. Sur les ruines du temple de Diane chasseresse (αγροτερα)

Dans l'île de Taman. (Moskofski télégraph. — Télégraphe de

Mos-cou; mai 1826, n° 9, pag. 5-11).

Dans beaucoup d'endroits de l'ancienne Grèce on avait élevé des temples à Diane chasseresse; Pausanias parle de plusieurs; mais l'épithète d'apportera jointe au nom de Diane n'a encore été trouvée jusqu'à présent sur aucun des monumens de l'antiquité échappés aux ravages du temps ou à la fureur des barbares. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on ait rencontré cette dénomination de Diane sur une inscription du Bosphore, dans une contrée si éloignée de la Grèce, et à une époque si reculée du siècle de la littérature classique. Ce nom d'apportera se retrouve souvent dans Callimaque, Homère, Euripide et autres anciens auteurs grecs.

On a découvert dans l'île de Taman les ruines d'un temple érigé en l'honneur de Diane chasseresse. Comme il n'a été fait mention de cette circonstance dans aucun des voyages effectués dans la Crimée et au Caucase, l'auteur de cet article s'empresse de faire part des renseignemens qu'il a recueillis à cet égard pendant un assez long séjour qu'il a fait dans le pays des Cosaques Tchernomorski ou de la mer Noire (1).

Dans l'île de Taman, à droite de la route qui conduit de la ville de Taman au bourg de Temriouk, à deux verstes de la poste de Péressip, on trouve le village d'Akdénissofka, situé sur le bord du lac d'Akdénissof ou de Temriouk. Au sud de ce village on aperçoit, à une demi-verste, une colline assez élevée, dont le pied est baigné par les eaux du lac. En 1819, il y eut dans l'île de Taman un tremblement de terre dont la secousse fit écrouler une partie de cette colline dans le lac. L'autre partie fut entièrement couverte de crevasses. Les habitans du village d'Aknédissofka y ayant découvert des pierres, se mirent à fouiller la terre et découvrirent des fondations ainsi que deux pierres de marbre blanc avec une inscription grecque dont voici la traduction:

Xénoclide, fils de Possios, a consacré ce temple à Diane Agrotera. Parisade, fils de Leukon, était alors archonte dans le Bosphore et à Théodosie, et roi des Sindes, des Torètes et des Dandariens.

Aucune des inscriptions du Bosphore ne présente autant de faits remarquables et intéressans pour l'histoire et la géographie. Parisade était contemporain d'Alexandre-le-Grand; les Athènieus lui élevèrent une statue en signe de reconnaissance pour les grains qu'il leur avait envoyés du Bosphore à Athènes. Il faut croire que son administration fut heureuse et fondée sur l'amour des peuples, puisque Parisade, d'après l'inscription d'Akdénissofka, n'aurait été roi que de deux peuplades méotides, des Torètes et des Dandariens, sur les deux qui ont été transcrites par Kæhler; il porte au contraire le titre de foi des Sindes et de tous les peuples méotides. On peut conclure de cette différence, qu'à l'époque où fut gravée l'inscription d'Akdénissofka, deux races méotides seulement reconnaissaient la puissance de Parisade, tandis qu'à l'époque où les deux autres inscriptions furent tracées, la nation entière des Méotides lui était

(1) Il est surprenant que MM. Kæhler, Blaremberg et Stempkowski, serquels les antiquités du sud de la Russie sont tant redevables, ne se soiest point occupés de faire des recherches sur un objet aussi important.



soumise. C'est donc avec beaucoup de vraisemblance que l'on peut considérer l'inscription d'Akdénissofka comme la plus ancienne de toutes, et comme appartenant aux premières années du règne de Parisade, qui dura depuis 348 jusqu'à 311 avant J.-C.

Dans l'ouvrage que M. Raoul-Rochette a publié sur les antiquités grecques du Bosphore cimmérien, on trouve une copie de cette dernière inscription. Les Russes doivent sans doute beaucoup à un archéologue étranger, qui s'occupe avec tant de zèle des antiquités dont abonde le midi de la Russie; cependant la reconnaissance même doit exclure la partialité et ne saurait étouffer la voix d'une saine critique.

- 1) M. Raoul-Rochette commence son examen par assurer que la copie qu'il offre au public a été faite avec la plus grande fidélité (pag. 26). Malheureusement on peut lui objecter le contraire.
- 2) Il dit ensuite que les caractères de l'inscription appartiennent à l'époque la plus brillante du règne d'Alexandre. La copie que nous en avons sous les yeux démontre que cette conclusion n'est pas entièrement vraie.
- 3) M. Raoul-Rochette n'y trouve que deux erreurs. Il aurait pu les attribuer à la copie qui lui en a été envoyée. Non; il suppose, et cela assez légèrement, qu'elles se trouvent sur la pierre elle-même; les voici: ΔΑΝDΑΡΙΟΝ au lieu de ΔΑΝDΑΡΙΩΝ, et ΘΕΥΛΟΣΥΣ au lieu de ΘΕΥΛΟΣΙΑΣ; il est de fait qu'aucune de ces deux fautes n'existe, quoique du reste ni la copie de M. Raoul-Rochette ni sa correction ne se rapportent avec l'original, où on lit ΘΕΥΛΟΣΙΗΣ (1).
- 4) M. Raoul-Rochette cite la pierre d'Akdénissofka en confirmation de ses suppositions, relativement à l'orthographe du génitif grec, qu'il écrit de cette manière: MAIPIZAAOY. Il combat en cela l'opinion du savant archéologue Kæhler, qui, du reste, se trouve conforme à l'inscription, car on y lit le génitif: MA-PIZAAOY.
- 5) M. Raoul-Rochette, en citant le mot ΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥ de sa copie, affirme que le nom de ce prince a été défiguré par tous les auteurs anciens, à l'exception de Strabon. Décision trop tranchante, et qui, malgré tout le mérite du savant archéologue,
- (1) Cette remarque a déjà été faite par M. de Kochler (Remarque sur l'ouvrage de M. R. Rochette, p. 19). Note de l'éd.

n'est point confirmée par l'inscription, où, au lieu du IIAI de M. Raoul-Rochette, on lit fort distinctement IIA.

Wesseling a également essuyé la critique de l'archéologue français, parce que, dans le texte de Diodore de Sicile, il lit ainsi le nom du roi du Bosphore: Παρισάδης, c'est-à-dire tel qu'il est écrit dans Diodore. Selon M. Raoul-Rochette, Wesseling aurait défiguré le texte. Entraîné par ses suppositions fondées sur les erreurs qui se trouveraient dans le texte des copies, il fait la même correction dans le discours de Démosthènes contre Parménion.

- 6) M. Raoul-Rochette écrit ΘΕΥΔΟΣΊΣ; on lit sur la pierre d'Akdénissofka: ΘΕΥΔΟΣΙΉΣ.
- 7) Dans la copie de M. Raoul-Rochette, les oméga et les omicron ne sont point figurés comme ils le sont sur la pierre, où ils sont beaucoup plus petits que les autres lettres. Les omicron surtout sont bien moins gros.

Ces détails ne doivent pas être regardés comme minutieux par les savans. Ces caractères se traçaient ainsi sous le règue de Philippe, et furent vraisemblablement adoptés dans les provinces du Bosphore, ainsi que plusieurs autres figures symboliques dans les dernières années de Leucon.

Ces formes de lettres se retrouvent sur la médaille de Leucon dont parle M. Raoul-Rochette (pag. 60, § 5). Ne les revoyant pas sur les autres monumens de l'antiquité, il se donne trop de peine pour interpréter cette médaille. S'il les eût observées sur les pierres d'Akdénissofka, il se fût blen vite convaincu que la médaille en question était de Leucon, roi du Bosphore.

Il aurait pu voir les mêmes caractères sur une des pierres décrites par M. de Warel, inscription qui ne lui est pas inconnue, puisqu'il en parle dans les Antiquités grecques du Bosphore ciammérien, p. 27.

309. RAPPORT SUR LES MONUMENS REMARQUABLES DE L'ARRONDIS-SEMENT DE VIENNE; par M. MERMET aîné; contenant les réponses à une série de questions proposées par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. In-8°. Vienne, 1829; Timon.

Nous reviendrons sur cette intéressante publication, qui est

terminée par de bonnes vues relatives à la conservation des monumens de l'arrondissement de Vienne (Isère).

310. DIE ALTDEUTSCHEN GRABNELER, etc. — Les tombeaux des anciens Germains dans le Hoegelberge et dans les environs de Landshut, découverts, en 1823, par M. C. Lorber; et décrits par le D^r A. de Braunnühl. Avec 2 pl. lithog. Gr. in-4° de 8 pag.; prix, 8 gr. Landshut, 1826; Thomann. (Leipzig. Literat. Zeitung; juin 1828, n° 145, p. 1158.)

Parmi les objets trouvés dans ces tombeaux, on remarque principalement le squelette d'un homme dont la tête repose sur celle d'un cheval. On a trouvé dans le même tombeau d'autres squelettes à moitié brûlés, ainsi que des moules en terre cuite, destinés à mouler des flèches et des lames de couteaux.

311. SPISSOR MÉDALEÏ I MONIETTE, etc. — Notice des médailles et monnaies qui se trouvent dans le Cabinet des médailles de l'Université impériale de Moscou. In-8° de 81 pag. Moscou, 1826.

312. MÉDAILLES IMPÉRIALES DE CONSTANTINOPLE.

Vers la fin de 1826, on a trouvé à Nedre Stromsberg, en Norvége, sous la terre, 14 médailles d'or sous une pierre d'une grosseur telle qu'on ne put la déplacer qu'en la brisant. Ces médailles, qui sont de la grandeur de ducats danois, sont, d'après l'examen qu'en a fait le professeur Heenbloch, des médailles de Constantinople du dixième siècle. Deux de ces médailles, quisont du commencement du même siècle, représentent sur le front, Jésus-Christ assis et tenant dans la main un livre, avec cette inscription, J. H. S. X. R. S. Rex regnantium, autour. Sur le revers, on voit les bustes de deux empereurs, avec la cuirasse et la croix, et cette inscription: Roman. et Xristofo. Augg. (Romanus et Christophorus imperatores). Les 12 autres médailles, qui sont du milieu du 10° siècle, diffèrent surtout des deux premières par l'inscription qu'on voit sur le revers, Constant, et Roman, Augg. - Elles sont bien conservées et il est facile de lire les inscriptions. Peut-être proviennentelles de croisés on d'individus qui étaient au service des empereurs. (Leipzig. Literat. Zeitung; août 1828, p. 1618.)

313. Mimorre sur deux monnaire de Lucques; par le chanoine Jules Mancini de Castello. (Giornal. aread.; déc. 1826, vol. XCVI, p. 329.)

Parmi les médailles expliquées par Muratori ne se trouvent pas deux pièces d'argent qui peuvent répandre quelque lumière sur l'histoire du moyen âge. La première porte, d'un côté, Luca au centre, et Chorradus en légende. Sur le revers sont deux T joints ensemble vers le milieu du jambage par un tiret horizontal; c'est le monograme d'Othon; au tour, on lit Imperator. Il est probable, vu la forme des caractères, qu'il est question ici de Conrad I^{er}, à qui le titre d'empereur paraît avoir été commun avec Othon.

L'autre monnaie est celle du marquis de Toscane. On discute sur le point de savoir si ces marquis avaient ou non le droit de battre monnaie. Muratori a tranché fort légèrement cette question, et a décidé que, dans le moyen âge, il n'exista jamais de monnaie sabriquée dans cette partie de l'Italie; déduisant son assertion précipitée de ce que Charlemagne avait désendu aux princes de Salerne et de Bénévent de battre monnaie autrement qu'à son effigie; il devait pourtant savoir que les marquis de Suze mettaient leur nom sur les monpaies qu'ils faisaient frapper. Mais ici les faits parlent d'eux-mêmes: il est certain que le Musée de Lucques possède deux pièces de monnaie d'Hugues, marquis de cette ville. Une autre pièce d'argent frappée à Lucques a été trouvée dans le territoire de Tifern. D'après cela, nous croyons volontiers au témoignage des personnes qui affirment avoir vu et possédé des pièces de monnaie portant les noms d'Adalbert et de Boniface, marquis de Lucques; car, dès qu'il en existe seulement une, il peut en avoir existé mille.

314. HANDLEIDING VOOR VERZAMBLAARS VAN MEDERLAMDECHE MISTORIE PERHEMORM. — Guide de ceux qui recueillent les médailles historiques des Pays-Bas; contenant la description d'un nombre considérable de médailles et jetons dont il n'est pas fait mention dans les ouvrages numismatiques de Bizel, van Loon et Micris; par G. van Orden. 393 p. in-8°; prix, 3 flor. 60 c. Leyde, 1825; Herdingh. (De Recensent; aoêt 1826, p. 402.)

Tandis que la 2º classe de l'Institut royal des Pays-Bes s'occupait à continuer et à compléter les ouvrages de numismatique de van Mieris et van Loon, M. van Orden, correspondant
de cette classe, préparait de son côté un guide qui a le même
but. L'auteur y indique plus de 1400 pièces, et leur assigne le
rang qu'elles doivent occuper dans la série des médailles et jetons historiques des Pays-Bas. C'est d'après son propre médailler, d'après celui des autres amateurs, enfin d'après des dessins
et des catalogues, que l'auteur a rédigé sa liste. N'ayant pu voir
lui-même beaucoup de pièces, il est tombé dans des erreurs,
dont quelques-unes sont signalées par le journal hollandais qui
annonce l'ouvrage.

315. Observations sur le premier sceau municipal employé par les bourgeois de Bristol; Lettre de J. Dallaway à H. Ellis, écuy. (Archaeologia; Vol. XXI, p. 79.)

Le premier sceau municipal, actuellement existant, est celui de la commune de Bristol; il n'est pas moins remarquable par la beauté de la gravure que par le sujet qui y est représenté. Ce cachet rappelle le privilége qu'Édouard I, comme seigneur du château, accorda, dans les premières années de son règne, aux bourgeois de Bristol, d'avoir un sceau municipal. M. Dallaway pense, d'après l'inspection des plus anciens sceaux publics, que la représentation d'un château est particulière aux communes qui dépendaient d'un seigneur suzerain et en tenaient tous leurs priviléges; et que cette marque resta sur les cachets comme signe de l'ancienne sujétion, long-temps après leur affranchissement.

Le sceau dont il s'agit est rond; son diamètre n'excède pas trois pouces; la matière est une composition métallique dont le cuivre fait la base; la gravure atteste un artiste habile. Il représente un château avec une très-grande porte pratiquée entre quatre tours crénelées, construites sur le bord d'une rivière et entourées d'une muraille. La tour du côté gauche, beaucoup plus haute que les autres, forme le donjon; elle a trois rangs d'arches cintrées. La tour de droite est de moitié plus petits en tous seus que le donjon; sur le faîte, se montre un homme sonnant de la trompette. Les deux autres tours sont très-busses et égalent à peine les deux-cinquièmes de la précédente. La

grande porte est cintrée; sur les battans se voient des gonds faconnés; on n'y remarque point de herse. Il y a lieu de croire que ce château est celui de Bristol, tel qu'il était à l'époque de la fabrication du sceau. La légende de ce côté du cachet est: SIGILLYM. COMMUNE. BURGENSIVM. BRISTOLLIE.

Le revers du sceau de Bristol représente sans doute l'autre portail de l'ancien château, dont les tours s'élevaient au-dessis du fossé dans lequel on fit couler les eaux de l'Avon, afin qu'en cas de mésintelligence entre les bourgeois et le seigneur, celui-ci pât mettre un embargo sur les navires et les rançonner. Sur le même côté du cachet, est un mur terminé par une haute voûte ronde, au-dessus de laquelle paraît un homme qui étend le bras et semble faire des signaux à un vaisseau muni d'un mât et d'une voile seulement; ce vaisseau est dirigé par un homme qui regarde le précèdent et tient un gouvernail placé sur le flanc du bâtiment, et semblable à une large planche. Ceue forme de gouvernail se retrouve dans les plus anciens monmens de l'époque normande. Le revers du sceau porte en legende les deux vers suivans:

SECRETI CLAVIS SUM PORTUS. MAVITA NAVIS . PORTAM CUSTODIT. PORTUM VIGIL INDICE PRODIT.

La grande voûte, surmontée d'une tour crénelée, représente vraisemblablement l'entrée du port secret, qui n'est qu'un bras de mer, assez large toutefois pour admettre les vaisseaux de haut-bord (relativement à l'époque), communiquant immédiatement avec le grand port et pouvant servir à l'attaque et à la désense. Au reste, l'auteur de la dissertation croit que le sujet gravé sur le revers du sceau fait allusion à un événement amvé dans le 13e siècle et rapporté par les chroniqueurs du moyen Age. Ce fait est de peu d'importance; il s'agit d'un vaisseau qui, ayant été aperçu à l'embouchure de l'Avon, entra dans le port de Bristol, sur l'invitation et les démonstrations amicales des habitans de la ville. Mais ce n'était qu'un piège de la part de ceux-ci; les gens qui montaient le vaisseau s'apercurent trop tard qu'ils avaient mouillé dans un port ennemi : l'équipage fot fait prisonnier, et la cargaison devint la proie des hôtes perfides.

316. Scraux de maisons religieuses du comté de Huntingdon. (Gentleman's Magazine; janv. 1825, Vol. XCV, part, I, n° 1, p. 40.)

On a découvert des sceaux des abbayes de Ramsey et de Sawtrey, des prieurés de St.-Yves, de Huntingdon, de St.-Neot et de Stonely; de l'hôpital St.-Jean à Huntingdon, et du couvent de Hinchinbrook. Ces cachets, au nombre de trentedeux, sont des 13°, 14°, 15° et 16° siècles; les uns appartenaient à la communauté religieuse, les autres à des individus. On en a fait des dessins fidèles et d'une belle exécution; ils sont accompagnés de catalogues d'abbés et de renvois aux chartes et autres manuscrits propres à éclaireir l'histoire monastique du Huntingdonshire.

- 317. I. Inscriptiones antique a comite Carolo Vidua in Tur-CICO ITINERE COLLECTE. In-80. Lutetiæ Parisiorum, 1826; Dondey-Dupré.
- 318. II. ANALYSE CRITIQUE du Recueil d'inscriptions grecques et latines de M. le comte de Vidua; par M. LETRONNE, In-80, Paris, 1828; Dondey-Dupré. (2º article; Voy. Bulletin de fév., nºs 158-159.

M. de Vidua a recueilli 4 inscriptions à Dmeir, lieu situé à environ six heures à l'E. A. N. de Damas. La plus curieuse est celle qui est gravée sur la face antérieure du temple, parce qu'elle donne l'époque précisé de son achèvement et de sa dédicace. Elle porte:

THEP COTHPIAC TO KYPION HMON ATTOKPATOPON KAIC APWN MAKPON IOYAION

ύπλο σωτηρίας τών χυρίων ήμων αὐτοχρατόρων Καισ άρων Μάρχων Ιουλίων [Φιλ ίππων σεδαστών] άφιερώ OH KAI CYNETEAECOHNAOC etc. In xai guveredigon vade....

Le nom des princes, après les prénoms Mégany Jouliur, a été effacé avec soin: M. de Vidua observe qu'ils ne peuvent convenir qu'à Philippe père et fils; en conséquence, il remplit la lacune par les mots MIAITIIMN CERACION. Sa conjecture est confirmée par une autre circonstance qu'il n'a pas remarquée, et qui est exprimée par ces mots gravés sur un cadre à part.

> **EK TWN TOY** SEOT STOTE **ZNФ ҮПЕРВЕРЕ** YOLAT Æ.

« Aux frais du Dieu; l'an 557, le 15 du mois hyperbésétée. » Cette date, comptée de l'ère des Séleucides, répond à l'an 246 de notre ère, époque de l'adoption de Philippe le jeune. Je rappelle ici que, dans l'inscription du stratége d'Ombos à Khalapsché en Nubie (1), et dans une inscription latine du palais de Barberini (2), le nom de Philippe a été également effacé à dessein.

A peu de distance de Dmeir sont les restes d'un camp romais; il formait un carré de 260 pas de côté, et avait quatre portes. Notre voyageur y a trouvé deux inscriptions latines qui contiennent des dédicaces à L. Aurélius Vérus, consul pour la seconde fois, et à l'empereur Publius Licinius Valérius. Cette dernière est gravée grossièrement en caractères qui tiennent du cursif, et des lettres grecques y sont mêlées aux latines.

Non loin de ce camp romain, sur le bord même du désert, sont les ruines d'un autre lieu fortifié, dont on ignore le non ancien: on y trouve des sarcophages, des restes de murs et une tour en pierres de taille. M. de Vidua n'y a découvert qu'une seule inscription, trop fruste pour qu'on puisse la rétablir.

Dans la vallée arrosée par l'ancien Chrysorrhoas, aujourd'hui Bawadi, à l'endroit où les montagnes se resserrent et laissent entre elles à peine un étroit passage, on remarque que la route a été élargie de main d'homme dans un espace de plus de deux cents pas. L'époque et le but de ce travail prodigieux sont indiques dans cette curieuse inscription latine gravée sur le roc même, et répétée à chacun des deux points extrêmes de la partie de la route qui a été élargie.

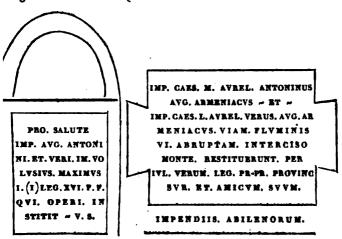
D'après les mots IMPENDIIS ABILENORUM, on voit que ce lieu était dans le territoire des Abiléniens; ce qui ne permet pas de douter que les vestiges d'antiquité qu'on trouve non loin de là n'appartiennent à la ville d'Abila, dite Abila Lysanie, et dont l'emplacement convient aux distances marquées dans la table de Peutinger.

A côté de cette inscription, une autre a été gravée, indiquant

⁽¹⁾ Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte, etc., p. 487.

⁽a) Fabretti, Inscr. pag. 339. — Conf. Bolley dans Mem. Acad. inscr. xxxv, 636.

le nom du tribun Volusius Maximus (1), qui a surveillé l'euvrage.



D'autres inscriptions recueillies par Burckhardt, et que j'ai expliquées ailleurs (2), font mention du séjour de la 16^e légion Flavia Firma dans cette contrée, sous les règnes de Marc Aurèle et de Lucius Vérus.

En finissant ce chapitre des inscriptions de Syrie, j'en rapporteral ici deux que m'a communiquées M. le baron Uxkull, par l'entremise de M. Champollion le jeune.

L'une a été copiée à Suédié, village de la Trachonitis où des ruines considérables attestent l'ancienne existence d'une des plus grandes villes de cette province (3). Cette inscription est gravée « sur la porte d'entrée d'un vaste édifice supporté jadis par trente arcades: on y remarque des attributs de Bacchus. »

ETOYZE..... XYPIOYAYTOKPATOPOC......

- ατορηειηογηίολιετόκτισμασύπεργαστηριούσκαι παθέτης το κοσμά.... κοσμά....

EMIZKOMOTNT-NBOTAETT-NOTAHRAITAHN-N MPONOIAKTPIOTKTICTOTAIONTCOT

- (1) Il y avait sans doute T. LEG. etc. tribunas legionis, etc.
- (2) Rock. pour servir à l'hist-de l'Égypte, etc. p. 413.
- (1) Barckh. Trav. in Syr. p. 81.

It y a, dans le voyage de M. Buckingham (1) une copie moins correcte de la même inscription; mais elle donne quelques lettres qui manquent, et qui heureusement servent à en retrouver l'époque. Au commencement de la première ligne, ou lit ΕΤΟΥΣΕ, c'est-à-dire ἐτους ἐνδικάτου ou bien ἔκτυν, ἱδδόμεν, ἰνάτου; au commencement de la seconde, ΙΧΙΡΔΧ qui nous représentent les lettres.... ΜΑΥΡΑΝ: et à la fin de la troisième, ΚΟCΜω; voici la restitution complète:

Ετους Ε[νδικάτου (2) τοῦ] κυρίου αὐτοκράτορος [καίσαρος]
Μ. Αύρ. Αν[τωνίνου σεδαστοῦ, ἀνθ]υπατεύοντος ἐσωλίου
Σατορνείνου, ἡ πόλις τὸ κτίσμα σὺν ἐργαστηρίοις καὶ παντὶ κόσμῳ: ἐπισκοπούντων βουλευτῶν φυλῆς Δἰταιηνῶν,
προνοία κυρίου κρατίστου Διονυσίου [ὑπατικοῦ].

« La 11° année du seigneur empereur César M. Aurèle Antonin Auguste, étant proconsul Julius Saturninus, la ville [a construit (3)] cet édifice, avec ses boutiques et tous ses embellissemens; sous l'inspection de senateurs de la tribu des Aetacéniens; par les soins du seigneur très-puissant Denys, consulaire. »

L'édifice dont il s'agit était, à ce qu'il paraît, un portique de marchands, un bazar garni de boutiques; sa construction est de l'an 171 de notre ère. L'inscription, en outre, a cela d'intéressant que, comme le proconsul Julius Saturninus, dont il est question ici, est bien certainement le même que celui dont les habitans de Phaenésia, dans la Trachonitis, avaient fait graver la lettre sur un de leurs temples (4), l'époque de cette lettre curieuse se trouve fixée au règne de Marc Aurèle. Il paraît que toute la province était sous la juridiction de ce proconsul.

- (1) Buckingham, Travels among the Arab tribes, p. 232.
- (2) Les leçons farce, ibδόμου, ivárou, sont exclues per le seul sit que Lucius Vérus n'est pes mentionné ici; ce qui prouve qu'il était mort à l'époque de cette construction. Elle est donc postérieure à l'an 922 de Rome, IX⁶ du règne de Marc Aurèle; les leçons farce axi δικάτευ, δ. δόμου καὶ δικάτου ου ἰνάτου καὶ δικάτου ont trop de lettres pour la leune. La leçon iνδικάτου est donc certaine.
 - (3) Le verbe manque, mais le sens est clair, voy. plus hant. p. 5.
- (4) Journal des Savans, 1822, p. 616. Voy. mes Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte, etc. p. 490.

Les raines considérables d'un circuit de plus de trois milles, que Burckhardt et Buckingham ont trouvées à Soueida, attestent qu'il existait là anciennement une grande ville. Ce village, situé à six heures de marche au nord de Bostra me paraît répondre à la ville d'Adraa, que la table de Peutinger place à 24 milles au nord de Bostra, distance également donnée par les auteurs ecclésiastiques (1) qui la qualifient ville remarquable (xôles éxisonace).

L'autre inscription existe à Konouat, village à quelques heures de Soueida, et qui a été jadis une ville assez considérable, à en juger d'après les ruines qui s'y trouvent (2). Voici cette inscription qui a été tracée le long d'un amphithédire:

• A la bonne Fortune, Marcus Ulpius Lysias fils de Scaurus (?) proèdre, s'est montré généreux envers sa chère patrie, en fournissant une comme de dix mille six cent quarante deniers pour la construction de cet Odéum théatriforme (4). »

Il serait fort intéressant pour l'histoire de l'architecture de connaître la forme de cet Odéon. C'est le premier exemple, à ma connaissance, d'un amphithéâtre servant aussi d'Odéon, c'est-à-dire consacré tout à la fois aux combats gymnastiques, aux représentations théâtrales et aux concours de musique.

Au reste, la double destination, attestée par l'alliance des deux mots éditor trapposidis, l'est encore par ce fragment d'in-

- (2) Ap. Wessel. ad Hierocl. p. 722.
- (2) Burckh. p. 83.
- (3) Comme le mot δηνάρια ou les sigles \$ sont placés ordinairement avec le signe numérique, j'ai cru devoir remplir la lacune par le mot δηνάρια et prendre le signe \$ pour un X signifiant έξακότια.
- (4) Je hasarde ce mot pour rendre θεατρεειδή;, qui manque à tous les lexiques.

G. Tone XI.

soription place au-destus de la précédente ΠΟΛΥΚΙΟCΚΟΥΑΡΙΕΙ-ΜΟCΤΟΓ...ΑΘΛΟΝΚΑΙΤΑΟ... qui doit être Πελέδως συ Πέκλως Κουαριεῖνος τὸ(πέντ) uther παὶ τὰς (λαμπαδηφορίας (?) runte ας) (2).« Publius Lucius Quarieinus, vainqueur au Pentathle et dans les Lampadéphories.»

VIII. Cypri inscriptiones. Le comte de Vidua a été plus heureux en Chypre que dans les autres contrées; il y a recueilli 15 inscriptions qui avaient échappé à ses prédécesseurs, et dont quelques-unes ont un intérêt historique.

Le 1^{re} est un fragment qui provient des ruines de Salamine. La disposition symétrique des lignes permet d'en donner la restitution, à un nom près qu'on ne saurait deviner; la voici avec les supplémens que nous proposons:



a...... fille de Leucus, épistate et greffier des troups [cantonnées à Salamine, honore] Diotime, fils d'Hécatée, son père.

La restitution (imeráres sal) γραμματίως των δυνάμωση est inscription trouvée au Kaire et expliquée alleurs (3), où se lisent les mots imeráres sal γραμματεύς των ετώνων έππίων.

La seconde, qui provient aussi de Salamine, est d'une épeque plus récente, et appartient, je pense, au temps de la domination romaine; en voici la copie :

- (1) Cette correction conjecturale s'appuie sur la mention fréquente des Lampadéphories dans les inscriptions des villes gréco-romaines de l'Asie Minenre.
 - (9) Recharches, etc. p. 318.

KATA CAAAMINA

TEPOYCIA

N Cocoy apopanomhicanta Ponohteycantaackatipoteyc Kaietepac acitoyppiacthilat Ekteaccanta

La restitution, sauf un nom, n'est pas douteuse: [ή]κατὰ Ζαλαμίνα γερουσία......[ο]ν Ζώσου (1) άγερανομήσαντα, [π]ρονοητεδοαντα, δεκαπρωτεύσ[αντα], καὶ ἐτέρας λειτουργίας τῆ πατ[ρίδι] ἐκτελέσαντα.

« Le sénat de Salamine [honore]..... fils de Sosus, ayant été agoranome, pronoète, un des dix premiers, et s'étant acquitté, envers sa patrie, des autres charges [municipales].»

Dans les lettres PONOHTEYCANTA, j'aperçois distinctement les restes de NPONOHTEYCANTA, expression que je n'ai encore trouvée nulle part; mais le verbe mpoventate dérive du substantif προγεητής, aussi régulièrement que πρεφητεύω, έπιμελητεύω, ἐπιστατεόω, et autres semblables, de προφάτας, ἐπιμελατάς, ἐπιeratrac. Ce verbe indique la fonction des moventai, ou procurateurs, littéralement proviseurs, chargés de telle ou telle partie de l'administration, soit d'une ville, soit d'un temple. Le substantif mpovental se trouve dans une inscription gravée sur la porte d'un petit temple antique à Om Ezzeitoum, dans l'Haouran en Syrie (2), et qui doit se lire ainsi : λγαθη τύχη. Το κοινόν της κώμης καί του θεου την ίεραν καλυθήν έκτισεν, διά Ούλπίου Καλλιανου Ούτπρανικού, και Α[6λ]αουίου Καλουίου δουλευτού, και Νιγρίνου Μαρρίνου Ούπρανικού, προνοητών. « A la bonne fortune. La communauté de la bourgade et du dieu (3) a bâti cette chapelle, par les soins d'Ulpius Callianus Vipranicus, d'Ablavius Calvius, sénateur, et de Nigrinus Marinus Vipranicus, pronoètes. »

Un cippe trouvé à Nicosie contient une inscription tumulaire en six vers élégiaques, précédés de ces mots KAN TPOXAAHN BAINHC DIAC & HAPOACITA BAION CHICKOY, qui servent d'in-

⁽r) Ou Σωσίου, génitif de Σωσίας; mais le nom Σωσος est connu par plusieurs inscriptions et par une épigramme attribuée à Simonide, où le poète jone sur ce nom. (Anal. 1, 141, — Anth. Palat. 1, p. 254.)

⁽²⁾ Burekh. Trev. in Syria, p. 219.

⁽³⁾ Pins haut, p. 20.

troduction à l'épigramme: « Quoique tu passes rapidement, 6 cher voyageur, arrête un moment tes pas. » (Κάν τροχάδην βαίνης, φιλι δι παρο[διίτα], βαιὸν ἐπίσχευ. Cette addition fautive d'un pied à l'hexamètre n'est pas sans exemple: ainsi, dans une inscription de Mégare: Oi δ' εὖ γεινάμενοί με δόσαν έεραίδα [τῷδε. θε]αίνη (1).

Les deux fragmens très-frustes, rapportés de Famaguste (anc. Ammochostos) par notre voyageur, ont été publiés déjà par Pococke, mais d'une manière plus incomplète encore: l'une d'elles est la fin d'une inscription dédicatoire:

AIABIOYAYTOY
AIAYMANIANA
TIBEPIOT KAI FEPMANIKOY
FYMNAZIAPKONIAN.

qu'il faut lire....διὰ βίου αὐτοῦ διδύμων τῶν ἀ[διλφῶν] Τιδιρίου καὶ Γιρμανικοῦ γυμνασιαρχόντων. Les noms de Tibère et de Germanicus, que portent ces deux frères jumeaux, gymnasiarques, mostrent assez de quelle époque est l'inscription.

L'autre est plus ancienne, et appartient au temps de la domination des Ptolémées; voici la copie du comte de Vidua, moins incomplète que celle de Pococke, et une restitution probable:

ΟΛΥΜ...ΔΑΤ Ολυμ[πιά]δα τ[ὰν θυγατόρα (2)]
ΘΕΟΔΩΡΟΥ ΤΟΥ Θιεδώρευ τοῦ [συγγενεῦς τεῦ]
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΟΥ ΣΤΙ βασιλίως, τεῦ ς[ρατκγεῦ καὶ ναμάρχα]
ΚΑΙ ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ ΤΟ ΚΟΙ καὶ ἀρχιερίως, τὸ κει[νὸν τῶν κατά]
ΚΥΠΡΟΝ ΓΡΑΜΜΑΤ Κύπρον γραμματ[ίων τῶν Διενυσιακῶν]
ΤΕΧΝΙΤΟΝ τεχνιτῶν [ἀνίθηκε]

• La communauté des scribes des artistes dionysiaques de Cypre [honore] Olympias, fille de Théodore, parent du roi, stratége, navarque et grand prêtre. •

Les neuf autres inscriptions qui se rapportent à l'île de Chypre ont été transcrites par notre voyageur, à Larnaca, non d'après les originaux, mais d'après des copies qui lui ont été communiquées. Deux d'entr'elles proviennent de Citium, ville qui

- (1) Conf. Jacobs, Anth. Palat. 111, Addend. p. xciv. —Boeckh, Cop. inser. gr. nº 1064. M. Welcher retranche qua & comme une fonte da lipidaire.
 - (s) On youries.



était située dans le voisinage de Larnaca; ce sont des dédicaces qui ont été placées sur des piédestaux.

La suivante provient des ruines d'Amathonte, et a dû être placée au-dessus d'un escalier voûté, peut-être dans un amphithéatre; on y lit:

AOYKIOZ OYITEAAIOZ KAAAINİKOZ THN ANABAZIN TAYTHN ZYN TH AVİAİ EK TON IAION KATEZKEYAZEN.

• Lucius Vitellius Callinicus a fait construire à ses frais cet escalier avec la voûte. •

Des ruines de Curium proviennent deux inscriptions, l'une du temps des Ptolémées, l'autre du temps des Romains. La première se compose de ces deux lignes:

> ΦΙΔΟΜΗΤΟΡΑ ΤΟΝ ΕΓ ΒΑΣΙΑΒΩΣ ΚΑΕΟΠΑΤΡΑΣ ΘΕΟΝ ΕΠΗΦΑΝΩΝ

Il est certain qu'on n'a ici que la seconde moitié de l'inscription; la première moitié devait être sur une autre pierre. La restitution suivante ne me semble laisser aucun doute:

BAZIAEA IITOAEMAION GEON GIAOMHTOPA TON BU BAZIAEOZ HITOAEMAIOY KAI BAZIAIZZHZ KAEOIIATPAZ GEON EHIGANON

Ce qui signifie: «[La ville de Curium honore par ce monument] (x) le roi Ptolémée, dieu Philométor, fils du roi Ptolémée et de la reine Cléopâtre, dieux Épiphanes. »

La seconde est une dédicace à l'empereur Claude, ainsi conçue:

KAAYJINI KAIZAPI ZEBAZTNI
PEPMANIKNI APXIEPEI MEFIZTNI
AHMAPXIKHZ EEOYZIAZ AYTOKPATOPI
HATPI HATPIAOZ KOYPIENN HIIOAIZ
AIIO TON HPOKEKPIMENNIHO IOYAIOY
KOPAOY ANOYHATOY AOYKIOZ ANNIOZ BAZIAHOY
HATOZKAOJEPOZEN L IB

Κλαυδίφ Καίσαρι Σιδαστώ Γερμανικώ, άρχιερεί μεγίστφ, δημαρχικής

(1) Sur cette tournure elliptique, voyes mes Recherches, etc. p. 125.

έξουσίας (1), αυτοκράτορι, πατρί πατρίδος, Κουριών ή πάλις. Από τό προκεκριμένων υπό Ιουλίου Κόρδου άνθυπάτου, Δούπιος Ανιας βαίλειος (2) [άνθύ]πατος καθιέρωσεν. L. IB.

La ville ayant élevé un monument à l'empereur Claude, le proconsul Julius Cordus se disposait à faire la dédicace, lenqu'il fut rappelé ou passa à d'autres fonctions, laissant à son successeur le soin d'exécuter ce qu'il avait résolu. C'est du moins ainsi que j'entends l'inscription, et j'ai ponetué en conséquence. La date appartient à l'an 51 de notre ère : quant au proconsul Julius Cordus, c'était peut-être le fals de l'histories Cremutius Cordus, qui fut contraint de se donner la mort, en l'an 25 de J. C., pour avoir fait l'éloge de Brutus et de Casius (3).

Dans les ruines de la ville de Curium, on a trouvé de plus cette curieuse inscription, qui appartient au règne de Ptolénie Évergète II.

ZYTIFIF V (4)

ZEAETKON BIΘYOZ TON ZYITENH TON BAZIAEGE TON ZYPATHION KAI NAYAPXON KAI APXHEPEA (5) TON KATA THN NHZON KOYPIEΩNH ΠΟΔΙΖ APETHZENEKEN KAI EYNOIAZ THZ BIZ BAZIAEA ΠΤΟΛΕΜΕΌΝ ΚΑΙ ΒΑΖΙΑΙΖΖΑΝ ΚΑΒΟΠΑΤΡΑΝ ΤΗΝ ΑΔΕΑΦΗΝ ΚΑΙ ΒΑΖΙΑΙΖ

FTEATTHNETEPFEELAZ

- (1) Dens les inscriptions grecques datées, le numéro de la paisser tribunitienne est omis.
- (2) Ou, sans rien changer. A. A. Bactaico, Lucius Aunius, fils de la sile. Il est possible que l'original porte réellement BAZIAHOY ou MAIAHOE: on trouve souvent, par iotacisme, l'H an lieu de EI; sinsi BAANHON, dans une des inscriptions de Cyzique (Caylus, Rec. d'ante u. 188,; ATTAAHA pour (ÂTTALEA) sur une médaille (Echhel, IV, 429); AAFEANAPHAE, dans une inscription de Nubie.
- (3) Dio Cassitts, 1v11, 24. Sueton. Tib. 61. Conf. Cally. 16.— Tacit. Ann. 1v, 34.
- (4) Je ne vois pas en ce moment ce que significat ces lettres: les dex premières peuvent être I [upalatrou] \(\text{U [resignate]}; meis ces lettres ses peut-être le reste d'une ligne effacée.
 - (5) L'orthographe deguispin est à remarquer:

Echeumer Bibus; ron ouppers ton pariting, ton expansion and embagyou, and apprepain ton anta the ensure. Koupelous is wolle, apertic framer and educate the sie paritine Itodepaies and paritines as Chonatopus who adelophs, and paritiness Khounatopus the guestian, Geode Edephitus, [and the sie] fauther edepherine.

• La ville des Curiens [honore] Séleucus fils de Bithys, parent du roi, stratége, navarque et grand-prêtre de l'île, à cause de sa vertu, de son attachement au roi Ptolémée, à la reine Cléopâtre sa femme, dieux Évergètes; à cause de ses bienfaits envers elle-même. » Sur les expressions parent du roi, et sur la circonstance des deux reines, sœur et femme de Ptolémée, on peut voir ce que j'ai dit ailleurs (z).

La ville de Paphos a fourni un autre monument plus curieus, en ce qu'il contient des noms historiques qui ne se sent pas encore rencontrés sur les inscriptions; il se compose des quatue lignes suivantes:

> Mapkiaqiaiiiioyoytat...ameyiaiai Kaizapozoboyzkbaztoyiynaiki IIayaoyqabioymazimoyzbbazthz IIaqoyhboyahkaioahmoz.

Μαρχία Φιλίππου δυγατρί, άνεψία δε Καίσαρος δεοδ Σεδαστοδ, γυνακέ Παύλου Φαδίου Μαξίμου, Σεδαστής Πάρου ή βουλή και δ δήμος.

« A Marcia, fille de Philippe, cousine de l'empereur César, dieu Auguste, femme de Paulus Fabius Maximus, le sénat et le peuple de Paphos Sebaste. »

Le Paulus Fabius Maximus dont il est ici question a été consul en 743. Ce fut en 740 que la ville de Paphos, dans sa reconnaissance pour les bontés d'Auguste, qui l'avait fait réparer après un tremblement de terre, sollicita la permission de prendre le titre de Schaste, et l'obtint en vertu d'un sénatus-consulte (2). On peut conclure de notre inscription que P. F. Maximus, avant son consulat, avait été chargé du gouvernement de Chypre; que son crédit et celui de sa femme Marcia, parente d'Auguste, ayant beaucoup contribué au rétablissement de Pa-

⁽²⁾ Recherches, etc. p. 91.

⁽³⁾ Dio Cass. LIV, 23.

phos, cette ville, en reconnaissance d'un tel service, avait rendu aux deux époux des honneurs bien mérités; enfin que notre inscription fut placée sur la base d'une des statues élevées en cette occasion. Si cette conjecture est fondée, la date du monument (postérieur à l'an 740, comme le prouve le titre de Sebaste que prend la ville de Paphos), se placerait entre cette année et l'an 743. Le titre de dieu, 8166, qui est ici donné à Auguste, n'a rien qui doive arrêter, puisque nous savons qu'en Égypte et en Asie il était donné aux empereurs de leur vivant.

Il y a une expression qui fait quelque disticulté: Marcia, la fille de L. M. Philippe, est qualifiée cousine d'Auguste. Mais, d'après l'histoire, elle était la fille du beau-père d'Auguste et non la cousine de ce prince; car L. M. Philippe, déjà père de Marcia, qu'il avait eue d'un premier mariage, épousa, après la mort de C. Octavius, père d'Octave, sa veuve Attia, nièce de César, puisqu'elle était fille de sa sœur Julie et d'Attius Balbus. Dans cet état de choses, Marcia ne peut avoir été qualifiée cousine d'Auguste que dans le cas où sa mère, la première femme de Philippe, aurait été la sœur d'Attia, de sorte que Philippe eut éponsé successivement les deux sœurs ; alors la mère de Marcia aurait été la tante maternelle d'Auguste, et conséquemment Marcia aurait été la cousine de ce dernier. C'est en effet ce que prouvent deux passages d'Ovide (1), qui a qualifié la mère de Marcia, Matertera Augusti, ou tante maternelle d'Auguste. De ces passages Jean Masson a conclu qu'il y avait eu deux personnages du nom de L.M. Philippe (2), l'un mari d'Attia et beau-père d'Auguste, l'autre mari de la sœur de sa mère, auquel il rapportait la construction du temple d'Hercule Musagète, dont parle Suétone (3); et les commentateurs de cet historien avaient admis sa conjecture. Notre inscription lève toutes les difficultés qui avaient arrêté les commentateurs : Ovide est concilié avec les historiens; tous ont eu en vue le même L. M. Philippe, qui avait épousé successivement la tante et la mère d'Auguste.

⁽¹⁾ VI Fast. 809. - I Pont. 11, 140.

⁽²⁾ Fit. Ovid. ad ann. 767.

⁽³⁾ In Ang. 29.

Je citerai encore une inscription de l'île de Chypre, trouvée à Kuklia sur la côte méridionale :

ΑΦΡΟΛΙΤΗΗΠΑΦΙΑ

ΔΙΟΝΟΥΜΑΙΔΙΟΝΤΗΡΗΤΙΝΑΚΟΊΑΔ Γαϊον Οὐμμίδιον Τηρητίνα Κουά-ΤΟΝΑΡΧΙΕΡΕΛ δοατον τὸν ἀργιερία.

TONKALIIANTA. A IANONI'AIOY
THPHTINA

OYMMIAIOYIIANTAYXOITION
TONAPXIEPEONKAIFYMHAEIAP
KHCANTOCKAAYAIAAIIФAPION
TEYKPOYOYFATHPHAPXIEPEATON
KATAKYHPONAHMHTPOCITEON
TONEAYTHCHONONEYNOIAC

XAPINEH

Il faut lire:

Αφροδίτη τή Παφία
Γαϊον Ούμμιδιον Τηρητίνα Κουάδρατον τον άρχιερία,
τον καὶ Παντα[υχ]ιανόν, Γαίου
Τηρητίνα
Ούμμιδίου Πανταύχου υίδν,
τῶν ἀρχιερίων, καὶ γυμνασιαρ
χύσαντος, Κλαυδία Απφάριον
Τεύκρου θυγάτηρ, ἡ ἀρχιέρεια τῶν
κατά Κύπρον Δημητρός νεῶν,
τὸν ἐαυτῆς υἰωνὸν, εὐνοίας
χάριν ε[θ]η[κεν] (1).

«A Vénus Paphienne, Claudia Appharion, fille de Teucer, grande prêtresse des temples de Cérès qui existent dans l'île, (consacre ce monument érigé en l'honneur de) son petit fils Caïus Ummidius Quadratus, de la tribu Terentia, grand prêtre, appelé aussi Pantauchianus, fils de Caïus Ummidius Pantauchus, de la tribu Terentina, ayant été grand prêtre et gymnasiarque; à cause de son attachement pour elle.»

Cette inscription, qui contient plusieurs indications curieuses, était sans doute gravée sur la base d'une statue; Claudia Apphanion, qui l'avait élevée, l'avait consacrée à Vénus Paphienne, et sans doute placée dans son temple, selon un usage connu par une multitude de mouumens.

IX. Rhodienses inscriptiones. Les premières sont des inscriptions sépulcrales qui ont été placées sur des tombeaux de personnes étrangères à Rhodes. Il y a aussi plusieurs dédicaces; l'une d'elles porte: Σωσίδαμος Αΐσχρωνος (2), καθ' ὑοθισίαν (3) δε Σωνάδα Καρπαθιοπολίτα: « Sosidamus, fils d'Aeschron, et, par adoption, de Xénias, de Carpathiopolis.» Cet ethnique est, je crois, inconnu: l'ethnique de l'île de Carpathos est Καρπά-

⁽¹⁾ On bien χάριν τῆ[ς εἰς ἐαυτήν.]

⁽²⁾ Le texte porte $AIXP\Omega NO\Sigma$.

⁽³⁾ Pour νίεθεσία, comme ὑὸς pour νίὰς, orthographe ai ordinaire dans les inscriptions.

rôme de Bosch (1), corrigée d'après une copie d'Akerblad; celle de M. de Vidua, plus exacte encore, sert à rétablir le sens de deux vers dont la leçon était restée vicieuse. Voici la phrase où se trouvent les deux vers en question:

Ααμπάδα γάρ ζωᾶς με δραμείν μόνον άθελε δαίμων, τὸν δὲ μακρὸν γάρως τὰκ ΕΤίΘΕΙ δολιχον. Αρτι δ' ΕΦΗΒΕίΑΣ θάλλων Διενύσιος άκμαῖς καί σελίσιν Μούσων, άλυθον εἰς Αίδαν.

D'après la copie de M. de Vidua, une lacune d'une lettre se trouve après OEI, au second vers : la vraie leçon est donc

τὸν δὲ μακρὸν γήρως ΟΥΚΕΤΙ ΘΕΙΝ δολιχον.

Le quatrième se lit:

Αρτι δ' ΕΦΗΒΕΙΑΙΣ θάλλων Διονύσιος άκμαζς.

Il n'y a point non plus à hésiter sur cette leçon. 3° Le décret d'une corporation qui décerne une couronne d'or à Diodore sis de Lysimaque: il sera couronné tous les ans le dix-neuf d'artémision, et tous les autres jours où des sacrifices sont célébrés (nat' évisurdy.... T évisausaidix at p tou de sacrifices sont célébrés (nat' évisurdy.... T évisausaidix at p tou de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tou de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' évisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' èvisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' èvisausaidix at p tous de sacrifices sont célébrés (nat' èvisausaidix at p tous de sacrifices de sac

La quatrième inscription de Chio est également inédite; et, probablement, la plus importante du recueil. C'est un fragment d'un édit d'un proconsul d'Asie dont le nom manque, successeur d'Antistius Veter. Il s'agit d'un contestation entre les habitans de Chio et une partie adverse qui n'est pas nommée, contestation portée devant le proconsul. Le commencement, où le sujet était exposé, a disparu, de même que la fin, qui contenait une lettre aux habitans de Chio, et probablement la décision de l'affaire; le tout devait former un monument aussi intéressant qu'aucun de ceux qui sont dans les Antiquitates asiaticae de Chishull. Il n'en est resté que le milieu, qui n'est guère que l'exposé fait par le proconsul des moyens qu'il a pris de connaître les droits des deux parties, et ce qu'il a découvert en faveur de l'une d'elles. Tel qu'il est, il nous offre encore une pièce historique fort curieuse, dont nous allons offrir à nos lecteurs la co-

(1) Anth. gr. 111, p. 412.

troc; peut-être une des trois (1) ou quatre (2) villes de cette fle se nommait-elle Καρπαδιόπολις; les anciens ne citent que Nisyros et Posidium. M. de Vidua a lu cet autre fragment sur un autel de forme ronde:

Je crois pouvoir lire: Αφρεδίσιος[Φ]αση[λί]τας στεφανωθείς ὑπὸ το[ῦ] κοινοῦ τοῦ Πα[νιωνίου] [θαλ]λοῦ στεφ[ἀνφ].

 Aphrodisius de Phaselis, couronné par la communauté des Panioniens, d'une couronne d'olivier [a dédié cet autel]. »

Cette inscription est la seule, si je ne me trompe, où il soit fait mention du Κοινὸν τὸ Πανιώνιον, dont le nom ne se trouve que sur des médailles d'Otacilia et d'Herennius: ΕΦΕΣΙωΝ. ΚΟΪ-ΝΟΝ. ΠΑΝΙωΝΙΟΝ (3): La leçon [δαλ] λοῦ στιφ[άνφ] est suffisamment autorisée par d'autres exemples (4).

X. Chii inscriptiones. Les inscriptions recueillies dans l'île de Chio ne sont qu'au nombre de neuf, dont six sont indifférentes : on distingue seulement, 1° une dédicace à Lucius Verus, déjà publiée par Spon, mais avec peu d'exactitude (5); 2° une inscription métrique encastrée dans le mur d'une maison de campagne de Chio: c'est une épitaphe déjà publiée par Gruter d'une manière fort inexacte (xxxv1, 9), traduite en vers par Grotius et Maffei (6), insérée par Burmann dans l'Anthologie latine (7), et donnée de nouveau par M. Fr. Jacobs (8), et Jé-

⁽¹⁾ Seylac. peripl. p. 39, Huds.

⁽²⁾ Strab. x , p. 489.

⁽³⁾ Echhell, Doctr. Numm. 11, p. 508. Echhell lit ΠΑΝΙΩΝΙΟΝ. d'autres ΠΑΝΙΩΝΙΩΝ. De même, dans l'inscription, il a pu y avoir Πα[νιωνίων] an lien de Πα[νιωνίωι.]

⁽⁴⁾ Boeckh's Stautshaushalt. der Athener, 11, p. 318. — Corpus inser. græc., n° 214.

⁽⁵⁾ Misc. Erud. sect. x, nº 62.

⁽⁶⁾ De Græc. Sigl. p. 110. - Ars crit. lap. p. 115.

⁽⁷⁾ II, p. 231.

⁽⁸⁾ Ant. gr. adesp. DCCXXXIV. - Anthol. Palat. 11, p. 806.

pie, telle que M. Vidua l'a donnée, puis la restitution qu'il nous a été possible d'en faire.

ZTAΦΙΛΟΚΥΠΑΡΚΟΝΤΩΝΠΡΟΣΤΟΥΣΥΕΙΩΝΠΡΕΣΒΕΙΣΑΝΑΓΕΙΝΩ!... ΤΩΝ ΕΠΙΣΤΟ ΑΗΝ ΑΝΤΙΣΤΙΟΥΟΥΕΤΕΡΟΣΤΟΥΠΡΟΕΜΟΥΑΝΘΥΠΑΤ... ΑΝΔΡΌΣ ΕΠΙΦΑΝΕΣΤΑΤΟΥ. ΚΑΤ ΑΚΟ ΔΟΥΘΩΝ ΤΗΚΑΘΟΔΙΚΗΜΟΙ. ΘΕ-ΕΙΤΟΥ. Π. ΚΙΝΤΑΥ ΠΟΤΩΝ ΠΡΟΕΜΟΥ ΑΝΘΥΠΑΤΩΝ ΓΡΑΦΕΝΤ... 5AATTEIN KAITHN YHEPTOYTΩNΦEPOMENHN EHIETOAHNOHIL ΕΥΛΟΓΟΝΗΓΉΣΑΜΗΝ ΥΣΤΆΡΟΝ ΛΕΕ Κ ΑΤΕΡΟΥΜ ΕΡΟΥΣΞΑΝΤΙΚΑ... ΣΤΑΣΕΩΣ ΠΕΡΙ ΤΩΝ ΚΑΤΑ ΜΕΡΟΣ ZHTHMATΩΝ EYNYXONTOΣΑΙΕ. 'ZAKAIKATATHNEMHNZYNHOEIANIIAPEKATEPOYMEPOYZEIUL. TEPATETPAMMENAHTHEAYΠOMNHMATA...ABΩNKAIKATATŒII IOAON EILIETHE A ERYPON TOIEMEN X PONOERPX AIOT A TOTAOMA. ΣΥΝ ΚΑΗΤΟΥ ΑΝΤΙΣ. . Α ΓΙΣΜΑ ΓΕΕΟΝΟΤΟΣ ΑΟΥΚΙΩΣΥΑΛΑΤΟΙ... **ΡΟΝΥΠΑΤΩΙΕΝΩΜΑΡΤΥΕΠΟΕΙΣΙΤΟΙΣΚΕΙΟΙΣΟΣΑΥΠΕΡΡΩΜΑΙΩΝ** ΚΑΝΤΕΜΙΘΡΙΛΑΤΗΝΑΝΑΡΑΓΑΘΟΥΝΤΕΣΚΑΙΥΠΑΥΤΟΥΕΠΑΘΟΝΕΙΙΙ ΤΟΣΕΙΔΙΚΩΣΕΒΕΒΑΙΩΣΕΝΟΠΩΣΝΟΜΟΙΣΤΕΚΑΙΕΘΕΣΙΝΚΑΙΔΙΚΑΙΟΙ 15ΤΑΙΔΕΣΧΟΝΟΤΕΤΗΡΩΜΑΙΩΝΑΙΑΠΡΟΣΗΔΘΟΝΙΝΑΤΕΥΠΟΜΗΘΟΠΙΝ ΤΥΠΩΩΣΙΝΑΙ ΧΟΝΤΩΝΗΑΝΤΑΡΧΟΝΤΩΝ.ΟΙΓΕΠΑΡΑΥΤΟΙΣΟΝΤΕΙΜ ΘΙΤΟΙΣΧΕΙΩΝΥΠΑΚΟΥΩΣΙΝΝΟΜΟΙΣ.ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣΑΕΘΕΟΥΙΜΙ ΒΑΣΤΟΥ ΤΟ ΟΓ ΛΟΩΝ ΥΠΑΤΟΥ . ΕΠΙΣΤΟΛΗΠΡΟΣΚΕΙΟΥΣΓΡΑΦΟΝ... IZIIEN THNIIOAINEITO...

- (1) Βουλόμενοι κατακολουθείν τῆ ἐαυτῶν προθέσει (ap. Chish. dat. asia. p. 144.
 - (2) Ou moutiv.
 - (3) Conf. Krebs, ad Decret. Athen. p. 430.
- (4) Εξ άντικαταστάσεως... διακούειν est une locution que je rencontre pour la première fois.
 - (5) J'adopte la leçon de M. Hermann. (Heidelb. Jahrb., 1818, p. 405.)

10λω (1) ἐπιστήσας, εὖρον τοῖς μὲν χρόνοις ἀρχαιστάτου (2) δόγμα[τος τῆς]
συγκλήτου ἀντις[φρ]άγισμα (3) γεγονότος, Λουκίω Ζύλλα τὸ δε[ύτε]
ρον ὑπάτω, ἐν ῷ, μαρτυρκθεῖσι (4) τοῖς Χείοις ὅσα ὑπὲρ Ῥωμαίων δι[έθη]
κάν τε Μιθριδάτην ἀνδραγαθοῦντες, καὶ ὑπ' αὐτοῦ ἐπαθον, ἡ Σὐν[κλη]
τος εἰδικῶς ἐδεδαίωσεν, ὅπως νόμοις τε καὶ ἐθεσιν καὶ δικαίοις [χρῶν]
15ται (5) δ ἔσχον, ὅτε τῆ Ῥωμαίων [φι]λία προσῆλθον, ἐνα τε ὑπὸ(6) μήθ' ὡτινι[εῦν]
τόπω ὡσιν ἀρχόντων ἡ ἀνταρχόντων (7) οἱ τε παρ' αὐτοῖς ὄντες Ῥω[μαῖ]
οι τοῖς Χείων ὑπακούωσιν νόμοις ἀὐτοκράτορος δὲ θεοῦ υἰοῦ Ζ[ε]
βαστοῦ τὸ ὅγδοον ὑπάτου. Ἐπιστολή πρὸς Χείους, γράφοντ[ος]

- (1) Pent-on lire autrement que κατά το επιδάλλον, sous-entendu μει ou bien αὐτεῖς μέρες, selon mon devoir, comme je le devais, ou bien γ ayant donné l'attention requise.
- (2) Cette expression peut paraître exagérée, car le décret de Sylla n'avait que cinquante-six ans de date à l'époque où la lettre du proconsul à été écrite.
- (3) Ce mot manque aux lexiques; je crois qu'il signifie une copie revêtue du sceau, dyriypapor ioppayiquivor. On connuit la lettre d'Antoine aux Pharisiens et aux Aphrodisiens (Chish, Ant. asiat. p. 151), où il leur annonce l'envoi des copies textuelles d'un décret renda en leur faveur, d'après l'original déposé dans les archives romaines, et les invite à les déposer dans les leurs. Le plus souvent, on le voit par plusieurs déerets que nous a conservés Josephe (Antiq. jud. xIV, 102, 10; xIV, 12, 5, etc.), les copies étaient écrites en deux langues, et devaient servir, dans l'occasion, aux parties intéressées ; sans donte pour garantie de leur sdélité, elles étaient revêtues du scesu du sénat ou du consul qui les avait rendues. La copie du décret, jointe par les Chiotes à l'appui de leur déclaration, était certainement une pièce de ce genre, et, si on la nomme άντισφράγισμα, c'est qu'elle était, comme l'original, revêtue du sceau. Un sems analogue est donné au mot ἐκοφράγισμα dans plusients inscriptions, οù on lit ταύτης τῆς επιγραφῆς ἀπόκειται τὸ ἐκσφράγωμα εἰς τὸ άρreior (Marm. Oxon. nº 18, 23, 167), où excepacyiqua a le même sens que inijo apor lepoaniquero, une copie revêtue du sceau de la ville. Ainsi, dans un décret des Cuossiens, on lit que les Cosmes remettront à Hérodote et à Ménéclès, députés de Théos, une copie, marquée du sceau-de la wille, d'un décret en faveur de ces députés et de leur patrie. Toc de Koopoc δόμεν άντίγραφον τωθε τω ψαφισματος σφραγίσαντας τὰ δαμοσία σφραγίδι, αποχομίσαι Βροδότω και Μεγεκλεί, ap. Chish. Ant. asiat. p. 121.)

TRADUCTION.

- «.... Chargé de lire la lettre aux députés des Chiotes, écrite par le proconsul Antistius Veter, mon prédécesseur, homme très-illustre (1), fidèle à ma résolution de me conformer en tout à ce qui a été écrit par les proconsuls mes prédécesseurs, j'ai jugé convenable d'observer les dispositions prescrites dans la lettre de Veter en faveur des Chiotes. Ensuite, chacune des deux parties m'ayant exposé l'objet de ses réclamations en détail, je les ai écoutées en les confrontant l'une avec l'autre; et, selon mon habitude, j'ai demandé soigneusement à chacune d'elles ses mémoires écrits; les ayant reçus et examinés avec l'attention que je devais, j'ai trouvé une copie, portant le cachet [du sénat], d'un décret fort ancien rendu par le sénat sous le second consulat de Lucius Sylla (2), et dans lequel,
- (4) J'avais lu μαρτυροποιούσα, pensant que le secrétaire grec qui e traduit cette pièce avait vonlu rendre, par le verbe μαρτυροποιώω, le sesigeer de l'original: ce verbe très-rare se trouve dans le scholiaste de Vesiss (ad Il. x, 254, p. 596, l. 36, ed. Bekker. Cf. Osann, Auctar. les. gr. p. 207.) Mais la vrais leçon est μαρτυροθείσι, que propose M. Hermann: il en est de même de διέθακαν, à la fin de la ligne.
- (5) ... apžobat voje idiou vojeou zai lotow. Decret. Ephes. ap. Joseph. Ant. jud. xvi , 6, 7.
 - (6) μάτε, après ὑπὸ et devant ὑτινιοῦν, est singulièrement placé.
- (7) Le mot ἀντάρχοντες n'existe dans ancun lexique. On le trouve dans une inscription attique, où il est question d'un ἀντάρχων τοῦ ἰερωτάτω ἀγῶνος Πανελληνίου (ap. Boeckh. Corp. Inscr. n° 353, l. 13, et pag. 422, cel. 1, fin.) Il me parait que le décret du sénat garantissait aux Chiotes une parfaite autonomie; ils ne devaient être soumis à aucune espèce de juridiction : les mota ἀρχοντες ἡ ἀντάρχοντες doivent désigner les différens officiers romains, administrateurs ou militaires, auxquels les villes des provinces étaient soumises. On pontrait conjecturer, d'après le soin que les Chiotes ont eu de mettre une pareille pièce dans leur dossier, que leur partie adverse était précisément l'administration romaine, qui, prétendant s'immiscer dans le gouvernement de l'île, leur contestait la jouissance des priviléges que le décret du sénat leur avait garantis.
 - (1) Probablement le même qui fut consul, vingt ans plus tard, et 748.
- (2) 674 de Rome: par conséquent ce décret fut rendu sans doute à la recommandation de Sylla lui-même, environ six ans après les affrest malheurs que Chio avait éprouvés de la part de Zénobius, général de Mi-

sur les preuves données par les Chiotes de leurs actions courageuses en faveur des Romains contre Mithridate, et de ce que [ce roi] leur avait fait souffrir, le sénat leur confirmait d'une manière toute spéciale le privilége de vivre selon les lois, les usages et les droits dont ils jouissaient au moment où ils avaient contracté amitié avec les Romains; en même temps de n'être soumis à aucune espèce de gouverneurs ou de vice-gouverneurs; enfin prescrivait aux Romains établis parmi eux d'obéir aux lois des Chiotes: l'empereur Auguste, fils du dieu [César] étant consul pour la huitième fois (1). Lettre aux Chiotes....»

Ce fragment précieux pourrait fournir la matière d'un commentaire intéressant; mais nous devons nous contenter des indications données en note.

XI. Cycladum inscriptiones. Sous ce titre, sont comprises seize inscriptions recueillies à Tinos, à Paros et à Céos: elles ont peu d'intérêt, et ne contiennent guère que des noms propres: les moins insignifiantes, trouvées à Paros, sont six inscriptions gravées sur un bloc de marbre, et contenant des dédicaces à Apollon et à Hygie, en mémoire de guérisons opérées. Je n'en rapporterai qu'une, qui donnera une idée des autres: plusieurs sont faites au nom de parens qui consacrent à ces divinités bienfaisantes la chevelure des enfans qu'elles ont guéris.

Τὰν πρωτότμητον τρίχα την έφηθίην κείρας, έθηκε Στρατένεικος Ασκληπιάθου Ασκληπιῷ Υγεία τε δώρον αὐτὸς, ὑπὰρ τοῦ ὑοῦ Στρατονείκου χάριν

L'expression χάριν ύπὸς se retrouve ailleurs. Le mot πρωτότμπτος pour πρωτότομος manque aux lexiques.

Les deux inscriptions de Céos ont été publiées par M. Broendsted dans ses Voyages et Recherches en Grèce (1): l'une

thridate (App. Mithr. Bell. § 47; — Memn. Relliq. c. 33, ed. Orell.); c'érait un faible dédommagement des maux que l'île avait soufferts pour son attachement aux Romains.

(1) Cette date répond à l'an 729 de Rome. Je ne sais si elle appartient an décret qui précède, ou bien à la lettre qui suivait, et qui était probablement celle d'Antistius Veter. La première hypothèse me paraît plus vraisemblable.

⁽²⁾ Pl. 2415.

d'elles l'avait déjà été par M. Bœckh (1). L'autre est un hommage rendu par les habitans de Carthæa à Jules César: la copie de M. de Vidua porte:

ΟΔΗΜΟΣΟΚΑΡΘΑΙΕΩΝΓΑΙΟΝΙΟΥΔΙΟΝ ΓΑΙΟΥΤΙΟΝΚΑΙΣΑΡΑΤΟΝΑΡΧΙΕΡΕΑ ΚΑΙΔΥΥΟΚΡΑΤΟΡΑΓΕΓΟΝΟΤΑΧΕΣΟΤΗΡΑ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝΚΑΙΤΗΣΗΜΕΤΕΡΑΣΠΟΔΕΩΣ

- Ο δήμος ό Καρθαιίων Γαϊον Ιούλιον Γαίου υίδν Καίσαρα τον άρχικία και αυτοκράτορα, γεγονότα τε σωτήρα και ευεργέτην και τής ήμετέρες αύλεως.
- « Le peuple de Carthæa [élève cette statue] à Caïus Julius Cæsar, fils de Caïus [Julius Cæsar], pontife, empereur, qui s'est montré sauveur et bienfaiteur [de la terre en général] et de notre ville [en particulier] (2). »
- -M. de Brændsted donne ainsi la 3º ligne: ΚΑΙΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
 ΓΕΓΟΝΟΤΑ.... Mais il est d'autant moins incertain que συτῷς
 doit s'y trouver (3), que, dans une autre inscription qui existe
 au même lieu, on lit: ὁ δῆμος ὁ Καρθαιέων τὸν θεὸν καὶ αὐτοκράτορε
 καὶ σωτῆρα τῆς οἰκουμένης, Γαῖον ἰούλιον Καίσαρα Γαίου Καίσαρος υὖκ
 ἀνέθηκεν (4). Celle ci a été dédiée à Jules César après sa mort, à
 en juger du moins d'après le mot ψεὸς, ce qui, du reste, n'est
 pas un caractère certain pour les inscriptions faites hors de
 l'Italie; mais la première l'a été, sans aucun doute, de son
 vivant.
- XII. Atticæ inscriptiones. Ce dernier chapitre de l'ouvrage contient 14 inscriptions, la plupart très-insignifiantes, et n'offrant que des noms propres suivis des noms des démes attiques, ou des villes étrangères auxquelles appartenaient ces particuliers; elles trouveront un jour leur place à côté de celles de ce
 - (1) Corp. Inscript. nº 4t.
- (a) Je crois cette paraphrese exacte, surtout d'après l'expression αντης οἰκουμένης, qui est dans l'autre.
- (3) M. Brædnsted m'a dit depuis que, lors de la découverte de ce fragment, la fin de la 3° ligne était cachée par une couche calcaire fort dure qu'il n'a pas osé enlever, de peur de mutiler le monument. Quelqu'un aura été plus hardi après son départ, et aura mis à déconvert le mot carripa.
 - (4) Dans Brondsted, Pl. xviit.

genre que M. Bœckh a réunies dans la classe XI de son Corpus Inscriptionum Grecarum.

La seule qui ait quelque intérêt est une épitaphe, en quatre vers hexamètres, d'un poète dramatique: nous la donnerons ici pour clore l'analyse de ce recueil.

> Ο ΝΤΩ ΣΔΙΖΗ ΑΙ ΞΕΝΕΦΙΑΤΑΤΕΤΙΣ ΠΟΘΕΝΕΙΜΙΜΙΚΩΜΕΝ ΜΟΙΠΑΤΡΙΣΕΣΤΙΝΕΓΩ ΔΟΝΟΜΑΝΕΙΚΟΜΗΔΗΣ ΜΟΥΣΑΩΝΘΕΡΑΠΩΝ ΑΔΩΝΘΥΜΕΔΑΙΣΙΝΟ ΜΗΡΟΥΔΟΞΑΙΣΕΝΓΕ ΑΛΕΛΕΠΕΡΙΚΕΙΜΑΙΝΗ ΔΥΜΟΝΥΠΙΝΟΝ

Οντως διζήαι, ξίνε φΩτατε, τίς ποθεν εἰμί*
Κῶς μέν μοι πατρίς ἐστιν' ἐγὼ δ' ὄνομα Νεικομήδης (ι),
Μουσάων θεράπων, ἄδων θυμέλαισιν, ὑμήρου
Δοξαις ἐγγελάσας, περίκειμαι νήδυμον ϋπνον.

« C'est avec raison, cher étranger, que tu t'informes qui je puis être. Cos est ma patrie, Nicomède est mon nom; serviteur des muses, après avoir été chanté sur la scène, et m'être ri des opinions d'Homère (2), je suis enseveli-dans un profond sommeil. »

Telle est l'analyse du recueil de M. le comte de Vidua. Nous

- (1) Les auteurs d'inscriptions funéraires ne sont pas scrupuleux sur la quantité des syllabes dans les noms propres.
- (2) Je traduis littéralement, sans être bien sûr de ce qu'a voulu dire l'autenr de l'inscription. Son expression me semble obscure. Je crois méanmoins qu'elle peut s'expliquer d'une manière probable, an moyen du passage de Platonius (in Aristoph. Edit. Kuster., p. x) sur la nature des sujets traités par les poètes de la comédie moyenne, el śπιτὸ σκώπτειν έστορίας ὑπθείσας ποιήτας ἡλθον; ce qu'ils pouvaient faire impunément. Cratinus suitont avait fait dans ses Ulysses une sorte de satire de l'Odissée, διασυρμός τῆς Οδυσσειας. Platonius ajoute: μύθευς γάρ τινας τιθέντας εν ταῖς κωμωδίαις τοῖς παλαιστέροις εἰρημένους διέσυρον, ὡς κακῶς ὑπθέντας Il me paraît done assex vraisemblable que notre Nicomède, mort à Athèmes, fut un poète comique qui avait traité des sujets analogues à ceux de Cratinus et d'autres poètes de la comédie moyenne.

avons cru d'autant plus utile d'en faire ressortir tout ce qu'il nous a paru contenir de neuf et d'intéressant, qu'il n'a pas été mis en vente, et semble destiné seulement à des amis. On peut juger maintenant si M. de Vidua a bien fait de se décider à tirer de son porte-feuille les inscriptions qu'il avait recneillies dans son voyage, et si l'auteur de cette analyse a eu raison de s'applaudir d'avoir contribué à l'y décider. Ce recueil contient, comme on l'a vu, plusieurs fragmens très-curieux; nous avent voulu sculement les signaler à l'attention de nos lecteurs, pour que la science historique puisse s'enrichir des notions nouvelles qu'ils contiennent, en attendant que M. Bæckh leur accorde une place dans les livraisons successives de son bel ouvrage, et le présente une seconde fois au public restitués et éclaireis avec cette critique si judiciense et si profonde, qui l'a placé au premier rang parmi, les explorateurs de l'antiquité.

C'est encore ce motif qui nous engage à terminer notre aulyse, en faisant part au lecteur d'un fragment récemment trove à Antorgos par un voyageur anglais, et que le savant archélogue, M. Millingen, nous a communiqué, il y a peu de jous, en nous permettant de le publier.

> ΜΕΙΑΗΣΙΩΝΤΩΝΑΜΟΡΙΟΝΑΙΓΙΑΛΗΝΚΑΤΟΙΚΟΙΝ ΤΩΝΕΛΟΈΕΝΑΡΧΟΥΣΙΒΟΥΛΗΛΗΜΩΓΝΩΜΉΣΤΡΑ ΤΗΓΩΝΚΑΙΛΈΚΑΠΙΩΤΩΝΕΧΟΝΤ...ΕΧΑΙΤΉΝ ΠΡΥΤΑΝ...Η...ΕΟΥΣ...". ΝΙΣΗΡΗΣΑΜΕΝΟΥΤΩΨΉ ΦΙΣΜΑΙΙΑ.....ΟΥΣΤΡΑΤΩΝΟΣΕΠΙΨΗΦΙΣΑ ΜΕΝΟΥΔΕΓΑΛΗΝΟΥΤΟΥΠΑΡΑΜΟΝΟΥΕΠ... ΚΑΤΑΤΟΝΝΟΜΟΝ..ΕΠΕΙΑΓΑΘΩΝ... ΧΟΥΛΝΗΡΝΕΟΣΤΗΗΛΙΚΙΑΛΙΑΤΕ... ΠΡΩΤΗΝΚΑΙΕΝΑΟΘΟΤΑΤΗΝΕ.... ΜΜΩΝΑΡΧΗΝωΕΚΑΙΠΑΡΑΔΥΝΑ.... ΘΗΝΑΙΑΥΥΩΠΕΡΙΤΟΥΤΟΙΤ...

> > Enraieheikeiazhazia.... Zteimht......

> > > TH.

Le préamble, la seule partie intéressante de ce fragment peut se lire ainsi:

Maidanim tan Auspid (I) Airidian naturely

(I) Il me semble qu'il devait y avoir tur Auspres Airidian, or misti tur the nat' Apoptes Abridian. των έδεξεν άρχευσι, δευλή, δημώ, γνώμη (1) στρα τηγών καὶ δεκαπρώτων. έχεντ[ων τ]ε καὶ τὴν πρυταν [κ]ἡ[ν ἐ] ξουσ[ία]ν, [ε]ἐσηγασαμένευ τὸ ψή φισμα Πα[τρόκλ]ου (ἐ) Στράτωνος ἐ ἐπφηφισα μένευ δὲ Γαληνοῦ τοῦ Παραμένευ ἐπ[ὲ πᾶσι] κατὰ τὸν νόμεν. Ἐπεὶ Αγάθων ... χου, ἀνὴρ νέος τῆ ἀλικία διά τε [τὴν]... πρώτην καὶ ἐνδοξοτάτην κ. τ. λ.

A paru convenable aux archontes, au sénat, au peuple des Milésiens qui habitent Aegiale d'Amorgos, la résolution des stratèges et des dix premiers exerçant aussi les fonctions de prytanes; Patrocle (?), fils de Straton, ayant proposé le décret, Galien, fils de Paramonus, l'ayant appuyé, en tout conformément à la loi. Considérant qu'Agathon, fils de... etc. »

Amorgos avait reçu successivement des colonies de Naxiens et de Samiens (2); mais on ignorait entièrement qu'une colonie de Milésiens s'y fût établie dans une des trois villes fondées par les Samiens, y eût formé une cité, ayant des archontes, un sénat, des stratéges, en un mot toute la constitution municipale des autres cités grecques. L'auteur du périple de Scylax dit bien qu'Amorgos avait 3 villes; mais Ptolémée, Étienne de Bysance et Suidas, sont les séuls qui nomment ces villes, savoir : Minoa, Arcesine et Aegiale: notre inscription fixe en outre les incertitudes qui existaient sur la vraie orthographe de ce nom que Suidas appelle Aèqualès, et Ptolémée Bequalès, ce qui est une pure faute de copiste.

319. Inscriptions nouvellement découvertes (Giorn. Arcad.; avril 1823, vol. LII, p. 97).

Ces inscriptions, au nombre de 5, proviennent des recherches faites sur la voie appienne, et ont été communiquées par M. Capronesi à M. Amati, qui les a publiées dans le Giornale Arcadico.

⁽¹⁾ Je crois qu'il faut lire γνώμη, που γνώμη: de même, dans un marbre d'Oxford, έδιξεν τῷ δήμῳ στρατητών γνώμη (ει, l. 84); ainsi έδιξε μει δ κατακεχωρισμένες ὑπομνηματισμός, dans la lettre d'Antiochus (Chandler, Inser. ant. append. 1).

⁽²⁾ Raoul-Rochette, Hist. or. des vol. gr. 111, 151 sq. — K. O. Müller, Agin. p. 38. — Th. Panoska, Res Samiorum, p. 24.

I.

Δ (

ΠΟΣΤΟΥΜΙΑΣΖΕΚΟΥΝ , ΔΗΣ ΕΠΟΙΗΣΕ.ΠΟΣΤ ΟΥΜΙΟΣ.ΜΗΤΡΟΔΩ ΡΟΣ.ΑΔΕΔΦΗ.ΤΑΥΚΥ ΤΑΤΗ.ΕΖΗCENETH

A 6

Ici, on voit les lettres Θ_{Δ} au lieu de Θ_{K} , qui se lisent communément en tête des épitaphes. Cette leçon pourra embarrasser quiconque voudra l'expliquer sans une étude préparatoire; toujours est-il qu'elle est certaine et nettement gravée sur une pierre que son excellente qualité ne peut faire soupçonner d'altération.

2

D. M.
ABLIA FORTV
NATA TERRITIO
ALVINO DVL
CISSIMO. FEG
Q, V. AN. I. D. XXX

VIII.

Cette seconde inscription présente une particularité qui a déjà été observée par le savant Marini; c'est que la mère compte les jours et non les mois que son enfant a vécu.

3.

D. M.
POMPONIÆ
RVFINÆ
TROPHIMUS
AVGVST.

DISP. CONIVGI

B. M. F.

٨.

ITERPRIVAT
ANNILARGI
PRECARIOVTITUR
ANTONIVS

ASTRALIS.

5

HIC SITA SVM QUE PRVGIFERAS CVM COIVER TERRAS
HAS CULVI SEMPER NOSTRO DILECTA MARITO
MYRSINA MINOM.
VIXI ET QVEM DE
CARE MARITE M[IHI DV[LCISSINA NATA VALETE
ET MEMORES NOSTRIS SEMPER DATE JVSTA SEPVLCHRIS.

La pierre qui portait la troisième inscription ayant été calcinée par le feu dans un incendie, tomba en poussière lorsqu'elle sut frappée de l'air. M. Castellani prit heureusement une copie de l'épitaphe avant la destruction totale de cette pierre. La quatrième inscription est intéressante en ce qu'elle constate une servitude réelle, qui paraît avoir été accordée à titre gratuit sur nn fonds particulier. Elle est tracée sur du travertin, en caractères courans d'une grande netteté, et paraît appartepir aux premiers temps de l'empire romain. La cinquième, cafin, est pleine d'élégance, et reproduit avec fidélité les sentimens qui l'ont dictée. Rien n'est plus facile que de restituer le cinquième hexamètre; le quatrième peut se rétablir par des conjectures; quant au troisième, il faut en regarder la restitution comme à peu près impossible, d'autant plus qu'il rensermait probablement la désignation, soit de quelqu'autre qualité de la défunte, soit du nom de son mari, personnage non moins obscur que cette Myrsina elle-même; car on ne sait absolument rien ni de l'un ni de l'autre de ces deux époux. W.

320. NOUVEAU MÉMOIRE SUR LE MONUMENT ANTIQUE AUTREFOIS CONNU SOUS LE NON de marbre de Thorigny, actuellement transféré dans la ville de Saint-Lo (Manche); par M. BOILEAU DE MAULAVILLE. (Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France; Tom. VII, p. 278.)

Ce monument, l'un des plus anciens de la Gaule, a pris son nom du lieu où il est resté pendant près de 300 ans. C'est un cippe de marbre rougeâtre, semblable au marbre que fournissent encore les carrières du pays. Sa face antérieure, qui porte 2 pieds 2 pouces de largeur, et ses deux faces latérales, d'environ 20 pouces sur une hauteur de près de 5 pieds, sont couvertes d'inscriptions, dont la date, qui est celle du consulat d'Annius Pius et de Proculus, remonte à l'an 238 de l'ère chrétienne.

Ce marbre fut trouvé au 16ª siècle, sous François Ier, dans le village de Vieux, près de Caen, et a subi jusqu'à ce jour toutes les vicissitudes que peut éprouver un monument auquel on n'attache aucun prix. Le fameux Jacques Spon fit connaître le premier, en 1685, les deux inscriptions latérales. Le savant Huet en essaya l'explication, mais d'après une copie inexacte. L'abbé de Longuerue a fait sur ce sujet une dissertation insérée dans le Mercure de France d'avril 1733. Le marquis Scipion Maffei publia ces mêmes inscriptions; Ducange ca parle dans son Glossaire de la basse latinité; Dom Bouquet le rapporte dans sa collection des historiens de France; Murateri en fait aussi mention; enfin, l'abbé Lebœuf a donné sur ce menument un mémoire très-détaillé inséré dans le 21e volume des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce · dernier écrit est celui qui répand le plus de lumière sur le marbre de Thorigny.

Des calques ont été pris sur les inscriptions; et voici les principaux faits résultant de leur explication. L'inscription de la face antérieure nous apprend que cette base soutenait la statue de Titus Sinnius Solemnis, fils de Solemninus, Viducassien et prêtre de Diane, de Mars et de Mercure. Sinnius était lié d'amitié avec Claudius Paulinus, officier romain, qu'il suivit dans les îles de Bretagne où Paulinus passa comme lieutenant de l'empereur et commandant de la 6e légion, etc.

L'inscription du côté gauche est la copie d'une lettre de Claudius Paulinus, écrite des îles de Bretagne à Sinnius, à qui il offre quelques présens, en attendant l'envoi de l'ordonnance pour le paiement, en or, de la somme due à Sinnius pour ses services en Bretagne. Les objets dont Paulinus lui fait don sost ainsi détaillés: Chlamydem canusinam, dalmaticam laodicenam, fibulam auream cum gemmis, vachenas duas, tossiam britannicam, pellem vituli marini semestris.

La 3^e inscription, celle du côté droit, est la mieux conservée, la plus étendue et la plus importante. C'est la copie d'une lettre écrite de Rome par Ædinius Julianus, préfet du prétoire, à Badius Comnianus, dans laquelle il fait l'éloge de Sinnius, qui, dans l'assemblée générale des Gaules, où il assistait comme député, avait, par sa seule opposition, arrêté les poursuites dirigées par quelques membres de ces états contre Pauli-

nus, efficier de l'empereur dans ces provinces. Le met concerd., écrit en abrégé, fait voir que les héritiers de Sinnius lui firent ériger, à frais communs, la statue que portait le cippe de Thorigny.

W.

321. Inscription aunique trouvée dans l'île de Kingietorsoak, sur la côte occidentale du Groenland.

Le rapport que vient de publier la Société royale des antiquaires du Nord à Copenhague, pour ses travaux des années 1825, 1826 et 1827, sait mention d'une découverte intéressante pour l'histoire de la navigation vers le nord. En 1824, on trouva dans l'île de Kingiktorsoak, sur la côte occidentale du Groenland, et par la latitude de 73 degrés, une pierre gravée en caractères runiques; elle portait l'inscription suivante:

Elligr. Sigvaps: son: r. ok. Bjarne. Tortarson;
 Ok: Enripi. Osson: langardag. in: fyrir Gagudag.
 Holpu. varda te. ok rydu: mcxxxx.

Autrement: Erlingr Sighvatssonr ok Bjarne Pordarson ok Endridi Oddsson laugardaginn fyrir Gagudag hlodu varda pessa ok ruddu 1135. »

Voici l'explication donnée par le docteur Rafn, professeur de philosophie et secrétaire de la Société royale des antiquaires du Nord.

Erling Sigvatson, Bjarne Thordarson et Endride Oddson érigèrent ces monceaux de pierres (varder) le samedi avant le jour nommé Gagndag (le 25 avril); et ils nettoyèrent la place en 1135.

M. Kragh, missionnaire au Groenland et correspondant de la Société, a vu sur le lieu où cette inscription fut découverte, trois monceaux de pierres, dont apparemment chacun de ces trois individus en avait érigé un.

Cette pierre est, dit M. Rasn, d'une grande importance pour l'histoire, puisqu'elle met en évidence que nos ancêtres ont déjà, au 12º siècle, poussé leur navigation sur la côte occidentale du Groenland, jusqu'à cette haute latitude.

322. Musée de Peintune et de sculptune, ou Recueil des principaux tableaux, statues et bas-reliefs des collections

publiques et particulières de l'Europe, dessiné et gravé à l'eau forte par Réveil, avec des notices descriptives, critiques et historiques, par Duchesne aîné. Livraisons 30 à 44, in-8°. Prix de chaque livraison contenaut 6 gravures au burin et sur acier, et 12 pag. de texte français et anglais, 1 fr. (Il paraît 1 livraison tous les 10 jours.) Paris, 1828-1829; Audot.

Cette jolie collection se poursuit avec tout le succès qui a signalé son apparition. La gravure au trait ne laisse rien à désirer. La notice sur chaque ouvrage est substantielle et néanmoins suffisante, et ce n'est pas un moindre avantage que de trouver au verso de la notice en français sa traduction en langue anglaise: il y a du profit pour les deux nations. Les souscripteurs auront donc, au moyen d'une dépense qui ne saurait être plus bornée, la collection de tous les chefs-d'œuvre de l'art ancien et moderne, recueillis dans toutes les collections célèbres de l'Europe. Et, pour faire remarquer les soins minutieux que les éditeurs apportent dans leur entreprise, il nous suffira de dire que leur ouvrage fait connaître pour la première fois des tableaux que la gravure n'avait pas encore reproduits: tels sont 1º les beaux tableaux de l'Ecole espagnole, tirés de la collection du maréchal Soult, qui a bien voulu permettre de les dessiner; 2º les belles compositions dont des artistes vivans, justement renommés, viennent d'orner les salles du Conseil d'état; 3º les statues colossales en marbre qui décorent le pont Louis XVI à Paris. Nous serons remarquer aussi la 36^e livraison, 36 bis, qui contient 3 notices plus étendues sur 3 peintres du premier ordre, Raphael, Mignard et Le Guide. La vie de ces grands artistes ne mérite pas moins d'intérêt que leurs ouvrages. Nous pouvons donc recommander, à tous égards, une entreprise que la modicité de son prix devait faire craindre de voir abandonner; son succès est aujourd'hni assuré. Pour en faciliter l'acquisition aux nouveaux souscripteurs, les éditeurs leur donnent la faculté de retirer, à raison de a livraisons tous les 10 jours, toutes celles qui ont déjà paru: de faibles avances suffiront donc pour les mettre bientôt au courant, et leur procurer la possession d'un abrégé, trèsbien fait, de tous les musées de l'Europe.

323. TRAJAN, FONDATEUR DE BADEN. — Dissertation par Julius Lichtlen. (Mémoires de la Société historique de Fribourg; 1828. In 8°.

Cette dissertation appartient au petit nombre de celles que distingue une érudition solide, et un esprit d'analyse presque mathématique dans ses déductions. La science des inscriptions y est parsaitement entendue, et la sagacité de l'auteur répond à la justesse de ses vues. Il ne nous faudra pas aller bien loin pour en sournir la preuve. Il y a onze ans qu'un fragment d'inscription sut découvert sur le Rettig, colline où est située une maison de plaisance de la grande duchesse Stéphanie. Voici ce qu'on y lisait:

RVAT. A
F MAX
EG XI C.

Dès-lors on chercha à l'interpréter, et l'abbé Rauséls proposa: Requætorum veterano assignatum tribuno A.... Fecit Maximus eques, geminæ undecimæ cohortis. Mais outre ce que cette espèce d'acrostiche, en fait d'interprétation, présente de gauche et d'emprunté, n'était-ce pas déjà suffisante folie que de vouloir obtenir un tout à l'aide des initiales d'un seul fragment? Ne voilàtilpas que l'on apprend qu'en 1809 un autre morceau de pierre a été tiré du sol? il était un peu brisé, mais on en a gardé des copies; on y voyait les lettres

MP.. NE PONT GIADI.

M. Leichtlen s'informe de ce fragment, et apprend qu'il n'était qu'à deux pas de celui qu'il possédait, qu'il était de la même espèce de pierre; aussitôt il les rassemble par la pensée, et sans avoir de commencement, qui reste perdu, voici son inscription recomposée:

IMP NERVA TRA
IA PONTIF MAX
LEG T ADI LEC XIC.

Imperatore Nerva Trajano pontifice maximo legio prima adjutrix legio undecima constans.

M. Leichtlen croit devoir adopter, pour la date de cette inscription, la première année du règne de Trajan. Pendant les dernières années de Domitien, et pendant le règne fort court de Néron, Trajan était Præses Germaniæ; ce sut à Cologne m'il prit le titre d'empereur, et il demeura encore pendant toute cette année sur les bords du Rhin. M. Leichtlen fait remarquer que cette inscription est la plus ancienne de l'histoire de Baden, et que la Bavière tout entière n'en a pas une qui soit antérieure à l'an 141 de notre ère. Dans l'avant-propos, nous citons avec plaisir la promesse faite par l'auteur de publier un recueil d'inscriptions concernant les agridecumates; il y en a une grande quantité, et leur examen ne saurait se trouver en meilleures mains. Plusieurs appendices terminent ce morcesu; dans le premier, on discute encore deux inscriptions; le troisième établit par des inscriptions aussi la présence de la ve legion dans les agridecumates; le sixième s'occupe de déterminer la position du Munimentum Trajani dont parle Ammien Marcellin dans son xviie livre. P. DE GOLBÉRY.

324. Costumes des XIII°, XIV° et XV° siècles, extraits des monumens les plus authentiques de peinture et de sculpture, avec un texte historique et descriptif; par Camille Bonnable. Première Édition française. 50 livraisons formant 2 vol. petit in-4°; chaque livr. de 4 pl. grav., accomp. d'une page au moins de texte historique et descriptif. Prix de chaque livr., épreuves non coloriées, 3 fr.; coloriées teintes plates 7 fr.; coloriées avec le plus grand soin, 12 fr. Ou peut retirer 20u 4 livr. chaque mois; l'ouvrage sera terminé dans le courant de 1829. Un supplément de 5 livr. contenant des détails sur les meubles, armes, ornemens, etc., sera délivré gratis aux souscripteurs après la publication du 2° volume. Paris, 1829; chez l'auteur, éditeur, rue du Faub. Montmartre n° 10, de 9 à 36. Treuttel et Würtz, Rittner, marchand d'estampes.

Voici un ouvrage très-bien exécuté, remplissant parfaitement son objet, fait en conscience, d'après les monumens les plus authentiques, dont la réputation et le succès en Italie sont des garanties pour les souscripteurs français; ouvrage par livraison, et qui cependant paraîtra sans interruption puisqu'il est terminé; espérons qu'il obtiendra en France l'accueil qu'il mérite, car on n'a rien à lui reprocher, rien à objecter; et l'auteur, en remplissant ses promesses, répond, et au-delà, à l'attente des savans et des amateurs.

Jamais on ne s'est tant occupé du moyen âge; peut-être les études actuelles sont-elles, à quelques exceptions près, moins profondes que celles de nos anciens Bénédictins; mais un goût vif, qui tient, pour une certaine classe de savans, à une nécessité évidente, et pour la société au besoin de changer d'objets, ou à un certain amour pour les étrangelés, a fait passer dans nes modes tout ce qui tient au moyen age. Les dessins, les ornemens, les ameublemens, les romans, la toilette même des semmes se ressentent de cette innovation. Certes la peinture vraie de nos auciens costumes ne sanrait apparaître en de meilleures circomstances, convaincu, dit l'auteur dans son prospectus, de l'utilité qu'offrirait une histoire animée des beaux-arts, qui embrassat les XIIIe, XIVe et XVe siècles, et dans laquelle on vit figurer la plupart des personnages illustres de cette époque, avec les costumes que nons ont transmis les artistes contemporains, j'ai tenté de remplir une lacune qui devenait de jour en jour plus sensible. J'ai interrogé tous les anciens souvenirs de l'Italie, j'ai parcouru et étudié avec soin cette terre classique, j'ai consulté les précieux monumens que renferment les édifices publics et religieux, et les manuscrits et les bibliothèques, et j'ai enfin composé un recneil dans lequel j'ai toujours donné la préférence aux portraits des personnages illustres, pour les faire figurer comme costumes du siècle auquel ils appartiennent : il en est résulté le double avantage de l'authenticité et de l'intérêt historique. J'ai emprunté aux chroniques contemporaines les notices et les anecdotes qui pouvaient servir à préciser les mœurs et les usages, et répandre en même temps quelque intérêt dans le texte historique et descriptif qui accompagne chaque costume.

Dans une courte préface, M. Bonnard rappelle les ouvrages de M. Bar, qui a réuni en 6 volumes comprenant 585 planches, les costumes religieux et militaires; la Hiérarchie ecclésiastique du P. Bonnani, son Catalogue des ordres religieux, celui des ordres militaires ne sont que d'un bien faible secours; les monumens sépulchraux de la Grande-Bretagne de Richard Gough, superbe ouvrage, fort rare, plein d'érudition, ne peut servir qu'à préciser quelques costumes anglais: malheureusement les planches de l'onvrage du P. Montfaucon ne sont pas dignes du texte; le grand nombre d'autres recueils existans sont ou inexacts ou imparfaits.

L'auteur s'excuse sur deux défauts qu'il signale lui-même dans son ouvrage, le 1^{er} de n'avoir pas suivi l'ordre chronologique dans la classification des costumes. Il montre que du 13^e au 15^e siècle ils ont éprouvé si peu de variations, que cette grande uniformité ne rendait pas cette classification rigoureusement indispensable; l'autre défaut est de n'avoir pu préciser toujours la nature des étoffes dont se composaient les vêtemens; mais il est évident qu'il y avait ici impossibilité à le dire dans la plupart des cas.

Les gravures dont se compose cet ouvrage sont toutes imprimées sur papier de Chine; ce sont des eaux-fortes un peu terminées, d'une excellente exécution. Les planches sont numérotées, et les numéros répondent à ceux du texte explicatif, placé en regard des figures. Elles se succèdent dans l'ordre regulier de la série des numéros, sans aucune classification, soit chronologique, soit de nature ou d'espèce de costumes, mais elles portent le millésime du monument.

La description des costumes offre des notions précises sur le personnage représenté, la source où l'ou en a puisé le portrait, la description de celui-ci et les observations historiques ou techniques qu'il fait naître. Cette marche simple est à la fois suffisante et donne toute l'instruction désirable.

Nous trouvons dans les six premières livraisons que nous avons sous les yeux les portraits et costumes saivans : 1º Sixte IV, d'après une peinture de Piero della Francesca, enlevée d'un mur et transportée au Vatican, il est en habits pouiscaux de l'intérieur du palais; 2º Platina, conservateur de la Vaticana sous le pontife précédent, d'après le même peintre; 3° noble anglaise, d'après une pierre sépulchrale; 4° Pai d'armes, d'après une peinture d'un manuscrit de Froissard; 5º Charles d'Anjou, d'après une ancienne statue de la grande salle du capitole, et que l'auteur attribue à Nicolas Pisan; 6º Costume militaire, extrait des peintures de Luc Signorelli, dans la chapelle Sixtine; 7º Jeune écuyer, d'après Spinelle Arétin, dans le Campo Santo de Pise; 8º Noble Romaine, d'après la pierre sépulchrale de la femme de Luc Savelli, dans l'église de Ste-Sabine à Rome; 9º un Podestat, d'après le Piniwikchio, dans l'église d'Araceli à Rome; 100 un Avocat des églises, extrait d'un tableau de Filippino Lippi, dans l'église de la

Minerve à Rome; 11º une jeune Italienne, d'après une peinture de la fin du XVe siècle; 12º Soldats italiens, d'après les peintures de Spinello Arétin, du palais public de Sienne; 13° Hommes d'armes; 14° Fantassin italien; 15° jeune Italienne, tous trois d'après le Pinturicchio, dans l'église de Ste. - Croix en Jérusalem, à Rome; 16º un noble Florentin, d'après une sculpture d'un tombeau de l'église de la Minerve à Rome; 17º Tribunal des marchands, d'après une miniature de Sano di Pietro, en tête d'un manuscrit des statuts des marchands de la bibliothèque de Sienne; 18° noble Italienne, extraite d'un petit tableau de l'Académie des beaux-arts de Sienne; 19º un jeune Page, d'après le Pinturicchio, peintures de la bibliothèque de la cathédrale de Sienne; 20° Costume militaire, d'après diverses peintures du XIIe siècle; 210 jeunes Pages, d'après le Pinturicchio; 22° Cavalier armé, d'après le portrait équestre d'Antoine Rido, noble Padouan, gouverneur du château Saint-Ange, sous Eugène IV, existant dans l'église Santa-Francesca-Romana, à Rome; 23° un Cardinal, d'après un tableau précieux d'Ambroise Lorenzetti, de l'Académie des beaux-arts de Sienne; 24º noble Siennois, d'après une miniature conservée, à Sienne. On voit, par cette nomenclature, combien ce recueil offre d'intérêt par la variété des sujets et les soins de l'auteur à puiser aux meilleurs sources. Cet ouvrage mérite incontestablement l'accueil des savans et de tous les hommes éclairés. F.

HISTOIRE.

325. Notice sur les Juifs Karaïtes. (Sièverni Arkhif. — Archives du Nord; mars 1827, nº 6, p. 97.)

On tronve en Égypte, en Crimée, près de Kherson, en Volhynie et en Lithuanie, une secte de Juis appelés Karaïtes, et plus souvent Karaïnes. Il en existait aussi en Espagne, au 12º siècle; mais ils en surent chasses par les intrigues des Rabbinites. Plusieurs écrivains juis et chrétiens, Trigland, Wolf, Schubart, Selden, un certain Salomon, auteur d'un ouvrage intitulé Arpirion, et Gustave Peringer, un de leurs coréligionnaires, que Charles XI, roi de Suède, envoya, en 1690, à la synagogue de Lithuanie, en qualité de prosesseur de langues

orientales, nous ont laissé des documens sur l'origine de ces sectaires, sur leur histoire et leur organisation civile et religieuse.

Les Karaïtes tirent leur nom du mot kara, qui signifie écriture. Il paraît que cette dénomination leur fut donnée parce qu'ils s'attachent à la lettre seule de l'écriture, et qu'ils n'adoptent pas, comme les autres Juis appelés Talmudistes, ou Rabbinites, l'autorité du Talmud, ni les interprétations des Rabbins. Aussi passent-ils dans l'opinion de ces derniers pour des hérétiques, et pour avoir des règles communes avec les Saducéens. Les Karaïtes n'ont pas repoussé ce second reproche: ils avouent même qu'ils sont d'accord avec les Saducéons, quant à l'observance des fêtes, et qu'ils partagent quelques - unes de leurs croyances religieuses. Cependant, des savans chrétiens, dont l'impartialité ne peut être suspectée, assurent que, dans les siècles du moyen age, ils avaient renoncé en grande partie à la doctrine des Saducéens, et le père Bartolocci, auteur de la Bibliothèque rabbinique, les compare même aux Samaritains, et assirme qu'ils ne reconnaissent que cinq livres de Moise.

Outre les principaux points de dissidence, dont il vient d'étre question, les Karaïtes diffèrent encore des Rabbinites sous le rapport de la lithurgie, du mode de circoncision, du régime alimentaire, et de l'appréciation des degrés de parenté qui s'opposent au mariage.

Leurs lois civiles présentent aussi quelques caractères distinctifs. Elles permettent la polygamie, qui cependant est repoussée par leurs mœurs. Chez cux, comme chez les Rabbinites, les fiançailles sont un lien aussi indissoluble que le mariage, et, pour le rompre, il faut se prévaloir des mêmes moyens que pour le divorce; cependant, la fille mineure que son père a fiancée, redevient libre, à son gré, si celui-ci meurt avant la conclusion du mariage. Les causes principales da divorce sont : la stérilité pendant dix ans, l'idiotisme et les défauts physiques notoires de la femme, tels que la cérté, la surdité, etc., l'inconduite du mari, et son resus de satisfaire aux obligations du mariage.

Ils ne peuvent faire, ni par donations entre-vifs, ni par testament, aucune disposition au préjudice de leurs héritiers; il ne leur est pas non plus permis d'en avantager un, de préférence aux autres. Voici dans quel ordre se réglent les successions: 1º les fils, 2º leur descendance masculine, 3º les filles, 4º leurs enfans indistinctement, 5º le père, 6º les oncles paternels, 7º les frères, 8º la mère. Les enfans naturels ne sont pas exclus, pourvu que la mère soit Karaïte. Le mari ne peut jamais hériter de sa femme: seulement, il est loisible à celle-ci de lui abandonner une certaine partie de sa dot.

Morin, Grido, Wagenseil et presque tous les Rabbinites prétendent que leur chisme ne date que de l'aunée 750 après 1.-C.: eux soutiennent, au contraire, qu'avant la destruction du premier temple de Jérusalem, ils existaient sous le nom de Société du fils de Jésudé, et que plus tard seulement, on les désigna sous celui de Karaïtes, pour les distinguer des Talmudistes. A les en croire, le Christ serait issu d'une samille Karaite, et leurs princes, tout puissans autresois, auraient régné sur l'Égypte. D'après l'opinion de Scaliger, celle de Trigland et de Wolf, leur histoire présente trois époques : la première remonterait à Siméon-ben-Chétak, l'un d'eux, qui, forcé d'émigrer à Alexandrie, pour éviter la persécution dirigée en 106 avant J.-C., par Alexandre Janné, contre tous les savans de ses états, revint à Jérusalem lorsque le danger fut passé, et commença à y prêcher sa doctrine : la seconde époque remonterait à Anan, qui, en 750 après J.-C., fut leur chef à Babylone : la troisième, enfin, à Hédélias-ben-don-Davis qui, au 15e siècle, sit le voyage de Lisbonne à Constantinople, dans l'intention de réunir ses coréligionnaires aux autres Juiss; mais celui-ci ayant échoué dans son projet, leur donna un Code de lois qui, avec l'Adéreth, livre de morale fort estimé parmi eux, forma la base de leurs institutions.

On n'a point de données historiques sur leur établissement en Pologne, où, d'après le recensement de 1790, ils forment une population de 4296 individus; on sait seulement, qu'à différentes époques, des priviléges leur furent accordés par Casimir IV, Sigismond I, et Étienne Batori. Il semblerait cependant, d'après les traditions constantes de leurs synagogues, que les premières colonies qui s'établirent en Pologne y arrivèrent de la Crimée, sous la conduite du célèbre Witowt, grand duc de Lithuanie. Ce qui pourrait corroborer cette opinion, c'est l'usage dans lequel ils sont, d'employer le dialecte tatare dans la conversation, et de punir seux qui commettent des fautes

graves en leur battant la plante des pieds à la manière turque. Leur premier Rabbin réside à Tchoufout-kale, près de la ville de Bakhtchisaraï, en Crimée, et dans les occasions importantes, les Karaïtes de Lutzk et de Trotzki ne manquent pas de recourir à ses lumières.

Leur civilisation est en rapport avec celle des contrées qu'ils habitent. Quoique les Rabbinites les accusent d'ignorance, ils possèdent néaumoins un nombre d'ouvrages suffisant pour le développement de leur éducation politique et religieuse. Au reste, si l'on ne voit pas que la science ait été portée chez eux à un degré bien supérieur, du moins ne peut-on leur resuser le juste tribut d'éloges auquel ils ont droit par leur probité reconnue, et leurs vertus sociales. Pauvres, mais laborieux, ils trouvent dans leur industrie assez de ressources pour fournir à l'entretien de leurs familles. La plupart sont voituriers : quelques-uns aussi fort le commerce en détail. Jamais ni les promesse, ni les menaces, n'ont pu les déterminer au vil métier de l'espionnage, et les archives de Pologne donnent la preuve qu'aucun d'eux, pendant l'espace de quatre siècles, n'a été poursuivi pour crime. En Gallicie, le gouvernement les a exemptés des charges supportées par les autres Juifs, et leur a accordé les mêmes droits qu'aux sujets chrétiens. N. de Roquiza.

326. OPBAVDANIÉ GRÉKOF, etc. — Justification des Grecs; par Étienne Marcella. In-8° de x-64 p. St.-Pétersbourg, 1826; imp. de Gretch.

Parmi les nombreux écrits qui ont pour but la désense des Grees et qui ont paru depuis quelques années, nous nous sommes sait un devoir de distinguer et de recommander à nos lecteurs ceux qui, au mérite d'exprimer de louables sentimens, joignent celui d'appeler l'attention sur des raisonnemens victorieux ou sur des saits incontestables. Tel est celui du célèbre John Russel, dont nous avons annoncé la traduction française dens notre cahier de mai 1828 (Tom. IX, p. 397), et un autre, écrit à Livourne, en 1821, et publié l'année dernière seulement, à Paris, sous ce titre: Des Grees, des Turcs et de l'espriteuropéen (Voy. Tom. X, p. 268). Antérieurement à ces deux opuscules, il en était parvenu à notre connaissance un fort intéressant, écrit en langue russe, par un étranger, par un Gree, et publié à Saint-Pé-

tersbourg; c'est celui dont nous venons de donner le titre en tête de cet article, et dont l'auteur se trouve en ce moment à Paris.

Cette Justification des Grecs a obtenu beaucoup de succès à St.-Pétersbourg, et il n'en pouvait guère être autrement. Si la cause des Grecs, disions-nous, au mois de mai de l'année dernière (Revue Encyclopédique; Tom. xxxvIII, p. 408), est celle de la religion et de l'humanité en général, elle doit être plus particulièrement celle des Russes qui, ayant entretenu de longs rapports avec eux, ayant la même croyance et vivant dans leur voisinage, n'ont pu voir sans douleur la longue oppression d'un peuple auquel ils doivent les premiers élémens de leur organisation civile et religieuse, de leurs sciences et de leurs arts. Avançant en civilisation à mesure que les Grecs s'anéantissaient sous le joug du féroce Musulman, ils ont dû souvent éprouver le besoin de leur rendre au centuple ce qu'ils en avaient reçu jadis, et plus d'une sois cette sympathie de la nation russe pour la nation grecque a trouvé l'occasion de se manisester et d'accuser les lenteurs d'une diplomatie qui, au lieu de s'appliquer à prévenir le mal, semblait vouloir attendre qu'il fût à son comble pour aviser ensin aux moyens de le réparer. On se rappelle encore l'impression générale que sit sur les Russes l'inondation de St.-Pétersbourg; on sait que le peuple remplissait alors les églises, regardant ce fléau comme une punition du ciel pour l'inaction dans laquelle la nation russe était restée en présence des malheurs dont ses coréligionnaires étaient victimes. Leurs cœurs ont dû se réjouir, en voyant le chef de leur empire s'apprêter à payer une longue dette et venir au secours de la Grèce; et si dans cette guerre, qui paraît si légitime, des intérêts personnels ne prévalent pas sur ceux de l'humanité, toute la chrétienté, et toute la civilisation lui devront un concert de louanges et d'action de grâces.

L'auteur suppose un dialogue naif, trop naif peut-être, entre deux personnages, l'un grec et l'autre musulman. Le dernier, après avoir visité les saints-lieux, revient au pays natal au moment de la première insurrection grecque. Tout ce qu'il voit lui paraît un renversement de l'ordre naturel des choses; il ne peut croire que le monde puisse exister si l'esclave cherche à se soustraire au joug de son maître, et tous ses raisonnemens

G. TOME XI.

sont puisés dans la loi de Mahomet, dans le Coran, dont le but principal est la destruction de tous les peuples qui ne pourront lui être soumis par la force ou par la persuasion. De nombreuses citations viennent à l'appui de cette assertion, et l'auteur a peint des couleurs les plus vraies l'oppression du faible par le fort, le contraste des lumières et de l'ignorance, du courage et de la làcheté. L'autorisation que la censure de St.-Pétersbourg a donnée à la publication de cette brochure est une preuve que dans ce pays tous les sentimens généreux ne sont pas mis à l'index par les gardiens de la pensée, et fait l'éloge du ministre actuel de l'instruction publique, sous la haute direction duquel les deux censures qui existaient autrefois en Russie (celle des livres russes et celle des livres étrangers) ont été réunies en une seule.

327. ROEMISCHE GESCHICHTE. — Histoire Romaine; par B. G. Nieburn. 3° édit., in-8°. Bonn, 1828.

L'Histoire Romaine de M. Niebuhr parut, pour la première fois, en 1811, et l'année suivante, il donna un second volume. On sait quelle révolution cette publication avait faite dès lors dans les idées. MM. de Schlegel et Wachsmuth élevaient de nombreuses contestations, le premier en 1816, dans les Annales littéraires de Heidelberg, le second dans une Histoire de la république romaine, imprimée à Halle, en 1819. Quelques parties isolées des travaux de Niebuhr firent éclore aussi une polémique de brochures, qui est admirablement résumée par Gœttling, dans l'Hermès de mars 1826. Cependant M. Niebuhr long-temps éloigné de ses études par les homeurs d'une ambassade à Rome, était de retour en Allemagne; il préparaît une seconde édition ; il avait mis à profit son séjour en Italie. Cette seconde édition a vu le jour en 1827, et dès-lors on peut dire que son auteur avait produit un livre nouveau : néanmoins il subit une resonte encore, et c'est en 1828 que parut le résultat définitif de recherches si longues et si bien coordonnées. L'Histoire de Rome, par M. Niebuhr, peut être, nous le savons, qualifiée de conjecturale; les dissertations s'y mêlent aux récits; mais c'est là son principal mérite. Les narrations sont assez belles dans les anciens, pour que nous ne les demandions pas aux modernes : toutefois, elles nous cachent souvent la verité; il faut se défendre des séductions de la vanité, puis des tra-

ditions populaires. M. Niebuhr déduit fort bien les raisons pour lesquelles il nous faudrait une Histoire Romaine appropriée à l'état de nos lumières, lors-même que rien de ce qu'a écrit Tite-Live ne se serait perdu. Cet écrivain s'est montré trop crédule, trop insouciant, et n'a jamais rien fait pour nous enseigner la constitution de Rome ancienne. Le volume de 1828 ne s'étend pas au-delà de l'institution du Tribunat; mais que de choses dignes de remarques sur les premiers citoyens, sur les curies, les gentes, les chevaliers, sur la constitution de Rome et sur la législation de Servius! Avant d'en parlen, nous accorderons, avec l'auteur, notre attention aux anciens peuples italiques dont l'histoire sert d'introduction à celle de Rome. Ici se présente naturellement un examen des sources. On se demande ce que devait être le livre des Origines de Caton; on accorde moins de regret aux écrits de Varron; mais ce qui nous prive des lumières les plus grandes, c'est l'anéantissement de l'Histoire étrusque par l'empereur Claude, qui avait fait compulser tous les documens de l'Étrurie. L'Italie n'a composé que fort tard un ensemble réuni sous le même nom dans les limites que lui donnent les Alpes et la mer. D'abord ce sut l'extrémité méridionale de la presqu'île qui seule porta le nom d'Italie; elle était sermée par cette langue de terre qui s'étend du golfe scilletique au golfe napétique. M. Niebuhr suit dans toutes ces phases la destinée de ce nom, et vers les dernicrs temps de l'empire romain, il le trouve attribué au Nord que d'abord il ne concernait nullement. Les noms d'Ausonie et d'Hespérie subissent aussi chacun un pareil examen; puis vient une savante dissertation sur les Pélasges, les Énotriens, les Tyrrhéniens. Il nons est impossible de l'analyser, mais elle a pour résultat que cette vaste souche de peuples, en affinité avec les Grecs, comprenait les Énotriens, les Morgètes, les Sicules, les Tyrrhéniens, les Peucetiens, les Dauniens, les Liburniens, les Venètes; qu'elle entourait de ses peuplades l'Adriatique non moins que la mer Égée; que la branche pélasgique qui donna son nom à la mer inférieure avait aussi un établissement en Sardaigne, et qu'en Sicile enfin, outre les Sicules, les Tlyniens lui appartenaient. Dans l'intérieur de l'Europe les Pélasges occupaient le revers septentrional du Tyrol, et, sous le nom de Péoniens et de Paunoniens s'étendaient jusqu'au Danube. Mis dans la balance des destinées avec les

Hellènes, ils furent emportés par ceux-ci, et la chute de Troie n'est que le symbole de leur décadence. — Les Étrusques arrivent en Italie, chassés par les Celtes ou par les Germains; à leur tour ils chassent les Ombriens et les Liguriens, et plus bas sur la côte et au bord du Tibre, les Tyrrhéniens Pélasges. Ce mouvement remua tous les autres peuples; il jeta les Cesci et les Osques sur les Sicules; et les Sabelli s'avancèrent contre l'Énotrie et les villes grecques.

Dans un prochain article nous parlerons des vues de l'auteur sur les Ausones, les Aborigènes, les Sabelli, les Grecs d'Étolie, etc. Nous pouvons affirmer qu'une traduction française va paraître, et que l'impression du premier volume est sur le point d'être terminée. La traduction est de l'auteur de cet article, et c'est M. Levrault qui la publie.

DE GOLBÉRY.

328. ROEMISCHE RECHTSGESCHICHTE UND RECHTSALTERTHÜMER.

— Histoire et antiquités du droit romain, pour lesquelles on a consulté, pour la 1^{re} fois, Gajus et les fragmens du Vatican; par Alb. Schweppe, juge à Lubeck, 2^e édit., xxxvi et 959 pag. in-8°. Gœttingue 1826; Vandenhoeck et Ruprecht. (Gætting. gelehrte Anzeig. 1826, n° 48.)

Les fragmens de la jurisprudence ancienne découverts par l'abbé Mai parmi les manuscrits palimpsestes du Vatican, sont devenus l'objet de l'étude de plusieurs jurisconsultes allemands, entre autres de M. Schweppe, qui a cherché à compléter d'après ces fragmens l'histoire du droit romain. Dans les Anmonces savantes de Goettingue, on trouve un long article sur cet ouvrage, par le professeur Hugo; mais cet article se rapporte principalement à une querelle que ce jurisconsulte célèbre a eue avec l'auteur de l'ouvrage au sujet de la 1^{re} édition. Cet article est donc de peu d'intérêt pour nous.

329. DIE NATIONAL GESCHICHTE DER DEUTSCHEN. — Histoire nationale des Allemands; par le baron H. C. de GAGERN. 2° vol., comprenant les grandes migrations, depuis la chute de l'empire des Goths sur le Danube, jusqu'à la domination des Francs. In-8° de x et 861 pp. Francsort, 1826; Wilmans. (Heidelberger Jahrbücher der Literat.; mai 1826, p. 417.)

Le 1^{er} vol. de cet ouvrage a déjà fait connaître le style historique de l'auteur. Si M. de Gagern s'écarte, dans celui-ci, de la manière qu'il avait adoptée d'abord, ce changement est tout à l'avantage de son livre. Dans ce second volume, l'exposition des faits est plus vive et moins interrompue par des réflexions, des critiques et des digressions sur l'époque actuelle, et forme, par conséquent, un ensemble beaucoup plus lié dans ses parties. L'auteur a jeté un grand jour sur une foule de points jusqu'ici obscurs de l'histoire de son pays; il a fait connaître des faits que personne avant lui n'avait publiés, et a reculé les bornes des connaîssances historiques relativement à l'Allemagne. Et quiconque est familier avec les annales de cette contrée, portera certainement le même jugement que nous sur l'ouvrage de M. de Gagern. W.

330. DANSKE GAARDSRETTER OG STADTSRETTER. — Statuts des villes et bourgs du Danemark, publiés avec introduction et notes; par J. L. A. Kolderup-Rosenvinge, prof. de jurisprud. Lvi et 663 pag. in-4°. Copenhague, 1827. (Nordisk Tidsskrift; vol. I, cah. 4.)

Ce volume est le 5° du recueil des anciennes lois danoises, entrepris par le même auteur. Il donne 40 statuts de villes particulières, et 4 qui paraissent avoir eu une application générale dans toutes les villes. Ils ont tous été rédigés dans l'espace de temps qui s'est écoulé depuis le 12° jusqu'au 16° siècle. Aucua autre pays n'a peut-être un recueil semblable. Sur les 47 documens contenus dans ce volume, il y en avait 24 inédits: ils servent à éclaircir non-seulement l'histoire de la législation civile dans le Nord, mais aussi celle des mœurs, l'état social de la beurgeoisie dans le moyen âge, etc. L'éditeur a collationné les divers manuscrits des statuts, et les a accompagnés de notes, de traductions latines et de tables de matières.

331. UBBER BERTHOLD SCHWARTZ. — Sur Berthold Schwartz et sur l'usage de la poudre à tirer et des armes à feu à Fribourg; par le professeur HERM. SCHREIBER. Fribourg, 1828. In.8°. (Mémoires de la Société historique de Fribourg.)

Fribourg, Cologne et Gosslar prétendent toutes trois à l'invention de la poudre, et M. Schreiber pense que les témoignages qui décident en faveur de Fribourg sont à la fois les plus nombreux et les plus solides, du moins en ce qui concerne l'application de la poudre à l'art de la guerre. Dans un manus-

enit de 1432, qui a été communiqué à M. Schreiber par le savant prof. Hug, il est question d'un Niger Berchtoldus, qui est qualifié de Nigromanticus; on prétend qu'ayant employé le soufre, le salpêtre, le plomb et l'huile pour obtenir une couleur dorée, cette composition lui fit plus d'une fois sauter les vases qu'il employait, et que, de la sorte, il arriva à la connaissance de la poudre à tirer. Mais Étienne Forcatulus, qui mouret à Toulouse, en 1574, parle de cette invențion en la rapportant aussi à Fribourg; toutefois, il lui donne un autre auteur : ce serait Constantin Anklitz. M. Schreiber pense que Berchtold et Constantin ne sont ici que des prénoms du même individu; on sait que l'invention de la poudre appartenait à l'ordre des Frères-Mineurs, et, dans les couvens, on ne désignait que par un nom de baptème, jamais par un nom de famille. Constantin peut donc avoir été adopté par lui comme nom religieux. Le public aura continué de l'appeler Berchtold; et quant à Schwartz, qui signifie noir, la couleur de son habit l'aura fait ainsi désigner. M. Schreiber reconnaît que ce sont là de pures conjectures. Malheureusement, les religieux de ce couvent s'étant resusés à la résorme de Léon X, surent obligés de quitter Pribourg en 1515; leurs papiers furent dispersés, et leurs parchemins grattés pour servir à leurs successeurs. M. Schreiber fait justice de plusieurs citations trop légèrement appliquées à l'usage de la poudre au 14º siècle; la première mention assise sur un titre authentique est de 1405; le duc Frédéric s'adresse à la ville pour obtenir le secours d'un arquebusier contre les Suisses. En 1407, un arquebusier Léonhart s'engage pour un an au service de la ville qu'il ne quittera pas sans permission du bourguemestre. Vers ce même temps s'établit une fonderie qui prospéra beaucoup; l'auteur cite des commandes de Bâle et de Strasbourg. Il indique encore des lettres du vieux château de Badenweiller, qui prouvent l'existence de carabines et balles de plomb en 1423 et en 1424; c'est donc par suite d'une erreur qu'on diffère jusqu'en 1430, et qu'on place à Augsbourg l'invention des mousquets. P. DE GOLBÉRY.

332. ANECDOTE SUR LE ROI SIGEBERT, FILS DE DAGOBERT.

Un manuscrit latin du xine siècle, et de l'abbaye de Marchiennes, contenant une chronique universelle depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de l'empereur Frédéric. arrivée à Antioche, en 1190, renferme sur le roi Dagobert et sur son fils Sigebert, et à la date de l'année 633, l'anecdote suivante, que nous rapportons textuellement.

«DCXXXIII. — Dagobertus rex, octavo anno regni sui. cum, more regibus assueto, superiores Francia partes pervagaret, mæstusque esset quod non haberet filiam qui post se regnaret, puellam quamdam Ragnetrudem thalamo sibi sociavit. ex qua filium eo anno suscepit. Quem cum postmodum in Aurelianensi urbe venerabilis vir Amandus, juxtà morem fidelium, presignaret, assistente genitore, pariterque Airberto Aquitanorum rege, fratre ipsius Dagoberti, finità oratione, et nullo de tantà exercitus multitudine amen respondente, aperuit Dominus os pueri qui non plusquam XL à nativitate expleverat dies, ac, audientibus cunctis, expeditè respondit, amen. Statim igitur Sanctus Dei eum regeneravit, et Sigebertum nominavit, quem Airbertus Rex de sancto fonte levavit. Magnus ex hoc facto stupor cum exultatione non tam Reges quam universos cunctos replevit astantes, et à rege Dagoberto vir Domini Amandus Trajectensium constituitur episcopus. »

On peut observer que la date des faits rapportés par la chronique, ne s'accorde pas avec les supputations ordinaires des Bénédictins sur le règne de Dagobert. C'est à l'an 628 qu'ils commencent ce règne, à l'an 631 qu'ils fixent la naissance de Sigebert, fils de Ragnetrude, et ils ne disent rien du miracle de son baptème. L'an 633, que porte le MS., n'est pas non plus le 8º du règne de Dagobert, et il est vraîsemblable qu'il faut lire. dans le manuscrit, DCXXXVI au lieu de DCXXXIII (III pour VI, erreur très-facile pour un copiste), la date ainsi rétablie donnant en effet la 8º année du règne de ce roi. D'après les plus doctes annalistes, Airbert ou Aribert ou Charibert, roi d'Aquitaine, mourut en 631; il n'assista donc pas au baptême de son neveu en 636. De plus, c'est en l'an 630 que sont fixés. ro l'union de Dagobert avec Ragnetrude, en Austrasie; 2º la naissance de Sigebert; 3º le baptême de cet enfant, à Orléans. en présence de Airbert, qui le tint sur les sonts de bantême. C'est aussi en 632 ou 633 que Sigebert fut établi roi d'Austrasie par son père. Enfin, Dagobert ne put nommer saint Amand évêque d'Utrecht; la nomination des évêques n'appartenait pas encore aux rois; l'anecdote du manuscrit de Marchiennes est donc apocryphe. C. F.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE CAHIER.

Philologie, Ethnographie et Linguistique.	
Nouv. Archives de philologie et d'éducation; God. Seebode	441
Hoffmanni Grammatica syriaca	444
Chrestomathie arabe; S. de Sacy.—Anthologie arabe; id	445
Analecta arabica; E. F. C. Rosenmüller	ib.
Domosthenis Philippica orationes; Bekker et Vamel	ü.
Auctarium Lexici latino graci Manualis; Beck	449
Corpus scriptorum historiæ Byzantinæ; Cantacuzene; Schrepin	ib.
Dialogue sur le discours du marquis C. Luccheslui sur Eschyle ; Retti.	450
Hist. nat. de Pline, trad. d'Ajasson de Grandsagne	451
Caii Velleii Paterculi libri duo; Cludius	454
In Juvenalis satiras commentarii; Cramer	ib.
Papinii Statii libri 🗸 silvarum ; Markland et Sillig	455
Remarques sur les mètres de Térence; J. M'Caul	ib.
Charte de commune, en langue romane; Champollion-Figeac	ib.
Archæologie, Numismatique.	
Collection Jankowich à Pesth	456
Temple des Géans; L. Mazsara	457
Ruines du temple de Diane chasseresse à Taman	461
Monumens remarquables de l'arrondissem. de Vienne; Mermet ainé.	464
Tombeaux des auciens Germains; Lorber, A. de Braunmühl	465
Notice des médailles du cabinet de l'Univ. de Mescon	ib.
Mém. sur 2 monnaies de Lucques; Mancini de Castello	466
Guide de ceux qui recueillent les Méd. hist. des Pays-Bas; V. Orden.	3.
Observat. sur le 1er sceau municipal de Bristol; Dallaway	467
Sceaux des maisons religieuses du comté de Huntingdon	469
Inscriptiones antiquæ de Vidua, Analyse critique; Letronne	ib.
Inscriptions nouvellement découvertes	491
Marbre de Thorigny; Boileau de Maulaville	493
Inscription runique de l'île de Kingiktorsoak (Groenland)	495
Musée de peinture et sculpture ; Reveil et Duchesne ainé	ø,
Trajan, foudateur de Baden; Jul. Lichtlen	497
Costumes des XIII°, XIV° et XV siècles; C. Bonnard	498
Histoire.	
Notice sur les Juifs Karaîtes	501
Justification des Grecs; Étienne Marcella	504 506
Hist. romaine; Niebuhr	
Hist. et antiq. du droit romain; Schweppe	50 8 i š .
Hist. nation, des Allemands; baron de Gagern	10. 509
Statuts des villes et bourgs de Danemark; Kolderup-Rosenvinge	эυч <i>і</i> Ь.
Sur Berthold Schwartz; Schreiber	510
Anecdote sur le roi Sigebert, fils de Dagobert	310

ERRATA.

Tome XI, ligne 12 de l'article 135, parmi elle, lisez parmi nous.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT, RUE JACOB, N° 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE

TOME XII.

LISTE

DE MM. LES COLLABORATEURS

DE LA 7° SECTION

DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES

ET DE L'INDUSTRIE (1).

Rédacteurs principaux : MM. CHAMPOLLION-FIGEAC et CHAMPOL-LION JEUNE.

Prilologie comparative (Vergleichende Sprachkunde, ou Linguistik des Allemands), et Ethnologie (Völkerkunde des Allemands). — Collab.: MM. Agoub, Bianchi, de Chézy, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dubois (l'abbé), Dugas-Montbel, Gail, Garcin de Tassy, de Golbéry, Grangeret de Lagrange, Guigniaut, Hase, Héreau, Athédée Jaubert, Langlois, Letronne, Reinaud, Abel Rémusat, de Roguier, Rosellini, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

MYTHOLOGIE. -- Collab.: MM. Choppin d'Arnouville, Depping, Dubois (l'abbé), Dugas-Montbel, de Golbéry, Guigniaut, Le Noble, Métral.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE. — Collab.: MM. Bottin, Coquebert de Montbret, Dubois, de Golbéry, Le Noble, Letronne, Mionnet, Reinaud, Abel Rémusat, Rosellini, Baron Silvestre de Sacy.

HISTOIRE. — Collab.: MM. Michel Berr, Berthevin, Bottin, Choppin d'Arnouville, Coquebert de Montbret, Depping, Dubois (l'abbé), Dugas-Montbel, Garcin de Tassy, Gence, Gley (l'abbé), de Golbéry, Hase, Héreau, A. Jaubert, Langlois, Letronne, Métral, Albert Montémont, A. Pellat, Reinaud, Abel Rémusat, Baron Silvestre de Sacy, Stahl.

(1) Ce Recueil, composé de huit sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année (1823) est de 40 fr. pour 12 cahlers, composés de 10 feuilles d'impression chacun.

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT.
RUE JACOB, Nº 24

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES,

ANTIQUITÉS PHILOLOGIE;
RÉDIGÉ PAR MM. CHAMPOLLION.

7° SECTION DU BULLETIN UNIVERSEL,

SOUS LES AUSPICES

de Monseigneur le Dauphin, PAR LA SOCIÉTÉ

POUR LA

PROPAGATION DES CONNAISSANCES

SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES,

ET SOUS LA DIRECTION

DE M. LE BARON DE FÉRUSSAC.

TOME DOUZIÈME.

A PARIS,

AU BURRAU CENTRAL DU BULLETIN, rue de l'Abbaye, nº 3; Et chez Firmin Didot, rue Jacob, nº 24. Paris, Strasbourg et Londres, chez MM. Treuttel et Wurtz. 1829.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

1. Société anolaise pour la traduction des ouvrages oblemtaux. (Voy. le *Bulletin* de 1829; Tom. XI, n°205).

Nous apprenons que les fonds de cette Société s'augmentent au-delà de toute espérance. Le comité a plusieurs volumes prêts à être incessamment livrés aux souscripteurs, et se dispose à en mettre beaucoup d'autres sous presse. Il se propose aussi de réunir dans son sein tous les ouvrages orientaux de l'Europe, et s'il est convenablement encourage, il promet d'être un des corps littéraires les plus recommandables établis jusqu'ici dans quelque siècle et quelque pays que ce soit. Ses publications ont encore un autre avantage qui doit leur donner un très-grand prix, par leurs frontispices superbement coloriés, et portant le nom du souscripteur avec ses atmoiries; chaque ouvrage deviendra par là un titre héréditaire qui se conservera dans chaque grande famille du royaume. (London Literary Gazette; 7 février 1849).

2. VENDIDAD SADÉ, autographié d'après le manuscrit zend de la bibliothèque du Roi, avec des commentaires; par M. Eugène Bunnour. 1^{re} livraison. In-fol. Paris, 1829.

Depuis 1771, époque où Anquetil publia sa traduction du Zend-Avesta, l'étude de la langue zend n'a pas fait de progrès; on attendit en vain la publication d'une grammaire et d'un dictionnaire de la part du seul homme en Europe alors en état de le faire; on se servit donc du travail d'Anquetil, surtout en Allemagne, jusqu'à ce que de différens côtés on entendit des voix de méliance, on commença à douter, mais sans pouvoir vérifier ces doutes; l'unique moyen, en effet, était la publication du texte, et c'est la tâche que s'est imposée M. Burnous.

Le plus beau des manuscrits rapportés par Anquetil, unique G. Tong XII.

Digitized by Google.

même dans le Guzerat pour sa belle exécution, est calqué et autographié par la main habile de M. Joyr; il n'y a donc aucune chance à l'erreur, et il sera facile, dans le commentaire, de faire justice des fantes d'éxiture du manuscrit. Des personnes versées dans le sanscrit pourront, à l'aide du commentaire de M. Burnouf, étudier l'original; il est à présumer que le résultat ne sera guère favorable à la version d'Anquetil, qui paraît avoir traduit principalement d'après la traduction en persan moderne que lui faisait le Parthe qui lui donnait des leçons; les confusions de mots zend et pehloi, que nous avons remarquées dans les vocabulaires publiés dans le troisième tome du Zend-Avesta, set dont Anquetil ne s'est pas aperçu, semblent justifies cette assertion.

Mais le grand mérite de cette publication sera dans le commentaire où l'éditeur passera complètement en revue toute la langue zend, en la comparant avec le sanscrit, le pali, le guec, le latin et les langues germaniques; l'affinité avait déjà été prouvée, mais ce qui, dans des objets de cette nature, est indispasable, le détail paraîtra ici pour la première fois. Le texte occupera près de 600 pages in-fol., et le commentaire sera plus considérable encore.

Quant au matériel de l'exécution, on peut assurer que s'est le chef-d'œuvre de l'autographie; le papier, l'encre, la beauté du caractère se réunissent pour en faire une des productions les plus belles du siècle; l'autographie promettait d'appayer puissamment l'élan de la littérature orientale, et le superbe Vendidad Sadé le prouve. Nous ajouterons que le texte se publiera en dix livraisons, chacune à 12 fr.; on croit que dans 30 mois il sera terminé.

3. Coup-d'oril sur l'état ancien et moderne de la littérature en Perse. (Asiatski Vestnik. — Courrier asiatique; nos 1, 2 et 6; janv., fév. et juin, 1826, pag. 41, 111 et 332).

Au temps d'Élam, fils de Sem, le pays situé entre la mer Caspienne, l'Inde et le golfe Pernique, était déjà habité par différens peuples. Sous le règne de Sémiramis et de ses successeurs, il portait le nom de royaume d'Asprio, et depuis Cyanare jusqu'à Astiage, celui d'empire des Mèdes. Sous Cyres, il deviat célèbre sous le nom de Perse, qu'il a camenté jusqu'à présent. Ses habitans se distinguent des Arabes, leurs voisins, pou-seu-

lement par leurs lois et leur caractère, mais pas leurs contumes même et leur langage. La langue persane est bien plus propre que celle des Arabes à exprimer les sentimens nobles et tendres: aussi riche que délicate, elle est aussi parfaite qu'aucune des langues connues. L'heureux arrangement, l'harmonie des sons qu'elle emploie lui donnent une douceur inexprimable qui charme l'oreille et touche le cœur; mais son caractère distinctif est la facilité qu'elle possède de composer ses mots, et qui lui permet de peindre toutes les nuances des objets décrits. Il existe en persan des mots que d'autres langues ne sauraient exprimer malgré toute l'énergie et tout le charme qu'elles peuvent avoir. Cependant l'emploi trop fréquent de mots composés, que l'on peut reprocher principalement aux poètes, rend parfois leur style emphatique et boursoussé.

Ceci a donné lieu à diverses opinions sur la littérature persane. Ceux qui l'ont peu étudiée, ou qui n'ont lu que de mauvais auteurs, lui ont reproché des défauts qu'elle n'a point, et elle a . au contraire , été l'objet d'éloges trop exaltés de la part de ceux qui ont consacré leur vie entière à en connaître le génie. Sans doute, si l'on soumet la littérature étrangère à l'examen de la critique européenne, la littérature des Persans pourra paraître ridicule, et l'on ne verra dans les premiers génies de cette nation que des auteurs peu estimables; cette observation est d'autant plus juste, que la littérature persane s'éloigne entièrement des principes reçus parmi les Européens. Le génie oriental cherche partout l'occasion de jouer sur les mots, d'employer des expressions surnaturelles qui présentent différentes interprétations, et, par l'abus des hyperboles et des métaphores, il donne toute liberté à une imagination vive qui ne franchit que trop souvent les limites assignées au style par la saine raison. Mais tous ces défauts disparaissent presque totalement dans la poésie, qui offre un champ plus libre et plus vaste à l'imagination. Aussi cette partie de la littérature persane est-elle un parterre composé des plus belles fleurs, où les orientalistes n'ont cueilli jusqu'ici que de très-minces bouquets. Un grand nombre des poèmes persans mériteraient d'être traduits dans les langues européennes, car toute littérature ayant des beautés qui lui sont particulières, en paraît digne, et c'est enrichir celle de sa nation que de s'occuper de la littérature des étrangers.

Il reste plusieurs monumens de celle des Persans, long-temps. avant l'apparition de l'islamisme dans les provinces persanes, et bien qu'ils ne soient point parvenus en entier jusqu'à nous, et que quelques-uns même ne soient connus que de nom, cependant ce que le temps et l'histoire en ont conservé atteste le haut degré de perfection qu'avaient atteint les arts et les sciences. dans ces contrées. Le célèbre ouvrage de Goumenga, premier roi de Perse, qui passait pour le livre le mieux écrit de tout l'Orient, était connu sous le nom de Djavidani-Khired, ou sagesse éternelle. Ferdousi a puisé à cette source un grand nombre de faits et de notions relatifs à la religion, car, chez les Persans, ainsi que chez la plupart des peuples orientaux, les progrès de la poésie ont contribué à la propagation et aux progrès de leur crovance, les premiers fruits du génie poétique y avant été consacrés en grande partie à des hymnes en l'honneur de quelque divinité, ou à la célébration de quelques solennités religieuses.

Younen, le premier commentateur du sabaïsme, au temps de Djemschide, a laissé plusieurs ouvrages qui depuis ont servi de modèle à la rédaction du Zend-Avesta. Ces ouvrages, renfermés dans vingt livres, ne contenaient pas seulement l'explication de la croyance persane; ils traitaient encore de l'histoire de la Perse, d'astronomie, de médecine, de législation, et, de plus, on y trouve quelques hymnes d'une grande beauté. Djimaen, sage visir, contemporain de Zoroastre, dont il fut l'ami et le protecteur, a composé des tablettes astronomiques fort curieuses.

C'est à cette même époque que Zoroastre développa les principaux élémens de sa doctrine religieuse, déjà connue en Enrope par la traduction d'Anquetil, et qui mérite d'autant plus de fixer l'attention de tous ceux qui étudient l'histoire de la civilisation persane, qu'elle renferme non-seulement la législation et plusieurs monumeus historiques d'un grand intérêt, mais qu'elle montre encore les sources où le Koran et la nouvelle mythologie persane ont puisé leurs dogmes. Le paradis et l'enfer (Doutsekh et Hortman); la fontaine du paradis (Ardouischour chez les Parthes, Kéviler chez les Persans); le pont de la séparation (Tischnévass chez les Parthes, Sisots chez les Persaus), le guide dans la vie éternelle (Kévlar chez les Parthes, Schirs chez les Persans), toutes ces idées, qui se trouvent dans le

Here de Zerosatre, se retrouvent aussi dans la religion de

Le centre de la civilisation était alors la ville de Bamian; de là les seiences et les arts conpus dans l'Inde se répandirent juequ'à Balk, où, sous le règne de Kouschtap, ils se trouvaient dans l'état le plus florissant, par les soins de Serdoukhs et de Djamaen. Bamian renfermait d'immenses pagodes et d'énormes statues. On voyait à Balk un temple sameux, élevé en l'honneur du feu, et entouré d'écoles fondées et dirigées par les Mages. Les statues colossales de Bamian excitent à présent encore l'admiration des voyageurs; et la barbatie des conquérans mahométans n'est pas encore parvenue à les anéantir. Les ruines d'Istakhar ou Persépolis attestent aujourd'hui même les progrès qu'avait faits l'architecture chez les Bactriens. Cette ville servait de capitale aux souverains du pays, et les arts y cherchèrent un refuge après la destruction de Balk par Ardschan. Les sciences ne furent jamais étrangères dans la Bactriane et la Transoxiane; les pays situés sur les deux rives de l'Oxus passaient de temps immémorial pour avoir été leur sejour et les avoir toujours protégées.

C'est dans les villes immenses de Bamian, de Balk, Merva et Bonkhara, véritable foyer de la civilisation orientale, que s'est sormé le Parsis, ou le dialecte persan le plus pur, et celui qui portait le nom de langue de la cour. Il conserva ce nom jusqu'aux premiers temps de l'islamisme, et ne se confondit point avec l'arabe. On attribue la formation de cette langue à Bêm, fils de Psfeldiar, qui, préférant le Parsis à tous les idiômes alors en usage, l'introduisit à la cour. Au reste, dans toutes les provinces du nord, on n'employa que la langue pehlvi, jusqu'à ce que Besamour cut entièrement corrigé la langue persane, et cut sait adopter dans toute la Perse le Parsis arrangé par lui sons le nom de Déro. C'est de là que date la formation de la nouvelle langue persane. Khozroës Nouschirvan, si célèbre dans l'occident même par son amour pour la justice, se montra constamment le protecteur de la civilisation. Il envoya son médecin dans l'Inde avec ordre d'y apprendre le jeu d'échecs et les fables de Bidpai. Ces sables surent traduites en persan par Barzouss. Le visir Bisourgomed marcha sur les traces de Barzouss, sous le pègne de Khozroës Parvis, qui éclipsa tous ses prédecesseurs par

Digitized by Google

le faste et la magnificence de sa cour. Quoique l'histoire ne parle point des monumens scientifiques de cette épôque, les arts n'en avaient pas moins atteint le plus haut degré de perfection. La peinture et la sculpture, l'architecture et la masique rivalisaient entr'elles pour illustrer le règne de Khoaroës. Noue-chirvan avait fait construire un palais dont les voûtes solides ont résisté aux efforts des siècles, et dont le Tigre baigne excere aujourd'hui les immenses murailles. Le même prince avait également fait bâtir une vaste enceinte pour recevoir les aubussadeurs de l'empereur de la Chine et du khan des Tatars: c'était là qu'il donnait aussi audience aux souverains de la Grèce et des Indes.

Dans la suite Khozroës Parvis fit construire pour son épouse favorite le palais de Mouschgou, dont le nom seul est connu dans l'histoire. Mais le Komm-Schirinn était un édifice magnifique; on voit encore aujourd'hui sur les lieux où il existait des restes de palais, de jardins et d'aqueducs. Un autre monument appelé Khozroi Tibark, se faisait surtout remarquer par sa vaste étendue et la beauté de sa situation.

Sur les rochers du mont Bizouta, dans le voisinage de Kermanschagan, on voit différens bas-reliefs qui ont rapport à cette époque, ou remontent peut-être à des temps encore plus reculés. Quoique les auteurs persans reconnaissent unanimement Perdado pour avoir sculpté ces bas-reliefs, qui représentent les aventures de l'amant infortuné de Schirinna, il paraît cepeudant qu'au moins une partie d'entre eux appartient au règne des premiers Sassanides.

La peinture rivalisa dans cette circonstance avec la sculpture. Schabourga, peintre de la cour, fut chargé d'offrir au souverain les traits de la belle Schirinna, que Fergad uvait déjà sculptée. Un homme bien plus célèbre que Schabourga, nonseulement comme peintre, mais comme fondateur de la religion, c'est Mani ou Manèr, qui vivait dans la première époque des Sassanides, et qui mérite une place distinguée dans l'histoire des arts. Ses ouvrages ne le cédaient en rien aux tablesaux de Sikhag, qui jouissaient de la plus haute réputation lors même que la peinture avait acquis sa plus grande perfection chez les Persens.

La musique n'était pas moins en honneur sous le règne de Khezroës Parvis, et sous ce rapport les Perses traitnissé de



barbares tous les autres peuples de l'Orient. Nassagan et Barbed passaient pour les plus habiles musiciens de la cour de ce prince, et l'on attribue au dernier l'invention de la Motna et de plasieurs autres instrumens de musique. Tout fait supposer qu'il sit connaître aux Perses le Barbiton et les chants de la Grèce; car les relations de Khozroës avec les empereurs de Constantinople durent avoir une influence particulière sur les progrès des sciences et des arts chez les deux peuples. Sous Chozroës Nouschirvan, sept philosophes grecs furent engagés & se rendre en Perse, afin d'y porter les lumières de la science et de la morale. Au nombre de ces sages se trouvait un certain Uranios, médecin syrien, qui avait pour habitude de s'entretenir avec les passans de différens sujets relatifs à la religion; et quoique le séjour des philosophes dont il s'agit sut de courte durée, il n'en eut pas moins des résultats fort heureux dans l'intérêt des sciences et des arts, car bientôt après la civilisation des Grecs fit autant de progrès à Maden, que le luxe des Persans à Constantinople.

Le règne de Beramgour et de Parvis, leurs aventures amoureuses et la splendeur de leur cour fournirent à des poètes plus récens les sujets de plusieurs poèmes romantiques, comme Khozroës et Schirinna, et ceux des sept Métamorphoses, par Nizani. De temps immémorial les Perses avaient témoigné un goût violent pour tous les contes fabuleux; aussi Mahomet, qui connaissait les Arabes enclins à la même passion, en défendit-il expressément la lecture à ses sectateurs, dans la crainte qu'ils ne confondissent ces fables avec les récits dont il avait embelli le Karan. On peut donc soutenir, sans crainte d'être contredit, qu'à cette époque les principaux contes persans, de même que les histoires de Sinbad et des dix visirs, étaient connus du peuple aussi bien que les Mille et une Nuits.

Les Mobèdes ou sectateurs de Mani, qui s'occupaient principalement de l'histoire et des autres sciences, formaient un corps très-important dans l'état et très-redoutable pour les rois. Les traditions historiques en font monter le nombre à cent mille; car lorsqu'Ardschir-Babégan, fondateur du royaume des Sassanides, eut résolu de remettre en vigueur une ancienne loi qui existait depuis l'époque des conquêtes d'Alexandre, les Mobèdes, dispersés de toutes parts, se réunirent au nombre de 40 mille

devant les portes du temple de Barna, consacré au seu. Ils devinrent si redoutables dans la suite, qu'ils menagèrent Chozroïs Parvis de le détrôner pour avoir épousé Schirinna, qui était chrétienne. Dans la révolte qu'ils suscitèrent contre ce prince, il en périt 35 mille; le reste fut tué après le combat. Lorsque Zaar-Ibn-Vakas ent renversé le trône et les autels de la Perse, ils quittèrent leurs habitations et se retirèrent à Kerman. Telle sut la seconde époque où les sciences surent menacées d'une destruction totale, car si du temps d'Alexandre les Mobèdes avaient été dispersés, et si leurs ouvrages s'étaient perdus, ils surent alors contraints d'abandonner leur patrie. Ibn-Vakas ayant demandé à Omar la permission de sauver les livres et de les traduire, celui-ci ordonna de les brûler ou de les jeter à l'eau. Ses ordres surent exécutés, et c'est ainsi, dit l'historien philosophe Ibn-Khalédoun, que les sciences disparurent en Perse. A. J.

4. Extrait de l'Arrian e Naseri, ouvrage écrit par Naser-Ad-Din, vers le milieu du 13^e siècle; communiqué par le col. Mark Wilks. (*Transact. of the roy. asiatic Society*; vol. I, pag. 514).

L'extrait que donne le col. Wilks de l'ouvrage persan de Nascr-Ad-Din, concerne la connaissance de l'ame humaine. Le philosophe oriental cherche à prouver que l'ame existe et qu'elle est une essence, que par conséquent elle n'est pas de la matière. It soutient de plus que l'ame humaine continue d'exister après la dissolution du corps, et que son anéantissement n'est nullement possible.

5. LE KITAB TÉQUUM OL-BOULDAN D'ABOUT-PÉDA, actographié d'après le manuscrit arabe de la Bibliothèque du Roi, par Hyppolite Joux, membre de la Société asiatique, élève de l'École spéciale des LL. OO. (Prospectus).

La Géographie d'Aboul-Féda a, depuis la renaissance des lettres, joui de la plus grande estime en Europe. Outre l'ensemble du système géographique des orientaux, tel que la division de la terre en climats, les tables de latitudes et de longitudes, on y trouve une description détaillée des mers, des lacs, des fleuves, des montagnes, des royaumes et des villes. Il y est également question des villes qui ont anciennement figuré.

ġ.

œ

IC.

.

·k

sur la scène du monde, des productions naturalles de chaque pays, des mœurs de ses habitans. L'auteur, qui écrivait dans la première moitié du 14° siècle de notre ère, s'est trouvé dans la meilleure position pour donner à son sujet tout l'intérêt dent il'était susceptible. Investi de la principauté de Hamah en Syrie, syant pris une part remarquable aux grands événemens de sou temps, ayant même parcouru une partie des contrées qu'il a décrites, il a pu s'entourer des matériaux qui lui étaient nécessaires; il a d'ailleurs mis à contribution les traités du même genre publiés avant le sien.

Plusieurs écrivains estimables ont, à des époques diverses, tenté de faire jouir le monde savant de cet envrage capital. Gagnier avait déjà fait imprimer une partie d'une édition da texte, accompagné de la traduction latine, de notes et de eartes géographiques, lorsqu'il mournt. Les autres orientalistes qui avaient formé le même dessein se sont bornés à quelques fragmens isolés. Les personnes qui ne sont pas à portée de reoparir aux dépôts de manuscrits orientaux des principales villes d'Europe, ne penvent se faire l'idée de l'ensemble de l'ouvrage que par la traduction latine de Reiske, insérée dans le magasin de Rusching, et encoro cette traduction est incomplète.

Ces considérations nous ont engagé à donner une édition particulière du texte. Il est vrai que cette édition n'étant pas accompagnée de traduction, ne pourra servir qu'aux personnes qui ont acquis une teinture quelconque de la littérature grientale; mais déjà, par les fregmens mis au jour, le public doit être au fait de la marche de l'ouvrage: l'édition aura d'ailleurs l'avantage de servir de complément aux traductions de Ibn-Haukal et de l'Édrisi, dont il est question en ce moment; l'une est de M. Hamaker et doit se publier en latin; l'autre est de M. Amédée Janhert et paraîtra en français; mais ni l'une ni l'autre de ces traductions ne sera accompagnée du texte de l'auteur arabe. Ibn-Haukal et Édrisi ayant écrit long-temps avant Aboal-Féda, celui-ci a dà leur faire de nombreux emprunts; les moms géographiques étant d'ailleurs les mêmes, il en est résulté des rapaorts continuels.

Nos connaissances dans la langue arabe étant asses bornées, et éspendant le public ayant droit d'exiger que la copie qu'on luigrésente soit à la fois fidèle et correcte, nous avens cru devoir recourir aux lumières de M. Reinaud, qui a bien voulu nous promettre de concourir pour sa part à une entreprise utile à la propagation des lettres orientales, en revoyant nos feuilles de texte, et en levant les difficultés, dans le cas où le manuscrit présenterait quelques endroits douteux ou ambigus. Du reste, nous l'annonçons ici de bonne foi, ée n'est pas une édition critique d'Aboul-Féda que nous donnons ici, mais bien notre manuscrit tel qu'il est.

Le manuscrit sur lequel nous travaillons appartient à la Bibliothèque du Roi; il fait partie de l'ancien fonds arabe et est coté sous le nº 578; l'écriture en est belle, et nous nous attachons à en reproduire exactement la pagination. On sera, nous l'espérons, bien aise d'avoir une copie de ce beau manuscrit. L'ouvrage sortira des presses lithographiques de M. Knecht-Senefelder; c'est garantir d'avance aux souscripteurs la beauté de l'exécution lithographique.

La Géographie d'Aboul-Féda, formant un vol. grand in-4° de 260 pages, paraîtra en 4 livraisons, chacune de 65 pages. Prix de chaque livraison, 3 fr. Il sera tiré un petit nombre d'exemplaires sur grand papier vélin, satiné, dont chaque livraison coûtera 5 fr. La 1^{re} livraison paraîtra en août 1829, et les 3 autres successivement de deux en deux mois. Passé la mise en vente de la 1^{re} livraison, les prix seront portés à 4 et 6 fr. la livraison.

On souscrit à Paris, franc de port, chez M. Jouy, éditeur, rue Guénégaud, n° 7, et chez M. Knecht-Senefelder, lithographe, rue de Paradis-Poissonnière, n° 27.

6. Collection des auteurs arméniens. (Extrait d'une nouve manuscrite de M. Neumann).

Le couvent des Catholiques arménieus, à Saint-Lazare, près de Venise, est le théâtre d'une activité intellectuelle deut en n'a qu'une idée très-imparfaite dans le reste de l'Europe. Mechitar de Sebaste déploya beaucoup de zèle pour répandre « propager la religion et la civilisation ches sa nation, qui était tombée dans l'ignorance. Dans ce but, il fonda, en 1721, ame congrégation modelée sur celle des jésuites, qui rendit d'émineus services pour les progrès intellectuels de la nation, ainsi que pour la conservation et la propagation de l'ancienne

littérature arménieune, surtout dans les derniers temps. Les Méchitaristes ont publié des grammaires ainsi que des vocabulaires de différentes langues. Ils ont rendu accessibles aux savans de l'Europe des restes précieux de la littérature grecque, et dont on ne doit la conservation qu'à d'anciennes traductions arméniennes. Ils ont fait des travaux très-importans pour la géographie et pour l'histoire; et asin d'activer la dissussion des lumières dans leur nation, ils ont traduit en arménien plusieurs ouvrages français, italiens et allemands qui jouissent d'une grande célébrité: Enfin, ils ont aussi donné leurs soins aux premières éditions critiques des auteurs classiques arméniens, autant que le permettaient l'état actuel de la grammaire arménienne. Leur activité littéraire embrasse tous les siècles de la littérature arménionne, qui est si riche. Depuis long temps l'Académie armémicane de Saint-Lasare s'occupe d'une collection complète de tous les auteurs arméniens, d'après le modèle de la grande colloction des pères grecs et bysantins. Si les Méchitaristes pouvaient compter sur une participation européenne assurée d'avance par une souscription, ils ajouteraient à chaque auteur une traduction latine. Aucher, le savant éditeur du texte arménien de la Chronique d'Ensèbe, est à la tête de cette vaste entreprise, et tous les auteurs qu'on a trouvés dans la riche collection de manuscrits de St-Lazare, jusqu'au 126 siècle, sont déjà prêts pour l'impression. Du 4° au 12° siècle il en est plus de 60, qui sont inconnos en Occident, à l'exception de Moise de Chorenne. Le collection entière prendra de 6 à 8 volumes insol.; mais avant de commencer l'impression de cette grande collection, qui se présentera environnée de tout l'appareil scieutifique nécessaire, l'Académie arménienne a l'intention de faire imprimer un texte purement critique, format in-18, et saus remarques, des auteurs classiques les plus distingués qu'elle possède. Cette Collection est destinée à l'usage des jeunes gens qui sont leurs études à St-Lazare. Jusqu'à présent il a paru 3 petits volumes de cette Collection de classiques choisis (En-dir Madenational), nous en donnerons les titres.

I volume. Estregai gochiaz won ecribs achantolz. — Réfutation des hérétiques; par Esnik de Kolpe. 1 vol. in-18. Venise, 1826.

²º volume. Morest Chorenaz yon Badmouthium Haian. 🛶

Histoire d'Arménie; par Meint on Cuenzaux. 1 vol. in-16. Venice, 1827.

3° volume. Echischer Vartabiede wain Vartavat ev. Haiat Banzaassen. — Histoire de Vartan et de la bansille des Armémens; par le docteur Elisie. 1 vol. in-18. Venise, 1828.

7. WISSENSCHAFTLICHE SYNTAX. — Syntaxe scientifique de la langue grecque; par J. Bernhardy. In-8° de xx et 505 pag. Berlin, 1829; Duncker et Humblot.

Cet ouvrage est le premier essai d'une exposition historique qui a pour objet de rémuir en un tout organique, et d'après les considérations tirées de l'antiquité et les investigations savantes des modernes, les caractères distinctifs de la syntaxe grecque-Placé entre une esquisse populaire et porement empirique, qui embrasse tout ce que la doctrine des constructions présente de plus façile, et une théorie scientifique complète, l'auteur a dû nécessairement se proposer comme principal but une exposition concordante et aussi fichle que possible, quoique souvent rapide, de la liaison des phrases. Il a par conséquent pris pour base principale de son travail l'usage classique des auteurs grecs, depuis Homère jusqu'à Aristote, et indiqué le caractère propre aux auteurs les plus célèbres des siècles postérieurs, notamment à ceux d'Alexandrie et à Plutarque, en sorte qu'il suffit d'un conp-d'œil rapide pour reconnaître chaque fois la somme des monumens sur lesquels cet, idiome est fondé. La méthode à suivre dans ce travail devait résulter en partie d'une combinaison délicate des résultats existans et de l'examen inpartial de l'individualité grecque, sans application, du procédé si arbitraire des philosophes modernes; d'un autre côté, la critique scrapulouse et l'exposition des classiques, qui forment un objet spécial de l'introduction, donnaient le moyen de bien iapprécier ce qui était conforme aux règles, et pe qu'il y avait de défectueux, ainsi que les anomalies et les analogies. Vient ansuite l'empsé de la théorie générale du langage, d'après les trois divisions, du substanțif avec ses accessoires, les ellipses et les pléonasmes, des prépositions et des pronoms, et du prédicat, qui comprend le verbe et les adjectifs. Enfin la théonie des prépositions et des particules syntactiques, qui dissère sensiblement des thégries suivies juage à présent. Les tragaux et les

investigations des modernes ont été fondus dans le corpe de l'ouvrage ou ont été indiqués dans des notes toutes les fois que l'intelligence et l'explication des constructions ont rendu cette indication nécessaire. Un résumé rapide de l'ouvrage et une table des matières conscienciousement faite, en facilitent l'usage. L'impression en est correcte et élégante. C. R.

8. DISPUTATIONES HERODOTER DUZ; SCRIPSITH. N. JAEGER, Ph. D. 52 p. in-8°. Gottingue, 1828. (Gotting. gelehrte Anzeigen; juin 1828, n° 96).

La première de res dissertations est intitulée: Nonnuella au VITAM HEBOBOTI SPECTANTIM. Ainsi que les savans écrits du prosésseur Dahlmann et du D' Heyse l'ont prouvé, on en est réduit à de simples conjectures sur la vie d'Hérodote! La dissertation de M. Jaeger est remplie d'aperçus ingénieux qui pouvent servir soit à confirmer, soit à rectifier des opinions antérieurement émises sur le rapport d'Hérodote avec Hécatéc, dont Hérodote emporta vraisemblablement les écrits dans ses voyages. sur la question tant controversée de savoir si Hérodote a lu son histoire à Olympie. L'auteur pense qu'il n'est pas impossible que quelques épisodes aient été lus. Quant à l'époque de la rédaction de l'ouvrage, Hérodote ne s'en serait occupé que dans sa vieillesse. Enfin, l'auteur entre dans des détails très-intéressans sur le voyage d'Hérodote et sur son séjour dans l'île de Samos et à Athènes, où il résida long-temps avant d'entreprendre son voyage à Trunium, dans la 1^{re} année de la 87^e olympiade, ainsi que cela résulte de la mention des Propylées. v. 72°.

La seconde dissertation porte le titre suivant: De mente Hea oport. Par mens, l'auteur entend les opinions philosophiques et religieuses d'Hérodote sur la divinité, les oracles, le destin, Nemesis, et par conséquent sur l'influence que la divinité exerce sur l'univers et la destinée des hommes. Ces divers points ont suggéré à l'auteur une série d'observations profondes et ingénieuses.

 ΑΤΑΚΤΑ, ἥγων παντοδαπῶν εἰς τὴν κ. τ. λ., c'est-à-dire Mélanges, on Recueil d'observations sur la langue grecque ancienne et moderne. Tom. I^{er}, contenant deux poèmes de Théodore Prodrome, avec un commentaire et des tables. In-8°. Paris, 1826; Eberhart, et se trouve cher F. Didot, père et fils.

On ne sauruit assez louer le zèle et le talent du vénérable M. Coray, auquel il n'est presque plus d'auteurs grecs classiques qui ne doivent un texte revu avec soin ou des éclaircissemens propres à en diriger et faciliter l'étude. Homère, Hippocrate, Kénophon, Isocrate, Strabon, Plutarque, Héliodore, Polyen et beaucoup d'autres écrivains de la Grèce antique, commentés par lui et précédés d'introductions dans lesquelles respire la philantropie la plus pure, lui ont acquis des droits imprescriptibles à la reconnaissance de sa patrie et à l'estime des philologues. Ces mêmes sentimens patriotiques, tempérés par une raison supérieure et par l'amour de la vérité, l'ont encore déterminé à publier l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui; et si les deux compositions poétiques dont il a bien voulu se faire l'éditeur, ne peuvent ni par le sujet ni par l'exécution être comparées aux productions de l'antiquité, il est certain néaumoins que pour connaître la langue, les idées, les habitudes, les usages sociaux des Grecs au 12º siècle de notre ère, aucun ouvrage de cette époque n'aurait pu nous en apprendre autant que ces deux poèmes, dédiés, il est vrai, à l'empereur Manuel Comnène, mais évidemment écrits dans un but populaire et dans le goût convenable à ce but.

Leur auteur, Théodore Prodrome, grammairien, astronome, orateur, philosophe, mais surtout poète très-fécond, vécut entre les années 1125 et 1180 de J.-C. Le plus connu de ses nombreux ouvrages est un roman en vers sambiques, intitulé: Amours de Rhodanthe et de Dosiclés, et publié en 1625 par Gilbert Gaulmin; Sovigny, Conrad Gesner, et, de nos jours, M. de la Porte du Theil, ont fait connaître plusieurs autres productions du même auteur. Parmi celles qui n'étaient pas encore imprimées, les plus curieuses sont les deux satyres dont nous venons de parler. Écrites en vers politiques et en langue vulgaire, telle qu'on la parlait à Constantinople au 12º siècle de notre ère, elles se trouvaient à la Bibliothèque du Roi, d'où personne n'avait encore songé à les tirer, quoique le savant et infatigable Ducange, dans son Glossaire grec, en eût cité un certain nombre de passages. Ce sont ces mêmes satyres que M. Coray publie aujourd'hui dans le premier volume de ses Mélanges. Il déclare qu'il s'est chargé de ce travail afin de se rendre un compte exact de la différence entre le dialecte qu'on parlait en Grèce il y a environ sept siècles, et celui qui y est en usage aujourd'hei; il a voulu comparer les pertes que la langue a faites et les améliorations qu'elle a pu éprouver pendant ce long espace de temps; enfin, le commentaire dont il fallait accompagner des vers souvent obscurs, lui a fourni l'occasion de tirer parti d'un grand nombre d'observations philologiques, résultat de ses lectures, de ses méditations et de ses veilles laborieuses.

La première des deux satyres qui servent de texte à cas notes, est composée de 396 vers. Le poète y exprime ses regrets de ce que ses parens l'avaient déterminé à embrasser l'état obscur et misérable d'homme de lettres, au lieu de lui faire apprendre un métier. Il est possible, en effet, que Théodors Prodrome ait manqué sa vocation; toutefois il mêle à l'effusion vive et familière de sa douleur tant de traits mordans contre ses compatriotes, qu'on serait tenté d'attribuer l'abandon et la détresse dont il gémit, à son humeur morose et irascible plutôt qu'à son incapacité ou à son défaut absolu de talent poétique.

La seconde pièce, de 655 vers, est intitulée: xarà hypentum. C'est une invective dirigée contre deux abbés qui, menant euxmêmes une vie peu exemplaire, accablaient Théodore Prodreme, réclus deus leur couvent, de toutes les rigueurs de
l'abstinence et de la discipline monastique. Tourmenté par la
faim, le versificateur décrit longuement les banquets splendides
de ses chess spirituels; il énumère avec l'expression de l'envisles mets recherchés dont ils chargeaient leur table, et au milieu
de ces prolixes dénombremens de l'artillerie de la gueule,
comme disait Rabelais, il dénonce à l'empereur, dans des digressions souvent fort bizarres, les nombreux abus qui régnaient
alors dans les monastères de la capitale.

Ce qu'on vient de lire suffirait sans doute s'il ne s'agissait que de faire connaître les vers satyriques de Théodore Prodrome. Mais les deux poèmes n'occupent que peu d'espace dans l'ouvrage de M. Coray; ce sont les *Prolégomènes* ou l'avant-proposet surtout le commentaire qui en forment la partie la plus étendue et la plus importante. Dans les premiers (p. i-lviij), le savant éditeur donne une notice sur la vie et les ouvrages de metre poète; il trace dans la même introduction un tabléan un

peu sombre de la cour des Comnènes, suivi de réferions judicieuses sur les plaies secrètes, les germes intérieurs de disselation et de mort qui précipitaient l'ancien colosse de l'empire de Byzance vers une catastrophe qu'il était devenu presqu'impossible à une force humaine de prévenir ou de détourner. M. Coray s'élève avec l'énergie d'une belle ame contre le despotisme des empereurs de Constantinople, qui fut, selon lui, une des causes principales de cette grande infortune. Sans donte, un tel mode de gouvernement convient peu aux nations industrieuses et éclairées de notre époque; mais on pourrait être tenté d'excusor les Grecs du 12° siècle de s'être laissé gonverner par des sonveraius absolus. Dans un empire chancelant, attaqué sans cesse par des peuples guerriers et fanatiques, la centralisation de toute la puissance publique dans la main d'un seul était peut-être le seul moyen d'assurer la prospérité et même l'existence de l'état. Sous le despotisme vigoureux de la dynastie macédonienne et sous les Comnènes, les habituns de la Grèce, réunis en uu seul corps de nation bien compacte, bien homogène, étaient encore la nation la plus civilisée, la plus riche, on pourrait dire la plus puissante de la chrétienté; ils périrent par l'établissement d'une dynastie latine à Constantinople, et par le démembrement de l'empire qui eut lieu à la même époque. Plus tard, il est vrai, les Paléologues reprirent Byzance, mais ils ne purent jamais rétablir l'autorité impériale dans les provinces éluignées, où la population hellénique malheureuse sous la domination d'une foule de petits souverains qui se déchiraient les uns les autres, restait esclave de l'étranger et devint la proie facile des conquérans ottemass.

Mais laissons à l'écart les Grees du moyen âgé, qui n'ont été que trop long-temps en butte aux déclamations d'un zèle amer, injuste et irréfiéchi. S'il n'est que trop facile de voir et de déplorer leur dévotion outrée, n'oublions pas que c'est précisément cet enthousiasme religieux qui a préservé la nation d'une destruction entière, et que sans les Byzantins, la Grèce moderne, avec sa langue harmonieuse, sa jeune gloire et son bel avenir, n'existerait probablement pas. C'est sux Hellènes affranchis à profiter des conseils pleins de sagesse, de droiture et de patriotisme que M. Coray leur adresse dans la dermère partie de son introduction. Il engage ses ossepatriotes à être aussi unip, aussi introduction. Il engage ses ossepatriotes à être aussi unip, aussi

sages qu'ils se sont montrés intrépides; il leur rappelle que le joug de ser qui pesait sur eux a fait disparaître, par l'excès même de l'oppression, les préjugés de naissance et toute distinction de castes. Les Grecs sont aujourd'hui égaux devant la loi; le clergé national n'est point ennemi des lumières, et rien ne doit s'opposer à ce que l'instruction, répandue parmi les classes inférieures, éclaire la masse entière de la nation sur ses droits, ses devoirs et sur ses véritables intérêts.

Les notes philologiques et critiques qui accompagnent les deux poèmes de Théodore Prodrome, occupent la plus grande partie du volume, puisqu'elles s'étendent depuis la page 30 jusqu'à la page 339. C'est là, à proprement dire, le véritable contenu des Atakta ou Mélanges; mais il faudrait transcrire en entier les cinq tables (p. 341-454) qui terminent l'onvrage, pour bien faire connaître la variété des matières qui sont traitées dans ce savant commentaire. Une vaste érudition, réglée par une critique saine et lumineuse, mise en œuvre par un esprit excellent, a servi au savant éditeur à expliquer un grand nombre de passages difficiles dans les auteurs anciens, et à fixer la valeur précise de beaucoup de mots. Il restitue des sens altérés, il éclaireit des locutions obscures, il réforme des opinions erronées. La traduction des Septante, Suidas, l'Etymologicum magnum, le Trésor d'Henri Étienne, et surtout le Glossaire grec de Ducange, s'y trouvent rectifiés, pour ainsi dire, à chaque page. Nous n'osons pas arrêter trop long-temps nos lecteurs sur une analyse qui peut ne pas beaucoup intéresser les uns et manquer de développement pour les autres; toutefois nous ne pouvons nous empêcher de leur indiquer, parmi ces comparaisons ingénieuses du grec ancien et moderne, du latin, de l'allemand, de l'anglais, de l'italien et du français. les observations savantes de l'auteur sur le mot xúrales (p. 58-62), sur plusieurs gloses d'Hésychius, qui, jusqu'à présent, avaient paru inintelligibles (p. 64), sur l'origine du terme oulis (p. 89-92), sur la conjonction moderne de ou de (p. 99). Peutêtre aurions-nous quelques doutes à soumettre à M. Coray sur un ou deux cas particuliers; peut-être aussi une critique minutiense pourrait-elle trouver à relever un petit nombre d'inexactitudes ou d'anachronismes. Ainsi, Basile le Macédonien, qui régna depuis l'an 867 jusqu'en 886, n'est point antérieur à

G. Tome XII.

l'empereur Héraclius, comme nous avons cru lire dans une note page 297. Il nous semble aussi que les peuples du nord de l'Europe embrassèrent le parti de la réforme au 16° siècle et non pas au 15°, à moins que les mots κατὰ τὰν δικάταν πίμκτω είατωνταιτηρίδα, page xxvij des Prolégomènes, ne soient une faute d'impression. Mais ces taches légères et quelques étymologies un peu hasardées ne doivent pas empêcher qu'on ne renda au respectable et docte auteur des Atakta, toute la justice qu'il mérite et pour sa profonde connaissance de la langue grecque et pour la disposition des matériaux précieux qu'il assemble, ainsi que pour la générosité des sentimens qui le font se dévouer depuis de longues années, avec un zèle courageux et persévérant, à l'instruction de la jeunesse hellénique.

io. Cour-d'oril sur l'étude de la Langue et des Antiquités étausques en Italic; par Séb. Ciampi. (Antologia; oct. 1825, p. 51).

Les recherches relatives à la langue et aux antiquités de l'Éturie, firent naître, dans la seconde moitié du siècle dernier (pour ne pas parler de temps plus reculés), entre les archéologues de cette époque, de vives discussions auxquelles prireat part des savans célèbres, parmi lesquels on remarque Dempster, Mazzocchi, Lami, Winckelmann, Lanzi, Visconti, etc. Les antiquaires, comme il n'arrive que trop souvent dans les matières obscures, au lieu de marcher lentement et sûrement vers la vérité, d'analyser, de comparer et de procéder du connu à l'inconnu, avides de célébrité, se sont hâtés, dans leur impatience, de crier, comme Archimède, inveni, inveni, et ont mis à la place des faits, les hypothèses et les systèmes imaginaires. Tous les peuples anciens, les Hébreux, les Phéniciens, les Égyptiens, les Lydiens et les Grecs, ont été mis à contribution pour trouver chez l'un d'eux l'origine des Étrusques; on a eu recours, dans ce bat, aux étymologies et à l'autorité des anciens auteurs pour faire prévaloir des interprétations arbitraires, et réfuter les opinions des devanciers. Le dernier venu, dans le 18° siècle, est l'abbé Lanzi, qui soumit à un nouvel examen tout ce qui avait été dit avant lui sur les anciens idiômes italiques, et en narticulier sur la langue étrusque. Persuadé qu'il fallait, avant tout, établir d'une manière certaine la valeur de l'alphabet, cet

érudit s'appliqua à le réformer. Il imagina ensuite de comparer les mots inconnus avec ceux qu'il connaissait dans d'autres langues; et, trouvant assez fréquemment de l'analogie entre l'étrusque et le grec ou le latin, il conclut du particulier au général; c'est-à-dire, qu'il inféra de cette analogie, qu'avec le secours des langues grecque et latine, on pourrait expliquer celle des Étrusques et d'autres anciens peuples d'Italie. Quoique ses conjectures fussent quelquefois plausibles, cependant il généralisait trop ses idées; ne voyant pas que l'analogie était dérivée et non primitive; il n'eut pas l'idée de remonter aux sources communes du grec, du latin et de l'étrusque. De temps en temps il manifeste quelque doute; mais il persiste invariablement dans son système, qu'il érige en principe fondamental.

Vermiglioli, professeur d'archéologie à l'Université de Pérouse, a tenté d'expliquer une inscription en beaux caractères étrusques, trouvée dans l'année 1822, et dont il donne une description détaillée dans l'ouvrage qu'il publia en 1824. Cet écrit, d'ailleurs intitulé Conjectures, etc., est une nouvelle preuve de l'impuissance où l'on est encore, vu le manque de secours, d'éclaireir les monumens de l'antique Italie. Quoique l'auteur ait pris sur lui de corriger assez souvent l'écriture et la ponetuation, il a en grande partie échoué dans sa tentative. On ne peut, d'après cet écrit, indiquer d'une manière précise à quel point en sont maintenant nos connaissances relativement à la langue étrusque; bien que Vermiglioli soit, jusqu'à présent. le dernier qui en ait fait l'objet de ses recherches: car on ne trouve guère dans son livre que la répétition de ce qui avait été dit avant lui, sauf quelques conjectures de peu d'importance. Cet antiquaire croit que l'inscription dont il s'agit est de celles qu'on nomme agraires, mais il n'est parvenu à déchiffrer que des noms de famille, qui encore ne sont pas exempts d'incertitude. On ne trouve dans son Essai aucune nouvelle règle d'explication qui soit fondée sur des bases solides, rien non plus qui puisse la faire regarder, avec quelque probabilité, comme une pierre de bornage. Une des plus grandes difficultés qui s'opposent à la lecture, réside dans l'absence des voyelles, et dans l'ignorance du moyen de les suppléer. Vermiglioli s'est aperçu, comme Lanzi, de cette suppression; celui-ci ne donne aucune règle pour combler le vide; l'autre donne une table de

voyelles plus étendue que son prédécesseur, et se contente de signaler l'omission, par ce dernier, de la lettre V, qui se voit sur les médailles de Populonia et de Vetulonia.

M. Ciampi cite quelques passages de l'ouvrage de Vermiglioli, asin de mettre le lecteur en état d'apprécier le jugement qu'il en porte. Il regarde comme chimériques plusieurs conjectures du savant de Pérouse : entr'autres celle qui se rapporte au mot achni, que renferme l'inscription. Selon Vermiglioli, ce mot est tronqué, et il est pour Achnis, dont il croit retrouver le primitif dans acns, qui se lit sur une urne découverte à Volterre. Suivant le même, acns est pour acnis, qu'il regarde comme une abréviation d'acnius, de même que Clodis et Octavis, qui se lisent dans plusieurs inscriptions, au lieu de Clodins et d'Octavius. Ce n'est pas tout : Acnius est une forme étrangère à la langue latine; le mot est donc tronqué: il faut le rétablir, et on en fait Acinius. Ainsi, comme on voit, Vermiglioli entasse conjecture sur conjecture pour arriver à un résultat que rien ne justifie. Nous ne pensons pas que M. Ciampi soit trop sévère, lorsqu'il traite de réveries et de chimères les assertions du savant pérousin. Celui-ci veut en outre que Acns ou Acinius soit le nom du mort dont les cendres sont renfermées dans l'urne de Volterre; mais cette urne porte aussi les noms d'Oreste, de Pylade de Clytemnestre, de Charon, etc.: en infèrera-t-on qu'elle contient aussi les cendres de ces personnages? Le système de Vermiglioli est donc insoutenable. Il n'a pas vu que les noms inscrits sur l'urne en question sont ceux des personnages représentés dans les bas-reliefs dont elle est ornée. M. Ciampi se voit obligé de conclure que, bien que personne, depuis Lanzi, ne se soit plus occupé d'antiquités étrusques que Vermigliofi, celui-ci n'a pourtant pas fait faire un seul pas à cette partie de la science archéologique.

M. Orioli, professeur à l'Université de Bologne, affirme qu'à l'exception de l'alphabet et de quelques noms propres ou communs, on ne connaît presque rien de la langue étrusque. Et, en effet, quelles règles certaines avons-nous pour la lecture grammaticale? Il est évident que les voyelles se supprimaient; soit, mais ce retranchement était-il abandonné au caprice des graveurs, ou bien suivait-on en cela la prononciation, ou un principe d'orthographe analogue à l'écriture massorétique des



Hébreux? nous n'en savons rien; et nous savons encore moins comment remplacer les lettres manquantes; or, sans cette connaissance, est-il possible de déchiffrer des mots incomplets et tronqués, de distinguer entr'elles les dissérentes parties de l'oraison? Quelques analogies d'articulation, des inductions tirées d'un petit nombre de mots connus, surtout par des inscriptions en deux langues, ne sauraient suppléer au défaut d'objets de comparaison, lequel se fait principalement sentir dans la langue étrusque. Nous n'avons guère d'autres monumens que des tombeaux; et l'explication de quelques épitaphes, dont on se croit sûr, ne nous garantit pas celle de toutes les autres. Les langues orientales et septentrionales n'ont été jusqu'à présent d'aucun secours pour l'intelligence des idiômes italiques; elles n'offrent que des données vagues et fugitives, insuffisantes pour trouver des analogies générales et constantes entre elles et celles dont l'origine leur est commune.

Dans cet état de choses, dit M. Ciampi, que reste-t-il à faire, sinon à étendre davantage les comparaisons, spécialement avec les langues de l'Asie et même avec celles du Nord, qui ont avec les premières une grande affinité, ayant été très-anciennement apportées d'Asie à l'époque des migrations des peuples nomades? si toutefois les conjectures formées à ce sujet sont fondées, et si l'on s'en rapporte aux analogies observées entre ces différens idiômes et qui s'accordent d'ailleurs, soit avec les faits historiques, soit avec les mélanges et les communications de peuples dont la réalité u'est pas douteuse, malgré le silence de l'histoire. Peut-être, vu la rareté des monumens écrits, cette comparaison ne scrait-elle pas très-fructueuse, mais le peu qu'elle produira sera toujours utile; ne fût-ce que pour essayer à se conduire là où le grec et le latin abandonneut l'investigateur, et pour voir si, outre ces deux langues, il en est d'autres qui se rapprochent de celles de l'antique Italie. Voilà précisément ce que ne veulent pas faire les partisans du système de Lanzi, tout en disant que les Étrusques étaient d'origine lydienne. Mais la colonie de Lydiens, qu'on suppose s'être établie en Étrurie, n'était point composée de muets; ces colons parlaient une langue, qui était celle de leur patrie, une langue asiatique, enfin. A cet argument de M. Ciampi, ses adversaires ne manquent pas de répondre que les Lydiens parlaient grec;

à quoi leur antagoniste réplique que la langue lydienne peut bien avoir concouru à la formation de celle des Grecs, qu'il est possible encore que, postérieurement, les Lydiens avaient parlé un grec barbare, comme l'atteste un ancien; mais que la langue des Lydiens et celle des Grecs ont toujours été différentes. M. Ciampi reconnaît, au reste, que sous le rapport des mœurs et des usages, il existait des traits de ressemblance entre les Lydiens, les Grecs et les Tyrrhéviens ou Étrusques; c'est ce que, d'après les écrivains de l'antiquité, ont prouvé quelques auteurs modernes, entr'autres celui auquel on doit un opuscule public en 1824, sous le titre d'Observations sur les systèmes modernes relatifs aux antiquités étrusques. Dans cet écrit, on se propose, entr'autres objets, de faire voir aux Lanziani combien il serait avantageux de comparer l'étrusque avec les idiômes slaves et illyriens, comme étant des branches de très anciennes langues de l'Asie. M. Ciampi, qui paraît goûter cet avis, fait luimême, sur l'inscription de Pérouse, quelques rapprochemens de ce genre, que l'espace ne nous permet pas de transcrire. Cette opération, qui n'aboutit d'ailleurs qu'à des probabilités que chacun peut contester, le conduit à l'interprétation conjecturale de quelques mots de ladite inscription, qu'il ne peut se résoudre à considérer comme appartenant à l'espèce de celles auxquelles on a donné l'épithète d'agraires.

11. De conjunctivo modo ejusque usu in lingua latina commentatio; par Ch. Ad. Thortsen. 156 p. in-8°. Copenhague, 1827; imprim. de Græbe.

L'auteur développe d'une manière philosophique, l'origine du subjonctif dans les langues, et cite les opinions des philosophes et grammairiens grecs et latins à ce sujet, ainsi que celles des grammairiens et métaphysiciens modernes. Quoiqu'il ne trouve pas convenable la dénomination latine de conjonctivus modus, il la conserve à cause de son ancienneté, et rejette les nouvelles dénominations inventées par quelques modernes pour ce mode. M. Thortsen s'occupe ensuite du latin seulement, et fait voir dans quelles circonstances cette langue admet et prescrit le mode subjonctif.

D.

12. CLASSICORUM AUCTORUM È VATICANIS CODICIBUS EDITORUM romus 121, complectens Ciceronis de Republică quæ supersunt; Gargilii Martialis de arboribus pomiferis; Sallustii historiarum, et Archimedis fragmenta; cum quinque tabulis æneis; curante A. Maio, Bib. Vat. præf. In-8° de 518 pag. Romæ, 1828. (London litterary Gazette; février 1829, p. 88.)

Voici une série d'auteurs parfaitement classiques. Le premier est Cicéron, de la République, aussi complet qu'il a été possible de se le procurer de nos jours, en le tirant des manuscrits, et en y ajoutant les divers fragmens cités par des auteurs connus. L'éditeur a revu depuis sa première édition le texte de Cicéron et celui de ses propres notes, et y a ajouté plusieurs fragmens inédits du grec Proclus, qui embellissent la République de Platon et qui égalent les passages de Cicéron. Le suivant est une pièce inédite de Gargilius Martial, des Arbres pommiers, extraite d'un manuscrit à Naples, et divisé en quatre sections, de l'amandier, du pécher, du coignassier, du châtaignier: vient ensuite un fragment précieux du troisième livre des ouvrages historiques perdus de Salluste, gravé avec grace et correction sur trois cuivres. Les précédentes éditions de ce fragment étaient très-mauvaises; il a été enfin rendu à sa pureté d'après deux très-anciens manuscrits du Vatican. Le volume est terminé par quelques théorèmes en grec tirés de l'ouvrage d'Archimède sur les corps flottans dans l'eau, qui avait été publié en latin par Commandini; mais le texte grec périt sans voir le jour; car celui du français Rivaut est de sa propre composition. Nous retrouvons ici des fragmens de ce texte grec perdu. Fr. L.

13. Julii Cæsaris commentarii etc., ad optimorum librorum fidem editi cum variarum lectionum delectu; curavit Antonius Baumstarr. Petit in-8°. 3 vol. 1828. Stuttgard.

Cette édition de César fait partie de la jolie collection de classiques latins confiée à la direction de M. Zell, auquel on doit déjà tant et de si utiles travaux. M. Baumstarr loue dans sa préface ce qu'a fait pour la ponctuation et la coupure des phrases un de ses prédécesseurs, M. Daehn, et déclare qu'il le suit en beaucoup de choses, et que, pour la correction du

texte, il a changé en plusieurs endroits les leçons reçues, tantôt sur la foi de manuscrits, tantôt pour obéir aux lois de la grammaire, tantôt enfin parce que la nature des choses semblait l'exiger. N'ayant point de vieilles éditions à sa disposition, il a emprunté leurs variantes à d'autres et principalement à Oudendorp. Il regrette assez de n'avoir pas possédé le César de M. Lemaire qu'il ne cite que d'après Daehn. Il y a une courte vie de César extraite du livre de Ætate latince linguœ. Le papier et l'impression ne laissent rien à désirer, et quant au travail du philologue, on peut dire qu'il est exact, consciencieux et par conséquent utile. Les notes sont purement relatives aux leçons sans explications historiques ni géographiques. Il serait à désirer qu'une édition de César s'enrichît de simples notes sur ce que l'archéologie a obtenu de résultats depuis les recherches ordonnées en 1817, sur nos antiquités nationales: on pourrait en peu de mots fixer beaucoup d'incertitudes. Il est ridicule, quand dix années de travaux utiles ont produit des connaissances nouvelles, d'aller toujours puiser aux mêmes sources. On sent bien que ce reproche ne s'adresse pas à M. Baumstarr, et que ce travail ne pouvait être dans ses intentions, ni dans les intéréb de ceux pour lesquels il a écrit; mais qu'en France on nous répète toujours que Magetobrie est Porentrui ou Montbéliard, qu'on s'égare à chercher le champ de bataille de César et d'Arioviste au bord du Rhin, que l'on ne venille pas se départir d'une mauvaise leçon, pour ne pas abandonner une détestable géographie, voilà ce qui est impardonnable. La maison Treuttel va, dit-on, publier de nonveau les auteurs de la collection de Deux-Ponts dont il n'y a plus d'exemplaires dans le commerce. Le César est du nombre ; c'est une belle occasion de redresser ce tort. Les Mémoires des Antiquaires de France, ceux qui ont été communiqués à l'Institut, enfin ceux de la Société des antiquaires de Normandie fournissent d'amples renseignemens à qui veut les mettre à profit, et quiconque les néglige est par-là même au-dessous du niveau de la science. P. DE GOLBÉRY.

^{14.} Institut ROYAL DE FRANCE. — Jugement sur le Concours de 1829 et programme du prix pour l'année 1830.

La Commission chargée d'exécuter la fondation faite par le comte de Volty avait proposé pour sujet du prix qu'elle de-

vait adjuger le 24 avril 1829, l'Analyse raisonnée du système grammatical de la langue basque.

Parmi les mémoires envoyés au concours sur cette question, 3 surtout ont fixé l'attention de la Commission. Le n° 1, ayant pour épigraphe: Chaque langue a son génie, son éloquence, sa poétie, et, si j'ose ainsi parler, ses talens particuliers. Fénelon. Le n° 3, avec cette épigraphe: Cantabrum indoctum jugaferre nostra. Horat, Od. ad Sept. Et le n° 5, portant pour épigraphe: Les dialectes variés du langage humain sont autant de rayons par lesquels se réfléchit le soleil qui éclaire notre intelligence.

La Commission a trouvé, dans le mémoire nº 1, une méthode judicieuse, des vues saines, une connaissance approfondie du sujet. L'auteur paraît posséder la langue dont il expose le système grammatical: il en parle avec précision et lucidité. On a particulièrement lieu d'être satisfait de la manière dont il explique la conjugaison des verbes basques; et ce point était tout à la fois un des plus importans et des plus difficiles de ceux qu'il avait à traiter. La Commission a adjugé le prix à ce mémoire. L'auteur est M. Darricot, prêtre, supérieur du grand séminaire de Bayonne, département des Basses-Pyrénées.

Les mémoires inscrits sous les nºs 3 et 5 se recommandent par des genres de mérite différens. On remarque dans le n° 3 un graud nombre d'observations et de détails grammaticaux propres à faire juger les procédés en usage dans l'idiôme basque. On peut considérer cette partie du travail de l'auteur comme offrant les matériaux d'une bonne grammaire. Il en faudrait élaguer une foule de rapprochemens étymologiques, tous plus ou moins hasardés, qui remplissent les premiers chapitres, et auxquels la Commission ne saurait accorder son approbation. Le n° 5, écrit en latin, contient beaucoup de recherches profondes et des considérations d'un ordre élevé sur la philosophie grammaticale. Le point de vue d'où l'auteur a cousidéré son sujet l'a conduit à des comparaisons qui attestent un esprit exercé aux méditations et aux recherches sur la métaphysique des langues.

La Commission a arrêté qu'il sera fait mention honorable des mémoires n° 3 et n° 5.

Elle propose pour sujet du prix qu'elle décernera dans la séance du 24 avril 1830, d'examiner quels sont les caractères logiques ou grammaticaux qui distinguent le nom verbal et les adjectifs verbaux, de l'infinitif et des participes, considérés comme modes du verbe, dans les langues où ces différentes catégories de mots existent concurremment. Les concurrens devront, par exemple, rechercher si elles différent entre elles, soit par un plus ou moins grand degré d'abstraction, soit par quelques idées accessoires, ou simplement par l'influence qu'elles exercent sur leurs complémens, ou enfin par plusieurs de ces caractères réunis. Les théories devront être appuyées sur des exemples précis et variés qui ne donnent lieu à aucune équivoque.

Le prix sera de 1200 francs.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, seront reçus jusqu'au 1^{er} janvier 1830.

15. LANGUE BASQUE.

Il vient de paraître à St.-Sébastien, chez l'imprimeur Barroja, une lettre de D. Juan Ignacio Iztueta à D. Juan José Moguel, prêtre, sur une brochure intitulée: Plauto Bascongado, écrite par le R. P. Fr. Bartolomé de Sta-Teresa, et publiée par D. J. J. Moguel. L'auteur de cette lettre réfute quelques passages du Plauto Bascongado relatifs à plusicurs de ses ouvrages et au Manuel de la langue basque de M. Lécluse. Cette lettre se trouve aussi à Bayonne, chez Cluzeau, libraire. (Gaceta de Bayona; 25 mars 1829.)

- 16. Lettres inédites de S'-Jérome et du pape Damas.
- * Beatissimo Papæ Damaso Imenonimus. Gloriam sanctitatis tuæ nostra humilitas deprecatur, et secundam apostolicæ sedis auctoritatem, quá cognovimus gubernari per tuam sanctitatem, hoc enim precamur, ut actus gestorum à beati Petri apostoli principatu usque ad vestra tempora quæ gesta sunt in sede tuá nobis per ordinem enarrare digneris. Quatenus nostra hamilitas sentire cognoscat, qui meruit episcoporum supradictæ sedis martirio coronari, vel qui contra canones apostolorum excessisse cognoscatur. Ora pro nobis beatissime Papa. »
 - " DAMASUS EPISCOPUS URBIS ROME INTRONINO SALUTEM. GRU-

det Ecclesia tuo fonte jam saciata, et amplius sitit curiositas temporum sacerdotalis, ut quod dignum est cognoscatur, et quod indignum est respuatur. Tamen quod gestum est, quod potuit repperire nostræ sedis studium, ad tuam caritatem gaudentes direximus. Ora pro nobis ad sanctam resurrectionem frater et copresbyter. Vale in Christo domino nostro. Data decimo kalendarum junii. — Accepta VI KL. octobris; missa de Româ Iherosolimam. »

Un manuscrit sur vélin, de l'abbaye de Marchienne, et qui remonte au XII^e siècle, contient différentes pièces historiques. Son intitulé annonce un traité de gestis Françorum Ihetusalem expugnantium, mais on y trouve aussi une chronologie des papes depuis St. Pierre jusqu'à Alexandre III. C'est en tête de ce manuscrit que sont transcrites les deux lettres que nous publions et qui ne sont point comprises dans la dernière édition qui a été faite des ouvrages de St. Jérôme. C. F.

17. DE GALLIGI SERMONIS CUM GRECO CONVENTENTIA; par le prof. ARTAUD. Programme d'invitation à l'examen public du cellège roy. français. 33 p. in-4°. Berlin, 1826; Starke. (Jahrbücher der Philologie; vol. II, cah. 2.)

L'auteur, qui est professeur au collége français à Berlin, trouve les causes de la concordance du grec et du français dans le langage que parlait la colonie grecque à Marseille, dans l'étude générale que l'on faisait en France des œuvres d'Aristote depuis le XI^e siècle, enfin dans l'établissement d'un empire latin en Orient, où la langue grecque était dominante. M. Artaud fait remarquer que beaucoup de noms de plantes, d'arómes, de pierres fines, d'animaux, etc., ont passé, par ce dernier motif, du grec dans le français.

Dans la 1^{re} section, l'auteur examine la ressemblance des deux langues dans diverses parties du discours. Il retrouve presque toutes les diphthongues grecques dans le français, ainsi que les apostrophes, les élisions, les intercalations de lettres euphoniques, la substitution des voyelles et consonnes, les élipses de mots. Dans la seconde partie, l'auteur donne par ordre alphabétique une liste d'expressions et de tournures qui se ressemblent dans les 2 langues, par ex. ἐπεδαλείες την κεφαλην tu perdras la tête: αγειν πενθες, mener le deuil, ἀγειν ἐπε βῆμα, tra-

duire devant un tribunal, etc. On fait observer à l'auteur dans le journal philologique qui nous fournit cet article, que, dans un grand nombre d'exemples cités par l'auteur, la ressemblance entre le français et le latin est encore plus évidente que celle entre le français et le grec.

D-c.

18. TABLEAUX ANALYTIQUES DES ÉLÉMENS DU LANGAGE FRANÇAIS, ou Recueil de toutes les manières de représenter les sons et les articulations au commencement, au milieu et à la fin des mots; ouvrage présenté au Conseil royal de l'instruction publique; par M. MIALLE. Broch. in-8° de 35 pp. Paris, 1829; Sautelet et Mesnier.

L'auteur de cet opuscule est déjà connu par la publication d'une nouvelle méthode de lecture qui a obtenu l'approbation de l'université. Dans la brochure que nous annonçons, il établit une comparaison entre la langue parlée et la langue écrite. Ces tableaux seraient, s'il en était besoin, une preuve manifeste de l'irrégularité de notre orthographe, irrégularité qui tient à une foule de causes, et qui, de nos jours, a engagé quelques novateurs imprudens à porter une main hardie sur notre système d'écriture.

M. Mialle parcourt toutes les positions où peuvent se trouver les sons articulés de la langue française, c'est-à-dire toutes les combinaisons de lettres dans la prononciation desquelles peut entrer chacun de ces sons. Ainsi, le son a peut se rapporter à 24 combinaisons différentes; le son an peut se trouver dans 36, et le son è dans 46 assemblages de lettres. Dans le tableau relatif à ce dernier son, nous observons un double emploi, ou même une inconséquence; après l'avoir peint par ai, l'auteur le représente encore par oi : il fallait, ce nous semble, opter pour l'une ou l'autre manière d'écrire : la première était la plus convenable; car, selon l'usage aujourd'hui dominant, le son è ne se trouve pas plus dans Anglais que dans Chinois. Nous remarquous aussi une omission dans le tableau des combinaisons de lettres représentant le son o : l'auteur a oublié d'y faire entrer eo qui se prononce comme o dans geole et ses dérivés.

L'ouvrage de M. Mialle fait voir ce qu'il faudrait ajouter de lettres à l'alphabet pour représenter tous les sons que comprend la langue française. L'auteur conclut qu'il est impossible d'établir une loi ou règle générale pour la lecture, puisque sur trente articles qui composent son recueil, il ne s'en trouve pas deux qui se ressemblent. On voit que c'est une critique indirecte de la statilégie; et, afin qu'on ne s'y méprenne pas, M. Mialle cite deux passages extraits du traité de cette méthode de lecture, qu'il regarde comme impraticable.

19. DE ROBERTI WACII CARMINE QUOD INSCRIBITUR BRUTUS, dissertatio; par Levin Abrahams. 126 pag. in-8°. Copenhague, 1828; imprim. de Seidelin. (Dansk Litteratur Tidende; 1828, n° 51.)

Robert Wace, poète normand du 12^e siècle, a composé deux grands poèmes ou romans en vers français: l'un, Roman de Rou, a été récemment publié à Rouen, et nous en avons rendu compte; l'autre, Roman de Brut, est encore inédit, et dans le fait il est moins important que le premier. Dans le Roman de Brut, Robert Wace ne paraît avoir fait autre chose que mettre en vers la chronique sabuleuse des Bretons, par Geossroi de Monmouth. M. Abrahams, qui se propose de publier le Roman de Brut en entier et qui en fournit un échantillon dans sa dissertation, cherche à donner une idée plus élevée du mérite du poète normand : selou M. Abrahams, Robert Wace est nonseulement poète, mais aussi historien dans son second roman: cependant on ne trouve dans la dissertation aucune preuve que Robert Wace ait puisé dans d'autres sources que dans la chronique fabuleuse de Geoffroi de Monmouth. Du reste, M. Abrahams se livre à des recherches intéressantes sur le style, la poésie et la langue française du temps de Wace.

20. Le Ménestrel, poème en deux chants; par James Beattle, L. Z. D., avec un Essai sur la vie de l'auteur, une Notice sur Macheth, etc.; traduit de l'Anglais par M. Lourt. 2º édition. In-18 de 213 pages; prix, 3 fr. 50. Paris, 1829; Roret.

James Beattie, né à Kincardineshire, en Écosse, d'un père qui était un peu au-dessus de la classe des paysans d'Angleterre, fit d'excellentes études, grâce à la sollicitude éclairée de l'auteur de ses jours, et parvint à la dignité de professeur de philosophie morale au collége d'Aberdeen, puis professeur au col-

lége Marischal. Il a publié un poème intitulé: le Jugement de Pâris, un Essai sur la nature et l'immutabilité du Vrai opposé aux Sophistes et aux Sceptiques, des Dissertations morales et critiques (in-4°), une Théorie du langage, les Évidences de la religion chrétienne (2 vol in-8°) et le Ménestrel, poème qui sait l'objet de notre article, et dont la première partie parut en 1771. La présace de ce poème indique l'objet que son auteur s'est proposé. « Son dessein a été de décrire les progrès d'un génie poétique né dans un siècle encore sauvage, qui jette ses premiers seux, au gré de l'imagination tempérée par la raison, qui ensin est parvenu à la perfection du Ménestrel quand il parcourt le globe. C'est un poète, un musicien errant, caractère, qui, d'après l'opinion de nos aïeux, était non-seulement respectable mais sacré. »

La réputation de ce poème est faite depuis long-temps en Angleterre, où elle acquit à son auteur l'amitié de plusieurs des hommes de lettres les plus distingués de l'époque, entr'autres du célèbre Johnson. Elle pouvait donc à bon droit tenter le talent d'un traducteur, et M. Louet, celui dont nous annonçons aujourd'hui le travail, en a public une première édition en 1814. Depuis (du moins à en juger par l'époque de la publication), M. de Châteaubriand a traduit le premier chant et M. B. Aug. Soulié le second chant de ce même poème, et ces deux traductions ont été insérées dans les Tablettes romantiques de 1824; ensîn, en 1824, M. Aignan, de l'Académie française, a inséré dans la Bibliothèque étrangère d'histoire et de littérature ancienne et moderne une nouvelle traduction du Ménestrel. Ces trois traductions, comme celle de M. Louet, sont en prose; mais le texte anglais accompagne cette dernière et la rend plus propre à servir de guide aux jeunes gens qui se livrent à l'étode de cette langue, et chez lesquels d'ailleurs elle peut contribuer à faire naître la conscience de leurs forces, en les engageant à s'élancer dans de nobles carrières ou à rester dans les situations de la vie où la Providence les a placés, selon les dispositions diverses que la lecture du Ménestrel pourra provoquer en eux.

Le traductour a fait précéder ce poème de la ballade bien connue des *Enfans dans la forét*, dont M. Edmond Géraud a publié une heureuse imitation en vers dans le volume des Annales romantiques que nous avons déjà cité.

E. H.

21. Kleine historische und Philologische Schriften. Opuscules historiques et philologiques; par B. G. Niebuha. Première collection; avec une carte géographique. Un vol. gr. in-8°. Bonn, 1828; Weber. (Leipzig. Literat. Zeitung; mars 1828, n° 287, p. 2296.)

Voici la table des matières de ce recueil.

Vie de C. Niebuhr. — Introduction au cours d'histoire romaine. — De l'époque où vécut Scylax de Karianda, auteur du Périple, de la géographic d'Hérodote, avec une carte. — Observations sur les scènes prétendues intercalées dans Plaute. — De l'avantage que l'histoire a tiré de la traduction arménienne de la chronique d'Eusèbe. — Deux auteurs classiques, latins du troisième siècle de l'ère chrétienne (avec une inscription). — Investigations sur l'histoire des Scythes, des Gètes et des Sarmates. — De l'époque de la seconde moitié de l'inscription d'Adulis. — Observations sur le second livre de l'OEconomi d'Aristote. — Esquisse de l'histoire de l'accroissement et de la décadence de l'ancienne ville de Rome, et du rétablissement de la nouvelle. — Du siècle où vécut Lycophron l'obscur. — De la guerre chrémonidienne. — De l'Hellenica de Xénophon, avec un appendice.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

22. ARCHÆOLOGIE UND KUNST. — L'Archéologie et l'art. Ouvrage périodique publié conjointement avec plusieurs amis de l'archéologie, nationaux et étrangers; par C. A. Boetticer. Vol. I, cah. xxx et 227 pag. In-8° avec 4 pl. Breslau, 1828; Max.

C'est un nouveau recueil entrepris par l'infatigable vétéran de l'archéologie en Allemagne, M. Bœttiger, qui ne cesse de travailler à répandre le goût de l'archéologie par les ouvrages périodiques, et qui trouve toujours des savans disposés à la seconder. Le 1^{er} cahier contient 6 grands morceaux et beaucoup de courtes notices. Voyons d'abord les principaux articles.

1º Dioscoride et Solon. A la fin de l'article, qui a 55 pages, on avertit qu'il sera question de Dioscoride et Solon dans un

autre article; pour celui-ci, c'est une introduction, dans laquelle M. Kochler, conseiller-d'état russe, traite des pierres gravées qui portent le nom des artistes. L'antiquaire de Pétersbourg distribue à pleines mains le blâme et la critique; à l'entendre, tous ceux qui ont publié des recueils de pierres gravées, depuis Stosch jusqu'à Millin et Visconti, ont commis des bévues incrovables: Stosch était un faussaire qui voulait faire passer pour antiques des pierres qu'il avait fait fabriquer, et qu'il envoyait dans plusieurs villes d'Europe pour les mieux accréditer. Mariette, dont le travail a d'ailleurs du mérite, a loué de prétendus camées qui évidemment sont modernes. Bracci, malgré les 114 planches de son ouvrage, n'a point servi l'art; Amaducci est pitovable; le travail que Visconti entreprit pour l'ouvrage de Millin, est plein de fautes, et ce que Millin y a ajouté ne vaut pas mieux, etc. Après avoir jugé avec cette rigueur les travaux de ses devanciers, M. Kæhler procède à l'exposition des résultats de ses recherches, L'auteur est d'avis et s'esforce de prouver successivement que les mots inscrits sur les pierres gravées et qui ont été fréquemment pris pour les noms des artistes graveurs, indiquent : 1º le sujet qu'on a voulu représenter; ou 2º ils sont une exclamation relative au sujet; ou 3º ce sont les noms de ceux qui ont fait don de la pierre gravée à un temple; ou 4° ceux des possesseurs du bijou; ou enfin 5° ce sont des inscriptions difficiles à expliquer, mais qui ne contiennent point le nom du graveur. M. Kæhler fournit des exemples de tons ces cas. Une pierre gravée du cabinet impérial de Pétersbourg, représentant Antinous sous la forme d'Harpocrate, porte le mot de EAAHN, que Mariette, Stosch, Lachau, Leblond, Bracci, Millin et Visconti ont pris pour le nom du graveur. M. Kæhler prétend qu'un artiste du temps d'Adrien n'a pu s'appeler EAAHN, attendu qu'il n'y a pas d'exemple d'un nom de héros antique grec, adopté dans la suite comme nom propre par les individus. EAAHN est ici pour Danvisco, et veut dire que l'artiste a représenté ici l'Harpocrate grec, le dieu du silence et de la discrétion. Une carniole avec une tête de femme coiffée selon la coutume du temps d'Adrien porte le mot AN-TIOXIC; Bracci a vu dans ce mot celui d'un graveur Antiochus. M. Kæhler n'hésite pas à regarder le mot Antiochis comme étant le nom de la semme qui a possédé la pierre pré-

cieuse, et qui peut-être y a fait graver son propre portrait. Il soutient de même que le mot de NICOMAC (Nicomaque) qu'on lit sur une Sardoine appartenant au duc de Marlborough, et représentant un Faune dans l'attitude de la méditation, indique. non pas le nom du graveur, ainsi que l'ont cru Stosch, Winckelmann, Lippert, Bracci, Raspe, Millin et Visconti, mais celui du possesseur. Dans le cabinet du roi des Pays-Bas se trouve une copie du même sujet avec le même non, M. Kæhler ne peut assez exprimer son étonnement de ce que Visconti a pris la tête d'Hercule barbu pour un ouvrage de l'artiste ancien Admon, à cause des 2 lettres AA gravées sur cette pierre, et que le même antiquaire ait attribué à Épitynchanos une belle carniole du chev. d'Azara, uniquement à cause du mot EIII qu'il y a lu. Si ceux qui passaient pour les chess de l'art archéologique montraient tant de crédulité et de défaut de jugement, s'écrie M. Kochler, que ne faut-il pas penser de ceux qui les suivent? Dans les notes sur ces exemples, M. Kæhler trouve encore moyen de corriger une demi douzaine d'autres savans qui, selon lui, sont tous en défaut en voulant expliquer on commenter des sujets et inscriptions de pierres gravées.

Sur le pentagramme appelé pied des Druides; par le proses. Lange; avec 2 pl. Un passage du Faust de Gœthe, où il est question du pouvoir magique du pentagramme, appelé dans l'allemand du moyen âge pied de Druide (Drudensus), a engagé l'auteur à rapprocher de la croyance répandue en Allemagne les superstitions de l'antiquité. Il fait voir que le pentagramme on pentagone ou pentalpha était un des symboles de la secte de Pythagore; il paraît qu'il désignait la santé; chez les Allemands du moyen âge aussi, on y attachait des idées de santé, d'éloignement de maux, etc. M. Lange reproduit plusieurs médailles de l'antiquité et du moyen âge où le pentagramme est figuré. L'auteur ne doute pas que les Druides ne s'en soient servis pour leur culte.

Sur les fragmens de la liste des sacra argeorum de Varron; par le prof. K. O. Müller. On appelait à Rome argei d'anciens lieux sacrés, loca sacra, dedicata, au nombre de 27, disséminés dans les 4 régions de la ville, telles qu'elles avaient été circonscrites du temps du roi Servius. Selon un vieil usage, les pontifes y exerçaient, le 17° et le 16° jour avant les calendes d'avril,

G. TOME XII.

diverses cérémonies religieuses. Il existait une vieille liste de l'emplacement de ces argei ou sacra argeorum; Varron en a donné un fragment en vieux latin difficile à comprendre. C'est de ce fragment que M. Müller donne d'abord le texte, pais la traduction et le commentaire. Pour ne citer qu'un échantillon du texte, on lit au commencement du fragment : Cerolienses quarticeps circh Minerviumque in Coelio monte itur, in tabernota est. M. Müller traduit ainsi qu'il suit : Ceroliensis (mont Cérolien), 4º sauctuaire, dans le voisinage du temple de Minerve, là où le chemin se dirige du mont Célius à la petite Taverne. Les mots terciceps, quarticeps, quinticeps, sexticeps, qu'on lit dans le fragment, et qui indiquent les nombres ordinaux 3e, 4e, 5e, 6e, sont de vieilles terminaisons latines qui se perdirent dans la suite; les Latins ne conservèrent que le mot princeps. Il ne paraît pas qu'avant M. Müller le fragment conservé par Varron ait été expliqué avec autant de sagacité. L'auteur a ajouté une petite carte topographique pour indiquer les positions des argei.

Sur le recueil de monumens antiques du prof. Gerhard. Cet atticle est de M. Gerhard même et expose les motifs qui ont guidé l'auteur dans l'arrangement et l'interprétation des monumens dont il a rapporté les dessins de l'Italie, et qu'il a entrepris de publicr. Toutefois son exposition ne s'étend que sur les 2 premiers cahiers de son recueil, qui ont paru chez Cotta à Stuttgard, et qui comprennent chacun 20 planches. Elles représentent des monumens mythologiques, par ex. deux divinités, probable ment Jupiter et Junon, figurées sur une terre cuite de Samos. deux divinités féminines, probablement Cérès et Proserpine, représentées sur des monumens trouvés à Préneste, renommés par son culte de Cérès et de Bacchus, et surtout de la Fortupe. M. Gerhard regarde la célébration de ce culte, attesté par un grand nombre d'inscriptions votives, comme une répétition des mystères d'Éleusis. A ce sujet, l'auteur rapproche plusieurs monumens anciens qui tous représentent une double divinité féminine. M. Gerhard a donné aussi un dessin des figures du beau vase étrusque de la collection de Koller, qui se rapportent à la fête des Panathénées. Sur les autres planches du 1er cahier, on remarque la procession figurée sur le puits d'un temple de Corinthe, une image de Cérès, provenant du cabinet du prince Spinelli, à Naples, et trouvée, à ce qu'il paraît, à Pestum. L'auteur promet avec les livraisons prochaines le prodrome de son texte explicatif. Nous apprenons dans une note ajoutée par l'éditeur, que M. Gerhard projette encore d'autres grands ouvrages archéologiques. Il a fait avec M. Platner, agent de la cour de Saxe à Rome, une description du musée du Vatican, et avec M. Panofka, une description des monumens figurés conservés à Naples. De plus, il coopère à la topographie de l'ancienne Rome, qui formera plusieurs volumes, et il annonce un recueil des images mystérieuses grecques, dans le format des tombeaux de Canosa, de Millin.

Hereule ravisseur du trépied, figuré sur les monumens anciens; par Fr. Passow. L'auteur rapporte d'abord la fable de l'enlèvement du trépied sacré de Delphes par Hercule, telle qu'elle nous a été conservée par Apollodore, ainsi que les versions de la même tradition contenues dans les œuvres de Pausanias. Pindare, Hygin et Servius. Il passe ensuite aux monumens décrits par Pausanias, qui se rapportaient à cette fable, puis il en fait connaître 11 à 12 autres qui se sont conservés jusqu'à nos jours; dans ce nombre, il y a 6 anaglyphes; 2 pierres gravées et 2 peintures de vases. L'auteur ne compte point une statue d'Hercule déterrée à Ostie, dans les attributs de laquelle Visconti a cru reconnaître le trépied. Selon M. Passow, l'attribut n'est pas assez bien conservé pour qu'on puisse en déterminer la signification. M. Passow décrit tous les autres monumens, surtout un des vases grecs publiés par Millingen, et un candelabre du musée de Dresde, sur lequel la fable est représentée. En comparant tous ces monumens, M. Passow arrive à ce résultat, qu'il paraît qu'un seul et nième type ancien a servi de guide aux artistes anciens qui ont représenté la fable de l'enlèvement du trépied de Delphes, et qu'ils n'ont varié que dans les accessoires, notamment dans la localité.

Sur deux groupes représentant la lutte d'un Satyre et d'un hermaphrodite, dans la galerie des antiques à Dresde 3-par le prof. O. Müller. Les deux groupes paraissent être des copies d'un autre plus ancien. M. Müller indique d'autres copies avec quelques modifications; l'une au musée britannique (mutilée), et l'autre dans la collection particulière de Blundell à Ince, près de Liverpool. Une note ajoutée par H. Hase, inspecteur de la

Digitized by Google

galerie de Dresde, fait présumer qu'il a existé et qu'il existe peut-être encore d'autres répétitions du même sujet.

Nous indiquerons rapidement les articles moins étendus, réunis à la sin du volume. - Sur le prétendu tombeau de Psammuthis en Égypte, ouvert par Belzoni. M. Heeren réfute Belzoni en citant un passage d'Hérodote, liv. II, chap. 169, où il est dit que les ancêtres du roi Apries (Psammétique, Neko et Psammis ou Psammuthis) furent déposés dans les tombeaux royaux de Saïs; ainsi le tombeau ouvert par Belzoni dans les sépultures royales de Thèbes ne peut pas avoir contenu les restes de Psammuthis. Dans les représentans de diverses nations figurées sur les murs dudit tombeau, M. Heeren voit, non pas des prisonniers, mais des envoyés ou députés qui rendent hommage au roi d'Égypte, peut-être à Aménophis II que les Grecs appellent Memnon. — De la falsification des médailles; par le conseiller aulique Becker, lettre de M. Cattanco, directeur du cabinet de médailles à Milan. On sait que Becker, conseiller aulique dans le petit état d'Ysenbourg, a contrefait et mis en circulation de fausses médailles pendant environ 25 ans, et qu'à la fin il a offert de vendre à quelque cabinet la collection de ses coins, au nombre de 600. Quelques savaus, entre autres M. Dorow, ont conseillé aux gouvernemens allemands de les acheter. En attendant, il est probable que la fraude se continue; sculement, comme le secret est trahi, les numismates cessent d'être pris dans le piège. — Sur le musée égyptien de Charles X; par le prof. Sevffarth. C'est apparemment par distraction que M. Sevffarth, en parlant des antiquités égyptiennes à Paris et des savans qui s'en occupent, ne nomme point M. Champollion jeune. qu'il voyait tous les jours et de qui il a reçu un si bon recueil - Recucil d'antiquités égyptiennes de Demetrio Papendriopulo à Rome; par le D' Dorow. Le grec Papendriopulo s'est déterminé à faire graver les monumens de sa collection, et à les publier avec un texte de P. Visconti. Cette collection est la 3° formée par le même spéculateur; il s'y trouve des cercueils de momies, des statues de basalte, granite et albâtre, des scarabées, etc. - Des monumens d'arts élevés à Munich. Mélanges archéologiques. M. Bættiger promet pour le 2e cahier une série d'éclaircissemens sur l'ancien Tarquinium, par O. Müllen, et sur les peintures des grottes de Corneto, par M.

Raoul-Rochette, et une dissertation de l'évêque Münter sur des médailles d'Alexandrie.

D-c.

- a3. Gairchenlands Scriffsteller, etc.—Écrivaius et hommes célèbres de la Grèce, dessinés d'après l'antique. 1^{re} livraison, n^{os} 1 à 8 : Homère, Platon, Euripide, Démosthène, Périclès, Pythagore, Antisthène, Épiménide. Gr. in-4°. Leipzig; Koehler.
- 24. Roms Schrifsteller, etc. Écrivains et hommes célèbres de Rome, dessinés d'après l'antique : 1^{re} livraison, n° 1 à 8 : Mécène, Virgile, Térence, Cicéron, Sénèque, Perse, Appulée, Germanicus. Grand in-4°. Leipzig, 1828; même libraire (*Iena. allg. Litterat. Zeitung*; supplém.; n° 96, p. 378.)

Cct ouvrage se recommande par l'exécution brillante du dessin et de la gravure. Chaque cahier contient l'indication des ouvrages d'après lesquels les bustes ont été dessinés, et lorsque les dessins ont été exécutés sur des médailles ou des pierres précieuses. Les lieux où elles se trouvent sont désignés. De courtes notices biographiques sont jointes aux bustes des écrivains.

25. Les auines de Pompéi, dessinées et mesurées par Franç. Mazois, architecte, pendant les années 1819 à 1821. xxive livraison, avec 6 pl.; prix, 20 fr. Paris, 1828; F. Didot.

26. Antiquités de Pompér.

- M. RAOUL-ROCKETTE vient de lire, à l'Académie des Inscripcriptions et à l'Académie des Beaux-Arts, un Mémoire concernant les fouilles les plus récentes d'Herculanum et de Pompéi. En voici le texte :
- Les fouilles qui se poursuivent à Herculanum et à Pompéi, produisent de jour en jour les résultats les plus importans, et donnent lieu à des espérances encore plus brillantes pour la suite de cette opération. On est en train de découvrir à Herculanum une habitation magnifique, dont le jardin, entouré de colonnades, est le plus grand qui ait encore été trouvé. Quelques-unes des peintures dont ce portique est décoré, sont aussi du plus haut intérêt. On y distingue, entre autres sujets mythologiques, Persée, qui tue Méduse avec le secours de Minerve; Mercure, occupé à endormir Argus, pour lui ravir la belle Io,

sujet infiniment rare sur les monumens de l'art; Jason, le dragon et les trois Hespérides. Mais ce que cette maison a offert de plus remarquable, ce sont quelques bas-reliefs d'argent, fixés sur des tablettes elliptiques de bronze, et représentant Apollon et Diane. Une foule d'autres objets, de meubles et d'ustensiles d'un goût exquis, ajoutent encore à l'intérêt qu'offre la découverte de cette belle et riche habitation.

« Mais, en fait de peintures antiques, il paraît que rien n'approche du mérite de celles qui ornent la maison découverte en dernier lieu à Pompéi. La certitude acquise par les fouilles précédentes, que la partie où l'on travaille actuellement, est le plus beau quartier de cette antique cité, se trouve confirmée, au-delà de toute attente, par l'ampleur de l'habitation dont il s'agit, par l'abondance et la perfection des peintures dont elle est decorée; en voici la description succincte. On trouve d'abord, sur le devant, l'atrium toscan, membre ordinaire, et, pour ainsi dire obligé, des habitations de Pompéi. Cet atrium est entouré de petites chambres très-agréablement décorées, d'où l'on passe dans un petit jardin, autour duquel sont pareillement disposés des appartemens à l'usage des hôtes de la maison. A la gauche de l'atrium, se trouve un passage qui conduit à d'amples portiques, soutenus par des colonnes peintes en ronge, et embellis, jusqu'à profusion, de tout ce que l'antique peinture nous a conservé de plus exquis et de plus gracieux.

Parmi ces tableaux, on remarque surtout les compositions suivantes: Médée, méditant le meurtre de ses enfans qui jouent innocemment aux dés, tandis que leur pédagogue, trop églairé sur le danger qui les menace, semble, à peu de distance, gémir du sort qui les attend; les fils et les filles de Niobé, assuitis des traits vengeurs d'Apollon et de Diane, composition pleine de mouvement et de variété; Méléagre, partant pour la chasse du sanglier de Calydon; Persée délivrant Audrumède; une hacchante; des muses, et, parmi ces objets tragiques ou aévères, des représentations grotesques, telles que celle d'un aygnée qui fait danser un singe, et des peintures de fruits et d'animeux, exécutées avec un goût exquis.

Ces portiques servaient uniquement pour les promenades; ils enferment un petit jardin, au centre duquel est un hacsin en l'en nourrissait des poissons, et dans le fond se trouve un vaste suivieur.

Le gynécée, ou partie de l'habitation réservée aux femmes, consiste en un péristile, pareillement ceint de portiques, entouré de petits appartemens, où se déploie un luxe de peintures, toutes du premier ordre. Castor et Pollux, dieux hospitaliers, sont dépeints de chaque côté de la porte d'entrée; les autres principaux sujets qui s'offrent ensuite sont : Écho et Narcisse; Endymion, Achille enfant, plongé dans le Styx par sa mère Thétis; Mars et Vénus; Saturne; Orphée; Cérès; Mars pacifique, Jupiter hospitalier, et un groupe d'un satyre et d'un hermaphrodite, peinture classique.

- « L'exèdre, qui est le membre le plus important de l'habitation, est décoré d'admirables peintures, représentant des bacchantes d'une beauté incomparable; Achille, tirant le glaive contre Agamemnon, et retenu par Minerve, sujet qui semble avoir eu, pour les habitans de l'antique Pompéi, un intérêt tout particulier, puisqu'il s'est déjà rencontré, mais exécuté d'une manière médiocre, parmi les peintures du temple de Vénus, sur le forum; Achille, déguisé en femme, et reconnu par Ulysse à la cour de Lycomède; Ulysse, mendiant, recevant les secours du fidèle Eumée. Il paraît que le style de ces derniers tableaux est supérieur à tout ce qu'on connaît de la peinture antique. On passe enfin dans un troisième jardin, aussi entouré de colonnes peintes en rouge, et décoré des peintures suivantes : Phèdre découvrant à Hyppolite sa passion incestueuse; diverses scènes tragiques et comiques; la fable d'Ætra et d'Ægée; Apollon et Daphné changée en laurier. Une petite niche ou sacrarium est en sace de ce jardin, duquel on passe dans un troisième péristile, qui paraît avoir servi à l'habitation de quelque affranchi de la famille. Parmi les objets trouvés dans cette maison, on cite aussi une cassette, enrichie d'élégans ornemens de bronze et encastrée dans un angle du gynécée, laquelle renfermait quarante-deux monnaies impériales d'or et six d'argent.
- « On ne peut parler de découvertes si intéressantes, sans ajonter qu'elles sont dues principalement au zèle infatigable du jeune marquis de Ruffo, directeur des arts au ministère de la Maison du Roi, qui trouve, dans la longue expérience du respectable Arditi, directeur des Musées royaux, et dans les talens et l'activité de l'architecte des fouilles, C. Bonucci, la plus utile assistance. On doit tout attendre des progrès d'une opération con-

fiée en de telles mains; et, sans doute, les vœux qui se forment d'un bout à l'autre de l'Europe savante, pour l'entier déhlaiement de Pompéi, et pour la continuation des fouilles d'Herculanum, n'ont été jamais plus près d'être exaucés, ni dans le cas d'être plus heureusement accomplis, que depuis que la direction de cette grande entreprise est remise à un homme tel que le marquis de Ruffo, qui paraît vouloir attacher la gloire de son nom à l'illustration des monumens antiques de sa patrie.

27. MONUMENS ANTIQUES DECOUVERTS A BRESCIA. (Bibliotheca italiana; nº CXLIX, inai 1828, p. 281.)

Les monumens découverts depuis quelque temps à Brescia, ont acquis une telle célébrité, que l'annonce de leur description et de leur explication suffira probablement pour que les amateurs de l'archéologie se décident à faire l'acquisition de cet ouvrage. La Commission chargée de diriger les fouilles, a judicieusement cru devoir gratifier le public de la connaissance de ces précieux monumens, et a confié l'exécution du travail à des écrivains et à des artistes brescians, notamment à M. Labus, savant antiquaire, et à M. Anderloni, graveur distingué.

L'ouvrage scra imprimé en caractères neufs, sur grand papier vélin, et sortira des presses de Beltoni; il paraîtra en un seul volume de cent pages environ; son titre sera Antichi monumenti nuovamente scoperti in Brescia, illustrati e delineati con tavole in rame.

Il sera tiré deux cents exemplaires seulement en lettres claires. Ce seront les premières épreuves; elles porteront le cachet de l'Athénée. Le nombre des autres sera limité de manière à ne pas compromettre la fraîcheur et la netteté des estampes. Le prix de la souscription est, pour les exemplaires en lettres noires, de 80 livres italiennes, et, pour les autres, de 50. Le volume ne contiendra pas moins de 35 planches. La partie architectonique, les fragmens, les ustensiles et les inscriptions ne seront gravés qu'au trait. La statue de la Victoire, représentée sous à aspects, les bustes et les autres figures sculptées, seront, ainsi que la vue des excavations, en pleine gravure. Les dernières pages donneront la liste des souscripteurs. Le port sera à la charge de ces dernièrs. On souscrit, à Brescia, chez Beltoni, imprimeur, et Gilberti et Cavalieri, libraires. W.

28. DIE ALTDEUTSCHEN GRABMARLER, etc. — Les tombeaux des anciens Germains dans le Hoegelberge et dans les environs de Laudshut, découverts en 1803 par M. C. Lorber, et décrits par le D^r de Braunmuehl. Avec 2 pl. lithog. Gr. in-4° de 8 pp.; pr., 8 gr. Landshut, 1826; Thomann. (Leipzig. Literat. Zeitung; juin 1828, n° 145.)

Parmi les objets trouvés dans ce tombeau, on remarque principalement le squelette d'un homme dont la tête repose sur celle d'un cheval. On a trouvé dans le même tombeau d'autres squelettes à moitié brûlés, ainsi que des moules en terre cuite, destinés à mouler des flèches et des lames de couteau.

29. CONSERVATION DES MONUMENS EN PRUSSE.

Le ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique en Prusse prend des mesures pour assurer et conserver les objets précieux que possèdent les provinces rhénanes, et il a donné l'ordre de faire la recherche et la description complète de tous les objets de ces provinces, appartenant à l'État, aux églises ou aux communes, qui seraient remarquables sous le rapport de l'histoire, de la littérature ou de l'art, afin de placer ces monumens sous la protection et la surveillance de l'autorité publique. M. le Conservateur Geerling, qui a été shargé de cette opération, visitera, conformément à ses instructions, les divers cercles des provinces du Rhin, où il prendra note d'archives, de bibliothèques, d'anciens édifices remarquables, d'autels, de tabernacles, de pierres tumulaires, de statues, d'inscriptions, de portraits, de peintures sur verre, etc., et ordonnera des souilles. Il proposera cusuite les mesures qu'il jugera convenables pour la conservation des objets précieux qu'il aura découverts. (Leipzig. Liter. Zeitung; nov. 1828, n° 254.)

30. Hennès en neonze découvert en Angleterre.

En creusant la terre à Hereford, il y a quelques jours, on trouva une figurine romaine en bronze, de 4 pouces de long. Elle représente Hermès. On ne découvrit d'ailleurs rien qui pût rendre raison de sa rencontre en ce lien; mais comme les figures d'Hermès sont ordinairement placées sur les chemins publics, on conjecture que cette idole pouvait être révérée comme

la divinité tutélaire de la route qui condaisait à Kenchester. D'après la découverte des fondemens d'un bâtiment antique dans le même temps et dans le même lieu, on s'est persuade que le sol était originellement l'emplacement d'un temple consacré aux dieux Lares, et l'idole de bronze favorise cette supposition. (London and Paris Observer; 22 mars 1829.)

31. Description d'un ancien moulin récemment trouvé près des ruines de l'église de Glankeen, dans le comté de Tipperary, en Irlande; par Thom. Lalon Cooke. (*Transact. of the roy. irish Academy*; vol. XIV, p. 43.)

Ce morceau d'antiquité fut déconvert au mois de février 1821, par un paysan, qui trouva pareillement quelques planches de chène très-épaisses, dont la plupart étaient ajustées les unes aux autres par des tenons et des mortaises, et qui formaient apparemment le fût du moulin. La seule pierre qui ait été trouve est plate d'un côté, et de forme conique de l'autre; elle doit avoir servi de meule gisante. Le côté taillé en cône servait seul à la mouture du grain, comme l'indiquent les traces circulaires laissées par le frottement de la meule courante. La hauteur perpendiculaire du cône est d'environ 6 pouces, quoique la pierre elle-même n'ait qu'un diamètre de 2 pieds 8 pouces. Comme elle est sans rainure, il fallait une pente de 6 pouces au moins pour l'écoulement de la farinc. On présume que le moulin en question était mu par l'eau, et qu'il fut construit par les moines d'une abbaye qui existait du temps de Saint Patrice, prèsde l'église de Glankeen. En effet, on peut croire avec toute vraisemblance, que c'était celui dont les religieux de ce monastère faisaient usage pour moudre leur grain. W.

32. Iscalzione metrica, etc. — Inscription en vers, de Verceil, expliquée par le prof. Gazzena. In-4°. Turin, 1829; imprroyale.

Nous rendrons un compte détaillé de cet intéressant Mémoire.

33. Il CASTELLO DI BODINCONAGO diverso, etc. — La forteresse de Bodincomagum différente de la ville d'Industria; Mémoire de M. le professeur Constanzo Gazzena. In-4°. Turin, 1829; impr. royal.

Nous reviendrous sur cette question de géographie dans la discussion de laquelle le savant académicien de Turin cite plusieurs inscriptions antiques, à l'appui de la solution qu'il propose. Ce Mémoire est le complément de celui dont le titre précède celui-ci.

34. Explication d'une ancienne inscription Latine, rapportée et examinée dans le n° XLI du Giornale discienze ed arti per la Sicilia. (Voy. le Eustetin, cahier de fevr., pag. 152).

Cette inscription, existante dans la cathédrale de Cefalu, en Sicile, date du règne de Marc-Aurèle et de l'an 175 de l'ère chrétienne. La voici exacte et entière, telle que le marquis Haus l'a reçue de M. Aug. Gallo, et telle que le frère de celui-ci l'a transcrite sur place, après-l'avoir dégagée de tout obstacle:

EXEMPLYM. CODICILLORYM
HAVE. MICHI. DOMINE. PATER
VALE. MICHI. DOMINE. PATER
CVM. AD. IF. HAIC. DICTAREM. INFELICISSIMVM. IF. ÆSTIMAVI. VT. ERAS
CVM. ME. HOC. MITTERES. PETO. VT
MONVMENTVM. MIHI. FACIAS. DIGNVM. IVVENTVTI. MEÆ. A. TE. PETO. EVTICHIANVM. ALVMNVM
MEVM. MANVMITTAS. VINDICIAQVE. LIBERES. ITEM. APRILEM. SERVVM. MEV. QVI. SOLVS. EX. MINIS
IERIOMIO. SVPERAVIT. SCRIPSIT. XV
KAL. APRIL. SIRMI. L. CALPURNIO
PISONE. P. SALVIO. IVLIANO.

Le Comte de Barjon, qui a aussi étudié cette épigraphe, et qui la juge bien conservée, ne doute point qu'elle ne soit la copie et comme le fac simile d'une lettre qu'un jeune Romain aurait dictée peu d'instans avant sa mort. On serait tenté, dit-il, d'y reprendre l'orthographe ou la configuration de plusieurs mots. Muis le style eu est élégant, noble, clair et concis. Et jamais le dernier témoignage de l'amour et du respect d'un fils ne mérita mienx d'être appelé par son père, le modèle des codiciles EXEMPLVM CODICILLORVM.

Son avis, dès-lors, est que l'inscription ne veut être ni commentée ni retouchée. Il servirait peu, selon lui, de rayer deux fois IF, pour le remplacer par TE, qui se lit sans nulle altération bientôt après; de supprimer gratuitement ME tout entier; d'effacer dans SCRIPSIT la même lettre T, supposée à rétablir en d'autres endroits; d'ajouter un I à SIRMI, pour en faire le nom d'une ville d'Italie, à défaut de celui d'une ville de Sicile. Et l'on s'éloignerait peut-être encore davantage de la vérité, en inférant du pluriel CODICILLORUM, que la lettre codicillaire se composait de deux billets réunis, dont le premier HAVE MICHI, etc., aurait été écrit après le dernier PETO VT, etc.; en cherchant dans ce premier billet la réponse à une autre lettre ou à quelque envoi, afin d'en tirer forcément un sens pour HOC MITTERES; en prétant à ALVMNVM une acception que les auteurs ne lui ont point donnée; en appliquant MANVMITTAS et VINDICIA-QUE LIBERES au seul Eutichianus, plutôt qu'à l'affranchissement respectif d'Eutichianus et d'Aprilis. Les doutes ne seraient point levés par-là. Les difficultés resteraient ou feraient place à d'autres dissicultés.

Ces observations suites, et sans rien changer aux mots ui à leurs signes, M. de Barjon propose de lire et d'interpréter ainsi qu'il suit: Exemplun codicillorum — Have michi domine pater — Vale michi domine pater — Cum ad infelix (IF) haic dictarem infelicissimum — Infelix (IF) æstimari ut eras cum me— Hoc mitteres — Peto ut monumentum mihi facias dignum juvestutis meæ. — A te peto Eutichianum alumnum meum manumitas — Vindictaque (VINDICIAQUE) liberes item Aprilem servum meum — Qui solus ex ministerio meo (MINISIERIOMIO) superavit — Scripsit XV kalendarum aprilis — Servus ipse relictus meo jussu (SIRMI). — L. Capnrnio Pisone. P. Salvio Juliano.

Ainsi copiée trait pour trait EXEMPLVM, sur une lettre dictée par une voix mourante DICTAREM, sur une lettre écrite par un esclave SCRIPSIT, l'inscription-codicile ne perd rien de son prix par les particularités, par les dissemblances que présente l'écriture. On conçoit Have, hale, miChi et mihi. On conçoit VINDICIA mis pour VINDICTA, par la seule omission d'un trait sur le T. On conçoit que MINISIERIOMIO, faiblement prononcé ou moins bien entendu, ait paru n'être qu'un

mot, que le T non achevé n'y soit que sous la forme d'un I, comme dans vindicia, et que l'I de MIO tienne la place d'un E, comme dans halc.

La partie grammaticale n'a aussi nulle correction à subir. EXEMPLUM CODICILLORVM, bien différent de exemplum codicilli, est là pour modèle des codicilles, non pour exemple d'un codicille (1). HAVE MICHI et VALE MICHI rappellent salve zternum mihi zternumque vale de Virgile (2). AD, séparé de son régime, ne pourrait cependant être mieux placé, et avec lui prévient toute équivoque (3). INFELIX, deux fois suppléé, devient, pour INFELICISSIMUM et pour UT ERAS, le terme de comparaison qu'ils demandent. HAIC DICTAREM et ÆSTI-MAVI VT ERAS CVM ME ne regardent que le présent, ne marquent d'antériorité que par rapport à ce qui se prévoit ou va suivre. HOC MITTERES se porte de même du présent à l'avenir, et le mode subjonctif du verbe permet d'y sous-entendre une conjonction qu'il renferme implicitement. A TE PETO EV-TICHIANUM ALVMNVM MEVM MANUMITTAS n'exige pas non plus que la conjonction VT soit répétée. VINDICTA LIBE-RES est comme s'il y avait per vindictam liberes: cette locution consacrée signifie la libération d'un esclave, opérée par un petit conp de verge ou de baguette, en présence du Préteur (4). SER-VVS 1PSE RELICTVS MEO IVSSV conviendrait autant pour l'achèvement de la phrase, que pour le sens qu'elle doit exprimer (5).

Quant à la partie logique ou à la diction proprement dite, le complément attribué aux abréviations et aux monogrammes la maintient dans le style du genre, dans l'esprit du sujet, dans le

- (1) Exemplum et exemplar sont le plus souvent synonymes, et la , place qu'ils doivent occuper décide soule du choix qu'on en fait. Exemplar aurait été ici trop poupeux, trop sonore.
 - (2) Énéide, liv. XI.
 - (3) C'est ainsi que Cicéron dictait à son élève Tironi dictari, ce qu'il adressait à Quintus ad Quintum. Il disait encore en écrivant au mêsse : is ad quem scribitur.
 - (4) Ciceron (in topicis): vindictă liber factus. Et Tite-Live (lib. 2); vindictă liberatus.
 - (5) Quintiliem (Declam., 113). Serves relictus. Cic. (peo Pomp.): westro jussu.

gout du temps. Les mots EXEMPLUM CODICILLORUM, ajoutés seuls à la teneur du codicile, forment en réalité toute l'inscription : ils n'ont d'autre but que de caractériser, que d'honorer cet acte solennel, dont le texte va les justifier. HAVE ME-CHI DOMINE PATER exprime les souhaits inquiets, la douce vénération d'un fils, pour le père infortuné qui lui survivra. VALE MICHI DOMINE PATER n'est pas seulement un adieu suprême, c'est aussi le dernier hommage rendu à un pouvoit qui fut tonjours cher et sacré. INFELIX s'unit avec délicatesse, avec sentiment, d'abord à INFELICISSIMVM, dans lequel A vient se confondre, ensuite à UT ERAS, qui, tout ménagé qu'A est, ne laisse plus d'espérance. CVM ME, plus respectueux, plus tendre que mecum, semble s'efforcer de franchir l'espace, et du moins associe encore une fois le fils à son père. ÆSTIMAVI.... HOC MITTERES témoigne à la fois de la soumission et de la confiance, le désir et le besoin d'être excusé (1). PETO VT MONVMENTVM MIHI FACIAS DIGNVM IVVENTVTIS MEÆ respire une modestie parfaite: juventute med ze serait pas & beaucoup près aussi bien (2). A TE PETO EVTICHIANVM ALVMNVM MEVM MANVMITTAS est plus pressant, paraît des mander davantage, invoque le titre auquel la liberté seráit rendue à Eutichianus (3). VINDICTA QVE LIBERES ITEM APRILEM SERVVM MEVM fait parler la bienfaisance autrement que la gratitude, mais sans admettre que les formalités de l'affranchisses ment aient pu n'être pas les mêmes à l'égard des deux esclaves. OVI SOLVS EX MINISTERIO MEO SVPERAVIT motive à son tour la prière faite en faveur d'Aprilis, resté seul avec son jeune maître, et alors même écrivant sous sa dictée. On sent, après cela, tout ce qu'il y avait de convenance à ce que les mots SERVVS IPSE RELICTVS MEO IVSSV, déterminés par SCRIP-SIT, qu'ils suivent immédiatement, ne sussent que figures par

⁽t) Térence (in Eunu., act. V, sc. 2), dit sinsi; unam hanc noxime mitte.

^{(2) (}icéron (ad Attic.) a également préféré dise: dignissima eure virtutis cura.

⁽³⁾ Co tiere, on plutôt cet emploi est celui de nourricier, ALVMNVM. Cicéron a dit dans le même sens: pacis alumnus. Tucite: cloquentia alamna licentia. Planto: herus atque atumnus tuus sum. Virgile: communis alumna omnibus.

SIRMI, c. à d. par la rénnion de leurs initiales. Enfin, SIRMI n'étant point un seul mot, il n'y aurait plus de localité désignée; le jeune homme serait mort en Sicile, là même où ses cendres furent recucillies; ce serait lui, non son père, qui aurait résidé ou voyagé dans cette province, la plus ancienne de l'empire romain.

L'archéologue de Paris estime, au reste, avec ceux de Naples et de Palerme, que cette inscription appartenait à un cippe on ann tombeau fort simple, MONVMENTVM DIGNVM IVVEN-TVTIS MEÆ, dont la partie supérieure faisait connaître à qui et par qui il était consacré. Mais comme le malheur du fils et l'affliction du père y sont retracés autant qu'il le fallait par IN-FELIX INFELICISSIMVM, par INFELIX VT ERAS CVM ME; comme ce père désolé ne pouvait mieux ni plus dignement les faire apprécier, qu'en exposant comme un modèle de piété filiale, les derniers vœux de son fils mort au plus bel âge de la vic, il présume que leurs noms se lisaient presque seuls sur l'autre partie du monument. Le peu d'importance de ces nons en eux-mêmes, ou leur jonction à quelque formule païenne, par exemple à dis munibus, à dis munibus sacrum : telles seraient à ses veux les causes de la disparition du fragment qui les portait. Il fait de plus remarquer que les fastes consulaires donnent les noms de Calpurnius Piso et de M. Salvius Julianus, aux mêmes consuls que la pierre inscrite nomme L. Calpurnius Piso et P. Sulvius Julianus. Et cette dernière indication, lors même qu'on ne la jugerait point la plus sûre, lui est une preuve nouvelle, que le savant Castelli, prince de Torremuzza, qui n'avait lu que 4 fignes de l'inscription, se pressa trop, en effet, de la déclarer suspecte.

Un autre intérêt, quoi qu'il en soit, semble encore s'attacher à ce précieux débris, à ce singulier monument. Et c'est avec le désir de le lui assurer, que M. de Barjon signale comme étant peu certaine, l'opinion des lexicographes et philologues qui affirmaient avec Calepin, qu'on u'a jamais prononcé, ni par conséquent écrit MICHI pour mihi, NICHIL pour nihil (1). Il se

(1) Ambrosii Calepini dictionarium. Editio novissima. Voici ce qu'on y trouve sous la lettre H: inepte, meo judicio, nos Itali proferimus kas duas dictiones mihi et nihil, quasi hin his duabus vocibus locum ob.inet ch. Si qui sunt qui asseverent esse hane temporis nostri pronunciationem

croit fondé à leur opposer 1° les deux MICHI, qui, à son avis, rendent l'inscription de l'ancienne Cefaledium plus touchante, et sont suivis de MIHI lui-même, comme pour marquer entr'eux quelque différence; 2° l'usage traditionnel où sont encore aujourd'hui les Italiens, de prononcer miChi, niChil, pour soutenir et renforcer le son consécutivement redoublé de la plus faible des voyelles; 3° la conjecture assez raisonnable, que l'aspiration H étant, pour ainsi dire, nulle dans miHi et niHil, seuls mots latins où elle soit ainsi placée, il a pu paraître utile de mettre un C devant elle, afin de rendre plus distincte et plus ferme l'articulation des deux syllabes consonnantes dont ils sont formés; 4° la suppression de l'assertion de Calepin, dans le Lexicon de Facciolati, quoique les auteurs de ce grand dictionnaire aient pris de lui tout le reste du même article (1).

Enfin, il peuse que, même avant que la langue se fût sensiblement altérée, et plus particulièrement peut-être dans la grande Grèce et dans la Sicile, le CH ou X des Grecs, substitue à l'h, fit prononcer et quelquefois écrire michi, nichil: de même que le changement, l'addition ou le retranchement d'une syllabe avait déjà fait articuler plus nettement les mêmes sons dans dans mihei, mihimet, nilnilum, mi et nil; de même aussi qu'on remplacait nihili par nihilo (3), illi par ollei et olli (4), soit pour compléter le nombre ou le rythme, soit pour que ces mots. fussent plus agréables à l'oreille. Mais ayant reconnu qu'un examen sérieux de cette difficulté l'obligerait de s'arrêter à d'autres questions qui s'y rapportent, il se borne maintenant à l'avoir indiquée. Sa lettre, adressée au Directeur du Bulletin, se termine par l'annonce de favorables augures, même de succès assurés pour ceux qui ne se lasseront point de demander à l'archéologie et à la philologie, des connaissances plus étendues ou plus précises sur l'état philosophique des peuples et de leur langage, aux divers âges du monde.

eamdem qua olim loquebantur majores, omni ratione penius carere videntur, etc.

- (1) Totius latinitatis Lexicon. Editio altera locupletior.
- (2) Ennius (in Telamone): mihei. Ennius (in Thieste): fer mi anxilium. Virgile (6º Æneid.): mi genus ab Jovi. Ciceron (pro Sylla): mihi nil assumo.
 - (3) Ciceron : quie sit non nihilo matimandum.
 - (4) Ennius : ollei. Viegile (1re Eneid.): olli subridens,

Nous ne terminerons pas nous-mêmes cet article, sans observer que la lettre de M. Barjon nous paraît répandre un grand jour sur deux points, dont, comme antiquaire et comme latiniste, il lui appartenait également de s'occuper.

L. R.

35. Antiquités du Musée-Caroline, au Puy (Haute-Loire); par le Vicomte de Becdelièvre. (Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy; 1826, pag. 203.)

Deux colonnes milliaires ont été trouvées dans le département, l'une à St.-Paulien, l'autre à Chomelix; elles portent chacune une inscription dont voici la copie :

D D N N.
IMP. M. IVL. PHILIPPO PIO FELIC. AVG.
ET M. IVL. PHILIPPO NOBILISS.
CAES. CIVIT. VI.
N. P. 111.

Dominis nostris
imp. Marco Julio Philippo, pio felici Augusto
et Marco Julio Philippo nobilissimo
Cæsari civitas Vellavorum. Millepassus tres

Imp. Cæsari Marco Aurelio Severo Alexandro pio felici Augusto Marci Aurelii Antonini magni filio, divi Severi nepoti Civitas Vellavorum Millia passuum XII.

On voit que la seconde de ces inscriptions est fort mutilée, et qu'il a fallu la rétablir pour lui donner un sens quelconque. Quelque heureuse que puisse être la restitution, elle ne peut toujours être fondée que sur des conjectures.

Plusieurs bas-reliefs en grès, en marbre ou en granite, représentent des divinités avec leurs attributs ou des céremonies religieuses. Parmi ces bas-reliefs, plus ou moins maltraités par le tems ou la barbarie, nous remarquons celui qui représente la célébration d'un mariage romain. La future, qui a le visage voilé, est vêtue d'une tunique attachée avec une ceinture de laine formant le nœud herculéen. Elle a la main gauche dans celle de son époux. Un personnage, tenant une bourse,

G. TOME XI.

offre les présens de noce ou apporte la dot. Sur le devant de la scène, on voit un vieillard assis et dont l'air triste annonce un père qui va se séparer de sa fille. Les autres personnages sont ceux qui ont arraché la jeune fille des bras de sa mère. La maison paternelle est ombragée des lauriers protecteurs. Au reste, le style du bas-relief indique une époque de décadence.

Une pierre tumulaire de grès, assez curieuse, quoique dégradée, porte un bas-relief représentant un laboureur qui tient sa charrue d'une main et son front de l'autre. Au-dessus, se voit un animal qui peut être un lézard ou une salamandre. Le monument est couronné par une larve, symbole ordinaire, chez les anciens, de la douleur ou de la mort. Cette pierre porte une longue inscription, tellement altérée, qu'il a été impossible de la déchiffrer.

Un autre bas-relief, également en grès, offre une scène de chasse d'un grand intérêt sous le rapport de l'art. Ce beau morceau, en partie détruit, a environ 2 mètres de long sur 1 de haut. Des chasseurs armés d'arcs et suivis de leurs chiens, conduisent un cerf apprivoisé et bridé. Une biche, paissant sur le premier plan, semble indiquer que l'intention des chasseurs est de l'attirer vers eux au moven du cerf domestique dont on vient de parler.

Voici une épitaphe qui pourra être de quelque utilité pour les recherches relatives à la domination des Romains dans les Gaules:

D. M.

M. DONNO PRISCIANO C I DONNI PRISC **VELLAVI OMN'BUS OF** IS CIVIL'BUS'N CIVITA SVA PUNCTO A'FERBAR RVM C. IVL PATERNYS AMI *VS SIBIOVE VIV'S D'PROPRI PONENDVM CVRAVIT.

Diis manibus.

M. Donno Prisciano. C. J. Donni Prisciani Vellavi omnibus officiis civi!ibus in civitate sua functo..... ... C. Jul. Paternus ami-

cus sibique vivus de proprio ponendum curavit.

(sub ascia) dedicavit.

Il paraît que les mots a' FERBARRUM ont embarrassé l'archéologue du Vélay; car, dans sa transcription en lettres italiques. il laisse en blanc l'espace qu'ils occupent. Non nostrum.

Le musée du Puy possède quelques morceaux d'antiquités

égyptiennes; mais on n'y trouve presque rien qui ne se voie dans les collections les moins riches. Ce sont des statuettes, des scarabées, des figurines, des amulettes, une momie, etc.

Parmi les monumens du moyen âge, on remarque un vase de marbre ayant la forme d'une gourde de pélerin. Il est creux intérieurement et ouvert sur l'une de ses faces. L'auteur de la Notice dont nous donnons ici un extrait; dit que « l'on a lieu de penser que ce monument, qui était conservé autresois à la cathédrale, est un reliquaire donné par St.-Louis, peutêtre même celui dans lequel sut mise l'épine de la couronne de J.-C., qui fut donnée par ce roi au Trésor de cette église, lorsqu'il y vint en pélerinage, à son retour de la Palestine. » Nous citerons encore un fauteuil gothique ayant appartenu autrefois à la famille Polignac; un éperon de fer plaqué en or, qu'on dit avoir fait partie de la paire que Raymond, comte de Toulouse, partant pour la Terre-Sainte, déposa à l'abbaye de la Chaise-Dieu, où il était allé en pélerinage; enfin, une coupe de cuivre émaillé, ornée de figures et d'autres dessins. Cette coupe est du genre de celles qui étaient fort en usage dans le 16° siècle, et dont les plus estimées se fabriquaient à Limoges.

36. Ogservations numismatiques; par M. Bartholomée Borgnesi. Décade IXe et Xe. (Giornale arcad.; janv. 1823, pag. 56; mars, p. 365; avril, p. 36).

Nous n'avons pas le commencement de ces observations qui sont divisées en décades. Les cahiers de janvier, mars et avril 1823, contiennent seulement les 9^e et 10^e décades, qui renferment des observations relatives aux médailles des familles consulaires romaines.

IX^e DÉCADE. 1^{re} observation. — Une médaille de la famille Licinia présente d'un côté la tête de Vénus, et au revers un soldat debout, tenant son cheval par la bride, de la main droite. Il tient de la gauche sa lance, il est coiffé du casque et vêtu d'une tunique. A ses pieds on voit, d'un côté le bouclier, de l'autre un objet que Morelli a pris pour un boisseau, Havercamp et Gorlaeus pour une massue: Eckhel dit: quelque chose de semblable à une cuirasse. M. Borghesi pense que c'est, en effet, une cuirasse, et il se fonde sur ce que le soldat n'est vêtu que d'une tunique: eependant, l'objet ne me semble point en proportion avec la

figure humaine, et ne ressemble guère à une cuirasse sur l'exemplaire du Cabinet de France, que j'ai sous les yeux. Si, comme le pense Eckhel, le soldat passe la revue du Censeur, il serait assez extraordinaire que sa cuirasse fût à ses pieds. Le bouclier peut s'y trouver, parce que la main du soldat est occupée à tenir la bride de son cheval : mais la cuirasse n'est pas un vêtement que l'on quitte pour passer une revue. M. Borghesi croit que cette médaille doit être attribuée au monétaire P. Licinius Crassus, dont l'aïcul fut censeur en 664 de Rome.

2º observ. — M. Borghesi pense que la médaille d'or de Jules César, décrite dans d'Ennery, p. 134, et dans Mionnet (Méd. rom., p. 64, 1º édition), qui représente la tête voilée du dictateur, pourrait aussi bien représenter la tête voilée de la Piété, comme celle de la famille Hirtia: mais cette médaille est parfaitement conservée, et les traits de Jules César y sont tout-àfait reconnaissables. Comme elle ne porte pas les indications de Dictateur pour la troisième, ou pour la quatrième fois, il en résulte que César eut le droit de faire mettre son effigie sur la monnaie, avant la bataille fameuse qui lui assura l'empire du monde.

3º observ.— M. Borghesi rectifie une erreur de date faite par Eckhel, relativement à une médaille de la famille Æmilia, représentant le songe de Sylla, et il défend contre cet antiquaire l'opinion de Vaillant et d'Havercamp. Il rectifie aussi la représentation de la médaille dans laquelle Morelli a donné à la figure de la Victoire une palme, il ne lui voit dans la main qu'une baguette, ou un rameau dépouillé de feuilles. J'ai cru voir la même chose sur l'exemplaire du Cabinet de France.

4° observ. Il s'agit du nom abrégé M. Barbat. sur une médaille de la famille Valeria, que M. Borghesi pense devoir être celui de M. Barbatius Philippus, questeur de M. Antoine, vers 713; et qu'en conséquence on ne doit pas lire M. Barbatus comme l'ont fait plusieurs auteurs.

5^e observ.—Elle est relative à Cocceius Nerva dont le nom se trouve sur une médaille du même temps. M. Borghesi peuse que ce Cocceius fut nommé questeur en Italie, par Marc Antoine, l'an 713.

6° observ.— Morell, dans la famille Cornelia, pl. 7, rapporte cinq médailles d'argent de Tibèrc, appartenant toutes à l'île de



Crète, où se trouvent les mots EII. KOP. AY, que Havercamp interprète sous Cornelius Lupus, qu'il pense avoir été proconsul dans cette province. Sestini et Mionnet en ont ajouté deux, l'une d'Hierupytna, l'autre d'Itanus: mais cette opinion se trouve confirmée par la médaille de Polyrhenium que rapporte Sestini (Lett., Tom. VIII, p. 25), où le nom AYIIOY est écrit en entier, et accompagné d'un monogramme qui signifie ANOYII, et qui désigne la qualité de proconsul. M. Borghesi cherche à prouver que ce Cornelius Lupus remplaça Claude dans le consulat, et qu'en 795 de Rome, il fut le collègue de Cecina.

7^e observ.—Une médaille de la famille Servitia, qui représente deux cavaliers armés et combattant, avait été expliquée par Fulvius Ursinus comme représentant le meurtre de Spurius Melius, par Servilius Aala. Vaillant y voit, au contraire, M. Servilius Pulex Geminus, maître de la cavalerie, consul en 552. Havercamp contredit Vaillant et veut y trouver Manlius Torquatus, mais M. Borghesi adopte et défend l'idée de Vaillant qu'il appuie sur des témoignages historiques.

8º observ. — M. Borghesi pense que la médaille de la famille Cornetia, qui fait le sujet de cet article, n'est point relative à Sylla, comme on l'avait cru, il la rapporte à Pompée, dont Faustus était le gendre. Le nom de ce Quæstor Urbanus est exprimé par un monogramme du côté de la tête d'Hercule; il explique les quatre couronnes du revers par les triomphes de Pompée; l'aplustre, par ses victoires maritimes, et l'épi, par l'approvisionnement des blés dont il fut chargé en 697.

9° Observ. — Il s'agit d'une médaille de la famille Cornelia, sur laquelle les avis ont été partagés et dont Eckhel lui-même n'a pas osé donner l'explication; elle représente d'un côté une tête barbue de profil, dont les cheveux sont retenus avec une simple bandelette; au revers on voit la Diane d'Éphèse. M. Borghesi croit, avec beaucoup de vraisemblance, que cette médaille a été frappée à Éphèse, où Lentulus passa les derniers mois de l'année de son consulat, en 705. Il pense que la tête est celle de Jupiter Flavius.

10° observ.— L'abbé Belley a publié dans les Mém. de l'Acad. des Insc. et Belles-Lettres (T. XVIII, p. 115), une médaille de Sardes de Lydie, frappée sous le règne de Trajan, et qu'il dit être du Cabinet de Pellerin, quoiqu'elle ne soit pas publiée

dans son recueil; Eckhel la cite d'après lui. Elle est répétée dans Mionnet, T. III, p. 114. On y lit EII... BAL TOYAAOY. M. Borghesi se plaint de ce que la lacune de l'inscription empêche de savoir si BAL est la première ou la seconde syllabe du nom. Cependant il conjecture que le proconsul se nommait Bæbius, et il se fonde sur le rapport de la médaille avec une inscription rapportée par Massei, p. 443, no 1, où se trouvent en entier les noms BAIBIOY TYAAOY. La médaille provient en effet du Cabinet de Pellerin, elle est au Cabinet du Roi de France, et je puis assurer qu'il manque trois lettres entre En et BAI.; c'est probablement un prénom. On avait supposé que ce Tullus était Calvisius Tullus qui fut consul en 862 avec Cornelius Palma; mais M. Borghesi réfute cette assertion, et il pense qu'il faut intercaler Bæbius Tullus dans les fastes consulaires sous le règne de Trajan, vers 867 ou 869, époque ou la famille Bæbia fut en grande fayeur.

X° DÉCADE. 1^{re} observ. — Une médaille d'Amisus de Pont, publiée par Morell (famille Cæcilia, pl. 1, lett. 8), offre le nom d'un préteur inconnu, l'AIOY KAIKIAIOY. Vaillant l'attribue à Cæcilius Cornutus qui fut accusé de conspiration contre Tibère, et se tua de sa propre main l'an 777, selon Tacite. Eckhel recule l'époque de cette médaille. M. Borghesi pense que le Cæcilius Cornutus de Tacite fut collègue de L. Nonius Asprenas, et il donne à l'appui de son opinion la copie d'une inscription rapportée par Maffei (Mus. Ver., p. 273), où les deux noms se trouvent réunis.

2º observ. — Aucun numismatiste n'a songé à expliquer le symbole de la corne d'abondance qui se trouve sur les médailles de la famille Cupiennia; M. Borghesi pense que c'est un type parlant, et que le nom de Cupiennia, ou Copienna, vient de Copia par un changement de lettre fort usité. Il appuie sa conjecture sur ce qu'on voit également la corne d'abondance comme type parlant de Copia, ville de la Lucanic.

3° observ.— M. Borghesi pense que le nom de C. Julius Antonius, qui se trouve sur une médaille de Carthago nova (Carthagène), est celui du 2° fils du triumvir Marc Antoine et de Fulvie, qui ayant été dépouillé de son prénom de Marcus après la bataille d'Actium (voyez Dion et Plutarque), prit celui de Julius par reconnaissance pour Octave qui l'avait sauvé de la ruine de sa famille.

4e observ.— Elle est relative aux lettres initiales qui se trouvent sur des médailles d'Afrique et qu'Eckhrel explique ainsi, m. m. 1. v. Mu nicipes Municipii Julii Vticensis; M. Borghesi, choqué du pleonasme Municipes Municipii (les habitans du Municipe), propose de lire Municipium munitum Julium Vticense. Il s'appuie sur ce passage de l'auteur de la Guerre d'Afrique (vap. 88), qui dit que Caton Vticam mirificis operibus munierat, et il cite à ce sujet toutes les épithètes du même genre dont on a souvent accompagné les noms des Municipes et des Colonies.

5° observ.—Vaillant avait expliqué les abréviations de la légende d'une autre médaille d'Afrique d'une manière qui semble erronée à M. Borghesi (Colon., p. 87). Il interprétait les lettres Q. PR. par quæstor provincialis, et F. c. par ficri curavit. L'auteur des observations propose de lire Q. PR. Quinquennalis PRæfectus, et les lettres F. c. vaciundum curavit, ces leçons étant plus conformes aux autorités que fournissent les auteurs et les inscriptions.

6° observ. — Sur une médaille de la famille Valeria, dont le revers représente une figure terminée par une double queue de poisson, Fulvius Ursinus avait cru voir un triton; Spanheim une Néréide, et Vaillant Amphitrite: Havercamp y voit une allégorie de la bataille d'Actium. Mais on peut demander avec Eckhel comment Amphitrite serait représentée avec une queue de poisson, lorsque cette divinité était renommée pour la beauté de ses pieds. M. Borghesi croit y voir, avec plus de raison, l'un des géans qui attaquaient les dieux, et peut-être Typhée qui fut foudroyé-par Jupiter. Ce serait la tête du maître des dieux, et non celle de Neptume, que l'on verrait de l'autre côté de la médaille.

7º observ.— On voit sur deux médailles d'argent de Jules César, la tête de Vénus, et au revers un trophée, au pied duquel est un prisonnier barbu. On y lit le nom de Cæsan. Un quinaire qui porte la tête de Vesta, a aussi pour revers un trophée; mais ce qui mérite l'attention des antiquaires, ce sont les caractères que portent ccs trois médailles, derrière la tête. Ils ont été diversement expliqués: mais M. Borghesi résute toutes les explications précédentes, et en donne une aussi ingénieuse que vraisemblable. Les trois caractères sont L. II. Il voit dans le L.

renversé la lettre L des temps anciens, qui était formée d'un V au milieu duquel se trouve une ligne droite Y. Il suppose que peu à peu les aîles ont été abattues, et que le trait de droite s'étant aussi effacé, le L est devenu le L qui signifie cinquante. Il cherche ensuite ce que peuvent signifier ces lettres numérales, qui, selon iui, forment le nombre cinquante-deux, et il pense qu'elles indiquent l'age de Jules César, et que ces médailles ont été frappées peu avant le commencement de la guerre civile.

8º observ. — Elle est relative à une médaille d'Hircania de Lydie, frappée sous Hadrien, qui donne le nom d'un nouveau proconsul appelé Quietus. M. Borghesi croit que c'est Lusius Quietus, un des meilleurs généraux de l'Empire romain, sous Trajan, et qui est cité par Ammien Marcellin. On peut voir des passages relatifs à ce Lusius Quietus dans Dion (liv. 68, ch. 8, 28 et 32). Il était d'origine africaine, et avait commandé dans la Mauritanie et dans la Palestine. Il périt pour avoir conspiré contre Hadrien.

9° observ. — Une médaille de petit bronze, mal lue par le P. Hardouin, et reproduite par Morell, est rectifiée par un exemplaire mieux conservé publié par Hayne, et reproduit par Mionnet, Tom. II, p. 408. Elle donne le nom de Lucius Antonius Nason, qui fut procurateur de Bithynie, sous Domitien, vers 831. Tacite parle de ce Nason, Hist., liv. 1, chap. 20; il nous apprend qu'il fut tribun des cohortes prétoriennes, mais qu'il perdit cette charge sous Galba, peu après l'adoption de Pison.

i observ. — Depuis longtemps on était incertain de savoir à quelle famille appartenait le prénom Norbanus: M. Borghesi, après beaucoup de recherches, est parvenu à obtenir la description d'une médaille qui avait passé des mains du P. Antonio Benedetti jésuite, dans celles d'un Anglais, sur laquelle on voit d'un côté la tête d'Apollon, avec l'inscription norbanys, et au revers, Hercule assis, appuyé sur la massue, ayant à ses pieds le lion de Némée, et la légende vibis. M. Borghesi en conclut que les médailles de la famille Norbana qui occupaient une place provisoire, en ont maintenant une certaine dans la famille Vibia.

Je n'ai pu entrer dans tous les détails des preuves sur lesquelles se fonde M. Borghesi, avec une érudition qui donne à ses recherches beaucoup d'intérêt, et à ses opinions beaucoup de certitude; je me suis borné à indiquer aux numismatistes des questions qu'il résout toujours d'une manière satisfaisante, et qui jettent beaucoup de lumière sur la suite intéressante des médailles des familles consulaires romaines. Ces notes suffiront cependant peur indiquer aux amateurs de médailles, des points historiques neufs et intéressans, dont ils pourront trouver le développement dans le Giornale Arcadico. Ces observations font desirer que l'auteur continue ses descriptions, également importantes pour l'histoire et pour la numismatique. Dumensan.

37. Engravings of angient Cathedrals, town Halls. — Représentations gravées des anciennes cathedrales, des halles et autres bâtimens publics célèbres, en France, en Hollande, en Allemagne et en Italie, d'après des dessins faits sur les lieux, et gravés par John Coney; accompagnées de descriptions historiques et architecturales, par Charles Heathcote Tathan, et autres. Londres; Cumberland. (*Prospectus*.)

L'ouvrage sera imprimé avec élégance, format in-fol. royal, avec des descriptions en anglais, français, italien et allemand; il contiendra 12 parties, chacune comprenant quatre planches. Le format des gravures sera de 20 pouces sur 16. Chaque partie sera publice régulièrement tous les 3 mois, et coûtera 30 francs.

38. LETTRE DE L. CICOGNABA SUR L'ANTIQUITE DE QUELQUES MINIATURES DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE LAURENTIENNE, à Florence. (Antologia; janv. 1826, n° LXI, p. 3.)

La visite de la Bibliothèque Laurentienne, par M. Cicognara, ne pouvait manquer d'avoir quelque résultat utile. Ce savant y a remarqué plusieurs manuscrits contenant des peintures fort curicuses exécutées dans le 14°, le 15° et le 16° siècles, par Gaddi, D. Jacopo, Christophe de Ferrare, Giotto, Orcagna, Sandro Botticelli, Lippi, Signorelli, etc. M. Cicognara, dans la lettre qu'il adresse à M. Moreni, se livre à une discussion lumineuse et intéressante sur le mérite des principaux artistes, sur le caractère et le style des différentes miniatures suivant les siècles auxquels elles appartiennent, sur le perfectionnement et la décadence de ce genre de peinture, ensin sur l'utilité qu'on pourrait en tirer aujourd'hui pour la pratique de l'art,

vu l'habileté des peintres dans l'imitation d'une foule d'objets de détail. M. Cicognara pense qu'en s'appliquant à copier exactement les moindres productions de la nature ou de l'art, on contracte peu-à peu l'habitude de représenter avec fidélité les choses les plus propres à captiver notre esprit et à frapper notre imagination.

W.

39. RECHERCHES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES SUR LES DANSES DES MORTS ET SUR L'ORIGINE DES CARTES A JOURN; par Gabriel Peignot. In-8°, avec 5 planches et des vignettes. Dijon et Paris, 1826; Lagier.

Le volume que nous annonçons est l'ouvrage d'un habile bibliographe dont les recherches ont rendu plus d'un éminent service à notre histoire littéraire. M. Peignot traite de spécialités, approfondit son sujet, s'efforce, par une bonne foi évidente, à former et à diriger l'opinion du lecteur, et comme il cherche bien, avant de produire ses avis au grand jour, c'est habituellement avec la plus juste consiance qu'on peut s'en rapporter à lui. Il a réuni dans ce volume deux sujets assez différens pour exiger chacun un ouvrage à part; mais il n'y a aucun dommage pour le public, l'auteur ne lui donnant pas moins, en un ou deux livres, les deux sujets qu'il a entrepris de traiter.

Le premier est relatif à la danse macabre ou des morts, composition morale qui rappelait tout le néant des choses humaines, et qui sut peinte au XIVe siècle dans un assez grand nombre d'églises. La plus ancienne danse macabre connue, est celle qui se voyait à Minden, en Westphalie, et qu'on fait remonter à 1383, d'après une indication de Fabricius. La seconde en date est celle qui paraît avoir été peinte au charnier des Innocens à Paris, en 1424. Le Journal sous le règne de Charles VI et Charles VII, cité par Villaret et inséré dans les Mémoires sur la Bourgogne, par Labarre, dit textuellement: « item , l'an 1424, fut faite la danse maratre (pour macabre) aux Innocens et fut commencée environ le moys d'Aoust et achevée au Karesme suivent. » Plus bas, le même journal ajoute qu'un cordelier qui prêchait sur une estrade, en 1/29, avait le dos tourné vers les charniers, encontre la charronnerie à l'endroit de la danse macabre. Il est évident par ces deux passages, que la danse macabre des Innocens de Paris était peinte sur

l'un des murs du charnier, qui fut clos par l'ordre de Philippe Auguste, en 1180; que le travail du peintre fut commencé au mois d'août 1424, et dura plusieurs mois, et que c'était auprès de ce mur que le cordélier préchait 5 années après. Nous insistons sur ces faits parce que, 1° Villaret (Tom. XIV, 300), a pris cette peinture pour un spectacle représenté par les Anglais à Paris; 2° M. de Barante y a vu aussi un divertissement qui dura pendant 6 mois (Tom. V, 182, Hist. des Ducs de Bourgogne); 3° M. de Villeneuve-Bargemont, une procession qui défilait dans les rues de Paris (Hist. de Réné d'Anjou, T. I, 54 et 55.); 4° M. Dulaure y a vu aussi un spectacle, qui aurait ainsi été commencé au mois d'août et aurait fini au carême suivant. C'est ainsi que les erreurs se propagent, et notre pauvre histoire se remplit d'allégations quelquefois bien extraordinaires.

La danse macabre qui a le troisième rang en date, est celle qui fut peinte à Dijon en 1436. La plus célèbre fut celle de Bale, qu'on fait remonter à 1441, et qui, comme toutes les autres compositions de ce genre, paraît avoir eu pour motif la commémoration d'une épidémie meurtrière. Les danses macabres se multiplièrent dans les églises et monastères de France et de l'Allemagne, et bientôt l'imprimerie multiplia ce sombre sujet. Il dut arriver pour les tableaux ce qui arriva pour les éditions qui la reproduisaient : c'est que le nombre des personnages s'y accrut successivement, et c'est ce que j'ai démontré dans ma Notice, que j'ai publiée en 1811, sur la 1re édition de la danse macabre, portant la date de 1485 et inconnue jusque là aux bibliographes. On employa aussi les scènes diverses de ce sujet dans les encadremens de plusieurs éditions de livres de prières imprimés dans le XVe siècle et au commencement du XVI°.

M. Peignot considère ce sujet sous les rapports littéraires et bibliographiques; indique les peintures originales dont ses recherches lui ont fait retrouver quelques souvenirs; les divers graveurs qui les ont reproduites par le burin, les livres imprimés dans ce même objet : c'est une véritable histoire complète de son sujet, et l'on sait combien les travaux de M. Peignot sont consciencieux, et dignes des suffrages des amis éclairés des arts.

Il en est de même de la seconde partie du volume que nous

annonçons et qui est relatif à l'origine des cartes à jouer, sujet très-souvent, et qui le sera peut-être encore plusieurs sois, à mesure que l'exploration des mouumens du moyen âge sournira, comme cela ne peut manquer, de nouvelles notions. Le travail de M. Peignot est une bibliographie spéciale de tout ce qui a été écrit sur les cartes à jouer. M. Peignot y a joint quelques remarques qui lui sont propres: elles ne peuvent qu'a-jouter à l'intérêt de ses recherches, et recommander de plus en plus au suffrage public le volume qui est le sujet de cet article.

C. F.

HISTOIRE.

40. KRIEGS UND FRIEDENS-GESETZE DER MUSELMENNER.— Lois de la paix et de la guerre chez les Musulmans, traduites de l'arabe par Zeilingen. Un vol. in-8°, iv et 29 p. Erlangen, 1828; Heyder. (Jenaische allg. Literat. Zeitung; dec. 1828, p. 423, n° 233.)

C'est à tort que le titre de cet ouvrage promet une traduction de l'arabe, car elle suit servilement la traduction latine de Rosenmüller, ce qui est d'autant plus fâcheux que cette traduction n'est point exempte de défauts. Nous pensons que si l'on fait attention à l'époque de leur établissement, les lois de la guerre des Musulmans ne méritent point la qualification de cruelles et d'inhumaines, car celles que les Chrétiens observaient alors ne l'étaient pas moins. Mais on ne peut se défendre d'un sentiment pénible en voyant que les Turcs n'ont fait aucun progrès dans la civilisation, et observent aujourd'hui encore les mêmes lois de la guerre que l'Asie vit naître il y a plus de mille ans, dans des conjonctures politiques toutes différentes. La lecture de cet ouvrage peut être recommandée aux personnes qui n'ont aucune idée des institutions des Musulmans.

C. R.

41. Kreta: Ein Versuch. — L'île de Crète. Éclaireissemens sur la Mythologie, l'Histoire, la Religion et la Constitution politique de cette île, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque de la domination romaine; par C. Hozek. 1^{er} vol. in-8°, xiv et 454 p., avec une carte et 2 grav. Gottingue,

1823; Rosenbusch. 2^e vol., xL et 447 p. Leipzig, 1828; Lausser. (Gætting. gelehrte Anzeigen; avril, 1828, nº 61.)

Dans le 1^{er} Tome de cet ouvrage, l'auteur, après avoir donné une description géographique de l'île de Crète et exposé ses relations avec l'Égypte, la Phénicie et la Phrygie, en expose l'état de civilisation le plus ancien. Il a principalement porté son attention sur le culte de Jupiter en l'honneur duquel on célébrait des orgies, et avec lequel les mythes et les symboles. les curètes et les dactyles ont une relation intime. Le second livre du 2e Tome est consacré presqu'entièrement à l'histoire de l'île de Crète sous le règne de Minos. Section I, des élémens de la population. Du temps de Minos, c'est-à-dire dans les deux derniers siècles avant la guerre de Troie, la plus grande partie des habitans de l'île avait la même origine que les anciens habitans. Toutesois les liens qui unissaient les Crétois aux Cariens et aux Lelèges, ne permettent pas de douter de l'existence de ces deux peuples dans l'île. L'auteur a résolu négativement la question de savoir si, antérieurement à Minos, des Doriens venus de la Thessalic se sont établis dans l'île. A cette époque, la religion dominante portait l'empreinte de la barbarie, et la masse du peuple n'était point d'origine grecque. L'auteur sonde cette assertion sur l'examen qu'il a fait des mythes et du système religieux que les Crétois observaient du temps de Minos.

Après quelques réflexions générales sur la race de Minos, M. Hoech expose la fable de Pasiphae et du Minotaure, qui se rattache au culte du Soleil et de la Lune. Bretomartes appartient aussi comme élément essentiel au système des mythes du temps de Minos; elle fait partie ainsi qu'Europe du culte de la nature aux époques les plus reculées. Section III. Minos, roi et souverain des mers. Quoique Minos se présente environné de mythes et comme absorbé dans le domaine de la religion, on ne peut cependant méconnaître dans la tradition plusieurs élémens historiques. Ce que l'on s'accorde généralement à dire de l'ancienneté et de la sagesse des lois crétoises, ainsi que de la sévérité qui, sous Rhadamanthe, présidait à l'administration de la justice, prouve que l'île de Crète avait du temps de Minos une organisation politique qui lui donnait une supériorité marquée sur plusieurs parties du continent grec. La souveraineté des Crétois sur mer ne saurait non plus être révoquée en doute.

Section IV. Colonies et Commerce. Les colonies des Crétois doivent être considérées sous un autre point de vue que les colonies grecques des temps historiques. Les colonies des Crétois n'ont produit nulle part un état grec, mais leur existence historique n'en est pas moins certaine. Le second livre se termine par l'exposition des événemens antérieurs et postérieurs à l'apparition des Héraclides dans l'île. Le troisième livre traite d'abord de l'émigration des Magnètes, puis des colonies doriennes. L'auteur finit par un nouveau coup-d'œil général jeté sur les établissemens grecs dans l'île. Le troisième et dernier volume sera exclusivement consacré à la Crète sous les Doriens. C. R.

42. DAS ALTE MECARIS, etc. — Essai sur l'histoire et la géographie de l'ancienne Mégaride; par Hermann Russanum In-8° de xx et 184 pag., avec 2 cartes. Berlin, 1825. (Journal des Savans; janvier 1827; article de M. Hase.)

L'auteur, dans une courte préface, expose son plan avec autant de modestie que de bonne soi. Thucydide, Aristophane, les orateurs attiques, Strabon, Pausanias, Plutarque, Athénée, les inscriptions nouvellement découvertes, les lexicographes et les scholiastes grecs ont été mis par lui à contribution et lui ont fourni des documens neuss et précieux.

L'Essai sur la Mégaride est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur décrit le territoire de cette république, discute un grand nombre de points de géographie particulière, puis rassemble en peu de pages tout ce que les anciens nous ont appris sur l'histoire et sur le caractère politique et moral des habitans de ce pays.

La 2º partie de l'ouvrage est exclusivement consacrée aux villes de Mégare et de Nisée. M. Reiganum suit principalement Pausauias, l'auteur de l'antiquité qui nous a conservé le plus de détails plus ou moins importans sur la quantité prodigieuse de monumens de toute espèce que les villes de la Grèce renfermaient encore de son temps.

Un plan soigné de la ville de Mégare et une carte de la Mégaride terminent le volume. Cette carte a été dressée par l'auteur lui-même d'après Wheler, Chandler, d'Anville, Choiseul-Gouffier, Barbié du Bocage, Pouqueville, Dodwell, Clarke et Gell.

En résumé, nous pensons que l'idée première de cet ouvrage et les recherches qu'il renserme, prouvent incontestablement une grande justesse de vue et un talent distingué. Ce n'est ni une compilation de saits disposés et présentés dans un ordre arbitraire, ni une dissertation où la métaphysique envahit le domaine de l'antiquité, c'est un écrit où la sagesse du style égale celle des pensées; et où la clarté, qualité si essentielle dans toute espèce d'ouvrage, est portée au plus haut degré qu'elle puisse atteindre. Cette production contient une masse de faits étonnans, vu le petit nombre de pages dont le livre se compose; nous y avons trouvé tant de conjectures ingénieuses et de rapprochemens curieux que nous n'hésitons pas à le recommander à tous les voyageurs instruits qui visiteraient la patrie de Stilpon et d'Euclide.

43. Présudés et superstitions des Bascheirs; par M. Pierre Koudriaschef. (Otietschestvennia zapiski.—Annales patriotiques; oct. 1826, nº 68.)

S'il faut en croire les superstitieux Baschkirs, les tchernoknijniki ou kara-kitabtchi (interprètes du livre noir) connaissent le passé, le présent et l'avenir. Ils ont des livres noirs kara-kitab, dont le texte a été rédigé dans le Tamouk (l'enser), et vivent dans la plus étroite amitié avec les diables (schaïtani). Un kara-kitabtchi peut ordonner aux diables d'opérer des miracles inouis, comme de faire des cables avec du sable, des cordes avec des rayons du soleil, d'obscurcir le soleil et la lune, de détacher les étoiles de la voûte céleste et de les faire tomber sur la terre, d'exciter et d'apaiser à son gré les tempêtes, les chasse-neiges, les tourbillons, les mauvais temps, etc.; au moyen des livres noirs, il exerce une autorité illimitée sur les démons. A-t-il besoin d'argent? il confie sa peine à un schaïtan, et celui-ci dérobe l'or et l'argent des riches pour en remplir le cossre-fort de son chef. Le kara-kitabtchi est-il animé d'un désir voluptueux, aussitôt l'obéissant schaïtan se met en campagne, et dépose à ses pieds la beauté qui le fait soupirer, fût-ce la fille du Grand-Mogol, ou le plus bel ornement du sérail du Grand-Sultan. Aux approches de la mort, le kara-kitabtchi remet les livres noirs entre les mains de qui bon lui semble; et bien heureux son successeur, car les schaïtani n'ont droit, sous aucun prétexte, de résister aux ordres d'un homme possesseur des livres infernaux.

64

Sikhyrtchi i Miaiaskiai, les enchanteurs et enchanteresses ne correspondent pas immédiatement avec les diables; mais au moyen de certaines paroles, d'invocations aux vents, de certaines plantes et racines, ils peuvent causer beaucoup de bien ou de mal. Les Baschkirs en ont peur; mais lorsqu'ils sont surpris par des maladies dangereuses, ils recourent avec grande confiance à leurs remèdes, et en recoivent avec reconnaissance les dissérentes herbes qui doivent leur rendre la santé. Ils ont beaucoup de vénération pour les iapurountchi ou les devins Tout Baschkir curieux de connaître son avenir est tenu de se présenter devant le ïaourountchi avec un mouton gras, que ce lui-ci commence par égorger, et dont il fait préalablement son dîner ou son souper auquel il invite ses amis. Le repas termine. il prend l'épaule du mouton, qu'il n'a point touchée avec ses dents; il la nettoie bien avec un couteau, et la met sur des charbons ardens, où elle reste jusqu'à ce que tout le suc en soit sorti, et qu'on puisse y apercevoir des crevasses. Alors le la outrountchi ôte l'épaule de dessus le seu, la considère attentivement, et prédit l'avenir, dont tous les événemens se présentent d'ordinaire sous le jour le plus favorable pour le dévot, qui, indépendamment du mouton qu'il a déjà donné, laisse toujour quelque présent, ou quelque pièce de monnaie à l'obligeant devin.

Faltchi ou Ramtchi, les Thaumaturges le cèdent en dignite aux ïaourountchi, et jouissent de bien moins de considération. Leur art consiste à répandre du beurre ou de la graisse sur le feu, et à prédire l'avenir d'après la couleur de la flamme. Cette opération leur vaut toujours quelqu'offrande consistant en argent, koumouisse, ou même un simple morceau de bœuf ou de mouton.

Mais rien n'égale le respect et la dévotion du peuple Baschkir pour leurs schaïtan-kouriazi, ou voyeurs de diables. C'est à eux qu'il a principalement recours dans les grandes calamite publiques ou domestiques. Une maladie épidémique se manifeste-t-elle parmi les bestiaux, vite on va consulter le schaitan-kouriaze, qui ne fait alors d'autre office que celui de vétérnaire. Une semme enceinte éprouve-t-elle les premières dou-

leurs qui lui annoncent sa prochaine délivrance, aussitôt elle court trouver de vieilles femmes qui ne manquent pas de lui conseiller de s'adresser au schaïtan-kouriaze. Celui-ci arrive, effraic la dévote personne par les plus horribles prédictions, et après lui avoir persuadé qu'elle renferme un démon dans son sein, il fait les contorsions les plus épouvantables pour le conjurer et l'obliger à sortir de l'endroit dont il a pris possession; jure devant tous les assistans qu'il a vu s'échapper le diable, et reçoit pour prix de ses grimaces de l'argent et un beau mouton bien gras, qu'il va tuer chez lui et dont il fait un bisch-barmak (1) afin de se remettre de ses fatigues prophétiques.

Les Bagoutchi ou sorciers n'ont d'autres fonctions que d'inventer des moyens pour découvrir les voleurs, ou bien les endroits où ils ont déposé l'argent ou les effets qu'ils ont dérobés.

Les Baschkirs, même les moins ignorans, n'ont aucune connaissance de la structure de la terre : ils croient les étoiles suspendues dans l'air, et attachées au firmament par de grosses chaînes de fer, et ils prétendent que le globe terrestre repose sur trois énormes poissons, dont l'un est déjà mort, preuve de la fin prochaine du monde. Ils assurent qu'à la naissance de chaque homme, on fixe sur le livre des destins le nombre de jours qu'il doit passer sur la terre, et la quantité de nourriture qu'il doit consommer. Le témoignage par serment n'est valable parmi cux qu'autant qu'il a été prononcé, non pas dans une maison, ou dans une mosquée, mais dans le cimetière. En cas de maladie, les parens font venir le prêtre ou moulla, qui rècite quelques mots de l'alcoran, et n'interrompt sa lecture que pour cracher assez fréquemment aux yeux et au visage du malade; ces prières et de l'cau pure sont les seuls remèdes employés dans ces occasions, et doivent rendre la santé au patient. Les filtres amoureux sont aussi fort en usage parmi les Baschkirs. Ce peuple reconnut la domination russe quatre ans après la conquête du royaume de Kasan par le Tsar Jean IV.

Les Baschkirs ont une grande vénération pour le génévrièr

(1) Le Bisch-Barmak se prépare avec de la chair de monton hien cuite et menu-hachée, mélée avec de petits morceaux de pâte. Ce mets est assex savoureux. Les Baschkirs le mangent à poignées, c'est ce qui lui a fait donner le nom qu'il porte. Car bisch veut dire cinq, et barmak signifie doigt.

G. Toma XIL

des Cosaques (Juniperus sabina); ils le recueillent avec grand soin, le conservent dans leurs maisons, et le croient propre à chasser les esprits impurs et à éloigner les maladies épidémiques. On trouve dans leur pays plusieurs objets auxquels ils ont donné l'épithète de diabolique, comme la montagne du diable, le tertre du diable, la vallée, la plaine, la grotte du diable. Trois ruines principales, qui portent la même qualité, méritent seules d'être remarquées. La première se trouve sur les bords de la Kama, à l'endroit même où l'on voyait autrefois une petite ville Bolgare, avec un temple consacré à l'on ne sait quelle idole, qui, dit-on, s'envola sous la forme d'une épaisse fumée, en déclarant que Kasan serait bientôt conquis. La seconde est également située sur le bord de la Kama, et c'est le seul reste d'une ville qui renfermait un temple magnifique, où l'on immolait des victimes humaines. La troisième se trouvait sur les rives de la Bélaïa. C'était jadis, prétendent les Baschkirs, une cité fort populeuse, que ses habitans furent contraints d'abandonner par la présence d'une multitude innombrable de serpens vénimeux, envoyés, dit la tradition, par les esprits impurs.

Les Baschkirs racontent qu'à l'endroit même où l'on voit aujourd'hui le bourg de Biliarsk, exista jadis Bouloumer ou Bouliar, ville Bolgare, résidence d'un souverain, que de nombreuses victoires sur diverses nations rendirent possesseur d'immenses richesses; ce prince, jugeant ses descendans indignes de devenir ses héritiers, résolut d'ensevelir ses trésors dans les entrailles de la terre. En conséquence, il fit construire un palais souterrain où il les déposa, ordonna de recouvrir ce palais sur lequel il prononça des imprécations enchantées, et éleva sur le lieu même une haute colonne. Dans la suite des temps, quelques audacieux essayèrent de pénétrer dans ce château qui recelait tant de richesses; mais à peine y furent-ils entrés qu'ils rencontrèrent un chien noir terrible, attaché avec des chaînes de fer, qui se précipita sur eux, et dont la fureur les forca de s'éloigner. Depuis lors personne n'a osé exécuter une entreprise aussi téméraire.

Non loin du bourg susnommé de Biliarsk, se trouve un cimetière mahométan, nommé Balyn-Gouss. Ce lieu est également en vénération chez les Tatars et chez les Baschkirs; ils le regardent comme sanctifié, et prétendent que les dévots musulmans, dont les dépouilles mortelles y ont été déposées, y opèrent encore aujourd'hui des miracles. En été, les peuples de la contrée s'y rendent en pélerinage.

Capendant il faut convenir que les traces d'une superstition aussi grossière commencent de jour en jour à s'effacer parmi les Baschkirs; la civilisation a trouvé quelqu'accès auprès d'eux. Dans presque tous leurs villages il existe des écoles où les enfans apprendent à lire, à écrire, etc. Les Baschkirs, parvenus à l'âge de l'adolescence, vont étudier à Kasan ou dans la petite ville de Kargal, conque sous le nom de faubourg de Sentofsk. et située à dix-huit verstes d'Orenbourg. On a fondé dans cette ville d'assez bonnes écoles, où l'on enseigne la lecture et l'écriture, la grammaire tatare, les langues arabe et persane, l'explication de l'alcoran, l'arithmétique, l'histoire, les élémens de la physique et de la philosophie d'après le système d'Aristote. Outre cela, il vient d'être ouvert à Orenbourg une école qui a pris le titre d'institution Népliouïes, du nom de M. de Néplionief, auquel toute la ligne d'Orenbourg est redevable de la bonse organisation et de la sécurité dont elle jouit aujourd'hui. La jeunesse baschkire, tatare et kirguisse, ainsi que plusieurs Russes même, y apprennent la langue russe, arabe, tatare et persane, la morale, l'histoire générale et celle de la Russie, la géographie universelle, les élémens de l'histoire naturelle, ceux de la physique, avec leur application à la topographie du cercle d'Oreabourg en particulier, l'algèbre, la géométrie et la trigonométrie rectilique et sphérique, la fortification militaire, les principes généraux de l'artillerie, le dessin, le tracé des plans et l'exercice militaire.

Tout fait espérer qu'avec le temps, l'institut Népliouïef répandra la lumière bicufaisante des sciences parmi les Kirguis-Kaissaks, sur les bords de l'Ouila, de l'Emba, de la Khodba, da Kouvan et du Syr-Dari, habités aujourd'hui par des peuples nomades en grande partie, et dont la plupart sont encore étrangers aux bienfaits de la religion chrétienne. A. J.

44. Sun les Krozars; par M. Pacodine. (Sièverni Arkhif. - Archives du Nord, 22 mars 1826, nº 6, p. 107.)

Les Kosars, peuple de race turque, habitaient entre la mer

Digitized by Google

Caspienue et la mer d'Azof, lorsqu'ils devinrent fameux dans l'histoire, par l'expédition qu'ils firent en Arménie, en l'année 212 de notre ère. En 449, Attila leur arracha leur indépendance; mais après les troubles qui éclatèrent à la mort de œ conquerant (454), ils reparurent avec des forces plus imposates que jamais. Ils essayèrent leurs armes contre les Perses, dont Anuschirvan avait tenté vainement d'arrêter les incursions en construisant la fameuse muraille de Cancus (531-579). Les Kozars les vainquirent plusieurs fois, et étendirent leurs conquêtes en Arménie: les Califes eux-mêmes, qui devinrent leur voisins au Sud, ne purent réussir à les dompter (690). L'ocident leur présentant de faciles avantages, ils s'emparèrent rapidement du pays situé entre le Don et le Boug, et même d'une partie de la presqu'île de Tauride (vers 680). Au Nord et probablement à la même époque, différentes tribus slave, qui habitaient sur le Dnieper et la Soja (dans le gouvernement actuel de Tchernigof), leur payaient tribut. Vers la moitié du qe siècle, leur puissance formidable s'étendait sur tous les perples qui occupaient l'espace compris entre les monts caucasies et les bords septentrionaux de la mer Caspienne ou Kozariene jusqu'à la Teisse, et notamment sur les Bulgares et les Hougrois. Dans des contrées plus éloignées encore, la terrest qu'ils inspiraient retenait les nations vaincues dans le respect, et si les vainqueurs ne vinrent point s'établir parmi elles, c'est qu'accoutumés à un climat plus doux, ils redoutaient l'influence d'un ciel trop rigoureux. Voilà peut-être pourquoi, deux cests ans plus tard, les descendans de Tchinguis-Khan devinrest maîtres de la Russie.

Les Kozars étaient divisés en une multitude de races soumises à des Kniazes ou princes particuliers, mais qui toutes reconnaissaient l'autorité d'un Khagan. Ce prince faisait sa résidence dans la ville d'Atel, traversée dans toute sa longueur par le fleuve du même nom. Son palais était de briques; les autres maisons n'étaient que de terre non cuite. Une partie du peuple habitait encore à Ibn-Haoukalovo, sous des tentes, bien qu'ib possédât un grand nombre de villes autour desquelles l'agriculture florissait bien plus qu'on aurait pu s'y attendre. Dans les environs d'Atel, sur un espace de 20 farganses (1530 toises), s'étendaient de belles campagnes, où le blé surtout était fort bien cultivé. Il y existait des cantons entiers, où croissaient en abondance et la vigne et les fruits de toutes espèces. Les Kozars faisaient aussi, en remontant le Volga, un commerce considérable de toutes les marchandises qu'ils recevaient du Khozaresme. Ils vendaient leurs précieuses fourrures aux Francs et aux Espagnols, et faisaient passer à Constantinople du poisson et des cuirs. Ils ne préparaient d'autres peaux que celles de castor, et tiraient tout ce dont ils avaient besoin pour euxmêmes de la Géorgie, de l'Arménie, de l'Aderbidjan et de la Grèce.

Quoique depuis la fin du 8° siècle, le Khagan et la plus grande partie de sa cour eussent embrassé le Judaïsme, les Khozars trouvaient un grand avantage à accorder le droit de citoyen aux hommes de toutes les confessions. Il y avait parmi eux un grand nombre de Païens, mais surtout de Mahométans, ce qui ne pouvait que contribuer à la civilisation des Kozars, car les partisans de l'Islamisme cultivaient alors les lettres et les arts avec toute l'ardeur de la première jeunesse. Ce sut aux Grecs qu'ils furent redevables du Christianisme; mais on ne saurait fixer l'époque où ils l'embrassèrent, à moins que l'on ne s'en rapporte à la légende qui dit que, par suite de la demande qu'ils firent d'un prédicateur de la vraie foi, l'empereur Michel (858) leur envoya le savant Constantin (saint Cyrille), qui s'acquitta heureusement de sa mission, après s'y être préparé en étudiant la langue des Khozars à Cherson. Ces peuples faisaient incontestablement partie de l'église grecque, et les papes essayèrent en vain, dans la suite, de les convertir à la confession romaine.

On ne voit nulle part que l'usage de l'écriture ait été introduit chez les Khozars avec le Christianisme, comme cela eut licu chez tous les autres peuples; cependant, il est de fait que les empereurs d'Orient envoyaient souvent des lettres au Khagan. Il est d'autant plus probable qu'ils savaient écrire, que leurs relations avec les Grecs dataient de l'époque où l'empercur Héraclius leur avait demandé du secours dans la guerre qu'il soutint contre les Perses. Des mariages consolidaient ordinairement la bonne intelligence qui régnait entre les 2 empires, et la garde impériale de Byzance était, en grande partie, composée de Khozars. Ce service leur ayant fait apprécier l'importance militaire des forteresses, ils demandèrent à l'empereur Théophile des ingénieurs pour les aider à en construire une dans leur pays, et c'est alors qu'ils bâtirent celle de Sarkel sur le Don, afin de réprimer les incursions des Petchénèques, et de maintenir dans l'obéissance les tribus slaves de la Soja et de l'Oka. Au reste, ce n'était pas avec une garnison de 300 hommes qu'ils pouvaient atteindre ce but; et lorsque les guerres civiles eurent affaibli l'état, et qu'une grande partie des habitans eut été obligée d'émigrer (899), il ne fut plus en leur pouvoir de défendre leurs frontières éloignées contre leurs belliqueux voisins, les Petchéneques, les Ouzes et les Slaves-Russes. Alors l'empire des Kozars se concentra, mais il conservait eneore une attitude extérieure très-formidable. En 949, il comprensit encore neuf provinces dans le Caucase, sur la rive orientale du Bon, de la mer d'Azof et du golfe de Taman; depuis l'embouchure du Donetz jusqu'au Kuban; la Crimée, à l'exception des villes littorales grecques appartenant à l'empire d'Orient; enfin tout le pays compris entre la mer d'Azof, le Don, l'Oka et la Soja, le Kiltchep et le Dniéper, jusqu'à l'embouchure de l'Ingouletso. Mais la plus grande partie de ces possessions leur sut enlevée dans l'espace de 50 ans, par les grands princes de Kief. En 965, Sliatosvaf, en étendant ses conquêtes vers le Sud, s'empara de Sarkel, et Wladimir-le-Grand donna à Basile II Porphyrogenète des troupes auxiliaires, qui, réunies à l'armée grecqué, soumirent toute la Kozarie, et emmenèrent captif Georges Tsoula, roi du pays.

Ainsi expira l'empire des Kozars. Cependant le peuple continua d'exister; il se montrait de temps en temps dans les pays qu'ils avaient habités; il figure surtout dans l'histoire de la principauté russe de Tmoutorakan. Les Mongols trouvèrent beaucoup de Kozars chrétiens dans la ville d'Orna sur le Don, qu'ils conquirent en 1221. Marin Sanuto, qui écrivait vers 1321, donne le nom de Gazarie à tout l'empire de Kaptchak, et c'est ainsi que, jusqu'au 16^e siècle, les géographes appellent la Crimée, bien que, depuis long-temps, les Kozars se fussent incorporés aux Tatars de la horde d'or.

On ne voit plus maintenant qu'une tribu de ce peuple célèbre; elle habite la côte méridionale de la mer Caspienne, et ne s'est point du tout fondue avec les étrangers. Elle parut d'aboré en 1220, parmi les sujets de Mouhammed, 6º sultan de la dynastie Khovarezmienne, et avait probablement pour séjour le pays d'Astrabat, qui obéissait à ce sultan en sa qualité de souverain du Khorazan et du Mazandaran. Sous le règne du cruel Shah Nadir, les Kozars reparaissent encore. Ayant résolu de secouer le joug de ce tyran, ils se choisirent un chef, et quoiqu'ils n'eussent point entièrement réussi dans le dessein de reconquérir leur indépendance, ils conservèrent cependant le plus violent amour pour la liberté, et cet amour est tel, qu'un voyageur moderne (Gmélin) regarde ce sentiment comme la marque distinctive de leur caractère: « Il existe, dit-il, dans l'Astrabat, un peuple de mœurs douces et libre, qui ne veut reconnaître l'autorité d'aucun prince. Chaque citoyen se croit lui-même son propre souverain. Ils portent le nom de Kadjares, observent entr'eux la plus parfaite égalité, et désendent leur liberté contre toutes les entreprises des autres peuples. Voilà pourquoi, depuis long-temps, l'Astrabat passe pour une contrée rebelle; voilà pourquoi elle sert de refuge à nombre de héros persans. » Ce sentiment les a élevés sur le trône des Sophi, et le souverain actuel de la Perse occidentale est un Kozar. J. . . T.

45. LATOPISIEC LITWY I ERONIKA RUSKA Z BENKOPISHU SLAWIAN-SKIEGO PEZEPISANE; przypisami i objasnieniami opatrzone. — Annales de la Lithuanie, et Chronique ruske, tirée d'un ancien manuscrit slave, avec des observations; par Ign. Dani-LOWICZ, professeur ordinaire à l'Université impér. de Charkow. In-8°. Wilna, 1827. (Dziennick Warszawski, n° 28.)

L'auteur prouve que les étrangers se trompent quand ils appellent Russes tous ceux à qui on donne ce nom. La différence des langages et l'histoire des nations qui habitent l'empire russe prouvent que l'on ne doit point confondre les Moskowites avec les Russes.

Ver la fin du ix siècle et dans le x , on donnaît le nom de Russes à ces Varègues qui, venus de la Skandinavie, s'étaient emparés de Nowogorod et de Kiow. Les républiques slaves, conquises par ces peuples guerriers, continuèrent à parler leur langue. Ces Varègues s'étaient même emparés de la petite Pologne, à laquelle ils donnèrent le nom de Russie-Rouge, et des provinces qui forment le royaume de Halica ou de Gallicie.

Digitized by Google

Leurs capitales étaieut Nowogorod et Kiow. Les enfans de Wladimir-le-Grand formèrent plusieurs duchés indépendans; la suprématie appartenait au grand duc de Kiow. Les rois de Pologne, Boleslas I^{er} et Bolesias II, revendiquant les droits de la monarchie polonaise, s'emparèrent du grand duché de Kiow.

Cependant, un des descendans de Wladimir-le-Grand, établi à Wladimir sur Klazma, prit le titre de grand-duc, que calui de Kiow portait déjà. Ce dernier, le plus rapproché du centre de l'Europe, avait la prépondérance que lui donnait sa civilisation beaucoup plus avancée qu'elle n'était dans la partie orientale.

Vers le milieu du xm^o siècle, les Tatars Mongols s'emparrent du grand duché de Wladimir, et ils le tinrent sous le joug jusqu'à la fin du xv^o siècle. La Russic Kiowienne éprouva plus tard le même sort, mais elle montra plus d'énergie, et sa dependance ne dura pas même un siècle.

Pendant que les Tatars Mongols subjugaient la partie barbare ou orientale de la Russie, commençaient à paraître les Lithuaniens, peuple originaire des auciens Hérules. Leurs proces et leurs magnats adoptèrent l'ancienne langue slave que nous appelons ruske; par là ils flattèrent l'orgueil des peuples sur lesquels ils voulaient étendre leur domination. Peu à peu ils s'emparèrent des principautés tataro-russes, et, en 1320, Gedymin, grand-due de Lithuanie, entra à Kiow, et prit k titre de grand-due de Russie.

Le grand-duc de Wladimir sur Klazma, soumis aux Mongols, avait, sous son empire mal affermi, les anciens Slaves et les Tatars, qui avaient établi des colonies au milieu des anciens habitans. Cependant, les grands-ducs de Lithuanie avaient chassé les Tatars d'un grand nombre de provinces, et leur puissance s'étendait depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire. Les républiques de Nowogorod et de Pskow même s'étaient soumises à cux. Tel était l'état de la Lithuanie, lorsque, vers la fin du xive siècle, elle fut unie à la Pologne, par le mariage de Jagellon avec la reine Hedwige. Cette grande union fut d'autant plus facile à établir, que les deux peuples, les Polonais et les Lithuaniens, parlaient la même langue, celle des anciens Slaves, celle que nous appelons ruske ou russe, par opposition à celle des peuples moskowites.

Le duc de Moskovie seçoua enfin le joug des Tatars Mongols,

Digitized by Google

auxquels il arracha une partie de la Tatarie, habitée par les Cosaques; il culeva aussi à la Lithuanie Nowogorod et d'autres villes situées sur les confins de la Lithuanie.

Tel était l'état des choses lorsqu'en 1686 le Tzar de Moskou força le roi de Pologne à lui céder Smolensk, Witepsk, Tchernigow et Kiow. Peu après, Pierre-le-Grand se proclama empereur de toutes les Russies, et pour ôter à sa couronne sa couleur moskovite, il alla fonder Pétersbourg, autre capitale, à l'extrémité de son empire. La Pologne réclama contre le titre de grand-duc de Russie, qui n'appartenait qu'à ses rois. Ce n'est qu'en 1768 que la Pologne, placée sous les baïonnettes, reconnut Catherine comme impératrice de toutes les Russies. Cependant, on continue à mettre une différence entre les Russes Lithuaniens, qui, s'appelant Rusini, donnent à leur pays son ancien nom Rus; tandis que les Russes actuels Rossyani, nomment leur empire Roscia. Jusqu'au dernier partage de la Pologne, ces Rossyani s'appelaient Moskovites.

Le véritable Russe, appelé dans le pays Ruski, ne doit pas être confondu avec l'idiôme moskovite ou rossyyski.

La famille des Jagellons parlait le russe; les actes de sa chancellerie sont écrits dans la même langue. En 1491, fut publié, à Cracovie, le premier ouvrage écrit en langue russe ou ruske, et, depuis, un grand nombre d'imprimeries s'établirent pour ce dialecte en Pologue et en Lithuanie. Avant Pierre-le-Grand, la littérature des Moskovites est presque nulle.

Bandtkié, dans son Histoire du royaume de Pologne, Breslau, 1820, T. I, p. 24, établit clairement la différence qui existe entre les Moscovites ou Narod Rossyyski, et les anciens Russes parlant l'ancien idiôme slave ou ruske.

« Sur les 38 millions que la Russic compte aujourd'hui, dit cet historien, il faut mettre d'un côté ceux qui parlent le mos-kovite, et de l'autre ceux qui ont en usage le ruske ou le dialecte de la Grande-Russie. Ce que les Polonais savent parfaitement, mais ce qui est peu connu en France et en Allemagne, c'est que la Russie actuelle n'est point habitée par un seul peuple russe. Le Moskovite n'a rien de commun avec les nations qui, depuis tant de siècles, habitent la Russie Blanche, la Russie Rouge et la Russie Noire. Écoutez un Rossian de la Grande Russie, c'est-à-dire de Moscou, d'Archangel, de Nije-Novogoped, de Spadal, et compares-le avec un véritable

Russe de la Podolie, de Lemberg et de Grodno, et vous sentirez la différence. Le dialecte ruske est beaucoup plus ancien que le moskovite de nos jours, qui ne commence qu'en 1328, et dont la littérature remonte à peine jusqu'à Pierre-le-Grand. »

Nous renvoyons à Bandtkié, qui, en citant Sopikow et d'autres Moskovites, établit de la manière la plus évidente la différence que l'on doit mettre entre le moskovite ou le russe moderne et le ruske ou dialecte de la Petite Russie. On commence à écrire celui-ci avec les anciens caractères slaves ou avec les lettres latines.

G. GLEY.

46. Notice sur l'ambassade envoyée en Russie par la République de Venise. 1655. (Sièverni Arkhif. — Archives du Nord; février 1827, n° 3, p. 193.)

Le Tzar Alexis Mikhaïlovitch profitant de la révolte des Zaporogues, dont il s'était déclaré le protecteur contre la Pologne, combattait pour reconquérir les provinces que son père avait cédées à cette puissance par les traités de Dvilina et de Viazma. En 1655, il occupait Smolensk à la tête de ses troupes victorieuses, lorsqu'il reçut une ambassade du Doge François Molina. L'objet de cette mission était de féliciter le Tzar du succès de ses armes, de conclure avec lui un traité pour le cammerce avec Archangel, et d'obtenir qu'il enverrait contre les Turcs les forces dont il pouvait disposer sur le Don, asin de faire diversion à la guerre qui existait alors entre Venise et la Porte.

L'ambassadeur était chargé d'offrir au Tzar, de la part da Doge, un morceau d'étoffe d'or, et un médecin qu'il avait amené. Le traité de commerce fut conclu sur-le-champ, mais la seconde demande fut ajournée.

Cette Notice est suivie d'un rescrit du Tzar, dans lequel, en annonçant au voïévode de Pskof le départ de l'ambassadeur et de sa suite pour retourner à Venise, il lui ordonne de tont disposer sur son passage. Les détails en sont intéressant, en ce qu'ils donnent une idée de la simplicité des mœurs russes à cette époque.

N. DE ROGUES.

47.On de came danses Referidamen of Autonome. — De anciennes Contemes et Suprete dénois; per J. F. W. Screener.

prof. de Jurisprud. 292 p. in-4°. Copenhague, 1827. Imprimé aussi dans le recueil des Mémoires de la Société roy. des Sciences à Copenhague. (Nordisk Tidsskrift for Historie; vol. II, cah. 1.)

M. Schlegel a voulu montrer dans ce traité combien de statuts particuliers sont dus à l'autonomie on à la faculté législatrice des villes et provinces du Danemark; il a rassemblé tous les statuts parvenus à sa commaissance; il les a classés sous divers chefs. A l'égard du cede de lois jutlandaises, M. Schlegel cherche à prouver que ce code a été promulgué pour être en vigueur non-seulement dans la province de Jutland, mais aussi dans tout le Danemark. Cette opinion ayant été combattue par M. Larsen dans le Journal de Jurisprudence de M. Oersted, vol. XIII, M. Schlegel, dans un supplément à son traité, a voulu fortifier ses argumens. De son côté, M. Larsen a produit de nouveaux raisonnemens à l'appui de son assertion, dans le 14° vol. du même journal.

48. SERAPHIMER-ORDERS HISTORIA. — Histoire de l'Ordre cheveleresque de Séraphim (en Suède); par G. W. DE TIBELL. 208 p. in-4°, Stockholm, 1826; Impr. roy. (Svea, 1827, cah, 11, n° 1.)

C'est en très-grande partie sur des documens inédits, tirés des chartriers et archives, que cette histoire a été écrite. L'auteur cherche à prouver que, dès l'origine, la chevalerie suddoise avait un caractère particulier, étant une institution politique, un ordre royal; en 1285, le roi Magnus Ladislas appelle les chevaliers milites nostri, et ils se qualifiaient enx-mêmes de milites illustris Regis Sueciæ. Dans la formule du serment que les chevallers prétèrent au sacre du roi Chistophe, en 1441, et que M. de Tibell a tiré du chartrier d'OErnhjelm, ils promettent d'être sidèles à leur roi et à leur patrie. Ils avaient seuls le titre de Herre, seigneurs, et leurs femmes celui de Fra, dame. Tandis que, dans d'autres pays, un chevalier pouvait en faire d'autres, en Suède, le roi soul aveit ce privilège. Sten Sture, régent pendant la minorité du rei, se put accorder la dignité do obstalier. D----

49. STARDTEWESEN DES MITTELALTERS. La Constitution des villes dans le moyen âge; par Ch. D. HURLIMARN. 170 partie;

Industrie et Commerce. Grand in-8° de viii et 472 pp.; prix, 1 rthlr 21 gr. Bonn, 1826; Marcus. (Allgem. Repertor. de Beck; 1828, vol. I, cah. 1. — Jahrbüch. für wissenschaftl. Kritik; févr. 1828.)

. Cet écrit est le commencement d'un grand ouvrage sur l'histoire de la bourgeoisie dans le moyen âge, auquel le savant auteur a consacré 20 ans de travail. Le premier volume offre les matières suivantes: Chap. 1. Première impulsion de l'industrie urbaine, a. par la réforme de l'administration, b. par l'état de l'agriculture, c. par l'état de l'église, de la guerre et de la chevalerie. Chap. a. Encouragemens de l'industrie, du commerce et de la navigation, 1º par les Arabes et les croisades de l'Europe méridionale et centrale, 2º par les Allemands et le clergé de l'Europe soptentrionale, 3° par l'état d'aisance dans toute l'Europe germanique. Chap. 3. Origine de l'industrie locale des villes : a. les diverses causes qui ont déterminé ces localités, b. les institutions et les constructions en faveur de ces localités, c. associations et constitutions des corps de métiers. Chap. 4. Développement du commerce central : 1º région à l'est : Ratisbonne, Vienne, Breslau, Prague; 2º région à l'ouest: Troyes, Genève, Lyon, Beaucaire; 3º région centrale: Augsburg, Nurenberg, Frankfort, Cologne. Chap, 5. Système de paiement: 1º au comptant, 2º en lettres de change, 3º traites. La première lettre de change fut donnée à Milan, en 1325, payable à Lucques, à 5 mois de date, et la seconde en 1381. L'auteur a rassemblé une soule de détails ser l'état des manufactures, les routes de commerce, la navigation, l'esclavage, les codes maritimes, les corporations, les compagnies de commerce, la ligue auséatique, etc. L'histoire commerciale du midi de l'Europe n'est pas si bien traitée que celle du nord; l'auteur avoye lui-même ce défaut. Les Annales de critique scientifique, qui paraissent à Berlin, ont fait de honnes observations sur l'ouvrage de M. Hülmann, auquel nous nons proposons de revenir.

60. GASCHICHTEN BEH ROMANISCHEN VORLKEN, etc. — Histoire:
des peuples romains et germaniques, de 1494 à 1585; par
Léopold RANKE. 1^{et} vol. Leipzig et Berlin, 1814; Reimen.
_ (Jahrbücher der Literatur; 1826, vol. XXXIV, p. 1.)

Cet ouvrage est regardé dans le journal allemand comme une des productions les plus remarquables et les plus intéressantes de ces derniers temps. Cependant, on paraît reprocher à l'auteur un peu trop de concision dans quelques endroits, où il aurait pu donner plus de développemens aux faits qu'il présente; on le blame aussi d'avoir préféré les anciens noms de plasieurs rois à ceux qu'on leur donne généralement aujourd'hui: ainsi, il dit Loys au lieu de Louis, Hernando et Ferratin au lieu de Ferdinand, etc. Toutefois, on accorde aux réflexions qu'il a semées dans son ouvrage une simplicité et une beauté dignes de l'antiquité. Le style de M. Ranke est parfois rude et obscur, mais ce défaut est bien racheté par des pensées éminemment religieuses et consolantes pour l'humanité. Selon lui, la vie de l'homme est une longue croissance, une courte fleuraison et un long dépérissement; la première partie de son existence est pleine d'espérance, et la dernière de repentir. L'auteur s'est fait un style qui lui est propre; et son livre, quoique composé d'après des documens fournis par un grand nombre d'auteurs, peut en quelque sorte être considéré comme original; cependant il a été vivement critiqué par l'historien allemand Leo. W.

51. DEUTSCRE ALTERTRÜMER. Antiquités allemandes, ou Archives pour l'histoire, la géographie et l'archéologie, surtout des peuples de race germanique, publiées par le prof. Fr. Kause; avec pl.; vol. II, cah. 2-6. Halle, 1827-28; Ruff.

L'année dernière, nous avons fait l'analyse du cahier 1 de ce recueil, publié par le secrétaire de la Société thuringienne et saxonne pour les antiquités. Les cahiers suivans, qui nous sont parvenus depuis ce temps, contiennent un assez grand nombre de notices intéressantes, savoir:

Cah. 2-3. Description de l'Allemagne, tirée de l'ouvrage anglo-saxon du roi Alfred; en original avec une traduction allemande. — Fouilles faites en 1825, à Oberfarnstædt. Dans les tombelles près de ce village saxon, on a trouvé des squelettes avec des débris d'urnes, des dents de porcs percées d'un trou; ce qui fait supposer qu'elles ont été ensilées pour servir de collier. A Rossleben, dans une chambre sépulcrale faite en dalles, on a trouvé un squelette dans une position courbée, le visage tourné yers l'orient. On a découvert à Rossleben beaucoup

d'autres squelettes ainsi que des urnes. Une chambre sépulcrale, dans un tertre auprès des Zschærnhügel, sur la route de Leipzig, a donné des ossemens, un petit vase contenant aussi des restes d'ossemens, une épingle en cuivre, et un grand plat renversé : le squelette paraît avoir eu une position assise. La chambre sépulcrale avait une petite antichambre, où peut-être la famille venait pleurer le mort. - Description de l'église de l'ancienne abbaye de Burgelin auprès de Iena; par le pasteut Andreæ. Burgelin fut fondé en 1133. Ce fut d'abord un couvent de religieuses; au 15° siècle, leur vie déréglée engagea les autorités ecclésiastiques à les remplacer par des Bénédictins; ceux-ci furent expulsés en 1525, par les paysans insurgés, et l'abbaye dévastée : il ne reste plus qu'une partie de l'ancienne église. On y remarque le portail de l'occident, un bas-relief es bois du 12e siècle, les stalles, et plusieurs tableaux votifs anciens et modernes. - Notice sur les tombelles autour de Saltssvedel. Sur l'idole de Puster, conservée à Sanderhausen. Cette idole représente un jeune homme jouflu, mal fait, et pourve d'un gros ventre qui est creux. Selon la tradition, les paiers remplissaient l'intérieur de l'idole de métal, de quelque liquide, bouchaient les ouvertures, et la mettaient sur le feu. La force de la vapeur faisait sauter alors les bondes, et l'eau ou la wpeur jaillissait avec force par la bouche. On n'a rien de certain sur cette idole, qui a pu être vénérée par les habitans paiens de la Saxe, c'est-à-dire par les Sorbes, les Slaves et les Wendes, avant qu'ils fussent convertis par saint Boniface. - Notes envoyées de Lausanne; par M. de Minutoli. L'auteur, connu par son Voyage en Égypte, décrit d'abord un Horus égyptien, en néplorite, qu'il a acquis à Padoue, et qui sert d'emblème au solstice; une Isis, représentant l'année égyptienne, sur un bas relief du palais Grimani, à Venise; puis une figure cabalistique à tête de coq et pieds de serpens, semblable aux symboles de la secte gnostique des basilidiens; cette figure en bronze ? été trouvée dans les ruines de l'ancien Aventicum, et déposée au Musée de Lausanne. — Description de quelques bractéates ou monnaies du moyen age, en fer blanc; par M. de Posern. Ces médailles saxonnes n'ont qu'un intérêt local. ... Notice sur un tombeau germanique découvert récemment à Niedleben, auprès de Halle; par M. Hartmann. Ce tombeau, pratiqué dans un

tertre artificiel, était formé par des dalles de pierre disposées de manière à se rapprocher vers l'entrée; outre cette entrée, il y avait une espèce d'antichambre où l'on trouva une urne. Dans le tombeau même, on trouva les restes de deux squelettes, une planche sur laquelle étaient placées des urnes, des dents de chien percées, des morceaux d'ambre jaune, etc. -Observations sur les fortifications circulaires dans les districts de Schweinitz, Juterbog et Luckau; par M. Wagner. On trouve une demi-douzaine de ces retranchemens ou boulevards à l'extrémité orientale du pays de Wittenberg, et sur la lisière de la basse Lusace. Le peuple de la contrée les regarde avec une sorte de respect, et les évite surtout la nuit : il existe diverses traditions sur ces plans circulaires; dans le plus grand, le sol se compose de terre, de charbons, de cendres, entremêlés de tessons d'antique poterie et d'ossemens de cerfs, chiens, porcs, chevreuils, bœufs, etc.

On présume que les Semnones se sont réunis ici pour leurs sacrifices; et en effet, ces charbons et ces ossemens de toute sorte d'animaux paraissent annoncer des lieux de sacrifice.

Cah. 4-5. Notice sur les anciens monumens de Wetzlar dans le Lahn; par le D' Schirlitz. Dans les bois autour de Wetzlar on trouve près de 300 tombelles qui, pour la plupart, portent un vieux chène. Le prince de Solms-Braunsels en a sait ouvrir 60 à 70; la plupart renfermaient une ou plusieurs urnes avec des cendres et des ossemens brûlés. Les résultats de ces fonilles ont été décrits dans une brochure intitulée: la Collection d'antiquités du prince de Solms à Braunfels, par J. C. Schaum: avec fig., 1819, pet. in-4°. Dans ces tombelles on n'a presque pas trouvé de squelettes : c'est en cela qu'elles [dissèrent des tombelles de Rossleben, en Saxe, dont il a été question plus haut, et qui se font remarquer par leurs chambres sépulcrales avec des squelettes. On en a conclu que les deux modes d'enterrement indiquent deux peuples différens, en ce que les tombelles de Wetzlar avec les urnes cinéraires proviennent des Germains, et les tombelles de Rossleben avec les squelettes sont celles d'un peuple de race Slave. Cependant les Scandinaves pratiquaient aussi des chambres sépulcrales précisément comme on en trouve à Rossleben. Un auteur de Wetzlar, M. Schulz, pense que le Kalsmunt, montagne basaltique vis-à-vis du con-

fluent du Lahn et du Dill, avec des déhris d'un fort qui passe pour un ouvrage de Charlemagne, annonce un ancien fort romain; on y trouve une tour antique avec des caveaux munis de conduits d'air. Gelnhausen, où l'empereur Frédéric Barberousse avait un palais, paraît aussi, à M. Schulz, avoir été un fort romain destiné à protéger la vallée par laquelle passait la route des contrées de l'Elbe. Des deux tours entre lesquelles l'empereur avait fait construire une chapelle, il en reste une, dont les murs ont o pieds d'épaisseur. On signale encore comme un monument remarquable la tour dite des Païens à la cathédrale de Wetzlar; elle est du même style que celle du Kalsmunt et passe pour être aussi un ouvrage de Charlemagne. — Des tombeaux des Celtes dans l'ancien pays de Grabseld, entre Meiningen, Ræmhild, Kænigshofen et Ostheim. Il paraît que dans cette contrée les Celtes avaient un lieu d'enterrement commun: on v voit un assez grand nombre de tombelles. - Antiquités de l'Ostphalie en Saxe orientale, par le prof. Niemeyer. Auprès d'Ausleben on a trouvé 1/42 médailles romaines en argent, des Antonins et des empereurs précédens. Le Hunengraben ou fossé des Huns, servait, au 10° siècle, de limite entre les diocèses de Magdebourg et Halberstadt. L'église d'Ampfurt possède un beau monument d'Henri dit le Riche. Au tableau qui décore l'autel, on voit figurer Luther parmi les disciples du Christ.

Cah. 6. Description de quelques urnes avec des caractères inconnus, trouvées en Saxe; par M. Preusker. Sur des urnes funéraires déterrées à Radeberg, on voit des caractères qui ressemblent à des caractères romains grossièrement tracés. Comme on a trouvé dans le même lieu beaucoup de médailles romaines, l'auteur pense que c'est l'ancienne sépulture d'un ou de plusieurs Romains; peut-être aussi les caractères proviennent-ils de quelque peuple de la Germanie. - Sur le climat et les productions de l'Attemagne du temps des Romains; par le D' Wilhelm. Tacite, Pline, Strabon, Ptolémée ont été consultés pour ce mémoire instructif, où l'on trouve des recherches sur l'ambre ou electrum, une des principales productions de l'ancienne Germanie. - Découverte d'un tombeau paien sur le Petersberg. Ce qu'on a trouvé de plus remarquable dans ce tombeau, ce sont des petites plaques rondes en nacre dont on ne devine pas l'usage.

Les cahiers qui font le sujet de cet article contiennent aussi l'extrait des procès-verbaux de la Société archéologique de Saxe-Thuringe. Nous y apprenons entre autres détails que cette Société se propose de publier un Corpus scriptorum rerum Germanicarum usque ad annum 500 post. Christ. nat., pour servir de complément au Corpus scriptor. rerum Germanic. post ann. 500, que publie la Société germanique de Francfort sous la direction de M. Pertz. (V. suprà, Tome XI, n° 129.) Les membres es de la Société archéologique se sont déjà distribué le travail; ils comprendront dans leur recueil la Germanie de Tacite, celle de Ptolémée; tout ce qui a rapport à la Germanie, dans César, Pline, Tacite, Pomponius Mela; les petits historiens; l'itinéraire d'Antonin; la table de Peutinger; Suétone, Flavius Josephus, etc.

52. NOVA ET ARSOLUTA COLLECTIO SYNODORUM TAM PROVINCIA-LIUM QUAM DIOCESANORUM ARCHIEPISCOPATUS MECHLINIENSIS. Accedunt illuc spectantia rei ecclesiasticæ monumenta pleraque inedita. Omnia diligenter recognita ac in sectiones 5 distributa. Primum collegit et illustravit Joan. Franc. Van DE VELDE. Nunc vero jubente ac promovente principe Franc. Ant. de Méan archiepiscopo Mechliniensi, recollegit, supplevit et illustravit Petr. Franc. Xav. DE Ram, ejusdem archidiac., etc. Pars 1°. 65 p, in-4°, orné d'un portrait; prix 10 f. Mechliniæ, Hanicq.

Ce volume est orné d'un portrait lithographié du prince de Méan, archevêque de Malines. Le faux titre porte: Synodicon Belgicum, sive acta omnium ecclesiarum Belgii, à celebrato concilio Tridentino usque ad Concordatum anni 1801. — Archiepiscopatus Mechliniensis. — Tom. I.

53. CHRONIQUE DE L'ABBAYE DE MARIENBERG EN Tyrol; par Goswin. Trad. en allemand par Jos. Roeggel. (Beiträge zur Geschichte, Statistik, etc. von Tirol und Vorarlberg; vol. I, p. 67.)

L'original de cette chronique écrite par un Bénédictin de Marienberg, nommé Goswin, au 14° siècle, est encore inédit. M. Rœggel en a donné un ample extrait qui prouve que le travail du moine tyrolien n'est pas sans intérêt pour l'histoire du moyen âge; il a cu soin de joindre à sa chronique les bulles pa-

G. TOME XII.

pales et autres documens relatifs à son couvent. Ce monastère, situé au milieu des montagnes, avait souvent des querelles avec les seigneurs du voisinage, qui, possédant des châteaux forts sur les hauteurs, fondaient de là sur les vallées, les pillaient, et n'épargnaient pas les lieux monastiques. Le couvent prenait un de ces seigneurs pour son avoué ou son défenseur, mais quelquefois le défenseur traitait les moines plus rudement que les autres seigneurs. Goswin raconte l'histoire d'un de ces désenseurs, nommé Ulric de Matsch, qui pilla les archives du couvent, et mit à mort l'abbé nommé Hermann, l'an 1304. Après avoir commis ce crime, il se rendit en pélerin à Avignon, pour solliciter l'absolution du pape. Celui-ci le renvoya à l'évêque de Brixen qu'il autorisa d'absoudre le seigneur de Matsch, à condition que celui-ci, nu jusqu'à la ceinture, se présenterait, avec une corde au cou et une verge à la main, aux principales églises de la contrée où le crime avait été commis, faisant l'aveu public de son forfait, et se laisserait fouctter pendant que les prêtres réciteraient les psaumes de la pénitence. Il devait de plus indemmiser le couvent de ses pertes, et être prêt à partir pour la croisade en Palestine. Ulric de Matsch ne fit presque rien de ce qu'il lui avait été commandé; mais quelque temps après, on le trouva étranglé. Le traducteur suppose qu'il périt de la main d'un agent du fameux tribunal secret de Westphalie. Le couvent choisit ensuite solennellement Henri, roi de Bohême et de Pologne, pour son désenseur, et celui-ci investit la veuve et le fils du dernier avoué du droit héritaire de la défense de l'abbaye. Goswin parle aussi d'évêques de Coire qui faisaient la guerre en ravageant tout sur leur passage, d'abbés qui s'enrichissaient de rapines et abandonnaient ensuite le couvent, etc. La barbarie du moyen âge est peinte naïvement dans cette chronique. D-G.

54. Archives pour l'Histoire civile et littéraire des Pars-Bas, publiée par F. baron de Reiffenberg, 1^{er} semestre de 1827; six cahiers. Louvain.

Le cahier de janvier contient: 1° une réfutation de l'opinion qui fait de Gand un ancien port de mer. L'auteur paraît avoir compulsé tous les livres imprimés ou manuscrits dans lesquels il est parlé de cette ville. Les anciennes et les nouvelles histoires, les vieilles chroniques, les chartes et les diplômes sont mis à contribution pour prouver que Gand n'a jamais été un port de mer. Les raisonnemens de l'auteur nous ont paru concluans, 2º Une 5º lettre à sir Walter Scott sur les particularités qui, dans ses ouvrages, ont rapport à la Belgique, M. de Reissenberg relève, dans ce morceau, quelques erreurs commises et accréditées par le célèbre romancier, telles que des anachronismes, des assertions inexactes sur les hérauts et les rois d'armes, etc. On trouve dans cette lettre des détails très-curieux sur plusieurs usages du moyen âge. 3° Un article intéressant sur une chronique rimée de Chastelain et de Molinet, nouvellement réimprimée, et dont le titre est ainsi conçu: Récollection des merveilleuses (merveilles) advenues en nostre temps, commencée par très-élégant orateur messire Georges Chastelain et continuée par maistre Jean Molinet. Cette chronique se trouve dans les Faits et dits contenant plusieurs beaux traictés, oraisons et chants royaux, Paris, in-folo, 1531, et in-80, 1537 et 1540. Au milieu d'une foule de choses naïves ou puériles, on rencontre dans cette pièce quelques passages importans pour l'histoire du 16e siècle.

Dans le cahier de février, nous trouvons un article sur Guillaume de Dampierre, fils aîné du second lit de Marguerite de Constantinople, lequel se croisa avec Louis IX et partagea la captivité de ce prince. Ce comte de Flandre est d'ailleurs un personnage assez obscur. - M. de Reissenberg continue ensuite et achève de résuter l'opinion que Gand sut un port de mer du temps de Charlemagne. Les nouvelles preuves qu'il donne de la négative, et qui sont, au reste, fondées sur des témoignages irréfragables, sembleront péremptoires à tous ceux qui voudront le suivre dans la discussion approfondie à laquelle il se livre. -Un autre article est consacré à rendre compte de l'Histoire de don Juan d'Autriche, par M. Alexis Dumesnil. Le critique dit qu'il y a de belles pages, écrites d'un style ferme, brillant, trop brillant peut-être, dans la Nouvelle historique qu'il annonce. L'article est ainsi terminé: «M. Dumesnil empoisonne aussi don Juan, et je ne serais pas éloigné de croire qu'il a raison. La manière dont il décrit le transport des restes de son héros est d'un grand effet. Il finit, comme dans les mélodrames, par un tableau bieu ordonné. »

Digitized by Google

blié par le même auteur.

84 Voici les articles que nous avons remarqués dans le cahier de mars. D'abord, un mémoire présenté au roi sur la composition d'une histoire des Pays Bas, entreprise dans le but de nourrir l'amour de la patrie, d'affermir les vertus civiques et de fortifier le caractère national. La première époque renfermerait l'histoire des Pays-Bas avant et sous les Romains, se composerait des quatre premiers siècles de l'ère chrétienne. La deuxième comprendrait l'histoire des Belges associés aux Francs, c'est-àdire l'espace d'environ cinq siècles, jusqu'à Charlemagne inclusivement. La troisième présenterait l'histoire des Pays-Bas sous les ducs, comtes et seigneurs particuliers et héréditaires. Elle renfermerait également cinq siècles. La quatrième, composée du 15e et du 16e siècles sculement, serait celle de la domination des maisons de Bourgogne et d'Autriche. La cinquième, commençant à la trève d'Anvers, irait du 17° siècle au 19°, jusqu'à la fin de l'empire français. La sixième et dernière époque comprendrait l'histoire du royaume des Pays-Bas sous Guillaume, souverain actuel de ce pays. - Suit un article relatif à l'histoire du Hainaut, de Jacques de Guyse, traduite du latin en francais avec le texte en regard. L'original latin même n'avait point encore été publié; on ne possédait que la version abrégée de Galliot Dupré, imprimée à Paris, 1531-1532. Il paraît que la grande facilité que présente le texte pour l'intelligence, aurait pu dispenser MM. de Fortia et Guérard d'en donner une traduction. Au reste, l'ouvrage, entrepris dans un but très-louable, est d'une belle exécution.- Nous trouvons plus loin une dissertation sur les lettres de Pie V, relatives aux affaires religieuses de son temps, et adressées à Charles IX, à Catherine de Médieis, sa mère; au duc d'Anjou son frère, et depuis, Henri III; au cardinal de Lorraine; à Philippe II; au duc d'Albe, etc., etc. Ces lettres, extraites de la Collection publiée à Anvers, en 1640, par François Goubau, sont traduites du latin en français par M. de Potter, dont le procès déplorable et la condamnation récente ne sont une honte que pour ses ennemis. Les lettres dont il s'agit sont au nombre de trente-neuf. Dans les endroits où l'atrocité du sens aurait pu saire soupçonner le traducteur de salsification, le texte est fidèlement transcrit au bas de la page. Ce recueil peut servir d'appendice à l'Esprit de l'Église, pu-

Le quatrième cahier renserme en premier lieu un article sur lá collection des poètes belges, publice par M. Delemer, et, en particulier, sur les poésies de Lesbroussart. Mais avant de parler de ce dernier, on donne une liste de trente-neuf poètes belges des 13e, 14e, 15e, 16e et 17e siècles; parmi eux, nous remarquons Adenès, Philibert de Berneville, Wenceslas, duc de Brabant; Marguerite d'Autriche, dite la gente damoiselle, et Huyghens. M. de Reiffenberg parle avec éloge de M. Lesbroussart, sans toutefois passer sous silence les défauts qu'on peut lui reprocher. - Un article subséquent renferme l'analyse de trois ouvrages relatifs à la numismatique des Pays-Bas.Le premier est une suite à l'histoire métallique de ce royaume, publice par Van Loon. Mais le plan suivi par cet auteur, c'est-àdire l'ordre chronologique n'a point été observé pour la continuation: ce qui rend ce supplément susceptible de s'accroître indéfiniment. Le 2e ouvrage est une notice de M. de Jonge sur le cabinet des médailles et des pierres gravées de S. M. le roi des Pays-Bas (La Haye, 1823, in-12, vi et 180 p.). Les détails donnés par l'auteur sont faits, dit le journal, pour piquer la curiosité des étrangers. Le 3º écrit, qui est de M. Van Orden. n'est qu'un catalogue de 1430 médailles ou jetons rangés par ordre alphabétique, depuis l'année 1400, avec une description abrégée de la face et du revers. Cet ouvrage, sans être savant. prouve, chez l'auteur, de la sagacité, du jagement et une grande expérience en numismatique. Nous en avons parlé dans un article précédent.

Les deux tiers du cahier de mai sont occupés par un extrait d'une relation du soulèvement de Malines, en 1718. Les troubles qui 'éclatèrent alors dans cette ville prirent leur source dans des contestations qui s'élevèrent entre les haleurs, les porte-faix et les mesureurs de grains, d'une part; et les bateliers, les marchands et les négocians, de l'autre. Nous ne ferons pas connaître les griefs de chacune des deux parties; nous n'exposerons que les faits qui peuvent offrir de l'intérêt. Après bien des altercations, l'affaire fut portée devant les magistrats; mais les hommes des trois métiers qui se prétendaient lésés, las des lenteurs et accablés, disaient-iis, des frais de la procédure, prirent la résolution de se faire rendre justice par eux-mêmes. C'est pourquoi ils envahirent l'hôtel-de-ville, et se portèrent à toutes sortes d'excès et de violences contre les magistrats. Ils

parvinrent toutefois à leur faire signer, en leur faveur, une ordonnance provisoire. Enhardis par le succès, ils se répandirent dans la ville, pénétrèrent de vive force dans les maisons des négocians, qui, esfrayés par les horribles vociférations de cette populace et par des menaces de pillage et d'incendie, donnèrent des sommes considérables pour éviter ces deux fléaux. De pareils désordres ne pouvaient rester impunis; la justice informe, dix des plus coupables sont décrétés d'arrestation; un renfort de troupes est mandé pour assurer l'exécution de la sentence. Mais trois seulement des mutins tombent entre les mains de la force armée; les autres se sont évadés. Cette mesure porte à son comble l'exaspération de la multitude; Malines devint le théâtre de scènes sanglantes et offrit l'image d'une ville prise d'assaut. Mais, grâce à la vigilance et à la fermeté des magistrats, et surtout du président Christophe Ernest de Baillet, l'ordre se rétablit peu-à-peu, tout le monde se soumit, et, œ qu'il y a d'extraordinaire, presque tous les objets pillés furent restitués à leurs propriétaires. Les factieux retournèrent paisiblement à leurs travaux, et le président obtint leur grace de l'empereur Charles VI, qui avait ordonné de procéder contre les coupables et de leur infliger un châtiment exemplaire. -Plus loin, nous trouvons une notice assez détaillée sur Amand de Ziericzée, nommé à tort, dit-on, Amand de Zuyderzée. Ce personnage est l'auteur du Scrutinium et venatorium veritatis historicæ, imprimé à Anvers en 1534, in-8°. Ce livre annonce, il est vrai, de l'érudition, mais il contient une foule d'erreurs, et les fables qui y sont rapportées sérieusement prouvent que le chroniqueur n'était rien moins que doué de cet esprit de critique qui fait le véritable historien.

Le sixième cahier, qui complète le tom. III des Archives, reaferme un article de biographie nationale des Pays-Bas, relatif à un dictionnaire historique de tous les hommes morts et vivans nés dans ce royaume. Il paraît que c'est, en grande partie, un extrait de la Biographie universelle de Michaud. M. de Reiffenberg critique sévèrement le nouveau dictionnaire historique; il signale des inexactitudes et des omissions assez graves, que l'espace ne nous permet pas de rapporter. — Nous lisons (p. 266) une anecdote relative à Charles-Quint. Ce prince avait un jour d'affection: c'était le 24 février, jour de sa naissance, dont l'an-

niversaire fut marqué, en 1525, par la victoire de Pavie; en 1527, par l'avénement de son frère Ferdinand au trône de Bohème; en 1529, par son couronnement à Bologne; en 1540, par la répression des troubles de Gand; en 1556, par son abdication. — Un article est ultérieurement consacré aux Mémoires de Jacques Du Clercq, réimprimés dans la Collection des chroniques, publiée par M. Buchon, qui n'a fait que reproduire l'édition qu'avait donnée, de ces mémoires, M. de Reiffenberg, Quoique M, Buchon ait collationné cette édition sur un manuscrit communiqué par M. Le Ver, il n'en a cependant tiré aucune leçon nouvelle. M. de Reiffenberg, plus heureux ou plus attentif, y a trouvé des variantes dont il donne un échantillon, et qu'il se propose de mettre à profit dans la publication éventuelle d'une édition subséquente de Du Clercq. - Enfin, le cahier est terminé par un article assez curieux sur les fautes typographiques et les errata. On y trouve quelques anecdotes qui font voir qu'une faute d'impression peut être pour l'auteur ou le typographe une source de chagrins, selon le plus ou le moins de gravité de l'inconvénient résultant de l'altération matérielle des mots. L'anecdote relative à Flavigny, laquelle se trouve aussi dans la Biographie universelle, est assez plaisante en elle-même; mais elle a un côté fort triste, en ce que les ennemis de cet imprimeur se prévalurent, pour le perdre de réputation, d'une négligence échappée à un de ses ouvriers.

E. C. D. A.

55. RÉCIT DE LA SECONDE INVASION DU ROI ÉDOUARD IV EN AR-GLETERRE, rédigé par un de ses partisans; avec la lettre du roi aux habitans de Bruges sur ses succès, traduite sur un manuscrit français existant à la bibliothèque de Gand. (Archeologia; vol. XXI, p. 11.)

Cette relation manuscrite paraît être une copie de celle qui fut composée par un partisan d'Édouard IV, dans la dernière expédition militaire de ce prince, en 1471, et continuée à la cour de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, à l'instigation et avec le secours de qui cette invasion fut principalement concertée et mise à exécution. La relation est accompagnée d'une lettre d'Édouard lui-même, en date du 29 mai de la même année, et adressée aux habitans de Bruges, qu'il informe du suc-

cès complet de son expédition en Angleterre; les remerciant de l'accueil généreux et hospitalier que lui et ses amis en avaient recu.

Le récit de l'expédition est divisé en 4 chapitres. Le 1er est relatif au départ de la Zélande d'Édouard et de ses partisans, à la tempête qu'ils essuyèrent sur mer, à leur débarquement, à leur marche sur York, à la retraite du comte de Warwick dans Coventry, au siége de la ville par Édouard, à la jonction qu'il effectua avec son frère le duc de Clarence, à la levée du siège de Coventry, à la marche d'Édouard sur Londres, où il s'empara de la Tour, et fit prisonnier Henri VI et l'archevêque d'York; au mouvement opéré par le comte de Warwick, qui sortit de Coventry dans l'espoir de surprendre Édouard pendant les setes de Páques, à Londres; enfin, à la bataille de Barnet, dans laquelle périt le comte de Warwick. - Le second chapitre renferme la nouvelle reçue par Édouard de l'arrivée en Angleterre de la reine Marguerite avec le prince son fils, le départ immédiat du roi, la rencontre des deux armées ennemies dans le voisinage de Bath et de Bristol, et la bataille de Tewkesbury, où l'on croit que le jeune prince perdit la vie. - Le troisième chapitre rapporte la décapitation, à Tewkesbury, du duc de Sommerset, prieur de Saint-Jean de Jérusalem, et d'autres prisonniers faits à la bataille, l'avis donné au roi de l'insurrection du bâtard de Fauconbergh, et la marche instantanée d'Édouard vers Londres pour défendre cette capitale. - Dans le quatrième et dernier chapitre, on raconte l'attaque dirigée sans succès contre Londres par le bâtard de Fauconbergh, avant l'arrivée d'Édouard; sa retraite et la prise de la ville de Sandwich avecla flotte; enfin la soumission du bâtard et de tous les siens, le 26 mai.

Le manuscrit est sur vélin, de format in-4°, et contient en tête de chaque chapitre, une miniature enluminée avec une grande persection. Quoique le dessin laisse beaucoup à désirer, chaque personnage principal y est toutesois représenté avec une grande sidélité d'expression, soit pour le costume, soit pour les usages militaires de l'époque, soit ensin pour les saits d'armes attribués aux divers guerriers dont le texte sait mention.

56. HISTORY OF THE REIGN OF EDWARD THE SIXTH, MARY AND ELISABETH. — Histoire du règne d'Édouard VI, de Marie et d'Élisabeth; par M. Sharon Turner. 736 p. in-4°; prix 2 liv. sterl., 8 schell. Londres, 1829; Longman.

Ce volume fait suite à celui que M. S. Turner a publié sur le règne de Henri VIII. Nous nous proposons de donner une analyse détaillée de ce nouveau travail du savant historien anglais.

D.

57. ORIGINAL LETTERS ILLUSTRATIVE OF ENGLISH HISTORY.—
Lettres originales servant à éclaireir l'histoire d'Angleterre,
parmi lesquelles s'en trouve un grand nombre d'autographes
de plusieurs rois, conservées au Musée Britannique, ou appartenant à d'autres collections; avec des notes explicatives;
par H. Ellis. 2° série, 4 vol. in-8°, ensemble de 1613 p.
Londres, 1827; Harding et Lepard. (Edinburgh Review; juin
1827, p. 195.)

Conservateur des manuscrits du musée britannique, dépositaire de trésors littéraires dont l'accès est fermé à tout autre. M. Ellis continue de faire jouir le public de ses intéressantes publications. Cette seconde série de lettres historiques n'est pas moins intéressante que la première. Les deux derniers volumes nous ont paru les plus propres à piquer la curiosité. On ne sera peut-être pas toujours d'accord avec l'éditeur, tant sur le mérite littéraire des pièces que sur l'esprit dans lequel elles sont écrites; mais toujours est-il que personne ne saurait contester l'utilité de son entreprise. On trouve assez souvent des inexactitudes dans l'orthographe des mots, fautes qui prouvent que le copiste ignore la langue du temps, et que l'éditeur a manqué de soin ou même de science dans la correction. Si M. Ellis regarde ce travail comme indigne de lui, nous l'invitons à consier la révision des lettres qu'il se propose encore de publier, à un antiquaire plus exact et plus minutieux.

58. GRUNDZÜGE EINER GESCHICHTE DES REPRÆSENTATIV SYSTEMS
IN PORTUGAL. — Esquisse d'une histoire du système représentatif en Portugal; par le Dr Ernest Münch. 226 pag. in-8°.
Leipzig 1827; Hinrichs.

Siles lecteurs de cet ouvrage trouvent l'histoire des cortès un

peu trop courte, il faut qu'ils remarquent que l'auteur, dans le titre, ne promet qu'une esquisse. Le premier livre seulement traite des cortès anciens, et tout le reste de l'ouvrage est rempli de détails sur les cortès du Portugal depuis 1820. Il est évident que l'auteur a voulu s'occuper spécialement de l'histoire du système représentatif de nos jours, et que le premier livre n'est là que pour servir d'introduction. M. Münch raconte en détail la révolution qui s'opéra en 1821 dans la forme du gouvernement portugais, et il donne en entier la constitution qui fut faite par les cortès extraordinaires de cette année, et sanctionnée par le roi. Il expose avec le même détail la seconde révolution par laquelle le roi renversa la constitution qu'il avait signée. M. Münch insère ensuite la constitution donnée au Portugal par Don Pedro. Ayant terminé son ouvrage en 1827, il n'a pu faire connaître le sort qu'a éprouvé cette constitution, et la nouvelle révolution qui a jeté le pouvoir entre les mains de Don Miguel.

Pour l'histoire des cortès anciens, M. Münch aurait da renvoyer le lecteur aux ouvrages portugais qui ont développé cette matière. Le *Bulletin* en a fait connaître plusieurs. D.

59. SKIZZEN AUS SPARIEN. — Esquisses sur l'Espagne; par W. A. Huber. In-8° de xvii et 406 p. Gottingue, 1828. (Gættingische gelehrte Anzeigen; nov. 1828, p. 1849.)

L'auteur de ces Esquisses, qui a vécu plusieurs années en Espagne, s'est propose de faire connaître le peuple proprement dit de ce pays, et par conséquent son ouvrage ne traite ni des classes supérieures, ni des classes inférieures. Parfaitement versé dans la langue espagnole, il a vécu mêlé à la masse du peuple, et c'est ainsi qu'il a pu acquérir une connaissance exacte de la vie sociale des Espagnols, qui est le reflet fidèle de leur caractère national. « Mon but unique, dit M. Huber dans sa préface, a été de tracer le tableau des réalités dont j'ai été témoin. Les personnes, les caractères, les mœurs, les opinions et les passions, les contrées et les monumens que j'ai décrits, je les ai connus ou vus moi-même en Espagne. Quant aux événemens, j'en ai été le témoin oculaire, ou du moins des témoins oculaires m'en ont instruit. Je n'ai inventé que le plan systématique dans lequel j'ai encadré des tableaux divers, qui

forment un tout auquel les destinées de quelques personnes servent de nœud.

Il faut, pour bien comprendre ces Esquisses, se reporter aux années 1820 à 1823, où les noms de Riégo et de constitution retentirent dans toute l'Espagne; car, bien que l'intention de l'auteur ne fût point de s'occuper de politique, il ne pouvait guère tracer la vie sociale de la nation à cette époque, sans effleurer ce sujet. La scène s'ouvre dans une hôtellerie de campagne, où le hasard réunit une foule de personnes qui reparaissent ensuite dans les situations les plus variées. Il n'y a ni héros ni héroïne; les personnages appartiennent aux états ou professions les plus opposés de la société; chacun parle et agit à sa manière. Des scènes tantôt comiques, tantôt sérieuses et passionnées, sont suivies de la description des contrées et des monumens, surtout de ceux de l'Espagne méridionale. Dans cette partie de son ouvrage, l'auteur nous a donné une idée claire et complète du plus ancien monument encore existant de la domination des Maures, savoir, l'Alhambra, château fort et palais des conquérans de Grenade, où l'on aperçoit encore des fantômes au clair de la lune, en même temps que l'oreille est frappée de sons plaintifs.

L'histoire finit d'une manière tragique; il n'en pouvait guère être autrement dans ces temps de troubles civils et d'orages politiques.

L'ouvrage de M. Huber a le mérite incontestable de nous faire connaître d'une manière plus exacte la nation espagnole, chez laquelle domine l'unité sociale la plus profonde à côté des inégalites politiques les plus caractérisées. L'auteur promet de continuer son ouvrage; nos lecteurs se joindront sans doute à nous, dans le vœu que nous faisons que cette promesse se réalise bientôt.

C. R.

60. DE UETRUSTING EN ONDERGANG DER ONOVERWINNELUKE VLOOT VAN Philips II. — Équipement et destruction de la flotte invincible de Philippe II, en 1588; par M. Jacq. SCHELTEMA. 312 p. in-8°; prix, 3 flor. 90 c. Harlem, 1825; Loosjes.

Il paraît que M. Scheltema, principal historien de la Hollande, a voulu fournir un pendant à son Tableau de la bataille

de Waterloo. Son style est un peu déclamatoire, mais l'auteur écrit avec talent, et il ne néglige aucune recherche. Il peint d'une manière intéressante les grands préparatifs faits par k roi d'Espagne pour subjuguer les Pays-Bas, et détruire l'esprit de la résorme religieuse et de l'indépendance politique. • Toute la noblesse d'Espagne et de Portugal, dit l'auteur, prit parti cette entreprise; il n'y avait pas de grande famille dont le chel ne partît ou n'y envoyat un fils, un frère ou un neveu. Beaucoup de nobles servirent à leurs propres frais; d'autres reqrent quelques subsides. Chacun espéra gagner une gloire inmortelle dans cette expédition, et de s'enrichir en Angletene ou dans les Pays-Bas, encore plus aisément que dans le Notveau-Monde. Le duc de Medina Sidonia monta le galion Saint-Martin, le plus grand de la flotte, richement construit et complétement équipé. Si l'amiral s'était pourvu, comme pour une ambassade, avec une magnificence extraordinaire, d'une suite brillante de nobles, de prêtres et de serviteurs, les autres gentilshommes n'avaient pas mis moins de recherche dans leus préparatifs. Ils arrivèrent tous à bord dans des vétemens è soie, éclatans d'or et d'argent, et entourés de domestique Tous paraissaient partir pour une mission de paix, et persons ne pensait aux suites de la guerre. Un grand nombre de pretres et de moines de tous les ordres étaient répandus sur la flotte; ils étaient sous la direction de Martinez de Alareo, in caire général de l'Inquisition, assisté de 6 évêques. On avail porté sur la flotte tant d'objets du culte, bénis par le nonce de pape, que les Catholiques, même les plus zélés, en étaient soppés, et qu'on osait dire ouvertement que le roi paraissait presdre les matelots plutôt pour des gens de cloître que pour des gens de guerre.

Dans l'orgueil de sa puissance, le roi d'Espagne s'était su surnommer dans les légendes des médailles immensi tremor oce ani, et il écrivait au pape qu'il espérait, avec l'aide de Dies et la bénédiction papale, conquérir l'Angleterre. L'immense flotte qui devait dompter les réformés mit enfin à la voile; elle essura des tempêtes, fut complètement battue et dispersée par la mirine des Anglais et des Hollandais; les débris de cette belle flotte voguèrent à l'aventure; la misère la plus affrense su k. partage de ceux qui échappèrent au désastre, que l'historien

compare à celui de la retraite de Moscou. En Hollande, on eélébra la victoire par des réjouissances publiques. M. Scheltema a fait représenter dans son ouvrage le drapeau du vaisseau de Diego di Pimental, qui fut pris par les Hollandais, et suspendu dans l'église de St.-Pierre à Leyde. D-o.

61. HISTORIA DE LA LITTERATURA ESPAÑOLA, etc. — Histoire de la littérature espagnole, écrite en allemand par F. Boutea-wek, et traduite en espagnol Jose Gomez de la Cortina, et Nicolo Hugelde de Molinedo. Madrid, 1828. (Goetting. gelerte Anzeigen, 1828, nov.; nº 176, p. 1745.)

Les traducteurs ont enrichi l'ouvrage de tant d'additions et de remarques, qu'un seul volume de l'original s'est accru jusqu'à trois. Selon le *forreign quaterly review* ils auraient mieux fait de composer une histoire littéraire nouvelle.

62. NOTICE SUR LE MANUSCRIT CORONICA UNIVERSAL DE CATA-LUÑA, compuesta por Geron. PUJADES, etc. Chronique générale de la principauté de Catalogne, composée par le D^r Jérôme Pujades, etc. Rotice sur le manuscrit et la prochaine édition de cet ouvrage. Voyez suprà, Tom. XI, n° 186.

L'époque actuelle est remarquable par l'empressement avec lequel on accueille en France tous les ouvrages historiques dont le fonds est puisé principalement dans les anciennes chroniques, et ces anciennes chroniques elles-mêmes dont les auteurs peignent souvent avec une rare exactitude, et presque toujours avec une naïveté piquante, les faits et gestes, les passions, les mœurs et les coutumes de nos ancêtres. La Chronique générale de la principauté de Catalogne, rédigée par le Dr Jérôme Pujades, dont on annonce la prochaîne publication, ne pouvait donc paraître dans un moment plus avantageux, et elle recevra sans doute un accueil favorable.

Pujades, natif de Barcelone, cut à sa disposition, pour composer sa chronique, écrite au commencement du 17° siècle, les archives de la Couronne d'Aragon et celles du Roussillon, du Languedoc et des autres provinces de France contiguës à la Catalogne. Si l'on s'en rapporte au témoignage d'écrivains célèbres de la France et de l'Espagne, parmi lesquels nous citerons Pierre de Marca, D. Nicolas Antonio, Esteban de Corbera, etc., Pujades a mis en œuvre avec beaucoup de sagacité les

documens précieux et inédits qu'il a eu la faculté de compulser, et dont la plupart n'existent pas aujourd'hui. Le chroniqueur catalan fait remonter son histoire à la création du monde; mais elle ne commence à devenir véritablement curieuse et pleine d'intérêt que lorsqu'elle est arrivée au 7º siècle, parce que, depuis cette époque jusqu'à la fin du 12e siècle, on y trouve, d'après des manuscrits authentiques et des actes officiels du temps, la relation critique des faits mémorables dont plusieurs provinces de la France et de l'Espagne ont été le théâtre pendant plus de 500 ans. Les vicissitudes qu'éprouvèrent, pendant ce long intervalle de temps, la fortune des Maures et celle des Chrétiens qui, sous dissérens chefs, déployèrent une constance et un héroïsme dont leurs adversaires donnèrent également des preuves; les efforts et les victoires de Charles Martel; ses alliances avec les Allemands, les Lombards et les Bavarois, pour contrebalancer l'union de trois rois maures avec les Visigoths; la reprise de Narbonne et la conquête des villes maritimes de la Provence; l'entrée si controversée des neuf barons en Catalogne; les entreprises, les victoires & les conquêtes de Charlemagne; celles de son fils Louis le Débonnaire, que les Espagnols appellent le Picux, et de Charles le Chauve, son petitfils, etc., sont racontés dans le plus grand détail par Puiades.

Il sera curieux de comparer les récits du chroniqueur et compilateur catalan avec ceux des autres écrivains espagnols, français et arabes; et de cette comparaison résultera probablement la découverte de la vérité sur ces temps obscurs de l'histoire de la Péninsule et des provinces méridionales de la France; elle jetera du moins quelque lumière sur certains faits de cette histoire, restés inexplicables par suite de contradictions qui existent entre les relations des différens historiens qui les ont rapportés. Pujades ne se borne pas à décrire les hauts saits des Maures et des Chrétiens; il trace encore dans sa chronique l'histoire de l'établissement et des attributions des comtes d'Ampurias, de Barcelone, de Provence, etc.; celle des principaux monastères et paroisses, des siéges épiscopaux, des conciles, et donne des renseignemens nouveaux sur les mœurs et les coutumes des peuples qui habitaient la Catalogne et les provinces voisines.

Le savant Pierre de Marca, intendant de Louis XIII en Catalogne, et plus tard archevêque de Paris, a puisé, pour composer ses ouvrages, d'utiles renseignemens dans la chronique de Pujades, dont il était parvenu à se procurer le manuscrit qu'il déposa dans les archives du roi de France, et qui se trouve aujourd'hui aux manuscrits de la Bibliothèque du Roi sous le n° 10,010, après avoir été dans la bibliothèque de Baluze, où il portait le n° 168.

La 1^{re} partie de la chronique catalane, qui nous occupe en ce moment et qui nous paraît la moins importante, fut écrite originairement en langue catalane: c'est la seule qui ait été imprimée. Elle parut en 1609 à Barcelone, du vivant de l'auteur, et se termine à l'an 714 de J. C. (1). Nous ignorons si les deux autres parties qui sont restées manuscrites avaient été écritès par Pujades en catalan. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que ce chroniqueur dit lui-même, dans un avis an lecteur (Quien traduxo la obra al lector), placé en tête du 1er volume manuscrit que nous avons sous les yeux, qu'il avait d'abord fait paraître dans sa langue maternelle la première partie de sa chronique, et que, sur la demande de plusieurs personnes de haute considération, il s'est déterminé à traduire cette première partie et les parties suivantes en langue castillane. C'est ce qu'il sit essectivement en 1637, en se justissant par l'exemple que lui avaient donné plusieurs savans écrivains catalans dont il cite les noms et les ouvrages.

Le père Roig y Jalpi déplore, dans sa lettre sur l'entrée de

(1) Cette première partie forme un volume in-folio. L'exemplaire imprimé en catalan, qui est à la Bibliothèque royale et que j'ai sous les yeux, a pour titre: Coronica universal del principat de Cathalunia dirigida als illustres y de molta magnificencia senyors Francesch Palan, Joseph Dalman (en drets doctor) ciutadans honvrats, Bernardi de Aranchapi militar, Luch Talavera mercader, Antoni Magi Bassa Ferrer, concellers, y savi consell de cent, de la fidelissima y insigne ciutat de Barcelona.

Composta per Hieronym Pujades en drets doctor, natural de la matexa ciutat.

Any 1609; ab licencia y privilegi en Barcelona en casa de Hieronym. Margarit.

D. Felix Torres Amat assure que cette première partie a été imprimée également (le catalan) en espagnol.

Charlemagne en Catalogne, la perte du manuscrit de Pujades, transporté en France par Pierre de Marca (1), dont Jean Michel de Taberner y de Rubio, archevêque de Taragone, obtint, en 1720, la permission de prendre une copie. Trois savans espagnols (2); après avoir soigneusement collationné cette copie avec le manuscrit que possède le marquis de Castelvell, et avec celui qui se trouve dans le cabinet du duc de Almenara-Alta; ont conçu le projet de donner une édition complète de la chronique de Pujades. Leur intention est de réimprimer en langue espagnole la première partie de la chronique qui manque dans la librairie, lorsque l'impression des 2^e et 3^e parties sera terminée; d'ajouter à tout l'ouvrage des notes propres à éclaireir les passages obscurs et à relever les erreurs involontaires qui auraient pu s'y glisser. Ils disposeront les matières dans un meilleur ordre pour en rendre la lecture plus facile, et ils donneront ensin, outre un jugement des éditeurs sur quelques points historiques controversés, divers documens rares et inédits qu'ils sont parvenus à découvrir, une table raisonnée des matières, et deux cartes, l'une de l'ancienne Catalogne du temps de Charlemagne, et l'autre de la Catalogne moderne.

Les savans de la France et de l'Espagne accorderont tout leur intérêt à la publication de la chronique que nous annoncons aujourd'hui, d'abord parce que le mérite du chroniqueur et la réputation dont il jouit sont attestés par des autorités compétentes (3); que les éditeurs espagnols, connus par des ou-

(1) Ce manuscrit, que M. Champollion a bien voulu nous confer, forme 4 gros volumes in-folio, divisés en 18 livres.

Le 1^{er} volume, composé de 584 feuillets, donne le récit des événemens qui se sont passés depnis l'origine du monde jusqu'à la venue de J.-C.; le second a 763 feuillets, et s'étend depuis J.-C. jusqu'à l'an 714; on trouve dans le 3°, composé de 510 feuillets, le récit des faits arrivés de 715 à 914; et le 4°, enfin, conduit les événemens jusqu'à 1162, époque à laquelle se termine la chronique.

- (2) D. Félix Torres Amat, dignitaire de l'église de Barcelone, membre de l'Académie royale espagnole d'histoire, et de la Société de géographie de Paris, D. Prospero Bossarull, archiviste en ches de la Conronne d'Azgon; et D. Albetto Pujol, secrétaire de la junte de Charité de la capitale de la Catalogue.
- (3) Suivant D. Nicolas Antonio, que les Espagnols nomment l'Immortel, Pujades, savant es habile Barcelonais, « a écrit ce qu'on possède de



vrages importans, offrent toute espèce de garantie; que les deux pays ont été le théâtre des événemens racontés par Pujades, et que leurs habitans y ont pris une part active, et enfin lorsqu'ils connaîtront la noble destination du produit de l'édition, qui est consacré tout entier aux pauvres de la maison de charité de Bavcelone. Nos établissemens publics et scientifiques seront sans doute les premiers à souscrire à un ouvrage qu'il serait presque honteux de ne pas trouver au moins dans les grandes bibliothèques de Paris, et dont le prix est extrêmement modique, puisque chaque volume in-4°, et il ne doit y en avoir que cinq, coûtera seulement 4 piècettes et demis, c'est-à-dire un peu moins de 5 fr.

Nous nous estimerons heureux, si nous avons pu coopérer à faire connaître la belle et généreuse entreprise des savans et modestes éditeurs, et à assurer le succès de la chronique de Catalogne qui se public par souscription (1).

DE LA ROQUETTE.

63. Dissentation sur les Parisii et sur le culte d'Isis chez les Gaulois; par J. N. Déal. In-8°. Paris, 1826; Firmin-Didot.

L'objet de cet ouvrage est l'examen de quelques passages du 2e chapitre de l'Histoire physique, etc., de Paris, par M. Dulaure.

Ce dernier dit que des étrangers, peut-être Belges, échappés au fer de leurs ennemis, furent la première souche des *Parisii*; qu'un demi-siècle, tout au plus, s'était écoulé entre leur établissement sur les bords de la Seine, lorsque César y parut; que les Parisii étaient un peuple peu important, et que des conditions les liaient aux Sénones leurs voisins. Un passage des commentaires à servi de fondement à l'opinion de Dulaure.

Ce passage dit : Confines erant hi (Parisii) Senonibus civita-

meilleur sur la principauté de Catalogne. » Le marquis de Mondejar, Esteban de Corbera, dans sa Cataluña ilustrada, et le père Roig y Jalpy, dans son Resumen historical de la ciudad de Gerona, en parlent avec les plus grauds éloges, et Pierre de Marca a assez prouvé le cas qu'il faisait du chroniqueur catalan, par les nombreux emprants qu'il lui a faits.

(1) On souscrit à Barcelone, chez José Turner, rue de Capellam; à Madrid, chez la veuve Quiroga; à Valence, chez Herrera; à Séville, chez Caro; à Sarragosse, chez Vaguie; à Girone, chez Oliva; à Perpignan, à la librairie d'Alzine.

G. TOME XI.

Digitized by Google

temque, patrum memoria, conjunxerant. M. Déal en conclut au contraire, fondé aussi sur d'autres motifs, que ce passage ne prouve pas l'exiguité du territoire des Parisii, que les mots patrum memoria signifient de tout temps, de temps immemorial; et que civitatem conjunxerant annonce une alliance des deux peuples, et non pas la dépendance l'un de l'autre. Lors de la guerre des Gaules, les Parisii fournirent 8000 hommes à la confédération gauloise; M. Déal en conclut donc que ce passage établit évidemment l'indépendance absolue des Parisii, comme leur contingent indique le rapport de leur population avec celle des autres peuples de la Gaule, et conséquemment qu'ils n'étaient pas même du nombre des plus faibles en population et en territoire.

Notre critique refuse aussi son adhésion au sentiment de M. Dulaure, qui n'accorde pas de villes aux Gaulois, mais seulement des forts ou des enceintes fortifiées, et cependant César parle souvent des populations de ces villes et des remparts qui les fermaient.

Quant au culte d'Isis, question qui se rapporte à l'étymologie du nom des Parisii, M. Dulaure nie le culte de cette déesse dans les Gaules avant l'arrivée des Romains. M. Déal, qui défend cette étymologie, croit que le culte d'Isis a pu pénétrer dans les Gaules avant les Romains, par les Phéniciens, les Grecs, etc. Cette partie de son ouvrage abonde plus en savantes conjectures qu'en preuves irréfragables. L'étymologie du mot Parisii, rapporté à Isis, n'en est donc pas plus certaine malgré ses efforts, et je crois qu'on peut choisir sans risque, entre la barque d'Isis et les Barisii de M. Dulaure, qui donne la syllabe Bar comme partie intégrante du nom des peuples qui en séparaient d'autres; ainsi les Barisii ou Parisii séparaient les Sénones et les Carnutes des Silvanectes. Nous laissons le jugement de cette controverse étymologique au lecteur, en lui recommandant toutesois l'ouvrage de M. Déal, qui contient des recherches consciencieuses et de bonnes observations sur plusieurs points de l'histoire ancienne des Gaules. C. F.

64. Charte de commune, en Langue Romane, pour la ville de Gréalou en Quercy; publiée avec sa traduction française et des Recherches sur quelques points de l'histoire de la langue romane en Europe et dans le Levant; par M. Champolaion Figrac. 11 feuilles in-8°. Paris 1829; Firmin Didot.

En attendant que nous rendions compte de l'ouvrage même dont on vient de lire le titre, nous allons extraire de sa préface et mettre sous les yeux de nos lecteurs, ce que dit l'auteur sur l'ensemble des documens manuscrits qui intéressent l'histoire de France, sur l'état peu prospère des études qui ont ces momumens pour objet, et sur les moyens de les ranimer. Nous ne doutons pas que les vœux de tous les hommes instruits ne s'unissent hautement à ceux de M. Champollion-Figeac, relatifs à la restauration de nos annales nationales. Voici l'extrait de sa préface, pages vij à xxij.

Les documens historiques déjà recueillis présentent un ensemble dont on se ferait difficilement une idée exacte : plus de deux siècles ont été employés à le former, et avec une suite d'efforts aussi honorables que fructueux : de sources diverses, ont afflué vers le même centre, des documens de tous les temps et de tous les genres. A un nombre assez grand de collections particulières, on a réuni celles qui furent le résultat des soins et des ordres du gouvernement, dans le dernier siècle surtout, où des hommes du premier mérite, conseillers éclairés de l'autorité publique, la dirigèrent si heureusement vers la recherche des documens authentiques de nos annales, et ajoutèrent ainsi une gloire nouvelle à toutes celles dont les fastes de la monarchie française retracent les brillans souvenirs. On ignore trop ce qui a été fait depuis Louis XIV, dans ce but d'une utilité si générale; la Bibliothèque du Roi est dépositaire de ce secret : je m'appliquerai à le divulguer.

Les premiers temps de la révolution ont été ceux d'un branle-bas général (je prie qu'on me passe le mot) pour les anciennes archives : propriétés exclusives de corporations ou de particuliers, l'accès en était toujours difficile et quelquefois impossible. Les instrumens les plus remarquables étaient à peu près tous connus en général, mais le plus grand nombre dormait inaperçu dans la poussière des layettes, et sous la tutelle d'antiques priviléges. Il y avait cependant quelque chose à apprendre par leur étude; il fallait attendre, et l'on attendit moins qu'on ne l'avait pensé : les archives passèrent subitement du fond des cloîtres, sur les places publiques. Le dommage sut très-grand, sans doute, mais moins peut-être qu'on ne l'a dit, et peut-être aussi moins irréparable.

Dans les provinces, le zèle de la destruction fut d'autant plus effectif qu'il se produisit dans un plus grand nombre de localités : mais un travail fait dans un autre but préservera en quelque sorte notre histoire des efforts calamiteux de ce zèle. Louis XV avait ordonné, en 1762, qu'il serait sait, pour un dépôt central que le roi fonda en même temps à Paris, une copie en bonne forme de toutes les pièces intéressantes qui seraient trouvées dans les archives des provinces, publiques ou privées : les plus savans diplomatistes, la congrégation de Saint-Maur, celle de Saint-Vanues s'y employèrent durant trente années; plus de cinquante mille copies de ce genre surent réunies en une seule collection, et cette même collection existe toute eutière aujourd'hui au cabinet des chartes de la Bibliothèque du Roi, où je l'ai mise en bon ordre. Tirée précisément des archives qui ont le plus souffert depuis 1790, l'effet des événemens de ce temps, par rapport aux monumens de notre histoire, se trouve par là amoindri, et la grande collection des copies de chartes peut réparer, en partie, des malheurs que l'on a crus sans remède.

A Paris, on entend assez fréquemment quelques lamentations sur les gestes « des barbares de 1793, qui ordonnèrent et effectuèrent le brâlement des titres et des chartes », et l'on vient de renouveler ces plaintes douloureuses en ces mêmes termes, à propos d'un manuscrit qui devait se trouver à la Bibliothèque du Roi, quoique de fait, il n'y fût jamais entré (1). La vérité est, toutefois, quant à la Bibliothèque du Roi, que les barbares n'y ont rien détruit, même pendant qu'elle était gouvernée par un comédien. On sait seulement, par des notes authentiques, qu'une commission de geus de lettres et d'académiciens procéda, par ordre de l'assemblée constituante, au triage des titres qui formaient les divers dépôts appelés alors nationaux, et tout à fait étrangers à la Bibliothèque du Roi; qu'il en résulta le choix d'une collection de pièces intéressantes pour l'histoire de France; que ce qui ne parut pas avoir un grand mérite, fut

⁽¹⁾ Voyez le premier volume des Lois maritimes, par M. Pardessus; Tome I, p. 270.



brûlé sur la place Vendôme: mais cette collection des pièces historiques, qui remplit sept à huit cents cartons, fut apportée à la Bibliothèque du Roi, où elle existe. Le cabinet des titres et généalogies ne perdit, dans cette expédition, que sa Table générale, très regrettable sans doute, mais moins que les pièces mêmes, où tant de familles françaises retrouvent aujourd'hui les documens les plus utiles à leurs intérêts ou à leur illustration.

La Bibliothèque du Roi ne soussrit donc pas des malheurs du temps : elle s'est accrue d'une foule de documens historiques qu'elle n'aurait vraisemblablement pas acquis sans taut de circonstances extraordinaires, et nos laborieux écrivains, qui conuaissent bien le prix des trésors qu'on y a depuis long-temps assemblés, ne trouveront pas moins de ressources dans des collections nouvellement mises en ordre, telles que 1º l'inventaire et les copies des pièces de quelque intérêt pour la France, existantes dans les archives des Pays-Bas Autrichiens, collection de deux cent-dix volumes in-folio, faite d'après l'ordre du roi, en 1746, 1747 et 1748, par Courchelet d'Esnans, conseiller au parlement de Besançon, commissaire du roi en cette partie; 2º la collection de pièces originales, ou anciennes copies, du président de Fontette, en soixante-six porte-seuilles, et dont la Bibliothèque du Père Lelong contient une portion de l'inventaire, article par article; 3º la collection des pièces tirées de tous les dépôts de Londres, par Bréquigny; elle est mise en ordre, et formera 90 volumes in-folio; 4º la collection des lettres des papes du XIIIe et du XIVe siècles, qui intéressent l'histoire de France, travail de La Porte Du Theil pendant sept années de séjour à Rome, aux frais du Roi, et classé en cinquante-deux volumes in-quarto, indépendamment de vingt mille extraits ou notices de pièces historiques tirées aussi des archives de Rome; 5º les inventaires détaillés des anciennes archives des villes principales de France, en quarante-six volumes qui donnent le sommaire d'un nombre immense d'anciens instrumens; 6° les travaux spéciaux sur quelques provinces de France, la Picardie, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Languedoc, etc., recueils considérables dont la mise en ordre fera mieux sentir tout le prix; 7º la plupart des grands travaux encore manuscrits des Bénédictins, sur l'histoire civile ou littéraire de la Gaule et de la France; 8° enfin un grand nombre de chartes originales, recueillies en diverses parties du royaume, au commencement de la révolution, ou provenant d'acquisitions nouvelles, que l'administration de la Bibliothèque n'a jamais négligées.

Ces acquisitious prouvent assez par elles-mêmes la malheureuse dispersion des anciennes archives. Ces chartes sont depuis bien des années un objet de commerce que rien ne saurait arrêter, qui finira nécessairement dans peu de temps, quand tous les documens en circulation auront été casés ou détruits. Alors cette singulière espèce de marchandise ne paraîtra plus sur nos marchés, l'activité des manufactures de 1790 fut heureusement de courte durée. Le zèle des administrations littéraires peut en affaiblir les tristes effets pour la certitude de nos annales, et c'est le but que la Bibliothèque du Roi s'est proposé par ses acquisitions; elle sauve de la destruction tout ce qu'elle obtient à prix d'argent.

Les monumens écrits de notre histoire nationale nous restent donc encore en assez grand nombre, et les matériaux ne manqueront pas de long-temps au zèle des explorateurs. Ceux-ci ne manqueront-ils pas plutôt à ces importans documens? L'esprit hâtif du siècle et le défaut d'encouragement doivent le faire craindre.

La révolution a coupé court à l'édition complète Froissart de M. Dacier; à la Collection des chartes et diplômes, supplément nécessaire à celle des historiens de France, qui ne contient point les actes passés entre particuliers; au Gallia christiana dont le XIIIe volume finit à la lettre T; au Recueil des historiens des croisades, commencé par D. Berthereau; à la Collection des conciles de D. Labat; à celle des Lettres décrétales des papes, par D. Constant, continuée par D. Mopinot; aux travaux sur l'Alsace par l'abbé Grandidier, Schoepflin et Oberlin; aux recherches, qu'il serait impossible de recommencer aujourd'hui, sur la Picardie par D. Grenier, sur la Champagne par Lévesque de la Ravallière, sur la Normandie par D. Lenoir, qui avait recueilli plus de cent-trente mille titres relatiss à cette province; sur le Poitou, par D. Fontenu; l'Anjou et la Lorraine, par D. Houzeau; le Vexin et le Pinserais, par Levrier; le Roussillon et la Catalogne, par Fossa; etc., etc. De toutes ces honorables entreprises, il n'a survécu que les Historiens de France, les Ordonnances de la troisième race, et l'Histoire littéraire, travaux importans, exécutés par la protection du gouvernement : les matériaux des autres ouvrages ne sont qu'à peu près ou perdus ou bien oubliés. Des souvenirs et des témoignages d'un très-haut prix pour la gloire du nom français, peuvent donc mourir en France inaperçus.

Il y a dix-neuf ans, le Nestor de la littérature savante, disait dans une occasion mémorable (1): Ces ouvrages ont été inter-rompus, et attendent encore des continuateurs; et nous sommes obligés d'avouer, quoiqu'à regret, que nous ne pouvons espérer qu'ils en trouvent tous, à moins qu'un regard puissant ne ranime ce genre d'études, dans lequel la France s'est illustrée pendant plus de deux siècles, et qu'elle paraît aujourd'hui avoir presque entièrement abandonné.

Ce qui était vrai en 1810, l'est encore en 1829: seulement, les études du moyen âge ont perdu depuis La Porte Du Theil, D. Brial et leurs plus dignes émules: ces maîtres n'ont presque point laissé d'élèves. « Cette lumière publique, propre à encourager et à juger les travaux, a diminué, en effet, sensiblement de clarté, et son foyer se rétrécit de plus en plus tous les jours (2). »

Si, dans cet exposé de l'état trop réel d'une branche des études historiques en France, de la plus importante pour sa propre renommée, on voulait voir autre chose que du zèle et des vœux pour leur prospérité, on commettrait une erreur ou une injustice. Cet état s'explique par l'histoire des derniers temps le temps présent doit inspirer de justes espérances; tout n'est pas perdu; mais lorsque tant d'intérêts politiques se disputent l'attention générale, qu'importent les chartes et la restauration de l'étude de la diplomatique en France?

L'école des chartes est un des bienfaits du dernier règne. Instituée par une ordonnance royale, fondée sur les plus honorables motifs, elle devait ranimer ces études françaises, presque entièrement abandonnées: une décision ministérielle supprima tout-à-coup, non pas l'école, non pas les professeurs, mais les élèves, Quelques sujets d'un mérite reconnu, sont les seuls ré-

- (1) Rapport historique sur les progrès de l'Histoire et de la Littérature ancienne; par M. Dacier. Paris, 1810, in-8°.
 - (2) Ibidem.

sultats de cette utile création; deux d'entre eux appartiennent aujourd'hui à la Bibliothèque du Roi : les autres ont perdu leur temps, et embrassé toute autre carrière que celle de l'histoire et de la diplomatique.

N° 64

Les plans primitifs pour l'institution de l'École des chartes furent-ils ou mesquins ou incomplets? L'École fut-elle pour les élèves un moyen d'études sans but et sans fin? Reconnut-on bien leur vocation réelle, quand on les choisit pour ce genre d'études, qui leur assurait un encouragement annuel de 600 fr. pendant leur durée? Je ne sais. Quoi qu'il en soit, qu'il me soit permis d'exposer ici quelques vues fondées sur l'existence et la dotation actuelles de l'École des chartes, qu'on ne saurait trop étroitement lier et à l'étude approfondie des monumens originaux, et à la conservation de ce qui reste de nos anciennes archives, et aux travaux qu'exigent les riches collections de la Bibliothèque du Roi, et à ce que la véracité de notre histoire attend depuis si long-temps de l'exploration de tant de documens inconnus.

- 1º On trouve au cabinet des chartes et diplômes de la Bibliothèque du Roi, la nomenclature complète, dressée pour chaque généralité, des archives publiques et particulières qui existaient en France avant la révolution. En relevant cette nomenclature par département, les préfets diraient au Ministre de l'Intérieur le sort ou l'état de ces mêmes archives. Une scule lettre ministérielle ferait grand bien à ces dépôts, et dessécherait peut-être, quelque part, des germes de destruction. On respecte en province ce dont on fait quelque cas à Paris.
- 2º Les renseignemens obtenus par la voie administrative, seraient l'objet d'un sérieux examen; des centres seraient indiqués pour la réunion des pièces trop dispersées; l'intérêt public ferait taire les prétentions locales; la certitude de la conservation vaincrait les résistances particulières; selon l'état actuel des choses, les ressources locales, et le zèle qui ne manquerait pas de se produire, on aurait, dans quelques années, et à peu de frais, des archives pour les anciennes provinces, les anciens intérêts et l'histoire du temps passé, et tout à la fois des archives de départemens, de villes, et même de communes. On ne sait pas assez à Paris ce que deviennent les papiers des communes, transportés périodiquement dans les maisons des maires qui s'y succèdent.



3º Ce travail tout administratif, exigerait sans doute quelques années; mais le temps n'est rien pour le pouvoir public; celui-ci est aussi une corporation puissante qui ne meurt pas, et qui ne fonde non plus rien de durable qu'avec le temps.

Un seul ministre, M. Bertin, secondé par quelques hommes de science dont le zèle sut aussi désintéressé qu'il était actif et éclairé, sonda, avec du temps aussi, le Dépôt de législation, qui sut porté à plus de trois cent mille pièces, ainsi que le Cabinet des chartes, qui n'est pas moins important : on ne parlera jamais de ces collections sans nommer M. Bertin. L'historiographe Moreau prenait ses ordres et dirigcait tout avec, deux commis.

4º Pendant que l'Administration s'occuperait des archives, l'École des chartes préparerait les hommes qui doivent commencer leur travail sur ces dépôts quand celui de l'Administration finirait. Si cette École avait huit élèves, qui feraient des études sérieuses et approfondies pendant deux années, qui prouveraient leur capacité par un examen, qui recevraient du Ministre de l'Intérieur un brevet d'archiviste : si, sur ce nombre, quatre élèves étaient, tous les deux ans, par toutes les circonstances de leur position personnelle, disposés à suivre l'effet de leurs études et à se consacrer à l'arrangement ou à la garde des archives, l'école produirait, mais en 25 ans, un archiviste pour chacun de nos départemens.

5° Dès les premiers temps de l'existence de notre École des chartes, plusieurs préfets ou conseils-généraux pensèrent à faire profiter leurs départemens, des avantages qu'elle présentait, en demandant des autorisations de dépenses sur leurs propres fonds, soit pour envoyer des élèves à cette école à Paris, soit pour en obtenir de tout formés et leur confier l'arrangement des archives locales. Récemment encore on a proposé l'établissement d'une École gratuite auprès des anciennes et très riches archives de Bourgogne. Le Ministre de l'Intérieur pourrait donc, par une seconde lettre, faire connaître aux préfets et aux conseils généraux le but et l'utilité de l'École Royale des Chartes, et son intention d'autoriser les dépenses qui lui seraient proposées soit pour faire mettre en ordre les archives de provinces, de départemens, de villes et de communes ; soit pour l'établissement d'un garde définitif de ces dépôts, et même pour l'envoi à Paris de sujets capables, choisis sur les lieux, et auxquels on réserverait

cette fonction dont les attributions seraient réglées en même temps par l'autorité administrative et sur un plan uniforme.

6º Dans ces mesures, dont le passé et le présent pourraient garantir l'efficacité, les élèves de l'École des chartes, qui ne seraient point détournés de leur destination, puiseraient quelques motifs d'encouragement, et seraient excités par l'espérance d'emplois analogues à leurs connaissances acquises. La première génération d'élèves, ceux qui sortiraient successivement de l'école, brevetés, pendant les vingt-cinq premières années, se répandraient dans les départemens pour réparer les désordres du temps passé; cette première génération serait encore la souche des archivistes définitifs, et tous les bons produits bisannuels de l'École s'écouleraient ainsi dans ces emplois temporaires ou fixes, dans les travaux du même genre qu'exigent tous les dépôts connus hors de Paris; dans ceux encore que le nombre immense de pièces historiques réunies à la Bibliothèque du Roi, et dans d'autres collections, rend si nécessaires, si profitables à l'histoire; dans la continuation ou l'entreprise d'ouvrages dont l'honneur littéraire de la France est comptable en quelque sorte envers l'Europe savante; enfin, dans les recherches académiques sur nos annales, qui ne seraient plus menacées du dédain ou de l'oubli.

7º Une obligation d'un intérêt général serait imposée aux élèves devenus archivistes : ils devraient envoyer à la Bibliothèque du Roi une copie, en bulletins isolés, des inventaires qu'ils rédigeraient ou collationneraient en province. Ces copies offriraient ainsi aux savans de la capitale, et aux étrangers qui s'y rendent dans un but littéraire, un centre de recherches qui garantirait les uns et les autres de l'ignorance de documens importans, des inconvéniens de recherches faites à l'aventure, de dépenses souvent inutiles : ces savans iraient aussi sur les lieux, asin de voir par eux-mêmes les matériaux qui exciteraient leur intérêt. C'est un Allemand qui publie à Leipzig les catalogues des manuscrits en tout genre qui se trouvent dans les bibliothèques de nos départemens : c'est un Anglais qui vient de publier aussi, à ses frais, plusieurs catalogues de cette espèce : voilà les seuls renseignemens rendus publics sur ce genre de monumens littéraires.

8° Pour l'accomplissement de ce plan, de cette utopie si l'on

veut, il faut que le budget de l'État soit surchargé annuellement d'un article de 10 à 12 mille francs. L'École des chartes y figure déjà pour la première somme: il ne reste donc qu'à lui donner la vie et le mouvement.

9° Je finis par une observation toute éventuelle et dont le temps scul peut réaliser l'objet. Les archives du royaume sont le dépôt des papiers administratifs; la Bibliothèque du Roi est le dépôt des papiers historiques et littéraires : elle a cependant des masses considérables de pièces relatives à plusieurs grandes administrations anciennes : leur véritable place est aux archives du royaume. Celles-ci possèdent une partie purement historique, et qui n'est connue que sous ce nom : sa véritable place est à la Bibliothèque du Roi; un échange ferait cesser tant d'anomalies, et séparerait les affaires d'avec la littérature.... Il faut attendre que la nécessité, la convenance d'une opération aussi simple, trouvent d'autres protecteurs que ma faible voix.

A ces indications sur nos recherches historiques, je ne puis ajouter que mes vœux pour qu'elles ne demeurent pas plus long-temps stériles; pour que les hommes consciencieux qui s'appliquent à les explorer pour l'utilité de tous et l'honneur de la France, trouvent, au moyen des travaux d'ordre qui restent à entreprendre, toutes les facilités nécessaires au succès de leurs recherches. J'ai compris, dans ma nouvelle position, que je leur devais avant tout cet utile secours : la mise en ordre et les catalogues des collections dont je suis chargé, sont aussi mon premier devoir, et je le chéris pour son utilité même. Il faut arriver au dépouillement et à l'arrangement de toutes les pièces une à une : ce sera l'ouvrage du temps, si les secours secondaires ne me manquent point.

65. Louis XVIII ET Napoléon, dialogue suivi de plusieurs autres; par Auguste Saint-Paospen. In-8°; prix, 4 fr. et 4 fr. 50 c. Paris, 1828; Pichard.

On peut dire qu'il y a autant de variété dans la manière d'écrire l'histoire que dans les faits qui la composent. De là, des écrivains qui, en correspondant à tous les goûts, répandent en même temps tous les genres d'instruction. Considérée de cette manière, l'histoire est la science la plus étendue, comme la plus 14

108

Histoire.

utile. Elle éclaire les princes et les peuples sur leurs intérets et leurs devoirs, et elle captive en outre leur attention en l'amusant. Aussi ancienne que le monde, elle porte toujours un certain air de nouveauté qui la rajeunit de siècle en siècle. Voici un jeune écrivain, qui, dans une composition pleine d'originalité, est parvenu à étendre encore son domaine. En effet, M. Auguste Saint-Prosper vient de donner aux faits les plus éclatans, soit de l'histoire ancienne, soit de l'histoire contemporaine, une physionomie éminemment dramatique. Nourri aux véritables sources de l'érudition, il offre dans ses Dialogues, à côté de tout ce qu'il y a de plus positif dans l'histoire, des effets de style et des rapprochemens inattendus. En un mot, pour bien préciscr notre pensée, M. Auguste Saint-Prosper, en conservant à l'histoire son authenticité, la passionne. Il est vrai que dans ses Dialogues, l'auteur s'efface sans cesse pour laisser la parole aux personnages qui sont en scène. Ensuite quels personnages? lei Napoléon et Louis XVIII, c'est-à-dire deux systèmes de gouvernement opposés, et qui, tour à tour, ont disposé de notre sort. Passons-nous à la religion, on voit Pascal luttant avec toute l'é nergie de sa raison, contre l'astuce italienne de Ricci, dernier général des jésuites au 18e siècle. Viennent ensuite l'empereur Alexandre et Pierre-le-Grand, puis Christine de Suède et Madame de Staël, l'auteur de Corinne. Enfin ces Dialogues doivent entrer dans toutes les bibliothèques, comme une sorte de résumé historique donnant le secret de tous les âges.

66. HISTOIRE DE LA VILLE DE VIENNE durant l'époque gauloise et la domination romaine dans l'Allobrogie; contenant une Notice sur l'Allobrogie; la traduction d'une Histoire inédite de Vienne sous les 12 Césars, par Trebonius Rufinus, sénateur et ancien duumvir de ladite ville; et une Chronique des Gaules jusqu'en l'an 438 de l'ère chrétienne; par M. Mermet aîné. In-8° de x-495 pag. Paris, 1828; Firmin Didot.

Ce n'est pas sans motif que je rapporte ici tout entier le titre de cet ouvrage; il m'a fort intrigué. En effet, je ne concevais pas comment la traduction d'une histoire de la ville de Vienne par un sénateur, un duumvir, pouvait être ainsi annoncée d'une manière secondaire, et comme incidemment, entre une Notice sur l'Allobrogie et une Chronique sur les Gaules. Je me suis hâté de recourir à la préface pour avoir quelques explications satisfaisantes. Quelle a été ma surprise! pas un mot. « Une Notice sur l'Allobrogie, dit l'auteur, nous mène à la seconde époque, renfermant une histoire inédite de la ville de Vienne sous les 12 Césars, que j'ai traduite et annotée, et une Chronique, etc., p. 1x. » J'avouc que je m'attendais à autre chose qu'à une époque renfermant une histoire traduite et annotée. J'ai passé rapidement la Notice sur l'Allobrogie pour arriver à l'histoire même de Trébonius, et en voyant l'avant-propos qui la précédait, je n'ai pas douté que j'allais enfin trouver les détails si désirés. Nouveau désappointement. Après avoir donné le précis des premiers événemens de la seconde époque, l'auteur ajoute : « Je n'ai plus que quelques mots à dire sur l'auteur de l'histoire de la ville de Vienne sous les 12 Césars. — Lui-même nous apprend, etc., p. 79. »

Mais avant de savoir ce qu'il nous apprend, il était bon de constater l'authenticité de son ouvrage. Il fallait nous donner une notice matérielle et détaillée du manuscrit, nous faire connaître ses dimensions, le nombre de ses pages, l'âge de son écriture; il fallait nous dire s'il était sur vélin ou sur papier, comment l'auteur en avait eu connaissance; il fallait en parler au moins, la chose en valait bien la peine.

Cependant je ne me suis pas découragé; j'ai eu recours aux notes. Là sans doute, me suis-je dit, l'auteur sera entré dans quelques explications philologiques sur le style de Trébonius, qui fut l'ami de Pline-le-Jeune (Plin., Epist. IV, 22); qui, par conséquent, écrivait au premier siècle de l'ère chrétienne; sans doute il aura discuté des passages, cité des textes pour les éclaireir et pour justifier ses interprétations; mais hélas! toujours le même obstiné silence; et la seule preuve que cette histoire a dû être écrite en latin, est cette unique phrase : C. Plinio Cœcilio secundo, amico meo, que l'auteur a cru devoir laisser à la suite du titre français Histoire de la ville de Vienne sous les 12 Césars. Certes, amico meo n'est pas un témoigrage irrefragable; je doute que jamais Trébonius ait mis une telle suscription en tête d'aucun de ses ouvrages, non redolet antiquitatem. J'aurais bien préféré que M. Mermet nous eût donné en latin le titre même de l'ouvrage, nous saurions d'une manière certaine qu'on disait les douse Césars au siècle de Trajan,

Nº 66

comme on le dit de nos jours. Ce n'est pas tout-à-fait ainsi, à la vérité, que Suidas désigne, par exemple, l'ouvrage de Suétone (1); ce n'est même que très-nouvellement qu'on a nommé son livre Histoire des douze Césars; phrase née, je crois, de la souscription qui se trouve à la fin de la première édition de Suétone (1470) (2); mais quoi qu'il en soit, nous aurions toujours eu le texte d'une autorité très-ancienne en faveur de cette locution, que jusque là on était en droit de croire très-moderne.

Malgré tant d'espérances déçues, je me suis mis à lire la traduction de cette histoire, non toutefois sans une grande méfiance; et, dès les premières lignes, mes soupçons se sont accrus et fortifiés; ainsi, à la page 101, Trébonius Rufinus prétend que les Viennois firent frapper une médaille en mémoire de la première séance du sénat tenue dans leur ville, sous Jules César; or, cette assertion est entièrement contradictoire à l'opinion de Barthélemi : « Accoutumés à la distinction établie parmi nous entre les médailles et monnaies, dit-il, on regarde souvent les anciennes médailles comme des monumens consacrés à la gloire de ceux dont elles portent le nom, et les expressions équivoques de quelques antiquaires semblent favoriser ce préjugé. Cependant on peut avancer qu'à l'exception de quelques médailles impériales dont la destination est douteuse, toutes les autres étaient de pures monnaies; et que les grecques, et surtout celles qui sont antérieures à l'empire romain, n'ont jamais été frappées pour transmettre à la postérité les actions des héros, les bienfaits des princes, ou la magnificence des villes (3). » Une autorité aussi respectable que celle de l'abbé Barthélemy, et surtout une opinion aussi raisonnable,

⁽³⁾ Memoire de l'Acad. des Inser. Tome XXIV, p. 34.



⁽τ) Τράγκυλλος ὁ Συπτόνιος χρηματίζας, γραμματικός Ρομαῖος έγραφε.... Συγγενικὸν Καισάρων: περιέχει δὲ καὶ δίους καὶ διαδόχας αὐτῶν ἀπὸ ἱουλίου ἔως Δομετιανοῦ, Βιδλία ή. « Tranquillus, surnommé Suétone, auteur romain, a écrit en 8 livres l'histoire particulière des Césars, qui coutient leurs vies et leurs successions depuis Julius jusqu'à Domitien » (νογ. Τραγκυλλος.)

⁽²⁾ Csii Suetonii Trunquilli de xrr Cæsaram vitis liber altimus feliciter finit. Absolutus Romes in pinea regione via pape. Auno a Christi natali mococcaxa seztili mense Pauli autem Veneti II Pont. Max. auno sexto (D'après la Bibliogr. de Debure, nº 4918. Histoire.)

méritaient que la question fût traitée, et l'on ne pouvait la combattre qu'en apportant des preuves claires comme le jour de l'authenticité du manuscrit.

Je n'en ai pas moins poursuivi, et je n'ai pas été peu surpris qu'au commencement du second livre, Trebonius raconte à Pline l'histoire si connue de la mort de César et des événemens qui la suivirent, comme si c'était chose toute nouvelle pour lui. Si Trebonius avait été à Rome à l'heure même de l'événement, et qu'il eût écrit à un Viennois, on concevrait un pareil langage; mais dans la situation donnée, il n'est pas admissible. Ce qui m'a le plus étonné, c'est la phrase suivante: « T. Cicéron, l'orateur le plus célèbre de Rome, le même qui, étant consul, avait déjoué la conjuration de Catilina, figura plus tard, etc. - Peut-on admettre que Trebonius parle de Cicéron à Pline comme si celui-ci le connaissait à peine, et qu'il ait besoin de le désigner par ses titres de grand orateur ou par l'une des plus brillantes actions de sa vie? Il y a là une inadvertance difficile à caractériser.

J'en suis resté là, et j'y suis resté bien persuadé qu'il n'a jamais existé d'histoire de la ville de Vienne par Trebonius Rufinus. Si pourtant je me trompe, si réellement le manuscrit est entre les mains de M. Mermet, il n'a rien de mieux à faire qu'à nous en donner un texte exact; qu'il y joigne sa traduction, ce sera très-bien; mais qu'il nous parle surtout de ce curieux monument; qu'il n'ait pas l'air de s'en servir comme d'une chose toute simple, car rien ne serait plus curieux à connaître; qu'il compare son témoignage avec ceux que nous avons déjà, et il aura rendu un vrai service aux lettres en général, et en particulier à l'histoire de son pays.

Mais je crains bien que mes vœux ne puissent pas se réaliser; je crains bien que cette histoire ne soit qu'une fiction, et alors je demanderai à quoi bon? La mode est passée de ces petits stratagèmes littéraires qu'on tolérait autrefois dans les ouvrages d'imagination. Aujourd'hui, ils discréditent un livre bien plus qu'ils ne le soutiennent; aujourd'hui, dans les études historiques, on veut savoir sur quoi compter, et l'on ne permet plus à un auteur de forger à plaisir ses autorités.

Si je ne m'abuse, M. Mermet a fait un faux calcul; je le regrette, car son livre est plein de recherches curieuses; il a cru sans doute qu'elles auraient plus de poids en leur domant la garantie d'une voix contemporaine; c'est une grande erreur: même les faits anciens ne doivent être accueillis par l'érudit qu'avec une sorte de réserve philosophique; il faut les apprécier, les éclairer par la discussion, et juger celui qui nous les a transmis. Certainement la réunion des faits doit être la base de toute bonne composition historique, mais chaque fait en particulier ne peut en être que la preuve.

Je n'hésite pas à le dire, le livre de M. Mermet est tout à refaire. L'auteur possède les élémens d'un bon ouvrage, mais il doit être entièrement exécuté dans un autre système. Que l'auteur soit lui tout entier, qu'il rejette la toge du sénateur; qu'il change le stylet du duumvir pour la plume d'un savant de son siècle, et, avec les matériaux qu'il a rassemblés, les connaissances qu'il a acquises, je ne doute pas quil ne nous donne une histoire complète de la ville de Vienne à la grande satisfaction de tous ses lecteurs.

Dugas-Montrell.

67. HISTOIRE DE LA LOUISIANE, ou de la cession de cette colonie par la France aux États-Unis de l'Amérique septentrionale; précédée d'un discours sur la constitution et le gouvernement des États-Unis; par M. Barbé-Marbois, avec une carte relative à l'étendue des pays cédés. 1 vol. in-8° de 480 p. Paris, 1828; Firmin-Didot.

Le meilleur moyen de recommander un ouvrage, est d'en faire une analyse qui en montre d'un coup-d'œil et comme en raccourci, l'étendue, l'esprit et l'ensemble. Par l'analyse on jugera micux de l'importance de l'histoire de M. Barbé-Marbois, témoin, administrateur, ministre et acteur au temps de beaucoup d'événemens qu'il rapporte, et dont lui seul tient les fils délicats et cachés. On y verra surtout son amour pour la justice, les lois et les vertus de l'humanité. Cependant, parmi un si grand nombre de faits et de considérations d'une nature si différente, je ne m'arrêterai que sur les principaux événemens de la Louisiane, en y joignant quelques réflexions pour les lier ensemble et faire moins sentir le vide des choses omises. Tel est par exemple le désastre de l'expédition de St.-Domingue, trace assez fidèlement d'après l'histoire que j'en ai publiée. Il m'a semblé qu'il ne scrait pas sans intérêt de faire connaître plus au

long qu'il ne l'a fait lui-même, la manière singulière dont les sauvages de la Louisiane font la guerre, et surtout de ne pas omettre les infortunes de ces guerriers français, qui, après tant de victoires immortelles, n'ont été abandonnés de la fortune, que pour aller périr dans les déserts du Nouveau-Monde.

La Louisiane où les Français ont jeté les fondemens d'une colonie, est l'une des plus belles régions du monde, autant par sa fertilité que par la donceur de son climat. Elle est baignée par quatre grands fleuves; le Missouri dont le cours est de 1500 lieues, l'Arkansas de 1000, la rivière Rouge de 7 à 800, et le Mississipi, le plus majestueux de tous, qui recoit les autres dans son sein, et qui ne verse ses eaux dans le golfe Mexique, qu'après les avoir promené à travers un espace de 1200 lieues. Ce fleuve charie une quantité d'arbres d'une forme colossale, qu'apportent d'autres rivières. Ces arbres entraînés par les glaces et les débordemens, ont produit sur le Mississipi et la rivière Rouge, deux voûtes merveilleuses par leur longueur et leur forme, ils ont recouvert ces deux fleuves dans les endroits où leur cours est emprisonné par des rochers. Des arbres ont crû sur d'autres arbres, de manière que dans les lieux où la voûte est interrompue, ces deux fleuves paraissent couler dans les entrailles de la terre.

Des pics nus escarpés, qui s'élèvent de la longue chaîne des monts Rocheux, dominent à l'orient la Louisiane, comme des pyramides dressées par la main de la nature. Au pied de ces monts, qui versent d'un côté leurs eaux dans l'Océan, et de l'autre dans la mer Pacifique, sont des plaines spacieuses, séparées plutôt par des ondulations de terrain que par des monts. Ces plaines sont entrecoupées de grandes prairies, où paissent des troupeaux innombrables de bisons. Des plantes, des fleurs, des arbustes, dont les espèces et les variétés sont infinies, font l'ormement de ces prairies arrosées par quelques ruisseaux d'une eau limpide. Tout charme dans ces lieux, la pureté de l'air, la douceur du climat, une nature agreste dans sa magnificence. Le ciel n'y verse point, comme entre les tropiques, desto rrensde pluie qui détruisent l'espérance du laboureur; d'aboudantes rosées y entretiennent une fraîcheur éternelle.

Cependant auprès de ces riantes prairies, de vastes plaines n'offrent qu'une image de l'aridité, comme si elles eussent été

Digitized by Google

déshéritées par la nature; on n'y voit point d'arbres, peu d'herbes, si les vents y portent quelque semence, le germe avorte, on m'y produit qu'une plante misérable. Comme le sol paraît bon, on ne saurait expliquer cette singularité, à moins de l'attribuer à des incendies provenant soit du feu du ciel, soit des sauvages dans leurs courses de guerre ou de chasse. Les bisons qui paissent dans ces prairies et traversent ces plaines arides pour affer se désaltérer à des sources salées, ne résistent aux chasse urs qu'en se réunissant en troupes de cinq ou six cents, et leur force est telle qu'on ne parvient guère à tuer que ceux qui s'écartemt de la troupe.

Nº 67

Un désert de sable dont on connaît à peine l'étendue est traversé par la rivière de la Plata. Là, nulle trace de créature vivante, tout s'y montre plus qu'aride; c'est le domaine de la mort. Dans les siècles reculés, l'Océan, dont on voit des vestiges, a ravagé cette contrée perdue pour l'homme et les animaux. An midi de ce désert et surtout vers le confluent du Missouri et du Mississipi, la végétation reprend son empire, tout y respire la vie et la fécondité. Des cîmes couvertes de forêts nourrissent les sources de l'Arkansas et de la rivière Rouge qui coulent au travers des terres à qui l'on peut demander d'abondantes récoltes.

Dans la basse Louisiane, le Mississipi sort de son lit immense pour couvrir ses rivages à l'occident. Ces inondations périodiques présentent un spectacle de grandeur et d'effroi. Le pâtre ou le laboureur se retire alors sur des sommités, d'où son œil contemple ses champs et ses pâturages submergés. Mais à peine quelques habitans se trouvent-ils sur ces terres qui ne sont jamais entièrement desséchées, et dont les vapeurs infectent l'air, parce que les eaux n'ont pas retraite. Si l'on parvient à régler ces inondations, la basse Louisiane sera, pour sa fertilité, l'Égypte du Nouveau-Monde, et, sur ces débris de la végétation, accumulés par le temps et le fleuve, une nation pourra se fixer, vivre et prospérer.

Lorsque sous le règue de Louis XIV, les Français firent la découverte de la Louisiane, et y fondèrent en 1684 une colonie, tout y était sauvage, l'homme, les animaux, la nature. Comme on ne trouva pas d'abord en France beaucoup de gens qui voulussent aller défricher des déserts si loin de leur patrie, on y

envoya des aventuriers, des hommes fiétris par le crime, des femmes perdues de débauche. Il fallut bâtir des forts pour contenir les différentes peuplades de sauvages qui virent avec quelque effroi des étrangers s'emparer d'un pays dont ils étaient en possession depuis une antiquité perdue dans la nuit des siècles. L'étonnement que des hommes si peu semblables d'origine et de mœurs éprouvèrent de se reucontrer dans des déserts, fit naître entr'eux une espèce de bienveillance qui ne pouvait durer. On ne respecta point assez les droits de ces hommes de la nature; ils s'en vengèrent par des guerres qui durèrent plus de dix

Ces sauvages, dont les sens étaient doués d'une finesse extrême, ne faisaient point la guerre comme les autres hommes. Leurs regards perçaient la profondeur des forêts, plongeaient au fond des précipices, de manière à découvrir leurs ennemis dans les lieux éloignés et les plus cachés. Leurs oreilles étaient habituées à distinguer sans confusion les moindres sons qui interrompaient le silence de la nature. Ils reconnaissaient le passage d'un ennemi, à la plus légère empreinte de ses pas, dans les déserts, les forêts, le sable des rivières, quelque soin qu'il prit de le dissimuler.

Quoique rien n'égalât l'agilité de leur marche, elle était pleine de prudence et de circonspection; ils ne hasardaient rien sans tenir un conseil, où chaque guerrier donnait son avis, avec autant de sang-froid que de laconisme. Car tel était le caractère de ces sauvages, quelque fût le transport de vengeance qui les animât, ils passaient avec la rapidité de l'éclair, de la fureur la plus extrême à l'immobilité la plus parfaite, comme si leur manière de vivre cût été l'image de la vie et de la mort. C'est la fureur alliée à ce calme, qui leur donnait un génie si redoutable pour la guerre.

Pour ne pas se laisser découvrir, ils se servaient pour signe de ralliement, de quelques cris d'oiseaux ou de bêtes féroces. Quoiqu'ils fussent les hommes les plus courageux de la terre, ils était nt aussi avares de leur sang qu'avides de celui de leurs ennemis. Outre le nombre infini de ruses dont ils faisaient usage selon les circonstances, ils choisissaient l'assiette de leur camp, dressaient des embuscades, envoyaient des espions déguisés, ne livraient le combat que dans un lieu favorable, après avoir fait

attention au cours du vent, se ménageaient avec soin des retraites; quelquefois ils embrasaient des forets ou des prairies pour environner de flammes l'ennemi, l'épouvanter et l'y brûler vivant.

Le lever et le coucher des astres, le mouvement des nuages, la direction du vol des oiseaux, le passage des bêtes féroces, le cours des rivières, le bruit des cascades, la pointe d'un rocher leur servaient plus sûrement que nos cartes de points de géographie, à travers des pays qui leur étaient d'ailleurs connus par des courses de chasse de quatre à cinq cents licues. Leur manière de vivre les entretenait dans une valeur continuelle et leur faisait supporter avec une incroyable facilité la faim, la soif, l'intempérie des saisons; ils vivaient dans des déserts où tout autre qu'eux aurait infailliblement péri.

Dans les combats, la mort d'un ennemi ne satisfaisait point leur farouche valeur; ils le dépouillaient de sa chevelure dont ils décoraient leurs cabanes ou les antres qui leur servaient d'asile. Ces trophées rappelaient sans cesse sous leurs yeux le souvenir de leurs exploits. Ils immolaient leurs prisonniers avec une barbarie qui n'était pas sans quelque grandeur. On attachait le captif au poteau, les femmes, les enfans, les guerriers l'insultaient, mais c'était des insultes telles qu'on en fait à la valeur mise aux plus rudes épreuves. On entonnait autour de lui des chants de mort et de victoire; le captif déchiré par le supplise y répondait par d'autres chants, qui célébraient ses propres exploits et l'héroïsme des siens. Le moindre soupir arraché par les plus cruelles souffrances aurait été une tache à sa gloire. Il avait vécu, il mourait en héros; et les spectateurs restaient comme consternés d'avoir à combattre de si vaillans ennemis.

Mais quelle que fût la manière inusitée et terrible dont ces sauvages faisaient la guerre, ils devaient être contenus par les forteresses et repoussés par les armes meurtrières de l'homme civilisé; car ils n'en avaient guère d'autres que des haches, des bâtons et des flèches; d'ailleurs le laboureur est plus fort, le sauvage plus agile, et la force finit par l'emporter sur l'agilité, si bien que la nation des Natchez, établie entre la riviere Rouge et le Mississipi, fut exterminée, quoiqu'elle fût l'une des tribus la moins farouche. Le famille qui la gouvernait sous le titre

d'ensans du soleil, sut, par l'ordre d'un ministre, vendue à St.-Domingue comme esclave, pour être déchargé du soin de la nourrir, barbarie aussi mesquine qu'inexcusable.

Une poignée de Français, la plupart repoussés de leur patric, jetés au milieu de ces sauvages et d'un pays plusieurs fois aussi grand que la France, et dont on ne connaissait encore ni les limites ni l'importance, présentait l'aspect d'une colonic d'autant plus misérable, qu'elle était mal gouvernée par la mère-patrie, qui crut ne devoir rien faire de mieux que de la remettre entre les mains de Crozat, plus homme d'état que les autres ministres ensemble. Crozat s'occupa d'y créer quelques branches de commerce, et de la peupler, au lieu d'aventuriers et de gens adonnés à la perversité et prostitués au crime, de quelques familles pauvres, laborieuses, recommandables par les mœurs; mais, fatigué des frais qu'exigeaient de pareils établissemens, Crozat abandonna son entreprise, et le gouvernement, en 1717, remit cette faible colonie à la Compagnie d'Occident, qui ne la tira point de cet état de misère et de langueur.

Alors la monarchie de France était plongée dans un état de détresse causé par les fastueuses prodigalités de Louis XIV et par les dilapidations de la Régence. Un ministre habitué à méditer sur les affaires de l'Europe, Jean Law, esprit entreprenant, homme de génie à moitié, essaya de réparer des maux presque irréparables. Sondant d'une main hardie la plaie de la monarchie, il crut la guérir en remplaçant la monnaie par le papier, et, pour donner du crédit à ce papier, il l'assura sur des mines que des voyageurs disaient avoir rencontrées à la Louisiane, et qu'ils affirmaient être d'une richesse plus abondante que les mines du Pérou; et comme le malheur rend crédule, un mensonge parut une garantie aux yeux de toute une nation.

Jean Law, par la fable des voyageurs, dupe de ses propres illusions, se fit céder, aux Arkansas, dans le voisinage du Mississipi, une terre qu'il fit follement ériger en duché. Aussitôt, il rassembla pour la cultiver 2000 Allemands et Français, qui, par suite de sa disgrace, éprouvèrent un sort suneste. La moitié mourut on se dispersa avant d'être embarquée; l'autre moitié, jetée sans abri ni secours sur les rivages de la Louisiane,

périt misérablement. Ce fut une perte douloureuse et qu'on ne répara guère.

Nº 67

Tel était le sort de cette colonie, dont le berceau était environné d'orages, de tourmens et de douleurs; elle ne passa des mains d'une compagnie dans celles d'une autre, que pour rester toujours opprimée et malheureuse. La Compagnie des Indes, qui la prit en 1723, en même temps qu'elle fit des frais assez considérables pour de nouveaux établissemens, ne cessa d'y éréer des impôts qui paralysaient le commerce. La colonie finit par lui devoir plus de 3 millions, et comme elle ne pouvait les payer, elle fit éclater son mécontentement par quelque révolte.

Tout concourait à maintenir cette colonie dans la langueur. Une mauvaise administration; les lois qu'on y avait transportées, lois qui n'étaient en rapport ni avec son climat, ses mœurs, ses besoins; la chûte de son crédit, par suite de divers papiers dont la valeur flottante diminuait chaque jour; le monopole qui paralysait un commerce à peine naissant; la difficulté de conserver l'ordre et l'obéissance parmi des gens de mœurs et de conditions diverses, dont les habitations étaient dispersées parmi des sauvages et dans des lieux si propres à nourrir un esprit d'indépendance; il y en eut qui, plutôt que de bâtir ou de défricher la terre, quittèrent tous les embarras de la vie civile pour embrasser la vie sauvage, tandis qu'aucun sauvage ne venait se mèler parmi les cultivateurs, regardant avec autant d'orgueil que de mépris leurs serviles occupations; ils aimaient mieux répandre du sang que d'arroser la terre de leurs sneurs.

La Compagnie des Indes rendit, en 1748, au Gouvernement, une colonie qui périssait dans ses mains inhabiles. Ce fut seulement alors, qu'après avoir été si long-temps chétive et languissante, elle prit quelque accroissement, moins par la prévoyance et la sagesse du Gouvernement que par la force des choses; car on envoyait toujours pour régir les colonies des hommes de cour élevés dans la frivolité des plaisirs, et qui n'allaient dans ces pays éloignés que pour réparer leur ruine ou faire fortune; on continuait à les peupler de gens perdus de dettes, de débauches, souillés de hrigandages. Ils se trouvaient à la vérité mélés à des familles honnêtes qui prenaient de temps à autre le parti d'aller s'y fixer. Plusieurs y furent attirés

par l'appât des richesses qu'elles crurent trouver dans des mines d'or, mais, au lieu de mines, elles rencontrèrent un sol d'une fertilité prodigieuse.

Les infortunes des Acadiens accrurent un peu la population de la Louisiane. Les Français avaient établi dans l'Acadie, presqu'île de l'Océan Atlantique septentrional, une colonie qui passa sous la domination anglaise, après la guerre de sept ans, commencée en 1756. Ce ne fut pas sans regret ni douleur qu'ils se virent séparés de leur mère-patrie; et les Anglais, comme des barbares, punirent ces affections trop légitimes. Ils détruisirent leurs habitations, leurs ateliers, leurs églises, les poursuivirent dans les bois avec le fer et la flamme, les embarquèrent, et les dispersèrent dans leurs colonies. Quelques familles acadiennes se réfugièrent à la Louisiane, et, comme beaucoup d'autres, par les soins des États-Unis, vinrent ensuite les joindre; elles se sont réunies au bord du Mississipi, dans un canton qu'elles ont nommé l'Acadie, comme pour perpétuer le souyenir de leur exil, de leur infortune, et de la barbare politique d'Angleterre.

Cependant, la Louisiane était réservée à de nouvelles vicissitudes. Toujours languissante sous la main d'une métropole qui ne savait ni la gouverner ni rien faire d'utile pour la faire prospérer, malgré tout l'argent qu'elle y employait, tandis que les colonies anglaises, par suite de meilleures lois et d'une bonne administration, devenaient une autre Angleterre, comme la Louisiane, par les mêmes moyens, serait devenue une autre France. Il arriva qu'en 1763, la France abandonna cette colonie à l'Espagne, avec l'insensibilité d'un père dont l'enfant est resté dans la misère, parce qu'il n'a pas su lui donner une bonne éducation, malgré les dépenses ruineuses qu'il a faites pour son établissement.

Quand les colons se virent délaissés par leur mère-patrie, ce fut une grande désolation. En vain tendirent-ils des mains suppliantes vers le trône, le roi leur répondit que l'abandon était irrévocable. Leurs personnes, leur fortune, leur pays, tout allait donc être la proie de l'étranger; ne feraient-ils pas mieux de quitter ces habitations qu'ils avaient élevées, ces terres sanvages qu'ils avaient défrichées, et d'aller avec leurs bestiaux partout ailleurs s'établir et vivre.

Ce passage d'une domination à l'autre ne se fat point sans verser du sang. O'Reilly, ce barbare Espagnol, ouvrit des prisons, éleva des supplices pour punir un attachement qu'il fallait adoucir plutôt qu'irriter. Le sang qu'il répandit remplit la colonie de terreur, et la haine qu'on avait pour l'Espagne ne peut que s'affaiblir avec le temps, sans jamais s'éteindre. Quoique la France eut, comme une marâtre, repoussé de ses bras la Louisiane, la Louisiane ne cessa point d'avoir de l'affection pour un pays où la plupart avaient reçu le jour, où se trouvaient leurs parens, leurs familles, leurs amis, et tout ce qui est le plus fait pour attacher le cœur.

Heureusement, la Louisiane se releva de cet état de trouble et de stupeur où l'avait plongé ce changement de domination, par les vues élevées de deux hommes qui la gouvernèrent. Carondel, esprit fort au-dessus des préjugés de sa nation, fit de la Louisiane une terre d'hospitalité; il accueillit indistinctement tous ceux qui venaient s'y établir, quelles que fussent leur secte et leur religion. Gayoso de Lémos, qui lui succéda, réforma de grands abus, surtout dans la concession des terres, qu'on accordait avec si peu d'ordre et de soin, que des colons en avaient obtenu la superficie de dix mille acres.

Sous un gouvernement tel que celui d'Espagne, qui génait surtout le commerce par le monopole, la colonie ne pouvait pas prendre l'accroissement dont elle était susceptible, mais au moins la paix y régnait, lorsqu'un grand spectacle se passa sous ses yeux : ce fut la guerre des colonies anglaises contre leur mère-patrie. Elle vit avec joie l'appui que leur prêta la France; et quand ces colonies, plus par leur vertu que par la force, et rent secoué le joug de l'Angleterre, la Louisiane entrevit d'antres destinées, que semblait lui promettre la révolution de France, qui succéda bientôt à ce grand événement. A. Méraal.

MELANGES.

68. TRANSACTIONS OF THE LITERARY AND ANTIQUARIAN SOCIETY OF PERTH.—Transactions de la Société littéraire et archéologique du comté de Perth, en Écosse, Vol. I, in-4°, avec pl. Perth, 1827; imprim, de Morison.

La Société littéraire et archéologique de Perth date de l'an 1784; son principal but était de recueillir les documens relatifs à l'histoire et aux antiquités de l'Écosse, et particulièrement du comté dont Perth est le chef-lieu. Après 40 ans d'existence, elle s'est décidée à mettre au jour les morceaux les plus importans recueillis dans cet espace de temps. Voilà ce qui a donné lieu au 1er vol. que la Société a récemment publié, et qui porte un peu improprement le titre de Transactions. Les morceaux qu'il contient ont pour la plupart un intérêt local. C'est d'abord, après une notice historique sur la Société de Perth, un recueil de pièces relatives au projet qu'on avait, à la fin du 17e siècle, de transférer l'Université de St.-Andrews à Perth. Elles sont suivies d'une traduction de la vie des évêgues de Dunkeld, écrite par un chanoine du chapitre de ce diocèse, nomme Mylw, qui vécut au 16e siècle. On lit ensuite une ancienne pièce de vers, intitulée les Larmes de l'Écosse, par Williams Lithgow, avec un fac simile de l'écriture du poète. L'histoire d'un complot qui fut tramé en 1600, dans la maison gothique dite Gowry-House, à Perth, contre le roi d'Écosse, occupe une grande place dans ce volume. On l'a accompagnée d'une vue et de quelques plans de la maison de Gowry qui a été démolie en 1807 pour faire place à la prison et à d'autres édifices publics.

A ces détails succède un acte curieux extrait des registres judiciaires de Perth: c'est une sentence des commissaires-juges du district méridional de Perth, du 5 décembre 1701, laquelle adjuge à John, comte de Tullibardine, par forme de commutation de peine et à titre de servitude perpétuelle, le nommé Donald Mac Donald atteint et convaincu du crime de vol et, comme tel, passible de la peine de mort; acte dans lequel la Cour recommande à sa seigneurie de faire confectionner et mettre au cou du dit Donald Mac Donald, un collier d'airain, de fer ou de cuivre, portant une inscription dans laquelle il sera fait mention du nom de l'esclave et du jugement qui en consacre le don perpétuel au comte de Tullibardine.

Cette pièce est suivie d'un long document historique sur les affaires d'Écosse, par James Wilson, bourgeois de Drumfries; il se rapporte plus particulièrement au règne de Charles I^{et}. L'auteur y consigne une relation du supplice de cet infortuné monarque, dont plusieurs particularités sont connues.

On trouve encore dans ce volume les fac simile de quelque tablettes chargées d'écriture en langue pali, et qui ont été données à la Société. Nous nous proposons d'en parler dans un article séparé.

Le volume se termine par un catalogue du Muséum et de la bibliothèque de la Société; établissemens qui contiennent, l'un et l'autre, nombre d'objets rares et précieux. Parmi les livres, nous citerons les 10 volumes in-folio déjà publiés des Registres ou Records d'Écosse, imprimés par ordre du Parlement. Ils contiennent le Registrum magni sigilli regum Scotorum, de 1304 à 1424; le Inquisitionum ad Capellam D. Regis retornaturum quœ in publicis archivis Scotiæ adhuc servantur abbreviatio, et les Actes des Parlemens d'Écosse. Ces extraits curieux, qui ne se vendent pas, sont presque entièrement inconnus sur le Continent. Nous trouvons aussi dans le catalogue de la Société, une suite de livres rares sur l'histoire et les antiquites d'Écosse.

69. MANUSCRITS HISTORIQUES IMÉDITS.

Sir Thomas Phillips, baronet, de retour d'une tournée hibliographique qu'il a faite dans le Nord de la France, se propose de présenter à la Société de littérature de Londres une notice sur le résultat de ses découvertes d'ouvrages inédits, quelques-uns de ces manuscrits sont importans pour l'histoire, et particulièrement pour celles de France et d'Angleterre (Galign. Messeng.; Paris, 28 mars 1829).

70. Bibliothera Gloucestrausis, a Collection, etc. — Bibliothèque de Gloucester, collection de livres rares et curieux, relatifs au comté et à la ville de Gloucester, publiés pendant la guerre civile, avec une introduction historique, des nots et un appendice. In-4° de 456 pages. Gloucester; l'éditeux. (Gentleman's Magazine; nov. 1826, p. 423).

Cet ouvrage a pour objet de donner une histoire du comté de Gloucester pendant la guerre civile; et c'est, sous tous les rapports, un livre très-intéressant. M. Wachbourne, qui en est l'éditeur, reconnaît les obligations qu'il a à Jean Webb qui a donné dans l'Archeologia des détails instructifs sur la déposi-

tion du roi Richard II. La collection de M. Wachbourne fait autant d'honneur à son goût qu'à son jugement; et les documens qu'elle renferme ne laissent rien à desirer tant pour l'exactitude que pour l'abondance.

71. RAPHAELIS MECENATE J.-C. DE PUBL. TERASKA P. 270, ejusque genero Helvidio Prisco; commentarius veterum testimoniis concinnatus. In-8°. Rome, 1823; Contedini. (Giorp. Arcad.; oct. 1823, vol. LVIII, p. 87).

Thrasea Pætus, dont les mœurs, le courage et la vertu étaient dignes d'un autre siècle, naquit à Padoue; on ignore l'époque précise où il vint au monde. Toutefois il n'est pas douteux qu'il vivait au temps de Caligula et de Claude, et qu'il ne périt que sous le règne de Néron. Suivant Dion Cassius, il portà le prémom de Publius; mais on ne sait pas exactement de quelle famille il était issu: bien que plusieurs écrivains modernes, sur la foi des marbres padouaus recueillis par Orsato, le fassent descendre des Valerius ou des Faunius. On dit que le nom de Pætus lui vient d'un défaut dans les yeux; d'autres veulent qu'il l'ait pris en mémoire de Cæcina Pætus, dont il épousa Arria la fille puinée.

Partus entra dans le collège des Quindecimvirs, chargé de la garde des livres et des oracles Sibyllins. L'exemption du service militaire et des emplois civils, attachée à ce service, décida son penchant pour l'étude de la philosophie. Au commencement du règne de Néron, il partageait avec Sénèque la confiance du prince, qui déférait à ses avis comme à ceux de son précepteur. Mais cet empereur ayant donné un libre cours à sa férocité naturelle, Pætus se retira de la cour pour vaquer aux devoirs que lui imposait sa qualité de sénateur. Il assista à la séance dans laquelle sut lue la lettre que Néron écrivit aux pères conscrits dégénérés, pour leur annoncer, comme un très-heureux événement, la mort d'Agrippine, sa mère. Les sénateurs décrétèrent lachement des actions de grace aux dieux, et se rendirent complices du parricide en rendant, à cette occasion, des décisions empreintes de la plus servile adulation. Pætus, dont la fermeté ne pouvait s'accorder avec cet excès de bassesse, se leva aussitôt de son siège et sortit du sénat. Il n'en fallait pas davantage pour le rendre suspect et odieux à Néron. Loin de se dissimuler le danger de sa position, il se prépara à la mort, qu'il préférait cent fois au déshonneur.

Ce ne fut toutefois que l'année suivante que Pætus perdit la vie. Il lui fut défendu de sortir un jour où toute la ville s'était portée au théâtre pour être spectatrice de l'entrevue que devait avoir Néron avec Tiridate, qui venait recevoir des mains de l'empèreur la couronne d'Arménie. Dès-lors, c'en était fait de Pætus; il fut traduit en justice sur la dénonciation de Cossutianus Capiton et de Marcellus Eprius. Comme on voulait le perdre à tout prix, il n'est point de grief si ridicule et si absurde qu'on n'inventat pour le faire condamner. Chacun sait quelle fut l'issue de ce procès infâme; personne n'ignore que Pætus et son épouse se donnèrent la mort en présence de leurs juges.

La dissertation de M. Mecenate est d'un grand intérêt; on pourrait y désirer un peu moins de disfusjon: cependant l'auteur présente un tableau sidèle et animé de Rome déchue, de la grandeur et de la sorce morales que les institutions républicaines avaient données à ses citoyens; il fait ressortir avec énergie la noirceur du caractère de Néron, et sait attirer la compassion sur les illustres et nombreuses victimes de ce tyran.

W.

72. Notice sur L'employé du Gouvernement ausse Annoubiros, qui se disait fils du Tzar Vasily Ivanovitch Chouiski. (Sièverni Arkhif.—Archives du Nord; avril 1827, no 7, p. 229).

Sous le règne du Tzar Alexis Mikhailovitch, un employé da gouvernement, nommé Timothée Ankoudinof, après avoir brûlé sa maison, assassiné sa femme et volé quelques centaines de roubles dans les caisses publiques, quitta Moscou et s'enfuit à l'étranger. Poursuivi partout, obligé sans cesse de changer d'asile, musulman a Constantinople, puis catholique à Rome, il erra long-temps en Europe sous le nom du Prince Chouisky, fils du Tzar Vasily Ivanovitch. Enfin, reconnu à Neustadt en Holstein, par Pierre Mikliaef, marchand de Novogorod, l'imposteur fut arrêté.

Le Tzar, instruit de cet évènement, expédia le courrier Chpilkin avec une lettre et des instructions pour réclamer auprès du Duc Frédéric de Holstein, l'extradition de son prisonnier. Le Duc y consentit, mais à la condition qu'on renverrait en Holstein tous les actes et documens concernant le commerce de la Russie avec la Perse, sous le règne précédent (1). Il y eut, au sujet de cette prétention, des explications entre le Duc et l'envoyé russe, sur le rapport duquel intervint le rescrit suivant.

« 7161 (1653), juillet 11° jour. Le souverain Tzar et Grand-Duc de toutes les Russies, Alexis Mikhailovitch, oui le présent rapport, a ordonné, les Boyards entendus: d'envoyer au Prince Frédéric de Holstein les ordonnances et actes émanés du dit Prince, concernant le commerce de la Perse, les actes de l'ambassade et toutes les lettres-réponses. »

73. ŒUVRES POSTRUMES, POÉTIQUES ET DIRACTIQUES DE GIRO-DET - TRIOSON, peintre d'histoire; suivies de sa Correspondance; précédées d'une Notice historique, et mises en ordre par M. P. A. Coupin. 2 vol. gr. in-8°, très-bien imprimés sur pap. vélin d'Annonay, ornés de 6 grav. et lithog., et d'un portrait exécutés d'après les dessins originaux de Girodet; prix, 40 fr.—grav. avant la lettre sur papier de Chine, 60 fr. Paris, 1829; J. Renouard.

Girodet, après avoir reçu une éducation distinguée, avait continué à orner son esprit par l'étude assidue des plus grands écrivains anciens et modernes. Doué d'une vivacité d'imagination extraordinaire, d'une activité d'esprit qui semblait infatigable, il ne quittait le pinceau que pour prendre le crayon ou la plume, et c'est avec la plume ou le crayon qu'il a traduit une grande quantité de poètes. Ce n'est que depuis sa mort que le public a pu connaître le fruit de ses veilles laborieuses, et l'Anacréon, les Amours des Dieux, Sappho, l'Énéide, ont mis au jour les richesses que contenaient ses portefeuilles.

Les deux volumes que nous annonçons, et que l'on peut regarder comme la suite de cette sorte de révélation, n'en sont pas la partie la moins curieuse.

(z) Il est difficile d'expliquer par quels événemens ces pièces avaient pu être précédemment déposées en Holstein, et pourquoi le duc Frédéric figure nominativement (comme le rescrit ci-après l'indique) dans les ordonnances qui règlent le commerce de la Russie avec la Perse. La Russie, par sa position géographique n'avait pas besoin d'intermédiaire C'était au contraire par Astracan et Novogorod que les produits de l'Asie arrivaient aux villes anséatiques et dans le Holstein. (Note du Rédacteur.)

Certes, il est assez extraordinaire qu'un homme qui, comme peintre, était placé au premier rang de notre école ne se soit pas contenté de la haute renommée dont il jouissait à si juste titre, et qu'il ait voulu prendre rang parmi les poètes. C'est au public à juger maintenant si cette tentative doit être considérée comme une témérité; mais nous pensons que, pour les artistes, ce sera une chose d'un très-grand intérêt d'entendre Girodet parler de l'art qu'il avait cultivé avec tant de succès; que les gens de lettres, et tous les lecteurs éclairés, éprouveront un vif désir de savoir à quel degré l'homme qui avait tracé des chefs-d'œuvre sur la toile s'était élevé lorsqu'il avait voulu parler la langue des diseux; enfin, que toutes les classes de lecteus aimeront à comparer le peintre et le poète.

Le poème du Peintre, la plus importante des productions que contiennent ces deux volumes, n'est pas une dissertation technique mise en vers; c'est, au contraire, une suite de tableaux où l'auteur retrace les impressions qu'il a ressenties, soit devant les monumens et la nature si riche, si grande, de l'Italie; soit à la lecture des écrivains célèbres qui, tels que M. de Châteaubriand, ont su revêtir leurs récits des plus vives couleurs.

Ces tableaux, on sent qu'en les traçant Girodet était animé des plus vives impressions; son poème est didactique, sans doute, mais il a trouvé l'art de substituer des descriptions éloquentes à des préceptes arides; il ne dit pas à son élève comment il doit disposer la scène qu'il veut représenter, il fait plus: il lui montre les scènes qui sont dignes de son pinceau, et, dans ces descriptions si vives, si animées, l'expression n'est jamais au-dessous de la pensée.

Le poème du Peintre, avec les notes nombreuses et pleines d'intérêt que Girodet y a ajoutées, remplit le premier volume; le second contient une traduction de Musée; des fragmens, également en vers et assez nombreux, d'Anacréon, de Sappho, de Stésichore, de Martial, de Lucain et autres poètes grecs et fatins; ensuite, des dissertations sur la grace, sur l'originalité dans les arts du dessin, sur la beauté, etc., toutes choses of Girodet peut être écouté avec d'autant plus de confiance qu'il a mis l'exemple à côté du précepte; enfin, sa correspondance avec ses amis, notamment avec M. Trioson, d'abord son tuteur, puis son père adoptif. Là, on retrouve non-seulement

l'homme dont le cour était tendre et dévoué, mais encore le peintre qui méditait continuellement sur son art; les idées qu'il développe dans ses lettres sont d'autant plus précieuses à recueillir qu'elles sont l'expression prompte et sûre d'un esprit éclairé qui s'épanche avec une entière liberté.

Les deux volumes que nous amonçons sont imprimés avec le plus grand soin sur très-beau papier vélin d'Annonay. On y a joint le portrait de Girodet, d'après un dessin fait par luimème, et six compositions que l'on peut mettre au rang des plus remarquables qu'il ait produites. Il se proposait de les faire paraître avec son poème, et, dès-lors, il est facile de comprendre que c'étaient pour lui des enfans de prédilection. Trois de ces compositions ont été gravées, du vivant de Girodet, par MM. Müller, Dupont et Bein; les trois autres, ainsi que le portrait, ont été, selon l'intention qu'il avait exprimée dans le discours préliminaire qui précède son poème, reproduites par la lithographie; M. Sudre, qui a été chargé de ce travail, a fait tous ses efforts pour ne pas rester au-dessous des modèles qu'il avait sous les yeux.

On peut assirmer, ensin, que rien n'a été négligé pour reproduire dignement les œuvres du beau génie que M. P. A. Coupin a si bien apprécié comme peintre, comme poète et comme bomme, dans la notice qu'il a jointe à ces a volumes. Un catalogue des nombreuses productions de Girodet termine cette notice, dont la rédaction ne pouvait sans doute être mieux confiée qu'à celui qui fut l'ami de Girodet, et qui possède un nom rendu célèbre dans les arts par les charmantes compositions historiques de son frère. Il a lui-même contribué à l'illustration de ce nom par les excellens articles sur la peinture et sur les beaux-arts, en général, que lui doivent plusieurs recueils estimés, entr'autres la Revue Encyclopédique, dont il est l'un des plus anciens collaborateurs. Nous aimons à lui rendre ici cet hommage, qu'il mérite sous un autre rapport et par des qualités plus précieuses encore à nos yeux, c'est à-dire par une connaissance profonde de la littérature latine et une appréciation exacte des monumens de cette littérature.

Il est juste aussi de rendre hommage aux soins que M. J. Renouard et son frère, aux presses duquel l'ouvrage a été confié, ont apportés à l'exécution matérielle de ces deux volumes. E. H. 74. VOYAGE DE M. CHAMPOLLION LE SEUNE EN ÉGYPTE. 8° Leure. — De l'ûe de Philos, le 8 décembre 1828.

Nous voici, depuis le 5 au soir, dans l'île sainte d'Osiris, à la frontière extrême de l'Égypte et au milieu des noirs Éthéopiens, comme eat dit un brave Romain de la garnison de Syène, faisant une partie de chasse aux environs des Cataractes.

Je quittai Thèbes le 26 novembre, et c'est de ce monde enchanté que ma dernière lettre est datée; il a fallu m'abstenir de donner des détails sur cette vicille capitale des Pharaous; comment parler en quelques lignes de telles choses, et quand on n'a fait que les entrevoir! c'est après mon retour sur ce sol classique, après l'avoir étudié pas à pas, que je pourrai écrire avec connaissance de cause, avec des idées arrêtées et des résultats bien mûris. Thèbes n'est encore pour moi, qui l'ai courue quatre ou cinq jours entiers, qu'un amas de colonnades, d'obélisques et de colosses; il faut examiner un à un les membres épars du monstre pour en donner une idée très-précise. Patience donc, jusques à l'époque où je planterai mes tentes dans les péristyles du palais des Rhamsès.

Le 26 au soir, nous abordames à Hermonthis, et nous couraimes le 17 au matin vers le temple, qui piquait d'autant plus ma curiosité, que je n'avais aucune notion bien précise sur l'époque de sa construction: personne n'avait encore dessiné une senle de ses légendes royales; j'y passai la journée entière et le résultat de cet examen prolongé fut de m'assurer, par les inscriptions et les sculptures, que ce temple a été construit sons le règne de la dernière Cléopâtre, fille de Ptolémée-Aulétès, et en commémoraison de sa grossesse et de son heureuse délivrance d'un gros garçon, Ptolémée-Cœsarion, le fruit de sa bénévolence envers Jules-César, à ce que dit l'histoire.

La Cella du temple est en effet divisée en deux parties: une grande pièce (la principale); et une toute petite, tenant lieu ou la place du sanctuaire; on n'entre dans celle-ci que par une petite porte; vers l'angle de droite, toute la paroi du mur de fond de cette petite pièce (laquelle est appelée le lieu de l'accouchement dans les inscriptions hiérogliphyques) est occupée par un bas-relief représentant la déesse Ritho, semme du dieu Mandou, acconchant du dieu Harphré. La gisante est soutesus

et servie par diverses déesses du premier ordre : l'accoucheuse divine tire l'enfant du sein de la mère; la nourrice divine tend les mains pour le recevoir, assistée d'une berceuse. Le père de tous les dieux, Ammon, (Amon-Ra), assiste au travail, accompagné de la déesse Soven, l'Ililthya, la Lucine égyptienne, protectrice des accouchemens. Enfin, la reine Cléopâtre est censée assister à ces couches divines, dont les siennes ne seront ou plutôt n'ont été qu'une imitation. L'autre paroi de la chambre de l'acconchée représente l'allaitement et l'éducation du jeune dieu nouveau-né; et sur les parois latérales sont figurées les 12 heures du jour et les 12 heures de la nuit, sous la forme de femmes ayant un disque étoilé sur la tête. Ainsi, le tableau astronomique du plafond, dessiné par la Commission d'Égypte, pourrait bien n'être que le thême natal d'Harphré, ou mieux encore celui de Cæsarion, nouvel Harphré. Il ne s'agirait donc plus ni de solstice d'été, ni de l'époque de la fondation du temple d'Hermonthis, dans ce zodiagne.

En sortant de la petite chambre pour entrer dans la grande, on voit un grand bas-relief sculpté, sur la paroi, à gauche de cette principale pièce; il représente la déesse Ritho, relevant de couches, soutenue encore par la Lucine égyptienne Soven, et présentée à l'assemblée des dieux ; le père divin, Amon-Ra, lui donne affectueusement la main comme pour la féliciter de son heureuse délivrance, et les autres dieux partagent la joie de leur chef. Le reste de cette salle est décoré de tableaux dans lesquels le jeune Harphré est successivement présenté à Ammon, à Mandou son père, aux dieux Phré, Phtah, Sev (Saturne), etc., qui l'accueillent en lui remettant leurs insignes caractéristiques, comme se démettant, en faveur de l'enfant, de tout leur pouvoir et de leurs attributions particulières, et Ptolémée-Cæsarion, à face enfantine, assiste à toutes ces présentations de son image, le dieu Harphré dont il est le représentant sur la terre. Tout cela est de la flatterie sacerdotale, mais tout-àfait dans le génie de l'ancienne Égypte, qui assimilait ses rois à ses dieux. Du reste, toutes les dédicaces et inscriptions intérieures et extérieures du temple d'Hermonthis, sont faites au nom de ce Ptolémée-Cæsarion et de sa mère Cleopatre. Il n'y a donc point de doute sur le motif de sa construction. Les colonnes de l'espèce de Pronaos qui le précède n'ont point toutes

G. Tone XII.

été sculptées; le travail est demeuré imparfait, et cela tient peut-être au motif même de la dédicace du Temple: Auguste et ses successeurs, qui ont terminé tant de temples commencés par les Lagides, ne pouvaient être très-empressés d'achever celui-ci, monument de la naissance du fils même de Jules-César, roi enfant dont ils ne respectèrent guère les droits. Du reste, un Cachef a trouvé fort commode de s'y faire une maison, une basse-cour et un pigeonnier, en masquant et coupant le temp-ple de misérables murs de limon blanchi à la chaux.

Le 28 au soir, nous étions à *Bsné*, avec le projet de ne pas nous y arrêter. Je sis donc faire voile un peu plus au sud, et débarquai sur la rive orientale pour aller voir le temple de *Contra-Lato*. J'y arrivai trop tard, on l'avait démoli depuis ume douzaine de jours, pour renforcer le quai d'Esné que le Nid menace, et finira par emporter.

De retour au maasch, je le trouvai plein d'eau : heureusement qu'il avait abordé sur un point peu profond, et que touchant bientôt, il n'avait pu être entièrement coulé à fond. Il fallut le vider, et retourner à Esné le soir même, pour le radouber et faire boucher la voie d'eau. Toutefois nos provisions furent mouillées; nous avons perdu notre sel, notre riz, notre farine de mais. Tout cela n'est rien auprès du danger qui nous eût menacés, si cette voie d'eau se fût ouverte pendant la navigation dans le grand chenal : nous eussions coulé irrémissiblement. Que le grand Ammon soit donc loué! Pendant que nous séchions notre désastre dans la matinée du 29, j'allai visiter le grand temple d'Esné, qui, grâce à sa nouvelle destination de magasin de coton, échappera quelque temps encore à la destruction. J'y ai vu, comme je m'y attendais, une assen belle architecture, mais des sculptures détestables. La portion la plus ancienne est le fond du Pronaos, c'est-à-dire la porte et le fond de la Cella, contre laquelle le portique a été appliqué: cette partie est de Ptolémée Épiphane. La corniche de la façade du Pronaos porte les légendes impériales de Claude; les corniches des bases latérales, les légendes de Titus, et dans l'intérieur du Pronaos, parois et colonnes sont couvertes des légendes de Domitien, Trajan, Antonin surtout, et enfin de Septime Sévère que je trouve ici pour la première fois. Le temple est dédié à Chnouphis: et j'apprends par l'inscription hiéroglyphique de

l'une des colonnes du Pronaos, que si le sanctuaire du temple existe, il doit remonter à l'époque de Thoutmosis III (Mœris). Mais tout ce qui est visible à *Esné*, est des temps modernes; c'est un des monumens les plus récemment achevés.

Le 29 au soir, nous étions à *Eléthya* (El-Kab); je parcourus l'enceinte et les ruines la lanterne à la main; mais je ne trouvai plus rien: les restes des deux temples avaient disparu; on les a aussi démolis il y a peu de temps pour réparer le quai d'*Esné* ou quelque autre construction récente. Avais-je tort de me presser de venir en Égypte?

Je visitai le grand temple d'Edfou (Apollonopolis-Magna), dans l'après-midi du 30. Celui-ci est intact; mais la sculpture en est très-mauvaise: ce qu'il y a de mieux et de plus ancien date de Ptolémée-Épiphane: viennent ensuite Philométor et Évergète II; enfin, Soter II et son frère Alexandre: ces deux derniers y ont prodigieusement travaillé: j'y ai retrouvé la Bérénice, femme de Ptolémée-Alexandre, que je connaissais déjà par un contrat démotique. Le temple est dédié à Aroéris (l'Apollon grec). Je l'étudierai en détail, comme tous les autres, en redescendant de la Nubie.

Les carrières de Silsilis (Djébel-Selséléh) m'ont vivement intéressé; nous y abordames le 1^{er} décembre à une heure : là, mes yeux, fatigués de tant de sculptures du temps des Ptolémées et des Romains, ont revu avec délices des bas-reliefs pharaoniques. Ces carrières sont très-riches en inscriptions de la XVIII^e dynastie. Il y existe de petites chapelles creusées dans le roc par Aménophis-Memnon, Horus, Rhamsès-le-Grand, Rhamsès son fils, Rhamsès-Meïamoun, Mandouei. Elle a de belles inscriptions hiératiques; j'étudierai tout cela à mon retour, et me promets des résultats fort intéressans dans cette localité.

Le soir même du 1^{er} décembre nous arrivames à Ombos; je courus au grand temple le 2 au matin; la partie la plus ancienne est de Ptolémée-Épiphane, et le reste, de Philométor et d'Évergète II°. Un fait curieux, c'est le surnom de Triphæne donné constamment à Cléopâtre, semme de Philométor, soit dans la grande dédicace hiéroglyphique sculptée sur la frise antérieure du Pronaos, soit dans les bas-reliess de l'intérieur; c'est à vous autres Grecs d'Égypte d'expliquer cette singularité. J'avais déjà trouvé ce surnom dans un de nos contrats démotiques du Louvre. Le

temple d'Ombos est dédié à deux divinités. La partie droite et la plus noble, au vieux Sevek à tête de crocodile (le Saturne égyptien et la forme la plus terrible d'Ammon), à Athyr et au jeune dieu Khons. La partie gauche du temple est consacrée à une seconde Triade d'un ordre moins élevé, savoir : à Aroëris (l'Aroéris-Apollon), à la déesse Tsonénofré et à leur fils Pnévtho. Dans le mur d'enceinte générale des temples d'Ombos, j'ai trouvé une porte engagée, d'un excellent travail et du temps de Moeris : c'est le reste des édifices primitifs d'Ombos.

Ce n'est que le 4 décembre au matin que le vent voulut bien nous permettre d'arriver à Syène (As-Souan), dernière ville de l'Égypte au sud. J'eus encore là de cuisans regrets à éprouver: les deux temples de l'île d'Éléphantine, que j'allai visiter aussitôt que l'ardeur du soleil fut amortie, ont aussi été démolis: il n'en reste que la place. Il a fallu me contenter d'une porte ruince, en granit, dédiée au nom d'Alexandre (le fils du conquérant), au dieu d'Éléphantine Chnouphis, et d'une douzaine de Proscynémata (actes d'adoration) hiéroglyphiques gravés sur une vieille muraille; enfin, de quelques débris pharaoniques épars et employés comme matériaux dans des constructions du temps des Romains. J'avais reconnu le matin ce qui reste du temple de Syène: c'est ce que j'ai vu de plus misérable en sculpture; mais j'y ai trouvé, pour la première fois, la légende impériale de Nerva, qui n'existe point ailleurs, à ma connaissance. Ce petit temple était dédié aux dieux du pays et de la cataracte, Chnouphis, Saté (Junon) et Anoukis (Vesta).

A Syène, nous avons évacué nos maasch et fait transporter tout notre bagage dans l'île de *Philæ*, à dos de chameau. Pour moi, le 5 au soir, j'enfourchai un âne, et, soutenu par un hercule arabe, car j'avais une douleur de rhumatisme au pied gauche, je me suis rendu à Philæ en traversant toutes les carrières de granit rose, hérissées d'inscriptions hiéroglyphiques des anciens Pharaons. Incapable de marcher, et après avoir traversé le Nil en barque pour aborder dans l'île Sainte, quatre hommes soutenus par six autres, car la pente est presqu'à pic, me prirent sur leurs épaules et me hissèrent jusqu'auprès du petit temple à jour, où l'on m'avait préparé une chambre dans de vieilles constructions romaines, assez semblable à une prison,

mais fort saine et à couvert des mauvais vents. Le 6 au matin, soutenu par mes domestiques, Mohammed le Barabra et Soliman l'Arabe, j'allai visiter péniblement le grand temple: au retour, je me couchai et je ne me suis pas encore relevé, vu que ma goutte de Paris a jugé à propos de se porter à la première cataracte et de me traquer au passage; elle est fort benoîte du reste, et j'en serai quitte demain ou après. En attendant, on prépare nos harques pour le voyage de Nubie: c'est du nouveau à voir. J'écrirai de ce pays, si j'ai une occasion avant mon retour en Égypte: tout va très-bien du reste.

C'est ici, à Philæ, que j'ai enfin reçu des lettres d'Europe, à la date des 15 et 25 août, et 3 septembre derniers, voilà tout; enfin, c'est quelque chose, et il faut bien s'en contenter......

Neuvième Lettre.

15

5

ø

ď

•1

5

ø

1

ĸ

þ

1

n,

5

Ouadi-Halfa, 2e cataracte, 1er janvier 1829.

Me voici arrivé fort heureusement au terme extrême de mon voyage : j'ai devant moi la 2e cataracte, barrière de granit que le Nil a su vaincre, mais que je ne dépasserai pas. Au-delà, existent bien des monumens, mais de peu d'importance; il faudrait d'ailleurs renoncer à nos barques, se hucher sur des chameaux difficiles à trouver, courir des déserts et risquer de mourir de faim, car vingt-quatre bouches veulent au moins manger comme dix, et les vivres sont déjà fort rares ici : c'est notre biscuit de Syène qui nous a sauvés. Je dois donc arrêter ma course en ligne droite, et virer de bord, pour commencer sérieusement l'exploration de la Nubie et de l'Égypte, dont j'ai une idée générale acquise en montant : mon travail commence réellement aujourd'hui, quoique j'aie déjà en porteseuille plus de six cents dessins; mais il reste tant à faire que j'en suis presque effrayé: toutefois, je présume m'en tirer à mon honneur avec huit mois d'efforts; j'exploiterai la Nubie pendant le mois de janvier, et à la mi-février je m'établirai à Thèbes jusqu'au milieu d'août: je redescendrai rapidement le Nil en ne m'arrêtant qu'à Dendéra et à Abydos. Le reste est déjà en porteseuille, nous reverrons ensuite le Kaire et Alexandrie.

Ma dernière lettre était de Philae. Je ne pouvais être longtemps malade dans l'île d'Isis et d'Osiris: la goutte me quitta en peu de jours, et je pus commencer l'exploitation des monumens. Tout y est moderne, c'est à-dire de l'époque grecque ou romaine, à l'exception d'un petit temple d'Hathôr et d'un propylon engagé dans le premier pylone du temple d'Isis, lesquels ont été construits et dédiés par le pauvre Nectanèbe I^{er}. C'est aussi ce qu'il y a de mieux: la sculpture du grand temple, commencée par Philadelphe, continuée sous Évergete I^{er} et Épiphanc, terminée par Évergete II et Philométor, est digne en tout de cette époque de décadence : les portions d'édifices construits et décorés sous les Romains sont pires, et quand j'ai quitté cette île, j'étais bien las de cette sculpture barbare. Je m'y arrêterai cependant encore quelques jours en repassant, pour compléter la partie mythologique, et je me dédommagerai en courant les rochers de la première cataracte, couverts d'inscriptions du temps des Pharaons.

Nous avions quitté notre maasch et notre dahabié à Asonan (Syène), ces deux barques étant trop grandes pour passer la cataracte: c'est le 16 décembre que notre nouvelle escadre d'endeçà la cataracte, se trouva prête à nous recevoir. Elle se compose d'une petite dahabié (vaisseau amiral), portant pavilon français sur pavillon toscan, de deux barques à pavillon français, deux barques à pavillon toscan, la barque de la cuisine et des provisions, à pavillon bleu, et d'une barque portant la force armée, c'est-à-dire les deux caouas (gardes-du-corps du pacha) avec leurs cannes à pomme d'argent, qui nous accompagnent et font les fonctions de pouvoir exécutif. J'oubliais de dire que l'amiral est armé d'une pièce de canon de trois, que notre nouvel ami Ibrahim, Mamour d'Esné, nous a prêtée à son passage à Philae: aussi avons-nous fait une belle décharge en arrivant à la deuxième cataracte, but de notre pélerinage.

On mit à la voile de Philae, pour commencer notre voyage de Nubie, avec un assez bon vent; nous passames devant Déboud sans nous arrêter, voulant arriver le plus tôt possible jurqu'au point extrême de notre course. Ce petit temple et les trois propylons sont, au reste, de l'époque moderne. Le 17, à 4 heures du soir, nous étions en face des petits monumens de Qartas, où je ne trouvai rien à glaner. Le 18, on dépassa Tafah et Kalabsché, sans aborder. Nons passames ensuite sous le tropique, et c'est de ce moment, qu'entrés dans la zone torride,

nous grelottâmes tous de froid et fûmes obligés dès-lors dé nous charger de bernous et de manteaux. Le soir, nous couchâmes au-delà de Dandour, en saluant seulement son temple de la main. On en fit autant le lendemain 19, aux monumens de Ghirsche, qui sont du bon temps, ainsi qu'au grand temple de Dakkéh, de l'époque des Lagides. Nous débarquames le soir à Méharraka, temple égyptien des bas temps, changé jadis en église copte. Le 20, je restai une heure à Ouadi-Esséboua ou la Vallée des Lions, ainsi nommée des Sphynx qui ornent le dromos d'un monument bâti sous le règne de Sésostris, mais véritable édifice de province, construit en pierres liées avec du mortier. J'ai pris un morceau de ce mortier, ainsi que de celui des pyramides, etc., etc., pour notre ami Vicat; c'est une collection que je pense devoir lui faire plaisir. Nous perdîmes le 21: et le 22 à tourner, malgré vents et calme, le grand coude d'Amada, dont je dois étudier le temple important par son antiquité, au retour de la deuxième cataracte. Nous le dépassames ensin le 23 et arrivames à Derr ou Derri de très-bonne heure. Là je trouvai, pour consolation, un joli temple creusé dans le roc, conservant encore quelques bas-reliefs des conquêtes de Rhamsès-le-Grand, et j'y recueillis les noms et les titres de sept fils et de huit filles de ce Pharaon.

Le Cachef de Derr, auquel on fit une visite, nous dit tout franchement que, n'ayant pas de quoi nous donner à souper, il viendrait souper avec nous; ce qui fut fait : cela vous donnera une idée de la splendeur et des ressources de la capitale de Nubie. Nous comptions y faire du pain; cela fut impossible, il n'y avait ni four ni boulanger. Le 24, au lever du soleil, nous quittames Derry, passames sous le fort ruiné d'Ibrim et allames coucher sur la rive orientale, à Ghebel-Mesmès, pays charmant et bien cultivé. Nous cheminames le 25, tantôt avec le vent, tantôt avec la corde, et il fallut nous consoler de ne pas arriver ce jour là à Ibsamboul; de beaux crocodiles prenaient leurs tébats sur un flot de sable près du lieu où nous couchames.

Emfin, le 26, à neuf heures du matin, je débarquai à *Ibsam-boul*, où nous avons séjourné aussi le 27. Là, je pouvais jouir des plus beaux monumens de la Nubie, mais non sans quelque difficulté. Il y a deux temples entièrement creusés dans le roc, et couverts de sculptures. La plus petite de ces excavations est

un temple d'Hathór, dédié par la reine Nofré-Ari, semme de Rhamsès-le-Grand, décoré extérieurement d'une façade contre laquelle s'élèvent six colosses de trente-cinq pieds chacun environ, taillés aussi dans le roc, représentant le Pharaon et sa femme, ayant à leurs pieds, l'un ses fils, et l'antre ses filles, avec leurs noms et titres. Ces colosses sont d'une excellente sculpture; leur stature est svelte et leur galbe très-élégant; j'en aurai des dessins très-fidèles. Ce temple est couvert de beaux reliefs, et j'en ai fait dessiner les plus intéressans.

Le grand temple d'Ibsamboul vaut à lui seul le voyage de Nubie: c'est une merveille qui serait une fort belle chose même à Thèbes. Le travail que cette excavation a coûté, effraie l'imagination. La façade est décorée de quatre colosses assis, n'ayant pas moins de soixante-un pieds de hauteur: tous quatre, d'un superbe travail, représentent Rhamsès-le-Grand; leurs faces sont portraits, et ressemblent parfaitement aux figures de ce roi qui sont à Memphis, à Thèbes et partout ailleurs. C'est un ouvrage digne de toute admiration. Telle est l'entrée; l'intérieur en est tout-à-fait digne; mais c'est une rude épreuve que de le visiter. A notre arrivée, les sables et les Nubiens qui ont soin de les pousser, avaient fermé l'entrée. Nous la sîmes déblayer; nous assurâmes le mieux que nous le pumes le petit passage qu'on avait pratiqué, et nous prîmes toutes les précautions possibles contre la coulée de ce sable infernal qui, en Égypte comme en Nubie, menace de tout engloutir. Je me déshabillai presque complètement, ne gardant que ma chemise arabe et un caleçon de toile, et me présentai à plat-ventre à la petite ouverture d'une porte qui, déblayée, aurait au moins 25 pieds de hauteur. Je crus me présenter à la bouche d'un four, et me glissant entièrement dans le temple, je me trouvai dans une atmosphère chauffée à 51 degrés : nous parcourômes cette étoniante excavation, Rosellini, Ricci, moi et un de nos Arabes, tenant chacun une bougie à la main. La première salle est soutenue par huit piliers contre lesquels sont adossés autant de colosses de 30 pieds chacun, représentant encore Rhamsès-le-Grand: sur les parois de cette vaste salle, règne une file de grands bas-reliefs historiques, relatifs aux conquêtes du Pharson en Afrique: un bas-relief surtout, représentant son char de triomphe, accompagné de groupes de prisonniers Nubiens, Nègres, etc., de

grandeur naturelle, offre une composition de toute beauté et du plus grand effet. Les autres salles, et on en compte seize, abondent en beaux bas-reliefs religieux, offrant des particularités fort curieuses. Le tout est terminé par un sanctuaire, au fond duquel sont assises quatre belles statues, bien plus fortes que nature et d'un très-bon travail. Ce groupe, représentant Amon-Ra, Phré, Phtah et Rhamsès-le-Grand assis au milieu d'eux, mériterait d'être dessiné de nouveau.

Après deux heures et demie d'admiration, et ayant vu tous les bas-reliefs, le besoin de respirer un peu d'air pur se fit semir, et il fallut regagner l'entrée de la fournaise en prenant des précautions pour en sortir. J'endossai deux gilets de flanelle, un bernous de laine, et mon grand manteau, dont on m'enveloppa aussitôt que je fus revenu à la lumière; et là, assis auprès d'un des colosses extérieurs dont l'immense mollet arrêtait le souffle du vent du nord, je me reposai une demi-heure pour laiseer passer la grande transpiration. Je regagnai ensuite ma barque, où je passai près de deux heures sur mon lit. Cette visite expérimentale m'a prouvé qu'on peut rester deux heures et demie à trois heures dans l'intérieur du temple sans éprouver aucune gène de respiration, mais seulement de l'affaiblissement dans les jambes et aux articulations; j'en conclus donc qu'à notre retour nons pourrons dessiner les bas-reliefs historiques, en travaillant par escouades de quatre (pour ne pas dépenser trop d'air), et pendant deux heures le matin et deux heures le soir. Ce sera une rude campagne, mais le résultat en est si intéressant, les bas-reliefs sont si beaux, que je ferai tout pour les avoir, ainsi que les légendes complètes. Je compare la chaleur d'Ibsamboul à celle d'un bain turc, et cette visite peut amplement nous en tenir lieu.

Nous avons quitté Ibsamboul le 28 au matin. Vers midi, je fis arrêter à Ghebel-Addèk, où est un petit temple creusé dans le roc. La plupart de ses bas-reliefs ont été couverts de mortier par des Chrétiens qui ont décoré cette nouvelle surface de peintures représentant des saints, et surtout saint Georges à cheval: mais je parvins à constater, en faisant sauter le mortier, que ce temple avait été dédié à Thôth par le roi Horus, fils d'Aménophis-Memnon, et je réussis à faire exécuter les desains de trois bas-reliefs fort intéressans pour la mythologie:

nous allames de là coucher à Faras. Le 29, un calme presque plat ne nous permit d'avancer que jusqu'au-delà de Serré, et la Bo, à midi, nous sommes enfin arrivés à Ouadi-Halfa, à une demi-houre de la seconde cataracte où sont posées nos colonnes d'Hercule. Vers le coucher du soleil, je fis une promenade à la cataracte.

C'est hier seulement que je me mis sérieusement à l'ouvrage. J'ai trouvé ici, sur la rive occidentale, les débris de trois édifices, mais des arases qui ne conservent que la fin des légendes hiéroglyphiques. Le premier, le plus au nord, était un petit édifice carré, sans sculpture et fort peu important. Le second, au contraire, m'a beaucoup intéressé. C'était un temple dont les murs out été construits en grandes briques crues, l'intérieur étant soutenu par des piliers en pierre de grès ou des celonnes de même matière : mais, comme toutes celles des plus anciennes époques, ces colonnes étaient semblables au dorique et taillées à pans très-réguliers et peu marqués. C'est là l'origine incontestable des ordres grecs. Ce premier temple, dédié à Horammon (Ammon générateur), a été élevé sous le roi Aménophis II, sik et successeur de Thouthmosis III (Mœris), ce que j'ai constaté, en faisant fouiller par mes marins arabes, avec leurs mains, autout des restes de piliers et de colonnes où j'apercevais quelques traces de légendes hiéroglyphiques. J'ai été assez heureux pour trouver la fin de la dédicace du temple, sur les débris des mostans de la première porte. J'ai de plus découvert et fait désersabler avec les mains, une grande stèle, engagée dans une muraille en brique du temple, portant un acte d'adoration, et la liste des dons faits au temple par le roi Rhamsès Ier, avec trois lignes ajoutées dans le même but par le Pharaon son successeur-Enfin, sur les indications du docteur Ricci, nous avons fait fouiller par tous nos équipages, avec pelles et pioches, dans le sanctuaire (ou plutôt à la place qu'il occupait), et nous y avoss trouvé une autre grande stèle, que je connaissais par les dessiss du docteur, et fort importante, puisqu'elle représente le dieu Mandou, une des grandes divinités de la Nubie, conduinant et livrant au roi Osortasen (de la XVIº dynastie), tous les peuples de la Nubie avec le nom de chacun d'eux, inscrit dans une espèce de boucher, attaché à la figure agenoutillée et liée, qui représente chacun de ces peuples, au nombre de cinq; voici

leurs noms, ou plutôt ceux des cantons qu'ils habitaient :

1º Schamik, 2º Osaou, 3º Schôat, 4º Oscharkin, 5º Kás; trois autres noms sont entièrement effacés. Quant à ceux qui restent, je doute qu'on les trouve dans aucun géographe grec; il faum drait avoir le Strabon de 2,000 ans avant Jésus-Christ.

Un second temple, plus grand, mais tout aussi détruit que le précédent, existe un peu plus au sud: il est du règne de Thouthmosis III (Mœris), construit également en briques, avec piliers-colonnes doriques primitifs, à montans et portes en grès; c'était le grand temple de la ville égyptienne de Béhéni qui exista sur cet emplacement, et qui, d'après l'étendue des dérbris de poteries répandus sur la plaine aujourd'hui déserte, paraît avoir été assez grande. Ce fut sans doute la place des Égyptiens pour contenir les peuples habitant entre la première et la seconde cataracte. Ce grand temple était dédié à Amon-Ra et à Phré, comme la plupart des grands monumens de la Nubie. Voilà tout ce qui reste à Ouadi-Halfa, et c'est plus que je n'attendais à la première inspection des ruines... C'est de ce lieu que je vous adresse mes souhaits d'heureuse année... Je

DIXIÈME LETTRE.

Ibsamboul, le 12 janvier 1829.

J'ai revu les colosses qui annoncent si dignement la plus magnifique excavation de la Nubie. Ils m'ont paru aussi beaux de travail que la première fois, et je regrette de n'être point muni de quelque lampe merveilleuse pour les transporter au milieu de la place Louis XVI, siin de convaincre ainsi d'un seul coup les détracteurs de l'art égyptien. Tout est colossal ici, sans excepter les travaux que nous avons entrepris, et dont le résultat aura quelque droit à l'attention publique. Tous ceux qui connaissent la localité savent quelles difficultés on a à vainere pour dessiner un seul hiéroglyphe dans le grand temple.

C'est le 1^{er} de ce mois que j'ai quitté Ouadi-Halfa et la seconde cataracte. Nous couchâmes à Gharbi-Serré, et le lendemain, vers midi, j'abordai sur la rive droite du Nil, pour étudier les excavations de Maschakit, un peu au midi du temple de Thôth à Ghébel-Addeh, dont j'ai parlé dans ma dernière lettre; il fallut gravir un rocher presqu'à pic sur le Nil, pour arriver à une petite chambre creusée dans la montagne, et ornée de sculptures fort endommagées. Je suis parvenu cependant à reconnaître que c'était une chapelle dédiée à la déesse Anoukis (Vesta) et aux autres dieux protecteurs de la Nubie, par un prince éthiopien, nommé Polri, lequel, étant gouverneur de la Nubie sous le règne de Rhamsès-le-Grand, supplie la déesse de faire que le conquérant foule les Libyens et les nomades sous ses sandales, à toujours.

Le 3 au matin, nous avons amarré nos vaisseaux devant le temple d'Hathôr à Ibsamboul; j'ai déjà donné une note sur ce joli temple. J'ajouterai qu'à sa droite on a sculpté, sur le rocher, un fort grand tableau, dans lequel un autre prince Éthiopies présente au roi Rhamsès-le-Grand, l'embléme de la victoire (cet embléme est l'insigne ordinaire des princes ou des fils des rois), avec la légende suivante en beaux caractères hiéroglyphiques: Le Royal, fils d'Éthiopie, a dit: Ton père Amon-Ra t'a doté, 6 Rhamsès! d'une vie stable et pure: qu'il l'accorde de longiour pour gouverner le Monde, et pour contenir les Libyens, à toufours.

Il paraît donc que, de temps en temps, les nomades d'Afrique inquiétaient les paisibles cultivateurs des vallées du Nil. Il est fort remarquable, du reste, que je n'aie trouvé jusqu'ici sur les monumens de la Nubie, que des noms de princes éthiopiens et nubiens, comme gouverneurs du pays, sous le règne même de Rhamsès-le-Grand et de sa dynastie. Il paraît aussi que la Nubie était tellement liée à l'Égypte, que les rois & finient complètement aux hommes du pays même, pour le commandement des troupes. Je puis citer en preuve une stèle encore sculptée sur les rochers d'Ibsamboul, et dans laquelle m nommé Mai, commandant des troupes du roi en Nubie, et ni dans la contrée de Ouaou (l'un des cantons de la Nubie), chante les louanges du pharaon Mandouei 1er, le 4e successeur de Rhamsès-le-Grand, d'une manière très emphatique; il résult aussi de plusieurs autres stèles, que divers Princes Éthiopiens furent employés en Nubie par les héros de l'Égypte.

Le 3 au soir commencèrent nos travaux à Ibsamboul: il s'agissait d'exploiter le grand temple couvert de si grands et de si beaux bas-relifs. Nous avons formé l'entreprise d'avoir le desin en grand et colorié de tous les bas-reliefs qui décorent la grande salle du temple, les autres pièces n'offrant que des sujets religieux; et lorsque l'on saura que la chaleur qu'on éprouve dans ce temple aujourd'hui souterrais (parce que les sables en ont presque couvert la façade), est comparable à celle d'un bain ture fortement chauffé, quand on saura qu'il faut y entrer presque nu, que le corps ruissèle perpétuellement d'une sueur abondante qui coule sur les yeux, dégoutte sur le papier déjà trempé par la chaleur humide de cette atmosphère, chauffée comme dans un autoclave, on admirera sans doute le courage de nos jeunes gens, qui bravent cette fournaise pendant trois ou quatre heures par jour, ne sortent que par épuisement et ne quittent le travail que lorsque leurs jambes refusent de les porter.

Aujourd'hui 12, notre plan est presque accompli : nous possédons déjà six grands tableaux représentant :

1º Rhamsès-le-Grand sur son char, les chevaux lancés au grand galop; il est suivi de trois de ses fils montés aussi sur des chars de guerre; il met en fuite une armée assyrienne et assiège une place forte.

2º Le roi à pied, venant de terrasser un chef ennemi, et en perçant un second d'un coup de lance. Ce groupe est d'un dessin et d'une composition admirables.

3º Le roi est assis au milieu des chefs de l'armée; on vient lui annoncer que les ennemis attaquent son armée. On prépare le char du roi, et des serviteurs modèrent l'ardeur des chevaux, qui sont dessinés, ici comme ailleurs, dans la perfection. Plus loin se voit l'attaque des ennemis, montés sur des chars de guerre et combattant sans ordre une ligne de chars égyptiens méthodiquement rangés. Cette partie du tableau est pleine de mouvement et d'action: c'est comparable à la plus belle bataille peinte sur les vases grecs, que ces tableaux nous rappellent involontairement.

4° Le triomphe du roi et sa rentrée solennelle (à Thèbes, sans doute), debout sur un char superbe, traîné par des chevaux marchant au pas et richement caparaçonnés. Devant le char, sont deux rangs de prisonniers africains, les uns de race nègre et les autres de race Barabra, formant des groupes parfaitement dessinés, pleins d'effet et de mouvement.

5° et 6° Le roi faisant hommage de captifs de diverses nations, aux dieux de Thèbes et à ceux d'Ibsamboul.

Il reste à terminer le dessin d'un énorme bas-relief occupant presque toute la paroi droite du temple : composition immense, représentant une bataille, un camp entier, la tente du roi, ses gardes, ses chevaux, les chars, les bagages de l'armée, les jeux et les punitions militaires, etc., etc. Dans trois jours au plus, ce grand dessin sera terminé, mais sans couleurs, parce que l'humidité les a fait disparaître. Il n'en est point ainsi des six tableaux précédemment indiqués; tout est colorié et copié jusque dans les plus minces détails avec un soin religieux. On aura ainsi une idée de la magnificence du costume et des chars des vieux Pharaons au XV siècle avant J.-C.; on pourra comprendre alors l'étonnant effet de ces beaux bas-reliefs peints 'avec un tel soin. Je voudrais conduire dans le grand temple d'Ibsamboul tous ceux qui refusent de croire à l'élégante richesse que la sculpture peinte ajoute à l'architecture; dans moins d'un quart-d'heure, je réponds qu'ils auraient sué tous leurs préjugés, et que leurs opinions à priori les quitternient par tous les pores.

Rosellini et moi nous sommes réservé la partie des légendes hiéroglyphiques, souvent fort étendues, qui accompagnent chaque figure ou chaque groupe dans les bas-reliefs historiques. Nous les copions sur place ou d'après les empreintes, lorsqu'elles sont placées à une grande hauteur; je les collationne plusieurs fois sur l'original, je les mets au net et les donne aussitôt aux dessinateurs, qui, d'avance, ont réservé et tracé les 'colonnes qui doivent les recevoir; j'ai pris la copie entière d'une grande stèle placée entre les deux derniers colosses de gauche, dans l'intérieur du grand temple; elle n'a pas moins de 32 lignes : c'est celle dont notre ami Huyot m'avait parle, et que j'ai bien retrouvée à sa place; ce n'est pas moins qu'un décret du dieu Plitha, en faveur de Rhamsès-le-Grand, auquel il prodigue les louanges pour ses travaux et ses bienfaits envers l'Égypte: suit la réponse du roi au dieu en termes tout aussi polis. C'est un monument fort curieux et d'un genre tout-à-fait particulier.

Voilà où en est notre mémorable campagne d'Ibsamboul: c'est la plus pénible et la plus glorieuse que nous pussions faire pendant tout le voyage. Nos compagnons français et toscans ont rivalisé de zèle et de dévouement, et j'espère que vers le 15 nous mettrons à la voile pour regagner l'Égypte avec notre batin historique. J'ai en trois jours de goutte en arrivant ici; mais les bains de vapeur que j'ai pris dans le temple m'en ont délivsé pour long-temps, je l'espère. Je n'ai encore reçu qu'une seule lettre d'Europe... M. Arago m'a-t-il pardonné d'avoir entrepris mon voyage malgré ses amicales inquiétudes? Je l'ai pardonné de mon côté, depuis que j'ai touché à la seconde cataracte... Adieu.

TABLE

DES ARTICLES DE CE CAHIER.

Philologie, Ethnographie et Linguistique.	•
ociété anglaise pour la traduction des ouvrages en langues orientales.	1
tat ancien et moderne de la littérature en Perse	2
Extrait de l'Akhlak e Naseri; Mark Wiles. — Le Kitab Téquoym,	
d'Abulfeda, etc.; Jouy	8
Collection des auteurs arméniens ; Neumann	10
yntaxe de la langue grecque; Bernhardy	13
Disputationes Rerodotea; Jæger. — ATAKTA; Coraï	13
kude de la langue et des antiquités étrusques; Ciampi	18
Massicorum auctorum è Paticanis codicibus Tom. I; Mai. — Julii	٠
Cæsaris Commentarii; Baumstarr	23
rix Volney sur la langue hasque, décerné à M. Barricot	24
lengue basque; D. Istnets. — Lettres inédites de StJérome et du	
pape Damase	26
De gallici sermonis cum græco convenientia; Artaud	27
l'ableau analytique des élémens de la langue française ; Mialle	28
R. Wacii Brutus; Abrahams,-Le Ménestrel; Louet	29
Pruscules historiques et philologiques; Niebuhr	31
Archæologie, Numismatique.	
L'Archéologie et l'art; Bœttiger	ib,
Fouilles récentes à Herculanum et à Pompéi ; Raoul-Rochette	37
Monumens antiques découverts à Brescia	40
Tomberny des Germeines Bernemuchi	4 1

Il castello di Bodincomago Iscrisione metrica; Gazzera	41
Inscription romaine de Cefalu; comté de Barjon	43
Musée Caroline, au Puy (Haute-Loire); Becdelièvre	49
Observations numismatiques; Borghesi	51
Miniatures des manuscrits de Florence; Cicognara	57
Les danses des morts et les cartes à jouer; Peignot	51
Histoire.	
Lois de la paix et de la guerre chez les Musulmans; Zeilinger	60
L'ile de Crète, sa mythologie, son histoire, etc.; Hoeck	61
L'ancienne Mégaride ; Reinganum	62
Préjugés des Baskirs	63
Annales de la Lithuanie et Chronique ruske; Denliowicz	71
Ambassade de Venise en Russie	74
Statuts danois ; Schlegel	75
Constitution des villes du moyen âge ; Huellmann Hist. des pet-	
ples romain et germanique; Ranke	76
Antiquitée allemandes; Kruse	77
Chronique de Mariensberg; Goswin et Roeggel	81
Archives pour l'histoire des Pays-Bes; steiffenberg	82
3° invasion du roi Édouard IV en Angleterre	87
Hist. du système représentatif en Portugal; Münch	89
Esquisses sur l'Espagne; Huber	90
Equipement et destruction de la flotte de Philippe II; Scheltens	91
Chronique de Catalogue, par Pajades; de la Roquette	93
Dissertation sur les Parisii; Déal	97
Charte de commune, en langue romane; Champollion-Figuec	98
Histoire de la ville de Vienne; Mermet	103
Histoire de la Louisiane; Barbé-Marbois	111
Mélanges.	
Transactions de la Seciété de Perth	120
Monumens historiques inédits.— Bibliothèque de Gloncester	
De Thrasea Pato	
Sur Ankoudinof	
OEuvres de Girodet Trioson	
Voyage de M. Champollion le jeune en Égypte	
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	

ERRATA.

Tome XI, avril 1829, p. 458 et 459, Camino, lises Comino.—P. 459: ligne 16, les ruines, lises cen ruines.

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT, BUE JACOB, N° 24.

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

75. DE PROPRETARUM MINORUM VERSIONIS SIRIACE, QUAM PES-CHITO DICUNT, INDOLE, dissertationes philologica criticae. Scripsit Car. Aug. CREDNER. In-8° de 187 et 122 pp. Goetting, 1828; Dieterich. (Leipzig. Liter. Zeitung; juin, n° 144.)

Cet écrit ne peut manquer d'être utile à l'histoire critique de l'Ancien Testament, et il peut être considéré comme un digne pendant des recherches de Hirzel sur la traduction syriaque du pentateuque. L'auteur commence par la description et l'examen du texte dont il s'est servi, et des matériaux qu'il a consultés. Quant au texte, il l'a puisé dans la polyglotte de Londres, et s'est servi de l'apparatus contenu dans le 6° vol. de la même polyglotte. Mais ce qui lui a été surtout d'un grand secours, ce sont les œuvres syriaques d'Ephrem, surtout les commentaires de cet écrivainsur l'Ancien Testament, bien qu'on y rencontre fréquemment des variantes qui tiennent tantôt de l'original hébraïque, tantôt de la traduction grecque d'Alexandrie. Après avoir examiné si ces variantes doivent être attribuées à Ephrem même, ou si cet écrivain les a trouvées dans les manuscrits dont il s'est servi, l'auteur passe à l'examen de la traduction syriaque des prophètes, en commençant par Hoséc. L. D. L.

76. INDISCHE BIBLIOTHEK. — Bibliothèque indienne; journal rédigé par Aug. Guill. de Schlegel. Vol. II, cah 4.; in-8°. Bonn 1827; Weber.

Si nous avons tardé à rendre compte de ce cahier, c'est que nous en attendions la suite qui devait terminer le seul article contenu dans ce dernier; mais n'ayant plus rien reçu depuis, nous présumons que ce recueil a éprouvé le sort de beaucoup d'autres, et qu'il restera incomplet.

G. TOME XI.

Le sujet de l'article qui occupe tout le dernier cahier n'est pas très important; il s'agit d'une querelle entre MM. Heeren et Schlegel. Le premier, dans ses *Idées* sur le commerce et les relations politiques des peuples anciens, se plaint de ce que M. de Schlegel n'a pas rendu justice à ses recherches; M. de Schlegel à son tour fait voir que M. Heeren a traité avec une sorte de dédain son devancier Robertson, qui a exposé précisément le même sujet. L'auteur de la Bibliothèque indienne en prend occasion pour faire voir que M. Heeren ne rend pas plus de justiée à plusieurs savans modernes, qui se sont occupés de la littérature et des autiquités de l'Inde, et qu'il a quelquefois jugé légèrement sur ces matières, qu'on ne peut guère traiter sans une étude préalable du sanscrit.

Toute cette polémique n'aurait aucun intérêt pour nous, si M. de Schlegel n'y avait inséré beaucoup de bonnes remarques sur le sanscrit et sur les monumens de l'Inde, dont on ferabien de profiter si l'on veut nous donner une traduction française de l'ouvrage de M. Heeren. Les observations de M. de Schlegel pourront servir de correctif à beaucoup de passages de l'ouvrage, d'ailleurs fort estimable du professeur de Gœttingue. M. de Schlegel fait voir par quelques exemples combien la connaissance du sanscrit est nécessaire aux géographes, aux historiens et aux archéologues. On a beaucoup discuté sur la position de l'ancien Palibothra. Une connaissance superficielle du sanscrit, apprend que ce mot est le même que Patalipontra dont il est parlé dans le préambule de l'Hitopadesa. Dans un drame indien qui retrace les exploits de Chandraguptas, roi de Patalipoutra, ce rajah voit du haut de son palais couler le Gange, et le Yanuma est mentionné dans le même drame comme très-proche; Patalipoutra ou Palibothra était don't situé auprès du confluent des deux rivières, ainsique Rennel l'avait conjecturé. M. de Schlegel blâme la confusion des diverses orthographes adoptées en Europe pour écrire les noms indiens, confusion que Will. Jones et d'autres orientalistes ont cherché d'éviter, mais que les missionnaires de Serampore ont augmentée, et dont M. Heeren ne s'est point préservé. Ce savant ne sait comment se tirer des diverses dénominations de la divinité suprème, Brehme, Birmah, Brahm, Brahma; et M. de Schlegel répond que le sanscrit ne laisse aucun doute; il n'y a qu'un mot, brahman, que l'on décline

tantôt comme masculin brahma, tantôt comme neutre brahma; il pense que le neutre est le plus ancien, et que la personnification de la divinité comme un être mâle est plus moderne. A l'égard des temples souterrains d'Ellora et d'Elephanta, M. de Schlegel ne partage point l'idée de Heeren qui croit que l'architecture a commencé par excaver les rocs, et qu'ensuite elle a élevé des temples eu plein air. Il a fallu bien plus d'art pour creuser ces rochers et pour sculpter les parois de ces cavernes, que pour élever en plein air des temples de brique ou de pierres. Il est probable au reste que le Bramisme s'est long-temps passé de pagodes. Les plus anciens livres sacrés des Hindous ne parlent point de temples, et dans le nord de l'Inde où ils placent le berceau de leur religion, on n'a point trouvé de rochers excavés. M. Heeren, pour expliquer les sculptures des cavernes d'Ellora, s'est servi des voyages de Niebuhr. M. de Schlegel convient du mérite de la relation de Niebuhr, mais les planches qui l'accompagnent sont mauvaises; Heeren aurait dû consulter les mémoires de la Société de Bombay, et nous pourrions ajouter les mémoires de la Société asiatique de Londres, qui a donné aussi des planches dont les sujets sont tirés des sculptures des rochers de l'Inde. D-c.

77. Манава-риакма-sastra. — Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes; par M. Aug. Loiseleur-Deslongenamps. 1^{re} livraison du texte, 160 pages in-8°, papier vélin. Paris, 1899; Dondey-Dupré.

L'édition du Mánara-Dharma-Sástra donnée à Calcutta en 1813 avec le commentaire de Koullouka Bhatta étant devenue rare, M. Haughton en a publié à Londres, en 1825, une nouvelle édition accompagnée de la traduction anglaise de W. Jones; il se proposait d'y joindre le commentaire sanscrit, mais la faiblesse de sa santé l'a forcé de renoncer à ce projet. Cette excellente et magnifique édition a l'inconvénient d'être d'un prix trop élevé, ce quine la rend accessible qu'à peu de personnes; elle est d'ailleurs spécialement réservée pour le service de la Compagnie des ludes, et ne se trouve pas dans le commerce. Le système adopté par le savant éditeur de former de chaque vers une ligne continue sans en séparer les mots autant que le permet l'observation des règles grammaticales, rend plus difficile encore la lecture

d'un texte qui présente souvent des difficultés; enfin, par l'absence du commentaire, on est privé d'un secours qui serait nécessaire dans un grand nombre d'endroits. C'est donc dans l'intention de faciliter l'étude d'un ouvrage aussi utile que curieux, d'un des monumens les plus remarquables de la littérature indienne, que nous avons entrepris cette nouvelle édition dans laquelle les mots ont été séparés d'après le système suivi par MM. de Chezy, Bopp et Schlegel, qui sera accompagnée de notes contenant les passages les plus importans du commentaire de Koullouka Bhatta, et qui se recommandera principalement par la modicité de son prix.

L'ouvrage imprimé sur papier raisin vélin, dans le format grand in-8°, formera 4 livraisons, qui paraîtront de 4 mois en 4 mois; le prix de chaque livraison est de 9 fr.; le texte et les notes coûteront 28 fr. achetés séparément, et la traduction 12 francs.

Nous ajouterons à cet énoncé de l'éditeur dans le prospectus, le passage suivant tiré de la Bibliothèque indienne de M. de Schlegel (II, 34): Rien ne nous ferait plus avancer qu'une bonne édition des lois de Menou qu'il serait facile de se procurer; ce code est un oracle auquel s'adresseront toujours les personnes qui font des recherches sur l'Inde ancienne.

Quant à l'ouvrage même, voici le jugement qu'en porte Unhaspati, un des jurisconsultes les plus estimés de l'Inde: Menou tient le premier rang parmi les législateurs, parce qu'il a exprimé dans son code le sens (complet) du Veda; aucun code n'est approuvé qui contredit le sens d'une loi promulguée par Menou (1). Une des plus fortes têtes pensantes de l'Inde actuelle, Rammohun Roy, nomme Menou, le premier et le meilleur législateur indien (2). Malgré la ténacité des Indiens pour tout ce qui regarde leurs anciens usages, le changement lent mais inévitable de la société a dù modifier quelques lois; mais leur petit nombre (3) fait voir que la déviation n'a pas dù être bien considérable; au reste on se servait encore du subterfuge d'un sens figuré, témoin le légiste Djimuta Vahana (4) dont la conscience reculait devant l'idée de contredire le divin législateur.

- (1) Jogannatha, Digest by Colebr. III, 323.
- (2) Desence of hiudoo theism, p. II. Calcutta, 817.
- (3) Voyez-en la liste dans l'édition de Haughton, p. 428-432 du l. Il.
- (4) Daya Bhaga, p. 153.

On fait mention d'un code plus complet sous le titre de Vrihat Menu (1) ou Vriddha Menu (2), et à en juger d'après les citations, il ne paraît pas du moins totalement perdu.

On ne saurait qu'applaudir au choix qu'a fait l'éditeur d'un tel ouvrage, dont le texte est si rare, dont la traduction n'a jamais paru en français, qui embrasse toute l'existence sociale et religieuse de l'Indien dans un temps que Jones croit pouvoir évaluer à près de 1300 ans avant notre ère. La première livraison du texte que nous avons sous les yeux ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'exécution matérielle, et l'éditeur s'est dévoué avec un soin tout particulier au travail si ingrat de la correction. Nous sommes autorisés d'annoncer que, vers la fin de juillet, le texte sera achevé, et il sera suivi très prochainement des notes et de la traduction. (3)

78. TRADUCTION DU CORAN EN HINDOUSTANI. (Asiatic journal; juin 1829.)

On vient d'imprimer à Calcutta une traduction du Coran, dans la langue nationale de l'Hindoustan et du Décan. Quoique ce fait paraisse très simple en lui-même, il est de nature cependant à faire naître des réflexions de plus d'un genre. D'abord, à l'exception de quelques savans et ministres du culte, les Musulmans de l'Inde ignorent complètement l'arabe et ne pouvaient donc jusqu'ici lire le livre sacré qui a fondé leur religion. Obligés des'en tenir aux explications de leurs docteurs ou à des traditions populaires, la plupart avaient souillé leur culte par des pratiques payennes empruntées aux Hindous. Désormais ils pourront lire en leur langue ce livre fameux et s'instruire ainsi des vrais principes de leurs dogmes et de leur culte. Cet avantage engagera même sans doute à apprendre à lire une foule de Musulmans, qui, sans cette circonstance, auraient entièrement négligé ce soin.

En 2^e lieu, les Musulmans avaient toujours montré jusqu'ici la plus grande répugnance a répaudre la connaissance de leur livre sacré parmi les personnes qui n'appartiennent pas à leur

- (1) Daya Bhaga, p. 163.
- (2) Jagannatha II, 265 et ailleurs.
- (3) Cette 2^e partie du texte vient de paraître. Nous l'annoncerons dans notre prochain cahier. (N. du R.)

religion; mais grace aux progrès que le véritable esprit religieux fait en ce moment chez les différentes nations du globe, les Musulmans de l'Inde sentent apparemment, et cette publication en fait foi, qu'il est nécessaire de répandre la connaissance du livre fondamental de leur croyance. Il sera donc également et entre les mains des Hindous, qui, aussi bien que les Musulmans, se servent de l'hindoustani, et entre celles des Anglais qui tous ont une connaissance plus ou moins étendue de cet idiôme. D'un autre côté, les orientalistes pourront y puiser l'explication des passages difficiles que les commentateurs ont développés de cent façons sans qu'aucune soit satisfaisante. Ils sauront, du moins, comment les entendent généralement 12 millions de Musulmans, et pourront faire des corrections aux traductions européennes de ce livre célèbre.

Ensin cette publication enrichit la littérature hindoustani du chef-d'œuvre de la langue arabe, de ce livre qui, malgré le ridicule dont on se plast à l'entourer, n'en sera pas moins toujours considéré par ceux qui le liront avec attention comme un des plus beaux monumens de l'esprit humain.

C. V.

79. DICTIONNAIRE CHINOIS-LATIN du P. BAZILE DE GLEMORA, édition autographiée et publiée aux frais de la Société asiaique de Paris, par M. H. Jouv, membre de cette Société. In-8° de 950 à 1000 pages. (Annonce.)

Malgré les explications nombreuses prodiguées dans ses cours par M. Abel-Rémusat, et la grande quantité de notions rensermées dans son excellente grammaire, quelque chose manquait encore aux étudians, un dictionnnaire bien rédigé, complet et facile à consulter. Élève de ce maître distingué, M. Jouy a, comme tous ses condisciples, ressenti, dès ses premiers pas dans l'étude de la langue chinoise, le manque de ce livre indispensable, et la difficulté, la fatigue physique que l'on éprouve à consulter l'énorme in fol. publié par M. de Guignes. Porté par goût à l'étude de la Calligraphie orientale, il a conçu le projet de se rendre utile à tous ceux qui vondront aborder l'étude de la langue chinoise, en publiant un dictionnaire qui pût remplir à peu près l'objet désiré, en attendant que les circonstances permettent à M. Abel-Rémusat de gratifier le public d'un Thesaurus linguæ sinicæ, que ses élèves appellent de leurs vœux les plus ardens.

De tous les dictionnaires composés à la Chine pour l'usage des missionnaires, le plus estimé est celui du père Bazile de Glémona. De nombreuses copies de son livre se sont répandues en Europe, et c'est également lui que M. de Guignes a publié sans daigner en nommer l'auteur. C'est encore l'ouvrage du père de Glemona, que M. Jouy va reproduire; mais, sincère admírateur du savant missionnaire, il rétablira fidèlement l'ordre de son livre, interverti par le premier éditeur, il lui rendra ses formes primitives et ses tables que M. de Guignes regardait comme des supplémens superflus, et qu'il a impitoyablement éliminées. Enfin l'ouvrage paraîtra sous le nom du père Bazile de Glemona; c'est un juste hommage que l'on doit à la mémoire de cet infatigable missionnaire, et qui aurait dù lui être rendu depuis longtemps.

L'exécution d'un tel volume, par les procédés ordinaires de la typographie, eût exigé des sommes considérables. L'autographie, aujourd'hui perfectionnée d'une manière remarquable par M. Knecht, élève et successeur de Senefelder, fournira à l'éditeur un procédé infiniment plus économique. Le désir d'être utile, et les encouragemens qu'il a reçus de M. Abel Rémusat, lui feront fermer les yeux sur la longueur et les dissicultés de sa tâche, qui consiste à écrire avec tout le soin possible, environ 950 pages in-8°, à deux colonnes, et 30 à 32,000 caractères chinois, dessinés à la plume. Mais, pour ne point se charger d'un trop grand poids, qui ne pourrait que retarder la publication de ce livre ntile, il s'est adressé à un de ses condisciples, M. Qurz, jeune homme qui a fait dans l'évide de la langue chinoise des progrès vraiment remarquables. Il a bien voulu se charger de collationner les diverses copies du Bazile qui existent à la Bibliothèque royale, et de les comparer avec les meilleurs dictionnaires composés par les Chinois eux-mêmes, afin d'y ajouter les variantes ou formes vulgaires des caractères qui ont pu échapper au savant missionnaire.

Chacun de son côté, dans la partie qu'il s'est réservée, travaillera de tous ses efforts, et de concert, à rendre ce livre aussi utile et aussi commode que possible aux étudians; heureux si le long et fastidieux travail qu'ils entreprennent pour leur épargner de pénibles recherches, fait retomber sur eux une faible part de la reconnaissance et de l'estime que tous ceux qui étudient le chinois, doivent à l'auteur même du dictionnaire; ce sera pour eux la récompense la plus précieuse de leurs peines, et c'est aussi la seule qu'ils ambitionnent.

D.

80. DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ABABE; par (feu) ELLIOUS BOCHTON, professeur d'arabe vulgaire à l'école des LL. OO. vivantes; revu et augmenté par M. CAUSSIN DE PERCEVAL fils. T. I, in-8° de 461 pages. Paris, 1828; Firmin Didot.

La première chose que nous devons annoncer aux éditeurs, c'est que, lente ou rapide, la vente de ce livre est assurée. Les Orientalistes, sans en espérer aucun secours pour leurs travaux savans, l'achèteront, ne fût-ce que par un sentiment de curiosité; les Orientaux qui savent déjà l'arabe, et qui voudront être initiés à la connaissance de la langue française, l'achèteront aussi et s'en trouveront bien; tous les voyageurs européens qui formeront le projet de visiter l'Égypte, la Syrie, l'Arabie ou les étals Barbarcsques, le regarderont comme une partie indispensable de leur bagage, et ils l'achèteront.

Nous n'examinerons point aujourd'hui à laquelle de ces trois classes de lecteurs le *Dictionnaire Français-Arabe* présentera le plus de chances d'une utilité réelle. Comme l'impression du second tome est déjà fort avancée, nous croyons convenable d'ajourner jusqu'à l'achèvement de cette publication, l'examen que aous nous proposons de faire de l'ouvrage entier.

Fruit des efforts successifs de deux professeurs d'arabe vulgaire, tous deux hommes de mérite, ce dictionnaire réclame l'attention sérieuse de la critique; et, si les auteurs ont réalisé les espérances qu'on était en droit de fonder sur leur habileté connue, associés tous deux dans le travail, ils le seront également dans nos éloges. Nous ajouterons que le marquis de Clermont-Tonnerre, en faisant l'acquisition du manuscrit, a mis le public à même de jouir de l'ouvrage posthume d'Ellious Bochtor.

81. Théorie de la Grammaire et de la langue crecque; par M. Minoïde Mynas. In-8° de liv et 266 pp.; prix, 8 fr. Paris, 1827; Bossange.

Il est reconnu que la langue des Grecs modernes, ou du moins celle que parle la classe instruite de la société, ne disserpas essentiellement de celle dans laquelle ont écrit Xénophon et Plutarque. Néanmoins il est constant que la langue grecque comparée à elle-même, à des époques respectivement éloignées, offre, comme toute autre, des dissérences notables dans sa grammaire. Prencz au hasard une phrase du Κυριακόδρομος de Nicéphore Théotoky, ou quelques vers du poème intitulé βισπορεμαχία de Jannacaky Tyanite, un simple coup-d'œil susfira pour vous donner un échantillon des changemens qu'a subis, dans la suite des temps, le matériel de la langue; vous verrez, à l'ouverture du livre, des mots, des formes, des désinences, des combinaisons de lettres que vous chercheriez vainement dans les anciens auteurs. Mais regardez de plus près, un léger examen vous découvrira aussitôt des altérations, moins sensibles, moins frappantes, peut-être, du premier abord, mais an fond beaucoup plus considérables, parce qu'elles affectent davantage le génic de la langue. Vous trouverez quantité de locutions, de tournures, de constructions, d'acceptions de mots, qui ne se rencontreut chez aucun écrivain grec, non seulement de l'antiquité, mais encore des cinq ou six premiers siècles du Bas-Empire.

Il suit de ce qui précède que, sans offrir de différences essentielles, la langue aujourd'hui usitée en Grèce et celle qui s'y parlait autrefois ne sont pourtant pas à beaucoup près identiques. C'est peut-être pour fermer d'avance la bouche aux étrangers qui se croiraient appelés à juger son ouvrage, que M. Mynas, dans sa préface, regarde comme vaine toute distinction entre le grec ancien et le grec moderne, et pense que ce qu'on nomme ainsi est une chimère ou tout au plus un patois et un jargon grossier.

Bien que les faits irrécusables que nous avons signalés plus haut soient plus que suffisans pour mettre en garde contre l'opinion, au moins fort étrange, de M. Mynas, nous y ajouterons quelques considérations qui, pour n'être que des preuves indirectes, n'en seront pas moins d'un grand poids aux yeux de lecteurs instruits.

Premièrement, nous le demandons à tout homme doué du sens commun, est-il vraisemblable qu'une langue se soit conservée pure et intacte pendant le long période de vingt siècles? Il n'était point réservé à la langue grecque d'offrir ce phéno-

mène unique dans l'histoire du monde. D'ailleurs, on a vu cl-dessus combien, au contraire, cet idiôme a subi d'altérations.

En second lieu, si le grec ancien est encore aujourd'hui une langue vivante, d'où vient que nous sommes arrêtés à chaque instant par des difficultés plus ou moins graves dans l'explication des auteurs de l'antiquité? Ne suffirait-il pas, pour éclaireir cette foule de passages obscurs qui ont mis en défaut la sagacité des plus habiles interprêtes, ne suffirait-il pas, disonsnous, de s'adresser à un Gree sachant sa langue pour connaître le sens des mots ou des phrases qui feront long-temps le désespoir des érudits? Qu'on ne vienne pas nous dire que les difficultés dont nous parlons tiennent la plupart du temps à des particularités de mœurs, de lois, de personnes, de lieux, de faits, que nous ne connaissons pas; à la nature du sujet, au manque de savoir ou à l'incurie des copistes (car, ces pauvres copistes, nous les rendons bien souvent responsables de notre ignorance); les obscurités dont fourmillent les auteurs grecs sont plus fréquemment encore inhérentes à la langue dans laquelle ils ont écrit, langue que nous ne savons qu'imparfaitement et dont la connaissance pleine et entière est peut-être perdue pour nous sans retour. Réciproquement, si le grec ancien et le grec moderne étaient une scule et même langue, nos hellénistes devraient, sinon entendre à livre ouvert, du moins lire avec facilité les ouvrages composés de nos jours ou dans le siècle dernier. Mais il n'en est pas ainsi; car il s'en faut beaucoup que Wyttenbach, Brunck, Wesseling, etc., eussent pu lire couramment les écrits d'Eugène Bulgaris ou de Daniel Philippidès.

Troisièmement, il résulterait des assertions de M. Mynas que c'est pour enseigner une chose imaginaire, un être de raison, ou un jargon populaire, que plusieurs gouvernemens ont crée et entretiennent à grands frais des chaires de grec moderne. Ainsi, de deux choses l'une, les professeurs qui occupent ces chaires exposent, depuis nombre d'années, les principes d'une langue qui n'existe pas, ou bien il faut les assimiler (ce qui n'est guère plus flatteur pour eux) à des Français qui iraient en pays étranger enseigner le patois de l'Auvergne ou du Poitou.

M. Mynas cite comme une des preuves de l'identité qu'il voit entre le grec ancien et le grec moderne, quelques vers d'un poème élégiaque composé vers le milieu du XV^e siècle, par An-

toine de Corfou. La langue dans laquelle ce passage est écrit est en effet la même précisément que celle des poètes de l'antiquité. Mais qu'est-ce que cela prouve? Nous n'avons qu'un mot à répondre. Des hellénistes, nos contemporains et étrangers à la Grèce, ont écrit soit des vers, soit de la prose, en grec et en très bon grec; est-il étonnant, après cela, qu'un Grec de nation, qui vivait il y a près de quatre cents ans, ait réussi dans le même travail?

Enfin, tout en reconnaissant qu'il n'existe point ou que trèspeu de différences essentielles entre le gree ancien et le gree moderne, nous dirons, pour terminer la discussion dans laquelle nous avons eru devoir entrer, que ces deux idiômes peuvent, en général, s'assimiler à l'espagnol et au portugais, qui, pour offrir entre eux une grande ressemblance, n'en sont pas moins deux langues bien distinctes.

Cette prétendue non-existence d'une langue grecque moderne paraît être l'idée qui domine dans la préface, d'ailleurs intéressante, de l'ouvrage. Nous nous bornerons à quelques courtes observations sur ce morceau estimable, précédé, pour le dire en passant, d'une épitre dédicatoire adressée à M. Corbière, et qui nous présente cet ancien ministre comme un habile politique, un philhellène et un protecteur des lettres.

M. Mynas nous paraît avoir mal compris le passage de Denis d'Halicarnasse, qu'il cite page xvi. Cet écrivain ne traite pas précisément de barbare la langue latine; il dit que les Romains parlent une langue qui n'est ni extrêmement barbare (ἀκραν βάρδαρον), ni tout-à-fait grecque. Un peu plus loin, l'auteur dit que «le mot barbare ne suffit pas pour rendre l'incohérence et la rudesse de la langue turque. » Il ne nous appartient pas de décider la question: nous pouvons sculement renvoyer M. Mynas à la préface de la Grammaire turque de M. Kieffer, qui porte un tout autre jugement sur la langue des Ottomans.

Selon l'auteur, les Latins n'élevèrent aucun monument à l'histoire ou à l'éloquence, après la translation du siège de l'empire à Constantinople: compte-t-il donc pour rien les historiens Ammien Marcellin, Eutrope, Sulpice Sévère, Cassiodore, etc.? Nous supposons trop de goût et de jugement à M. Mynas pour croire qu'il refuse toute espèce d'éloquence à St.-Augustin, à St. Ambroise et à l'infortuné Boèce. M. Coray ayant observé de grandes différences entre la langue usitée autrefois en Grèce et celle qu'on y parle aujourd'hui, en avait conclu avec raison que les grammaires du grec ancien étaient peu propres à l'éducation des Hellènes actuels; mais, outrant les conséquences d'un principe sage, il prétendit qu'il fallait brûler toutes les grammaires de l'ancienne langue, et ne suivre, en parlant ou en écrivant, d'autre règle que l'inspiration ou, en d'autres termes, les caprices de l'imagination. Cette étrange opinion est exprimée par M. Coray dans ses Improvisations, insérées dans le Προδρομὸς de sa Bibliothèque grecque (Paris 1805), et publiées séparément à Vienne en 1815. C'est tant contre le style de ces Improvisations que contre la doctrine grammaticale qu'elles renferment, qu'est, en général, dirigée la Théorie de M. Mynas.

Cette théorie, que l'auteur a écrite, sans s'en douter, en grec ancien, est accompagnée de la traduction française en regard. Elle se compose de huit chapitres. Tout, dans cet ouvrage, estsubordonné au système chéri de M. Mynas, c'est-à-dire à la non-existence d'une langue nommée grec-moderne. Dans le premier chapitre, où il traite de la grammaire grecque en général, il rapporte quelques passages d'auteurs anciens, d'Anacréon, d'Homère et de Xénophon, et indique ensuite la manière dont les écrivains d'aujourd'hui exprimeraient les mêmes idées. Il nous semble que ces exemples même sont encore loin de militer en sa faveur, quoique notre grammairien, pour prouver la presqu'identité des deux langues grecques, paraisse avoir évité à dessein d'employer des locutions particulières à l'idiôme actuel; c'est comme si l'on donnait, en latin, la paraphrase d'un passage de Cicéron, pour prouver que cette langue et l'italien ne différent point entr'eux. Dans une note relative au morceau cité d'Anacréon, M. Mynas dit qu'au lieu du πάντες, qui se tronve dans le texte, il se sert du mot ठी.01, « qui est usité dans la langue grecque ancienne comme dans la moderne. »Remarquons, en passant, que ces paroles supposent, contre le système de l'auteur, une langue grecque moderne. Le mot ठी.८१, pluriel de ठी.८६, est à la vérité très commun dans les auteurs anciens, mais toujours dans le sens de toti. Je ne crois pas que l'on puisse nous opposer un seul exemple puisé dans les écrivains, non seulement antérieurs, mais encore appartenant à l'école d'Alexandrie, un seul exemple, disons-nous, de $\delta \lambda \omega$ synonyme de $\pi d v \tau \omega C$ et devant se rendre par omnes.

M. Mynas consacre un chapitre à chaque partie du discours, excepté l'adjectif, qu'il comprend sous la dénomination spécifique de nom, et l'interjection, qu'il range parmi les adverbes. Le chapitre relatif au verbe, est et devait en effet être le plus long; il occupe seul soixante pages dans le texte grec et dans la traduction. Nous remarquons avec plaisir que l'auteur a adopté pour les temps des verbes la division lumineuse de l'école allemande; c'est-à-dire qu'il distingue judicieusement les temps primitifs des temps secondaires. Nous pensons également avec lui que M. Coray a tort de dire que la nature du verbe moyen est d'exprimer en même temps l'action et la passion. Cette assertion est au moins trop générale; en effet, la signification réfléchie (et c'est aussi l'opinion de Kuster) n'appartient qu'à un certain nombre de verbes ayant la forme moyenne.

Nous pourrions ajouter beaucoup encore aux louanges et aux critiques dont nous a paru susceptible la Théorie de la langue grecque; mais le défaut d'espace nous oblige de renvoyer le lecteur au livre même. Nous ne finirons pas toutefois cet article sans signaler le manque de clarté qui se fait remarquer dans bien des endroits du texte grec ; l'obscurité qui règne dans cette partic, résulte la plupart du temps de constructions pénibles et embrouillées. Au reste, la syntaxe nous a semblé appartenir plutôt à la langue moderne qu'à l'ancienne; on peut même affirmer que, dans presque tout l'ouvrage, on ne retrouve guère de cette dernière, que les mots pris isolément; il serait difficile de ne pas voir en cela une lutte entre l'instruction et l'habitude. Pour parler, enfin, de la partie française, que, d'après la patric de l'auteur, nous ne considérons que comme une traduction, nous dirons que ce n'est, à proprement parler, qu'une paraphrase continuelle, qui n'est pas même toujours exempte de contre-sens : ce qui nous porte invinciblement à croire, ou que M. Mynas ne sait pas le français (ignorance permise à un étranger), ou que son traducteur ne sait pas le grec.

E. C. D. A.

82. EPISTOLARUM QUE PLATORIS NOMINE VULCO FERUNTUR SPEcimen criticum quod in Acad. Ludov. publicè defendet GUILL. WIEGAND. In-8° de 30 p. Gissæ, 1828.

Dans cette thèse, M. Wiegand se propose d'établir que les lettres attribuées à Platon, et qui se trouvent dans le XIe volume de l'édition de Deux-Ponts, p. 61-178, ne sont point l'ouvage du philosophe grec; mais qu'elles ont été composées par quelque rhéteur, qui, prenant çà et là dans les œuvres de Platon des expressions ou des lambeaux de phrases, a tâché d'imiter sa manière, mais n'a réussi qu'à faire un pastiche où l'on ne retrouve ni le caractère du style, ni le génie de l'original. A la suite de la dissertation où sont exposées ses idées, l'auteur donne, comme preuve, la première des lettres attribuées à Platon. Une difficulté s'élève sur le titre même de cette première lettre, car parmi les douze manuscrits consultés par Bekker, deux portent en tête Dion au lieu de Platon, lecon suivie par Ficinus, les éditeurs des Deux-Ponts et par M. Wiegand luimême. En effet, le contenu de cette première lettre indique plutôt qu'elle a été écrite par Dion que par Platon. Quel que soit l'auteur de cette 1 re lettre, l'authenticité en est également contestée, et, dans les notes qui accompagnent le texte, M. Wiegand reprend quelques phrases qui lui semblent dénoter le contrefacteur; mais je trouve que l'auteur ne donne pas des explications suffisantes.

M. Wiegand promet d'examiner successivement l'authenticité de toutes les lettres attribuées à Platon; sans doute alors il aura l'occasion de pénétrer plus avant dans le fonds de la question, et de fortifier son opinion par un plus grand nombre de preuves. Sans doute aussi il discutera de quel poids peut être le témoignage de Diogène de Laërce, qui attribue 13 lettres à Platon (lib. III § 61), et celui d'autres auteurs, tels que Clément d'Alexandrie, Origène, Photius, tous rappelés par Ménage à l'occasion du passage cité de Diogène de Laërce. Dans tous les cas, si les travaux de M. Wiegand le portent à traiter des Dialogues dits les Dialogues socratiques, je l'engage à consulter une dissertation sur leur authenticité, que M. Letronne a insérée dans le journal des Savans, de novembre 1820, p. 673-83. C'est un modèle de critique en ce genre.

Pour prouver à M. Wiegand que j'ai lu avec une attention scrupuleuse son intéressante dissertation, je serai remarquer ici qu'à la note 2 de la page 13, au lieu de Cic. de orat. I, 31, il fallait écrire Cic. de clar. oratorib. 31, et à la ligne 2 de la p. 21 il fallait écrire πάντις au lieu de πάντων.

Dugas-Montage.

83. ATHENEUS EX RECENSIONE DINDORFII. Vol. I., pag. xx-595. Vol. II, p. 597-1236. Vol. III, p. 1237-1897. Lipsiæ; Reimer. (Beck, *Repertor.*; 1828, cah. I, p. 60.)

Tout ce que l'éditeur a pu recueillir de manuscrits, quoiqu'antérieurement déjà comparés', a été revu, de même que toutes les éditions. L'éditeur, d'après le journal cité, a fait une très-bonne édition critique et promet en outre des commentaires, qui, pour un auteur tel qu'Athenée, sont indispensables. L'édition de Schweighæuser à la verité n'est pas épuisée encore, mais peut-être que M. Dindorf et avec lui beaucoup de personnes en ont trouvé le prix trop élevé, quoiqu'en rendant justice, sons tous les autres rapports, à son mérite. G.

84. EUSEBII PAMPHILI IIISTORIE ECCLESIASTICE LIBRI X. Ex nová recognitione cum aliorum ac suis prolegomenis, integro H. Valesii commentario, selectis Readingii, Strothii aliorumque virorum doctiss. animadv. edidit, suas animadversiones et excursus, indices emcudatos ac longè locupletiores adjecit T. A. Heinichen. Tom. I, continens lib. I-IV. In-8°. Leipzig, 1827; Kayser. (Leipz. Repertor.; 1828, I cah., 121.)

L'éditeur s'est proposé de donner une nouvelle édition de l'histoire de l'Église d'Eusèbe, qui réunit à la modicité du prix (les deux volumes coûteront 24 fr.) le commentaire complet de Valois, un choix dans tout ce qui a été écrit postérieurement par Eusèbe, un texte épuré, non d'après des manuscrits qui manquaient à l'éditeur, mais par une révision exacte, une ponetuation plus soignée et la critique des variantes fournies par d'autres éditions. Le Repertoire de Leipzig assure que M. Heiniclien a rempli sa tache avec zèle et jugement.

85. Bibliothèque Latine - Française publiée sous les auspices de S. A. R. Mgr le Dauphin. 20° et 21° livraisons. 2 vol. in-8°. Paris, 1829; Panckoucke.

La précieuse collection des classiques latins publiés par M. Panckoucke, et que nous ne saurions trop recommander à l'attention du public, se poursuit avec activité. L'éditeur redouble de zèle et d'efforts pour la rendre de plus en plus digne de l'estime des savans. Les deux nouvelles livraisons que nous

annonçons se composent de deux premiers volumes: l'un, de Stace, l'autre de Salluste. Celui-ci embrasse 1º la guerre de Jugurtha, que le traducteur, M. Durozoir, a judicicusement placée en tête des écrits de l'historien; 2º des fragmens qui nous sont parvenus de la grande Histoire de Salluste. Le volume qui renserme une partie des œuvres de Stace contient quatre livres des Silves, dont les deux premiers ont été traduits par M. Rinn, et les deux autres par M. Achaintre, le célèbre latiniste à qui l'on doit une assez bonne édition de Juvénal. Le mérite des littérateurs que M. Panckoucke a eu le bon esprit de s'adjoindre prouve combien oelui-ci est jaloux de remplir ses engagemens envers les nombreux souscripteurs à sa collection.

E. C. D. A.

86. EMENDATIONES IN CIGERONIS LIBROS DE LEGIBUS ET ACADE-MICA. Scripsit..... Joh. Nic. Madvig. 213 pag. in-8°. Copenhague 1826.

Thèse d'université, dans laquelle l'auteur discute et corrige quelques centaines de leçons dans le texte des œuvres de Cicéron nommées dans le titre. M. Madvig n'a point en de manuscrits à sa disposition; c'est d'après les notes critiques des meilleurs philologues, et d'après son propre jugement, qu'il cherche à corriger et à restaurer le texte de Cicéron. Un grand nombre des leçons qu'il propose sont heureuses, d'autres sont trop hazardées; quelquefois l'auteur pousse trop loin le desir de corriger et de critiquer ses devanciers.

87. CAII JULII CÆSARIS COMMENTARII DE BELLO CALLICO. Ad optimorum librorum fidem edidit et varietatem lectionis maxime memorabilem adjecit Car. Guil. Elberling. x et 479 p. in-8°. Copenhague 1827; Wahl. (Dansk Litterat. Tidenete, 1828, n° 2 et 3.)

En suivant le texte de l'édition d'Oudendorp, M. Elberling a remarqué que, malgré tout le soin de cet éditeur érudit, il restait beaucoup à faire pour la correction du texte. Oudendorp n'a pas assez distingué les bons et les mauvais manuscrits, il n'a pas non plus consulté toutes les éditions précédentes. M. Elberling a eu de plus à sa disposition deux manuscrits, dont l'un n'avait pas encore été consulté pour les éditions de César. Il a donc

corrigé le texte en beaucoup d'endroits, peut-être n'a-t-il pas toujours été également heureux; son travail n'embrasse, an reste, que l'histoire de la campagne dans les Gaules. Un commencement du projet qu'a l'auteur d'entreprendre un travail semblable pour l'histoire de la guerre civile, se trouve dans les Observationes criticæ ad C. J. Cæsaris Comment. de bello civili, qu'il vient de publier.

D.

88. Collectio Selecta SS. Ecclesia Patrum, complectens exquisitissima opera tum dogmatica et moralia, tum apologetica et oratoria; accurantibusD. A. B. CAILLAU, missionum gallicarum presbytero, non nullisque cleri gallicani presbyteris. Paris; Méquignon-Havard. Bruxelles, même maison.

C'est dans les Pères de l'Église que Bossnet, Fénelon, Bourdalouc, Massillon ont puisé la suavité du langage, l'éloquence douce, persuasive, l'onction, les charmes, l'élégance du style, la profondeur, la simplicité des raisonnemens et la sublimité de la doctrine.

Pendant les six premiers siècles de notre ère, que présentent les lettres profanes, que l'on puisse comparer aux Epîtres de Saint Ignace, de Saint Polycarpe, aux apologies de Saint Justin, de Tertullien, aux œuvres de Saint Clément d'Alexandrie, d'Origène, de Saint Cyprien, de Lactance, d'Eusèbe de Césarée, de Saint Grégoire de Naziance, de Saint Ambroise, de Saint Jean-Chrysostôme, de Saint Augustin et de tant d'autres Pèrès et Docteurs de l'Église?

Mais ces monumens si précieux pour les Lettres sont devenus, depuis 30 ans, de jour en jour plus rares; les anciennes éditions disparaissent; dans peu on ne les trouvera plus que dans les riches bibliothèques.

Il s'agit de les reproduire; c'est le but que l'on s'est proposé dans la Collection des Pères que nous annonçons.

L'éditeur remplissant avec une fidélité peu commune les promesses faites dans son prospectus, a déjà publié quatre livraisons ou 8 volumes. Les quatre premiers comprennent les Pères apostoliques, ceux du 2° et du 3° siècles, y compris St-Clément d'Alexandrie. On trouve dans les quatre derniers volumes les ouvrages complets de Tertullien et d'Origène.

La collection choisie des Pères de l'Église, imprimée avec

G. TOMB XI.

des caractères neufs de Didot, sur papier vélin satiné, se fait remarquer par la beauté de l'exécution typographique. On souscrit sans rien payer d'avance. Le prix de chaque livraison de 2 vol. in-8°, brochés, avec couvertures imprimées, est de 14 francs.

89. GRAMMAIRE RAISONNÉE DE LA LANGUE RUSSE, précédée d'une Introduction sur l'histoire de cet idiome, de son alphabet et de sa grammaire; par Nicolas Gretsch; ouvrage traduit du russe par Ch. Ph. Reiff. Tom. I. St-Pétersbourg, 1828; imprim. de l'auteur. Grand in-8° de xvi-407 pages. Paris; Arthus Bertrand, Bossange père, Bobée et Hingray, Dondey Dupré, etc.

Karamaine a dit quelque part, en parlant de la langue russe, que « maniée par le talent et par le goût d'un homme de génie, elle pouvait égaler en force, en beauté et en délicatesse les plus beaux idiômes, tant anciens que modernes »; et cette assertion, que plusieurs poètes russes avaient pris soin d'avance de justifier, le célèbre auteur de l'Histoire de Russie l'a rendue tellement incontestable pour la prose, à laquelle il a donné du nombre, de l'harmonie et une clarté remarquable, qu'on peut lui attribuer à lui-même la gloire d'avoir fait ce qu'il sentait si bien. L'espèce de révolution opérée par lui, sous ce rapport, dans la langue russe, qu'il aura contribué à fixer plus qu'aucun autre écrivain peut-être de sa nation (si l'on en excepte Lomonossof, auquel la première gloire doit en être reportée), faissit sentir depuis quelque temps le besoin d'une nouvelle grammaire russe et de nouvelles formes à donner à la syntaxe. La position de M. Gretsch, ses connaissances étendues, et les travaux spéciaux sur la langue et sur la littérature russes dont il est presque exclusivement occupé depuis longtemps, lui donnaient des droits réels à entreprendre cette tâche, et il a trouvé un traducteur habile et zélé, qui s'est chargé d'étendre l'utilité de son travail aux étrangers jaloux d'étudier la langue dans laquelle Lomonossof, le célèbre lyrique Derjavine, le gracieux Bogdanovitch, le tragique Ozérof, l'historien Karamzine et tant d'autres auteurs distingués ont écrit leurs immortels ouvrages.

Les travaux de St-Cyrille et de Méthodius, inventeurs de l'alphabet slavon et traducteurs de la bible, ont ouvert la voie aux grammairiens russes. La plus ancienne grammaire, en lan-

ı

ŧ

gue slavonne, dont on ait connaissance, a été écrite au Xe siècle par Jean, exarque de Bulgarie: c'est une traduction de la méthode grecque de St-Jean Damascène, adaptée dans quelques occasions à l'idiôme des Slaves; mais l'on ne possède anjourd'hui qu'un fragment de ce travail inappréciable, que M. Kalaïdovitch a voulu conserver dans un ouvrage publié par lui à Moscou, en 1824 (in-f°) sous le titre de Recherches de Jean, exarque de Bulgurie, sur l'histoire de la langue slavonne et de la littérature des IXº et Xº siècles (Izslédovanié, etc. Voy. Bull., Tom. VI. nº 22.) La première grammaire qui ait été imprimée avec les caractères slavons est la grammaire grecque, avec la traduction en regard du texte, publice à Lemberg, en 1591, par les étudians de l'école grecque, à l'usage de la célèbre nation russe, sous le titre de AAEAPOIHE grammatika, etc. (in-8°), et à laquelle on a cru que la nomenclature grammaticale russe avait été empruntée, jusqu'au moment où la publication de l'ouvrage de Jean, dont nous venons de parler, a sait reconnaître qu'elle datait de beaucoup plus loin.

La première grammaire slavonne, proprement dite, est celle de Laurent Zizania, prêtre de l'Église orthodoxe de Koretz, en Volhynie, publiée à Vilna en 1596 sous le titre de grammatika slovenska, etc. (petit in-8°). L'auteur de cet ouvrage a suivi les méthodes grecques; mais, voulant écrire en slavon usité pour les livres de l'Église, il retombe sans cesse dans le dialecte polonais, dont il n'a pas su s'affranchir entièrement. La seconde grammaire slavonne a été rédigée par Mélèce Smotriski, moine du couvent de la Descente du St-Esprit à Vilna, puis évêque de l'Église-unie de Polotzk. Elle a été imprimée à Évé, près de Vilna, en 1619, sous le titre de Grammatiki slovenskiya pravilnoïe sintagma, etc. (in-8°). Elle a été réimprimée, également à Vilna, en 1629. Une 3º édition a paru à Moscou en 1648 (in-4°), avec des suppressions et des changemens, ainsi que des additions tirées des écrits de Maxime le grec, raison pour laquelle ce dernier a passé pendant longtemps pour l'auteur de cet ouvrage. Une 4e édition, corrigée par Théodore Polycarpof, prote de l'imprimerie ecclésiastique, a été publiée à Moscou (in-8°) en 1721, d'après un édit de Pierre-le-Grand, sans les additions que contient la précédente. La grammaire de Smotriski est plus complète et plus détaillée que celle de Zizania; mais elle est également calquée sur les méthodes grecques, et écrite dans un laugage mélé de slavon, de russe et de polonais. Elle a servi de modèle aux deux suivantes: 1° Grammatika, ou Pismennitsa yazika slovenskago, etc., publiée, en 1638, à Kréménetz, en Volhynie (in-8°); 2° Grammatika slovenskaya, etc. (St-Pétersbourg 1723), rédigée par Théodore Maximof, sous-diacre de la cathédrale de Ste-Sophie de Novgorod, et imprimée au monastère d'Alexandre Nevsky, d'après un édit de Pierre-le-Grand.

Ces grammaires furent les seules dont on se servit pour la langue russe jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. L'introduction des types de l'impression moderne n'apporta aucun changement ni aux principes ni au style de cette époque. Le langage usuel, surchargé d'expressions étrangères, n'avait ni régularité, ni fixité, et l'alphabet même éprouvait des variations continuelles, inconvénient auquel Trédiakofsky proposa de remédier en proscrivant quelques lettres, dans son Dialogue entre un étranger et un russe sur l'orthographe ancienne et moderne (St-P. 1748). La langue russe attendait un génie réformateur, ou plutôt créateur du langage national, et ce génie fut Lomonossof, qui doit être regardé comme le père de la poésie, de l'éloquence et de la grammaire russes. Sans rejeter les principes du dialecte lithurgique, sans priver, la langue de cette mine riche et inépuisable d'où elle tire ses véritables beautés, il traca la démarcation des deux idiômes et donna des préceptes qui sont encore en honneur et ont encore force de loi aujourd'hui. , La Grammaire de Michel Lomonossof, dont la 1re édition a paru à St-Pétersbourg en 1755, et la dernière dans le tome VI du recueil de ses œuvres, a été traduite en allemand par J. N. Stavenhagen (St-P. 1764), et en gree moderne par Anastase (Moscou 1804). La grammaire de Lomonossof a presque servi de scule autorité à la langue russe jusqu'au commencement du XIXº siècle; l'Académie russe, qui a élevé un beau monument en publiant son Dictionnaire par ordre étymologique (6 parties in-4°, St-P. 1789-1794. Voy. Bulletin, Tom. I, not 378 et 4063, n'a fait paraître la sienue qu'en 1802. Cette grammaire a cu depuis une seconde édition en 1809 et une troisième en 1819, et elle a été traduite en grec moderne par Panagiota

Nitzogla (Moscou 1810) (1). L'Académie s'occupe en ce moment de rédiger, sur un nouveau plan, les principes de la langue nationale, et sans doute les travaux de M. Gretsch seront ap-

(1) Pour compléter ces données bibliographiques, nous emprunterons encore à l'Introduction de M. Gretsch la liste des autres grammaires russes publiées jusqu'ici, soit par des nationaux, soit par des étrangers.

En LANGUE RUSSE: 1º Kratkiya pravila rossiishoi grammatiki (Moscou, 1791): ces principes, réimprimés plusieurs fois, ont été rédigés pour les élèves de l'université de Moscou par Barsof, professeur de cette université, et disciple de Lomonossof. 2º Natchalniya osnovaniya rossiiskoi grammatihi, par P. Sokolof (St-P. 1ºc ed. 1788, 5° 1810). Cette grammaire, avec celle de l'Académie, était la plus estimée jusqu'ici. 3° Grammatika, etc., par Svétof (Moscou, 1790; 2° éd. St-P. 1795). Cette grammaire renferme un Traite de versification. 4º Osnovanir a rossiiskoi slovesnosti, par Alex. Nikolsky, en 2 parties (St-P. 1807; 5e cd. 1823). La grammaire contenus dans ces Élémens de littérature n'est pas complète; mais elle est fondée aur les principes de la logique, jointe à une connaissance approfondie de la langue russe. 5º Kratkoye ronkovodstvo, etc. (St-P. 1808). Ce précis de la littérature russe, publié par J. Born, contient une grammaire abrégée, . où l'on trouve plusieurs observations nouvelles et lumineuses. Il a été traduit enfrançais par J. Languen, sous le titre de Manuel de la langue russe, suivi d'un Précis historique sur la littérature russe (Mittan, 1811). 6° Rossiishaya grammatika (St-P. 1ºc éd. 1809, 6° 1827). C'est un abrégé de la grammaire de l'Académie russe, publié par la Direction générale des écoles. 7º Novéiché natchertanié, etc., par J. Ornatovsky (Kharkof, 1810). Les principes de la langue russe sont disposés dans cet ouvrage d'après un ordre nouveau. 8° Oponitné Spossob, etc. (Kharkof, 1811). Cet Essai philosophique d'Élie Timkovsky renferme aur la langue russe plusieurs vues nouvelles et importantes sous divers rapports; il est fâcheux seulement que ces observations soient trop décousues.

Es langues étrangères. 1° La 1^{re} grammaire russe pour les étrangers a été écrite en latin par H. W. Ludolf, et publiée à Oxford en 1696 (petit in-4°, sous le titre de Henrici Wilhelmi Ludolf grammatica russica, etc. Ce livre n'a conservé d'autre mérite que son ancienneté. 2° Anfangsgründe der Russischen Sprache, etc. Ces principes sont annexés au dictionnaire allemand-latin russe de Weissmann, publié à l'Acad. des scien. de St-P. en 1731; 2°éd. 1782 (in-4°). 3° Michel Groenings grammatica russica, etc., Stockholm, 1750 (in-4°). C'est une amplification du précédent ouvrage. 4° Élémens de la langue russe, etc., par Charpentier; St-P. 1768, 1787, 1795 et 1805. Cette grammaire, dont les étrangers se sont servis pendant long temps, faute d'un meilleur ouvrage, est anjourd'hui regardée comme très-incomplète. 5° Russische Sprachlehre, par Jacob Rodde; Riga 1778, 1784 et 1789. C'est un extrait de la grammaire de Lomonossof, rempli d'erreurs graves et palpables.

préciés et mis à profit par elle. Le défaut, dit son traducteur, que l'on reproche à la plupart des livres élémentaires relatifs à l'étude de la langue russe, c'est d'être calqués sur les méthodes du latin, langue qui a été pendant longtemps regardée, sans aucune raison, comme le modèle, le régulateur de tous les idio-

6º Russische Sprachlehre für Deutsche, par Jean Heym, auteur du Nouveau dictionnaire russe, français - allemand (Moscou, 1789; Rige, 1794 et 1804). Dans les deux premières éditions, l'auteur a suivi la méthode de Lomonossof, et dans la 3°, le système de l'Académie. Elle a été réimprimée à Riga, en 18:6, revue et corrigée par Sam. Weltzien, et traduite ca polonais, par M. Grodzicki, en 1819. 7º Élémens raisonnés de la langue russe, par J. B. Maudru, en 2 parties (Paris, 1802). Cet ouvrage n'est autre chose que celui de Charpentier, remanié en a volumes avec une nomenclature bizarre et peu intelligible. 8° Praktische Grammatik der Russischen Sprache, etc., par Jean Severin Vater, mort en 1826 (Leipzig, 1808; 2º cd. 1814). C'est une sorte de grammaire générale et comparée, qui mérite d'être placée au premier rang parmi les ouvrages de ce genre. 9° Neue theoretisch-praktische Russische Sprachlehre, par Aug. W. Tappe. (St-P. 1810, 1811, 1812, 1815 et 1819). Ce livre a été très-utile aux étrangers, et est peut-être même celui qui leur a le plus facilité l'étude de de la langue russe. (Voy. Rev. Enc., Tom. III, p. 57 t). 10° Rysk Spraklära, etc. (St-P. 1814). Ces Principes, rédigés pour les Snédois, par Ehrstroem et Ottelin, sont un très-bon livre élémentaire. 11º Grammaire russe, par G. Hamonière (Paris, 1817). L'auteur a suivi exactement le système de l'Académie. 12º Lehrgebaeude der Russichen Sprache, par Aut. Yaroslaf Puchmayer, prêtre à Radnitz (en Bohême); Prague, 1820. 13° Grammaire russe à l'usage des étrangers qui désirent connaître à fond les principes de cette langue, par Ch. Ph. Reiff. (St-P. 1821). (Voy-Rev. Enc., Tom. XX, p. 587). Elle a été traduite en polonais par A. R. Ulebowicz (Vilna, 1823), et adoptée dans les écoles de la Pologne. 14º A practical grammar of the russian language, par James Heard (2 part., St-P. 1827), excellent livre élémentaire pour les Anglais, avec des exercices pratiques et des dialogues. (Voy. Bull., Tom. VIII, nº 303.)

A cette liste on peut sjouter encore 1° une grammaire russe philosophique, à l'usage des Allemands, publiée en 1763, par Aug. Louis Schloezer,
professeur à l'Acad. des Sc. de St-P.; 2° l'ouvrage de l'abbé Dobrowsky,
ayant pour titre: Institutiones linguæ slavicæ dialecti veteris, etc. (Vienee,
1822. Voy. Bull., Tom. I, n° 18); un extrait de cet ouvrage a été poblié
en russe par Péninski (St-P. 1825; 2° éd. 1826); 3° les Recherches sur la
langue russe, par Chichkof (Voy. Bull., Tom. I, n° 166); enfin plusieus
écrits, mémoires ou dissertations de Karamzine, Podchivalof, Vestokof,
Katchénovsky, Boldiref, Davidof, Kalaïdovitch, Salaref, Joukovsky, etc.

mes. Le caractère propre et distinctif d'une langue doit être cherché dans son propre fonds; l'analogie qu'on y découvre prescrit la règle, et l'usage dicte les exceptions. Une langue vivante étant composée des usages actuels de la nation qui la parle, et marchant toujours de pair avec les vicissitudes de la civilisation, avec les progrès et les déviations des lumières, éprouve sans cesse des accroissemens, des changemens, qui deviennent par la suite la source de sa perfection ou de sa décadence. Il est donc nécessaire de faire connaître les modifications que le temps apporte à ces institutions usuelles, d'indiquer ce que l'usage a sanctionné, de relever et de corriger les erreurs qu'il peut avoir introduites, de déterminer enfin d'une manière fixe le point auquel cet idiôme est parvenu de nos jours. Tel est le travail important dont M. Gretsch n'a pas craint de se charger et qu'il nous paraît avoir exécuté avec beaucoup de succès. Nous reviendrons avec plaisir sur ce travail, lorsque la suite aura paru et nous aura été adressée par le traducteur. auquel nous avons également des éloges à donner.

EDME HÉREAU.

90. Faidolin, 8 dessins de Retzsch, avec une traduction littérale, et vers par vers, de la ballade de Schillen, intitulée: Fridolin oder der Gang nach dem Eisenhammer; par M^{me}Élise Voïart. In-16, oblong, pap. vélin; prix, 1 fr 50 c. Paris, 1829; Audot.

Le sujet de ce petit poème ne nous est pas étranger, quoiqu'il ait été publié pour la première fois, il y a 20 ans, par Schiller; il repose sur une vieille tradition alsacienne, qui règne encore en Lorraine et sur les bords du Rhin; l'auteur allemand l'entendit raconter à Manheim, s'en empara, et, grâce à son talent, elle devint en quelque sorte nationale. Cette ballade est si répandue en Allemagne, où elle a fourni des sujets d'opéras et de tragedies à tous les théâtres, qu'on peut dire qu'elle y a pris rang parmi les chants populaires; le célèbre Frédéric Weber a joint aux vers charmans de Schiller une mélodie à la fois simple, gracicuse et touchante comme le sujet, et le spirituel crayon de Retzsch est venu à son tour la reproduire aux yeux pour qu'elle satisfit tous les sens, et qu'on pût dire que tous les arts ont concouru à son triomphe.

M^{me} Voïart, connue par des travaux littéraires distingués, entre autres par la *Vierge d'Arduenne* et par la publication plus récente des *Six amours*, qui lui ont valu le prix fondé par M. Montyon pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs, a voulu nous donner une traduction littérale, et vers par vers, de ce petit poème, dont le principal mérite est une simplicité touchante et une naïveté inhérentes, dit-elle, au caractère et à l'i-diôme allemand, qualités, ajoute-t-elle, à l'expression desquelles la langue française se refuse entièrement. Je ne sache pas que ce reproche ait jamais été adressé séricusement à notre langue; Montaigne, Amyot, Lafontaine, et, de nos jours, Paul Louis Courier sont là pour donner des preuves du contraire, et, au besoin, nous en trouverions même dans quelques parties de la traduction de M^{me} Veïart.

Quant à son projet de traduire ainsi, vers pour vers, les autres ballades de Schiller, «malgré la difficulté qu'offre ce nouveau système de traduction», nous avouons que nous n'en voyons guère non seulement l'utilité, mais même la possibilité. Une traduction aussi matériellement littérale ne pourrait avoir lieu qu'à l'égard de deux langues à peu près identiques; et l'on sait que la langue allemande, où la construction se rapproche quelquefois par sa complication de la langue latine, ne ressemble en rien au génie de la nôtre, où nous n'employons guère que ce que nous appelons la construction naturelle. Nous n'avons pas sous les yeux le texte de Schiller pour appuver notre assertion par des exemples, mais nous croyons qu'en thèse générale elle ne peut être révoquée en doute. Ce qui nous paraît plus incontestable encore, c'est la supériorité des vers sur la prose pour faire passer un poème d'une langue dans une autre; les poètes ne devraient être traduits que par des poètes, et il y a loin d'une traduction littérale et vers pour vers, dépouillée du rhythme poétique et de la rime, telle correcte que soit cette traduction, à la poésie de Schiller ou de Lamartine.

Nous avions déjà annoncé avec éloges les dessins que Retzsch a faits pour le Faust de Goethe; son crayon habile réussit surtout, comme le dit fort bien l'éditeur, « à caractériser cette espèce d'êtres monstrueux, moitié hommes et moitié démons, dont le cœur est insensible comme du fer, création bizarre qui joue souvent un grand rôle dans la poésie des allemands » On

nous promet une galerie de Schakspeare par le même; nous aurons du plaisir à revenir sur ses productions, où l'originalité brille autant que le talent.

91. TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA PRONONCIATION ANGLAISE; par G. HINCLIFFE. In-plano. Paris, 1829; Bobée et Hingray.

La prononciation anglaise, l'une des plus difficiles pour les étrangers, est figurée dans ce tableau aussi bien qu'elle peut l'être par les équivalens qu'offre notre langue et par des signes de convention propres à marquer le ton et l'inflexion. Mais, quelque soin qu'ait apporté l'auteur dans la représentation des sons, quels qu'aient été ses efforts pour reproduire fidèlement la prosodie anglaise, les secours fournis par son tableau ne sauraient balancer les avantages réels et incontestables de l'enseignement oral.

92. GLOSSAIRE DES MOTS ET PHRASES DE LA LANQUE FRANÇAISE qui ont passé dans l'idiôme portugais moderne; par Franç. de S. Luiz, moine de St-Benoît. (Memor. da Acad. R. das scienc. da Lisboa, Tom. IV, part. 2.)

L'auteur présente un dictionnaire entier des mots et des locutions que des auteurs portugais modernes ont cherché à faire passer dans leur langue, et qui, pour la plupart, selon l'auteur, sont tout-à-fait inutiles, puisque le portugais possède les équivalens. C'est ainsi que l'auteur déclare le mot alterado, altéré, un gallicisme grossier, tandis que l'adoption d'arabesco, arabesque, est nécessaire, saute de mot équivalent; il en est de même des mots assemblea, adepto, etc. Galimathias est inutile, vû que les Portugais expriment la même idée par palavrorio ou palanfrorio; fuzil, jornal ont été introduits saus nécessité. Nuanças est un mot devenu nécessaire, et ne pourrait se rendre en portugais que par une circonlocution. Sobre o campo, sur-le-champ, est un borbarisme. Les militaires ont adopté le mot retreta, retraite, et les marchands celui d'effeitos, effets; golpe de vista, coup-d'œil, est contraire au génie de la langue portugaise; bruscamente, brusquement, descozido, décousu, paraissent à l'auteur des gallicismes excusables; eclusa a reçu le droit de bourgeoisie, ctc. L'auteur signale encore des abus de pronoms, de verbes auxiliaires et de locutions, etc., commis par ceux qui imitent

trop servilement le style français dans les traductions portugaises. D.

93. ÉTUDES ANALYTIQUES SUR LES DIVERSES ACCEPTIONS DES MON FRANÇAIS; par Mademoiselle H. FAURE. In-12 de 225 p.; priu 2 fr. 50 c. Paris, 1829; Roret.

Ce petit ouvrage prouve chez l'auteur, non seulement plus d'érudition que n'en ont pour l'ordinaire les personnes de son sexe, mais encore un esprit juste et une sagacité appropriet à ce genre de travail. Mademoiselle Faure a choisi, pour ce premier essai, qui, nous l'espérons aura une suite, environ quatre vingt mots susceptibles de développemens plus ou moir étendus, en raison du nombre d'acceptions qu'ils présentent. Nous avons parcouru le livre avec intérêt: parmi les mots qu nous ont semblé le mieux traités, nous citerons âme, caracter. esprit, force, grâce, honneur, illusion, passion, plaisir, raison sens et vertu. L'auteur a triomphé des difficultés qu'offrait l'anlyse de la plupart d'entr'eux.

Nous devons dire néanmoins que des omissions et mem quelques erreurs se font remarquer de temps à autre. L'auteur n'étant pas versé dans la science étymologique, a da parlos donner, comme primitives, des acceptions évidemment dérives. Les articles relatifs aux mots préjugé, temps (d'ailleurs bien traités), ordre et lumière nous ont paru incomplets. Ce n'est put toutefois que les omissions soient très-graves; mais enfia, dans un ouvrage tel que celui que nous annonçons, l'auteur doit épuiser toutes les significations de chaque mot qu'il analyse.

Nous citerons la phrase suivante (art. honneur, page 85 comme pleine de raison et d'indépendance de pensée : «France Ier pouvait bien, en qualité de soldat, écrire à sa mère, apre la bataille de Pavie, tout est perdu fors l'honneur; tandis que si conduite envers le Connétable de Bourbon lui avait ôté, comme homme et comme roi, le droit de s'en glorifier.» L'ouvrage est du reste, bien écrit; on y reconnaît une grammairienne intruite. Nous aurions cependant souhaité qu'elle eût adopt une autre rédaction pour ce commencement de phrase (p. 110 a. La modestie telle grande qu'elle soit, etc. » Nous ne doutoup pas que ce soit un lapsus calami.

E. C. D. A.

- 94. Parcis d'un Traité de poétique et de versification, contenant des considérations sur la poésie en général, son but, ses moyens, ses formes, caractères et modifications à diverses époques; les règles de la composition et du style poétique selon les systèmes des divers poètes; celles de la versification et de tous es différen s genres de poésies, anciens et actuels; précédé d'une Introduction historique, et suivi d'une Biographie, d'une Bibliographie et d'un Vocabulaire analytique; par M. Viollet-Leduc. (33^e livraison de l'Encyclopédie portative). In-32 de viij-272 p. Paris, 1829; rue du jardinier, n° 8.
- 95. Journal de la langue française, grammatical, didactique et littéraire, redigé par M. Marle, n° 30 à 36 inclusivement.
 Paris, 1828 et 1829; au bureau du journal, rue Richelieu, n° 21. In-8°. Prix de l'abonnement annuel, 20 francs à Paris, et 22 francs dans les départemens.

Nous ferons connaître incessamment les principaux articles contenus dans ces cahiers.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

- 96. I. NOTICE OUR QUELQUES SCULPTURES DES TEMPLES SOUTRREAINS D'ELLORA; par le Capit. Rob. Melville Grindlay.

 Avec 4 planc. (Transact. of the roy. asiatic. Society, vol. II, part. I.)
- 97. II. REMARQUES SUR QUELQUES SCULPTURES DES TEMPLES SOUTERRAIES D'ELLORA; par le Lieut.-Col. James Ton (lbid.)

Les quatre grands bas-reliefs dont on a produit des dessins bien faits, se trouvent dans la caverne de Keylas à Ellora; leur style prouve que la sculpture était parvenue à un haut degré de perfection dans un temps fort reculé. Ils représentent quatre personnages mythologiques, savoir: Mahadeva, Bhavra, Jayadratha et Bhairava. La première de ces divinités donne à boire dans une coupe à un aigle ou un autre grand oiseau; elle a à sa droite une figure à tête de bélier, et à sa gauche une figure à tête de taureau; c'est ce qui a fait présumer à quelques mem-

bres de la Société asiatique, qu'il s'agit ici d'emblèmes astronomiques, et qu'on a voulu indiquer que le Soleil (Mahadeva) était entre les signes du Bélier et du Taureau, à l'époque où le temple, ou bien le bas-relief a été exécuté. La mythologie suffit, au reste, pour expliquer le bas-relief. La figure à tête de taureau peut être Nanda, et celle à tête de bélier, ou peut-être de chèvre, peut être Dacsha Prajapati que l'on représente quelquesois ainsi dans la mythologie hindoue.

Le 2^e bas-relief représente le géant Vira Bhadra aux huit bras, armé de 2 glaives, dont l'un perce le flanc d'un enfant, tandis qu'un autre bras de ce féroce géant tient un enfant par les pieds. Dés têtes de mort garnissent le bas de sa courte tunique. Une femme est assise auprès du guerrier qui est dats l'attitude de combattant.

Le 3^e bas-relief représente Jayad-ratha décochant une flèche, et se tenant debout sur un char dont on voit seulement la partie supérieure. La pose du héros est digne de l'antique; mais l'imagination fantasque des Hindous lui a donné 6 bras.

Le 4° bas-relief enfin est inscrit du nom de Bhaīrava on du dieu de la guerre, quoique rien ne paraisse caractériser dans cette sculpture le Mars hindou; mais M. Tod assure qu'il y a dans la mythologie de ce peuple deux Bhaïravas, le beau et le noir; celui des cavernes d'Ellora paraît être le beau. Ce bas-relief est tout mutilé, et on ne voit plus qu'une partie de la figure de Bhaïrava.

D-c.

98. Monumens et ouvrages d'ant antiques restitués d'après les descriptions des écrivains grees et latins, et accompagnés de dissertations archæologiques; par M. Quatramière de Quincy. 2 vol. grand in-4°, papier vélin, avec 23 grandes planches; prix 50 fr. Paris, 1829; Jules Renouard.

Ces deux volumes, d'une très-belle exécution, contiennent six sujets différens que nous ferons connaître en détail dans le prochain cahier.

99. Augustin, Freyhenn von Meyenberg, und seine Reise nach Russland. — Augustin, baron de Meyerberg, et son voyage en Russic; avec une cellection de planches lithographiées, représentant des vues, coutumes, monumens, etc.; par Fr. Adelunc. viii et 380 p. in-8°, et un atlas de 64 pl. Pétersbourg, 1827; Bellizard.

En 1661, la cour d'Autriche envoya une ambassade en Russie, pour réconcilier le tsar avec le roi de Pologne. Le baron de Meyerberg fut un des deux ambassadeurs, dans la société desquels se trouya aussi un dessinateur nommé Storno. A cette époque, la Russie était un pays presqu'inconnu, et une relation sur l'intérieur de la Moscovie avait de quoi intéresser toute l'Europe. Aussi, Meyerberg, de retour de sa mission, ne manqua pas de donner au public son récit, sous le titre d'Her in Moscoviam, dont il parut aussi une mauvaise traduction francaise. C'était un travail remarquable sous plusieurs rapports. L'ambassadeur avait bien observé les mœurs et coutumes des Moscovites; de plus, il avait vécu à la cour, et il avait négocié des affaires qui touchaient à l'histoire du temps. Sa relation aurait intéressé bien davantage encore, s'il y avait joint quelques gravures d'après les dessins de l'artiste de l'ambassade; car ce dessinateur, qui a dù être très-laborieux, avait dessiné ou esquissé une quantité de choses que l'ambassade avait eu occasion de voir, telles que vues, aspects des villes, monumens, monnaies, portraits, intérieurs d'édifices, coutumes et usages, cérémonies, etc. Ses travaux étaient plutôt des croquis que des dessins bien exécutés; cependant il avait assez bien saisi la physionomic et le caractère original des objets. Ces dessins, néanmoins, ne furent pas publiés, et passèrent, on ignore comment, à la bibliothèque de Dresde. Feu le chancelier Romanzof, toujours empressé à publier des documens pour l'ancienne histoire de la Russie, les fit copier, et chargea M. Adelung de les mettre au jour avec une explication. C'est là ce qui a donné lieu à l'ouvrage indiqué dans le titre. M. Adelung a voulu reproduire sommairement la relation du voyage de Meyerberg, et ajouter des éclaireissemens, ainsi qu'une notice sur cet ambassadeur du 17e siècle. C'est par cette notice biographique que M. Adelung commence son ouvrage. On a peu de renseignemens sur Meyerberg; aussi son biographe est obligé de convenir que sa notice laisse à désirer, ce qui, pourtant, u'est pas sa saute. Il est probable d'ailleurs que la vie du gentilhomme autrichien a offert peu de choses dignes d'être conservées pour la postérité. Dans la 2e

section, M. Adelung recherche les causes qui déterminèrent la cour d'Autriche à envoyer une ambassade en Moscovie. A cette époque, la diplomatie s'enveloppait de ténèbres épaisses; aussi M. Adelung n'a-t-il pu les percer qu'en partie.

Dans la 3^e section, l'auteur raconte l'histoire du séjour des deux ambassadeurs à Moscou, les communications qu'ils exent avec le tear, et les négociations qui eurent lieu entr'ent et les consoillers nommés par Alexis. Quoique l'auteur ait pasé sous silence beaucoup de chosce qui n'étaient pas à l'avantage de la Russie (1), cette section n'en contient pas moins des détails intéressans pour l'histoire russe de cette époque. Dans la 4° section, M. Adelung s'est hivré à un examen critique du voyage en Russie, Iter in Moscoviam, et détermine en même temps l'époque où il fut composé et publié.

Dans la 5º section, enfin, M. Adelung donne l'explication des dessins lithographies. Ceci nous conduit à parler de l'atlas : l'édiscur loue l'habileté de l'artiste qui les a exécutés. Il se pent que pour son temps Storno ait été habile; il paraît avoir ausi dessiné avec fidélité; mais, pour la perspective et l'art en général, ce sont de vrais dessins d'ensans. Il y en a 64, qui représentent 128 sujets différens. On les a choisis parmi 250, en laissant de côté tout ce qui ne se rapportait pas directement à la Russie; on aurait pu être beaucoup plus sévère. Les petites vues des provinces russes sont insignificantes et pitoyablement dessinées; elles ne méritaient pas autant de place et de papier. Les dessins qui suivent les 32 premières seuilles, c'est-à-dire la première moitié de l'atlas, offrent plus d'intérêt. Les planches représentant le couvent de Petchersky (Petscherskishe), la ville de Pskof, le couvent de la Trinité sur le lac Ilmen, les cités de Novogorod, de Torjok et de Tver, représentent au moins des monumens. D'autres semilles sont connaître la vieille capitale des tsars, telle qu'elle était au milieu du 17° siècle. Les seuilles 35 et 36 représentent le Kremlin sous tons les points de vue, avec ses églises et ses palais singuliers. La feuille 52 représente la Slobode ou le faubourg allemand, et la feuille 51 offre un tableau général de toute la ville de Moscou.

L'ambassade autrichienne ne s'est point oubliée : on voit, sur les feuilles 33, 34, 41 et 52, son entrée solennelle à Mos-

(1) C'est l'opinion du journal allemand Bertha, mai 1828.

cou, son habitation dans le Kremlin, et les audiences solonnelles qu'elle obtint du tsar. Dans les feuilles 37, 38, 39, 47 et 61, nous voyons les usages et coutumes du peuple russe. Quelques autres planches retracent les solennités de leur religion, et les costumes des prêtres dans les divers degrés de la hiérarchie. Les feuilles 57, 58, 48, 49, 55 et 56 s'occupent du tsar, de la tsarine et de leur cour, et donnent de très-beaux portraits du couple souverain; celui de la souveraine, le seul que l'on possède, est sur la feuille 40. L'artiste a réuni les monnaies russes, et, à ce sujet, M. Adelung entre dans de grands éclaircissemens sur les anciennes monnaies de ce peuple; monnaies auxquelles on substituait d'abord des peaux de martres ou même des morceaux de peau portant une marque particulière.

Sur d'autres scuilles on voit des objets d'art et d'autres choses remarquables qui fixèrent l'attention de l'ambassadeur. C'est ainsi que la feuille 42 représente la grande cloche du Kremlin, telle qu'elle était avant sa refonte, en 1734. Dans le texte, M. Adelung donne l'histoire de cette cloche énorme; la feuille 43 contient une vieille image byzantine de la Vierge, vénérée dans le monastère de Kief. Sur la seuille 64, on voit la vieille horloge de Moscou, chef-d'œuvre de mécanique du moyen âge. A l'occasion de la 64e feuille, qui représente le faucon du tsar, M. Adelung entre dans une histoire complète de la chasse au faucon en Russie, et des usages relatifs à la chasse de cette époque. La seuille 63, ensin, est un excellent plan de l'ancien Moscou, avec ses monumens, ses murs, et même ses principales maisons. C'est probablement le seul plan ancien que l'on possède; il est d'autant plus précieux, que Moscou moderne a un tout autre aspect.

Revenant maintenant au texte, nous trouvons, dans la 6° section, un extrait du voyage du célèbre naturaliste Kæmpfer par la Russie. Ce voyage n'avait point été imprimé. M. Adelung en a donné seulement quelques passages. Ce que ce voyage a de particulier, c'est que Kæmpfer s'est fait une langue à part, en amalgamant des mots et des locutions en latin et en allemand. Le manuscrit se trouve au musée britannique, parmi les papiers laissés par le naturaliste.

On voit que l'ouvrage mis au jour par M. Adelung, aux frais de seu le chancelier comte Romanzof, qui n'a pas vu la fin de cette entreprise, offre beaucoup d'intérêt, et pourra servir à faire connaître l'état de la Russie au 17° siècle. Si l'on avait été plus sévère dans le choix des planches, il est probable qu'ou le rechercherait davantage; un gros atlas, dont la moitié se compose de paysages mal faits et semblables les uns aux autres, empêchera probablement beaucoup d'amateurs d'acquérir cette collection; nous ne leur recommandons pas moins l'autre moitié de l'atlas, et tout le texte savant de l'éditeur. D-c.

100. DIE RUNEN UND IHRE DERKMÆLER. — Les Runes et leurs Monumens, avec des notices sur les Scaldes; par le D'Gust. Thormod Legis. 216 p. in-8°, avec 5 pl. lithograp. Leipzig, 1829; Barth.

Deux sujets divers sont traités dans ce volume; la 1re section est relative aux runes, et la 26 aux Scaldes et aux poèsies du Nord. M. Thormod Legis discute, dans la première, l'origine de l'écriture appelée runique, dont se sont autrefois servi les habitans du Nord, son emploi pour les monumens, la propagation de cette sorte d'inscriptions, etc. Il pense que, par les Phéniciens, l'écriture a été connue aux prêtres scandinaves, qu'ils ont d'abord gravé des lettres sur le bois, et, dans le fait, on trouve dans le Nord un grand nombre de baguettes rondes ou carrées, qui sont couvertes d'inscriptions runiques. A la bibliothèque de l'Observatoire astronomique d'Upsal, on conserve 120 de ces baguettes runiques, qui sont probablement en grande partie des calendriers. Les prêtres empruntèrent, dit M. Legis, l'é criture phénicienne pour l'adapter à leur langue, et pour s'en servir exclusivement dans leurs mystères, surtout dans leur magie, pour laquelle ils étaient armés de baguettes mystiques. On gravait de plus des runes, soit magiques, soit historiques, sur toute sorte de vases et d'ustensiles de ménage; les cornets à boire surtout furent chargés de cette écriture; les cabinets de curiosité possèdent plusieurs de ces cornets; les plus remarquables furent 2 cornets en or, que possédait le musée de Copenhague, mais qui ont disparu depuis que M. Muller les a décrits dans une dissertation particulière, qui a pour but de prouver que les runes qu'on y voyait inscrites étaient les caractères celtibériens. Depuis long-temps, la ressemblance entre les runes du Nord et les caractères celtibériens a frappé les savans; elle

s'expliquerait par une origine commune, l'écriture phénicienne, si cette origine était prouvée; M. Legis le suppose, mais les preuves restent à fournir

Si les inscriptions runiques sur le bois sont communes dans le Nord, les runes sur pierre ne le sont pas moins. En Danemark et en Norvége, on en a découvert environ 300, et en Suède, plus de 1200. Au-delà de Medelpad, dans le Norrland, on n'en trouve plus, et il n'y en a point en Finlande. Quelque-fois ces inscriptions couvrent des rochers; comme il y a deux sortes de granit en Suède, le rouge et le gris, ce n'est que sur le dernier, comme étant le plus solide, que l'on a gravé des inscriptions. La plupart des inscriptions exécutées sur des pierres isolées, sont des epitaphes; quelques-unes sont écrites de la droite à la gauche; la plupart forment des lignes artistement entrelacées comme des nœuds, ce qui les rend difficiles à lire.

Les Scandinaves n'ont pas été les seuls qui se soient servis de cette écriture; les Anglo-Saxons l'ont employée aussi, et ce sont eux probablement qui en ont porté la connaissance en Angleterre. Dans le nord de l'Allemagne, on a pareillement trouvé des inscriptions runiques. M. Legis rassemble beaucoup de renseignemens intéressans sur cette matière, en citant fidèlement les sources où il a puisé. Il donne l'alphabet runique, et le compare avec les alphabets figurés du phénicien, de l'étrusque et du celtibérien. Il examine aussi quelques-unes des principales inscriptions runiques trouvées dans le Nord.

La 2^e section est consacrée, comme nous l'avons dit, à la poésie des anciens Scaldes. M. Legis donne des notions sur le mètre employé par les poètes; sur les particularités de leur versification; les chants de l'Edda, qui présentent la forme la plus ancienne, n'ont ni rime finale ni assonance; chaque vers a 3 à 6 syllabes, la plupart en ont 4 longues; d'après Finn Magnussen, l'auteur compare cette forme aux slokas de la poésie indienne. La rime finale ne paraît avoir été introduite dans le Nord qu'au 12^e siècle. M. Legis donne ensuite une traduction du chant héroïque de Regnar Lodbrok, qui est le chant islandais le plus connu; il l'accompagne d'une petite dissertation sur l'âge et sur l'auteur de ce morceau remarquable, récemment publié de nouveau par M. Rasn. A cette dissertation suc-

G. Tome XI.

cèdent des extraits poétiques de la saga d'Égil; l'ouvrage est terminé par la liste des Scaldes et de leurs ouvrages.

M. Legis promet une suite à ce recueil, dans lequel il a rassemblé beaucoup de renseignemens intéressans, épars dans d'autres ouvrages. D-c.

101. RECHERCHES SUR LES ABBAYES DU DÉPARTEMENT DE LA MAN-CHE; par M. DE GERVILLE. (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie; année 1825, p. 25.)

Avant la révolution, les diocèses de Coutances et d'Avranches, qui forment aujourd'hui le département de la Manche, comptaient ensemble quinze abbayes; douze d'hommes et trois de femmes. Ces monumens, qui, pour la plupart, remontaient au temps des ducs de Normandie faisaient l'ornement de la partie basse de la province, et attestaient la richesse et la magnificence de leurs fondateurs.

M. de Gerville, dans sa revue des abbayes de la Manche, commence par le nord du département, c'est-à-dire par l'arrondissement de Cherbourg, où il n'en existait qu'une seule, qui fut fondée vers l'an 1145, par l'impératrice Mathilde, mariée en secondes noces à Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou. Cette maison religieuse n'avait, à ce qu'il paraît, rien de remarquable que son aspect triste et lugubre. L'église fut démolie au commencement de la révolution, et l'abbatiale a été convertie en arsenal.

L'arrondissement de Valognes contenait trois abbayes: deux d'hommes et une de femmes; toutes de l'ordre de St-Benoît. La dernière, connue sous le nom de Notre-Dame-de-Protection, ne datait que du 17º siècle. La première pierre de cette maison religieuse porte une inscription indiquant la date de sa fondation, avec les noms du roi de France (Louis XIII) et du pape (Urbain VIII) alors régnans, de l'évêque qui occupait le siège de Coutances, et de la première abbesse. — Dans le même arrondissement se voyait l'abbaye de Montebourg, dont la construction remontait à la fin du 11º siècle met qui était une des plus riches du pays. Elle offrait un mélange d'architecture romanc et gothique. Devenue propriété particulière, elle fut démolie pour en vendre les matériaux. La longeur totale du monument était de 200 pieds sur une largeur de 35; le clocher

avait 106 pieds de haut. A la Bibliothèque Royale, se trouve. sous le no 1028 ou 1029, un acte de 1311, relatif à une contestation entre Robert Suhard et Guillaume de Brucourt, qui réclamait le droit de garder la porte de l'abbaye, après la mort de l'abbé; ce sut le premier qui l'emporta.-Vient ensuite l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, fondée dans le 11e siècle, A cette maison se rattachent des faits historiques que nous ne pouvons rapporter ici, et qui, d'ailleurs, ne sont pas d'un intérêt général. On conserve aux archives du département de la Manche, avec une belle copie du Livre Noir ou cartulaire de l'abbaye, le manuscrit d'une enquête faite, en 1422, par l'official de Valognes, pour constater les pertes que la communauté avait essuyées pendant les guerres contre les Anglais. C'est un rouleau de parchemiu long de vingt pieds; M. de Gerville en extrait un passage assez étendu, relatif à son sujet, et auquel nous sommes obligés de renvoyer le lecteur. L'église était bâtie en forme de croix, avec des bas-côtés dans toute la longueur. Elle est aujourd'hui en ruines.

L'arrondissement de Coutances offre d'abord l'abbaye de Blanchelande, fondée dans le 12^e siècle, pour des chanoines de l'ordre de St-Norbert, appelés Prémontrés. Ce que cette abbaye renfermait de plus curieux consistait endeux tombeaux, l'un d'un Richard de La Haye, fondateur, l'autre, de Mathilde de Vernon, sa semme. Leurs épitaphes, gravées en caractères de l'époque, étaient très-curieuses sous le rapport de la paléographie. Elle ont été copiées dans le Neustria Pia. - Toutes les abbayes dont nous venons de parler, hormis celle de Valognes, n'offrent que des ruines ou ont été remplacées par des constructions modernes; celle de Lessay, située, comme la précé. dente, dans le territoire de Coutances, présente l'ensemble d'une vaste église du 11e siècle, très - bien conservée; et l'habitation des religieux, qui fut bâtie vers le milieu du 18°, peut être considérée comme ce que le département renferme de plus remarquable dans ce genre, sous le rapport de la solidité, du bon goût et de la régularité. Dans l'acte de fondation et dans les chartes de l'abbaye, figurent les noms d'illustres barons normands et anglo-normands, tels que St-Jean, La Haye, Especk, Bohon, Briqueville, Aubigny, etc. - Nous ne dirons qu'un mot de l'abbaye de Coutances, dont l'origine remonte, pour une partie, à l'année 1633, et, pour l'autre, à l'année 1731. Elle n'avait rien de remarquable, car « ce n'est pas, dit M. de Gerville, dans le 17e, ou (encore moins) dans le 18e siècle, qu'il faut chercher les libéralités faites aux monastères. Au reste, la majeure partie du couvent est aujourd'hui occupée par le tribunal de première instance. - L'arrondissement de Coutances renferme encore, à cinq lieues du chef-lieu, l'abbaye de Hambye, fondée, vers l'an 1145, par Guillaume Paisnel, descendant de Raoul, qui aida le duc de Normandie à conquérir l'Angleterre, et fut richement récompensé de ses services. Malgré les ravages du temps, on peut encore reconnaître le style architectonique de l'époque. La grande porte de la cour est bordée d'un cordon de têtes de clous, ornement commun encore dans les monumens de la première moitié du 12^e siècle. La nef de l'église est sans doute celle du temps de la fondation; les fenètres, longues et étroites, sont de la même époque. Mais ici l'ogive est plus commune qu'à Montebourg et à St-Sauveur. Le chœur, qui était encore dans son intégrité il y a vingt ans, ne présente plus aujourd'hui qu'un monceau de décombres. Les tombeaux de la famille des fondateurs étaient placés dans les entrecolonnemens de cette dernière partie de l'église; ils furent détruits pendant la révolution.

Dans l'arrondissement de Saint-Lô se trouve l'abbave de Cérisy, dont l'église, bâtic en belle pierre de Caen, est encore un grand et beau morceau d'architecture du 11e siècle. Ce monument n'a été que très-peu endommagé durant les troubles; mais un prolongement de la nef, construit, sclon toute apparence, dans le 14e siècle, et qui était un monument superbe de style gothique, fut démoli, il y a peu d'années, attendu qu'il menaçait ruine, et qu'on se trouva dans l'impossibilité de le réparer. Avant la destruction, la longueur totale de l'église était de 257 pieds; la longueur de la nef, y compris les bascôtés, de 70; celle de la croisée, de 120; et la hauteur, sous la clé de la voûte, de 64. En 1766, la flèche du clocher, construite en charpente très-solide, sut consumée par la foudre, qui fondit les cinq cloches, sans ébranler la voûte du chœur. - Dans l'abbaye de Saint-Lô, on remarque les chapiteaux des colonnes qui soutiennent le chœur de l'église. Plusieurs d'entre eux offrent des sujets curieux et singuliers : ici, c'est saint Éloi

qui tient un marteau, et a devant lui une enclume; là, le diable, sous la forme d'un grand singe, fait rôtir un homme à la broche; ailleurs, on voit un chasseur à cheval (probablement Saint-Hubert) avec un lévrier et un cerf; un quatrième bas-re-lief représente une balance dont les bassins sont pleins de corps humains: d'un côté est un ange debout, de l'autre, une main sortant d'un nuage et posée sur la balance, qu'elle fait pencher de son côté. Au reste, l'abbaye, prise dans son ensemble, forme un tout dont les parties incohérentes et ajoutées les unes aux autres sans unité de plan, attestent un travail de plusieurs siècles, et portent le caractère d'une grande diversité de goûts et de styles.

L'auteur du Mémoire que nous analysons, passant à l'arrondisssement d'Avranches, réserve pour un autre travail ce qu'il aurait à dire de l'abbaye du Mont-St-Michel, qui était en même temps un établissement religieux et militaire; ce monastère, qui attirait une foule de pélerins, était, de toute la Normandie, le plus riche en manuscrits du moyen age. Les 2 autres abbayes de l'arrondissement sont celle de Montmorel et celle de la Luserne. La première, dont le nom indique une position élevée, est néanmoins située dans une vallée. M. de Gerville ne peut se résoudre à croire qu'on ait pu donner le nom de mont à un lieu aussi bas, et il pense avec les auteurs du Gallia christiana et celui du Neustria pia, que Montmorel fut d'abord coustruite sur une hauteur, et que les moincs manquant d'eau, descendirent dans la vallée, et s'établirent au confluent des deux rivières qui y mélent leurs eaux. Deux familles normandes se sont disputé l'insigne honneur d'avoir fondé la moinerie en question. Les prétentions des rivaux dégénérèrent même en animosité et en voies de fait. Il paraît que la victoire resta ensin aux Subligny. Le monument, qui datait du 15e siècle, est aujourd'hui en ruines; d'ailleurs, il n'offrait rien d'intéressant. - Quant à l'abbaye de la Luserne, on n'a plus à choisir entre deux fondateurs sculement, car il s'en présente une douzaine au moins. L'origine de cette communauté remonte, à ce qu'on croit, au 12e siècle; l'église sut construite entre les années 1164 et 1178. On y trouve beaucoup de restes d'architecture romane.

L'arrondissement de Mortain renferme le plus ancien monas-

Digitized by Google

tère de femmes du département; c'est l'Abbaye-Blanche, fondée en 1105, par Guillaume, neveu du conquérant de ce nom. L'église est une des plus belles de l'arrondissement, et porte tous les caractères de l'architecture du règne de Henri Ier. On y retrouve les traces de cette lutte qui s'établit, dans la première moitié du 12º siècle, entre le cintre et l'ogive. Le couvent, converti d'abord en hospite, établissement utile, n'est plus maintenant qu'un séminaire diocésain. - Vient ensuite l'abbaye de Savigny, qui tenait le premier rang dans la hiérarchie monacale. M. de Gerville pense que ce cloître existait avant l'aunée 1105. Ses commencemens furent très-faibles; mais il prit un accroissement rapide, résultat de la protection spéciale et efficace de Henri Ier, d'Éticnne de Blois et Henri II, rois d'Angleterre. Par les dons et les largesses qui leur venaient de toutes parts, les religieux de Savigny acquirent des richesses immenses; cette abbaye fonda des colonies de moines, qui augmentèrent encore sa puissance; elle eut sous sa dépendance 40 maisons qui envoyaient leurs députés au chapitre général. Il n'est pas étonnant, après cela, que l'abbé Josse ait eu la prétention de construire une église digne de figurer entre les cathédrales de la Normandie. Les proportions de ce monument sont les suivantes: longueur intérieure, 247 pieds; largeur id., 80; hauteur sous la clé de la voûte, 70; longueur intérieure de la croisée, 130; hauteur de la flèche, 200. Sous le rapport de l'architecture, l'église de Savigny est inférieure à celle de Lessay. Bien qu'elle tombe en ruine, il en subsiste pourtant encore assez pour donner une idée de ce qu'elle était. De loin, elle ne laisse pas de présenter un aspect imposant; mais de près, elle n'offre plus qu'un amas de décombres qui dissipe promptement l'illusion qu'il produisait à une certaine distance. Excepté le clocher, les principales parties de l'église sont encore debout. M. de Gerville donne quelques détails sur le cartulaire de Savigny et sur les principaux monastères qui reconnaissaient cette abbaye pour métropole. Ce cartulaire est un volume in-folio, qui paraît être du 13º siècle; il contient la copie collationnée des titres de propriété de la communauté, et l'état des donations et concessions faites à l'abbaye depuis l'an 1112. Nous dirons, à cette occasion, que chaque abbaye avait son cartulaire, consistant, la plupart du temps, en un volume

in-folio, écrit avec soin sur vélin, et rendu authentique par un vidimus ou un inspeximus du roi. Ces volumes étaient communément appelés Livre noir, rouge, vert, pelu, etc., selon la couleur ou la matière de la couverture. Dans le cartulaire de Savigny, la feuille qui contient l'état des monastères dépendant de cette abbaye est quatre fois plus grande que les autres, et richement ornée de dorures. On y voit que ce chef - d'ordre avait fondé vingt-trois abbayes, qui, elles-mêmes, en avaient établi trente-trois autres. Les premières sont nommées dans le manuscrit proprie filie (filiæ); les dernières y sont appelées neptes. Toutes ces abbayes étaient situées en France, en Angleterre et en Irlandé.

102. Musée de Peinture et de sculpture, ou Recueil des principaux tableaux, statues et bas-reliefs des collections publiques et particulières de l'Europe, dessiné et gravé à l'eau forte, par Réveil; avec des notices descriptives, critiques et historiques, par Duchesne aîné. Livr. 46 à 56; prix, i fr. la livraison, composée de 6 pl. et de 6 feuillets d'explication en français et en anglais. Paris, 1829; Audot. (Voy. Bullet., Tom. XI, n° 322, p. 495-496.)

103. Inscriptions nomaines inédites découventes en Espache et communiquées par M. J. Barthe de Madrid.

I.

C. VALERIO

C.F PUP.

RESTITUTO

CVI SPLENDIDIS

SIMVS ORDO

LOCUM ET STATVAM

DECREVIT

VALERIA HYGIA

MATER HONORE

II.

P. OCTAVIO

FLAVO

FLAMINI

DIVOR. AUG.

PROVINC. BALT.
P. OCTAVIUS

DE TANVE

PATRI TESTAMENTO

DAW- ----

PONI. IVSSIT

ACCEPTO INPENSAM REMISIT.

Ces deux inscriptions ont été trouvées à Cadix, en 1808.

III.

MAGNIAE UR

BICAR AUG. MA

TRI CASTRONUM

CONJUCI D. N.

CARINI INVIC

TI AUG. COL. IVL. C. (Gemella)

ACCIS DEVOTA NU

MINI EIUS.

Cette 3° inscription a été également trouvée à Cadix, l'accienne colonie romaine Genella Accis; Gemella, parce que l'égions, la 3° et la 6°, àvaient fourni ses colons. Durant la domination des Maures, cette ville portait le nom de Guadi-acci, d'où est venu le nom actuel de Guadix.

Le marbre qui porte l'inscription si intéressante de Magui Urbica, femme de l'empercur Carinus, néanmoins oubliée dan l'histoire, et qui n'était connue que par ses médailles, a été retourné, et la post-face porte une inscription latine qui rappelle la fondation de l'église de Ste-Croix de Cadix, le 13 ma de l'an 652, l'an XI du roi Chindawith (le Chindasvinde de chroniqueurs), la 4° année de l'association au trône de son sis Resezvinth (Recesvinde) et la 15° de Just, évêque d'Acci. Sur les deux côtés du même marbre on a inscrit la liste des réques déposées dans cette église. Ce marbre appartient donc à deux époques de l'histoire, et il est d'un véritable intérêt pour le chronologie.

104. MÉMOIRE SUR LE PRÉAMBULE D'UN ÉDIT DE L'EMPERITI DIOCLÉTIEN, RELATIF AU PRIX DES DENRÉES; par M. DE FOS-COLOMBE. In-8°, avec 2 pl. lithogr. Paris, 1829; Dondey-Depré et de Bure frères.

Ce Mémoire est relatif aux inscriptions romaines d'Aix et de Stratonicée. (Tom. VIII, n° 152.) Nous en rendrons comple incessamment.

105. NOUVELLE PUBLICATION DES OUVEAGES D'ECKHEL. (Leipzig. Liter. Zeitung, nov. 1828, n° 302, p. 2409).

A l'époque où l'Allemagne vit Spanheim, Morelli, Bayer. Havercamp, Liebe, Gessner, Zoega et Rasche étendre le domaine de la numismatique ancienne à l'aide de médailles et de descriptions savantes, Eckhel écrivit à Vienne son immortel ouvrage intitulé Doctrina nummorum vetraum, et devint ainsi, avec le secours des travaux de ses prédécesseurs, le fondateur d'une science nouvelle dont il démontra l'utilité pour l'intelligence

parfaite des auteurs anciens et de l'histoire ancienne, et dont il fit l'application la plus étendue. Comme cet ouvrage est non seulement très utile, mais indispensable à quiconque désire acquérir une instruction classique, tous les exemplaires existans furent promptement enlevés et leur prix augmenta tellement qu'à peine put-on s'en procurer un pour 100 florins. Les possesseurs de bibliothèques et surtout les véritables amis de la littérature classique apprendront donc avec plaisir que le libraire Volke, de Vienne, vient de compléter par la réimpression fidèle de plusieurs volumes, un petit nombre d'exemplaires de la première édition de cet ouvrage qu'il possède, mais qui sont incomplets, et qu'il pourra donner les huit volumes in-4°, accompagnés des planches, au prix très-modéré de 50 écus d'Allem. (200 fr.)

Un manuscrit original de l'auteur, renfermant des additions à son grand ouvrage, avait été conservé dans le cabinet des médailles et des antiques à Vienne. M. Volke l'a fait imprimer et y a ajouté la biographie d'Eckhel écrite en latin, ainsi qu'un portrait qui lui ressemble parfaitement. Ce volume, intitulé Addenda ad doctrinam nummorum veterum, qui est dans le même format que ceux de l'ouvrage principal dont il fait le complément, se vend dans toutes les librairies au prix d'un thalr., 6 gr. Le Bulletin a rendu compte de ce nouveau volume; voyez Tome VII, n° 276.

106. MONNAIRS DU MOYEN AGE NOUVELLEMENT DÉCOUVERTES; par J. B. BOUILLET.

Dans le but de faciliter les travaux de la magnifique papeterie que l'on construit au-dessous des sources de Saint-Vincent, près Blanzat, des ouvriers occupés, en 1827, à défoncer le cimetière de l'ancienne chapelle qui y existait, trouvèrent un sac de grosse toile auquel était attachée une petite clé en fer. Ce sac, presqu'entièrement pourri, contenait plus de 100 pièces de monnaies d'argent, de billon et de cuivre, fortement jointes entr'elles par une grande quantité de vert-de-gris. Comme cela arrive presque toujours en pareille occasion, les ouvriers s'imaginèrent avoir trouvé un riche trésor; et, après le partage qui en fut fait précipitamment, chacun cacha soigneusement la part qui lui était advenue; de sorte qu'il fut assez difficile d'avoir

de ces monnaies, même en communication. Néanmoins, avec de la persévérance, je suis parvenu à m'en procurer un assez grand nombre. Les ayant nettoyées, j'ai pu en déterminer une soixantaine, assez bien conservées et toutes frappées dans l'intervalle de 1460 à 1590.

En voici la nomenclature: 1° Un grand blanc, de Charles VII; 2° des blancs à la couronne, de Charles VIII; 3° des coronats; des liards, des doubles tournois, des deniers tournois et des deniers bordelais de François 1^{er}; 4° un sol parisis; 5° un liard de Charles IX; 6° des pièces de 6 blancs, des doubles tournois et plusieurs espèces de liards de Henri III; 7° un douzain de Charles X (cardinal de Bourbon).

De plus, des monnaies de diverses valeurs, des papes Gregoire XIII et Innocent IV. (Annales scientif. de l'Auvergne; avril 1828, p. 194).

107. Notes archéologiques de l'Angleterre.

Le comte de Fise a présenté à la Société des Antiquaires d'Écosse, des monnaies du règne de l'infortunée Marie, découvertes récemment. A ce don furent ajoutés une lance de 15 pieds de long, des anneaux d'ornement pour le nez, des ridelles du Mexique, d'anciennes roues en bois et autres objets rares. (Scottman).

Le vieux palais épiscopal de Winchester, situé sur les bords de la Tamise, à Chelsea, se trouve maintenant rasé au niveau du sol. On doit élever sur son ancien emplacement une rangée de maisons de campagne d'été. (Herald.-Galign. Messeng.; 5 janv. 1829).

HISTOIRE.

108. Essai sua le système hiéroglyphique de M. Champollion Le jeune et sua les avantages qu'il offre a la critique sicrée; par J. G. H. Greppo, vicaire général de Belley. In-8°; prix, 5 francs. Paris, 1829; Dondey Dupré.

Nous reviendrons sur cette importante publication où les mouvelles découvertes dans l'archæologie égyptienne sont ap-

pliquées à l'éclaircissement des plus anciens faits historiques rapportés dans l'Écriture sainte.

109. Sur la tribu indienne de Jat. Extrait d'un miss. persan. (Quarterly oriental Magazine; n° 9, 1826).

Cette notice fort intéressante, mais peu susceptible d'analyse, nous donne des détails curieux sur l'origine de la tribu des Jat, et sur les succès et les revers de ce peuple martial et entreprenant. On y lit l'histoire abrégée des chefs Jat, depuis Zoraver Sinh, qui, le premier, secoua l'autorité du gouvernement Mogol, jusqu'à Ranjit Sinh qui régnait à Bhartpour à l'époque où écrivait l'auteur persan de qui on a traduit cet article. Bhartpour est situé à l'ouest d'Agra au 27° 17' de latitude nord et au 77° 30' de longitude est de Greenwich. C'est dans cette ville et dans la contrée qui en dépend que l'on parle le Braj-bhakha ou pur hindoustani. Le rajah Randher Sinh y règne actuellement, ou du moins y régnait ces dernières années.

G. T.

110. CARTE HISTORIQUE SUR TITE-LIVE.

M. Vincent d'Oxford vient de publier en 2 grandes feuilles une analyse de la 2º décade de Tite-Live, arrangée dans un ordre chronologique. Cet ouvrage qui, dans le fait, est une histoire complète pour l'époque, a une tête de colonnes divisée ainsi qu'il suit: Rome, Afrique, Espagne, Italie, Sicile, Sardaigne, Grèce, etc.; et en travers de ces colonnes, se trouvent rapportés les principaux événemens de chaque année. Nous n'avons guère rien vu d'aussi complet que le plan de cette nouvelle production littéraire: c'est, en effet, Tite-Live lu en une demi-heure de temps; et il ne nous reste qu'à regretter que ses livres, qui passent pour être perdus, ne puissent pas être reproduits d'une manière aussi large et aussi lumineuse. (London viter. Gazette; 22 nov. 1828).

¢

DE-JÉRUSALEM, accompagnés de notices historiques sur chacun des grands-maîtres, etc.; par M. le vicomte L. F. DE VILLENBUVE-BARGEMONT. 2 vol. iu-8°, 1 re livr., de 144 p. avec pl. lithogr.; prix, 10 fr. chaque livr. Paris, 1829; Blaise.

L'établissement des ordres religieux militaires est un des phé-

nomènes enfantés par le christianisme. Celui de Saint-Jean-de-Jérusalem, le plus fameux de tous, tirc sa source de la bienfaisance et de l'humanité. Une maison de refuge, bâtie vers l'an 1050, pour les voyageurs que la dévotion ou la curiosité portaient à visiter la Palestine, devint le noyau de, l'ordre, qui su approuvé en 1113 par une bulle du pape Pascal II, et dout Gérard Tunc, de Provence, sut le sondateur-recteur. Cet homme célèbre mourut après quatre-vingts années de travaux pénibles, emportant l'amour, les regrets et la vénération du monde chrétien.

La livraison que nous avons sous les yeux renferme les notices relatives aux vingt-six premiers maîtres on grands-maîtres de l'ordre, lesquels sont presque tous Français. Il en est quelquesuns dont la vie ne se rattache à aucun événement important, du moins qui nous soit connu; aussi les passerons-nous sous silence.

A Gérard Tunc succéda, par l'élection libre et unanime des membres de l'ordre, dits frères hospitaliers, Raymond du Puy, gentilhomme du Dauphiné, l'un des aventureux chevaliers qui suivirent en Asie Godefroy de Bouillon. Raymond, le premier chef qui ait porté le nom de maître, proposa de joindre aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, celui de prendre les armes pour la défense de la religion. Cette proposition ayant été adoptée, l'ordre fut divisé en trois classes : 1º Les prêtres ou aumôniers; 2º les frères servans, chargés du soin des malades; 3º les chevaliers, tous de noble extraction et voués à la profession des armes. Un si grand nombre de gentils-hommes se présenta pour faire partie de cette dernière classe, qu'on sut obligé de la subdiviser suivant les royaumes ou les provinces d'où ils venaient. Ces sortes de légions furent d'abord nommées langues, et plus tard auberges. Raymond du Puy, génie ardent et étendu, ame forte et généreuse, mourut entre les années 1158 et 1160, cinq ou six aus après la prise d'Ascalon, qui sut emporté en peu de jours, et dont le siège aurait été levé, si, presque seul dans le conseil, il ne se fût opposé à cet acte humiliant pour le nom chrétien.

Gilbert d'Assalit, le quatrième maître, après une expédition en Égypte, d'abord accompagnée d'un brillant succès et terminée par les plus grands désastres, se démit de sa dignité, et ent pour successeur Gaston, trésorier de l'ordre, et dont le magistère fut de très-courte durée. M. de Villeneuve supplée au défaut de matière que présente la vie de ce maître, par quelques détails sur le costume des frères de l'hôpital, sur les cérémonies de leur réception et sur les lois et les statuts qui les régissaient. Nous dirons un mot de ces derniers seulement. Nul n'était admis dans l'ordre s'il ne faisait preuve d'une descendance de parens nobles et d'armes. L'âge de seixe ans au moins était requis pour la prononciation des vœux, et celui de dixhuit pour la prise de l'habit, après laquelle il fallait passer un an entier daus la maison des hospitaliers pour être définitivement reçu. Cette réception était accompagnée de beaucoup d'autres formalités que l'espace ne nous permet pas de rapporter.

Ces religieux étaient soumis à une discipline rigoureuse et à des réglemens très-nombreux, dont l'infraction était suivie de peines plus ou moins sévères selon les circonstances. Dans des cas graves, tels que la violation des vœux, l'insubordination envers le grand-maître, la fuite devant l'ennemi, on leur arrachait le manteau et ils étaient punis d'une étroite détention, qui, à moins de certaines circonstances atténuantes prévues par les statuts, était ordinairement perpétuelle.

Joubert, sixième maître, dut principalement à une habile négociation auprès de Raymond, comte de Poitiers, son élévation à la dignité dont il fut revêtu. Il était d'ailleurs, par sa bravoure et d'autres éminentes qualités, digne d'occuper ce haut emploi. Les rois de Jérusalem étaient alors en guerre avec le terrible et magnanime Saladin, qui resserrait tous les jours leurs domaines dans de plus étroites limites. Néanmoins le soudan perdit deux batailles. Mais la campagne suivante fut fatale aux Chrétiens, et, en particulier, aux grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital, qui périrent soit en combattaut, soit des suites de leurs blessures.

Sous le magistère de Royer des Moulins, successeur de Joubert, commencèrent à éclater les querelles qui divisèrent les Templiers et les Hospitaliers. Chacun des deux ordres prétendait à la préséance, et plus d'une fois les partis en vinrent aux mains. Cependant Saladin, prositant de ces divisions, marchait de succès en succès; il n'y avait pas de temps à perdre; il était urgent de se réunir contre l'ennemi commun: car le vainqueur était presque aux portes de Jérusalem. Une bataille, gagnée par les Chrétiens et due à Royer des Moulins, arrêta, pour un moment, les progrès du soudan. Les historiens sont peu d'accord sur les circonstances de la mort de Royer; mais toujours est-il qu'il mourut en 1187, les armes à la main, combattant, malgré son grand âge, comme le soldat le plus intrépide.

No III

L'ordre de St.-Jean-de-Jérusalem avait plus que jamais besoin d'un chef qui, au courage et à la prudence, joignit une longue habitude du commandement: le choix tomba sur Garnier de Syrie, ainsi nommé parce qu'il était né à Napoli. C'est l'année même de son élection que se livra (en juillet 1187) la fameuse bataille de Tibériade, qui dura trois jours et dont la perte, due à la trahison de Raymond comte de Tripoli, sut suivie de la conquête, par Saladin, de presque toute la Palestine: de sorte qu'il ne resta aux Chrétiens que Tyr, Antioche, Tripoli et quelques forts défendus par les Hospitaliers. Saladin, voulant anéantir cet ordre et celui des Templiers, fit trancher la tête à tous les prisonniers appartenant à l'un et à l'autre; il décapita de sa main Renaud de Châtillon, un des capitaines chrétiens. Garnier, couvert de blessures, parvint presque seul à Ascalon, après s'être fait jour au travers d'un corps de Mamloucks. Resté fidèle à Gui de Lusignan, roi dépouillé de ses états, il le suivit au siège de Ptolémaïs ou St. Jean d'Acre. On ignore s'il survécut à la prise de la ville; on sait seulement qu'il existait encore le 1^{er} février de l'année où se passa cet événement.

Jérusalem étant tombé au pouvoir des Sarrazins, il fallut transsérer ailleurs le siège de l'ordre des Hospitaliers, qui su en esset établi d'abord à Margat, puis à Saint-Jean d'Acre. Ermengard, sous le magistère duquel curent lieu ces translations, ne jouit pas d'une grande célébrité. Nous ne le citons même qu'à cause du premier changement de résidence des chevaliers de l'Hôpital.

Les différends des deux ordres se renouvelèrent avec plus d'acrimonne que jamais, sous Godefroy de Duisson, dixième maître de celui de Saint-Jean. M. de Villeneuve donne ici une idée des richesses immenses possédées par cet ordre, et trèspropres en effet à exciter la jalousie et à tenter la cupidité des Templiers. Le souverain pontife intervint de nouveau dans ces querelles, et ordonna que des arbitres sussent nommés. Les

Hospitaliers eurent gain de cause. La chronologie de ces temps, relativement au sujet qui nous occupe, étant fort obscure, on ne saurait indiquer précisément l'époque de la mort de Godefroy, qui, quoiqu'il en soit, gouvernait encore l'ordre en mai 1201.

Les ténèbres s'épaississent de plus en plus à partir du 13° siècle, et couvrent le magistère d'Alphonse de Portugal; car on ignore et l'époque de sa naissance et celle de son élévation à la dignité de maître. Quelques auteurs le disent fils d'Alphonse 1er, roi de Portugal; mais aucun historien digne de foi ne donne à ce prince d'autre fils que Sanche qui lui succéda. Trop rigide observateur des statuts de l'ordre, dont quelques-uns étaient tombés en désuétude et n'étaient plus en harmonie avec les mœurs du temps, Alphonse de Portugal voulut ramener les chevaliers à l'observance stricte et primitive des réglemens. Cette réforme excita dans l'ordre un mécontentement général. Les Hospitaliers ne voulant point renoncer aux jouissances et aux commodités de la vie, que leurs richesses leur permettaieut de goûter; le maître, naturellement fier et hautain, s'obstinant à ne faire aucune concession aux circonstances, toute conciliation devint impossible. Alphonse, sans autorité, sans partisans, se vit forcé d'abdiquer le magistère qui n'était plus pour lui qu'un vain titre. Il se retira en Portugal vers l'année 1195, ou plutôt en 1204.

Cette derrière date serait aussi plus vraisemblablement celle de l'élection de Geoffroy Lerat, qui remplaça Alphonse. Dans la notice relative à Geoffroy, M. de Villeneuve consacre quelques lignes à des considérations générales sur les croisades dont les ayantages ne lui paraissent pas douteux. Il conclut que « des croisades datent la prospérité des peuples, l'affranchissement des villes et la tranquillité publique. » Le royaume de Jérusalem n'existait plus que de nom; la domination des Chrétiens en Palestine se réduisait à la possession de quelques villes, et était menacée d'un renversement total. Malgré l'avis de Geoffroy, on voulut continuer la guerre; et les plus grands désastres furent la suite de cette aveugle opiniatreté. Toutefois, le maître des chevaliers de St.-Jean ne fut pas témoin des malheurs qu'il prévoyait: il mourut en 1207, et eut pour successeur Guérin de Montaigu, de la langue d'Auvergne.

Guérin remporta contre Soliman, sultan d'Iconium, une victoire glorieuse, sans doute, mais nullement décisive et qui ne retarda peut-être pas d'un seul jour l'expulsion des Chrétiens de la Palestine: et cela, malgré la téméraire expédition de ceuxci en Égypte. Leurs dissensions intestines ne favorisaient pas peu l'audace toujours croissante des Musulmans. Guérin s'efforça vainement de ramener la concorde; il mourut en 1230.

192

Sous le 3º successeur de Guérin de Montaigu, qui fut Bertrand de Comps, gentilhommme du Dauphiné, les Chrétiens, sous Richard de Cornouailles, reconquirent Jérusalem et le chef d'ordre des Hospitaliers y fut momentanément rétabli. Le magistère de Pierre de Villibride qui remplaça Bertrand en 1241, fut signalé par les événemens les plus malheureux pour les chevaliers de l'Hôpital. Les Kharismiens ou Corasmins, peuple turc, commandés par Barbacan, fondirent comme un torrent impétueux sur la Syrie, et y mirent tout à seu et à sang. Jérusalem, à peine reconquise par les Chrétiens, fut de nouveau emportée. Les habitans qui y étaient restés furent impitoyablement massacrés, sans distinction de rang, d'age ou de sexe. Toute la ville, et notamment les églises, furent le théâtre d'épouvantables horreurs. Cependant les Chrétiens ayant reçu quelques secours des calises de Damas et d'Edesse, (car, en cas de nécessité, ils ne dédaignaient pas l'alliance des infidèles), se mirent en campagne. Mais ayant eu l'imprudence de livrer bataille à des ennemis dix fois supérieurs en nombre, ils furent taillés en pièces, malgré les prodiges inouis de bravoure qu'ils firent pendant deux jours entiers. Les deux maîtres, celui du Temple et celui de l'Hôpital, et une foule de chevaliers perdirent la vie après une résistance héroïque. Telle fut l'issue de la bataille de Gaza, qui se donna en 1244.

A Pierre de Villebride succéda Guillaume Châteauneuf qui avait combattu à Gaza. Jamais l'ordre des Hospitaliers ne s'était trouvé dans une position aussi critique. Il n'en restait plus que quelques membres qui avaient échappé au massacre, ou qui n'avaient pu assister à la bataille. Mais, à la voix du maître, les chevaliers d'Occident, les novices même accoururent de toutes parts sous les drapeaux; des sommes considérables furent recueillies; et l'ordre, dont le siège avait été de nouveau transporté à Saint-Jean d'Acre, reprit insensiblement de la force et

de l'éclat. En 1249, le maître conduisit ses chevaliers au roi Louis IX, qui avait effectué une descente en Égypte. Il y fut fait prisonnier et recouvra la liberté en même temps que ce prince. Sa mort arriva en 1259 après quinze ans environ de magistère.

Son successeur, Hugues de Revel, le premier qui porta le titre de grand-maître, en vertu d'un bref de Clément IV, fut témoin d'affreuses calamités, que quelques succès partiels et insignifians ne sauraient compenser. Il fut remplacé en 1278 par Nicolas Lorgues, dont le caractère conciliant et l'éloquence persuasive parvinrent, sinon à éteindre, du moins à assoupir les haines qui divisaient toujours les deux ordres. Sous son magistère, le siège de l'Hôpital fut encore transféré à Margat et à Samt-Jean d'Acre. Les Sarrazins s'étant rendus maîtres de la première de ces places, celle-ci devint une quatrième fois le chef-d'ordre jusqu'en 1291.

Nicolas Lorgnes étant mort en 1289, Jean-de-Villiers fut élu grand-maître. Sous son magistère, le soudan d'Égypte parut sous les murs de Saint-Jean d'Acre, à la tête d'une armée de 220,000 combattans. La ville n'était défendue que par 12,000 hommes. Après un siége terrible et des plus meurtriers, malgré la valeur et l'héroïsme accoutumés des chevaliers, le dernier rempart des Chrétiens en Orient, tomba au pouvoir des Musulmans. Le roi de Chypre accorda à l'ordre pour retraite la ville de Limisso, où Jean de Villiers convoqua un chapitre général. Là, les Hospitaliers vécurent en paix et dans l'abondance de toutes choses. Mais la mollesse, venant à la suite du luxe et de l'oisiveté, s'introduisit dans l'ordre; et deux chapitres successifs furent assemblés pour extirper une foule d'abus et faire revivre, autant que possible, l'ancienne discipline. Jean de Villiers mourut en 1297, regretté comme un père. Remarquons ici en passant, qu'après la prise d'Acre, les chevaliers de l'ordre teutonique quittèrent pour toujours l'Orient et se fixèrent en Europe.

Guillaume de Villaret, vingt-troisième maître des Hospitaliers et second successeur de Jean de Villiers, en 1300, voulut rétablir la discipline dans les provinces, comme celui-ci l'avait fait dans la capitale de l'ordre, qui était alors Limisso en Chypre. Sous son magistère, Gazan ou Cassan, roi de Perse, avec qui ls Chrétiens s'étaient confédérés, enleva la Syrie au sultan

Digitized by Google

d'Égypte et rendit Jérusalem à l'Hôpital. Mais cette ville, dont les fortifications avaient été rasées, comme celles de toutes les places de la Palestine, fut aisément reprise bientôt après. Guillaume de Villaret voyant que la Syrie était à jamais perdue pour les Chrétiens, songea à conquérir pour son ordre un lieu où il fut à l'abri de toute invasion. Il jeta les yeux sur Rhodes et résolut de s'en rendre maître; mais il mourut avant d'exécuter'son dessein, L'honneur en était réservé à Foulques de Villaret, son successeur, élu en 1306. Ce grand-maître, après la résistance la plus opiniatre de la part des habitans, et nonobstant des difficultés de tout genre, parvint à s'emparer de la ville de Rhodes. Quelques historiens assurent pourtant qu'il employa un stratagème qui rappelle celui qu'Ulysse mit en usage pour sortir de l'antre de Polyphème. Dans la suite, Foulques, enivré de sa puissance, de ses succès et de sa gloire, se rendit insupportable par son orgueil, et commença à tyranniser ses chevaliers. Ceux-ci, dans leur mécontentement, déposèrent le grand-maître, et élurent à sa place Maurice de Paynac, l'un des chefs de l'insurrection. Le pape intervint dans cette affaire, et Foulques fut réintégré; mais les chevaliers lui témoignérent tant de haine, qu'il se démit l'année suivante (1319).

Le magistère fut alors décerné à Hélion de Villeneuve, sous qui Gérard de Pins, son lieutenant à Rhodes, gagna en 1326 un combat naval contre Orcan, sils d'Ottoman. Après vingt-sept ans d'un magistère plein de bonheur et de gloire, Villeneuve eut pour successeur, en 1346, Dieudonné de Gozon, dont la notice termine la 1^{re} livraison de l'ouvrage dont nous présentons l'analyse. Ce grand-maître, au rapport de quelques auteurs, dut son élection à une aventure dont les exemples se rencontrent assez souvent dans les romans de chevalerie. Il vint à bout de tuer un monstre (serpent, crocodile ou dragon) qui habitait le pied du mont Saint-Étienne, à deux milles de Rhodes, et qui portait dans tout le pays la terreur et la mort.

D'après le titre adopté par l'auteur, il semblerait que les monumens sont la principale partie de son ouvrage, tandis qu'ils n'en constituent, à proprement parler, qu'une portion accessoire. Les planches qui représentent ces monumens sont exécutées avec soin, et sortent de la lithographie de M. Villain. Des tombeaux portant des épitaphes et des devises, des statues,

des portraits, des armoiries, des attributs, etc. forment en général le sujet des planches qui accompagnent le bel ouvrage de M. de Villeneuve. L'auteur a fait preuve de goût, de jugement et d'un savoir étendu; et un accueil favorable de la part du public sera, nous n'en doutons pas, la récompense de son talent et de son zèle.

E. C. D. A.

112. CHRONICON SLAVO-SARMATICUM PROCOSII, SEC. X SCRIPTORIS, atque de origine Toporeorum ex libris Zolavi et Kagnimiri, sec. XI scriptorum, excerpta. 139 p. in-12. Varsovie, 1827; imprim. des Écoles-Pies.

Une chronique inédite d'un historien polonais du 10^e siècle serait une découverte précieuse; aussi en recevant le petit ouvrage que nous annonçons, nous avons pensé que les éditeurs faisaient un très-beau présent à la littérature; mais ils ont eu la justice de détruire notre illusion par cet aveu de leur préface : Stupendum opus! disent-ils, plurima inaudita ac nuspiam memorata referens. Ils pensent néanmoins que Procosius a agi de bonne foi, puisqu'il cite quelquefois pour garant un historien plus ancien; qu'il y a des choses ingénieuses dans cette chronique, et peut-être quelques passages dignes d'éloge. Cet aveu diminue singulièrement à nos yeux la valeur de cette publication. Que faire d'une chronique où la plupart des détails sont suspects? Quelle valeur un pareil ouvrage a-t-il pour nous, qui n'avons pas, comme les savans de Pologne, le moyen de vérifier sur d'autres ouvrages plus dignes de foi les étranges assertions de ce Procosius? La notice sur les ducs slavons, de la dynastie des Topor, qui suit cette chronique, paraît mériter plus de confiance.

- 113. HISTORE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE DE RUSSIE, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; par J. ESNEAUX. Tom. I^{et} et II^e (il doit y en avoir 4). In-8° de 1v-494 et 475 p.; prix, par livraison de 10 feuilles, 2 fr. 50 cent. pour les souscripteurs. Paris, 1828-1829; Corréard.
- L'Histoire des Russes, dit l'auteur dans son avant-propos, deviendra sans doute, et peut-être bientôt, l'histoire des maîtres du monde. Si la bonhomie européenne leur permet de s'établir sur la Méditerranée, ou, ce qui revient au même, de

s'assurer le libre passage des Dardanelles, ils arracheront le trident des mains de l'Angleterre, et le knout régira l'univers abruti. » Si ce début et les considérations qui le suivent ont plus la couleur d'un pamphlet que celle d'une véritable histoire, il faut s'en prendre sans doute au goût que manifeste la masse du public en accueillant et en encourageant par sés suffrages de si étranges modèles du genre que doit affectionner désormais la muse de Salluste et de Tacite. Cependant nous ne voudrions point décider de l'importance et du mérite de l'ouvrage de M. Esneaux par la lecture de quelques lignes de sa préface; nous poursuivons et nous trouvons à la fin de cette même préface, d'ailleurs très-courte (elle n'occupe que 1v pages), le passage suivant, qui nous paraît devoir concilier à l'auteur quelque confiance et quelque crédit : « J'ai jugé, dit-il, les hommes et les choses sans passion comme sans intérêt, sur le témoignage des faits, et d'après ma conscience, ayant soin de faire toujours la part des circonstances et du temps. Je n'ai pas cru que des jugemens antérieurs, quels qu'ils pussent être, dussent servir de règle aux miens. J'ai pu louer ou blamer ce que d'autres écrivains ont au contraire blâmé ou loué. Ils ont pu faillir, j'ai pu errer; chacun n'est comptable que de sa loyauté. » La critique, à son tour, est comptable de ses sentimens envers le public et envers l'auteur qui s'annonce d'une manière aussi franche. Nous examinerons donc son travail, nous proposant d'y revenir à l'occasion des 2 derniers volumes, et nous dirons franchement notre opinion sur cette nouvelle production historique, que son sujet met en quelque sorte à l'ordre du jour, et qu'un journal (le Globe du 10 juin) recommandait récemment comme «un abrégé utile, qui, disait-il, avec le curieux Résumé de M. Rabbe, donne sur la Russie des connaissances que l'etendue et la pesante diffusion de l'ouvrage de Karamsin interdit à la plupart des lecteurs. » Nous craignons fort que l'auteur de ce jugement sur deux historiens aussi dissemblables n'ait vu par les yeux du premier. E. H.

114. NARRATIO RERUM QUE POST OBITUM ALEXII MIRALOWICE Russor. imperat. gestæ sunt Moscuæ. Ex autographo in lucem edita a Sebast. Ciampi. 16 p. in-8°. Florence, 1829; Piatii. L'abbé Ciampi, à qui l'on doit plusieurs écrits rolatifs à la Pologne et à la Russie, a découvert parmi d'autres manuscrits

un récit des troubles qui éclatèrent à Moscou, en 1682, à la mort du tzar Alexis; ce récit intéressant a été adressé par un témoin oculaire qui ne se nomme pas, au nonce apostolique en Pologne. Il est à regretter qu'il ne s'étende pas sur une plus grande série d'événemens. Les causes de la rêvolte des Strélitz v sont très-bien développées. Les boyards ou vieux nobles ctaient parvenus à faire exiler Sergueïévitch, ministre d'Alexis, qui avait profité de son ascendant sur l'esprit du faible prince pour lui faire épouser sa nièce ou cousine, de la famille Narischkin; máis Sergueïévitch avant à la cour un parti puissant, parvint, dans un moment difficile, à se faire rappeler de l'exil pour reprendre la direction des affaires. Il en profita pour assurer la succession à Pierre, issu du second mariage d'Alexis, et pour faire exclure les enfans du premier lit, comme n'étant pas capables de porter le sceptre. C'est alors que la princesse Sophie ameuta les Strélitz, dont la révolte épouvanta ceux même qui l'avaient provoquée. Ces faits étaient depuis longtemps connus; mais le témoin oculaire rapporte quelques circonstances et entre dans des détails sur lesquels l'histoire a gardé le silence. D--c.

Cour de Russie, publiés par M^{me} la comtesse de Choiseul-Gourrier, née comtesse de Tisenhaus, ancienne demoiselle d'honneur à la cour de Russie. In-8° de xiv-390 p.; prix, 7 fr. 50 cent. Paris, 1829; Leroux.

Nous reviendrons sur ces Mémoires, où l'admiration de madame de Choiseul pour son héros est portée, comme disent les éditeurs, jusqu'au culte, mais n'a rien d'ailleurs qui ne paraisse être le produit d'une conviction à laquelle pourront croire aisément tous ceux qui ont été à même de connaître et d'approcher l'empereur Alexandre.

Du reste, nous pouvons affirmer des à présent que nous n'avons rien trouvé dans cet ouvrage, sur ce que les éditeurs appellent la mort violente de ce monarque, « catastrophe que l'auteur, ajoutent-ils, ne laisse recouverte que d'un voile transparent, » rien, disons-nous, qui nous paraisse autoriser les bruits qui ont couru dans le monde sur cette mort, bruits vagues et sans consistance ou preuves réelles, qu'un journal (1)

(1) Le Nouveau journal de Paris, du 29 juin.

n'a pas craint récemment, sur une autorité bien légère (1), de présenter comme des révélations importantes pour l'histoire, en terminant par une de ces inculpations odieuses qu'on peut bien ne pas s'étonner de voir hasarder dans un pamphlet ou dans des mémoires secrets, mais qu'un historien pénétré de la noblesse de sa mission n'admettra jamais que sur des preuves bien authentiques.

E. H.

- 116. I. LA RUSSIE ET LES POLONAIS EN 1829. Tableau historique et statistique de l'empire de toutes les Russies en Europe, en Asie et en Amérique. Paris, 1829; Bénard.
- 117. II. LA TURQUIE ET LES GRECS EN 1829. Tableau historique et statistique de l'empire ottoman en Europe, en Asie et en Afrique. Paris, 1829; le même.
- I. Le milieu du premier de ces tableaux est occupé par le plan colorié de St-Pétersbourg. Au-dessus de ce plan on trouve la Statistique comparée des empires russe et ottoman, d'après la Balance politique du globe, par A. Balbi. A la gauche est une Esquisse de l'histoire de Russie, suivie d'un Coup-d'œil sur les agrandissemens de cet empire. A la droite sont des considérations morales et politiques sur les Russes, l'Europe et l'Asie, suivies d'un Coup-d'œil sur les armées russes en 1828. Enfin, au-dessous du plan est un supplément à l'histoire de l'empire russe, sous le titre suivant: Espoir de la régénération complète de la Pologne.
- II. Le second de ces tableaux offre pareillement, dans son centre, le plan colorié de Constantinople. Au-dessus est la Statistique comparée des empires ottoman et russe, d'après M. Balbi. A la gauche est une Esquisse de l'histoire de Turquie, suivie d'un Coup-d'œil sur la barbarie comparée de la Turquie et de la Russie. A la droite on lit des considérations morales et politiques sur les Turcs, les Russes et la Grèce, avec une suite du Coup-d'œil sur la barbarie comparée de la Turquie et de la Russie dont nous venons de parler. Au-dessus est un supplément à l'histoire de l'empire ottoman avec ce titre: Espoir de la régénération complète de la Grèce.

On voit que ces deux tableaux sont conçus sur le même plan;

(1) Celle de la Revue de Paris, du 28 juin.

ils sont rédigés aussi dans le même esprit, et la partie historique, qui paraît n'avoir trop souvent pour base que des bruits publics et non des documens avérés, est écrite avec une telle liberté, que la police russe a cru devoir les faire saisir en Pologne, où ils avaient commencé à se répandre (1).

E. H.

118. HISTOIRE DE POLOGRE, AVANT ET SOUS LE ROI JEAN SOBIESKI; par N.-A. de Salvandy. 3 vol. in-8°; prix, 21 fr. Paris, 1829; Sautelet et compagnie.

L'auteur a divisé son travail en XII livres. Les 6 premiers, formant le vol. I et la moitié du vol. II, sont une introduction à l'ouvrage principal; ils se terminent à l'élection de Jean Sobieski; le règne de ce prince est exposé dans les 6 derniers livres qui forment la seconde moitié du vol. II et le vol. III.

Le livre I présente un Tableau historique de la Pologne depuis les (ses) premiers temps jusqu'à la naissance de Jean Sobieski. Les livres II, III et IV, sont consacrés à la jeunesse et aux tra vaux de Sobieski. L'auteur y a attaché le règne de Wladyslas IV ou VII, et celui de Jean Casimir. Le vol. I finit avec l'abdication de ce roi, bon mais faible; Casimir fut le dernier des princes suédois qui, par les femmes, descendant des rois Jagellons, étaient montés sur le trône de Pologne, en tâchant de conserver celui des Wasa.

Le Tableau kistorique et les 5 livres suivans nous ont paru faibles, peu nourris de faits. Si l'auteur avait connu la laugue et la littérature de la nation dont il a voulu écrire l'histoire, il aurait pu consulter les ouvrages suivans qui, dans ces derniers temps, ont paru en polonais:

- A. Sur l'origine de la nation polonaise.
- 1º Histoire de Vincent Kadlubeck, publiée par le comte Ossolinski, conservateur de la Bibliothèque impériale de Vienne. Cracovie, 1819; in-8°.
- 2º Sur la littérature et les écrivains de la Pologne; par le même auteur. Cracovie, 1819-1822; 4 vol. in-8º.
- 3º Sur l'origine de la Pologne; par Naruszéwicz, conservateur de la Bibliothèque et des Archives du roi Stanislas Auguste; publié d'après les manuscrits de l'auteur, par la Société royale des sciences de Varsovie. Varsovie, 1824; 2 vol. in-8°, avec des cartes géographiques.
 - (1) Voir le Constitutionnel du 18 et les Débats du 19 mai.

- 4° Sur les Slaves; par Surowiecki; dans les Annales de la Société royale de Varsovie, 1824.
- 5º Description de l'ancienne Pologne; par Thom. Swiencki. Wilna, 1826; 2 vol. in-8°.
- 6º Sur la nation lithuanienne, sur son origine et sa langue; par l'abbé Bohusz, prélat de Wilna, Wilna, 1806.
- 7º Sur les nations qui appartiennent à la Lithuanie, sur l'ancienneté de leur origine et sur leurs liaisons avec les Hérules; par Joach. Lelewell, membre de la Société royale et prof. d'hist. Wilna, 1808.
 - B. Histoire de Pologne sous les Piastes jusqu'en 1386.
- 1º Histoire générale de la nation polonaise; par Naruszéwicz; 6 vol. in-8°, comprenant le règne des Piastes. Varsovie, 1781-1786.
- (La traduction française de cet ouvrage se trouve en manuscrit à la bibliothèque de l'Institut).
- 2º Sur la législation de Pologne jusqu'aux Jagellons; par Joach. Lelewell. Varsovie, 1828.
- 3° Dissertations sur la législation polonaise; par G. Sam-Bandtkie, bibliothécaire et professeur de bibliographie à l'université de Cracovie. Varsovie, 1816.
- 4° Histoire de Pologne; par le même. Breslau, 1819; 2 vol. in-8°.
- 5° Histoire de Pologne; par le P. Waga, revue et augmentée par Joach. Lelewell. Wilna, 1824.
- 6° Texte des lois de Pologne et de la Mazovie; par J. Lelewell, avec des notes. Wilna, 1824.
- 7° Sur les lois de Pologne et de Lithuanie; par Thad. Czacki. Varsovie, 1800; 2 vol. in-4°.
 - C. Histoire de Pologne sous les Jagellons jusqu'à Jean Sobieski.
 - 1º Histoires de Bandtkie et de Waga indiquées plus haut.
- 2º Histoire de Pologne depuis 1444-1506; par Albertrandi, qui était avec Naruszéwicz conservateur de la Bibliothèque et des Archives du roi Stanislas Auguste. Varsovie, 1768-1806; 6 vol.
- 3º Histoire de Henri d'Anjou et d'Étienne Bathori; par le même. Varsovie, 1822; 2 vol. in-8°.
- 4° Siècle de Sigismond III, roi de Pologne; par Siarczynski. Lemberg, 1827.

5° Histoire de Sigismond III, roi de Pologne et de Suède; par Julien Ursin Niemcewicz, président de la Société roy. de Varsovie, Varsovie, 1819; 3 vol.

(Cette Histoire, traduite en français par l'abbé de la Voisier, prélat à Wilna, est restée jusqu'à présent en manuscrit. On doit d'autant plus désirer en France qu'elle soit bientôt publiée, que le savant Niemcewicz, écrivant aussi purement en français, qu'en polonais, a pu revoir la traduction de son ouvrage.

- 6º Remarques sur l'ouvrage précédent; par Siarczynski. Lemberg, 1821.
- 7º Histoire de Wladyslas IV (ou VII); par Kwiatkowski. Varsovie, 1822.
- 8° Choix de Mémoires historiques inédits sur l'ancienne Pologne; par Julien Ursin Niemcewicz. Varsovie, 1822; 4 vol. in-8°.
- 9° Vies du grand Zamoyski, par Bohomolec; de Zolkiewski, de Czarniecki, par Kraiewski; de Léon Sapieha, par Kognowicki. Varsovie, 1824; 4 vol. in-8°.

Voilà quelques-unes des sources où l'auteur du *Tableau his*torique aurait pu puiser; en les consultant il aurait évité des inexactitudes et des erreurs.

Ce qu'il raconte, p. 66 et 67, sur Boleslas II et sur S. Stanislas, évêque de Cracovie, appartient au roman et non à l'histoire. Naruszéwicz a parfaitement exposé cette époque si importante de la Pologne (Voyez *Biogr: univ.*; Tom. XLIII, p. 435).

L'auteur du Tableau défigure presque tous les noms propres polonais. S. Stanislas appartenait à l'illustre famille des Szezepanowski et non Szeziponowski. Les rois Mieczyslas et Władyslas Lokieteck ne sont plus reconnaissables quand on écrit Micislas ou Loketeck (Voy. Biogr. univ.; Tom. XXIX et XLIX.

Pag. 77 et 78, l'auteur parle de Boleslas V et des Tatares. S'il avait lu Naruszéwicz, il aurait appris qu'à cette fatale époque, l'Europe, trahie par les princes russes, fut sauvée par Vladimir, lieutenant de Boleslas (Voy. Vladimir. Biogr. univ.; Tom. XLIX, p. 362).

Pag. 82, en racontant le règne de Casimir-le-Grand, l'auteur du Tableau parle d'un bourgeois d'immense richesse, l'Allemand Veryne, qui reçut un jour à sa table cinq têtes couronnées. Son

récit eut eu plus de noblesse s'il avait lu Naruszéwicz; voici ce que raconte cet historien:

« Le mariage de l'empereur Charles IV avec la princesse Élisabeth, nièce de Casimir, étant arrêté en 1363, et la cérémonie des noces devant se faire à Cracovie, le roi de Pologne y invita Louis, roi de Hongrie, Pierre, roi de Chypre, Waldemar, roi de Danemark, Boguslas, duc de Poméranie, père de la princesse, Othon, duc de Bavière, Boleslas, duc de Schweidnitz, Wladyslas d'Oppeln, Ziemowit de Mazovie, et grand nombre d'autres seigneurs. Quant on sut que l'empereur s'approchait de Cracovie, Casimir, accompagné des rois et des princes, sortit à cheval au milieu de la foule qui s'était rassemblée pour jouir d'un spectable si imposant. A un mille de la ville on rencontra l'empereur, qui, aussitôt qu'il eut aperçu les quatre rois, s'était hâté de descendre de cheval pour aller à leur rencontre. Les assistans pleuraient de joie quand ils virent avec quelle cordialité les cinq monarques s'embrassèrent. Après tant de guerres et de désastres, on se réjouissait de l'avenir heureux dont l'amitié de ces princes était le gage. On remonta à cheval pour arriver à Cracovie; à l'entrée de la ville, les cinq monarques furent reçus par Boguslas, qui leur présenta la princesse sa fille, entourée par un cercle nombreux de dames en habit de gala. Deux jours se passèrent à montrer à ces augustes hôtes œ qu'il y avait de plus remarquable dans Cracovie. Cette capitale tenait alors par sa population, par les richesses de ses habitans et par la beauté de ses édifices, un des premiers rangs parmi les grandes villes de l'Europe; elle avait été reçue au nombre des villes anséatiques. Les princes et le légat du pape, qui venait d'arriver, furent commodément logés avec leur suite. Partout on admirait les meubles précieux en or, en argent, en soieries, en étoffes des Indes, et les parures surmontées de pierres précieuses. Nicolas Wierzyneck (et non Verync), de la famille des Lagoda, remplissait à la cour de Casimir les fonctions de grand maréchal. C'était lui que le roi avait chargé de pourvoir aux besoins de ses hôtes. Le 3e jour après l'arrivée de l'empereur, la cérémonie du mariage se fit dans l'eglise cathédrale. Le primat Jaroslas, archevêque de Gnesne, donna, en présence de Pierre, légat du pape, la bénédiction aux deux époux. C'était un dimanche, 30 janvier de l'an 1363. Le roi

Casimir donna à sa nièce, en dot, 100,000 ducats d'or. Après la cérémonie des noces, vingt jours se passèrent en festins, en sétes et en tournois. Casimir envoya à tous ses hôtes des présens magnifiques, proportionnés à l'élévation de leur rang. La part que Wierzyneck prit à ces fêtes, a rendu sa mémoire illustre dans nos annales. Ayant acquis par le commerce des, richesses immenses, il avait prêté autrefois une somme considérable à Charles IV, alors margrave de Moravie. Il était conseiller municipal de la ville de Cracovie, et le roi Casimir avait, à ce qu'il paraît, confié à sa probité l'administration du trésor royal. Il demanda au roi la permission d'inviter chez lui l'empereur, les rois et les princes qui se trouvaient à la cour. Cette haute faveur lui fut accordée, et on accepta ses invitations. Les cinq monarques étant arrivés pour l'heure du repas, il obtint la permission de les placer à table de la manière qu'il jugerait le plus convenable. Il donna la première place à Casimir, étant, à ce qu'il disait, redevable à ce prince de ce qu'il était et de ce qu'il avait; après le roi il placa l'empereur, ensuite les rois de Hongrie, de Chypre et de Danemark, les princes et les seigneurs chacun selon son rang. A cette occasion il distribua parmi ses hôtes des présens pour 100,000 ducats d'or. »

Voilà le récit de Naruszéwicz. Cet historien et les autres auteurs polonais que nous avons cités, se font remarquer par cette noble simplicité qui convient à l'histoire; il n'y a chez eux ni ensure ni affectation; ils racontent les saits tels qu'ils les connaissent, on voit qu'ils ne sont point occupés d'eux-mêmes. Nous ne savons si ces belles qualités conviennent en général à l'auteur du Tableau historique.

Il a certaines expressions dont le sens ne se présente pas facilement: en parlant de l'archevêque de Gnesne, primat du royaume, il dit souvent interroi; il appelle pospolite l'insurrection ou la levée de l'arrière-ban; pour désigner Charles IV, duc de Lorraine, il dit Lorraine ou le Lorrain. On dit bien interrègne, mais le mot interroi n'est point usité. Pospolite est le mot polonais, mais en français l'usage ne l'a point consacré. Lorraine ou le Lorrain sont des expressions vagues et d'une légèreté peu convenable à l'historien.

Pour donner une idée du style dans lequel est écrit le Tableau historique, transcrivons la p. 98; il y est question de Jagellon et de ses derniers momens. Notre auteur dit: «Il temait la diète quand l'évêque de Cracovie, qui allait représenter la Pologne dans le concile de Bâle, fit en présence de l'assemblée ses adieux au vieux monarque qui la présidait, et de peur, dit-il, de ne plus le retrouver sur son trône à son retour, le tança cruellement, parmi les applaudissemens de la noblesse charmée, de tous les vices de son caractère et de tous les crimes de sa vie. Jagellon, dont les comices irritaient la douleur par leur joie cruelle, exhala d'abord en menaces sa colère impuissante, puis il plia la tête dévant le pouvoir du tribun religieux, parla de repentir, et mourut. »

Ce passage annonce un auteur peu exercé; c'est le genre, le ton manière de tout l'ouvrage. Le tribun religieux dont parle notre auteur est le cardinal Zbigniew d'Oleschnicz, évêque de Cracovie, l'ami de cœur du grand Jagellon. Avant de parler des relations qui eurent lieu entre ce prélat et le roi, il aurait fallu lire Dlugosz, historien contemporain. Ce travail eut été long; les phrases ambitieuses sont plus aisées à faire.

Pag. 133 et suiv. du même Tom. Ier, M. de Salvandy attribue aux jésuites, à leur influence et à leurs témérités, la révolte des deux Démétrius qui, au commencement du 17^e siècle, usurpèrent pendant quelque temps le trône des tzars. Le premier de ces aventuriers avait été secrétaire de Job, patriarche de Moscou, qui, assurément, n'était point jésuite; ce saux Démétrius se fit passer pour le jeune prince que Boris Gudonow avait fait mettre à mort. Le mécontentement du peuple en Russie donna de l'apparence à cette fable, que l'ambition et la politique appuyèrent en Pologne. Il y a sans doute du mal à dire des jésuites, mais en parlant d'eux il n'est point permis de mettre les fables à la place de l'histoire.

Dans le second livre on trouve quelques morceaux bien exécutés. Nous mettons avant tous les autres celui de Bogdan Chmielnicki. On voit avec intérêt comment ce paysan soldat s'élève par son courage et son audace; il fut le fléau de la Pologne contre laquelle il souleva les Cosaques; c'est à son époque que commence l'abaissement de la Pologne.

Le roi Michel Korybuth fut un prince bon, humain, sage; mais les circonstances étaient trop difficiles pour lui. Il nous paraît que l'auteur de l'histoire que nous examinons, l'a traité sans ménagement; il place ce prince trop bas, afin d'élever d'autant plus haut Sobieski, successeur de Michel.

Dès qu'on arrive à Sobieski, l'intérêt va en croissant. On ne peut se lasser de lire la campagne de Vienne, si dignement racontée dans les livres IX et X. L'auteur a su très-bien tirer parti des Lettres du roi de Pologne, Jean Sobieski, à la reine Marie Casimire, pendant la campagne de Vienne; traduites par M. le comte Plater et publiées par M. de Salvandy.

En citant le titre de ces lettres, notre auteur ajoute: « Nous ne pouvons trop inviter à lire cet intéressant recueil. » Cette invitation nous paraît être parfaitement à sa place; il est bien naturel que M. de Salvandy chérisse et cherche à nous faire aimer un enfant qu'il a élevé avec tant d'affection.

Revenons à son histoire de Pologne. Elle annonce dans l'auteur des recherches et du talent; elle aurait beaucoup plus de prix, on la lirait avec plus de plaisir, si le style était plus grave, plus simple et moins maniéré.

G. G—v.

119. LES KURPIKES OU KOURPIQUES. (Dziennik Varszawski; 1827, n° 28, p. 270).

Dans la partie de l'aucien duché de Mazowie, qui comprenait les bailliages ou nonciatures de Ciechanow, de Rozan, de Lomza, de Nurska et de Wizka, les forêts placées entre le Bug, la Narcw, l'Uzgierka et la Biebrza, étaient habitées par un peuple courageux que l'on appelait Kurpikes ou Kourpiques. Leurs villes principales étaient Myszeniec et Ostrolenka. Leur occupation favorite était la chasse; ils s'étaient rendus redoutables par leur attachement à la patrie et par leur adresse à manier la carabine. Au mois de janvier 1708, lorsque Charles XII, roi de Suède, après avoir couronné Stanislas Leszczynski, s'avança de Thorn sur Grodno pour aller attaquer Pierre-le-Grand, les chasseurs Kurpikes se rassemblèrent à l'entrée de leurs forêts pour lui en disputer le passage, et Charles fut obligé de composer avec eux. Mais oubliant la parole qu'il leur avait donnée, s'abandonnant au dépit, sa fierté ne pouvant souffrir la pensée qu'une poignée de montagnards avait osé lui résister, il donna ordre d'arrêter tous les Kurpikes que l'on rencontrerait et de les pendre au premier arbre.

En 1733, Stanislas Leszczynski ayant été légitimement

élu roi de Pologne, ce prince s'étant rendu de Dantzig à Kænigsberg, les Kurpikes, fidèles au serment qu'ils lui avaient prêté, se rassemblèrent de nouveau pour s'opposer à l'armée russe, qui s'avança d'Elbingen et de la Lithuanie, sous les ordres du général Biron, et entoura leurs forêts. Ces braves montagnards se défendirent si courageusement, que les Russes se retirèrent, laissant quelques milliers des leurs sur la place. Les Kurpikes ne se soumirent à Auguste III que sur les instances et les représentations des généraux de Leszczynski.

En 1794, le colonel Zielinski leva parmi les Kurpikes un regiment de chasseurs qui défendit les bords de la Narew contre le roi de Prusse; en 1809, ils repoussèrent avec le même courage l'archiduc Ferdinand, lorsque ce prince s'avança de Varsovie sur Thorn; l'armée autrichienne n'osa pénétrer dans leurs forêts.

G. G-T.

120. Conpus junis Sveo-Gotorum antiqui. — Recueil des anciennes lois de Suède, publié d'après les ordres du roi, par les D's Collin et Schlyten. Vol. I, Lois de la Gothie occident., lxxvii et 592 p. in-4°. Stockholm, 1827. (Nordisk Tidsskrift for Historie; Vol. I, cah. 4).

Il existe un recueil des anciennes lois suédoises, publié à Stockholm en 1666, in-fol., mais il n'est pas complet, et le texte des lois n'est pas donné partout avec l'exactitude nécessaire. Deux jurisconsultes suédois ont récemment parcouru, avec le secours du gouvernement, les provinces de Suède et de Danemark, et visité surtout les manuscrits des bibliothèques, afin de se procurer autant de documens que possible, relativement à l'ancienne législation de la Suède. Dans la préface du 1^{er} volume, ils rendent compte du succès de leur mission; ils sont parvenus à rassembler 300 documens; ils en ont trouvé 87 dans la bibliothèque roy, de Stockholm, 40 dans la bibliothèque d'Upsal, 65 dans celle de Copenhague. Voici la règle qu'ils se sont prescrite à l'égard de la publication : ils donnent les textes des lois et statuts avec la plus grande exactitude, d'après les principaux manuscrits, et en indiquant en note les variantes des autres. Ils ajoutent les gloses anciennes, notes et explications contenues dans les manuscrits; un glossaire est destiné à résoudre les difficultés grammaticales. Dans le 1er volume les

éditeurs ont donné aussi, sur 8 planches lithographiées, des fac-similé de l'écriture de 12 manuscrits auciens.

121. REPERTOIRE HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES TRAITES CONCLUS PAR LA COURONNE DE DANEMARK depuis Canut-le-Grand jusqu'en 1800, avec un extrait des principaux articles; par H. C. de REEDTZ, gentilhomme de la chambre, etc. xxxiv et 242 pag. in-8°. Gœttingue, 1826; Dieterich. (Dansk Litteratur Tidende; 1828, n° 1 et 2).

En 1702, M. Quistgaard publia à Gœttingue une Table chronologique des traités diplomatiques du Danemark et de la Norvége depuis 1200 jusqu'en 1789. Cette table, quoiqu'utile, ne pouvait suffire aux besoins de la diplomatie. M. de Reedtz a donc cru devoir composer un ouvrage plus ample, mais en laissant de côté la Norvége, qui n'appartient plus au Danemark. Il a consulté, en outre, les recueils imprimés, les archives royales: il a inséré les principales dispositions de chaque traité; pour les cas importans, il s'est servi des paroies même des traités; autrement il s'est contenté de présenter l'extrait. M. de Reedtz a écrit en français, parce que le français est la langue générale de la diplomatie; il s'est arrêté, non pas à l'année 1800, comme l'indique le titre, mais à l'année 1796, en renvoyant pour les années suivantes au recucil de Martens. La Gazette littéraire danoise signale plusieurs traités que M. de Reedtz a omis, entre autres ceux qui ont été conclus avec des princes de l'Inde au sujet des possessions danoises, et le traité de paix conclu à Oliva en 1660. L'auteur a poussé la discrétion diplomatique iusqu'à passer sous silence les articles dits secrets, mais qui finissent ordinairement par être connus. Ces articles secrets sont quelquesois précisément ce qu'il y a de plus important à connaître dans un traité, et quand les actes diplomatiques sont tombés dans le domaine de l'histoire, il est très-inutile de faire un mystère des stipulations qu'ils contiennent. L'auteur a omis aussi les conventions relatives aux mariages; ces conventions ne sont pourtant pas toutes indifférentes à la diplomatie. On voit que l'ouvrage de M. de Reedtz offre plusieurs lacunes, quoiqu'il soit plus complet que celui de son prédécesseur Quistgaard. D---c.

122. HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE D'ANGLETERRE, depuis l'avénement de Henri VII jusqu'à la mort de Georges II; par Henri Hallam, traduction revue et publiée par M. Guizot, et précédée d'une préface de l'éditeur. Tom. IV et V in-8°; prix de l'ouvrage entier, 35 fr. (Voy. Bulletin; Tom. X, août 1828, p. 230-233; et fév. 1829, Tom. XI, n° 183). Paris, 1829; Guibert.

Nous nous proposons de revenir encore sur cet ouvrage, auquel il ne manque plus, pour être complet, que la table analytique des matières, qui a été promise gratuitement aux souscripteurs, et qui ne tardera pas, assure-t-on, à être distribuée.

E. H.

- 123. I. QUADRO ELEMENTAR DAS RELAÇÕES POLÍTICAS E DIPLOMATI-CAS DE PORTUGAL com as diversas potencias do mundo. LIX pag. pet. in-8°. Lisbonne, 1828; imprim. roy.
- II. TABLEAU ÉLÉMENTAIRE DES RELATIONS POLITIQUES ET DIPLOMA-TIQUES DU PORTUGAL avec les diverses puissances du monde, depuis l'origine de la monarchie portugaise jusqu'à nos jours; par le vicomte de Santarem, et traduit en français par Alvarès d'Andrada. 56 pag. in-8°. Orléans, 1829; imprim. de Jacob.

Ce Tableau est une sorte de programme d'un code diplomatique ou recueil de pièces officielles que se propose de publier le vicomte de Santarem, chef des archives du royaume de Portugal, qui, dans cette qualité et en celle de ministre, est mieux à même que d'autres personnes de profiter des dépôts publics de documens. L'auteur du Tableau fait l'énumération des recueils semblables, tels que ceux de Dumont, Roussel, Martens, etc., qui ont été publiés dans l'étranger; il les classe par pays: son énumération n'est pas complète; par exemple, on n'y trouve point les recueils de Reedtz (pour le Danemark), de Schæll, de Martens le neveu, et quelques autres; omissions très-pardonnables à un Portugais, à cause du peu de relations littéraires entre son pays et les autres états de l'Europe. En 1815, l'Académie de Lisbonne ayant senti la nécessité d'un recueil diplomatique pour le Portugal, avait publié le programme d'un répertoire qui devait indiquer, par ordre chronologique, les traités conclus entre le Portugal et les autres états, et dispersés dans divers ouvrages. M. de Santarem a voulu et pu aller beaucoup plus loin que l'Académie. Il a fouillé dans les archives, il a examiné les dépôts publics de Paris; il a compris dans son plan les négociations, les bulles relatives au Portugal, les testamens des rois, enfin tous les documens susceptibles d'être rapportés au droit public.

Pour montrer les richesses qu'il est parvenu à amasser, l'auteur indique les papiers importans que possèdent les bibliothèques et archives portugaises, comme il avait précédemment fait connaître, dans une brochure spéciale, les pièces historiques relatives aux affaires portugaises, qui se trouvent dans les dépôts publics de Paris. Pour n'en citer qu'une partie, nous dirons qu'on trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque roy. de Lisbonne, des lettres des rois d'Espagne, celle de Gouvea, ambassadeur à Madrid, la correspondance de Philippe III avec la princesse Marguerite, les dépèches du Saint-Siège, des années 1736 et 1743, et de l'ambassadeur portugais à cette cour, les journaux, mémoires et négociations de plusieurs ambassades en Allemagne, à Rome, en France et ailleurs, enfin un traité de paix entre l'Espagne et le Portugal, qui remplit 135 feuilles de parchemin.

Bibliothèque de St-Vincent de Fora. 26 vol. d'autographes in-fol., contenant les correspondances du roi D. Jean III, de la reine D. Catherine, des rois D. Sébastien et D. Henri, avec les ministres et ambassadeurs, et les dépèches de 75 agens diplomatiques à l'étranger.

Bibliothèque publique de Lisbonne. Les correspondances de plusieurs ambassadeurs sous le roi D. Jean IV.

Bibliothèque de la maison de l'Infantado. Les négociations pour la paix d'Utrecht, un volume de manifestes et plusieurs traités inédits.

Archives roy. de la Tour de Pombo. Ce riche dépôt renferme plus de 1,200 documens politiques inédits.

On ne peut que former des vœux pour que les troubles qui agitent le Portugal actuellement, et qui probablement dureront long-temps, n'empéchent pas la publication du grand recueil dont l'auteur a conçu le plan.

D—c.

- 124. HISTOIRE DES FRANÇAIS; par J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI. Tom. X, XI, XII, 3 vol. in-8° de 643, 632 et 655 p. Paris, 1826; Treuttel et Würtz.
 - M. de Sismondi continue avec persévérance sa vaste et belle G. Tome XII.

entreprise: les Tom. X, XI et XII de l'Histoire des Français embrassent une période de près de cent années, à partir de l'avénement au trône de Philippe de Valois, en 1328, jusqu'à la mort de Charles VI, en 1422. A 3 volumes par siècle, c'est avoir fait à peu près la moitié du chemin; il est vrai que les hommes et les choses acquérant plus d'importance à mesure que l'historien se rapproche de nous, l'obligeront peut-être à étendre son cadre, mais, d'un autre côté, l'intérêt des événemens et la bonte des matériaux à mettre en œuvre, rendront sa tâche moins fatigante s'ils en augmentent l'étendue.

Une analyse, même incomplète, d'un ouvrage aussi plen que celui de M. de Sismondi devant nécessairement dépasser les limites qui nous sont assignées, nous nous bornerons à comparer quelques points de son récit avec l'une des histoires de France le plus répandues, celle de Velly, Villaret et Garnier, dont l'abrégé d'Anquetil est tiré en partie, cette comparaison montrera quelle est la supériorité de l'historien moderne sur ses devanciers.

Voici comment Villaret (Tom. VIII, p. 209) raconte l'origine de la guerre de Flandre, terminée par la bataille de Cassel que gagna Philippe de Valois en 1328 : « Tandis que la France était occupée de cette grande affaire (la réunion de la Chaspagne et de la Brie à la Couronne), Louis, comte de Flande. de Nevers et de Rhétel, se rendit auprès du monarque, tant pour lui faire hommage de ses terres que pour implorer sa protection contre des sujets rebelles qui l'avaient chassé de se états. Philippe lui promit un puissant secours. Mais déjà la saison était avancée, la prudence semblait exiger qu'on remit cette expédition à l'année suivante; il sit assembler son conseil Les Français détestaient ces guerres de Flandre, guerres per glorieuses, où la noblesse n'avait à combattre qu'une vile popslace; guerres néanmoins très-sanglantes, où la nation avait & suyé les pertes les plus cruelles. Les uns opinèrent à laisse cette canaille se détruire par ses divisions intestines... » Puis (p. 213) en parlant de l'armée flamande : «Telles étaient le troupes que la plus belle noblesse de l'Europe avait à combattre. Pen s'en fallut néanmoins que ce vil amas de gens ignobles ne défit ces fiers bataillons, qui peut-être le méprisaient un per trop. Il s'en flattait du moins, et jamais on ne vit rien de ples

déterminé ni de plus insolent que cette populace...» Plus loin, après la bataille de Cassel (p. 219), « on fit ensuite le procès aux chefs de la révolte: près de dix mille furent condamnés à mort: ce qui fut exécuté à la rigueur dans l'espace de trois mois environ. »

Écoutons maintenant M. de Sismondi: Le roi (Tom. X, p. 17) avait été sacré à Reims... Louis I^{er}, comte de Flandre, profita de cette solennité pour lui demander de le défendre contre les révoltes de ses sujets. En effet, les bourgeois de Bruges, d'Ypres et du Franc, dès qu'ils avaient appris la mort de Charles IV, avaient rappelé leurs anciens capitaines pour se remettre en possession de leurs libertés. Elles leur avaient été garanties au mois de novembre 1326, par le comte Louis, lorsqu'il sortit des prisons de Bruges; mais ce comte n'avait tardé que peu de semaines à se mettre sous la protection du roi de France pour violer ses sermens (1).

«... Les gentilshommes regardaient la guerre avec les communes de Flandre comme soutenue pour une cause qui leur était personnelle. Ils savaient que dans chaque ville de France les bourgeois soupiraient après cette liberté dont ils voyaient les Flamands en possession... Les gentilshommes enfin aimaient les guerres de Flandre pour le plaisir même qu'ils y trouvaient; ils combattaient à cheval contre des gens à pied; ils étaient armés de toutes pièces, et leurs adversaires exposés de toutes parts à leurs coups: le danger était petit, la récompense considérable... »

Voilà deux récits fort différens et entre lesquels il n'est pas difficile de faire un choix pour connaître la vérité. Ces malheureux Flamands, réduits à la révolte par la mauvaise foi et la

(1) En 1325, le comte Louis ayant levé de nouveaux impôts sur les Flamands, sons prétexte de payer un subside promis à la France, les députés des communes qui étaient-assemblés à Courtrai, assurés qu'ils avaient déjà beaucoup plus payé qu'il ne fallait pour solder leur dette, demandèrent à voir les comptes. Louis, soit pour les intimider, soit pour faire disparaître ses registres, fit mettre le feu au bourg de Courtrai, que ces députés habitaient. La flamme gagna la ville, qui fut consumée tout entière le 13 juin 1326. Les habitans, soulevés d'indignation, s'emparèrent de sa personne et l'enfermèrent à Bruges dans la maison de ville. S. S-i, Tome IX, page 425.

cruauté de leur prince, et qui sont si libéralement traités de vile populace, de canaille, de vil amas de gens ignobles (gens pour tant dangereux à combattre, ce qui fait une singulière contradiction, car la canaille n'a jamais passé pour brave), cette accumulation d'épithètes, sans que Villaret daigne rien dire de la cause de la révolte, montre dans l'historien du dernier siècle trop peu de soin pour la vérité, pour ne pas dire plus. Quant aux sources historiques, Villaret se borne uniquement à la compilation connue sous le nom de Spicilegium Dacherii; M. de Sismondi, au contraire, a consulté, en outre, la chronique de Flandre d'Oudegherst; les Annales de Flandre, de Meyer; les Storie de' suoi tempi de G. Villani; les histoires particulières de la Bretagne, du Languedoc, du Dauphiné, etc.

« Au commencement de 1344, Charles de Blois surprit Quimper pendant la trève, en s'en approchant à marée basse; la résistance des habitans ayant prolongé l'assaut, si le flux avait coulé à son heure ordinaire, Charles aurait été noyé avec toute son armée; il ordonna à la mer de s'arrêter, et la mer obéit, assure-t-on; il ordonna ensuite à ses soldats, dès que les murailles furent emportées, d'égorger sans pitié tous les habitans laïques; mais il leur désendit en même temps de toucher aux ecclésiastiques sous peine de la corde, et ils obéirent encore micux. Il se mit ensuite en prières dans la cathédrale, tandis que ses soldats violaient les femmes et les massacraient ensuite. 1,400 habitans de Quimper étaient déjà baignés dans leur sang, lorsqu'un de ces soldats féroces fut ému de compassion en voyant un enfant s'attacher à la mamelle de sa mère qu'on avait égorgée; il interrompit les prières de Charles pour venir le lui conter, et celui-ci fit cesser le carnage, » Sismondi, IX, p. 23g.

Ces faits nous ont été conservés par un ouvrage non suspett en cette matière, l'information pour la canonisation de Charles de Blois. Quelle réflexion croit-on que fait Villaret après avoir raconté à peu près les mêmes choses? « Ces cruautés, dit-il, quoiqu'involontaires de la part d'un prince naturellement humain et généreux, firent un tort irréparable à son parti. » (Tom. VIII, p. 427). Ainsi, un prince qui profite d'une trève pour attaquer une ville, est qualifié de généreux, et le massacre de ses habitans qu'il ordonne, est une cruauté involontaire de sa part!

Villaret ne raconte pas avec plus de bonne foi le soulèvement des paysans connu sous le nom de jacquerie; il donne à entendre qu'il eut pour cause les ravages qu'exerçaient plusieurs compagnies d'aventuriers dans l'île de France, la Normandie, la Picardie, la Champagne, et la guerre que se faisaient le Dauphin, fils du roi Jean, Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, et Marcel et Albert-le-Coq, alors tout puissans dans Paris. Il cite à ce sujet un passage de Froissard, (Tom. IX, p. 312) écrivain dévoué à la noblesse, sur les excès auxquels se livraient les révoltés: « Quand on leur demandait le motif qui les engageait à commettre des actions si abominables, ils répondaient qu'ils ne savaient, mais qu'ils faisaient ainsi qu'ils voyaient faire aux autres, et pensant qu'ils dussent en telle manière détruire tous les nobles et gentilshommes du monde. » M. de Sismondi ne dissimule pas que la domination des nobles, devenue plus insupportable que jamais, amena seule la jacquerie. «Les insurgés, dit-il (X, 530), ne se disaient ni Anglais, ni Français, ni Navarrois; un seul désir les réunissait, celui de détruire les nobles de toute domination. Ils voulaient se venger de ceux qui, joignant l'insulte à la violence, les nommaient Jacques bonhomme, en vidant leurs greniers, emmenant leur bétail, caressant devant eux leurs femmes et leurs filles, et les brûlant eusuite avec un fer chaud pour les forcer à donner de l'argent. »

C'est avec le même amour de la vérité et les mêmes recherches, que M. de Sismondi à réhabilité la mémoire de Robert-le-Coq, évêque de Laon, et d'Étienne Marcel, prévôt des marchauds de Paris, qui jouèrent un si grand rôle pendant la captivité du roi Jean, et que tous les historiens de France ont traité jusqu'à ce jour de scélérats factieux, parce qu'ils avaient travaillé à soustraire leurs concitoyens à l'oppression et à la tyrannie, en bornant le pouvoir des princes et des gentilshommes.» « A en juger (Sism., Tom. X, p. 497) par ce résumé (une charte de 1358) de toutes leurs demandes, ce n'étaient point des esprits inquiets, jaloux, turbulens; ce n'étaient point des traîtres que l'évêque de Laon et le prévôt des marchands, encore que tous les historiens de la monarchie se soient efforcés de les noircir comme tels; c'étaient au contraire des hommes animés du désir du bien et de l'amour du peuple, qui, voyant le désordre épouvantable où tombait l'État, les volcries universelles, l'incapacité et l'incurie des chefs, tentèrent de sauver la France en dépit des princes français. S'ils usèrent quelquesois de violence, il faut leur pardonner l'emploi des moyens illégaux dans un temps où les amis de la France n'avaient aucun moyen legal de faire le bien. Si, à leur tour, le pouvoir les enivra, il sui voir dans leur exemple même une preuve de plus de la rectitude de leurs principes; car c'étaient eux qui, les premiers, avaient dit qu'il n'y a de salut pour aucun peuple tant qu'il reste soums au pouvoir absolu, quelles que soient les personnes qui en soit investies. »

125. Extrait des registres des dons, confiscations, maintente et autres actes faits dans le duché de Normandie, pendent les années 1418, 1419 et 1420, par Henri V, roi d'Angletene par Ch. Vautier. In-12 de 173 pages; prix, 2 fr. Paris, 1826; rue Croix-des-Petits-Champs, n° 64.

Ce curieux volume est, à proprement parler, une liste de confiscations ordonnées par le roi Henri V sur les Franças s dèles à Charles VI, confiscations prononcées au profit de snjet anglais ou de Français qui pensaient comme eux. Ou y trouver donc le nom des Anglais auxquels Henri V donna ces tent confisquées, celui des familles qui les perdirent, et le non à ceux qui obtinrent la permission de conserver les leurs. U sont là de très bons documens pour l'histoire de la Normande dans ces temps de trouble et de désordre. Ces renseignement nous paraissent authentiques, et la naïveté du récit, sait par l'auteur, des circonstances qui lui ont fait connaître ces doct mens, en est presque une preuve. Il raconte que, prisonnier guerre en Angleterre dans les dernières guerres, on lui montre un vieux registre couvert de parchemin, qui était la copiedin plus ancien livre et faite en 1591 par un Français, qui annose avoir laissé les fols et méchans de France s'entretuer, pour sint en repos sous le sceptre de la grande Elizabeth. Ce Français-li fuyait les troubles de la ligue, se retira en Angleterre, et y la copie d'un registre original qui était intitulé : Livre journe des respits, etc., donnés par la Chambre des comptes du duch de Normandie, de faire hommage et bailler par dénombrement les siess, terres et seigneuries rendues et données par le victo ricux roi d'Angleterre, Henri Ve, commence ce onzième jour

mars 1418. C'est sur cette copie de 1591 que M. Vautier a lait son livre, et aux noms des familles ou des terres, il a toujours ajouté les noms des bailliages et des vicomtés, quand il les a trouvés dans le manuscrit, et une table alphabétique de tous ces noms rendra les recherches faciles: un avertissement de l'éditeur informe le lecteur que M. Vautier est mort avant la publication de son extrait. C'est un service rendu à l'histoire de Normandie, dont on doit gratisier sa mémoire, en rendant grâces aussi à l'éditeur pour les soins attentifs qu'il a donnés à la publication de cet intéressant recueil.

126. LA MORT DE HENRI III, (août 1589.) Scènes historiques faisant suite aux Barricades et aux États de Blois; (voy. le Bulletin, Tom. IX, p. 90-93 et p. 471); par L. VITET. In-6° de CXIX-354 pages; prix, 7 fr. 50 c. Paris, 1829; Fournier jeune. — Une seconde édition vient de paratire.

« Le grand défaut de l'histoire est de n'être qu'un récit; il faut convenir que les mêmes faits racontés, s'il 'taient mis en action, auraient bien une autre force, et surtout porteraient bien une autre clarté à l'histoire. » En rapportant cette opinion du président Hénault, à l'occasion des Barricades et des États de Blois, et lorsque nous étions encore sous le charme qu'avait opéré en nous la lecture de ces deux compositions, nous avious cru cependant utile de faire remarquer le danger qu'il y aurait à lui donner une extension trop générale et à vouloir réduire ainsi toute l'histoire à prendre une forme et une couleur dramatiques dont quelques événemens, quelques faits et surtout quelques physionomies particulières, disions-nous, sont peutêtre seuls susceptibles. Déjà nous pensions que M. Vitet luimême avait été plus heureux dans la première partie de sa trilogie que dans la 2e, et qu'ayant eu moins à inventer pour les Barrieades que pour les États de Blois, il avait produit dans celles là plus d'effet, et s'y était plus approché de la couleur dramatique, en même temps qu'il était resté plus fidèle à la vérité historique. Son talent sans doute n'a point baissé; il est dans l'age où l'on ne peut que gaguer, et d'ailleurs nous aurions pu juger, au temps seul qu'il a mis à remplir auprès du public la promesse qu'il avait faite de lui donner la Mort de Henri III, la conscience et le soin qu'il met à ne lui présenter que des ouvré-

ges qui soient dignes de son attention. Et cependant, si nous consultons l'impression que nous a laissée la lecture rapide de ce dernier ouvrage (1), nous devons déclarer que l'ensemble et l'exécution nous en paraissent moins satisfaisans que nous ne nous y étions attendu. Tant d'auteurs ont marché sur les traces de M. Vitet dans l'intervalle qui sépare sa première publication de la dernière, tant d'imitations maladroites de sa manière nous ont été données, nous avons vu tant de fois enfin défigurer l'histoire sous le prétexte de la rendre plus populaire, que nous pourrions en avoir pris quelques préventions de plus contre un genre qui nous a toujours paru offrir trop de facilités aux écrivains ordinaires, et nous pourrions craindre d'envelopper injustement dans le même blâme et les œuvres du talent consciencieux et celles de nos spéculateurs en littérature. La réflexion nous a fait découvrir la véritable cause du peu d'émotion qu'a produite en nous la lecture de la Mort de Henri III, c'est que dans ce drame, pour nous servir des expressions d'un journal qui ne peut être soupçonné de vouloir être défavorable à l'auteur (2), « l'intérêt n'est point concentré, l'action n'est point une; qu'il n'y a point de nœud, pas de progression, pas de conclusion définitive. » L'auteur l'avait senti luimême, quand il dit dans son avant-propos (p. viii) qu'il se serait décidé plus tôt à aborder ce nouveau sujet, s'il ne lui cût semblé offrir bien plus de difficultés que les deux autres.«Malheureusement, observe-t-il avec beaucoup de raison, en parlant des trois événemens qui ont donné lieu à sa trilogie, l'histoire, en les disposant ainsi pour rester réunis, a oublié de les rendre tous trois également intéressans, et c'est le dernier, sans contredit, qui a été le plus mal partagé par elle. » C'est donc à cette circonstance et au respect de l'auteur pour la vérité historique qu'il faut attribuer l'infériorité de ce troisième tableau sur les deux premiers, en ce qui regarde l'intérêt dramatique.

Mais si nous trouvons dans ce tableau moins de ces choses qui saisissent l'âme, s'en emparent et la forcent à s'identifier, pour ainsi dire, avec un auteur, nous y retrouvons tout le talent de l'é-

⁽¹⁾ Nous n'avons eu que très tard entre les mains ce drame que l'éditeur, contre le vœu de l'auteur sans doute, a négligé de nous faire adresser, et que nous avons été obligés de faire acheter pour remplir l'esgagement que nous avions pris envers nos lecteurs.

⁽²⁾ Le Glode, 6 juin 1829.

crivain, surtout dans les détails. « Faute d'un sujet qui fût susceptible de se nouer et de se dénouer dramatiquement, il a fallu, dit le journal que nous avons déjà cité, inventer des scènes et des incidens, et les rattacher l'un à l'autre par un lien historique. C'est ce que M, Vitet a fait avec beaucoup d'imagination et d'adresse; son ouvrage est une suite d'épisodes qui sont comme les faces diverses d'une même situation, qui en donnent une idée complète et distincte, et qui forment un tableau général où ne manquent ni la clarté, ni le mouvement, ni la vie. » Nous souscrivons très volontiers à ce jugement, en ajoutant que le dialogue est la partie où M. Vitet nous paraît exceller; il est plein dè naturel et de vérité, plein de ces mots d'une énergie caractéristique ou d'une naïveté et d'une bonhomie charmantes, qui ont d'autant plus coûté à l'auteur peut-être que le lecteur s'en aperçoit moins. Henri IV surtout y est représenté avec un bonheur d'expressions bien propre à lui conserver cet amour que nous portons à sa mémoire. Quant à Henri III, il nous semble que l'auteur a modifié son caractère dans cette 3e partie. Ce n'est plus ce roi à la fois si faible et si vindicatif, si superstitieux et si peu religieux observateur de la foi donnée. Il meurt sans imprécations, sans haine et sans faiblesse, et presque de la mort d'un Henri IV. De là, selon nous, le défaut bien grave d'unité dans le caractère, d'unité dans la couleur que l'auteur lui avait d'abord fait prendre, et qui nous semblait entièrement conforme à l'histoire. Il faut croire que M. Vitet aura découvert quelque nouvelle lumière historique à laquelle il se sera cru obligé de se rendre, quoique l'intérét dramatique dût en souffrir : car ce n'est point du drame (dit-il, p. x de son avant-propos), c'est de l'histoire, uniquement de l'histoire qu'il a voulu faire; et il insiste beaucoup sur ce point. Quant au mélange des deux genres, hors duquel il semble n'y avoir point de salut aujourd'hui pour nos jeunes écrivains, voici ce que l'auteur en pense. Dans un moment d'indécision et d'anarchie dans les goûts, dans un temps peu fécond en vrais artistes, on peut impunément hasarder ces profanations de l'art, ces tentatives bâtardes; elles ont chance de réussir comme nouveautés, et peuvent même n'être pas depourvues de charme. Mais que ceux qui désormais, sous une bannière ou sous une autre, en face d'une critique moins facile et plus mûre, se porteront comme ministres et rénovateurs de la poesie, sachent bien que ni l'art ni l'artiste ne vivent de si peu: le poète peut faire des emprunts à l'histoire, mais à condition de lui donner des lois au lieu d'en subir, et de rester créateur.

Ce qui nous a paru surtout digne d'cloges dans ce volulume, c'est l'introduction historique dont l'auteur a fait précéder son drame, et qui surpasse encore celles qu'il nous avait données dans les deux premières parties de sa trilogie. «Cette introduction, dit encore le Globe, est si claire, si amusante, si instructive! Pourquoi ne pas nous écrire ainsi l'histoire de toute une époque? Mais, parmi ces scènes, en voilà de si bien faites, celle du camp des Huguenots, celle de l'entrevue des deux rois, celle de la mort de Henri III, celle enfin de l'avenement de Henri IV! Avec un tel talent, pourquoi ne pas aborder hardiment l'œuvre du poète dramatique? Que faudrait-il pour cela? donner davantage à l'esset du style, à la peinture des passions, à la grandeur des caractères; faire enfin tout ce que devine M. Vitet, et tout ce qu'il dirait mieux que moi. Que pense-t-il du conseil? je l'ignore, mais je sais fort bien ce qu'en pense le peblic. » Nous nous sommes attachés à faire ressortir ici l'opinion du Globe sur ce nouvel ouvrage de M. Vitet, parce qu'il nous à paru curieux de signaler cette distinction des genres à une époque où l'on prêche la confusion, ce retour à des idées et à des principes conservateurs des saines doctrines littéraires, au moment où nos jeunes écrivains se précipitent de toutes parts en aveugles dans ce champ si perilleux des innovations, vers lequel ils ont été poussés depuis quelques années par la critique ellemême. Elle semble enfin s'apercevoir qu'elle avait, à tort, changé de rôle avec les auteurs; à ceux-ci appartiennent exclusivement le droit de chercher des routes nouvelles, et de s'y jeteràleurs risques et périls; il n'est point de règles tellement exigeantes qu'elles puissent arrêter l'essor du génie, le véritable talent mé me sait les faire plier à ses vues; mais il faut opposer des barrières à cette soule d'écrivains avides, qui ont soif d'argent et de renommée plutôt que de vraie gloire, et qui, ne pouvant atteindre à l'originalité, se vouent à la bizarerrie et à l'extravagance. Dans un temps où les esprits sont plus occupés des intéres de la politique que de ceux de la littérature, ces tentatives de la médiocrité, cette invasion de soi-disant réformateurs finiraient

par corrompre le goût de la nation. Et déjà nous demandons si la chose n'est pas à moitié saite; et, si l'on doit juger d'un peuple ou d'une époque par sa littérature, si la littérature, enfin, est l'expression de la société, quel jugement devra porter de nous la génération qui s'avance! Mais la critique, qui devrait être la mission de la science et de l'expérience, la critique tombée aujourd'hui dans de trop jeunes mains, a pu se laisser entraîner par cette ardeur, ce désir inquiet, ce besoin d'émotions vives et sans cesse renaissantes qui semble, depuis quelques années, n'être plus le partage exclusif de la jeunesse, mais celui de toute une génération. Au sortir d'une révolution politique qui a tout ébranlé, tout remis en question dans l'ordre social, il n'est point étonnant que cet amour de l'indépendance ait saisi-tous les esprits, soit entré dans tous les états, et, pour ne point sortir du cercle des lettres où nous sommes renfermés, ait entraîné tous les auteurs, et jusqu'aux critiques eux-mêmes. Mais ceux-ci commencent à s'apercevoir qu'ils ont été trop loin, ils semblent a'arrêter, effrayés de leur ouvrage et surpris d'avoir vu paraître la licence là où ils n'appelaient de leurs vœux que la liberté, le désordre et la confusion là où ils ne désiraient sans doute que l'ordre et l'harmonie; et cette anarchie, que quelques esprits égarés, ou plutôt l'intérêt particulier de quelques-uns, voulaient nous représenter comme une révolution littéraire nécessitée par les besoins du siècle, cessera bientôt devant la raison publique et les efforts des véritables gens de lettres.

Maintenant, conseillerons-nous à l'auteur des Barricades, des Etats de Blois et de la Mort de Henri III, de travailler pour la scène, ou de se livrer entièrement à l'histoire? La lecture de ces trois ouvrages et des trois morceaux historiques dont ils sont précédés ne nous laisserait aucune hésitation à cet égard, lors même que nous n'aurions pas appris de la bouche de M. Vitet lui-même vers quelle carrière il se sent plus spécialement appelé. Ses goûts, sa volonté, son choix l'ont porté depuis long-temps à l'étude longue et consciencieuse de notre histoire; la publication des trois ouvrages que nous avons annoncés, et qui lui ont acquis une réputation plus grande sans doute qu'il ne pouvait s'y attendre, et qui suffirait à tout autre écrivain, n'a été pour lui qu'un sujet de distraction; désormais il va se livrer entièrement à des études plus sérieuses, et nous le verrons sans doute

prendre rang parmi nos meilleurs historiens. Cependant que les amateurs du genre dramatique ne perdent point tout à fait l'espoir de lui devoir encore quelque composition dans le genre de celles où il a eu tant de maladroits imitateurs. Si, dans les recherches auxquelles il va se livrer avec une nouvelle ardeur, quelque personnage veut bien encore poser devant lui, si quelque événement historique se présente qui se détache bien et forme un ensemble dramatique, sans qu'il soit nécessaire, pour le mettre en scène, de faire violence à l'histoire et à la vérité, il s'empressera de saisir cette occasion de se présenter encore à nous comme peintre de portraits. Cette sage distinction, ce mot charmant et plein de grâces, que nous venons de souligner, et que nous tenons de l'auteur lui-même, peignent à la fois l'homme de sens et l'homme d'esprit, et c'est à tous les deux que nous aimons à rendre hommage en terminant cet article. E. Hérald.

127. MÉMOIRES COMPLETS ET AUTHENTIQUES DU DUC DE SAINT-SIMON sur le siècle de Louis XIV et la régence; publiés pour la première fois sur le manuscrit original entièrement écrit de la main de l'auteur, par M. le Marquis de Saint-Simon, pair de France, etc., etc. Paris, 1829; Sautelet. (Extrait du Prospectus.)

« Le duc de Saint Simon, dont les Mémoires sont devenus célèbres, mourut en 1753, Sa famille, apprenant l'existence de ces mémoires, qu'il avait rédigés dans le plus grand secret, et craignant pour la conservation de ce précieux héritage, jugea prudent de les placer sous la sauve-garde d'une lettre de cachet demandée et obtenue sous le prétexte spécieux de la raison d'état. Cette singulière protection ne reussit point aux héritiers. Ces Mémoires, tombés au pouvoir du duc de Choiseul, et jugés dangereux par ce ministre, ne furent plus restitués à la famille, et restèrent déposés aux archives des affaires étrangères. La famille ne cessa depuis de réclamer ce précieux dépôt, et particulière ment à l'avenement de Louis XVI. A cette époque, l'examen en fut ordonné, et l'abbé de Voisenon, chargé de ce soin, en sit quelques extraits qui, transmis de main en main, produisirent une sensation extraordinaire, et furent bientôt livrés à l'impression. Ce sont ces fragmens, dus à une infidélité, qu'on a toujours reimprimes depuis, et qui ont été si vivement recherchés sous le titre de Mémoires de Saint-Simon.

Digitized by Google

Le roi Louis XVIII, reconnaissant la justice des réclamations renouvelées par M. le marquis de Saint-Simon, a ordonné que le manuscrit original lui fût restitué. C'est ce manuscrit qu'on public aujourd'hui, et ce sera la première fois que le public aura connaissance des vrais mémoires de Saint-Simon. Quant à l'étendue, elle est triple au moins des extraits recueillis par l'abbé de Voisenon; la forme en diffère autant que l'étendue, et elle a tous les avantages d'une narration complète et parfaitement suivie sur quelques scènes et quelques portraits recueillis au hasard et publiés sans ordre.

Le duc de Saint-Simon, en effet, a écrit l'histoire complète de son temps, sans omettre un seul des événemens dont il avait été le témoin; la plus grande et la plus curieuse moitié du règne de Louis XIV, ainsi que la Régence, se trouvent donc retracées dans ces mémoires, qui formeront 16 vol. in-8°, du prix de 7 francs chaque, semblables à la Collection des Mémoires sur l'histoire de France, dont ils sont le complément indispensable. Ils seront publiés en livraisons de 2 vol. chacune, qui paraîtront de mois en mois, et terminés par un volume de Table des matières dans l'ordre des noms propres, rangés alphabétiquement. Les 2 premières livraisons, composées des Tom. 1 à 6, ont paru.

Nous aurons plus d'une fois l'occasion de revenir sur ces mémoires, dont l'authenticité du moins nous est garantie. E. H.

. 128. ATLAS POLITIQUE DE LA FRANCE; sa législation, ses fastes militaires, depuis 1789 jusqu'au règue de Charles X; ou Tableaux historiques et périodiques de la France; par M. WEISS DE LA RICHEAIE. Nºs 4 et 5. 2 feuilles in-plano. Paris, 1828; Bossange père, Treuttel et Würtz, Brissot-Thivars, etc. (Suite et fin; voir le cah. de févr. 1829, n° 188.)

La scène s'ouvre, dans le 4^e tableau, par la continuation du règne sanglant de la Convention nationale; toujours acharnée contre la royauté, elle exercesa fureur implacable contre les restes de la famille royale de Louis XVI. Les membres les plus modérés de cette assemblée voient leurs jours menacés par une multitude à laquelle Robespierre et Danton ont mis les armes à la main. Néanmoins, la féroce entreprise de ces deux chefs révolutionnaires échoue cette fois. Le 2 juin 1793, après une lutte des plus violentes, le parti de la Gironde est vaincu par celui

de la Montagne; alors, commence le régime de la terreur, qui se prolonge jusqu'au 28 juillet de l'année suivante. La reine Marie-Antoinette subit le sort de son royal époux.

Le sang des citoyens ruisselait dans la capitale, dans les départe mens et dans les colonies. La mort planait sur toute la surface de la France; il n'était personne qui n'eût à craindre un dénonciateur. La délation était non-seulement encouragée, mais ordonnée par le Gouvernement; tout suspect était tenu pour coupable, et, par conséquent, voué à la mort. Robespierre, prenant ombrage de l'influence et du pouvoir qu'avaient acquis plusieurs de ses émules en barbarie, résolut de les sacrisser à son farouche despotisme. En conséquence, Chaumette, Hébert (dit le Père Duchesne), Clootz, et, quelques jours après eux, le redoutable Danton eurent bientôt cessé de vivre. Mais il se formait contre le féroce dictateur un parti qui devait le renverser et lui faire porter la peine de tous ses attentats. Trois jours après la sête dite de l'Étre suprême (le 11 juin 1794), Robespierre éprouva au Comité du salut public une opposition à laquelle il ne s'attendait pas. Il n'y reparut plus. Il médita la perte de Tallien, qui avait osé lui résister en face. Personne ne pouvant croire sa vie en sûreté sous un tel tyran, plusieurs membres de la Convention, entr'autres Carnot, Fouché, Merlin de Douai et Barrère, se liguèrent contre lui. Dès le lendemain, il se manifesta au sein de l'assemblée une scission dont les suites devaient être fatales aux terroristes. Dans la séance du 26 juillet, Robespierre perdit pour la première fois la majorité des voix; c'était un signe certain de sa chûte prochaine. Dès le lendemain, il fut décrété d'accusation avec ses plus chands partisens. Memiot, Couthon, Saint-Just, etc.; et le 26, ces scélérats surant conduits au supplice.

Nous trouvons, dans une des colonnes latérales, un extrait de la Constitution de 1793, qui, comme on sait, ne fut point mise à exécution; un décret du 10 octobre de la même année ayant déclaré le gouvernement provisoire en permanence jusqu'à la paix.

Dans le tableau qui nous occupe, comme dans les précédens, les deux grandes colonnes du milieu sont consacrées, l'une aux discussions législatives; l'autre aux évènemens militaires. La première comprend toutes les séances de l'assemblée (du moins

les plus intéressantes) qui se sont tenues depuis le 22 janvier 1 793 jusqu'au 27 juillet 1794 (9 thermidor an II), c'est-à-dire jusqu'à la mort de Robespierre. Parmi ces séances, nous citerons celle du 10 mars 1793, dans laquelle, sur la motion de Danton et de Cambacérès, et malgré la vive opposition de Lanjuinais, fut créé le tribunal de sang qui couvrit la France d'échafauds; celle du 6 avril, où fut décrétée la formation de l'affreux Comité du salut public; celle du 10 juin, si glorieuse pour Lanjuinais et Boissy d'Anglas, et qui fait voir jusqu'où peut aller le courage civil quand il a pour principe un véritable patriotisme; celle du 11 septembre, dont le résultat sut l'établissement du maximum pour la vente des subsistances : mesure qui, au fléau de la guerre, ajouta celui de la famine; celle du 3 octobre, où fut résolu le jugement, par le tribunal révolutionnaire, de la « veuve Capet» (la reine Marie-Antoinette), des 21 députés du parti de la Gironde, du duc d'Orléans, dit Philippe Égalité, etc.; celle du 5 octobre, ensin, dans laquelle sut proclamée la nouvelle ère des Français, que l'on fit remonter au 23 septembre 1792.)

Les principaux événemens militaires qui ont marqué ce période sont la funeste bataille de Ncerwinde, revers effacé par vingt succès; la défense héroïque de Valenciennes, par une faible garnison; la victoire de Turcoing, dont on conteste l'honneur à Pichegru; enfin, la fameuse journée de Fleurus, dont personne ne dispute la gloire au brave et modeste Jourdan. On se battait encore avec des succès divers sur les frontières d'Italie et d'Espagne: les généraux Anselme, Dumas, Dagobert, Masséna et Dugommier s'efforçaient de fixer la victoire sous les drapeaux français.

Cependant la guerre civile était flagrante à l'intérieur. La mort de Louis XVI était devenue, pour quelques contrées occldentales de la France, le signal d'un soulèvement spontané. Alors commença la guerre dite de la Vendée, et dont les chances surent tantôt heureuses, tantôt funestes aux républicains et aux royalistes. Mais, en définitive, l'avantage resta aux premiers. Jamais guerre ne sut accompagnée de circonstances plus outrageantes pout la nature et l'humanité. Les historiens racontent sur ce drame sanglant des détails qui sont frémir. Les dissensions intestines désolent alors toute la France; la patrie a pour ennemis ses propres citovens, qui la déchirent et consomment sa ruine.

Dans le 5° tableau, finit le règne de la Convention (26 octobre 1795 — 5 brumaire an IV), et commence celui du Directoire, qui y est retracé jusqu'à la déplorable journée du 18 fructidor. La première colonne comprend quelques faits relatifs au régime de la terreur ou postérieurs à la mort de Robespierre. L'auteur entre aussi dans quelques détails sur les rapports diplomatiques soit de la France avec l'étranger, soit des puissances entre elles. S'offrent ensuite à nos regards cette mémorable séance de la convention, si glorieuse pour Boissy d'Anglas (1° prairial an III), et les scènes effroyables du 13 vendémiaire an IV, qui donnèrent à une partie de la capitale l'aspect d'un champ de bataille, et offrirent à Buonaparte, alors officier assez obscur, l'occasion de déployer des talens militaires qui l'ont rendu plus tard l'arbitre des destinées de l'Europe.

Les actes législatifs les plus remarquables des derniers temps de la Convention sont le désarmement des terroristes, à Paris et dans les départemens; l'établissement d'un nouveau système de poids et de mesures, la suppression du tribunal révolutionnaire, le renvoi à l'acceptation du peuple d'une nouvelle constitution. Jourdan poursuit ses succès dans les Pays-Bas; les généraux Kléber et Moreau, par de savantes marches et des diversions bien combinées, tiennent l'ennemi en échec: la Hollande est conquise, Moncey, Müller et Pérignon soutiennent l'honneur français en Espagne, Kellermann, Masséna et Serrurier se montrent dignes de commander l'armée d'Italie.

Les royalistes rassemblaient les débris épars de leur armée. et faisaient un dernier et vain effort contre les troupes de la republique. Dix mille émigrés sont jetés par les Anglais sur la plage de Quiberon (27 juin 1794), et y trouvent la mort.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur la France gouvernée par le Directoire. Quoique les troubles auxquels elle était en proie commençassent un peu à se calmer, les hommes de la terreur étaient toujours au timon des affaires. Les routes étaient infestées de brigands qui, parcourant les départemens en bandes nombreuses et armées, portaient partout le fer et le feu.

M. Weiss esquisse rapidement la journée du 18 frucidor. Parmi les députés condamnés à la déportation, en vertu de la loi rendue le lendemain, nous citerons Boissy d'Anglas, Camille Jordan, Pastoret, Pichegru, Siméon, Barbé-Marbois, Portalis et Tronçon Ducoudray. Nous ne dirons rien de la Constitution de l'an III, dont l'auteur donne un extrait, si ce n'est que cet extrait nous a paru substantiel et précis.

Les actes du Gouvernement sont plus ou moins attentatoires à la liberté des citoyens. Ceux de la législature attestent l'état d'un peuple encore à moitié englouti dans l'abîme des discordes civiles. On décrète un emprunt forcé de six cents millions; quelques mois après, on substitue aux assignats, qui étaient tombés dans un discrédit total, un autre papier-monnaie, appelé mandats territoriaux, pour une valeur deux de milliards quatre cents millions. Toutefois, on doit au Directoire quelques idées d'amélioration dans plusieurs branches de l'administration générale.

Alors commence cette mémorable campagne d'Italie, dans laquelle les généraux français égalent les plus illustres capitaines des temps anciens et modernes. Les journées de Lodi, d'Arcole, de Rivoli, sont pour eux les monumens impérissables de la gloire la plus éclatante. Bonaparte déploie une fecondité de génie et un talent militaire qui feront le désespoir de tous les chefs à venir. Si ses victoires attestent un général consommé, ses manifestes et ses proclamations anuoncent déjà un grand politique. Des succès presque aussi marquans accompagnent nos armes en Allemagne; Moreau prélude à la victoire de Hohenlinden. Des traités aussi humilians pour les étrangers que glorieux pour la France, sont conclus avec divers souverains de l'Europe. Notre pays se pacifie peu à peu; les départemens de l'Ouest offrent encore quelques étincelles de guerre civile; Hoche y est envoyé, et reçoit la soumission du général d'Autichamp.

La dernière colonne du 5^e tableau contient 1^o la liste des généraux qui ont commandé en chef les armées de la République en 1795, 1796 et 1797: nous y remarquons particulièrement les noms si connus de Moncey, de Bonaparte, de Moreau, de Berthier, de Bernadotte, etc.; 2^o un résumé historique des principaux événemens arrives depuis la mort de Robespierre jus-4 septembre 1797 (18 fructidor an V). Le seul mérite qui puisse recommander cette partie du travail de M. Weiss est l'exactitude dans les noms et les dates; et nous pouvons affirmer que l'auteur a rempli cette condition.

E. C. D. A.

G. TOMR XII.

15

129. NARRATIVE OF THE SURRENDER OF BUONAPARTE, etc. — Recit de la prise de Buonaparte, et de son séjour à bord du Bellérophon, avec des détails sur les principaux événemens arrivés sur ce vaisseau, du 24 mai au 8 août 1815; par le capitaine F. L. MATTLAND. In-8° de 248 pp. Londres, 1826; Colburn. (Monthly Review; juin 1826, p. 215.)

Quoique cet ouvrage, publié onze ans après les faits qui y sont rapportés, ne promette presque rien de nouveau, il est néanmoins plein d'intérêt d'un bout à l'autre. Les faits sur lesquels il restait quelque doute sont éclaircis et présentés dans leur jour véritable; les exagérations que n'avaient pas su éviter les écrivains antérieurs sont réduites à leur juste valeur; les fables qu'on s'était plu à débiter disparaissent, et sont remplacées par des anecdotes authentiques, ignorées jusqu'ici, et dans lesquelles se retrouve tout entier le caractère de Napoléon. Les détails relatifs à la suite de l'ex-empereur, quoique moins intéressans, servent cependant à faire connaître les personnes qui la composaient. L'auteur s'efforce de se justifier du manque de foi qui lui a été reproché par Napoléon et ses partisans, au sujet de la promesse que ceux-ci prétendaient leur avoir été faite par le capitaine Maitland, avant qu'ils se livrassent à lui, de leur donner asile en Angleterre.

130. RELATION RISTORIQUE, PITTORESQUE ET STATISTIQUE DU VOYAGE DE S. M. CHARLES X dans le département du Nord; avec des planches lithographiées; par M. Ch. Durozois. Infolio. Paris, 1827; l'auteur-éditeur.

Le voyage que sit le Roi, en 1827, dans quelques-uns des départemens septentrionaux de la France, sut un événement pour les contrées que S. M. a parcourues. Partout les mêmes démonstrations d'amour et de respect et le même enthousiasme accompagnaient les pas du souverain. M. Durozoir s'attache exclusivement au département du Nord. Il rapporte dans le plos grand détail toutes les sêtes dont le passage ou le séjour du Roi sut l'occasion; les arcs de triomphe, les illuminations, les aubades, les sestins, les présentations, les harangues sorment à peu près toute la matière de l'ouvrage, dont la monotonie est de temps en temps rompue par quelques détails assez intéressans sur l'agriculture, le commerce et l'industrie du département.

L'ouvrage est accompagné de huit planches lithographiées représentant, la x^{7a}, l'itinéraire du Roi en Flandre; la x⁶, la 4°, la 5° et la 6°, diverses scènes du voyage de 8. M., ou quelquesunes des fêtes qu'elle honora de sa présence; la 3°, la bolle fontaine élevée par M. Wallez sur la grande place de Douai; la 7°, une chasse des écluses de Dunkerque, exécutée devant le Roi; la 8°, enfin, 7 médailles frappées dans le départ. du Nord, à l'occasion du voyage de 8. M. Ces pièces ne font pas toutes également honneur au talent et au goût des artistes. Sur sept effigies de Charles X, il n'y en a pas deux qui se ressemblent. Nous observons, relativement à la médaille de Douai, qué la légende du revers est en latin, tandis que celle de la face est en français.

131. HISTOIRE DE LA LOUISIANE; par M. BARBE-MARBOIS. Paris, 1829. In-8°. (Suite et fin; Voy. supra, n° 67.)

Au commencement de la révolution de France, un envoyé de la République près les États-Unis conçut le projet de faire rentrer la Louisiane sous la domination française. Cet envoyé, nommé Genet, était dans cet âge bouillant de la jeunesse, où, sans la lumière de l'expérience, on court aveuglément après la renommée. Il avait un esprit actif, audacieux et d'une trempe énergique, mais plutôt capable de concevoir que d'exécuter cette entreprise. Au moyen de l'attachement que cette colonie conservait pour la France, il réussit à s'y former un parti qui devait trouver un appui dans les forces de terre et de mer qu'il s'occupa d'organiser; mais le Congrès qui convoitait ce beau pays, déjoua les manœuvres de Genet, par sa prudence, sa sagesse et sa fermeté.

Après ce moment de trouble, la Louisiane continua néanmoins à jouir de la paix; ce qui fut un avantage d'autant plus remarquable que, durant quinze années, l'Angleterre et la France se firent une guerre, dans laquelle les États-Unis finirent par être entraînés; cette guerre l'enrichit un peu des malheurs d'autrui. Comme le gouvernement espagnol cut le bon esprit de se relâcher, suivant les circonstances, des droits et des entraves mis à la navigation, son commerce, ses arts, sa population firent quelques progrès, mais ce n'était qu'un bien précaire sous la main d'un pouvoir sans règle et sans frein.

Digitized by Google

La fortume réservait cette colonie à d'autres vicissitudes; mais autant ses commencemens avaient été remplis de faiblesse, de trouble, de langueur, autant désormais elle va s'élever vers la prospérité. Sitôt que, sous le titre de consul, Bonaparte cut dans ses mains le pouvoir, l'Espagne qui fléchissait devant sa volonté, lui rétrocéda la Louisiane. Sans doute, rien de plus juste que de rendre à la France une colonie qu'elle avait fondée et soutenue à grands frais; mais le consul craignant que cette restitution ne fût un obstacle à la paix qu'il s'empressa de conclure, en 1801, avec les Anglais, prit la précaution de la tenir sous le secret.

L'Angleterre ne cessant d'observer ce génie redoutable, ambitieux et remuant qui devait bouleverser l'Europe, entrevit bientôt qu'elle avait plutôt fait un essai de la paix que mis fin à la guerre; et comme, en 1802, arrivèrent les revers de l'expédition des Français à Saint-Domingue, ces revers hâtèrent la mésintelligence. « La paix, dit lord Grenville au Parlement, est à peine conclue; nous apprenons que la Louisianc a été arrachée à l'Espagne; la Hollande perd son indépendance; le Piémont, Plaisance, Parme font partie de la France. Notre ennemi commun, disait de son côté Canning, poursuit sans relâche ses projets hostiles contre notre commerce et notre navigation.

L'Angleterre refusait de rendre Malte par la raison que, depuis la paix, elle n'avait rien acquis qui balançat l'aggrandissement de la France; le consul en fut d'autant plus irrité qu'il regardait, comme la clé du commerce du Levant, cette place où le génie militaire a déployé toutes les ressources de l'art dans une rare perfection. Il se plaignit au Corps législatif de ce que l'Angleterre avait dans son sein une faction ennemie de la paix, et du refus qu'elle faisait d'en exécuter le traité; mais, prenant tout à coup un ton imposant, il montra cinq cents mille hommes prêts à venger la République. Cette menace peu mesurée et des armemens qu'on faisait en Hollande pour les colonies, décidèrent les Anglais à mettre leurs vaisseaux sur le pied de guerre.

Ce sut ainsi qu'une paix à peine conclue était à la veille d'être rompne. L'Angleterre, qui n'avait jamais eu de plus grand ennemi, en ressentit quelque essroi; le consul eut du repentir de l'avoir trop aigrie. Mais, selon sa coutume, éloignant tout présage funeste, et plein de consiance en sa jeunesse et ses destins, il s'écria que cette rupture était un biensait de la fortune, que si elle était arrivée plus tard, la vigueur de ses armées ent été amortie par le repos. Cette guerre allait pourtant désoler les mers, embraser l'Europe, et concourir à le perdre; car sur le continent, l'Angleterre troublait la paix que lui donnait la victoire; elle ne cessa point de lui susciter des ennemis.

A Londres, les affaires de la guerre et de la paix se discutaient au Parlement, en présence de la nation. La liberté de la presse faisait jaillir sur ces discussions un foyer de lumière; c'est la nation entière qui délibère. En France, on avait une République, un Corps législatif, un Consul, et la guerre, la paix se discutaient dans les murs secrets d'un palais. C'est bien le moins qu'un peuple sache pour qui son sang va couler! Mais rien n'était plus fait pour perdre le chef nouveau d'un grand empire, que de se priver des conseils et de l'esprit du peuple qu'il est appelé à gouverner. Comme son pouvoir n'a pas de racine dans le temps, quand il reste sans frein, les succès qui l'énivrent rendent ses fautes plus graves, et la nation qu'il précipite dans le malheur ne peut le sauver de lui-même. Quel que soit la force d'esprit, on n'en a pas plus que tous les autres. C'est ce qui fait et fera toujours, dans une proportion double au moins, la stabilité, la force et l'empire des états constitutionnels, et rompra tout équilibre en Europe.

Bonaparte n'écoutait que ses conseillers plutôt dans le dessein de confirmer ses résolutions que d'en changer. Pour calmer ses cruelles agitations où le plongeait cette guerre, il chercha d'abord dans le droit des nations à justifier les vues de sa domination. Son éloquence, naturellement élevée, prenait un caractère apre et mordant quand quelque forte passion le tirait de cette tranquillité d'esprit apparente qui rendait sa pensée d'autant plus impénétrable qu'il la couvrait de manières brusques qu'on prenait pour une certaine franchise.

Il attaqua l'ambition de l'Angleterre, comme si la sienne côt été sans reproche, par le discours qu'il tint à ses ministres. « La suprématie des mers est subversive de l'un des plus beaux droits que la nature, la science et le genie aient assuré aux hommes; c'est le droit de traverser les mers du monde avec autant de liberté que l'oiseau qui fend les airs, de jouir des ondes, des vents et des climats, de rapprocher, par une navigation hardie, des peuples séparés depuis la création, de porter la civilisation dans ces contrées en proie à l'ignorance et à la barbarie; voilàr ce que l'Angleterre veut usurper sur tous les autres peuples. • On n'avait rien exprimé de plus beau sur les mers; mais, lorsque l'un de ses ministres osa lui dire que les Anglais redoutaient de leur côté sa domination sur terre, il rentra dans lui-même sans faire de réponse. Ce silence dissimulait son ambition un peu blesséc.

Dès-lors la haine qu'il conçut contre l'Angleterre ne lui laissait pas de repos; elle trouble son sommeil, il ne peut la contenir, elle perce à travers la fougue de ses pensées, c'est l'ennemie de sa gloire, l'ennemic de la grandeur de la France, une
ennemie perfide, funeste, fière, qu'il peut frapper, difficilement
dompter, moins eucore détruire étant assise sur l'Océan orageux. Il invoque la vengeance, la médite, la cherche et la
trouve; cette vengeance ne ressemble à aucune autre; elle sera
implacable, durable; loin de la détruire, le temps ne fera que
l'actroître; ce n'est point Londres dont il va faire la conquête,
son superbe Parlement, ces patriciens orgueilleux enrichis de
la misère des autres peuples qu'il va renverser; rien n'est encore prét pour cela.

Cette vengeance est la cession de la Louisiame aux États-Unis, quelque douleur que la France dût en ressentir. Comme si l'avenir se fût alors dévoilé à ses regards, il entrevit qu'une région placée sous le ciel le plus heureux, arrosée par de grands fleuves, presque aussi vaste que leurs immenses possessions, doublerait leur puissance et dennerait à l'Angleterre des rivaux plus que redoutables. Cependant il ne se défit point de ce beau pays sans avoir l'avis de deux de ses ministres, dont l'un était Barbé-Marbois, qui s'était acquis une réputation de vertu dans une place de secrétaire d'ambassade près les États-Unis et dans le gouvernement de St.-Domingne. L'autre jouissait de la gloire d'avoir servi dans l'armée de France qui avait franchi l'Océan, pour favoriser l'indépendance de l'Amérique septentrionale.

Le consul, après les avoir appelés dans son palais de Saint-Cloud, les entretint d'abord des injustices de l'Angleterre. Ne nous a-t-elle pas successivement enlevé le Canada qui loi fournit des bois pour ses vaisseaux; Torre-Neuve et l'Acadie qui sont l'école de ses plus robustes marins formés par la péche; les plus beaux pays de l'Asie où s'alimentent ses trésors? Et puis, avec cette rapidité de pensée propre à son impétuosité qu'irritait sa haine, il leur montre son ennemie déjà prête, avec vingt vaisseaux mouillant dans le golfe du Mexique, à commencer la guerre par l'occupation de la Louisiane. Que n'y sont-ils? J'y serai, peut-être ils y sont? Hâtons-nous pour ne pas transmettre un vain titre à ces républicains dont je rechesche l'amitié. Mais la Louisiane, ajouta-t-il avec un instinct prophétique, coûtera cher un jour à ceux qui me forcent de m'en dépouiller.

Barbé-Marbois fut de l'avis du Consul; il donna pour raison qu'on n'avait aucun moyen de défendre un pays ouvert aux Anglais par terre et par mer, et qui, pour les États-Unis, était une proie plus facile encore, puisque leurs navires n'avaient que des rivières à descendre; qu'une colonie abandonnée depuis long-temps, et composée de gens de diverses nations, ne nous conservait guère d'attachement, qu'elle ne croîtrait que pour se rendre indépendante, car il n'est pas de peuples dans ces régions lointaines qui ne considère comme une humiliation l'obéissance à de petits pays de l'Europe, que d'ailleurs les Français n'avaient pas, comme d'antres peuples, une patience propre à défricher des déserts, que leur caractère vif, spirituel et sociable-ne s'accommodant point de ces vastes solitudes, ils cessaient de labourer pour causer ou chasser.

Le Consul l'ayant interrompu pour lui faire remarquer la prospérité des Antilles françaises, et lui parler de son irrésolution sur l'esclavage, son ministre répondit: Sous ce ciel brâlant, l'esclave fait tout, le maître n'a de vigueur que pour le diriger; mais, à la Louisiane, la population est moitié libre, moitié esclave; le blanc y travaille avec le noir; quant à l'esclavage l'humanité ne ressentit jamais de plus grande plaie, il rend plus onéreux le fardeau d'une colonie; enfin la cession de la Louisiane était une loi de la nécessité; il valait mieux la vendre que la perdre.

L'autre ministre fut d'un sentiment contraire. A la vue du péril d'une guerre, abandonnerous-nous une région immense et sans limite, baignée par le majestueux Mississipi qui reçoit vingt autres rivières, dont plusieurs surpassent les plus beaux fleuves de l'Europe, une région où, par un bienfait de la nature, naissent les productions des divers climats, et qui peut devenir l'entrepôt d'une partie du commerce, dès que, pour passer d'un Océan à l'autre, on aura ouvert un canal à l'isthme de Panama, car le commerce change de cours et passe d'un peuple à l'autre suivant l'industrie, les lieux et les circonstances? Si la révolte nous enlève St-Domingue, quel pays plus propre à nous en consoler! Ne faut-il pas d'ailleurs au Consul, conciliateur suprème de tous les partis, un asile pour pacifier les haines? Si les Anglais descendent dans la Louisiane, ses armes victorieuses leur disputant le sceptre de la mer, en assureront la restitution par la conquête du Hanovre.

Ce langage ne manquait pas d'adresse; mais le Consul s'affermit dans sa résolution par les raisons de Barbé-Marbois qu'il chargea de négocier la cession pour cinquante millions. Ce ministre conduisit cette négociation avec taut de prudence et d'habileté, qu'il enrichit le trésor de trente millions au-delà du prix fixé par le Consul, trop empressé d'obéir à sa haine. Ainsi, la Louisiane, après avoir été repoussée du sein de sa mère patrie, ne revient un instant dans ses bras que pour s'en séparer sans retour. Cette dernière séparation ne fit point comme la première couler du sang; elle se borna seulement à des témoignages de regrets et d'amitié.

L'Angleterre sentit le coup funeste que venait de lui porter le Consul; elle en fut tellement chagrinée qu'elle résolut d'en tirer une double vengeance, d'abord par la guerre qu'elle sit à la France et par celle qu'elle eut ensuite avec les États-Unis. La guerre que la France et l'Angleterre se sirent ne ressemblait à point d'autre. Le Consul lui ferma les ports de l'Europe, l'Angleterre lui ferma les routes de la navigation. Et des deux côtés c'était une guerre de fraude, de piraterie, de donanes. Mais, sur terre, ce fut bien autre chose, des victoires, des triomphes, un consul devenu empereur, des trônes renversés et relevés. La fortune est inconstante; les événemens se précipitent, la France essuie des revers, l'Espagne lui résiste, la Russie le brave, ses alliés ne sont plus que des ennemis cachés.

L'Angleterre profita de ces revers, suscités en partie par son inimité, pour jeter, avec ignominie, la discorde an sein des États-Unis qu'elle haissait après la cession de la Louisiane, comme si, depuis leur indépendance, ils n'eussent pas discon-

tinué d'abreuver d'amertume et d'ingratitude leur ancienne mère patrie. Ces haines, funestes aux familles, sont cruelles parmi les nations. On choisit pour le messager de cette discorde John-Henry, l'homme le plus propre à cet emploi par son activité, son adresse et sa dissimulation. Comme il n'est pas de plus sur moyen de brouiller les hommes que d'opposer les intérets des uns aux intérêts des autres, il ne négligea aucune espèce d'intrigue ni de ressort pour faire naître la jalonsie et la dissension entre les provinces agricoles du midi et les provinces commerçantes du nord, afin que l'Angleterre dictât des lois à ces républiques déchirées et démembrées. Toutes ces manœuvres causèrent quelque trouble, mais ne réussirent point. Selon la coutume des cabinets qui n'avouent et ne récompensent ces sortes d'entreprises qu'après le succès, John-Henry n'ayant pu obtenir le prix de ses services, en fut si fort blessé qu'il découvrit tout au congrès, et comme il en donna des preuves par écrit, la guerre devint inévitable.

La conduite de l'Angleterre, dans cette guerre déclarée, en 1812, par le congrès, montra combien elle avait de ressentiment de voir la Louisiane doubler l'étendue, la force et l'empire des États-Unis, si bien que ne trouvant rien d'indigne, dès qu'il s'agissait de sa domination, après avoir donné naissance à la guerre par des fermens de discorde, elle s'abaissa jusqu'à contracter ou rechercher de honteuses affiances avec des sauvages et des pirates. Partout elle fut une marâtre barbare et non moins avide de sang que de destruction envers des peuples qui sortaient de son sein, qui parlaient la même langue, avaient ses mœurs et sa religion, étaient son image et son sang.

Comme les États-Unis se trouvaient mal préparés à la guerre, au nord, l'armée anglaise, secondée par de farouches sauvages, ravage leurs frontières par le fer et le feu, elle met les ateliers et les habitations en cendre, fait égorger les maîtres par leurs esclaves, à qui elle promet la liberté et se débarrasse de ces vils instrumens de vengeance, en les vendant aux Antilles, ne respectant ni foi, ni loi. Ces barbaries, grossies par le bruit qui s'en répand, redoublent l'ardeur de ces républiques confédérées. Tout se met en mouvement, on construit de plus grands vaisseaux, en fond des canons d'un plus gros calibre, on vole au secours des pays dévastés pour arrêter ces fureurs.

Tout se fait avec une industrie merveilleuse, si bien qu'avant que deux vaisseaux, dont les pièces sont construites dans les chantiers de Londres, flottent sur le lac Ontario, ces républicains en ont construit un autre, d'une plus forte dimension, capable de les battre. Quoique la guerre ne fût ni d'un côté ni de l'autre conduite avec habileté, bientôt les Anglais n'essuient que des défaites successives et se voient à la veille de perdre le Canada; mais ils n'abandonnent la guerre au nord que pour la porter au midi, croyant que la fortune leur sera plus propice sur un autre théâtre.

C'est alors qu'on les voit rechercher l'alliance des pirates établis dans les îles de l'embouchure du Mississipi. Ces pirates, qui s'étaient rendus formidables dans les mers du Nouveau-Monde, repoussent cette alliance avec l'une des plus grandes nations: les Anglais n'en débarquent pas moins dans la Floride pour s'emparer de la Louisiane, objet de leur jalonsie; mais à peise y mettent-ils le pied qu'ils essuient une cruelle défaite. Bans une seule heure de combat, quatorze mille Anglais, troupe d'une valeur éprouvée en Europe, sont mis en déroute par quatre mille laboureurs, chasseurs ou commerçans inégalement armés.

Sans doute, il faut attribuer cette victoire à l'amour de leur patrie; mais une pareille défaite n'en causerait pas moins quelque surprise, sans l'usage où sont ces peuples de se former des l'enfance aux exercices du tir. Chaque coup tue un ennemi, tandis que des balles n'ayant pas de but fixe soment la mort au hazard. Cette manière fait qu'un cultivateur des États-Unis vaut trois soldats de l'Europe. Tout fut donc indigne de la part de l'Angleterre; elle fomente la discorde, s'unit à des sanvages, révolte des esclaves, recherche l'amitié des pirates, mais une heure de combat la punit.

De même que des chaînes qu'on mettrait sur les membres délicats d'un enfant, l'empêcheraient de croître, la Louisiane vieillissait dans l'enfance, quand, par suite de la haine de Bonaparte, la liberté lui sourit. Bientôt tout changea de face. Ce n'est plus un immense désert où se trouvaient çà et là dispersées quelques pauvres familles, une capitale qui n'était qu'un village, un officier de la couronne d'Espague, avec une poignée de soldats la gouvernant à son gré; mais ce sont des républiques florissantes, régies par des lois les mieux faites pour assurer

leur bonheur. Chaque jour l'art étend son empire sur des déserts, et ces déserts se couvrent de maissons. Au sein de fertiles pâturages, de nombreux troupeaux se multiplient sans peine ni soins. Le cheval et le taureau cesseut d'errer, pour y recevoir le frein et le joug de l'hommé.

La nature y rassemble les productions des plus heureux climats; près de la canne à sucre croissent le murier, la vigne et l'elivier; le blé y murit à côté du café; des mines abondantes de plomb natif s'y trouvent à fleur du sol, et par suite de la fécondité que l'industrie a donnée à une terre paraissant sortir de la main du créateur, quatre mille habitans peuvent vivre dans un espace de quatre lieues carrées, suffisant à peine, d'après Volney, pour nourrir un seul sauvage. Ainsi, les hommes multipliant le travail, et le travail les hommes, ils semblent naître de la terre.

Ce sont bien d'autres prospérités quand on contemple ce grand nombre de hâtimens à vapeur remontant jusqu'aux pays les plus reculés; une route à travers les monts Rocheux; un canal prêt à s'ouvrir à Panama pour communiquer, par terre et par eau, avec les deux Oceans; ces marchés où des fourrures de luxe, unique produit de la société sauvage, sont exposées parmi les marchandises variées des peuples policés; des habitans d'origine différente prenant d'autres lois, d'autres mœurs, se réunissant par des liens de patrie; et au milieu de tout ce mouvement, le sauvage restant impassible, le même, n'éprouvant d'autre peine que de se voir dépouillé des déserts servant à ses chasses. Cette singularité dans l'histoire de la civilisation peut tenir autant aux attraits d'une vie libre et vagaboude qu'à la haine envers des étrangers qui ont exterminé une partie de leur race.

Vingt-einq ans de liberté ont opéré tous ces changemens qui doivent en amener de plus considérables eitere; on a beaucoup fait, il reste plus à faire; combien de contrées veulent des bras pour leur fertilité! Les inondations périodiques du Mississipi attendent que l'art les règle pour enrichir et nonrir un autre peuple. Mais cette région, d'après ses progrès actuels, n'en est pas moins le bras droit de la puissance des Étals-Unis, puissance que Bomparte, par vengeance, a rendue à jamais

formidable, quand son ambition s'est heurtée avec celle de l'Angleterre.

Aux vicissitudes de la Louisiane, que la France doit toujours considérer avec l'œil d'une mère, se rattache l'infortune qui poursuivit de nos jours des soldats français jusque dans le coin d'un désert qui en est une dépendance naturelle, quoiqu'il se trouve sur les possessions espagnoles. A travers ces vastes solitudes, les limites se plaçaient au hazard et avec une telle négligence qu'il suffisait que, dans ses courses aventureuses, un officier plantât un poteau portant le nom de son maître, pour que ce poteau servit de limites. Ce fut peut-être de cette manière que ce désert fut démembré d'un pays à qui la nature l'avait donné.

Quoique la défaite des Anglais à la Louisiane fût un événement dont la suite était considérable, elle fit peu de bruit en Europe où l'on était comme étonné de la chûte si rapide d'un empire créé par les armes et la fortune, sur les débris d'une république, et plus encore étonné de revoir celui qui l'avait élevé, en ressaisir un instant le sceptre pour le perdre sans retour. Toujours les passions s'agitent autour d'une dynastie qui tombe et d'une autre qui la remplace, et les passions sont injustes. Au lieu de tolérer l'attachement que des soldats firest paraître pour un chef qui les avait conduits à d'immortelles victoires, on les abrenva d'anxiétés et de persécutions. On mit des chaînes sur les cicatrices de la valeur.

Un certain nombre de ces soldats, fragment de ces innombrables armées détruites par les glaces de la Russie et dont les restes venaient d'être mutilés à Waterloo, alla dans le Nouven-Monde chercher un asile contre la persécution. Le Congrès se souvenant de tout ce que la France avait fait pour le nord de l'Amérique, fut touché de leur triste destin, il s'empressa, par reconnaissance, de leur offrir des terres dans le voisinage des Creeks, tribu indigène; mais, soit que ces terres ne fuscent point assez fertiles, soit que des hommes habitués au numulte des camps, ne fussent pas propres aux travaux que sollicitait leur fécondité, ils abandompèrent un établissement mal ébanché.

Ceux qui persistèrent néanmoins dans le dessein de se fixer quelque part sous ce ciel étranger, se rendirent au Texas, petit pays qui n'est rien, mais à jamais célèbre par leur malheur. Cette contrée, l'une des plus belles par sa position, est arrosée par la rivière de la Trinité; elle abonde en poisson et gibier, nourrit beaucoup de taureaux, de vaches et de chevaux sauvages. Lorsque ces soldats furent s'y établir, elle ne servait qu'aux chasses des indigènes, eux seuls en avaient la propriété, autant que la chasse peut la donner, et le roi d'Espagne n'y avait rien à faire.

Cette petite colonie naissait sons la conduite du général Lallemand, qu'elle choisit pour chef. L'ordre, la paix, le travail y régnaient, moins par quelques lois ou règles de police qu'elle se donna, que par les liens que resserrait l'adversité, et que fortifiaient le souvenir et le récit de leurs exploits qui charmaient leurs douleurs et leurs travaux. Leur sang avait coulé pour une patrie qui les avait forcés à cet exil barbare; ils ne cessaient point de la chérir. Ils se lièrent bientôt d'amitié avec les tribus sauvages qui leur ressemblaient par une valeur qui était arrivée jusqu'à eux. Malgré beaucoup d'obstacles, cette colonie au berceau, occupait la renommée sous le nom de Champ-d'Asile; elle allait grandir et prospérer; mais à peine est-elle née qu'elle meurt. Plus barbares et moins hospitaliers que des sauvages, des Espagnols fondent sans pitié sur elle, les armes à la main, et la dispersent sans respect pour la valeur désarmée et malheurense. Depuis, crrans ou fugitifs, ces soldats n'ayant pas trouvé de repos, ne sont plus ou du moins leur sort est ignoré. Cette barbarie était sans excuse. Le Texas appartenait aux sauvages et non pas au roi d'Espagne. Cela est si vrai que les États-Unis ne s'aggrandissent qu'en achetant des portions de leur domaine.

Pendant que ces soldats, errans et fugitifs, ne trouvaient pas d'asile dans un désert d'un autre monde, un empereur, leur chef, qui avait compté plus de vingt rois ou princes attachés à son char de triomphe, expirait misérablement sur un rocher d'une mer d'Afrique, où les Anglais le tenaient dans une captivité cruelle par ressentiment du mal qu'il leur avait fait, et surtout de la cession de la Louisiane où leur sang venait de couler. La France ne vit point d'un œil sec ces infortunes, suite de tant de victoires et de revers, mais elle s'en consolait en tra-

vaillant à consolider des institutions qui donnent plutôt que les armes de la stabilité aux empires; ear es qui est fondé par la force, la force le détruit; ces grandes conquêtes ne ressemblent que trop aux déhordemens des fleuves, qui ne portent au lois le ravage et la destruction que pour ventrer dans leur lit.

Si la découverte de l'Amérique a changé la face de la mer et de la terre, les États-Unis enrichis de la Louisiane doivent la changer encore. Aujourd'hui, leur puissance balance la puissance anglaise. Dans vingt ans leur population, leur commerce, leur marine s'accroîtront du double; dans vingt ans et même auparavant, ils s'élèveront au-dessus de toutes les autres dominations. Suivant le destin commun des peuples, l'Angleterre ne peut plus que déchoir de sa splendeur. Pendant qu'elle penchera vers sa décadence, ces républiques confédérées attendront la grandeur; et, considérant les choses sous un point de vue plus étendu, les peuples de l'Amérique sont dans l'adolescence et ceux de l'Europe dans la vieillesse.

L'empire des mers sera quelque jour le partage des États-Unis; tout leur promet cet empire; leur position entre les deux Océans, leurs fleuves, leurs lacs, leurs ports, d'immenses rivages, des forêts pour la construction des navires, des peuples nombreux, actifs, industrieux s'augmentant chaque jour à l'abri de sages institutions, ces forces prodigieuses qu'ils out trouvées dans l'eau et le seu, si propres à rapprocher les distances, l'un des plus grands obstacles à leur progrès. Déjà l'Amérique ne craint plus l'Europe, et quand on cesse de craindre on finit par se rendre redoutable.

Lorsque les États-Unis auront acquis de grandes richesses, les jouissances du luxe et des beaux-arts s'introduiront dans leur sein. Les siècles du génie naîtront pour eux comme ils sont nés chez toutes les grandes nations vivant sous des climats tempérés. S'ils avaient créé une langue, ils auraient déjà des poètes; mais la langue anglaise les tient encore dans une servile imitation; et leur génie sommeille. Ce sont les grands hommes qui font la gloire des empires. Déjà par une invention miraculeuse, ils ont désarmé le ciel de son tonnerre; quand on commence par là que ne peut-on pas espérer? L'épopée, la tragédie, l'histoire, sublimes efforts de l'esprit humain, ne tarderont point d'immor-

taliser des rivages où les cris du sauvage et des bêtes féroces, it n'y a pas trois siècles, interrompaient seuls le silence de la nature. Ces républiques auront un Homère, des Euripides, des Phidias, leur Hérodote; ce sera le siècle de leur immortalité. Mais que deviendra pour lors et plus tard l'Europe, dont les vieux corps politiques chercheut à se rajeunir par de nouvelles institutions? Je n'ose le dire.

A. Métrale.

MÉLANGES.

132. Société royale des sciences de Danemark.

La Classe d'histoire propose un prix sur le sujet suivant : Quùm inter gravissima medii ævi instituta immineant illæ societates, quas Gildas vocant, et licet multa, que juridice corum indoli lucem affundant, à doctis viris disputata sint, subtiliorem tamen investigationem requirere videantur, societas nostra litterarum cultores ad questionem que sequitur solvendam invitat : « quænam Gildæ chm sæculares, thm ecclesiasticze, in Dania (Scania et ducatu slesvicensi non exceptis) antè ecclesiam nostram per Lutherum instauratam viguerunt, et ad quasnam classes referendæ sunt? Quænam fuit harum societatum origo et quo consilio condebantur? Quid de interno corum statu, ritibus, deque mutua sociorum ratione constat? Quibus causis interierunt et quænam adhuc supersunt earum reliquiæ?» -Quæstio quidem patrias Gildas propriè spectat, desideratur tamen, ut etiam exterè respiciantur, institutà comparatione cum ejusdem generis societatibus, quæ alibí, imprimis apud Norvegos, Suecos, Germanos atque Anglos exstiterunt.

Les mémoires, écrits en latin, français, allemand, anglais ou danois, devront être adressés, avant la fin de 1829, au secrétaire de la Société, le professeur Oerstedt, à Copenhague. Le prix sera une médaille de 50 ducats.

133. ZWEYTER JAHRESBERICHT, etc. — Second rapport annuel de la Société destinée à favoriser les progrès de l'histoire à Frihourg en Brisgau. Séance publique du 8 février; par le D' Ernest Muncu, secrétaire. (Hesperus; n° 77, 28 mars 1828.)

La Société historique de Fribourg, étrangère à tout but qui ne serait pas entièrement saientifique, s'est affermie malgré de nombreux obstacles. La recherche de la vérité, ou du moiss de ce qui y conduit plus ou moins, a toujours éprouvé une vive résistance de la part des ennemis du perfectionnement du genre humain. Cependant, grâce à la fermeté de caractère qui anime ses membres, la nouvelle institution a triomphé de tous ces obstacles, et les différences de caractères qui existaient entre les individus se sont, à ce que l'on prétend, insensiblement fondues. Depuis son établissement, la Société historique a publié un recueil de mémoires et tenu trente séances dans lequelles plusieurs personnes ont été admises comme correspondans.

134. GESCHICHTE DES GROSSHERZOGE. GYMNASIUMS ZU DARN-START. — Histoire du gymnase grand-ducal de Darmstadt; par le D^r Dillere, directeur de ce gymnase. Petit in-4° de 202 p. Darmstadt, 1829; imprim. de Gœbel.

Au mois d'avril dernier, le gymnase de Darmstadt a compté a siècles d'existence. C'est à l'occasion de la célébration de son jubilé, que le directeur de cet établissement a publié, selon l'usage scolaire d'Allemagne, un programme accompagné d'un travail littéraire, consistant dans l'histoire du gymnase et dans la biographie des savans qui y ont professé. Leurs ouvrages sont cités quelquesois avec de courtes analyses qui en sont consitre le contenu où l'esprit. Cette histoire du gymnase comprend donc une série chronologique d'hommes qui se sont voués à l'enseignement, et en grande partie aux recherches philologiques. Une dissertation latine sur la 22º légion romaine devait accompagner ce travail, mais l'impression ayant éprouvé des retards, le directeur promet de la publier plus tard

135. Société noyale des sciences de Gottingue. Mémoires pabliés, et prix mis au concours.

COMMENTATIONES Societatis regime scientiarum Gottingensis recentiores; volumen VI, ad 1823-27. Un vol. in-4°, avec 24 gravures. Gottingue, 1828; Dieterich. (Gætting. gelehrte Anzeigen; juin 1828, n° 90 et 91.)

La préface de ce volume, écrite par le Dr Blumenbach,

expose l'histoire de la Societé royale des sciences de Gottingue dans les années 1823 à 1827. Les travaux de la Société sont divisés en trois classes. Voici la désignation de ceux qui sont relatifs à l'histoire, aux antiquités et à la philologie.

Commentationes classis historicæ et philologicæ.

1. Thychsen. De numis græcis et barbaris in Bocharâ nuper repertis, imprimis numo Demetrii, Indiæ regis, cum observationibus super numo pro Antigoni Asiæ regis habito. 2. Id. De origine ac side antiquæ Persarum historiæ qualis à scriptoribus orientalibus traditur, comm. 1.3. Ej., comm. 11.4. Heeren. De fontibus geographorum Ptolemœi tabularumque iis annexarum, num ii græcæ an verò tyriæ origines fuerint. 5. Eichhorn. Marmora palmyrena explicata. 6. Muller. De Phidiæ vitá, comm. 1. 7. Ej., comm. 11. 8. Id. De signis olim in postico parthenonis s. hecatompedi templi fastigio positis. 9. Sartorius. De variis mercibus ab urbibus Germaniæ septentrionalis s. Hanseaticis per secula XIII-XVI ex Russià evectis et occidentem meridiemque versus longius transportatis. 10. De Hammer. De Byzantinæ historiæ ultimis scriptoribus ex historia Osmaniæ elucidandis et corrigendis. Et 11. Thychsen. Memoria J. God. Eichhorn.

La classe d'histoire et de philologie de la même Société a mis au concours pour le mois de novembre 1829 cette question:

Exponatur historia systematum chronologicorum quæ Græci indè à temporibus logographorum usquè ad Eusebium, maximè viri litterati alexandrini composuerunt; in qua potissimum ad fontes, ex quibus ii temporum indicationes hauserunt atque ad rationes et calculos quos computationibus suis fundamento posuerunt, attendendum est.

Les mémoires devront être envoyés avant la fin de septembre 1829. Le prix est de 50 ducats.

136. ELOQUENTIUM VIRORUM NARRATIONES DE VITIS HOMINUM DOCTRINA ET VIRTUTE EXCELLENTIUM. Collegit et in usus juvenum liberalibus studiis operantium edidit C. H. Frotscher. 2 vol. in 8° de 296 et 416 pp. Leipzig, 1826; Hartmann (Allgem. Repertorium de Beck; 1827, n° 2, p. 130.)

Cet ouvrage offre un recucil de biographies de philologues distingués. Elles sont dues à des hommes qui se sont eux-

Digitized by Google .

mêmes honorablement signalés dans la philologie et qui écrivaient la langue latine avec une rare pureté. L'éditeur a accompagné ces biographies d'observations explicatives. L. D. L.

137. GALERIE HISTORIQUE DES CONTEMPORAINS, OU Nouvelle Biographie dans laquelle se trouvent réunis les hommes morts et vivans de toutes les nations, qui se sont fait remarquer à la fin du 18^e et au commencement du 19^e siècle, par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus ou leurs crimes. Tom. VIII (47^e et 48^e livr.) In-8°. 1 fr. 27 c. Mons; Leroux.

Ces livraisons terminent l'ouvrage qui sorme 8 volumes ornés d'un grand nombre de figures au trait. Prix de l'ouvrage complet, 60 fr.

138. BIBLIOTHÈQUE ROYALE DES PAYS-BAS.

Le Baron de Westreenen de Tiellandt, de la Haie, membre de plusieurs académies savantes de l'Europe, etc., a été nommé par le roi des Pays-Bas conseiller du gouvernement pour la bibliothèque royale de la Haie.

139. CATALOGUE DES LIVRES DE LA BIBLIOTRÈQUE PUBLIQUE DE RENNES, publié sous l'administration de M. de Lorgeris, et rédigé par D. MAILLET, ancien professeur et bibliothécaire de cette ville. 2 vol. in-8° de près de 1500 p. Rennes, 1823-1828; Jausiom.

Nous rendrons un compte détaillé de cette intéressante publication.

140. VOYAGE DE M. CHAMPOLLION LE JEUNE EN ÉGYPTE. ONZIÈME LETTRE,

El-Mélissah (entre Syène et Ombos), le 10 février 1829.

Nous jouons de malheur; depuis notre départ de Syènc, à laquelle nous avons dit adieu le 8 de ce mois, nous voici au 10, et nous sommes loin d'avoir franchi la distance qui nous sépare d'Ombos, où l'on se rend d'Asouan en 9 heures par un temps ordinaire; mais un violent vent du nord souffle sans interruption depuis trois jours, et nous fait pirouetter sur les vagues du Nil enflé comme une petite mer. Nous avons amarré, à grande

peine, dans le voisinage de Metissah, où est une carrière de grès sans aucun intérêt; du reste, santé parfaite, bon courage et nous préparant à explorer Thèbes de fond en comble, si ce n'est pas trop pour nos moyens. Nous sommes, d'ailleurs, tous regaillardis par le courrier qui nous arriva hier au milieu de nos tribulations maritimes, et qui m'apporta enfin les lettres de Paris du 26 septembre, des 12 et 25 octobre, et du 15 novembre. Voilà, en y ajoutant les deux précédentes, les seules lettres qui me soient parvenues.

Je remercie bien notre vénérable M. Dacier pour les bonnes hignes qu'il a bien voulu m'écrire le 26 septembre. J'espère qu'il aura reçu ma lettre de Ouadi-Halfah du x^{er} janvier dernier, et qu'il voudra bien pardonner à la vétusté de mes souhaits du jour de l'an, déjà caduques lorsqu'ils lui parviendront; mais la Nubie, et sustout la seconde cataracte, sont loin de Paris, et le ossur seul franchit rapidement de telles distances.

J'émirai de Thèbes à notre ami Dubois (1), après avoir vu à fond l'Égypte et la Nubie; je puis dire d'avance que nos Égyptiens feront à l'avenir, dans l'histoire de l'art, une plus belie figure que par le passé; je rapporte une série de dessins de grandes choses, capables de convertir tous les obstinés.

Je transmets à M. Drovetti la lettre que m'a écrite M. de Mirbel, et je suis persuadé qu'elle sera accueillie par S. A. le pacha d'Egypte, qui ne recule jamais devant les choses utiles.

Ma dernière lettre est d'Ibsamboul; je dois donc reprendre mon itinéraire à partir de ce beau monument que nous avons épuisé, au risque de l'être nous-mêmes par les difficultés de son étude.

Nous l'avons quitté le 16 janvier, et le 17, de bonne heure, nous abordames au pied du rocher d'*Ibrim*, la *Primis* des géographes grecs, pour visiter quelques excavations qu'on aperçoit vers le bas de cette énorme masse de grès.

Ces spéos (je donne ce nom aux excavations dans la roche, autres que des tombeaux) sont au nombre de quatre, et d'époques différentes, mais tous appartenant aux temps pharaoniques.

Le plus ancien remonte jusqu'au règne de Thouthmosis I^{er}; le fond de cette excavation, de forme carrée comme toutes les

(1) C'est le chef de la Commission archæologique envoyée dans la Mozée par le gouvernement français. antres, est occupé par 4 figures (tiers de nature), assises, et représentant deux fois ce pharaon assis entre le Dieu seigneur d'Ibrim (Prim), c'est-à-dire une des formes du dieu Thoth à tête d'épervier, et la déesse Saté dame d'Éléphantine et dame de Nubic. Ce spéos était une chapelle ou oratoire consacré à ces deux divinités; les parois de côté n'ont jamais été sculptées ni pointes.

Il n'en est point aiusi du second spéos; celui-ci appartient au règue de Mœris dont la statue, assise entre celles du dieu seigneur d'Ibrim et la déesse Saté (Junon) dame de Nubie, occupe la niche du fond. Cette chapelle, aux dienx du pays, a été creusée par les soins d'un prince nommé Nahi, grand personnage, portant dans toutes les légendes le titre de Gouverneur des terres meridionales, ce qui comprenait la Nubie entre les deux cataractes. Ce qui reste d'un grand tableau sculpté sur la paroi de droite, nous montre ce prince debout, devant le mi assis sur un trône, et accompagné de plusieurs autres fonctionnaires publics, présentant au souverain, à ce que dit l'instription hiéroglyphique (malheureusement très-courte) qui accompagne ce tableau, les revenus et tributs en or, en argent, en grains, etc., provenant des terres méridionales dont il avait le gouvernement. Sur la porte du spéos est inscrite la dédicate que le prince a faite du monument.

Le troisième spéos d'*Ibrim* est du règne suivant, de l'époque d'Aménophis II, successeur de Mæris, sous lequel les terres du midi étaient administrées par un autre prince, nommé Osorsaté. Sur la paroi de droite, ce roi Aménophis II est représenté assis, et deux princes, parmi lesquels Osorsaté occupe le 1^{er} rang, présentent au Pharaon les tributs des terres méridionales et les productions naturelles du pays, y compris des lions, des levriers et des Schacals vivans, comme porte l'inscription gravée au-dessus du tableau, et qui spécifiait le nombre de chacun des objets offerts, comme, par exemple: 40 levriers et 10 Schacals vivans: mais le texte est dans un état si déplorable de dégradation, qu'il ma été impossible d'en tirer autre chose que les faits généraux. Au fond du spéos la statue du roi Aménophis est assise entre les dieux d'Ibrim.

Le plus récent de ces spéos, le 4°, est encore un monument du même genre et du règne de Sésostris, Rhamsès le grand.



C'est aussi un gouverneur de la Nubie qui l'a fait creuser en l'honneur des dieux d'*lbrim*, Hermès à tête d'épervier, et la déesse Saté, à la gloire du Pharaon dont la statue est assise au milieu des deux divinités locales, dans le fond du spéos. Mais, à oette époque, les terres du midi étaient gouvernées par un prince éthiopien, dont j'ai retrouvé des monumens à *Ibsamboul* et à *Ghirsché*. Ce personuage est figuré dans le spéos d'*Ibrim*, rendant ses respectueux hommages à Sésostris, et à la tête de tous les fonctionnaires publics de son gouvernement, parmi lesquels on compte deux hiérogrammates, plus le grammate des troupes, le grammate des terres, l'intendant des biens royaux, et d'autres scribes sans désignation plus particulière.

Il est à remarquer, à l'honneur de la galanterie égyptienne, que la femme du prince éthiopien Satnout, se présente devant Sésostris immédiatement après son mari, et avant les autres fonctionnaires. Cela montre, aussi bien que mille autres faits pareils, combien la civilisation égyptienne différait essentiellement de celle du reste de l'Orient, et se rapprochait de la nôtre; car on peut apprécier le degré de civilisation des peuples d'après l'état plus ou moins supportable des femmes dans l'organisation sociale.

Le 17 janvier, au soir, nous étions à Derri ou Deir, la capitale actuelle de la Nubie, où nous soupâmes en arrivant, par un clair de lune admirable, et sous les plus hauts palmiers que nous eussions encore vus. Ayant lié conversation avec un barabra du pays, qui, m'apercevant seul à l'écart sur le bord du seuve, était venu poliment me faire compagnie en m'offrant de l'eau-de-vie de dattes, je lui demandai s'il connaissait le nom du sultan qui avait fait construire le temple de Derri; il me répondit aussitôt : qu'il était trop jeune pour savoir cela, mais que les vieillards du pays lui avaient paru tous d'accord que ce Birbe avait été construit environ 300 mille ans avant l'islamisme, mais que tous ces vicillards étaient encore incertains sur un point, savoir si c'était les Français, les Anglais on les Russes qui avaient exécuté ce grand ouvrage. Voilà comme on écrit l'histoire en Nubic. Le monument de Derri, quoique moderne en comparaison de la date que lui donnait mon savant nubien, est cependant un ouvrage de Sesostris. Nous y restames toute la journée du 18, et n'en sortimes assez tard qu'après

avoir dessiné les bas-reliefs les plus importans, et rédigé un notice détaillée de tous ceux dont on ne prenait point decopie Là j'ai trouvé une liste, par rang d'age, des fils et des files è Sésostris; elle me servira à compléter celle d'Ibsamboul. Nos y avons copié quelques fragmens de bas-reliefs historique: ils sont presque tous effacés ou détruits. C'est là que j'ai p Exer mon opinion sur un fait assez curieux : ie veux parle de tion qui, dans les tableaux d'Ibsamboul et de Derri, accompage toujours le conquérant égyptien : il s'agissaît de savoir sice animal était placé là symboliquement pour exprimer la vaillance et la force de Sésostris, ou bien si ce roi avait réellement. comme le capitan-pacha Hassan et le pacha d'Égypte, lion apprivoisé, son compagnon fidèle dans les expéditions litaires. Derri décide la question : j'ai lu, en effet, au-desse du lion se jetant sur les Barbares renversés par Sésostris, l'ascription suivante : le lion, serviteur de sa majesté, mettant a pièces ses ennemis. Cela me semble démontrer que le lion est tait réellement et suivait Ramsès dans les batailles.

Au reste, ce temple est un spéos creusé dans le roche de grès, mais sur une très-graude échelle: il a été dédié par se sostris à Amon-Ra, le dieu suprême, et à Phré, l'esprité Soleil qu'on y invoquait sous le nom de Rha-msés, qui fut patron du conquérant et de toute sa lignée.

Cette particularité explique pourquoi on trouve sur les nonmens d'Ibsamboul, de Ghitché, de Derri, de Sébouz, etc. le roi Rhamsès présentant des offrandes on ses adorations? un dieu portant le même nom de Rhamsès. On se tromperite supposant que ce souverain se rendait ce culte à lui-nim Rhamses était simplement un des mille noms du dieu Phri k Soleil), et ces bas-reliefs ne prouvent tout au plus qu'une de terie sacerdotale envers le roi vivant, celle de donner m de du temple celui de ces noms que le roi avait adopté, et que quesois même les traits du visage du roi et de la reine sont teurs du temple : cela se recounaît même à Philae, dans la parie du grand temple d'Isis, construit par Ptolémée Philadelph Toutes les Isis du sanctuaire sont le portrait de la reine Arsine. laquelle a une tête évidemment de race grecque : mais la chos est bien plus l'appante encore sur les plus anciens monnée (les Pharaoniques), où les traits des souverains sont de vir tables portraits.

Le 18 au soir nous descendimes à Amada, où nons restames jusqu'au ao après midi. Là j'eus le plaisir d'étudier à l'aise et saus être distrait par les curieux, vû que nous étions en plein désert, un temple de la bonne époque. Ce monument, fort encombré de sables, se compose d'abord d'une espèce de promass, saile soutenue par 12 piliers carrés, couverts de sculptures, et par 4 colonnes que l'on ne peut mieux nommer que proto-doriques, ou doriques prototypes, car elles sont évidentment le type de la colonne dorique grecque; et, par une singularité digne de remarque, je ne les trouve employées que dans les monumens égyptiens les plus antiques, c'est-à-dire dans les hypogées de Béni-hassan, à Amada, à Karnao, et à Betoualli, où sont les plus modernes, bien qu'elles datent du règne de Sésostris, ou plutôt de celui de son père.

Le temple d'Amada a été fondé par Thouthmosis III^e (Meris), comme le prouvent la plupart des bas-reliefs du sanctuaire, et surtout la dédicace, sculptée sur les deux jambages des portes de l'intérieur, et dont je mets ici la traduction littérale pour donner une idée des dédicaces des autres temples, que j'ai toutes recueillies avec soin.

« Le Dieu Bienfaisant ; Seigneur du monde , le Roi (Soleil stabiteur de l'univers) le fils du Soleil (Touthmosis) modérateur de justice a fait ses dévotions à son père le dieu Phré, le dieu des deux montagnes célestes, et lui a élevé ce templé en pierre dure ; il l'a fait pour être vivisé à toujours. »

Mœris mourut pendant la construction de ce temple, et son successeur Aménophis II°, continua l'ouvrage commencé, et fit sculpter les quatre salles à la droite et à la gauche du sanctuaire, ainsi qu'une partie de celle qui les précède; les travaux de ce roi sont détaillés dans une énorme stèle, portant une inscription de 20 lignes que j'ai tontes copiées, à la sueur de mon front, au fond du sanctuaire.

Son successenr, Thouthmosis IV, termina le temple en y ajoutant le pronaos et les piliers; on a couvert toutes leurs architraves de ces dédicaces ou d'inscriptions laudatives. L'une d'elles m'a frappé par sa singularité; en voici la traduction:

« Voici ce que dit le dieu Thoth, le Seigneur des divines paroles, aux autres dieux qui résident dans Thyri: Accourez et contemplez ces offrandes grandes et pares, faites pour la construction de ce temple, par le roi Thouthmosis (IV), à son père le dieu Phré, dieu grand manifesté dans le firmament!

La sculpture du temple d'Amada, appartenant à la belle époque de l'art égyptien, est bien préférable à celle de Derri, et même au tableau religieux d'Ibsamboul.

Dans l'après-midi du 20, nos travaux d'Amada étant terminés, nous partimes et descendimes le Niljusqu'à Korosko, village nubien, dont je garderai le souvenir, parce que nous y rencontrâmes l'excellent lord Prudhoe et le major Félix, qui mettaient à exécution leur projet de remonter le Niljusqu'au Sennâr, pour se rendre de là dans l'Inde en traversant l'Abyssinie, l'Arabie et la Perse. Notre petite escadre s'arrêta, et nous passames une partie de la nuit à causer des travaux passes et des projets futurs; je dis enfin adieu à ces courageux voyageurs, et les quittai avec beaucoup de regret, car ils remontent dans une saison très-avancée. Que Dieu veille sur ces intrépides amis de la science!

Le 21 nous étions à Ouadi-Essebona (la vallée des lions), qui reçoit ce nom d'une avenue de sphinx placés sur le dromos de son temple, lequel est un hémis-péos, c'est-à-dire, un édifice à moitié construit en pierre de taille, et à moitié creusé dans le rocher; c'est, sans contredit, le plus mauvais travail de l'époque de Rhansès-le-Grand; les pierres de la batisse sont mal coupées, les intervalles étaient masqués par du ciment sur lequel on avait continué les sculptures de décoration qui sont d'une exécution assez médiocre. Ce temple a été dédié par Sésostris au dieu Phré et au dieu Phtha, seigneur de justice : quatre colosses représentant Sésostris debout, occupent le commencement et la fin des deux rangées de sphinx dont se compose l'avenue : deux tableaux historiques, représentant le Pharaon frappant les peuples du nord et du midi, couvrent la faceexiérieure des deux massifs du pylone; mais la plupart de ces sculptures sont méconnaissables, parce que le mastic ou ciment qui en avait reçu une grande partie, est tombé, et laisse une foule de lacunes dans la scène, et surtout dans les inscriptions. Ce temple est presqu'entièrement ensoui par les sables qui l'euvahissent de tons côtés.

Toute la journée du 22 sut perdue pour nous, à cause d'un vent du nord très-violent qui nous serça d'aborder et de nous



tenir tranquilles au rivage, jusqu'au coucher du soleil. Nous profitames du calme pour gagner Méharrakah, dont nous avions vu le temple en remontant: il n'est point sculpté, et partant, d'aucun intérêt pour moi qui ne cherche que les hadjar-maktoub (les pierres écrites) comme disent nos Arabes.

Le soleil levant du 23 nous trouva à Dakkèh, l'ancienne Pselcis. Je courus au temple, et la première inscription hiéroglyphique qui me tomba sous les yeux, m'apprit que j'étais dans un lieu saint dédié à Thoth seigneur de Pselk: j'accrus ainsi ma carte de Nubie d'un nouveau nom hiéroglyphique de ville, et je pourrais aujourd'hui publier une carte de Nubie avec les noms antiques en caractères sacrés.

Le monument de Dakkèh présente un double intérêt sous le rapport mythologique, il donne des matériaux infiniment précieux pour comprendre la nature et les attributions de l'être divin que les Égyptiens adoraient sous le nom de Thoth (l'Hermès deux fois grand); une série de bas-reliefs m'a offert, en quelque sorte, toutes les transfigurations de ce dieu. Je l'y ai trouvé d'abord (ce qui devait être) en liaison avec Har-hat (le grand Hermès Trismégiste), sa forme primordiale et, dont lui, Thoth, n'est que la dernière transformation, c'est-à-dire son incarnation sur la terre à la suite d'Amon-Ra et de Mouth incarnés en Osiris et en Ísis. Thoth remonte jusqu'à l'Hermes celeste (Har-hat), la sagesse divine , l'esprit de dieu , en passant par les formes : 1° de Pahitnoufi (celui dont le cœur est bon); 20 d'Arihosnofri ou Arihosnoufi (celui qui produit les chants harmonieux); 3º de Meui (la pensée ou la raison); sous chacun de ces noms Thoth a une forme et des insignes particuliers, et les images de ces diverses transformations du second Hermès convrent les parois du temple de Dakké. J'oubliais de dire que j'ai trouvé ici Thoth (le Mercure égyptien) armé du caducée, c'est-à-dire le sceptre ordinaire des dieux, entouré de deux serpens, plus un scorpion.

Sous le rapport historique, j'ai reconnu que la partie la plus ancienne de ce temple (l'avant-dernière salle) a été construite et sculptée par le plus célèbre des rois éthiopiens, Ergamènes (Erkamen), qui, selon le récit de Diodore de Sicile, délivra l'Éthiopie du gouvernement théocratique, par un moyen atroce, il est vrai, en égorgeant tous les prêtres du pays: il n'en fit,

sans doute, pas autant en Nubie, puisqu'il y éleva un temple; et ce monument prouve que la Nubie cessa d'être soumise à l'Égypte dès la châte de la XXVI^e dynastie, celle des Saites, détrônée par Cambyse, et que cette contrée passa sous le joug des Éthiopiens jusqu'à l'époque des conquêtes de Ptolémée Evergète I^{er}, qui la réunit de nouveau à l'Égypte. Aussi le temple de Dakkè, commencé par l'éthiopiem Ergamènes, a-t-il été continué par Evergête I^{er}, par son fils Philopator, et son petifils Evergète II. C'est l'empereur Auguste qui a poussé, sans l'achever, la sculpture intérieure de ce temple.

Près du pylone de Dakke, j'ai reconnu un reste d'édifice, dont quelques grands blocs de pierre conservent encore une portion de dédicace: c'était un temple de Thoth, construit par le Pharaon Mœris. Voilà encore un fait qui, comme beaucosp d'autres semblables, prouve que les Ptolémées, et l'éthiopies Ergamènes lui-même, n'ont fait que reconstruire des temples là où il en existait dans les temps pharaoniques, et aux mêms divinités qu'on y a toujours adorées. Ce point était fort important à établir, afin de démontrer que les derniers monuments élevés par les Égyptiens ne contenaient aucune nouvelle forme de divinité. Le système religieux de ce peuple était tellement un, tellement lié dans toutes les parties, et arrêté depuis un temps immémorial d'une manière si absolue et si précise, que la domination des Grecs et des Romains n'a produit aucune innovation : les Ptolémées et les Césars ont refait, seulement en Nubie, comme en Égypte, ce que les Perses avaient détruit, et rebâti des temples là où il en existait autrefois, et dédiés aux mêmes dieux.

Dakkè est le point le plus méridional où j'uie rencontré des travaux exécutés sous les Ptolémées et les Empereurs. Je suis convaincu que la domination grecque ou romaine ne s'est jamais étendue, au plus, au-delà d'Ibrim. Aussi ai-je trouvé depuis Dakkè jusqu'à Thèbes une série presque continue d'édifices construits à ces deux époques : les monumens pharaoniques sont rares, et ceux du temps des Ptolémées et des Césars sont nombreux et presque tous non achevés. J'en ai conclu que la destruction des temples pharaoniques primitivement existans entre Thèbes, et Dakkè en Nubie, doit être attribuée aux Perses qui ont du suivre la vallée du Nil jusque vers Sebous en la

ont pris, pour se rendre en Éthiopie (et pour en revenir), la route du désert, infiniment plus courte que celle du fleuve imprationale d'ailleurs pour une armée, à cause des nombreuses cataractes; la route du désert est celle que suivent encore aujourd'hui la plupart des caravanes, les armées et les voyageurs isolés. Cette marche des Perses a sauvé le monument d'abmada, facilé à détruire puisqu'il n'est point d'une grande étendue. De Dakké à Thèbes on me voit donc plus que des secondes éditions des temples.

Il faut en excepter le monument de Ghirsché et celui de Betounitéque les Perses n'ont pu détruire, puisqu'il eut fallu abattre les montognes dans lesquelles ils sont creusés au ciseau. Mais ces spéos, et surtout le premier, ont été ravagés autant que le permettait la nature des lieux.

Nous arrivames à Chirsché-hussan ou Chirf-houssein le 25 janvier. C'est encore ici comme à Ibsamboul, à Derri et à Séboui, un véritable Rhamesscion ou Rhamseion, c'est-à-dire un monument du à la munificence de Rhamsès-le-Grand. Celui-ci est consacré au dieu Phtha, personnage dont on retrouve une imitation décolorée dans l'Hephiestus des Grecs, et le Vuleain des Latins. Phtha était le dieu éponyme de Ghirsché qui, en langue égyptienne, portait le nom de Phtahei ou Thyphtah, demeure de Phiha. Ainsi cette bourgade nubienne portait jadis le même nom sacré que Memphis : et il paraît que ces noms fastueux furent à la mode en Nubie, puisque les inscriptions hiéroglyphiques m'out appris, par exemple, que Berri avait le même nom que la fameuse Héliopolis d'Égypte, demeure du Soleil ; et que le misérable village nommé aujourd'hui Séboua, et dont le monument est si pauvre, se décorait du nom d'Amon-ëi, celui même de la Thèbes aux cent portes.

La portion construite de l'hémi-spéas de Girsché est, à trèspeu près, détruite, et la partie excavée dans le rocher, travail immense, a été dégradée avec une espèce de recherche. J'ai copendant pu relever le sujet de tous les bas-reliefs et une grande portion des légendes. La grande sable est soutenue par six énormes piliers dans lesquels on a taillé six colosses offrant le singulier contraste d'un travail barbare à côté de bas-reliefs d'une fort belle exécution. Sur les parois latérales buit niches carrées renfermant chacune trois figures assises, sculptées de plein re-

252

lief : le personnage occupant le milion de ces niches, ou petites chapelles, est toujours le dieu Soleil Rhamsès, le patron de Sésostris, invoqué sous le nom de Dieu Grand, et comme résidant dans Phthaei, Amonei et Tyri, c'est-à-dire dans Ghirsché, Séboua et Derri, où existent en effet des Rhamseion dédies au dieu Soleil Rhamsès, le même qu'on adore à Ghirsché comme fils de Phtah et d'Hathor, les grandes divinités de ce temple. L'étude des tableaux religieux de Ghirsché éclaircit beaucoup le mythe de ces trois personnages.

La journée du 26 fut donnée en partie au petit temple de Dandour. Nous retombons ici dans le moderne; c'est un ouvrage non acheve, du temps de l'empereur Auguste; mais, quoique peu important par son étendue, ce monument m'a beaucoup intéressé puisqu'il est entièrement relatif à l'incarnation d'Osiris, sous forme humaine, sur la terre. Notre soirée du 25 avait été égayée par un superbe écho découvert par hasard en face de Dandour, où nous vénions d'aborder. Il répête fort distinctement et d'une voix sonore jusqu'à onze syllabes. Nos compagnons italiens se plaisaient à lui faire redire des vers du Tasse entremèlés de coups de fusil qu'on tirait de tous côtes, et auxquels l'écho répondait par des coups de canon on les éclats da tonnerre.

Le temple de Kalabschi eut son tour le 27; c'est ici que j'ai découvert une nouvelle génération de dieux et qui complette le cercle des formes d'Ammon, point de départ et point de résnion de toutes les essences divines. Ammon-Ra, l'être suprême et primordial, étant son propre père, est qualifié de mari de sa mère (la décase Mouth), sa portion féminine renfermée en sa propre essence à-la-fois mâle et semelle Apprenditus : tous les autres dieux egyptiens ne sont que des formes de ses deux principes constituans considérés sous différens rapports pris isolément. Ce ne sont que de pures abstractions du grand être. Ces formes secondaires, tertiaires, etc., établissent une chaîne non interrompue qui descend des cieux et se matérialise jusqu'aux incarnations sur la terre, et sous forme humaine. La dernière de ces incarnations est celle d'Horus, et cet anneau extrême de la chaîne divine, forme sous le nom d'Horammon l'A des dieux dont Ammon-horus (le grand Ammon, esprit actif et générateur) est l'A. Le point de départ de la mythologie égyptisme est une

Triade formée des 3 parties d'Ammon-Ra, savoir Ammon (le male et le père), Month (la femelle et la mère), et Khons (le fils enfant). Cette Triade s'étant manifestée sur la terre, se résout en Osiris, Isis et Horus. Mais la parité n'est pas complète, puisque Osiris et Isis sont frères. C'est à Kalabschi que j'ai enfin trouvé la Triade finale, celle dont les 3 membres se fondent exactement dans les trois membres de la Triade initiale : Horus y porte en esset le titre de Mari de la mère; et le fils qu'il a eu de sa mère Isis, et qui se nomme Malouli (le Mandouli dans les Proscynéma Grecs), est le dieu principal de Kalabschi; et cinquante bas-reliefs nous donnent sa généalogie. Ainsi la Triade finale se formait d'Horus, de sa mère Isis et de leur fils Malouli, personnages qui rentrent exactement dans la Triade initiale, Ammon, sa mère Mouth et leur fils Khons. Aussi Malouli était - il adoré à Kalabschi sous une forme pareille à celle de Khons, sous le même costume et orné des mêmes insignes: seulement le jeune dieu porte ici de plus le titre de Seignenr de Talmis, c'est-à-dire de Kalabschi, que les géographes grecs appellent en effet Talmis, nom qui se retrouve d'ailleurs dans les inscriptions des temples.

J'ai, de plus, acquis la certitude qu'il avait existé à Talmis trois éditions du temple de Malouli; une sous les Pharaons et du règne d'Aménophis II successeur de Mæris; une du temps des Ptolémées, et la dernière, le temple actuel qui n'a jamais été terminé, sous Auguste, Caïus-Caligula et Trajan; et la légende du dieu Malouli, dans un fragment de bas-relief du 1er temple, employé dans la construction du troisième, ne diffère en rien des légendes les plus récentes. Ainsi donc, le culte local de tontes les villes et bourgades de la Nubie et d'Égypte, n'a jamais reçu de modification, on n'innovait rien, et les anciens dieux régnaient encore le jour où les temples ont été sermés par le christianisme. Ces dieux d'ailleurs s'étaient, en quelque sorte, partagé l'Égypte et la Nubie, constituant aiusi une espèce de répartation séculale. Chaque ville avait son patron; Chnouphis et Saté régnaient à Éléphantine, à Syène et à Béghé. et leur juridiction s'étendait sur la Nubie entière; Phré, à Ibsamboul, à Derri, et à Amada; Phtah, à Ghirsché; Anouké, à Maschakit; Thoth, le surintendant de Chnouphis, sur toute la Nubie, avait ses fiess principaux à Ghebel-addeh, et à Dak154

ke: Osiris était seigneur de Dandour; Isis roine, à Philse; Hathor, à Ibsamboul, et enfin Malouli, à Kalabschi. Mais Ammon-ra règue partout et eccupe la droite des sanctuaires.

Il en était de même en Égypte, et l'on conçoit que ce culte partiel ne pouvait changer, puisqu'il était attaché au pays per toute la puissance des croyances religieuses. Du reste, ce oulte, pour ainsi dire, exclusif dans chaque localité, ne produisait aucune baine entre les villes voisines, puisque chacune d'elles admettait dans son temple (comme syntrones), et cela par un caprit de courtoisie très-bien calculé, les divinités adorées dans les cantons limitrophes. Ainsi j'ai retrouvé à Kalahachi les dieux de Ghirsché et de Dakkè au midi, ceux de Déboud au nord, occupant une place distinguée; à Déhoud, les dieux de Dallé et de Philae; à Philae, coux de Déboud et de Dakke au midi; ceux de Béghé, d'Éléphantine et de Syène, au nord; à Syène enfin, les dieux de Philas et ceux d'Ombos.

C'est encore à Kalabschi que j'ai remarqué pour la première fois la couleur violette employée dans les bas-reliefs peints; j'ai fini par découvrir que cette couleur provenait du mordant ou mixtion appliquée sur les parties de ces tableaux qui devaient recevoir la dorure; ainsi le sanctuaire de Kalabschi et la salle qui le précède, ont été dorés aussi bien que le sanctuaire de Dakkè.

Près de Kalabschi est l'intéressant monument de Bet-Oually, qui nous a pris les journées des 28, 29, 30 et 31 janvier jusqu'à midi. Là mes yeux se sont consolés des sculptures barbares du temple de Kalabschi, qu'on a fait riches parce qu'on se savait plus les faire belles, en contemplant les bas-reliefs historiques qui décorent ce spéos, d'un fort beau style et dont noss avons des copies complètes. Ces tableaux sont relatifs aux campagnes contre les Arabes et des peuples africains, les Kouchi (les Éthiopiens), et les Schari, qui sont probablement les Bischari d'aujourd'hui; campagnes de Sésostris dans sa jeunesse et du vivant de son père, comme le dit expressément Diodore de Sicile qui, à cette époque, lui fait soumettre en effet les Arabet et presque toute la Libye.

Le roi Rhamsès, père de Sésostrie, est assis sur son trône dans un naos, et son fils, en costume de prince, lui présente un groupe de prisonniers arabes asiatiques. Plus loin, le pharaos

est représenté comme valaqueur, frappant lui-même un homme de cette nation, en même temps que le prince (Sésostris) lui présente les chefs militaires et une foule de prisonniers. Le roi, sur son char, poursuit les Arabes, et son fils frappe de sa hache les portes d'une ville assiégée; le roi foule aux pieds les Arabes vaincus, dont une longue file lui sont emmenés captifs par le prince son fils: tels sont les tableaux historiques décorant la paroi de gauche de ce qui formait la salle principale du monument, en supposant que cetté portion du spécs ait jamais été couverte.

La paroi de droite présente les détails de la campagne contre les Ethiopiens, les Bischari et des Nègres. Dans le premier tableau, d'une grande étendue, on voit les Barbares en pleine déroute, se réfugiant dans leurs forêts, sur les montagnes, ou dans des marécages : le second tableau, qui couvre le reste de cette paroi, représente le roi assis dans un naos et accueillant, avec un geste de la main, son fils aîné (Sésostris), qui lui présente, 1º un prince éthioplen nommé Aménémoph fils de Poëri, soutenu par deux de ses enfans, dont l'un lui offre une coupe comme pour lui donner la force d'arriver aux pieds du trône du père de son vainqueur; 2º des chefs militaires égyptiens; 3º des tables et des buffets couverts de chaînes d'or et avec elles des peaux de panthère ; des sachets rensermant de l'or en poudre ; des troncs de bois d'ébène; des dents d'éléphant; des plunes d'autruche; des faisceaux d'arcs et flèches; des meubles précioux et toutes sortes de butin pris sur l'ennemi ou imposé par la conquête; 4º à la suite de ces richesses, marchent quelques Bischaris prisonniers, hommes et semmes, l'une de celles-ci portent deux enfans sur ses épaules et dans une espèce de couffe; suivent des individus conduisant au roi des animaux vicans, les plus curieux de l'intérieur de l'Afrique, le lion, les panthères, l'autruche, des singes et la girafe, parfaitement dessinés, etc., etc. On reconnaîtra là, j'espère, la campagne de Sésostris contre les Éthiopiens, lesquels il força, selon Diodore de Sicile encore, de payer à l'Égypte un tribut annuel en or, en ébène et en dents d'éléphant.

Les autres sculptures du spéos sont toutes religieuses. Ce pronument était consacré au Grand Dieu Ammon-Ra et à sa forme secondaire Chnouphis. Le premier de ces dieux déclare plusieurs fois, dans ses légendes, avoir donné toutes les mers et toutes les terres existantes à son fils chéri « le Seigneur du monde (Soleil gardien de justice) Rhamsès (II°).» Dans le sanctuaire ce pharaon est représenté suçant le lait des décesses Anouké et Isis. « Moi qui suis ta mère, la dame d'Éléphantine, dit la première, je te reçois sur mes genoux, et te présente mon sein pour que tu y prennes ta nourriture, de Rhamsès! » « Et moi, ta mère Isis, dit l'autre, moi, la dame de Nubie, je t'accorde les périodes des panégyries (celles de 30 ans) que tu suces avec mon lait et qui s'écouleront en une vie purc. » J'ai fait copier ces deux tableaux, ainsi que plusieurs autres, parmi lesquels deux bas-relies montrant le pharaon vainqueur des peuples du midi et des peuples du nord. Il ne faut pas oublier que les Égyptiens appellaient les Syriens, les Assyriens, les Ioniens et les Grecs, peuples septentrionaux.

Je dis adieu à ce monument de Bet-Oually avec quelque poine; car c'était le dernier de la belle époque et d'une bonne sculpture, que je dusse rencontrer entre Kalabschi et Thèbes.

Le 31, au coucher du soleil, nous étions à Kardéssi ou Kortha, où j'allai visiter les restes d'un petit temple d'Isis, dénué de sculpture à l'exception d'un bas-relief sur un fût de colonne. J'avais vu, deux heures auparavant, les temples de Tafah (l'ancienne Taphis) également sans sculptures ni inscriptions hiéroglyphiques. Mais il est facile de voir, à leur genre d'architecture, qu'ils appartiennent au temps de la domination romaine.

Le 1^{er} février, nous vîmes venir à nous une cange avec pavillon autrichien: c'était du nouveau pour nous, et les conjectures de marcher; cependant, la barque avançait aussi vers nons, et je reconnus sur la proue M. Acerbi, consul général d'Autriche en Égypte, qui m'appelait et nous saluait de la main. Nous arrêtâmes nos barques, et passâmes quelques heures à causer de nos travaux avec cet excellent homme, publiciste et littérateur distingué, qui nous avait traités d'une manière si aimable pendant notre séjour à Alexandrie. Nous nous séparames, lui pour remonter jusqu'à la seconde cataracte, et moi pour rentrer en Égypte, avec promesse de nous rejoindre à Thèbes qui est le Paris de l'Égypte, et le rendez-vous des voyageurs, n'en déplaise à la grosse ville du Kaire et à la triste Alexandrie.

Vers à heures après-midi, nous étions à Déboud ou Déboudé: mous étant rendus au temple en passant sous les trois petits propylons sans sculpture, je trouvai qu'il avait été bâti, en grande partie, par un roi éthiopien nommé Atharramon, et qui doit être le prédécesseur ou le successeur immédiat de l'Ergamène de Dakkè. Le temple, dédié à Ammon-Ra, seigneur de Tébot (Déboud), et à Hathôr, et subsidiairement à Osiris et à Isis, a été continué, mais non achevé, sous les empereurs Auguste et Tibère. Dans le sanctuaire encore non sculpté, gissent les débris d'un mauvais naos monolithe, en granit rose, du temps des Ptolémées.

Notre travail étant terminé, nous rentrames dans nos barques, pressés de partir et de profiter du reste de la journée pour arriver à Philæ, rentrer ainsi en Égypte, et dire adieu à cette pauvre Nubie, dont la sécheresse avait déjà lassé tous mes compagnons de voyage: d'ailleurs, en remettant le pied en Égypte, nous pouvions espérer de manger du pain un pen plus supportable que les maigres galettes azymes dont nous régalait journellement notre boulanger en chef, tout-à-fait à la hauteur du gargotier arabe qu'on nous donna au Kaire comme un cuisinier cordon bleu.

C'est à neuf heures du soir que nous retouchames enfin la terre égyptienne, en abordant à l'île de Philæ, rendant graces à ses antiques divinités Osiris, Isis et Horus de oe que la famine ne nous avait pas dévorés entre les deux cataractes.

Nons avons séjourné dans l'île sainte jusqu'au 7 février, terminant les travaux commencés au mois de décembre, et recueillant tous les tableaux mythologiques relatifs à l'histoire et aux attributions d'Isis et d'Osiris, les dieux principaux de Philæ, bas-reliefs qui s'y trouvent en fort grand nombre. Je me contenterai de donner ici les époques des principaux édifices de cette île.

Le petit temple du sud a été dédié à Hathôr, et construit par le pharaon Nectanébo, le dernier des rois de race égyptienne, détrêné par la seconde invasion des Perses. La grande galerie, ou portique couvert, qui, de ce joli petit édifice conduit au grand temple, est de l'époque des empereurs; ce qu'il y a de sculpté l'a été sous les règnes d'Auguste, de Tibère et de Claude.

Le premier pylone est du temps de Ptolémée Philométor, qui

G. Tome XVII.

a encastré dans ce pylone un propylon dédié à lais par le pharaon Nectaného, et l'existence de ce propylon prouve qu'avant le grand temple d'Isis actuel, il en existait déjà un autre sur le même emplucement, lequel aura été détruit par les Perses de Darius-Ochus. Cela explique les débris de soulpture plus anciens employés dans la bâtisse des colonnes du pronaes actuel du grand temple.

C'est Ptolémée *Philadelphe* qui a construit le sanctuaire et salles adjacentes de ce monument. Le pronace est d'Évergète II, et le second pylone, de Ptolémée Philométor. Les sculptures et bas-reliefs extérieurs de tout l'édifice ont été exécutés sons Auguste et Tibère.

Entre les deux pylones du grand temple d'Isis, il existe à droite et à gauche deux beaux édifices d'un genre particulier. Celui de gauche est un temple périptère, dédié à Hathèr et à la délivrance d'Isis qui vient d'enfanter Horus. La plus ancienne partie de ce temple est de Ptolémée Épiphane ou de son fils Evergète II^a. Les bas-reliefs extérieurs sont du règue d'Auguste et de Tibère. C'est Évergète II^a qui se donne les honneurs de la construction de ce temple, dans les longues dédicaces de la frise extérieure.

Le même roi s'est aussi emparé, par une inscription semblable, de l'édifice de droite qui, presque tout entier, est de son frère Philométor, à l'exception d'une salle sculptée sous Tibère.

J'ai donné une journée presqu'entière à une petite île voisine de Philse, l'île de Beghé, où la Commission d'Égypte indiquait le reste d'un petit édifice égyptien. J'y ai, en effet, trouvé quelques colonnes d'un tout petit temple de très-mauvais travail et de l'époque de Philométor. Mais des inscriptions m'apprirent que j'étais dans l'île de Snem, nom de localité que j'avais rencontré souvent, depuis Ombos jusqu'à Dakkè, dans les légendes des dieux, et surtout dans celles du dien Chnouphis et de la décase Hathôr. C'était là un des lieux les plus saints de l'Égypte, et une île sacrée, but de pélerinages long-temps avant sa voisine l'île de Philm, qui se nommait Mantak en langue égyptienne. C'est de là qu'est venu le copte Piluch, l'arabe Bilaq, et le grec Philm, sans que, dans tout cela, il soit le moins du monde question de fil (l'éléphant), comme l'ont prétends de soi-disant étymologistes.

Le temple de Snem (Béghé) était en effet dédié à Chnouphis et à la déesse Hathor, et le monument actuel était encore la 26 édition d'un temple bien plus ancien et plus étendu, bâti sous le règne du pharaon Aménophis IIe, successeur de Moris. J'ai retrouvé les débris de ce temple, et les restes d'une statue colossale du même pharaon, qui décorait un des pylones de l'ancien édifice. J'ai rocucilli dans cette île, en courant ses rochers de granit rose, une vingtaine d'inscriptions toutes des temps pharaopiques, attestant des visites et des actes d'adoration faits dans l'île sainte de Snem par des grands personnages de la vieille Égypte, et entr'autres : 1° un proscynéma d'un Basilicogrammate commandant les troupes, sous le pharaon Aménophie III (Memnon), grammate nommé Aménémoph; 2° une inscription attestant le pélerinage d'un grand prêtre d'Ammon, prince de la famille de Rhamsès; 3º celui d'un prince éthiopien nommé Mémosis, sous le pharaon Aménophis III; 4° celui du prince éthiopien Messi, sous Rhamsès le grand; 5° celui d'un grand prêtre d'Anouké, nommé Aménothph; 60 un proscynéma conçu en ces termes : « Je suis venu vers vous, moi votre serviteur. vous tous, grands dieux, qui résidez dans Suem! accordez-moi tous les bienfaits qui sont en vos mains (à moi) l'intendant des terres du roi seigneur du monde Aménophis: (III) Augsis. - Cet Amosis est représenté à côté de l'inscription, levant ses mains en attitude d'adoration; 7° enfin, vers le haut d'une montagne de grands rochers de granit, j'ai copié une belle inscription attestant que l'an XXX, l'an XXXIV et l'an XXXIX du règne de Rhamsès-le-Grand (Sésostris), un des princes ses ensans a assisté à la panégyrie de Snem, et l'a célébrée par des sacrifices. Je ne parle point de plusieurs inscriptions purement onomastiques, et de quelques autres qui, ne contenant que les légendes royales, sculptées en grand, des pharaons Psammetichus Ier, Psammetichus II, Apries et Amasis, semblent avoir eu pour motif de rappeler suit le passage de ces pharaons dans l'île de Snem, soit même de grands travaux d'exploitation dans les montagnes granitiques de cette île, où le granit est de toute beauté.

Avant de quitter Philæ, j'allai avec MM. Duchesne, Lhôte, Lehoux et Bertin, faire une partie de plaisir à la cataracte où nous prîmes un modeste repas, assis à l'ombre d'un santh (mi-

mosa fort épineux), le seul arbre du lieu, en sace des brisans du Nil, dont le bruissement me rappela nos torrens des Alpes. Au retour, je me sis débarquer en sace de Philæ, sur la rive droite du fleuve, pour aller à la chasse des inscriptions dans les rochers de granit qui la couvrent, et du nombre desquels est le roc taillé en forme de siège, et qu'un de nos doctes amis, M. Letronne, a cru pouvoir être l'Abaton nommé dans les imscriptions grecques de l'obélisque de Philæ. Ce n'est cependant qu'un rocher comme un autre, avec cette différence qu'il est chargé d'inscriptions sort curieuses, mais qui n'ont aucun rapport avec les dieux de Philæ; les plus remarquables de ces inscriptions sont les suivantes:

1º une stèle sculptée sur le roc, mais à demi-effacée, monument qui rappelle une victoire remportée sur les Libyens par le pharaon *Thouthmosis IV*, l'an 7^e de son règne, le 8 du mois de Phaménoth;

2° une stèle de son successeur Aménophis III (Memnon), assez bien conservée, de 14 lignes, rappelant que ce pharaon venant de soumettre les Éthiopiens, l'an V^e de son règne, a passé dans ce lieu et y a tenu une panégyrie (assemblée religieuse);

3° un proscynéma à Néith et à Mandou, pour le salut du roi Mandoouthph (Smendès), de la XX°... dynastie;

4° un proscynéma à Horammon, Saté, et Mandou, pour le salut du roi Néphérothph (Néphérites), de la XXIX° dynastic.

Je ne parle point d'une foule de proscynéma de simples particuliers, à Chnouphis et à Saté, les grandes divinités de la cataracte.

Les rochers sur la route de Philæ à Syène et que j'ai explorés le 7 février, en portent aussi un très-grand nombre, adressés aux mêmes divinités: j'y ai aussi copié des inscriptions et des sculptures représentant des princes éthiopiens rendant hommage à Rhamsès-le-Grand, ou à son grandpère (Mandouei); ce sont les mêmes dont j'ai trouvé de semblables monumens en Nubie.

Je rentrai enfin à Syène que j'avais quittée en décembre. En attendant que nos bagages arrivassent de Philæ à dos de chameau, et qu'on disposat notre nouvelle escadre égyptienne, car nous avons laissé les barques nubiennes à la cataracte qu'el-

les ne peuvent franchir, je revis les débris du temple de Syène, consacré à Chnouphis et à Saté, sous l'empereur Nerva; c'est un monument de l'extrême décadence de l'art en Égypte; il m'a intéressé toutefois, 1° parce que c'est le seul qui porte la légende hiéroglyphique de Nerva; 2° parce qu'il m'a fait connaître le nom hiéroglyphique-phonétique de Syène, Souan, qui est le nom copte Souan, et l'origine du Syéné des Grecs et de l'Osouan des Arabes; 3° enfin, parce que le nom symbolique de cette même ville représentant un aplomb d'architecte ou de maçon, fait, sans aucun doute, allusion à l'antique position de Syène sous le tropique du cancer, et à ce fameux puits dans lequel les rayons du soleil tombaient d'aplomb le jour du solstice d'été: les auteurs grecs sont pleins de cette tradition, qui a pu, en effet, être fondée sur un fait réel, mais à une époque infiniment reculée.

J'ai couru, en bateau, les rochers de granit des environs de Syène, en remontant vers la cataracte; j'y ai trouvé l'hommage d'un prince éthiopien à Aménophis III, et à la reine Taia sa femme; un acte d'adoration à Chnouphis, le dieu local, pour le salut de Rhamsès-le-Grand, de ses filles Isénofré, Bathianthi, et de leurs frères Scha-hem-kamé et Mérenphtah; le prince éthiopien Mémosis (le même dont j'avais déjà recueilli une inscription dans l'île de Snem), agenouillé et adorant le prénom du roi Aménophis III; enfin plusieurs proscynéma de simples particuliers ou de fonctionnaires publics, aux divinités de Syène et de la cataracte, Chnouphis, Saté, et Anouké.

Je visitai pour la seconde fois l'île d'Éléphantine qui, toute entière, formerait à peine un parc convenable pour un bon bourgeois de Paris, mais dont certains chronologistes modernes ont voulu toutefois faire un royaume pour se débarrasser de la vieille dynastie égyptienne des Éléphantins. Les deux temples ont été récemment détruits, pour bâtir une caserne et des magasins à Syène; ainsi a disparu le petit temple dédié à Chnouphis par le pharaon Aménophis III. Je n'ai retrouvé debout que les deux montans des portes en granit, ayant appartenu à un autre temple de Chnouphis, de Saté et d'Anouké, dédié sous Alexandre, fils d'Alexandre-le-Grand. Mais un mauvais mur de quai, de construction romaine, m'a offert les débris entremêlés et mutilés de plusieurs des plus curieux édifices d'Éléphan-

tine, construits sous les rois Moeris, Mandouei et Rhamsès-le-Grand. Dans les restes d'une chambre qui termine l'escalier du quai égyptien, j'ai copié plusieurs proscynéma hiéroglyphiques asses curieux, et l'inscription d'une stèle mutilée, du pharson Mandouei.

Étant allé rejoindre mon escadre et n'ayant plus rien à voir ni à faire sur l'ancienne limite de l'empire romain, je quittai les rochers granitiques de Syène et d'Éléphantine, et nous nous dirigeames sur Ombos, où le vent a juré de nous empêcher d'arriver, puisque, au moment où j'écris cette ligne, nous sommes au 12 février, il est 7 h. du matin, et le Nil mugit à 4 pouces de distance du lit sur lequel je suis assis.

P. S. Ombos, le 14 février, à 2 heures.

Je suis enfin arrivé avant hier à Ombos vers le milieu du jour. Nous avons repris nos travaux du mois de décembre, et à cette heure-ci, ils sont terminés. Tout est encore ici de l'époque grecque: le grand temple est cependant d'une très-belle architecture et d'un grand efset; il a été commencé par Épiphane, continué sous Philométor et Évergète IIe: quelques ba-reliefs sont même du temps de Cléopatre-Gocce et de Soter II. Ce grand édifice, dont les ruines ont un aspect très imposant, était consacré à deux Triades qui se partagent le temple, divisé, en effet, longitudinalement, en deux parties bien distinctes, l'une passant presque toujours dans des massifs de la construction. Sévek-Ra (la forme primordiale de Saturne, Kronos) à tête de crocodile; Hathor (Vénus), et leur fils Khous-Hor, forment la première Triade. La seconde se compose d'Aroëri, de la déesse Tsonénoufré et de leur fils Pnévtho; ce sont les dieux seigneurs d'Ombos, et le crocodile que portent les médailles du nome Ombite, est l'animal sacré du principal dieu, Sévek-Ra.

La femme de Philométor, Cléopâtre, porte dans les dédicaces et dans les cartouches sculptés sur la corniche du pronaos, un surnom qui ne peut être que le grec Tryphæne ou Dropion; mais la première lecture est plus probable; il est répété trente fois, et il est impossible de s'y tromper.

Le petit temple d'Ombos était, comme l'un de ceux de Phile, et le temple d'Hermonthis, un Eimisi ou Mannisi, c'est-à-dire un édifice sacré figurant le lieu de la naissance du jeune dieu de la Triade locale, c'est-à-dire une image terrestre du lieu où

les déesses Hathor et Tsonénouiré avaient enfanté leurs âls Khons-Hôr et Pnevtho, les deux îls des deux Triades d'Ombos.

C'est en me glissant à travers les pierres éboulées de ce petit monument, et en visitant une à une toutes celles qui bientôt seront englouties par le Nil, lequel ayant sapé les fondations a déjà détruit la plus grande partie du monument, que j'ai trouvé des blocs ayant appartenu à une construction bien plus ancienne, c'est-à-dire à un temple dédié par le roi Thouthmosis III (Mœris) au dieu Sévek-Ra, et avec les débris duquel on avait construit une partie de l'Eimisi, sous Évergète II, Cocce et Soter II.

Le grand temple d'Ombos n'est donc encore qu'une seconde édition: et c'est au plus ancien temple de Saturne qu'appartenaient les jambages d'un tout petit propylon encastré aujour-d'hui sur la face extérieure de l'enceinte en brique, qui environne les temples du côté du sud-est. Les seulptures en sont du temps de Thouthmosis III, et le nom hiéroglyphique de ce propylon, inscrit au bas des deux jambages, était Porte (ou propylon) de la reine Amensé, conduisant au temple de Sévek-Ra (Saturne). On n'a point oublié que ce roi-reine est Amensé, mère de Moeris. Le grand propylon voisin du Nil, est de l'époque de Philométor et conduisait au petit temple actuel.

Le vent souffle toujours avec autant de violence; s'il ceste dans la nuit, nous en profiterons pour aller à Ghebel-Selvéléh, où nous attend une belle moisson des temps pharaoniques. Je ne clos donc ma lettre que conditionnellement.

Toujours Ombos, le 16. Je me réjouis d'avance en pensant que j'aurai peut-être à Thèbes un nouveau courrier; j'y serai à la fin du mois. Je trouve les lettres de Paris un peu courtes; on oublie que je suis à mille lieues de France, et les soirées sont si longues! Toujours fumer ou jouer à la bouillotte! Il nous fau-drait une bonne édition des petits paquets de Paris. Qu'on ne me trouve pas exigeant; j'ai presque le droit de l'être sous les auspices des 27 pages que je viens d'écrire, et que je clos au plus vîte de peur qu'on ne dise que les plus grands bavards du monde sont les gens qui reviennent de la seconde cataracte..... Comme nos courriers pour le Kaire vont à pled, et que le vent ne les arrête pas, je fais partir ce soir même celui qui nous a apporté nos lettres de France.... Je n'ai pas oublié les notes de

M. Letronne; il apprendra avec intérêt que le listel sur lequel est gravée l'inscription d'Ombos était doré, et que les lettres ont conservé une couleur rouge vif encore très-visible; je n'ai pu vérifier ce qu'il y avait sur Sérapis à *Tafah*, la pierre qui devait porter ce nom n'existant plus.... Adieu.

Douzième LETTRE. — Biban-el-Molouk (Thèbes), le 25 mars 1829.

J'ai écrit un mot en courant le 11 de ce mois ou environ, que le consul général d'Autriche, M. Acerbi, quittant la ville royale, m'a promis d'expédier d'Alexandrie par le premier batiment partant pour l'Europe. J'annonçais notre arrivée, en très bonne santé (tous tant que nous sommes), à Thèbes, où nous rentrames le 8 mars au matin, après avoir heureusement terminé notre voyage de Nubie et de la Haute-Thébaïde; nos barques furent amarrées au pied des colonnades du palais de Lougeor que nous avons étudié et exploité jusqu'au 23 du courant. Je tenais à profiter de nos barques pour notre travail de Louqsor, parce que ce magnifique palais, le plus profane de tous les monumens de l'Égypte, obstrué par des cahutes de fellah, qui masquent et défigurent ses beaux portiques, sans parler de la chétive maison d'un brin-bachi juchée sur la plate-forme violemment percée à coups de pic, pour donner passage aux balayures du Turc, qui sont dirigées sur un superbe sanctuaire sculpté sous le règne du fils d'Alexandre-le-Grand; ce magnifique palais, dis-je, ne nous offrait aucun local commode ni assez propre pour y établir notre ménage. Il a donc fallu garder notre masch, la dahabié et les petites barques, jusqu'au moment où nos travaux de Lougsor ont été finis.

Nous passames sur la rive gauche le 23, et après avoir envoyé notre gros bagage à une maison de Kourna, que nous a laissée un très brave et excellent homme nommé Piccinini, agent de M. d'Anastasy à Thèbes, nous avons tous pris la route de la vallée de Biban-el-Molouk où sont les tombeaux des rois de la XVIII^e et de la XIX^e dynasties. Cette vallée étant étroite, pierreuse, circonscrite par des montagnes assez élevées et dénuées de toute espèce de végétation, la chaleur doit y être insupportable aux mois de mai, juin et juillet; il importait donc d'exploiter cette riche et inépuisable mine à une époque où l'atmosphère, quoique déjà fort échauffée, est oependant encore sup-

portable. Notre caravane s'y est donc établie le jour même, et nous occupons le meilleur logement et le plus magnifique qu'il soit possible de trouver en Égypte. C'est le roi Rhamsès (le IVe de la XIXe dynastie) qui nous donne l'hospitalité, car nous habitons tous son magnifique tombeau, le second que l'on rencontre à droite en entrant dans la vallée de Biban-el-Molouk. Cet hypogée, d'une admirable conservation, reçoit assez d'air et assez de lumière pour que nous y soyons logés à merveille; nous occupons les trois premières salles qui forment une longueur de 65 pas; les parois, de 15 à 20 pieds de hauteur, et les plafonds sont tout couverts de sculptures peintes, dont les couleurs conservent presque tout leur éclat; c'est une véritable habitation de prince, à l'inconvénient près de l'enfilade des pièces; le sol est convert en entier de nattes et de roseaux; enfin, les deux kaouas (nos gardes du corps) et les domestiques, conchent dans deux tentes dressées à l'entrée du tombeau. Tel est notre établissement dans la vallée des rois, véritable séjour de la mort, puisqu'on n'y trouve ni un brin d'herbe, ni êtres vivans, à l'exception des schacals et des hyènes qui, l'avant-dernière nuit, ont dévoré à cent pas de notre palais, l'âne qui avait porté mon domestique barabra Mohammed, pendant le temps que l'anier passait agréablement sa nuit de Ramadhan dans notre cuisine qui est établie dans un tombeau royal totalement ruiné. Mais en voilà assez sur le ménage.

Un courrier que j'ai reçu à Thèbes, m'a apporté les lettres du 20 décembre; ce sont les plus récentes de toutes celles qui me sont parvenues. Je me suis réjoni des bonnes nouvelles qu'elles me donnent, et surtout du bon état de notre vénérable M. Dacier. Je lui présente mes félicitations et mes respects; j'espère que sa santé se sera soutenue, et que mes vœux partis de la deuxième cataracte le 1^{er} janvier dernier, seront exaucés pour l'année courante et à toujours.

L'annonce de la Commission archæologique pour la Morée, donnée par S. Ex. le ministre de l'intérieur à notre ami Dubois, m'a causé une vive satisfaction; il y a 20 ans que nous révions ensemble les voyages d'Égypte et de Grèce que nous exécutons aujourd'hui; ce rêve se réalise enfin! Je puis donc écrire de Thèbes à Athènes; que de temps historiques rapprochés dans un même but! C'est comme une fouille générale que fait la ci-

vilisation moderne dans les débris de l'ancienne, et j'espèrque ce travail ne sera pas infructueux. Je vois d'ici notre anisse les colonnades du Parthénon, ou dans l'Altis d'Olympie, à la me de 400 pionniers, ce qui serait encore mieux.

J'ai aussi fait commencer des fouilles à Karnac et à Karn J'ai réuni 18 momies de tout genre et de toute espèce; mis ; n'emporterai que les plus remarquables et aurtout les mons gréco-égyptiennes, portant à la fois des inscriptions graque et des légendes démotiques et hiératiques. J'en ai plutieur de genre, et quelques momies d'enfant intactes, ce qui est unipe qu'à présent. Tous les bronzes qui proviennent de mes foulle de Karnac, et tirés des maisons mêms de la visille l'e bes, à 15 ou 20 pieds ets-dessous du niveau de la phin. sont dans un état d'oxidation complet, ce qui ne persi pas d'en tirer parti. J'ai mis à la tête de mes excatains sur la rive orientale, l'antien chaf fouilleur de M. Invetti, le nommé Temsahh (le crocodile), qui me parè · un homme adroit et qui ne manque pas de me donner de grades espérances. J'y compte peu, parce qu'il faudrait tradien grand, et que mes moyem ne suffiraient pat. Je tâchenie pendant de donner un peu d'activité à mes fouilles dans le se de join, juillet et août, époque à laquelle je serai fixé m' lieux, soit à Karnae soit à Kourna. J'al 40 hommes en trais, je verrai si les produits compensent à pou près les dépenses d'a mon budget pourre les supporter. J'ai aussi 36 homms ? fouillent à Kourna de compte à demi avec Rosellini. Il et et dont que je ne puis songer à emporter ce qui manque justem? att musée royal, de grosses pièces, parce que le treasport se jusqu'à Alexandrie épuiserait mes finances et de beaucoup

Cela dit, je reprendrai le fil de mon itinéraire et la soiné monumens depuis Ombos d'où est datée ma dernière lette.

Partis d'Ombos le 17 février, nous n'arrivames, à came del'apéritie du réis de notre grande barque et de la mollesse de ma rameurs, que le 18 au soir à Ghébel-Saledich (Bilsilis), vaste de rières où je me promettais une ample récolte. Mon espei de pleinement réalisé et les 5 jours que nous y avons passes ent de bien employés.

Les deux rives du Nil, ressorré per des montagnes d'en tro beau grès, ont été exploitées par les encieux Egyptism, et la voyageur est effrayé s'il considère, en parcourant les carrier

Digitized by Google

l'immense quantité de pierres qu'on à dà en tirer pour produire les galeries à ciel ouvert et les vastes espaces excavés qu'il se lasse de parcourir. C'est sur la rive gauche qu'on trouve les monumens les plus remarquables.

On rencontre d'abord, en venant du côté de Syène, trois chapelles taillées dans le roc et presque contigues. Toutes trois appartiennent à la belle époque pharaonique, et se ressemblent soit pour le plan et la distribution, suit pour toute la décoration intérieure et extérieure; toutes s'ouvrent par deux colonnes formées de boutons de lotus tronqués.

La première de ces chapelles (la plus au sud), a été orsusée dans le roc sous le règne du Pharaon Ousiréi de la XVIII° dynastie; elle est détruite en très grande partie. Deux, bas-relisfs seuls sont encore visibles et ne présentent d'intérêt que sous le rapport du travail, qui a toute la finesse et toute l'élégance de l'époque.

La seconde chapelle date du règne suivant, celui de Rhattsès II. Les tableaux qui décorent les parois de droite et de gauche nous font connaître à quelle divinité ce petit édifice avait été dédié par le Pharaon. Il y est représenté adorant d'abord la Triade thébaine, les plus grands des dieux de l'Égypte, Ammon-Ra. Mouth, et Khons, ceux qu'on invoquait dans tous les temples, parce qu'ils étaient le type de tous les autres; plus loin il offre le vin au dieu Phré, à Phtha seigneur de justice et au Dieu Nil, nommé dans l'inscription hiéroglyphique Hapi-moou, le pare vivifiant de tout ce qui existe. C'est à cette dernière divinité que la chapelle de Rhamsès II, ainsi que les deux autres, furent particulièrement consacrées; cela est constaté par une très longue inscription hiéroglyphique, dont j'ai pris copie, et datée de « l'an IV, le 10° jour de mésori, sous la majesté de l'Aroéri puissant, amí de la vérité et fils du soleil, Rhamsès, chéri d'Hapimoou le père des dieux. » Le texte, qui contient les louanges du dieu Nil (ou Bapimoou), l'identifie avec le Nil céleste Nenmoon, l'eau primordiale, le grand Nilus, que Geéron, dens son Traité sur la nature des Dieux, donne comme le père des principales divinités de l'Égypte, même d'Ammon, ce que j'ai trouvé attesté ailleurs par des inscriptions monumentales. La troisième chapelle appartient au règue du fils de Rhaméès-le-Grand; il était nature que les chapelles de Silvilis fuscent dédiées à Hap-Moon (le

Nil terrestre) parce que c'est le lieu de l'Égypte où le fleuvest le plus resserré et qu'il semble y faire une seconde entrée, après avoir brisé les montagnes de grès qui lui fermaient ici le pasage, comme il a brisé les rochers de granit de la cataracte pour faire sa première entrée en Égypte.

On trouve plus au nord de ces chapelles, une suite de tombeaux creusés pour recevoir deux ou trois corps embaumés; tous remontent jusques aux premiers Pharaons de la XVIII^e dynastie, et quelques-uns appartiennent à des chefs de travaux ou inspecteurs supérieurs des carrières de Silsilis. Nous avons aussi copié des stèles portant des dates du règne de divers Rhamsès de la XVIII^e et de la XIX^e, ainsi qu'une grande inscription de l'an XXII de Sésonchis.

Le plus important des monumens de Silsilis est un grad spéos, ou édifice creusé dans la montagne, et plus singulier escore par la variété des époques des bas reliefs qui le décorent. Cette belle excavation a été commencée sous le roi Horus de la XVIII^e dynastie; on en voulait faire un temple dédié à Ammon-Ra d'abord, et ensuite au dieu Nil, divinité du lieu, et au dieu Sevek (Saturne à tête de crocodile), divinité principale du nome Ombite auquel appartenait Silsilis. C'est dans cette intention qu'ont été exécutées, sous le règne d'Horus, les sculptures et inscriptions de la porte principale, tous les bas-reliefs du sanctuaire, et quelques-uns des bas-reliefs qui décorent une longue et belle galerie transversale qui précède le sanctuaire.

Cette galerie, très-étendue, forme un véritable musée historique. Une de ses parois est tapissée dans toute sa longueur de deux rangées de grandes stèles ou de bas reliefs sculptés sur le roc, et, pour la plupart, d'époques diverses; des monument semblables décorent les intervalles des cinq portes qui donnent entrée dans ce curieux muséum.

Les plus anciens bas-reliefs, ceux du roi Horus, occupent une portion de la paroi ouest : le Pharaon y est représenté debout, la hache d'armes sur l'épaule, recevant d'Ammon-Ra l'embléme de la vie divine, et le don de subjuguer le nord et de vaincre le midi. Au dessous sont des Éthiopiens, les uns renversés, d'autres levant des mains suppliantes devant un chef égyptien qui leur reproche, dans la légende, d'avoir fermé leur cœur à la prodence et de n'avoir pas écouté lorsqu'on leur disait : « Voici que

le lion s'approche de la terre d'Éthiopie (Kousch) ». Ce lion là était le roi Horus qui fit la conquête de l'Éthiopie et dont le triomphe est retracé sur les bas reliefs suivans.

Le roi vainqueur est porté par des chefs militaires sur un riche palanquin, accompagné de flabellifères. Des serviteurs préparent le chemin que le cortége doit parcourir; à la suite du Pharaon viennent des guerriers conduisant des chefs captifs; d'autres soldats, le bouclier sur l'épaule, sont en marche, précédés d'un trompette; un groupe de fonctionnaires égyptiens, sacerdotaux et civils, reçoit le roi et lui rend des hommages.

La légende hiéroglyphique de ce tableau exprime ce qui suit:

"Le dieu gracieux revient (en Égypte), porté par les chefs de tous les pays (les Nomes); son arc est dans sa main comme ce-lui de Mandou, le divin seigneur de l'Égypte; c'est le roi directeur des vigilans, qui conduit (captifs) les chefs de la terre de Kousch (l'Éthiopie), race perverse; ce roi directeur des mondes, approuvé par Phré, fils du soleil et de sa race, le serviteur d'Ammon, Hôaus, le vivificateur. Le nom de sa majesté s'est fait connaître dans la terre d'Éthiopie que le roi a châtiée conformément aux paroles que lui avait adressées son père Ammon. »

Un autre bas-relief représente la conduite, par les soldats, des prisonniers du commun en fort grand nombre; leur légende exprime les paroles suivantes qu'ils sont censés prononcer dans leur humiliation : « O toi vengeur! roi de la terre de Kémé (l'Égypte), solcil des Niphaïat (les peuples Libyens), ton nom est grand dans la terre de Kousch (l'Éthiopie), dont tu as foulé les signes royaux sous tes pieds! »

Tous les autres bas-reliefs de ce spéos, soit stèles, soit tableaux, appartiennent à diverses époques postérieures, mais qui ne descendent pas plus bas que le 3° roi de la XIX° dynastie. On y remarque et tr'autres sujets: 1° Un tableau représentant une adoration à Ammon-Ra, Sévek (le dieu du nome) et Bubastis, par le Basilico-Grammate chargé de l'exécution du palais du roi Rhamsès-Meïamoun dans la partie occidentale de Thèbes (le palais de Médinet-Habou), le nommé Phori homme véridique;

2º Trois magnifiques inscriptions en caractères hiératiques, rappelant que le même fonctionnaire est venu à Silsilis l'an V°, au mois de Paschons, du règne de Rhamsès-Meïamoun,

faire exploiter les earrières pour la construction du palais de ce Pharaon (le pajais de Médinet-Habou);

3º Un grand bas-relief : Le roi Rhamsès-Meïamoun adorant le dien Phtha et sa compagne Pascht (Bubastis).

Ces monumens démontrent, sans aucun doute, que tout le grès employé dans la construction du palais de Médinet-Habou à Thèbes, vient de Silsilis, et que ce grand édifice a été commencé au plutôt la 5° aunée du règne de son foudateur.

4° Une grande stèle représentant le même roi adorent les dieux de Silsilis, et dédiée par le Basilico-Grammate Honi, surintendant des bâtimens de Rhamsès-Meïamoun, intendant de tous les palais du roi existans en Égypte, et chargé de la construction du temple du soleil bâti à Memphis par ce Pharace.

Des tableaux d'adoration et plusieurs stèles plus anciennes que les précédentes, constatent aussi que Rhamsès-le-Grand (Sésestrie) a tiré de Silsilis les matériaux de plusieurs des grands édifices construits sons son règue.

Plusieurs de ces stèles, dédices soit par des intendans des bitimens, soit par des princes qui étaient venus en Haute-Egypte nour y tenir des panégyries dans les années 30, 34, 37, 40 et 44 de son règne, m'ont fourni des détails curieux sur la famille du conquérant. Une de ces stèles nous apprend que Rhamsèsle-Grand a eu deux femmes, la première, Nofré-Ari, fut l'épouse de sa jeunesse, celle qui paraît, ainsi que ses enfans, dans les monumens d'Ibsamboul et de la Nubie; la seconde (et dernière jusqu'à présent) se nommait Jsenofré; c'était la mère, 1º de la princesse Bathlanti, qui paraît avoir été sa fille chérie, la Renjamine de la vieillesse de Sésostris; 2º du prince Schahemkémé, celui qui présidait les panégyries dans les dernières années du règne de son père, comme le prouvent trois des grandes stèles de Silsilis. C'est probablement ce fils qui lui succéda en quittant son nom princier, et prenant sur les monumens celui de Thmeiothph (le possesseur de la vérité, ou bien, celui que la vérité possède.) C'est le Sésonsis II⁶ de Diodore et le Phéron d'Hérodoto. Ce fut aussi, comme son père, un grand constructeur d'éditices, mais dont il ne reste que peu de traces. On trouve dans le spéos de Silsilis, 1º une petite chapelle dédiée en son honneur par l'intendant des terres du nome ombite, appelé Pnahasi; ao une stèle (date effacée) dédiée par le même Puthasi, et constatant qu'un a tiré des carrières de filisilis les pierres qui oat servi à la construction du palais que ce Rei avait fait élever à Thèbes, où il n'en reste aucune trace, à una connaissance du moins. Cette stèle nons apprend que la femme de ce Pharaon se nommait Isénofré comme sa mère, et son fils aîné Pâthamén.

3º Une stèle de l'an II, 5º jour de Méseri, rappelant qu'en a pris à Silsilis les pierres pour la construction du palais du rei Thmeïothph à Thèbes, et pour des additions ou réparations faites au palais de son père, le Rhamséion (l'édifice qu'en a improprement nommé tombéeu d'Osymandyas et Memnonium.)

Il existe enfin à Silsilis des stèles semblables relatives à quelques autres rois de la XVIII⁴ et de la XIX⁴ dynasties. Deux stèles d'Aménophis-Memmon, le père du roi Horus, existent sur la rive orientale où se trouvent les enrières les plus étendues; ces stèles donnent la première dute certaine des plus anciennes emploitations de Silailis. Il est certain qu'après la XIX^e dynastie, ces carrières ont toujours fourni des matériaux pour la construction des monumens de la Thébaïde. La stèle de Sésonohis I^{er} le prouve; on y parie en effet d'exploitations de l'an XXII du règne de ce prince, destinées à des constructions faites dans la grande demeure d'Ammon: ce sont celles qui forment le côté droit de la première cour de Karnac, près du second pylone, monument du règne de Sésonchis et des rois Bubastites ses desocadans et ses successeurs; enfin, il est naturel de croire que les matériaux des temples d'Edfou et d'Esné viennent en grande partie de ces mêmes carrières.

Le 24 février au matin nous courions le portique et les colonnades d'Befou (Apollonopolis-Magna). Ce monument imposant par sa masse porte cependant l'empreinte de la décadence de l'art égyption sous les Ptolémées, au règne desquels il appartient tout entier; ce n'est plus la simplicité antique; on y romarque une recherche et une profusion d'ornemens bien mal-adroites et qui marquent la transition entre la noble gravitó des monumens pharaonique et le papillotage fatiguant et de si mauvais goût du temple d'Ecnéh, construit du temps des crapereurs.

La partie la plus antique des décorations du grand temple d'Edfou (l'intérieur du naos et le côté droit extérieur) remonte

seulement au règne de Philopator. On continua les travaux sons Épiphane, dont les légendes couvrent une partie du fit des colonnes et des tableaux intérieurs de la paroi droite du promaos, qui fut terminé sous Évergète II°.

Les sculptures de la frise extérieure et des parois de l'extérieur des murailles du pronaos, furent décorées sous Soter II. Sous le même roi, on sculpta la galerie de droite de sa cour en avant du pronaos. La galerie de gauche appartient à Philométor, ainsi que toutes les sculptures des deux massifs du pylone. J'ai trouvé cependant, vers le bas du massif de droite, un mauvais petit bas-relief représentant l'empereur Claude adorant les dieux du temple.

Le mur d'enceinte qui environne le naos est entièrement chargé de sculptures; celles de la face intérieure datent du règne de Cléopâtre-Cocce et de Soter II°, de Cocce, de Ptolémée-Alexandre I et de sa femme la reine Bérénice.

Voilà qui pent donner une idéc exacte de l'antiquité da grand temple d'Edfou : ce ne sont point ici des conjectures, ce sont des faits écrits sur cent portions du monument, en caractère de 10 pouces, et quelquesois de 2 pieds de hauteur.

Ce grand et magnifique édifice était consacré à une triade composée, 1° du dieu Har-Hat, la science et la lumière célestes personnifiées, et dont le soleil est l'image dans le monde matériel; 2° de la déesse Hathôr, la Vénus égyptienne; 3° de leur fils Harsont-Tho (l'Horus, soutien du monde), qui répond à l'amour (Eros) des mythologies grecque et romaine.

Les qualifications, les titres et les diverses formes de ces trois divinités, que nous avons recueillis avec soin, jettent un grand jour sur plusieurs parties importantes du système théogonique égyptien. Il serait trop long d'entrer ici en de pareils détails.

J'ai fait dessiner aussi une série de 14 has-reliefs de l'intérieur du pronaos, représentant le lever du dieu Har-Hat, identifié avec le soleil, son coucher et ses formes symboliques à chacune des 12 heures du jour, avec les noms de ces heures. Ce recueil est du plus grand intérêt pour l'intelligence de la petite portion des mythes égyptiens véritablement relative à l'astronomie.

Le second édifice d'Edfou, dit le Typhonium, est un de ces petits temples nommés Mammisi (lieu d'accouchement), que l'on construisait toujours à côté de tous les grands temples où une Triade était adorée; c'était l'image de la demeure céleste où la déesse avait enfanté le 3^e personnage de la Triade, qui est toujours figuré sous la forme d'un jeune enfant. Le Mammisi d'Edfou représente en effet l'enfance et l'éducation du jeune Har-Sont-Tho, fils d'Har-Hat et d'Hathôr, auquel la flatterie a associé Évergète II^e, représenté aussi comme un enfant et partageant les caresses que les dieux de tous les ordres prodiguent au nouveau-né d'Har-Hat. J'ai fait copier un assez grand nombre de bas-reliefs de ce monument du règne d'Évergète II^e et de Soter II.

Nos travaux terminés à Edfou, nous allames reposer nos yeux, fatigués des mauvais hiéroglyphes et des pitoyables sculptures égyptiennes du temps des Lagides, dans les tombeaux d'Éléthya (El-Kab), où nous arrivames le samedi 28 février. Nous fames accueillis par la pluie, qui tomba par torrens avec tomnerre et éclairs pendant la nuit du 1 au 2 mars. Ainsi nous pourrons dire, comme Hérodote, je crois: De notre temps il a plu en Égypte.

Je parcourus avec empressement l'intérieur de l'enceinte de l'ancienne ville d'Éléthya, encore subsistante, ainsi que la seconde enceinte qui renfermait les temples et les édifices sacrés. Je n'y trouvai pas une seule colonne debout; les barbares ont détruit depuis quelques mois ce qui restait des deux temples intérieurs, et le temple entier situé hors de la ville. Il a fallu me contenter d'examiner une à une les pierres oubliées par les dévastateurs et sur lesquelles il restait quelques sculptures.

J'espérais y trouver quelques débris de légendes, suffisants pour m'éclairer sur l'époque de la construction de ces édifices et les divinités auxquelles ils furent consacrés. J'ai été assez heureux dans cette recherche pour me convaincre pleinement que le temple d'Éléthya, dédié à Sevek (Saturne) et à Sowan (Lucine), appartenaient à diverses époques pharaoniques; ceux que la ville renfermait avaient été construits et décorés sous la règne de la reine Amensé, sous celui de son fils Thouthmosis III^c (Moeris), et sous les Pharaons Aménophis-Memnon et Rhamsès-le-Grands Les rois Amyrthée et Acoris, deux des demeiers princes de race égyptienne, avaient réparé ces antiques édifices et y avaient ajouté quelques constructions nouvelles. Je

Digitized by Google

n'ai rien trouvé à Éléthya qui rappelle l'époque greque et la romaine. Le temple à l'extérieur de la ville est du au règne de Moeris.

Les tembeaux ou hypogées creusés dans la chaîne ambique voisine de la ville, remontent pour la plupart à une antiquié reculée. Le premier que nous avons visité est celui dent la Commission d'Égypte a publié les bas-veliefs peints, relatis sux travaux agricoles, à la pêche et à la navigation.. Ce tonbesu a été creusé pour la famille d'un hiérogrammate nouse Phape, attaché au collège des prêtres d'Éléthya (Sowat-Kaly J'ai fait dessiner plusieurs bas-reliefs inédits de ce tombes, d ¿ ai pris copie de toutes les légendes des scènes agricoles et autres, publices assez négligemment. Ce tombeau est d'une trèhaute antiquité. Un second hypogée, celui d'un grand-prêne la déesse Hythia on Éléthya (Sowan), la déesse éponyme de la ville de ce nom, porte la date du règne de Ahamses-Méiannes, il présente une foule de détails de famille et quelques soiss d'agriculture en très-mauvais état. J'y ai remarqué entrauva faits, le foulage ou battage des gerbes de blé par les bous, & au-dessus de la scène on lit en hiéroglyphes presque tous plométiques, la chanson que le conducteur du foulage est cent chanter, car dans la vieille Égypte, comme dans celle d'aujor d'hui, tout se faisait en chantant, et chaque geure de travail : sa chanson particulière.

Voici celle du battage des grains, en 5 fignes, sorte d'allecution adressée aux boms, et que j'ai retrouvée ensuite, ant de très-légères variantes, dans des tombeaux laien plus se tiques encore:

Battez pour vous (bis) — ô bœufs — Battes pour vous (bis); — Des boisseaux pour vous, — Des boisseaux pour vos mittres.

La poésie n'en est pas très-brillante; probablement l'air sait passer la chanson: du reste, elle est convenable à la creonstance dans laquelle on la chantait, et elle me paraîtrait differt curieuse quand même elle ne ferait que constater l'aniquité du Bis qui est écrit à la fin de la 1º et de la 3º ligne. J'aurais voulu en trouver la musique pour l'envoyer à sotre respectable ami le général de La Sulette: elle lui aurait foursi quelques données de plus pour ses savantes recherches ser la musique des anciens.

Le tombeau voisin de celui-ci est plus intéressant encore sous le rapport bistorique. C'était celui d'un nommé Ahmosis, fils de Obschne, chef des mariniers ou plutôt des nautonniers : c'était un grand personnage. J'si copié dans son hypogée ce qui reste d'une inscription de plus de 30 colonnes, dans laquelle cet Ahmosis adresse la parole à tous les individus présens et futurs, et leur raconte son histoire que voici : Après avoir exposé qu'un de ses ancêtres tenait un rang distingué parmi les serviteurs d'un ancien roi de la xvie dynastie, il nous apprend qu'il est entré lui-môme dans la carrière nautique dans les jours du roi Ahmosis (le dernier de la xvire dynastie légitime); qu'il est allé rejoindre le roi à Tanis; qu'il a pris part aux guerres de ce temps où il a servi sur l'eau; qu'il a ensuite combattu dans le midi, où il a fait des prisonniers de sa main; que dans les guerres de l'an vie du même Pharaon, il a pris un riche butin sur les ennemis; qu'il a suivi le roi Ahmosis lorsqu'il est monté par eau en Éthiopie pour lui imposer des tributs; qu'il se distingua dans la guerre qui s'ensuivit; et qu'enfin il a commandé des bâtimens sous le roi Thouthmosis Ier. C'est là, sans aucun doute, le tombeau d'un de ces braves qui, sons le Pharaon Ahmosis, ont presqu'achevé l'expulsion des pasteurs et délivré l'Égypte des barbares.

Pour ne pas trop alonger l'article d'Éléthya, je terminerai par l'indication d'un tombeau presque ruiné; il m'a fait connaître 4 générations de grands personnages du pays, qui l'ont genverné sous le titre de souten-si de Sowan (princes d'Éléthya), durant les règnes des cinq premiers rois de la xviiie dynastie, savoir : Aménothph I^{er} (Aménoftep), Thouthmosis I^{er}, Thouthmosis II, Amensé, et Thouthmosis III (Moeris), auprès desquels ils tenaient un rang élevé dans leur service personnel, ainsi que dans celui des reines Ahmosis-Ataré et Ahmosis, femmes des deux premiers rois nommés, et de Ranofré, fille de la reine Ameusé et sœur de Moeris. Tous ces personnages royaux sont successivement nommés dans les inscriptions de l'hypogée, et forment ainsi un supplément et une confirmation précieuse de la Table d'Abydos.

Le 3 mars, au matin, nous arrivames à Esnèh, où nous fûmes très-gracieusement accueillis par Ibrahim-bey, le mamour ou gouverneur de la province; avec son aide, il nous fut permis

Nº 140

d'étudier le grand temple d'Esnèh, encombré de coton, et qui, servant de magasin général de cette production, a été crépi de limon du Nil, surtout à l'extérieur. On a également fermé avec des murs de boue l'intervalle qui existe entre le premier rang de colonnes du pronaos, de sorte que notre travail a dà se faire souvent une chandelle à la main, ou avec le secours de nos échelles, afin de voir les bas-reliefs de plus près.

Malgré tous ces obstacles, j'ai recueilli tout ce qu'il importait de savoir relativement à ce grand temple, sous les rapports mythologiques et historiques. Ce monument a été regardé, d'après de simples conjectures établies sur une façon particulière d'interpréter le zodiaque du plasond, comme le plus ancien monument de l'Égypte : l'étude que j'en ai faite m'a pleinement convaincu que c'est au contraire le plus moderne de ceux qui existent encore en Égypte : car les bas-reliefs qui le décorent, et les hiéroglyples surtout, sont d'un style tellement grossier et tourmenté, qu'on y aperçoit, au premier coup d'œil, le point extrême de la décadence de l'art. Les inscriptions hiéroglyphiques ne confirment que trop cet aperçu : les masses de ce pronaos ont été élevées sous l'empereur César-Tiberius-Claudius-Germanicus (l'empereur Claude), dont la porte du pronaos offre la dédicace en grands hiéroglyphes. La corniche de la façade et le premier rang de colonnes ont été sculptées sous les empereurs Vespasien et Titus; la partie postérieure du pronaos porte les légendes des empereurs Antonin, Marc-Aurèle et Commode; quelques colonnes de l'intérieur du pronaos furent décorées de sculptures sous Trajan, Hadrien et Antonin; mais, à l'exception de quelques bas-reliefs de l'époque de Domitien, tous ceux des parois de droite et de gauche du pronaos portent les images et les légendes de Septime Sévère et de Gita, que son frère Caracalla eut la barbarie d'assassiner, en même temps qu'il sit proscrire son nom dans tout l'empire; il paraît que cette proscription du tyran fut exécutée à la lettre jusqu'au fond de la Thébaïde, car les cartouches noms-propres de l'empereur Géta, sont tous martelés avec soin; mais ils ne l'ont pas été au point de m'empêcher de lire très-clairement le nom de ce malhoureux prince : l'empereur César-Géta le directeur.

Je crois que l'on connaît déjà des inscriptions latines ou grecques dans lesquelles ce nom est martelé: voilà des légendes hiéroglyphiques à ajouter à cette série.



Ainsi donc, l'antiquité du pronaos d'Esnéh est incontestablement fixée; sa construction ne remonte pas au-delà de l'empereur Claude; et ses sculptures descendent jusqu'à Caracalla, et du nombre de celles-ci est le fameux zodiaque dont on a tant parlé.

Ce qui reste du naos, c'est-à-dire le mur du fond du pronaos, est de l'époque de *Ptolémée Épiphane*, et cela encore est d'hier, comparativement à ce qu'on croyait. Les fouilles que nous avons faites derrière le pronaos nous ont convaincus que le temple proprement dit a été rasé jusqu'aux fondemens.

Cependant, que les amis de l'antiquité des monumens de l'Égypte se consolent: Latopolis ou plutôt Esné (car ce nom se lit en hiéroglyphes sur toutes les colonnes et sur tous les bas-reliefs du temple) n'était point un village aux grandes époques pharaoniques; c'était une ville importante, ornée de beaux monumens, et j'en ai découvert la preuve dans l'inscription des colonnes du pronaos.

J'ai trouvé sur deux de ces colonnes, dont le fût est presque entièrement couvert d'inscriptions hiéroglyphiques disposées verticalement, la notice des fêtes qu'on célébrait annuellement dans le grand temple d'Esnéh. Une d'elles se rapportait à la commémoration de la dédicace de l'ancien temple, faite par le roi Thouthmosis IIIe (Moeris); de plus il existe, et j'ai dessiné dans une petite rue d'Esnéh, au quartier de Scheikh-Mohammed-Ebbédri, un jambage de porte en très-beau granit rose, portant une dédicace du Pharaon Thouthmosis IIe; et provenant sans doute d'un des vieux monumens de l'Esnéh pharaonique. J'ai aussi trouvé à Edfou une pierre qui est le seul débris connu du temple qui existait dans cette ville avant le temple actuel bâti sous les Lagides; l'ancien était encore de Mœris, et dédié, comme le nouveau, au grand dieu Har-Hat, seigneur d'Harroun (Edfou). C'est donc Thouthmosis III (Mœris) qui, en Théhaïde comme en Nubie, avait construit la plupart des édifices sacrés, après l'invasion des Hykschos; de la même manière que les Ptolémées ont rebâti ceux d'Ombos, d'Esnéh et d'Edfou, pour remplacer les temples primitifs détruits pendant l'invasion persane.

Le grand temple d'Esnéh était dédié à l'une des plus grandes formes de la divinité, à Chnouphis, qualifié des titres nev-en-

THO-SHE, seigneur du pays d'Esnéh, esprit créateur de l'univers, principe vital des essences divines, soutien de tous les mandes, etc. A ce dieu sont associés la déesse Neith représentée sous des formes diverses et sous les noms variés de Menhi, Tnéhousen, etc., et le jeune Hâke, représenté sous la forme d'un enfant. ce qui complète la Triade adorée à Esnéh. J'ai ramassé une soule de détails très-curieux sur les attributions de ces trois personneges auxquels étaient consacrées les principales fêtes et panégyries célébrées annuellement à Esneh. Le 23 du mois d'hather, on célébroit la fête de la décese Tnébouzou; celle de la décese Menhi avait lieu le 25 du même mois; le 30, celle d'Isis, forme tertiaire des deux déesses précitées. Le 1 et de choïak, on tenait une panégyrie (assemblée religieuse) en l'honneur du jeune dieu Hâke, et ce même jour, avait lieu la panégyrie de Chnouphis. Voici l'article du calendrier sacré sculpté sur l'une des colonnes du pronaos : « A la néomanie de choïak, panégyries et offrandes faites dans le temple de Chnouphis, seigneur d'Esnéh; ou étale tous les ornemens sacrés; on offre des pains, du vin et autres liqueurs, des bœuss et des oies; on présente des collyres et des parfums au dieu Chnouphis et à la déesse sa compagne; ensuite le lait à Chnouphis; quant aux autres dieux du temple, on offre une oie à la décase Menhi; une oie à la décase Neith; une oie à Osiris; une oie à Khons et à Thôth; pte oie aux dieux Phré, Atmou, Thoré, ainsi qu'aux autres dieux adarés dans le temple; on présente ensuite des seménices, des fleurs et des épis de blé au seigneur Chnouphis, souverain d'Espéb, et en l'invoque en ces termes : etc.» Suit la prière prononcée en cette occasion solennelle, et que j'ai copiée, parce qu'elle présente un grand intérêt mythologique.

C'est aux mêmes divinités qu'était dédié le temple atué su mord d'Esnéh, dans une magnifique plaine, jadis cultivée, mais aujourd'hui hérissée de broussailles qui nous déchirèrent les jambes, lorque, le 6 mars au soir, nous allames le visiter, en faisant à pied une très-longue course du Nil aux ruines, que nous trouvames tout nouvellement dévastées; ce temple n'est plus tel que la Commission d'Égypte l'a laissé; il n'en subsiste plus qu'une seule colonne, un petit pau de mur et les souhantmens presque à fleur de terre : parmi les bas-reliefs subsistans j'en ai trouvé un d'Évergète I er et de Bérénice su fémme; j'si

reconnu les légendes de Philopator sur la colonne; celles d'Hadrien sur une partie d'architrave; et sur une autre, en hiéroglyphes tout-à-fait barbares, les noms des empereurs Antonin et Vérus. Le hasard m'a fait découvrir dans le soubassement extérieur de la partie gauche du temple, une série de captifs représentant des peuples vaineus (par Évergète Ier, selon toute apparence), et, à l'aide des ongles de nos Arabes, qui fouillèrent vaillamment malgré les pierres et les plantes épineuses, je parvins à copier une dixaine des inscriptions onomastiques de peuples, gravées sur l'espèce de bouclier attaché à la poitrine des vaincus. Parmi les nations que le vainqueur se vante d'avoir subjuguées, j'ai lu les noms de l'Arménie, de la Perse, de la Thrace et de la Macédoine; peut-être encore s'agit-il ici des victoires d'un empereur romain: je n'ai rien trouvé d'assez conservé aux environs pour éclaireir ce doute.

Le 7 mars au matin, nous sîmes une course pédestre dans l'intérieur des terres, pour voir ce qui restait encore des ruines de la vieille Tuphiam, aujourd'hui Tabud, située sur la rive droite du sienve, mais dans le voisinage de la chaîne arabique et tout près d'Hermonthis, qui est sur la rive opposée. Là, existent deux ou trois salles d'on petit temple, habitées par des Fellah ou par leurs bestiaux. Dans la plus grande, subsistent encore quelques bas-relies qui m'ont donné le mythe du temple : on y adorait la Triade sormée de Mandou, de la déesse Ritho et de leur fils Harphré, celle mème du temple d'Hermonthis, capitale du nome auquel appartenait la ville de Tuphium.

A midi, nous étions à Hermonthis, dont j'ai parlé dans la lettre que j'écrivis après avoir visité ce lieu lorsque nous remontions le Nil pour aller à la seconde cataracte. Nous y passames encore quelques heures pour copier quelques bas-reliefs et des légendes hiéroglyphiques qui devaient compléter notre travail sur Erment, commencé à notre premier passage au mois de novembre dernier. Ce temple n'est encore qu'un Mammisi ou Bi-misi consacré à l'accouchement de la déesse Ritho, construit et sculpté, comme le prouvent tous ses bas-reliefs, en commémoration de la reine Cléopâtre, fille d'Aulétès, lorsqu'elle mit au monde Césarion, fils de Jules-César, lequel voulut être le Mandan de la nouvelle décese Ritho, comme Césarion en fut l'Esspéré. Du reste, c'était assez l'usage du dietateur remain de

chercher à compléter la *Triade*, lorsqu'il rencontrait surtout des reines qui, comme Cléopatre, avaient en elles quelque chose de divin, sans dédaigner pour cela les joies terrestres.

Une courte distance nous séparait de Thèbes, et nos cœurs étaient gros de revoir ses ruines imposantes: nos estomacs se mettaient aussi de la partie, puisqu'on parlait d'une barque de provisions fraîches, arrivée à Lougsor à mon adresse. C'était encore une courtoisie de notre excellent consul-général, M. Drovetti, et nous avions hâte d'en profiter. Mais un vent du nord, d'une violence extrême, nous arrêta pendant la nuit entre Hermonthis et Thèbes, où nous ne fumes rendus que le lendemain matin, 8 mars, d'assez bonne heure.

Notre petite escadre aborda au pied du quai antique déchaussé par le Nil, et qui ne pourra long-temps encore défendre le palais de Louqsor, dont les dernières colonnes touchent presque aux bords du fleuve. Ce quai est évidemment de deux époques ; le quai égyptien primitif est en grandes briques cuites, liées par un ciment d'une dureté extrême, et ses ruines forment d'énormes blocs de 15 à 18 pieds de large et de 25 à 30 de lougueur, semblables à des rochers inclinés sur le fleuve au milieu duquel ils s'avancent. Le quai en pierres de grès est d'une époque très-postérieure ; j'y ai remarqué des pierres portant encore des fragmens de sculptures du style des bas temps, et provenant d'édifices démolis.

Notre travail sur Lougsor a été términé (à très-peu-près) avant de venir nous établir ici à Biban-el-Molouk; et je suis en état de donner tous les détails nécessaires sur l'époque de la construction de toutes les parties qui composent ce grand édifice.

Le fondateur du palais de Lougsor, ou plutôt des palais de Lougsor, a été le Pharaon Aménophis-Memnon (Amenothph III°) de la XVIII° dynastie. C'est ce prince qui a bâti la série d'édifices qui s'étend du Sud au Nord, depuis le Nil jusqu'aux 14 grandes colonnes de 45 pieds de hauteur, et dont les masses appartiennent encore à ce règne. Sur toutes les architraves des autres colonnes ornant les cours et les salles intérieures, colonnes au nombre de 105, la plupart intactes, on lit, en grands hiéroglyphes d'un relief très-bas et d'un excellent travail, des dédicaces faites au nom du roi Aménophis. Je mets ici la traduction de l'une d'elles, pour donner une idée de toutes les au-

tres, qui ne différent que par quelques titres royaux de plus ou de moins.

La vie! l'Horus puissant et modéré, régnant par la justice, l'organisateur de son pays, celui qui tient le monde en repos, parce que, grand par sa force, il a frappé les Barbares; le roi Seigneur de justice, bien aimé du soleil, le fils du soleil Aménophis, modérateur de la région pure (l'Égypte), a fait exécuter ces constructions consacrées à son père Ammon, le dieu seigneur des trois zônes de l'univers, dans l'Oph du midi (1); il les a fait exécuter en pierres dures et bonnes, afin d'ériger un édifice durable, c'est ce qu'a fait le fils du soleil Aménophis, chéri d'Ammon-Ra.

Ces inscriptions lèvent donc toute espèce de doute sur l'époque précise de la construction et de la décoration de cette partie de Louqsor; mes inscriptions ne sont pas saus verbe comme les inscriptions grecques expliquées par M. Letronne, et qu'on a chicanées si mal à propos; je puis lui annoncer à ce sujet que je lui porterai les inscriptions dédicatoires égyptiennes des temples de Philae, d'Ombos et de Dendéra, où le verbe construire ne manque jamais.

Les bas-reliefs qui décorent le palais d'Aménophis sont, en général, relatifs à des actes religieux faits par ce prince aux grandes divinités de cette portion de Thèbes, qui étaient 1° Ammon-Ra, le dieu suprème de l'Égypte, et celui qu'on adorait presque exclusivement à Thèbes, sa ville éponyme; a° sa forme secondaire, Ammon-Ra-Générateur, mystiquement surnommé le mari de sa mère, et représenté sous une forme priapique; c'est le dieu Pan égyptien, mentionné dans les écrivains grecs; 3° la déesse Thamoun ou Tamon, c'est-à-dire Ammon femelle, une des formes de Neith, considérée comme compagne d'Ammon générateur; 4° la déesse Mouth, la grand' mère divine, compagne d'Ammon-Ra; 5° et 6° les jeunes dieux Khons et Harka, qui complètent les deux grandes Triades adorées à Thèbes, savoir:

Peres.	Mères.	Fils.
Ammon-Ra.	Mouth,	Khons.
Ammon générateur.	Thamoun.	Harka,

⁽¹⁾ C'est-à-dire in partie méridionale de la portion de Thèbes (Amon-Ei), sies sur la rive droite du Nil.

Le Pharaon est représenté faisant des offrandes, quelquesois très-riches, à ces différentes divinités, ou accompagnant leurs Bari ou arches sacrées, portées processionnellement par les prêtres.

Mais j'ai trouvé et fait dessiner dans deax des salles du palais une série de bas-reliefs plus intéressans encore et relatifs à la personne même du fondateur. Voici un mot sur les priscipaux.

Le dieu Thoth anuonçant à la reine *Tmauhemea*, femme du Pharaon *Touthmosis* IV⁶, qu'Ammon générateur lui a accordé un fils.

La même reine, dont l'état de grossesse est visiblement exprimé, conduite par Chnouphis et Hathôr (Vénus) vers la chambre d'enfantement (le mammisi); cette même princesse placé sur un lit, mettant au monde le roi Aménophis; des semmessou-· tienpent la gisante, et des génies divins, rangés sous le lit, élèvent l'emblème de la vie vers le nouveau-né.- La reine nourrisset le jeune prince. - Le dieu Nil peint en blou, (le temps des basses eaux), et le dieu Nil peint en rouge (le temps de l'inondation), présentant le petit Aménophis, aiusi que le petit dies Harka et autres enfans divins, aux grandes divinités de Thèles. - Le royal enfant dans les bras d'Ammon-Ra, qui le caresse -Le jeune roi institué par Ammon-Ra; les déesses protectries de la haute et de la basse Égypte lui offrant les couronnes, enblèmes de la domination sur les deux pays, et Thoth lui choisissant son grand nom, c'est-à-dire son prénom royal, Soleil Seigneur de justice et de vérité, qui, sur les monumens, le distingue de tous les autres Aménophis.

L'une des dernières salles du palais, d'un caractère plus réligieux que toutes les autres, et qui a dû servir de chapelle royale ou de sanctuaire, n'est décorée que d'adorations aux deux Trisdes de Thèbes par Aménophis; et, dans cette salle, dont le plafond existe encore, on trouve un second sanctuaire embolé dans le premier, et dont voici la dédicace qui en donne trèc clairement l'époque tout-à-fait récente, en comparaison de celle du grand sanctuaire : « Restauration de l'édifice faite par le roi (chéri de Phré, approuvé par Ammon) le fils du soleil, seigneur des dindictes Alexandre, en l'hattacar de app plus Ammon la, gardien des régions des Oph (Thèbes); il a fait constrainelesson.

tuaire nouveau en pierres dures et honnes à la place de celui qui avait été fait sous la majesté du roi Soleil, seigneur de justice, le fals du Soleil Antrorus, modérateur de la région pure.

Ainsi, ce second sanctuaire remonte seulement à l'origine de la domination des Grecs en Égypte, au règne d'Alexandre, fils d'Alexandre-le-Grand, et non ce dernier, ce que prouve d'ailleurs le visage enfantin du roi, représenté, à l'extérieur comme à l'intérieur de ce petir édifice, adorant les Triades thébaines. Dans un de ces bas-reliefs, la déesse Thamoun est remplacée par la ville de Thèbes personnifiée sous la forme d'une femma; avec cette légende:

« Voici ce que dit Thèbes (Toph), la grande rectrice du monde : « Nous avons mis en la puissance toutes les contrées (les Nomes); nous t'avons donné Káná (l'Égypte), terre nouvricière. »

La déesse Thèbes adresse ces paroles au jeune roi Alexandre, auquel Ammon générateur dit en même temps : « Nous eccadens que les édifices que tu élèves soient aussi durables que le firmament. »

On ne trouve que cette seule partie moderne dans le vieux palais d'Aménophis: car il ne vaut la peine de citer le fait suivant que sous le rapport de la singularité. Dans une salle qui précède le sanctuaire, existe une pierre d'architrave, qui, ayant été renouvelée sous un Ptolémée et ornée d'une inscription, produit, en lisant les caractères qu'elle porte, une dédicave bi-zarre, en ce qu'on ne s'est point inquiété des vieilles pierres d'architrave, voisines, conservant la dédicace primitive : la voici :

1re Pierre moderne. « Restauration de l'édifice saite par le roi Ptolémée, toujours vivant, aimé de Ptha. » — 2° pierre antique. « Monde, le Soleil Seigneur de Justice, le fils du Saleil Aménophis, a sait exécuter ces constructions en l'homeur de son père Ammon, etc. »

L'ancienne pierre, remplacée par le Lagide, portait la légende: « L'Arobris puissant, etc., Seigueur du monde, etc. » On me s'est point inquiété si la mouvelle légende se liait ou mon avec l'ancienne.

C'est aux 14 grandes colonnes de Louqsor que finissent les travaux du règne d'Aménophis, sous lequel ont cependant en-

core été décorées la 2° et la 7° des deux rangées, en allant a midi au nord. Les bas-reliefs appartiennent au règne à roi *Horus*, fils d'Aménophis, et les 4 dernières au règne sivant.

Toute la partie nord des édifices de Louqsor est d'une aux époque, et formait un monument particulier, quoique le par la grande colonnade à l'Aménophion ou palais d'Aménophio. C'est à Rhamsès-le-Grand (Sésostris) que l'on doit ces cestructions, et il a eu l'intention, non pas d'embellir le pals d'Aménophis, son ancêtre, mais de construire un édifice ét tinct, ce qui résulte évidemment de la dédicace suivante, subtée en grands hiéroglyphes au-dessous de la corniche de plone, et répétée sur les architraves de toutes les colonnades que les cahutes modernes n'ent pas encore ensevelies.

« La vie! l'Aroëris, enfant d'Ammon, le maître de la résissipérieure et de la région inférieure, deux fois aimable, l'brus plein de force, l'ami du monde, le Roi (Soleil gardin le vérité, approuvé par Phré), le fils préféré du Roi des sen, qui, assis sur le trône de son père, domine sur la terre, l'al exécuter ces constructions en l'honneur de son père Ammon la Roi des Dieux. Il a construit ce Rhamesséion dans la ville d'amon, dans l'Oph du midi. C'est ce qu'a fait le fils du Soleil le chéri d'Ammon-Rhamsès), vivificateur à toujours (1).

C'est donc ici un monument particulier, distinct de l'innophion, et cela explique très-bien pourquoi ces deux gradi édifices ne sont pas sur le même alignement, défaut choquai remarqué par tous les voyageurs qui supposaient, à tort, pe toutes ces constructions étaient du même temps et formaients seul tout, ce qui n'est pas.

C'est devant le pylone nord du Rhamseion de Lougsor, « s'élèvent les deux célèbres obélisques de granit rose, d'un trail si pur et d'une si belle conservation. Ces deux masse énormes, véritables joyaux de plus de 70 pieds de hauteu, si été érigés à cette place par Rhamsès-le-Grand, qui a voulu décorer son Rhamsesseion, comme cela est dit textuellement dans l'inscription hiéroglyphique de l'obélisque de gauche, fat nord, colonne médiale, que voici: « Le Seigneur du monde,

(1) Les mots entre deux parenthèses indiquent le content des carire ches prénom et nom propre des rois.

soleil gardien de la vérité (ou justice), approuvé par Phré, a fait exécuter cet édifice en l'honneur de son père Ammon-Ra, et il lui a érigé ces deux grands obélisques de pierre, devant le Rhamesaéion de la ville d'Ammon.

Je possède des copies exactes de ces deux beaux monolithes. Je les ai prises avec un soin extrême, en corrigeant les erreurs des gravures déjà connues, et en les complétant par les fouilles que nous avons faites jusqu'à la base des obélisques. Malheureusement il est impossible d'avoir la fin de la face est de l'obélisque de droite, et de la face ouest de l'obélisque de gauche : il aurait fallu abattre pour cela quelques maisons de terre et faire déménager plusieurs pauvres familles de Fellah.

Je n'entre pas dans de plus grands détails sur le contenu des légendes des deux obélisques. On sait déjà que, loin de renfermer, comme on l'a cru si long-temps, de grands mystères religieux, de hautes spéculations philosophiques, les secrets de la science occulte, ou tout au moins des leçons d'astronomie, ce sont tout simplement des dédicaces plus ou moins fastueuses, des édifices devant lesquels s'élèvent les monumens de ce genre. Je passe donc à la description des pylones qui sont d'un bien autre intérêt.

de sculptures d'un très-bon style, sujets tous militaires et composés de plusieurs centaines de personnages. Massif de droite : le roi Rhamsès-le-Grand, assis sur son trône au milieu de som camp, reçoit les chefs militaires et des envoyés étrangers; détails du camp, bagages, tentes, fourgons, etc., etc.; en dehors, l'armée égyptienne est rangée en bataille; chars de guerre à l'avant, à l'arrière et sur les flancs; au centre, les fantassins ré-

gulièrement formés en carrés. Massif de gauche : bataille san-

L'immense surface de chacun de ces deux massifs est couverte

glante, désaite des ennemis, leur poursuite, passage d'un fleuve, prise d'une ville; on amène ensuite les prisonniers.

Voilà le sujet général de ces deux tableaux, d'environ 50 pieds chacun; nous en avons des dessins forts exacts, ainsi que du peu d'inscriptions entremélées aux scènes militaires. Les grands textes relatifs à cette campagne de Sésostris, sont au-dessous des bas-reliefs. Malheurensement il faudrait abattre une partie du village de Lougsor pour en avoir des copies. Il a done fallu me contenter d'apprendre par le haut des lignes encore visibles,

que ostle querre avait eu lieu en l'an Ve de régne du conquirant, et que la bataille s'était donnée le 5 du mois d'Epiphi. Ces dates me prouvent qu'il s'agit ici de la même guerre que celle dont on a sculpté les événemens sur la parei droite du grand mounment d'Ibsamboul, et qui portent ausei la date de l'an V. Le betaille figurée dans ce dernier temple est aussi du mos d'Epiphi, mais du 9 et non pas du 5. Il s'agit donc évidenment de deux affaires de la même campagne. Les peuples que les Egyptiens avaient à combattre sont des Asiatiques, qu'à les costume on peut reconnaître pour des Bactriens, des Mèdes et des Babyloniens. Le pays de ces deraiers est expressément nommé (Naharaina-Kah, le pays de Naharaina, la Mésopetmie) dans les inscriptions d'Ihremboul, sinté que les contrés de Schot, Robschi, Schbatoun, Marou, Bachoua, qu'il fest chercher nécessairement dans la géographie primitive de l'Asie accidentale.

Les obélieques, les quatre colonnes, le pylone, et le visk périntyle ou cour environnée de colonnés, qui s'y rattaches, forment tout ce qui reste du Rhamesséion de la rive droite. en lit nartout les dédicaces de Rhamsès-le-Grand, deux seis points exceptés de ce grand édifice. Il paraît, en effet, que ves le 8º siècle avant J.-C., l'ancienne décoration de la grande partie située entre ces doux massifs du pylone, était, par une case quelconque, on fort manvais état, et qu'on en refit les mass entièrement à neuf; les bes-reliefs de Rhamsès-le-Grand ferest aleus remplacés par de neuveaux qui existent encore et qui représentent le chef de la xxive dynastie, le conquérant éthispies Sabaso ou Sabacon, qui, pendant de longues années, gouvern l'Égypte avec heaucoup de denceur, faisant les offrandes accontumées aux dieux protecteurs, du palais et de la ville & Thubes. Ces bas-reliefs, sur lesquels en voit le nom du roi, qui est écrit Schabak et qu'on y lit très-clairement, queiqu'on ait prissoin de le marteler à une époque fort ancienne; ces bas-reliefs, dis-je, sont très-curieux aussi sous le rapport du style Les figures en sont fortes et très-accusées avec les muscles vigourement pronoucés, sans qu'elles aient pour cela la lourdeur des sculptures du temps des Ptolémées et des Romaiss Co sont, au reste, les seules sculptures de ce règne que j'air nencontrées en Égypte.

Une seconde restauration, mais de peu d'importance, a eu également lieu au Rhamesséion de Louqsor. Trois pierres d'une architrave et le chapiteau de la z^{re} colonne gauche du périatyle ont été renouvelés sous Ptolémée-Philopator, et l'on n'a pas manqué de sculpter sur l'architrave l'inscription suivante: « Restauration de l'édifice, faite par le roi Ptolémée toujours vivant, chéri d'Isis et de Phtha, et par la dominatrice du monde, Arsinoë, dieux Philopatores aimés par Ammon-Ra, roi des dieux.»

Je ne mets point au nombre des restaurations quelques sculptures de Rhamsès-Méïamoun, que l'on remarque en de-hors du Rhamesséion, du côté de l'est, parce qu'elles peuvent avoir appartenu à un édifice contigu et sans liaison réelle avec le monument de Sésostris.

Je termine ici, pour cette fois, mes notices monumentales; je parlerai, dans ma prochaine lettre, des tombeaux des rois thébains que nous exploitons dans ce moment... Adieu.

P. S. a avril. Je ferme aujourd'hui ma lettre, le courrier devant partir ce matin même pour le Caire. Rien de nouveau depuis le 25, toujours bonne santé et bon courage. Je donne ce soir à nos compagnons une fête dans une des plus jolies salles du tombeau d'Ousiréi; nous y oublierons la stérilité et le voisinage de la 2° cataracte, où nous avions à peine du pain à manger. La chère ne répondra pas à la magnificence du local, mais on fera l'impossible pour n'être pas trop au-dessous. Je voulais offrir à notre jeunesse un plat nouveau pour nous et qui devait ajouter aux plaisirs de la réunion; c'était un morceau de jeune crocodile mis à la sauce piquante, le hasard ayant voulu qu'on mème apportêt un tué d'hier matin; mais j'ai joué de malheur, la pièce de crocodile s'est gâtée; nous n'y perdrons vraisembla-hiement qu'une bonne indigestion chacun.

TABLE

DES ARTICLES DE CE CAHIER (juin 1829).

Philologie.	
De Versione Syraca Peschito; Credner	145
Indische Bibliothek; Schlegel	ib.
Lois de Manou en Sanscrit; Loiseleur-Delohgehamps	
Trad. du Coran en Hindoustani	149
Dictionn, Chipoie Letin, du P. Besile de Glemons; Jony	150

Français-Arabe; Ellious Bochtor et Caussiu de Perteval	152
Théorie de la grammaire et de la langue grecque; Minoide Mynas	ib.
Epistolarum Platonis specimen; Wiegand	157
Atheneus; Dindorff Eusebü hist. eccles.; Heinichen	159
Bibliothèque latine-française; Panckoucks, éditeur	
Collectio selecta SS. Patrum; Caillaw	161
Grammaire raisonnée de la langue russe; Gretsch et Reiff	162
Fridolin; Schiller et Madame Voiart	167
Prononciation anglaise; Hindliffe.—Mote français dans le portuguis;	
S. Luiz	ið.
Études analytiques des mots français; Mile H. Faure	170
Archæologie.	
Sculptures du Temple d'Ellora; Melville Grindlay	171
Voyage de Meyerberg en Russie; Adelung	
Abbayes du département de la Manche; de Gerville	
Inscriptions romaines inédites; Barthe	
Ouvrages d'Eckhel; nouvelle publication	
Monnaies du moyen âge ; Bouillet	185
Histoire.	
Système hiéroglyphique de M. Champollion le jeune, appliqué à la	
critique sacrée; de Greppo	186
Monumens des Grands-Maîtres de Malte; Villeneuve-Bargemont.	187
Chronicum slavo-sarmaticum Procosii	
Hist. philosophique et politique de Rassie; Esnegux	
Res post Alex. Mikalowicz gestæ; Ciampi	
Mém. hist. sur l'Empereur Alexandre ; Madame Choiseul-Goussier.	197
La Russie et les Polonais La Turquie et les Grecs, en 1829	198
Histoire de Pologne avant et sous Sobieski; Salvandy	199
Les Kurpiques	
Curpus juris Sveo-Gotorum antiqui; Collin et Schluyter	206
Répertoire des traités conclus par le Danemark; Reedts	207
Relations politiques du Portugal; Santarem et Andrada	208
Histoire des Français, Tom. X, XI et XII; Simonde de Sismondi.	209
Extrait des registres des Dons, etc., sons Henri V; Vautier	214
La mort de Henri III; Vitet	215
Mémoires complets du Duc de Saint Simon	220
Atlas politique de la France; Weiss de la Richerie	221
Récit de la Reddition de Bonaparte; Maitland	226
Relation historique du Voyage de S. M. Charles X; Durosoir	ið.
Histoire de la Louisiane; Barbé-Marbois	227
Mélanges.	-80
Société royale des Sciences de Danemark	239
Société d'Histoire de Fribourg,	ib.
Histoire du Gymnase de Darmstadt	240
Société royale de Gottingue	ih.
Eloquentium Virorum narrationes, etc; Frotscher	241 242
Bibliothèque royale des Pays-Bas; M. Westreenen de Tiellandt	
Catalogue des livres de la Bibliothèque de Rennes ; Maillet	ib. ib.
Voyage de M. Champollion le jeune en Égypte; 11° et 12° Lettres.	

Errata.

Janv. 1829, p. 84, le n° du titre courant devait être 86 et non 68. — Fév. 1829, p. 160, le n° du titre courant devait être 117 et non 114.

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT, aux jacob, nº 24.

Digitized by Google

BULLETIN

DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

141. Grammaire polyolotte des langues hébraïque, chaldéenne, syriaque, grecque, latine, anglaise, française, espagnole et allemande; réduites aux simples règles de la syntaxe, et à une méthode uniforme de déclinaisons et de conjugaisons, autant que cela a été possible: avec des notes explicatives des idiotismes de chaque langue; une idée succincte de leur prosodie et une table raisonnée; le tout afin de simplifier l'étude des langues; par Samuel Barnard. In-8° de 312 pag. Philadelphic.

M. Barnard a si complètement développé le plan et le but de son ouvrage dans ce long titre, que nous ne trouvons rien autre' à dire pour le mieux faire comprendre au lecteur. En parcourant ce volume, nous avons été frappés d'étonnement en remarquant la sagacité et la persévérance de l'auteur dans le choix qu'il a su faire de tant de matériaux, et de l'ordre qu'il a mis à les classer. Mais nous craignons que le succès ne réponde pas à l'importance de son immense travail. Les élèves trouveront son livro trop abstrait et trop compliqué, et cependant il renferme peu de choses qui ne soient familières aux gens instruits dans les langues; considéré comme un livre de pur agrément et de curiosité pour ceux qui ne voudraient acquerir qu'une connaissance superficielle des langues, et voir le rapport de leurs formes et de leurs inflexions, il peut avoir du prix; mais si on le considère comme un guide philosophique pour l'intelligence des principes des langues, ou propre à s'initier dans la connaissance de la grammaire, des mots, des idiotismes, sans nul doute c'est un livre mal sait. Dans une présace longue et écrite avec soin, on trouve plusieurs remarques judicieuses sur les élémens constitutifs de la langue anglaise comparés avec ceux des langues anciennes. Mais il est à remarquer qu'à force de s'occuper de tant de langues diverses, l'auteur a fini par oublier la sienne. Il est toujours obscur et incompréhensible, il emploie

G. Tome XII.

Digitized by Google

19

beaucoup de mots, et il en fait des assemblages si bizarres, qu'il ne frappe l'esprit que bien faiblement. (North American Review; n° 49, oct. 1825, p. 464).

142. Glossabium sanscritum à Franc. Bopp. Fascic. I. In-4°. Berolini, 1828; Dümmler.

Ce 1^{er} fascicule doit être suivi d'un second qui contiendra la préface et la suite du glossaire : il comprend les mots qui commencent par les voyelles et par les consonnes des quatre premières classes de l'alphabet sanscrit. Ce glossaire est composé pour les mots qui se trouvent dans les trois épisodes de Mahâbharata publiés par M. Bopp, et dans le Bhagavad-gîta. L—s.

143. Manava-Dharma-Sastra. — Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes; par Aug. Loiseleur-Desloncchamps. 2^e livraison. Grand in-8^o. Paris, 1829; Levrault et Dondey-Dupré.

Cette 2º livraison complète la publication du texte sanscrit. Nous en indiquerous plus en détail le contenu. (Voy. suprà, nº 77.)

144. GHATA BARPARAM, ou le Vase brisé; poëme sanscrit, publié, traduit et expliqué par G. M. Dursch. In-8°. Berlin, 1828; Dümmler.

Cette réimpression, faite en Europe, d'un petit poëme sanscrit, brillant d'esprit et hérissé de difficultés métriques, est un hommage qu'un élève de M. Chézy a bien voulu adresser à celui qui a fondé en France l'enseignement de l'antique langue des Brahmanes. Cette nouvelle édition du Ghata karparam est composée d'une dédicace à M. Chézy, d'une préface de l'auteur, du texte et d'un commentaire en sanscrit, de notes explicatives, de remarques sur le mètre de ce poème, d'une traduction française de M. Chézy, déjà publiée dans le journal asiatique, d'une traduction allemande, et ensin d'une traduction latine. Nous souhaitons que M. Dursch, aussi recommandable par l'aménité de ses mœurs que par l'étendue de ses connaissances, ne s'arrête pas à ce premier essai, et qu'il honore de plus en plus le professeur français qui donne de tels élèves à l'Allemagne. Le Ghata karparam est une espèce d'idylle composée de

22 stances, et remarquable par l'adresse avec laquelle les rimes sont disposées. Son titre lui vient du mot qui termine la pièce; ce même mot, par un hazard inexplicable, est cité comme étant le nom de l'un des neuf écrivains appelés les neuf perles de Vicramâditya. A la cour de Bhodja il y avait aussi un auteur désigné sous le nom de Carpoura. Au reste, l'esprit qui règne dans ce poëme et cet emploi de la rime semblent annoncer un siècle de décadence, qui est bien plutôt celui de Bhodja que celui de Vicramâditya. On prétend que le Nalodaya attribué à Calîdâsa a été composé à la suite d'un défi dont le Ghata karporam avait été l'occasion. Ces ouvrages se ressentent trop du goût persan et arabe, pour qu'on puisse les croire du siècle qui a produit l'auteur de Sacountalâ. Il faut supposer plutôt que l'auteur du Ghata karporam a dû vivre au 10° siècle de notre ère.

145. Extraits du Dasacoumara. (Quarterly Oriental Magazine; nº 10, avril et juin 1826, p. 297.)

Le Dasacoumara est un recueil de contes, écrit en prose poétique par Dandî, auteur sanscrit des temps postérieurs. Il n'était encore connu que par la critique que fait en passant M. Colebrooke de sa prétention et de son obscurité. L'Oriental Magazine contient, dans son n° 10, avril-juin 1826, la traduction de quatre sections de cet ouvrage. Dasacoumara signifie les dix jeunes gens. Par suite de différentes aventures, Radja Hansa, roi de Pouchpapourî, réunit auprès de son fils neuf autres enfans. Ils sont élevés ensemble, se séparent pour courir le monde, et se rencontrent pour se raconter les événemens qui leur sont arrivés. Ce commencement de traduction n'offre jusqu'à présent rien de bien piquant : on en promet la suite. L—s.

146. Rapport lu à la Société des méthodes d'enseignement, sur un mémoire de M. Eichhoff, intitulé De l'influence de la connaissance du sanscrit sur l'étude des langues européennes; par M. Lourmand. Paris, 1829.

Ce rapport par le secrétaire-général de la Société des méthodes d'enseignement, est relatif à un mémoire de M. Eichhoff, mémoire qui est le précurseur d'un grand ouvrage que prépare ce jeune savant sur l'identité des langues européennes. Il recommande à l'attention des philolognes cet aperçu des travaux annoncés et promis par M. Eichhoff. L'auteur des Études grecques sur Virgile a déjà montré ce qu'il pouvait faire: l'étude du sanscrit n'a pu qu'ajouter encore à son talent déjà fortifié par la connaissance approfondie du grec et du latin. Je l'engage seulement à bien voir jusqu'à quel point il peut assurer que la langue sanscrite est la première source des langues européennes, et si, au lieu de la reconnaître comme mère des langues grecque, latine, etc, il ne serait peut-être pas plus juste de ne la regarder que comme leur sœur.

L—s.

147. L'Ézoua-Védam, ouvrage brahminique forgé par un jéssuite français. (Oriental Herald; mai 1827, n° XLI, p. 235).

Sir Alexandre Johnston, étant chef de justice et premier membre du conseil administratif de Ceylan, fut chargé, sur la proposition de ce conseil, de rédiger un code de lois qui fût approprié aux opinions religieuses des habitans de l'île, aux circonstances locales de la contrée, et aux mœurs des différentes castes dont se compose la population. Sir A. Johnston crut devoir, avant tout, s'assurer, autant que possible, de l'authenticité de tous les livres, tant indiens qu'européens, que l'on croyait renfermer les documens les plus exaets sur le Brahmanisme et le Bouddhisme.

Parmi les livres dont sir A. Johnston désirait constater l'authenticité, était l'Ezour-Védam, ouvrage français que Voltaire, dans son Siècle de Louis XIV, présente comme une traduction faite sur le sanscrit, par un respectable brahmine de la pagode de Scringham, mais que postérieurement Sonnerat a soupçonne être la production de quelque missionnaire français. Dans un voyage qu'il fit à Madras, sir A. Johnston résolut de rechercher si l'original de l'Ezour-Védam était ou non un ouvrage sanscrit. Dans ce but, il parcourut les provinces de Tinnevelly, de Ramnad, de Maduré, de Trichinopoli et de Tanjore, et fit les perquisitions les plus assidues dans toutes les pagodes de quelque importance. Il ne pût trouver la moindre trace de la traduction en français d'un ouvrage sanscrit nommé Ezour-Védam, ni même de la composition d'un livre de ce genre par un brahmine des provinces qu'il visités.

Sir A. Johnston étendit plus loin ses recherches, il se rendit à Pondichéry. Ayant obtenu l'autorisation du comte Dupuis,

gouverneur de cet établissement français, il examina avec le colonel Fraser, résident anglais, tous les manuscrits existant au collège des jésuites de Pondichéry, et en trouva un de l'Ezour-Védam, en français et en sanscrit. Il fit aussitôt part de cette découverte au savant Ellis, alors principal membre du collège de Madras. Celui-ci fit un examen minutieux du manuscrit, qui lui fournit le sujet d'une dissertation insérée dans le 14e volume des Recherches asiatiques. Il prouve que l'Ezour-Védam n'est point, comme l'a cru Voltaire, la traduction française d'un livre indien, mais bien un ouvrage entièrement composé en français par le célèbre jésuite Robert de Nobilibus pour convertir, par cette fraude pieuse, les Hindous au christianisme. W.

148. Sub les Études indiennes en Allemagne, par M. Kose-Garten. (Hermés; Tom. 28, p. 162-321.)

L'auteur de cet article s'est proposé d'abord de répondre aux objections que l'on a faites contre l'étude de la littérature sanscrite, et ensuite de passer en revue et d'analyser les ouvrages les plus marquans qui ont paru sur la littérature de l'Inde en Allemagne. Parmi les détracteurs, le plus passionné et le plus tranchant est M. Voss, qui, dans un ouvrage dirigé plus particulièrement contre la Symbolique de M. Creutzer, a jugé à propos de s'emporter en invectives contre tout ce qui est venu de l'Orient. M. Kosegarten le refute longuement; nous nous dispenserons d'entrer dans ces détails, car un homme qui n'a en fait de connaissances indiennes que Polier et Ward à citer, ne mérite guère qu'on s'en occupe longuement; il est clair en outre qu'une manière de voir tout chez les Grecs et rien ailleurs. doit conduire à des conclusions fausses, et c'est méconnaître ou ignorer tout ce que depuis 40 ans on a fait, surtout pour l'Inde, que de se retrancher dans ce qu'on appelle la philologie classique, et de ne reconnaître qu'elle pour modèle. La manière de conclure de M. Voss est la suivante : ce qui est conforme aux principes classiques, la Sacountala par exemple, est empruntó des Grecs, et ce qui s'en écarte, par cela même est condamnable. De tels efforts ressemblent assez à de l'opiniâtreté à défendre un terrain qui est envahi de tous côtés. Un essai de ce genre a été fait tout récemment par M. Dugald Stewart pour . prouver que le sanscrit dérive du grec et du latin, et un anonyme, peut être M. Wilson, s'est donné la peine de le résuter sérieusement. (1)

Les ouvrages que M. Kosegarten passe ensuite en revue sont: le Bhagavadguita, et la Bibliothèque indienne de M. de Schlegel, les grammaires sanscrites de MM. Frank et Bopp, et l'édition faite par ce dernier de différens épisodes du Mahabharata. Pour compléter cette série, nous ajouterons que M. Rosen a publié en 1827 ses Radices Sanscritæ, M. Bopp la première livraison de son Glossaire et un nouveau choix d'épisodes du Mahabharata, et M. Dursch le Ghatakarparam avec un commentaire sanscrit.

Les bornes de ce journal nous empêchent de suivré M. Kosegarten dans les détails philologiques et les rapprochemens qu'il fait entre le sanscrit, le grec et le latin; ce sont des matériaux que l'on saura mettre à profit; nous nous contenterons de citer son jugement, qui est aussi celui de M. de Schlegel, sur la littérature indienne: « On peut appeler cette étude une région de recherches où l'on ne saurait encore indiquer avec précision l'étendue et les bornes de l'objet, où bien des découvertes sont encore à faire avant qu'on ne parvienne à se reconnaître de toutes parts, et où il faut s'attendre chaque jour à de telles découvertes.»

On a remarqué encore le passage suivant, p. 268 : « Les Védas ont été examinés par Colebrooke, l'homme qui a le plus approfondi la langue sanscrite et dont les études ont été dirigées vers différentes régions de cette littérature; il est heureux qu'il soit en même temps d'un jugement froid, de sorte que l'on peut ajouter pleine confiance à ce qu'il rapporte, vû que ce n'est pas l'enthousiasme qui l'entraîne. Ses mémoires contiennent ce que les Asiatic Researches ont de mieux sur l'ancienne littérature de l'Inde, et il est à déplorer qu'ils s'y trouvent comme, ensevelis au milieu de choses inutiles, comme par exemple les Mémoires de Wilford. Ils mériteraient d'être recueillis et publiés par un homme qui connût le terrain et qui joignît à la connaissance de la langue anglaise celle du sanscrit. » Ce besoin est devenu plus impérieux depuis la publication des excellens Mémoires de ce savant sur la philosophie indienne; son introduction à la traduction de Brahmegupta et de Bhascara, sa préface de ' (1) Asiatic Journal, 2xv, 17 et suiv.

l'Amara Coscha; sa réplique aux attaques de Bentley, son excellent travail sur le droit d'héritage chez les Indiens, mériteraient certainement d'être traduits et publiés; les Mélanges asiatiques de M. Abel Rémusat ont éminemment fait ressortir l'utilité de réunir des écrits quelquefois peu considérables en volume, mais dont les résultats combinés l'emportent de beaucoup sur ces compositions laborieuses dont le format parfois est plus considérable que l'utilité.

S.

149. LE MRITCHARATI, drame indien, traduit par WILSON. (Quarterly oriental Magazine; no X, avril-juin 1826, p. 276.)

Il est maintenant inutile de parler de cet article inséré dans l'Oriental Magazine. D'abord M. Dondey-Dupré en a donné la traduction dans le Journal asiatique, 1827, mars et avril. Voy. notre Bulletin, n° 1, janvier 1828. Puis on possède actuellement l'ouvrage complet de M. Wilson, publié à Calcutta, en 3 vol. in-8., 1827, et traduit par M. Langlois en 2 vol. in-8., 1828, librairie orientale de Dondey-Dupré. Voyez notre Bulletin, n° 11, novembre 1828.

150. LANGUE TAMOULE.

Dans la séance du 5 mars 1828, M. Wilson a communiqué à la Société asiatique de Calcutta le résultat des recherches qui se rapportent principalement aux langages tamoul, telugu. kanara, malayalam et mahratte; il donne l'histoire des progrès de leur littérature plutôt que l'analyse de ses règles. Les 4 premières appartiennent à une famille. La mahratte a plus de rapports avec la langue des Hindous. Quoique tenant beaucoup du sanscrit, les dialectes de la Péninsule ont une origine différente, et n'en dépendent pas absolument pour l'expression d'aucune suite d'idées, et quoique la littérature classique de la religion des Hindous ait précédé toutes les autres dans la Péninsule, un corps considérable d'écrits existe dans les principaux dialectes. Suivant les insinuations de M. Wilson, l'étude du tamoul florissait au plus haut dégré vers le 96 siècle, quand plusieurs écrivains de la religion de Jain, ou de castes moins relevées, composèrent les ouvrages moraux et philologiques qui ont depuis été si oélèbres dans le Dekhan; et lorsqu'un collége renommé, fondé à Madura, semble avoir été ouvert pour d'autres individus que

des Brahmes et pour l'étude du tamoul au lieu du sanscrit. Le telugu n'a été cultivé qu'au 13° siècle, et ce fut dans le 16° qu'il brilla le plus, sous le patronage de Krisna, Raya, ou Vijayanagar. L'ancien kanara était cultivé dès le 10° ou 11° siècle; mais sa littérature, qui n'est que shismatique, a une date un peu plus récente. Le malayalam, ou la langue du Malabar, peut à peine se vanter d'avoir une littérature; et celle des Mahrattes consiste ou dans des traductions, ou dans les actes modernes des Sivagi et de leurs successeurs. Le mémoire contient aussi quelques observations sur la littérature des Jains, et sur les ouvrages Uriya, hindi, arabes, persans et hindoustanis, qui forment une partie de la bibliothèque de M. Machensie. (Calcutta govern. gazette. — Asiatic journal; n° 154, octobre 1828, p. 465.)

151. TRADUCTION DE LA GRAMMAIRE DE MARSDEN, par le capitaine ELOUT. (Quarterly oriental Magazine; nº VII, oct.-déc. 1825.)

A l'occasion de la traduction en hollandais et en français de la grammaire malaie de Marsden, l'auteur de cet article philologique se livre à quelques détails curieux sur le caractère et le génie de la langue malaie, dont la connaissance est nécessaire à ceux qui visitent l'Archipel oriental. Moyen de communication entre les étrangers et les naturels de ces vastes contrées, c'est une espèce de langue franque, d'une simplicité presque nue; un dialecte de convention employé par deux races différentes dans les relations habituelles de la vie et du commerce. Cette langue consiste en un choix de mots utiles, dépouillés de toute désinence de cas et de temps, et rapprochés sans artifice grammatical, à tel point que le commencement et la fin d'une pensée ont besoin d'être marqués par des explétives particulières.

On se permet dans cet article quelques observations critiques sur la grammaire de Marsden, tout en reconnaissant le mérite de cet ouvrage: on avoue que les erreurs qu'on peut y relever doivent être attribuées à la position de l'auteur, compilant ses matériaux en Europe sans le secours d'aucun natif.

L--5.

152. DER KORAN ODER DAS GESETZ DER MOSLEMEN.—Le Coran ou Loi donnée aux Musulmans par Mahomet fils d'Abdallah, nouvellement traduit d'après l'arabe de l'ancienne traduction allemande de F. C. Boysen, accompagné d'un grand nombre de notes explicatives et d'une introduction historique, par le D' Samuel Fréd. Gunyher Wahl. In-8°. de xcvi et 783 p. Halle, 1828; Gebauer.

On ne doit pas être surpris de voir paraître une nouvelle traduction du Coran, ni la regarder comme inutile; mais nous désirerions en dire plus de bien que ne nous le permet l'examen que nous en avons fait. A la vérité, l'auteur a rectifié en plusieums endroits la traduction de Boysen; toutefois on aperçoit encore trop, dans son travail, la paraphrase latine de Marraccius au lieu de la précision expressive de l'original, dont le sens propre est même altéré dans plusieurs passages. (Gætting.gel. Anzeigen; février 1829, n° 32).

153. Exposition abregée de la prononciation grecque et de l'orthographe; par Theograpoulos, de Patras. In-8°.

Cette brochure est imprimée à deux colonnes, l'une en grec, l'autre en français. On a du même auteur une grammaire grecque, qui contient une méthode nouvelle d'apprendre le grec moderne.

154. Onero; L'ILIADE. — L'Iliade d'Homère. Texte grec, enrichi de la traduction littérale latine de Heyne, de la version métrique de Cunion, et des traductions les plus remarquables dans les cinq principales langues de l'Europe. 1 vol. Florence, 1828; Borghi et compagnie.

Toutes les littératures ont revendiqué comme leur patrimoine les sublimes chants d'Homère depuis que ce père de la poésie grecque a été reproduit sous la plume des écrivains modernes les plus célèbres et a parlé insensiblement toutes les langues qui ont osé s'élever à la dignité du style épique. Toutefois, un volume qui contient en regard du texte de l'Iliade les traductions les plus estimées qui en aient été faites dans diverses langues européennes, ne peut manquer d'être accueilli favorablement par les savans de tous les pays. Dans ce volume, le lecteur trouvera en regard du texte la traduction littérale d'Heyne, celle en vers de Cunigh, la traduction italienne de Monti, l'allemande de Voss, l'anglaise de Pope, la française d'Aignan, l'espagnole de Garcia Malo.

L'édition sera enrichie de 24 belles planches et imprimée avec des caractères neufs. L'ouvrage sera divisé en 24 cahiers contenant chacun un livre de l'Iliade, avec la gravure correspondante. Il n'en sera tiré que 500 exemplaires, et aussitôt que l'on aura obtenu 450 souscriptions, l'association sera close; on publiera les noms des souscripteurs. 50 exemplaires resteront aux mains des éditeurs, pour les présens d'usage, et pour suppléer aux exemplaires défectueux. Afin que les souscripteurs soient assurés qu'il ne sera tiré que 500 exemplaires, les éditeurs s'engagent à faire imprimer la première feuille de chaque livre en présence de témoins dignes de foi et d'un notaire public.

Quant au prix, les personnes qui souscriront avant la publication du 6e cahier, paieront 6 florins de nouvelle monnaie toscane pour l'ouvrage entier, plus les frais de port, qui resteront à leur charge. Le portrait d'Homère, gravé par l'un des artistes les plus célèbres de l'Italie, leur sera distribué gratis. Lorsque le sixième cahier aura paru, le prix de la souscription sera de 8 florins. Le premier cahier paraîtra aussitôt que l'on aura réuni 200 souscripteurs.

155. ZOPOKAEOTZ OIAHIOTZ TTPANNOZ. The King OEdipus of Sophocles, literally translated, etc. — L'OEdipe-roi de Sophocle, traduit littéralement en prose anglaise, pour l'usage des écoliers; par T. W. C. EDWARDS. In-8°. Londres, 1827; Sherwood et comp. (Edinburgh Review; mai 1828, n° XCIV, p. 418.)

Le critique, après des observations assez étendues sur le théâtre des Grecs et particulièrement sur leur tragédie, arrive à l'ouvrage dont il s'est chargé de rendre compte. Il relève un assez bon nombre de fautes commises par le traducteur. Les observations contenues dans l'article du journal anglais sont d'une grande justesse et annoncent chez leur auteur autant de goût et de jugement que d'érudition. Il en résulte que la version de M. Edwards n'est pas d'une grande fidélité. Le critique pense que

ce travail aurait besoin d'être soigneusement revu, et que les ouvrages de ce genre sont plus nuisibles qu'utiles aux progrès des études. W.

156. HERODIANI HISTORIARUM LIBRI OCTO. Ad codicem Venetum à se excusum recognovit Emmanuel BERRERUS. In-8° de 176 p. Berolini, 1826; Reimer.

On lit au revers du titre de ce livre : V. Codex Venetus 389, Chartaceus, foliis octuplicatis 137, κτήμα Βησσαριώνος. W. Editio Wolfiana. Ce qui avertit le lecteur qu'il va trouver dans cet ouvrage un texte corrigé d'après la comparaison du Cod. Ven., et des notes de l'édit. de Wolf (Halle, 1792). En effet, sous ce rapport, on ne peut rien désirer de plus complet. Toutesois, l'éditeur aurait pu se dispenser d'émettre son opinion en faveur du Codex qu'il a consulté; car le grand nombre de passages où il est forcé de s'en écarter, et la nature même des notes de ce Cod. prouvent assez clairement que ce mérite ne doit pas être élevé aussi haut. L'auteur paraît avoir puisé à un petit nombre de sources; car il mentionne seulement, p. 17, un Codex de Vienne; p. 15, une conjecture de Casaubon (ad Strab., p. 65); p. 141 et 143, deux corrections de Sylburg; et p. 150, une rectification de H. Étienne. Cependant, malgré ces moyens bornés, on ne peut nier que M. Bekker n'ait beaucoup amélioré le texte d'Herodien. Cette édition est très-appropriée aux classes inférieures des colléges et peut, dans beaucoup de cas, faciliter aux élèves l'intelligence de cet auteur intéressant. Le mérite de ce livre est encore augmenté par un index de 10 pages qui peut être d'une grande utilité aux élèves. En général, cette édition est digne d'être recommandée aux professeurs ainsi qu'aux personnes qui dirigent l'instruction. (Gætting. gel. Anzeigen; décembre 1828, nº 208.)

- 157. DISSERTATION SUB L'ORIGINE ET LA RESTITUTION DES MOTS musinari et muginari, dans Pline, Cicéron et Festus; et sur plusieurs autres origines qui y sont relatives, etc.; par M. Eloi Johanneau. In-8° de 4 pp. Paris, 1828; Panckoucke.
- M. Johanneau pense que le mot musinari, qui, selon les commentateurs, n'est qu'une variante de muginari, est, ainsi que cc dernier, une mauvaise leçon introduite par un usage vi-

cieux ou par les copistes, dans le texte de Pline, de Cicéron et de Festus. Selon lui, la vraie orthographe est murginari ou plutôt murcinari, qu'il dérive de Murcia, nom de la déesse de l'oisiveté, qui avait une chapelle à Rome, au pied du mont Aventin, appelé de la Murcus, d'où les adjectifs murcus, murcus, puis les noms propres de Marcus et de Marcellus, et beaucoup d'autres mots encore. Ces idées, au moins fort singulières, conduisent l'auteur à des étymologies dont personne ne s'était douté avant lui. Ainsi, par exemple, Mouffetard, nom d'une rue de Paris, vient de Mont-faitard, c'est-à-dire mons illius qui facit tardè, mout du paresseux; dérivation qui, d'après M. Johanneau, s'accorde parfaitement avec la situation de l'église de St.-Marcel, dans la rue Mouffetard. Voulant laisser au lecteur le plaisir de la surprise, nous le renvoyons, pour les autres étymologies, à la dissertation elle-même. E. C. D. A.

158. DISQUISITIO CRITICA DE FONTIBUS ET AUCTORITATE CORNELII NEPOTIS; par J.-J. HISELY. Un vol. in-8°, VIII et 205 p. Delft, 1827. (Gætting. gelehrte Anzeigen; nov. 1828, p. 1837.)

La Société d'Utrecht avait mis au concours la question suivante: Disquisitio critica de fortibus et auctoritate Corre-LII Nepotis. De trois mémoires qui lui ont été envoyés, aucun n'a été couronné. Un seul a obtenu un accessit. Nous ne savons jusqu'où la Société avait poussé ses prétentions, mais nous ne craignons pas de dire qu'elle eût peut-être été moins exigeante, si l'expérience l'avait éclairée sur les difficultés de pareilles investigations. L'auteur de l'écrit que nous avons sous les yeux est ce jeune savant qui a composé un mémoire sur Guillaume Tell.

Il a donné du problème une solution assez complète pour que nous puissions maintenant indiquer les sources principales où Nepos a puisé chacune de ses biographies, quoique nous manquions encore de quelques données particulières. Après une courte préface, l'auteur entre dans les détails de son sujet. Il parcourt la série des biographies et nous allons le suivre. Il les divise en trois classes: la première comprend les Athéniens, les Spartiates et les Thébains; la seconde, les autres grands hommes de la Grèce et les Perses; la troisième, les Carthaginois et les Romains. Dans la première, on remarque: 1. Miltiade; sources principales, Hérodote et Ephorus, 2. Thémistocle; sour. pr.

outre Hérodote, Thucydide. 3. Aristide; sour. p., les mêmes. Vraisemblablement aussi Eschine le Socratique, Idoménée de Lampsaque, et Démétrius de Phalère, que Plutarque a aussi consultés. 4. Pausanias; sour. pr., Hérodote et Thucydide. Dans la seconde classe se trouvent Dion et Timoléon; sour. pr. Timæus et Philistus, historiens de Syracuse, Datames. Ici les précédens manquent. Les rois. Cornelius Nepos en a tracé la biographie avec tant de brièveté que les sources où il a puisé ne sauraient être indiquées d'une manière positive. Dinon et Ctésias, Théopompe et Timæus semblent avoir été les sources principales, les deux premiers pour les rois de Perse, et les deux autres pour les rois de Macédoine. Dans la troisième classe, on remarque Hamilcar; source principale, Polybe, peut-être aussi Caton. Pomponius Atticus: ici C. Nepos parle comme ami et comme témoin oculaire; il a aussi puisé dans les écrits d'Atticus, dont il donne à cette occasion une courte notice.

L'appendice contient les fragmens des ouvrages de C. Nepos qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, et des éclaircissemens sur les sources qui en ont fourni les matériaux. C. R.

159. Diplôme supposé du roi Clovis, pour l'église de Tarascon.

La riche collection de pièces historiques formée par le président de Fontette, et qui fait partie du cabinet des chartes de la Bibliothèque du Roi, contient le vidimus, authentiqué en 1550(1), d'un instrument latin d'après lequel le roi Clovis fut attiré au tombeau de Sainte-Marthe à Tarascon, par la renommée des guérisons miraculeuses opérées en ce lieu de dévotion sur des malades de tout genre, nobles et roturiers, boiteux, sourds, lunatiques ou possédés; le roi y ayant été lui-même guéri d'un violent mal de reins incurable jusques-là, donna, par un acte de sa volonté royale, tout le territoire de Tarascon et 3 lieues à la ronde, à Sainte Marthe, avec l'indépendance de tout pouvoir laïque. Voici le texte de ce vidimus:

« A touts ceux qui ce présent transcript ou vidinus verront, salut. Nous, Claude Tessier et, notaires royaux et tabellions constitués en la ville de Tarascon, diocèse de Avignon, soubs-escripts, sçavoir faisons que nous avons veu, tenu, leu et extraict de mot à mot ce présent transcript, d'un livre

⁽¹⁾ Collection Fontette, porteseuille xxxII, pièce nº 78.

autentique estant en la vénérable église de madame Saincte Marthe, de ladite ville, instituée et approuvée, comment le feu roi Clovis, de bonne mémoire, affranchit et fait libre ladite ville de Tarascon, et ladite église exempte de toute jurisdiction laïcale, comme s'ensuit:

« De rege Clodoreo. Quot et quantæ multitudines languentium, nobilium et innobilium, claudorum, surdorum, lunaticorum, demoniacorum, et omnium morborum generum, ad ejus mauseolum tunc et post advenientes petita accipiebant, nullus est qui enarrare queat : res mira, quidquid petit accipit omnis. Inter quos Clodoveus qui primus rex Francorum et Theotonorum extitit, Christianus baptizatus à beato Remigio archiepiscopo, et dictus est Ludovicus: auditis divæ hospitæ rumoribus, gravem morbum renium passus, ad locum ejus venit, mox ut sacrum ejus tumulum tetigit, sanitatem illius morbi, à que olim nullam poterat invenire medelam, se recepisse laetatus est. Quapropter beatæ Marthæ et loco ejus, annuli sui cirographo. trium milliarium spacio in giro, ex utrâque parte Rodani, terram et villas et castra dedit, et fecit locum illum et ecclesiam liberam; scribens ne alicui potestati laicæ quandoque snbderetur. »

« En tesmoin de ce, nous avons fait le présent transcrit, appellé monsieur le Procureur pour le Roy notre sire en la Cour royale de Tarascon, et après, soussignés de nostres mains propres, ce........... du mois de aoust, l'an mil cinq cent cinquante.»

"Tiré des escritures de Me Claude Teissier, vivant notaire royal de ladite ville de Tarascon, par moy soussigné, estant le présent vidimus a l'estendu H. Fol. 53. Signé J. BERTET.

Il n'est pas nécessaire de faire remarquer les divers signes de supposition qui se rencontrent dans cette pièce: Chlodoveus, Chlodovic, Clovis ne fut point baptisé sous le nom de Ludovicus; et quoique ce dernier nom dérive de l'autre, l'orthographe même du mot Ludovicus prouve que l'invention de cette pièce ne remonte pas très-haut. L'histoire ne parle pas du tout d'un voyage de Clovis au tombeau de Sainte-Marthe, pas plus que de son violent mal de reins. Enfin, si l'église de Sainte-Marthe a jamais été soustraite à toute jurisdiction laïque sur l'autorité de ce privilège de Clovis, cela prouverait seulement

que les magistrats qui reconnaissaient ce privilége n'étaient pas de fort habiles diplomatistes. C. F.

160. LANGUE SLAVO-RUSSE.

Pour répandre la connaissance de la langue slavo-russe, l'Académie impériale russe a résolu de publier un recueil des écrits et traductions approuvés par elle. Ces feuilles périodiques, dont il paraîtra un cahier tous les 4 mois, contiendront : I. Des récherches philologiques sur le slavon et ses différens dialectes. II. La littérature nationale. III. Aperçus critiques sur la littérature russe. IV. Rapports sur les travaux de l'Académie impériale russe. V. Annonces d'ouvrages nouveaux. VI. Biographies. (Leipzig. Liter. Zeitung; avril 1829, p. 692.)

161. Rossiisko-nouminskava Grammatika, etc. — Grammaire russe-roumaine (moldave), suivie d'un Vocabulaire et de Dialogues; composée par le conseiller de collége Étienne Marcella, et publiée par le Département de l'instruction publique. 3 vol. in-8°. St.-Pétersbourg, 1827; Imprim. du Département.

En nous chargeant du soin d'annoncer cette nouvelle grammaire, nous avons dû reconnaître l'insuffisance de nos lumières pour juger de son mérite; et cependant, nous n'aurions point voulu nous soustraire à l'obligation que nous avons contractée vis-à-vis des lecteurs du Bulletin. Nous espérions trouver tous les renseignemens dont nous pouvions avoir besoin dans quelques journaux russes qui ont parlé de cet ouvrage lors de sa publication; mais ceux que nous avons été à même de consulter (1) se sont bornés à en donner le titre, sans entrer dans aucun examen critique du sujet ou de son exécution. Trompé dans un espoir que nous devions regarder comme fondé, nous avons pensé à consulter le savant et curieux ouvrage de M. Balbi. intitulé: Ailas ethnographique du globe (2), et nous avons trouvé, en effet, un assez grand nombre d'indications dans son XIIe tableau, ou 2e tableau consacré à la famille des langues thraco-pélasgique ou greco-latine; mais, en étudiant et en comparant ces matériaux, nous avons été frappés de leur insuffi-

⁽¹⁾ Le Fils de la patrie, n° 16 de 1826, p. 385. — L'Abeille du Nord, n° 30 de 1827, et n° 23 de 1828. — Le Télégraphe de Moscou, n° 16 de 1827, et n° 3 de 1828.

⁽²⁾ Voy. Bulletin, Tom. VII, no 124, 328 et 444.

sance et même des contradictions assez nombreuses qu'ils renferment, et nous désespérions de pouvoir en former un ensemble que nous pussions mettre avec quelque assurance sous les yeux de nos lecteurs, lorsque nous avons eu l'idée de recourir à M. Marcella lui-même. Si, en matière de goût, et dans un sujet où l'amour-propre est mis trop directement en jeu, on ne peut s'en rapporter à l'opinion d'un auteur sur son propre ouvrage, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de recherches d'érudition; ici, le témoignage et la bonne foi de l'auteur peuvent être invoqués, et c'est avec confiance que nous allons présenter à nos lecteurs le résultat de nos propres observations unies aux renseignemens plus précis et plus positifs que nous nous sommes trouvé à même de puiser à la source la plus récente et la plus sûre d'une étude que nous avouons être toute nouvelle pour nous (1).

La grammaire de M. Marcella, composée d'après celle del'Académie russe, contient la traduction roumaine (moldave) en regard du texte russe. Elle a pour double but de faciliter après de 5,000,000 de Roumains, habitans de la Moldavie, de la Valachie, de la Transylvanie, de la Bessarabie, etc., l'étude de la langue que parlent les Russes, et de donner à ceux-ci les premières notions du dialecte roumain ou latin-slave, qui est plus particulièrement usité dans les provinces que nous venous de nommer.

Cet idiôme a conservé, à très-peu de chose près, l'alphabet adopté par les Slaves, les Serbes, les Bulgares, etc., au temps où ils reçurent des Grecs les lumières du christianisme, avec les lettres appelées Cyrilliennes, et cet alphabet est le même que celui qui se trouve aussi conservé dans les livres ecclésiastiques de la Russie. On sait, en esset, que l'importante résorme introduite par Pierre I^{er}, dans l'impression des livres destinés aux usages civils de son empire, résorme qui eut un plein succès,

(1) Le ministère de l'Instruction publique ayant chargé spécialement M. Marcella de la composition de cette grammaire (voir la préface de son Vocabulaire), et un oukase syant décidé que tous les ouvrages élémentaires qu'on serait dans le cas de alemander à l'auteur seraient imprince, comme celui-ci, aux frais du gouvernement, il faut bien croire qu'il n'existait riem de satisfaisant pour l'étude de la langue roumaine, et qu'on a reconnu dans M. Marcella toutes les qualités requises pour un parcit travail.

quoiqu'elle ne sût pas peut-être complétement raisonnée dans tous ses détails, ne sut point adopté pour l'impression des livres d'église, qui n'a subi jusqu'ici aucune modification, et a gardé toute la rudesse primitive et tous les désauts qui ont accompagné les premiers essais de l'art typographique.

L'auteur de cette grammaire, qui avait senti depuis longtemps les graves inconvéniens produits dans l'enseignement par la surabondance et le désordre des signes élémentaires du langage, a réduit les 43 lettres de l'ancien alphabet roumain'à 24. Outre ces signes indispensables pour exprimer tous les sons de la langue roumaine, il en admet 9 autres qui expriment dessons composés, mais qui ne sont, d'ailleurs, que des abréviations, et, par conséquent, des modifications des sons primitifs.

Nous avons dit que la langue roumaine se parle dans plusieurs provinces; les dissérences qui existent de l'une à l'autre ne sont guère que de deux sortes, 1º dans la prononciation, qui cependant ne varie jamais assez d'un lieu à un autre pour empêcher les habitans de s'entendre mutuellement avec facilité; la prononciation moldave est en usage dans la Bessarabie, la Moldavie et la Boukovine, et la prononciation valaque est plus généralement celle des autres contrées. 2º Dans les mots : les dialectes moldave et valaque, également nés du mélange de la langue latine et de l'ancienne langue slavone, ne possèdent qu'un très petit nombre d'expressions qui ne soient pas communes à chacun d'eux. Les Roumains de Transylvanie admettent un certain nombre de mots allemands et hongrois; en Hongrie, ces emprunts d'expressions étrangères sont plus considérables, de même qu'en Pologne, dans la Nouvelle-Russie, etc. Mais cela n'a jamais lieu au point d'empêcher les Roumains de toutes les contrées de s'entendre toujours parfaitement entr'eux. Il n'y a d'exception à cet égard que pour la tribu des Koutzo-Valaques, descendans des Roumains transportés au-delà du Danube par les empereurs grecs, et qui sont répandus en grand nombre en Macédoine, en Morée, et généralement dans la Grèce et dans les contrées adjacentes. Leur langage est devenu un jargon qui n'est guère intelligible que pour eux seuls, tant il est chargé d'expressions corrompues prises dans les divers lieux qu'ils habitent.

Les Roumains, en général, pourraient se contenter de la ré-G. Tome XII.

forme proposée par l'auteur, parce que son alphabet, nommé alphabet de Marcella en Russie, et qui a été adopté dans les imprimeries du Gouvernement à St.-Pétersbourg, contienttous les sons simples de la langue roumaine, qui a tous ceux des langues slavone et latine, et de plus une voyelle et le double son dge ou dzc, que ni l'une ni l'autre n'ont. En attendant, le Gouvernement autrichien, par des motifs qui ne sont pas tout-à-fait les mêmes, tente d'introduire les lettres latines dans les proviaces qui lui sont soumises, et il est déjà parvenu à les faire adopter par quelques savans du pays. Mais cet alphabet est contraire à l'essence de la langue roumaine, puisqu'il ne présente que les sons latins et ne peut reproduire les sons slavons dont elle se compose également. Il ne peut donc servir qu'à altérer la langue et à diviser les Roumains en les empêchant de lire dans une province le livre composé dans une autre, et même, avec le temps, de s'entendre en parlant. En un mot, cet alphabet mettra des obstacles à l'instruction des Roumains, et les rendra étrangers les uns aux autres, ce que celui de M. Marcella, plus conforme d'ailleurs au génie de la langue roumaine, tend surtout à éviter. EDME HÉBRAU.

162. Du patois de la forêt de Bregenz en Autriche; par Jos. Bergmann, prof. (Zeitschrift für Tyrol and Vorariber; Vol. III, pag. 268.)

A l'est de la ville de Bregenz, dans le Vorarlberg, s'étend une grande vallée appelée Bregenzerwald, c'est-à-dire forêt de Bregenz, vallée remarquable par ses beaux sites, par le costume particulier des femmes et par un patois qui paraît avoir conservé des restes de l'ancien langage des Tyroliens. Comme la vallée se divise en deux branches distinguées par les noms de forêt intérieure et extérieure, le patois a aussi deux nuances, celui de la forêt extérieure étant plus vif et animé et celui de la forêt intérieure plus chantant et plus nasal·M. Bergmann signale quelques particularités du patois de Bregenz; par exemple, il emploie beaucoup de syllabes radicales; mann en allemand est maa; en patois de Bregenz mond est moo, sohn est soo. Il fait un usage fréquent de l'a, comme le patois de Souabe; il supprime l'n des infinitifs allemands; lieben devient liebe, heben devient hebe; comme l'ancien français qui

a changé col et sol en cou et sou, le patois de Bregenz change le gold des Allemands en goud, le holz en houz, le salz en sauz; l'ei allemand devient oi en Bregenz, etc. M. Bergmann fait suivre ses observations d'un petit vocabulaire et d'uns pièce de vers composée dans ce patois.

D.

- 163. NIEUW FRANSCH EN NEDERDUITSCH WOORDENBORK.—Nouveau dictionnaire français-hollandais, enrichi, 1° d'un grand nombre de mots qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires ordinaires; 2° des termes de tous les arts et de toutes les sciences, avec leurs définitions; 3° des mots nouveaux généralement reçus dans la langue; 4° du genre des noms, fixé d'après les meilleures autorités; 5° du sens propre et figuré des mots, et de leurs diverses acceptions justifiées par des exemples; par l'abbé Olingen. 2° édit.; prix 8 flor. Bruxelles, 1828; Dewasme-Pletinekx.
- 164. El Traductor español; or a new and practical system etc. Le Traducteur espagnol, ou Nouvelle Méthode pratique pour traduire l'espagnol; par Mariano Cubi y Solez. In-12 de 350 pag. Baltimore, 1825; Lucas. (North american Review; avril, 1826, n° 11, pag. 451.)

Le but de cette publication est de répandre la connaissance de l'espagnol en offrant aux étudians un recueil de morceaux des meilleurs écrivains de cette langue. Les exemples sont généralement courts, bien choisis et méthodiquement disposés. Les idiotismes et les locutions les plus difficiles sont expliqués en marge. Les auteurs mis à contribution sont Feijoo, Granada, Quevedo, Mariana, Argensola, Cadalso, Isla, Cervantès, Olavidès, Saavedra, Gracian, Garcilaso et Melendez.

La seconde moitié du volume est un vocabulaire qui comprend tous les mots employés dans les extraits. Le compilateur a suivi dans cette partic de son travail un plan qui nous semble vicieux. Les mots y sont rangés suivant leur nombre de syllabes. Viennent d'abord les monosyllabes, puis les dissyllabes et ainsi de suite. Les verbes forment une liste séparée des autres parties du discours. Nous conseillons à M. Cubi de refondre entièrement ce vocabulaire, 'qui sera, pour les commençans surtout, d'un usage assez difficile. W. 165. ROMANCERO DE ROMANCES MORISCOS. — Recueil de Romances moresques, contenant toutes les romances de cette espèce, que renferme le Romancero général imprimé en 1614; par D. Augustin Duran. Tom. 1^{et}. Madrid, 1828; Cuesta. (Gaceta de Bayona; 3 octobre 1828. — Foreign quarterly Review; 1829, avril.)

Les exemplaires des anciens recueils de romances espagnoles sont infiniment rares à cause de l'exportation considérable qu'en ont faite depuis l'année 1808 les Anglais, les Français et les Allemands. Il fallait, par conséquent, en faire de nouvelles éditions, parce qu'autrement, dit la Gazette de Bayonne, nous aurions été obligés dans quelques années d'avoir recours aux bibliothèques étrangères pour étudier les ouvrages qui nous appartiennent, comme dit le nouvel éditeur qui est connu dans la littérature espagnole pour son goût pur et les bonnes études qu'il a faites, ainsi que par ses observations sur notre ancien système dramatique, opuscule plein d'idées neuves et lumineuses; par son affection pour les auteurs du siècle d'or de notre littérature, dont il possède tous les ouvrages; collection dont l'acquisition lui a coûté beaucoup de travail et de frais, et qu'il communique avec une rare bienveillance aux littérateurs qui désirent la consulter.

Le projet de M. Duran est de publier la collection de nos romances, non pas ainsi qu'aux 16° et 17°, siècles sans ordre ni classification, mais rangées dans les divers genres auxques elles appartiennent. Ainsi le Recueil de romances mauresques, que nous annonçous aujourd'hui, doit être considéré comme le premier tome du recueil projeté. Il ne contient que les romances moresques (et pas même toutes), et quelques satires et épigrammes contées par Gongora contre ce genre de littérature.

La romance est un genre de poésie qu'on ne peut aisément comparer à aucun de ceux que l'on cultive dans les différentes langues de l'Europe. C'est un genre de poésie tellement national, que l'on reconnaît dans les autres langues jusqu'à sa consonnance métrique, et, pour la sentir, il faut ou être né en Espagne, ou y être demeuré long-temps, et avoir cherché à se familiariser avec nos chansons populaires et la versification

théâtrale. L'assonnance (asonante) est une création nationale qui n'a encore pu passer dans aucune autre langue; il paraît qu'elle prit naissance au 16^e siècle.

Le vers de 8 syllabes, dont on fait usage dans nos romances et dans nos comédies, est plus ancien, et dérivc, soit de l'hémistiche des vers arabes de 16 syllabes, ou des hexamètres semi-barbares des poèmes du Cid et d'Alexandre, des 12^e et 13^e siècles. On trouve le même rythme dans d'autres idiòmes, mais moins fréquemment, et dans ces idiòmes il n'est point destiné aux mêmes usages.

La romance est, à proprement parler, le poème populaire des Espagnols: car le mètre et la consonnance en sont très-faciles; par conséquent ceux qui traitent ce genre, doivent renoncer aux sublimes et pompeux ornemens de la poésie, et le mérite de la romance est surtout d'exprimer d'une manière simple et facile, soit les objets, soit les sentimens. Nous ne voulons pas dire que la romance ne puisse prendre un ton plus élevé et arriver jusqu'à la noblesse de l'ode : car rien n'est difficile pour le génie s'efforcant de vaincre les difficultés qui résultent de la langue et de la versification; mais notre opinion 'est que jamais la romance ne pourra exprimer, d'une manière heureuse, les mouvemens pathétiques et sublimes de la poésie, parce qu'elle manque de césure, et bien sou serait le poète espagnol qui, ayant à sa disposition l'endécasyllabe si flexible et si varié, voudrait assujettir le désordre et la marche vive et impétueuse de la poésie lyrique au mouvement facile et agréable, mais monotone, du vers de huit syllabes.

La romance chante les combats, les victoires, les amours, la jalousie, mais sur un ton plus doux et moins enthousiaste que l'ode; elle a toujours conservé le sceau de son origine populaire; toujours elle eut plus de franchise que de correction, plus de facilité et de grâce que de mouvement et de force, plus d'esprit et de galanterie que de haute éloquence.

Parmi les romances espagnoles, les romances moresques occupent un rang distingué. On les appelle ainsi, non parce qu'elles sont des traductions de chansons arabes, comme quelques personnes l'ont pensé, ni parce qu'elles contiennent la description des batailles et des amours des Sarrasins, mais parce que des personnages castillans y cachent leurs combats singuliers et leurs amours sous des noms, des costumes et des mœurs arabes. A l'imitation de Virgile, nos poètes du 16° siècle représentaient, sous la forme de bucoliques, les histoires et événemens véritables de leur temps; et les églogues de Garcilaso, el pastor de fitida, la Diana de Gil Polo et celle de Montemayor, et autres compositions du même genre qui ont paru à cette époque, sont une preuve évidente de la tendance de nos poètes à célébrer, sous des noms fictifs, leurs amours et celles de leurs amis et protecteurs.

C'est cette tendance qui a donné naissance à la romance arabe, où le déguisement fut différent, en ce qu'on l'emprunta à une nation ingénieuse, vaillante, aussi enthousiaste de mœurs romanesques et poétiques qu'elle était idolâtre de la valeur et de l'amour; mais le déguisement n'est pas assez fidèlement observé, pour qu'on ne découvre pas quelquesois l'origine espagnole et chrétienne des personnages, ainsi que l'on pourra s'en convaincre en lisant attentivement ces romances.

Ces romances n'ont pas toutes un mérite égal. Les plus suilantes dans leur genre sont déjà suffisamment connues par l'insertion qui en a été faite dans le recueil de Fernandez et dans celui de Quintana, dont la rareté fait vivement désirer une réimpression; mais toutes les romances réellement bonnes n'out pas été insérées dans ces recueils, et cela parce qu'ils étaient destinés à un plus grand nombre de sujets, et celles dont le mérite n'est pas transcendant contiennent cependant des passages dignes d'être conservés. Nous avons pensé, dit M. Duran dans sa préface, qu'il fallait insérer en totalité dans le recueil, tant les romances arabes que les romances historiques, parce qu'elles forment les unes et les autres une histoire des traditions et des fables populaires; et si elles n'ont pas un mérite littéraire sussisant pour pouvoir servir de modèle dans leur genre, elles consacrent au moins le souvenir de notre gloire, donnent une peinture sidèle de nos anciennes mœurs, et sournissent aux modernes, qui voudront s'exercer dans ce genre de littérature, des matériaux et des documens abondans.

L'éditeur promet d'insérer dans un second volume quelques romances arabes qui n'ont pu être placées dans celui-ci. Nous attendons celle qui a pour titre: Las querelas del rey de Grand-da por la perdida de Alhama, romance qui jouit déjà d'une si

grande célébrité en Europe, que lord Byron a jugé à propos de la traduire. Quoiqu'il n'ait point réussi, c'est peut-être la seule romance moresque à laquelle on puisse, avec quelque fondement, assigner une origine arabe.

Parmi les auteurs satyriques qui s'élèvent contre ce genre des romances arabes, celui de la page 225 est sans contredit le meilleur. Il paraît que Gongora atteignit par ces satyres le but qu'il avait en vue: car, depuis qu'il les publia, ce genre de littérature a cessé d'être cultivé; du moins les romances qui ont été composées plus tard sont en très-petit nombre, et les romances pastorales succédèrent aux romances arabes.

C. R.

166. Cours théorique et pratique de langue et de littérature française; par F. L. Rammstein. Nouv. édit. 2 vol. in-8° de 523 et 602 p. Vienne, 1828; Gerold.

S'il est, en général, difficile de parler et d'écrire une langue étrangère, la difficulté est bien plus grande quand il s'agit de l'enseigner. Pour peu que l'on doutât de cette vérité, l'ouvrage que nous annonçons en fournirait une preuve incontestable. Dans l'avant-propos qui se trouve en tête du x^{er} volume, l'auteur s'efforce de démontrer l'utilité de son livre : c'est assez naturel; aussi ne lui en ferons-nous point un reproche. Il se présentera d'ailleurs assez de choses sur lesquelles nous ne pourrons transiger avec lui.

Le cours de langue française offre une foule de locutions qui sentent leur origine allemande; mais, indépendamment des germanismes, nous rencontrons des termes, des façons de parler, qui, selon nous, seraient réputés vicieux, même ailleurs qu'en France. Où M. Rammstein a-t-il pris, par exemple, les mots adversion, advitalité, monotongue (apparemment pour monophthongue), etc.?

Nous devons avertir les Allemands, qui étudieraient le français dans la grammaire de M. Rammstein, que ses règles de prononciation manquent souvent d'exactitude, et qu'il a même quelquesois érigé en précepte des manières d'articuler qui ne se rencontrent que parmi le peuple ignorant: il veut, par exemple (page 39), que l'on prononce ste semme, ste maison, au lieu de cette semme, cette maison. Il prétend encore que la dernière syllabe des mots Agen, Memnon et Agamemnon n'est point

nasale et se prononce comme si l'on écrivait Agène, Memnone, etc.; que l'ne se fait pas entendre dans arsenal, nip dans sculpter (et ses dérivés) et symptôme; que l'on fait sonner r dans le nom-propre Roger. Nous lisons (page 135) qu' « à Paris, à Lyon et à Bruxelles, on commence actuellement à suivre, pour l'r final des verbes en ir, les mêmes règles que pour celle des infinitifs en er. » Nous ignorons si M. Rammstein a été exactement informé de ce qui se fait à cet égard dans les villes de Lyon et de Bruxelles: nous en doutons fort; mais nous pouvons lui certifier que l'usage dont il parle n'a pas encore pris racine à Paris.

Après avoir envisagé les mots « comme des sons pour la langue parlée, » l'auteur les considère « comme moyens de rendre nos pensées dans la langue parlée et dans la langue écrite. « Il divise les substantiss en communs, en propres et en collectis; mais cette division est vicieuse: car les noms collectifs, tels que forét, armée, troupcau, etc., ne sont eux-mêmes que des noms communs dont le caractère particulier est d'embrasser une certaine quantité de choses de la même espèce. Au reste, la partie de l'ouvrage où les mots sont considérés isolément nous a paru, en général, assez bien traitée; nous reprocherons toutesois à notre grammairien des longueurs qu'il lui eût été bien facile d'éviter, et qui grossissent très-inutilement son ouvrage déjà bien volumineux. Nous trouvons, par exemple, que les exercices sont multipliés outre mesure et sans profit pour la science. Ce fait, qui se sait remarquer dans toutes les parties du cours de langue française, se retrouve dans cent autres grammaires, dont les auteurs semblent avoir consulté les intérêts du libraire beaucoup plus que ceux du public. Donneznous, si vous voulez, 2 ou 3 phrases pour l'application des regles que vous établissez : ce sera bien suffisant : car enfin ce n'est pas pour lire votre grammaire qu'on étudie les principes de la langue que vous y enseignez; c'est pour comprendre les personnes qui parlent cet idiôme ou les auteurs qui l'ont employé. Qui ne sait d'ailleurs que la pratique journalière (conversation ou lecture), pour peu qu'elle soit précédée et soutenue d'une bonne théorie, mène l'étudiant beaucoup plus loin et en moins de temps que toutes les élucubrations des lourds grammairiens. L'inconvénient des longueurs est encore plus sensible dans le

second volume: car, outre les éternels exercices et les règles oiseuses qui y sont accumulés comme dans le premier, on y trouve, au commencement, une section sur l'idéologie ou sur les principes fondamentaux de la grammaire en général. Non-seulement cette section est tout-à-fait superflue dans un livre qui, comme celui de M. Rammstein, traite spécialement d'une langue; mais en admettant même son utilité, la place qu'elle occupe est assez mal choisie: il aurait été, à notre avis, beau-coup plus méthodique de la mettre en tête de tout l'ouvrage.

La seconde partie du volume comprend ce que l'auteur nomme Lexigraphie. Il distingue deux sortes de lexigraphies, l'une absolue, l'autre relative. Ce qu'il entend par lexigraphie absolue n'est autre chose que ce que tout le monde connaît sous la dénomination d'orthographe. Cette subdivision seule occupe plus de deux cents pages, et ne renserme presque rien qui ne se trouve dans les dictionnaires, que l'auteur paraît s'être contenté de copier.

La lexigraphie relative, qui termine le volume, comprend les différentes flexions qu'éprouvent les mots dans leur combinaison, et les modifications dont leur forme est susceptible dans le discours. Toutefois, cette partie n'embrasse que les substantifs et les adjectifs: l'auteur ayant traité des verbes dans le premier volume. Il y a encore ici, selon nous, défaut de méthode; car pourquoi ne pas renfermer dans une même section les mots dont le matériel subit, dans la syntaxe, des changemens plus ou moins considérables?

En somme, l'ouvrage dont nous venons de rendre compte est mal conçu et surchargé d'une foule de choses superflues. Il paraît que malgré son excessive longueur, les deux volumes dont il est formé doivent être suivis de deux autres qui contiendront la partie littéraire. Espérons que la lecture des deux derniers volumes sera plus attrayante que celle des deux premiers, qui, à la vérité, ne renfermant que la partie technique, ne sauraient être aussi agréables à lire; et, nous devons dire, pour être équitables, que nous avons remarqué dans son livre des aperçus très-justes et un véritable esprit d'analyse. Enfin, on peut affirmer que l'auteur, comme étranger à la France, ne connaît pas trop mal la langue française.

E. C. D. A.

167. MANUEL COMPLET DU STYLE ÉPISTOLAIRE, OU Choix de lettres puisées dans nos meilleurs auteurs, précédé d'instructions sur l'art épistolaire, et de notices biographiques; par F. BISCARRAT, professeur. In-18 de 376 pp. Paris, 1829; Roret.

Ce volume de la nombreuse collection de Manuels publiée par M. Roret peut être, par la nature de son sujet, utile à preque toutes les classes de la société; car il n'est, pour ainsi dire, personne qui n'éprouve le désir ou le besoin de communiquer avec un individu dont il est séparé par un intervalle trop considérable pour se faire entendre de lui.

Ceux à qui il importe de former leur style épistolaire ne liront pas sans fruit le Manuel de M. Biscarrat. L'auteur a donné
peu de préceptes; il n'a même presque rien dit, dans la partie
théorique de son ouvrage, qui ne se trouve dans tous les traités sur l'art d'écrire ou dans les Rhétoriques. Qu'aurait il pu,
au reste, dire de nouveau sur une matière dont on s'est tant occupé? La seule chose qu'il eût à faire, selon nous (et ce qu'il
a fait), c'était de réunir toutes les règles dictées par le goût
et revêtues de la sanction des grands écrivains, et d'en offire
un résumé court, substantiel, et dans lequel la clarté se joignit
à la précision.

La partie pratique du Manuel épistolaire, avec les notices biographiques, forme à peu près les trois quarts du volume; elle consiste, soit dans des lettres, soit dans des extraits plus ou moins longs de lettres, écrits par un grand nombre d'auteurs anciens et modernes. M. Biscarrat a, comme on doit s'y attendre, pris la plupart de ses exemples dans les écrivains français; nous citerons parmi ceux-ci Racine, Voltaire, J.-B. Rousseau, Boileau, Mme de Sévigné, M. de Chateaubriant, et le soldat-littérateur Paul Louis Courier. Ces lettres sont méthodiquement classées; l'auteur a réuni dans la même division celles qui ont le même objet et qui ont pour but d'adresser un conseil, un reproche, un remerciement, une félicitation, etc. On trouvera dans les notices biographiques tout ce qu'il inporte de savoir sur chaque écrivain; on sent que M. Biscarrat n'a pas plus tiré de son propre fonds cette partie que les au-E. C. D. A. tres.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

168. Notice sur le Yamantaga, idole rare du Muséum d'histoire natur. et d'antiquités de l'Université de Moscou; par Fischer de Waldhein. 22 p. in-4° avec trois fig. Moscou, 1826. (Moskofski Télégraph.—Télégraphe de Moscou; juill. 1826; n° 13, p. 71.)

Dans le riche cabinet d'antiquités donné à l'Université de Moscou par M. P. Démidof, et qui, malheureusement, n'a pu échapper en entier à l'incendie de cette capîtale en 1812, se trouve une idole mongole représentant le dieu Yamântaga. Cette idole est extrémement précieuse, car les voyageurs qui ont vu les pagodes mongoles assurent qu'ils y ont bien trouvé des images de cette divinité, mais jamais sa statue; ils affirment également qu'elle u'existe dans aucun des cabinets d'antiquités asiatiques connus. M. Démidof prétend que cette statue de Yamântaga fut achetée par ses ancêtres à des Bukhares, qui l'avaient enlevée dans une de leurs guerres avec les Mongols. Jusqu'à présent on n'avait fait que peu d'attention à cette idole; mais le savant Fischer n'a pas cru devoir la laisser dans son obscurité, et il vient d'en donner une description qui doit intéresser tous les amateurs d'antiquités.

Les dessins qui accompagnent l'opuscule de M. Fischer représentent l'idole de face et de profil. La bizarre imagination des Asiatiques a voulu figurer, en l'érigeant, tout ce qu'elle a pu enfanter sur les attributions qu'elle donnait au dieu Yamântaga: c'est un homme à tête de bœuf, qui tient une femme avec 34 mains. Outre ses sept têtes, on en voit encore une d'homme très-difforme, surmontée d'une autre fort belle. Toutes ces têtes sont environnées de flammes, et les crânes et les têtes d'hommes présentent aux yeux l'aspect de chaînes. Ses pieds reposent sur les symboles de la régénération. La statue entière est haute de six verschoks (cinq pouces environ), et elle est fort artistement travaillée.

Il était facile de reconnaître que cette idole représente Yamantaga, qui passait chez les Mongols de la religon de Lama ou de Bouddha pour le dieu de la destruction. Mais comme les sectateurs de Bouddha, dans le Tibet, la Mongolie et la Chine, qui ont presqu'entièrement oublié la signification des symboles, ne peuvent eux-mêmes bien expliquer Yamântaga, MM. Fischer et Schmidt ont été obligés d'avoir recours à des recherches extrêmement savantes.

M. Fischer suppose, selon le plus grand nombre des opinions reçues, que le culte de Bouddha est venu de l'Inde. On sait que les anciens Indiens ne reconnaissaient qu'un seul dieu (Trimurgie-Tritnam), qu'ils considéraient comme la cause de tout ce qui existe, et comme rensermant tout en lui-même. Ils voulurent le représenter, et le divisèrent en deux principes : le producteur et le destructeur (l'Osiris et le Tiphon des Égyptiens; l'Oromase et l'Ariman des Perses). Ils nommèrent le premier Wischnou et le second Siva (Tchiva ou Tchiven), qui se réunissaient en un seul dans la personne de Brama, dieu unique et suprême. Les noms de Wischnou et de Siva n'étaient autre chose que les symboles des idées religieuses des Indiens. Dans la suite, ces symboles furent pris matériellement; c'est pourquoi, outre un petit nombre qui reste fidèle à l'ancien culte de Brama, il s'est sormé une grande quantité de sectes particulières, qui adorent Brama, Wischnou et Siva, comme des dieux séparés; d'autres n'ont reconnu et ne révèrent qu'un seul de ces dieux. Les adorateurs de Wischnou et de Siva formaient donc une secte à part. Ils attribuèrent par la suite à Wischnou buit métamorphoses que l'on représenta sous diverses figures, et ils attendent encore la neuvième métamorphose de Brama. Les Bouddhistes sont des hérétiques du culte de Brama, qui croient que Wischnou s'est métamorphosé pour la neuvième fois, et qu'il a paru sous les traits d'un sage nommé Bouddha. Ils l'adorent sous cette forme sous le nom de Bouddha (dans la Mongolie, Schiguémouni; en Chine, Fo; au Japon, Siaka et Siazouna; à Siam, Samonocodoma.

M. Schmidt assure que le nom de Yamántaga est composé de deux mots sanscrits: Yama (1) (enser, goussire, précipice), et antaka, destruction. Il convient que cette idole tire son origine de l'Inde, et n'est autre que le Tchiven ou Siva des Indiens. Mais, après cette assertion, il appuie l'opinion des auteurs qui pensent que la religion de Bouddha n'est point un

(1) Yama, en russe, signific trou, ornière. (Note du Trad.)

schisme du culte de Brama. M. Schmidt suppose que le bouddhïsme est entièrement distinct de la religion des Brames, et qu'il a existé avant elle; qu'Yamantaga et les autres idoles du bouddhïsme sont nouvellement venues de l'Inde; car il soutient que le bouddhïsme actuel diffère de l'ancien, ainsi qu'il a pu s'en assurer dans les vieilles annales des bouddhïstes, et que cette religion a reçu des influences évidentes de différentes croyances, entr'autres du culte des Parses.

M. Schmidt émettra sans doute son hypothèse dans quelque ouvrage scientifique, en en démontrant la vérité par d'anciens livres bouddhistes, que lui seul possède, et encore inconnus jusqu'à présent au monde savant. Peut-être cet ouvrage donnera-t-il naissance à des débats tels que ceux qu'a produits son opinion sur les Ouïgours; toutefois, en comparant toutes les nouvelles recherches qui ont été faites à ce sujet, il permettra qu'on ne partage pas son avis, jusqu'à ce qu'il nous ait donné des preuves plus convaincantes.

Tous les doutes sur l'origine, non-seulement du bouddhisme. mais encore des mythologies égyptienne, grecque et scandinave, sont éclaircis aujourd'hui. On sait déjà que c'est dans cette masse primitive de peuples qu'ont pris leur origine les langues les plus anciennes et la mythologie de la plus grande partie de l'Asie et de l'Europe. M. Schmidt prétend que la connaissance de Wischnou et de Siva, réunis dans la personne de Brama, est étrangère au bouddhisme; mais il est bon de se rappeler que ce schisme est bien postérieur, c'est-à-dire qu'il date de l'époque où les Indiens avaient déjà inventé les huit métamorphoses de Wischnou. Ce sont les bouddhistes qui ont imaginé la neuvième. Dans la suite parut dans l'Inde la secte des Diaines, qui compose, avec celle des Bramines et de Bouddha, les plus nombreuses de celles qu'ont adoptées les divers peuples de l'Asie. Quoi qu'en dise M. Schmidt, les principes fondamentaux du bouddhisme sont les mêmes que ceux du culte de Brama, et ceci est facile à prouver par les symboles des divinités qui conservent encore leurs noms indiens. Il reste donc à M. Schmidt à prouver en quoi consistait l'ancien bouddhisme. en quoi il différait du même culte, tel qu'il existe aujourd'hui, quand et comment il s'y est introduit des innovations. Ce sont toutes questions dont on attend avec impatience la solution d'un homme aussi éclairé que M. Schmidt. A.J.

169. Pointes de lances en cuivae, trouvées près d'Étan, dans le Bengale. (Quarterly oriental Magazine; n° XII, oct.-déc. 1826, p. 24 du Litter. intellig.)

Un berger a trouvé, à la suite des pluies, deux pointes de lances en cuivre, dont l'une est très-corrodée et l'autre en ben état de conservation: les deux ensemble pesaient 3 1/4 livres. Ce ne sont pas les premières qui aient été ainsi découvertes, et la tradition du pays porte que ce sont les pointes des sièches dont se servait la race gigantesque des hommes contemporains des guerres racontées dans le Mahabharata. En tout cas, elles ont dû être fabriquées à une époque où le fer était asses rare, et l'art de le mettre en œuvre assez peu connu, pour qu'on fit en cuivre les armes offensives. Ces pointes de lances ont 13 1/2 pouces de long et 2 de large. A la partie la plus grosse est us petit trou qui devait recevoir une courroie destinée à lier k bambou dans lequel on enfonçait un cône solide de 2 172 pouces de long. Le cuivre ne paraît pas avoir été durci par un mélange d'étain ou par quelqu'autre procédé: ce qui distingue ce instrumens de ceux que l'on a découverts dans l'Amérique de nord.

Depuis, on a trouvé trois autres armes du même métal, mis beaucoup plus larges. Elles ont 2 1/2 pieds de long: à la base, destinée à être insérée dans un bambou, se trouve une espèce de dent où devait être attachée une courroie. La plus petite a même de chaque côté plusieurs dents ou barbes recourbées. On ne peut supposer que ce soit une dague, parce que le manche serait plus prononcé. (On a figuré la forme de cet instrument.) Au reste, près de Vithora, sur les bords du Gange, il n'est pas rare de trouver des pierres aiguës, qui doivent avoir servi à armer des flèches; cette circonstance indique dans les arts une enfance encore plus grande.

170. Monumens et ouveaces d'art antiques restitués d'après les descriptions des écrivains grecs et latins et accompagnés de dissertations archæologiques; par M. Quatrandes de Quincy. 2 vol. grand in-4°, papier vélin, ornés de 13 planches dont 2 color.; prix, 50 fr. Paris, 1829; Renouard.

Les sujets traités dans ce bel ouvrage sont au nombre de sis,

et appartiennent à l'architecture ou à la sculpture. Ce sont donc six mémoires différens dont nous devons d'abord donner le titre. Tom. 1er: 1º restitution des deux frontons du temple de Minerve à Athènes, 60 pages et 3 planches; 2º restitution de la Minerve, en or et ivoire, de Phidias au Parthénon, 63 pages et 3 planches dont une coloriée; 3º restitution du tombeau de Porsenna, 37 pages et 1 planche: Tom. II : 1º restitution du char funéraire qui transporta de Babylone en Egypte le corps d'Alexandre, 53 pages avec 3 planches; 2º restitution conjecturale du Démos de Parrhasius, 16 pages et 1 pl.; 3º restitution du bûcher d'Éphestion, 36 pages avec 2 planches. Un autre point est également commun à ces six dissertations, c'est le système d'après lequel l'auteur a procédé dans son entreprise qui a pour but de rendre sensible, par le dessin, des monumens célèbres dont il ne reste que quelques débris, ou seulement encore que la description écrite par les anciens dans leurs ouvrages. A cet égard, c'est à l'auteur lui-même que nous emprunterons l'exposé de ce système consigné dans les 4 pages de préface ou d'avertissement qui précèdent les dissertations.

Après avoir fait remarquer toute l'utilité des travaux archæologiques qui ont pour but des rapprochemens dont l'effet est de redonner l'existeuce à des ouvrages détruits, agrandissant ainsi le domaine de l'art antique, de l'érudition et de l'histoire, l'auteur ajoute: « Mais il est encore un autre moyen de faire sur la destruction de nouvelles conquêtes, et ce moyen n'a pas tout-à-fait échappé à ceux qui nous ont précédé. Il consiste à faire revivre, par le dessin, tous ceux des monumens et des ouvrages de l'art, que les écrivains grecs et romains ont décrits d'une manière assez précise et assez circonstanciée pour qu'il soit possible, à l'aide de la critique éclairée par d'utiles comparaisons, d'en retrouver les données principales, et d'arriver par leurs détails à restituer leur ensemble. »

Après cette idée générale, l'auteur fait remarquer combien il est important de distinguer, entre les ouvrages d'art qu'ont décrits les écrivains, quels sont ceux dont les élémens peuvent être rendus senisibles par l'entremise de la parole, qui en déterminent clairement l'image, et ceux dont toutes les ressources du langage ne peuvent donner l'idée, ou faire deviner l'effet que par de vagues éloges ou de stériles équivalens. Le plus grand nombre des ouvrages de la peinture et de la sculpture sont soumis à cette dernière condition, la description la plus minutieuse des beautés corporelles se réduira presque en définitive à des mesures et à chiffrer les proportions, et le beau ne se mesure pas, qu'il résulte de la perfection des lignes, de l'harmonie des formes, de la justesse des contours ou de l'ensemble d'une composition. Pour décrire, l'écrivain est forcé de décomposer.

Les ouvrages de l'architecture sont soumis à une condition contraire : l'ensemble de chacun de ces ouvrages est un composé de parties similaires qui se répètent; dans un grand monument, c'est, parfois, toujours la même colonne dans son emsemble, le même chapiteau dans toute la colonnade, le même ornement dans toute la frise, et, à l'aide des proportions consacrées, une seule de ces parties si nécessaires peut suffire pour restituer le monument tout entier. Il y a aussi, en ce genre, de certaines beautés qu'aucune description ne saurait rendre sensibles; c'est en ceci qu'ils sont soumis, avec les productions de la peinture et de la sculpture, à une commune condition : c'est toujours le beau qui échappe à tous les efforts de la parole et de l'écriture; mais on ne saurait pour cela nier l'importance pour l'étude, et l'utilité pour l'archæologie, des tentatives qui ont pour objet de représenter en quelque sorte des ouvrages que l'admiration de l'antiquité nous recommande comme des modèles.

Cette vérité a été sentie généralement depuis la renaissance des arts, et des hommes habiles ont tenté, non sans une évidente utilité, des restitutions de ce genre : Pline a décrit minutieusement dans une de ses lettres sa maison de campagne de Laurentum; plusieurs architectes ont essayé de traduire par le crayon les paroles du savant romain; le marquis Poleni a essayé aussi la restitution du temple d'Éphèse, et le comte de Caylus, celle du char funéraire d'Alexandre et du bûcher d'Éphestion. Une condition est essentielle dans ces sortes d'ouvrages, c'est que la même pensée dirige le dessinateur du monument et le traducteur des textes qui en donnent la description : il faut que celui qui s'adonne à ce genre de divination rationnelle, soit à-la-fois érudit, antiquaire, artiste et dessinateur, et M. Quatremère de Quincy a trouvé en lui-même toutes ces

qualités réunies : il a eu sur ses devanciers, un avantage qu'il s'empresse de reconnaître, et qu'il a tiré d'un plus grand nombre de bonnes notions, soit sur le sens des passages écrits qu'il a consultés et qui ont été éclaircis par les recherches des commentateurs ou les élucubrations de la critique littérale, soit sur les ouvrages de l'art des anciens que l'étude plus approfondie des antiquités ou de nouvelles découvertes nous ont fait mieux connaître; et, en archæologie comme dans toutes les sciences d'observation, ainsi que le dit très-justement M. Quatremère de Quincy, le meilleur lot doit être pour ceux qui arrivent les derniers : ils n'ont pas plus de mérite, ils ont seulement plus de sacilité à bien voir. Ce précepte mérite bien qu'on le répète, et il ne peut manquer de produire quelque fruit par l'influence de l'autorité qui le proclame. En érudition il est trop souvent oublié; on condamne hardiment les devanciers; on crie leurs erreurs très-haut, et l'on n'a cependant que l'avantage, par la découverte de quelque notion nouvelle à eux inconnue, d'avoir, par l'esset du hasard, la facilité de mieux voir. C'est sous cet aspect que M. Quatremère de Quincy, avec une modestie fort remarquable, se place à côté du comte de Caylus dont il refait deux des principaux mémoires, et comme pour mettre en pratique, avec toute l'extension possible, les règles qu'il a posées lui-même à la sience de la restitution des monumens décrits seulement par les anciens, il applique ces règles, comme par exception, à quelques productions de la peinture et de la sculpture, sans s'écarter tout-à-fait de la réserve si obligatoire en un pareil travail.

Il se propose aussi un autre objet non moins important, en reproduisant dans ce nouvel ouvrage quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque, exécntés en or et en ivoire, comme était la Minerve de Phidias au Parthénon d'Athènes. On conuaît les vues générales et approfondies que M. Quatremère de Quincy a exposées sur ce sujet remarquable, dans son grand ouvrage intitulé le Jupiter olympien, et qui est comme une histoire universelle des arts de l'antiquité, considérés à-la-fois dans leur constitution philosophique et dans leur exécution mécanique; on sait aussi que le résultat de tant de savantes recherches, éclairées par la pratique matérielle des arts, a concilié à la sculpture polychrôme (ou employant des matières

Digitized by Google

de diverses couleurs dans la même figure de ronde-bosse) l'approbation de M. Quatremère; et s'il revient aujourd'hui sur ce même objet, c'est, non pour rendre sensible la beauté intrinsèque d'un monument de ce genre, tel que la Minerve du Parthénon, mais bien afin d'en faire comprendre l'exécution mécanique, l'effet physique de l'ensemble sur les sens; de détruire, s'il est possible, les préventions du goût moderne à l'égard de ce genre de sculpture; ensin, d'expliquer plusieurs des textes anciens par les détails de cette composition, et réciproquement, ces détails par les passages des écrivains. Quant à celles des productions de la peinture antique, dont M. Quatremère a entrepris de retracer l'image dans son recueil, c'est encore sous ce même point de vue qu'il l'a fait; il est donc impossible d'être plus attentif à poser soi-même des limites à un procédé dont l'usage irréfléchi peut conduire à tant d'erreurs. Il en est ainsi de presque tous les moyens habituellement usités dans la critique littéraire ou archæologique : une main habile les emploie à la production de la lumière; l'ignorance ou la médiocrité les discréditerait bien vite à force d'équivoques ; c'est comme l'arbre du bien et du mal; il n'y a qu'à choisir, il n'y qu'à voir, mais encore faut-il être préparé à bien voir. Rien n'est plus favorable à cette dernière condition, que de longues études dans lesquelles ont été constamment associées et la connaissance des monumens variés de l'art des anciens, et l'intelligence entière de leur langue. L'ouvrage de M. Quatremère de Quincy se recommande donc par l'ensemble de ces conditions pleinement remplies : il nous reste à donner une idée des six dissertations qui le composent, et nous le ferons dans un prochain cahier.

C. F.

171. THE NEWLY DISCOVERED TEMPLE AT CADACHIO. — Description et représentation du temple récemment découvert à Cadachio; par W. Railton, architecte. In-fol. Londres, 1828.

Les 5 planches de cet ouvrage représentent un ancien édifice situé au pied du mont Ascension, dans l'île de Corfou. La 1^{re} planche donne le plan de l'édifice; la 2^e représente une restauration de la partie vers la mer; les 3 autres, des détails d'architecture, avec un chapiteau de l'ordre dorique, trouvé dans une église en roines.

272. Dz szputczo Scipionum; par M. Wagnen. 31 pag. in-4°. Marbourg, 1828.

C'est en 1780 que l'on a découvert à Rome le tombeau des Scipions, avec un sarcophage en marbre de L. Scipio Barbatus, et plusieurs inscriptions. Wagner décrit ce monument et donne des éclaircissemens sur les inscriptions dont il est couvert, ainsi que des notices historiques nécessaires pour les comprendre. Cette production, faisant suite à un opuscule du même auteur sur le mausolée d'Auguste, sera agréable aux savans; car les ouvrages volumineux qui contiennent des renseignemens sur le tombeau des Scipions, ne sont accessibles qu'au petit nombre.

C. R.

173. Mosaïque romaine.

Le pavé romain, en forme de dalles, découvert par M. Medhurst, dans le Lancing Down, auprès de Brighton, en Angleterre, en 1828, se trouvait enterré sous un tertre qui paraissait être un vaste tombeau. En déblayant la terre, on mit à découvert une galerie de 40 pieds en carré. Au milieu était une chambre de 16 pieds en carré dont le parquet, dans un excellent état de conservation, consistait en une mosaïque. On suppose que l'édifice auquel appartenait ce tombeau était jadis un temple érigé du temps de la domination des Romains dans ce pays. Au centre de la chambre, on découvrit une quantité de cendres dans lesquelles se trouvaient comme ensevelies 25 pièces de monnaies en partie romaines, britanniques et saxonnes, toutes différentes l'une de l'autre; un nombre considérable de bracelets, de bagues, de grains de collier, de styles, de boucles, de peignes et de joyaux, avec des tronçons d'épées et de flèches. On vit aussi plusieurs tombes qui contenaient des vases, des urnes cinéraires brisées et de diverses sortes, des anneaux et autres objets qui paraissaient y avoir été déposés avec les morts. (Brighton Gazette - Galign. Messeng.; 6 nov. 1828).

174. Antiquités du département du Var.

Durant un voyage que j'ai fait dans le département du Var, j'ai vu avec plaisir que l'on ne montrait plus la même indisse-

rence qu'autrefois pour les objets d'antiquité que l'on rencontre enfouis dans la terre. A Fréjus, en creusant les fondations d'un hôpital que l'on bâtit tout près de la cathédrale, on a trouvé des débris d'une statue en marbre blanc, une architrave ébauchée d'une grandeur colossale, des fragmens d'une belle corniche, des mosaïques, des bracelets en terre cuite et le troncon d'une énorme colonne en brèche antique d'Afrique, de la même nature que les deux colonnes qui restent seules debout au milieu des ruines du théâtre d'Arles. Tous ces objets ont été recueillis pour être conservés dans une salle basse de la mairie, que M. de Badier, maire de la ville de Fréjus, se propose de convertir en musée. Dès que ce projet aura un commencement d'exécution, les habitans de la ville s'empresseront d'y déposer une multitude d'objets plus ou moins intéressans qui seront ainsi offerts à la curiosité du public et aux investigations des antiquaires.

Il existe aussi à la tour du clocher une bibliothèque d'environ 5000 volumes, dont le catalogue ayait été dressé par feu M. Saurin, vicaire général du diocèse. Il serait à désirer que cette bibliothèque fût réunie dans un même local avec le musée.

Avant de quitter Fréjus, je dois faire mention d'un Enfant-Jésus, conservé dans la sacristie de la cathédrale. Il est tout simplement en bois, mais enduit d'un vernis qui imite la chair de manière à s'y méprendre. Le dessin en est extrêmement correct, et il est impossible de voir une imitation plus parfaite de la belle nature. La hauteur de cette statue est de 18 pouces. Elle représente un enfant de 2 ans. Ce morceau, vraiment rare, a été tiré du couvent des Dominicains, où il était conservé de temps immémorial. On n'en connaît pas l'origine, mais la tradition rapporte qu'un capitaine de navire italien qui portait cet Enfant Jésus à Gènes, ayant été assailli dans sa traversée d'une horrible tempête, fit vœu de le donner à l'église du premier port où il aborderait. Aussitôt le vent poussa le navire dans le port de Fréjus, et le capitaine accomplit son vœu. La tradition ajoute que cet événement est arrivé il y a plus de 3 siècles. Cette date nous reporterait à la prise de Constantinople par les Turcs. On sait qu'à cette époque les Génois faisaient le principal commerce dans cette ville et dans la mer Noire; on sait encore que leurs vaisseaux ne cessaient

d'apporter toutes sortes de raretés pour orner les palais de leur capitale. On pourrait donc présumer que cet Enfant-Jésus a été apporté de Constantinople, et il m'a semblé y reconnaître, en effet, un type oriental. Si les choses se sont passées ainsi, nous aurions là une preuve du progrès que les arts avaient déjà faits dans l'Orient avant de se montrer en Occident à la grande époque de la renaissance. La correction du dessin, la beauté et le naturel des formes qui sont on ne peut pas plus gracieuses, la perfection et le fini du travail, l'inaltérabilité du vernis, tous les détails enfin de cette composition méritent l'attention des amateurs, et semblent assigner à ce singulier ouvrage une origine beaucoup plus récente. (L'Ami du bien; n° 17, 1828, p. 245).

E75. ABNURES ANGIERNES; par M. SKELTON. Lettre du doct.
R. MEYRICK à ce sujet. (Gentleman's Magaz.; avril, 1826,
p. 318.)

L'auteur de cette lettre désirerait savoir où il pourrait se procurer des renseignemens biographiques sur Hieronimo Pacino, artiste de Milan, qui, vers l'an 1550, grava sur la targe d'acier de l'empereur Charles Quint (arme que posséderait aujour-d'hui le fils de l'auteur), les 48 sujets allégoriques qui en composent les ornemens, et il invite les personnes qui auraient les indications qu'il sollicite, à vouloir bien les lui communiquer.

Dans cette lettre, qui paraît avoir un double but, M. Meyrick annonce qu'il sollicite ces renseignemens en faveur de M. Skelton, qui a fait l'entreprise des gravures de l'ouvrage, d'après la collection de son fils; et il en prend occasion de faire un brillant éloge de cette composition nouvelle dont ensuite il s'efforce de démontrer l'utilité, fondée sur le peu d'accord qui existerait entre les anciens écrivains, relativement à la description des armes de leur temps. A ne citer ici qu'un seul exemple, ajoute M. le D' Meyrick, les auteurs donnent le nom de glaive, l'un à une lance, l'autre à une épée; un troisième, à une hache d'armes; et un quatrième, à une hallebarde.

L'auteur nous apprend enfin que déjà M. Skelton a publié le 1^{er} numéro de l'ouvrage; que les 150 dessins qui doivent en former les 25 livraisons sont achevés, et que plus des $\frac{3}{4}$ des

500 exemplaires qui avaient été tirés de la première, ent été placés dans le court espace de 3 ans.

- 176. DER SONNENTEMPEL, etc. Recherches sur le temple dédié au soleil dans l'ancien nord de l'Europe et ses colonies, et sur l'origine de l'émigration des peuples; par Fr. de Kunowski-Eichen. In-8°. cah. 1; prix, 1 rxdl. Berlin, 1827; Hold.
- 177. Adaess delivered before the antiquae. and histor. Society of Illinois. — Discours prononcé à la Société archéolog. et historique d'Illinois; par James Hall, président. 20 pag. in-18. Vandalia, 1829; imprim de Blackwell.

Nous recevons avec plaisir d'une ville des États-Unis dont le nom est à peine connu, de Vandalia, un discours qui nous apprend l'existence et les travaux d'une Société qui se propose d'explorer l'histoire et les antiquités de la partie occidentale de la grande confédération américaine. Il y a 8 ans, dit le président, que la coignée a abattu les arbres sur l'emplacement où nous tenons nos assemblées. Tout à l'entour n'était qu'une vaste solitude; jamais les bords de la rivière qui passe auprès de notre ville n'avaient été explorés que par le chasseur; des groupes épais de chênes majestueux ombrageaient l'emplacement d'une métropole future..... Les membres du corps législatif, lors de leur première session, cherchèrent leur chemin à travers les savannes : il y en a qui s'y égarèrent ; d'autres furent surpris par la nuit dans les bois; d'autres encore faillirent périt en traversant les creeks et les rivières. » Il est évident qu'une Société savante, établie dans un pareil pays, aura quelques autres objets d'investigations qu'une Société historique d'Europe. Par le programme mis à la suite du discours du président, nous voyons que le Société d'Illinois fera des recherches sur les tribus aborigènes, c'est-à-dire antérieures aux tribus indiennes qu'on y a trouvées dans les temps modernes; sur les Indiens, sur les premiers colons français qui vinrent s'élablir dans ce pays, etc. Sans doute la Société publiera dans la suite les résultats de ses investigations. D--c.

178. ÉcLISE DE SAINTE-CROIX, SUR LE LYSA-GORA, ER POLOPHE; description tirée du journal d'un voyage fait en 1826; per K. W. WOLKELI. L'église de Sainte-Croix, une des plus anciennes de la Pologne, fut bâtie par Miecyslaw I^{er}, le Clovis des Polonais; d'autres prétendent qu'elle fut élevée en 1008 par le roi Bolesias Chrobri, fils de Miccyslaw. Il est probable que le fils acheva ce que le père avait commencé. Cette église fut érigée sur le sommet de la montagne à laquelle les peuples slaves avaient donné le nom de Lysa ou de Lysa-Gora. Les deux princes polonais firent venir de France des religieux bénédictins pour desservir cette église, et delà travailler à la conversion des Slaves.

Du haut de Lysa-Gora, on découvre, vers le midi, les monts Carpathes qui séparent la Pologne de la Hongrie; des trois autres côtés la vue s'étend au loin sur les contrées voisines.

Smuglewicz, peintre célèbre, a fait pour l'église de Sainte-Croix ses tableaux dont on admire l'ordonnance et la perfection. On en remarque deux entre les autres. La premier représente Éméric, fils d'Étienne Ier, premier roi chrétien de Hongrie. Ce jeune prince, que d'autres anciennes traditions désignent comme le fondateur de l'église et de l'abbaye, était à la chasse dans les sorèts de Lysa-Gora; frappé par une inspiration céleste, il s'arrête, et descend de cheval. Un ange qui se tient an-dessus de sa tête, lui montre la place où il devait élever une église et y déposer les parcelles de la Sainte-Croix, dont son oncle, Henri III, empercur d'Allemagne, avait sait présent au roi Étienne. La suite du prince se dirige vers l'ange avec une attention respectueuse; le cheval et les chiens d'Éméric paraissent prendre une part touchante à ce qui se passe au-dessus d'eux. L'ensemble fait un effet admirable. On garde à Lysa-Gora, dans une cassette d'or, les parcelles de la Sainte-Croix que le roi Étienne portait à son col, et que le jeune prince son fils donna à l'église de Lysa-Gora. Delà vient qu'elle est appelée église de Sainte-Croix.

Le second tableau représente l'impératrice Hélène, au mement où, en présence du patriarche de Jérusalem, elle découvre la vraie croix dont l'authenticité était attestée par la résurrection d'un mort. A côté d'elle sont les croix des deux malfaiteurs. La joie, la vénération sont peintes sur le visage des assistans; leur pose et tout leur extérieur peignent les sentimens religieux dont ils sont pénétrés.

Au milieu du 13e siècle, lorsque les Tatares se jetèrent sur

la Pologne, les habitans accoururent de loin, avec ce qu'ils avaient de plus précieux, pour se résugier à Lysa-Gora. L'an 1260, sous Boleslaw le pudique, ce lieu sacré, protégé par la vénération des sidèles, sut surpris, enlevé par une horde de barbares qui y mirent tout à seu et à sang. Rien ne sut épargné. Les religieux, les ensans, les vieillards et les semmes s'étaient résugiés derrière l'autel; ils surent massacrés.

Ces tristes événemens se renouvelèrent en 1370, sous le roi Louis, lorsque les Lithuaniens se jetèrent sur le palatinat de Sandomir. Parmi les prisonniers qu'ils enlevèrent se trouva une jeune Polonaise, remarquable par sa beauté et par la noblesse de son extraction. Elle était de l'antique famille des Habdank. Dowojna, le chef lithuanien, à qui elle était échue en partage, respectant la vertu de sa captive, revint avec elle en Pologne, pour prier le père de vouloir bien lui accorder la main de sa fille. Habdank y consentit, à condition que le fier Lithuanien embrasserait le christianisme. Dowojna reçut le baptème, et, légitimement uni à sa captive, il retourna avec elle en Lithuanie. Le grand Jagellon n'était alors que duc de Lithuanie. Quelques années après, il épousa la princesse Hedwige, héritière du royaume de Pologne. A l'exemple de Dowojna, son lieutenant, il embrassa aussi la religion de son épouse; après avoir reçu le baptême à Cracovie, il se rendit en Lithuanie, pour y introduire l'Évangile de Jésus-Christ.

En 1410, le grand Jagellon s'était proposé de porter ses armes dans la Prusse; avant d'entrer en campagne, il se rendit à Slupia, petite ville, qui, située au pied de Lysa-Gora, appartenait à l'abbaye des Bénédictins. Après y avoir passé deux jours, occupé de ses préparatifs de guerre, il en partit pieds nus, et se rendit en cet état, avec ses lieutenans et sa cour, sur la Lysa-Gora; étant arrivé dans l'église de Sainte-Croix, il employa la journée en prières et en exercices religieux.

"Le ciel récompensa sa piété, dit un auteur polonais, Paprocki; en partant de Lysa-Gora, Jagellon se rendit à Grundwald, où il gagna sur les chevaliers teutoniques une victoire aussi complète que glorieuse. Il leur enleva cinquante drapeaux, qu'il fit porter à Cracovie, avec ordre de les suspendre dans l'église du palais royal, devant le tombeau de St.-Stanislas.

Ces drapeaux, dit l'auteur que nous traduisons, ont disparu

ainsi que tant d'autres monumens qui attestaient la valeur de mos ancêtres. (*Dziennick W arszawski*; Varsovie, 1828, n° 36.) G. G.-T

179. BERICHT VOM JAHRE 1828 AN DIE MITCLIEDER DER DEUTSCH.

GESELLSCHAFT. — Rapport de 1828 aux membres de la Société germanique de Leipzig pour les recherches sur la langue nationale et les antiquités. Avec 4 pl. lithogr. In-8° de 80 pp. Leipzig, 1822. (Allgem. Repertor. de M. Beck, 1828, vol. II, cah. 2, p. 141.)

Dans son avant-propos, l'auteur désigne deux classes d'adversaires des recherches de l'antiquité germanique, et fait ressortir la grande utilité qui doit nécessairement découler de ces recherches. Ce préambule est suivi de plusieurs communications sur les résultats des fouilles effectuées dans d'autres pays, dans des tombeaux, etc. Elles sont en partie accompagnées d'observations et des opinions de MM. Wagner, Heller, Schmidt, Alberti, Behrends, Buzarini, Straus, Preusker et Rafn. Viennent ensuite des extraits de plusieurs mémoires, principalement sur des matières numismatiques et autres; des notices sur l'ancien arsenal de Leipzig et sur les objets qu'il renferme; les acquisitions archéologiques que la Société a récemment faites; l'histoire annuelle de la Société et les noms de tous ses membres. Les planches lithogr. avec 29 figures, offrent des tombeaux, des urnes, des instrumens de tout genre faisant partie des rapports du D' Wagner, des boucles d'oreilles, des vases et des urnes, des bractéates de l'empereur Henri VI et de · Conrad 1er, évêque de Mayence, une table d'Altenzelle avec deux distiques latins (expliqués), et un bouclier de fer.

180. DESCRIPTION D'UN MONUMENT REMARQUABLE de la rive septentrionale du Kenmare, vulgairement nommé le Fort de Staigue; par F. C. Band, écuy., avec planch. lithogr. (Transact. of the roy. irish Academy; vol. XIV, Antiquités, p. 17.)

Ce singulier et intéressant édifice, qui a vivement excité la curiosité des archéologues, est situé vers l'extrémité occidentale du Comté de Kerry, en Irlande. Il est de forme circulaire et construit avec la pierre du pays, c'est-à-dire en ap-

doise brute; et quoiqu'il soit bâti avec asses de régularité et de symétrie, on voit cependant qu'il date d'une époque à laquelle l'architecture était peu cultivée dans cette contrée. Le Fort de Staigue est le seul monument de ce genre qui existe dans l'île. Quant à sa destination, les opinions sont partagées : les uns ont vu dans cet édifice un lieu où se donnaient des spectacles publics; les autres en ont fait un temple; d'autres enfin, avec beaucoup plus de raison, l'ont regardé comme une place forte. Ce qui vient à l'appui de cette dernière conjecture, c'est que le monument se trouve sur une montagne dominant tout l'espace qui le sépare de la mer, et qu'il est de toutes parts entouré de fossés. Une autre conjecture attribue aux Phéniciens la construction du Fort de Staigue; elle est fondée sur ce qu'on voit près de là des excavations évidemment faites pour chercher des mines; travail auquel s'adonnaient communément les navigateurs tyriens. Au reste, comme il n'existe dans ce lieu aucune trace du séjour qu'ont pu y faire les Phéniciens, on ne saurait résoudre dans ce sens la question relative à l'origine du Fort ; et nous ne voyons pas polirquoi cet édifice ne pourrait pas avoir été bâti par les Romains pour tenir en respect les Hibernieus du sud, ou bien par ceux-ci pour désendre leur indépendance contre les conquérans du monde.

181. MÉMOIRE (HISTORIQUE) SUR LA GUILLOTINE; par M. G. SE-RENNE, membre de la Société des Antiquaires d'Écosse. Édimbourg, 31 mars 1829. (Extrait du manuscrit adressé à la Soc. roy. des Antiq. de France.)

Halifax, qui n'était qu'un village au X^e siècle, bourg au XVI^e, peu peuplé à la vérité, mais important par ses manufactures de draps et de toiles, et ville aujourd'hui, est à 270 kilom. de Londres (197 milles). Dans le principe, Halifax se trouvait au milieu de la vaste forêt de Hardwich, et par l'effet de cet isolement, les habitans, disent les historiens, étaient, dans ces temps reculés, faronches et enclins au mal; il se commettait surtout beaucoup de vols. Pour imprimer la terreur dans l'âme des méchans, on s'avisa de tenir en permanence sur une place publique l'instrument du supplice destiné à punir le crime. M. Surenne dit que oet instrument, dont il a envoyé un modèle, n'est autre chose que celui employé en France pour la décollation des criminels et que nous appelons Guillotine,

qu'il était déjà en usage sous Henri III, roi d'Angletque, c'està-dire dès le XIII° siècle, qu'on s'en est servi sans interruption à Halifax depuis le XIII° siècle jusqu'à Charles I°, au milieu du XVII°, ainsi qu'à Édimbourg, où il avait été introduit par le Comte de Morton (1), et dans d'autres villes d'Écosse pendant plus d'un siècle à partir de l'année 1521, d'où il est naturel de conclure, dit l'auteur, que l'instrument qu'on appelle Guillotine en France, n'est point une machine originale, mais bien une copie à laquelle on applique toutes les ressources que l'art moderne du machiniste a pu fournir afin de rendre l'exécution plus prompte et plus sûre.

Hatons-nous d'abord d'apprendre à M. Surenne, qui paraît l'ignorer, que jamais la France n'a prétendu à la priorité de l'invention de la guillotine et qu'elle ne revendique que l'idée philantropique qui a substitué une machine qui fait cesser de vivre sans agonie, au gibet qui en occasionait une longue et bien révoltante. Nous pensons ensuite que l'auteur ne se serait pas donné la peine de multiplier les citations pour assurer le mérite de l'invention à l'Angleterre, s'il avait su que pareît instrument existe de temps immémorial en Italie sous le nom de Mannaia, et surtout s'il en avait lu la description frappante que le père Labat en donne dans son voyage en Italie, commencé en 1705 (2), et examiné la figure qu'en donnait, plus de

- (1) Il est remarquable que le Comte de Morton, régent d'Écosse pendant la minorité de Jacques IV, ait été le premier qui ait en la tête transhée par la machine dont il avait importé l'idée.
- (a) L'instrument appelé Mannaia est un châstis de 4 à 5 pieds de lasateur, d'environ x5 pouces de largeur dans seuvre. Il est composé de deux montans d'environ 3 pouces en carré avec des rainures en dedans pour deuner passage à une traverse en coulisse dont nous direus l'unes en epoès. Les deux montans sont joints l'un avec l'autre par trois traverses à tenons et à mortaises, une à chaque extrémité et une environ à 15 pouces au-dessus de celle qui forme le châncis. C'est sur cette traverse que le patient à genoux posé son cou; au-dessus de cette traverse est la traverse mobile en coulisse qui se meut dans les rainures des montans. Se partie inférieure est garnie d'un large comperet de 9 à 10 pouces de longance, de 6 de largeur, bien transhent, bien aignisé. La partie supéristre est chargée d'un poids de plomb de 60 à 80 livres, fortement estaché à la traverse. On livre aeste traverse metritière juisqu'é un pouce en deux poès de la traverse d'en hant à laquelle en l'attache avec une

150 avant (en 1576), Achille Bocchius dans son Symbolicarum questionum libri quinque (1).

A part l'erreur que nous relevons, le mémoire de M. Surenne offre des détails intéressans pour quiconque aime à étudier les mœurs, les usages des nations. Il cite les modèles de la machine à décapiter d'Halifax, qu'on voit dans plusieurs ouvrages anglais, tels que ceux de Cambden, de Bently, de Vatson, de Geong, et dans les chroniques de Holmgshed. Un de ces modèles représente l'exécution d'un homme convaincu d'avoir attenté à la vie de Henri III; on y remarque que sa construction diffère en trois points de la guillotine de France.

1º La poulie sur laquelle on tire la corde attachée à la hache, au lieu de se trouver tout-à-sait au haut de la potence, comme en France, n'est fixée qu'aux trois quarts de la hauteur; 2º le tranchant de la hache d'Halifax est horizontal, au lieu d'être diagonal, comme en France; 3º au lieu de lier le criminel à une bascule à hauteur d'homme comme on le fait en France, on le faisait étendre de tout son long sur l'échafaud, au bas de la machine. L'instrument qu'on a conservé à Édimbourg ne diffère de celui d'Halifax qu'en ce que la poulie sur laquelle on tire la corde qui est attachée à la hache, se trouve placée en haut de la machine, comme à la guillotine de France, et que l'endroit où le criminel place son cou est à 3 pieds de hauteur du sol de l'échafaud; ce qui suppose que le criminel, debout ou assis, petite corde ; lorsque le barigel fait aigne à l'exécuteur, il ne fait que couper cette petite corde, et la coulisse tombant à plomb sur le con du patient le lui coupe net et sens danger de manquer son cosp. Ce supplies est pour les gentilshommes et pour tous ceux qui joulesent des privilèges de la noblesse, comme sont les ecclésiastiques (*). Quelques crimes qu'ils sient commis, il est rare qu'on les facce mourir en public. On les exécute dens la cour de la prison, les portes fermées et en présence de très-pen de personnes. J'ai oni dire, continue l'historien, qu'on s'est quelquefuis servi en Angleterre de cet instrument, posrvu que les patiens en venillent faire la dépense, mais je n'assure point ce fait, ne l'ayant encore la dens anoune histoire de ce paye-là.

(1) Ouvrage publié à Bologue.

^{(&}quot;) Il y a longtemps que est instrument est en usage en Italia. On a pa voir dans le cabinet de feu Millin un petit et ancien tableen sur hois, seprésentant le décollection d'un seint martyr exécuté en Italie par le moyen d'un instrument sambhible à échil qui est déceit dans cette mote. (N. du il.)

était forcé naturellement, c'est-à-dire sans bascule, de se courber pour présenter son cou. C'est aussi dans ce système qu'est figuré l'instrument italien donné par Bocchius.

. Le lieu où se faisait l'exécution des criminels à Halifax s'anpelle encore aujourd'hui Gibet-lane, ruelle de la potence, à une petite distance de la place où l'on voit une plate-forme de terre entourée d'une muraille, en dehors de laquelle il y a un escalier de pierre. Harrison, dans sa description de l'Angleterre, dit que les deux poteaux perpendiculaires avaient quinze pieds de hauteur, que le morceau de bois dans lequel était fixé l'axe ou le couteau avait quatre pieds de longueur, et que l'axe (le fer), dont la hauteur était de 10 pouces et la longueur de 9, pesait seul plus de 7 livres. Selon Harrison, il paraît que tous ceux qui étaient sur la plate-forme étaient obligés de mettre la main à une petite corde à laquelle était attachée une cheville de bois enfoncée dans un des deux poteaux, afin de faire descendre l'axe, et que si le criminel avait volé un animal, on attachait cette cheville à la queue de l'animal qui, au premier coup de fouet, l'emportait et faisait descendre l'axe. Cambden et Bentley corroborent le témoignage de Harrison en ce qui concerne les animaux, mais ils disent qu'en général, c'était le domestique du bailli qui coupait la corde. Wrigt ajoute que c'était la coutume de jouer le quatrième psaume sur un instrument qu'on nomme bagpipe en Écosse (cornemuse), et que le joueur faisait trois ou quatre sois le tour de l'échasaud avant que le ministre de la religion commençat à faire la prière accoutumée avec le criminel.

Les exécutions sanglantes d'Halifax imprimèrent une si grande terreur dans l'âme des habitans des provinces environnantes, que cette ville s'appelait par sobriquet l'Enfer. C'est le titre que donne John Taylor à un petit pamphlet qu'il appelle News of hell, Hull and Halifax, c'est-à-dire nouvelles de l'enfer, Hull et Halifax, et dans lequel il raconte que c'était la coutume de couper la corde qui retenait l'axe et que persoane n'avait le droit de le faire que celui dont on avait volé les effets, afin de pouvoir les réclamer; mais, ajoute-t-il, si l'individu refuse de la couper, non-seulement il perd tous ses effets, mais même le cziminel échappe à la vengeance des lois.

Tout individu arrêté dans les limites de la forêt et qui était

trouvé nanti d'un objet quelconque de la valeur de 13 sols et de mi, hand habend; back berend ou confessand, c'est-à-dire entre les mains, sur le dos ou même sur son aveu, était jugé et décollé sur-le-champ ou au bout de la semaine, car le samedi était le jour fixé pour l'exécution; et quand le procès du criminel avait lieu le vendredi, on l'exécutait le lendemain; mais si le hasard voulait qu'il fût jugé un lundi, on l'exposait au carcan pendant la semaine; et, afin de produire plus d'effet sur la multitude, l'objet volé était toujours placé sur son dos, si c'était de la marchandise, ou à côté de lui, si c'était un animal. D'un autre côté, quiconque était convaincu d'avoir laissé échapper le voleur pour regagner ses effets, était puni par la confiscation de ces mêmes effets, et de plus poursuivi comme receleur, ce qui, pour l'ordinaire, les ruinait entièrement.

Cette sévérité était grande sans doute, mais elle était accompagnée des formes de la plus stricte équité. Le voleur n'était jàmais laissé à la merci du bailli nommé pour le juger, ni à celle du seigneur sur le territoire privilégié de qui il avait commis le vol. Le bailli était obligé de nommer, parmi les bourgeois les plus respectables d'Halifax et parmi ceux qui habitaient les différens hameaux de la forêt, un jury qui, après avoir confronté l'accusateur avec l'accusé, et examiné les objets volés et d'autres preuves, avait le droit de décider si l'accusation était fondée ou non, et le jugement prononcé par le jury était irrévocable.

La coutume générale était, dans les fles britanniques, que les biens de ceux qui subissaient la peine capitale par la hache étaient confisqués, parce que c'était le supplice des coupables de lèse-majesté: mais comme les simples voleurs n'étaient pas dans cette cathégorie, il n'était pas loisible au seigneur du territoire privilégié sur lequel se faisait l'exécution par la machine à décapiter d'Halifax, de s'arroger le droit de confiscation, et les héritiers avaient droit à l'héritage du criminel décapité.

182. Copies Lithographiques et descriptions de trois tablettes d'ivoire en caractères Palis. (Transact. of the literary and antiquar. Society of Perth; 1 vol.)

Ces 3 tablettes d'ivoire ont été trouvées dans le temple de Rangoon, et envoyées par M. John Mackensie à la Société de Perth. Elles ont 19 pouces de long sur 3 à de large. Les lettres sont en or massif, pareilles à celles qu'on voit sur les anciens missels. Les caractères en général sont encore entiers : il n'en manque qu'un petit nombre, et l'or a laissé sur l'ivoire une trace qui permet de suppléer à ce que le temps a détruit.

M. Mackensie, dans la lettre qui accompagne cet envoi, dit que ces caractères ne sont entendus que des prêtres de Bramah, et qu'on les regarde comme fort anciens.

Il est fâcheux que le rédacteur de cette note n'ait pas connu l'ouvrage de MM. Lassen et E. Burnouf, intitulé: Essai sur le Pali; il y eût trouvé des renseignemens sur ce genre d'écriture, et il n'aurait pas hasardé quelques conjectures qui sont maintenant inutiles.

183. Inscriptions crecques des environs de Louga. (Bibliographitcheskie Listi. — Feuilles bibliographiques; nº 39, 1825. Suppl.)

Le conseiller d'état Heideken a tout récemment fait l'acquisition, dans l'arrondissement de Louga, d'une table de marbre blanc, qui servait de dessus de table, et sur laquelle on découvre les traces suivantes d'une ancienne inscription grecque:

ΑΚΑΙΟΛΑΜΟΣ
«ΝΜΝΑΣΙΚΡΙΤΟΝ
«ΥΥΙΟΝΙΈΡΕΑΔΙΑ
ΤΘΥΠΡΟΠΟΛΕΏΣ
«ΥΑΡΕΤΑΣΕΝΕΚΑ
ΑΘΙΑΣΤΑΝΑΝΑ
πΟΙΕΑΜΕΝΑΣΤΑΣ
. ΥΤΟΥΧΑΙΡΟΠΟΛΕΊ
. ΥΔΙΟΥΚΥΡΕΊΝΑ
«ΥΣΘΥΓΑΤΡΟΣ
«ΥΓΛΙΩΝ

ABOYAAKAIOA ETRIMAZENKAÌ TIKAAYAIOYKY ФANOYZOYTATEPA KAKAIEOGOZY TANANAZTAZINI AYTAZZOZAZ

Les lettres minuscules indiquent les grandes lettres de l'inscription encore marquées; les points, celles qui ne le sont plus bien.

184. Intorno alcuni monumenti, etc. — Dissertation sur quelques inscriptions chrétiennes découvertes en 1813, dans la

basilique de St.-Ambroise, à Milan; par M. Labus. Grandin-4° de 39 p. Milan, 1824; Ferrario. (Giorn. arcad.; mars 1825; Vol. LXXV, p. 248.)

Les inscriptions tirées de l'oubli par M. Labus sont les plus remarquables sous le rapport de l'éponymie consulaire, qui est d'un si grand secours pour l'histoire. Comme il serait trop long de suivre pas à pas notre antiquaire dans ses laborieuses recherches, nous choisirons, parmi ces inscriptions, celle qu'on trouve écrite en deux langues, et qui est la plus intéressante pour la philologie, à cause de l'orthographe et de l'intégrité du texte. La voici :

$\mathbf{B} \cdot \mathbf{M}$

ENOAAE. REITAI. EN. EIPHNH. O. KAAO

KOIMHTOZ. BAZZOZ. AIIO. KΩMHZ. ΦΕΙ

NΑΚΩΝ. ΥΙΟΣ. ΘΕΟΔΩΡΟΥ. ΕΤΕ

ΔΕΥΤΉΣΕΝ. ΜΗΝΙ. ΙΟΥΛΙΟΥ. ΤΡΙΤΉ. ΑΜΑ

ΤΕΤΡΑΔΙ. ΖΗΣΑΣ. ΕΤΗ. ΕΕΗΚΟΝΤΑ

ΒΙC. REQUIESCIT. IN. PACE. BASSUS. FILIUS

THEODORI. QUI. VIXIT. IN. HOC. SAECULO. ANNIS. PL.

M. LX. DEP. IIII. NONAS. IYL. D. N. THEODOSIO. XVIII

ET. ALBINO. CCOSS.

Le mot καλοκοιμητος mérite une attention particulière. On ne saurait douter qu'il signifie une personne morte en état de grâce, et qu'il corresponde assez exactement aux expressions benè quiescens, benè pausans ou benè dormiens, fréquemment usitées dans les épitaphes latines.

La manière dont est indiqué le jour de la mort est encore plus étrange: τριτη αμα τετραδι, tertia simul cum quarta; mais il est au moins très-vraisemblable que ces mots veulent dire dans la nuit du troisième au quatrième jour du mois de juillet.

Il faut observer, au reste, que les deux inscriptions offrent entr'elles une grande différence; elles sont loin d'être une traduction l'une de l'autre. L'auteur de l'épitaphe latine a passé le mot καλοκοιματος, qu'il n'aurait pu rendre que par une longue périphrase. Le savant Marini a déjà remarqué la dissimilitude qu'offre la même inscription écrite en latin et en grec, et a montré combien sont peu judicieux les érudits qui prétendent expliquer un texte par l'autre.

185. Inscriptions et autres monunens découverts à Louio, sur la voie Aurélienne, expliqués par J. Amati. (Giorn. arcad. di scienze; oct. 1824, Vol. LXX, p. 78.)

Parmi les inscriptions rapportées dans le journal italien, nous remarquons d'abord l'épitaphe d'un enfant, gravée sur un cercueil d'une forme élégante. Cette épitaphe expressive et touchante est écrite en grec, et se compose de deux vers hexamètres et d'un pentamètre. La voici :

ΟΣΠΑΣΑΣ ΧΑΡΊΤΑΣ ΚΑΙ ΤΑΣΦΡΈΝΑΣ ΕΝΘΑΛ. ΕΚΑΕΙΣΕ ΚΕΙΤΑΙ ΚΑΡΟΥΕΝΤΊΣ ΠΟΛΥΦΙΛΤΑΤΌΣ ΟΙΣΙ ΤΟΚΕΥΣΙ ΤΡΙΣΜΑΚΑΡΌΣ ΔΕΛΙΘΌΣ, ΤΟΣΣΟΝ ΕΧΩΝΑΓΑΘΟΝ

Dans cette inscription, nous trouvons **zpoulytic*, nom réellement latin qui a revêtu une forme grecque. Dans les Fastes consulaires expliqués par Borghesi, on lit carven...; ce mot tronqué est le surnom d'un personnage qui occupa la première charge de la république l'an de Rome 296. Ce consul fut indubitablement ainsi appelé de Carventum, ville de l'antique Latium, dont l'arx Carventana de Tite-Live devait être l'acropole. Mais reste à savoir si le nom donné à l'enfant défunt est celui de sa famille, ou si l'on a seulement voulu indiquer le lieu de sa naissance.

Nous citerons aussi une inscription chrétienne rapportée de Tripoli de Barbarie: c'est, comme la précédente, une épitaphe grecque qui se rapporte à un personnage assez obscur. Nous la transcrirons, parce qu'elle offre des mots et des formes trèsrares et qu'elle vient d'une contrée lointaine, où les restes de ce genre ne sout pas communs.

ΕΥΜΟΥΡΙΤΟ ΕΑ. ΑΔΔΙΟΣ ΕΖΗΣΕ ΕΤΙ Ν ΠΑΕΟΝΕΛΑΤΟΝ ΜΗΝΕΣ Γ΄. ΗΜΕΡΑΣ ΑΕΚΑΠΈΝΤΕ Ω ΧΡΙΣΤΟΣ ΜΈΤΑ ΤΥ ΠΝΕΥ ΜΑΤΌΣ ΣΥΕΤΕΛΕΥΤΊΣΕΝ ΜΙΝΙ ΠΑΥΝΊ ΕΒΔΟΜΙ ΚΑΤΟΥΣ ΑΦΡΥΣ

Les épitaphes connues n'avaient offert jusqu'ici, comme expression de vœux faits pour le défunt, que les formes EYMIPI, EMIPI et EMIPITE. Quoique des hommes instruits, mais peu versés dans la langue grecque, se soient trouvés embarrassés dans l'interprétation de ces mots, il ne faut pourtant pas une grande érudition pour retrouver leur véritable orthographe,

G. TOME XII.

qui sera EYMOIPEI et EYMOIPEITE. Cette restitution simple et maturelle, qui n'est que la véritable orthographe de mots écrits ici selon la prononciation sigurée, conduit naturellement à celle de EYMOYPITO. D'autres mots de notre inscription, tels que MINI pour MHNÍ, ETEAEYTIZEN pour ...THZEN, EBAOMI pour EBAOMH, ETI, etc., sont dans le même cas. L'o est supprimé plusieurs fois dans ce texte.

On voit par l'invocation au Christ que cette inscription est celle d'un Chrétien: il se nommait Ladios; il vécut 30 années entières, 3 mois et 15 jours. Il mourut, d'après le texte de l'inscription, le 7 de payni, selon les Africains, KATOIZ APPIZ pour KATA TOYE APPOYE. Il en résulte que les Chrétiens d'Afrique, comme on le sait par le texte de plusieurs conciles, se servaient du calendrier égyptien. C'était celui de l'année fixe établi depuis Auguste, et dont le 7 de payni répondait au julien.

Les inscriptions placées sur les tombeaux portaient quelquefois des noms de divinités; c'était vraisemblablement pour mettre le monument sous leur protection, quand le défunt était douc de quelque qualité distinctive d'une divinité ou qu'il avait vouc à celle-ci un culte particulier. Ce fait, s'il n'en existait d'autres preuves, serait suffisamment constaté par l'inscription survante:

DIANAE SACRYM
AVIDIAE.EVTYCHIAE
CONIUGI.SANCTISSIM
ET.C.AVIDIO.KARO.F
C.AVIDIUS.GELOS
FECIT

IN . FR . P . XXV . IN . AG . P . XXV

Cette épitaphe, qui se lit dans la galerie de Florence, n'avait été recueillie, jusqu'au savant Louis Vescovali, que par Gruter (MLXVI. 12.) (encore celui-ci ne l'a-t-il pas rapportée bien exactement. W.

- 186. Antiquités mexicaines. Rapport fait par M. Wander au nom d'une Commission à la Société royale des Antiquaires de France *, le 29 juin 1829).
- (1) La Commission se composait de MM. Depping, Le Rouge et Warden, rapporteux.

Digitized by Google

La Société nous a chargés de rendre compte de la collection d'antiquités mexicaines de M. Baradère, M. Dupaix, ex-colonel de dragons, à Mexico, fut chargé, par le seu roi d'Espagne. Charles IV, de parcourir le Mexique pour relever fidèlement les plans et les dessins de tous les anciens monumens qui pouvaient encore y subsister, et en donner la description. Il fit pour cet objet, dans un espace d'environ 5 années, trois expéditions successives, dans lesquelles il fut accompagné d'un dessinateur, nommé Castañeda, d'un secrétaire et d'un détachement de cavalerie. Les autorités locales des différentes villes par où il devait passer, avaient recu ordre de lui fournir des renseignemens, des vivres, et une force auxiliaire en cas de besoin. Ces trois expéditions, qui coûtèrent au gouvernement une somme d'environ 100,000 dollars, firent connaître des monumens remarquables: la ville de Palenquè, dans la province de Chiapa, avec ses pyramides, ses aqueducs, ses temples et ses palais, et le palais de Mitla, dans la province d'Oaxaca, toutes deux situées dans la fédération mexicaine.

Le grand temple de Palenquè, de forme carrée, est entouré d'un péristile : il peut avoir environ cent mètres de longueur sur environ douze d'élévation; les murailles ont quatre pieds d'épaisseur; l'intérieur est divisé en plusieurs corps de logis, séparés par des cours. Du milieu de l'édifice s'élève une tour, qui probablement servait de belvédère. Il en reste encore 4 étages. Au-dessous du temple il y a de vastes souterrains, dans lesquels on descend par des escaliers. Les murailles sont ornées de bas reliess sculptés sur pierre, et revêtues d'un stuc très-fin. Les personnages sont de grandeur colossale.

Le palais de Mitla a la même longueur que celui du Palenquè; trois pierres plus ou moins longues, ayant chacune environ trois mètres de hauteur, sont posées les unes sur les autres par assises légèrement saillantes, et en forment l'élévation, qui a par conséquent 9 mètres. Tout l'intérieur de l'édifice est orné de grecques symétriquement sculptées sur le mur. Il n'y a de pratiqué sur cette immense façade que trois ouvertures : celle du centre forme un carré parfait, et peut avoir environ six mètres en tous sens; celles des côtés ont la même hauteur, mais elles sont beaucoup plus larges. On arrive à ce palais par des marches qui sont en partie détruites. L'édifice renferme aussi

de vastes souterrains, où sont déposés les corps des montques Toltèques, car le nom de Mitla signifie sépulture des rois Co souterrains, comme ceux de Palenquè, sont encore à exploite

M. de Humboldt, lors de son voyage au Mexique, se proun des renseignemens sur les ruines de Palenquè, mais ne put le visiter; il a même fait graver un des monumens qui s'y trovent, sous le titre de bas-relief représentant le triomphe d'un guerrier. Il acquit aussi un autre dessin qui figurait l'adoration d'une croix (1). M. de Humboldt arriva à Mexico au moment de collection du colonel Dupaix était en route pour Madrid Oubliée à la Vera-Crux elle ne parvint point à sa destination et M. Esteva, ministre des finances, l'a depuis renvoyée à Mexico. Le voyageur anglais Bullock a aussi rapporté du Mexique ex belle collection d'antiquités.

Après le retour du colonel Dupaix à Mexico, on se hitadevoyer en Espague des copies d'une partie de sa collection de dessins : ce n'était qu'un échantillon; plus tard elles surent gravées à Londres, sans aucune explication des figures.

Dans mon mémoire sur les antiquités de l'Amérique septetrionale, je donne la description d'une douzaine des figures le plus remarquables, qui ont été reproduites par la lithographe. On y trouve aussi quelques détails sur la découverte de cesse numens, avec une analyse des conjectures du Dr Cabrera, les chant leur origine.

J'y ai également joint une notice sur la collection des autruités américaines de M. Latour-Allard, qui se composair de . 180 objets curieux, parmi lesquels plusieurs idoles des aucres Mexicains; 2° de 1'20 dessins représentant divers monumes et particulièrement les ruines de Palenquè; 3° de 14 feuilles d'anciennes peintures mexicaines sur papier d'agave. Cette et lection a été en partie achetée par un Anglàis.

La collection de M. Baradère se compose 1º de 145 plante représentant les monumens de Palenquè, tels que temples, massons, fortifications, tombeaux, pyramides, ponts, aquedics, vases, divinités, médailles, instrumens de musique, quantité à bas-reliefs ornés de caractères hiéroglyphiques, etc.; une partit des planches représente les monumens de Mitla, qui n'appre-

(1) Vues des Cordillières et monumens, etc., par M. de Hamboid. in-8°, Tom. II.

chent pas de la perfection de ceux de Palenquè, mais dont le palais est néanmoins orné de grecques admirables;

- 2º D'une scène de sacrifices humains, dessinée par les Astèques, sur papier d'agave. Au bas du tableau on aperçoit les peuples vaincus et le chemin par lequel les prisonniers se rendaient à l'autel du sacrifice, où le prêtre est représenté tenant de la main gauche la victime par les cheveux et levant de la droite une énorme massue. On voit encore sur les bords d'une rivière la pierre du sacrifice et plusieurs victimes enchaînées. Sur d'autres points on distingue des temples, des combattaus et des prêtres armés de haches. Cette pièce est originale et d'une belle conservation; elle est mexicaine et n'a rien de commun avec les monumens de Palenquè et de Mitla;
- 3º D'un plan du lac Tezcuco et de Mexico, sur papier de palmier. Cette peinture est originale et remonte à l'établissement des Mexicains dans la plaine de Mexico. Cette pièce et la précédente out fait partie de la collection de Boturini, qui les a enrichies de notes;
- 4º D'un tableau des impôts payés à Montezuma, également sur papier de palmier, et ayant appartenu à Boturini;
- , 5° D'une généalogic des premiers rois mexicains, comprenant une période de 145 ans. Cette pièce n'est qu'une copie de l'original qui fut détruit lors de l'incendie des archives;
- . 6° D'un manuscrit d'environ huit cents pages, daté de 1559, qu'on suppose être l'organisation fiscale du Mexique, dressée par les premiers conquérans espagnols. Le sceau du vice-roi est en tête du manuscrit qui est écrit moitié en caractères hiéroglyphiques et moitié en langue espagnole. Ce monument peut devenir fort important sous le rapport historique;
- 7º D'une noix de coco, trouvée dans un sépulcre, aux environs de Mitla, et ornée de grecques à l'instar de celles qui décorent le palais : elle renfermait des médailles qui malheureusement ont passé en d'autres mains;
- 8° D'un crâne en marbre sculpté en profil : il a été apporté de Palenqué, et est par conséquent d'une haute antiquité;
- 9° D'une cinquantaine d'idoles en terre cuite, de forme plus ou moins bizarres, de flageolets aussi en terre cuite, un lapin sculpté en pierre, un miroir en lave, des grelots en cuivre, des sceaux de divers peuples en terre cuite, des caractères d'im-

pression, sur papier d'agave, et 3 vases, dont un fort rensequable;

16° D'un exposé de la doctrine catholique envoyé à Monte zuma par les espions qu'il avait auprès de Fernand Corte. Le petit ouvrage écrit en hiéroglyphes est une copie exacte le Poriginal, sur papier d'agave, qui est conservé au cabie d'histoire naturelle de Mexico.

M. Baradère a eu le bonheur de se procurer les dessins onginaux, exécutés par M. Castañeda, qui accompagna l'espedition du colonel Dupaix en qualité de dessinateur. La signature de celui-ci, et l'extrait du contrat d'acquisition que nous donnons plus bas, ne laissent aucun doute à cet égard. Le gourenement mexicain y prend l'engagement de remettre dans tra mois une copie de l'itinéraire de l'expédition et de l'explicite des monumens. Une échelle très exacte est placée au bas chaque planche, qui toutes sont dessinées avec un soin extra Cette collection, à part quelques copies de planches plus moins remarquables, était ensevelie dans le cabinet d'histe naturelle de Mexico. En l'exhumant, M. Baradère a renduvéritable service à la science et aux arts. Il est à desime cette collection ne passe pas en des mains étrangères, et la France, patrie des arts, ne soit pas privée du fruit de la des verte la plus importante qui ait été faite en Amérique de donne à son auteur le droit de prétendre au prix propor par la Société de géographie.

M. Baradère espère, à l'aide de ses relations avec le pays. 8 procurer des crânes analogues à ceux qui sont représenté dis les bas-reliefs de Palenquè, et beaucoup d'autres monumes encore enfouis dans le palais de Mitla, qui est la seule mie qu'un particulier puisse exploiter avec succès. Les sépulure royales qui s'y trouvent sont entièrement inconnues. Quant-l'édifice, M. le baron de Humboldt en a donné le plan et me description complète.

Il est bon d'observer que M. Baradère est le seul Européaqui le gouvernement ait donné la permission de recueillit le antiquités du pays, et d'exécuter des fouilles, depuis qu'il a rendu une loi pour les défendre aux étrangers.

Voici l'extrait du contrat passé entre lui et le gouvernement

Entre les soussignés Isidore Icasse, conservateur du musée de la Fédération et Henri Baradère, tous deux autorisés par le gouvernement, en vertu d'une dépêche du 4 septembre 1828, a été convenu et arrêté ce qui suit : Art. 1er M. Baradère est autorisé à faire dans l'intérieur de la république toutes les recherches ayant pour but la découverte de monumens qu'il jugera dignes de figurer dans un musée, Art. 2. M. Baradère déposera entre les mains des autorités des disférens lieux tout ce qu'il pourra découvrir, et en donnera avis à M. Icasse, qui est tenu de les faire transporter à Mexico, aux frais du musée. Art. 3. Lorsque M. Baradère croira devoir discontinuer ses recherches, il se rendra à Mexico où il lui sera délivré la moitié de la collection envoyée par lui, et le gouvernement l'autorisera à transporter en Europe tous les objets qui lui seront cédés en vertu de ce contrat. Art. 4. M. Icasse reconnaît avoir recu de M. Baradère.... en échange d'une collection de 145 dessins. Art. 5. M. Icasse s'oblige à fournir à M. Baradère, dans l'espace de 3 mois, à partir d'aujourd'hui, une copie de l'itinéraire et des explications desdits dessins. Art. 6. M. Icasse déclare aussi qu'il reste convenu de ne donner, sous aucun prétexte, copie de ces explications à qui que ce soit; il ne permettra pas non plus de prendre des dessins des monumens de Palenquè transportés à Mexico. Mexico, le 7 novembre 1828. Signé, ICASSE et BARADÈRE.

HISTOIRE.

187. CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE INDIENNE. (Quaterly oriental Magazine; n° XII, janv.-mars 1827, p. 144-148.)

Sous ce titre on donne simplement une table chronologique des événemens qui ont rapport à l'histoire de l'Inde. Elle ne renferme que deux dates avant notre ère, celle d'Alexandre et celle de Séleucus. La première après J.-C. est celle des Arsacides en 226: puis l'époque de l'invasion mahométane de Caleb, en 632, et immédiatement après l'établissement de la dynastie Ghaznévide en 1,000. La dernière date est celle du traité avec Holkar, le 24 décembre 1805.

188. LETTRE SUR LA THÉOCRATIE DU SYSTÈME BOUDDHIQUE DANS LE NÉPAUL. (*Ibid.*; p. 13).

On a lu à la Société Asiatique de Calcutta une lettre de M. Hodgson'sur la théocratie du système bouddhique dans le Népaul. Dans d'autres contrées, il paraît qu'on ne reconnaît point d'êtres supérieurs à Gotama et aux autres Bouddhas, quoiqu'ils ne soient regardes que comme des hommes. Dans le Népaul, on admet des êtres spirituels et célestes, mais inférieurs en pureté et en mérite à un Bouddha. De même, sans doute, au Tibet, comme dans la Chine et au Japon, le peuple adore une multitude de divinités avec Fo ou Bouddha. Ce sont là des additions au système primitif du Bouddhisme. Les Bouddhistes du nord reconnaissent quatre ordres d'êtres divins. Dans le 1er on place une divinité unique et incréée : ce qui est contraire à l'athéisme généralement supposé des Bouddhistes. Ce premier Bouddha manifesta cinq de ses attributs sous la forme de cinq Bouddhas secondaires; l'un desquels est Amitabha en Pracrit, et en Pali, Amitaho: c'est aussi l'Amito des Japonais. De ces cinq manifestations sont sorties cinq autres Bouddhas ou Bodhisatwas, qui furent chargés de la création. Parmi ces êtres créés sont les Bouddhas et les Bodhisatwas humains. Des premiers, on compte, dit-on, sept principaux: le nombre des seconds est infini, il comprend toutes les personnes d'une haute piété, qui peuvent, par ce moyen, devenir Bouddhas vivans : tels sont les Lamas de Lassa. D'où il résulte que les Bouddhas ne sont pas plus limités en nombre que les Bodhisatwas : ce qui peut aussi renverser les théories fondées sur l'individualité de Bouddha.

189. HISTOIRE ANCIENNE DU PAYS DES MAHRATTES. (Asiatic journal; mars 1827, no CXXXV, p. 352.)

Aucune partie de l'histoire de l'Inde n'est plus obscure que celle du Décan. L'auteur de l'article dont nous donnons ici un extrait partage l'opinion de ceux qui pensent que les premiers habitans de l'Inde étaient les Coulis, qui vivaient dans un étal approchant de la barbarie, lorsque Rama, roi d'Oude, entre-prit de soumettre le pays et de civiliser les habitans. Raouan, roi de Ceylan, et ses frères, souverains des pays situés au sud de la chaîne des monts Vindaïa, étaient probablement chefs des

Coulis, et subsistaient, eux et leurs sujets, du produit de leurs troupeaux et de leurs champs.

Quoiqu'il en soit, Raouan doit avoir été un roi puissant pour son temps; car il légua en mourant une partie de ses états à ses joueurs de flûte. Si le fait est vrai, il y a apparence que les successeurs de ces singuliers souverains régnaient encore quand la reine Sita, femme de Rama, à son arrivée à Pounchoouti, situé sur la rive opposée du Godaveri, ent la fântaisie de posséder la peau d'un antilope qu'elle voyait paître dans les champs, pour s'en faire un choli ou une parure de cou. Ce Rama conquit, dit-on, les pays circonvoisins; et ce fut probablement lui qui, le premier, introduisit dans les contrées bornées au nord par le Nerbouddalı les lois et la religion des Hindous. Cette religion était vraisemblablement celle qu'enseignent les Védas, c'est-à-dire un pur déisme, représentant tous les hommes comme égaux devant Dieu, et le soleil comme l'emblème de la majesté divine. Dans les siècles suivans, il se forma des schismes: des hérétiques soutinrent la non-existence des corps, prétendirent qu'il n'y avait que des âmes, et; quoiqu'ils ne fussent pas athées, que la création était l'effet du hasard.

Il est probable que ces sectaires triomphèrent de tous les obstacles qui s'opposaient à l'établissement de leur doctrine, et qu'ils maintinrent long-temps leur supériorité. Ainsi, la religion primitive des Hindous reçut de graves atteintes et disparut même dans beaucoup d'endroits. Néanmoins elle n'était pas entièrement éteinte; il restait encore, de ce seu, des étincelles qui éclatèrent avec toute la fureur qu'inspire le fanatisme quand il peut se faire jour; il s'établit une lutte violente entre le Bouddhisme et l'ancienne religion qui renaissait de ses cendres; celleci l'emporta, et ceux qui la professaient rétablirent le culte de leurs pères. Il ne faut pas croire toutesois que cette religion. même dans les contrées de l'Inde où elle s'était conservée, n'eûtsubi aucune altération; elle avait au contraire dégénéré sur plusieurs points, de sa pureté originelle, et notamment par l'introduction du culte des images, et de quelques autres pratiques qui ne furent probablement abolies que vers l'an 30 de l'ère chrétienne, telles que l'usage d'immoler une vache dans la cérémonie du mariage, de manger de la chair (autre que celle du bœuf) sur leurs draps mortuaires, et de coucher avec la semme de son frère quand elle n'en avait pas d'enfans.

Digitized by Google

Après leur victoire sur les Bouddhistes, les théologiens de la religion hindoue s'occupèrent probablement de donner de la consistance et une forme définitive à leur doctrine, et d'écrire des livres pour renverser celle de leurs adversaires. Ils avancèrent dans leurs écrits que l'essence divine pouvait revêtir diverses formes, que le soleil et la lune étaient les parens d'une longue suite de rois. Le soleil, à cause de ses propriétés physiques, sut identifié avec Vichnou, puissance conservatrice. La lune, peutêtre d'après les mêmes principes, ne fit qu'un avec Mahadeo ou Siva, La force destructrice et la mère commune du genre humain devint Brahma, le créateur des êtres. Au commencement de l'ère chrétienne parut un grand réformateur qui abolit le quatrième degré de perfection dans cette vie, persuadé que les hommes étaient trop pervers pour qu'on pût jamais espérer qu'ils se livrassent aux contemplations abstruses qui conduisent à la suprême béatitude. Il abolit également les sacrifices au 50leil et au feu; mais il abandonna ces réformes, convaincu que, s'il les maintenait, la religion hindoue scrait bientôt détruite.

On présume que le roi d'Oudjéin tint sous sa domination le pays situé au sud du Nerbouddah, jusqu'à ce que Sélivahan se rendit indépendant de lui et prit ce fleuve pour limites de ses possessions. Il n'y a aucune raison de croire que, depuis le commencement de notre ère jusqu'aujourd'hui, la religion hindoue ait soussiert de graves altérations. A la vérité, il se forma des sectes, et des schismes eurent lieu; les Mahométans et les Portugais s'efforcèrent bien de convertir les Hindous et d'abolir leur culte; mais ce sut en vain, la religion résista à toutes les attaques, brava toutes les résistances: et ce sut peutêtre même à l'opposition qui troubla de temps à autre son exercice, qu'elle doit sa perpétuité W.

190. Esquisse de l'histoire et du caractère des Jasissaires de l'empire turc. (Oriental Herald; décembre 1827, n° XLVIII, p. 471.)

Les Jauissaires de nos jours n'ont qu'une très-faible ressemblance avec cette milice créée par Amurat, si courageuse, si docile, si dévouée à son chef, et qui, sous le sier Mahomet II, se rendit si redoutable aux Chrétiens.

A mesure qu'Osman et ses descendans étendaient et consoli-

daient leurs conquêtes en Asie, ils partageaient une partie des terres conquises entre leurs favoris et leurs principaux officiers, à charge par ceux-ci de suivre les sultans à la guerre avec un certain nombre de soldats armés et entretenus à leurs frais. C'est avec ces troupes féodales, auxquelles se joignaient des bandes d'aventuriers excités par l'espoir du pillage, que les souverains mahométans expulsèrent les Chrétiens de l'Asie, et portèrent la guerre en Europe. Les armées chrétiennes n'étant pas mieux organisées alors que celles des Turcs, le fanatisme religieux, l'unité de commandement et l'exemple du chef devaient assurer la victoire aux Musulmans.

Cependant les sultans ne tardèrent pas à s'apercevoir des vices de ces troupes irrégulières, qui, n'étant engagées que pour un temps limité, retournaient chaque année dans leurs foyers ou désertaient aux approches de la mauvaise saison. Ces princes sentirent donc la nécessité d'augmenter le nombre de leur armée permanente, et, dans cette vue, Amurat forma des jeunes prisonniers de guerre un régiment d'infanterie qui reçut le nom de jeni-tcheri (nouveaux soldats). Ce corps, régulièrement payé et nourri, était soumis à une discipline sévère; il s'accrut dans la suite par l'addition du cinquième des prisonniers et du dixième des enfans des villages chrétiens, tributaires du Croissant. Ces jeunes gens, endoctrinés par les prêtres mahométans, oubliaient promptement la religion de leurs pères pour s'attacher à des souverains qui, toujours victorieux, les traitaient avec distinction, récompensaient leur dévouement avec libéralité, et leur permettaient le pillage en faveur de leur bra-Voure.

Jusqu'au règne de Soliman-le-Sage, les Janissaires élevèrent la puissance ottomane au plus haut degré de splendeur; mais, sous les faibles successeurs de ce prince, la discipline de cette milice se relâcha. Les sultans, depuis cette époque, amollis par toutes sortes de voluptés, et se confinant dans leur harem, achetaient des femmes et des eunuques au lieu de payer les troupes. Le corps des Janissaires devint pour eux un fardeau. N'osant toutefois ni le licencier, ni le dépouiller de ses prérogatives ou de ce qu'il avait reçu en récompense de ses services, les princes cessèrent d'exiger le contingent que les Chrétiens devaient fournir au recrutement des Janissaires, et permirent anx soldats

qui désiraient se marier ou embrasser quelque profession, de résider hors des quartiers. Ils pensaient affaiblir par-là ce corps formidable, et faisaient en même temps une misérable économie sur les vivres, en n'en distribuant qu'à ceux qui étaient conservés.

Par suite d'abus sans nombre et de la fausse politique de sultans, les Janissaires ne furent plus qu'unc espèce de garde civique, composée de domestiques et d'artisans, ou plutôt un corps turbulent, jaloux à l'excès de ses priviléges, insupportable à toutes les classes de la société, et qui, par leur nombre et leur esprit de révolte, faisaient trembler leurs souverains. Le nombre des Janissaires payés, dans l'empire, s'élevait à environ 100,000; et celui des hommes enrôles montait à plus de 300,000. Néanmoins, pendant les guerres que les sultans eurent à soutenir contre les Russes au commencement de œ siècle, ce corps n'en fournit jamais plus de 25,000; encore la moitié désertait-elle avant d'arriver à Andrinople, bien que l'armée mît plus d'un mois à faire une marche de quarante-six heures.

Depuis long-temps Mahmoud sentait qu'une réforme genérale de l'armée était indispensable; mais que, tant que les Janissaires existeraient, cette mesure était impraticable. Il avait encore à vaincre, dans les Oulémas, autre corps privilégié, une résistance presqu'aussi opiniatre. Mais il vint à bout de gagner leur chef, le Cheik-oul-Islam ou Muphti, dont les fetras ou décrets sont reçus avec le plus grand respect par les Musulmans; et, par ce moyen, il paralysa l'opposition anti-novatrice du corps sacerdotal. Sans doute l'humanité ent à gémir des violences et des cruautés par lesquelles Mahmoud est parvenu à supprimer les Janissaires; mais il ne faut pas oublier dans quelle alternative il se trouvait; s'il n'eût point extermine cette milice, elle l'aurait infailliblement fait périr. De quelque manière qu'on envisage la mesure prise par Mahmoud, et quelque jugement qu'on porte sur ce conp d'état, on ne saurait contester sa nécessité comme moyen de réforme W.

191. DE ONIGINE VETERUM TARENTINORUM disquisitio philologics; par le D^r R. Lorenz. In 8º de 52 p. Berlin, 1827.

Cette monographie est du nombre de celles qui, dans ces dix

dernières années, ont jeté tant de lumières sur l'histoire grecque. Selon le titre, l'auteur ne traite que de l'origine de Tarente; mais il fait espérer qu'il nous en donnera prochainement l'histoire d'une manière plus étendue. Il commence par l'origine mythologique de cette ville. Son point de départ est le héros Taras, fils de Neptune, allégorie qui exprime le caractère de ce lieu comme ville maritime et commerciale. On sait que ce Taras se voit sur des monnaies, assis sur un dauphin. Il est probable que le nom de cette ville est plus ancien que fa colonie. L'auteur passe ensuite à l'origine historique de Tarente. La colonie a été le résultat des guerres messéniennes. Il attribue à Éphore et Antiochus de Syracuse, les deux différens rapports qui se trouvent dans Strabon sur l'origine de Tarente. Cette opinion est appuyée par la citation des sources. La fondation de la colonie est placée dans la XVIIIe ou XIXe olympiade. L. D. L.

192. DISSERTATION SUR LA QUESTION DE SAVOIR SI LES VILLES AGRÉGÉES A ROME POUVAIENT CONFÉRER LE DROIT DE CITÉ AUX ÉTRANGERS; par l'abbé Ét. Ant. Morcelli: avec des notes du D^t J. Labus. (Giorn. arcad.; mai 1823, vol. LHI, p. 169).

Rechercher si les villes aggrégées à Rome pouvaient admettre les étrangers au nombre de leurs concitoyens, c'est rechercher si les municipes et les colonies romaines avaient ce droit. Cellesci, étant comme une production du peuple romain, dépendaient naturellement de la capitale du monde; ceux-là acquéraient l'aggrégation en vertu de la volonté expresse du peuple. C'est pourquoi les habitans des municipes et des colonies avaient, comme les citoyens même de Rome, le droit d'élire et d'être élus, dans les comices, à toutes les magistratures.

Le discours de Cicéron pour Archias prouve que les colonies romaines pouvaient conférer aux étrangers le droit de cité. Le poète était né à Antioche, en Syrie, c'est-à-dire très-loin de la Grande-Grèce; ayant passé en Italie, il y devint très-célèbre, et plusieurs villes s'empressèrent de le gratifier du droit de citoyen.

Mais il ne faut pas conclure de ce qui précède, que les citoyens adoptifs des colonies acquissent, par le fait, le droit de cité romaine. La preuve de la négative se tire de ce que, dans la harangue citée, Cicéron, revendiquant pour son elient la qualité de citoyen romain, se fonde simplement sur ce que ce-lui-ci était déjà domicilié en Italie à l'époque de la loi papirienne, et que, dans l'intervalle des soixante jours exigés par cette loi, il s'était présenté au préteur pour se faire inscrire. Ainsi, comme l'orateur ne fait point usage de l'argument tire de la qualité de citoyen acquise ailleurs par Archias, et qu'il serait absurde de le taxer d'ignorance ou d'incurie sur une des choses qu'il devait le mieux savoir, et dont il lui aurait le plus importé de se prévaloir, il est clair qu'on peut donner une telle extension au droit qu'avaient les colonies romaines d'accorder, dans leur sein, le droit de cité à des étrangers.

L'abbé Morcelli nous paraît avoir prouvé que, relativement à l'acquisition et à la transmission du droit de bourgeoisie romaine, les villes municipales se trouvaient dans le même cas que les colonies. Au reste, les notes dans lesquelles M. Labus examine, à l'aide des textes et des monumens, plusieurs points du droit public des Romains, et rectifie quelques erreurs échappées à M. Morcelli, attestent autant de sagacité que d'érudition, et sont dignes des autres productions de ce savant estimable. W.

193. GESCHICHTE DER ROEMISCHEN LITTERATUR.—Histoire de la Littérature romaine; par le D^r J. Chr. F. Baehr, professeur à Heidelberg. In-8° de xx et 597 p. Carlsruhe, 1828. (Gætting. gelehrte Anzeigen; 20 oct. 1828, p. 1685).

Cet ouvrage est du nombre de ceux qui exposent l'histoire externe de la littérature romaine, c'est-à-dire les causes de son développement et de sa décadence; toutefois il a aussi quelques points de contact avec l'histoire interne de cette littérature dont l'objet est de présenter le tableau des progrès intellectuels du peuple romain, en tant qu'ils se manifestent dans les ouvrages de ses écrivains. L'intention de l'auteur a été de tracer, d'après un plan systématique, le vaste tableau de la littérature romaine, en y joignant les résultats des investigations auxquelles on s'est livré, tant sur l'histoire de cette littérature en général, que sur les auteurs romains en particulier, ainsi que les sources qui ost donné naissauce à l'ensemble. Fidèle à ce plan, l'auteur, après avoir jeté un coup d'œil général sur l'histoire de la littérature romaine qu'il divise en cinq périodes, entre dans la partie spe-

ciale de son ouvrage. Il n'a point traité cette partie par périodes générales, mais prenant pour base les diverses branches de la littérature, il l'a divisée en 24 chapitres. Chaque chapitre occupe le rang que lui assigne la chronologie. Les 12 premiers chapitres sont consacrés à la poésie, et les 12 suivans à la prose. Voici l'ordre des chapitres. Poésiz: Monumens de la poésie la plus ancienne (chants sacrés, chants de table, atellanes), tragédie, comédie, épos, narration poétique, poésie didactique, satire, poésie lyrique, élégie, poésie bucolique, fable, épigramme. PROSE: Monumens anciens (fastes, loi des 12 tables), histoire, éloquence, roman, épistolographie, philosophie, mathématiques, architecture et stratégie, géographie, médecine, agriculture, grammaire, jurisprudence. Le point de vue littéraire est celui qui domine dans chaque chapitre. Il n'entrait pas dans le plan de l'auteur d'écrire l'histoire des diverses branches de la littérature considérées dans leurs développemens généraux; aussi, après un court préambule, se livre-t-il à l'examen des auteurs. Cet examen comprend, non-seulement les auteurs dont les ouvrages sont arrivés jusqu'à nous, mais encore ceux dont nous sommes privés. Les passages où il est fait mention de ces derniers sont toujours cités exactement : vient ensuite l'indication des éditions principales de chaque auteur. Mais M. Baehr a oublié de signaler les rapports sous lesquels ces éditions diffèrent.

L'ouvrage du savant professeur ne saurait, à la vérité, répondre aux exigences de ceux qui désireraient posséder une histoire interne complète de la littérature romaine, mais son zèle et sa scrupuleuse exactitude n'en sont pas moins dignes d'éloges, et le plan qu'il a adopté s'adaptait parfaitement au point de vue sous lequel il voulait traiter son sujet. C. R.

Journal de jurisprudence historique; publié par MM. Saviony, Eighborn et Goeschen. Vol. V, cah. 3. In-8°. Berlin, 1825; Nicolaī. (Voy. le Bullet.; 1827, Vol. VIII, n° 159).

Ce cahier contient 6 mémoires divers: 1° Du premier divorce à Rome; par Savigny. Ce mémoire a déjà paru dans le recueil de l'Académie de Berlin. Selon les auteurs romains, ce fut Carvilius Ruga qui donna, en l'an de Rome 520, le premier exem-

ple d'un divorce; il n'y en avait point eu pendant les 5 premiers siècles. M. Savigny discute les textes relatifs à cet événement, et cherche à prouver qu'ils n'ont pas été bien compris jusqu'à présent. 2º Du manuscrit de Wolfenbüttel contenant le Breviarium. Le manuscrit de la bibliothèque de Wolfenbuttel, dont il est question, paraît être du temps des Carlovingiens, et contient la Loi salique et le Breviarium, c'est-à-dire le Code chéodosien, les Novelles, etc. Eccard a publié la loi salique d'après ce manuscrit; mais avec des fautes qui sont indiquées dans ce mémoire, où l'on donne aussi les sommaires des titres du Breviarium. 3° Essai d'une interprétation plus exacte des lois De jurc dotium et Soluto matrimonio; par le prof. Hasse. L' Notice sur quelques passages inédits du manuscrit viennois, contenant un extrait des Novelles de Julien; par le prof. Biener. Pithou s'était servi d'un manuscrit ancien pour l'impression des Novelles de Julien; on ne sait ce qu'est devenu ce manuscrit. Un second manuscrit a été récemment retrouvé dans la bibliothèque de Verceil; enfin la bibliothèque de Vienne eu possède un 3°, dont M. Biener fait connaître ici les variantes. Il se trouve dans le même manuscrit une Constitution de Justinien. qui, jusqu'à présent, était entièrement inconnue, et que nous allons transcrire : « In nomine Domini nostri Jesu Christi, imperator Cæsar Flavius Justinianus alanicus, gothicus, francicus, germanicus, guandalicus, africanus, pius felix, inclytus, hæc triumphator augustus Narsi Panfronio et senatui. Cum semper decursio barbarici temporis in novarum rerum et veteribus legibus occasionem prebeant promulgandis generalibus hominum difficultatibus, communi remedio subvenire necesse est. Universæ quidem Italiæ nos oblatæ preces, generaliter commoverunt seneraticiis pecuniis reddendis aliquot jam rennuere, postulantes remedium ne per communes calamitates et reditum propriis fraudetur et debiti impossibili solutionem succumbeat. Talibus itaque precibus annuentes presentem legem sancimus ut per universam Italiam atque Siciliam pro mutuis pecuniis quæ usque ad nuper factam incursionem Francorum data noscuntur. Post redditam persectam pacem Italiæ expleto quinquennio tunc aut media pars creditæ sortis creditoribus offeratur aut medietatis suæ substantiæ. Si hoc elegerit debitor, offerat creditori usuras, videlicet audiet crediti usque ad completum

quinquennium istis contractibus omni modo cessantem. Si qua utrum pignora pro debito data per clades Italiæ perierunt rei -communem eventum tam debitor quam creditor sentiat, ut nec creditor pro mutuis pecuniis conveniri, nec debitor possit actiones exercere pigneraticias. Si vero pignera extant debitæ etiam sortis pro integris pignoribus solatio celebretur. Quod si pars pignerum salva inveniatur proratam portionem sortis etiam partem creditorem sequatur. Si quis vero actorum pignerum magnitudinem occasionem barbarici lucri causa suppremere aut celare voluerit, et hoc a debitore comprobare potuerit, amisso debito pignera reddere compellatur. Hi vero qui necessitatem debiti facientem beneficia vel usura in capite debiti redigunt quod etiam bonis temporibus fieri leges minimè patiuntur. Per hanc sanctionem hujus modi fraudentur augmentum, ita videlicet ut quidquid etiam de usuris et beneficiis confert.» Le texte, écrit dans le mauvais latin de l'époque lombarde, paraît avoir été altéré encore par l'ignorance ou la négligence du copiste. D'après le sens, qui paraît pourtant assez clair, Justinien accorde aux débiteurs dont les dettes ont précédé l'invasion récente des Francs en Italie et en Sicile, un répit de 5 aus, à compter du rétablissement de la paix, c'est à-dire de l'an 555; après ce terme quinquennal, ils auront le choix de payer à leurs créanciers 50 pour cent du montant de la dette, ou de leur céder la moitié de leur avoir. Ce que la loi dit des intérêts n'est pas aussi clair; il paraît que le législateur veut qu'ils soient payés en entier. Si le débiteur a donné un gage, et si ce gage s'est perdu pendant les troubles de la guerre, le créancier perd son droit : si, au contraire, le gage existe, il a droit au paiement intégral: s'il ne reste qu'une partie du gage, il ne pourra exiger qu'une partie proportionnelle de sa créance. Dans le cas-où le créancier feindrait, par cupidité, d'avoir perdu le gage, et où le débiteur pourrait le convaincre de mauvaise soi, il serait débouté de ses prétentions de créancier. Enfin, si les intérêts ont été réunis au capital, l'accroissement qui en sera résulté pour la créance, ne sera point compté. Après la Constitution de Justinien, on trouve encore une loi dont le texte est presque ignoré: elle est intitulée De cecis et debilibus. 5º De la compétence du tribunal centumviral; par le prof. Bethmann-Hollweg. On n'a pas de notions certaines sur les attributions de ce tribunal qui

fut relevé de sa décadence par les empereurs. L'auteur peus qu'on portait devant les centumvirs toutes les causes relaire aux choses, ou ce que l'ancien droit civil appelait ections is rem et vindicationes. Les plus anciens procès plaidés devantes centumvirs concernent les héritages. 6° De l'édition douve par Dutillet du recueil des Codes germaniques; par le prof. Be ner. On croit communément qu'il existe deux éditions de ce recueil, l'une sans millésime et sans indication du lieu d'impression, et l'autre de Paris, 1573. M. Biener fait voir que ces la même édition, et que toute la différence qu'il existe entre prétendues éditions, c'est que la 2° a un titre général qui me que à la 1° d. L'auteur pense que dans une réimpression del le des Bourguignons et de celle des Saxons, l'édition de Duits pourrait fournir des variantes, attendu qu'elle ne parit pe avoir été collationnée par tous les éditeurs de ces lois. D-

195. GESCHICHTE DES TEMPELHERRENORDENS. — Histoir à l'ordre des Templiers; par Guil. Ferd. Wilcke. 2 vol.: in-8°; prix, 3 rthlr, 16 g. gr. Leipzig, 1826-1827; Harmann. (Allg. literat. Zeitung; mars 1829, p. 321.)

Cet ouvrage est divisé en 3 livres. Le rer comprend l'histoire de l'ordre jusqu'à son abolition; le 2°, l'histoire de la suppresion de cet ordre; et le 3°, sa constitution intérieure. L'a i l'uvrage, contient d'ancies éveumens et deux mémoires sur les Templiers.

196. RECHERCHES SUR L'ORIGINE DES PRUPLES SLAVES. (Section Arkhif. — Archives du Nord; 8 et 22 av. 1826, pag. 283 d 347; et 8 mai 1826, pag. 57.)

L'état primitif du peuple slave et sa dissémination sur los la surface de l'Europe sont des questions encore non résole jusqu'ici. A peine eut-on entendu parler des Avars et des Slato que leurs innombrables tribus s'établirent dans les pays sité à l'est, au nord et à l'ouest de l'empire d'Orient. Ayant tout-coup paru sur l'espace compris entre les bords orientaux de l'Baltique, la mer Noire et l'Adriatique, l'embouchure du Met et les bouches de l'Elbe, il s'installèrent définitivement dans les mêmes contrées, auparavant habitées par les Scythes, les sarmates, les Alains, les Roxolans, les Gètes, les Bastarnes, les

Pannoniens, les Illyriens, les Scordiens, les Marcomans, les Semnons, les Vandales, les Bourguignons, les Goths, et plusieurs autres peuples fameux par leur nombre et leur puissance.

Surpris de ce débordement inconcevable des Slaves, nation dont on avait ignoré jusqu'alors et le nom et la patrie originaire. les historiens se sont demandé et se demandent encore d'où ils sont venus, et dans quels lieux ils ont pu jusqu'au dernier moment cacher leur existence et leur force redoutable. Certes, leurs bandes innombrables n'ont pu se faire secrètement jour au travers des peuples, ni rester oubliées dans des contrées de l'Europe déjà connues. Depuis les expéditions de Darius, d'Alexandre-le-Grand, de Mithridate, jusqu'aux derniers exploits des Romains, il n'existait pas dans le Nord une seule nation qui n'eût son séjour et son nom fixés par les contemporains. Les Slaves devaient incontestablement faire partie de ces peuples, et plusieurs historiens ont avec raison cherché à les y rencontrer; cependant ces inyestigateurs ont émis à cet égard des opinions si contraires, et surtout si douteuses, qu'il serait difficile d'ajouter entièrement foi à aucun d'eux. Cela vient de ce que les uns, suivant en aveugles le sentier battu, ont confondu les Slaves avec des races qui n'avaient jamais eu ni rapport, ni ressemblance avec eux, et de ce que les autres, non moins inexacts, ont converti les noms géographiques des lieux en noms de peuples.

Au lieu de remonter à Japhet, Assarmot et Enoch; au lieu d'inscrire les noms de mille nations inconnues de l'Asie, il sera bon de ne chercher les Slaves qu'en Europe seulement. A cet effet, on doit commencer par se familiariser avec tous les peuples qui ont successivement paru dans cette partie du monde, bien connaître l'époque de leur migration et les lieux où ils se sont établis dès la plus haute antiquité. Cinq nations principales ont peuplé l'Europe, savoir : les Thraces, les Celtes, les Germains ou Teutons, les Scythes et les Vénèdes.

Les Thraces, parmi lesquels il faut comprendre les Gètes, les Daces, les Koraliens, les Besses, les Kroïtses, les Mysiens, les Macédoniens, occupaient les pays entre la mer Égée, le Pont, le Dniester, jusqu'au sud-est des monts Krapaks, et tous

Digitized by Google

ceux situés au delà du Danube, sur la Sava, la Macédoine, l'Illyrie, l'Épire et les colonies grecques.

Les peuples celtiques s'étaient établis à l'ouest des Thraces, d'un côté depuis l'embouchure de la Sava, le long des rives du Danube jusqu'au milieu du cours du Rhin; de l'autre, depuis l'Illyrie et les côtes de l'Adriatique jusqu'à Ancône; et plus loin, le long des Apennius et de la Méditerranée jusqu'en Espagne; enfin dans toute la Gaule jusqu'au Rhin et aux îles britanniques.

Les contrées qui, à partir du Rhin jusqu'à la Vistule et à la partie méridionale des monts Krapaks, touchaient d'un côté au Mein et au Danube, et de l'autre étaient baignées par la mer d'Allemagne et la Baltique jusqu'aux îles scandinaves, avaient été envahies par les nations germaniques. Les Scythes occupaient tous les pays au nord de l'embouchure du Danube jusqu'aux Palus Méotides ou mer d'Azof. Les Sarmates seuls, de race également scythe, s'étaient établis à l'embouchure de la Teisse, et s'y maintinrent long-temps au milieu des nations thrace et germanique.

Le 5° peuple (les Vénèdes) étendait sa domination sur les vastes régions comprises entre la rive orientale de la Vistule au Nord jusqu'aux sources du Dniester et du Volga, et cette partie de la mer Baltique appelée de leur nom golfe des Vénèdes. Ce peuple était peu connu des Anciens, et voilà pourquoi ils ont laisse si peu de données sur les lieux qu'il habitait, et les différentes races dont il était composé. Parmi les nations celtiques, les contemporains font aussi mention de trois colonies de Vénètes, dont l'origine était entièrement différente des Celtes proprement dits; une habitait sur les bords de la mer Adriatique; la seconde en Belgique, près du Pas-de-Calais, et la troisième dans la Gaule, à peu près où se trouve actuellement la Vendée.

Tel était à peu près l'état de l'Europe à la naissance du Christianisme; mais cet état changea bientôt lors des conquêtes que firent les Romains au-delà du Rhin, de la Saal, du Véser et de l'Elbe. Les nations germaniques vaincues et repoussées refoulèrent les unes sur les autres et jetèrent elle-mêmes le trouble et l'esfroi parmi les peuples voisins. Mais bientôt revenus de leur terreur, les enfans de la Germanie prirent les armes, et de l'Orient et de l'Occident ils arrivaient pour abattre la puissance desRomains.

Au milieu de cette fluctuation générale des peuples, les Marcomans ou Suèves se précipitèrent à l'Est sur les Boéiens, peuple celtique, qui habitait la Bohème actuelle, et ne cessèrent d'inquiéter les Romains depuis le règne d'Auguste jusqu'à la chûte entière de l'Empire. Peu de temps après, l'Europe fut renversée dans toutes les directions par les terribles Goths accourus du côté sud-ouest de la mer Baltique, par les Visigoths et Ostrogoths, et pendant ce bouleversement universel, les pays situés entre l'Elbe, la mer Baltique et la Vistule furent ravagés et perdirent la plus grande partie de leurs habitans.

Après la mort d'Attila et la disparition des Huns, il s'opéra des changemens très-importans dans tout le plateau de l'Europe, Dès lors on cessa de parler des Sarmates, des Bastarnes, des Penkins, des Marcomans, des Quades, etc. A leur place on vit figurer sur le Danube les Slaves, les Avars, les Bulgares et différentes tribus des Huns.

Les rives du Danube, de la Sava et de la Drave, la Mysie, la Pannonie et l'Illyrie n'étaient plus que de vastes déserts, lors que les Slaves parurent sur les bords de l'Ister. Eucouragés par l'exemple des débris des Huns et de quelques peuplades germaniques, ils reconnurent bientôt qu'on pouvait sans aucun danger attaquer l'empire d'Orient. Leurs courses, qui s'étendirent jusqu'à Thessalonique et Constantinople même, un grand nombre d'entr'eux qui entrèrent au service des Grecs ou des barbares, attirèrent sur eux l'attention des écrivains contemporains, et ce n'est effectivement qu'à cette époque que l'histoire en parle, et certes elle eût cité leur nom, s'ils se fussent rendus célèbres parmi les peuples qui agitèrent le monde pendant l'espace de cinq siècles consécutifs. Enfin, au commencement du sixième. siècle, sous le règne de l'empereur Justinien, Procope et Jornandès parlèrent des Slaves, qui avaient fait des excursions sur le territoire de l'Empire. Ces deux historiens les placent entre l'Ister et le Borysthène; mais aucun d'eux ne fait mention de l'époque où ils s'y étaient établis. A en juger par le grand nombre de villes qu'il y avaient fondées, il est présumable qu'avant le règne de Justinien ils s'étaient portés du Nord et de l'Est vers les frontières de l'Empire. Les combats qu'ils livrèrent à Vinitaz, roi des Ostrogoths, dans l'Ukraine actuelle, prouvent qu'avant même l'apparition des Huns, vers la seconde moitié du 4^e siècle, plusieurs tribus slaves avaient quitté leur première patrie pour faire irruption sur le Midi.

L'arrivée des Slaves dans ces contrées coıncidant avec l'époque de la puissance des Huns, quelques historiens en ont inféré qu'ils avaient été soumis par eux et forcés de rester sur le Danube. Mais n'étant confirmées par aucune tradition contemporaine, ces suppositions ne méritent aucune confiance. En adoptant même que les Slaves, à l'exemple de tous les autres peuples qui habitaient depuis le Pont et l'Ister jusqu'à la Baltique, sient dû reconnaître l'autorité d'Attila, on ne rencontre nulle part que cette circonstance les ait forcés de quitter leur patrie, et de servir dans les armées du vainqueur; et s'ils se fussent rendus célèbres sous Attila, les historiens grecs ne les auraient pas, lorsqu'ils menacaient l'Empire, cités comme une nation dont on n'avait point encore entendu parler. Toutes les circonstances tendent à prouver que les Slaves ne se sont rapprochés du Danube qu'après la chûte d'Attila, et qu'effectivement les Huns étendirent leur domination sur tout le Nord, et leur joug pesa moins sur eux que sur les autres peuples. Non-seulement les différentes tribus slaves qui, sous leurs chefs Lavritt, Andragost, Moujomir, Pirogost, Monjok, s'emparèrent des rives de l'Ister, ne reconnaissaient l'autorité d'aucun souverain étranger, mais encore ils répondirent avec toute la fierté de l'indépendance aux Avars qui les sommaient de se soumettre.

Depuis Pline, Tacite et Ptolémée, c'est-à-dire pendant l'espace de près de 400 ans, rien n'atteste que le peuple nombreux des Vénèdes ait volontairement abandonné ses foyers, ou qu'il en ait jamais été chassé: qu'il ait conservé sans interruption les pays qu'il occupait, d'abord sous une dénomination générale, puis sous le nom particulier de Slaves, c'est un fait prouvé par celà, que vers la moitié du 4° siècle, Ermanrik, roi des Ostrogoths, fit éprouver le sort de ses armes victorieuses aux Slaves-Vénèdes, aux Estes et aux autres nations qui habitaient le long des côtes de la Baltique jusqu'à la mer d'Allemagne; que c'était de ces mèmès contrées qu'étaient originaires les bandes qui triomphèrent du roi Vinitar, et enfin que, depuis leur première apparition, on retrouve les Slaves dans les mêmes pays qui étaient occupés par les anciens Vénèdes. On ne saurait donc douter que d'après leur nom, leur origine et leur habitation

primitive, les Slaves ne soient les mêmes Vénèdes dont les historiens avaient anciennement parlé, et dont les récits attestent? 1° que dans le premier siècle de l'ère chrétienne, les Slaves-Vénèdes se trouvaient sur la rive droite de la Vistule; 2° que les côtes où l'on ramassait l'ambre, à partir de l'embouchure de ce fleuve, appartenaient aux Estes ou Gitons; 3° que la mer qui baignait les côtes fut de leur nom appelée Vénédienne; 4° que les régions occupées par eux s'étendaient depuis la Vistule et le pays des Peuques jusqu'à celui des Finois; 5° qu'ils faisaient partie d'une nation innombrable, bien distincte des Sarmates; 6° enfin, que cette partie de l'ancienne Scythie porte dans Ptolémée le nom de Sarmatie.

Toutes les traditions s'accordent à dire que les Estes habitaient dans le pays connu aujourd'hui sous le pom de Prusse orientale. Les Peuques ou Bastarnes se trouvaient au nord du Danube, vers les montagnes de la Dacie et aux environs du Duiester. Leurs possessions s'étendaient jusqu'aux sources du Duiester et du Boug. Quant aux Finois, ce peuple était entièrement étranger à ceux qui habitaient les bords de la Vistule. Leur véritable patrie était alors comme de nos jours limitrophe de la Scandinavie, et quelques-unes de leurs tribus seulement pouvaient être voisines des Vénèdes, sur la côte orientale de la Baltique.

J....T.

197. DOCUMENS MANUSCRITS POUR L'HISTOIRE DE RUSSIE. (Sièverni Arkhif. — Archives du Nord; janv. 1827, n° 1, p. 25.)

C'est au comte Tolstoy que l'on doit la publicité de ces deux manuscrits, conservés dans le couvent de St.-Antoine de Siisky, et dont il a fait déposer les copies dans la riche bibliothèque formée par ses soins à Moscou.

Le premier est une lettre écrite à Moscou à la date du 22 mars 7113 (1605) par laquelle le Tsar Boris Godounof recommande à l'Igoumen (abbé-supérieur) du couvent de Siisky d'exercer la surveillance la plus active à l'égard du moine Philarète confié à sa garde.

Ce moine, une des victimes de la politique soupçonneuse du Tsar, était le Boyard Fédor Nikititch Romanof qui, dans la suits, devint le patriarche de Russie, et dont le fils Mikhail Fédorovitch, éluen 1613, fut le premier empereur de la maison régnante des Romanof.

On sait par quels moyens l'ambitieux Boris Godounof, qui s'était emparé de l'esprit du Tsar Fédor Ivanovitch son beaupère, parvint à la souveraine puissance en 1598. Les grands dont il avait d'abord brigué les suffrages furent bientôt en butte aux persécutions de ce prince, trop adroit pour ne pas sentir combien était dangereux pour lui la lutte constante de la noblesse contre le trône, conséquence naturelle du gouvernement à la tête duquel son génie entreprenant l'avait placé. Trouvant un adversaire redoutable dans la personne de Romanof, l'un des Boyards les plus influens par son caractère et par sa naissance, il le separa de sa femme et de son fils, lui fit prendre le froc et le plongea avec quelques enfans appartenant aux familles les plus illustres de l'État, dans le monastère de Siisky, près de Kholmogor, où il lui donna pour surveillant, un Russe nommé Bogdan Voïekof, chargé d'épier ses moindres démarches et de . lui en rendre compte. Dès ce moment, le monastère devint une retraite inabordable, dont l'entrée sut sormellement interdite aux voyageurs et aux pélerins. La sévérité de cette nouvelle règle indisposa les moines: ils s'en prirent à celui qui en était l'objet, et Voeikof lui-même, que cette vie solitaire ennuyait, s'attacha à grossir par ses rapports les soupcons du Tsar en lui dépeignant son prisonnier comme un homme violent, cherchant à s'affranchir du joug de la discipline monastique et à entretenir dans l'esprit de ceux qui l'approchaient les idées de sa grandeur passée. C'est à cette occasion, que Boris Godounof écrivit la lettre dont il est question et qui peut être regardée comme un monument curieux pour l'histoire de Russie.

Le second manuscrit offre beaucoup moins d'intérêt que le premier. C'est un rescrit du Tsar Vladislav, fils de Sigismond, roi de Pologne, qui défend aux employés des douanes établies sur la Dvina et la Vologda, de percevoir un droit annuel de plus de 60 roubles, fixé par le tarif pour le transport par eau, des provisions de bouche destinées à la consommation du monastère de Siisky. Ce rescrit, donné à Moscou, porte la date du mois de déc. 7119 (1610.)

198. I. LE DROIT DE SILÉSIE (particulièrement celui de la principauté de Breslau, 1356) DANS SON RAPPORT AVEC L'ANCIEN DROIT SAXON; par M. E. Th. GAUPP, professeur de droit à Breslau. Leipzig, 1828. 199. II. Sur l'ancien droit saxon, comme source du droit des chevaliers de Livonie; par M. Fr. G. Bunge, professeur à Dorpat, 1827. (Heidelb. Jahrbüch. der Literat.; fév. 1829.)

Lorsqu'on lit dans Froissard la mort de ce héros extravagant, de ce Jean de Bohême, qui, à la bataille de Crécy, se lança, aveugle et octogénaire, à travers les escadrons anglais, on ne soupçonne point qu'un parcil homme ait été un législateur. Il paraît cependant que ce roi voyageur, qui passa sa vie à Paris, à Avignon, à Nuremberg, partout ailleurs que dans son royaume, n'oublia pas ses peuples pendant ses courses aventureuses. Dans un de ces actes signés sans doute au milieu des tournois de Paris et de Milan, nous le voyons permettre à la Conmunauté des vassaux de Wratislas de choisir trois des consuls, aux consuls de choisir trois des vassaux, pour compléter la législation et l'approprier aux besoins du temps. Telle paraît être l'origine du droit silésien que M. Gaupp vient de nous faire connaître dans ses rapports avec le droit saxon dont il est dérivé. On voitavec étonnement que le droit de la Silésie, d'un pays situé sur la frontière des Slaves, se rapproche plus que celui de la Saxe du droit naturel. Les ensans des deux sexes ont part égale dans l'héritage de leurs parens. La communauté des biens est établie entre les époux, chose contradictoire à la législation du miroir de Saxe. Il ne faut pas croire cependant que ce droit ne retienne point le caractère barbare des XIIIe et XIVe siècles, où il s'est formé. Nous y lisons: Si l'égal donne un souffet à son égal en présence du seigneur roi, le frappé donnera incontinent au frappant un soufflet du plat de la main sur l'une et l'autre machoire, et de plus un coup de poing sur le nez. Si c'est un homme très-noble (magnifice nobilis) qui ait sousseté un citoyen, le frappant doit recevoir de même deux soufflets et un coup de poing. Nous voyons plus loin : Si la fille enlevée dépose qu'elle l'a été contre sa volonté, elle est tenue sur-le-champ de couper elle-même la tête au ravisseur.

Ceux qui voudraient des renseignemens plus étendus sur ce curieux ouvrage et sur celui de M. de Bunge, les trouveraient dans le journal d'Heidelberg, février 1829, nos 9 et 10, où le savant Mittermaïer en à rendu un compte détaillé. M. 200. DIRECTORIUM DIPLOMATICUM. — Guide diplomatique, ou Extraits des actes existans sur l'histoire de la Haute Saxe, dans un ordre chronologique. 1^{er} vol., 1828 à 1821, en 4 cahiers, 1v et 374 p., de 704 à 1137; par L. A. Schultes. Altenboug; Hahn. 2^e vol. en 4 cahiers, 1v et 747 p. in-4°, de 1138 à 1229. Rudolstadt, 1825; au dépôt de la librairie de la cour. (Gætting. gelehrte Anzeigen; octobre 1828, p. 1735.)

Le succès que cet estimable recueil a obtenu dès son apparition dans le monde savant nous dispense d'en donner une analyse très-étendue.

Il diffère des ouvrages du même genre en ce qu'il contient des extraits complets des actes relatifs à l'histoire de la Haute Saxe. L'auteur a cité tous les faits consignés dans ces actes. Des notes rédigées d'une manière très-consciencieuse renferment tous les éclaircissemens topographiques et généalogiques que l'on peut désirer. Le Tom. 2 contient des actes inédits dans toute leur étendue. C. R.

201. THÜRINGISCHE UND OBERSAECHSISCHE GESCHICHTE, etc.—
Histoire de Thuringe et de la Haute-Saxe jusqu'à l'époque où
la Thuringe passa sous la domination des margraves de Meissen, en 1247, d'après les sources; par le D^r Ferd. WACHTES.
In-8°, 2 part. d'environ 400 pp. chaque; prix, 2 rthlr. 16 gr.
Leipzig, 1826; Hartmann. (Allgem. Repertorium de Beck;
1827, n° 5, p. 345.)

Cette histoire est principalement destinée aux personnes qui désirent acquérir une connaissance plus étendue des sources relatives aux principaux événemens de l'histoire de Thuringe et de la Haute-Saxe, sans cependant vouloir se donner la peine de faire des recherches à cet égard. Mais si l'auteur a parfaitement atteint ce but, une autre classe de lecteurs, et qui est sans doute la plus forte, désirerait peut-être que cet ouvrage offrit moins d'étendue et en général une disposition moins fatigante sous le rapport de la lecture. Le second but que l'auteur s'est proposé d'atteindre, c'est de rapprocher tous les matériaux nécessaires à l'histoire ancienne de Thuringe et de la Haute-Saxe, afin de les faire connaître aux auditeurs de ses cours d'histoire, et de justifier les rectifications des erreurs qu'on rencontre en

foule dans les ouvrages consacrés à l'histoire ancienne de ces deux pays. Il a jugé à propos de ne point séparer l'histoire de Thuringe de celle de Misnie, mais plutôt de les réunir, vû que les événemens de l'un et de l'autre pays se croisent, circonstance qui aurait exigé des répétitions continuelles et fatigantes s'il avait traité ces deux pays séparément. Son ouvrage est divisé en plusieurs périodes, non pas d'après les années, mais d'après les peuples et les principaux événemens.

L. D. L.

202. SUR LES ANCIENS STATUTS DU TYROL; par Jos. RAPP. (Zeitschrift für Tirol und Vorarlberg; vol. III, p. 1.)

Le plus ancien code counu du Tyrol est la loi des Bajuvariens. Dans la suite des temps, il y eut une foule de coutumes locales, de droits seigneuriaux particuliers; les chartes des évêques et seigneurs confirment en grande partie les usages et priviléges existans. M. Rapp divise son travail en 2 périodes; la 1re embrasse les temps antérieurs à l'établissement des états représentatifs du Tyrol; la 2º période est postérieure à cette organisation. Nous n'avons encore sous les yeux que la 1^{re} partie, se terminant à l'année 1420, dans laquelle les évêques de Trente et de Brixen, la noblesse et les députés des villes et des communes rurales furent convoqués à Bozen pour sanctionner la loi nationale proposée par le prince. M. Rapp a rassemblé un grand nombre de chartes contenant des statuts particuliers pour des villes ou des communes. L'une d'elles, donnée à la commune de Bozen en 1180 par l'évêque de Trente, est remarquable en ce qu'elle contient les réglemens rédigés de concert entre le peuple et l'évêque à l'entrée de l'église de Bozen : « Dominus Conradus Dei gratid Trident. episcopus satisfaciens petitionibus et utilitati totius comunitatis præscriptarum plebium omnia de communi ad plenum eis aperiens tale statutum inter eos composuit totius comunitatis consensu. » En Tyrol, comme dans d'autres pays, les princes et seigneurs, dans les momens de pénurie, empruntaient ou recevaient en don des sommes d'argent, et accordaient en échange aux communes qui leur fournissaient ces secours des chartes confirmant d'anciennes franchises, ou stipulant de nouveaux priviléges. D.

203. Guillaume Tell et la Révolution de 1307, ou Histoire des trois premiers cantons jusqu'au traité de Brunnen; en

1315, et Résutation de la sameuse brochure, Guillaume Tell, fable danoise; par J. J. Hiskly. 1 vol. in-8° de 279 p. Desst, 1826. (Goetting. gelehrte Anzeigen; juin 1828, p. 934.)

L'auteur de cet écrit, originaire de la Suisse, mais depuis long-temps fixé en Hollande, avait déjà traité ce sujet dans sa dissertation pour le doctorat, intitulée Guillaume Tell. Dans ce nouvel écrit, il traite le même sujet avec plus de développemens et d'étendue. Il l'a enrichi en outre de plusieurs pièces qui s'y résèrent. Un écrit anonyme bien connu, dont le titre est Guillaume Tell, fable danoise, Berne, 1760, et qui fut publiquément brûlé en Suisse, lui en a inspiré l'idée. L'auteur de l'écrit anonyme prétendait que l'histoire de Guillaume Tell avait été empruntée à une histoire semblable tirée des anciennes annales du Danemark. Sans doute brûler le livre n'était pas le réfuter. Cependant les réfutations plus péremptoires ne manquaient pas. Parmi ces réfutations, on peut citer avec éloge celles de Balthazar et de G. E. Haller, qui parurent avant que J. de Muller eût parlé de cette production anonyme dans son histoire de l'Helvétie. L'ouvrage du docteur Hisely est plus qu'une simple réfutation. Il jette d'abord un coup-d'œil rapide sur l'état social et sur l'histoire des trois petits cantons avant qu'ils recouvrassent leur liberté. Vient ensuite l'histoire de Guillaume Tell, qui est suivie de la Fable danoise. L'auteur la réfute et joint à sa réfutation les deux apologies de Guillaume Tell par Haller et Balthazar. Le livre se termine par des notes sur l'apologie. Il offre par conséquent dans son ensemble tout ce qui est nécessaire pour juger de ce point historique important, et c'est déjà sans contredit un grand avantage littéraire.

En ce qui concerne le sujet même, on ne saurait nier que les traditions de Guillaume Tell ont ce caractère mystique, attribut nécessaire de toute tradition qui, avant d'avoir été écrite, a été long-temps transmise d'une manière purcment orale, c'est-à-dire que la matière véritable qui forme la base de ces traditions reçoit toujours des ornemens et des additions qui lui sont étrangers. Mais il n'est pas nécessaire de dire que cette circonstance ne saurait porter la moindre atteinte à la vérité de l'objet principal.

Et lors même que tout ce qui est dit de la pomme que Guil-

laume Tell a abattue sur la tête de son fils ne serait qu'une pure fiction, Guillaume Tell n'en demeurerait pas moins un personnage historique, et en outre un des principaux fondateurs de la liberté de son pays. L'argument principal de l'auteur de la fable danoise consiste à dire qu'on ne trouve la première mention de Guillaume Tell dans les annalistes que 200 ans après l'époque où il a vécu, savoir : dans la chronique de Petermann Etterlin, imprimée à Bâle en 1507. Mais cette objection est résutée d'une manière victorieuse par cette circonstance, qu'on trouve déjà l'histoire de Tell dans une chronique manuscrite d'un certain Melchior Russ de Lucerne, de 1480; lequel avait sous les yeux une chronique plus ancienne d'Eglof Etterlin. A cela se joignent, d'une part. les monumens, savoir : les chapelles de Tell avec leurs tableaux, les sètes et processions que l'on y célébrait et qui remontent jusqu'aux temps de ce patriote si dévoué aux libertés de son pays, et, d'autre part, les documens sur la famille de Guillaume Tell, dont la ligne masculine s'éteignit dans le dixseptième siècle, et la ligne féminine en 1720 seulement. L'auteur a traité avec beaucoup de sagacité et d'exactitude ces points spéciaux, qui n'avaient été qu'effleurés par ses devanciers. Car l'écrit de M. Haller est un discours et celui de Balthazar, quoique plus important, n'épuise cependant pas la matière. Non content de contester l'histoire de Guillaume Tell, l'auteur de la Fable danoise s'était en outre permis tant d'attaques offensantes contre les Suisses que l'auteur y trouvait ample matière à réfutation. Les preuves, et tout ce qui ne pouvait être placé dans le texte, ont été renvoyés aux notes qui sont le meilleur argument en faveur du zèle de l'auteur. Son intention n'était pas de prouver que tout ce qu'on a dit de Guillaume Tell fût historiquement vrai. Mais il n'avait pas besoin de cela pour démontrer que c'est à juste titre que Tell est considéré comme un des principaux fondateurs de la liberté helvétique. C. R.

204. A BRIEF SKETCH, etc. —Esquisse rapide de l'histoire et de l'état actuel des Vaudois en Piémont; par Hugh Dyke Acland. In-8°; pp. 52. Loudres, 1826. (Gentleman's Magaz.; sept. 1826, p. 241.)

Les Vaudois, peuple actuellement confiné dans une petite con-

trée montagneuse entre la vallée du Pó au sud, et la vallée de Renestrelle ou de Clusone au nord, prétendent avoir conservé le christianisme dans toute la pureté de ses dogmes et de ses formes primitifs. Ils ajoutent que c'est un fait historiquement prouvé, quoiqu'on ignore les véritables causes qui l'ont produit. Le ca-fholicisme leur déclara une guerre à mort. On eut recours aux moyens les plus barbares pour extirper ces malheureux Chrétiens, et si Cromwel n'eût menacé le duc de Savoie d'aborder dans ses domaines avec 30,000 soldats, la persécution la plus active allait les atteindre et les anéantir. Cependant, ils furent bientôt inquiétés de nouveau, et ce n'est que sous le règne de Napoléon, qu'un rayon de prospérité vint luire sur eux.

A l'époque de la réintégration des anciens souverains en 1814, nouvelle oppression. L'auteur ne peut concevoir comment les souverains alliés et surtout l'Angleterre n'exigèrent point en faveur des Vaudois une garantie pleine et entière pour le libré exercice de leur culte. L'occasion favorable n'a pas été mise à profit, et maintenant tous les cœurs généreux s'adressent à l'Angleterre pour qu'elle assiste de son argent un peuple infortuné. Les Vaudois sont vertueux. Une piété ardente les anime, et leur charité s'étend à la fois aux Catholiques et aux Protestans.

C. R.

205.Besluiten van de staten generaal der Nederlanden, etc.

— Résolutions des États-Généraux des Pays-Bas, mises en ordre et augmentées de notes et de pièces justificatives; par J.-C. de Jonge, adjoint-archiviste du royaume. Tome 1^{er}, année 1576. In-4° de xiii et 388 pag. Lahaye, 1828; Imprim. de l'État.

Le 1^{er} volume de l'ouvrage dont on vient de lire le titre est accompagné d'une préface en hollandais et en français, et présente les résolutions prises par les États-Généraux depuis le 25 septembre 1576 jusqu'au 31 décembre de la même année. Chacun des autres volumes contiendra une des années suivantes jusqu'à la mort de Guillaume, prince d'Orange. Afin de donner à ce recueil tout l'intérêt dont il est susceptible, l'éditeur y a joint pour pièces justificatives des actes, des rapports et des lettres encore inédits. Il n'est pas inutile de remarquer que la langue politique des États-Généraux était d'abord la langue

française, dont la domination de la maison de Bourgogne avait répandu l'usage. Ce ne fut qu'en 1582 que les États-Généraux décrétèrent de ne plus l'employer dans les actes publics. Néanmoins on s'en servit de temps en temps jusqu'en 1584, qu'elle fut totalement abandonnée; mais les choses avaient changé d'aspect, et, depuis plusieurs années, les provinces dites waltones avaient renoncé à la cause de l'indépendance. (Revue encyclop.; janv. 1829, p. 202.)

- 206. Mémoire historique sur la restauration des Pays-Bas en 1813; traduit du hollandais, de J. H. Vander Palm, par Aug. Joos, avocat. In-8°; prix, 2 fr. 11 c. Bruges, 1828; Bogaert-Dumortier.
- 207. Modern Wilts. Le Wiltshire moderne; 3^e partie: cantons de Branch et de Dole. 232 pp. in-fol. Londres, 1825; Nichols. (Gentleman's Magazine; nov. 1825, p. 425.)

L'auteur poursuit avec activité sa description de la belle contrée à laquelle il s'est attaché. La troisième livraison, que nous annonçons, renferme l'histoire complète de la vallée du Vily. Il ne faut pas s'attendre à trouver toutes les parties de l'ouvrage également intéressantes; mais, jusqu'ici, on ne saurait faire, sous ce rapport, aucun reproche à l'auteur; la présente livraison, en particulier, offre des détails curieux concernant l'abbaye royale de Wilton, sur laquelle les historiens n'avaient encore donné que des notions insuffisantes.

Dans sa préface, l'auteur paie un juste tribut d'éloges à la mémoire du coadjuteur Offer, qui consacra sa vie à perfectionner son bel ouvrage relatif à Wilton, et à réfuter Camden et ses partisans, qui prétendaient que cette ville se nommait anciennement *Ellandune*. W.

208. Mémoire sur un pocument inépit du commencement du 126 siècle, relatif au séjour du comte portugais D. Henri en Palestine; par Franç. Ribeiro Dosguimaraes. (Memor. da R. Acad. das scienc. de Lisboa; Tom. IV, part. 2.)

Le pélerinage ou l'expédition du comte Henri de Portugal en Palestine a été un sujet de doute pour les historiens portugais; Duarte Nunez de Lião, auteur d'une chronique de ce comte, croit que Don Henri n'a point entrepris ce voyage. Cette opinion est réfutée par une charte du prieur de Lorvão, de l'an 1103, où l'on parle de Don Henri comme parti pour Jérusalem: Usque ad venitam comitis de Jerusalem ubi erat. D.

209. Furno juzzo, ou Forum judicum en latin et en espagnol; collationné sur les manuscrits les plus anciens et les plus précieux, par l'Académie roy. espagnole. 1 vol. in-fol.

Ce corps de lois des Visigoths, qui a long-temps régi la Péninsule hispanique, prend encore place, dans la législation de cette contrée, à côté du code nommé las siete partidas, publié en 1348, par Alphonse XI, roi de Castille.

De l'an 466 à l'au 484, le roi Euric fit écrire les coutumes des Goths. De 484 à 507, Alaric II fit recueillir et publier dans le Breviarium Aniani, les lois romaines applicables à ses sujets romains. Chindasuinthe (642-652) fit revoir et compléter les lois des Goths, déjà revues et augmentées à diverses époques, depuis Euric, et abolit la loi romaine. Recesuinthe (652-672), en autorisant les mariages entre les Goths et les Romains, s'efforça de fondre ensemble les deux nations. Dès lors, il ne dut plus y avoir qu'un seul peuple, régi par une seule et même loi.

Ainsi, tandis que les lois personnelles étaient en vigueur dans la plupart des monarchies barbares, le système des lois réelles s'établissait en Espagne.

On distingue quatre sortes de lois dans le Forum judicum: 1° les lois rendues exclusivement ou sans autre concours que leur conseil privé (officium palatinum); 2° les lois adoptées dans les conciles nationaux tenus à Tolede, et composés des évêques et des grands du royaume: les premiers étaient les plus influens; 3° des lois sans date et sans nom d'auteur, qui paraissent tirées des diverses collections faites par Euric, Léovigild, Reccared, etc., etc.; 4° enfin, des lois intitulées Antiqua noviter emendata, puisées, pour la plupart, dans la législation romaine. Toutes ces lois, réunies en un seul corps, ont été revues et coordonnées pour la dernière fois dans le concile de Tolède, tenu sous le roi Egiza, de 687 à 701. La plus ancienne traduction espagnole du Forum judicum paraît avoir été faite sous le règne de Ferdinand dit le Saint, dans le 13° siècle.

La loi des Visigoths a ceci de particulier et peut-être d'uni-

que, qu'elle est précédée d'une théorie sur la législation en général, théorie dont les maximes se reproduisent sans cesse dans le cours de ce recueil. « La loi, y est-il dit, est l'émule de la divinité, la messagère de la justice, la maîtresse de la vie. - Elle régit toutes les conditions de l'État, tous les âges de la vie humaine; elle est imposée aux femmes comme aux hommes, aux jeunes gens comme aux vieillards, aux savans comme aux ignorans, aux habitans des villes comme à ceux des campagnes. -Elle ne savorise aucun intérêt particulier; elle protège et défend l'intérêt commun de tous les citoyens. - Elle doit être, selon le nature des choses et les coutumes de l'État, adaptée au lieu et au temps, ne prescrivant que des règles justes et équitables; claire et publique, afin qu'elle ne tende de piège à aucua citoyen. » Ainsi, comme on le voit, le Forum judicum, bien qu'il admette implicitement le droit divin comme source du pouvoir législatif, proclame cependant l'égalité devant la loi. Aussi la loi des Visigoths est-elle la seule de cette époque qu'on puisse appeler lex publica.

Quoique la prédominance politique des évêques dans la monarchie des Visigoths s'étendît fort loin (ce qui est constant), il ne faut pourtant pas croire qu'elle fût illimitée, et qu'elle se soit établie sans résistance. Il n'était pas facile de soumettre un roi et un peuple barbares à une puissance toute morale, à l'empire d'une conviction incompatible avec des mœurs toutes guerrières et des préjugés qui n'admettaient d'antre suprématic que celle des armes. C'est sans doute dans ces obstacles alors opposés par la force aux prétentions du clergé, qu'il faut chercher l'origine de plusieurs dispositions du Forum judicum, restrictives de l'indépendance du clergé et tendant à le soumettre au pouvoir civil. Les ecclésiastiques de tout grade étaient tenus, sous les mêmes peines que les laïques, de comparaître et de défendre leurs causes devant les juges civils, qui étaient compétens pour punir les prêtres convaincus d'avoir violé le vœu de chasteté.

L'élection des rois est formellement érigée en principe dans le Forum judicum, et était le droit commun de la monarchie des Visigoths. Voici le texte de la loi: « Désormais, les souverains seront choisis pour la gloire du royaume, de telle sorte que, dans la ville royale ou dans le lieu où sera mort le prince, son

G, TOME XII.

Digitized by Google

successeur soit élu par le consentement des évêques, des grands du palais et du peuple, et non pas au loin, par le complot de quelques pervers ou par un tumulte séditieux d'une multitude grossière. » Plusieurs canons des 5°, 6°, 7° et 13° conciles de Tolède, insérés, comme lois, dans le Forum judicum, ont pour objet de prévenir ou de réprimer les tentatives d'usurpation du pouvoir souverain, d'exclure du trône certaines classes de la société, et d'assurer aux héritiers légitimes des rois décédés la auccession de ceux-ci.

A mesure que l'influence morale et le pouvoir réel des évéques s'accrurent et s'affermirent, ces prélats élevèrent de plus en plus leurs prétentions, ils songèrent à s'arroger le droit redoutable de donner et de retirer la couronne. Le Forum judisum fournit deux preuves de ce progrès fait par l'esprit d'envahissement qui a souvent animé le clergé. Cependant, malgré ses efforts, l'épiscopat ne disposa peut-être jamais du trône; la souveraineté devint presque toujours le partage du plus fort : tant les inclinations guerrières étaient enracinées chez les barbares Visigoths. Au milieu des préceptes pleins de sagesse et d'une saine morale qui abondent dans le Forum judicum, on désirerait trouver des dispositions relatives aux devoirs des rois et aux garanties, pour les sujets, de l'accomplissement de ces mêmes devoirs. Mais il n'en est nullement question. Le code des Visigoths, d'ailleurs plus éclairé, plus juste, plus humain, plus complet que celui des Francs et des Lombards, met pourtant beaucoup moins d'entraves au despotisme, et livre à ses ennemis la liberté bien plus désarmée,

Que si des principes généraux on descend aux détails de la législation, on trouvera encore les lois des Visigoths plus sages, plus justes, plus prévoyantes que toutes celles du moyen âge. En matière civile, la loi romaine se retrouve presque à chaque pas. En matière criminelle, la proportion des peines aux délits est déterminée d'après des considérations philosophiques très-remarquables pour l'époque et le peuple auquel elles s'adressent. Le titre De cæde et morte hominum en est un exemple frappant. Le crime y est ramené à son véritable élément, l'intention; et la même idée se reproduit dans toute la partie pénale du Forum judicum. Les diverses nuances de criminalité, l'homicide absolument involontaire, l'homicide par inad-

vertance, l'homicide provoqué, l'homicide avec ou sans préméditation, y sont distingués et définis presqu'aussi hien que dens nos vodes.

Néanmoins, le code wisigoth, qui indique des législateurs éclairés, sagen et prévoyans, ne révèle en rien un people libre. Bien qu'il semble, dans quelques endroits, accorder au peuple le droit d'intervenir dans ses propres affaires, ces dispositions sent fort rarement reçu leur exécution; tout le pouvoir était comentré dans la royauté et dans l'aristocratie nobiliaire ou cléricale. Ce code contient encore moins de germes ou de monumens de liberté que les plus grossières lois barbares. Le pouvoir royal n'y est pas plus limité en droit qu'en fait.

Le système politique établi par les conciles et le Forum judicum ne pouvait avoir poussé de profondes racines; il tomba devant des nécessités auxquelles il ne satisfaisait pas. Le Forum judicum lui-même aureit peut-être succombé sous le poids des sirconstances, s'il n'eût été, en grande partie, la loi des Goths qui étaient restés sous le joug des Maures; d'ailleurs, il réglait principalement l'ordre civil toujours plus stable et moins exposé à l'influence destructrice des révolutions. Il continua donc d'être, sous ce rapport, le droit commun de l'Espagne, tandis que l'ordre politique subit une nouvelle forme et fut soumis à d'autres institutions. Cependant, l'esprit théogratique du Forum judicum, au moyen de conjonctures favorables, ne tarda pas à se faire jour de nouveau, à modifier encore l'organisation positique, et à diriger les actes des gouvernans. C'est du moins ce que l'histoire moderne de l'Espagne rend plus que probable. W.

210. HISTOIRE DE PHILIPPE AUGUSTE; par M. CAPEFIGUE. T. I et II, in-8°; prix, 15 fr. Paris, 1829; Dufay.

En 1824, l'Académie des inscriptions et belles-lettres proposa, pour sujet de prix, d'examiner quelles sont les provinces, villes et terres que Philippe-Auguste fit entrer en sa possession, quelles sont celles dont il disposa en faveur de particuliers, et quelles sont celles qu'il réunit au domaine de la Courenne. Le prix fat adjagé à M. Capefigue.

L'ouvrage que nous annonçons n'a presque rien de commus avvec le ménjoire couronné par l'Adadémie. Dans l'origine, il no s'agissait que d'une question, à la vérité fort importante, mais d'un intérêt fort restreint. Aujourd'hui il n'est question de rien moins que de l'histoire de France, pendant le cours d'un règne à jamais célèbre dans nos annales.

· Voici le contenu des deux volumes maintenant en vente, et qui doivent être suivis de deux autres.

Un premier chapitre, servant d'introduction, fait connaître quel était à l'avénement de Philippe-Auguste l'état de la société en France; quels étaient les nouveaux rapports établis entre cette foule de populations, occupant le même sol et commerçant à ressentir les effets d'un gouvernement uniforme; comment les habitans des villes, enhardis par leur nombre, avaient déjà cherché à secouer le joug de la féodalité, et comment ils se constituaient en communes.

Il est parlé dans les chapitres suivans de la naissance de Philippe-Auguste, de son couronnement, des princes qui régnaient alors en Europe, et avec lesquels il eut plus tard des rapports plus ou moins directs; des principaux feudataires du royaume, des seigneurs de la cour, des fêtes et des exercices alors en usage. On voit ensuite quels sont les premiers actes de Philippe-Auguste comme souverain, ses chartes sur les communes, ses réglemens sur les finances, ses mesures sévères contre les Juis, ainsi que ses guerres contre Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, vassal de Philippe, mais plus riche en domaines que lui.

Dans les septième et huitième chapitres, Henri II meurt, et Philippe s'embarque avec Richard, son fils et son successeur, pour aller combattre le grand Saladin dans la Palestine. Là se termine le premier volume.

Le second volume traite des tentatives que Philippe, à son retour, et pendant que Richard était encore aux prises avec Saladin, fit contre les provinces anglaises. Richard étant enfin revenu de la croisade, les deux rois se font une guerre acharnée. Mais Richard est tué, et Philippe profite du caractère faible de son successeur, Jean-Sans-Terre, pour obtenir des conditions fort avantageuses. Bientôt même, Jean s'étant rendu coupable de meurtre sur la personne de son neveu Arthur, due de Bretagne et vassal du trône de France, Philippe le cite à comparaître à Paris, devant la cour des pairs; et, sur le jugement de la cour, il le condamne à perdre tous les domaines que les Anglais possédaient en France. C'est ainsi que la Normandie, le Poitou et l'Anjou rentrent dans le domaine de nos rois.

Le récit de ces grands événemens est entremélé de faits qui, quoique épisodiques, ne laissent pas d'occuper une grande place. Tel est le divorce de Philippe-Auguste avec Ingerburge, qui fit mettre par le pape tout le royaume en interdit, et qui causa la plus grande agitation dans les esprits. On peut citer encore la croisade de quelques guerriers français et italiens contre l'empire de Constantinople, expédition qui plaça un chevalier français sur le trône de Byzance, et qui porta un coup funeste à l'empire grec.

Il n'entre pas dans le plan du *Bulletin* dese livrer à des considérations étendues sur les ouvrages. Nous nous bornerons donc à quelques observations générales.

Le court précis qu'on vient de lire a dû déjà faire connaître la marche suivie par M. Capefigue; pensant avec raison que ce serait ne remplir qu'à demi la tâche qui lui était imposée, que de présenter une sèche chronique de faits, il a rattaché son sujet aux institutions, aux mœurs, aux usages, en un mot, à ce qui doit intéresser le plus grand nombre de personnes. Nous pouvons indiquer comme fort instructifs les chapitres qui se rapportent aux institutions féodales, aux tentatives faites par les bourgeois pour se constituer en communes, à l'état des mœurs, etc. M. Capefigue, non content de ce genre d'intérêt, a voulu reproduire, le plus possible, le langage et les expressions des auteurs contemporains. Ici, nous croyons qu'il ne s'est pas tenu dans les bornes convenables.

Qu'on cherche à mettre sous les yeux des hommes de nos jours, des passages de livres du temps passé, rien de plus naturel. C'est une manière de varier le récit; c'est même une garantie de plus d'exactitude et de véracité. Mais il faut que ces passages, surtout lorsqu'ils se multiplient, appartiennent à un homme de poids, à un homme de goût; il faut surtout que ces passages peignent réellement l'époque qu'ils sont appelés à faire connaître. Autrement, de pareilles citations ne feraient qu'amener la plus étrange higarrure. Or, il nous semble qu'une grande partie des fragmens cités par M. Capefigue ne remplissent pas ces conditions. Par exemple, pour les récits de guerre, M. Capefigue ne remplissent pas

figue rapporte de nombreux fragmens de Guillaume-le-Bretein, auteur d'un poème latin sur Philippe-Auguste. Guillaume était à la vérité contemporain des événemens qu'il raconte; mais, plein des souvenirs de Virgile et d'Ovide, il représente les pensées et les actions des hommes de son temps avec les expressions et les images de l'antiquité. Il place même dans la bouche de ses personnages des pareles et des discours que ceux-ci n'ont jamais tenus. Dès lors, le témoignage de Guillaume-le-Breton perd la plus grande partie de sa valeur, et il suffisait d'en donner une idée générale.

Un autre inconvénient, suite naturelle du premier, c'est que M. Capefigue à force de s'asservir au récit des vieilles chroniques, s'est appesanti sur quelques faits sans importance, tandis qu'il n'a presque rien dit sur les événemens qui ont influé sur toute la suite des siècles. M. Capefigue appartient à l'école de M. de Barante, école qui, partant de l'idée que l'histoire n'est pas faite pour prouver ni pour juger, mais pour raconter, croit sa tache finie en reproduisant les paroles des premiers temps. Quand, dans le récit, M. Capefigue trouve dans les vieux chroniqueurs des détails même superflus, il les donne en entier. Quand il n'en trouve pas, il ne lui vient pas en pensée de suppléer à cette lacune par des considérations qui, portant sur les résultats, sont quelquefois plus instructives que les faits mêmes. Autre chase est la tâche du chroniqueur contemporain qui, la plupart du temps', se borne à enregistrer des événemens non consummés, autre chose la tâche de l'historion qui, venant après que les faits sont accomplis, prend la place du juge, et fixe l'opinion de la postérité. D'après cela, on ne sera pas étonné d'apprendre que M. Capeligue, à l'exemple de l'école dont nous venons de parler, se soit souvent cru dispensé de juger de la moralité des faits, et néglige ainsi ce qu'on a justement appelé la morale de l'histoire. Il est juste cependant d'ajouter que ces graves défeuts sont particuliers au récit proprement dit, et que', même pour cette partie, l'auteur a été plus d'une fois infidèle à sen propre système.

Nous pourrions encore parler de plusieurs fautes de style, de plusieurs erreurs de détail; il nous resterait également à dire quelques mots sur le caractère que montre ici Philippe-Auguste, caractère qui, surtout pour la première partie du règne du

prince, ne répond nullement à l'idée qu'on s'en fait ordinairement; mais nous attendons, pour asseoir un jugement définitif, que les deux derniers volumes aient paru. R.

211. HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS LA RESTAURATION; par Charles LACRETELLE. T. I et II, in-8°, ensemble de 59 feuil., prix, 14 fr. Paris 1829; Delaunay.

Nous recevons cet ouvrage trop tard pour en comprendre l'analyse dans ce cahier; mais elle paraîtra dans l'un de nos plus prochains.

212. MÉMOIRES SUR LES CENT JOURS, en forme de lettres, avec des notes et des documens inédits; par M. Benjamin Constant. Nouv. édit.; in-8° de 194 p.; prix, 7 fr. 50 c. Paris; 1829; Pichon et Didier.

Assez de louanges et de critiques accueillirent la première édition de cet ouvrage, pour que nous soyons dispensés de rendre un compte détaillé de celle-ci, qui lui est, en grande partie, conforme. Cependant, cette nouvelle édition est précédée d'une introduction qui ne se trouvait pas dans la première.

Les matières purement politiques étant bannies du Bulletin, nous ne pouvons envisager ce morceau que sous le point de vue littéraire; nous l'avons lu attentivement, et il nous a paru écrit avec une clarté, une précision et une force de raisonnement que chacun reconnaîtra comme nous. Cette introduction est, sous tous les rapports, digne d'un auteur qui a acquis une si haute réputation comme publiciste, comme philosophe et comme orateur.

E. C. D. A.

MÉLANGES.

- 213. I. ACTA LITERARIA MUSEI NATIONALIS HUNGARICI. Actes littéraires du Muséum national hongrois. T. I. Bude, 1818.
- 214. II. CUMELIOTHECA MUSEI NATIONALIS HUNGARICI.-Catalogue critique d'antiquités, de raretés et d'objets précieux, avec une bibliothèque d'antiquités et de médailles de la même institution. Bude, de l'imprimerie de l'Université de Hongrie, 1825. (Archiv für Geschichte, Statistik, Literatur; juillet 1827, page 437.)

Les musées nationaux qui se sont élevés pendant les vingt années qui viennent de s'écouler, ont réalisé le désir formé par les amis des sciences et des arts de voir arracher à l'oubli tant de restes précieux d'antiquités, si féconds en grands souvenirs, qui étaient disséminés dans la vaste étendue de la monarchie autrichienne. Les travaux de ces musées prennent un intérêt toujours croissant. Le premier volume des travaux du Musée national hongrois est dédié à l'archiduc Joseph, protecteur du Musée. La préface parle de l'origine du Musée, du but et du contenu de l'ouvrage. C'est le comte Szechengi qui, avec une libéralité digne d'un prince, a posé la base de ce trésor. Son catalogue des livres en 7 volumes, des manuscrits en 3 volumes, des monnaies en 4 volumes, suivi des armes et des sceaux, des cartes du pays et des gravures, est un monument qui rappelle de la manière la plus frappante cet ancien dire : Extrà Hungariam non est vita, et si est, non est ità; et ce proverbe : qu'ailleurs on trouve des rois puissans chefs de peuples nombreux; mais qu'en Hongrie seulement il existe un peuple de rois. Déjà en 1817, on proposa d'établir un musée national; mais il fallut différer l'exécution de ce projet jusqu'au rétablissement de la paix. Le Musée national s'occupe de tout ce qui concerne la Hongrie. Le 16 octobre 1814, le Musée reçut la visite des monarques alliés qui donnèrent la paix à l'Europe. Ce Musée doit former une académie des sciences et s'occuper, comme réunion de savans, de mettre au jour toutes les antiquités nationales hongroises qui, jusqu'à ce jour, sont restées dans l'oubli. D'après les dispositions qui ont été prises, le Musée devra s'occuper aussi xº De la philologie et du perfectionnement de la langue ainsi que de la littérature hongroise. 2° De l'histoire nationale sous le rapport ecclésiastique, civil et littéraire, et de tout ce qui peut servir à l'éclaireir. 3º De l'histoire naturelle de Hongrie pour appeler l'attention des savans et de toute l'Europe sur les trésors que le règne animal et le règne minéral renferment dans ce pays heureux.

Le premier volume des travaux littéraires donne, suivant le plan, en premier lieu, une histoire rapide de la fondation du Musée dans l'année 1807, et de ses progrès rapides, avec une description du local destiné à la disposition des diverses collections. Le cabinet des médailles est très important. Il a déjà ac-

quis une grande valeur. Ce fut la générosité du comte F. Szechengi qui consacra son patrimoine à son pays, qui fonda la magnifique bibliothèque de l'établissement. La collection des antiques et des antiquités hongroises prend aussi chaque jour plus d'étendue et d'importance. Le Musée possède déjà des armes rares, des merveilles de la nature et de l'art. Mais l'idée de fonder un panthéon patriotique frappe encore davantage par sa grandeur.

Les actes que renferme ce premier volume sont dignes de la plus grande attention. Le premier de ces actes contient un privilége du roi Bela IV, de l'année 1258, pour les nobles de Almisia en Dalmatie. L'original s'est trouvé dans la bibliothèque du Musée, et est revêtu d'un sceau d'or. Le roi promet de rendre sa faveur au comte Ozur Rados, et à toute la ville d'Almisa. Le second acte contient les statuts de la corporation militaire de St.-Georges, C'est en 1326 que ces statuts ont été rédigés. Cette corporation paraît avoir été fondée dans ces temps de troubles, où Mathieu de Trentschen avait attiré à lui toute la Hongrie supérieure. Elle était autorisée par le roi, et se composait de cinquante membres, soit laïques, soit ecclésiastiques. Elle rendait des services militaires. Son principal but était de mainteuir l'autorité royale et de défendre le roi en toute circonstance. Suivant l'opinion de Pray, la corporation de St.-Georges ne formait vraisemblablement qu'une seule et même institution avec l'ordre des chevaliers de l'Éperon. Viennent ensuite seize inscriptions de monumens romaius avec l'explication. Cette explication est précédée de l'énumération des auteurs hongrois qui ont écrit sur les antiquités grecques et romaines. Cès monumens sont des autels, des sarcophages, des pierres tumulaires, des colounes. Quelques-uns remontent à une haute antiquité. Il est à regretter que l'inscription de la plupart de ces monumens soit entièrement essacée.

Deux traités d'antiquités par Antoine Halsczky, gardien du cabinet des médailles et des antiques au Musée national hongrois, méritent aussi une mention honorable. Le premier est relatif au seul exemplaire encore existant d'une monnaie de César Crispus, fils de Constantin-le-Grand; et le second, à une Herme, déesse des chevaux, également remarquable. C'est la seule que, jusqu'à présent, on ait trouvée sur le sol hongrois. Le

reste du volume est consecré à une description des mins is Kenbanga.

Le catalogue historico-critique des antiquités, raretés et objets précieux du Musée national hongrois, publié en 1815, et orné du portrait de Pierre Kuhengi à qui il est dédié. Pierre Kubengi enrichit le Musée d'un grand nombre de livres, de manuscrits, d'armes rares, d'objets précieux, et sut faire min dans toute la Hongrie le plus vif enthousiasme pour cette institution nationale. On a ajouté à l'ouvrage un excellent code de preuves. Codex probationum, composé de 19 actes. Dipris le catalogue, la collection des antiquités et des raretés s'écrait déjà en 1828, à plus de 1100 pièces: le catalogue est divisé a quatre sections : les antiquités y sont très-bien décrites Onindique sur chaeune, soit le lieu où elle a été trouvée, soit celuioù elle a été conservée, en ajoutant les explications nécessaires Les collections sphragistiques sont surtout intéressantes, et g l'on réussissait à remplir les lacunes encore existantes, cette collection de sceaux hongrois et celle des armes, seraient uniques au monde. Les pièces examinées dans la seconde section, pervent surtout servir à répandre du jeur sur les détails de la ve domestique des Hongrois; la vie privée d'un peuple n'a pu moins d'intérêt que sa vie politique, tant pour le philosophe que pour l'historien. C. R.

315. L. Académie novale des sciences et belles-lettes de Bruxelles. — Séance du 10 janvier.

M. Dewez a lu un mémoire sur le droit public du Brabant au moyen âge. — M. de Reissenberg a présenté dissérentes notices sur des ouvrages inédits, et a été nomme, avec M. Vanhuilhem, pour rédiger un recueil qui sera publié aux frais de la compagnie, sous ce titre: Notices et extraits des manuscrit de la bibliothèque dite de Bourgogne, relatifs à l'histoire et Pays-Bas, publiés par l'Académie, et faisant suite à ses mémoires.

Le plan suivi par l'Académie des Inscriptions de Paris, pour un travail analogue, a été adopté, et lorsque la biblothèque de Bourgogne sera épuisée, on passera à une autre, soit publique, soit particulière. (Revue encyclop.; janv. 1829, p. 279.)

- II. Questions mises au educours pour l'année 18ag.
- 16 Quels sont les principaux monumens d'architecture qui, dans les provinces formant actuellement le Brabant méridional et le Hainaut, ont été construits, à commencer de la périodé chrétienne et pendant le moyen âge, jusqu'au commencement du seizième siècle (l'année 1690), et qui, ou n'existent plus, ou existent de nos jours?
- 2º Quels sont les événemens qui ont amené, accompagué et suivi les troubles et les dissensions qui, en 1539, motivèrent le voyage de Charles-Quint à Gand, et furent cause qu'en 1540, il y fut construit une citadelle?
- 3º En quels temps le système des communes a-t-il commencé à s'établir dans le comté de Plandre? quelles sont les diverses causes qui ont amené ce système, et quels en ont été les principaux résultats?-On demande un tableau raisonné des principales erreurs de faits ou d'omissions, lorsqu'elles ont une importance historique, qu'on rencontre dans Froissart et Monstrelet, relativement à des passages qui ont directement rapport à l'histoire générale ou particulière de nes provinces ou de leurs souverains. Déterminer quel fut l'état de la poésie flamande depuis le-commencement du 13º siècle jusqu'au 16º inclusivement, et quels genres furent les plus cultivés. - Pour l'année 1830 : Recueillir, coordonner et expliquer les fragmens d'Ammonius Succas, philosophe de l'école d'Alexandrie et chef des Néo-platoniciens, en ayant soin d'indiquer ce qu'il dut à ses devanciers, et de montrer l'influence qu'il exerça sur ses contemporains ainsi que sur ses successeurs.
- 216. INSTITUT ROYAL DE FRANCE. L'Académie royale des insdriptions et belles-lettres a tenu sa séance publique le vendredi 31 juillet, présidée par M. Ét. Quatramara. Voici l'ordre des lectures.

Annonce des sujets de prix proposés au Concours pour les années 1830 et 1831.

Jugement des Mémoires envoyés aux Concours ouverts cette amée. Ce jugement est concu en ces termes :

L'Académie avait proposé pour sujet du prix qu'elle devait adjuger dans cette séance, de rechercher quel fat l'état politique des cités greeques de l'Europe, des lies et de l'Asic-Mineure, depuis le commencement du deuxième siècle avant notre ère jusqu'à l'établissement de l'empire de Constantinople.

Les concurrens devaient recueillir dans les écrivains et dans les monumens de tout genre tous les faits propres à faire connaître soit l'administration intérieure de ces cités, soit leurs rapports entre elles et avec l'empire.

🗗 Aucun des ouvrages envoyés au Concours n'ayant paru à l'Académie être digne du prix, elle propose pour la troisième fois le même sujet pour l'année 1831. L'Académie croit convenable d'avertir que les recueils d'inscriptions sont au nombre des sources principales où l'on trouverait des renseignemens abondans et précieux. Il ne faudrait pas non plus négliger les inscriptions publiées par les voyageurs du siècle dernier et par ceux de nos jours: mais c'est surtout les ouvrages numismatiques qu'il sera nécessaire de consulter pour réunir des notions positives sur l'histoire, l'indépendance plus ou moins absolue, l'organisation politique et le régime administratif des cités helléniques de la Grèce proprement dite, de la Macédoine, des îles, de la Thrace, de l'Asie-Mineure et des côtes du Pont-Euxin. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de quinze cents francs. Les ouvrages envoyés au Concours devront être écrits, en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au premier avril 1831.

L'Académie avait proposé pour sujet d'un autre prix qu'elle devait adjuger dans cette séance, de donner l'exposition exacte du système de philosophie connu sous les noms de néoplatonisme, philosophie éclectique ou syncrétisme, qui a été enseigné par les philosophes de l'école d'Alexandrie et des écoles contemporaines, notamment de celles d'Athènes et de Rome, depuis la fin du second siècle de l'ère chrétienne jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Arabes. Aucun ouvrage n'ayant été envoyé au Concours pour ce prix, et l'Académie n'ayant pas l'espérance d'en recevoir dans un second Concours, a retiré ce sujet pour lui substituer le suivant:

Soumettre de nouveau à une discussion critique tous les passages relatifs, soit à la personne, soit à la doctrine de Pythagore, qui nous ont été transmis par les écrivains de l'antiquité, à l'effet de distinguer autant que possible ce qui appartient réellement à l'histoire et à l'enseignement de ce philosophe. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de quinse cents francs.

Les ouvrages envoyés au Concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au premier avril 1831.

L'Académie renouvelle l'annonce qu'elle fit l'année dernière du sujet du prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1830. Ce sujet consiste à tracer le tableau des changemens survenus dans la géographie des Gaules après la chute de l'empire romain, dans le but de faire connaître les noms des villes, cantons, provinces, comtés, duchés et toutes les divisions territoriales, civiles et militaires de la monarchie française en-deçà du Rhin, sous les deux premières races de nos rois. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de quinze cents frança. Les ouvrages envoyés au Concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1830.

L'Académie propose pour sujet d'un autre prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1831:

Rechercher les changemens survenus pendant le moyen âge dans la géographie ancienne des régions qui composaient au dixième siècle la partie européenne de l'empire de Constantinople, dans le but d'en faire connaître avec toute l'exactitude possible les divisions civiles, militaires et ecclésiastiques, depuis l'avènement de Justinien jusqu'au temps de Constantin Porphyrogenéte, sans négliger la géografie des États formés des débris de l'empire pendant ce laps de temps, et dont l'existence fut plus ou moins longue. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de quinze cents francs. Les ouvrages envoyés au Conçours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1^{er} avril 1831.

Prix de numismatique fondé par M. ALLIER DE HAUTEROCHE. Feu M. ALLIER DE HAUTEROCHE a légué une repte de quatre cents francs sur l'État pour la fondation d'un prix annuel en faveur de celui qui, au jugement de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, aura publié dans le cours de l'année le meilleur ouvrage de Numismatique. L'acceptation de ce legs a été autorisée par une ordonnance royale du 6 mars 1828.

Conformément au programme publié l'année dernière pour

la première feis, l'Assadéthie a reçu plusiones suvrages parmé lesquels elle en a particulièrement distingué deux : le première est la Description des Médailles du Cabinet du Roi, dont sept volumes ont paru jusqu'à es jour; le second est intitulé : Essai sur les Monnaies de la Ligue Achéenne. L'Académie a partagé le prix entre ces deux ouvrages : l'auteur du premier est M. Mionnar, conservateur-adjoint des Médailles, Antiques et Pierres gravées de la Bibliothèque du Roi; et M. Coustana, ancion consul de France à Salonique, est auteur du second.

L'Académie annoace qu'elle décernera, dans la séance du mois de juillet 1830, un prix de quatre cents francs, à l'autour du meilleur ouvrage de Numismatique qui aura été publié dans le cours de l'année 1829. Les auteurs des ouvrages qui seraient de nature à être admis à ce Concours sont invités à les faire parvenir au secrétariat de l'Institut avant le 1^{er} avril 1830.

Antiquités de la France. Son Excellence le Ministre Secrétaire d'État de l'Intérieur, s'étant fait rendre compte de l'état des travaux relatifs aux recherches sur les antiquités de la France, ordonnés par la circulaire du 8 avril 1810, a reconnu que ces travaux, par leur importance pour l'histoire nationale, méritaient d'obtenir de nouveaux encouragemens. En conséquence, elle a jugé à propos d'accorder trois médailles d'or de cinq cents francs chacune aux trois auteurs qui, au jugement de l'Académie, auront envoyé les meilleurs Mémoires sur les antiquités de la France. L'Académie a décerné ces trois médailles à M. le chevalier Trissian, sous-préset à Thionville, dépertement de la Moselle; M. Alexandre La Noble, ancien élève de l'École des Chartes, et vérificateur des titres diplomatiques près la Commission royale du Sceau de France; M. GAIL-LARD, membre de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, de la Société des antiquaires de Normandie, chargé de la surveillance des souilles faites à Lilebonne.

Le rapport détaillé que l'Académie a adressé à Son Exc. le Ministre de l'Intérienr fait connaître l'objet de tous les Mémoires relatifs aux antiquités nationalez, qui lui sont parvenus jusqu'à ce jour. Ce même rapport a été lu dans la séance publique par M. Dureau de la Malle. Cotte lecture a été suivis de celle des pièces suivantes :

Notice historique sur la vie et les envrages de M. Brial, par M. Davier, secrétaire perpétuel; Mémoire sur un monument de l'ancien droit coutomier de la France, commu sous le nom d'Assises du reyaume de Jérusalem, par M. Pardessus; Mémoire sur l'origine du resneil de contes intitulé: Les Mille et une nuits, par M. Silvestre de Sacy; Mémoire intitulé: De l'Éducation par les voyages, par M. De la Borde. L'heure avancée n'a pas permis d'entendre un troisième Mémoire sur l'état de l'agriculture chez les Romains, par M. Dureau de la Malle.

217. Académie royale des sciences, etc. de Toulouse. Prin proposé.

L'Académie rapelle que le sujet du Prix de l'année 1831, est la question suivante: Quel a été l'état politique, cévil et religieux de la Gaule, sous la domination romaine, jusqu'à l'époque
où les Visigoths et les Francs en devinrent possesseurs? Quels
furent, dans la même contrée et pendant la même période, les
progrès des sciences, des lettres et des arts? Le prix sera de 500
francs.

Les Mémoires, écrits en français ou en latin, doivent être adressés à M. d'Aubuisson de Voisins, dans la forme accoutumée, avant le 1^{er} février 1831.

L'Académie proclamera, dans son assemblée publique du premier jeudi après la Pentecôte, la pièce qu'elle aura con-ronnée.

218. Memoirs of the historique de Pennsylvania. — Mémoires de la Société historique de Pennsylvanie. 432 pag. in-8° en 2 part. Philadelphie, 1826; Maccarty et Davis.

Les Sociétés américaines prement le mot historique dans un sens un peu large; car elles y comprennent l'histoire naturelle, l'histoire politique, judiciaire et administrative, la littérature, etc. A Philadelphie, la Société historique n'existe que depuis 1825; elle a mis ses statuts à la tête du premier volume. Nous y voyons qu'elle s'est partagée en ro comités ayant pour objet: le 1^{er}, de chercher l'origine des premiers colons de la Pennsylvanie; le 2°, la biographie de Penn et de ceux qui vinrent avec lui; le 3°, la biographie de tous les hommes qui se sont distingués dans l'état; le 4°, de faire comastre les tribus sauvages

qui anciennement habitaient ce pays, etc. Après le réglement vient le discours d'inauguration prononcé par le président William Rawle. Le 1er mémoire du recueil traite de l'endroit où William Penn, en 1682, conclut le célèbre traité avec les Sauvages, au sujet de l'achat du territoire où la colonie anglaise devait s'établir, par Robert Vaux. Selon la tradition, le quaker traita avec les Indiens auprès du bord du Delaware. à Shackamaxon, sous un vieux orme très-touffu, qui a été renversé par un ouragan en 1810. Cette tradition ayant été attaquée par quelques auteurs modernes, l'auteur du mémoire la fortifie par quelques témoignages dignes de foi, et il propose d'ériger en cet endroit l'obélisque en granit que la Société paraît avoir l'intention d'élever en commémoration de Penn. - Notes sur la littérature provinciale de Pennsylvanie, par Thomas Wharton. L'auteur indique les plus anciens ouvrages et journaux imprimés dans cet état. La bibliothèque publique de Philadelphie possède 459 ouvrages et brochures publiés dans cette ville avant la guerre de la liberté; il en manque plusieurs; l'auteur des notes évalue à plus de 300 le nombre de tous les ouvrages imprimés à Philadelphie. ... Mémoire sur le différend qui s'était éleve entre William Penn et lord Baltimore, au sujet des limites entre la Pennsylvanie et le Muryland, par J. Dunlop. - Lettres de W. Penn et son testament.

2^e partie. Sur le véritable auteur de la lettre d'adieu de Washington, en 1796. On a prétendu que Washington avait fait rédiger par un autre cette adresse, qui parut fort touchante aux Américains. La Société historique de Philadelphie paraît s'être donné beaucoup de peine pour éclaireir ce fait peu important pour nous. - Justification du missionnaire morave Heckewelder, par W. Rawle. Le journal North american Review avait mis en doute la véracité ou le jugement de ce missionnaire, dont l'ouvrage intéressant sur les Sauvages a été publié par M. Duponceau. Ce missionnaire paraît avoir été un bon observateur, et ses notices sur les Sauvages paraissent mériter toute confiance. La Revue américaine, dit l'article, a seulement raison à l'égard du mot Mississipi, qui vient des mots misi, grand, et sipi, rivière, pris dans la langue des Chippewas. Sur la fondation de Buckingham et Solebury en Pennsylvanie. Les détails donnés par l'auteur de cette potice doivent avoir

beaucoup d'intérêt pour les habitans de ces villes. — Extraits des archives d'Harrisburgh, et notice sur Proud, auteur d'une bonne histoire de la Pennsylvanie, et sur sir Will. Keith, un des premiers gouverneurs de cette province. Nous passons sous silence les articles qui n'appartiennent pas à l'histoire proprement dite. On doit rendre cette justice à la Société de Philadelphie, qu'elle remplit avec zèle la tâche spéciale qu'elle s'est imposée. L'histoire de la Pennsylvanie ne date pas de loin; aussi les savans font-ils bien d'éclaireir, dès à présent, des points douteux, qui plus tard deviendraient des problèmes difficiles à résoudre.

D----G.

219. Archives historiques et statistiques du département du Rhône. Lyon, 1828 et 1829. In-8°, Tom. IV à IX.

Le premier article du IV^e tome est une partie du rapport que fit, en 1766, M. de la Tourette sur une jambe de cheval trouvée cette même année dans la Saône. Il a été donné de ce morceau une analyse dans le *Bulletin*, Tom. 8, p. 64-70.

La notice de M. Ozanam sur le lieu où Septime-Sévère et Albin se disputèrent l'empire, nous a parû écrite avec précision. Il en a déjà été rendu compte dans le *Bulletin*.

On trouve plus loin deux biographies très-intéressantes; l'une est celle de M. Lemontey, l'autre est celle de M. Monier. Ces deux morceaux sont accompagnés d'observations littéraires et bibliographiques assez curieuses. — Nous citerons encore des remarques grammaticales et critiques sur les noms adoptés pour le nouvean système des poids et mesures.

Le premier article que nous remarquons dans le tome V, est une biographie tres-détaillée et instructive de Charles-Emmanuel de Savoie, Duc de Nemours. L'auteur fait preuve de jugement et d'érudition dans cette pièce relative à la vie d'un homme qui joua un rôle si important dans les guerres civiles de la ligue, aspira, comme on sait, au trône de France, et dans l'impossibilité d'exécuter ses projets ambitieux, voulut faire de Lyon la capitale d'un état indépendant dont il aurait été le souverain. Il ne fut pas plus heureux dans cette dernière tentative; mis en prison, il parvint à s'évader par un singulier stratagème. Après avoir guerroyé quelque temps sans beaucoup de succès, il fut abandonné de ses troupes qu'il payait mal, et

se retira à Turin, où il apprit la défection de ses derniers partisans. A cette nouvelle, il tomba malade de chagrin et de dépit, et aima mieux mourir que de devoir sa guérison à un médecin huguenot. Il expira le 13 août 1505, n'étant encore agé que de vingt-huit ans. - Suit une notice sur quelques manuscrits de la bibliothèque du Roi, concernant l'histoire de Lyon et de la province. Ces manuscrits, d'un grand intérêt, renferment des documens précieux relatifs aux annales de cette partie de la France. Nous citerons notamment ceux qui portent les notamment les notamment ceux qui portent les notamment les notam 9,876, 5,421, 5,186, 69 et 527. — Nous trouvons un article de M. Mermet de Vienne sur Posthumus et son élévation à l'empire. L'auteur s'attache à réfuter l'assertion erronée de Chorier, qui a confondu ce Posthumus avec celui qui fut consul de la province viennoise et préfet du prétoire des Gaules. 1º & dernier se nommait Claudius Posthumus Dardanus, et l'autre, Marcus Cassius Latienus Posthumus; 2º Ces deux personnes ont vécu à 150 ans l'un de l'autre. On voit par-là quelle consiance mérite Chorier dans ses recherches historiques; il était bon de tenir en garde contre lui les écrivains modernes, qui s'en rapporteraient aveuglément à ses paroles. Au reste, M. Mermet rend palpable la bévue grossière de cet auteur per iudicieux.

Parmi les articles que renferme le tome VI, se trouve d'abord une notice sur un manuscrit autogtaphe de Chardon de la Rochette, contenant les divers morceaux dont cet érudit se proposait de former les 4e, 5e et 6e volumes de ses Mélages de critique et de philologie. Ces pièces sont, 1º une dissertation sur l'édition du Phédon de Platon, donnée en 1810 à Leyde, par Dan. Wyttembach; 20 un long extrait de l'ouvrage public par Drummond et Walpole, sous le titre d'Herculanensia, losdres, 1810, in-4°; 3° des recherches sur Pythagore et les Pythagoriciens; 4° une notice sur Laïs, extraite d'une Histoire des courtisanes grecques, à laquelle Chardon travaillait; 5º des observations philologiques relatives aux Epistolæ Parisienes de G. Bredow; 6° un examen (publié dans le Magasia eacyclopédique, oct. 1810) de l'édition de Juvénal donnée par Achanitre; 7º les Remarques de Lamonnaye sur la traduction. en vers italiens, d'Anacréon, par l'abbé Regnier Desmarais, avec les réponses de celui-ci, et des notes complémentaires ajos.

tées par Chardon; 8º les lettres latines de Jean Leclerc et de Richard Bentley, sur les fragmens de Ménandre et de Philémon. publiés en 1709 par le premier; 9º un extrait du tome Ier de la Bibliotheca græca et latina de l'abbé Morelli, avec des remarques intéressantes; 100 un compte rendu du Dictionnaire bibliographique de Fournier; 11º une lettre à M. Parison sur les Thermes de Pythia et le poeme de Paul-le-Silentiaire; 120 un mémoire étendu, avec les fragmens et la traduction, sur Sotion, historien d'Alexandre, qui vivait sous Tibère; 130 une notice sur l'édition, publiée par M. Coray, de l'ouvrage de Xénocrate, intitulé De alimento ex aquatilibus; 14º une dissertation sur le traité de Lydus, De magistratibus reipublicæ romanæ, publié en 1812 par MM. Fuss et Hase; 15° trente-six lettres inédites de Lamonnaye à l'abbé Nicaise, sur divers sujets de littérature, avec des notes de Chardon; 16° une notice sur le Voyage à Genève et dans la vallée de Chamouny, par Leschevin, 1812, in-8° et in-12; 17° la préface, rédigée par Chardon, pour l'édition du Jardin des racines grecques, publiée en 1808; 180, 190, 200 et 21° des morceaux qui ont déjà paru dans le Magasin encyclopédique, et qui traitent de matières bibliographiques; 22º des additions et des corrections relatives aux trois volumes publiés des Mélanges; 23° enfin, les Remarques critiques de Larcher, sur le roman d'Héliodore, avec des notes de Chardon. - Nous ne ferons que mentionner l'article qui concerne la bibliothèque publique de Lyon. On y trouve quelques détails assez curieux sur les catalogues et plusieurs livres rares de cet établissement. — Nous trouvons encore une notice beaucoup plus intéressante que la première, sur la Bibliothèque de Lyon, l'un des établissemens de ce genre les plus remarquables, tant pour la richesse de son contenu que pour la grandeur et la beauté de l'édifice. En terminant le dépouillement du volume qui nous occupe, nous signalerons l'existence de trois manuscrits que possède M. Parelle (de Lyon), éditeur des Satires de Perse et de Juvénal, traduites et commentées par Boileau. Ces manuscrits sont, 1º une traduction. avec des notes, des Bucoliques et des Géorgiques de Virgile, par le même Despréaux, qui s'est attaché à restituer le texte du poète, comme il l'avait fait pour les deux satiriques : le même volume renferme aussi environ 200 notes d'Étienne Pasquier sur l'Énéide; 2º des notes en latin sur Sulpice Sévère, dues à Racine, qui les rédigea à l'époque où il s'occupait de philologie sacrée; 3º un supplément, par le même, à la Grammaire grecque de Port-royal, sur la syntaxe et la ponctuation.

Au commencement du tome VII, se trouve une lettre de M. Parelle, propriétaire des manuscrits ci-dessus mentionnés, dans laquelle cet amateur de curiosités bibliographiques déclare posséder d'autres livres contenant des notes de la main de Racine, de Boileau, de Scarron et de Ménage. M. Parelle cite l'extrait d'une lettre de Scaliger, qui peut expliquer pourquoi Racine, dans la préface d'Athalie, a dit Sévère Sulpice et non Sulpice Sévère: ce qui lui a valu une critique de la part de Geoffroy. - Vient ensuite une notice historique de M. le professeur Rabanis sur le collége royal de Lyon, d'après les documens authentiques et les pièces originales. L'auteur sait remonter au commencement du 16e siècle, la sondation de cet établissement, qui prit le nom de Collège de la Trinité. Cette maison d'éducation prospéra en très-peu de temps par les soins du consulat de Lyon, et sous la direction d'hommes recommandables par leur vaste savoir. La paix et le bonheur dont jouissaient les maîtres et les élèves furent troublés à l'époque des querelles religieuses que sit naître la Résorme, suite d'un incident aussi deplorable qu'imprévu, et dont les innocens surent victimes. Le 5 juin 1561, jour de la Fête-Dieu, une procession passait devant le collège. Tout-à-coup, une pierre lancée d'une fenêtre atteint le prêtre qui portait le Saint-Sacrement. Le bruit court que la pierre est partie du bâtiment du collège : le peuple furieux se précipite dans la maison et massacre impitoyablement le malheureux Barthélemy Ancau, principal - recteur du collége, vicillard octogénaire. La prospérité de l'établissement souffrit beaucoup de ce malheureux événement. Le jésuite Edmond Auger, prédicateur distingué pour son temps et confesseur de Henri III, y sut préposé en 1565; des religieux de cet ordre lui succédèrent jusqu'à l'expulsion de la congrégation, en 1594; et depuis 1604 jusqu'en 1762, les jésuites furent remplacés par les PP. de l'Oratoire qui tinrent jusqu'à la révolution. Depuis cette époque, le Collège de la Trinité devint successivement caserne, lycée et collége-royal. - Nous voyons ici reproduite la dissertation de

Spon sur l'origine des étrenucs, insérée dans ses Recherches curieuses d'antiquité. Dans cet article, quelques remarques seulement appartiennent au nouvel éditeur. - Des notes sur les armoiries de la ville de Lyon, et particulièrement sur le lion qui y figure, contiennent des détails assez curieux. On prétend que le lion fut adopté en l'honneur de Marc-Antoine, qui avait choisi pour symbole la figure de cet animal, et à qui, comme on sait, la Gaule celtique échut en partage lorsque l'empire fut divisé entre les trois triumvirs. Quoiqu'il en soit, il paraît que le lion était, dès le 5e siècle, l'emblème de la cité lyonnaise, lorsqu'elle passa sous la domination des rois de Bourgogne. La représentation du roi des quadrupèdes entre encore dans le blason de quelques autres corps politiques : la Belgique, et les villes de Venisc et de Léon ont un lion pour armoiries. Le même symbole était le signe de ralliement de la tribu de Juda, et se voyait sur les monnaies de Leontium, en Sicile. En 1584, Mandelot, gouverneur du Lyonnais, fit offrir -au consulat un lion vivant, à cause du nom et des armes de la -ville. Cette proposition fut reçue avec reconnaissance, mais refusée; la ville ne pouvant subvenir aux frais de nourriture de l'animal.

Nous trouvons d'abord dans le Tome VIII, une note relative · à Jean Boulier, éditeur des ouvrages de plusieurs classiques latins: d'Horace, de Cicéron et de Martial. Ces éditions sont très-soignées; celle de l'épigrammatiste est accompagnée de notes courtes, mais précises, et pleines d'une érudition sub-'stantielle. Aucun dictionnaire biographique ne donne de renseignemens sur ce Boulier; on connaît seulement un Nicolas Boulier, de Lyon, et un Philibert Boulier, de Dijou. - Nous fe-· rons une simple mention de deux lettres inédites, communiquées par l'archiviste de Lyon; l'une est du fameux Lahire, compagnon d'armes de Dunois et de Saintrailles, et l'un des plus valeureux capitaines de l'armée de Charles VII: on croit que cette lettre est de 1432. La seconde est adressée par Diane de Poitiers à ses très-chiers et grans amis les gens desglise, bourgeois, manans et habitans de la cité de Lion. La suscription et la signature sont de la main de cette femme célèbre. — On examine ensuite assez longuement les conjectures èmises sur l'in-· cendie de l'ancienne ville de Lyon, sous Néron. Le critique ne weut pas que cet événement soit la suite d'une éruption de vol-

can, d'un tremblement de terre, ni d'une combustion ordinaire: il croit en trouver la cause dans l'embrasement spontané (d'ailleurs assez commun) de mines de houille, produit par le contact de matières éminemment enflammables, telles que le soufre, le naphte et le bitume. Les progrès de ce seu souterrain, lents et insensibles, auraient peu-à-peu miné sourdement le sol, quis à la longue, n'opposant plus qu'une faible résistance à la substance ignée, se serait tout-à-coup affaissé et entr'ouvert. Alors le feu aurait consumé tout ce qui se trouvait à la surface de la terre: et Lyon serait devenu le théatre d'un incendie. - Nous nous arrêterons un moment à un mémoire de M. l'abbé Guillon de Montléon sur la fraternité consanguine des Lyonnais et des Milanais. L'auteur, encore plein de souvenirs du vieux dialecte de Lyon, dont ses oreilles avaient été sans cesse frappées dans sa jeunesse, trouva une ressemblance parfaite entre les sons de ce patois et ceux de la langue des habitans de Milan; cette circonstance piqua sa curiosité; et il découvrit que la similitude, loin de se borner à l'accent vocal, s'étendait au matériel des mots. Une chose fort remarquable, c'est que tous les paysans et les ouvriers du lyonnais, que M. Guillon a vu venir à Milan, comprenaient presqu'en arrivant le jargon des artisans et des villageois du Milanais. Il cite un grand nombre de mots et de locutions identiques, ou à-peu-près, et ayant la même signification dans les deux contrées. Verri, dans son Histoire de Milan, dit que, depuis la Sesia jusqu'à l'Adige, on trouve chez les peuples lombards des mots et un accent si étrangers à ceux du reste de l'Italie, qu'on les prendrait pour des Français. Cet historien infère de cette observation une communauté d'origine. Il est certain, au reste, qu'il y avait anciennement communauté de nom; car la France était autrefois la Gaule transalpine, et la haute Italie la Gaule cisalpine. Or. cette identité nominale n'est point le résultat du hazard, mais des invasions du peuple gaulois dans les plaines arrosées par le Pô. De ces invasions s'en suivirent des établissemens qui produisirent, comme cela devait arriver, un changement dans la langue du pays, ou plutôt la naturalisation de celle du vainqueur, C'est donc à l'occupation des anciens Gaulois, et non au séjour passager des Français dans la Lombardie, aux 8e et 16e siècles, que l'on doit rattacher l'origne des rapports étroits qui existent entre notre langue et celle des Italiens du nord. M

l'abbé Guillon explique très-judicieusement et avec érudition pourquoi les Milanais ont toujours conservé leur idiôme, tandis, que les Lyonnais le perdent de plus en plus. Les causes morales et politiques jouent, dans cette différence, le principal ou même, le seul rôle.

Nous n'avons encore reçu que deux numéros du Tom. IX. Des articles qui les composent, les uns sont étrangers à cette section du Bulletin, les autres ne sont point susceptibles d'analyse, quelques-uns sont dépourvus de l'attrait de la nouveauté, d'autres enfin n'ont aucune importance, et méritent à peine une simple citation.

W.

- 220. I. Cours d'Histoire Moderne; par M. Guizot, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris. Histoire générale de la civilisation en Europe, depuis la chûte de l'Empire romain jusqu'à la Révolution française.
- 221. II. Cours de Philosophie; par M. V. Cousin, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris. *Introduction à l'histoire de la philosophie*.
- 222. III. Cours de l'Académie française, professeur d'éloquence à la Faculté de Paris. Tableau du 18e siècle. 2e partie.
 - 3 forts vol. in-8°, avec le portrait de chaque professeur; prix, 11 fr. le volume. Paris, 1828; Pichon et Didier.
- M. Guizot, dans ses leçons de l'année dernière, celles que nous avons sous les yeux en ce moment, a entrepris « de retracer le cours de la civilisation européenne, depuis la chûte de l'empire romain et l'invasion des Barbares, jusqu'à notre propre temps. Il a tour-à-tour passé en revue les principaux événemens de la Société moderne, savoir : l'aristocratie féodale, l'église, les communes et la royauté. Il a observé leur développement successif on parallèle, et les métamorphoses qu'ils ont subies à travers les siècles. Il a recherché quel avait été, dans chacun de ces élémens, le contre-coup des grands évenemens qui ont changé la face du monde, tels que les croisades, la révolution religieuse du 16° siècle, la révolution d'Angleterre au 17°. Il a décrit avec un soin particulier cette fusion secrète, cette transformation intérieure qui, dissolvant peu à peu tous les élémens myoduen àge long-temps en guerre, a enfin partagé les sociétés

modernes en deux grandes forces , les peuples et les gouvernemens. »

Les leçons faites par M. Cousin dans la même année n'étaient qu'une introduction au cours qu'il professe en ce moment. • Avant d'entrer dans l'examen d'aucune école philosophique particulière, il devait et il a voulu marquer la place de la philosophie dans l'ensemble des connaissances humaines, celle de l'histoire de la philosophie dans l'ensemble de l'histoire générale, et mettre d'abord son auditoire en possession des vues théoriques et historiques qui présideront à son enseignement. Il a donc esquissé à grands traits les caractères qui distinguent les principales époques de l'humanité, toujours en les rapportant aux élémens fondamentaux de notre nature et aux lois essentielles de l'esprit humain, dont l'expression la plus abstraite est ce qu'on appelle la métaphysique ou la philosophie proprement dite. Si la philosophie, selon M. Cousin, est l'expression la plus élevée et le dernier mot de la société, toute grande époque historique doit avoir sa philosophie: le 19e siècle aura donc aussi la sienne. Ce qui la distinguera des autres et lui donnera sa physionomie propre, ce sera l'éclectisme; l'éclectisme, dans toutes les parties de la philosophie, dans la méthode, dans la psychologie, la logique, l'ontologie, etc.; tel est le système de M. Cousin. Après avoir démontré l'insuffisance des deux écoles qui se sont partagé le 18e siècle, savoir: le sensualisme en France, représenté par Condillac et ses disciples; l'idéalisme en Allemagne, représenté par Kant et Fichte, M. Cousin établit que l'œuvre de la philosophie nouvelle sera de chercher la conciliation de ces deux écoles. »

« M. Villemain s'était proposé d'observer l'influence sociale et politique de la littérature française sur toute l'Europe du 18 siècle. Cette influence, il l'a cherchée en Angleterre et en Italie, pays célèbres, l'un par le génie politique et l'étude des sciences sérieuses, l'autre par l'éclat de l'imagination et le bon goût dans les arts. Après avoir caractérisé les travaux historiques de Robertson, de Hume, de Gibbon, il a examiné les ouvrages de Beccaria, de Filangieri, et en dernier lieu, il a soumis à une discussion détaillée les écrits et le système théâtral d'Alfieri.... De là le professeur a jeté un coup-d'œil rapide sur les rapports de la France du 18° siècle avec l'Alemagne.... Ramené à la 'France, il a indiqué comme sujets de ses études ultérieures les

disciples de ces premiers penseurs qui avaient agité l'esprit de l'Europe.

Nous reviendrons, à l'occasion du cours professé par chacun des trois professeurs, en 1829, sur ces trois volumes, dont nous venons d'indiquer rapidement le plan d'après les éditeurs euxmêmes, et nous remonterons peut-être pour le dernier (celui de M. Villemain) à l'année 1827, qui est sous presse en ce moment, afin d'offrir à nos lecteurs une esquisse complète du Tableau de la littérature du 18° siècle.

E. H.

223. LE SPECTATEUR FRANÇAIS AU 19⁶ SIÈCLE, ou Variétés religieuses, morales, politiques, scientifiques et littéraires, em une série d'articles neufs ou recueillis des meilleurs écrits périodiques; avec cette épigraphe: Vis unita fortior. In-8°de 300 pages. Paris, 1828; J. J. Blaise.

Quoique cet ouvrage ne porte aucune désignation de volume, qui indique qu'il a eu des précédens ou qu'il doive avoir une suite, l'éditeur le présente, dans son introduction, comme la continuation du Spectateur au 19e siècle, recueil périodique annuel, dont la collection a été interrompue en 1812 (1). Déjà, il y a quelques années, nous avions vu paraître le Propagateur, dont les éditeurs annonçaient la même prétention, et qui devait ainsi, disaient-ils, faire suite au Cours de littérature de Laharpe. Mais, comme le livre que nous annonçons aujourd'hui, ce n'était ni l'ouvrage d'un seul homme, ni celui de plusieurs collaborateurs unis d'esprit et d'intention et travaillant de concert à sa rédaction; c'était simplement un choix de sermons des orateurs modernes, et d'articles littéraires recueillis chaque \ mois dans le Journal des Débats ou dans la Gazette de France. Ce recueil périodique cessa bientôt de paraître sous sa première forme, et le 5° et dernier volume, publié en 1825, n'est autre chose que le Catalogue, fort curieux du reste, des livres mis à l'index par la cour de Rome (2).

L'éditeur du Spectateur Français, que nous avons sous les yeux, a suivi le même mode de rédaction et de publication; mais il nous paraît à la fois et plus varié et mieux disposé. Nous comptons, en effet, dans ce volume 27 articles plus ou moins longs, répartis dans les 13 divisions suivantes : religion, morale, éducation, politique, sciences, poésie, éloquence, théà-

⁽¹⁾ La collection des 12 volumes se trouve chez le même libraire.

⁽²⁾ In-8° de 26 feuilles 3/4; prix, 8 fr. Beaucé Russand.

tre, romans, correspondance, histoire, biographie et mélanges auxquelles on a joint un court Bulletin bibliographique. Nous ne savons pas jusqu'à quel point les droits de la propriété littéraire peuvent permettre ces emprunts par lesquels tant de recueils vivent aux dépens des autres, et qu'un de nos journaux les plus récens a justement et naïvement qualifiés en s'intitulant lui-même le Voleur; mais nous avons souvent eu l'occasion de remarquer que ces emprunts pourraient être faits, en général. avec plus de discernement et de goût. Qu'une feuille destinée aux gens du monde, comme celle que nous venons de nommer, et obligée pour plaire de saisir l'à-propos, ne s'attache qu'à recueillir les faits ou les écrits les plus piquans, et dont le sort souvent est de mourir avec la circonstance qui les a fait naître, cela se conçoit; mais un recueil qui prétend à l'honneur de fi- . gurer avec distinction dans nos bibliothèques devrait être plus sévère et n'enregistrer que les arrêts d'une critique consciencieuse et éclairée. Or, nous ne eroyons pas que l'on puisse désormais, pour atteindre ce but, recourir avec avantage à nos feuilles quotidiennes, qui, depuis long-temps, ont abandonné les intérêts de la littérature pour ceux de la politique, ou qui jugent la première avec les passions et les préventions de la seconde.

Le Spectateur Français au 19e siècle nous offre quelques exceptions heureuses à cette observation d'un fait malheureusement trop général, dans les articles qu'il soumet à notre jugement et à celui du public; mais ce ne sont point ceux qui sont suivis de la lettre C et qu'il a empruntés à la Gazette de France. On sait, et l'on peut répéter sans être taxé de personnalité, que le spirituel rédacteur qui signe ses articles de cette lettre initiale, dans le journal que nous venons de nommer, recherche de préférence, pour objet de sa critique et de ses sarcasmes, d'une uniformité quelquefois désespérante, les ouvrages qui prétent le plus au ridicule, et qu'il aime beaucoup plus à blamer qu'à louer, disposition d'ailleurs qui lui est commune avec tous les petits journaux, qui ne vivent que de bruit et de scandale; et l'on conviendra sans doute avec nous que le Gastranome Français, par exemple, avec quelque esprit et quelque malice qu'il soit rédigé, n'était pas un ouvrage dont l'examen méritat d'entrer dans un recueil destiné à la haute critique littéraire et fait pour rester. E. HARRAU.

234. VIE DE FIEDAUSI, auteur du Shah-Namah. (Quarterly Oriental Magazine; n° XII, oct.-déc. 1826.)

Cette biographie fait bien connaître ce que l'on savait déjà sur ce poète sameux, né en 946 dans les environs de Toos. ville principale du Khorasan, appelée aujourd'hui Meshed. Son père était jardinier : d'autres disent que c'était un cultivateurpropriétaire d'une petite campagne. A 34 ans, persécuté par le gouvernement de Toos, il se rendit à Ghaznim, où régnait alors Mahmud, fils de Subactagin. Ce prince, protecteur des. lettres, avait chargé le poète Onsari de mettre en vers une ancienne histoire de Perse, compilée par l'ordre du roi Yezdegird. Firdausi s'introduisit auprès du sultan à l'aide d'une traduction poétique qu'il fit en peu de jours de l'épisode de Rustem et Issendiar : il acheva de gagner les bonnes grâces de Mahmud par son savoir et les charmes de sa conversation; et, appelé auparavant Abul Kasim Mansur, il reçut du prince le nom de Firdausi; qui exprime qu'il avait fait de la cour une espèce de paradis. On lui confia la composition du Shah Namah, qui lui coûta trente ans de travail. Les parties déjà achevées étaient présentées au sultan, et circulaient ensuite dans tout l'empire, attirant à leur auteur des admirateurs passionnés et généreux, et d'envieux ennemis. Du nombre de ces derniers fut le visir, qui empêcha Mahmud de donner au poète toute la récompense qu'il lui avait promise. Firdausi, pour prouver le cas qu'il faisait des richesses, distribua ce qu'on lui apportait, en reprochant au prince son manque de foi. Celui-ci, irrité, avait donné ordre de le jeter sous les pieds d'un éléphant. Le poète s'enfuit, pauvre, presque mendiant et poursuivi partout par le ressentiment de Mahmud, qu'il avait encore offensé par une épître remplie d'invectives. Il se réfugia à la cour du Caliphe: mais, malgré les honneurs qu'il y reçut, il sentit le besoin de retourner dans sa patrie. Il y revint, vécut quelque temps caché, et mourut à 75 ou 81 ans, en 1021 ou 1026. Cependant Mahmud, revenu de ses préventions, avait fait punir son visir, et voulut réparer ses torts par un présent, qui arriva au moment où l'on allait enterrer Firdausi. On l'offrit à sa fille, qui le refusa, et désira qu'il fût employé à une œuvre de bienfaisance. L---s.

and. Nágaologia. L'archimandrite Anthimos Gazes est mort

à Syra, le 22 décembre 1828, à l'âge de 70 ans. On a de lui un excellent Dictionnaire grec en 3 vol., la traduction de la Grammaire des Sciences, en 2 vol., etc. En outre, il a fourni une foule de mémoires et d'articles scientifiques au Mercure de Vienne, dont il a été assez long-temps le rédacteur. (Allg. Liter. Zeitung; avril 1829, n° 36.)

226. Bibliographie italiana, etc. — Bibliographie italienne, ou Journal général de tout ce qui s'imprime en Italie. Parme 1828; typographie ducale. In-8°.

Ce journal, dont M. Pastont, directeur du cabinet de lecture de Parme, est l'éditeur, contient non-seulement l'indication de toutes les productions des sciences, des lettres et des arts qui paraissent en Italie, mais aussi celle des meilleures publications qui ont lieu dans les pays étrangers. Cette entreprise sera fort utile aux libraires et aux hommes de lettres. (Revue encyclop.; janv. 1829, p. 199.)

227. Musée Asiatique de St.-Pétersbourg.

M. Fræhn a fait, le 17 février 1829, à l'Académie de St.-Pétersbourg, un rapport sur les livres imprimés, les manuscrits et les cartes qui se trouvent au Musée Asiatique. La bibliothèque proprement dite comprend 1159 numéros; les manuscrits arabes, persans et turcs, 851 nºs; les livres imprimés et manuscrits chinois et mandschous, 281; id. japonais 28; id. tibétains, mongols et calmouks, 180; Scripta miscellanea, ou manuscrits des autres langues orientales, telles que l'arménien, le syriaque, le malais, etc., 106; cartes et plans dressés par des Orientaux, savoir : 2 atlas, 10 cartes; par des Européens, 2 cartes. (Leipzig. Liter. Zeitung; mai 1829.)

228. BIBLIOTHECA SUSSEXIANA, a descriptive Catalogue, accompanied by historical and biographical Notices. — Catalogue descriptif des manuscrits et des livres imprimés de la bibliothèque de S. A. R. le duc de Sussex, avec des notes histor. et biograph.; par Th. Jos. Pettigrew. Vol. 1, part. 1 et 2, de plus de 500 pag. In-4°, avec 19 pl. Londres, 1827. (Nordisk Tidsschrift for Historie; etc. Vol. II, cah. 2.)

On connaît le gros catalogue que le bibliographe Dibdin a publié de la *Bibliotheca Spenceriana*. Le bibliothécaire et chirurgien du duc de Sussex vient d'entreprendre un catalogue

plus ample encore de la bibliothèque du prince son maître. Cette collection se compose de 50,000 volumes dont 12,000 sur la théologie. Le bibliothécaire espère faire connaître cette partie en quatre volumes; s'il décrit avec le même détail les autres parties, nous aurons vraisemblablement un catalogue de 15 à 20 volumes. Jusqu'à présent, le bibliothécaire ne s'est occupé que des livres théologiques, parmi lesquels il y a 48 manuscrits hébraïques, dont un Pentateuque écrit sur peau; 12 manuscrits grecs, 148 latins, 34 français, 6 arabes, persans ou arméniens, 3 en langue pali, 3 en cingalais et 6 en birman, en tout 295 manuscrits. Les 3 manuscrits en pali, apportés de l'empire birman par un capitaine de la marine anglaise, sont écrits l'un sur de larges feuilles de palmier, l'autre sur des plaques minces d'ivoire; le 3^e n'a que 5 feuilles de 22 pouces de long et 3 de large. Le 1er paraît être le livre lithurgique des Bouddhistes, le Kammuwa ou Kamma Vacam, et identique avec un manuscrit de la grande bibliothèque de Paris et de celle de Copenhague. Le second, dont les lettres carrées sont peintes et enrichies d'ornemens en or, est vraisemblablement un autre exemplaire du même ouvrage. Le 3^e manuscrit a des sigures de la déesse Godama, peintes en or. M. Pettigrew avoue qu'il n'a trouvé en Angleterre personne qui pût lire le pali; ct il faut convenir que sur le continent on est déjà un peu plus avancé. A l'égard des trois manuscrits cingalais, M. Pettigrew a obtenu des renseignemens de W. Buckley Fox, qui a établi à Colombo en Ceylan une fonderie en caractères et une imprimerie. De ces trois manuscrits, le premier, ayant 393 feuillets de palmier (Coriphea umbraculifera), est une copie complète du livre religieux des Bouddhistes Sad'hamar Lankara; les deux autres manuscrits contiennent des parties détachées du même livre sacré. Nous apprenons par une note de la préface du catalogue de M. Pettigrew, que l'on s'occupe en Augleterre à imprimer en langue ceylanaise ou cingalaise trois des principaux ouvrages sacrés des Bouddhistes, pour servir de code aux habitans de l'île qui professent la religion de Bouddha. Ce sont le Mahavansi, le Rajavali et le Rajaratnacari. Le texte de ces 3 ouvrages a été fourni par les Bouddhistes les plus savans de Cevlan, que sir Alex. Johnston, juge en chef, avait convoqués à cet effet. On l'a collationné avec les meilleurs exemplaires conscrvés dans les temples bouddhistes. Ces 3 ouvrages contiennent, dit-on, un exposé complet de la doctrine religiouse et morale, ainsi que des usages et coutumes de la secte de Bouddha. Ils seront accompagnés d'une traduction anglaise et de notes de M. Upham.

D—c.

229. GESCHICHTE DER KONIGL. BIBLIOTHER ZU BERLIN. — Histoire de la Bibliothéque royale de Berlin; par Fred. WILLEN. Gr. in-8°. Prix, 1 thlr. 8 gr. Berlin, 1828; Dunker et Humblot. (Blåtter f. Liter. Unterhaltung; 1829, févr., n° 49.)

C'est l'électeur de Brandenbourg, Frédéric-Guillaume-le-Grand, qui est le fondateur de cet établissement, devenu, depuis lui, l'un des plus beaux de l'Europe. En 1661, il s'enrichit des débris des bibliothèques des couvens de la marche de Brandenbourg, et de diverses autres bibliothèques des pays acquis vers cette époque. L'électeur fit en outre des achats considérables de livres, affecta à cet établissement certains revenus publics pour suffire aux premières dépenses d'acquisition et de conservation, et accueillit avec la plus grande distinction les présens d'un grand nombre de particuliers qui rivalisèrent de zèle pour enrichir de leurs tributs ce monument national. En 1687, cette bibliothèque renfermait 1618 manuscrits et environ ao,600 ouvrages imprimés, comprenant 90,000 vol. Le petit-fils de ce prince, le roi Frédéric Ier, continua l'ouvrage de son aïeul, augmenta de beaucoup le revenu de cette bibliothèque, et fit des achats considérables de livres en Allemagne. en Hollande, en Angleterre, en France et en Italie. Une des acquisitions les plus importantes de cette époque fut celle de 9,000 vol. vendus au roi 12,000 thler, par le savant ministre Ézéchiel de Spanheim. Dès-lors aussi toutes les imprimeries et librairies du royaume étaient tenues de déposer à la bibliothèque a ex. de tous les livres qu'elles publiaient.

Après la mort du bibliothécaire, Lorenz Beger, arrivée en 1705, le zèle que jusqu'alors on avait mis à accroître le nombre des livres de cette bibliothèque parut un peu se refroidir. Le règne de Frédéric-Guillanme 1^{ex} fut surtout l'époque la plus défavorable à cet établissement : ce souverain, qui ne faisait aucun cas des sciences, loin de suivre l'exemple de ses prédécesseurs, rendit impossible toute espèce d'acquisitions nonvelles, en assignant au général de Glasenapp un traitement annuel de 1,000 thaler sur les revenus de la bibliothèque. Cette pen-

sion fut, à la vérité, supprimée sous le règne de Frédéric-le-Grand; mais les frais considérables occasionés par les guerres qui survinrent, empéchèrent pendant long-temps ce monarque de s'occuper des progrès de cette institution. Ce ne fut qu'en 1770 qu'il put y donner tous ses soins. Dès-lors il la dota d'un revenu annuel de 8,000 thlr., qui bientôt accrut tellement le nombre des livres par les achats considérables qui furent faits, qu'il fallut songer à un nouveau local. C'est alors que l'on entreprit la construction de celni qu'elle occupe aujourd'hui, et qui fut achevé en 1780. A ia fin du règne de cc souverain, le nombre des volumes s'élevait à 150,000. Sous le roi Frédéric-Guillaume, le renenu de la bibliothèque fut réduit à 2,000 thalers; toutefois ce prince accorda encore une somme de 8,000 thir. pour l'acquisition de la superbe collection de Roloss, composée de 5,100 vol. d'anciennes éditions classiques et d'autres ouvrages précieux. Malgré cela, la modique somme de 2,000 thalers affectée à cet établissement ne permettant pas de faire de nouveaux achats, il resta long-temps au-dessous du rang qu'il occupe aujourd'hui parmi les principales bibliothèques de l'Europe. Le roi actuel ne fit d'abord aucune augmentation à ce revenu, qui, après la catastrophe de 1806, fut encore sensiblement diminué. Ce n'est qu'en 1810, lors de la création de l'Université de Berlin, que l'on commença à songer sérieusement à la bibliothèque, en la dotant d'une somme assez considérable. Depuis 1815, la munificence royale accrut d'année en année ce revenu, qui fut porté en 1827 à la somme de 7,000 thir. En outre, un fonds annuel de 1,000 thir. est affecté à l'acquisition de grands ouvrages de luxe et de mannscrits, et 15,000 thir. ont été accordés pour combier des lacunes essentielles. Aujourd'hui cette bibliothèque royale se compose de 250,000 vol. imprimés et de 4,611 manuscrits.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER DE JUILLET 1829.

Philolog te, Ethnographie et Linguistique.	
Grammaire polyglotte; Samuel Bernard	289
Glossarium sanscritum; Bopp. — Ghata Karparam; Dursch	290
L'Ézour-Védam, ouvrage supposé; Johnston	
Eindes indiennes en Allemagne; Kosegarten	293
Le Mritchaketi, drame indien; Wilson	295
Grammaire de Marsden traduite; Elout	296 T
Le Koran traduit en allemand; Gunther Wahl	(297) OST
L'lliade traduite en plusieurs langues	iba 🗀

•	
L'OEdipe de Sophoele; Edwards. 298 Herodian; Bekkerds	299
De Fontibus Cornelii Nepotis; Hisely	300
Diplôme supposé du roi Clovis	301
Grammaire russe-roumaine; Marcella	303
Patois de la forêt de Bregenz; Bergmann	308
Le Traducteur espagnol; Cubi y Solez	307
Romancero de Romances moriscos; Duran	308
Cours de langue et de littérature française; Rammstein	311
Manuel du style épistolaire; Biscarrat	314
Archæologie.	
Notice sur le Yamantaga; Fischer	315
Lances en cuivre trouvées au Bengale	318
Monumens antiques restitués; Quatremère de Quincy	<i>ib</i> .
Temple de Cadachio; Railton	322
Tombeau des Scipions. — Mosaïque. — Antiquités du Var	
Armures anciennes; Skelton	325
Société archæologique d'Illinois; Hall	326
Église de Sainte-Croix sur le Lysa-Gora; Vojercki	ib.
Monument du Kenmare; Band	329
Mémoire historique sur la Guillotine; Surenne,	
Tablettes d'ivoire en caractères Palis	334
Inscriptions grecques et inscriptions chrétiennes	335
Inscriptions et monumens de Lorio; Amati	337
Antiquités mexicaines; Warden	338
Histoire.	
Théocratie bouddhique Hist. anc. des Mahrrates	
Histoire et caractère des Janissaires tures	
De origine Tarentinorum; Lovenz	
Sur le droit de cité dans diverses villes ; Morcelli	
Histoire de la littérature romaine; Baehr	
Journal de jurisprudence historique; Savigny, etc	351
Recherches sur l'origine des peuples Slaves	354
Documens manuscrits pour l'histoire de Russie	359
Droit Silesien; Gaupp Droit Saxon; Bunge	361
Guide diplomatique; Schultes Hist. de Turinge; Wachter	362
Anciens statuts du Tyrol; Rapp Guill. Tell; Hisely	361
Recueil des Résolutions des États-généraux des pays-Bas; Jonge	366
Fuero juzgo; Acad. R. espagnole	368
Histoire de Philippe-Auguste; Capefigue	371
- de France depuis 1814; Lacretelle	375
Mémoires sur les Cent jours; B. Constant	ib.
Mélanges.	:2
Musée national hongrois (Catalogue du)	ib.
Académie de Bruxelles. 378. — Académie royale des Inscriptions et	L
Belles-lettres de Paris. 379. — Académie royale de Toulouse. —	
Société historique de Pensylvanie — Archives hist. da Rhône Cours d'Histoire moderne; Guinot. — de Philosophie; Cousia	382
de Littérature francisca Villemin	
—— de Littérature française; Villemain	
Le Spectateur français	
lienne. — Musée asiatique de StPétersbourg. — Bibliothèce	
sussexiana	
Hist : de la Bibliothèque de Berlin : Wilken	398

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,

BUE JACOB, 7° 24.

Digitized by Google

BULLETIN

DES SCIENCES HISTÓRIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

230. SUR L'ORIGINE DES LANGUES. (Quarterly oriental Magazine; n° XIV, avril-juin 1827, p. 203.)

Le but de cet article est de démontrer que la langue sanscrite est une langue ancienne et entièrement originale; qu'appartenant à une seule race d'hommes, et n'ayant rien emprunté à des sources étrangères pour les mots ou les inflexions grammaticales, elle apparaît dans les ouvrages les plus antiques tellement formée qu'on ne saurait fixer la date de sa formation. L'auteur assure que le celtique, l'arabe, le tatare, le persan, (au moins pour sa structure), n'ont pas la moindre analogie avec le sanscrit, et, concluant de ce fait qu'une langue primitive n'a pas existé, il affirme que toutes les races ont formé leurs langages d'après des principes dissérens: M. Colebrooke avait dit que le sanscrit lui semblait dérivé d'une langue ancienne, qui avait donné naissance en même temps au pehlvi en Persc, et au grec sur les rivages de la Méditerranée. Je crois qu'il avait émis cette opinion après une étude approfondie de la langue sanscrite. L'auteur de cet article repousse ce système : il n'assirme pas que le peuple qui a le premier parlé sanscrit ait d'abord habité l'Inde. Il lui donne pour patrie une contrée voisine des Pélasges, et suppose une émigration postérieure de ce peuple vers l'Orient. Il est facile de se permettre des hypothèses, mais il est important de ne les donner jamais que pour telles. L...s.

231. Sur le recueil publié à Calcutta sons le titre de Recherches asiatiques. (*Ibid.*; N° VIII, octobre-déc. 1825.)

A l'occasion de la publication de ce volume des Recherches asiatiques, un critique, qui paraît fort versé dans la littéra-

G. TOME XII.

26

ture indienne, a jugé à propos de revenir sur les volumes précédens, et de porter son jugement sur les principaux collaborateurs de cet ouvrage périodique. Il commence par examiner les différens mémoires de W. Jones, et se permet quelquesois une censure aussi savante que polie sur quelques-unes des opinions de cet auteur non moins distingué par son mérite littéraire que par son érudition. Après avoir approuvé son système de transcription des caractères asiatiques, il blâme la tendance qu'il montre dans son Essai sur les dieux de la Grèce, de l'Italie et de l'Inde, à trouver des analogies qui sont loin d'exister en réalité. Il donne des preuves assez étendues de la futilité de quelques-uns de ces rapprochemens plutôt ingénieux que vrais. Cette partie de son article est sort curieuse: j'en dirai autant de celle qui a rapport aux détails sommaires donnés par un Indien même sur la littérature de son pays, et accompagnés des observations de W. Jones. Les réflexions que fait à ce sujet l'auteur de l'article sout justes et instructives : elles complètent, d'une manière assez heureuse, ce qui manque à ce document qu'on doit juger insuffisant, et sont surtout ressortir la légèreté avec laquelle M. Mill avait jugé la littérature indienne. Continuant à examiner les autres Mémoires de W. Jones sur la chronologie, le zodiaque, la musique, etc., le critique arrive à son essai sur la poésie mystique des Persans et des Indiens, et il cherche à établir l'âge de Djaya Déva, auteur du Gîta Gorinda, qu'il place vers le 14e ou 15^e siècle. (p. 198.)

La suite de cet article fort intèressant est remise à un autre n° du Quarterly oriental Magazine. L....s.

232. DISSERTATION SUR LA CONNAISSANCE DES LETTRES SANSCRITES CHEZ LES JAPONAIS; par le D^r. SIEBOLD. (*Ibid.*; n° VIII, octobre-décembre 1825, p. 310.)

On a transmis à la Société asiatique de Calcutta, le 15 juillet 1825, un Mémoire du D⁷. Siebold, attaché à l'établissement hollandais au Japon. Malgré la jalousie du gouvernement japonais, il a pu, par le moyen de ses élèves, acquérir quelques connaissances de la littérature et de la langue du pays; il a pu s'assurer que les prières des prêtres de Butzdou ou Bouddha sont écrites en caractères empruntés des brahmanes, qu'on

. .:

appelle brahamouma. Il s'est aussi procuré un traité sur la langue sauscrite, imprimé à Sujako, en caractères chinois et japonais, et appelé Sittan Mata Teimor, ou perfection des lettres indiennes. Le D^r. Siebold a traduit le compte qu'on y rend de l'origine de l'alphabet, et a cru de plus représenter les différentes lettres et leurs combinaisons avec leur valeur en lettres japonaises; mais il s'est trouvé qu'il n'y en avait qu'une partie. Les caractères sont dévanagaris, mais la valeur en semble mal indiquée. Ces renseignemens sont curieux pour déterminer le point de départ du bouddhisme, quand il s'est répandu au Japon.

233. Sur la langue et la littérature du Tibet, sur l'ère de Bouddha, et les procrès du Bouddhisme. (*Ibid.*; n° VII, juillet-septembre 1825, p. 96.)

On a déjà rendu compte de cet article dans notre Bulletin de décembre 1827, p. 402, d'après une analyse qu'en donnait le Journal asiatique de Paris, n° 57, p. 129; mais le titre en était incomplet, la date en était fautive; et la mention que nous en faisons aujourd'hui a pour objet de rétablir ces indications.

L. s.

234. DIALECTES DE LA CHINE.

Dans un empire si vaste, dont on peut dire que chaque province est égale à un petit royaume, il est naturel de s'attendre à une variété de dialectes. Les dialectes les plus répandus sont le dialecte mandarinique, celui de Canton et celui du Fou-Kian. Le mandarinique est le langage de la cour, des office ciers du gouvernement et des savans dans tout l'empire. Le peuple le parle généralement à Pékin, Nankin, dans le Sse-Tchhouan, et autres provinces. Il offre beaucoup de variétés. La famille régnante, qui est tatare, a introduit une prononciation tatare-chinoise. Ils se servent de ch doux pour k, de manière à ce que le nom de la capitale de la Chine devicane Peiching, et quelquefois Peitsing, au lieu de Pékin ou Péking. Il y a une sorte de langage de bourgeois en usage parmi egux qui habitent la capitale, et qu'imitent les fashionables dans le reste de l'empire. Le dialecte du Fokien, ou celui qui est parlé par les habitans de la province de Fokien, par la plupart des commercans de Java et des passes de Malacca, est tout-à-fait particulier. Non-seulement ils prononcent les caractères chinois autrement que dans le langage mandarinique, mais ils ont un grand nombre de mots et de phrases particuliers. M. Medhurst, missionnaire anglais à Java, qui parle le chinois parsaitement, a écrit le dictionnaire de ce dialecte, que seu sir Stamford Raffles se proposait d'imprimer à l'Institution de Singapore; mais sa mort, et par suite la destruction de l'Institution, ont fait évanouir ce dessein. Le dialecte de Canton, ou celui de la province où nous vivons, dissère principalement du dialecte mandarinique par une prononciation dissérente des mêmes mots ou caractères. Il y a aussi quelques phrases locales et quelques idiotismes. Le dialecte de Cauton est plus voisin du langage général de l'empire que celui du Fokien. Nous avons douté nousmêmes, dit l'auteur, si nous devions nous servir au gresse de Canton de la prononciation mandarinique des mots ou du dialecte de Canton, et nous étions grandement disposés à présérer le dernier, parce que le peuple, qui est le plus souvent en contact avec les Européens, ne parle que ce dernier. Et si M. Morrison pouvait soumettre le dialecte de Canton à l'écriture, ce qu'il a essayé dans un dictionnaire alphabétique qui devait être imprimé par la Compagnie des Indes, il en aurait rendu la pratique très-aisée. Quant aux noms des lieux dans la Chine et dans la Tatarie, l'orthographe de Danville et de Du Halde semble devoir être maintenue; mais, dans la province de Canton, les noms des lieux semblent être prononcés pour le mieux dans le dialecte commun des environs. (Litterary Gazette; n° 644, 23 mai 1829, p. 346)

235. RUDIMENS DE LA LANGUE HINDOUSTANI, À l'usage des élèves de l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes; par M. GARCIN DE TASSY. In-4°. Paris, 1829; imprimerie royale.

Il n'existait pas encore en français de grammaire de la langue hindoustani, le plus important de tous les idiômes de l'Inde moderne, le seul même nécessaire à apprendre pour celui qui veut visiter ces contrées lointaines. En voici une enfin qui pourra faciliter aux personnes studieuses l'acquisition de ce bel idiôme. Simple et courte, elle n'effarouchera pas les commencans, et l'avant-propos qui la précède les intéressera en leur faisant connaître l'hindoustani sous le triple point de vue commercial, politique et littéraire. Dans un de nos prochains eahiers nous reviendrons sur cet ouvrage, qui mérite par son utilité l'attention du public instruit.

B.

236. Explication de différentes coutumes, façons de parler et opinions des anciens, d'après les auteurs orientaux. (Orient. Herald; n° 20, août 1825, p. 203.)

Les auteurs de l'Orient peuvent être, sans contredit, d'un grand secours pour échaireir quantité de passages de la Bible et des écrivains classiques. Les mœurs et les usages que l'on croyait limités à une très-faible portion du globe, se retrouvent dans d'autres contrées, grâces à l'extension de nos connaissances dans la littérature orientale; et une foule de particuarités qui, dans les monumens de certains peuples, nous paraissent fort obscures, tirent leur explication des livres d'autres peuples fort éloignés de ceux-ci, et dont la langue, les idées et le gouvernement diffèrent sensiblement. Beaucoup de détails et d'expressions extraordinaires que les laborieux éditeurs des classiques peuvent être tentés de rejeter ou qu'il leur est impossible de tirer de l'obscurité, ont pour eux l'autorité des manuscrits orientaux, et sont éclaireis par les lexicographes et les scholiastes de l'Asie.

237. LES.DIX SOIRÉES MALHEUREUSES, OU Contes d'un endormeur, traduits de l'arabe par J. J. MARCEL. 3. Vol. in-12; prix, 12 fr. Paris, 1829; J. Renouard.

Le succès prodigieux des Contes arabes intitulés les Mille et une nuits, dont Galland enrichit notre langue dans l'avant-dernier siècle, a engagé plusieurs orientalistes à fouiller dans les manuscrits orientaux pour chercher de nouveaux contes d'un intérêt pareil. C'est à ces recherches que nous devons les Mille et un jours, les Dix Visirs, les Quarante Visirs, les Contes d'an perroquet, le Trône enchanté, etc., et dans ces dernières années les contes que l'on a ajoutés aux éditions nouvelles de Galland, et ceux que M. Trébutien a publiés sous le titre de Contes inédits des Mille et une nuits. Quoique plusieurs des Contes

contenus dans ces recueils soient dignes de figurer à côté des premiers, la plupart cependant n'en sont que de pales imitations, et ceux que l'on peut considérer comme originaux sent loin d'offrie l'intérêt de ceux qu'a fait connaître Galland. La mine des contes orientaux n'est du reste pas encore épuisée; mais nous doutons qu'on en tire jamais rien qui puisse, nous ne dirons pas faire oublier les Mille et une nuits, mais égaler cette admirable production. Les Contes que nous sommes chargés d'annoncer aujourd'hui ne sont pas dans le cas de nous faire revenir de cette idée : toutefois, nous devons nous enpresser d'ajouter que le cadre qui renferme ces nouveaux coates est piquant et original, et pour en convaincre le lecteur, nous allons en donner l'analyse succincte. Abd-urrahman, héros de ces contes, est représenté comme un homme fort riche, grand amateur de lecture et surtout grand conteur; mais il est garçon et mène une vie fort retirée.... A qui conter donc ses histoires? H se décide d'essaver son talent sur ses domestiques. Il les sait assembler un soir et leur débite un long récit. Quand il l'a terminé, il trouve ses domestiques plongés dans un profond sommeil. Piqué de sa mésaventure, il les laisse et va se coucher. Gependant ils avaient négligé de fermer la porte de la maison, et pour ce fait, contraire aux réglemens de police, le commissaire du quattier condamne le pauvre Abd-urrahman à une forte amende. Loin d'être découragé par le mauvais succès de son premier essai, Abd-urrahman veut en tenter un second. Jugeant ses domestiques incapables d'apprécier le sel de ses histoires, il voit la nécessité de chercher un autre auditoire. Il invite toutes ses connaissances à un grand repas, et les gratific d'une de ses narrations. Chacun s'endort encore, excepté quelques filous qui s'étaient introduits parmi les convives, et qui font main basse sur l'argenterie. Abd-urrahman va se plaindre à l'aga des janissaires; mais il le fait si maladroitement, qu'on le prend pour un receleur de vols, un complice, un feuteur des filous, et comme tel on lui distribue cinquante coups de bâton sur la plante des pieds, et de plus on le condamne à payer une forte amende. Une autre sête qu'il donne, où il lit aussi une histoire, a un résultat plus malheureux encore. Peu content de sa saciété, il prend le parti de se marier, sur d'avoir toujours ainsi un auditeur sidèle, et il ne manque pas de raconter une

histoire aux convives de la noce. Tous s'endorment encore : un seul, son beau-frère, reste éveillé; mais il prend pour lui certaines expressions dont se sert le narrateur, et furieux, il se lève, l'accable d'injures, et, le frappant de son poignard, lui abat l'oreille gauche. Le pauvre Abd-urrahman reste long-temps souffrant, enfin il guérit, et un beau jour il veut essayer de conter une histoire à Fatime sa semme. Fatime partage le sort ordinaire des auditeurs d'Abd-urrahman : de plus un réchaud qu'elle avait auprès d'elle met le feu à ses vétemens et à la maison. Abd-urrahman', interrompu par les cris de sa femme, la sauve du milieu des flammes: mais il a la douleur de voir sa maison en cendres, et d'être encore condamné à une forte amende pour avoir compromis la sûreté du quartier. Fatime ne veut plus entendre parler d'histoires, et Abd-urrahman, qui n'est pas guéri de la maladie de conter, se détermine d'épouser une seconde femme, ou pour mieux dire, un second auditeur. Il n'est pas plus heureux cette fois encore, Alima, sa seconde femme, s'endort à la première histoire qu'il lui raconte, tombe sur le carreau et se brisc une épaule. A la suite de cet événement malheureux. Abd-urrahman a une contestation avec le médecin qui a traité sa femme, lequel exige ses honoraires sans l'avoir guérie, et enfin, conformément à notre proverbe. Les battus paient l'amende, il est encore condamné à un paiement aussi entier que si la cure cût été parfaite, et de plus à une amende envers le corps respectable des médecins.

Malgré ses mésaventures, Abd-urrahman voulait encore conter. N'osant plus prendre pour auditeurs ses deux premières femmes, il se détermine à en épouser une troisième nommée Loulon (marguerite); mais il n'est pas plus heureux encore, sous ce point de vue, avec Loulon, et se voit forcé d'en épouser une quatrième, qui, plus maligne que les premières, s'enfuit de la maison avec un amant, à la suite des aventures qui accompagnent la 8° soirée malencontreuse de notre conteur. Abdurrahman n'est pas encore las de conter, il achète de jeunes esclaves instruites, espérant se former ensin un auditoire complaisant. Ce moven ne lui réussit pas mieux. Un jour, il veut lire une de ses histoires, ses esclaves le laissent seul avec la plus patiente qui s'endort. Il va à leur poursuite dans son jardin, tombe dans une eiterne et 4e casse une jambe. Enfin, pour

la 10° fois, il lit une histoire. Ses parens et ses amis sont tous assemblés, ses femmes derrière un rideau prepneut part à cette solennité littéraire. Mais cette dernière fois, loin d'être plus heureux dans sa narration, il est pris pour fou, et comme tel placé dans l'hospice des insensés où il passe dix ans entiers.

On voit par ce simple exposé, que le but de l'auteur est de critiquer la manie de conter que bon nombre de personnes ont en Orient. Il aurait pu critiquer aussi la passion d'entendre conter, qui est propre aux Orientaux, et qui les porte à se réunir dans les cafés autour d'un conteur de profession. Là, loin de s'endormir, ils écoutent attentivement jusqu'à la fin son récit, le plus souvent fort ennuyeux. Quant aux contes des dix soirées, ce ne sont pas des contes proprement dits, mais bien des fragmens historiques, quelques-uns extraits textuellement d'autres ouvrages, tel que le quatrième, par exemple, qui n'est autre chose que des fragmens du Gulistan, ouvrage traduit plusieurs fois en français, et bien connu. Un seul de ces contes mérite d'être distingué des autres, c'est celui qui est intitulé: l'Amour et le jeu des échecs. Toutefois ce qui distingue l'ouvrage de M. Marcel de tous ceux du même genre, ce sont d'excellentes notes, qui feront toutes plaisir aux gens du monde, et dont un bon nombre seront aussi appréciées par les orientalistes, qui pourront même y puiser la connaissance de bien des choses que le séjour en Égypte de l'auteur et des lectures variées l'ont mis à même d'apprendre.

Nous avons oublié de dire que M. Marcel a traduit en vers français les vers arabes qui sont entremêlés dans la prose du texte. Ces vers sont bons en général, et nous ne pouvons qu'applaudir au parti que M. Marcel a pris d'en orner sa traduction. Pour donner une idée du talent poétique de M. Marcel, nous citerons ici la traduction qu'il a donnée de la première surate du Coran, chapitre qui équivaut à notre Oraison dominicale. (T. I. p. 47.)

Au nom du Dieu clément qui sur nous, chaque jour, Epanche les trésors d'un paternel amour.....

Louange au Dieu du cicl, de la terre et des ondes,

Dont l'empire suprême embrasse tous les mondes.....

Arbitre des destins, au jour du jugement:

Espoir du repentir, sentien de l'impocent!

C'est tol, sons divers noms, que tont être révère; C'est vers tol que nos cœurs élancent leur prière..... Exance tes enfans; que ta sainte équité Soit toujours de leurs cœurs le seul guide écouté, Loin des obscurs sentiers de l'erreur mensongère! Que nul crime sur enx n'appelle ts colère! Que du vice, fuyant les attraits séducteurs, Ils se montrent toujours tés vrais adorateurs!

Nous ne terminerons point cet article sans annoncer que M. Marcel va donner de nouveaux contes qui forment la seconde partie de ceux-ci. Ils seront intitulés: Les seunces de Moristan ou les Révélations de l'hôpital des fous du Kaire, recueillies par Abd-urrahman el-Jskanderani. G. T.

- 238. Vocabulaire français-turc, à l'usage des commerçans, des navigateurs et autres voyageurs dans le Levant, contenant les mots les plus usités de la langue française rendus en turc, etc; par T. X. Bianchi. In-8° de 21 feuilles ¹/₄. Paris, 1828; Éverat.
- 239. ÉLÉGIR SUR LA PRISE D'ÉDESSE PAR LES MUSULMANS; par NERSÈS KLAIETSI, patriarche d'Arménie; publiée pour la 1^{re} fois en arménien, par le D^r J. Zonrab, de Constantinople. In-8° de 8 feuilles ½; prix, 5 fr. Paris, 1828; Dondey-Dupré. Le D^r Zohrab, éditeur de cette élégie, est mort récemment à Versailles.
- 240. GRAMMAIRE GRECQUE, ou Méthode nouvelle et simplifiée pour étudier la langue grecque, avec syntaxe analytique; par J. J. COURTAUD DIVERWERESSE. In-4° de 16 feuil. Paris, 1828; Belin Mandar et Devaux.
- 241. Cours complex de Thèmes gress graduis, adaptés à la méthode de M. Burnouf, et accompagnés du texte des règles. 1^{re} Partie, contenant, etc. 2^e édition, revue, corrigée et augmentée; par M. E. P. M. Longueville. In-8° de 14 feuilles ½; prix, 3 fr. Paris, 1828; Delalain.
- 242, Degli scrittori greci, etc. Des Écrivains grecs et des versions italiennes de leurs œuvres; notices recueillies par l'abbé Fort. Federici, vice-bibliothécaire de l'Université Imp.

et R. de Padoue. In-8°; prix, 12 liv. d'Autriche. Padoué; imp. de la Minerve. (*Nuovo Ricoglitore*; cah. XLII, juin 1828, p. 468.)

Indication des 5 Époques.

1^{re} Époque. Des Écrivains avant Homère. 2º Époque. Des Écrivains depuis Homère jusqu'à Alexandre-le-Grand. 3º Des Écrivains depuis Alexandre-le-Grand jusqu'à Auguste. 4º Des Écrivains depuis Auguste jusqu'à Constantin-le-Grand. 5º et dernière époque. Des Écrivains depuis Constantin-le-Grand jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs en l'an 1453.

243. Traité de prononciation unecque modesne, à l'usage des Français; par J. B. X. In-12 de 80 p.; prix, 2 fr. Paris, 1828; Dondey-Dupré.

L'auteur, qui a suivi dans ce petit et utile volume les leçons et les préceptes de notre docte helléniste, M. Hase, s'est proposé de reproduire, dans un ordre méthodique et figuré par les lettres de notre alphabet, la prononciation de la langue grecque moderne, telle qu'elle est usitée par les Grecs actuels. Les relations nouvelles de la Grèce, si heureusement remise en communication avec les nations policées, donnent un intérêt réel à ce modeste ouvrage. Il sera également utile aux Grecs qui auront à écrire dans leur idiôme des mots et des noms tirés de la langue française, ne fat-ce que les noms des guerriers qui ont secondé leurs efforts. L'auteur ne s'engage pas dans la discussion de la prononciation de l'ancien grec; il est bien sûr, et tous ceux qui ont étudié la matière pensent comme lui, que les Grecs d'aueun pays ni d'aueun temps n'ont fait usage de la barbare prononciation accréditée par le nom d'Érasme et l'autorité de l'ancienne Université de Paris. Il est également sûr que l'usage de la prononciation actuelle, que son livre repreduit, remonte au rer siècle de l'ère chrétienne. Son ouvrage seta donc également utile par un point aux reéherches de l'érudition classique, et il rendrait un service signale s'il mons délivrait de la prétendue harmonie que trouvent dans les vers d'Homère et d'Anacréon ceux qui nous les lisent à la manière d'Érasme. Cette sorte d'harmonie ne ressemble-t-elle pas un peu à la basse fondamentale de Rameau qui, selon J. J. Roussean, était bien capable de donner la sièvre.

- 244. DICTIONNAIRE FRANÇAIS-OREC; par MM. PLANCHE, ALEXANDRE, DEFAUCONPRET. 4e édit. In-8o de 55 feuilles 4. Paris, 1828; Belin-Mandar et Devaux.
- 245. Il papimento di Elena. L'enlèvement d'Hélène, poème de Coluthus, traduit en vers italiens avec des remarques, par le prof. Ant. Mezzanotte. In-8°. Pérouse, 1826; Bartelli et Costantini. (Giorn. urcad.; décemb. 1826; vol. XCVI, p. 296.)

Par cette publication, M. Mezzanotte ajoute à la réputation qu'il avait justement acquise par sa traduction de Pindare. Après l'épitre dédicatoire adressée à M. Guilford, vient une notice sur la vie de Coluthus, dans laquelle on voit que ce poète naquit à Lycopolis, dans la Thébaïde d'Égypte, et qu'il écrivit plusieurs poèmes que le temps nous a ravis. Celui même dont il s'agit ici serait également perdu, si le cardinal Bessarion, se rendant de Constantinople au concile de Florence, ne l'cût trouvé dans un monastère de Casoli, près d'Otrante.

Le traducteur, parmi les érudits qui ont travaillé à purger le texte de Coluthus de fautes sans nombre dont les copistes l'avaient chargé, cite le chanoine Baudini; mais il oublie Lennep, qui donna, en 1747, une bonne édition de ce poète imprimée à Lewarde. Sur la foi de Baudini, M. Mezzanotte a cru pouvoir se dispenser de recourir à d'autres éditions. En effet, le chanoine florentin dit qu'il a collationné les manuscrits et consulté les anciennes éditions; puis, se souvenant de l'édition de Lennep, il affirme s'en être servi pour le texte: mais la vérité est qu'il lui a empranté toutes les notes depuis la première jusqu'à la dérnière.

La texture du poème de Coluthus n'est pas heureuse. L'ouvrage commence à l'invitation des Dieux aux noces de Thétis et de Pélée, c'est-à-dire beaucoup trop haut. Hélène consent trop facilement à suivre Pâris, tandis qu'un grand nombre de vers est employé à décrire les lamentations d'Hermione. Quant à la traduction, le nom de l'auteur est un sûr garant de l'élégance et de la fidélité. Il nous serait facile de prouver ce que nous avançons par une citation prise au hasard, si l'espace nous le permettait.

Les notes données par M. Mezzanotte sont en assez grand nombre; mais il n'y en a point de superflues. Il donne, soit d'après lui, soit d'après ses devanciers, des éclaircissemens curieux sur différentes localités dont parle Coluthus. Par exemple, le poète décrivant le voyage de Pâris et les lieux par où il passa, désigne le tombeau de Phyllis et le cours des neuf cercles de la route incertaine. Aucun interprète n'avait, avant le nouveau traducteur, donné l'explication de ces mots énigmatiques. Il avertit que le vers grec signifie la route incertaine où Phyllis courut neuf fois. Dans ce lieu était en effet située la ville appelée ivrea èden (neuf chemins), qui, au rapport de Thucydide, fut dans la suite appelée Amphipolis. Cette explication est de Meursius; mais si M. Mezzanotte n'a pas le mérite de l'avoir trouvée, il a du moins celui d'en convenir et de faire honneur à son auteur de cette interprétation ingénieuse.

Il avait déjà paru, en 1825, à Pise, une traduction, en vers italiens, du poème de Coluthus. (Voyez le Giorn. arcad. de nov. 1825, p. 241.) Le journal italien accorde des louanges à cet ouvrage dont l'auteur ne s'est pas nommé. Le critique dit que les vers en sont élégans et nombreux, et que la traduction est assez fidèle; mais, d'un autre côté; il trouve la versification trop monotone: au reste, il paraît croire ce défaut inhérent au genre de mètre adopté par le traducteur. W.

246. THUCYDIDIS DE BRILO PRIOPONNESIACO LIBAI OCTO. Ad optimorum librorum fidem, ex veterum notationibus, recentiorum observationibus recensuit, argumentis et adnotatione perpetua illustravit, indices et tabulas chronologicas adjecit atque de vita auctoris præfectus est F. Gorller, prof. au gymnase de Cologne. Vol. II, libri v-viii. Accessit topographia Syracusarum aeri incisa; prix, 6 thair. les 2 vol. Leipzig, 1826; Caobloch. (Allgem. Repertor. de Beck; 1826, vol. II, cah. 6, p. 420.)

Ce dernier volume mérite les mêmes éloges que le premier. Le texte a été corrigé d'après les manuscrits, et les passages difficiles ont été expliqués avec le secours de la grammaire et de l'histoire.

On y a ajouté: Explicatio tabulæ topographicæ Syracusarum. Index chronolog. temporum, quorum fit mentio apud Thucy-

didem. Tabula chronologica rerum maximè memorabilium. Atas Thucydidis. Index I. scriptorum in græcis Thuc. vitis laudatorum; index II. scriptorum in adnotatione memoratorum; III. index rerum maximè memorabilium; IV. grammaticus et verborum.

L. D. L.

- 247. APOLLONII RHODII ARCONAUTICA. L'Argonautique d'Appollonius de Rhodes, revue sur les manuscrits et éditions anciennes, et enrichie de notés et de commentaires par A. Wellauer. II vol. de 203 et 318 p. In-8°; prix, 3 thair. Leipzig, 1828; Teubner.
- 248. DE SYNTIPA ET CYRI FILIO ANDREOPULI NARRATIO, è codd. Pariss. edita à Jo. Fr. Boissonade. In-12 de 9 feuilles 5, prix, 4 fr. Paris, 1828; Debure frères.
- 249. URBER DIE BEDEUTUNG von ψυχη, etc. Sur la signification des mots ψυχη et είδωλον dans l'Iliade et dans l'Odyssée; matériaux pour la psychologie homérique; par le Dr C. H. G. Woelcken. In-4° de 24 p. Giessen. 1825; Heyer. (Heidelb. Jahrbüch. der Literat.; juin 1826, 6° cah., p. 621.)

L'auteur de ce mémoire déclare modestement n'avoir eu pour but que de donner une idée plus précise de quelques points de la psychologie homérique, et de rectifier ou de compléter les essais peu satisfaisans publiés jusqu'ici sur cette matière. M. Woelcker a cru devoir établir une nouvelle distinction dans l'idée et la signification des mots \$\psi_{\mathbb{N}}\text{n} \text{et delon}, qui se rencontrent dans les poèmes d'Homère, et a fourni pour la métaphysique de ce poète des matériaux d'un grand intérêt. Ce sujet, considéré même sous le rapport de l'histoire de l'esprit humain, ne laisse pas d'avoir beaucoup d'importance. Une foule de passages d'Homère sont, pour la 1^{re} fois, pris dans leur sens veritable et peuvent être appréciés à leur juste valeur. L'auteur a, en outre, traité son sujet avec une clarté et une raison qui, malheureusement, deviennent aujourd'hui de plus en plus rares.

Il résulte des propositions de M. Woelcker que, dans Homère, tour signifie simplement haleine, vie, et non dine ou esprit, sens que l'usage donna plus tard à ce mot. Cette haleine, ce principe de vitalité, venant à survivre au corps qu'il anime,

prend, selen l'auteur, le nom de «thules. Ainsi, la substance qui s'appelle ψοχή pendant la vie, se nomme «thules après la mort. L'auteur s'attache, en terminant, à éclairdir un passage de l'Odyssée (A,600) relatif à Hercule, dont le «thules, c'est-à-dire l'ombre, habite les enfers, comme celle de tous les autres morts; tandis que lui-même, αὐτὸς, l'Hercule véritable et corporel, a pris place dans l'Olympe parmi les dieux. W.

250. Du convent social, etc., ouvrage de J. J. Rousseau; traduit pour la 1^{re} fois du français en grec moderne, par feu Grégoire Zalva, et publié, avec un discours préliminaire, par Constantin Nicolo-Poulo, aux frais de la veuve du traducteur. In-12 de 15 feuilles ½; prix, 3 fr. Paris, 1828; Dufart.

Le discours préliminaire a 44 pages.

- 251. ATLAS GRAMMATICAL de la langue latine et de la langue grecque, ou suite de tableaux comprenant, etc.; par M. Auarat Hix, chef d'institution. In-f° de 10 feuilles. Paris, 1828; l'auteur, rue Blanche, n° 31.
- a52. Grammaire latine, mise au nombre des livres classiques par le Conseil royal de l'instruction publique, et adoptée pour l'instruction de Mgr. le duc de Bordeaux; par E. La-Franc. 4° édit. In-12 de 14 feuilles et demie. Paris, 1828; Gosselin.
- 253. Unkast til en systematisk... Frenstilling af den latinger conjugations-labre. Esquisse d'un tableau systématique de la doctrine des conjugaisons latines; par Pierre Hjort, lecteur à l'Acad. de Sorce. 141 pag. in-8°. Sorce et Copenhague 1827. (Dansk Literat. Tidende; 1828, n° 16 et 17.)

Selon M. Hjort, les conjugaisons latines se divisent naturellement en deux classes: à la 1^{re} appartiennent les verbes dans lesquels la lettre caractéristique de la racine change suivant certaines règles; les verbes dans lesquels cette racine ne change point sont de la seconde. Ainsi legere est le type de la 1^{re} conjugaison de M. Hjort; amare, monere on docere et audire forment la seconde. Pour les verbes irréguliers, l'auteur les di-

vise aussi en classes; la seconde conjugaison en a jusqu'à 19, y compris toutes les divisions et subdivisions. La gazette littéraire du Dancmark ne voit pas de quelle utilité pourrait être dans l'enseignement cet ouvrage où est renversée la division en 4 conjugaisons admise par tous les grammairlens anciens. D.

- 254. Les Bucoliques de Vingile, traduites en vers français, avec des notes historiques et littéraires, et enrichies d'une flore virgilienne; par M. G. de Mancy. In-18 de 9 feuilles 13/18. Paris, 1828; Pélicier.
- 255. C. CLAUDIANI, ex editione Bipontina, ad optimas lectiones ut ad exemplar Burmannianum, nova editio exacta; cum notitia litteraria et chronologico-historica, nec non indice admotationes explente. In-8° de 33 feuilles 3/4; prix, 4 fr. 20 cent. Paris, 1829; Treuttel et Würtz.
- 256. M. Tullii Ciceronis orationes pro Plancio, pro Milone, pro Ligario et pro Rege Dejotaro. Textum recensuit et subjecta lectionis varietate notis criticis instruxit Greg. Gotl. Wernsdorf. Gr. in-8°, de viii et 272 p.; prix, 1 thlr, 6 gr. Iena 1828; Fromann. (Allgem. Repertor. de Beck; 1828, vol. I, cah. 6, p. 429).

L'éditeur nous est très-avantageusement connu par son édition des Philippiques de Cicéron. L'accueil favorable qu'à reçu ce travail a décidé M. Wernsdorf à consacrer le même zèle à quelques discours de Cicéron, sur lesquels il a déjà fait connaître plusieurs notices critiques dans divers programmes qu'il a publiés. Bien qu'Orelli ait travaillé, il y a peu d'années, sur les deux premiers discours annoncés dans le titre, M. Wernsdorf a cru devoir en faire un objet de critique, attendu que ses opinions relatives à ces écrits, diffèrent fréquemment de celles de son prédécesseur, et ont par conséquent donné lieu à un grand nombre de remarques nouvelles.

L. D. L.

257. VARIE LECTIONES LIBRORUM ALIQUOT M. T. CICERONES ex codice Erfurtensi enotatæ ab Eduardo Wundero. Accessit præfatio diligentem codicis descriptionem multasque Ciceronis scriptorum interpretationes et emendationes continens. In-8° de claxviet 158 pp. Avec un fac simile lithogr. de l'écriture du

Codex d'Erfurt; par le Prof. WUNDER. Leipzig, 1827; Ear-mann. (Leipzig. Liter. Zeitung; juin 1828, nº 148, p. 1177)

Ayant trouvé que Grævius s'est servi du Codex d'Erfurtava une négligence incroyable, M. Wunder a cru devoir le soune tre à un nouvel examen. Dans son avant-propos, il débute par la description matérielle et philologique du manuscrit, autresos composé de 298 feuilles et dont 95 se trouveut perdues aujourd'hui. Il s'attache à démontrer que ce monument sut écrit avait le 15° siècle, et qu'il ne doit aucunement son origine aux mnuscrits d'Italie. Il indique ensuite les écrits de Cicéron contenus dans ce manuscrit, les examine chacun en particulier, etsignale ceux qui ont été puisés dans de bonnes sources, tels que les livres De officiis, De inventione, Catilinaria, pro Marcip, pro Q. Ligario, pro Archia poeta, in Pisonem, pro Plat tio, pro Milone, De lege agraria, le Cato major et Leliu. En citant des passages remarquables de ces écrits de Ciceros. M. W. les soumet à sa critique, et il offre pour résultat un grand nombre de corrections précieuses, bien que quelques-unes x doivent peut-être pas soutenir les objections d'une critique & vère. Son avant-propos est terminé par 3 traités, dont le premie et le plus long, De verbo deribere ejusque derivatis, offre us excellent morceau sur ce mot tant discuté. On y démontre je qu'à l'évidence que deribere, dérivant de dis et habere, smik séparer, tel qu'il a été expliqué par Abramius, et qu'il n'a, par conséquent, nullement la signification de distribuere. Le second traité a pour objet la différence entre cista et sitella, deux mois fréquemment confondus. La cista était destinée à recevoir le suffragia, tandis que la sitella était une espèce d'urne d'ou l'on tirait les noms des tribus et des centurions, afin de détermine leur numéro d'ordre. Le troisième traité est De Romanons antiquissimo suffragii ferundi modo. Vient ensuite un Indez rous et verborum, et un autre des écrivains dont il a été parlé. (a trouve ensuite la Lectionum varietas ex codice Erfurtensi enotati, sur les écrits suivans : De officiis, De oratore, De inventione lietrica, ad Herennium jusqu'au 5° chap. du 2° livre, Topica, or tio IV in Catilinam, pro M. Marcello, pro Q. Ligario, pro 1 Dejotaro, in Vatinium, antequam iret in exilium, post reditmu genatu, ad quirites post reditum, de provinciis consularitus, de Maruspicum responsis, pro L. Corn. Balbo, pro M. Cœlio, pro Archia poeta, in L. Pisonem, pro L. Manilia; pro A. Cæcina, pro P. Sulla, pro Cn. Plancio, pro Milone, or. I, II, III. De lege agraria, in Verrem, art. II, lib. III et IV. Epp. ad diversos, lib. XII-XVI. Epistola ad Octavianum Ciceroni abjudicata. Ep. Q. Cic. de petitione consulatus, Cato major Lælius. — M. Wunder nous promet de faire paraître les discours Pro Plancio et Pro Q. Ligario.

L. D. L.

258. ONOMATOLOGIE, ODER VERSUCH EINES LATEINISCHEN WOER-TERBUCHS, etc. — Onomatologie, ou Essai d'un dictionnaire latin de nos noms de baptême, principalement sous le rapport de leur signification dans les langues anciennes et modernes. Avec un appendice contenant quelques règles sur la forme latine de nos noms de famille, et quelques données sur l'onomatomorphose ou traduction des noms de famille, usitée depuis le 15^e jusqu'au 18^e siècle. Ouvrage destiné aux écoles; par J. Mich. Fleischner. Gr. in-8^o de viii et 325 pp.; prix, 1 thalr. 6 gv. Erlangen, 1826; Palm. (Leipzig. Liter. Zeitung; juin 1828, n° 150, p. 1193.)

L'introduction offre des observations générales et spéciales sur les noms de baptème, relativement à leur origine, l'intention primitive à laquelle ils se rattachent, et leur véritable prononciation. Viennent ensuite les noms de baptème rangés dans l'ordre alphabétique, avec leur signification, et tels qu'on les trouve dans nos calendriers.

L. D. L.

259. DE CONSOLATIONE PHILOSOPHIE, par BORTHIUS; ouvrage traduit par la reine ÉLISABETH.

On vient de faire l'intéressante découverte d'une traduction de cet ouvrage, dans les archives de l'état, entièrement de l'écriture de la reinc Élisabeth; et, d'après un autre document également découvert, il paraît que cette traduction a été faite par cette reine à Windsor, pendant les 5 mois de l'hiver. (Morn. Chronicle. — Galignani's Messenger; 24 juillet 1829.)

260. Bulle d'or d'André II, roi de Hongrie.

M. de Feyer, qui publiera incessamment un recueil diplomatique complet du royaume de Hongrie, a découyert dans les ar-

G. TOME XII.

Digitized by Google

chives provinciales de Gran, l'original authentique de la célèbre bulle d'or du roi André II, de l'année 1222, et il en a obtenu une copie pour son recueil. Jusqu'à présent personne ne s'était douté de l'existence d'une bulle d'or en original. Il est notoire que sous le règne d'André II, cette fameuse bulle fut déposée en sept originaux authentiques dans différentes archives du royaume; mais plus tard on perdit la trace des originaux, et l'on fut obligé de se contenter de copies, parmi lesquelles celle qui fut déposée aux archives épiscopales d'Agram était la plus ancienne. Le célèbre Kollar avait conçu l'espérance de trouver un original authentique de la bulle déposée aux archives publiques de Vienne; mais il ne réussit point.

Martin George de Korachich avait fondé un prix de 200 ducats pour celui qui trouverait un original de la bulle avec un sceau d'or, et de 100 ducats pour la découverte d'un original qui ne serait revêtu que d'un sceau d'argent.

L'original qui vient d'être découvert est revêtu de 3 sceaux, mais le quatrième, c'est-à-dire le sceau d'or, manque. Il existe toutesois des traces visibles qui prouvent qu'il a été appliqué. (Allg. Liter. Zeitung; déc. 1828, n° 691.) C. R.

261. MANUSCRITS SLAVES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU COMTE RUSSE TH. TOLSTOI.

La bibliothèque du comte Tolstoï est connue pour renfermer une collection remarquable de manuscrits et de livres rares russes et slavons. Le catalogue des premiers a déjà été publié par MM. Kalaïdovitch et Stroïef; mais le public ignorait que cette bibliothèque renfermât encore beaucoup d'autres ouvrages précieux. Le nouveau catalogue qui vient de paraître sous le titre de Comitis Theodori de Tolstoy bibliothecae catalogus librorum antiquitate et varietate memorabilium, comprend 117 ouvrages latins et français, imprimés dans le XV[®] siècle, dont 9 ne portent ni millésime, ni lieu de publication. Presque tous ces ouvrages sont signalés par les plus célèbres bibliographes, comme étant très rares et d'une grande importance. (Leipzig. Literat. Zeitung; janv. 1829, p. 114).

262. GRAVERUODOLF. — Le comte Ruodolf, fragmens d'un poème allemand du 12⁶ siècle, publiés par GRIME. 7 feuilles in-4°.

Goettingue, 1828; Dieterich. (Goetting. gelehrte Anseigen; 26 mai 1828.)

Au 12^e siècle, la poésie allemande prit un essor brillant, qui la conduisit promptement à son apogée, mais elle commença à perdre de son éclat, après l'année 1250. Un sort funeste a frappé les monumens dès ce mouvement progressif. On ne les lut guères et ils ne furent pas multipliés par des copies. Le style en est dur, les rimes peu harmonicuses, et la langue y tend véritablement vers certaines formes qui répugnent à la purcté du dialecte dominant dans le treizième siècle. Comme tout ce qui est plus ancien, elles présentent d'autant plus d'attraits à ceux qui se livrent à des investigations philologiques. Le nombre des poèmes allemands du 12^e siècle est aussi plus considérable qu'on ne l'a pensé jusqu'à présent; on a recouvré une douzaine d'ouvrages d'une certaine étendue, soit en totalité, soit par fragmens.

Le fragment que nous avons sous les yeux, et qui est demeuré inconnu jusqu'à ce jour, s'étend sur dix feuilles, ou vingt pages, qui contiennent environ mille lignes. L'éditeur l'a fait imprimer avec infiniment de soin. Il a indiqué par des caractères particuliers les mots douteux, et avec des caractères rouges les restitutions de texte qu'il a cru devoir faire. Les restitutions n'étaient certes pas faciles, et cependant l'éditeur les a faites avec un rare bonheur. Partout où l'écriture pouvait être rétablie, il s'est acquitté de sa tâche avec une scrupuleuse exactitude. Un auteur a pensé que l'expression seilseile, qui se trouve dans certain passage, n'existait point dans le manuscrit. Le premier i et le premier l sont imprimés en caractères couchés, et dès lors l'éditeur ne les a distingués qu'imparfaitement; il est possible qu'il ait conçu des doutes sur l'I, car il conseille d'effacer à la page 23 sci devant seile comme constituant une simple erreur d'écriture. En supposant qu'au lieu de il, il y ait eu dans le manuscrit ib, il en résulterait un mot rare, inoui même, mais ce mot ne serait point destitué de toute vraisemblance.

> Cume want her sich dar vz Mit der knechte menteln beide Die machete er zu eineme selbeseile.

Pour justifier une pareille expression, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails. Il y avait dans l'ancien allemandune foule de mots composés avec selb, qui sont tombés en désuétude. Lorsque l'on employait le mot selb devant des substantis désignant des ustensiles ou des instrumens, c'était pour indiquer qu'ils remplissaient leur destination par eux-mêmes et non par l'effet de l'art. C'est ainsi que selppoun, selpscast signifiaient un staturel consistant en une seule pièce, auquel la main de l'homme n'a rien à faire. De même l'on dit encore aujourd'hui dans la Basse Saxe, sulfegge (selb becke, pour désigner l'extrémité d'une pièce de drap non encore ourlée. D'après cela, selbseil signifierait dans l'ancien idiòme, une corde non saite de main d'homme; pour recouvrer sa liberté, le prisonnier avait noué ensemble deux manteaux. Il ne reste plus qu'à trouver plus tard une preuve certaine pour selbseil, sels seel.

L'auteur a développé la nature et l'enchaînement des événemens autant que les fragmens qui étaient à sa disposition lui permettaient de le faire.

Les noms propres et quelques autres mots ont porté l'éditeur à penser, avec raison, que c'était un ancien poème français qui avait servi de base au poème allemand. Toutefois, cette supposition n'exclut point l'idée que le poète allemand ait ajouté à son ouvrage une foule de détails et de circonstances qui ne se trouvaient point dans le poème français.

C. R.

263. THE LITERARY REMAINS, etc. — Œuvres littéraires posthumes de lady Jeanne Grey, avec un mémoire sur sa vie; par N. H. NICOLAS, écuy. In-8° de CXLVIII et 61 p. Londres. (Gentleman's Magazine; novemb. 1825, p. 438).

Jeanne Grey, princesse du sang royal d'Angleterre, et qui, malgré sa jeunesse, tomba, à l'âge de 17 ans, sous la hache des bourreaux, avait un goût prononcé pour l'étude; et, dans un âge tendre encore, la lecture des ouvrages de philosophie faisait ses délices et sa consolation. L'ouvrage publié par M. Nicolas, qui est ici à la fois auteur et éditeur, intéresse vivement en faveur de la malheureuse Jeanne, dont les brillantes qualités, à peine développées, faisaient voir ce qu'elle devait être un jour. Cette princesse est représentée lisant le *Phédon* de Platon et cherchant dans cette occupation un adoucissement à ses maux.—

Dans une appendice, l'éditeur annonce que, depuis l'impression de son livre, il a appris par hazard que deux pièces intéressantes et relatives à lady Jeanne Grey, existent à la bibliothèque du collège d'Oxford. Ces documens sont, dit-on, très-curieux.

W.

- 264. Nouvelle Grammaire italienne, élémentaire et raisonnée, divisée en vingt leçons, avec des thèmes; par Clément Pantini et J. Monaci, corrigée et approuvée par M. le chevalier G. B. Zannoni, secrét. de l'Acad. della Crusca, etc. In-12 de 14 feuilles ½; prix, 3 fr. Paris, 1828; Renduel.
- 265. DICTIONNAIRE CLASSIQUE ITALIEN-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-ITALIEN; par MM. MORLINO et de ROUJOUX. 3º édition. 2 volumes in-8º, ensemble de 82 feuilles 4. Paris, 1828; Belin-Mandar et Devaux.
- 266. SAGGIO INTORNO AI SINONIMI, etc. Essai sur les synonymes de la langue italienne; par Jos. Grassi, de Turin. 10⁶ édition revue par l'auteur, et augmentée de nouveaux articles. In-8°. Milan, 1827; Silvestri. (Bibliot. ital.; mai 1828, n° CXLIX, p. 220).

Malgré les critiques, à la vérité peu fondées, dont cet ouvrage a été l'objet, le succès qu'il a obtenu à son apparition ne s'est point démenti, puisqu'il est arrivé en quelques années à sa 10° édition.

L'auteur, dans une lettre adressée à l'Académie de la Crusca, lettre qui sert de préface à son livre, émet l'opinion qu'on ne retrouvera jamais les élémens de la langue du Dante, tant qu'on n'étudiera pas l'idiôme latino-barbare né des ruines de la civilisation romaine, et du mélange de peuples qui se fit au moyen âge dans toute l'Italie. Le journal italien pense que cette étude pourrait bien servir à expliquer quelques passages du Dante, mais que le travail ne serait nullement compensé par les avantages qui en résulteraient pour la connaissance de la langue italienne en général. Néanmoins le critique conseille la lecture du livre de M. Grassi, comme un guide sûr dans le choix des expressions, et la recommande aux jeunes écrivains comme pouvant leur être d'un grand secours pour s'assurer de la propriété des termes.

267. VOCABULARIO DE' NOMI PROPRI. — Vocabulaire des noms propres substantifs, d'hommes et de femmes; par C. E. FRRARI. Suivi d'un autre Vocabulaire des adjectifs propres; par L. Murzi, de l'Acad. de la Crusca. Bologne, 1828. (Antologia, Giorn. di scienze; mars 1828, p. 172).

Cet ouvrage manquait à la littérature italienne; après avoir terminé son travail, M. Ferrari l'a offert aux compilateurs du grand dictionnaire de la langue italienne pour qu'ils le joignissent à leur édition. Afin que les personnes qui ne possèdent point ce dictionnaire, ou qui ne veulent ou ne peuvent l'acheter, puissent se procurer le dictionnaire des noms propres, il en a été fait une édition en deux volumes in 8°, dont le prix est fixé à 8 paoli pour celles qui prendront le 1er volume avant la publication du second; car, après cette publication, le prix de l'ouvrage sera de 10 paoli.

C. R.

- 268. Nouvelle Grammaire espagnole raisonnée; par M. Josse.
 Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par M. Borrace; contenant, etc, suivie d'un Traité de versification espagnole; par M. Hamonière. 2 vol. in-r2, ensemble de 23 feuil.
 Paris, 1828; Bobée et Hingray.
- 269. DICTIONNAIRE ESPACNOL-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-ESPACNOL, plus complet que tous ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour, sans excepter celui de Capmany; par Nunez de Taboada. 5° édition, revue, corrigée et augmentée sur les 2 édit. de l'Académie espagnole. 2 vol. in-8°, ensemble de 148 feuilles ½. Paris, 1828; les mêmes.
- 270. FABLIAUX, ou Contes, Fables et Romans du XII^e et du XIII^e siècles, traduits ou extraits par Legnand d'Aussy. 3° édit., considérablement augmentée. 5 vol. grand in-8°; prix, 75 fr., et 170 fr. épreuves doubles avant la lettre, sur papier de Chine. Paris, 1829; Jules Renouard.

A une époque où la typographie s'est déconsidérée en prôtant ses presses à des spéculations purement mercantiles, et en se bornant elle-même à ne plus être qu'un métier, où l'on ne semble plus guère occupé, comme dans les lettres, qu'à remporter le prix de la course, voici venir un ouvrage qui rappelle les travaux savans et consciencieux des Estienne, des Fournier et des Didot. Comme le chef de l'ancienne maison Firmin Didot, qui, après avoir acquis à son nom une réputation durable; partage aujourd'hui ses loisirs entre la culture des lettres et la défense de nos institutions, à laquelle vient de l'appeler la confiance de ses concitoyens, M. Renouard père, qui a honoré le commerce de la librairie par des entreprises toutes nationales, continue, dans la retraite qu'il s'est choisie, à donner ce noble exemple à ses fils, et à mettre en lumière les travaux qui ont commencé la gloire littéraire de la France.

Le recueil d'anciens Fabliaux, traduits ou extraits par Legrand d'Aussy, avait, depuis plusieurs années, presqu'entièrement disparu de la circulation, et l'on n'en trouvait plus que fort difficilement des exemplaires, bien que deux éditions en eussent été faites, la première en 1779 (4 vol. in-8°), et l'autre en 1781 (5 vol. petit in-12). Lui-même, à sa mort, arrivée en 1800, avait laissé un grand nombre de notes, d'additions et de corrections qu'il avait recueillies pour une 3° édition qu'il se préparait à donner; M. Renouard, devenu propriétaire des volumes qui avaient servi à ce travail, a consacré plusieurs années à l'achever, à le compléter et à le coordonner, et il publie aujourd'hui cette 3° édition qui, sans doute, ne serait pas plus riche et plus satisfaisante, quoiqu'en dise sa modestie, si l'auteur lui-même avait pu y donner tous les soins pour lesquels il a essayé de le suppléer.

Ceux qui ne verraient, dans le travail long et opiniatre auquel Legrand d'Aussy a dù se livrer pour exhumer d'une multitude d'anciens manuscrits les pièces pour la plupart inconnues dont il a formé son recueil, que l'intention futile de publier une suite d'historiettes récréatives auraient une bien fausse idée de son travail et de l'importance qu'il convient, selon nous, d'y attacher, sous le double rapport philologique et historique et comme offrant une étude curieuse des sources les plus anciennes de notre littérature. M. Renouard, sans doute, n'en aurait point fait l'objet de ses soins et de sa sollicitude toute particulière, et d'ailleurs les notes savantes et instructives dont l'auteur a su accompagner chacune des pièces qu'il a traduites, et qui nous font si bien connaître les usages et les mœurs des 126

et 13° siècles, suffiraient pour donner à ce travail un tout autre intérêt que celui d'une simple curiosité. La tâche que Legrand d'Aussy s'était imposée pour l'honneur de notre ancienne littérature, il l'a remplie avec un rare bonheur, et nous dirons seulement, avec son éditeur, qu'il a su faire un livre que son apparente frivolité rend propre à mettre dans les mains d'un très grand nombre de lecteurs, et de ceux surtout auxquels un ouvrage de pure érudition aurait pu inspirer une sorte d'effroi. M. Renouard n'a pas cherché à lui faire prendre une physionomie plus scientifique; l'auteur montrait bien d'ailleurs n'en avoir pas eu lui-même le dessein, et M. Raynouard, l'éditeur des Troubadours, le meilleur juge peut-être en pareille matière qu'on pât consulter, a été entièrement de cet avis.

Mais cette 3º édition n'en sera pas moins infiniment supérieure à celles qui l'ont précédée, grâce aux corrections préparées par l'auteur lui-même, et à celles qu'y a jointes le nouvel éditeur (1), ainsi qu'à l'exécution typographique qu'il a confiée aux presses de son fils, M. Paul Renouard, et aux gravures qu'il a fait exécuter par Moreau et Desenne, que la mort est venue frapper successivement, l'un au milieu, l'autre à la fin de ce travail. Une partie des Fabliaux traduits par Legrand avaient été, d'après sa prose, mis en vers par Imbert (1788, a volumes in-12); M. Renouard a fait un choix de quelques-unes des meilleures pièces de ce poète, et les a réparties dans son édition, où elles jettent une agréable variété et où on aimera sans doute à les comparer, soit avec la prose du premier traducteur, soit avec la vieille poésie des contes originaux, qu'il a pris soin d'en rapprocher et de nous mettre à portée d'apprécier, en rassemblant quelques-uns des plus intéressans à la fin de chaque volume. Quelques-uns même paraissent pour la première fois eu original, tels que le Chien et le Serpent, un fragment très-long du Parthénopex et deux de Griselidis (2). Le petit nombre de personnes qui se livrent à l'étude approfondie des origines de

⁽¹⁾ La Dissertation sur les troubadours, surtout, qui parut en 1781, dans l'édition in-12, a reçu de grands développemens; elle occupe les p. 1 à 166 du 2° volume de cette nouvelle édition.

⁽²⁾ Les personnes qui seraient curieuses de consulter un plus grand nombre de ces pièces originales, peuvent recourir aux recueils suivans:

1º celui de Barbazan, édition nouvelle et augmentée par M. Méon, en

notre langue lui sauront gré de leur avoir fait faire connaissance avec quelques-uns de nos fabliaux dans leur ancien costume, et de leur avoir ainsi fourni l'occasion de prendre une idée plus complète de cette vieille langue qui est venue par degrés, comme il le remarque, nous donner les *Provinciales* et les tragédies de Racine.

MYTHOLOGIE.

271. HISTOIRE FABULEUSE DE LA PAGODE DE TRITCHENDOUR.

(Asiatic Journal; février et mars 1827).

Cette narration est extraite d'un pourana, c'est-à-dire d'un livre de légendes hindoues. Nous nous bornerons à signaler cet article; nous ne nous sentons pas le courage de copier le tissu d'extravagances qu'il renferme.

272. RECHERCHES SUR L'ORIGINE ET LA NATURE DU CULTE ET DES MYSTÈRES DE MITHBA; Mémoire envoyé au concours de l'Acad. R. des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, en 1825, par le chev. J. de Hammen, et publié par J. Spencer Smith et S. Trébutien, de la Soc. asiat. de Paris. Paris, 1828; Dondey-Dupré. (Annonce).

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a accordé, en 1825, une mention honorable au mémoire de M. de Hammer. L'auteur a chargé MM. J. Spencer Smith et Trébutien, à Paris, de surveiller l'impression et la publication de son mémoire. Nous nous empresserons de rendre compte, dès qu'il aura été rendu public, de cet ouvrage que recommandent d'avance l'importance du sujet et la juste et honorable réputation de l'auteur.

273. HERMES BRITANNICUS. — Dissertation sur les Teutates, dieux des Celtes, le Mercure de César, et l'origine du grand

1807 (4 vol. in-8°); 2° Nouveau Recueil, 1823 (2 vol. in-8°); 2° Poésies de Marie de France, publiées par M. Roquesort en 1823 (2 vol. in-8°); 4° Fables inédites des XII° et XIII° siècles, etc., publiées par M. Robert, en 1825 (2 fort vol. in-8°); 5° le Roman du Renart, 4 vol. in-8°; 6° le Roman du Rou, 2 vol. in-8°; 7° l'Histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, récemment publiée par M. Crapelet, et dont nous serons Pobjet d'un artiole spécial dans notre prochain cahier.

temple à Abury, dans le Wiltshire; par W. L. Bowles. In-8°. Londres, 1828; Nichols.

L'auteur cherche à prouver que Mercure, adoré par les Bretons et les Celtes, était le même que le Thoth des Égyptiens, et qu'il fut introduit par les anciens colons phéniciens; que les Druides étaient déistes, et reconnaissaient l'immortalité de l'ame; que le grand temple d'Abury, dans le Wiltshire, était dédié à ce culte; et que, sous le nom de Taut ou Teutates, un grand nombre d'autels étaient érigés, dans différentes parties du pays, en l'honneur du dieu des Égyptiens. (Journ. gén. de la Littérat. étrang.; nov. 1828).

274. Cosmogonie des Tahitiens. (Gentleman's Magazine; novembre 1825, p. 387).

Nous n'avons sur la formation de l'univers, selon les idées des Tahitiens, que les documens vagues et incomplets qu'ont fournis sur cette matière deux prêtres de ce peuple, Manne-Manne et Tupia. Malgré le peu de précision et l'insuffisance des renseignemens pris sur les lieux, on a cru reconnaître dans la cosmogonie tahitienne quelques traits de ressemblance avec celle de la Genèse; mais ces points de similitude (si toutefois ils existent) sont, comme on doit s'y attendre, fugitifs et fort peu nombreux, et ne peuvent être considérés que comme l'effet du hazard. Voici, au reste, un extrait de l'exposé que donne sir Joseph Banks, d'après le prêtre Tupia, du système cosmogonique des Tahítiens.

La divinité suprême se nomme Taroa-Taïhe-Toumou (c'està-dire auteur du tremblement de terre); celle qui vient immédiatement après lui s'appelle Té-Papa (c'est-à-dire l'ombre). De ces deux divinités naquit une fille, nommée Tetton-Mata-Tayo, et qui fut l'année de 13 mois : celle-ci, unic avec le père commun, engendra les mois; et la copulation des mois entre eux produisit les jours. Les astres sont en partie la progéniture des deux premiers êtres nommés ci-dessus; et le reste est la conjonction respective des corps lumineux engendrés par ces divinités. Les diverses espèces de plantes furent produites de la même manière. Taroa-Taïhe-Toumou et Te-Papa donnèrent encore le jour à une classe de dieux subalternes nommés Itous. Deux de ces Itouas (ou esprits inférieurs) habitèrent la terre à

une époque très-reculée, et enfantèrent les hommes. Le premier homme était, à sa naissance, rond comme une boule; mais sa mère eut grand soin de lui développer les membres; et, l'ayant façonné selon la forme actuelle de l'homme, elle lui donna se nom de Eothe (fini). Porté, comme tous les êtres vivans, à la propagation de son espèce, et ne pouvant trouver d'autre semme que sa mère, il s'unit à elle et en eut une fille, qu'il épousa et qui lui donna plusieurs générations de filles avant qu'il lui naquit un fils. Un ensant mâle lui vint ensin et peupla le monde avec le secours de ses sœurs. Outre leur fille Tettou-Mata-Tayo, les premiers auteurs de la nature éurent un fils appelé Tane; et comme celui-ci prend une plus grande part que les autres dieux aux affaires du genre humain, c'est à lui que les Tahitiens adressent généralement leurs prières.

L'auteur de l'article regarde comme un fait incontestable que le dogme de la Trinité divine se trouve, non-seulement dans les traditions fabuleuses de l'antiquité, mais encore chez les nations païennes de nos jours. La triade brahminique de l'Inde et la divinité Trois-une des Tahitiens, dit-il, en sont une preuve irrécusable. Selon les missionnaires, le Dieu suprême des îles de la Société, Itoua, contient une triple essence, ou, si l'on veut, trois natures distinctes à chacune desquelles est attachée une dénomination particulière: la première est le créateur ou le père; la seconde, le fils; et la troisième, l'oiseau terrèstre ou l'esprit. L'antiquité de ce Dieu, en même temps triple et unique, est clairement exprimée par le nom de Fouhanoou Po, qui signifie né de la nuit ou des ténèbres éternelles.

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

275. NOTICE SUR LES SCULPTURES ET INSCRIPTIONS A MAHAMALAI-POUR dans l'Inde, avec planches; par Benjamin Guy Babing-Ton, secrét. de la Soc. roy. asiat. (Transact. of the roy. asiatic Society of Great Britain; vol. II, part. 1).

Sur la côte de Coromandel, à 35 milles ouest de Madras, on voit d'anciens monumens indiens, connus sous le nom des sept Pagodes ou Pagodes de Mahabalipour, mais dont le véritable nom est Mahamalaïpour. Ces antiquités ont fourni le sujet de

deux mémoires dans le recueil des Recherches asiatiques, l'un, de W. Chambers (Tom. I), fait seulement de mémoire, 12 ans après une visite faite dans ce lieu, et l'autre (Tom. V), plus détaillé et plus exact, par M. Goldingham. Madame Graham a parlé aussi dans ses lettres sur l'Inde, de ces monumens, mais d'une manière légère. Comme aucun de ces travaux ne fait connaître les sculptures et inscriptions dans leur détail. M. Babington en donne ici 18 planches lithographiées qui nous mettent enfin à même de juger de l'ensemble de ces sculptures curieuses. Il les a accompagnées d'une notice explicative. Selon les Brahmes, Mahamalaïpour était autrefois une grande ville dont l'emplacement a été depuis envahi en partie par la mer. M. Babington avertit qu'il faut se défier de ces contes des Brahmes; rien n'indique dans ce lieu les restes d'une grande ville; en sondant la côte on n'a trouvé non plus aucune ruine d'édifices, enfin les inscriptions de Mahamalaïpour ne parlent point d'une ancienne ville. Au reste, on ignore l'origine des monumens sculptés. L'auteur de la notice émet une simple conjecture à ce sujet. Il présume que des Brahmes trouvant la situation isolée et pittoresque des rochers et cavernes de Mahamalaïpour favorable pour un sanctuaire, s'en sont fait accorder la propriété, et que pour augmenter l'intérêt du lieu, ils ont employé de temps en temps des familles d'artisans qui exploitaient les carrières de granite, à excaver les rocs, et en couvrir les parois de sculptures sacrées. Une des principales couvre la surface d'un rocher de 90 pieds de large sur 30 de haut, et représente une multitude d'hommes, de femmes, d'enfans et d'animaux; l'auteur n'en explique pas le sujet. Non loin de là, est une caverne appelée Crishne Mandapam, les sculptures y sont grossièrement exécutées; l'eau qui tombe du haut du roc détruira à la longue ce monument, qui est remarquable à cause des costumes anciens qui y sont figurés. Dans un autre bas relief, on a représenté la déesse Dourga assise sur un lion et attaquant Mahasasaur à tête de taureau. C'est un des sujets les mieux exécutés : M. Babington conseille à la Société asiatique de Londres de le faire mouler. Un autre bas-relief paraît représenter quel que incarnation de Vischnou; plusieurs bas-reliefs, dont M. Babington produit des échantillons, ornent les petits temples placés entre ces rochers. Sur la plage, il y a une pagode bâtie en

pierre, qui sert de fanal aux navires, et qui tombe en ruines; on voit sur le sol une grande statue couchée, que l'eau de la mer détruit peu à peu. A un mille et au sud du hameau de Mahama-laïpour, on trouve 5 temples monolithes, appelés dans le pays Rathas; quoique surchargés d'ornemens en dehors, ils sont nus en dedans, ce qui fait penser qu'ils n'ont pas été achevés.

A l'égard des inscriptions, M. Babington en distingue 3 espèces, sans compter un fragment d'inscription moderne en telougou, que l'on a pris pour ancien. Ces 3 espèces sont : 1º une inscription en vieux tamoul qu'on lit sur le roc à l'entrée de la pagode de Varaha Swami, qui sert encore. Ce qu'on en peut lire se rapporte à une donation en terres, faite à la pagode. Le nom du donataire et une foule de témoins y sont inscrits. Comme l'inscription diffère de toutes les autres par le langage, et comme la pagode de Varaha Swami a été bâtie en dehors du rocher, au lieu d'y être taillée comme les autres pagodes, M. Babington pense que ce monument est d'une époque bien postérieure aux autres monumens. Dans l'inscription dont il vient. d'être question, le lieu est appelé Mahamalaïpour, ce qui prouve que c'est son véritable nom. 2º Une inscription en sanscrit sculptée sur un granit mal dégrossi; cependant elle a été déchiffrée par un brahme de la secte des Jaïns : elle contient 12 pensées religieuses détachées, mais dont 10 seulement ont pu être lues; en voici la première : « Puisse la cause de la création, de l'existence et de la destruction, qui est elle-même sans cause, le destructeur de Manmadan (le désir) être propice aux vœux du monde. » 3º Une autre espèce d'inscriptions en sanscrit a été communiquée à M. Babington, qui ne les a pas vues sur place. Il v en a trois qui contiennent toutes le même sujet, mais dont chacune est écrite dans un caractère différent. Selon l'opinion de l'auteur, deux de ces inscriptions sont dans le caractère grantha dont on se sert toujours dans le Sud de l'Inde pour le sanscrit, tandis que les deux autres peuvent être considérées comme étant un ancien mode d'écrire le devanagari. 4º Audessus des figures en bas-relief qui ornent les pagodes monolithes au sud du village, on lit des inscriptions dans un caractère particulier que les Hindous n'ont pu lire. Cependant Mà Babington est parvenu à les déchiffrer; il les a figurées dans les planches de sa notice, ainsi que les autres inscriptions. Il pense que les inscriptions de Mahamalaïpour, ainsi que celles de

Kemerah, dans l'île de Salsette sont peut-être, les plus anciennes, du moins elles s'éloignent le plus de l'écriture actuelle, et on ne trouvera probablement plus d'inscriptions d'origine hindoue qu'on ne puisse espérer de déchiffrer moyennant une étude attentive. Les planches données par M. Babington seront un secours précieux pour la paléographie orientale.

D-c.

276. Tonbeau et chasse de l'iman Reza, en Perse. (Asiauc Journal; janv. 1826, n° CXXI, p. 58.)

L'iman Reza, prêtre de la secte d'Ali, avait une telle réputation de sainteté dans toute la Perse, que sa popularité finit par donner de l'inquiétude à Mamoun-al-Raschid, fils et successeur du célèbre calife Haroun-al-Raschid. Il paraît que l'influence politique qu'il acquit lui devint funeste; toutefois, quelques historiens mahométans assurent qu'il mourut de mort naturelle, l'an 203 de l'hégire. Trois siècles ne purent affaiblir chez les sectateurs d'Ali le souvenir de sa piété; et le sultan Sanger, sur le rapport qui lui fut fait d'un miracle accompli dans l'endroit où l'iman avait été enterré, fit ériger en l'honneur de celui-ci un magnifique mausolée, à la construction duquel on employa les plus solides matériaux, pour en assurer la durée. Les successeurs de Sanger ajoutèrent encore à la splendeur de l'édifice : Nadir-Schah, en particulier, fit, pour l'orner, des dépenses considérables, et enrichit d'or et de pierreries la châsse qui renfermait les restes de l'iman. Peu à peu, il s'éleva une ville autour du mausolée; c'est Meschid, capitale actuelle du Khorasan.

Le tombeau de Reza consiste dans un magnifique groupe de dômes et de minarets, situé au centre de la ville. Un beau bâtiment, formant un quadrilatère, nommé le Sahn, et d'environ 380 pieds de long sur 225 de large, est le premier objet qui frappe la vue. Il a la forme d'un caravanseraï, avec deux étages d'appartemens donnant sur des galeries en arcades. Au milieu de chaque côté du quadrilatère, s'ouvre une haute et belle porte revêtue d'une mosaïque en tuiles peintes d'un très-bon goût. Au centre de la cour, s'élève un édifice appelé Souecah-Khaneh ou Maison de l'eau; il est doré et entouré de petits aquéducs destinés aux ablutions.

Le mausolée se trouve au S.-O. de la cour, et occupe un es-

pace égal à celui qui couvre le Sahn. Malheureusement, il est entouré de chétives masures de terre qui le masquent en partie. On pénètre au centre, où est le principal appartement, situé sous une coupole dorée, par une porte d'argent qui est un don de Nadir-Schah. La partie inférieure de cet appartement, qui est très-spacieux, a la forme d'une croix. Des carreaux des plus vives couleurs, sur un fond d'or et d'azur, sont disposés en guirlandes, et forment des emblèmes religieux mêlés à des phrases du Coran. La châsse qui renferme, avec les restes de Reza, ceux du calife Haroun-al-Raschid, occupe une salle octogone non moins richement ornée que la précédente. Le dôme du mausolée est couvert de tuiles dorées; et la partie qui forme ce qu'on peut nommer le collier du dôme est entourée de bandes d'azur avec des inscriptions arabes. Le bâtiment est aussi surmonté de deux minarets d'une forme très-remarquable. Près du mausolée a été construite une superbe mosquée, l'une des plus belles de la Perse, et qui rivalise de richesse avec le monument sépulchrai dont elle paraît être une annexe. M. Fraser, dans son Voyage au Khorasan, donne une description de cette mosquée, où il parvint à entrer avec beaucoup de difficulté et.non sans courir de grands dangers.

277. Chronologie des monumens antiques de la Nubie, d'après l'interprétation des légendes royales contenues dans les basreliefs hiéroglyphiques; par M. Louis Vaucelle. In-8° avec 4 planches. Paris, 1829; Dondey-Dupré.

Dans ce mémoire, M. de Vaucelle parle de ce qu'il a vu: il a, en effet, étudié l'Égypte et la Nubie en 1825 et 1826. Il connaissait alors la Description de l'Égypte, les Antiquités de la Nubie, par M. Gau, et les découvertes de M. Champollion le jeune. Il s'est donc engagé dans les études égyptiennes avec cès guides différens; il a pu, en quelque sorte, contrôler leurs jugemens; le mémoire que nous annonçons ne concerne que les édifices de la Nubie.

M. Gau, savant et habile architecte, n'a pas manqué de s'efforcer de tirer, de l'examen attentif des monumens considérés sous le rapport de l'art, quelques inductions sur leur époque relative, et la priorité présumée de leur construction par rapport à ceux de l'Égypte. Ces résultats, s'ils se confirmaient en tout point, devraient éclairer aussi les obscurités qui existent encore sur l'antériorité, comme état policé, de la Nubie ou de l'Égypte, l'une à l'égard de l'autre. Un moyen certain a été fourni à la critique historique pour résoudre ces doutes : chacun des monumens existans porte encore le nom du souverain qui l'a fait édifier, orner ou terminer : il ne s'agit donc que de recueillir les noms et de les porter sur l'échelle chronologique où la critique a marqué leur place dans l'ordre des temps.

Cet élément important de la question manqua à M. Gau; M. Champollion le jeune n'avait pas alors publié ses travaux : M. de Vaucelle en a profité: il a relevé soigneusement les cartouches ou noms des souverains gravés sur les monumens de la Nubie; il en rapporte la série localité par localité; il en donne la lecture, indique l'époque du règne de chaque prince, d'après les recherches de MM. Champollion. Il donne donc ainsi la véritable chronologie de tous les monumens de la Nubie qu'il a explorés. Dans les planches, les cartouches contenant des noms des rois sont fidèlement reproduits, ayant été dessinés et lithographiés par l'auteur; son mémoire est donc un complément du bel ouvrage de M. Gau, puisqu'il détermine l'époque de tous les édifices existans entre la 1re et la 2e cataracte du Nil, soit qu'ils se trouvent reproduits dans les belles planches des Antiquités de la Nubie, soit qu'ils n'y aient pas été compris, et il en est plusieurs dans ce dernier cas. Nous devons avertir, en terminant cette annonce, que le même lieu n'est pas toujours désigné par un nom tout-à-fait semblable et par M. Gau et par M. de Vaucelle; mais ce dernier voyageur a le soin d'avertir que cette différence résulte du parti qu'il a pris d'adopter la langue du saïd pour les noms de lieux et leur orthographe: mais, comme il rapporte en même temps les nomsdonnés par M. Gau, cette synonymie préviendra, de la part du lecteur, toute équivoque onomastique et géographique.

278. MONUMENS INÉDITS D'ANTIQUITÉ figurée grecque, étrusque et romaine, recueillis pendant un voyage en Italie et en Sicile, dans les années 1826 et 1827; par M. RAOUL ROCHETTE. 1^{re} et 2^e livraisons. In-folio de 29 feuilles et 23 planches. Paris, 1828; l'auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12, cë Dufour et comp.

L'ouvrage formera 2 vol., et sera distribué en 12 livraisons; prix de chacune, 16 fr. 70 c.

- 279. LES RUINES DE POMPÉI, dessinées et mesurées par François Mazois, architecte, pendant les années 1809 à 1821. 25^e livraison. 7 planches in-folio; prix, 20 fr. Paris, 1828; Firmin-Didot.
- 280. MONUMENT GREC TROUVÉ DANS LE DÉPARTEMENT DU VAR; par M. Z. Pons. (L'Ami du Bien; Marseille, 1826, nº d'août, pag. 268.)

Le monument décrit dans cette notice est un autel triangulaire, de 3 pieds 10 pouces de hauteur, sur 10 pouces 6 lignes de largeur. Sur chaque pan est une figure en bas-relief, 1° une femme voilée et de profil, au-dessus de sa tête est écrit BITO; 2° un homme d'un âge mûr, au-dessus de sa tête est écrit MNHELAAE ... EATOPO; 3° une autre figure d'homme âgé, avec l'inscription EPMON... NOE M.. O.. MNAIOE. L'auteur de la dissertation veut voir dans ces trois figures Pénélope, Ulysse et Eumée. Cette conjecture pourra paraître un peu hazardée: il est très-vraisemblable que c'est tout simplement une pierre funéraire dont les bas-reliess rappellent les personnages d'une même famille, le père, la mère et le fils, dont les inscriptions ne sont que les noms avec les désignations patronimiques ou de pays. Cette pierre triangulaire était, dans ce cas, le piédestal de l'urne qui rensermait les cendres des désunts. L. R.

281. Temple anté-diluvien, dit des Géans, à Gozo près de Malte; par M. Mazzara. (Voy. suprà, cah. d'avril, p. 457.)

Lettre à M. De Férussac.

Vous dites, dans votre article sur mon ouvrage: « Une ancienne tradition des habitans, rapportée par je ne sais quel auteur, désigne un des 6 villages de Gozo, celui qui existe au centre de l'île, comme étant bâti sur les ruines d'une ville grecque ou phénicienne. Malheureusement, M. Mazzara ne donne aucun renseignement sur la topographie de cette petite île; il n'indique pas même l'emplacement des ruines qu'il décrit; il en donne seulement une idée générale en ces termes, etc. »

Et peu de lignes plus bas, vous ajoutez : « Mais il est tout à fait fâcheux que M. Mazzara n'ait donné aucune mesure, ni de la su-

G. Tome XII.

Digitized by Google

perficie occupée par le monument, ni d'aucune de ses parties. Je ferai observer que je n'ai cru d'aucune nécessité de donner des renseignemens topographiques sur une île si connue et tant de fois décrite par des auteurs anciens et modernes, si peu détachée de celle de Malte, que, bien qu'il soit interdit aux voyageurs de s'y transporter à pied sec, leurs yeux sont à même de voir toute l'étendue du sol qu'ils fouleraient, si les eaux s'abaissaient de 3 à 4 mètres seulement. Cette île est comprise dans tontes les cartes de Malte; le monument que j'ai décrit et dessiné y est également indiqué comme portant le nom de la Tour des Géans, car, comme on le voit dans le cours de l'ouvrage, et œ qui doit passer pour fort surprenant, c'est qu'à la place de œtte tour, qui, de temps immémorial, se trouvait ne former qu'me masse pleine, une ancienne tradition réputée fabuleuse portait les habitans de ces lieux à croire qu'il y avait autrefois existé un temple. (Voy. ABELA. dans Maltha illastrata.) Or, si la déconverte du temple, au milieu de cette même tour, l'a rendu à l'histoire, en dissipant d'ailleurs l'opinion fabuleuse, sa position et sa topographie ne devenaient donc plus de rigueur. J'ajouterai néanmoins que je me suis fait un devoir de tracer sur le plan la position de ce temple, à l'égard des 4 points cardinaux, parce que j'ai jugé que cette indication présenterait quelqu'utilité; et, attendu que les noms de Gozo ou Calypso pouvaient, au premier abord, égarer le lecteur, tant pour l'autre île de Goze, qui se trouve à la pointe de celle de Candie, que par l'incertitude qui règne sur celle de Calypso, j'ai donné la vue topographique de cette île, dans le premier dessin de mon ouvrage, afin d'éviter par-là la plus légère confusion.

Ce point justifié, il est nécessaire d'instruire également le public que, si l'ouvrage n'est pas accompagné des mesures de toutes les parties qui le composent, j'ai placé du moins une échelle de proportion au pied de la table des matières, échelle qui donne la mesure exacte de l'ouverture de la plus grande entrée du temple. Il paraît qu'elle a échappé à vos regards; et ici j'avoue la faute que j'ai faite de ne l'avoir pas mise dans un lieu plus convenable.

Il est de fait que la comnaissance des détails développe asses souvent l'incertitude des grandes masses; mais, lorsque ces détails se bornent à de simples mesures, et que ni la forme, ni le développement ne peuvent être appréciés par le moyen de ces mesures, l'aspect des lieux, l'objet lui-même vu dans tous les sens, la forme de son plan, une mesure principale pour les proportions du reste, et la position de l'objet relativement au soleil, voilà ce qui peut suffire à la science, et tout cela se trouve dans le même ouvrage.

Dans cette circonstance, comme dans tant d'autres, ces détails, que l'on prétend nécessaires, n'auraient servi qu'à grossir wa volume, soit pour viser à la considération par une extrême exactitude, soit pour y trouver des moyens spéculatifs, par le débit d'un ouvrage restreint dans un format économique. N'étant ni peintre, ni architecte, j'ai dessiné avec précision, et j'ai envisagé surtout mon objet sous le rapport philosophique, car je n'ai eu pour but que de présenter ces restes précieux au monde savant, en lui faisant part de mes pensées et de mes réflexions. Possesseur cependant de toutes les mesures de cette intéressante construction, je me ferai un vrai plaisir d'ajouter au plan simple de mon ouvrage, qui jusqu'ici n'en donne que la figure et les compartimens, un second plan où seront cotées toutes ces mesures, ainsi que son échelle. M. Villain, architecte, à qui j'ai remis mon dessin original, s'occupe déjà de les rapporter, de sorte que votre désir n'aura jamais été plus promptement accompli.

Au lieu de donner la topographie de l'île de Gozo, déjà connue, j'ai cru qu'un très-court précis historique de cette île comprise dans celle de Malte, pouvait instruire le lecteur, moins parce qu'il l'ignorait, que pour réveiller sa mémoire, et lui éviter la nécessité de recourir à de nombreux ouvrages, en lui rappelant les notions les plus positives sur les peuples qui habitèrent successivement cette contrée. Je pourrais ajouter que l'édifice se trouve au sud-ouest de Casal-Nadur et à l'est de Casal-Scicara. Quant à l'opinion que Gozo était réunie à Malte, lorsque le temple y fut construit, je n'ai point jugé à propos de m'étendre pour la prouver, puisque je manquais de bases positives sur l'époque de sa construction; mais j'avoue qu'il me parait impossible que ce monument extraordinaire ait été bâti dans l'île de Gozo, depuis sa séparation de celle de Malte, et, en tout cas, je ne puis que m'applaudir de penser comme tous

les auteurs qui, bien avant moi, ont donné leur sentiment sur les séparations des terres et des continens.

Le Fungus melitensis, que je nomme dans mon ouvrage champignon maltais, n'est pas donné comme preuve de la séparation des îles de Comino, Gozo et Malle, mais pour venir à l'appui de cette supposition, qu'il peut se faire qu'Homère et Pomponius Mela, en pensant que Malte et Calypso étaient la même île, aient entendu attribuer à l'île de Gozo le nom générique de Malte, ainsi que l'a fait Pline, en parlant de ce champignon; et quant à l'opinion que cette plante peut se trouver dans les terres voisines, si cela est (chose que j'ignore absolument), il faut conclure qu'elle aura échappé aux recherches du naturaliste romain; car c'est lui qui l'a reconnu pour être une production exclusive du roc appelé la Pierre du Général, qui, ayant été luimême évidemment détaché de l'île de Gozo, n'en est éloigné qu'à la distance d'environ 60 mètres. Cependant deux auteurs maltais, Abela et Ciantar, constatent le sentiment de Pline; et, ce qui autorise encore plus à le partager, c'est la conviction acquise par les habitans du pays que ce champignon, d'une espèce particulière, ne se trouve dans aucune des 3 îles, et croît seulement sur ce roc, conviction qui les force à faire un passage si périlleux pour se le procurer.

Les grands-maîtres de l'ordre de Malte attachaient à ce tubercule une telle importance, qu'ils s'étaient réservé le privilége exclusif de le faire récolter; pour cela, ils avaient fait fermer à clé le passage de l'île de Gozo au roc dit la Pierre du Général, que les marins appellent encore l'Écueil aux champignous, et une personne de confiauce était exclusivement chargée d'opérer la récolte, qu'ils conservaient soigneusement pour en distribuer aux hôpitaux de l'île, aux chevaliers et aux habitans qui pouvaient en avoir besoin, pour en envoyer aussi dans les pays étrangers, aux malades qui leur en faisaient demander.

Quoi qu'il en soit, ayant appris par votre sage article, la uécessité de compléter, le plus possible, les ouvrages que l'on offre au public, j'augmenterai le mien, 1° du Plan coté des souterrains nommés Catacombes ou Bains de Cléopâtre; 2° d'une Carte géographique de l'île de Gozo; 3° et de détails lithographies sur les pierres sculptées dans le temple. Si ces additions peuvent donner encore quelque lumière et plus de satisfaction,

on le devra à vos avis; et cela justifiera de plus en plus les services essentiels que peuvent rendre les Bulletins littéraires et scientifiques, lorsqu'ils s'occupent de rendre compte, par une judicieuse critique, des différens ouvrages qui se publient.

L. MAZZABA.

282. Notice sun quelques nuines existant a Gozo, auprès de Malte. Lettre du cap. W. H. Smith, avec 3 pl. (Archæologia or miscellaneous tracts relating to antiquity; vol. XXII, pag. 294.)

Les ruines que le cap. Smith a dessinées dans l'île de Gozzo. sont les mêmes qui font le sujet de l'ouvrage de M. Mazzara. Ces ruines, appelées dans le pays la Tour des Géans, sont construites en calcaire sablonneux ordinaire, tel que fournit le pays. M. Smith les avait mesurées; mais il n'a pu joindre ses mesures aux dessins, les ayant remises au gouverneur de Malte, qui est mort depuis. Le 1^{er} de ses 3 dessins représente les murs de séparation qui forment des compartimens ou cours carrées. Le 2º dessin représente la partie que les indigènes appellent Avanzi giganteschi; deux piliers de pierre brute servent d'entrée à une enceinte ovale ou elliptique, fermée par un mur dans lequel on trouve de gros blocs de pierre non taillée. Beaucoup de blocs paraissent même appuyés contre ce mur, sans en avoir fait partie. Le 3º et dernier dessin enfin, représente ce que dans le pays on appelle la tribune du temple des Géans. Ce sont deux enceintes presque circulaires qui communiquent entre elles par un passage coupé à travers un gros mur de séparation. Derrière cette double enceinte on voit des lignes de murs de clôture se prolonger dans la campagne, en se joignant tantôt sous des angles droits, tantôt sous des angles aigus ou obtus.

M. Smith fait observer que l'absence de toute inscription, figure ou hiéroglyphe, ne permet pas de déterminer à quel peuple il faut attribuer ces constructions antiques. Des grottes qu'on trouve par-ci par-là, rappellent l'ancien séjour d'un peuple de Troglodytes. La constitution géologique de l'île de Gozo ne laisse pas douter qu'elle n'ait fait autrefois partie de l'île de Malte. La séparation ne paraît même pas être fort ancienne, à en juger par la coupe vive des roches, et par les chemins qu'on

remarque encore le long des côtes et qui sont dirigés vers Malte. Les murs cyclopéens de Gozo rappellent ceux qu'on trouve en Italie et dans diverses îles de la Méditerranée. M. Smith pense, qu'en examinant avec plus d'attention le langage des insulaires, on y trouverait probablement beaucoup de traces de celui des Phéniciens qui ont eu autrefois une colonie à Malte.

D.

- a83. Musée de sculpture autreque et moderne, ou Description de tout ce que le Louvre, le Musée royal des antiques et le Jardin des Tuileries renferment en statues, bustes, basreliefs, inscriptions, accompagnée d'une iconographie grecque et romaine, et de plus de 200 statues antiques, tirées des principaux musées et de diverses collections de l'Europe; par M. le comte de Clarac, conservateur des antiques du Musée royal du Louvre. 4º livraison. In-8º de 13 feuilles ¼, plus 46 planches. Paris, impr. roy.; à la chalcographie du Musée royal, rue de l'Oratoire, et chez l'auteur, rue de Surène, n° 23.
- 284. CATALOGUS ANTIFICUM, sive architecti, statuarii, sculptores, pictores, cælatores et scalptores Græcorum et Romanorum, literarum ordine dispositi à J. Sillic. Accedent tres tabula synchronisticæ. 488 p. Dresde et Leipzig, 1827; Arnold. Leipzig. Liter. Zeibung; mars, 1828, n° 293.)

Jusqu'à présent on manquait d'un catalogue complet des artistes de l'antiquité, on n'avait des écrits que sur quelques-uns d'entre eux, et le Catalogus artificum de Junius n'est ni complet ni composé d'après les règles d'une critique judicieuse. Si l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a omis quelques-uns des articles que Junius a désignés, c'est parce que des versions erronnées l'avaient déterminé à les insérer dans son catalogue. Cependant les noms de ces auteurs sont portés dans l'appendice de l'ouvrage, qui renvoie à leurs noms véritables. L'auteur a aussi omis ceux que Junius a cités sans l'appui d'aucune autorité, ainsi que les artistes mécaniciens et ceux qui vécurent à Byzance, après le partage de l'empire romain. Quant aux artistes que des inscriptions nous ont faît connaître, l'ouvrage ne cite que ceux dont un écrit célèbre nous a transmis le nom.

D'autres, qui sont parvenus jusqu'à nous par des inscriptions tumulaires, sont mentionnés dans l'appendice qui désigne aussi les artistes mythiques.

Les noms des artistes sont disposés dans un ordre alphabétique. L'auteur expose tout ee que l'on sait de la vie et des travaux de chacun; et lorsqu'à l'occasion d'un artiste il est obligé de parler d'autres artistes, il renvoie aux premiers en parlant des seconds, afin d'éviter toute répétition. Il est trois classes d'artistes auxquels on ne sait quels ouvrages attribuer: savoir, les scalptores, les sculptores et les cœlatores. Les opinions sont divergentes relativement aux deux premières classes, parce que les auteurs anciens ne s'expriment point d'une manière positive à leur égard; et parpe que Pline même ne peut donner aucune certitude sur ce point, à cause des dissérentes versions de son ouvrage. L'auteur considère les scalptores comme des artistes exécutant des travaux sur les pierres précieuses, et les sculptores comme des artistes livrés à l'art de la sculpture. D'après son opinion; les cœlatores seraient des artistes qui faisaient de petits travaux en métal, surtout des vases. Les passages cités de Pline, pour lesquels l'auteur a fait usage des manuscrits de Paris, sont aussi destinés à servir de preuves à l'appui du travail sur l'histoire naturelle (historia naturalis) dont il s'occupe en ce moment.

L'auteur a procédé, en général, avec un judicieux esprit de critique. Lorsque les données sur un artiste sont douteuses, ou lorsque les anciens anteurs semblent se contredire, il s'efforce d'éclaireir la difficulté, et invite ainsi le lecteur à se livrer à de plus amples recherches. Les artistes suivans portent surtout l'empreinte d'un travail consciencieux. Agathabehus, Ageladas, Calanes, Canachus, Callimachus, Callo, Dedalus, Dionysius, Leochabes, Ludius, Mentob, Nicias, Nicomachus.

Les tables synchronistiques ajoutées à l'ouvrage seront très-utiles. Les principaux événemens de l'histoire, les savans et les poètes les plus célèbres, enfin, les artistes des différens siècles y sont rangés les uns à côté des autres. On y trouve aussi une esquisse très-bien faite des observations et remarques disséminées dans l'ouvrage, et une histoire succincte des anciens artistes, principalement de ceux dont le siècle est connu. La première table commence par l'origine de l'art chez les Grecs, et

s'étend jusqu'à Phidias; la seconde s'étend depuis Phidias jusqu'à Lysippe et Appelle; et la troisième (mbrasse les temps qui se sont écoulés depuis Alexandre-le-Grand jusqu'à la décadence de l'art sous les Flaviens et la mort de Pline-le-jeune. Pour le premier siècle, les temps sont computés par olympiades, et pour les siècles postérieurs d'après les années de la fondation de Rome et de la naissance de Jésus-Christ.

C. R.

185. Il Tempio di Minerva in Assisi, etc. — Le Temple de Minerve, à Assisi, comparé avec les pl. de Palladio; par Gio. Antolini. 2º édit., augmentée. In-fol. avec 14 pl. Milan, 1828; Société typogre

Ce temple, qui existe encore presque en entier, est converti en une église chrétienne. Il a été mesuré de nouveau, et l'auteur trouve une grande différence entre les mesures anciennes de Palladio et les nouvelles.

- 286. RESTAURATION DES THERMES D'ANTONIN CARACALLA A ROME; par G. Abel Blouet. 3° livraison. 3 pl. in-fol.; prix, 12 fr. Paris, 1828; l'auteur, rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, n° 14, et F. Didot.
- 287. DEI CAVEDI DEGLI ATRI E DI ALCUNI ALTRI PRINCIPALI MEMBRI NELLE CASE DEGLI ANTICHI ROMANI. Des vestibules, des appartemens et de quelques autres parties principales des maisons des anciens Romains, avec un nouveau commentaire sur Vitruve; par Joseph Riva, de Vicence. In-4°, 92 p. et 9 pl. grav. Vicence, 1828; Picutti.

Il y a dans Vitruve beaucoup de passages dont les diverses explications n'ont pas paru satisfaisantes à l'auteur de ce nouvel ouvrage. Il pense que l'on a surtout mal interprêté le 6^e livre, dans lequel l'architecte romain traite des détails et des proportions des maisons particulières. Parmi toutes les belles maisons qui ont été élevées jusqu'à présent, à l'imitation du style antique, on n'a employé dans aucune le vestibule tel qu'il le comprend.

Vitruve emploie les mots cava et atrium, qu'on a rendus par cours et vestibules.

L'atrium, selon ce qu'enseigne Vitruve, est comme le cœur de l'édifice. Le seul Palladio en avait élevé un d'après les principes de Vitruve, dans le couvent des Pères de la Charité à Venise, il a depuis été incendié: mais Palladio lui-même convient que cet endroit de Vitrure est obscur. Daniel Barbarus, dans ses célèbres commentaires sur Vitruve, termine son explication sur le même passage, en disant modestement « c'est ainsi que je le comprendrais »

M. Riva, en faisant quelques recherches dans Vitruve sans avoir dessein de le commenter, examina plusieurs traducteurs et commentateurs, et trouva qu'ils s'accordaient tous à définir l'atrium ou vestibule comme si c'était une cour. On sait pourtant que les anciens avaient l'usage de placer dans ce lieu, les images en cire de leurs ancêtres, d'y mettre les armoires qui renfermaient leurs titres de famille; et que même ils y mangeaient, ce qui prouve que ce n'était pas une cour. Dempster, dans le 1er livre de ses antiquités romaines, trouve cette idée ridicule. M. Riva croyant avoir trouvé le véritable sens de Vitruve, s'est décidé à publier son opinion, et il a divisé son ouvrage en trois parties. Dans la première, il réfute les opinions des anciens commentateurs; dans la seconde, il donne son inter prétation et tâche de faire accorder le texte de Vitruve avec l'expérience et la pratique. Dans la troisième partie, il appuie ses opinions de l'exemple des monumens qui subsistent encore, et qui s'accordent avec l'histoire et avec les autres préceptes de Vitruve, selon la nouvelle interprétation qu'il en donne.

Neuf planches gravées complètent cet ouvrage, en mettant sous les yeux du lecteur des exemples de ce que cherche à prouver l'auteur, qui me semble avoir, parfaitement éclairci la question. D. M.

288. Notice sur les antiquités trouvées a Hamden Hill, avec des débris de chariots bretons; par sir Richard Colt Hoare avec trois planches. (Archæologia; vol. XXI, p. 39.)

Il existe peu d'endroits qui, dans un aussi petit espace, renferment autant d'objets dignes d'attention que le lieu nommé Hamden Hill. Les ouvrages de terre qui entourent la montagne sont au nombre des plus étendus que l'on connaisse, puisqu'ils ont trois milles de circonférence, et qu'ils renferment un terrain de 200 acres de superficie. La forme de l'enceinte est très-irrégulière, notamment vers le nord, où l'on voit, à l'angle le plus reculé, des restes d'antiquités romaines également entourés de murs de terre, qui forment une petite enceinte intérieure semblable à celle d'un amphithéatre en miniature. Non loin de là sont d'autres restes très-curieux, et tels, peut-être, qu'il n'en existe pas de pareils en Angleterre; ce sont des pierres basses fixées en terre à une certaine distance les unes des autres, et perforées. On les regarde comme ayant servi de piquets pour la cavalerie romaine; et l'on trouva, il y a quelques années, des auges de pierre dans lesquelles les Romains abreuvaient probablement leurs chevaux.

Vers l'ouest, où sont principalement les carrières de pierre auxquelles Hamden Hill doit sa célébrité, des ouvriers découvrirent dans le rocher une ouverture qui contenuit des ossemens humains, des crânes, des fers de lances et de javelots, des objets de cuivre et de fer, des débris de roues, dont une était presque entière.

Les chariots étaient d'un fréquent usage chez les Bretons à l'époque de l'invasion des Romains. César nous apprend (Comment., livre IV) que lorsqu'il se disposait à effectuer une descente en Bretagne, les naturels du pays envoyèrent en avant leur cavalerie et leurs chariots, et s'avancèrent ensuite avec le reste de leurs forces pour s'opposer au débarquement de l'ennemi. Le même historien rapporte qu'à la seconde invasion, Cassibelanus ne pouvant plus tenir la campagne, licencia son armée, et ne retint avec lui que quatre mille chariots. Plus loin, il nous fait connaître la manière dont les Bretons combattaient sur ces remparts mobiles.

De la découverte des objets trouvés dans le trou du rocher de Hamden Hill, l'auteur de l'article croit pouvoir conclure qu'il se livra anciennement une bataille sur la montagne; il pense aussi que les chariots bretons étaient de petite dimension: la roue trouvée presque intacte n'étant guère plus grande que celle d'une meule à aiguiser. Quant à la petite enceinte occupée par les Romains et renfermée dans celle que forment les ouvrages en terre élevés par les Bretons, air Colt Hoare cite deux exemples d'une disposition semblable que l'on retrouve, 1° sur la montagne de Hod, près de Blandford; 2° à Clifton, près de Bristol.

289. Notice sur les fouilles exécutées dans la ville antique de Forum Julii. (Giorn. arcad.; mars 1823, vol. LI, p. 400.)

Ne pouvant faire ici l'énumération de tous les objets trouvés dans la ville de Forum Juhi, nous nous contenterons de mentionner les plus remarquables. Dans une petite place, on a découvert un soc de charrue, du genre de ceux dont on se servait pour tracer l'enceinte des villes. - A peu de distance de là, on a trouvé un temple dans lequel était un bassin de marbre : les parois étaient incrustées de jaspe d'Athènes, et le pavé consistait en une mosaïque parsaitement conservée, et représentant un grand mascaron de divinité fluviatile ayant pour chevelure des roseaux et des poissons. On peut conjecturer que ce temple était dédié au fleuve Natison, qui traverse Cividale, et que le bassin de marbre était le lavoir dans lequel les prêtres se purifiaient après avoir immolé les victimes, - Des tuyaux d'argile vernissée intérieurement ont été aussi déterrés. Ce sont ceux qui amenaient dans la ville l'eau de la montagne; ils étaient attachés les uns aux autres avec de la toile et de la ficelle enduites de bitume : quelques morceaux recueillis de cette toile conservent encore une odeur bitumineuse. — On a trouvé encore des : briques romaines de grandeur et de grosseur diverses. Les inscriptions, soit en relief, soit en creux, qu'elles portent, donnent à penser que les plus grandes et les plus grosses étaient en usage du temps de la république, et les plus petites sous les empereurs. - Les fouilles ont procuré, de plus, plusieurs vases de pierre et de terre cuite, contenant des ossemens brâles; trois autres de verre, avec lours couvercles, et renfermant des os consumés dans l'amiante; de petits vases à parfums de verre et d'argile : ces derniers sont très-précieux, parce qu'ils appartiennent à l'époque de la république; d'autres vases plus grands pour les parfums ou des entrailles de morts, et parmi lesquels on remarque une petite urne de marbre, haute de quelques pouces, et de la même forme que le fameux tombeau existant à Padoue, et que l'on croit être celui d'Anténor. - Dans un endroit nommé aujourd'hui Laterano, on a mis à découvert un immense bâtiment divisé en un grand nombre de chambres ornées de mosaïques. Cet édifise paraît devoir être le grenier public; car, dans quelques unes des salles, il s'est trouvé des grains, dans

d'autres des fèves, et dans d'autres encore du millet un peu noirci. Le même endroit contenait de plus soixante-deux sarcophages de terre cuite, encaissés, les uns dans les murs, les autres dans le pavé. — Trois bas-reliefs ont été trouvés: le premier représente Jupiter Viminal; le second, Bacchus barbu; et le 3°, Isis: ce dernier est un des plus rares que l'on connaisse.

Dans le petit village appelé Rualis, et dont le nom s'écrivait au moyen age Aroalis, et sut changé plus tard en Arualis, on a découvert : 10 un temple ; 20 un bâtiment considérable, avec des mosaïques, et dans lequel se sont trouvés des moulins à main; 3° un autre édifice orné de superbes mosaïques et de peintures sur les murailles; 4° un autre encore, dont le pavé, en mosaïques, représente le jeu des Romains nommé ludus latrunculorum; 5° un autel sur lequel on lit en caractères de bon style: Joyi sacrum; 6º les boucles et les haches des faisceaux consulaires, sur une magnifique mosaïque; 7º un autel de pierre sur lequel étaient une statuette de Mercure en bronze et un assis Calpurnice; 8º un génie aîlé de bronze et d'un dessin trèsvague; o° des médailles d'honneur en or, en argent et en bronze doré, lesquelles déterminent d'une manière précise le lieu de la bataille que se livrèrent Émilien et Volusianus, près d'un petit ruisseau qui porte encore aujourd'hui le nom de ruisseau Émilien ; 10° des patères, dont l'une est sans anse et en métal de Corinthe; 11º des lanternes, dont quelques-unes sont ornées de figures; 12º une grande quantité de monnies d'or, d'argent et de bronze, du temps de la république et de toutes les époques de l'empire; 13° des bijoux, des colliers, des bracelets, des pendans d'oreilles, des pierres précieuses, etc.; 14º des armes de toute espèce et des pierres du genre de celles qu'on lançait avec la baliste; 15° enfin, une multitude d'autres objets plus ou moins curieux, tant du moyen âge que des temps anciens de la puissance romaine. W.

290. TOMBEAUX ANTIQUES.

Près du hameau dit Mandala, dépendant de la commune d'Allonzier, province de Génevois, il existe, au pied de la montagne, une espèce de cimetière où l'on a découvert des cercueils formés de pièces de mollasse (dalles) brutes, alignées à fleur de torre. Un

vieillard du lieu dit avoir vu 3 de ces cercueils contigus l'un à l'autre : on ne dit pas si l'on a trouvé des squelettes dans ces tombeaux. Dans une esplanade inférieure, on trouve, dit-on, beaut coup d'anciennes briques et des débris de tuiles. Il serait à désirer que l'on fit quelques recherches dans ce lieu, et que l'on prît des notes exactes et précises sur les objets que l'on pourrait y découvrir. (Journal de Savoie; nov. 1828, p. 46.)

291. Antiquités romaines trouvées dans la Murcie.

En 1827, on a découvert dans un monticule, auprès du port de Mazarron, les vestiges d'un édifice, avec des pilastres, des vases de terre cuite, ainsi qu'unifragment de pierre sépulchrale romaine en marbre blanc, avec des inscriptions, une lampe, des ossemens humains, et quelques monnaies romaines de cuivre; puis des tombeaux, dont l'un contenait deux urnes en terre cuite renfermant les squelettes de deux enfans morts en bas âges. On a trouvé dans un autre tombeau une grande quantité de cadavres, dont l'un portait un anneau; quelques petites urnes et diverses médailles anciennes. Sur toute cette côte, on rencontre des vestiges de l'ancienne domination romaine. (Gaceta de Bayona; déc. 1828, n° 18.)

292. Les monumens de la France, classés chronologiquement sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts; par le comte Alexandre de Laborde. 28^e livrais., avec 6 planches; prix, 18 fr. Paris, 1828; Giard, Treuttel et Würtz.

293. SQUELETTES ROMAINS dans le département de la Moselle:

Dans le village de Daspich, à 3 kilomètres de Thionville, on vient de trouver, à une profondeur de 50 centimètres seulement, 12 squelettes qui, malgré leur état de conservation, remontent très-probablement à l'ère romaine. Ces tombes ont été découvertes sur la propriété de M. André, membre du collége électoral, en faisant creuser un fossé près de la voie romaine, nommée dans le pays le Kem. Ces squelettes appartiennent tous à des hommes adultes et d'une taille moyenne. Placés séparément, ces corps n'avaient aucun accompagnement en pierres sèches superposées, comme on en a vu ailleurs dans cette province; il n'y avait aucune trace d'un entourage en bois, mais

on conçoit qu'il à pu disparaître. Cependant si, comme cela est probable, ces corps sont ceux de guerriers tués sur le champ de bataille, il est probable aussi qu'ils ont été inhumés sans grande préparation, sauf l'accomplissement de l'usage religieux cité dans l'Énéide, de placer les morts inter pateras et lævia pocula. En effet, chaque individu avait près de lui, soit à droite, soit à gauche, un vase de terre plastique et une espèce de bouteille, à col étroit et à ventre orbiculaire enflé. Quelquesuns de ces vases d'argile à petite entrée, à anse ou sans anse, n'ont pu servir qu'à contenir des liquides. La qualité de la matière varie depuis la terre plastique la plus grossière, la moins purgée de graviers, jusqu'à la terre sigillée la plus pure et offrant le poli le plus parfait. Il y a, en terre sigillée, une cospe malheureusement avariée, qui est élégamment modelée, et qui présente le profil le plus gracieux; le bord de cette coupe a un ornement en relief. On remarque, sur quelques-uns des vases d'argile, un vernis colorant rouge, qui n'a pas été à l'abri des siècles, et qui a disparu en grande partie.

On a trouvé une boucle de ceinturon et une fibule ou agraffe; ces deux objets, les seuls qui dépendent du vêtement, sont bien conservés. La boucle, qui a son ardillon et sa chappe, est couverte d'une belle patine, semblable à celle qui augmente tant le prix des grands bronzes de la suite impériale. La fibule présente, d'un côté, deux tenous propres à être insérés dans l'étoffe, et de l'autre, un anneau offrant l'image d'un chien. Ces tombes ne contenaient ni médailles, ni armes. (Narrateur de la Meuse. — Journ. des artistes; 16 août 1829, p. 106.)

294. Notice sur un bas-arlief chràtien, en bronze, découvert à Lyon; par M. Artaud, correspondant de l'Institut, etc.

Lyon, juillet 1829.

On a trouvé dernièrement, sur la montagne de Fourvières, en fouillant la terre, un petit monument religieux, en bronse, orné de bas-reliefs; nous le devons à l'obligeance de M. Lunel d'Avignon, amateur d'antiquités. Les sujets qu'il représente nous paraissent offrir un intérêt de localité qui ne sera peutêtre pas indifférent pour l'histoire (1); c'est une croix fort mince, de forme grecque, d'un pouce et quart en carré, près de

(1) Voyez la planche ci-jointe.

tomber de vétusté; on y voit d'un côté, une ville au-dessous de laquelle on lit ces mots: (AVG SPVRG); sur l'autre face on remarque d'une part, à droite, des guerriers à cheval, la haste à la main, dans l'action de combattre; à gauche, des cavaliers en repos, tenant la lance élevée; le premier de ceux-ci est un vexilator ou porte-enseigne; le second, vêtu d'une robe longue, ayant le bras élevé, une couronne et le nimbe autour de la tête, paraît être un empereur qui semble vouloir haranguer l'ennemi; dans la partie supérieure, on distingue un ange entouré de nuages, apportant une croix, toujours de forme grecque; et dans la partie inférieure, un saint en prière, les bras étendus, que nous avons soupçonné devoir être Saint-Vincent à cause des deux lettres initiales S. V. Le sujet de cette préciense relique, d'un style de dessin un peu barbare, nous fait juger qu'il appartient au règne du grand Constantin, à qui un ange, qui est tourné de son côté, apparaît avec le signe de la victoire; et l'enseigne dont nous avons parlé, est sans doute le labarum, qu'il avait soin de faire porter devant lui (1) lorsqu'il était à la tête de ses armées. Au sujet du mot abrégé SPVRG, nous ferons observer que les tauroboles ou baptêmes de sang destinés chez les anciens à purger ou purifier les villes et les hommes pendant quelques années, étaient encore usités du temps de Constantin et même après jusqu'au règne de Valérien. Les chrétiens surent allier cette expiation du paganisme avec leur religion; nous pourrions en citer plusieurs exemples. Il serait possible que cette croix eût été faite à la suite d'un sacrifice Christianopaganique, qui a pu avoir eu lieu sur la montagne de Fourvières et dans le forum, comme celui d'Antonin dont on a trouvé l'autel taurobolique encore sur place. Pour ce qui est de la ville représentée, il n'est pas aisé de savoir si c'est Rome, Byzance, Autun (2) AVGVSTODVNVM, Lyon ou Trèves, AVGVSTA TREVIRORUM: d'abord, la quantité de tours ou dômes qu'on y distingue, annoncent une grande ville; ensuite nous appercevons sur le devant un grand édifice avec deux

⁽¹⁾ Le Labarum n'était porté que lorsque l'empereur commandait en personne.

⁽a) Constantin fit réparer Autun qui avait été renversée en grande partie par les Berbares; il visita cette ville en 311.

aîles latérales plus élevées, qui semblerait avoir été un premier modèle de Basilique pour notre église cathédrale de Saint-Jean. A côté, sur un plan plus avancé, se trouve une haute tour isolée dans le genre du Campanile du dôme de Florence. Toutesois, Eusèbe nous apprend, sans désigner l'endroit, que le prodige céleste dont ce prince fut témoin, s'opéra dans les Gaules; Lyon en était la métropole (3); outre que cette ville était une résidence impériale ou Augustale, notre colonie avait aussi le surnom d'AVGVSTA; d'autre part, ce pays recèle quantité de médailles à l'essigie de Constantin, et l'on sait que c'est à Lyon même, lorsqu'il venait de chasser les Francs qui ravageaient les Gaules, que le nouvel empereur reçut du sénat l'ordre d'aller à Rome pour combattre le tyran Maxence dont il fut vainqueur. Ainsi les mots AVG. SPURG., Augusta spurgata ou Augusti spurgata, en sous-entendant celui d'urbs, signifieraient selon nous la ville de Lyon, ou bien celle de Trèves purgée d'idolàtrie par la conversion et les victoires de Constantin.

D'après la manière dont cet empereur voulait être représenté en priant Dieu, ainsi que nous le dirons bientôt, nous avions pensé que le personnage que nous désignons sous le nom de Saint-Vincent pourrait bien être encore Constantin lui-même, surtout en expliquant les deux sigles S. V. qui sont à côté, par signum victorice; quoique le nimbus dont nous avons parlé ait été donné aux divinités du paganisme et même aux empereurs apothéosés, il est à croire qu'il désigne ici l'auréole chrétienne, semblable à celle du saint qui est au-dessous; de plus, il porterait à penser que notre croix a été faite après la mort de Constantin, pour rappeller le prodige que Dieu fit éclater en sa faveur. On sait d'autre part que plusieurs martyrologes d'orient et d'occident ont, pendant long-temps, mis cet empereur au rang de leurs saints.

Au sujet de la pose du saint couronné de l'auréole, il n'est pas indifférent pour l'époque de ce petit monument, de recueillir ce que rapporte M. de Tillemont dans l'histoire de Constantin: Ce prince, dit-il, s'était fait représenter à l'entrée de son palais, ayant la croix au-dessus de sa tête.... En général, de quelque manière que l'on exprimât sa ressemblance, soit en statue ou

(1). L'an 311, pendant que ce prince faisait ses préparatifs contre Maxime.

sur la toile, en grand ou en petit, il voulut qu'en lui deanât l'attitude d'un homme qui prie les yeux levés au ciel et les mains étendues : il nous reste des médailles de Constantin qui autorisent sur ce point le témoignage de l'histoire (1). Suivant cette description, il serait facile de croire, ainsi que nous l'avons déjà fait pressentir, que Constantin se trouve figuré une seconde fois à l'extrémité de notre croix grecque.

Maintenant, si nous devons exprimer ici notre pensée toute entière (car il faut que l'archéologue, de même que l'historien, soit toujours de bonne foi), nous dirons que cette croix a dû être faite long-temps après Constantin, d'après un type ancien, et peut-être à l'époque des premiers croisés dont le rendez-vous était à Constantinople. Ainsi les moines du mont Athos, ainsi les Russes font ou imitent encore des reliquaires dans le style grec du bas empire, dans lesquels ils introduisent quelquefois des costumes modernes; cette pratique motive, selon nous, les changemens qui ont pu avoir lieu dans l'exécution du sujet; également, la forme du drapeau que nous ne croyons pas antique, les dômes pointus, les girouettes nous paraissent appartenir au Xe on XIe siècle; nous trouvons même dans les figures et les chevaux, (2) une sorte d'analogie avec ceux de la tapisserie de la reine Mathilde, où l'on remarque aussi des drapeaux faits comme les nôtres (3). Enfin, quoique nous puissions raisonnablement et de préférence supposer que la ville de Lyon se trouve représentée sur un des bas-reliefs de cette croix, trouvée sur notre montagne sainte, nous avouerons qu'une présomption plus fondée nous porterait à y voir l'AVGVSTA Trevirorum qui fat érigée en métropole de la première Belgique par Auguste, et que Pomponius Méla appelle simplement AV-GVSTA. Cette ville, une des plus magnifiques en deça des Alpes, était une seconde Rome et aussi une résidence impériale; Constantin se plut à l'embellir. Nous apprenons du panégyriste Eumène, dit encore M. de Tillemont, que Trèves, qui était la résidence la plus ordinaire de Constantin, et qui avait

- (1) Histoire des Empereurs, Tom. XII, p. 234.
- (2) César nous apprend que la cavalerie des Treviri surpassait de beaucoup celle des autres Gaulois.
- (3) L'époque de l'origine des drapeaux proprement dits, ne parait pas avoir été fixée; nous n'en avons pas trouvé d'exemple avant les Croissdes.

souffert beaucoup des courses des barbares les temps précédens, se relevait et s'embellissait par ses soins : qu'il y bâtissait un grand cirque, une place, des basiliques, un palais pour rendre la justice, etc. Ensuite des détails que nous ont donnés les historiens de ce grand prince, nous sommes surpris de voir qu'ils n'aient point parlé de l'endroit où s'est opéré le miracle dont cet empereur et son armée furent témoins, et nous croyons qu'on pourrait, d'après les raisons que nous avons apportées, le placer dans la ville de Trèves. En cette année 311, Constantin, après avoir entièrement chassé les Francs, quitte ce pays et prend le titre de très-grand, il visite ses provinces gauloises, séjourne à Autun suivant le vœu de l'orateur Eumène, et relève cette ville ravagée par les barbares. De là il se rend à Lyon, prépare son expédition contre Maxence, force les barrières des Alpes, renverse une cavalerie formidable qui l'attendait sous les murs de Turio, Augusta Taurinorum, action qui ne conviendrait pas mal à notre sujet. Enfin, c'est toujours en cette même année célèbre dans les annales de Constantin, qu'étant dans les Gaules, l'empereur a plusieurs songes où il se voit vainqueur de ses ennemis par la protection du ciel. Cet événement important ne pouvait être plus héureusement représenté que dans le champ d'une croix grecque destinée peut-être à servir de décoration à des soldats chrétiens; il paraît que l'artiste qui l'a exésutée a eu pour but de rappeler tout à la fois, le miracle des Gaules, la ville impériale où l'idolâtrie fut premièrement abolie, et le triomphe de Constantin à l'aide du signe de la croix.

On voit combien sont précieux les petits bronzes histories qui se trouvent eachés dans le sein de la terre; ils confirment on rectifient les passages des auteurs anciens; ils suppléent même bien souvent au silence de l'histoire.

Altaud.

295. Découvertes récentes d'antiquités à Vienne (Isère) et dans ses environs; communiquées par M. Mermet aîné.

On a trouvé à l'angle sud de la nouvelle halle, une figurine en bronze, représentant Atlas, et le long du chemin de St Marcel, une autre figurine en bronze, représentant Mercure. Ces deux figures ont été déposées au Musée.

A l'extrémité de faubourg de Pont-Évêque, à cent pas du pont, le long de l'embranchement de la route qui tend à Bourgoin, que a trouvé une urne en verre et des fioles de même ma-

tiène. Elles sont aussi déposées au musée. Les ouvriers ont soustrait une bague en or qui était à côté de l'urne.

Il y a peu d'années, l'inscription suivante fet rendue à la lumière :

L. VALERIVS
VITALIS
VIVOS SIBI
ET SVIS
FECIT.

Elle fut trouvée par le S^r Vernay, dans une vigne qu'il possède le long du faubourg de Pont-Évêque, vis-à-vis la blancherie du D^r Boissat. Le sieur Verney fit placer le marbre (1) sur lequel est gravée l'inscription, au-dessus de la porte d'entrée de sa vigne, où il est encore.

Cette vigne est située le long de l'ancienne voie romaine qui conduisait à Grenoble et à Bourgoin. Le local qu'elle occupe était en dehors, mais à peu de distance des remparts romains. Il est à remarquer que c'est le seul point, dans la traversée du faubourg de Pont-Évêque, qui offre un lieu convenable pour les inhumations, car partout ailleurs le rocher est à découvert. (2)

Cette autre inscription a été découverte tout récemment. (3)

D. M.
Q. CONNIO
SAVRIAE I...I VIR
AVG. Q. CONNIVS
RHODOCHVS
I...I VIR AVG
PATRI PIISSIMO
Q. CONNIVS
APER AVO

- (1) Ce marbre set un carré de neuf à dix pouces sur toutes les faces.
- (2) Cette inscription a été communiquée par M. Mermet, avec la note ci-dessus, dans le n° 56 (juin, 1829) aux Archives historiques, statistiques et littéraires du département du Rhône, où elle a été insérée.
- (3) La pierre sur laquelle est l'inscription forme un carré long de deux pieds sept pouces, sur une largeur de dix-buit pouces. Il y a de chaque côté un rehord sensidérable, de sorte que le champ, creusé d'environ un pouce, n'a que viegt-deux pouces et demi d'élévation sur une largeur de huit pouces trois quarts.

Elle fut trouvée dans les premiers jours de juin 1829, contre le maître autel de la petite église de Notre-Dame de Cüey, à Seyssuel (1), église qu'on fait reconstruire dans ce moment. L'inscription était cachée par un devant d'autel en bois. Elle est aujourd'hui au Musée de Vienne, et encore inédite.

Voici comment je la traduis:

« Aux Dieux Mânes, Q. Connius Rhodochus, sex vir augustal, à Q. Connius Sauria, sex vir augustal son père très pieux, et Q. Connius Aper, à son aïeul. »

A côté de l'église, on a trouvé quelques briques romaines avec l'inscription VIRIORVM, très commune dans nos pays.

On a découvert aussi à Genas, dans le commencement du mois de juillet dernier, une assez grande quantité de monnaie d'argent à l'effigie d'Albin. Cette trouvaille a été faite dans une propriété de M. Roybet, avocat à Vienne, qui m'a remis quelquesunes de ces monnaies. On doit remarquer que toutes les pièces, au nombre de 4 à 5 mille, sont également neuves, et n'ont jamais été mises dans la circulation.

Genas est une commune de l'arrondissement de Vienne, canton de Meyzieux, à environ trois lieues à l'est de Lyon, et à une lieue du Rhône.

Voici la description d'une de ces médailles en argent on potin :

IMP CAES D CLOD SEP ALB AVG. Tête laurée d'Albin.

R=FIDES LEGION COS II. Deux mains jointes tenant une enseigne militaire.

- 296. VOYAGE LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE dans le département de Tarn-et-Garonne; par M. Alex. DU Mion de Lahaye, exingénieur militaire, etc. In-8° de 5 feuilles ; Paris 1828; Treuttel et Würtz.
- 297. LE CHATEAU ROYAL DE VARSOVIE, article extrait de la description historique de la ville de Varsovie et de ses environs, par Casimir Vladislas WOYCICKI. (Dziennick Warszawiki; nº 31.)
- (1) Village à une lieue au nord de Vienne. Il n'y a pas de doute que l'inscription ne soit sortis de cette ville, lorsqu'on consteuisit l'église de Cüey. Les débris des monumens romains étaient considérés comme des carrières publiques.

En 1403, le prince Jean, duc de Mazovie, un des descendans des Piastes, jeta les fondemens du château royal de Varsovie. Sigismond Auguste, le premier des rois de Pologne qui est venu résider à Varsovie, fit réparer et augmenter cette modeste habitation qui n'était qu'en bois. Sigismond III, qui transféra la résidence royale de Cracovie à Varsovie, fit bâtir le château en pierre et en marbre. Vladislas VII, son fils, fit orner l'habitation des monarques, et pour cela il se servit de Dankoersig ou Dankerse qu'il avait nommé son peintre et son architecte.

On lit dans le Dictionnaire d'architecture civile, militaire et navale, antique, ancienne et moderne, par M. C. F. Rolland le Virloys, T. I, p. 465: « Dankerse (Pierre) de Ry, peintre, vivant en 1630, fut le peintre de Vladislas VII, roi de Suède et de Pologne; ce prince connaissant les grands talens de cet artiste pour faire le portrait, lui fit peindre ceux de toutes les personnes de sa cour et de quelques autres princes et seigneurs.

D'après les ordres de Wladislas, Dankoersig fit construire, au château de Wilna, les salles de représentation; la chapelle de saint Casimir, qu'il orna de tableaux et de peintures; l'église de Saint Michel et celle de Saint François. On voit encore au château de Varsovie ce que cet artiste y a exécuté. Dankoersig eut une fin bien déplorable. Comme il se rendait de Wilna à Warsovie, il fut, près de la petite ville de Rudnik, attaqué par 2 Juiss qui, après lui avoir fait 9 blessures dangerouses et après l'avoir dépouillé, le laissèrent baigné dans son sang. On accourut, mais trop tard, à son secours, et on le transporta à Rudnik. D'une main mourante, il exécuta le portrait de ses deux assassins avec tant de ressemblance, que 4 jours après la mort de Dankoersig, il furent arrêtés à Wilna, confondus à la vue de leur portrait et punis de mort. L'intéressant artiste mourut de ses blessures, à Rudnik, le 3 août 1661, étant alors agé de 78 ans; il était né en 1583.

Le roi Stanislas Poniatowski a fait, pour le château de Varsovie, plus que tous ses prédécesseurs. Ce prince avait appelé à sa cour le peintre et architecte Bacciarelli, à qui le château doit ses plus beaux ornemens. On peut voir dans l'ouvrage que nous annouçons, la description des tableaux qui ornent cette résidence, avec les notices historiques qui y ont rapport. On remanque entr'autres le grand tableau qui représente le prince Albert, duc de Prusse, au moment où il s'humilie devant le roi Sigismond I, pour lui prêter foi et hommage, ainsi que la vue de la ville de Varsovie et de ses environs par Canaletti. G. G-r.

.298. ANTICHITA ROMANTICHE D'ITALIA; epoca prima, della condizione, etc. — Antiquités romantiques d'Italie: 1^{re} époque, de l'état économique, moral et politique des Italiens dans le Bas-Empire et le moyen âge: de l'architecture symbolique, civile et militaire en Italie aux 6°, 7° et 8° siècles, et de l'origine des Lombards, etc. etc.; par MM. Defendente et Giuseppe Sacchi. Ouvrage qui a obtenu une mention honorable de l'Athénée de Brescia, au concours bisannuel de 1828. In-8°. Milan, 1828; Stella.

On voit par l'étendue de ce titre, que l'ouvrage auquel il appartient traite à la fois de plusieurs matières, analogues il est vrai, mais qui paraissent se placer dans un cadre encore plus général: Les Antiquités romantiques de l'Italie. Les auteurs entendent par ces paroles, les monumens de l'Italie qui datent du 5° au 15° siècle: ils tirent cette qualification, par analogie, de celle de romane donnée à l'idiôme de l'Italie et de la France méridionale, qui a été en usage durant le même intervalle de temps: ils expliquent par-là le titre général de leur livre; c'est tout ce que le lecteur a le droit de leur demander, libre d'ailleurs de l'adopter ou de lui en substituer un autre, et, dans l'intention de MM. S. et D., ce titre général leur a paru nécessaire, puisqu'ils se proposent pour sujet la série entière de leurs recherches sus les arts, les mœurs et les usages de l'Italie entière au moyen âge.

L'Athénée de Brescia avant sollimité, par un prix mis an concours, un travail sur le sujet traité par MM. S. et D.; il demandait de déterminer l'état de l'architecture en Italie, durant la domination des Lombards; d'examiner si cette architecture avait une origine particulière; d'indiquer ses caractères propres dans son application à la construction des temples, tant à l'égard des décorations extérieures et intérieures, qu'à l'égard du plan, du choix et de l'emploi des matériaux. L'athémée demandait, enfin, la tiste des principaux édifices de ce genre, en Italie. L'ouvrage de MM. S. et D. a concounu, et obteue une mention honotuble. Nous ne constinuous pas solui-qui- a étéjugé digne du prix, et il nous semble difficile, quelqu'il puisse être, qu'on y ait réuni plus de recherches sur la matière donnés, ni plus de soins dans l'indication des sources qui peuvent justifier les opinions de l'auteur. Dans tous les cas, celles de MM. S. et D. ne manquent pas de nouveauté, et, sous ce rapport, leur ouvrage ne doit pas moins intéresser que la variété même des sujets qui s'y trouvent traités.

Après une introduction où sont exposées quelques vues générales sur ce sujet, les savans auteurs examinent dans le 1 es chapitre, quel était l'état de l'architecture en Italie avant la domination des Lombards. Dans le second, on traite des principales basiliques, temples et baptistères édifiés en Italie durant le séjour des Lombards; et 26 des principaux édifices de ce genre y sont sidèlemedt décrits, indépendamment des baptistères. Les détails de ces mêmes édifices sont discutés dans le chapitre 3°, où l'on traite de ce qui se rapporte à leur élévation, à leur forme extérieure, aux péristyles, fenètres, coupoles, tribunes, décorations intérieures, toiture, pavés, enfin des matériaux et de leur emploi. De ces notions on tire, dans le chapitre 5°, les conclusions qui intéressent l'art, et, pour éclairer ces discussions techniques par l'histoire, les chapitres 6 et 7 sont consacrés à l'examen de l'état moral et politique des Lombards avant leur irruption en Italie, et des effets de leur domination sur cette contrée.

Nous avons omis, dans l'énumération qui précède, le sujet du 4e chapitre de l'ouvrage: il exigeait une mention plus particulière, puisqu'il traite de la Symbolique chrétienne appliquée à l'architecture des églises et à leur décoration. Les recherches des auteurs sur ce point sont d'un intérêt tont particulier; ils consultent les auteurs et les monumens; ils reconnaissent deux parties principales de la symbolique: 1° celle qu'ils appellent hermétique, employée dans le plan général du monument, et qui, fondée sur la science des nombres, mettait une sorte de proportion significative entre les parties du monument; c'était, selon Synesius, celle qui constituait la partie fondamentale, édificative et perfective de l'architecture, qui lui donnait pour lois celles mêmes de l'économie divine; ainsi, les baptistères sont à 8 pans, parce que 8 est le numbre mystique par excellence, selon St-Ambroise: je n'oserais pas assurer que les ar-

chitectes de l'époque aient été aussi savans dans la science des nombres mystiques; il est possible, toutesois, qu'ils se soient attachés à faire distinguer par l'architecture les monumens chrétiens d'avec les édifices du paganisme. La 2e partie de la symbolique chrétienne est appelée orphique par MM. S. et D., et elle comprenait, 1º le choix et les couleurs diverses des matériaux; 20 des chissres alphabétiques détachés ou formant des monogrammes; 3º des compositions, soit au moyen d'animanx mystiques, ou qui exprimaient une idée convenue, soit de sujets tirés de l'Ancien ou du Nouveau Testament et de l'Apocalypse; 4º de signes symboliques employés dans les ornemens et accompagnés de figures déterminées. On voit combien les auteurs se sont adonnés à approfondir ce sujet curieux dans l'étude des antiquités chrétiennes, et les monumens ne manquent pas pour servir à la vérification de leurs vues à cet égard. MM. S. et D. traitent ce sujet avec quelques détails, et donnent des interprétations qu'ils s'attachent à fonder sur des passages tirés de divers écrivains ecclésiastiques. Ils n'appronvent pas toujours les vues de M. Creuzer sur cette partie de la symbolique: les doctes prononceront entr'eux.

L'ouvrage de MM. S. et D. est terminé par un résumé en forme de conclusion générale, et dans laquelle ils n'accordent, sur les arts de l'Italie, aucune influence aux Lombards, peuplade barbare qui ne pensa qu'à détruire, et qui, dans sa farouche ignorance, ne pensa jamais à édifier. Les monumens dits de style lombard, sont de l'époque de la domination lombarde en Italie, mais voilà tout.

Les recherches contenues dans l'ouvrage de MM. S. et D. intéressent à-la-fois les savans et les artistes, et nous croyons devoir les recommander à leur examen et à leurs suffrages. L. R.

299. CATHÉDRALES FRANÇAISES, dessinées d'après nature et lithographiées par CHAPUY, ex-officier du génie, etc., avec un texte historique et descriptif par M. JOLIMONT. XIV^e livr. In-4° d'une feuille ;, plus 5 planches; prix, pap. blanc, 6 fr. Paris, 1828; Engelmann.

300. COLLECTION DE COSTUMES, ARMES ET MEUBLES, pour servir à l'histoire de France, depuis le commencement de la monschie jusqu'à nos jours; par M. le comte Horace de VillCASTRL. 11º livraison in-4º, avec 5 planches; prix, 12 fr. Paris; l'auteur, rue du Bac, nº 71. L'ouvrage formera 3 vol. en 60 livraisons.

301. Inscription anodianne; nouvelle interprétation par M. REUVENS. (Classical journal; mars 1827, no LXIX, p. 123).

Dans un faubourg de la ville de Rhodes, près du couvent des Franciscains, gisait depuis long-temps, sens dessus-dessous, une pierre portant l'inscription suivante :

EHNONNAYMOY ΑΡΑΔΙΟΣ ΠΡΟΞΕΝΟΣ ΔΙΙ ΣΩΤΗΡΙ

· Quoique publiée par Clarke (Travels; Tom. III, p. 285), et par Jos. de Hammer (Topogr. Ansichten der Levante, p. 163), cette inscription n'avait été expliquée que d'une manière peu satisfaisante. Le premier de ces deux archéologues a cru que, dans la ligne I, il s'agissait de deux personnes qui avaient dédié en commun le monument au père des dieux et des hommes. Le second, sentant la difficulté, l'a tranchée hardiment, a divisé cette ligne en trois mots (ξήνων ναον μου), et l'a traduite comme s'il y avait Eirer, génitif dépendant, selon lui, de mpoferos; de plus, il a fait de apadios un nom propre d'homme.

Le colonel Rottiers, chargé d'un voyage scientifique en Asie, a rapporté à Leyde la pierre de Rhodes; M. Reuvens s'en est occupé à son tour, et a eu tout le loisir de l'examiner dans son vrai sens; voici comment il interprète l'inscription: Xénon, fils de Naum, d'Arad, proxène, à Jupiter-Sauveur. Clarke et Jos. de Hammer n'ont voulu voir que des noms grecs dans cette inscription; il leur a fallu, par conséquent, en altérer le texte pour lui trouver un sens quelconque. Ils ne paraissent pas avoir peusé à la conférer avec les mots qui nous restent du phénicien. Toujours est-il que Enver et Naugos ne sont ni l'un ni l'autre conformes au génie de la langue grecque; à moins que le ciseleur n'ait mis, par inadvertance, Envoy pour Znyoy: ce qui n'est guère probable. Quant à Naum, c'est le nom d'un personnage cité dans l'Ancien Testament. On sait, au reste, que les proxènes étaient autrefois à peu près ce que sont aujourd'hui les agens commerciaux appelés consuls, et qu'Arad, ville de

Phénicie, était une place de commerce très-fréquentée par les étrangers. W.

302. LE MONUMENT ROMAIN DE MARETSCH. Mémoire archéolologique du comte Ben. de Giovanelli. (Beitraege zur Geschichte, Statistik, etc., von Tirol und Vorarberg; vol. I, p. 1).

Strabon, liv. 1v, chap. 46, est le scul auteur ancien qui park des routes pratiquées par l'empereur Auguste à travers les Alpes rhétiennes conquises par les Romains; encore ce géographe n'en fait-il mention que d'unc manière très-vague. Heureusement on a retrouvé, au 16° et au 18° siècle, deux monumens qui nous donnent des renseignemens plus précis sur ces routes. Ce sont deux colonnes avec des inscriptions; l'une a été retirée des sables de l'Adige, sur les limites du pays des anciens Venostes; l'autre ayant été trouvée encastrée dans les murs de l'église de Cesio Maggiore, sur la limite du pays de Feltre, a été transportée à Maretsch. Celle-ci porte l'inscription suivante:

TI CLAUDIUS CÆSAR
AUGUSTUS GERMANICUS
PONT. MAX. TRIB. POT. VI.
COS. DESIG. 1111. 1MP. XI. P. P.
VIAM CLAUDIAM. AUGUSTAM
QUAM DRUSUS PATER ALPIBUS
BELLO PATEFACTIS DEREXSERAT
MUNIT. A FLUMINE PADO. AT
FLUMEN DANVVIUM PER M.
P. CCCXX.

Voici maintenant l'inscription sur la colonne romaine de Cesio:

TI CLAUDIUS DRUSI F.
CESAR. AUG. GERMA
NIGUS PONTIFEX MAXV
MUS TRIBUNICIA POTESTA
TE VI. COS. IV IMP. XI. P. P.
CENSOR. VIAM. CLAUDIAM
AUGUSTAM QUAM DRUSUS
PATER ALPIBUS BELLO PATE
FACTIS DERIVAVIT. MUNIT. AB
ALTINO USQUE AD FLUMEN
DANUVVIUM M. P. CCCI.

Drusus fit pratiquer probablement ces routes par ses soldats. la 1re année après la conquéte de la Rhétie; mais comme elles furent promptement dégradées, Tibère Claude les fit réparer et fortifier, et c'est à cette occasion que furent érigées les deux colonnes, l'une en l'an 46 de notre ère, l'autre en l'an 47. L'inscription de Maretsch nous apprend que Drusus fraya la route du Pô au Danube; et celle de Cesio, que le même Drusus détourna, dériva la route d'Altino sur la mer Adriatique, jusqu'an Danube. Dans son commentaire sur les deux inscriptions, le comte de Giovanelli recherche, d'après la table de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin, la direction des deux routes. L'une partait d'Ostilia sur le Pô, passait par Vérone, Trente, Sublabione, Veldidena, Augusta Vindelicorum (Augsbourg), et aboutissait à Guntia sur le Danube. L'autre route partait des bords de la mer à Alltino, passait par Opitergio, Cepasias, Feltre et Ansugo, et rejoignait à Trente l'autre route. L'inscription de Cesio se rapporte à cette voie d'Altino, tandis que l'inscription de Maretsch concerne la route du Pó.

303. LETTRE DE M. PIERRE DE LAMA, concernant un fragment écrit sur cuivre, d'un ancien privilège de mariage accordé à un militaire. (*Giorn. arcad.*; févr. 1823, p. 274).

On sait que les lois romaines exemptaient, pour la célébration du mariage, les soldats de plusieurs des formalités prescrites aux autres citoyens. L'instabilité de leur résidence, la brièveté du temps qu'ils passaient dans leurs foyers, et d'ailleurs les services qu'ils rendaient à la patrie en combattant pour elle, peuvent motiver cette exception en faveur des militaires.

Ce précieux fragment, qui est la copie d'un acte constatant un privilége de mariage militaire obtenu par un prétorien, l'an de Rome 961, et de J.-C. 208, sous le troisième consulat de Caracalla et le second de Géta, ne nous est parvenu qu'incomplet. Il y manque l'indication: 1° du jour et du mois où fut uctroyé le privilége; 2° du nom du soldat qui l'obtint; 3° des consuls qui déterminent l'année; 4° des témoins; 5° du lieu eù l'on gardait l'original. Quant à l'époque à laquelle remonte l'acte lui-même, on ne saurait la désigner d'une manière bien précise; on peut la fixer à la fin de l'année indiquée ci-dessus. On ne saurait espérer de deviner le nom du soldat privilégié, non

plus que celui des témoins qui donnèrent à l'acte un caractère authentique. Il est probable, au reste, que la minute du privilége se conservait dans le temple d'Auguste.

Il nous est parvenu d'autres expéditions du même genre: elles sont au nombre de quatorze. Toutes contiennent le mot connubium écrit par un seul n; et sur le fragment qui fait le sujet de cet article, on lit plusieurs fois Anrellius par deux l. Des quatorze pièces dont nous venons de parler, il y en a une de Claude, deux de Galba, deux de Vespasien, deux de Domitien, une d'Adrien, deux d'Antonin, une de Marc-Aurèle, une de Gordien, enfin deux de Philippe.

304. LETTRE SUR LES RUINES DE TUSCULUM (Antologia; janvier 1826, nº LXI, p. 118.)

L'auteur de cette lettre (probablement M. Guill. Manzi, bibliothécaire de la Barberina), rend compte à un confrère des différentes visites qu'il fit en 1825 aux ruines de Tusculum, et des fouilles qui s'y exécutent sous la direction et aux frais de M. L. Biondi. Un tiers au moins de cette lettre est consacre à des détails sur les fouilles que fit faire dans ce lieu le prince de Canino, de 1808 à 1812.

Les fouilles faites à diverses époques ont procuré des inscriptions intéressantes pour l'érudition et l'histoire de Tusculum. L'auteur en rapporte plusieurs, dont la première se trouve sur un autel consacré à Jupiter et à la Liberté; elle est en asses beaux caractères, et fut tracée sous l'édilité de Publius Valerius Bassus. La quatrième, que l'auteur juge très-précieuse, est ainsi conçue

M. FULVIVS. M. F SER. N. COS AETOLIA. CEPTT.

C'est certainement de Marcus Fulvius Nobilior, triomphateur d'Étolie, qu'il est ici question; le même qui fut consul l'an de Rome 564, avec Cneus Manlius Vulso.—Parmi les inscriptions dont nous ne parlerons pas, les unes nous ont semble offrir trop peu d'intérêt pour être rapportées; les autres ayant été déjà transcrites et expliquées par divers archéologues, il serait superflu d'entrer, à leur sujet, dans aucun détail. W.

305. SECONDE CENTURIE DES OBSERVATIONS NUMISMATIQUES DE M. Barthélemy Borghesi. (Giornale Arcadico; déc. 1824).

Nous avons déjà rendu compte d'une partie de ces observations numismatiques qui se rapportent toutes à la série des médailles consulaires dont M. Borghesi fait son étude particulière, et qui ont paru dans le Giornale Arcadico. Ce journal continue à publier les recherches numismatiques de M. Borghesi, dont on trouvera les décades dans l'ordre suivant : La xi^e dans le n^o de décembre 1824, la xii^e dans le n^o de janvier 1825, la xiii^e en deux parties, dans les n^{oi} de mars et avril 1825, la xiii^e en deux parties, dans les n^{oi} de mars et avril 1825, la xiii^e dans les n^{oi} d'obtobre et novembre de la même année. Ces quarante observations sont autant de chapitres que leur dimension ne permettrait pas de faire entrer dans un recueil du genre de notre Bulletin, et qu'un extrait dépouillerait de l'intérêt qu'ils peuvent offrir, parce que l'auteur y attaque des opinions, les réfute, et s'appuie de preuves sans lesquelles ses idées ne pourraient avoir aucune autorité.

Il s'applique particulièrement à comparer les noms des magistrats monétaires des médailles romaines, avec ceux qui se trouvent sur les médailles de villes et sur les inscriptions, et à déterminer les époques où ces magistrats ont vécu, et où ces médailles ont pu être frappées. Il cherche aussi à les retrouver dans l'histoire, et donne souvent les passages où les noms de ces consuls et de ces proconsuls sont cités. Dans notre dernier article nous avons fait connaître plusieurs des opinions de M. Borghesi, il nous suffira de dire que celles que renferment ces quatre décades intéressent particulièrement les personnes qui s'occupent des médailles de familles romaines, et que la suite de ces observations formera un supplément fort utile à l'explication des médailles de Morell, par Havercamp. On sait que cet auteur avait réuni dans son texte les commentaires laissés par Morell, avec ceux de Goltzius, Crizzi, Orsini, Vaillant, auxquels il a joint les siens propres, de sorte que l'on y trouve rassemblées toutes sortes d'opinions contradictoires, dans lesquelles il est quelquesois embarrassant de prendre un parti. M. Borghesi rectifie quelques-unes de ces explications, choisit entre les diverses opinions, combat les unes et admet les autres, et quelquesois en prononce une nouvelle. Si ses

idées ne sont pas toujours appuyées sur des certitudes, au moins elles sont toutes plus ou moins ingénieuses et annoncent beaucoup de lecture et d'érudition. Dans la seconde observation de la 12^e décade, M. Borghesi donne une nouvelle explication d'une médaille de Marc-Antoine, au revers de laquelle on voit un lion et un astre. (Morell, famille Antonia, pl. x1, n° 1.-) Il suppose que le lion tenant une épée, désigne Pompée, dont on sait, par Plutarque, que le cachet portait cette figure: et que l'astre à 8 rayons fait allusion à Jules-César. Il pense que ces deux symboles désignent les deux partis de César et de Pompée qui divisaient alors la république, et qu'ils font allusion à la paix désirée qui fut conclue à Pouzzole, en 715, par l'entremise d'Antoine.

Cette idée est admissible: mais peut-être le désir de tout expliquer l'entraîne-t-il quelquesois un peu lois. Par exemple, sur une médaille de la famille Petronia, où se trouve le nom de Turpitianus, on voit au revers un astre dans le croissant de la lune. Selon Vaillant, ce type est relatif à la ville de Byzance, où le culte de Diane était en honneur. D'autres ont cru qu'il pouvait s'appliquer au dieu Lunus; une autre opinion était que ces deux astres réunis signifient l'empire du monde, que l'on a plus tard exprimé par un globe.

M. Borghesi pense que Turpilianus, qui fut triumvir au temps où Phraate, roi des Parthes, rendit à Auguste les prisonniers et les enseignes militaires conquises sur Crassus, Oppius Statianus et Marc-Antoine, voulut célébrer cette restitution, et qu'en transportant sur une médaille romaine un symbole qui se voit sur les médailles de Phraate, il voulait rappeler que ce roi, frère du soleil et de la lune, comme s'il en prenaît le titre, avait été humilié par Auguste.

C'est peut-être aller chercher un peu loin une explication que l'on ne peut appuyer sur aucune preuve. On voit sur une autré médaille de Turpilianus, un Parthe à genou présentant une enscigne, et l'inscription signis receptis explique assez le sujet : on conviendra que si l'autre est une allégorie, elle est un peu obscure. M. Borghesi est plus heureux dans ses autres explications. On lira avec intérêt celle où il cherche à prouver que la figure barbue et aîlée qui se voit sur les médailles de la famille Titia, que l'on a prise pour Bacchus, le dies

Therme, le Sommeil, est plus vraisemblablement le Mercure Theutates des Gaulois. Sur une médaille de la famille Plautia, où l'on avait cru voir Vénus marine, il préfère voir Amphitrite. Ses recherches les plus intéressantes sont celles où il se livre à des discussions sur les familles consulaires, et où il éclaircit plusieurs points historiques et chronologiques.

Dumersan.

306. LETTRE à M. CATTANEO, SUR LES MÉDAILLES DES EMPE-REURS FRANÇAIS DE CONSTANTINOPLE; par le baron MARCHANT. Paris, 1829; Tilliard frères.

M. le baron Marchant a publié, sous le titre de mélanges de numismatique et d'histoire, une suite de Lettres dans lesquelles il traite une série de questions relatives à des points intéressans de la science des médailles, notamment de celles qu'on appelle du Bas-Empire. Nous avons annoncé dans le Bulletin celles de res lettres que nous avons connues. La question traitée dans la nouvelle que nous avons sous les yeux, n'est pas sans avoir déjà occupé d'autres savans. M. Cousinery avait attribué aux rois de Jérusalem celles de ces médailles qui portent le nom de BAAAOINOE, Baudouin; mais il paraît qu'il n'avait pas remarqué-un A qui suit ce nom, et que ce A, interprété par le titre Δισπότης, ne convient plus aux rois français de Jérusalem, qui, dans cette ville sainte, ne voulurent pas prendre cette qualification par humilité. Il faut donc attribuer à d'autres princes français ces monnaies qui ne peuvent plus appartenir, dans le système de M. Marchant, aux rois de Jérusalem. C'est aux empereurs français de Constantinople que ce savant les restitue, savoir, à Baudouin Ier, empereur d'Orient, la monnaie qui porte ΣΤΑΥΡΟΦΟΡΩΝ ΣΤΡΑΤΑΡΧΟΣ; et à Baudouin II, celles qui ont le Δ, Δισπότης.

C'est dans le V^e volume de l'histoire des Croisades, par M. Michaud, que M. Cousinery a inséré sa Dissertation ou Catalogue raisonné des médailles et monnaies des princes croisés qu'il avait lui-même recueillies. La Lettre de M. Marchant est un supplément nécessaire à ce volume et au travail de M. Cousinéry.

L. R.

307. Notice des monumens exposés dans le cabinet des médailles, antiques et pierres gravées de la Bibliothèque du roi, suivie d'une description des objets les plus curieux que renferme cet établissement, de notes historiques sur sa fondation, ses accroissemens, etc.; par M. Dumasam. Nouv. édit. considérablement augmentée. In-12 de 2 fenilles 2/3; prix, 1 fr. Paris, 1828; l'auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

308. DIE LEHRE VON DEM URKUNDENBEWEISE, etc. — Théorie pour démontrer l'authenticité des documens anciens. Ouvrage principalement destiné aux jurisconsultes; par Sparcenberg. In-8°, a parties d'environ 440 pages chaque. Heidelberg, 1827; Mohr. (Goetting. gelehrte Anzeigen; 1828, janv. p. 141.)

La théorie d'après laquelle on doit prouver l'authenticité des documens anciens, objet ordinairement trop négligé dans les élémens des procédures, a paru à l'auteur être d'une trop haute importance pour ne pas lui consacrer les recherches propres à remplir cette lacune dans la littérature judiciaire. Il a divisé son ouvrage en 8 chapitres, où il expose toute la théorie généralement adoptée dans la démonstration de l'authenticité des documens anciens, ayant principalement fixé son attention sur ceux qui peuvent être de quelque importance dans les affaires judiciaires.

L. D. L.

HISTOIRE.

309. QUADRO DEI PRINCIPALI POPOLI ANTICHI — Tableau des principaux peuples de l'antiquité, avec une carte topographique du monde ancien, de Danville; par J. Tamassia. Vol. I, 362 p. in-16. Bergame, 1824. (Giornale dell'Ital. Letter.; Tom. LXII, p. 341.)

L'auteur a divisé son ouvrage en 4 parties qui forment le tableau de l'histoire ancienne.

La 1^{re} partie traite des régions de l'Afrique et de l'Asie, et des contrées de l'Europe et de l'Asie que les anciens connaissaient sous le nom de Scythie et de Celtique.

Dans la 2^e partie l'auteur examine l'histoire de la Grèce, à

la quelle l'Europe sut en grande partie redevable de sa civilisation. D'épaisses ténèbres couvrent les premiers temps de l'hist toire de ce peuple célèbre, et ne se dissipent qu'à mesure que les arts et les sciences répandent leur biensaisante influence.

La 3^e partie contient l'histoire des anciens peuples de l'Italie et de la Sicile; l'auteur a traité ce sujet avec quelque étendue, afin de rendre hommage à sa patrie.

Ensin la 4° partie est consacrée toute entière à l'histoire du peuple romain, qui, après deux siècles de domination universelle, vit sa puissance succomber sous les coups des barbares du Nord.

310. HANDBUCH DER GESCHICHTE DER STAATEN DESALTERTHUMS.

— Manuel de l'Histoire des États de l'antiquité considérés. principalement sous le rapport de leurs constitutions, de leur commerce et de leurs colonies; par A. H. L. Herren. 5° édition, corrigée. In-8° de 556 p. Gottingue, 1826. (Göttinga gelehrte Anzeigen; mai 1828, p. 801.)

C'est à juste titre qu'on a donné à cette 5e édition la dénomination d'édition améliorée: l'auteur y a mis à profit les éclaircissemens et renseignemens nouveaux que l'on a obtenus dans les six années qui viennent de s'écouler, sur plusieurs parties de l'Histoire Ancienne et particulièrement sur l'Égypte, tant sous les Pharaons que sous les Ptolémées; et les noms de ces anciens dominateurs du monde, que les monumens nous ont conservés, entrent pour la première fois dans la cathégorie des personnages historiques. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'indiquer plus en détail les autres améliorations et additions faites à cette édition.

- 311. Cours d'HISTOIRE RELIGIEUSE ET UNIVERSELLE; par Madame Louise Dauriat. I^{re} livraison. In-8° de 6 feuilles 3/4. Paris, 1828; M^{me} Ray, rue Neuve-St.-Eustache, n° 18.
- 312. COUP-D'ORIL GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE SUR LES SOU-VERAINS LES PLUS PUISSANS DE L'ASIE ET DE L'AFRIQUE SEP-TENTRIONALE, dans l'année 1828.

Quoique l'Orient n'ait exercé jusqu'à présent qu'une influence insignifiante sur les relations politiques de l'Europe, les événe-

G. Tome XII.

3о

mens importans dont il a été le théâtre n'en sont pas moins dignes d'un haut intérêt; et cet intérêt deviendra toujours plus direct à mesure que de vastes provinces et des pays étendus du monde oriental se lieront d'une manière plus étroite et plus intime aux États européens. Nous devons, par conséquent, des éloges aux rédacteurs du Nouvéau journal asiatique, français, qui présentent chaque année à leurs lecteurs une table généalogique et historique aussi complète et aussi exacte qu'il est possible, de tous les souverains de l'Asie et de l'Afrique septentrionale. Ces éloges sont d'autant plus mérités que les rédacteurs ne procèdent à ce travail que d'après des documens et renseignemens authentiques.

313. LE VISWA GOUNADARSA, OU Description des principales villes de l'Indostan.

. Cet ouvrage sanscrit, traduit en anglais par Caveli Venkata Râma Swâmi, contient une description sommaire des villes principales de l'Indostan. Il est annoncé dans le n° VII du Quarterly Oriental Magazine, 1825, p. 152; le texte et la traduction forment chacun x vol. in-4°.

314. ORIGINE DU BOUDDHISME. (Quarterly Oriental Magazine; nº XII, oct.-déc. 1826, p. 139.)

L'auteur de cet article se prononce contre l'opinion de ceux qui consondent la neuvième incarnation de Vichnou avec l'apparition du fondateur de la secte bouddhique, mais ses raisonnemens ne me paraissent pas assez nettement exprimés, pour que l'on en puisse tirer une conclusion, Il établit seulement l'état d'une question fort controversée, sans l'éclaircir et sans ajouter aucun document nouveau. Il cite une longue légende sur Gotama, extraite du Siva Oupa Pourana; mais elle ne prouve rien qu'une persécution suscitée contre ce personnage par les Brahmanes envieux; et la supposition que, par vengeance, il se sépara de leur communion, n'est fondée que sur une tradition. Une autre tradition est que le Bouddha, avatare de Vichnou, après avoir fait apostasier Divodasa, disparut dans un puits à Gaya, sans laisser d'écrits et de disciples, et que les bouddhistes n'ont été connus dans l'Inde qu'au temps de Gotana leur sondateur. L'auteur croit, en passant, devoir protester contre quelques assertions de M. Abel Remusat et de M. Guigniaut; mais son article ne renferme que de vagues objections, et ne donne rien qui puisse mener à une solution quelconque.

315. Sub l'origine et la propagation des feuples mongols. (Aziatski Vestnik-Courrier asiatique; avril, mai et juin, nº 4, 5 et 6, p. 191-243 et 303.)

Plus de deux mille ans avant Jésus-Christ, l'histoire de la Chine fait mention des peuples mongols, composés des Mongols proprement dits, des Bouriates ou Bratski, et des Élètes, connus en Russie sous le nom de Kalmouiks. Plusieurs écrivains y comprennent aussi les Tatars; mais rien ne prouve que ceux-ci soient de même origine que le peuple dont il est ici question. Bien au contraire les Mongols diffèrent des Tatars par l'extérieur et le langage, et s'il existe dans l'idiôme de ces derniers quelques mots analogues à ceux de la langue mongole, il ne faut en chercher la cause que dans le voisinage des deux peuples et la longue dépendance où les Tatars se sont trouvés des Mongols. Le mot même de Tatar ou Tatari est mongol, et signifie une réunion d'hommes obligés de lever une armée pour le compte de leur suzerain.

Depuis les temps les plus reculés, les Mongols habitent les deux célèbres chaînes de montagnes de Khankei et d'Altais, dont la première traverse la Mongolie, et la seconde la Zungarie ou le pays des Kalmouiks. Long-temps avant Tchinguis, une partie de ce peuple, pour se soustraire aux dissensions qui agitaient ses nombreuses tribus, alla mener sa vie nomade à l'Occident: cette partie de la nation fut appelée par ceux des Mogols qui restèrent Élètes, c'est-à-dire querelleurs, et comme les Élètes furent suivis par trois autres tribus, savoir les Barga-Bouriates, les Khoites et les Tioumoutes, les anciens Mongols prirent pour eux-mêmes le nom de Durben-Oïret, ce qui veut dire peuple composé de quatre races. Les Barga-Bouriates et les Khoïtes se portèrent au loin vers le Nord, tandis que les Élètes se répandirent aux environs du lac Bleu (Koko-Noro), dans le Tibet et la Boukharie, d'où, sous le nom de Huns, ils se précipitèrent en masses innombrables sur l'Europe occidentale. Un grand nombre d'entr'eux alla même se fixer dans la

Hongrie. Ceux des Élètes qui restèrent parmi les Tatars surent appelés Khalmiki, c'est-à-dire hommes déchus, métamorphosés. Au temps de Tchinguis-Khan, lors de l'expulsion des souverains mongols de la Chine en 1368, les Élètes ou Kalmouiks, qui sesaient partie de la vaste monarchie mongole, s'en détachèrent une seconde sois, et allèrent s'établir près des monts Altaïs, où ils se divisèrent en quatre hordes: les Khoschotes, les Torgotes, les Derbètes et les Zoongares.

Nº 315

Au commencement du 13e siècle, après Jésus-Christ, un prince mongol, appelé Démutchine, rangea sous sa domination un grand nombre de petits souverains indépendans, qui, dans une assemblée générale de la nation, le reconnurent pour leur khan, et lui donnèrent le nom de Tchinguis, du cri d'un oiseau qui passa dans ce moment au-dessus de la tête de Démutchine. Après la conquête de l'empire chinois, ce prince eut la guerre avec Schoudourga, khan de Tangout, qu'il fit périr pour crime de rebellion; mais la femme de Schoudourga vengea la mort de son époux, en donnant à Tchinguis des herbes ou un breuvage qui lui causa une maladie dont il mourut âgé de 67 ans, 7 mois et 12 jours. Son fils Oguédas occupa le trône pendant six ans. Celui-ci eut pour successeurs : Gouïouk-Khan, qui régna 6 mois; Mengké-Khan, 9; Khoubeleï-Tsétsen-Khan, 36; Elzéton-Khan, 10 ans; Kolouk-Khan, 4; Bouliatou-Khan, 9; Guégen-Khan, 3; Yassoun-Témour-Khan 5; Irzèmel-Khan, 40 jours; Guschil-Khan, 10 mois; Zaïatou-Khan, 15 ans; Rintsen-Pell, 1 mois; Togon-Témour-Khan, 28 ans. C'est à la mort de ce dernier que les Mongols furent chassés de la Chine par Daïboun-Khan, chef d'une nouvelle race de souverains.

Depuis l'époque du retour des Mongols dans leur patrie, ils comptent une série de 22 khans indépendans, et leurs écrivains remarquent à cette occasion que la religion de Lama, qu'ils avaient reconnue jusqu'alors, s'étant entièrement éteinte parmi eux, ils s'étaient de nouveau plongés dans toutes les superstitions du culte des Schamans; aussi ne trouve-t-on aucun document historique sur cette époque jusqu'à Abidé-Galzo-Khan, qui se rendit lui-même dans le Tibet, où il obtint du Dalaï-Lama un prêtre de sa secte, qui fonda dans la Mongolie un monastère de lamas sous le nom d'Erdénizo. Ce couvent devint dans la suite, et est encore jusqu'à présent la résidence

du khoutoukta de Mongolie, à l'aîné duquel les superstitieux Mongols attribuent le pouvoir illimité de la palingénésie, ce qui fait, selon cux, remonter son existence à plusieurs milliers d'années. Abidé-Galzo-Khan étant resté sans ensans jusqu'à l'âge de 85 ans, et ses sujets craignant de voir s'éteindre en lui la famille de Tchinguis-Khan, les prophètes lui conseillèrent d'épouser une jeune fille de quinze ans qu'ils lui indiquèrent. Mais dans la même année le khoutaïdja de Zungarie, ayant attaqué les Mongols, en emmena un grand nombre dans ses États, entrautres la jeune épouse du vieux monarque, qui se trouvait alors enceinte. Obligé de continuer la guerre, il donna ordre de la laisser vivre si elle accouchait d'un garçon, et de la faire périr, si, au contraire, elle mettait une fille au monde. Le dernier cas s'étant réalisé, des Mongols affidés trouvèrent moyen d'envoyer le nouveau-né dans une corbeille en Mongolie, où il fut élevé sous le nom de Yougout-Khan, c'està-dire le khan de la corbeille. On l'appela ensuite Altyn-Khan, et son nom fut connu des Russes lors de la conquête qu'ils firent de la Sibérie en 1609. Les écrivains mongols rapportent qu'au commencement de son règne il était de la religion des Schamans. En cas de maladies, cette religion superstitieuse, qui en attribue toujours la cause à l'influence des esprits malins, prescrit de leur immoler des animaux, et même de sacrifier des hommes dans le cas où le mal ne cesserait pas. Lors de la cruelle maladie à laquelle succomba Tchinguis, et dont il a été parlé plus haut, ce prince ordonna d'immoler à ces esprits la tribu entière des Toungous-Daoures. Un jour que le Tsar Altyn souffrait beaucoup d'un mal de pieds, il fit ouvrir le ventre à plusieurs de ses sujets, et y ayant plongé ses pieds, il se mit à sommeiller. Tandis qu'il dormait, un lama lui apparut en songe, et lui dit: à l'avenir ne sacrifie plus d'hommes, ce n'est pas le moyen de voir le terme de tes douleurs. A son réveil, il conversa long temps avec deux lamas qui se trouvaient dans son palais, et, d'après leurs conseils, il résolut d'embrasser leur religion. Bientôt après il expédia le khountaischa Tsetsen et le khan Zugschamba au Tibet, pour y demander un grand lama, qui arriva en Mongolie sous le nom de Khoutoukhta-Zotman. Ce khoutoukhta précha la religion de Lama à tous les kans et princes mongols, et sut le fondateur de la seconde

ourga ou capitale de Mongolie, où ses successeurs résident encore aujourd'hui sous le nom de Khans-Nomine, et qui se font descendre du Grand Bourkhan Manzouschari.

A la mort d'Altyn-Khan, en 1657, son fils aîné, Lobzang ou Saïn-Khan, prit les rênes du gouvernement, et son second fils fut le premier koutoukhta mongol à Kura ou Ourga. La religion de Lama se propagea tellement à cette époque, que chacun des khans indépendans de la Khalka-Mongolie voulut avoir dans sa horde un khoutoukhta indépendant des autres. De là naquit une guerre, dont l'issue fut la soumission de tous les Mongols à l'empire de la Chine.

Les Khalka-Mongols obéissentà 3 khans différens: Touschétou-Khan, chef de la horde qui mène sa vie nomade au nord de la grande route de Mongolie, et qui comprend 26 drapeaux ou légions; Sassaktou-Khan, souverain des Mongols nomades, à l'ouest de la même route, 11 drapeaux; et Tsetsen-Khan qui commande à 17 légions qui errent à l'est. Il faut encore compter les Mongols Zungares, les Élètes, les Khoïtes et les Khamilks, le tout formant cinquante-sept drapeaux qui portent le nom de Khalkhaski. Non loin d'eux, dans le grand désert d'Obi, et aux environs de la grande muraille jusqu'au Tibet, errent des hordes qui n'ont point de khan, mais seulement des princes (kniazi.) Toutes ces hordes sont soumises au service militaire, et paient tribut à leurs khans, Koutaidji Taidji Noïoni, et non à la cour de la Chine.

Asin de donner une plus juste idée de la situation de la Mongolie, M. Langans, auquel on doit en grande partie les détails rapportés ici, a joint à son manuscrit une carte qu'il a tracée d'après les renseignemens exacts communiqués par le lama Djambas Garmaïef, Mongol d'origine et passé en Russie, en 1776.

Cependant cette carte ne contient qu'une partie des possessions khalka-mongoles, savoir : le camp de Sassaktou-Khan et de son khoutoukhta on grand lama, sur les rives de la Oulatou-Gola. C'est là que sont déposés le trésor chinois, les armes et les approvisionnemens, et que les dignitaires mongols se réunissent en grande diète. Les Mongols de la horde de Sassakthou-Khan, sont dispersés sur les bords de la Zabkhan-Gola, de la Oulatou-Gola, de la Delguer-Mérenou, de la Khara, de l'Ouss, des trois Tamires, et le long de l'Orkhone jusqu'à Erdénizo, dans les steppes de schargain et de Galbain-Obi; et à l'ouest, sur les rives de Kem, de Kemtchik et de Khobdo, jusqu'aux frontières des Kalmouiks.

La horde de Touschétou-Khan mène sa vie nomade sur les rivières Sélenga, Guéi-Gola, Tchet-Khétou, Ortkone, Tola, dans les déserts de Nomien et de Schamkaïn-Obi, au nord jusqu'aux frontières russes, et à l'est | jusquà celles de Tsetsen-Khan. Le camp principal de cette horde est celui de Kuré (Ourgá), sur la Tola; c'est là que le koutoukhta Dzimzen Damba fait sa résidence avec tous ses prêtres et un lama, qui président à une école où se rassemblent, dit-on, jusqu'à 10,000 élèves. C'est-là aussi que fait son séjour le vang, ou général chinois, qui décide avec un des princes mongols toutes les affaires relatives à l'administration et à la détermination ou à la défense des frontières.

Bientôt après une assemblée générale des Mongols, dans laquelle vingt-sept princes des 44 tribus, Mongols et Élètes, conclurent entre eux une alliance indissoluble, le khan des Torgotes, instruit par des marchands de Boukharie, que les royaumes tatars de Casan et d'Astrakhan avaient cessé d'exister, résolut de se porter vers le nord-ouest avec toute sa horde, et en 1608 il alla s'établir aux environs du fleuve Oural, d'où il exerça librement ses brigandages dans la Sibérie. Après la mort de ce prince, qui fut tué en 1644 dans un combat contre les Russes, son fils Lobzang pénétra à la tete de 4000 familles mon goles jusqu'au Volga, où il fut joint en 1646 par la horde kalmouika de son frère aîné le khoutaïdja Daïtching. Au bout de 14 années de séjour dans ces contrées, celui-ci ne trouvant pas de champ assez vaste pour son ambition, prit le parti de retourner dans son ancienne patrie, sous le prétexte de rétablir entre les chefs mongols une harmonie qui n'existait plus depuis la mort de son père. Il se préparait à exécuter ce projet, lorsqu'il vit arriver dans son camp l'épouse de Khoschooti, prince de Dubet, sa parente, laquelle fut bientôt suivie de son époux, qui voyageait, soi-disant, dans l'intention d'accompagner sa femme lorsqu'elle retournerait dans ses états. Cependant comme le khan voyageur était à la tête d'une nombreuse armée, Eldeng, prince des Torgotes et frère du khoutaïdja Daïtching, l'attaqua

au moment où il traversait ses domaines, et, l'ayant sait prisonnier, il le mit à mort. Cet événement imprévu changea les résolutions de Daitching, qui, redoutant que les chess mongols ne tirassent vengeance de sa cruauté exercée envers Khoschooti, se détermina à rester l'allié de la Russie.

On sait que la horde kalmouike, qui avait séjourné pendant 126 ans aux environs du Volga, abandonna ce pays quelque jours avant le commencement de l'année 1770, avant d'abord eu soin d'envoyer demander à Ablaï, khan des Khirguis, un libre passage à travers ses états. Arrivés à la frontière de Zungarie, 'ils expédièrent des ambassadours à la cour de la Chine pour faire acte de soumission, et la permission leur fut accordée d'entrer dans la Mongolie. Comme ils avaient été fort maltraités par les Kirguis pendant leur traversée, ils reçurent une quantité assez considérable de bétail pour leur subsistance, et leurs chess furent invités à se rendre à l'audience de Bogdo-Khan, qui les admit dans son château de plaisance de Yakho-Khoto, où il se trouvait alors avec le khoutoukhta ou lama d'Ourga, pour la consécration de la pagode de Boudali. Chacun d'eux obtint à cette occasion deux mille têtes de bétail. Le grand lama de la horde Lobzang-Dzalgan-Arand-Ziba fut nommé Daa-Lama, ou chef des prêtres de sa religion en Chine; Oubaschi, chef des Kalmouiks, promu à la dignité de khan tittelaire, et tous les officiers supérieurs au rang de vangni on de gonri. Cette horde est depuis long-temps réunie aux Mongols, et divisée en drapeaux ou régimens : elle mène sa vie nomade dans le grand désert d'Oby et aux environs des monts Altais.

Au commencement du 17° siècle, la horde de Zungarie était gouvernée par plusieurs princes indépendans, dont le plus puissant était le Taïdja-Karakoula. Ce khan ne put, maigré tous ses efforts, rendre tous ses rivaux tributaines. Cette œuvre fut achevée par son fils Batour, qui non-seulement soumit à sa domination les Zoungares, mais encore les Bouroutes, grande horde kirguise, et un graud nomble de villes de la petite Boukharie. Les Zungares conservèrent ces conquêtes jusqu'à la mort du khan Galdan-Tchéren, qui laissa deux fils légimes: Bitschan-Tsayan, âgé de 13 ans, Mekiouscha âgé de 7, et un fils naturel, nommé Khamo-Dordja, qui était dans sa 19° année. En 1646, Bitschan-Tsayan, que Galdan-Tchéren-avait de

signé pour son successeur, fut unanimement reconnu pour khan. sous le nom d'Adschan-Khan. Mais bientôt Khamo-Dordja, à la tête de plusieurs conjurés, conçut le projet de priver à la fois le jeune prince et de son trône et de la vie. Ils gagnèrent les amans de la sœur du khan, qui allèrent rapporter à Adschan-Khan que cette princesse était tout-à-coup tombée malade, et qu'avant de mourir elle désirait ardemment le voir. Adschan se rendit à leur invitation; mais à peine fût-il entré dans la tente, qu'un des conjurés se précipita sur lui avec un couteau; par bonheur le khan évita le coup, et s'étant bientôt remis de sa première terreur, il entra dans une telle colère, qu'il fit mettre à mort tous les prétendans de sa sœur et tous ceux qui avaient trempé dans la conspiration. Cet'acte de sévérité ne servit qu'à augmenter encore la haine qu'on lui portait déjà. Une révolte éclata parmi le peuple, qui prit d'assaut le palais d'Adschan. Ce prince lui-même tomba au pouvoir des rebelles qui lui firent crever les yeux et l'exilèrent en Boukharie, en 1748. Khamo-Dordja fut reconnu khountaïdja par tous les peuples soumis à sa puissance, à l'exception de plusieurs tribus zungares. En 1751, ce khan ayant été informé que les princes Dabadji et Amourssanan avaient formé le projet de venir l'attaquer, résolut de les punir de leur audacieuse entreprise : mais ceux-ci, instruits à leur tour de ses desseins, firent alliance avec les Kirguis, et tombèrent à l'improviste avec tant d'impétuosité sur le camp de Khamo-Dordia, qu'il fut bientôt vaincu et mis à mort par Amourssanan. Son armée qui était forte de dix-mille bommes prit la fuite, et Saïn Béléka lui-même, qui en avait pris le commandement, fut égorgé par son lieutenant. Davadji fut proclamé khan en 1752.

Deux ans après, les princes Nemké Dzirguel, Batour-Oubascha et Schéring, firent un traité offensif et défensif contre ce khan, et remportèrent sur lui une victoire si éclatante, qu'il fut long-temps à se remettre des pertes qu'il avait éprouvées. Enfin, avec le secours d'Amourssanan, il triompha des rebelles, et rétablit de la sorte son autorité chancelante. Rien n'égale les cruautés de ce prince pour se venger de ses ennemis: tout, jusqu'aux enfans à la mamelle, fut immolé à sa fureur. Non moins ingrat que barbare, il refusa à son allié de lui céder la partie de la Zimgarie, qu'il lui avait promise pour prix de ses secours; celui-ci

peu accontumé à de semblables procédés, lui déclara la guerre, et, quoique bien inférienr en forces, il l'eût infailliblement vaincu sans le prince Norbo qui, à la tête de troupes fraîches, rétablit l'équilibre et la victoire en faveur de Davadji. Encouragé par ce succès, ce prince cruel poussa l'infamie jusqu'à tomber sur les derrières d'Amourssanan, qui ne dut son salut qu'à la fuite. Il se réfugia d'abord chez les Kirguis, puis en Mongolie, et enfin il se rendit à Pékin, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. On lui accorda un secours de 90,000 hommes de cavalerie, dont il fut nommé chef, avec ordre de punir l'infâme Davadji. Cet ordre fut exécuté sans presqu'aucune résistance de la part des Zungares. Davadji et son fils Loubdscha furent envoyé sprisonniers à Pékin, et Amourssanan promu à la dignité de zantschoung-vang; il reçut peu de temps après l'autorisation de se rendre dans ses états de la Khalkha-Mongolie.

Au bout de deux années passées dans la Mongolie, ce prince commença à se délivrer du joug des Chinois qui l'avaient aussi insidieusement rangé sous leur domination. A cet effet, il supposa un ordre de l'empereur de la Chine, qui lui enjoignait d'aller rétablir le calme dans la Zungarie, et, malgré toutes les poursuites qui furent dirigées contre lui lorsque les Chinois eurent découvert sa ruse, il arriva jusqu'aux bords de l'Ili. Là, il essaya de rassembler les Zungares épars. Mais n'ayant pu en réunir un assez grand nombre pour vaincre l'armée chinoise envoyée pour le punir de sa rebellion, il s'ensuit chez les Kirguis-Kaïssaks, et après avoir été long-temps de contrées en contrées, il arriva enfin en Sibérie, où il mourut de la peste, en 1757. A sa mort, environ 20,000 Zungares sous le commandement de leur prince Schéreng, passèrent en Sibérie, et de là sur le Volga, où, se réunissant avec les autres Kalmouiks nomades du pays, ils se soumirent à la Russie.

Tous les chefs mongols qui, ayant eu connaissance du projet d'Amourssanan, n'en avaient point averti le gouvernement chinois, furent mandés à Pékin, et condamnés à la peine de mort. Mais ces actes de rigueur, loin d'avoir les suites qu'en attendaient les Chinois, ne firent qu'accroître la haine qu'en leur portait déjà. Tous les khans mongols se réunirent en grande assemblée, où ils arrêtèrent qu'ils allaient se sonstraire à la domination chinoise et se mettre sous la protection de la Russie.

En conséquence de cette résolution toutes les hordes se mirent en mouvement; mais, au moment-où plusieurs d'entre elles se trouvaient réunies aux environs de Kiachta, le bruit se répandit tout-à-coup que la convention que l'on avait conclue ne pouvait être mise à exécution; cette circonstance empêcha leur départ. Le fait est qu'un des princes mongols, nommé Ouzantchoungou, ayant insormé la cour de Pékin de tout ce qui s'était passé, le gouvernement chinois avait eu tout le temps de prendre des mesures coërcitives. Le khoutoukhto Yantzé, chargé de ses pleins pouvoirs, arriva bientôt en Mongolie et fit arrêter Schidarvang, chef de la conjuration, qui fut, avec sa femme et ses enfans, envoyé à Pékin, où il mourut au milieu des tourmens les plus cruels. Ses deux fils eurent la tête tranchée, et l'on ne fit grâce qu'à sa semme et à ses filles. La plus grande partie des rebelles périt également livrée aux plus affreux supplices. Le reste fut exilé dans les provinces sud-cuest de la Chine. Quoique de la sorte la Mongolie eût été entièrement pacifiée, les Chinois n'en redoutaient pas moins toujours la présence d'Amourssanan. Ils ne furent tranquilles que lorsqu'ils eurent appris la nouvelle de sa mort : pour s'en assurer même, ils exigèrent que son corps fut transporté à Kiachta, pour que les fonctionnaires chinois le reconnussent bien pour le sien. Depuis cette époque, un officier manjoure est attaché à la personne de chaque chef mongol, afin qu'il ne se passe rien dans le pays contre les intérêts du gouvernement chinois.

316. RES CYRENENSIUM A PRIMORDIIS INDE CIVITATIS USQUE AD AETATEM quâ in provinciæ formam à Romanis est redacta. Novis curis illustravit D' Johannes Petrus Thrich, scholæ Ræskild, cathedr. magister quondam primarius. E schedis defuncti auctoris edidit S. N. J. Bloch. Gr. in-8° de xx et 37x pag.; prix, 2 rixdlr. Copenhague, 1828; Gyldendal.

L'auteur traite avec détail, dans sa préface, des historiens qui ont parlé de Cyrène, des médailles, des manuscrits et autres monumens historiques qui ont été consultés. Il donne ensuite des renseignemens géographiques sur la Cyrénaïque, d'après les auteurs anciens et modernes, y compris Della Cella. La première partie de l'ouvrage comprend l'origine de Cyrène avec toutes les traditions et fables auxquelles a donné lieu la fonda-

tion de cette ville célèbre. L'auteur la place entre 648 et 625 ans avant J.-C. Vient ensuite une description de la ville. La seconde partie comprend l'histoire de Cyrène sous le règne de Battiades, et contient des détails sur la forme du gouvernement sur la fondation de plusieurs villes grecques en Libye, et sur l'origine, la position et l'histoire de Brace. Nouveaux changemens introduits dans le gouvernement par Demonax; tributs auxquels Cyrène et Brace furent soumises par les Perses qui s'emparent de cette dernière; fondation de la ville des Hespérides, nommée ensuite Bérénice lorsque la Cyrénaïque passe sous la domination égyptienne; abolition de la royauté, après la mort d'Arcésilaüs 1v, arrivée environ 450 ans avant J.-C. Troisième partie: Discordes entre le peuple et les grands, et guerre des Cyrénéens contre les Carthaginois; étendue du territoire de Cyrène à l'ouest, au sud et à l'est; alliance conclue entre cette ville et Alexandre-le-Grand, et réunion de la Cyrénaïque à l'empire de Ptolémée Ier. Quatrième partie : Histoire de Cyrène sous la domination égyptienne jusqu'à l'époque où son territoire devient province romaine. Révolte des Cyrénéens contre Ptolémée; la Cyrénaïque devient une colonie juive. Le nouveau gouverneur, Magas, arrache cette province à son frère Ptolémée II, et prend le titre de roi; après la mort de Démétrius, les rois d'Égypte s'emparent de nouveau de la Cyrénaique; Ekdemus et Démophanes, de Mégalopolis, donnent aux Cyrénéens une nouvelle constitution 230 ans avant J.-C. On ne connaît rien de l'histoire de Cyrène pendant la période comprise entre 220-162 aus avant J.-C. Sous Ptolémée Physkon, cette province fut encore détachée de l'Égypte; mais elle rentra sous cette domination sous le frère de ce roi; 117 avant J-C. la Cyrénaïque est détachée pour toujours de l'Égypte; Ptolémée Apion abandonne ses états aux Romains; ceux-ci donnent la liberté au peuple; 88 ans avant J.-C., l'état est encore bouleversé par des troubles intérieurs et des tyrans; Lucullus y rétablit l'ordre, et 75 ans avant J.-C. la Cyrénaïque est réunie à l'île de Crète sous le nom de province romaine,

5^e Partie: Religion, industrie, agriculture des Cyrénéeus, productions naturelles qu'ils exportaient; sylphium, recherches sur cette plante; commerce territorial et maritime, revenus de l'état, forces de terre et de mer, arts, gymnastique; génie, cou-

tumes, mœurs de ce peuple, progrès des sciences avant et après la fondation d'Alexandrie. Enfin rien n'a été oublié par l'auteur pour rendre son travail le plus complet possible, et remplir une lacune dans l'histoire des peuples de l'antiquité. Chaque passage est accompagné de la citation de l'auteur ancien où il a été puisé. (Allg. Repertor. der neuen in-und ausländ. Literatur; 1828, vol. II, cah. 6, p. 407).

317. ISTORIA DELLA LETTERATURA GRECA PROFANA, etc. — Histoire de la littérature grecque profane, depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople, par F. Schoell; traduite en italien, avec des additons et des observations critiques, par Em. Tipaldo, de Céphalonie. In-8°, Vol. I, II et III. Venise, 1824-1825; Milesi-Antonelli. (Biblioteca italiana; octobre 1826, p. 12, et janv. 1827, p. 8.)

L'auteur, aussi judicieux qu'értidit, de l'article inséré dans le journal cité, reproche à l'ouvrage de M. Schœll un défaut qu'il regarde comme essentiel : c'est de n'avoir pas su lier la littérature à la morale et à la politique, c'est-à-dire de n'avoir pas rattaché les progrès et la décadence des sciences, des arts et des lettres en Grèce, aux événemens politiques, aux mœurs et à la législation des différentes parties de cette contrée. Il paraît que M. Tipaldo est loin d'avoir comblé cette lacune : les additions et les observations dont sa traduction est accompagnée, ne sont guère relatives qu'à la biographie et à la bibliographie. Si, d'un côté, il laisse sans explication et sans développement les parties qui en ont besoin; de l'autre, il s'étend longuement sur des choses très-connues ou fort indissérentes : ainsi, par exemple, il fait une dissertation pour prouver qu'Ésope était bossu. Souvent le traducteur ne fait que répéter en d'autres termes. ce qui est déjà dit dans le texte; il critique parfois injustement M. Schæll, et semble vouloir montrer de l'érudition à son préjudice. Enfin, la traduction ne suppléant pas ce qui manque dans l'original, et la langue française étant généralement connue des philologues et des littérateurs italiens, nous pensons que M. Tipaldo aurait pu s'épargner le travail qu'il a entrepris, et employer plus utilement son temps et ses connaissances dans la littérature ancienne. W.

318. PROSPETTO DELLA STORIA LETTERARIA DI SICILIA, etc.

— Aperçu de l'histoire littéraire de la Sicile dans le 18° siècle; par l'abbé Dom. Scina, historiographe du Roi. 2 Vol. in-8°. Palerme, 1824-1825; Dato. (Biblioteca italiana; mai 1825, p. 178, septembre 1826, p. 340.)

L'auteur parle, dans son introduction, des écrivains qui, dans les deux derniers siècles, se sont occupés de l'histoire littéraire de la Sicile. Ventimiglia, Agraz et La Farina, auteurs du 16° siècle, avaient écrit sur cette matière; mais leurs ouvrages se sont perdus. En 1654, il s'imprima à Messine un livre intitulé Nuovo Laerzio, par Mugnos, misérable production, qui essuya de la part de Vincent Auria, de Palerme, en 1702, une critique juste et sévère dont il ne put se relever. Ainsi, jusqu'à la fin du 17° siècle, toute l'histoire littéraire de la Sicile se réduisit à de sèches listes de noms et à quelques courtes notices données par Fazello et Pivoi sur plusieurs hommes distingués.

Le premier ouvrage qui mérite le nom d'histoire littéraire, est celui du jésuite Ragusa, publié à Lyon en 1690 et réimprimé à Rome en 1700, avec beaucoup d'augmentations dues à Renda Ragusa, neveu de l'auteur. Parut ensuite la Bibliothèque sicilienne de Mongitore', qui', bien que plus estimée que l'ouvrage précédent, était pourtant susceptible d'additions et de corrections. Jean-Baptiste Caruso se chargea de cette tâche; mais son travail se réduisit à peu de chose et ne fut pas publié. A la fin du 176 siècle, François Serio, neveu de Mongitore, voulut à son tour revoir et amplifier l'ouvrage de son oncle; mais il jugea l'entreprise fort difficile, et, và l'abondance des matériaux, il sentit qu'il valait mieux composer un ouvrage nouveau. Il se forma même, pour cet objet, une Société entre les hommes les plus instruits de l'époque. Toutefois, le résultat des travaux de cette réunion se borna à quelques éloges d'écrivains illustres. Depuis, il ne parut que des morceaux détachés relatifs à l'histoire littéraire de la Sicile, mais point d'histoire proprement dite.

M. Scinà commence son histoire au point où s'est arrêté Mongitore. Le premier volume est divisé en six chapitres dont le premier est consacré à l'instruction publique et retrace toutes les vicissitudes qu'elle a subies en Sicile, Le deuxième cha-

pitre traite des principaux littérateurs nés dans cette contrée. parmi lesquels on distingue Caruso, dont nous avons parlé plus haut; Jacques Longo, éditeur et continuateur du Compendio delle cose Sicanc de Maurolico; Jérôme Settimo, marquis de Giarratana, écrivain distingué et très-versé dans la littérature grecque et latine. Dans le troisième chapitre, l'auteur traite de l'étude de la philosophie et des sciences exactes ou naturelles, pendant la première moitié du dernier siècle. Il expose en détail les événemens qui arrêtèrent, durant ce période, les progrès des études, et qui attirèrent de cruelles disgraces sur plusieurs professeurs d'un grand mérite, et les contraignirent de s'expatrier. Le quatrième chapitre renserme l'histoire des études et des controverses théologiques. Ici, M. Scinà blame avec raison ces disputes interminables dans lesquelles l'acrimonie des contendans rendait impossible toute discussion sage et lumineuse, et mettait dans tout son juur l'esprit étroit et ergoteur des théologiens. Le cinquième chapitre est relatif à l'étude des belles-lettres. On y voit que le mauvais goût, qui régnait en Italie dans le 16° siècle, pénétra en Sicile et y exerça sa funeste influence. Quelques personnes se réunirent pour remédier au mal, et parvinrent à ramener les esprits dans la bonne voie, mais non à former des hommes de génie. Le sixième chapitre contient des notices sur la vie et les ouvrages de Mongitore, de Di-Giovanni, d'Amico et de Tessa, savans qui, tous quatre, concoururent, chacun dans son genre, à éclaireir l'histoire et la diplomatique de Sicile.

M. Scinà déclare dans le second volume, qu'il a écrit avec plus de plaisir l'histoire littéraire de l'autre moitié du 18° siècle, que celle des cinquante premières années, parce que le période qu'il aborde fut plus favorable à la culture des lettres et aux progrès des sciences. « Charles III, dit-il, confiait à d'illustres personnages le gouvernement de l'île, distribuait selon l'équité, les emplois et les honneurs, et fut toujours heureux dans le choix des évêques. »— Le premier chapitre de ce volume traite de l'étude des sciences mathématiques et physiques, qui, à dater de l'année 1750, prirent un nouvel essor, les esprits commençant alors à secouer le joug des traditions scholastiques. — M. Scinà parle, dans le deuxième chapitre, de la philosophie et de la jurisprudence. Les jésuites, qui dominaient

dans les écoles publiques, avaient les nouvéautés en horreur. A peine entendait-on prononcer en Sicile le nom de Descartes. avant 1750. Cette même année, on osa professer à Palerme la doctrine de Leibnitz; et la nouvelle école sit bientôt déserter celle des jésuites', qui firent de vains efforts pour recouvrer la prépondérance. Entre les hommes qui acquirent des droits à l'estime de leurs compatriotes nous remarquons le philosophe Vincent Miceli de Monreale, dont la métaphysique a beaucoup de rapport avec celle de Kant. - Le troisième chapitre, consacré à la philologie, à l'histoire et à l'archéologie, fait connaître un grand nombre de Siciliens qui se sont livrés à diverses branches d'érudition, et qui, par leurs travaux, ont bien mérité de la science et de leur pays. L'expulsion des jésuites, en 1767, eut en Sicile un heureux résultat pour les progrès des connaissances dans ce pays. - L'étude de l'histoire naturelle et de la médecine sait le sujet du quatrième chapitre. Ces sciences restèrent en arrière des autres, vû que les personnes, que leurs goûts portaient à s'y adonner, manquaient de moyens et d'objets d'observation, et ne recevaient aucun encouragement des gouvernans. - Le chapitre sixième et derniér se rapporte à la littérature, Personne ne contribua plus à rétablir les bonnes études que Salvagnini, de Padoue, religioux de l'ordre des Thoatins, qui avaient constamment entretenu le goût des classiques, et la pureté de l'éloquence oratoire ou poétique, « Mais, dit le rapporteur italien, une grande quantité de livres français s'étant répandue en Sicile, l'esprit et la vivacité dont ces ouvrages étaient remplis, séduisirent les imaginations, et l'éloquence italienne se corrompit de nouveau. » M. Scinà termine le chapitre et l'ouvrage entier par un tableau habilement tracé de la littérature en 1780. « Bref, dit-il en finissant, de 1750 à 1780, tous les Siciliens étaient animés de l'amour du travail et de l'étude, tous faisaient la gloire et l'honneur de leur patrie.

319. HISTOIRE DES SECTES BELIGIEUSES qui sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes, dans les différentes contrées da globe, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle; par M. Grégoire, ancien évêque de Blois. Nou. édit., corrigée et considérablement augmentée. Tome I° (1^{re} et 2^e parties). In-8°. Paris, 1828; Baudouin.

Cet ouvrage a paru pour la première sois dans l'édition publice à Paris, en 1810, Des cérémonies et coutumes religieuses, 13 volumes in-sol. Les citations et les titres de livres en langues étrangères y sont très-défigurés. La même année 1810, parut l'histoire des sectes religieuses, en 2 vol. in-8°. Elle suisie; toute l'édition sut rendue à l'auteur en juin 1814; mais on exigea quelques cartons. On sit alors un nouveau titre et on ajouta un Avertissement.

320. Sulla milizia constantiniana. — De la milice constantinienne; Mémoire historique du comte Folchino Schizzi. Milan, 1828; Trussi. (Nuovo Ricoglitore; mars 1829, p. 230.) L'institution de la milice constantinienne doit être considérée comme la base première des ordres de chevalerie, dont plusieurs s'établirent ensuite principalement pour la désense de la religion; car il est désormais historiquement prouvé qu'avant cette époque, on n'avait point d'idée d'un ordre de chevalerie. Le mémoire que nous annoncons est divisé en deux parties. La première traite de l'origine de la milice constantinienne jusqu'à la cession de la grande maîtrise de l'ordre à François Ier, duc de Parme, par J. A. Flavius Comnène. La seconde partie s'étend dèpuis cette époque jusqu'au rétablissement de l'ordre par l'archiduchesse Marie-Louise, duchesse de Parme, de Plaisance et de Guastalia. L'auteur a fait preuve d'une érudition vaste et d'un judicieux esprit de critique. C. R.

321. Supplémens a la réfutation historique de quelques parties de l'ouvrage de M. Meyer, intitulé: Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe; par A. J. Castinelli. Supplémens II, III et IV. (Antologia; mars 1826, nº 63, p. 49.)

Le second supplément est l'analyse succincte du 4º livre de l'ouvrage de M. Meyer, relatif aux institutions judiciaires de l'ancienne monarchie française. Le critique pense que l'auteur passe avec raison sous silence les temps obscurs de ce royaume, et même l'époque des Carlovingiens, parce que, sous le plus grand prince de cette dynastie, la France n'était que la première province d'un vaste empire, et qu'ayant été divisée et démembrée sous ses successeurs, elle n'eut ni constitution politique,

G. TOME XII.

ni législation stable et uniforme. Mais depuis l'avènement de Hugues-Capet au trône, ce pays fut gouverné pendant environ neuf siècles par les princes de la même famille, qui tous suivirent des règles fixes et déterminées dans les modifications à apporter aux lois organiques de la monarchie.

M. Meyer divise en deux périodes l'histoire des institutions données par les Capétiens : la première commence au ches de cette race et se termine au 16,e siècle; l'autre comprend tout l'espace de temps postérieur, et va jusqu'aux temps modernes. M. Castinelli présente, d'après l'auteur, le tableau des vicissitudes multipliées qu'a subies le gouvernement de la France, soit dans ses formes, soit dans son exercice; il retrace les luttes perpétuellement existantes, d'abord entre le roi et les premiers vassaux, puis entre les dissérens corps de l'état, enfin entre le pouvoir royal et les parlemens, On voit que les priviléges et les immunités accordés par le roi aux communes étaient moins des droits dont il reconnaissait la légitimité que des coacessions que lui arrachait la crainte, d'ailleurs bien fondée, des grands feudataires, contre lesquels il ne pouvait se désendre qu'en mettant dans ses intérêts un plus grand nombre de citoyens. Ainsi, la royauté devint de plus en plus puissante, tellement qu'elle n'eut plus besoin de s'étayer de l'appui des communes; le monarque alors, ne sentant plus la nécessité de les mênager, devint tous les jours moins scrupuleux sur le maintien de leurs droits, et finit par ne plus leur en laisser que l'ombre. - Selon M. Castinelli, cette augmentation progressive de l'autorité dispensait l'auteur d'ajouter les juridictions consulaires aux moyens employés pour diminuer le pouvoir des municipalités, dont les rois n'avaient presque plus rien à redouter.

Le 3° supplément se rapporte aux colléges et aux corporations formés, à Athènes, d'après les lois de Solon, et à Rome, en vertu des lois décemvirales. Le critique, s'appuyant du texte de divers auteurs anciens et modernes et de l'autorité des jurisconsultes, conclut, contre M. Meyer, qui a suivi l'opinion de Gaius, de Godefroi et de Pothier, que l'ancienne loi romaine sur les confréries religieuses a indubitablement une autre source que celle de Solon, et que la disposition législative, loin de s'appliquer seulement au collége des prêtres de Bacchus et de Cérès, nommés fratres arrales, s'étendait à toute espèce de corporation.

Dans le 4^e supplément, relatif aux colléges et aux corporations institués par les rois de Rome, M. Castinelli pense que M. Meyer adopte à tort l'opinion d'Heineccius, qui prétend, d'après un passage mal compris de Denys d'Halicarnasse, que ces associations, ayant cessé d'exister après Numa, furent rétablies par Tullius et supprimées de nouveau par Tarquin-le-Superbe. Le critique ne voit dans le texte de l'auteur grec cité, que la suppression des assemblées qui se formaient tant à Rome que dans les environs, pour la célébration de certaines fêtes religieuses. Cette défense de Tarquin s'accorde d'ailleurs assez bien avec la politique ombrageuse attribuée à ce prince, qui, probablement, voyait dans ces nombreuses réunions du danger pour son autorité. M. Castinelli croit qu'il faut se résoudre à ignorer l'époque à laquelle furent abolis les colléges créés par Numa, et que ce n'est point contre ces corporations que s'exerça la sévérité de Tarquin, puisque déjà elles n'existaient plus depuis long-temps quand le tyran monta sur le trône. W.

322. SPECIMEN HISTORICUM DE VETERE CARELIA, ANTE OCCUPATIONEM SVECANAM; auct. GABRIEL. REIN, amanuensis ad bibl. acad. Sect. 1^a. 34 pag. in-4^o. Aboæ, 1825; imprimerie de Frenckel. (*Bibliograph. Listi.*— Feuilles bibliographiques; nos 22 et 23, 1825).

Cette dissertation se compose d'une introduction et de 5 sections ou paragraphes, dans lesquels l'auteur, M. Rein, après avoir examiné les plus anciens monumens écrits, pouvant servir de guides à ceux qui seraient dans l'intention de faire une histoire de la Finlande, passe aux Caréliens et prouve que, dès les temps les plus reculés, ce peuple fut soumis aux Russes.

Bien que le nom des Finois se rencontre dans Ptolémée, leur histoire ne remonte cependant pas au-delà du XI^e siècle, faute de documens historiques. Les seuls livres qui puissent porter quelque jour dans l'obscurité de leurs annales, sont : Chronicon Episcoporum finlandensium, et un ouvrage ayant pour titre : Abo Domkyrko Swartbok. On n'a proprement commencé à s'occuper de l'histoire de la Finlande qu'après l'introduction du protestantisme dans ce pays. En faisant l'énumération des auteurs qui en ont fait l'objet de leurs recherches, M. Rein accorde les plus grands éloges à Porthan, dont les ouvrages out

été du plus grand secours à Rühs lui-même, quand il composa son livre intitulé: Finland und seine Bewohner, la Finlande et ses habitans; Leipzig, 1809. Il fait également la plus honorable mention des chroniques russes, dont le mérite, relativement à 'histoire de Finlande, a déjà été reconnu par Renwall, Ehrstroem, et surtout par le célèbre Lehrberg. M. Gerschau a beaucoup profité des recherches et observations de ce dernier dans son Essai de l'histoire de Finlande: Versuch über die Geschichte des Gross-Fürstenthums Finnland. Odensee 1821.

Selon Ptolémée, les Finois habitaient aux environs de la Vistule, sur les bords méridionaux de la mer Baltique. Mais nous ne connaissons absolument que le nom de ce peuple, à cette époque de l'histoire. Ceux que les écrivains anciens et ceux du moyen âge ont appelé Finois, sont les Lapons, dont les Finlandais actuels ont pris le pays et le nom. Sous la dénomination de Tchoudes, Nestor comprenait les Esthes, les Vojans (Votas), les Ijoriens ou Ingermans, les Caréliens, et généralement tous les peuples qui habitaient les bords de la mer jusqu'à la mer Blanche, où l'on trouvait les Tchoudes-Zavolotchki, établis sur les deux rives de la Dwina.

Jornandes, écrivain du 6e siècle, fait mention de plusieurs nations de race finoise. Ermanrik, dit-il, triompha d'un grand nombre de peuples belliqueux, tels que Thuidos in aunxis, Vasinabroncas, Merens, Mordensimnis, Caris, Rocas, etc. Schlözer a trouvé dans ces noms de peuples ceux des Tchoudes, des Vesses, des Mériens et des Mordviens. Suhm ajoute à cette liste, les Caréliens ou Courlandais (Cari), et les Roxolans (Roci). Adam de Brême, coutemporain de Nestor, parle aussi des nations que l'on vient de citer : Longis terrarum spatiis regnant Sveones usque ad terram seminarum. Supra illas Wilzi (Witsi), Mirri, Lami, Scuti et Turci feruntur usque ad Ruzziam, que M. Rein interprète de la sorte : Scuti, les Tchondes: Muri, les Mériens; Wilzi, les Vesses; et Lamii pour Jamii. c'est-à-dire les habitans du pays de Yam, où se trouve aujourd'hui Iambourg. Le nom seul des Turcs embarrasse ici M. Rein qui ne consent point à admettre l'opinion de Ihre, que, sous la dénomination de Turci, Adam de Brême a voulu comprendre les Aboviens, ou habitans d'Abo (Turkulaiset), par la raison que la ville d'Abo n'a été fondée que quatre-vingts ans environ

après cet écrivain. Peut-être, ajoute M. Rein, ce nom de Turci vient-il du mot slavon torg, qui veut dire commerce.

En disant que plusieurs écrivains ont compris sous le nom de Scythes différens peuples septentrionaux de race finoise, et sous celui de Sarmates les nations de race slavonne, l'auteur fait la réflexion parfaitement juste qu'Hérodote est le seul qui, en nommant les Scythes, ait entendu parler d'un peuple déterminé (certam aliquam gentem). Il n'est pas inutile de faire remarquer ici en passant que c'est dans ce sens qu'il est fait mention des Scythes dans une des inscriptions grecques trouvées à Olbia, et qui ont été publiées dans les Jahrbücher der Literatur; Tom. XX, p. 341 et suiv. Il est fâcheux que jusqu'ici les savans n'aient pu déterminer d'une manière précise la date de cette inscription, car Malte-Brun la rapporte au 3° siècle de l'ère vulgaire, tandis que MM. Raoul-Rochette, Letronne et Hase, la font remonter au 1er ou au 2° siècle.

M. Rein demande ensuite à ceux qui font dériver le nom de Tchoudes du slavon Tchoujde (étranger), pourquoi les Slaves ou les Russes n'ont appelé ainsi que les Finois et les nations de même race?—Ce nom n'ayant pu être emprunté des Finois eux-mêmes qui ne peuvent prononcer le son Tch, l'auteur suppose qu'il a été pris des Lapons, chez lesquels Tchoude (Tjoude) veut dire un ennemi. Dans le Dictionnaire lapon de Lindahl et Ochrling, on lit ce qui suit: Tjude, hostis (fiende feind). Hoc nomine hostes à quibus se olim vexatos perhibent, appellant Lapones, interdum et vocantur Karjeleh.

Les Caréliens (Karjalaiset) habitaient depuis les bords du golfe de Finlande, dont il est question dans les contes islandais, sous le nom de Kyrialabottn, jusqu'à ceux de la mer Glaciale et de la mer Blanche. Ils occupaient toute la Finlande orientale jusqu'aux frontières de la Norvége (ad finmarkiam Norwegiæ), et une partie des gouvernemens d'Olonetz et d'Archangel. (On sait d'ailleurs que les Caréliens qui se trouvent dans la province de Tver n'y ont été transplantés qu'il y a fort peu de temps). M. Rein trouve la racine du nom même de la Néva dans le mot finois Niewa, qui signifie marais, en russe Boloto. On observera ici que dans l'ancienne hydrographie russe, le lac de Ladoga porte le nom de Ozero Niévo, et que par la même raison le lac Balaton, en Hongrie, a été ainsi appelé du mot slavon Blato ou Boloto (marais).

Pour prouver que dès les temps les plus reculés, les Caréliess chaient soumis aux Russes, M. Rein s'appuie entr'autres sur le dictionnaire lapon, dont il a été question ci-dessus, à l'article Ryll, et sur ce que les Lapons donnaient aux Russes mêmes le nom de Karjeleh.

Dans sa conclusion, l'auteur cite le passage suivant de Nestor: Vléto 6367 (859) imakhou dane Variazi iz Zamoria ma Ichoudi i na Sloviémekh, na Méri i na VSIEKH Krivitchekh, c'est-à-dire qu'en l'année 859 de l'ère vulgaire, les Varègues venus d'outre-mer imposèrent tribut aux Tchoudes et aux Slaves, aux Mériens et à tous les Krivitches. Mais M. Rein veut avec Schlözer qu'on ne lise point vsiekh qui signifie tous, mais versiekh, soutenant qu'ici Nestor a voulu parler du peuple Vesse, et non de tous les Krivitches. M. Krug est du même avis dans sa Byzant. Chronologie in Rücksicht auf Russland. Ce fait historique, selon M. Rein, date du règne d'Erik, fils d'Edmond, roi d'Upsal, qui, dans sa jeunesse, rendit tributaires les Finois, les Caréliens, les Esthoniens, les Courlandais, etc., et qui mourut en 885 après un règne de 47 ans.

En l'année 6370 (862), lorsque les Krivitches et les Slaves, les Tchoudes et les Méricns eurent contraint les Varègues de repasser la mer, ils cessèrent de payer le tribut. L'auteur da Specimen historicum de vetere Carelia suppose que les Caréliess étaient au nombre des Tchoudes cités ici par Nestor; mais quant aux Finois, il affirme qu'ils ne participèrent point à cette entreprise, et que dans la suite ils ne furent pas toujours sous la dépendance immédiate de la Russie, réflexion fort judicieuse, puisque les Russes ne cessaient de faire des incursions fort productives en Finlande, chose qu'ils n'auraient certainement pas faite si le pays se fût entièrement trouvé sous leur domination.

A. J.

323. Nue danske Macazin.—Nouveau Magasin dancis, contensat divers morceaux pouvant servir à éclaireir l'histoire du pays et les progrès de la langue. Vol. V, 332 pag. in-4°. Copenhague, 1827; imprim. de Thiele.

En annonçant les volumes précédens de ce recueil, nous avons dit que la publication en est due à une Société instituée pour l'histoire et la langue danoises. Les pièces qu'elle rassem-

ble ont, en grande partie, un caractère authentique, étant tirées des archives du royaume et d'autres dépôts publics. Voici les principaux morceaux insérés dans le 5° volume.

Transactions de la diète danoise, depuis 1523 jusqu'en 1530. Les actes de la diète de ce temps étaient à peu près inconnus: les transactions que l'on publie et qui paraissent avoir été tirées des procès-verbaux des États, ont donc un grand intérêt pour le Danemark. Les éditeurs promettent les transactions des années suivantes pour un autre volume. - Ordre de l'Éléphant donné par Christian II à un Français, nommé François de Bordeaux. La bibliothèque royale de Copenhague possède un manuscrit français du 15° siècle, contenant les Heures, et ayant appartenu à François de Bordeaux, dont les armes portent les insignes de l'ordre danois de l'Éléphant. A la tête du livre on trouve aussi inscrites quelques notes sur la famille noble des Bordeaux qui a tiré son nom d'un village de Normandie, et dont plusieurs membres ont siégé au parlement de Rouen. Le sieur de Bordeaux, décoré de l'ordre de l'Éléphant, en 1518, avait signé, au nom de François I, le traité de paix conclu en 1518 entre la France et le Danemark, et inséré dans le Tom. IV du Corps diplomatique de Dumont. A cette occasion l'ambassadeur de France a sans doute été décoré des insignes de l'ordre de l'Éléphant. - Réglement de la cour de Frédéric 11, de l'an 1564. On y indique les personnes admises aux tables des offices, ct la quantité de vivres qui doit leur être fournie. Le bibliothécaire, maître Jean Aurifaber, arrive après le couvreur et le forgeron de la cour; sa ration de porc, beurre, hareng, seigle et drèche est fixée comme celle des domestiques. On voit encore par œ réglement que sous le règne de Frédéric II, le château où résidait le roi, avait son trompette placé au haut de la tour, sa prison, son petit arsenal, une forge, des moulins, une soufrerie, des pêcheries, enfin des bâtimens d'économie rurale comme une grande serme. - Charte de privilége des cordiers de Malmoe, de l'an 1412, - Documens pour servir à l'histoire de Christophe, comte d'Oldenbourg, dans le 16° siècle. - Mémoire pour servir à l'histoire de l'assassinat du résident polonais Schade à Copenhague, en 1708. - Chronique dite du roi Eric de Poméranie. Cette chronique est depuis long-temps imprimée en latin; la bibliothèque de l'Université de Copenhague

en possède une copie manuscrite en vieux danois; c'est cette copie que l'on a insérée dans le Nouveau Magasin. ... Traité entre la Suède et le Danemark au sujet de Bornholm, en 1660. -Charte de privilége de la ville de Kierteminde, octroyée par le roi Eric de Poméranie. — Instruction pour l'ambassade écossaise envoyée auprès du roi de Danemark Frédéric II, en 1587. Cette instruction est rédigée en français, elle semble prouver que le roi Jacques n'était pas aussi indifférent à l'égard de l'exécution de sa mère, qu'on l'a cru; du moins il enjoint aux ambassadeurs ce qui suit : « Ils feront particulièrement entendre au roy de Danemark, ce que le dit M. Pitre Jonge amplifiera par quelque oraison latine qu'il réitérera à chacuns des seigneurs du pays et conseillers dudit roy de Danemark, le cruel meurtre que les Anglais ont commis en la personne de la royne sa mère contre toutes lois divines et humaines, et le droit des gens; et le prieront très-affectueusement de sa part, comme aussi tous les dits seigneurs, de le vouloir ayder et secourir en une injure tant renommée, et qui lui est tant importante en son honneur et réputation; et s'informeront diligemment sous quelles couditions il lui voudra ayder.»

Parmi les autres pièces contenues dans ce recueil, nous citerons encore des lettres de Christian IV, de Christian VIII et de Charles XII, roi de Suède; ainsi qu'un mémoire sur les travaux entrepris par les savans de Danemark, dès le 17^e siècle, pour la rédaction d'un dictionnaire de la laugue danoise. D—c.

324. KIRCHEN UND REFORMATIONS GESCHICHTE. — Histoire des églises et de la réforme du nord de l'Allemagne et des états du Hanovre; par J. C. F. Schleckl, conseiller au consistoire royal de Hanovre, T.I, 428 p. in-8°. Hanovre 1828. (Goetting. gelehrte Anzeigen; nov. 1828, p. 1916.)

En composant son histoire, M. Schlegel s'est proposé un but tout particulier, ainsi qu'il l'annonce dans sa préface: il s'est proposé de considérer, et d'exposer dans ses traits particuliers l'histoire de la réforme de l'état d'Hanovre composé de tant d'élémens divers. Mais il a aussi penséavec infiniment de raison que cette histoire gagnerait considérablement en clarté et en intérêt, si elle était précédée d'une histoire générale de l'église dans le nord de l'Allemagne depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la ré-

forme considérée principalement dans ses rapports avec les états de Hanovre. Dans le Tome I^{er} de l'ouvrage, l'ensemblé des faits dont se compose cette histoire est présenté dans un enchaînement rigoureux. L'auteur a procédé de cette manière, afin que le lecteur ne perdît jamais de vue l'influence croissante de l'église sur la masse des événemens dans le monde politique. Il suffit de lire les titres des 5 sections qui forment la division de son histoire, pour voir comment il marchait au but, et de quelle manière il l'a atteint. Nous nous bornerons par conséquent à les indiquer.

Section 1. Introduction. Première propagation du christianisme jusqu'à la conversion des Allemands, des Saxons et des Frisons.

Sect. 2. Institutions ecclésiastiques de Charlemagne dans le royaume des Francs et en Saxe.

Sect. 3. Progrès et développement des institutions ecclésiastiques dans les pays saxons, dans les villes anséatiques, en Danemark, en Suède, Mecklenbourg, Lauenbourg, Brandebourg et dans la Poméranie. Renversement de la papauté par des factions romaines, jusqu'au temps des croisades, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à la mort de l'empereur Henri III.

Sect. 4. Progrès des institutions de l'église; introduction pleine et entière du christianisme dans les pays du Nord et des Vendes. Scission entre la puissance temporelle et la puissance spirituelle. Croisades et leur influence.

Sect. 5. Décadence progressive de l'église. Essais infructueux pour opérer une réforme dans l'église, et dans les couveus particulièrement, depuis 1291 jusqu'à 1500.

Cette table fait apercevoir au premier coup d'œil, et la variété des matières et leur disposition dans un ordre méthodique. Nous reprocherons uniquement à l'auteur, des'être trop étendu sur certains faits; quelques imperfections lui ont aussi échappé dans la rapidité de sa composition. Mais le mérite de son ouvrage n'en est pas moins réel. M. Schlegel a ajouté à ce 1 er volume cinq notices intéressantes. La troisième est sans contredit de la plus haute utilité pour la géographie ecclésiastique de l'Allemagne septentrionale. Elle contient la description de l'ancienne division ecclésiastique du royaume actuel de Hanovre, avec une indication précise des autorites archiépiscopales et épiscopales sous la juridiction desquelles les divers districts étaient placés. La quadiction desquelles les divers districts étaient placés. La quadiction

trième et la cinquième intéressent immédiatement la ville de Hanovre et quelques couvens de femmes dans le pays de Hildesheim et de Brunswick Lunebourg. Nous attendons avec impatience le tome second qui promet une lecture intéressante et instructive à la fois.

C. R.

325. L'AUTRICHE TELLE QU'ELLE EST, ou Chronique secrète de certaines cours d'Allemagne; par un témoin oculaire. In-8° de 17 feuilles 3. Paris, 1828; A. Bossange.

Cet ouvrage, traduit de l'anglais, contient un mélange d'anecdotes vraies ou fausses, tant sur l'Autriche que sur d'autres parties de l'Allemagne.

326. HISTORY OF THE REIGNS OF EDWARD THE SIXTH, MARY AND ELISABETH. — Histoire des règnes d'Édouard VI, Marie et Élisabeth; par M. Sharon Turner. 736 pp. in-4°; prix, 2 liv. sterl. 8 shell. Londres, 1829; Longman.

Nous avons vu (Bulletin , Tom. VIII , nº 89) que M. Sharon Turner, après avoir traité avec une grande érudition l'histoire de l'Angleterre sous les rois anglo-saxons, et sous les rois de race normande, a entrepris de donner également l'histoire moderne de son pays, en puisant toujours aux sources les plus authentiques, et consultant surtout les documens contemporains. Dans le premier volume de cette nouvelle entreprise, l'auteur a exposé le règne remarquable de Henri VIII, mais en laissant de côté pour un volume subséquent les querelles religieuses qui eurent une si grande influence sur l'Angleterre sous ce règne. Dans le second volume, qui vient de paraître, le savant auteur complette d'abord l'histoire d'Henri VIII, en entrant fort avant dans l'histoire de la réforme religieuse. M. Sharon Turner commence par exposer les causes qui produisirent un mouvement extraordinaire dans les esprits, et agrandirent la sphère des idées chez les générations du commencement du 16° siècle. Un nouveau monde avait été découvert; l'imprimerie multipliait les livres, et mettait les peuples en communication d'idées; la littérature classique reprenait son ascendant en Italie; le commerce contribuait aussi à les rapprocher. De là une impulsion donnée aux esprits, comme on n'en voit point dans les siècles antérieurs. Dans le même temps, le clergé abusait

sans aucun ménagement des richesses qu'il avait acquises, et de l'influence dont il jouissait depuis plusieurs siècles.

La résistance commencée en Allemagne y trouva des points d'appui, et acquit bientôt une force extraordinaire. Il est à regretter que M. Sharon Turner n'ait pu profiter encore de la Correspondance de Luther que l'on public maintenant en Allemagne; elle aurait pu lui procurer des renseignemens nouveaux.

L'historien anglais expose avec beauconp de détail l'origine de la réforme religieuse en Angleterre; il fait voir que le Parlement s'est opposé de bonne heure aux empiétemens de l'autorité ecclésiastique sur l'autorité civile, et qu'il a jugé prudent de modérer le pouvoir du Saint-Siége sur l'église anglaise. Les discussions religieuses commencèrent aussi de bonne heure en Angleterre, ainsi que le prouvent les opinions hardies de Wiclef, qui se fit un parti considérable. M. Sharon Turner retrace l'histoire du Concile de Trente, pendant lequel l'Angleterre devint protestante.

Ce fut dans cette espèce de crise théologique, que Henri VIII, en mourant, laissa le trône à son fils, âgé de 10 ans, et appelé Édouard VI dans la série des rois d'Angleterre. Le duc de Somerset fut régent ou protecteur, et son frère grand-amiral. Un des premiers événemens du nouveau règne fut la fin tragique de ce frère du protecteur. Mécontent de l'ascendant de lord Somerset, le grand-amiral fit partager son ressentiment à l'enfant royal, qui se plaignit d'être surveillé trop rigidement et de n'avoir même pas d'argent à sa disposition; plusieurs personnes de la cour manifestèrent les mêmes sentimens. Le protecteur vit sa position compromise : peut-être aussi crut-il que la sûreté de l'État exigeait une grande mesure; en conséquence, il fit condamner son frère à mort, et le grand-amiral fut exécuté sans que le protecteur voulût le sauver. On a prétendu néanmoins que l'exécution fut trop précipitée, et que le protecteur avoua qu'il aurait fait grâce à son frère, si celui-ci la lui eût demandée. Le roi, en signant froidement l'arrêt de mort de son oncle, parut donuer, suivant l'auteur, une grande preuve d'insensibilité; cependant, il n'était encore qu'enfant, et peut-être ne savait-il pas même ce qu'il signait. A son tour, le protecteur éprouva les vicissitudes de la fortune. Les Catholiques, voyant un enfant sur le trône, crurent le moment favorable pour rétablir l'église romaine dans ses anciennes prérogatives, et renverser l'œuvre de la réforme religieuse. Le peuple souffrait d'ailleurs à cause de la hausse rapide de tous les objets nécessaires à la vie. M. Sharon Turner cite plusieurs passages curieux des sermons populaires de Latimer, qui donnent une idée de l'état social de l'Angleterre à cette époque. Le soulèvement était dirigé en partie contre l'aristocratie qui convertissait le grand nombre de petites fermes en un petit nombre de grandes fermes, et haussait les baux. Le protecteur, en agissant avec beaucoup de modération contre les attroupemens, encourut le soupcon d'avoir voulu soutenir le peuple contre la grande noblesse : on l'accusa de plus d'avoir gouverné sans consulter le conseil du cabinet, d'avoir altéré les monnaies, etc. Il fut arrêté et destitué de la dignité de protecteur. On le mit ensuite en liberté, et il parut n'être plus en butte à la haine de ses ennemis. Mais bientôt après, de nouvelles animosités éclatèrent entre lui et le duc de Northumberland. Accusé de haute trahison, il fut enfermé dans la Tour de Londres; on lui fit le procès; il avoua qu'il avait soldé un assassin pour se défaire de ses adversaires; condamné à mort, il sut décapité, après que le roi, âgé alors de 15 ans, eût signé avec la même indifférence ce second arrêt de mort d'un de ces oncles.

La sœur du roi, Marie, donna aussi des ombrages au gouvernement. Plusieurs évêques et hommes d'état laïcs persécutèrent les catholiques: on voulut désendre à la princesse Marie la pratique de ce culte; elle déclara qu'elle n'y renoncerait pas. On savait que les souverains catholiques du Continent chercheraient à s'emparer de la personne de Marie pour s'en servir à rétablir le catholicisme en Angleterre. Aussi fut-elle rigoureusement surveillée. On voulut même lui intenter un procès; mais on eut la prudence d'y renoncer. Sur ces entrefaites, le jeune Édouard, ayant une constitution très-faible, vint à mourir. Pendant sa maladie, on lui avait fait signer un acte par lequel il privaitses deux sœurs Marie et Élisabeth de la succession, en faveur de Jeanne Gray, leur cousine, et fille du duc de Norfolk, laquelle venait d'épouser le fils du duc de Northumberland. Ces deux familles, soutenues par d'autres membres de l'aristocratie et par quelques prélats qui craignaient le catholicisme de Marie, avaient persuadé au roi que cet arrangement convenait le mieux

an royaume, et, malgré les remontrances des magistrats, Édouard avait chaudement saisi cette idée, et y avait persévéré jusqu'à la fin. Jeanne Gray était remarquable par ses dispositions pour les lettres; elle parlait et écrivait le grec et le latin. Il lui coûta beaucoup de s'arracher à ses études solitaires pour monter sur un trône douteux; cependant, cédant aux instances de sa famille, elle se fit proclamer. M. Turner observe que c'est une grande faute dans la vie de cette femme, dont il rapporte une quantité de traits intéressans. Si elle avait reçu une éducation moins pédantesque, et si on l'avait plus initiée dans les affaires du monde, elle ne serait peut-être pas tombée dans cette erreur.

L'aristocratie ne put lutter contre la volonté du peuple, qui restait attaché de cœur aux enfans d'Henri VIII, dont on chérissait la mémoire malgré ses violens coups d'état. Une foule de partisans coururent au château de Marie lui offrir leurs services; 40,000 hommes l'escortèrent à Londres; on la proclama reine, et le duc de Northumberland, ayant en vain essayé de s'opposer avec ses vassaux et mercenaires au torrent, fut entraîné dans la déroute, fait prisonnier, jugé et décapité avec quelques gentilshommes. Jeanne Gray n'avait joui du trône que pendant 12 jours. Gardiner et quelques autres hommes dévoués aux intérêts de Rome gagnèrent un grand ascendant sur Marie; le Pape chargea le cardinal Pole de chercher à ramener la reine et l'Angleterre sous la sujétion de l'église romaine; Marie ne tarda pas en effet à se déclarer catholique. En dépit de la volonté du peuple et du haut clergé, le culte romain sut rétabli, on persécuta ceux qui résistèrent, on rendit au clergé catholique les biens qui lui avaient été enlevés. Le mécontement fut presque général. Thomas Wyatt leva l'étendard de la révolte; une foule d'insurgés se rangèrent sous ses ordres ; il marcha sur Londres ; mais Marie ayant harangué éloquemment le Conseil de la commune de la capitale, les bourgeois promirent de la soutenir. Wyatt manqua de vigueur; il hésita dans sa marche; ce fut sa perte. Les Royaux battirent ses partisans; il fut lui-même condamné à mort. Cette revolte fit ressouvenir Marie de sa rivale Jeanne Gray; la jeune femme, qui n'avait en que le tort de céder aux suggestions ambitieuses de sa famille, et de se laisser élever sur un trône qu'elle avait redouté, fut décapitée ainsi que son mari et une foule de gentilshommes. Élisabeth même, sœur de Marie, devint suspecte: on l'accusait de trâmer des complots. M. Turner cite des documens qui prouvent qu'il fut même question de se défaire de cette princesse, dont le principal crime était d'être trop attachée à la cause de la réforme religieuse. Philippe, roi d'Espagne, que Marie se décida à épouser, contribua beaucoupà l'espèce de contre-révolution qui s'opérait en Angleterre an sujet de la religion. Mais du moins, dit M. Turner, il y avait dans ce caractère espagnol quelque chose de chevaleresque qui répugnait à persécuter une femme, une princesse; aussi este probablement à la protection de Philippe qu'Élisabeth dut la conservation de sa vie.

Les 5 ans du règne de Marie furent tristement marqués par le meurtre judiciaire de 288 victimes de l'intolérance de la reise. Tous ces malheureux, parmi lesquels il y avait des évêques, des prêtres, des magistrats, des femmes et même quelques enfant, furent brûlés viss pour avoir professé des doctrines contraires au catholicisme. Cependant Philippe, appelé sur le Continent par les affaires du gouvernement de ses propres états, laisse Marie en proie à une sombre tristesse, dont la cause était dans la faiblesse de sa santé et dans le mécontentement général que son gouvernement avait produit, et sur lequel elle ne pouvait se faire d'illusion. Elle mourut dans une sorte d'abandon, et aussitôt Élisabeth fut proclamée reine.

Le commencement de ce nouveau règne fut encore marqué par quelques réactions, que l'auteur cherche à excuser par la nécessité de mettre fin aux intrigues et aux complots qu'on ne cessa de trâmer tant au dedans qu'au dehors pour faire trionpher le catholicisme, qui avait commencé sous le règne précdent à se raffermir. L'auteur a fait ici grand usage des actes diplomatiques pour mettre à découvert les efforts que firent les agens du pape pour se ménager des intelligences en Angletere, et y encourager le parti papiste. Plusieurs révoltes éclatèrent, mais elles furent promptement étouffées, grâce à la fermeté de gouvernement d'Élisabeth. Cécil, secrétaire et conseiller de la reine, eut une grande part dans toutes les mesures qui furent prises pour la sûreté publique; l'excommunication fut enfin lancée contre Élisabeth, et cette reine fut déclarée par le pape non apte à régner. C'est alors que les yeux des souveraim catholie

ques se tournèrent vers Marie, veuve de François II, et reine d'Écosse, comme étant l'héritière la plus proche du trône d'Angleterre. M. Turner a cru devoir faire entrer l'histoire romanesque de cette princesse dans son ouvrage, où, en effet, elle n'est point un hors d'œuvre. Il résulte assez clairement du tableau du règne de Marie d'Écosse, tel que M. Turner l'a présenté d'après les documens, que Marie sut une voisine dangereuse pour Élisabeth, et que Rome, l'Espagne et la France auraient voulu se servir de la reine d'Écosse pour renverser Élisabeth et l'anglicanisme en Angleterre. Dans ce royaume même, un parti assez redoutable ne demandait pas mieux que de seconder les tentatives de la reine d'Écosse contre la couronne de la Grande-Bretagne et contre la religion dominante. Le conseil d'Élisabeth et le clergé, vivement intéressé dans la défaite des papistes, eurent les yeux ouverts sur toutes ses machinations; aussi, lorsque la reine d'Écosse, obligée de fuir de son royaume, où sa conduite légère avait soulevé contr'elle un parti nombreux, vint chercher un asile en Angleterre, le conseil, au mépris des droits de l'hospitalité, se garda bien de la laisser partir pour le Continent ou retourner en Écosse, comme elle le désirait; on la retint comme un gage de sûreté, en agissant d'abord avec une douceur apparente, mais ensuite avec plus de rigueur quand on eut entre les mains les preuves des complots qui se trâmaient pour rendre la liberté à cette intéressante et illustre prisonnière, et même pour la mettre sur le trône d'Augleterre. Le duc de Northumberland voulut épouser la reine d'Écosse, et Leicester même, confident et favori d'Élisabeth, fut soupçonné d'avoir correspondu avec elle. C'était toujours avec le secours des étrangers que Maric devait reconquérir un trône. On ne tint aucun compte de la position de cette reine infortunée; on la traita comme la sujette d'Élisabeth; une commission fut chargée d'instruire son procès: elle fut trouvée coupable de haute trahison. et condamnée à mort. Ce que M. Turner met très-bien en évidence, c'est la répugnance qu'éprouva Élisabeth de faire exécuter la sentence provoquée par ses ministres. Un parlement fanatique ou soulevé par des hommes d'état, insista sur l'exécution de la prisonnière. Élisabeth ne consentit que lorsqu'elle ne put différer son consentement; encore, à peine l'eut-elle donné. qu'elle s'en repentit, et qu'elle demanda avec instance à révoquer son ordre; cependant les ennemis de Marie n'avaient eu garde d'attendre le repentir d'Élisabeth : l'ordre était parti, et fut impitoyablement exécuté. Si Élisabeth est coupable, son conseil et son parlement le sont bien plus; sans leurs sollicitations, la sentence n'aurait probablement pas été exécutée. L'auteur pense que la France ne s'intéressait plus au sort de Marie; que la cour d'Henri III voyait même sans peine le sacrifice d'une reine alliée aux Guise; il va jusqu'à assurer que l'ambassadeur de France, tout en demandant ostensiblement grâce pour Marie, avait ordre de presser en secret sa mort. Mais cette assertion n'a d'autre garant qu'un ouï-dire rapporté par Bayle. Si M. Turner avait examiné les dépêches de l'ambassade française à Londres, qui se trouvent dans la Collection de Béthune, à la Bibliothèque du Roi, à Paris (1), il y aurait trouvé des preuves du contraire de ce qu'il affirme. L'ambassade française obtint un délai pour l'exécution de la sentence; Châteauneuf sut envoyé en Angleterre pour faire de nouvelles instances auprès d'Élisabeth; il parla avec une chaleur qui offensa la reine, mais elle resta inflexible.

Après la mort de Marie d'Écosse, que de féroces Anglicaus célébrèrent par des feux de joié, un noûvel orage menaça l'église anglicane et la sûreté d'Élisabeth; Philippe, roi d'Espagne, prépara la fameuse flotte de l'Armada pour opérer un débarquement en Angleterre, tandis que les Anglais soutenaient la Hollande coutre les armes de l'Espagne. Cet orage fut encore détourné par la victoire que les flottes combinées des Anglais et des Hollandais remportèrent sur les Espagnols. M. Turner aurait pu puiser quelques détails intéressans sur ce combatuaval dans l'ouvrage hollandais de M. Scheltema; mais l'auteur anglais a préféré s'en tenir dans tout le cours de son ouvrage aux documens authentiques; ce sont presque toujours des dépêches et des rapports officiels qu'il consulte et extrait. Le lecteur peut voir, à chaque pas de l'historien, sur quels témoignages il s'appuie.

La haute noblesse n'était pas assez effrayée par le sort de Duc de Norfolk, qu'Élisabeth avait été obligée de faire exécuter pour crime de trahison. Le Duc d'Essex, esprit bouillant et ambitieux, osa encore lever l'étendard de la révolte, quoi-qu'ayant joui d'une grande distinction à la cour : il fut traité comme le Duc de Norfolk; mais il paraît que le conseil d'Élisa-

(1) Ces dépêches existent pareillement à Londres.

beth eut plus de part que la reine dans cette punition : Élisabeth se reprocha le supplice d'Essex jusqu'à ses derniers momens.

Élisabeth avait une santé chancelante : la nation ne fut pas sans inquiétude sur la succession au trône; aussi la crainte de tomber sous le sceptre de Marie catholique, avait contribué aux instances que la nation avait faites pour hâter sa mort. Les démarches faites par le parlement pour engager Élisabeth à choisir un époux, avaient été mal accueillies. Dans la dernière maladie de cette princesse, tout ce qu'on put obtenir d'elle, ce fut qu'elle nommat, mais seulement en quelques mots, Jacques roi d'Écosse pour son successeur; et sa mort fit disparaître la dynastie des Tudor, qui, dit M. Turner, fit faire plus de progrès à la nation, et porta l'Angleterre à un plus haut degré de prospérité que toutes les dynasties précédentes, quoiqu'elle n'eût régné qu'un peu plus d'un siècle. Le protestantisme, introduit sous Henri VIII, sut affermi par sa fille, et de manière à ne pouvoir plus être déraciné. La marine anglaise, illustrée par Drake, devint la plus puissante de l'Europe.

M. Turner emploie les derniers chapitres de son ouvrage à examiner le caractère et les qualités personnelles de la grande reine. Sa fermeté, sa dignité, son instruction, son goût pour les lettres, ne sont point contestés; mais on a attaqué ses mœurs, et l'on a prétendu que cette reine, si chaste en apparence, se livrait en secret à la débauche : on désigne Leicester, Essex et d'autres courtisans comme ayant été ses favoris. M. Turner a entrepris de justifier Élisabeth de ces reproches. Il écarte d'abord les accusations des catholiques, ennemis mortels de la reine; il ne fait pas plus de cas des assertions de la comtesse de Salisbury, qui a très-mal parlé d'Élisabeth, mais qui, selon M. Turner, est peu digne de foi. Il ne trouve après cela aucun témoignage authentique des faiblesses de la reine, et il en cite qui paraissent prouver le contraire. Élisabeth aimait la flatterie. et se plaisait aux galanteries de ses courtisans; mais ces galanteries étaient dans le goût du temps. Les poésies publiées sons son règne sont pleines d'allusions galantes à la reine. Leicester. Essex et d'autres courtisans n'ont jamais écrit dans leurs correspondances familières un mot qui annonçat quelque faveur particulière. Essex devint l'ennemi d'Élisabeth, cependant il ne lui fit aucun reproche sur sa conduite. L'auteur en conclut

Digitized by Google

qu'Élisabeth a été cette reine chaste et réservée qu'elle paraissait en public. En général, M. Turner est un admirateur sincère de cette princesse, et il la représente en effet d'après les documens, de manière à la faire estimer de tous les lecteurs. On pourrait seulement le blâmer de n'avoir pas toujours assez apprécié les faits qui sont à la charge d'Élisabeth et qui ternissent sa gloire. Par exemple, il croit aux regrets de cette reine sur l'exécution de Marie; or l'ambassade française, qui n'avait pu empêcher cette exécution, était persuadée que ces regrets n'étaient qu'une dissimulation. Si des contemporains, qui ont vu les événemens de près, jugent ainsi, leur opinion a beaucoup de poids; plus même que celle d'un historien, qui écrit quelques siècles après, quelque judicieux qu'il puisse être.

M. Turner a composé un ouvrage qui restera, qu'on lira tonjours avec intérêt, bien que le style n'en soit pas très-animé, et les historiens futurs seront obligés de le consulter pour peser les jugemens que l'auteur y porte sur les personnes et les événemens.

D—c.

327. MÉMOIRS OF SAMUEL PRPYS, esq. — Mémoires de Samuel Pepys, écuy. secrétaire de l'Amirauté, etc.; publiés, par Lord BAYBROORE. 2 Vol. in-4°. Londres, 1825; Colburn; (Monthly Review; juin, 1825. Vol. CVII, n° 2, p. 206.)

Cet ouvrage se compose: 1° d'une préface; 2° d'une vie de Pepys; 3° de morceaux choisis de son-journal; 4° de sa correspondance particulière; 5° d'une appendice. La préface nous apprend que M. John Smith de Cambridge a déchiffré et extrait les pièces qui composent le journal de six volumes in-folio, écrits par Pepys en notes abrégées; et que cette publication ne contient que les articles que M. Smith a jugés le plus dignes d'être mis au jour.

La seconde partie est une biographie abrégée, mais suffisante de l'auteur. Nous y voyons qu'il était fils d'un tailleur, et né le 23 février 1632; qu'il fit ses études à l'école de St-Paul et à l'université de Cambridge, et se maria à l'âge de vingt-trois ans; qu'il ne dut son avancement qu'à son travail, remplit plusieurs places importantes, fut membre du parlement, et, pendant deux ans, président de la Société royale; et enfin, qu'il mourat, peu riche, à Clapham, en 1703, âgé de 71 aus.

La 3° division de l'ouvrage embrasse dix aunées fort remarquables dans notre histoire, de 1659 à 1669. La quatrième est tirée des collections du docteur Rawlinson, conservées à la bibliothèque bodléienne, et des lettres de M. S. Pepys Cockerel représentant de la famille. La ciaquième contient en appendice quelques documens de peu d'importance.

La notice relative au Duc de Monmouth est particulièrement intéressante; les rois Charles et Jacques et quelques - uns des plus éminens personnages qui vécurent à cette époque, sont peints avec une ressemblance frappante. Les notices dramatiques, qui sont aussi fort curieuses, pourraient seules composer un ouvrage excellent qui aurait beaucoup d'attraits pour les amateurs du théâtre. En somme, nous ne connaissons aucun ouvrage supérieur à celui que nous annonçons, pour la variété des documens, la noble simplicité et le mérite historique. W.

328. GEDENKWAARDIGHEDEN UIT DE GESCHIEDENIS VAN GELDER-LAND. — Mémoires sur l'histoire de la Gueldre; par J. A. NYHOFF, conservateur des archives de la prov. de Gueldre. (Prospectus.) (Konst en Letter-bode; 1829, n° 6.)

Bondam n'a pu continuer son cartulaire des Ducs de Gueldre et Comtes de Zutphen que jusqu'en 1286; van Spaen a également laissé incomplète son histoire de la Gueldre. M. Nyhoff a resolu de compléter les deux ouvrages. Il donnera les chartes depuis 1286 jusqu'en 1343, dans le 1^{er} vol., et il continuera l'histoire de la province dans les 5 vol. suivans, jusqu'à la fin du règne d'Adolphe d'Egmont. Il fera connaître les mœurs et usages, la géographie ancienne, les antiquités, etc., le tout appuyé sur des documens authentiques.

349. BIJDRAGEN TOT DE VORNAMSTE CEBEURTNISSEN, VOORGE-FALLEN IN DE REPUBLICK DER VEREENIGDE NEDERLANDEN. — Mémoires pour servir à l'histoire des principaux événemens qui ont eu lieu dans la république des Provinces-Unies, depuis 1788 jusqu'en 1807; par G. J. Pijhan. 141 p. in-8°; prix, 1 flor. 25 c. Utrecht, 1826; van Terveen. (Vader-landsche Letteroefeningen; octob. 1827.)

A l'exemple de M. van Breugel, qui a récemment publié des mémoires historiques, M. Pijman, ancien lieutenant-général

donne un aperçu sur les événemens dont il a été témoin en Hollande. L'auteur n'apprend rien de nouveau sur l'époque de 1778 à 1794; depuis la dernière année, ses mémoires deviennent importans. Il donne des détails sur la réunion nocturne des patriotes hollandais, tenue dans le bois de Harlem, pour éviter l'invasion de la Hollande par les républicains français, et la part que Daendels eut au rapport fait par Merlin au gonvernement français, sur les affaires de la Hollande. M. Pijman s'étend aussi avec quelque détail sur les deux révolutions du 22 janvier et 12 juin 1795, sur le débarquement de l'armée anglorusse en Hollande, et sur le changement de gouvernement en 1801. A cette époque, l'auteur était ministre de la guerre et membre du pouvoir exécutif; il nous apprend qu'un des hommes actifs de ce temps, Johoven van Dam, avait projeté pour la Hollande un régime républicain sur le modèle de celui des États-Unis, et que Augereau lui-même conseilla à Pijman de faire des démarches pour obtenir, par l'offre d'une somme d'argent, le rappel de l'armée française qui occupait la Hollande; les Hollandais en conclurent que Bonaparte, à cette époque, avait un grand besoin d'argent. Il ne s'opposait point au projet d'une république, telle qu'on l'avait proposée; mais il demandait que Schimmelpenninck en fût le président : Augereau avait proposé Pijman, auteur de ces mémoires. Pour tout concilier, van Dam changea son projet, en substituant au président un conseil de gouvernement composé de 12 membres. Avec cette modification, le plan fut adopté et mis à exécution. Bonaparte n'approuvapas ce changement, cependant il garda le silence pour le moment; mais, devenu empereur, il manifesta son mécontentement, et mit Schimmelpenninck à la tête du gouvernement, avec le titre de pensionnaire du conseil. Ceci se passa en 1804; trois ans après, en 1807, M. Pijman qui, successivement, du simple rang de cadet était monté dans l'armée à celui de lieutenant-général, et qui avait été ministre et membre du conseil des 12, de celui des cinq, prit sa retraite, et c'est en quittant les affaires publiques qu'il termine aussi ses mémoires. D---c.

330. MÉMOIRES SUR LA COUR DE LOUIS NAPOLEON, et sur la Hollande. In-8° de 26 feuilles. Paris, 1828; Ladvocat.

331. Archives cénéalogiques et historiques de la noblesse

de France, ou Recueil de preuves, mémoires et notices généalogiques servant à constater l'origine, la filiation, les alliances et les illustrations religieuses, civiles et militaires de diverses maisons et familles nobles du royaume; publiées par M. LAINÉ. Tome I^{er}, in-8° de 34 feuilles ¼. Paris, 1828; l'auteur, rue du Paon-Saint-André-des-Arcs, n° 1.

- 332. ORDONNANCES DES BOIS DE FRANCE DE LA TROISIÈME BACE, recueillies par ordre chronologique. 18e volume, contenant les ordonnances rendues depuis le mois d'avril 1474 jusqu'au mois de mars 1481; par M. le marquis de Pastoret. In-folio de 241 feuilles; prix des 18 vol.; 648 fr.; chaque volume séparément, 36 fr. Paris, 1828; Arthus-Bertrand.
- 333. REPLY TO D' LINGARDS VINDICATION. Réplique à la défense du D' Lingard; lettre de John Allen. 2º édit. Iu-8º de 95 pag. Londres, 1827; Ridgway.

Une discussion s'est élevée en Angleterre sur la déplorable journée de la St.-Barthélemy. Le D' Lingard, dans son histoire d'Angleterre, a prétendu que les massacres de cette journée n'avaient été ni prévus ni préparés. Ses assertions furent combattues dans l'Edinburgh Review par M. Allen, qui fit voir que M. Lingard n'avait puisé ses assertions que dans l'ouvrage de Cavairac, sans prendre la peine de consulter et de comparer les documens. L'historien se défendit dans une brochure qui ne nous est pas parvenue. C'est à cette apologie que réplique maintenant M. Allen. Il reprend le sujet de la discussion, cite divers témoignages historiques, tendant à prouver que la journée de la St.-Barthélemy était préméditée; de ce nombre est l'ouvrage intitulé Stratagema, de Capilupi, publié en 1592, peu de semaines après les massacres. Par l'avertissement de l'édition française, on voit que l'ouvrage commença à être imprimé à Rome avec l'approbation du cardinal de Lorraine; mais que l'impression fut arrêtée après plus mûre réflexion. Cependant il paraît que l'édition originale fut achevée, puisqu'il en existe un exemplaire à la bibliothèque du Roi, à Paris. De Thou reproche à Capilupi quelques inexactitudes; mais M. Allen les regarde comme légères, et pense que cet ouvrage mérite une grande confiance, et aurait dû être consulté par l'historien Lingard. Il examine ensuite de nouveau les divers faits relatifs aux persécutions des

huguenots, et combat Lingard partout où celui-ci a présenté ces persécutions comme des accidens fortuits. Cette polémique n'est pas inutile à l'histoire; les faits gagnent à être discutés par des hommes appartenant à diverses sectes ou partis. La brochure de M. Allen annonce que l'auteur s'est livré à béaucoup de recherches.

D-c.

- 334. HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE FRANCE, depuis la première convocation des notables jusqu'en 1828; par M. Cadot. 3º livraison, in-8º de 4 feuilles. Paris, 1828, rue Mabillon, nº 12. L'ouvrage aura 20 livraisons; prix de chacune, 1 fr. 80 c.
- 335. MÉMOIRES COMPLETS ET AUTHENTIQUES DU DUC DE STSIMOI sur le siècle de Louis XIV et la Régence, etc. 4º livraison, composée des Tom. VII, VIII, IX et X. 4 vol. in-8º; prix, 28 fr. Paris, 1829; Sautelet.

Nous avons annoncé déjà les 6 premiers volumes de ces mémoires, en promettant d'y revenir; mais les éditeurs sont tellement exacts à remplir leurs promesses qu'à peine avons-nous eu le temps de commencer l'examen d'une livraison que nous en recevons une nouvelle. Nous réunirons donc en un seul article les observations qui nous auront été suggérées par la lecture de cet ouvrage, auquel l'esprit de parti, selon sa coutume, a déjà essayé de faire deux réputations bien opposées, ouvrage qui justifie du reste la curiosité qu'il a excitée généralement à son apparition.

E. H.

336. Souvenies de la Révolution française, par Héléna-Maria Williams; ouvrage traduit de l'anglais. 2º édit. In-9º de viij-212 pages. Paris, 1828; Mesnier.

Le traducteur de cet ouvrage que nous croyons deviser, quoiqu'il n'y ait pas mis son nom, joint (si du moins nons ne nous trompons point) les liens de la parenté à ceux d'un long attachement et d'une sincère reconnaissance pour son auteur; mais ce n'est pas là, dit-il dans un Avertissement, le seul motif qui l'ait porté à se rendre l'éditeur des Souvenirs de mis Williams; il a cru que ces Souvenirs pouvaient prendre une place distinguée dans cette soule de matériaux, plus ou moins interes-

sans, que la génération actuelle s'occupe de réunir pour l'historien futur de notre Révolution, et il a voulu, en attendant que l'on puisse juger ce grand drame politique, nous fournir une nouvelle occasion de l'étudier.

C'est aussi là le motif principal qui avait fait prendre la plume à l'auteur; mais, outre le désir de peindre à sa manière les événemens qu'elle avait vus de si près, miss Williams éprouvait encore le besoin de se montrer telle qu'elle fut, et de se défendre également de deux inculpations bien opposées, que la malveillance avait essayé de faire peser sur elle à des époques différentes. Elle croit en avoir dit assez pour se laver entièrement du reproche de jacobinisme, qui, cependant, ajoutet-elle, lui fut, dans le temps, adressé avec autant de candeur que lorsque, plus tard, on lui fit l'honneur de la traiter d'ultra-royaliste (p. 121). Pour nous; qui l'avons connue personnellement quelques années avant sa mort, nous n'avons vu en elle que la protectrice bienveillante et éclairée des lettres et de ceux qui les cultivaient. Admis chez elle avec indulgence. nous y avons vu constamment, à côté d'illustrations littéraires. de jeunes poètes qui donnaient de justes espérances, que quelques-uns, tels que l'auteur de Rienzi et d'Ernest, ont déjà justifiées.

Venue de bonne heure en France et à une époque d'exaltation politique, dont les motifs n'étaient pas également purs, mais n'étaient pas non plus également coupables chez tons les esprits, douée d'une ame généreuse et d'une imagination vive et ardente, miss Williams, qui se vit honorée de l'amitié de madame Roland, prit dès lors une direction dont toute sa vie s'est ressentie, et de la constance de laquelle ses écrits peuvent témoigner (1); enthousiaste de la liberté, si, après avoir conçu

(1) Voici la liste de ses ouvrages politiques: 1° Lettres écrites de France sur la première fédération. In-12. 1° vol., 1791; 2° vol., 1792. — 2° Lestres écrites de France sur l'époque de la terreur, 4 vol. in-12, 1795. — 3° Voyage en Suisse, avec des considérations sur les gouvernemens helvétiques, 2 vol. in-8°, 1798. — 4° Aperçu de l'état des mœurs et des opinions de la République française à la fin du xVIII° siècle, 2 vol. in-8°, 1801. — 5° Correspondance de Louis XVI, 3 vol. in-8°, 1804 (Vois sur cet ouvrage les Souvenirs que nous annonçons, p. 41). — 6° Récits des événemens de la Restauration et des Cent jours, 1 vol. in-8°, 1815. —

de la haine pour Bonaparte au 13 vendémiaire, elle devint bonapartiste à l'époque de ses conquêtes en Italie, ce nouveau sentiment ne fut pas de longue durée, et l'erreur de son admiration, comme elle qualifie elle-même ce sentiment, fit bientôt place à la cruelle certitude qu'il était né pour le despotisme et pour le malheur de la France. Dans une ode à la paix, publiée par elle lors du traité d'Amiens, elle affecta même d'omettre son nom : « Je sus, dit-elle, que cette omission lui avait deplu, ce qui m'a prouvé que les ambitieux savent faire attention aux plus petites choses. » Et comment, en effet, aurait-elle pu conserver de l'attachement pour celui dont M. Daunou avait obtenu si difficilement l'autorisation d'inscrire dans le nouveau code l'article qui concerne la liberté individuelle (1)? Selon elle enfin, et selon l'opinion de bicu d'autres personnes, « la vie de Napoléon, dont l'histoire se termine à Waterloo, a cic un désappointement pour l'univers. Ses deux héros, ceux pour qui elle paraît n'avoir jamais varié, sont Kosciusko et M. Lafayette; elle défend aussi Pétion et Brissot contre madame de Staël, et n'épargne ni madame Genlis, ni même madame Campan, reprochant avec raison à celle-ci d'avoir trahi les secrets de Marie-Antoinette. Elle blame le sangfroid de M. Mignet dans ses jugemens sur la Révolution, et en particulier sur Robespierre, et partage le sentiment d'un autre historien, M. Thiers, sur la Gironde, dont elle reçut les chess dans son salon, et qui finit par être accusée, comme elle, par les deux partis. Du reste, elle ne pense pas que la réaction qui cut lieu en France, après la chute de Robespierre, sût royaliste, et elle croit pouvoir appuyer cette opinion de l'arrestation de 7º Lettres sur les événemens qui se sont passés depuis la Restauration, et

7° Lettres sur les événemens qui se sont passés depuis la Restauration, e' sur les persécutions des protestans du Midi, 1 vol. in-8°, 1820.

Quant à la traduction des Sourenirs, elle a été faite sur le manuscrit anglais, qui n'avait pas encore paru à cette époque à Londres; nous ignorons s'il a été publié depuis.

(1) Miss Williams a été arrêtée et renfermée su Luxembourg à l'époque de la terreur. Plus tard, sous le consulat, après l'assassinat du duc d'Enghien, elle fut encore inquiétée, et resta même prisonnière à la préseture pendant 24 heures, avec sa mère âgée et malade, sur un ordre du préset Dubois, et relâchée bientôt par les soins du ministre de la police Fouché, que cet acte d'arrestation arbitraire indisposa sortemen t contre son autour.

Miranda et du témoignage de madame La Roche-Jacquelin, dans ses mémoires; elle prouve qu'après le 18 fructidor le Directoire gouverna plutôt d'après les principes révolutionnaires que d'après les principes républicains, et qu'il prépara ainsi les voies au 18 brumaire. Elle croit à l'assassinat de Pichegru dans sa prison, et donne quelques détails curieux à ce sujet; elle croit aussi à la bonne foi de Moreau, qui pensait travailler à la délivrance de son pays, sans se douter, dit-clle, qu'il combattait sous les couleurs de la Sainte-Alliance. Elle croit enfin à la pensée d'une monarchie universelle, que Napoléon aurait conque lors de son expédition en Russie, expédition qui n'était, selon elle, que le prélude de ce qu'il allait tenter pour l'exécution de son projet.

Telle est la profession de foi politique de l'auteur; mais nous ne l'aúrions pas présentée complétement, si nous omettions d'ajouter que, dans son opinion, il restait à Louis XVI une voie de salut; ce n'était pas, comme on l'a dit, de monter à cheval et de se mettre à la tête des royalistes; elle cût voulu, au contraire, qu'il s'avançât seul au milieu du peuple et renouvelât en sa présence le serment de fidélité à la constitution. Mais ce moyen lui cût-il réussi? Cette confiance cât-elle été appréciée comme elle cât mérité de l'être? Miss Williams n'at-elle pas dit elle-même que « la faute capitale de l'Assemblée constituante fut de trop espérer d'un peuple à peine sorti de la plus abjecte servitude, et de lui supposer trop de lumières? N'a-t-elle pas ajouté, que « ce peuple fut mené à la laisse par quelques intrigans rusés et ambitieux? »

- 337. MÉMOIRES SUR NAPOLÉON, Marie-Louise et la Cour des Tuileries, avec des notes critiques faites par le prisonnier de Sainte-Hélène; par M^{me} veuve du général DURAND. (de 1810 à 1814). In-8° de 26 feuilles ½; prix, 7 fr. 50 c. Paris, 1828; Ladvocat.
- 338. MÉMOIRES D'UN APOTHICAIRE SUR la guerre d'Espagne, pendant les années 1808 à 1814. Tom. I et II, in-8°; prix, 15 fr. Paris, 1828; le même.

On attribue cet ouvrage à M. Castilblaze.

339. Réponse a sir Walter Scott sur son Histoire de Napo-

· léon; par Louis Bonaparre. 2º édit. In-8º de 9 feuilles ?, plus une planche; prix, 3 fr. Paris, 1828; Trouvé.

Louis Bonaparte a eu surtout pour but de défendre les actions de son frère Napoléon contre les assertions de l'histories anglais.

340. Nouveaux Mémoires secrets pour servir à l'histoire de notre temps, avec cette épigraphe: Quid verum curo.... et omnis in hoc sum (Ovide). In-8° de 457 pages; prix, 7 fr. Paris, 1829; Brissot-Thivars.

Ce livre n'est qu'un assemblage de notes, recueillies jour par jour du 1^{er} janvier au 31 décembre 1828, et auquel les éditeurs ont jugé utile de donner le titre de Mémoires, aujourd'hui si fort en faveur auprès du public. Ces notes, du reste, nou semblent concerner davantage les individus que les faits, ce qui ne veut pas dire cependant qu'elles ne puissent pas servir un jour de matériaux aux historiens, s'il est vrai, comme nous le pensons, que, dans un temps comme le nôtre, l'histoire de hommes soit aussi celle des choses; mais peut-être devra-t-et les consulter avec précantion, peut-être ne peignent-elles hies les événemens et ceux qui y ont pris part que d'un seul côte, ou favorable ou défavorable, selon les vues et les opinions du parti dans les journaux duquel elles ont été recueillies.

Nous sommes étonnés, toutefois, de les voir publier par un libraire qui est en même temps éditeur d'un ouvrage hies 22-trement important, l'Annuaire historique universel, de M. Lesur, dont nous avons annoncé l'année 1827 dans notre cahier de novembre dernier, et dont nous attendons avec impatience l'année 1828. Nous serions tentés de croire que les Nouveaux Mémoires secrets ne sont que les rognures d'un livre que la conscience, le soin et l'impartialité avec lequel il est rédigé ont rendu indispensable à toutes nos bibliothèques.

E. H.

- 341. Résume de l'Histoire de l'état et conté souverain de Provence; par E. C. Roughon, G. d'Aix en Provence. In-18 de 14 feuilles 2/3; prix, 3 fr. 50 c. Paris, 1828; Lecointe.
- 342. HITSOIRE GÉNÉRALE DU POITOU jusqu'à sa réunion à la Couronne sous Philippe-Auguste; précédée d'une introduction

séparée; par J. M. Duroua. I^{re} livraison. In 8º de 10 feuilles. Poitiers, 1828; Catineau. Paris; Lecointe et Durey.

- 343. HISTOIRE DE LA VILLE ET DU CHATEAU DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, suivie de recherches historiques sur les dix autres communes du canton. 1^{re} partie. Paris, 1829; Alexandre, rue Bourtibourg, nº 12.
- 344. De l'influence des événemens politiques sur la litténature depuis 1789; par J. B. Pérennès, professeur à Besançon, avec cette épigraphe: scribendi recti sapere est et principium et fons. Broch in-8° de 60 p.; prix, 1 fr. 75 c. Besançon, 1829; Outhenin Chalandre fils. Paris; Pichon et Didier.
- « Ce n'est point ici un tableau de la littérature contemporaine, exécuté sur le modèle donné par M. J. Chénier; il ne faut donc pas y chercher l'indication de toutes les notabilités littéraires de l'époque. Le but de l'auteur ayant été de signaler l'influence que la politique a exercée sur la littérature depuis le commencement de la révolution, il lui a suffi de caractériser par quelques noms illustres le mouvement intellectuel correspondant aux divers changemens survenus dans la forme et dans l'esprit du gouvernement. Il a effleuré de hautes questions littéraires, laissant à de plus habiles le soin de les approfondir comme elles le méritent...»

Nous voulions d'abord nous borner, pour l'annonce de ce discours, au passage de son introduction que nous venons de citer; mais nous avons pensé qu'il méritait un peu plus d'attention de notre part, et qu'il ne fallait pas proportionner cette attention à la longueur de l'ouvrage, mais à la manière dont l'auteur l'a traité. On pourrait bien discuter avec lui le degré de vérité qu'il convient d'appliquer au principe qu'il a essayé de démontrer, on pourrait aller jusqu'à discuter la justesse de cette définition de la littérature par un écrivain moderne : la littérature est l'expression de la société, à moins que l'on ne change cette proposition et que l'on ne dise, en l'étendant, que la littérature est l'expression de nos sociétés modernes; car M. Pérennès lui-même prétend « qu'à part l'éloquence sacrée, la littérature du grand siècle s'était exercée sur des sujets étrangers aux intérêts publics ». Il pous semble cependant que La Bruyère,

Molière et quelques autres écrivains de ce siècle, qui ont peint les mœurs de leur temps, n'auraient pas dû étre omis par lui, à moins toutesois qu'on ne prétende que les mœurs ne sont pas comprises dans les intérêts publics. Nous demanderons même si la littérature moderne, comme expression de la société, pourrait rivaliser sur ce point avec la littérature du grand siècle? nous demanderons s'il y a plus d'indépendance, plus d'originalité, plus de mérite enfin, et surtout plus de vérité, à se traîner sur les traces des écrivains allemands ou anglais qu'à imiter les anciens? nous demanderons si les productions bizarres des Victor-Hugo, des Émile Deschamps, du pseudonyme Delorme et de leurs émules peuvent être présentées comme l'expression des besoins et des goûts de notre société actuelle? Reconnaissons donc qu'il y a des caractères généraux, des mœurs générales et universelles; des sentimens surtout qui peuvent se retrouver dans les écrits de ceux qui s'occupent de la peinture du cœur humain en général, sans acception de peuple ou d'époque déterminée : ce sera là notre première classe de peintres; après eux viendront les peintres de portraits, et le nombre en sera petit chez tous les peuples, dumoins le nombre de ceux qui méritent de faire époque, parce qu'il y a toujours plus de difficulté à reproduire un modèle donné qu'à laisser errer son pinceau pour tracer une figure de fantaisie, ce qui prouve que l'observation et le jugement sont des qualités plus rares que l'imagination. Enfin, viendront en dernière ligne les peintres de genre, dont le domaine est d'autant plus vaste qu'il comprend le possible et l'impossible, et que l'on n'a point de compte à demander à celui qui ne s'est prescrit lui-même aucune route, aucune règle de composition, et qui s'abandonne en aveugle aux inspirations si diverses de cette Muse tantôt sublime, tantôt extravagante, que Montaigne appelait la folle de la maison.

Quant à l'influence des événemens politiques sur la littérature, elle paraît incontestable, et M. Pérennès a pu dire : l'éloquence politique se réveille et se montre brillante par ce qu'elle donne, plus brillante peut-être par ce qu'elle fait espérer. La voix des publicistes répond à celle des orateurs ; le génie de l'histoire paraît rallumer son flambeau presqu'éteint aux feux de la liberté renaissante ; la philosophie, riche de profondes méditations et de fortes études, s'enrichit de vérités nouvelles, et la

poésie retrouve la chaleur et l'enthousiasme qu'elle semblait avoir perdus ». Et quand il dit plus loin de l'histoire « qu'on veut la retrouver partout, jusques dans les genres les plus légers », il constate encore un fait; mais il resterait à prouver que cette double alliance est favorable à la littérature, ce qu'on ne peut adopter ou rejeter sans une série de faits bien observés, qu'on regrette de ne pas trouver dans la brochure que nous annonçons.

E. Héreau.

345. MANUEL DE PHILOSOPHIE EXPÉRIMENTALE, OU Recueil de dissertations sur les questions fondamentales de la métaphysique, extraites de Locke, Condillac, Destutt-Tracy, Degérando, La Romiguière, Jouffroy, Reid, Dugald-Stavart, Kant, Cousin, etc., etc.; ouvrage conçu sur le plan des leçons de M. Noël, à l'usage des collèges et des gens du monde; par J. F. Amice, régent de rhétorique dans l'Académie de Paris. In-18 de 476 p.; prix, 3 fr. 50 c. Paris, 1829; Roret.

Comme la philosophie proprement dite n'entre pas dans le plan du Bulletin, nons ne pouvons présenter à nos lecteurs qu'un court aperçu de l'ouvrage que nous leur annonçons. Nous nous bornerons donc à leur dire que ce Manuel se divise en 3 parties, que la première, toute de théorie, contient l'exposé de la doctrine philosophique; que la 2º est consacrée à la critique des doctrines, et que la 3e contient des fragmens philosophiques et moraux, choisis non pas tant dans les ouvrages des philosophes proprement dits que dans ceux de nos grands écrivains. Cette dernière partie seule est conçue sur le plan des leçons de M. Noël. Au lieu du titre de Manuel de philosophie expérimentale, l'auteur aurait du donner à son livre celui de Manuel de philosophie éclectique, car il procède suivant l'esprit de la méthode éclectique, et il n'ignore pas que les expériences en philosophie n'ont pas été assez nombreuses jusqu'à ce jour pour les présenter comme servant de fondement à un manuel. Son style est souvent élevé, surtout dans la septième dissertation, qui roule sur la morale, mais le défaut de développement des idées et la difficulté inhérente à l'exposition de doctrines souvent confuses elles-mêmes, ou du moins fort abstraites, le privent en certains endroits de cette clarté que doit répandre à grands flots, dans ses écrits, tout homme qui, comme l'auteur. s'adresse aux gens du monde, J, J,

Digitized by Google

346. TABLEAU RISTORIQUE DES SCIENCES PHILOSOPHIQUES ET MO-RALES, depuis leur origine jusqu'à nos jours, précédé d'une Introduction historique et suivi d'une Biographie des plus célèbres historiens en philosophie et en morale, d'une Bibliographie et d'un Vocabulaire; par M. Perron, D. M. P. In-32 de 304 p., avec un frontispice gravé sur bois. Paris, 1829; au Bureau de l'Encyclopédie portative.

La philosophie ne devrait être autre chose que l'amour de la sagesse; mais « cette philosophie pratique, observe fort bien M. Perron dans son introduction, ce bon sens naturel ne sont pas de la philosophie pour beaucoup de philosophes. » Il y a donc une philosophie rationnelle, spéculative, qui est autre chose que la morale, à laquelle on a donné le nom de science et qui, sous le titre de Métaphysique, embrasse toutes les recherches « dont l'objet est de ramener les différentes connaissances humaines à leur source première, c'est-à-dire à notre nature. »

C'est l'histoire de cette science, « laquelle occupe ainsi en quelque sorte le sommet de l'histoire universelle de l'esprit humain » que M. Perron a voulu principalement nons donner, qu'il a divisée en deux périodes, dont la première embrasse les diverses sectes des philosophes payens, et la seconde les divers systèmes des moralistes, depuis la naissance du christianisme jusqu'à nos jours. Il semble qu'il soit dans l'esprit de l'homme, toujours inquiet, toujours indécis, de chercher toujours de nouveaux alimens à son inconstance et à sa curiosité, et de quitter le bien pour l'espoir d'un mieux qui lui échappe toujours; autrement l'histoire des deux époques de la philosophie ne devrait être que celle de Confucius et de Jésus-Christ. Au milieu de toutes ces divergences d'opinions, de toutes ces explications diverses du but et des devoirs de la société, on ne peut nier que la morale publique n'ait réellement beaucoup gagné depuis un demi sièclé; et cependant, à voir quelques uns des noms modernes que M. Perron met à côté de ceux des philosophes de l'antiquité, on pourrait conclure que la philosophie a rétrogradé, dans la pratique et dans la théorie, comme science et comme sentiment. E. H.

347. LETTRES SUR LES MORUES ET LES INSTITUTIONS des États-

Unis de l'Amérique septentrionale; par M. James Fantisone Coopen; traduit de l'anglais par mademoiselle H. Parene. In-12. Paris, 1828; Kilian.

348. ŒUVER CHOISIE DE CANOVA. Recueil de 45 planches gravées par RÉVEIL, avec un texte par M. H. DE LATOUCHE, 9 livraisons à 2 fr., dont la première est en vente. Paris, 1829; Audot.

TABLE

DES PRINCIPAUX ARTICLES DU CAHIER D'AOUT 1829.

Philologie.	
Origine des langues. — Asiatic researches, XV° vol	402 403 405 410 411 412 413 414 415 418 420
	421
Grammaire espagnole; Hamonière. — Fablianx; Legrand d'Aussy	744
Mythologie.	
Pagode de Tritchendour. — Sur le culte de Mithra; de Hammer	425 426
Archæologie.	
Antiquités de Mahamalaîpour; Babington	
Chronologie des monumens antiques de la Nubie; Vaucelle	
Monumens inédits d'antiquité figurée ; Raoul-Rochette	
Monament grec trouvé dans le département du Var; Pons. — Tem-	70,
ple de Gozo; Mazzara. 433. — Ruines de Gozo; W. H. Smith.	437
Catalogus artificum græcorum et romanorum; Sillig	438
Dei oaredi degli antichi, etc.; Riva	
Antiquitée de Hamden Hill ; Colt-Hoare	
Fouilles à Foram Julii	

Deconverte d'antiquites à vienne (isere); Mermet
Le château royal de Varsovie; Voycicki
Antichità romantiche d'Italia ; Defendente et G. Sacchi 454
Inscription rhodienne; Reuvens
Inscriptions romaines de Maretsch; Giovanelli
Privilége de mariage pour un soldat romain; P. de Lama 459
Ruines de Tusculum 460
Observatious numismatiques; 2º centurie; Borghesi 461
Médailles des empereurs français de Constantinople; Marchant 463
Histoire.
Mr 3. 19.5. a.i 3 Mark. 3. 11
Manuel de l'histoire des États de l'autiquité; Heeren
Principaux Souverains actuels de l'Asie et de l'Afrique
Origine du Bouddhisme
Origine et propagation des peuples Mongols
Res Cyrenensium; Thrige et Bloch
Istoria della Letteratura greca; Schoel et Tipaldo 477
Storia letteraria di Sicilia; Scina
Milizia constantiniana; Folchino Schizzi
Supplément à la réfutation de l'ouvrage de Meyer ; Castinelli ib
Specimen historicorum de vetere Carelia; Rein 48.
Nouveau Magasin danois; Tom. V
Hist. de la réforme du nord de l'Allemagne; J. C. F. Schlegel 480
Histoire du règne d'Édouard VI, de Marie et d'Élisabeth; Sharou-
Turner 490
Mémoires de Samuel Pepys; Baybrooke. — Hist. de la Gueldre;
Nybolf. 498. — Des Provinces. Unies; Pijman 499
Ordonnances des Rois de France de la 3º race, tome XVIII; de
Pastoret
Réplique au D' Lingard sur la St-Barthélemy; Allen
Mem. de St-Simon. — Souvenirs de la Révolution française; miss
Williams
Nouveaux mémoires secrets sur l'histoire du temps 506
De l'influence des événemens politiques sur la littérature Pérennès. 507
Manuel de philosophie expérimentale; Amice
manage as participate superior and a manage of the contract of
Tableau historique des sciences philosophiques; Perron 510

ERRATA.

Tom. XII (juillet 1829), Page 312, ligne 26, au lieu de ce fait, lisez: ce défaut; page 314, ligne 10, au lieu de il, lisez: on. p. 393, 1. 3º du dernier slinés, mais il, lisez: mais son recueil. — P. 394, l. 12. et dont de sort, lisez : mais dont le sort.

Les feuilles du cahier de juin sont numerotées, par errent, Tom. XI, tandis qu'elles appartiennent, ainsi que ce cabier, au Tom. XII.

PARIS. - IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT, RUE JACOB, Nº 24.



